L'HISTOIRE, LA VIE, LES MŒURS

ET LA CURIOSITÉ

Il a été tiré de cet ouvrage :

200 exemplaires imprimés sur papier Japon numérotés de 1 à 200 ;
300 exemplaires imprimés sur papier vélin pur fil numérotés de 201 à 500 ;
1000 exemplaires imprimés sur papier alfa teinté numérotés de 501 à 1500.

JOHN GRAND-CARTERET

L'HISTOIRE - LA VIE - LES MŒURS ET LA CURIOSITÉ

par l'Image, le Pamphlet et le Document (1450-1900)

TOME DEUXIÈME

La Réforme en Allemagne et en France. — Les Guerres Civiles et Religieuses. — Les Grandes Figures du XVIe siècle. — Les Superstitions. — Le Théâtre. — La Vie Galante et la Vie Rustique. — Les premieres Editions de la Renaissance. — Epidémie et Grands Fléaux. Curiosités diverses.

ONT COLLABORÉ A CE VOLUME :

MM. V.-L. BOURRILLY, PIERRE DUFAY, Dr GHISLAIN, HOUZEL, HENRY LYONNET
J.-F. LOUIS MERLET, VALMY-BAYSSE.



29 PLANCHES HORS TEXTE COLORIÉES AUX PATRONS OU TIRÉES EN ENCRES DE COULEUR

453 ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE



PARIS
LIBRAIRIE DE LA CURIOSITÉ ET DES BEAUX-ARTS
9, Rue de Villersexel (VIIe)

1927



Vignette décorative à sujet mythologique (XVIIe siècle).

AVANT-PROPOS

La mort de M. John Grand-Carteret étant survenue pendant l'impression de cet ouvrage, après une longue maladie qui en a ralenti la publication régulière, nous nous excusons, auprès des lecteurs, du retard occasionné par ce douloureux événement.

La continuation de l'œuvre est assurée par les collaborateurs que M. John Grand-Carteret avait initiés à sa méthode, et à la mise en valeur de ses collections.

Leur travail consiste essentiellement à rassembler, à ordonner et à développer tous les éléments préparés par le regretté Directeur de cette Histoire.

C'est par conséquent la certitude que le même esprit anime les volumes prochains, que la même pensée en poursuit la conception, que les mêmes recherches en achèvent la composition, et que nous ne manquerons point de laisser à cette publication le caractère sui generis *que la préface avait fait entrevoir.*

L'Éditeur.



Fig. 1. — LE COMMERCE DES INDULGENCES. D'après une gravure sur bois de Hans Holbein.

A droite, le pape entouré d'évêques et de cardinaux tenant à la main une bulle d'indulgence. Autour d'une table sont assis trois dominicains : l'un d'eux se lève pour repousser un mendiant qui a l'audace de demander une indulgence « sans allonger la monnaie ».

A gauche, les vrais pénitents s'inclinant devant Dieu, coiffé d'une tiare : David à genoux, Manassès les mains suppliantes.

I

LA RENAISSANCE RELIGIEUSE EN ALLEMAGNE ET LA BATAILLE D'IMAGES CONTRE ROME

I. — LES RÉFORMATEURS D'AVANT LA RÉFORME.



SIÈCLE ! ô siècle ! les lettres fleurissent, les esprits se réveillent ; c'est une joie que de vivre ! »

Ainsi s'exprime, dans la chaleur de son enthousiasme, Ulrich de Hutten, le fougueux pamphlétaire, un de ces vaillants « chevaliers armés de la Réforme », dont la physionomie est si curieuse.

Or, qu'est-il ce « réveil » et qu'est-elle cette « joie de vivre », sinon la disparition de ce Moyen Age qui avait fait table rase de tout le passé de l'humanité et dont « l'obscurité pesait si fort sur le monde » ; — sinon la Renaissance, « dame de toute beauté et de toute science », qui n'est pas seulement littéraire, artistique, philosophique, mais qui, portant son flambeau dans tous les domaines, sera universelle ; médicale, scientifique, juridique, religieuse, opposant au pontife de l'obscurantisme romain la sagesse de l'Eglise régénérée ?

Telle est la Renaissance vue par les « chevaliers du droit et de la raison », la Renaissance qui a proclamé la faillite complète de la société du Moyen Age et qui va se retremper aux sources vives du passé pour y puiser les directives de l'avenir, l'indépendance d'esprit et le rationalisme qui constitueront les bases de la société future.

Ainsi apparaît, dans toute son ampleur, le grand mouvement humain du XVIe siècle. Il présentera, en France, les mêmes caractéristiques qu'en Allemagne.

Et alors, ceci étant, pourquoi, de la Renaissance et de la Réforme, s'obstiner à vouloir faire deux choses distinctes, deux événements indépendants l'un de l'autre ?

Pourquoi chercher à les expliquer par des raisons différentes, pourquoi chercher à établir entre elles des points de contact et de division ; pourquoi les comparer l'une à l'autre, pire encore — cela se voit sans cesse, — pourquoi magnifier l'une au dépens de l'autre ?

Après tout, qu'on le veuille ou non, c'est l'esprit de la Renaissance qui a permis à l'esprit de la Réforme de triompher.

Mais si les réformes nées de ce renouveau glorifié par Ulrich de Hutten se manifestèrent réellement dans tous les domaines, pourquoi faire de l'une d'elles, la Réforme religieuse, un événement distinct ; pourquoi l'enlever de son milieu naturel ; pourquoi, serait-on presque tenté de dire, la mettre dans la situation d'un subalterne condamné à faire bande à part ?

Certes, la Réforme religieuse, la Réformation, pour lui donner son nom historique, n'est point, au XVIe siècle, une idée entièrement neuve. Elle n'a cessé de hanter les esprits clairvoyants des deux siècles précédents. Comme tout événement important, — révolution chrétienne ou révolution française, — elle a eu ses signes annonciateurs, ses prodromes, ses précurseurs, ceux qu'on appellera si justement *les réformateurs avant la Réforme,* toute une lignée de grands mystiques prêchant contre la papauté romaine ce « christianisme intérieur » que rappellera bien souvent le socialisme idéal de 1848, tous les adversaires de la théocratie romaine livrés par elle au feu, les pauvres de Lyon, les Vaudois, Wiclef, Jean Huss, Jérôme de Prague, Savonarole, Gérard de Groote, et même tous ces réformateurs des ordres monastiques, tels les « Frères de la vie commune » qui, par la création des « collèges de pauvres clercs », firent tant pour l'éducation des adolescents.



Fig. 2. — PROCESSION ROMAINE.
Gravure sur bois de l'ouvrage *Processionale Romanus.* Venise (1513).

* Dürer, dans ses « mémoires », parle de ces images comme montrant bien par la physionomie des clercs toute l'hébétude de la « dévotion romaine ».

De toutes parts, mais dans certaines contrées plus particulièrement, — sur les bords du Rhin, entre Strasbourg et Cologne, en Suisse et dans les Pays-Bas, ce qui est déjà significatif, — le XIVe siècle vit entreprendre une véritable croisade dirigée par les « réformateurs d'avant la Réforme » contre l'ignorance des ordres mendiants, contre les vices du haut et du bas clergé, contre la simonie, contre le cumul des bénéfices, contre le système de vénalité des offices, contre cette masse de prêtres dissolus entretenant chez eux des concubines, ces *focaria,* que Ducange définit ainsi : *meretrix foco assidens* — courtisane assise au foyer, — ces *focaria* qui vaudront à leurs concubins l'épithète alors courante de *focaristes.*

Avec quels accents de sainte colère, prêchant à Utrecht devant une nombreuse assemblée du clergé — ceci se passait en 1383 — Gérard de Groote s'élèvera-t-il contre les prêtres fornicateurs ! « Vous ! vous ! » leur dit-il, « vous qui êtes la lumière du monde et le sel de la terre, les médiateurs entre Dieu et l'homme ; vous qui devez prêcher d'exemple ! Arrière, fornicateurs, arrière, prêtres souillés ! » Ils n'en étaient pas le sel, mais la saumure...

Avec quel sens profond de la réalité, avec quel juste pressentiment de l'avenir, Gérard de Groote s'exprimera-t-il sur les papes et les cardinaux de son temps, dans une lettre à Guillaume de Salvavarilla, archidiacre à Liége, que reproduit M. G. Bonet-Maury dans son étude sur ce précurseur de la Réforme au XIVe siècle :

« La décadence de l'Eglise est visible en tout, le corps de l'Eglise menace ruine depuis longtemps : que dis-je ? il tombe déjà en ruines ! Nous souffrons surtout dans le chef, le Pape ; or, suivant la doctrine des médecins, c'est-à-dire de Galien, le mal de tête est le symptôme d'une grave maladie et l'effet d'une fièvre qui ravage tout l'organisme. Nous tous, semblables à des médecins inexpérimentés, nous ne voyons que les signes actuels du mal, sans prendre garde aux symptômes plus anciens, mais non moins importants. Ceux-là nous les laissons entièrement de côté, tandis que la souffrance actuelle n'est pas la cause principale du dépérissement. Je tiens pour indubitable que les chanceliers de l'Eglise doivent être renversés à cause de la cupidité et de la luxure des ecclésiastiques. »

Voilà comment, bien avant le concile de Constance, cent cinquante ans avant Luther, parlait un

protestant d'avant-garde, car tous les esprits éclairés, toutes les consciences de l'Eglise protestaient, — bien avant que le protestantisme n'existât, — contre l'immoralité des papes transformant « la curie romaine en une écurie ». — « On n'entend que ces cris : Réforme ! Réforme ! », dit un chroniqueur rhénan, anonyme, des premières années du xv[e] siècle, et l'auteur d'une *Vita de Papi e Cardinali* ne fait nulle difficulté de reconnaître que l'Eglise romaine était alors *plus païenne que chrétienne.*

Retenons bien ceci, car c'est l'argument capital qui se trouve à la base de toutes les demandes de réformes, de tous les soulèvements, de toutes les guerres saintes prêchées contre Rome, de toutes les hérésies antérieures au xvi[e] siècle.

Qu'on le veuille ou non, la décadence de la Papauté, ce pouvoir sans égal dans l'histoire, élevé au comble de la grandeur par le génie de quelques pontifes, est un fait indéniable. Et la cause principale de cette décadence doit être attribuée, comme l'a excellemment observé Dante (*Divina Commedia,* Cant. XVI),



Fig. 3. — Eisleben. Maison dans laquelle naquit Luther, le 10 novembre 1483.

Fig. 4. — Eisleben. Maison dans laquelle mourut Luther, le 18 février 1546.

D'après des gravures sur bois publiées en 1883, lors des grandes fêtes qui eurent lieu en Allemagne, pour la célébration du quatrième centenaire de la naissance du réformateur.

au cumul des deux pouvoirs : temporel et spirituel, car si le spirituel peut s'isoler, s'élever au-dessus des faiblesses et des infamies humaines, le temporel subit l'ambiance, la fatale et terrible ambiance terrestre. Et qu'elle pouvait être l'atmosphère de la métropole du christianisme, de cette cité unique au monde dont les courtisanes, venues de tous pays, constituaient un des attraits et non le moindre, où la cléricature était encombrée d'ambitieux qui n'entendaient nullement se vouer au célibat, où « l'on consommait gaiement et quotidiennement », dit excellemment E. Rodocanachi (voir *Courtisanes et Bouffons à Rome,* 1914), « la plupart des sept péchés capitaux et bien d'autres encore dont ne s'étaient point avisés les vertueux fondateurs de la morale chrétienne » ; où, alors que les Borgia régnaient au Vatican, on ne se gênait point pour appeler ce dernier en latin de cuisine : *il grande bordello romano.* Belle, élégante, spirituelle, la courtisane a pu exercer une influence heureuse et incontestable sur le développement de la civilisation italienne, mais il est certain que sa présence constante au Vatican constituait une anomalie singulière. Du moins, c'est ce que pensaient les convaincus, les sincères, ceux qui protestaient contre « cette prostitution de la religion du Christ ».

« Rome, qui instruisit l'univers, avait deux soleils éclairant les deux routes qui mènent au monde et à



Fig. 5. — LE PAPE VICAIRE DE JÉSUS-CHRIST.

Dessin de Holbein, gravé pour l'*Éloge de la Folie* d'Erasme.

« Séant sur le Saint-Siège, présidant à la cour de Rome, est-ce là le successeur de « ces lumières du monde » au bâton et à la besace ? Il les abandonne à Pierre et à Paul, qui ont du temps de reste, et garde pour lui les honneurs et les plaisirs. »

Dieu. L'un des deux a éteint l'autre. Rome est tombée dans la fange, et s'est souillée, elle et son fardeau. Si tu ne veux pas me croire, regarde à la moisson, car tout arbre se reconnait à ses fruits. »

C'est ainsi qu'en strophes éloquentes dont la traduction française ne peut donner qu'une bien imparfaite idée, le grand exilé de Florence, Dante, a montré les résultats de cette union illogique du glaive meurtrier et de la houlette pastorale.

Quelle a été la cause principale du triomphe de la Réforme, de cette Réforme religieuse dont Erasme, dernier et brillant héritier des moines protestataires du Moyen Age, a écrit la préface avec son *Eloge de la Folie* (voir les nombreux et piquants extraits reproduits dans notre tome I) ?

C'est la Renaissance italienne, source vive de toutes les Renaissances postérieures, dont mon collaborateur, Charles Chassé, a excellemment retracé la physionomie en ce même premier volume de notre « Histoire ».

Cette affirmation pourra paraître singulière et quelque peu osée.

Elle est, cependant, exacte et, ce qui vaux mieux, d'une parfaite logique. En effet, si l'on remonte aux sources de l'antiquité classique, si l'on se prend pour cette dernière d'un bel élan d'enthousiasme, la Renaissance italienne s'est affirmée nettement païenne, et la Papauté, comprenant que ce mouvement présentait tous les symptômes d'une sorte de résurrection nationale, n'a marchandé ni son appui ni ses sympathies à ce paganisme si éloigné de l'humilité chrétienne, mais si proche, en réalité, de la thèse de l'adoration pontificale.

Et alors, pour peu qu'on veuille bien se souvenir de la lutte engagée depuis deux siècles entre la Papauté prétendant régenter l'univers et les monarchies devenues assez puissantes pour conquérir leur indépendance spirituelle aux dépens de la suprématie de Rome ; pour peu qu'on tienne compte de cette force nouvelle et considérable, le droit civil, créé par les juristes, en opposition au droit ecclésiastique, on comprendra facilement que le mouvement de la Renaissance ait présenté dans les Etats autres que l'Italie et l'Espagne, c'est-à-dire en Allemagne, en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas, en Suisse, un



Fig. 7. — Dessin de Holbein gravé pour l'*Éloge de la Folie* d'Erasme.

Un fou qui « croit qu'il ne lui arrivera aucun mal dans la journée s'il a le bonheur de voir dans la matinée quelque image ou quelque statue colossale de saint Christophe, le Polyphème des Chrétiens ».



Fig. 6. — UN CARDINAL.

Dessin de Holbein, gravé pour l'*Éloge de la Folie* d'Erasme.

Que penseraient leurs Eminences si elles se disaient à elles-mêmes : « La blancheur du rochet n'est-ce pas une innocence parfaite et une pureté de mœurs à toute épreuve ? Cette soutane de pourpre et cet ample manteau de même couleur ne désigne-t-elle pas une charité ardente envers Dieu, et le second, cette charité envers le prochain, qui s'étend au loin pour être utile à tous ? »

caractère très spécial et, disons-le, nettement anti-romain, puisque la Papauté était peu à peu devenue une puissance italienne.

L'Italie était remontée aux sources de l'antiquité classique ; l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, la Suisse, tout en se saturant de ce vivifiant classicisme, remonteront aux sources de l'antiquité chrétienne. Les églises particulières afficheront nettement les divergences nationales, et la Renaissance, dans les pays qui nous occupent, se montrera favorable à la Réforme religieuse, réforme à la fois politique et morale ; les Etats prenant leurs garanties contre Rome, le peuple, aidé de la partie saine du clergé, nettoyant les écuries d'Augias.

La Renaissance italienne, c'est un météore qui brille d'un éclat merveilleux. Malheureusement il



FIG. 8. — LA FAUSSE DÉVOTION*.

— « Chanter, crier, marmoter, égrener son chapelet, ce n'est point tout cela qui rend pieux : veux-tu être réellement religieux, aime Dieu et donne ton bien aux pauvres. »

Gravure sur bois de Hans Burgkmaier (vers 1520).

* Le chat tout confit en patenôtres, tenant entre ses pattes un énorme chapelet, est l'allégorie vivante des *mômeries* franciscaines.

sera sans lendemain. C'est une nouvelle Rome païenne sous le couvert de l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

La Renaissance allemande, qui influera si ouvertement sur la Renaissance française, c'est le retour aux origines du christianisme ; c'est l'Allemagne bien décidée à réformer l'Eglise dans son chef et dans ses membres, à limiter les pouvoirs du Pape et, surtout, à lui enlever la puissance de mal faire.

Le Moyen Age finissant a été hanté par cette idée : *réformer l'Eglise par l'Eglise*. Il a échoué, parce que l'œuvre était impossible, parce que le membre corrompu ne voulait pas se laisser amputer.

La Renaissance allemande, pour ne pas être étouffée par le mysticisme d'une piété monastique qui avait recours alors aux moyens extraordinaires de salut et de dévotions nouvelles, pour en finir avec le règne des innombrables indulgences, des oraisons pleines de promesses, de saintes formules et même d'actions magiques, va droit au but : elle rompt avec Rome, elle déclare la guerre au Pape et au Papisme, elle crée une Eglise nationale ; à l'Eglise romaine elle oppose l'Eglise du Christ ; à l'Eglise corrompue elle oppose l'Eglise purifiée.

Ce n'est pas seulement une révolution religieuse, c'est aussi une révolution politique. Plus encore, la guerre de deux civilisations, de deux conceptions différentes. Et quelle révolution ! la plus formidable avant notre 1789 et qui eût pu devenir sociale. Une révolution qui, en brisant l'unité de l'Eglise catholique,



Fig. 9. — Frontispice pour l'ouvrage du Père Maimbourg de la Compagnie de Jésus, *Histoire du Luthéranisme* (Paris, Mabre-Cramoisy, 1680). Composition de Le Pautre, gravée par Jacques Jollain.

Dans sa préface, l'auteur qui doit écrire, peu après, l'*Histoire du Calvinisme*, reconnaît que « Charles-Quint, malgré sa puissance ne put jamais, non pas vaincre, mais même affaiblir le Luthéranisme qui domine dans une partie très considérable de l'Allemagne ».

Il n'a pas manqué de recueillir, en lui donnant la publicité de son « Histoire », certaine fable sortie du cerveau d'un bas pamphlétaire Cochlaeus, d'après laquelle la campagne acharnée de Luther contre les Indulgences ne serait que l'amour-propre blessé et la cupidité d'un moine augustin irrité de voir que le dominicain Tetzel avait été chargé de publier les Indulgences en Saxe.

Or, nulle part, ni dans les décrets pontificaux contre Luther, ni dans les écrits des contemporains défenseurs de la Cour de Rome, on ne saurait trouver trace de cette ridicule accusation. Et, ce qui est concluant, Bossuet la considérait comme une telle calomnie qu'il n'a même pas cru devoir la mentionner.

apostolique et romaine, a proclamé le droit à la liberté de conscience et ouvert la voie à la liberté de la pensée religieuse.

Une révolution qui est, aujourd'hui encore, le plus grand événement de l'histoire, qui sert de thème sans cesse aux plus ardentes polémiques, qui, en 1802, c'est-à-dire sous le Consulat, — chose combien curieuse et combien oubliée ! — faisait l'objet d'une question mise au concours par l'Institut de France : *Quelle a été l'influence de la Réformation de Luther sur la situation politique des différents Etats de l'Europe et sur le progrès des lumières ?* (15 germinal, an X.)

Question qui provoqua d'intéressants Mémoires, de sérieuses études et fit surgir en France plus d'un défenseur de Luther et de la liberté religieuse (1).

Qui croirait que Luther, tant décrié, tant calomnié de nos jours par les écrivains catholiques, fut alors considéré, sous l'égide, en quelque sorte, d'un corps officiel, comme un des plus grands esprits, et même comme « un bienfaiteur de l'humanité » ?

A l'accusation sans cesse portée contre Luther — il en sera de même à l'égard de Calvin — d'avoir été le principal auteur des guerres qui ensanglantèrent l'Europe pendant plus d'un siècle, l'auteur d'un de ces « discours », M. Leuliette, professeur de littérature, a eu soin de répondre par ces très judicieuses remarques qu'il y a quelque intérêt à rappeler :

« Est-ce l'enthousiasme des Luthériens ou l'opiniâtreté de leurs adversaires qui ont produit ces calamités ? Si Charles-Quint avait toléré les communions nouvelles ; si Philippe II ne s'était point servi, comme d'un prétexte favorable à ses vues ambitieuses et sanguinaires, de quelques excès inséparables des crises religieuses et politiques, le sang n'eût point coulé en Allemagne, dans les Pays-Bas, et le luthéranisme, malgré le caractère polémique de son fondateur, n'eût point causé plus de trouble que la congrégation des Quakers. »

Très justes observations dont les traditionalistes aveugles devraient bien faire leur profit.

II. — LUTHER INITIATEUR DE LA PROPAGANDE RÉVOLUTIONNAIRE PAR L'IMAGE.

Il existe sur Luther, dans toutes les langues du monde, une copieuse littérature. Celui dans lequel Voltaire ne voyait qu'un moine barbare et qu'un esprit grossier, a des détracteurs violents, des défenseurs passionnés, voire même des historiens impartiaux, mais ses ennemis ont toujours gain de cause aux yeux

(1) Le prix fut remporté par M. Charles Villers, l'introducteur dans la philosophie française des principes de Kant. Disons que les études primées, publiées en 1804, provoquèrent quelques violentes polémiques du côté catholique.

des lecteurs superficiels qui ne voient en lui qu'un interprète de textes sacrés, qu'un faiseur de religion, qu'un prêcheur fastidieux.

Des questions de dogme, je n'ai que faire ici. Toutefois, quelque peu familier avec la littérature *luthérophile* et *luthérophobe,* je ne vois en ces copieux ouvrages, qu'il s'agisse des anciens — le père Maimbourg, Varillas, Pallavicini, Bossuet, tous ennemis, — ou des modernes, Audin, Félix Kuhn, Maurice Schwalb, Léopold Ranke, le père Denifle, — que des études sur sa vie et son œuvre, sur ses opinions religieuses et morales, sur les bases et les conséquences pratiques de sa doctrine, toutes choses quelque peu étrangères à la thèse que je vais présenter ici. Certes, Michelet, le puissant évocateur, le merveilleux coloriste que personne n'a pu égaler, Michelet, qui a publié ses « Mémoires », a su mettre sur pied un Luther vibrant et d'une réalité saisissante, mais ce n'est pas encore le Luther nouveau que je me suis imposé la tâche de restituer dans toute son originalité et que seul, jusqu'à ce jour, a pressenti, esquissé, en une certaine mesure, un de ses adversaires les plus éloquents, Audin.



Fig. 10. — Frontispice, non signé, datant également du XVIIe siècle, pour un autre ouvrage catholique contre les créateurs de schismes, au premier rang desquels figure Luther.

* Ici, ce n'est plus la Foi qui brandit le crucifix, mais la Papauté qui lance contre les réformateurs les foudres de l'Fglise. Calvin et Bèze gisent également à terre, alors que l'Amérique « sauvage » rend hommage au catholicisme. L'allusion est, ainsi, significative.

Les protestants ne s'intéressent qu'au Luther de la Bible et aux questions dogmatiques, les catholiques ne voient en lui que le moine révolté contre Rome, et ce ne sont pas ces discussions théoriques et théologiques qui peuvent mettre en lumière le grand précurseur de l'idée et de la puissance révolutionnaire, le précurseur direct — quelques hommes de 1789 l'avaient compris — de la Révolution française.

Et, tout d'abord, le « moine barbare » de Voltaire — il le fut, cela est vrai — est un des plus puissants évocateurs, un des plus habiles entraîneurs de foules qui soient. Il est l'homme des découvertes de son siècle, comme Erasme, l'homme de l'imprimerie et du « papier noirci » ; il est celui qui va mettre au service des idées nouvelles ces deux forces : le pamphlet et l'image ; il est celui qui, tel Rabelais, tel Erasme, saura faire du Rire une sorte de puissance attractive ; il est celui qui ne se contente pas de la parole et de l'écrit et qui voit dans le graphique le plus précieux des auxiliaires, parce qu'il s'adresse à l'œil du public plus facilement ouvert que son intellect.

Ce que furent, au XVIIIe siècle, dans un esprit bien différent, Rousseau et Restif de La Bretonne donnant à leurs dessinateurs et graveurs des indications précises pour le décor et les personnages des estampes destinées à illustrer leurs livres, Luther le fut au XVIe siècle pour ses plaquettes théologiques, pour ses pamphlets de doctrine, pour ses thèses politico-religieuses, pour ses satires enflammées contre Rome. Il les a voulues illustrées, ornées, et nous savons par sa correspondance qu'il a, quelquefois, guidé la main du graveur.

Il a été, véritablement, l'initiateur, le metteur en scène de la propagande révolutionnaire par l'image ; il a, le premier, trouvé, employé les armes dont on ne cessera désormais de se servir dans les grandes polémiques, dans les grandes batailles d'idées. Il a été violent, passionné, insolent, il a employé contre son ennemi toutes les armes, il lui a jeté à la face toutes les ordures, et il a ainsi créé cette imagerie très spéciale qui ne variera pas dans ses procédés, qui se retrouvera dès lors, toujours identique.

Imagerie contre les calvinistes, imagerie de la Ligue contre Henri III, imagerie contre Louis XIV, imagerie contre Louis XVI et Marie-Antoinette, imagerie contre Charles X, imagerie contre Louis-

Philippe, imagerie de la Commune contre Napoléon III et l'Impératrice, toutes ces campagnes de pamphlets graphiques se présenteront et se dérouleront de la même façon, toutes ces attaques par figurations auront ce que l'on pourrait appeler leur « Musée Secret », singulier mélange d'érotisme et de « cambronnerie ». Rendons toutefois à Luther cette justice qu'il s'est élevé contre les pièces ordurières lancées à l'adresse des femmes.

Assurément, quand on regarde de près, et loin du champ de bataille enflammé, ces images que, par une singulière pudeur, on se plaît à nommer « pièces de cabinet », ces violences ordurières nous paraissent inutiles et de mauvais goût.

De mauvais goût, oui, certes. Inutiles, non point, car la masse se plaît tout particulièrement au déshabillage des personnages « auréolés », détenteurs d'une autorité supérieure et quasi-sacrée à l'égard desquels elle doit, par tradition, se montrer pleine de respect. Plus haut ils sont placés, plus il sont entourés de décorum, de pompe et d'apparat, plus elle applaudit aux figurations qui les représentent en fonction de quelque acte purement matériel, ou essuyant le feu de quelque grossière pétarade. Car c'est pour elle les « déboulonner » de leur piédestal, les mettre au niveau du commun des mortels.

Ce fut là de tout temps — on peut consulter sur ce point les miniatures des anciens manuscrits — un des plaisirs chers aux esclaves, aux serfs, aux sacrifiés de l'état social, une joie sans égale pour ceux qui cherchent à abattre par tous les moyens un ennemi puissant et redoutable.

En publiant ici deux pages du recueil presque introuvable dû à la collaboration de Lucas Cranach et de Luther, notre intention n'est pas plus de fournir des armes aux catholiques contre le grand révolutionnaire que d'être désagréable aux protestants, peu partisans aujourd'hui de ce genre de polémique. Nous entendons uniquement faire œuvre d'historien de la satire graphique, et ces estampes contre la papauté adorée de singulière façon, souillée dans la majesté de sa tiare, sont des documents singulièrement significatifs. (Voir les images de la page 45.)

FIG. 11. — TITRE D'UN PAMPHLET DE LUTHER 1521.

* Ce pamphlet — un des plus rares de la collection — porte pour titre : *Sur la réponse du Bouc de Leipzig*. Or ce bouc c'était un théologien avec lequel Luther eut souvent maille à partir, ennemi cauteleux d'autant plus redoutable qu'il ne craignait pas de se poser en ami du réformateur. C'était, pour le nommer, Emser, secrétaire du duc Georges de Saxe, professeur de droit canonique à Leipzig. Et Luther l'appela « le bouc » parce que, en tête de ses écrits, Emser avait fait graver les armes de sa famille : un bouc dressé sur les pieds de derrière et frappant de la tête. Entre les deux théologiens, il y eut de vraies batailles à coups de pamphlets et le présent est, comme l'indique le titre, une réponse à une précédente attaque d'Emser.

Mais ce titre avec encadrement, dû à Hans Cranach, aux petites vignettes pittoresque — buveur hanap en main et cruche sous le bras, chasseur, animaux jouant entre eux, presse à bras, — présente encore un autre intérêt. Il montre, en effet, combien Luther tenait à la présentation pittoresque de ses écrits, combien il comprenait l'attirance de l'image.

Il ne faudrait point se méprendre sur ce que je viens de dire et voir en Luther le créateur de la satire illustrée, politique et religieuse. Celle-ci, on le sait, existait avant lui, elle était encore hésitante et, surtout, d'apparition assez rare. C'est au souffle de la Réforme qu'elle a pris corps avec ces artistes puissants qui ont nom : Holbein, Hans Burgkmaier, Virgile Solis, Lucas Cranach, Tobias Stimmer, Hans Baldung Grün,

Henri Aldgrever, Niklaus Manuel, et bien d'autres maîtres aux monogrammes inconnus. C'est à la prédilection bien accentuée de Luther pour le graphique, c'est à sa conception du rôle de l'image qu'elle a dû sa rapide vulgarisation. Que la Réforme s'incarne en Luther, ou que Luther ait été le simple porte-parole des conceptions de la Réforme, les images, qui apparurent entre 1525 et 1570 et dont il ne nous est malheureusement parvenu que quelques rares spécimens, traduisent avec relief les idées, les impressions du moment — « ridiculisation » des puissants, qu'ils soient laïcs ou religieux, satire des vices du clergé et du profane. C'est *Le commerce des Indulgences* de Holbein, c'est *La Fausse Dévotion* de Hans Burgkmaier, c'est *Le bon et le mauvais pasteur* d'un maître inconnu, ce sont tous les renards effrontés chargés de chapelets, tous les dessins, toutes les gravures à épreuves uniques, d'un prix inestimable, qui se trouvent dans les cabinets d'estampes de Bâle, de Berlin, de Francfort, pièces pleines d'une douce ironie, précieux documents d'un réalisme saisissant pour l'état d'âme du papisme. Jamais autant qu'en ce XVIe siècle on ne vit des représentations allégoriques des sept péchés capitaux et des sept vertus théologales — pas un artiste qui, dans son œuvre gravé, n'en ait, au moins, une série — et toujours, presque toujours apparaîtront en ces suites — il suffit, pour cela, de les regarder avec quelque attention — des allusions significatives aux vices de la papauté, du haut clergé et des moines.



FIG. 12. — UN SERMON DE LUTHER SUR L'USURE.

Titre de la plaquette portant pour épigraphe cette sentence significative : « Paye ou donne un intérêt » (1519).

* Luther reviendra plusieurs fois sur ce sujet. Un autre sermon sera intitulé : *Du commerce et de l'usure*. Cette question, du reste, jouait alors un grand rôle. Le fameux docteur Eck, un des ennemis de Luther, avait soutenu à Bologne, en 1515, une discussion publique en faveur de l'usure, c'est-à-dire du prêt à intérêt.

Le personnage avec des lunettes à l'américaine — document curieux pour l'histoire de la lunetterie — est censé représenter le type de l'usurier.

Certains artistes — tel Aldgrever dans la suite remarquable ici reproduite, — n'iront-ils pas jusqu'à coiffer de la tiare la femme qui incarne en elle l'orgueil, la superbe humaine ? D'autres viseront de même la couronne impériale. Et que dire des allégories satiriques, des attributs singuliers, des animaux souvent fantastiques que chevauchent ces femmes, des caricatures de blasons, des animaux brodés sur les bannières ; emblèmes éloquents des vices reprochés à l'Eglise et à ses représentants : ruse, perfidie, hypocrisie, amour indécent de l'or, corruption, esprit des ténèbres.*

Mais parcourez les pièces sur les vertus, vous y verrez rarement figurer quelque haut dignitaire du clergé romain.

Cet esprit de satire, qui donne une si haute portée aux estampes de la Réforme allemande, apparaît plus visible encore sur les deux pièces qui portent pour titre : *La Table ronde des Vices — Les Richesses engendrent la Folie.*

La Table ronde des Vices ! Quelle évocation, pour peu qu'on ait gardé le souvenir des anciens et des modernes chevaliers de la Table Ronde ; — pour peu qu'on rapproche la Table Ronde de 1450 de celle de Frédéric II et de celle de Guillaume II ?

La Table ronde des Vices ! Jamais la vie des grands, oisive et vide, fut-elle aussi crûment livrée aux regards moqueurs de la foule ! Jamais estampe eut-elle une aussi grande portée sociale ! Avec le même sans façon, la Folie plante son bonnet sur la tête d'un monarque occupé à compter ses trésors, alors qu'une belle Impéria quelconque, fière de la beauté de son visage, le voit singulièrement transformé dans le miroir

qu'elle tient à la main. Mais la Folie, c'est encore l'idée première de la satire qui n'ose pas attaquer l'ennemi en face ; c'est le « truc » légué au XVIe siècle par le XVe, c'est, faut-il le répéter, le grand défilé, la grande revue de toutes les insanités humaines, alors que la *Table ronde* c'est l'attaque ouverte, sans fard et sans gants, c'est l'estampe allemande de la Réforme religieuse, politique et sociale.

Que penser, après cela, des appréciations portées par quelques critiques, docteurs ès lettres ou ès arts qui affirment, le plus sérieusement du monde, qu'on ne saurait voir en ces pièces des caricatures politiques et que ce sont de « simples images mêlées aux discussions théologiques », la plupart sans art ?

C'est que, en vérité, il ne suffit pas de regarder, de feuilleter les images avec un esprit classique et chartiste, il faut les faire parler et, surtout, comprendre ce qu'elle disent. Or, c'est là toute une science d'intuition : la science iconographique, la science qui leur manque.



FIG. 13. — « Ni frénésie, ni rage pire que la *Colère* aveugle qui, en un court instant, perpètre mille maux. »

* Une femme est assise de côté sur un ours et armée d'un arc dont elle décoche trois flèches à la fois. Le drapeau montre un oiseau tenant une mouche dans son bec. L'écusson porte un sanglier. Il est surmonté d'un coq qui a une queue de serpent. — C'est ainsi qu'on a représenté *le basilic*, animal chimérique.

[Image visant, très probablement, la fureur des ecclésiastiques dépouillés de leurs biens et du commerce des dîmes.]

GRAVURE DE H. ALDGREVER POUR LA SUITE : « *LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX* » (1552).

III. — LA RÉFORME. MOUVEMENT NATIONAL INCARNÉ EN LUTHER

Dans la substantielle préface qu'il écrivait, il y a quarante-deux ans, pour mon livre : *Les Mœurs et la Caricature en Allemagne, en Autriche, en Suisse*, Champfleury, le grand « découvreur » de l'image comme document d'histoire, disait excellemment : « Il faut des nations profondément agitées par des querelles religieuses et politiques, par des invasions, par le relâchement des mœurs pour que l'esprit national comprimé et indigné produise des Breughel, des Hogarth, des Goya, des Daumier.

« Ce fut ainsi que la Réforme en Allemagne arma tout un groupe d'imagiers, symbolisateurs violents, marchant de pair avec les adversaires de la Rome des Papes. Ces hommes, si l'on n'étudie pas les milieux qui leur ont donné naissance, paraissent, sans doute, injustes et grossiers, ils sont à la fois démolisseurs, mais vibrant du sentiment national. Le temps où ils vivaient l'a voulu ainsi et les a rendus inconscients des rudes coups qu'ils portaient dans la mêlée. »

Furent-ils inconscients ? Il est permis de se le demander, alors que les attaques outrancières, les violences de plume et de burin étaient, dans tous les pays, chez tous les combattants — et qui ne l'était pas, alors ? — chose admise, plus encore chose normale ; mais ce qui est à retenir, c'est la façon heureuse dont, en quelques mots, l'observateur sagace et pénétrant que fut Champfleury a su donner à la grande bataille de la Renaissance allemande sa véritable physionomie de Révolution nationale.

Et, de cette Révolution, quel fut l'instigateur, sinon Luther, l'homme qui se sentait appelé à une œuvre divine, — il l'a répété souvent, — l'homme qui, suivant les circonstances, fera pressentir Mirabeau, Robespierre, laissant aux anabaptistes le soin d'inaugurer les Fouquier-Tinville et les Marat.

Luther, oui Luther, le moine aux constantes angoisses, le moine sans cesse attiré par Rome, qui s'y rend en une sorte de pèlerinage sacré, qui, à l'aspect de cette « lumière du monde », de cette « fontaine de justice » si souvent par lui entrevue en rêve, tombe la face contre terre, élève les mains et s'écrie : « Salut ! Rome la Sainte ! » Illusion de peu de durée, car la réalité se chargea, bien vite, de dissiper le rêve, et, alors,

ce sera pour le pieux pèlerin, « ne songeant qu'à faire pénitence et à gagner des pardons », le dégoût le plus complet. En quinze jours il a jugé la « sentine », « le culte dont ne voudraient pas des porcs ».

« Je ne puis, dit-il, y penser sans frémir. Entre autres infamies débitées à table par les courtisans, je les entendis se vanter de la façon dont on y disait la messe. En consacrant le pain et le vin, plus d'un prêtre prononçait ces paroles : « *Panis es, et panis manebis ; vinum es, et vinum manebis.* — Pain tu es, pain tu resteras ; vin tu es, vin tu resteras. » Pour moi, j'était un jeune moine bien zélé, bien pieux, et ces propos me faisaient mal au cœur. Qu'en devais-je penser ? Hé quoi ? me disais-je, ici à Rome, dans la ville



Fig. 14. — « Sèche et jaune, cette figure de l'*Envie* avide décèle assez le mal intime qui la ronge. »

* Une femme maigre, assise de côté sur un animal dont le poil est parsemé d'aiguillons comme un porc-épic. Le drapeau est orné de deux serpents entrelacés. L'écusson porte une écrevisse. Il est surmonté d'une chauve-souris.

[L'animal quadrupède peut s'interpréter comme un monstre apocalyptique ; les deux serpents enlacés, comme le clergé ; l'écrevisse, comme l'emblème d'une institntion tardigrade.]



Fig. 15. — « Vorace, l'orde *Gourmandise* émousse les sens délicats, n'apportant à sa suite que des satisfactions vaines. »

* Une femme est assise de côté sur un cochon. Le drapeau est orné d'un porc-épic. L'écusson porte un chat. Il est surmonté d'un hibou.

[Peut-être faut-il voir ici une allusion graveleuse aux pratiques entremises du denier de Saint-Pierre.]

GRAVURES DE H. ALDGREVER POUR LA SUITE : « *LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX* » (1552).

sainte, il est donc permis de tenir en public de tels discours ! Que serait-ce donc si tous, Pape et cardinaux, disaient de pareilles messes !

« Et moi qui en ai tant ouï, quelle pauvre dupe serais-je ! Je ne puis sans dégoût me rappeler l'indécente prestesse avec laquelle ces prêtres italiens débitaient leurs offices. Le tout avait l'air d'une jonglerie plutôt que d'un acte sérieux. Je n'en était pas encore à l'évangile que le prêtre officiant à côté de moi, arrivé au pas de course (*rips, raps*) au bout de sa messe, me criait : *Passa, passa !* Finis, finis donc ! »

Et la conclusion des impressions alors ressenties par ce pieux moine qui, à aucun prix, n'eût voulu être « dans l'inquiétude d'avoir pu faire injustice au Pape » — ce sont ses propres paroles — vaut d'être retenue :

« O vous qui désirez vivre saintement, sortez de Rome. Ici tout est permis, sinon d'être honnête homme. »

Dès lors l'idole fut brisée. Luther était né et l'idée de sauver l'Eglise, de venger Dieu prit naissance en son âme. Ceci expliquera ce qui va suivre. Les tableaux si crûment réalistes, si chauds en couleur qu'il tracera de la cour romaine, ses attaques violentes, ses injures ne seront que le souvenir de la déception éprouvée, de l'horreur ressentie par le jeune moine-pèlerin de 1511.

Ame candide qui deviendra une âme tourmentée et tragique !

Quelqu'un, sans doute, vous demontrera un jour que c'était un malade. Disons plus volontiers que ce fut un illuminé de génie. Mais ce qui frappe le plus, quand on étudie, quand on serre de près cette grande



Fig. 16. — « Le premier, l'*Orgueil*, engendra les vices les plus abominables, l'orgueil source et principe de tous les maux. »

* Une femme, coiffée de la tiare, est assise de côté sur un cheval, près duquel marche un lion. Son drapeau est orné d'un aigle. L'écusson porte un lion rampant.

On reconnait ici l'image typique de la Papauté.]

Fig. 17. — « Traître, perfide, violateur de la foi sans défense, le soldat reconnait et suit l'*Avarice* comme sa souveraine. »

* Une femme est assise de côté sur un loup qui tient une oie dans sa gueule. Le drapeau est orné d'une volaille embrochée. L'écusson offre un corbeau. Il est surmonté d'un vautour.

[C'est, sans doute, la cupidité du haut clergé que le burin du graveur a voulu stigmatiser ici.]

GRAVURES DE H. ALDGREVER POUR LA SUITE : « *LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX* » 1552).

figure historique, c'est sa complexité; une complexité telle que jamais personne fut à la fois, à un degré aussi élevé, homme du passé et homme d'avant-garde.

Certes, apprécier un homme de l'envergure de Luther n'est point chose facile. D'aucuns l'ont porté aux nues ; d'autres l'ont mis au rang de ces moines paillards, gros et gras, les « étalons des écuries d'Augias », dira Ulrich de Hutten, esclaves de leur ventre, partisans convaincus de la liberté de la chair — quoique, en vérité, cette dernière jamais ne leur ait été interdite.

Habituelle exagération, habituelle injustice des jugements humains en face des intelligences supérieures et des natures de volonté puissante.

Certains tribuns de 1789 ont tendu la main à Luther et l'ont proclamé « le plus grand émancipateur du genre humain » ; les écrivains catholiques de la Restauration lui rendront la monnaie de sa pièce et verront en lui un suppôt de Satan.

Henri Heine, en 1834, — la révolution de 1848 modifiera sa façon de voir, — entonne en son honneur un chant de triomphe : *Gloire à Luther*. Nous le reproduisons plus loin.

Audin, l'auteur de l'*Histoire de Léon X*, qui, en deux ouvrages différents, a souvent déversé sa bile sur Luther et Calvin, crierait volontiers : *Haro sur Luther*.

C'est que, en vérité, cela dépend du point de vue auquel on se place, du principe que l'on défend, du côté de la barricade derrière laquelle on combat, sectateur du principe d'autorité ou de liberté. Pour employer le langage du temps, suivant qu'on est *papiste* ou *anti-papiste*.





Fig. 18. — « La *Paresse*, l'orde Paresse, dissout la vigueur de l'esprit et infecte les cœurs bien nés de son détestable poison. »

* Une femme est assise de côté sur un âne qui se repose. Le drapeau est orné d'une écrevisse. L'écusson porte une autruche. Il est surmonté d'un singe.

¦Allusion transparente à la vie des moines.]

Fig. 19. — « L'immonde *Luxure*, contemptrice du Dieu messie, étouffe sous ses vapeurs les nobles forces de l'esprit. »

* Une femme est assise de côté sur un chameau qui se repose. Le drapeau est orné d'un renard. L'écusson porte une grenouille. Il est surmonté d'un coq.

[Ici l'on peut voir la corruption du clergé et sa ruse pour la dissimuler sous des apparences pompeuses.

GRAVURES DE H. ALDGREVER POUR LA SUITE : « *LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX* » (1552).

Mais qu'elle soit de droite ou de gauche, c'est ici l'élite. Elle peut détester Luther. Elle est forcée de reconnaître sa puissance et son influence, puisqu'elle entre encore en lice pour le combattre.

Les plus grands ennemis de l'instigateur de la Réforme, — comme ceux de Calvin, du reste, — c'est la foule des indifférents, ceux aux yeux desquels toute question dite religieuse, tout grand problème humain appartiennent au genre « ennuyeux ». Choses passées de mode ! disent-ils volontiers — sans même s'apercevoir que, si la question se présente sous des formes autres, elle n'en est pas moins toujours vivante ; que le *droit humain d'autorité*, que le *droit humain de liberté* sont aujourd'hui en présence, comme ils l'étaient à la veille de la Réforme, à la veille de la guerre des Paysans, — et, qui sait ? prêts à se mesurer une fois encore à la première occasion propice.

Volontiers ils enverraient à tous les diables les réformateurs religieux, politiques, sociaux, théologiens, prêcheurs, glossateurs, scoliastes de textes plus ou moins sacrés, dissertateurs infatigables sur la présence réelle ou non, car ce sont pour eux autant de têtes ardentes, autant de contempteurs de la grande maxime moderne : vivre à sa guise, jouir de la vie.

Que ceux-ci se rassurent. Les discussions abstraites de pure théologie ne sont point du domaine de cette « Histoire ». S'il est ici parlé de pamphlets religieux dont les titres pourront paraître baroques aux lecteurs des histoires romancées et des biographies truquées qui font les délices du présent, si des titres de sermons, de thèses et de contre-thèses prennent place parmi nos images, c'est qu'il s'agit de montrer la violence, la fureur de la bataille engagée contre le papisme ; c'est que l'auteur a la prétention de donner, après Michelet, les documents pittoresques de la grande bataille religieuse et politique du XVIe siècle.

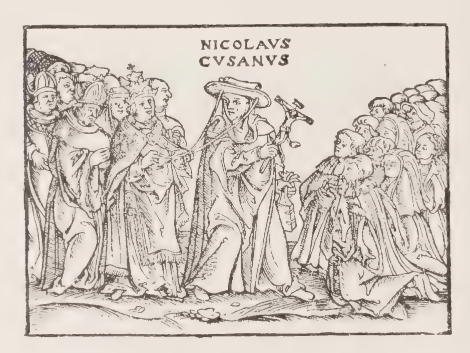


Fig. 20. — UN PAMPHLET DE LA RÉFORME.

Gravure sur bois pour *Des Babsts* (pour « Papsts ») *Hercules wider die Deutschen* (le pape Hercule contre les Allemands), Wittenberg, 1538.

Ce titre est quelque peu calembourgeois, car le Pape ainsi désigné n'est autre que Paul III (Alexandre Farnèse), ce qui explique le nom d'Hercule (du palais Farnèse) qui lui est donné.

Comme on le voit sur cette image, le Pape, suivi de tout un cortège d'évêques mitrés, tient par les brides de son chapeau de cardinal Nicolaus Cusanus (Nicolas de Cusa), tandis que devant le cardinal qui lui présente un crucifix, se tient agenouillée une théorie de moines, de nonnes et de prédicateurs. Or, ce Nicolas de Cusa, né en 1401, mort en 1464, avait joué un rôle considérable dans l'histoire de l'Eglise en Allemagne où il fut, par trois fois, délégué pour affirmer les droits du Saint-Siège contre les entreprises des princes-électeurs. Doyen de Saint-Florent de Coblentz, il avait pris part, comme archidiacre de Liège, au concile de Bâle, en 1431, et il y avait soutenu énergiquement la supériorité du Concile sur le Pape. Investi, plus tard, d'une mission qui avait pour but le retour des Bohémiens à la communauté romaine, mais qui ne réussit pas, Cusa fut chargé de prêcher le Jubilé de 1450. Il défendit, sous peine de nullité des Indulgences, d'en commercer pour les frais de sa mission, et il interdit même la taxe prévue pour la guerre contre les Turcs, laissant à chacun la liberté d'y contribuer selon ses moyens. Du reste, cette année 1538, un nouveau légat du Pape était venu en Allemagne pour la question des Indulgences, et les princes protestants s'étaient assemblés, à Brunswick, pour discuter le différend, toujours litigieux, de la Croix contre le Croissant. D'où l'image du Pape, tenant en laisse Cusanus, le chien fidèle de la Croisade.

Il ne s'agit, ici, ni d'attaquer ni de défendre une Eglise, mais uniquement de placer sous les yeux du lecteur les pièces d'un des plus grands mouvements qui furent : le réveil de l'humanité endormie, le réveil de la conscience humaine, la protestation des nationalités contre l'internationalisme de la théocratie catholico-romaine.

L'esprit de la Réforme date-t-il de la Réforme ? Le *leuthéranisme* — c'est ainsi qu'on l'orthographiait alors — date-t-il de Luther ? Je me suis déjà suffisamment étendu sur ce sujet pour ne point y revenir et, du reste, nous allons, par l'image, remonter à sa source.

Mais une chose est à retenir, c'est la tendance des écrivains protestants, au premier rang desquels figure, en France, M. Doumergue, l'auteur apprécié d'une histoire et d'une iconographie de Calvin, à s'élever contre l'idée que la « Réforme allemande » — car ils rapetissent le mouvement au point de ne plus en faire qu'une question de dogmatisme religieux — doit « le plus clair de ses succès au Rire, à la charge grossière, à la farce populacière, cynique et méchante ».

C'est pour eux, en quelque sorte, comme une tache dont ils s'essayent à laver la mémoire de Luther — contre Luther lui-même, pourrait-on dire, puisque le hardi lutteur a eu soin de réclamer pour lui la responsabilité de ses actes. Peut-être, après tout, en soutenant cette thèse, répondent-ils à une arrière-pensée, étant donné que la réforme calviniste n'a pas vu s'élever en sa faveur ce grand mouvement d'images, de pamphlets graphiques qui est comme le thermomètre de l'opinion publique, du degré d'importance des grands soulèvements populaires.

D'abord, — faut-il encore le rappeler ? — cette tendance à la grossièreté, à « l'engueulade » est une des caractéristiques du siècle : tous les partis ont recours aux mêmes armes. Quand le Dr Murner exorcise « le grand fou luthérien », il ne l'habille guère mieux. Et, loin de s'en plaindre, — nous le savons par ses mémoires, — Luther en rit. Ensuite, c'est un des titres de gloire du grand réformateur, d'avoir, le premier, jeté les bases de cette propagande par l'image qui, instaurée à nouveau de nos jours, exercera une si grande influence sur les mouvements de l'opinion publique.

Ceux qui voudraient l'envoyer à tous les diables savent-ils que le grand maître de la diabolique

confrérie, messire Satan, tint une place importante dans sa vie ? Singulière aberration, assurément, chez un futur réformateur qui, par certains côtés, ne se débarrassera jamais de sa mentalité de moine. Etranges visions, hallucinations lancinantes rappelant les horreurs de la fameuse *Littérature noire,* qu'on traiterait volontiers d'histoires abracadabrantes de roman-feuilleton, s'il ne nous racontait lui-même, par le menu, ses rencontres, ses colloques avec le Diable auquel il résistait — dans ses *Tischreden* (Propos de table) qui mériteraient de prendre place entre les *Confessions* de saint Augustin et les *Confessions* de Jean-Jacques. Ici, c'est le Diable métamorphosé en un chien noir que Luther trouve sur son lit au château de la Wartburg, qu'il saisit et jette dehors « sans que l'animal pousse le moindre cri ». Là, c'est le Diable qui, en pleine



Fig. 21. — *STULTITIAM PATIUNTUR OPES.* = LES RICHESSES ENGENDRENT LA FOLIE.
Planche gravée par Sadler (1588).

* Cette estampe, rarissime, devait être très certainement accompagnée d'une légende en vers, allégoriques ou satyriques, mais celle-ci nous faisant défaut, il faut laisser parler le graphique, du reste suffisamment explicite par lui-même. La Folie costumée en roi de Carnaval met un bonnet sur la tête couronnée d'un monarque profondément absorbé dans la contemplation de ses trésors. La belle au goût du jour, l'inévitable chien sur ses genoux et le luth à ses côtés, voit son visage agrémenté d'un bonnet de Folie se refléter dans un miroir à main, alors que, derrière elle, une élégante à la fraise haut godronnée, en état de douce ébriété, la coupe et le broc en mains, a pour visage une tête de cochon en goguette. Une vieille confidente, un perroquet sur le bras, masque de son mieux à l'aide d'un éventail la folle effigie que lui reflète le miroir.

nuit, se met à agiter des noisettes par lui renfermées en un coffre, et les lance contre les solives de sa chambre, et tout autour de son lit. Il se lève, va sur l'escalier, lui crie : « Si c'est toi, à la bonne heure ! » et invoque le Christ. Et, sous le coup du mépris, le Diable, n'osant se faire voir, disparait.

Qui ne connaît la fameuse légende, créée on ne sait par qui ni comment, — car ni les contemporains, ni les annalistes des siècles suivants n'en parlent, — tellement ancrée dans l'esprit des populations que nombre de braves gens y croient fermement : « Une nuit qu'il travaillait à la traduction de la Bible », dit M. Félix Kuhn, l'auteur d'un précieux *Luther, sa Vie et son Œuvre,* « il avait résolu de ne point se coucher avant d'avoir achevé le chapître difficile qu'il avait commencé à traduire. Sa tâche finie, il saisit le sablier pour en verser le contenu sur la page humide ; mais voilà ! au lieu de sable, tout un fleuve d'encre se répand sur le manuscrit. Au même instant, un rire sardonique, infernal, éclate dans la salle. Luther lève la tête et voit devant lui, contre le mur, le diable tel qu'on le représente communément. Saisi d'effroi, de

colère, sans pouvoir dire une parole, il lui jette à la tête l'encrier qu'il tient à la main. L'apparition s'évanouit, mais il resta sur le mur une large tache d'encre que rien n'a jamais pu effacer, tache que l'on montre encore aujourd'hui à tous ceux qui font le pèlerinage de la Wartburg. »

La tache d'encre de la Wartburg, qui a fait les délices du romantisme allemand, littéraire et artistique, qui a été dessinée, gravée, photographiée, « cartepostalisée », qui a figuré au théâtre, sur la scène, et qui, quelque jour certainement, fera l'objet d'un sktech cinématographique sensationnel ! Car Luther, sous ses aspects multiples, n'est pas seulement une grande figure de l'histoire, c'est encore une des figures les plus populaires de l'imagerie allemande. Enrichie de quatre jubilés, son iconographie est plus que copieuse : les peintres n'ont pas oublié que le réformateur, ami des artistes, de Cranach et de Dürer surtout, fut le grand vulgarisateur du langage graphique. Aussi, que de toiles, que de compositions dramatiques rappelant toutes les particularités, tous les faits, tous les événements de la vie du « père de la patrie alle-



Fig. 22. — LE BON ET LE MAUVAIS PASTEUR. Gravure sur bois d'un maître inconnu du XVI[e] siècle.

Le bon pasteur c'est le Christ, saint Pierre à ses côtés, qui se tient sur la porte d'une très modeste maison, indiquant ainsi que là est l'Eglise chrétienne.

Le mauvais pasteur c'est le Pape, qui, lui, s'est réfugié sur le haut du toit de la maison, où deux princes viennent lui rendre hommage. Au-dessous, sur le toit d'un baraquement moins élevé, un moine semble indiquer du doigt aux passants que c'est là qu'il leur faut venir, mais ceux-ci paraissent plutôt se diriger vers l'Eglise du Christ. Dans le fond, la foule des moutons toujours prête à se laisser tondre.

Cette image allégorique, déjà signalée par moi dans mon ouvrage *Les Mœurs et la Caricature en Allemagne* (1885), figure dans les Œuvres du poète populaire, Hans Sachs.

mande, libérée du joug de Rome », viendront orner les musées, et, reproduites à l'infini, feront, par la suite, les délices des « familles évangéliques ».

L'iconographie luthérienne ! elle se hausse à la hauteur de celle de Bismarck. Mieux encore, elle en fait partie. Faut-il rappeler ces caricatures, ces compositions humoristiques plantant, face à face, au moment du *Kulturkampf,* Luther et Bismarck menant le combat, à quatre siècles de distance, contre la *pfafferei*, et le grand chancelier disant au pape luthérien : « Que dis-tu, vieux, de notre Croisade ? »

Le passé toujours vivant !

Revenons à Satan et à ses œuvres d'après la version de Luther, car, en bon diable, il ne le quittera pas. Si Rome est Babylone, le monde entier, au dire de notre moine, est livré à Satan ; Satan qui ensorcelle les gens, qui tourmente le bétail, qui séduit les jeunes filles, qui enlève des enfants au berceau, qui se révèle sous plusieurs formes visibles. Que sont les hommes eux-mêmes, si ce n'est le diable incarné !



LA TABLE RONDE DES VICES.

Gravure sur bois, signée des initiales G. M., un maître inconnu du XVI[e] siècle.

* Le personnage vu de face, le bras en écharpe et comptant des écus, est le Pape dont la tiare repose bourgeoisement sur la table. De sa bouche sortent des démons. A ses côtés, deux Rois jouant aux dames et une personne d'âge mûr, à l'air sévère, qui paraît très attentive aux raisonnements que lui tient un jeune clerc.

Vus de dos, un évêque jouant aux cartes avec une « grande dame » qu'il semble serrer de près, un cardinal causant avec un jeune enfant, tandis qu'un moine offre galamment un hanap de bière à une religieuse qui esquisse un geste de refus. Cependant le mioche qu'on aperçoit sous le banc ne permet aucun doute sur la nature de leur relations.



Fig. 23. — Gravure sur bois pour le pamphlet : *Von der Erschrœcklichen Zurstœrung* (vieil allemand : *zur* pour *zer und Niderlag dess gantzen Bapstumbs* (pour Bapsthum), *geprophecevtt durch die Poopheten, Aposteln, etc.* « De la destruction effroyable et de la ruine totale du Papisme prophétisées par les prophètes, les apôtres, etc. » (Bâle, entre 1527 et 1530).

Sur la banderolle de la gravure on lit : *Agnès, une femme d'Angleterre, sous le nom de Jean VII. Anno 851.*

* Ce pamphlet rarissime, orné d'une centaine de gravures sur bois, se compose d'une série de monologues et de dialogues lesquels se passent au Ciel, sur terre et aux Enfers.

Au Ciel c'est Luther, aux Enfers le pape, la Sainteté, la Mort et le Diable.

Schnorr, dans les *Archives pour l'Histoire de la Littérature*, estime que ce pamphlet peut être attribué à Pamphilus Gengenbach ou à Thomas Kirchmayer.

Lisez ses sermons, ses diatribes, ses lettres, le personnage, qui engloba tout le Moyen Age et qui ensorcelle encore la Renaissance, y est sans cesse évoqué. Ce ne sont que phrases démoniaques : « Satan menace », « Satan est à nos portes », « Que Satan cède la place à l'Esprit-Saint », « Satan arrière ! », « Satan blasphème contre moi ! »

Etrange contradiction ! Ce même homme, qui va partir en guerre « contre le fanatisme romain », sera impuissant à libérer son corps de la présence constante de Satan.

Empreinte mystérieuse du passé sur la mentalité germanique qui ne sera libérée du Diable de Luther que pour se laisser séduire par le Méphistophélès de Gœthe.

IV. — LES PHYSIONOMIES DIVERSES DU RÉFORMATEUR. — LE LUTHER DE LA WARTBURG.

Fermons cette longue parenthèse et examinons Luther au physique et au moral, Luther, le « Rossignol de Wittenberg », chanté par Hans Sachs ; Luther, le « rempart inébranlable de la foi et de la patrie », pour employer les expressions du cantique connu.

Voici le moine, joues creuses, pommettes osseuses, l'œil éteint dans un regard mystique, aspect austère; la physionomie ne semble pas encore éclairée de ce rayonnement d'intelligence qui se révélera en lui par la suite. A l'aide des portraits de Cranach, il est facile de le suivre dans ses transformations.

Au cénobite macéré par les rigueurs du cloître va succéder « l'homme extraordinaire » dont le nom est dans toutes les bouches, l'homme qui, en prenant la tête du mouvement de réforme, aimantera l'attention du monde entier sur Wittenberg.

Ceux qui l'ont vu entre les années 1522 et 1525 nous le dépeignent ainsi : de forte stature, le buste cambré, la face généralement tournée vers le ciel. Mais ce qui attire le plus, en étonnant, ce sont ses yeux noirs brillants, dont on a peine à soutenir l'éclat. D'après la relation du légat Aléander, c'étaient des yeux de démon ; selon l'évêque de Culm, un Polonais qui n'était point de ses amis, ils « lançaient des éclairs et avaient un certain scintillement terrible, comme on le remarque parfois chez les possédés ». Mais ces yeux noirs, profonds, étranges, vous ne les trouverez plus sur les effigies du Luther gros et gras, prosaïque et marié, « tout puissant dans les choses de l'Eglise et presque dans les affaires de l'Etat », quoiqu'il n'exerçât aucune autorité officielle. C'est un Luther apaisé, assis, comme l'autre était debout, vivant au milieu des siens, dans un cercle étroit d'amis, au premier rang desquels prendra place le doux et onctueux Mélanchton, ayant un groupe d'admirateurs naïfs et



Fig. 24. — LES RENARDS EFFRONTÉS.
Gravure sur bois pour l'ouvrage : *Von den losen Füchsen dieser Welt ganz Kurtzweilig zu lesen und auch allen Menschen nützlich zu wissen.* (Dresde, 1589.). « Sur les renards effrontés de ce monde, choses tout à fait intéressantes à lire et utiles à savoir pour tous. »



FIG. 25. — LE DOCTEUR MARTIN LUTHER en costume de moine de l'ordre de Saint-Augustin.
Portrait gravé sur bois par Lucas Cranach (1520).
* C'est le premier type du Luther maigre et ascétique, aux joues creuses.

fervents, recherché des savants et quelquefois des princes, le Luther de ces *Colloquia* transcrits avec une sorte de vénération, dont les Allemands feront plus tard les *Tischreden* que dévorera jusqu'aux miettes l'Europe entière. Car ils sont appétissants, pleins d'humour et de verve, unissant le pittoresque à la verdeur des expressions, laissant ainsi entrevoir l'homme d'expérience, de raison, de bon sens, d'humanité profonde, qui doublait le réformateur. Ne cherchez pas dans ces propos, par exemple, le fameux aphorisme : « Qui n'aime point la femme, le vin et le chant ne sera jamais qu'un fou toute sa vie durant », qui lui fut si souvent reproché par ses ennemis, car « nulle trace de ces vers ne se rencontre ni dans ses écrits, ni dans les conversations de ses amis ». « Il parlait librement », affirme Mélanchton que l'on peut croire, « mais jamais rien d'*impur* ni d'*obscène* ne sortit de ses lèvres ». Il n'en est pas moins vrai — et le fait est intéressant à retenir — que le fondateur du luthéranisme n'affectait pas cette pudibonderie, cette raideur congelée qui deviendront, peu à peu, la caractéristique extérieure du protestantisme orthodoxe et évangélique.

Revenons aux portraits ou, plutôt, parlons d'un portrait à peine connu en France, mais d'un intérêt capital pour l'histoire de sa vie, puisqu'il nous donne son effigie exacte, prise sur le vif, en cette sombre et romantique Wartburg, devenue pour lui lieu d'asile contre les poursuites de l'ennemi. L'histoire est connue : simulacre d'attaque par un gros de cavalerie, capture, enlèvement, internement, tout un roman-feuilleton auquel il s'était bénévolement prêté.

Voici, Luther inattendu, on serait presque tenté de dire personnage hors cadre, le junker Georges; chevalier adoubé suivant les règles, l'épée ceinte, la grande chaîne d'or en sautoir, les cheveux longs, la barbe fournie, mais en même temps d'aspect rude pour se mieux conformer au soudard du XVI[e] siècle. Du moins c'est ainsi qu'il apparaît en une gravure sur bois à la légende curieusement explicative, taillée avec amour par le maître Cranach, et qui bientôt, image de propagande, se verra épinglée sur les murs des partisans.

L'enlèvement de Luther, une comédie bouffe, à côté du drame poignant de l'Homme au Masque de fer!

En ce personnage grimé, postiché, non point par fantaisie, pour répondre à quelque besoin d'excentricité vestimentaire — aucun rapprochement n'étant à faire entre son cas, le Montaigne « de blanc vestu » ou le Rousseau en Arménien, — voyez le Luther escamoté sous le costume d'un ordre social qui n'est point le sien, et j'ajoute par la volonté du Prince qui, poussant la condescendance jusqu'au bout, n'a pas oublié de placer à ses côtés un professeur de noble maintien — tel un maître du protocole.

De cette transformation subite qui, dix mois durant, donnera vie à un personnage fictif, que va dire, que va penser l'homme du peuple et le théologien qui dorment en Luther? Vont-ils se réveiller, vont-ils protester? ou, tout au contraire, se complaire en cet équipage. Le jour vint, en effet, où, fatigué d'une situation qui lui rendait difficile toute polémique à visage ouvert avec ses ennemis — et, justement, les *théologastres* de Paris, comme les appelait Mélanchton, venaient d'entrer en scène, — inquiet de la tournure que prenait, en son absence, le mouvement de la Réforme, Luther, sans attendre l'avis de son sage Mentor, brisa ses chaînes... d'or et fit une sortie — on pourrait presque dire une tournée d'inspection. Peu après, en présence de la gravité des événements, cette sortie devait se transformer en un départ définitif.

Or, entré Luther à la Wartburg, il en sort Junker Georges. Le moine a pu jeter son froc aux orties ; le Junker entend garder sa tenue de paladin.

Comment va-t-il jouer son rôle ? Quelques appréciations échappées à des témoins vont nous permettre, pour le moins, de fixer un point curieux. Des amis l'ont reconnu et affirment qu'il « prenait plaisir à se montrer aux siens, dans son bel accoutrement, avec sa grande barbe ».

Des étrangers le voient et sont surpris par son allure qui ne laisse rien entrevoir d'un déguisement possible. Voici, extraites du long récit de deux jeunes étudiants suisses qui, comme beaucoup des leurs, accouraient de toutes parts pour aller s'instruire à Wittenberg auprès du grand prédicateur, quelques lignes tout à fait suggestives. La scène se passe à Iéna, à l'hôtel de l'Ours, enseigne de bonne renommée. Les deux jeunes gens viennent d'entrer dans la salle commune et un personnage, qui n'est autre que notre héros, les a priés de prendre place à sa table. Or, ils le dépeignent ainsi :

« Nous trouvâmes dans la salle », racontent les auteurs du récit, Jean Kessler et Jean Reutiner, « un homme assis tout seul à une table, un livre ouvert devant lui... Nous pensions qu'il n'était autre qu'un reître, car il avait, selon la coutume du pays, la tête couverte d'un bonnet rouge ; il était vêtu d'un haut-de-chausses et d'un pourpoint. Il avait une épée à son côté. De la main droite, il tenait la poignée de l'épée ; de la gauche, il feuilletait son livre. »

L'homme assis, c'était — est-il besoin de le dire ? — Martin Luther que l'hôte avait deviné, alors que les étudiants, surpris par le tour élevé de sa conversation, avaient cru voir en lui Ulrich de Hutten.

IMAGO D MARTINI LVTHERI, EO HABITV EXPRESSA, QVO REVERSVS EST EX PATHMO VVITEBERGAM, ANNO M. D. XXII.

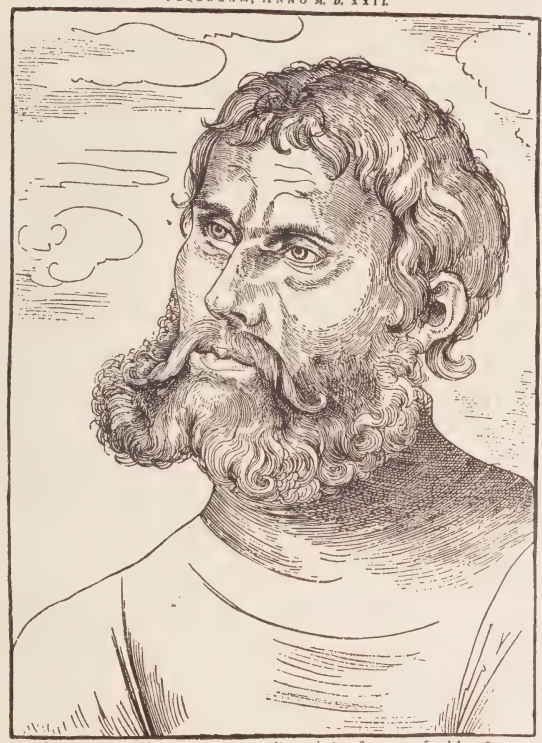


Fig. 26. — Image de Martin Luther, quand il revint de Pathmos. Portrait gravé par Lucas Cranach et connu sous le titre de : *Le chevalier Georges (Junker Joerg)*. Au-dessous ces dates : Année de sa Confession (1521) — Année de Pathmos (1521) — Année du retour de Pathmos (1522).

* C'est durant son séjour à la Wartburg que Luther écrivit sa traduction allemande de la Bible. C'est pourquoi l'on compara cette réclusion à celle de saint Jean à l'île Pathmos (une des Sporades) où ce dernier composa, comme on sait, sa fameuse *Apocalypse*.

De ce simple et rapide aperçu, que conclure, sinon que Luther s'était excellemment adapté à son personnage ; que le combattant pour la bonne cause par la parole et par l'écrit était apte à jouer ce rôle de chevalier du droit et de la liberté, dont il portait depuis dix mois l'habit.

En eut-il la tentation ? Il est permis de le supposer quand on lit avec soin la lettre quelque peu tranchante, qu'il écrivait, le 5 mars 1522, à l'électeur de Saxe, pour lui expliquer les raisons de son départ de la Wartburg, quand on l'entend s'écrier qu'il est prêt à monter à cheval, si les événements l'appellent à Leipzig, prêt à venir s'offrir en holocauste, ayant « la ferme conviction d'être un instrument choisi pour une cause divine ».

Rêve d'un instant sans doute, — tentation, hallucination, — mais rêve qui, très certainement, a dû le hanter, parce que cette idée répondait aux deux faces de l'esprit de la Réforme.

Le moine Luther devenu le Junker Georges! Voilà qui eut peut-être changé la face des choses. — La Renaissance chrétienne en Allemagne, c'est, faut-il le répéter, la contre-partie de la Renaissance païenne en Italie. Tandis que cette dernière vit dans une atmosphère de « triomphes » et de jouissances multiples, la première se présente à nous sous un aspect particulièrement belliqueux.



Fig. 27. — LUTHER RÉFORMATEUR ET FONDATEUR DU LUTHÉRANISME.

Portrait gravé par Henricus Hondius pour le recueil consacré aux hommes les plus éminents qui ont combattu l'Antechrist romain. La Haye (1599-1603).
* Le type du Luther gros et gras, qui sera, dès ce moment, le type le plus répandu.

Si l'Italie cherche à retrouver son unité politique dans les souvenirs d'un passé qui fut grand, l'Allemagne, ou plutôt ceux qui rêvent d'un Empire germanique, uniquement germain, est hypnotisée par cette pensée : secouer le joug de Rome et du papisme.

V. — LES PREMIERS PAMPHLETS DE LA RÉFORME.

L'Allemagne n'a pas seulement ses militants de la prédication et de l'enseignement, magistrats et patriciens des vieilles cités impériales, — couronne glorieuse, — elle n'a pas seulement toute une pléiade d'hommes éminents au premier rang desquels brilleront un Albert Dürer, un Hans Sachs, un Osiander, elle a aussi ses « chevaliers armés de la Réforme », ainsi qu'ils aiment à s'appeler, protestants d'avant-garde qui deviendront les « croisés de la grande croisade nationale contre Rome », qui manient également bien les armes et la plume, qui précéderont Luther dans la voie du pamphlet, qui auront pour armes parlantes le glaive et la Bible.

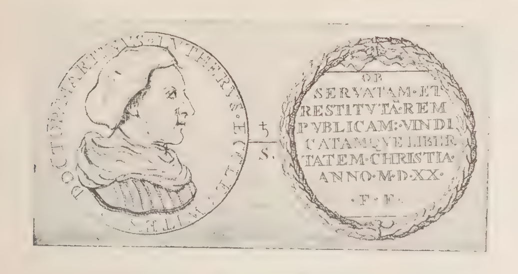
Chevaliers nobles comme Franz de Sickingen, Hartmuth de Kromberg, Ulrich de Hutten, ou patriciens comme ce Gengenbach, dont l'effigie, casquée, cuirassée, se peut voir ici dans toute sa rudesse germanique.

Violences de langage, violences de plume, violences de geste : ce sera la trinité combative de la Réforme. Un mélange de satire cruelle, de rire énorme, de grossièreté voulue. Et dans tous les actes, dans toutes les manifestations, un je ne sais quoi de théâtral : ce qu'on pourrait appeler le romantisme de la Renaissance.

Les diètes d'Augsbourg, les thèses, les indulgences, les colloques, les disputes entre théologiens, la bulle, la diète de Worms, la ligue de Smalkalde, la diète de Ratisbonne, tout un ensemble de manifestations publiques dans l'espace de vingt années et qui sont autant d'actes du grand drame qui se joue *coram populo*.

Quel tumulte, quelles agitations, quelle bataille d'imprimés, à coups de pamphlets, de placards, d'affiches et même de papiers officiels !

Les origines du mouvement? C'est l'affaire des théologiens de Cologne demandant qu'on livre au feu



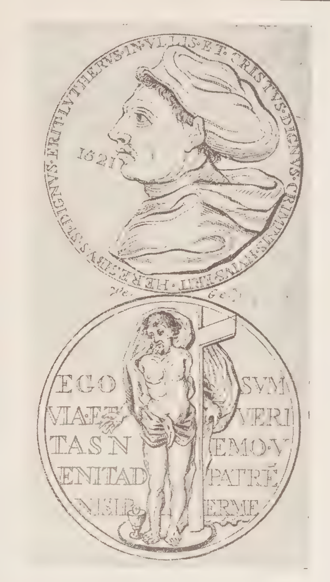




Fig. 28 à 32.

LUTHER VU PAR LES MÉDAILLES.

D'après l'ouvrage hollandais *Eergedachtenis van Luther* (XVIIe siècle).

1. « La République (c'est-à-dire la chose publique) servie et restituée. La liberté chrétienne vengée. »
2. Luther à l'âge de cinquante-cinq ans. « Votre force sera dans le silence et l'espérance. Espère toujours en lui (c'est-à-dire en Christ). »
3. Luther avec le Christ (1521). Au revers : « Je suis la vie et la vérité. Personne n'atteint au père sinon par moi. »
4. Dr Martinus Luther, retour de Pathmos (c'est-à-dire de la Wartbourg) 1522.
5. Dr Martinus Luther. « Il fut grand dans sa vie, plus grand par ses sermons, plus grand encore par son enseignement. »

Dans le bas un serpent couronné, allusion à la curie romaine.





L'iconographie métallique de Luther est particulièrement copieuse, surtout à partir du jubilé de 1617. Tous les actes de sa vie publique, son *Curriculum vitæ,* pour employer l'expression classique, ont été immortalisés en une suite de médailles, l'avers donnant invariablement la tête du réformateur, alors que le revers est occupé tantôt par des allégories ou d'autres figurations, tantôt par des inscriptions. Curieuses sont souvent ces dernières. Il y est appelé *le prophète de la Germanie, le sel de la terre, le libérateur de la patrie.* Une légende faisant allusion à sa naissance porte : *sanctifié est le ventre qui l'a porté.* Quelques médailles donnent, accolés, les bustes de Luther et de Jean Huss, de Luther et de Melanchton. D'autres, au revers, le profil de sa femme. D'autres le duc de Saxe.

le Talmud et les livres des Juifs. C'est la phalange des humanistes se levant, aux applaudissements de l'Europe, avec Reuchlin, pour le maintien de ces livres. C'est l'obscurantisme, c'est l'Inquisition bafoués. Et toute une vague de pamphlets déferlant sur l'Allemagne pour venger la raison.

Puis ce sont les *Epistolæ obscurorum virorum*, ces fameuses *Lettres des Hommes obscurs*, dont on cherchera longtemps l'auteur avant de les attribuer à Ulrich de Hutten.

« Dès l'abord », dit Félix Kuhn qui, en quelques lignes, donne de ce pamphlet un excellent résumé, « rien de plus innocent : c'est la correspondance de quelques moines qui épanchent naïvement dans le sein l'un de l'autre leur douleur, gémissent sur la chute de tout ce qu'ils aiment et sur la victoire de l'esprit nouveau : le tout en un latin de moinerie si bien imité, que les Dominicains eux-mêmes s'y trompèrent un moment. Mais quelle malice, quelle verve, quelle audace se cachent sous cette apparente naïveté. Jamais la « moinerie » n'apparut sous des dehors plus repoussants et plus gais en même temps.



Fig. 33. — UN MILITANT DE LA RÉFORME.
PAMPHILUS GENGENBACH, auteur présumé du pamphlet : *De la Destruction effroyable de la Papauté* (voir la gravure page 17, fig. 23), d'après le portrait gravé sur bois figurant dans le dit ouvrage.
* Bourgeois de la « noble cité de Bâle », Gengenbach embrassa avec ardeur les idées de la Réformation au service desquelles il mit son grand talent de poète satirique et dramatique.

« Cher Frère, prie Dieu pour nous, afin qu'il nous délivre des méchants laïques ! »

« Chaque page, pour ainsi dire, reproduit la haine envieuse de l'ignorance, les appétits sensuels, le langage équivoque du prêtre, la gloutonnerie, les sales plaisirs des moines, les basses vengeances, le tout entremêlé de lourdes questions scolastiques où s'étale la bêtise idiote. Le moine apparaît ici comme un personnage grotesque. »

« La verve caustique n'épargne rien : les légendes sont ridiculisées, la fameuse tunique de Trèves n'est qu'une guenille ; les trois rois de Cologne, trois paysans westphaliens ; les prédicateurs d'indulgences, des bouffons qui séduisent les femmes ; les frères dominicains, des ânes dont toute la science consiste à savoir crier : « Au feu, au feu l'hérétique ! »

« Rien n'échappe au sarcasme, ni la médecine, ni la nécromancie, ni les Universités, ni le Pape. *Papa est lex animata in terris*, — la loi vivante ici-bas. S'il est la loi, il peut faire ce qu'il veut sans regarder à personne. Après avoir dit oui, il peut très bien dire non. Et nous devons avoir une bonne confiance. *Et debemus habere bonam confidentiam.* »

Comment, avec de tels arguments, ne pas empoigner tout un public depuis longtemps désabusé ?

Aussi, d'un bout à l'autre de l'Allemagne, lit-on ces « Lettres » qui portent la date de 1516, qui passent les frontières et sont partout discutées.

Voici le pamphlet-type visant, non plus la moinerie dans son ensemble, mais s'attaquant au pape Jules II, objet de tant de polémiques en France et ailleurs. C'est le fameux « *Julius* », dialogue entre saint Pierre et le pape Jules II à la porte du Paradis qui fournira matière, par la suite, à une amusante petite vignette et qu'une sorte de titre complémentaire analyse ainsi : « Dialogue facétieux et élégant, composé par un très docte personnage, où l'on voit le Souverain Pontife frapper, après sa mort, à la porte du Ciel, et le portier saint Pierre refuser de lui ouvrir, bien que, de son vivant, on l'eût appelé très saint et mieux encore Sainteté ».

« Lecteur, tiens-toi les côtes », dit l'auteur en terminant son préambule. L'auteur ! Très certainement Ulrich de Hutten, quoique cette virulente satire, qui peut servir de type à certaine littérature anticléricale, ait été attribuée, d'abord à Erasme, qui l'a désavouée, puis au très catholique Fausto Andrelmi qui fut, Louis XII régnant, poète de cour.

Disons que ce dialogue comporte trois interlocuteurs : Jules II, un Génie, qui, dès l'abord, fait observer au Pape que la porte du Paradis ne s'ouvre pas avec la même clef qu'un coffre-fort, et le saint portier, Pierre, qui semble avoir une préférence marquée pour la plaisanterie. A Jules qui s'impatiente

qu'on ne lui ouvre point la porte et s'étonne qu'on ne s'incline point devant les deux initiales de sa clef, P. M., Pierre répond malicieusement : « Elles signifient, je suppose, « Pestam Maximam. » — « Fi donc ! », objecte le pape, « Pontificem Maximum », ce qui lui vaut cette réponse : « Serais-tu trois fois « maximus », et plus encore que Mercure Trismégiste, tu ne serais pas admis ici. Il faut être « Optimus », c'est-à-dire saint. — « Alors, dépêche-toi d'ouvrir, car on ne m'a jamais appelé autrement que très saint. Six mille bulles en font foi. » Et le Génie qui, dans tout ce dialogue, n'interviendra jamais que pour lancer quelque bonne plaisanterie ou quelque « rosserie », lui lance cette répartie : « Oui, des bulles... d'air ! »

Furieux de la façon dont on le nargue et dont on lui refuse l'entrée du Paradis, Jules II recourt aux grands moyens. Il menace Pierre des foudres de l'excommunication ; mais, sans se départir de son calme, ce dernier lui répond : « Qu'est-ce que tu me contes avec tes méchantes foudres, ton tonnerre, tes bulles et tes ampoules ? Le Christ ne nous a jamais parlé de ça. » En fin de compte, le portier céleste lui déclare qu'il n'ouvrira pas s'il n'expose ses mérites, ce qui permet à l'auteur d'entrer dans le vif de son sujet, c'est-à-dire d'exposer par le menu, et par la bouche même de Jules II, tous les vices, toutes les infamies, toutes les cruautés du Souverain Pontife.



Fig. 34. — ULRICH DE HUTTEN, CHEVALIER GERMANIQUE.
Portrait gravé sur bois par un artiste anonyme (vers 1510).

Empruntons à ce violent réquisitoire, qui n'a rien perdu de sa saveur, ce qui touche aux réformes de l'Eglise. Pierre demande à être renseigné, et Jules II le met au courant « des projets destructeurs de la dignité et de la suprématie de l'Eglise. »

« Jules. — Leur but, à ces scélérats, était de ramener l'Eglise, si florissante par ses immenses richesses et par sa puissance souveraine, à l'état sordide et à la misérable sobriété des temps anciens. Ils voulaient que les cardinaux, dont le train de vie surpasse en éclat celui de n'importe quel tyran, fussent ramenés à la pauvreté. Ils voulaient voir les évêques vivre plus économiquement et entretenir moins de satellites et moins de chevaux. Ils avaient décrété que les cardinaux n'absorberaient plus de tous les côtés les évêchés, les abbayes et les sacerdoces. Ils voulaient empêcher un seul homme de posséder plusieurs épiscopats ; mettre à la raison ces gens qui, par tous les moyens, *per fas et nefas*, comme ils disaient, cumulent, s'ils le peuvent, les sacerdoces par centaines, et les contraindre à se contenter des revenus qui suffisent à un prêtre sobre. Selon eux, souverain pontife, évêque, prêtre ne devraient plus leur élévation ni à l'usage des pots-de-vin, ni à la considération de la faveur, ni à leur complaisance honteuse, mais aux seuls mérites de leur vie. Quiconque en serait convaincu serait destitué sur-le-champ (*illico*). Tout pontife romain reconnu criminel serait déchu de sa dignité ; les évêques paillards et ivrognes seraient privés de leur charge ; les prêtres convaincus de crimes seraient non seulement dépossédés de leur sacerdoce, mais mutilés d'un membre de leur corps ; et beaucoup d'autres réformes de ce genre, car j'aurai trop à faire de les rapporter toutes, tendant à nous imposer le fardeau de la piété et à nous dépouiller de nos richesses et de notre puissance. »

Abomination des abominations ! Crime sans nom ! Vouloir toucher à la puissance du Pape, à la sainteté du Vicaire du Christ, fût-il plus scélérat que les Cercopes, plus ignorant qu'une souche, plus immonde que le marais de Lerne, fût-il un franc coquin ? Prétendre destituer celui qui est souverain, quelle audace ! quelle atteinte à la sainte religion !

CRUCIFIXIO CARNIS SIVE MILITIA HOMINIS QUOTIDIANA I Der tägliche vndt nothwendige kampff eines Christen, Rom 6 7. 1. Cor 9. 1. Tim 1 Gal 5

Fig. 35. — « Le crucifiement de la chair ou le combat quotidien du chrétien ». Gravure sur cuivre de Meisner pour un recueil *d'Emblèmes*.

« Enfin, m'ouvriras-tu ? — Tu ne m'ouvres pas ? », conclut Jules II après avoir, par ses réponses au bon porteur de clefs, mis à nu la pourriture de la Papauté. Pierre, justement indigné, lui lance en matière de conclusion : « J'ouvrirais à n'importe qui plutôt qu'à une telle peste » et, s'adressant au Génie, il lui demande : « Est-ce que les autres évêques sont aussi de cette espèce ? » — « Une bonne partie », lui répond ce dernier, « est de la même faune, mais celui-là en est la fine fleur. »

Si nous nous sommes quelque peu étendu sur ces deux pièces, c'est qu'elles sont, en réalité, les deux pamphlets-type de la Réforme allemande à son aurore ; c'est qu'elles montrent la nature des armes dont cette dernière se servira dans sa lutte gigantesque, non contre l'esprit religieux, mais contre le paganisme romain « destructeur du christianisme ». Ces armes ne sont point différentes de celles employées par Erasme : c'est l'ironie, le ridicule, le rire, la calembredaine, les jeux de mots : seul le ton en est plus élevé, la satire plus âpre, plus cruelle. Ce n'est plus la douce ironie, ce n'est plus la Folie prenant sous son bonnet les vérités qu'elle veut faire entendre aux puissants du jour, c'est l'attaque sans réserve, le réquisitoire dans toute sa violence.

C'est la guerre au papisme qu'il faut déconsidérer, anéantir par tous les moyens : par la satire écrite et par la satire gravée. Comment il a été fondé, comment sa ruine totale a été prophétisée, comment et de quelle effroyable façon il sera détruit ; comment il convient de faire connaître à tous les ruses dont il se sert, nombre de plaquettes s'ingénieront à le démontrer ; nombre de pamphlétaires, les uns en vers, les autres en prose, les uns par des arguments historiques, les autres par la force du Rire, l'arme la plus puissante qui soit aux mains des démolisseurs, se feront les défenseurs de l'idée nouvelle et verront un public enthousiaste, allant de la noblesse, du patronat des villes jusqu'aux artisans des corps de métiers, « se disputer ces « Lettres », ces « Conversations », ces « Dialogues », ces « Discours », ces « Contre le Papisme », ces « Appel aux bons Allemands », qui, pendant vingt-cinq ans et plus, seront la littérature la plus demandée à la célèbre foire de Francfort. Il y aura, on peut le dire, le « rayon » des *Pfafferei*, des *Mœnchnerei* et ce rayon sera toujours « le mieux achalandé en nouveautés sensationnelles. »

Tel fut, en quelque sorte, le « départ », l'origine du mouvement au moment où celui qui sera l'âme de la réforme religieuse va entrer en scène, « entrepreneur de démolition » qui, lui, aura recours à toutes les pioches.

PASTORUM EN GLADIO, DIADEMAQUE. VIII. Von den Aposteln wird gelehrt, Was sey der Priester kron vnd schwerd.



Fig. 36. — Les apôtres expliquent ce que sont le glaive et le trône pontifical. Au premier rang Luther et les réformateurs tenant en main les saintes écritures. A droite, la foule des fidèles. A gauche, saint Pierre fermant la porte au porteur de la tiare pontificale. Gravure sur cuivre de Meisner pour le même recueil.



Fig. 37. — La délivrance victorieuse. L'ange de la Vérité tenant ouvert le livre de la Sainte Ecriture. De la bouche du fidèle qui marche droit devant lui sortent les mots : « profession de foi de la confession » (d'Augsbourg).



Fig. 38. — « Si tu ne pardonnes pas, il ne te sera pas pardonné non plus. » — Et le fidèle qui demande au Seigneur de lui pardonner ses fautes montre une pancarte où l'on lit : « Je ne veux pas pardonner à mon frère. »

Gravures sur cuivre pour le même recueil d'allégories religieuses gravées par Meisner.

VI. — LUTHER PAMPHLÉTAIRE RÉVOLUTIONNAIRE.

Voici Luther pamphlétaire, Luther descendant dans l'arène comme le plus ignoré des scribes, Luther qui va porter les coups les plus terribles et qui, touchant à tous les sujets, allant du sévère au léger, du grave au doux, apparaîtra, en quelque sorte, comme l'omni-science.

Luther ! le violent, le passionné par excellence, audacieux autant qu'irrévérencieux !

Erasme l'avait bien jugé quand il écrivait : « Ce qui me choque, c'est que tout ce qu'il entreprend de soutenir il le pousse jusqu'à l'excès ; si on l'en avertit, loin de se modérer, il va encore plus loin. C'est un esprit ardent, impétueux : on y voit, partout, un Achille dont la colère était invincible. »

Mais ce qui choquait Erasme, prince de la Sagesse, protestant d'idées sans vouloir l'être de nom, fut, justement, ce qui fit sa force.

Oui, certes, Luther était d'une nature ardente et passionnée, grand orateur, grand disputeur, grand écrivailleur. Gai jusqu'à l'excès, triste jusqu'au désespoir, il aimera jusqu'à l'excès la plaisanterie. Son rire gras et sonore est le type complet de ce rire allemand qui est, aujourd'hui encore, ce qu'il était au XVIe siècle, qui n'a rien perdu de son éclat, de sa force d'expansion, — rire germanique qui n'est, après tout, si étrange que cela puisse paraître, que le rire de Rabelais.

Qui donc a dit que Luther fut un « grand souleveur d'âmes en état de mysticité conquérante » ? Entraîné, il entraînait ; séduit, il séduisait. Et l'on peut dire qu'il sut admirablement gagner les cœurs à sa cause et à sa personne.

Enfant du peuple, il en a les goûts, la libre allure, le trait, la saillie, la naïveté et, en même temps, la foi robuste. Il sait comment il faut s'adresser aux masses, à quels arguments il faut avoir recours pour les conquérir, assaisonnant ses écrits, même ceux qui pourraient paraître arides, de saillies, de plaisanteries. Ses pensées les plus hautes, les plus sublimes, se marient souvent aux banalités, aux trivialités du langage populaire.

Quand on parcourt la liste de ses œuvres d'actualité : satires, appels, discours, sermons, réponses, disputes, les « Contre » et les « Pour », on serait tenté de lui octroyer le qualificatif de pamphlétaire-type de la Réforme.

Comme Erasme, il a épuisé des tonnes d'encre d'imprimerie ; il a passé une partie de sa vie, si pleine et si agitée, penché sur des placards d'épreuves typographiques, l'œil au guet, attentif à la coquille redoutée qui lui joua plus d'un mauvais tour.

Toutes les questions qui passionnent le peuple allemand, du plus noble chevalier au plus simple artisan, tisserand ou cordonnier, il les traitera, il les discutera en de multiples écrits. Et avec quelle verve ! Ici, il prend les devants, il attaque ; là, il répond à des pamphlets dirigés contre lui. Et si ses attaques, presque toujours d'une violence extrême, vont jusqu'à l'injure, ses réponses pleines d'ironie, sont fertiles en ces plaisanteries dont il a le secret.

Il n'a aucun égard pour les personnages qui, placés au haut de la hiérarchie sociale, personnifient le droit divin : rois, princes, évêques, il les traite de simples mortels. Il est contre toute idolâtrie, qu'elle soit

de Rome ou d'ailleurs. Lorsqu'il s'adresse à eux, il respecte les titres pompeux qu'ils se sont octroyés ; il sait que ce sont Majestés, Altesses Sérénissimes, Princes ou Très gracieux Seigneurs, mais quand on parcourt sa correspondance, pour peu qu'on veuille bien prêter quelque attention à la façon dont il termine quelquefois ses lettres, on est amené à se demander si une certaine pointe d'ironie ne se mêle pas à son très réel respect des formes.

Que penser, pour citer un exemple, de cette conclusion d'une missive de 1522, adressée par lui à sa Grâce l'Électeur de Saxe : « Si la forme de cette lettre ne plaît pas à votre Altesse, je la supplie de m'en envoyer une autre à laquelle je puisse souscrire ? »



Fig. 39. — COMMENT FURENT ENGENDRÉS LES MOINES.
— « Qui donc a apporté sur terre la honte néfaste des moines ?
« — C'est le Diable qui les a ch... du haut de la potence. »
D'après une estampe publiée entre 1520 et 1530.

* Les diables accouchant par le derrière des personnages qui représentent la « papegaillerie » et la « moinillerie » est une idée chère au Moyen Age. Il existe, dans le même esprit, plusieurs estampes. La Bibliothèque de Genève possède une pièce gravée sur bois, reproduction, croit-on, d'une peinture ayant figuré dans une église toute proche et qui, plus amusante parce que plus figurative de la hiérarchie romaine, montre une figure à sept testes et dix cornes peinte à la façon d'un dyable. « Du c... de ce dyable sourtoit le pape », écrit le chroniqueur Anthoine Fromment, « et du c.. du pape des cardinaux, et des cardinaux des evesques, des evesques des moynes et prebstres ; et ainsi tout ce mesnage monstroit estre sourti et venu du c... du dyable ». — Voir la reproduction de cette pièce dans *l'Iconographie Calvinienne* de Doumergue (page 98).

On n'est pas plus respectueusement ironique.

C'est bien là le Luther qui, s'adressant à la foule, traitera sans vergogne tous les princes de polissons, ou lui lancera cet appel à l'égalité : « les princes sont taillés dans le même drap que vous », le Luther qui, parlant dans une lettre du duc de Saxe, le comparera à une bulle de savon qui essaye de s'élever vers le ciel, ou à un loup qui dévore une mouche.

Et s'il est attaqué, s'il est visé personnellement, il faut voir alors avec quelle fougue il bondit sur l'ennemi, comme il le désarçonne, comme il lui fait mordre la poussière. Aucun scrupule ne l'arrête, pas même l'instinct de sa sécurité, et c'est, véritablement, un magnifique enthousiaste.

Sa réponse au roi d'Angleterre, *Contra Henricum regem Angliæ,* qui avait lancé contre lui ce monument d'hypocrisie : *Défense des Sept Sacrements contre Luther,* — auquel il dut d'être, par bulle papale, proclamé Protecteur de la Foi, — est certainement l'exemple de hardiesse le plus éloquent qui nous ait été transmis par l'histoire. Malgré les conseils de ses amis, malgré les avis des princes, Luther n'hésita pas un instant à répondre à celui qui, prenant figure de dissertateur, lui offrait un duel singulier en théologie : « Je ne serai pas plus doux envers lui que je ne l'ai été contre les évêques hypocrites », mandait-il à un ami. Il fit mieux ; il fit preuve en la circonstance d'une audace dont personne encore, avant lui, n'avait osé donner l'exemple. Après avoir réfuté de magistrale façon les arguments royaux, il « fit un appel direct » au monarque anglais, le passant au fil de l'épée avec des traits d'une impertinence et d'une cruauté voulues.

Il rend au roi coup pour coup, injure pour injure : « Le roi Henry a fourni une ou deux aunes de drap grossier, et le venimeux Lee, l'ennemi d'Erasme, ou quelqu'un de ses pareils, a taillé l'habit. Je me charge d'y attacher les grelots... Il injurie comme une fille publique en colère ; on voit bien qu'il n'y a pas une goutte de sang royal dans ses veines... Si un roi d'Angleterre ose ainsi vomir ses mensonges, n'ai-je pas le droit de les lui rejeter ? Car cet homme blasphème contre la vérité chrétienne et jette de la boue sur mon

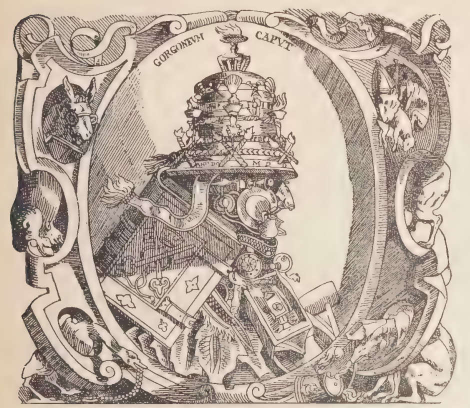


Fig. 40.
GORGONEUM CAPUT.
(LA TÊTE DE GORGONE)

Caricature dessinée et gravée sur bois par Tobias Stimmer et visant personnellement le pape Grégoire XIII. Elle sert de frontispice à l'ouvrage de Fischart : *Aller Practic Grosmutter* « Très Magnifique Grand'Mère »(1577).
* En guise de tiare, le pape est coiffé d'une cloche garnie de cierges et d'images de la Vierge. Son visage et son buste sont constitués à l'aide de multiples objets, lesquels répondent à autant d'attributs de sa fonction. Ainsi qu'on peut le voir sur l'image ici reproduite, une médaille aux initiales I. H. S. constitue son œil, un poisson dessine son nez, alors qu'un étain dont le couvercle s'entr'ouvre forme sa bouche et son menton. Un ciboire, le livre des Saintes Ecritures et toutes sortes d'ornements du culte, contribuent à définir le buste du pontife.

Dans les ornements du cadre se peuvent voir quatre figures d'animaux, le renard, l'âne, l'oie, le cochon, qui depuis le Moyen Age ont figuré dans toutes les satires graphiques ou littéraires dirigées contre le pape, le clergé et les moines.

Cette image n'est pas seulement intéressante comme caricature violente contre la personne du souverain pontife, mais encore parce qu'elle constitue un des premiers exemples — si ce n'est le premier — d'un genre de portrait-charge qui se retrouvera à toutes les époques, qui existe encore, et dont on se servira volontiers pour ridiculiser les têtes couronnées.

Pour ne parler que des papes, on retrouvera dans l'imagerie de la Commune un Pie IX qui ne le cède en rien, par sa fantaisie, aux deux figures ici reproduites.

Roi glorieux, sur Jésus-Christ dont je prêche la doctrine... C'est avec une conscience troublée qu'il écrit contre moi ; car il sait bien que s'il possède le trône d'Angleterre, c'est grâce au meurtre et à l'égorgement de la race royale. Il craint qu'on ne recherche contre lui le sang répandu ; et voilà pourquoi, à l'exemple de tous ceux qui ont mauvaise conscience, il brigue tour à tour l'alliance du Pape, de l'Empereur et du Roi de France, etc., etc. »

Cet écrit, fait observer M. Félix Kuhn, souleva un scandale universel. Jamais, en effet, prince n'avait été traité avec une pareille irrévérence. A la cour d'Angleterre, l'indignation se répandit en invectives et en menaces de mort contre le moine insolent. Le roi dépêcha un héraut à l'électeur de Saxe, à son frère Jean, au duc Georges, demandant la punition du coupable, « de cette vipère tombée du ciel, qui jette son venin sur la terre, soulève les peuples contre les rois et les prêtres contre le Pape ».

Les peuples contre les rois, les prêtres contre le Pape ! c'était bien la pensée intime de Luther, celle qui se trouve à la base de ses idées de réforme, de renaissance ; et, pour le plus grand bien des masses, la vipère continua son œuvre de démolition, passant du grave au comique, des discussions théologiques aux figurations scatologiques.



Fig. 41. — CLEMENS ESTO. — SOIS CLÉMENT !
Caricature en contre-partie de la pièce ci-haut. Il s'agit, ici, d'une estampe hollandaise dirigée contre le pape Clément XI (1700-1721), lors de la publication de la bulle « Unigenitus ». Quelques modifications sont à remarquer dans les détails.

Voici donc, un autre Luther personnifiant une autre face de la Réforme, la note amusante, pittoresque, le Rire. Le Rire qui emplit de ses éclats tant d'œuvres de l'époque, en France comme en Allemagne, le Rire que la caricature élèvera à la hauteur d'une puissance. Tel le chat avec les souris, tel Luther aime à jouer avec la *pfafferei* et la *mönchnerei*. Ce sont des gamineries, des farces, des coups de patte ; toute la gamme de cette douce ironie en laquelle il est passé maître. Certaines plaquettes en portent la marque sur leur titre : voici *Contre l'Etat, nommé à tort spirituel, du Pape et des évêques.* « Spirituel ! Vit-on jamais », dira-t-il d'ailleurs, « un âne spirituel ? » Et depuis que l'image — on le verra tout à l'heure — avait popularisé dans les masses la figure de l'âne-pape ou du pape-âne, personne ne se méprenait sur le sens de cette allusion. Le règne animal, du reste, dont le Moyen Age avait déjà fait si grand usage dans ses sculptures et dans ses miniatures, allait jouir, avec les pamphlétaires de la Renaissance, d'un renouveau « livresque ». L'âne, le bœuf, le bouc, l'oie, le porc deviendront des qualificatifs usuels sous la plume de Luther : il y aura les « ânes » de Cologne et de Louvain, la « truie » du château Saint-Ange et les « porcs » des couvents.



FIG. 42. — LA GENÈSE ET LA NAISSANCE DE L'ANTE-CHRIST

* Estampe publiée entre 1525 et 1530, qui montre, conformément aux idées luthériennes, le pape, les moines, et toute la hiérarchie romaine forgés par Satan et ses suppôts. En haut, dans une corbeille tenue par deux diables, des fœtus dont le sang qui coule va servir de semence ; en bas, des moines jetés dans un pressoir et dont le sang pressé va faire du « vin romain ».

Que de badinages irrévérencieux sur le pape-âne ! Ses pamphlets abondent en saillies du genre que voici : « Petit pape, petit papelin, vous êtes un âne, un ânon, allez doucement, il fait glacé (1), vous vous rompriez les jambes et on dirait : que diable est-ce, ceci ? Le petit ânon de Papelin est estropié ; un âne sait qu'il est âne, une pierre sait qu'elle est pierre, mais ces petits ânons de papes ne savent pas qu'ils sont ânons. »

Certes, voilà qui n'eût pas ébranlé les cathédrales, mais la rate était chatouillée, et Luther, en s'exprimant ainsi, ne s'adressait qu'à un certain public.

Autre exemple de cette sorte de *papisteries,* si l'on peut s'exprimer ainsi.

Lorsque le Pape, dans sa bulle *De Cœna Domini*, chargeant d'anathèmes et de malédictions les hérétiques de tout acabit, joignit le nom du réformateur luthérien à cette longue liste d' « indésirables », Luther, fidèle à un procédé qui lui était cher, traduisit ces anathèmes en allemand et les publia sous forme de brochure en y ajoutant des gloses de sa façon et en dédiant le tout au souverain pontife *comme présent de bonne année.* Ce sont ses propres termes. Si l'on s'en rapporte à certaines pièces d'archives, ces « Etrennes » au Pape furent un des grands succès de la Foire de Francfort. Pouvait-il en être autrement, alors que la brochure se présentait sous ce titre particulièrement suggestif : *Die Bulle von Abendfressen des Allerheiligsten Herrn des Papstes*, ce qui se traduit plus ou moins littéralement ainsi : « La

(1) Peut-être me sera-t-il permis de rapprocher ce terme d'une expression moderne ultra-populaire que les gamins emploient volontiers : « doucement avec les jeunes chevaux sur la glace ».



FIG. 43. — LUTHER TRIOMPHANT. ESTAMPE DU XVI[e] SIÈCLE.

*Léon X assis sur son siège apostolique, tout au bord d'un abîme au fond duquel paraissent vainement vouloir l'empêcher de tomber des cardinaux armés de fourches. Les fourches cèdent et le fauteuil va se renverser, rien qu'à l'aspect de Luther placé en face du pontife, et tenant en main, dans la pose classique du réformateur, le livre grand ouvert, de la Vérité. Léon X avait la vue faible, s'il faut en croire son médecin Vercelli. C'est pourquoi il fixe le livre en tenant sa « clef » — la clef du Paradis — comme si celle-ci devait lui servir de face à main. A droite, aux pieds de Luther, les réformateurs, aux traits plus ou moins ressemblants, tenant tous la plume de l'écrivain et le livre du *réformé* (la Bible). A gauche, le banc et l'arrière banc des défenseurs du catholicisme, armés du saint sacrement, de sabres, de croix, de goupillons, de bénitiers, de torches, d'os de morts, tous les moyens de conjuration et d'exorcisme, tandis que, au premier plan, les jésuites font face aux « réformateurs ». Dans le personnage placé au milieu entre les deux partis — *Staphylus Judas* — il faut voir Charles-Quint menant en laisse contre les protestants une hydre dont la gueule vomit des flammes, alors que sur sa croupe est une écritoire dans laquelle un jésuite trempe directement sa plume.

Bulle du Souper (c'est-à-dire de la ripaille) du plus saint de tous les saints, Monsieur le Pape. » Alors que le texte, à l'unisson du titre, mettait en scène le pape ivre, se levant de table et, dans un accès de fureur provoqué par son état d'ivresse, jetant au monde entier sa malédiction en un latin macaronique tout à fait au goût du jour.

Assurément, ces pièces, nées en pleine atmosphère de bataille, ne présentent plus, aujourd'hui, qu'un intérêt rétrospectif, mais elles n'en constituent pas moins les premières manifestations de ce qui finira par devenir la littérature anti-cléricale.

Ce qui est à retenir, c'est que ces violences de polémique, si excusables, au XVI[e] siècle, sous la plume d'un convaincu de la taille de Luther, se retrouveront identiques à toutes les époques de grands bouleversements sociaux où la question religieuse reviendra sur le tapis. Dans les libelles, dans les placards du jansénisme, de la Révolution française de 1830, de la Commune de 1870, on verra réapparaître les tendances, l'esprit particulier de cette formidable arme de guerre forgée par la Réforme allemande.

Ceci c'est le Luther de la passion déchaînée, le Luther rabelaisien, le Luther du Rire!

Le Rire! — contradiction singulière, — certains écrivains qui ne voient dans la Réforme que la création d'une Eglise nouvelle — l'Eglise protestante opposée à l'Eglise catholique — le tiennent en suspicion, le repoussent, même, comme un allié indésirable, oubliant trop facilement que la puissance redoutable de la théocratie romaine n'a pu vaciller sur ses bases que par la façon dont elle fut alors ridiculisée, vilipendée.

Le Rire fut l'instrument. Sans lui, sans son concours, le protestantisme serait resté une de ces Eglises hérésiarques comme il en fut tant dans l'histoire, sans influence sur le mouvement général des idées.



FIG. 44. — L'AVÈNEMENT DES JÉSUITES, LEURS MENÉES ET LEURS PRATIQUES SANGUINAIRES.
Estampe luthérienne (XVIe siècle).

Au bas de la gravure, étendu à terre, le divin Luther reposant aux côtés de l'arbre de la Parole de Dieu. Contre cet arbre s'acharnent en vain, la hache en main, tous les frelons ecclésiastiques, prêtres et moines : l'un d'eux, même, en voulant l'entailler, s'est blessé à la tête.

A droite, les vaines délibérations des Jésuites réunis en assemblée ; à gauche, dans la gueule ouverte du démon de l'Enfer, Belzébuth, Astaroth, Lucifer discutant violemment tandis qu'un Jésuite semble venir prendre leurs ordres ou, tout au moins, se concerter avec eux. Dans le fond, troupes massées, en attendant le moment d'intervenir.

* Au-dessous de cette estampe, montrant les procédés employés par les Jésuites, dont l'ordre venait d'être fondé par Ignace de Loyola, pour lutter contre le protestantisme, se trouvent des vers de circonstance.

Reproduction d'après l'ouvrage de Scheible : *Die fliegenden Blätter des XVIe und XVIIten Jahrhunderts... aus dem Gibiete der politischen und religiosen Karikatur (Les feuilles volantes des XVIe et XVIIe siècles dans le domaine de la Caricature politique et religieuse)*, Stuttgart, 1850.

Méconnaître le Rire, c'est donc méconnaître la puissance de l'œuvre qui a mis en activité cet admirable mouvement de renaissance morale, suggéré par Erasme ; méconnaître le Rire, c'est méconnaître l'ampleur du mouvement, c'est le réduire à une simple question de dogme, c'est ne voir que controverses religieuses entre Eglises rivales, là où jaillit le plus magnifique effort qu'ait jamais tenté l'humanité pour la conquête de ses droits : liberté religieuse, liberté politique, liberté civile.

Mais, dira-t-on, Luther lui-même n'a-t-il pas cru devoir mettre un frein à cet affranchissement accéléré en s'élevant contre la révolte des paysans, en tonnant contre les anabaptistes, ces illuminés, on pourrait dire ces « maximalistes » du XVIe siècle ? En vérité, cela n'enlève rien à l'ampleur du mouvement, mais prouve uniquement qu'il poursuivait l'émancipation de la pensée humaine, la réforme de l'état social, et non son bouleversement, sa destruction et son remplacement par un autre état de choses.

D'autres avant moi, pressant l'œuvre de Luther, ont déjà étudié cette question de l'importance du Rire dans la grande bataille d'idées du XVIe siècle. Et, chose quelque peu inattendue, on a pu voir des ennemis de la Réforme — tel J.-M.-V. Audin, l'auteur du très curieux *Luther* paru en 1841 — s'y arrêter longuement. Peu importe au narrateur impartial que ce soit avec une arrière-pensée de parti — certains historiens du protestantisme faisant preuve à rebours d'un puritanisme aussi étroit, — le point intéressant à retenir, c'est la reconnaissance de cet élément capital par tous les observateurs attentifs et judicieux.

« Il nous semble qu'on n'a pas étudié suffisamment le rôle que le Rire joua dans le drame de la



Fig. 45. — UNE ESTAMPE POPULAIRE DU PREMIER JUBILÉ DE LA RÉFORME (1617).

* Cette pièce, encore tout imbue de l'esprit mystique et batailleur de la Réforme, porte pour légende : « La lumière évangélique à la clarté éblouissante, allumée au nom de Dieu pour la destruction du papisme, par Martin Luther, en 1517, et représentée en image pour le Jubilé de 1617. »

Coiffée de la tiare, la bête de l'Apocalypse crache les feux de l'Enfer à la face de Luther. Celui-ci, à la porte de son couvent, tenant en main le flambeau dont les rayons lumineux éclairent l'inscription *Scriptamini scripturas*, l'arrête et le maintient en respect. A gauche, tout en jetant un regard curieux sur ce spectacle, un moine, coiffé du bonnet de la Folie, chargé de lettres d'Indulgence avec une hotte sur le dos destinée à contenir le produit fructueux de la récolte, se prépare à partir en campagne.

Reproduction d'après l'ouvrage de Scheible : *Les feuilles volantes des XVI*e *et XVII*e *siècles* (Stuttgart, 1850).

Réforme », dit excellemment, dans son *Léon X*, le même Audin dont je suis loin — est-il besoin de le dire — de partager les idées, puisque nous sommes aux deux pôles opposés de l'opinion : « Un moment il fut, en chaire, dans le dialogue, dans la polémique dogmatique, un grand instrument de prosélytisme. Le bois et la pierre s'en servirent pour parler au regard et achever l'œuvre insurrectionnelle. Luther comprit la puissance de ce symbolisme, et, dès le début de son duel avec le représentant de l'autorité, il l'employa pour tuer son adversaire. A ses yeux, « le syllogisme aristotélicien n'est qu'un âne qu'il faut avoir soin d'attacher au bas de la montagne quand on veut, comme Abraham, sacrifier sur les hauts lieux. »

Le Rire, « grand instrument de prosélytisme », c'est, en effet, la vérité qui se dégage de l'histoire de la Réforme en Allemagne. Dans notre tome I, on a pu voir quelques titres, aux images suggestives, des pamphlets dialogués qui constituaient alors l'élément massif de la bataille. Quelle était leur nature ? c'est ce que, ici encore, Audin me paraît avoir excellemment défini :

« Le dialogue est, de toutes les formes littéraires, celle que le Rire adopta de préférence en Allemagne dans le duel entre la réforme et le catholicisme. Le fond en était léger ; les détails seuls brillaient par la broderie. C'était un conciliabule de moines, une thèse de théologiens, un somptueux festin de prêtres. L'action était prise dans les mœurs conventuelles, dans la vie sacerdotale ou dans le régime scolaire. La scène se passait généralement dans quelque vieille sacristie. L'acteur portait presque toujours un capuchon, un rabat, une soutane noire, violette ou rouge. Il parlait latin, mais un latin de frère portier ; ou bien allemand, mais un allemand de tabagie. L'écrivain, plus hardi qu'Aristophane lui-même, nommait en toutes lettres le malheureux qu'il voulait jouer ; on se contentait d'ôter ou d'ajouter une lettre au nom du personnage. »

La satyre directe visant certains personnages, la satyre inaugurant un procédé — le retranchement de quelques lettres dans le corps des noms propres — qui sera tout particulièrement goûté du journalisme moderne. La satyre qui va trouver un concours précieux dans la vulgarisation par l'imprimerie de toutes ces vieilles facéties germaniques bien antérieures à la Réforme, dirigées contre le clergé catholique, contre les miracles, contre les indulgences. Contes plus ou moins moyenâgeux, les histoires du soi-disant curé Amis, curé de la petite ville légendaire de Tranis, les bons tours du moine Rush, et surtout ceux du curé de Calemberg dont les farces au gros sel pourraient bien être l'origine du *calembourg* et de la *calembredaine,* suivant la judicieuse remarque de Philarète Chasles dans ses *Etudes sur l'Allemagne.* A la plus grande joie des étudiants et des lecteurs, toutes les railleries, toutes les gausseries voltigeant dans l'atmosphère étaient mises sur le compte de ces curés gourmands, ivrognes, passés maîtres en l'art des tours de passe-passe et des farces saupoudrées de friponneries.

Les gauloiseries de Fischart, les roueries de maître Renard chargé de chapelets et tout confit en dévotion, les histoires abracadabrantes du fameux *Till Uylen Spiegel* lui-même, toute cette littérature d'à côté exprimant le rire gros et gras du Germain devaient contribuer puissamment au succès de la Réforme. On remontait aux sources du passé, on l'adaptait aux idées du jour. Ne vit-on pas, durant ces années de lutte, c'est-à-dire entre 1530 et 1535, le fameux Evangile du Roi de la farce et de la friponnerie, le vieux Till, s'offrir au public sous la forme de deux éditions différentes, l'une à l'usage des luthériens, l'autre à l'usage des catholiques ? Ce qui montre l'importance qu'on attribuait à ce genre de publications et l'influence qu'elles exerçaient sur les masses.



Fig. 46. — CARICATURE CONTRE LUTHER ET SA FEMME, JEANNE BORA.

* Cette estampe anonyme fut la plus répandue de toutes les pièces dirigées contre le réformateur. Il est représenté une tiare en main, ce qui indique bien qu'on visait en lui le pape de la nouvelle Eglise. Dans l'espèce de hotte qu'il porte sur son dos apparaissent serrés les uns contre les autres les protecteurs et fondateurs de l'Eglise luthérienne. — Catherine Bora, une des jeunes nonnes évadées du couvent de Nimptsch, appartenait à une famille noble. Elle avait vingt-six ans lorsque Luther la prit pour femme. Le portrait que nous a laissé d'elle Lucas Cranach représente une femme d'une beauté très ordinaire, à la physionomie froide et régulière, avec de grands yeux limpides. Sur le devant de la brouette qui supporte son ventre se trouvent des bibles et se montrent les visages de ses trois principaux lieutenants.

Le pamphlet mis à la portée de tous et dans un but de propagande bien défini, le pamphlet réellement peuple et paysan — un contemporain nous apprend que des sortes de *missi dominici* allaient catéchiser les campagnes en lisant publiquement les farces des curés gaudisseurs — le pamphlet qui sera une des formes de la « littérature luthérienne » !

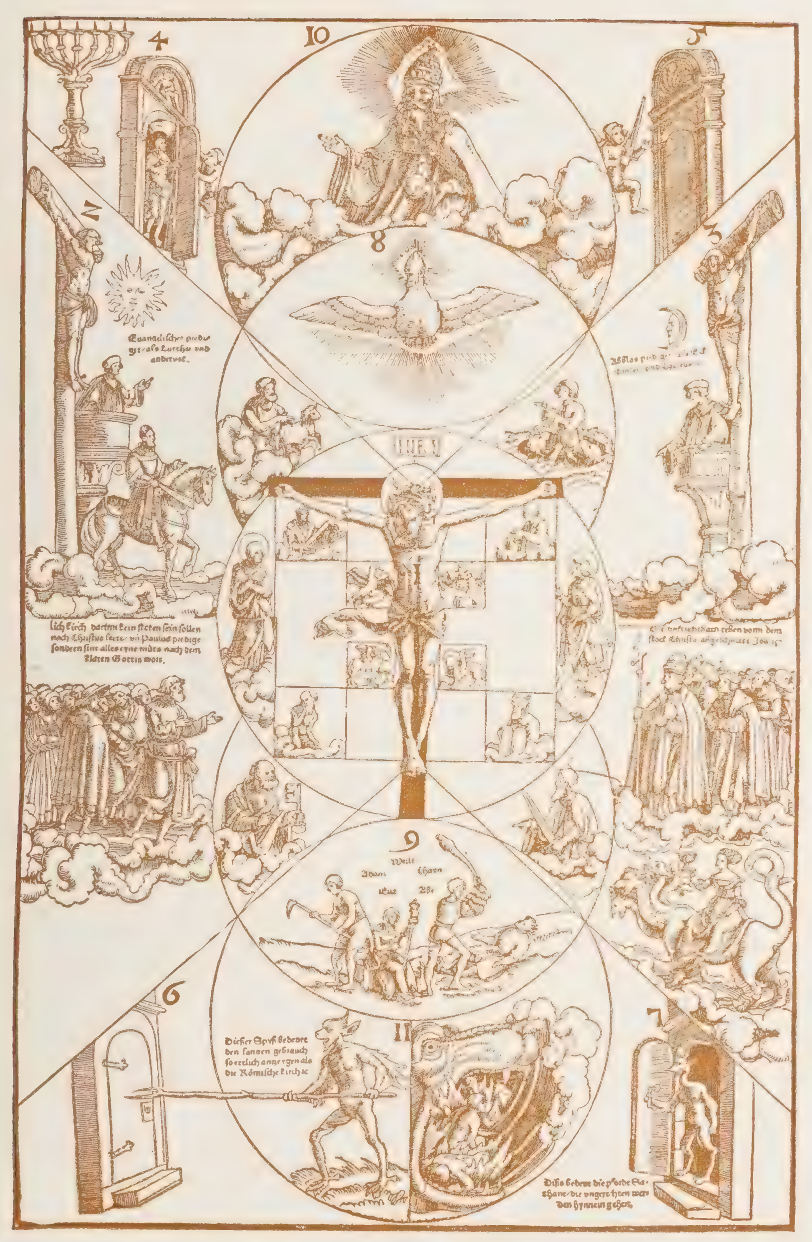
Car, pour la seconde fois depuis son invention, l'imprimerie va devenir une arme redoutable aux mains d'un parti et servir la cause d'une œuvre nationale.

Ce que Louis XII avait fait pour la défense de la monarchie française contre ses ennemis de l'extérieur — et l'on sait que les écrivains à ses gages n'épargnèrent guère la papauté, — Luther, lui, l'entreprit contre « la grande prostituée romaine » au nom d'un parti politique et religieux traduisant les vieilles aspirations germaniques d'indépendance.

C'est donc bien une campagne par le papier imprimé, sous ses formes multiples, ici en popularisant les vieilles histoires de terroir, là en tenant compte des réalités du moment, le tout dans un seul et même but, abattre le « papstum » et la « pfafferei » sous les coups du ridicule.

EXPLICATION DE LA PLANCHE CI-CONTRE :

Dans le médaillon du haut, Dieu ; au milieu, le Christ ; au-dessous, Adam et Ève, Caïn et Abel. Dans le bas, à gauche, la fourche tenue par un diable montre la solidité de l'Eglise romaine ; à droite, Satan tient ouverte la porte de l'Enfer à ceux qui vont y être précipités. Sur les côtés, à gauche, un prédicateur évangélique, tel Luther ou autre. Ce sont les prêcheurs d'après les principes du Christ et de saint Paul ; à droite, un prédicateur catholique prêchant en faveur des Indulgences, tels Eck, Emser ou Coclæus, les contradicteurs de Luther ; au-dessous, toute la hiérarchie romaine et la « grande prostituée » sur la bête apocalyptique.



L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE ÉGLISE. — Feuille volante de propagande luthérienne.
Gravure sur bois d'un maître inconnu entre 1525 et 1530. (Voir ci-contre l'explication.)

Entre certaines œuvres célèbres comme l'*Eloge de la Folie* d'Erasme dont le rire devait être contagieux et les pamphlets nés au souffle de l'idée de Réforme, il y a cette différence que ce monument sans pareil de la satire irrévérencieuse est l'œuvre personnelle de l'auteur et n'engage que lui, alors que les pamphlets de Luther et de ses acolytes, comme les pamphlets lancés sous le couvert du luthéranisme, ont une origine commune et poursuivent un but identique : l'émancipation de la Germanie de la tutelle romaine.

Bataille d'idées menée avec un merveilleux élan, avec un enthousiasme profond dont le *Deus ex machina* sera bien cet homme extraordinaire que Mélanchton appelait « notre fougueux Achille » et que Dargaud, dans son beau travail *Histoire de la Liberté religieuse en France,* qualifiera « le Titan du cloître », Luther,



Fig. 47. — LA LUMIÈRE PLACÉE SUR LE CHANDELIER (L'ÉVANGILE). — Estampe des premières années du XVIIe siècle. Pièce gravée à Amsterdam, sans indication de lieu et d'artiste, représentant assis autour d'une grande table éclairée par la lueur d'une chandelle, les seize principaux réformateurs.

* Devant, vus de dos, quatre personnages qui cherchent à éteindre la lumière de la Réforme. Ce sont les représentants de l'Eglise catholique : le premier, coiffé du chapeau de cardinal, personnifiant la fausse science ; le deuxième, cachant l'esprit du mensonge sous un visage diabolique ; le troisième, coiffé de la tiare papale ; le quatrième, à tête de moine, brandissant un goupillon.

Au-dessous de l'estampe, un texte gravé donne sur chaque réformateur quelques notes biographiques, les dits personnages étant classés alphabétiquement de A. à Q. Ce sont Jean Wicleff, Jean Huss, Jérôme de Prague, Ulrich Zwingle, Martin Luther, Œcolampade, Martin Bucer, Jean Calvin, Philippe Mélanchton, Pierre Martyr, Jean Knox, Mathias Illyricus, Henri Bullinger, Zanchius, Théodore de Bèze, Wilhelm Perkins, c'est-à-dire les réformateurs ou hérésiarques, comme on voudra les appeler, bohêmes, français, suisses, écossais. Presque tous donnèrent naissance à des sectes encore existantes.

qui, malgré la robe sévère à longs plis dans laquelle la postérité l'a drapé sculpturalement, n'est pas uniquement un théologien sec et aride, Luther, âme de poëte et de musicien, qui ira jusqu'à mettre ses idées en fables et ses doctrines en musique, Luther, ce passionné de l'image qu'il regarde avec amour comme un enfant et dont, en homme averti, il connaît l'influence sur la nature humaine.

Luther artiste, Luther musicien ! double thème qui a fait surgir en Allemagne toute une littérature spéciale. Que ceux qui, professant *ex cathedra,* lui reprochent d'avoir vilipendé l'art, veuillent bien faire connaissance avec les titres de ses œuvres de combat, ornés de vignettes et d'encadrements. Et, peut-être alors, estimeront-ils que celui qui tenait à une telle présentation graphique était loin d'être un de ces ridicules Bouvard cloués au pilori par Flaubert.

Si Erasme a plus ou moins vécu dans cette atmosphère de Holbein dont le crayon devait si bien se marier à sa plume, Luther a eu Dürer, les Cranach et tant d'autres, interprètes fidèles de sa pensée chrétienne et de sa violence combative, cette violence que lui reprochent aujourd'hui les sectateurs assagis et incolores de sa doctrine de liberté.

Ses interprètes en images, c'est toute l'école de Nuremberg qui, animée d'un souffle rénovateur, sera pour la vulgarisation de l'idée chrétienne ce qu'avaient été les ancêtres pour le hiératisme catholique.

Luther, le fait est indéniable, fut sympathique à ce milieu d'art, et il en subira l'influence. L'image s'employa à son service ; c'est elle qui, d'un trait mordant, a traduit graphiquement ses pensées et ses attaques dont la hardiesse nous surprend encore quelquefois, dont le manque absolu de respect et de toute convenance sociale blesse profondément notre hypocrisie d'ultra-civilisés.



Fig. 48. — EFFIGIE DU VÉNÉRABLE MÉLANCHTON.
Portrait en pied dessiné d'après nature par Lucas Cranach, en 1561, et gravé en bois pour la *Chronica* de J. Caris : *Chronique depuis le commencement du monde jusqu'au règne de l'Empereur Charles-Quint* (Wittemberg, 1578).

A propos de Rembrandt et de son école, il a été souvent parlé d'un art protestant et social — et personne, je crois, n'oserait affirmer que ce ne fut pas là du grand art. Qu'on me permette de faire observer que, le premier, Luther a su faire participer l'image aux manifestations tumultueuses de la vie publique, mettant ainsi en pratique cette idée foncièrement démocratique que l'art est une fonction sociale.

Ailleurs, — je veux dire à l'aide des citations reproduites à la suite de ce chapitre, — on pourra voir surgir le grand réformateur, le grand éducateur, l'homme d'avant-garde que fut Luther. Non plus le pamphlétaire passé maître dans l'art de bafouer la papauté, mais bien l'homme d'étude qui, par ses façons de voir sur l'enseignement, sur l'école, sur les têtes couronnées, sur le rôle respectif de l'État et de l'Église, sur la liberté de conscience, sur la moralité, ou mieux sur l'immoralité profonde des masses, prend place au premier rang des précurseurs de la société moderne.

Certes, en cette époque d'intolérance passionnée, de discussions âpres et souvent oiseuses, il se montrera intraitable sur certains dogmes, — qui ne connaît ses controverses violentes avec Zwingle et autres réformateurs sacramentaires? — mais, en ce siècle de fer et de sang, il a protesté contre toute poursuite, toute violence de la personne humaine pour cause de religion, il a été pour le prosélytisme pacifique. Après quatre siècles, il apparaît dans l'histoire les mains pures, n'ayant fait monter personne sur le bûcher, alors que le doux, le modeste, le timide, le toujours hésitant Mélanchton, le futur *pape* du luthéranisme, Mélanchton, un Fénelon avant la lettre, qu'on a qualifié « la conscience faite homme », gardera sur la sienne la mort cruelle de trois anabaptistes conduits au bûcher, alors que Calvin..., mais n'anticipons pas !

Luther, Mélanchton ! les deux hommes, les deux faces de la Réforme allemande ! Luther, le *terrasseur de l'Antechrist,* le *régénérateur de l'Allemagne,* suivant les qualificatifs à lui octroyés par un écrivain d'outre-Rhin ; Mélanchton salué par tous comme le *précepteur commun de l'Allemagne,* et qui, de l'avis de Désiré Nisard, pourrait être aussi considéré comme le précepteur de la France, puisque ses écrits firent bien vite partie « du fonds même de l'esprit français », puisque Calvin devait être formé par sa méthode !

Luther, le passionné, restera, à juste titre, le fondateur de l'indépendance religieuse et politique de l'Allemagne.

Mélanchton, par ses ouvrages, par sa méthode, par son esprit de sagesse, par sa correspondance volumineuse avec tous les savants d'Europe, vulgarisera la Réforme allemande, la fera pénétrer dans l'esprit des intellectuels déjà émancipés et lui donnera son caractère international.

Mélanchton, le véritable auteur de la fameuse « Confession d'Augsbourg », qui sera l'Erasme de la



Fig. 49. — UNE ESTAMPE RELATIVE A LA GUERRE DE TRENTE ANS.

« FÊTE ÉVANGÉLIQUE DU SALUT, DE LA GRACE ET DE LA JOIE, telle que l'a organisée, pour sa plus grande gloire, Son Altesse Sérénissime le prince de Saxe, en mémoire de la brillante victoire que le Dieu tout-puissant a accordée devant Leipzig à la Majesté Royale de Suède (Gustave-Adolphe) et à ses alliés, il y a un an, le 7 septembre, contre les sauvages ennemis, l'armée des papistes et des ligueurs (1631) » (1).

Au-dessous se trouve une longue légende en vers dont voici la teneur :

Après avoir atteint le bourreau furieux (A), c'est-à-dire Tilly, qui s'apprêtait à jeter la hache (C) sur le tronc de l'Eglise, la Constance (B), c'est-à-dire la *prière chrétienne*, a triomphé. Le lion du courage (D), c'est-à-dire Gustave-Adolphe, bondit sur le bourreau qui paiera de sa vie son mauvais coup manqué. Dieu a défait les ennemis ; il les a chassé (F) de la patrie. Le palmier vivace de la Foi s'élève puissamment sur la pierre de l'Eglise (G). La vraie Croyance, c'est-à-dire l'Eglise évangélique luthérienne, l'entoure (H), l'Espérance et Amour (I et K) conduisent la ronde. Le ciel, lui-même, est radieux. Il jette à bas de son propre poing (M) le rocher de l'hérésie sur lequel on lit : *Messes pour les âmes, pèlerinages, prières pour les saints*, etc. Les deux vainqueurs, Gustave-Adolphe et le prince de Saxe, se prosternent (N) et rendent grâce à Dieu qui les couronne de l'Eternité (O). Quatre cent mille âmes (P) tressaillent d'allégresse. Les angelots dans le ciel (Q) font retentir un concert qui monte jusqu'au royaume des étoiles.

« Les vainqueurs rendent grâce à Dieu de sa miséricorde. Seulement, les épées restent face à face, le Divin Maître ayant seul le secret des événements, et malheur à ceux qui connaîtront sa vengeance ! »

Reproduction d'après l'ouvrage de Scheibele : *Les Feuilles volantes du XVI*e *et du XVII*e *siècle* (Stuttgart, 1850).

Réforme luthérienne, plus encore le chef de la fraction dite *érasmique* au sein de cette Eglise, qui, comme Erasme, sera accusé de trahison par son parti, qui, un instant suspect à tous, sera cependant l'homme indispensable à tous et dont la modération parvint, à force de sacrifices, « à maintenir cette paix qu'Erasme se contentait d'aimer par dessus tout » !

Comme Erasme, enfin, ne fut-il pas, lui aussi, appelé à Paris par François Ier, sur l'avis de Jean et de Guillaume du Bellay aussitôt après les premières persécutions, pour « apporter aux esprits inquiets l'appui de ses lumières ». A l'encontre d'Erasme, il aurait affirmativement répondu à cette invite si la guerre à nouveau déclarée entre François Ier et Charles-Quint n'était venue interrompre toutes négociations.

Etrangeté des choses humaines qui, à deux reprises, priva la France du concours de deux esprits supérieurs dont l'influence eût pu être grande sur la marche des événements.

(1) Victoire de Gustave-Adolphe sur les Impériaux, en 1631.

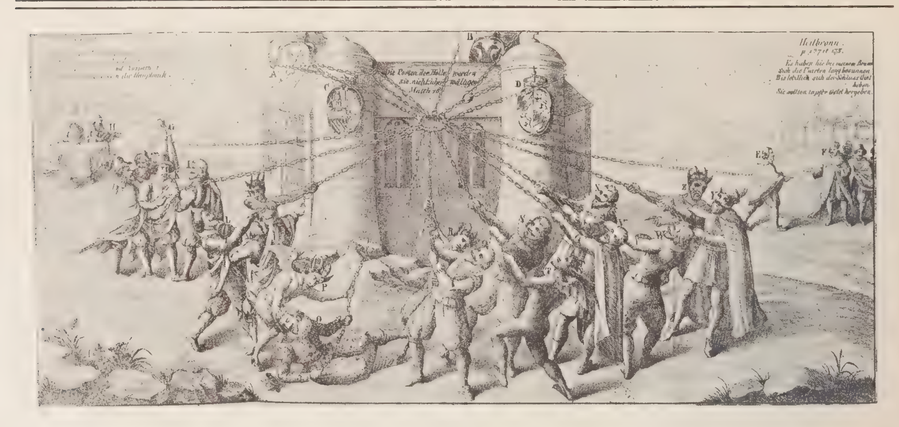


Fig. 50. — UNE IMAGE LUTHÉRIENNE CONTRE LE CALVINISME.
LES PORTES DE L'ENFER (Extrait de la Chancellerie d'Anhalt). « Et les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre eux » (Matth., 16).

Au bas de l'estampe se trouve la légende suivante : « Image montrant comment l'esprit calviniste, par ses menées secrètes, traite à nouveau l'Empire romain et l'Eglise catholique romaine, alors que ses dirigeants, par leurs pratiques, se sont d'eux-mêmes discrédités. »

Comme on le voit, tout un groupe de personnages politiques tient en main les chaînes qui ferment l'Enfer, autrement dit l'Empire romain et l'Eglise non moins romaine, car les armoiries placées sur les murailles et qualifiées A. B. C. D. sont celles du Pape, de l'Empereur, de l'Espagne et de la Bavière.

Les uns tirent ferme, excités par l'esprit calviniste — le comte Palatin (O.) (chef de ce parti en Allemagne, qui s'emparera de la couronne de Bohême) tire si fort qu'il casse la chaîne et tombe à la renverse, — les autre tiennent la chaîne plus ou moins mollement : à gauche, c'est Venise, son nouveau secrétaire d'Etat, Christophe von Dona et autres Etats ; à droite, l'électeur de Saxe à qui l'on apporte un message. (Il fut l'ennemi le plus acharné des calvinistes et les poursuivit de sa haine jusqu'à la paix de Westphalie.) Les diables N. P. R. T. Z. représentent l'esprit calviniste. Sous les lettres L. M. Q. S., il faut voir en autres Camerarius, le fils du grand Joachim, les margraves d'Anhalt et d'Anspach. V. W. X. Y. personnifient d'autres princes parmi lesquels Gabor, prince de Transylvanie ; personnages importants de l'époque dont les noms aujourd'hui sont, pour nous, sans grand intérêt.

Reproduction d'après l'ouvrage de Scheibele : *Les Feuilles volantes du XVIe et du XVIIe siècles* (Stuttgart, 1850.)

VIII. — LES CARICATURES CONTRE LE PAPISME : L'ANE-PAPE, LE MOINE-VEAU. LES ALLÉGORIES SATIRIQUES.

Après la bataille par le pamphlet, la bataille par l'image — feuilles volantes ou illustrations de textes de combat.

Comme la littérature, l'imagerie satirique de la Renaissance a eu des ancêtres parmi les miniatures et les enluminures des manuscrits. Ce n'est pas encore l'*anti-papisme* tranchant du XVIe siècle, mais c'est déjà une *anti-cléricaillerie* accentuée, d'autant plus amusante qu'elle se manifeste sous la robe de certains animaux « pleins de ruserie », tel le renard, ce *Fuchs* qui deviendra bien vite un personnage de marque et dont les escamotages habiles constitueront une joyeuse et non moins instructive parade.

Le Rire bon enfant, précédant la satire mordante et verveuse.

A la fin du XVe siècle, cela sent l'approche de l'orage. « Je méprise le Pape, l'Eglise et les Conciles », écrit, en 1491, Jean de Wesel, « le Pape n'est qu'un singe vêtu de pourpre. »

Le Pape-singe ! Cinq ans plus tard, la pointe du graveur déchirera le voile et burinera l'âne-Pape, l'image la plus ancienne parvenue jusqu'à nous.

Le renard, le singe, l'âne ! trois frères inférieurs qui vont entrer désormais dans le domaine de l'histoire ; une amusante trilogie qui répandra à travers le monde les insultes graphiques que les partis



Fig. 51. — LES JÉSUITES EXPULSÉS DE BOHÈME ET LE RÉVEILLE-MATIN DES ALLEMANDS.
(Estampe du XVII[e] siècle.)

Cette histoire politique en images indique les « singuliers mystères et curieuses prophéties, dignes de méditation, sur la situation actuelle de l'empire de Rome ». Voici l'explication des onze tableaux qui la composent depuis l'entreprise du pèlerinage des Jésuites auprès du roi de Bohême, Wenceslas, jusqu'aux temps présents, c'est-à-dire au moment de l'intérim dans l'Empire.

I. Les Jésuites se présentent au roi Wenceslas. — II. Les Jésuites invoquent la Vierge Marie. — III. Les Jésuites invoquent les apôtres et les martyrs. — IV. Les Jésuites invoquent le Christ Sauveur. — V. Le grand saint Christophe appelle les Jésuites, qui délibèrent entre eux. — VI. Les Jésuites arrivent en nombre, avec armes et bagages, à Amsterdam où ils ont été exilés, et où saint Raspin et saint Bon les attendent à la porte de la prison, les verges et la schlague en mains, le sourire aux lèvres. — VII. Un messager des Jésuites se présente au Pape, vicaire de tous les empires, pour implorer sa protection. — VIII. Jean Zischka, le chef des Hussites, le héros national, interpelle le lion de Bohême qui lui répond. — IX. Le Pape s'entretient avec lui-même, tout en comptant les écus qui lui rapportent les lettres d'Indulgence. Luther s'adresse à lui en le prenant par l'oreille, tandis que Calvin se contente de le tenir par l'autre pavillon. Sur la Bible de Luther, on lit : *contre Calvin*, et sur la Bible de Calvin : *contre Luther*. — X. A l'arrière-plan, la Foi « seule véritable croyance ». Devant elle, Bethlen-Gabor, prince de Transylvanie, le plus redoutable ennemi des empereurs d'Allemagne, dont la Providence guide le glaive qu'il va mettre au service du sultan des Turcs. — XI. Le comte palatin Frédéric, le duc Jean et le duc Maurice, tous deux princes électeurs de Saxe, et le duc Albert de Brandebourg s'entretiennent entre eux de la situation de l'Empire, et s'apprêtent à fouler aux pieds « l'Intérim », c'est-à-dire la loi provisoire que Charles-Quint avait imposée aux protestants.

Reproduction d'après l'ouvrage de Scheibele : *Les feuilles volantes du XVI[e] et du XVII[e] siècle* (Stuttgart, 1850).

religieux se jetteront à la face pendant plus de deux siècles. Cependant le renard aura peine à ne se revêtir de la robe de bure devenue partie intégrante de son individu, et l'âne, par cela même que « tout vice vient d'ânerie », ne cessera d'exprimer l'ignorance monacale.

Honneur et gloire au frère Hi ! han ! C'est lui qui ouvre l'offensive graphique du XVI[e] siècle avec l'Ane-Pape de Wenceslas, graveur travaillant en la ville d'Olmütz, dont le burin se prêtera aux doctrines des frères Moraves. C'est lui que vous retrouverez sur les lithographies de la Restauration entre 1820 et 1830 couvrant la France de troupeaux de frères ignorantins, aux longues oreilles, en attendant que les corbeaux fassent, en croassant, une entrée bruyante dans la ménagerie politico-religieuse.

Toutefois, l'Ane-Pape de Wenceslas n'appartient encore à la famille de maître Aliboron que par la tête. Le corps est à classer parmi les monstres du domaine de la tératologie : c'est un compromis, si l'on veut, entre la fiction biblique et la satire de la Renaissance. Entièrement couvert d'écailles, squameux, visqueux, ce corps laisse voir des mamelles et un ventre de femme, il a un pied qui peut être de chèvre ou

de bœuf, l'autre étant armé de griffes. Il a un bras en écharpe et une tête flamboyante à la partie charnue de son individu laquelle se termine par une queue à visage de serpent.

C'est le monstre dans toute sa hideur.

Roma caput mundi. Telle est la légende ultra-significative de l'estampe. Et, pour préciser plus encore sa visée, le personnage monstrueux, dont on a la prétention de donner plus ou moins fidèle « pourtraicture », se trouve placé en plein domaine papal : à gauche le château Saint-Ange, à droite une tour à créneaux (*la Tora di Nona*), le Tibre coulant entre ces deux monuments.

Ainsi, pas d'erreur. Ce monstre, c'est le Pape, mais ce monstre a une histoire dont l'image s'est servie pour lui donner une interprétation répondant aux idées qui commencent à se faire jour. Et cette histoire s'apparente quelque peu à ces récits d'animaux fabuleux contés par Ambroise Paré d'une façon si naïve et si savoureuse ; tels les poissons mitrés ou revêtus du froc (voir images et texte, tome I, pages 453 et suivantes). On en jugera par la citation suivante :

« A Rome, dans une inondation de l'hiver de 1495 à 1496 », dit le Père Denifle dans son ouvrage *Luther et le Luthérianisme* (1913), « on trouva ou l'on prétendit trouver dans le Tibre un monstre mort ; il avait une tête et des oreilles d'âne avec un corps de femme ; le bras gauche était humain, le droit se terminait en trompe d'éléphant. Par derrière, il avait le visage d'un vieillard avec de la barbe et une longue queue terminée par une gueule de serpent ouverte. A droite, au lieu d'un pied humain, il avait une serre d'oiseau de proie ; à gauche, un pied de bœuf. Les jambes et le corps étaient tout recouverts d'écailles de poisson.

« Primitivement, l'on interpréta ce prodige comme un signe de la colère de Dieu et de calamités plus grandes encore que celles que l'on avait subies jusque-là. A l'origine, on fit l'application de ce monstre à la ville de Rome : « Roma caput mundi ». Peu de temps après, Alexandre VI étant devenu impopulaire, on en tourna contre lui la signification ; mais on ne pensait qu'à son gouvernement, temporel ou spirituel ; le sens attribué au prodige n'était pas antipapal au sens anticatholique. »

Et c'est ainsi que, ouvrant le feu de la bataille graphique, *Roma caput mundi* allait, en traversant les Alpes, donner le jour à ce *Papst Esel* qui deviendra l'estampe-type de la caricature anti-papale.

Fig. 52.

SYMBOLE CONTRE LA MÉSENTENTE ENTRE LES ÉGLISES.

* Le mahométisme, singulièrement casqué et costumé, ouvre la marche, tenant par la main un enfant qui a toute l'allure des petits saints dans les peintures de l'école italienne. Derrière ce personnage, le Christ portant sa croix autour duquel on a groupé les représentants des diverses Eglises : orthodoxie grecque, anabatisme, luthéranisme, presbytéranisme.

Image gravée à l'eau-forte faisant partie d'un recueil de symboles allégoriques. Cette image est des plus curieuses, car elle est conçue dans un esprit peu ordinaire relativement à la mentalité de l'époque. C'est, en effet, un appel à la tolérance entre les cultes, tolérance que l'auteur du dessin estime être l'esprit même du Christ.

Papst Esel ! Le Pape-Ane ! Quel prétexte à remarques irrévérencieuses ! Quel sujet propre à faire fuser le rire sur les lèvres des révoltés contre Rome ! Mais l'image qui court un peu partout, qui, gravée et regravée par différents artistes, prend place dans des ouvrages de controverse, est poursuivie, saisie, détruite jusqu'au jour où Luther, qui la tient sans doute de quelque réformé de Bohême, la replacera en pleine lumière en lui donnant pour compagnon le *moine-veau.*

Le moine-veau a, du reste, la même origine que le pape-âne ; il est l'interprète d'une manifestation identique à la précédente ; il appartient à la même famille de ces monstres que toutes les religions ont fait servir à leur propagande, voyant en eux « des signes, non équivoques, de la colère céleste, des événements

miraculeux destinés à annoncer aux hommes, suivant les termes mêmes de l'Ecriture, le bouleversement, la ruine ou la splendeur des empires ».

De ces signes, de ces prophéties, on constituera des recueils, illustrés d'images à tendances apocalyptiques qui annonceront à l'univers la chute effroyable du papisme. Et c'est ainsi que les monstres feront campagne pour la Réforme en attendant, toutefois, que les catholiques s'en servent contre elle.

Mais ces monstres, dont l'apparition soudaine, comme en plein Moyen Age, jetait encore l'épouvante parmi les populations, ces monstres auxquels Ambroise Paré consacrait de longues dissertations, jouissaient, depuis la découverte de l'Imprimerie, d'une publicité qu'ils n'avaient jamais connue. Considérés comme des faits « dignes de mémoire », ils figuraient au premier rang des actualités ; l'Imprimerie ne se lassait pas d'en donner « l'effigie véritable et les contours exacts » sous la forme de ces placards, de ces feuilles volantes qui sont les véritables ancêtres du journalisme.



FIG. 53. — Portrait faisant partie d'une suite d'effigies sur les hommes illustres publiée au XVIIe siècle.

Grâce à ces « canards », l'âne « épouvantail coiffé de la tiare, vu flottant sur le Tibre à Rome », avait été taillé en bois par maints graveurs, publié par maints imprimeurs, multiplié dans toutes les contrées, colporté dans toutes les campagnes. C'était, en quelque sorte, du vieux toujours neuf... jusqu'au jour où apparut, en un coin de terre germanique, non plus un âne, mais bien un veau monstrueux qui, par certaines ressemblances bizarres, allait agiter à nouveau toutes les imaginations.

Le 8 décembre 1522, à Waltersdorf, près de Freiberg-en-Misnie, vint au monde un veau monstrueux. Ce prodige frappa beaucoup les imaginations. Le margrave Georges de Brandebourg, qui se trouvait alors à Prague, prêta attention à une reproduction du monstre. On demanda l'avis d'un astronome ; il emporta l'image et, quelque temps après, envoya à ce sujet une pièce de vers imprimée où il disait que le monstre représentait Luther.

« Georges eut peur de se faire mal voir par Luther : il s'excusa aussitôt à Wittenberg (5 janvier 1523), et dit qu'il avait ordonné de détruire tous les exemplaires de cette pièce. De fait, il semble qu'il n'en ait subsisté aucun. »

Excellente précaution! Que fut-il advenu sans cela ? Étayé sur la prophétie de l'astrologue, le moine-veau pouvait fort bien se métamorphoser, aux mains de l'ennemi, en un dangereux pamphlet de riposte contre le luthéranisme. Et Luther dut être d'autant plus reconnaissant au margrave de son « geste libérateur » qu'il avait été violemment pris à partie en cette même année 1523 par certains « théologastres » : l'un d'eux, Cochlæus, auteur de lourdes et indigestes dissertations, ira jusqu'à lancer contre lui un libelle au titre particulièrement significatif. Le réformateur y est appelé « le Minotaure en froc de Wittenberg, monstre homme et taureau, effrayant le monde par ses rugissements », puisqu'on l'accuse d'être né de la bohémienne Pasiphaé.

Le Minotaure en froc prit la balle au bond. Le taureau Luther va entrer, mugissant, dans l'arène et, à coups de tête, à coups de cornes, il se chargera d'irriter, d'exciter, de percer, de dépecer l'âne-pape et le veau-moine, mettant au service de sa cause l'âme naïve d'un paysan et sa foi robuste en une mission providentielle. Si l'attaque fut habile, le plaidoyer ne sera pas moins sincère et retentissant.

Doublé de l'âne-pape, le moine-veau fournit ainsi la thèse d'un pamphlet de propagande qui, pour

mieux atteindre tous les publics, fut rédigé en deux langues et publié en deux éditions, l'une latine, l'autre allemande. Et ces deux brochures tiennent une place telle dans la bataille à coups d'imprimés contre Rome qu'elles doivent être considérées comme des pièces historiques dont il convient de fixer la physionomie. Rien ne saurait mieux s'y prêter que le libellé des titres, qui sont, à cette époque, particulièrement expressifs :

Interpretatio duorum horribilium monstrorum, Papaselli Romæ in Tiberi, anno 1493, inventi, et monachoviti Fribergæ in Misnia, anno 1523, editi per Philippum Melanchtionem *et* Martinum Lutherum.

Deutung der zwo (bas allemand pour zwei) *greulichen Figuren Bapstesels zu Rom, und Münchkalbs zu Freiberg in Meissen, gefunden.*

Monstres horribles, figures effrayantes, armes expressives de la vengeance céleste à l'aide desquelles le théologien consommé qu'est Luther, le lettré rompu qu'est Mélanchton, le premier gardant pour lui cet âne-pape dont il usera si souvent dans ses polémiques, le second renchérissant sur le moine-veau, annonceront la chute solennelle du papisme, l'extermination de l'Eglise romaine et jusqu'à la fin prochaine du monde.

Jamais encore pamphlet n'avait arraché succès aussi considérable, car nous tenons des contemporains et de Luther lui-même qu'en un temps relativement court, plus de cent éditions furent épuisées. Cent éditions, chacune pouvant compter entre deux et trois mille exemplaires ! Merveilleuse propagande répondant à un état d'âme dont on a peine aujourd'hui à saisir la véritable portée.

Mais ce qui apparaît clairement, ce que cette plaquette illustrée, aux bois taillés avec rudesse, démontre surabondamment, c'est la main-mise de Luther sur l'image. Revêtue d'une sorte de visa officiel, celle-ci peut réellement servir la cause luhérienne.

Qu'était l'image primitive de Wenceslas d'Olmütz ? Qu'étaient les nombreux *Papstesel,* qui seront gravés à sa suite ? Une caricature contre la papauté, qui amusait, qui faisait rire, que chacun interprétait à son gré, la feuille volante qu'on se passait de main en main, qu'on piquait au mur. Qu'étaient *Papaselli, Monachoviti,* sinon des figurations grotesques destinées à secouer chacun en joyeuse humeur ?

Or, ces « figurations grotesques », Luther et Mélanchton, par leur texte, vont les expliquer, les analyser, les assouplir à leur doctrine. Ne sont-ce pas comme des sortes de signes cabalistiques dont le sens précis doit être dévoilé aux profanes, afin qu'ils ne se contentent point de rire à la vue d'un pape-âne ou d'un moine-veau, mais qu'ils puissent encore apprécier toute la portée de ces « avertissements célestes » ?

Certes, la plupart des allégories gravées par les artistes du XVIe siècle — on a vu les belles compositions de Aldgrever sur les sept péchés capitaux — sont riches en attributions de toute sorte et renferment une mystique cachée. Mais qui, en regardant l'âne-pape de Wenceslas d'Olmütz, eût pu songer qu'il portait en lui toutes les visées que Luther s'est plu à y voir, qu'il pouvait se prêter à un tel luxe d'attributions et d'explications dont la plupart, aujourd'hui, nous apparaissent plutôt enfantines.

Pour être un instrument de rire, le morceau manque peut-être de gaieté, mais il est d'importance pour les idées du moment. Et c'est pourquoi je n'hésite pas à le reproduire dans son intégralité :

« Pendant le règne pestilentiel de la Papauté, écrit Luther, Dieu a multiplié ces signes de colère, et, tout nouvellement, il a, par cette figure horrible du pape-âne trouvée dans le Tibre en 1496, donné la représentation si exacte de la Papauté, qu'aucune main humaine n'aurait pu en tracer une plus ressemblante.

« Et d'abord, 1° *Tête d'âne,* qui désigne si bien le Pape. L'Eglise est un corps spirituel qui ne peut avoir ni tête, ni membre visible, mais le Christ seul pour modérateur, seigneur et chef...

« Les Saintes Ecritures entendent par âne une vie excentrique et charnelle (Exode, 13). Et autant la cervelle d'âne diffère de l'intelligence de l'homme, autant la doctrine papale s'éloigne des dogmes du Christ.

« Ainsi, tête d'âne, suivant l'Ecriture, tête d'âne suivant la signification du droit naturel et de la lumière de la raison, comme le témoignent les juristes impériaux qui disent : pur canoniste, pur âne.

« 2° *Main droite, semblable au pied d'un éléphant,* qui signifie le pouvoir spirituel du Pape, dont il frappe et brise les consciences tremblantes ; comme l'éléphant qui, de sa trompe, appréhende, foule, brise et déchire. Car le papisme, est-ce autre chose qu'une sanglante immolation de conscience au moyen de la confession, des vœux, du célibat, des messes, d'une fausse pénitence, des piperies indulgentielles, du culte superstitieux des saints ?... Suivant ce que dit Daniel, 8 : « Il tuera le peuple des saints ».

« 3° *Main gauche d'un homme,* c'est le pouvoir civil du Pape que le Christ lui a dénié (Luc, 22), et qu'il s'est conféré à l'aide du diable pour se constituer le maître des rois et des princes.

« 4° *Pied droit à sabot de bœuf,* qui indique les ministres spirituels de la Papauté, les *bajuli* qui aident et soutiennent le papisme pour l'oppression des âmes, c'est-à-dire les docteurs catholiques, les prédicateurs, les prêcheurs, les confesseurs et cet essaim de moines, de vestales, et surtout les théologiens scholastiques, race de serpents qui inculquent et infiltrent dans le peuple les recettes et les ordonnances de la Papauté et enchaînent sous le pied de l'éléphant les consciences captives, base et fondement du papisme qui, sans eux, n'aurait pu subsister aussi longtemps.

« Car la théologie scholastique, qu'enferme-t-elle, sinon des songes délirants, fous, ineptes, exécrables, sataniques, des rêves de moines dont on se sert pour troubler, fasciner, endormir, perdre les âmes (Math., 24).

« 5° *Pied gauche d'un griffon,* ministres du pouvoir temporel, c'est-à-dire les canonistes. Quand le griffon tient dans son ongle une proie, il ne la laisse plus aller ; de même, ces satellites du papisme qui, à l'aide des hameçons canoniques, ont pêché les biens de l'Europe, qu'ils gardent et retiennent.

6° *Ventre et poitrine de femme :* le corps papal, savoir : les cardinaux, les évêques, la prêtraille, la moinerie, les saints et martyrs du calendrier romain, et cette race, et cette famille de lions et de cochons d'Epicure qui n'a souci que de boire, de manger et de se vautrer dans toutes sortes de voluptés avec l'un et l'autre sexe. Comme le pape-âne montre à qui veut son ventre de femme, eux vont tête levée et font parade de leurs souillures au grand détriment de la jeunesse et des peuples.

7° *Ecailles de poisson aux bras, aux pieds, au cou et le ventre nu :* ce sont les princes et les seigneurs de ce royaume. Les écailles (Job, 41), c'est union ou étreinte ; ainsi les princes, les puissances de la terre, sont unis et collés à la Papauté.

« Et bien qu'ils ne puissent, ces grands du monde, dissimuler, approuver, pallier le luxe, le libertinage, les infâmes instincts du papisme, car le ventre est là tout nu pour montrer son dévergondage ; cependant ils dissimulent, ils se taisent, ils souffrent et s'attachent à son cou, à ses bras, à ses pieds, c'est-à-dire qu'ils l'embrassent, l'étreignent et défendent ainsi son pouvoir tyrannique...

8° *Tête de vieillard adhérente à la cuisse :* Vieillesse, déclinaison et chute du royaume papalin. Dans l'Ecriture, la face signifie le lever et le progrès ; le dos ou postérieur, le coucher et la mort. Cette image donc nous montre que la tyrannie pontificale touche à son terme, qu'elle vieillit et meurt de sa maladie ou de consomption, usée par toutes ses violences extérieures.

« Ainsi, pour la gloire du monde, la farce est jouée, et la toile tombe.

« 9° *Le dragon qui sort du c.l papal,* la flamme à la bouche veut dire les menaces, les bulles virulentes, les blasphèmes que le pontife et ses satellites vomissent sur le globe au moment où ils s'aperçoivent que leur destin est accompli et qu'il faudra dire adieu à cette terre.



FIG. 54. — L'ANE-PAPE A ROME.

Estampe célèbre, gravée sur métal par Wenceslas d'Olmütz (Janvier 1496).

Ce monstre, au corps de femme, est, en entier, couvert d'écailles. Il a des pieds de chèvre, l'un armé de griffes et, par derrière, une figure de laquelle semble émerger une queue à tête de serpent.

Dans le fond, à gauche, est le château Saint-Ange *(Roma caput mundi),* à droite, une tour à créneaux, la tour des nonnes (le lupanar pontifical).

« Vous tous, tant que vous êtes, et qui me lirez ! je vous prie de ne pas mépriser un si grand prodige de la majesté divine et de vous arracher de la contagion de l'Antéchrist et de ses membres. Le doigt de Dieu est ici dans cette peinture si fidèle, si ornée, comme dans un tableau ; c'est une preuve que Dieu a pitié de vous et qu'il a voulu vous tirer de cette sentine du péché. »

La contagion de l'Antéchrist et de ses membres ! Contre elle, pour la vaincre, Luther aura recours à

toutes les formes du pamphlet, à toutes les interprétations graphiques. De la révélation des signes indubitables, selon lui, de la colère divine, il passera à la comparaison, sous forme de tableaux expressifs dessinés et gravés, entre la vie du Christ et la vie du Pape — un genre fort goûté alors et un excellent moyen de propagande qui nous vaudra ces multiples « Passionnal » (*Passionnaires*) aux images d'une réalité saisissante — pour aboutir, dernière attaque, dernière et suprême insulte, à ce robuste et formidable pamphlet : *Contra pontificatum romanum a diabolo fundatum,* qu'accompagneront, sous la forme de supplément illustré, les dix images d'un naturalisme dénué de tout artifice, gravées par Cranach et expliquées par lui, — images initiales de toute une figuration stercoraire vulgarisée par les Flamands et les Hollandais, peut-être aussi premiers effluves d'un genre qui, trois siècles plus tard, sera pleinement fécondé avec *l'Assommoir,* avec *la Terre.*

Graphiques ou littéraires, ces manifestations traduisent excellemment les quatre formes de la propagande luthérienne contre Rome : la thèse, la comparaison, le rire, l'invective.

Il n'en reste pas moins que ce qui fait la force et la grandeur de Luther, ancêtre direct de 1789, acteur puissant de la première grande révolution politique et religieuse, c'est son bel et vibrant enthousiasme, sa lutte inlassable contre les modérés, contre les girondins de la réforme religieuse, sa violence voulue contre le papisme. Rome ! ne sera-ce pas là l'objet de tous ses ressentiments ? Le papisme ne sera-t-il pas, à ses yeux, ce que le monarchisme fut aux yeux des Jacobins de la Révolution ?

Et comme l'histoire est un éternel recommencement, comme la lutte entre Rome et le pouvoir civil est le motif constant des querelles intestines de l'humanité — tout au moins tant que celle-ci sera dans sa période politique — n'est-il pas permis de voir en Luther le grand précurseur de tous ceux qui, dans les siècles futurs, jetteront aux masses ce cri de guerre : *le cléricalisme, voilà l'ennemi !* — le cléricalisme étant en réalité une corruption du sentiment religieux comme le chauvinisme l'est du patriotisme.

La Papauté fondée par le Diable, saillie du Diable ! malgré tous les *pape-âne, double buffle, polisson, empereur des Ruffians, lieutenant de Satan,* et autres qualificatifs dont elle est émaillée, ce n'est pas une invective plus violente que les pamphlets mis bas plus tard par la Réforme française, pas davantage même que tous les pamphlets du XVIe siècle pris dans leur ensemble.

Mais c'est un écrit où l'on sent circuler les protestations, bruire les colères de celui qui, toute sa vie, resta fidèle à ses premières et solennelles déclarations, de celui qui craint de voir son œuvre sombrer entre les compromissions des uns et les hésitations des autres. C'est le chant du cygne de celui qui, après avoir lancé contre l'institution papistique le tonnerre dont le fracas retentit dans l'Europe entière, saisit à la gorge et fouaille en plein visage ce Paul III dont la politique cauteleuse a déjà fait ruisseler tant de sang et prépare à l'Allemagne tant de malheurs. C'est la confirmation ultime des idées, des principes, des thèses qu'il n'a cessé d'affirmer et de défendre : « Rome est la puissance maudite qui perd les âmes et ruine les peuples : le Pape est l'ennemi du genre humain, l'Antéchrist assis au saint lieu, l'homme de péché qui a rempli le monde de ses scélératesses. La papauté est la grande calamité de la terre, le plus effroyable malheur qu'ait jamais suscité la puissance de Satan. »

Et quand il a fini de lancer par sa plume « perçante comme une flèche » des anathèmes qui portent loin, il semble que ce soit pour lui plaisir de raffiné et, en même temps, repos d'esprit, de prendre un crayon, de tracer des canevas, des idées d'images satiriques ou grotesques que Cranach ou d'autres mettront au point pour lui.

« A table, avec ses amis », dit excellemment Audin qui a bien saisi ce côté de la figure de Luther, « il donnait souvent l'idée d'une caricature dont un artiste, son commensal, apportait le lendemain le dessin que le prêtre corrigeait à sa manière. » Et notre auteur ajoute : « Deux de ces images, mais tout entières sorties du cerveau du docteur, obtinrent un succès prodigieux en Allemagne. » De ces images, l'une, sur l'authenticité de laquelle je ne suis pas entièrement d'accord avec Audin — tout au moins quant à la paternité par lui attribuée à Luther — est reproduite ici. L'autre est la fameuse truie papale tant de fois gravée et dont l'idée première appartient bien à Luther.

« Elle représente le pontife assis sur une truie aux larges flancs, aux mamelles gonflées, que le cavalier pique, comme le cheval de Job, à grands coups d'éperon : d'une main, il bénit ses adorateurs, de l'autre il présente l'emblème stercoral entouré d'un nuage odorant. La truie, alléchée, lève son groin et hume avec délices le nectar. Le pape, la bouche ouverte, laisse tomber ces mots :

« Truie ! il faut te laisser conduire et sentir mes éperons, quoique tu ne le fasses guère volontiers Tu m'as jusqu'à présent, avec le Concile, procuré nombre d'ennuis qui m'ont mis en mauvaise posture. Eh bien ! l'as-tu le Concile que tu as si souvent réclamé ? » Or, la truie, c'est l'Allemagne !

Et Audin termine par cette remarque : « D'autres caricatures antipapales sont encore dues au moine d'Erfurth ; dans toutes, la truie, le pape et le *Dreck* allemand ou *Stercus* latin occupent les plans divers de l'image. »

D'abord, quoi qu'en pense l'historien catholique sans cesse hanté par le désir de trouver des arguments contre le luthéranisme, le *Dreck* allemand n'est pas uniquement stercoraire. Le *Dreck,* c'est la boue, l'ordure. Et s'il est parfaitement vrai — je l'ai déjà fait observer — que l'imagerie combative de la Renaissance allemande a eu recours à une figuration graphique que répandront et vulgariseront à l'infini les imageries révolutionnaires de toutes les époques et de tous les pays, il serait abusif d'en attribuer à Luther seul la spécialité. Le réformateur s'en est uniquement servi pour montrer en quel profond mépris il tenait l'orgueilleuse papauté.



Fig. 55. — CARICATURE ATTRIBUÉE A LUTHER.

Le pape, le visage agrémenté de deux oreilles d'âne, est assis sur son trône pontifical. Sa couronne est tenue par deux suppôts de Satan, alors que tout autour de lui, volent et glissent dans l'espace plusieurs démons. Deux sont porteurs de fagots allumés et du reste, au-dessous de lui, montent les flammes de l'enfer qui l'attend.

Le pontife ici représenté doit être très certainement Jules II qui, quoique figuré souvent imberbe, portait, en effet, une longue barbe.

Audin, l'auteur d'après lequel nous reproduisons cette image, n'en indique pas les sources. Et, d'autre part, quoique Luther, ainsi que nous le disons dans le texte, ait dessiné lui-même des croquis, on peut se demander si ce graphique est bien du XVIe siècle, car il n'en a ni le trait ni la caractéristique. Il semblerait être, plutôt, du XVIIe.

En réalité, Luther n'a jamais désarmé. Sa vie fut un combat perpétuel par la plume et par le crayon. Et de ces deux armes portées par lui à un si haut degré de puissance, la plus efficace fut certainement l'image. Dans une lettre de 1525 à l'archevêque de Mayence, il se complaît déjà à en enregistrer les heureux effets. « Maintenant », écrit-il, « l'homme du commun a été mis au clair et a compris que le clergé n'est rien, comme le montrent bien, et de reste, tant de chansons, de paroles, de railleries. Sur tous les murs, sur toutes espèces de feuilles, finalement sur des cartes à jouer, on peint des prêtres et des moines, si bien qu'on a fini par avoir du dégoût dès qu'on voit ou entend un membre du clergé... »

L'année suivante, pour répondre à certains qui se demandent si les résultats obtenus ne sont pas suffisants, il insiste, au contraire, sur la nécessité de poursuivre la campagne graphique, de ridiculiser toujours plus la papauté et toute la *pfafferei.* « Nous voulons et devons », écrit-il, « continuer l'œuvre et remuer largement la saleté qui pue si volontiers, jusqu'à ce qu'ils en aient la gueule pleine... Donc, chers amis, laissez-nous recommencer de nouveau à écrire, à dessiner, à rimer, à chanter, à peindre et à mouler ces nobles idoles comme elles le méritent. »

Les « nobles idoles » — certaines tout au moins — on peut les voir dans ce recueil *Das Bapstum mit seiner Glieder gemalt und beschrieben,* « La Papauté peinte et décrite dans ses membres », soixante-cinq figures de moines de tous ordres, plus ou moins mendiants, accompagnées de légendes versifiées, plus ou moins acerbes, et en tout cas dénuées d'aménité. Le moine qui a toujours le don de faire rire, le moine dont on donnera plus tard l'anatomie pittoresque ! La monacologie.

Qui donc, comme Luther, sut adapter le dessin à toutes les formes de la pensée ?

Ici c'est la grande satire sociale, c'est le *Passionnal* conçu sous son inspiration — textes de Melanchton, bois de Lucas Cranach — le plus célèbre, le plus émouvant de ces sortes de tableaux — qui sera souvent imité, interprété par d'autres artistes dans les pays de langue française — mettant en parallèle le christianisme théorique et le christianisme *appliqué.* Face à face, en cette suite d'images, on peut voir défiler comme deux états d'âme de l'humanité, le Christ ayant pour toute parure sa simple couronne d'épines, le Pape avec

sa triple couronne d'airain, le Christ lavant modestement les pieds de ses disciples, le Pape, d'un geste hautain, donnant les siens à baiser. Le *Passionnal* n'est-il pas, par excellence, le livre de chevet des humanistes, des artisans éduqués, de tous les esprits qui s'éveillent? Les grands voudront l'avoir; les princes en feront publiquement l'éloge.

Là, c'est la satire populaire dont la violence va jusqu'aux traits ramassés dans la boue. C'est le livre, comme Luther a pris soin de l'expliquer lui-même, « de ceux qui ne savent pas lire », mais qui, sachant voir de leurs propres yeux, comprennent sans peine ce qu'expriment des images aux gestes irrespectueux, nets et précis.

Contre la Papauté de Rome fondée par Satan! Ne peut-on pas voir en elle la Bible des illettrés, le livre d'or de la propagande populaire?

Tout au moins Luther le laisse entendre en une lettre adressée par lui, en 1544, au pasteur Mathias Wanckels : « Ces figures, ces images représentent chacune tout un volume qu'il faudrait encore écrire contre le pape et son royaume. J'y ai mis mon nom pour qu'on ne pût les accuser d'être des livres diffamatoires. » Peu de temps avant sa mort, il reviendra encore sur ce sujet et lancera cette dernière apostrophe recueillie par le frère de Wanckels : « J'ai fort irrité le pape avec ces méchantes images. Oh! comme la truie remuera le fumier! Et quand ils me tueraient, ils n'en mangent pas moins ce fumier que le pape tient dans la main. J'ai mis une coupe d'or dans la main du pape; il faut d'abord qu'il y mette le fumier! »

Or, le même homme qui traînait le papisme dans la boue se pose en chevalier servant de la femme, blâmant vigoureusement toute insulte graphique à son égard — si légère soit-elle — (voir dans ses *Mémoires* une conversation avec Cranach), parce que — noble raison dont on devrait toujours se souvenir — « c'est à elle que l'on doit nos mères ».

Ce violent en matière de polémique, quand il s'agissait d'abattre l'ennemi, était donc, en réalité, un tendre, un parfait idéaliste.

Et maintenant, si l'on veut connaître par le menu la longue liste des estampes publiées durant cette mémorable bataille, c'est aux grands répertoires iconographiques, — tels les dictionnaires de Bartsch et de Passavent — à quelques recueils comme cette précieuse collection de pièces tirées des trésors de la bibliothèque de la ville d'Ulm, assemblée en 1850 par Scheibele sous le titre de *Die fliegenden Blætter des* XVI*ten* *und* XVII*ten* *Jahrhnderts* — qu'il faut s'adresser, car ces estampes sont devenues d'une rareté insigne, bien peu ayant échappé à la rage iconoclastique que protestants et catholiques devaient, par la suite, assouvir sur elles.

Feuilles volantes, toutes plus ou moins inspirées de la parole de Luther, souvent interprétant ses actes par le couteau ou le burin du graveur; donc les unes satiriques, les autres allégoriques et historiques.

Ici c'est un homme sauvage et barbu aux longues oreilles — il faut toujours que l'âne se montre par quelque côté — coiffé de la tiare, qui vomit « de la vermine ». Sa main gauche tient une clef brisée et sa droite un tronc d'arbre surmonté de la triple croix. Derrière lui Satan, présidant en quelque sorte à l'opération d'un monstre qui salit une bulle pontificale. Ici, moitié homme, moitié dragon à trois têtes, le pape reçoit de l'argent d'un hallebardier. Ici encore, assis sur un trône, il préside une assemblée de personnages ecclésiastiques tenant des quenouilles. Ailleurs, entouré d'évêques, de moines, de cardinaux à têtes de loups, il est précipité par le démon dans la gueule de l'enfer, alors que, plus loin, on aperçoit une troupe d'oies en prières, un moine à tête de chat jouant du violon, un évêque à tête de loup et un moine à tête de bouc s'escrimant contre une croix.

Voici encore le Pape tenant à la main une bulle d'indulgence couverte d'ordures, tandis que Satan, l'auteur probable de cet acte d'irrévérence, lui tire, par derrière, une de ces langues diaboliqnes dont il a seul le secret et que semblent affectionner les graveurs du jour. Voici des pièces à tendance nationale : elles représentent le Pape étranglant un aigle, ou l'aigle enlevant au souverain pontife sa tiare — l'aigle c'est l'Empire — alors que coqs, oies et autres animaux de basse-cour personnifient le bas clergé. La Révolution, dans ses charges sur les membres du clergé, reprendra à l'imagerie luthérienne tout ce monde de volatiles.

Voici un Pape en ornements pontificaux, le col agrémenté de trois têtes : celle du milieu coiffée de la tiare, celle de gauche d'un turban, celle de droite d'un bourrelet. Il donne de l'argent à un lansquenet qui tient une hallebarde à laquelle sont attachés des balais en flammes. Or, que signifient ces trois têtes, sinon que le chef de l'Eglise est un polygame et un être dépourvu de toute raison? (En haut le millésime 1555.)

Autres figurations particulièrement prisées de la masse : les bêtes monstrueuses, à pieds crochus, à plusieurs membres. Non plus le dragon classique, mais volontiers quelque pachyderme antédiluvien dans le

ventre duquel tantôt l'enfant Jésus, tantôt Luther enfonceront une lance vengeresse : *la lance de la civilisation,* fait observer une légende.

La Papauté forgée par le Diable! l'idée chère à Luther et à tous les combattants de la Réforme sera interprétée par nombre de burins populaires. Voyez *la Genèse et la Naissance de l'Antéchrist* ici reproduite ; cuisine infernale, Pape auquel Satan insuffle l'esprit du mal. Dans sa thèse, *l'Estampe satirique pendant les guerres de religion,* André Blum note quelques pièces dont les sujets sont empruntés à l'Apocalypse. « Dans le recueil publié sous ce titre, à Francfort, par Virgile Solis, la bête qui sort de l'abîme porte la tiare et le Pape adore le monstre aux sept têtes. Une autre estampe le montre sous forme d'un dragon à trois têtes ; dans une seconde, il crache du poison ; dans une troisième, il est figuré assis sur un dragon dont la gueule symbolise l'entrée de l'enfer. »

Toute une interprétation luthérienne de l'Antéchrist que l'iconographe devra opposer à l'interprétation du Moyen Age.

HIC OSCVLA PEDIBVS PAPAE FIGVNTVR.



Nicht Bapst: nicht schreck vns mit deim bañ
Vnd sey nicht so zorniger man.
Wir thun sonst ein gegen wehre
Vnd zeigen dirs Bel vedere.
Mart. Luth. D.

Fig. 56. — CONTRE LA PAPAUTÉ ROMAINE FONDÉE PAR LE DIABLE (1545).

Tel est le titre de la plaquette rarissime, de format pet. in-4°, dont on ne connaît plus que trois exemplaires — dix images de Lucas Cranach, dix textes de Martin Luther — et dont sont extraites les deux pages ci-contre (faisant partie des collections de l'auteur). Voici de ces textes la traduction littérale :

1. *Ici des baisers sont déposés aux pieds du Pape* (Planche IX du recueil). « Le pape parle : Nos sentences alors même qu'injustes, sont redoutables. » *Réponse :* Regarde ces gens furieux avec leur signe de tête... nue. « Pape, tu n'es rien et tu ne nous fais pas peur avec ta bulle d'excommunication. »

Ne sois donc pas si fort en colère. Nous ne faisons qu'une riposte et te montrons notre « Belvédère » (allusion à la partie du Vatican construite par Bramante sous Jules II et dénommée ainsi à cause de sa belle vue *(bello* et *vedere).*

2. *Le Pape est adoré comme Dieu terrestre* (Planche X du recueil).

« Le pape a traité le royaume du Christ tout comme ici l'on traite sa tiare.

« — Doublez la mesure, dit l'Esprit (interprétation du verset 18 de l'Apocalypse). Versez dedans sans contrainte. C'est Dieu qui l'ordonne. »

(Voir aux documents, page 57, l'explication des autres images du recueil.)

∴

Dans son ouvrage sur Luther, Denifle a traduit ces légendes en vers pittoresques que voici :

Pape, un moment ! Pas de colères !
Pas d'excommunications !
Ou, gare à toi ! Nos belvédères
Lanceront leurs munitions

∴

Le Pape en des siècles de trouble
Du Christ a souillé la cité.
L'Esprit dit : Qu'on lui rende au double,
Montrons de la docilité.

ADORATVR PAPA DEVS TERRENVS



Bapst hat dem reich Christi gethon
Wie man hie handelt seine Cron. Apo. 18
Machts jr zweifeltig. spricht der geist
Schenckt getrost ein: Got ists ders heist
Mart. Lut. D.

Fig. 57. — CONTRE LA PAPAUTÉ ROMAINE (1545).

Subitement, voici surgir dans la bataille un genre nouveau sur lequel je me suis déjà exprimé dans mon introduction : le portrait-charge grotesque, le visage étant composé soit à l'aide d'objets hétéroclites, soit à l'aide d'objets représentatifs de la fonction. Un genre nouveau dont le succès sera grand et, du reste, dure toujours. Un genre bien fait pour susciter le rire.

Cette fois, ce n'est plus le papisme, c'est le pape lui-même, c'est la tête de Gorgone que nous donne Tobias Stimmer en une gravure qui paraît avoir été publiée sous des formes différentes : ici, image volante (1), là, image destinée à l'illustration du pamphlet. Tête de Gorgone, grotesquement hideuse, que les luttes religieuses des XVIIe et XVIIIe siècles feront revivre ; tête de Gorgone que d'autres graveurs, plus irrespectueux, traîneront dans le bas-fond des lupercales, en constituant les traits du visage à l'aide d'attributs érotiques. (Voir les images de la page 27.)

C'est ainsi que les papes inaugurèrent cette galerie de visages phalliques forgée par des crayons âprement haineux, et dans laquelle prendront place, par la suite, tant de grands personnages. Du reste, Grégoire XIII n'en eut point la primeur, car Alexandre II, Léon X, Jules II, Alexandre VI — le taureau colossal en plein rut — tenaient déjà une place considérable dans cette collection politico-érotique. Non contente de l'image imprimée, elle deviendra métallique. Elle sera la médaille qui va, vient, circule de poche en poche.

Laissons le pape de Rome et passons au pape de Wittenberg. Malgré son dire : « Les vrais Luthériens ne croient pas en Luther, mais en Christ », les tailleurs d'images acquis aux idées nouvelles se plaisaient à enregistrer graphiquement les faits et gestes du chevalier armé de la Réforme.

Voici donc Martin Luther écrivant sur une porte (les fameuses thèses affichées à Wittenberg) avec une grande plume d'oie dont l'extrémité renverse la tiare du souverain pontife. Voici Luther faisant en quelque sorte vaciller Léon X, porté processionnellement sur son trône, en lui présentant, grand ouvert, le livre des Saintes Ecritures. Voici Luther à Worms, défenseur éloquent de l'Eglise nationale. Voici Luther renversant les idoles de la Rome païenne. Voici le divin Luther reposant contre l'arbre de la Parole de Dieu, que tous les frelons ecclésiastiques essayent vainement d'abattre. Voici Luther archange, brandissant le glaive vengeur. Imagerie qui ne manque point d'allure, mais œuvre de burins anonymes, quoique l'influence de Cranach s'y laisse souvent percevoir.

En vérité, cette vulgarisation par la feuille volante illustrée des actes de Luther n'eut pas l'ampleur qu'on pourrait supposer. S'opposa-t-il, par les motifs que nous venons de donner, à cette propagande graphique ? Cela rentre dans le domaine des choses possibles, quoique rien ne permette de se prononcer pour l'affirmative.

IX. — LES CARICATURES CONTRE LUTHER.

En d'autres termes, l'imagerie de la Réforme eut-elle une contre-partie ; aux images luthériennes fut-il répondu par des images antiluthériennes ; aux violentes attaques contre le papisme, vit-on succéder quelques ardentes défenses de l'Eglise romaine ; aux grands placards comme le bois populaire ici reproduit, *l'ancienne et la nouvelle Eglise,* opposa-t-on une interprétation toute différente des deux Eglises ? En un mot, les catholiques éprouvèrent-ils le besoin de recourir, pour se défendre, au pamphlet graphique ?

Si l'on s'en rapporte au dire de quelques polémistes contemporains, la violence des pamphlets illustrés luthériens ne fut pas sans émouvoir les défenseurs du *Papsthum,* mais, surpris par la rapidité des attaques, frappés un instant de stupeur par la sympathie non déguisée que leurs adversaires rencontraient parmi les masses profondes du peuple, ils se trouvèrent dans l'impossibilité de répondre à un plan d'attaque aussi fortement combiné. Eck, le grand ennemi de Luther, constate avec effroi que ces images pénétraient jusque sur les terres des princes bien pensants et qu'elles y faisaient des prosélytes.

La difficulté pour l'ennemi résidait, surtout, dans le choix des armes à employer contre la doctrine nouvelle. Comment l'attaquer, comment retourner contre elle les arguments dont elle s'était servie, avec succès, pour le triomphe de sa cause ? Comment représenter, sous les traits de l'Antéchrist, le moine révolté depuis que, aux yeux de l'Allemagne, aux yeux du monde entier, le Pape et la bête de l'Apocalypse ne faisaient plus qu'un. Ce que l'on fit d'abord, ce fut de prendre des mesures contre la propagation de cette peste d'un nouveau genre, la « peste luthérienne ».

(1) L'image volante est un placard avec texte, c'est-à-dire avec une pièce de vers commençant par ces mots : *Man hat etwa die Mœr gefünden.* « On a trouvé par hasard le noyé. » Au-dessus du portrait-charge se lit encore ce titre : *Der Gorgonische Meduse Kopf. Aïn frund Rœmisch Mœrwunder* qui peut se traduire ainsi : « La tête de Gorgone de la Méduse. Un étrange noyé romain. »

Et puis, n'est-ce pas une vérité de tout temps reconnue que celui qui se défend n'a jamais, au combat, la belle ardeur de celui qui attaque ?

De nombreux édits interdiront la publication des « images inconvenantes ». Nous verrons la même chose se produire en France. En 1535, en 1546, des ordonnances prescriront aux graveurs sur bois de s'abstenir de toute insulte à l'Ancien Testament, de toute interprétation erronée des Saintes Ecritures « par des figures mensongères ». Et l'édit de Charles-Quint déclarant Luther de prise de corps, que nous reproduisons plus loin en ses parties essentielles, est encore plus significatif. Il ne parle que de brûler et détruire les hommes et leurs « œuvres détestables ». Contre les auteurs, poètes, imprimeurs, peintres, vendeurs et acheteurs de placards, écrits ou peintures contre le Pape et l'Eglise, il est implacable. C'est la saisie corps et biens et c'est, dans toute sa beauté, le régime du bon plaisir qu'on verra réapparaître à bien des époques de l'histoire.

Est-il besoin de dire que, malgré leur sévérité, ces mesures furent impuissantes ? Elles eurent le sort commun à toutes les mesures de répression lorsque celles-ci prétendent s'opposer à la manifestation d'un sentiment devenu général. Et ce sentiment apparaît nettement dans un composition du graveur Mathias Zundt qui, malgré poursuites et menaces, rencontra en Allemagne une approbation unanime. On y voit la religion sous les traits d'une femme éplorée appelant à l'aide contre des oiseaux démoniaques, coiffés de la tiare ou du chapeau de cardinal, échappés des profondeurs de l'Enfer et prêts à se jeter sur elle.

Après avoir parcouru tous les recueils spéciaux, tous les « Peintre-Graveur » d'Allemagne, de France ou d'Italie, après avoir feuilleté tous les fonds de cabinets d'estampes, on arrive à cette conclusion que le parti de la résistance romaine fut impuissant à créer une imagerie au service de la papauté. Dans cette bataille, d'une importance si considérable pour le triomphe des idées, il dut s'avouer vaincu. Tout ce qu'il put, ce fut de viser personnellement le chef de la grande croisade contre Rome, de lancer contre lui quelques caricatures dont celle ici reproduite, montrant Luther, sa femme et toute sa maisonnée en commis-voyageurs de la Réforme, traduit excellemment le sens et l'esprit.

Exception faite des caricatures de Thomas Murner représentant Luther en porc — animal accommodé selon toutes recettes religieuses — ou en voleur d'églises, accusation banale — et il convient d'ajouter que ces satires graphiques apparurent surtout lorsque le luthéranisme, se heurtant à d'autres sectes hérétiques, commença à perdre de sa force de résistance, et, plus encore, lorsque Luther disparut de la scène du monde.

Toutes les pièces célèbres citées par Janssen dans son *Histoire de la Civilisation en Allemagne* — Luther discutant sur la messe avec le Diable près du lit de sa femme Catherine à demi-nue ; la déesse Hérésie figurée sous la forme d'un monstre à trois têtes ; le luthéranisme martyrisé par ses propres apôtres ; l'Eglise de Dieu et les Eglises du Diable représentées par quatre nefs : l'une l'Eglise catholique, conduite par le Christ, faisant voile vers le Paradis, alors que les trois autres, la luthérienne, la zwinglienne, l'anabaptiste, voguent vers l'abîme infernal — toutes ces pièces et plusieurs autres de même origine ne sont pas antérieures à 1550 (1).

Et à cette époque Luther n'était plus là pour mener le bon combat contre Rome.

---

(1) Enregistrons ici, pour ceux que le sujet intéresse, quelques pièces rares de la fin du XVIe siècle, encore conçues dans l'esprit satirique de la première période de la Réforme :

— Pièce emblématique (1591). Satan est à la base d'un arbre dont les dernières branches ont produit *Papismus in Occidente et Septentrione et Mahometismus in Oriente et Meridie* : gravure sur bois, anonyme, au haut de laquelle on lit : *Arbor Hærescon.*

— Pièce emblématique (1591). Le Pape, assis sur un trône, semble présider une assemblée composée d'un évêque, de prêtres tenant des quenouilles et de quelques autres personnages, moines ou laïques : gravure à l'eau forte, anonyme, au bas de laquelle se trouve une légende en allemand et en latin. La seconde commencent ainsi :

Lectori Zelotypo || *Mira vides hic dira vides, contexere Fratres...*

Soit en français : « Au lecteur bienveillant, tu vois des choses merveilleuses dont tu peux parler : la fabrication des Frères Prêcheurs. »

— Pièce satyrique (1591). Des démons éventrent ou lardent des moines. *Des Teuffels Garkuchen (La Gargote du Diable)* : gravure au burin, signée à côté d'une petite lampe : F. Hildenberg.

Pièce satyrique (1577). *Die brille Krottestisch Mül zu Rœmischer frucht.* D'un moulin où l'on jette à droite une quantité de prêtres, on voit sortir au bas une quantité de figures grotesques. A gauche, la mort chevauche.

Au-dessus de l'inscription ci-dessus, on lit encore :

Wie das Korn ist, so gibt es Mal
Am Korn ist hie die grosste fal, etc.

Soit en français : « Tel blé, telle farine. » Et « Il y a disette de blé ici. »

Au bas de la composition, se trouve un long récit en vers sur trois colonnes.

X. — LA BATAILLE DES IMAGES AU XVII[e] SIÈCLE.

Que va devenir la bataille des images lorsque, privée de son puissant animateur, la grande Eglise chrétienne réformée, et rêvée par le moine génial, ne sera plus que l'Eglise luthérienne, c'est-à-dire une Eglise de dissertateurs, de sectaires, de *sacramentomagistes*, suivant la propre expression de Luther, se disputant sur des dogmes mal définis, mutilés, tronqués, amplifiés, comptant on ne sait combien d'interprétations différentes du seul *hoc est corpus meum*, « une Eglise de misérables », pour employer ici encore les termes de son fondateur, « que Dieu laisse se mordre, se déchirer, se manger les uns les autres ».

Les quelques compositions ici reproduites d'après le précieux recueil de Scheibele, empreintes de ce mysticisme évangélique qui sera la caractéristique du XVII[e] siècle allemand, traduisent l'état d'âme d'une époque où tous les événements, faits et gestes, sont enveloppés d'une atmosphère de tromperies, de mensonges, de pieux serments. Si la croyance au Diable n'est plus aussi solidement ancrée que du temps de Luther, le goût des prophéties, la croyance aux révélations célestes ont pris un empire tel, l'imagination et la crédulité aidant, que pamphlets et images en portent souvent les traces. Certes, ce n'est pas sans surprise qu'on verra Képler, le savant Képler, remplir des almanachs de ces ridicules enfantillages.

C'est la guerre de Trente Ans, puisque l'Allemagne, on le sait, eut sa guerre de religion, c'est-à-dire ses guerres civiles politico-religieuses, un siècle après la France. Et c'est en même temps l'époque par excellence de ces feuilles volantes — canards d'actualités, suppléments avant-coureurs du journal — de ces pamphlets — *Protestations, Revendications, Lamentations*, que les partis déchaînés s'envoient à la tête. Images compliquées, textes fertiles en jérémiades. Ce n'est plus de la caricature, ce n'est plus de la satire mordante. C'est de « l'exégèse graphique », des imbroglios à démêler, des questions, des charades à résoudre.

C'est le triomphe de l'allégorie mystique, des grandes planches aux multiples personnages, aux multiples événements. Aux portraits de Luther et de Mélanchton — en petit nombre de leur vivant parce que la religion nouvelle s'élève contre le culte des images — succèderont des réunions de théologiens groupés autour d'une table — n'est-ce pas la mode, depuis les diplomates jusqu'aux artisans des corps et métiers, depuis les médecins jusqu'aux tireurs ? Ainsi verront le jour de nombreuses estampes avec les portraits des réformateurs groupés tout autour d'un chandelier personnifiant la lumière de l'Evangile. La note satirique sera donnée par la présence, à un côté quelconque de la table, du pape, de cardinaux, de jésuites ou autres amis des ténèbres s'évertuant à souffler la lumière. Béranger avant la lettre ! la pointe malicieuse du graveur avant la plume du chansonnier !

Sur ces estampes côté luthérien, on verra apparaître *le palmier vivace de la foi*, la vraie croyance (l'église évangélique naturellement), le rocher de l'hérésie, c'est-à-dire toutes les pratiques romaines (voir la « Fête Evangélique du Salut, de la Grâce, de la Réjouissance publique »), les actions de grâces, les invocations au Seigneur. Sur ces estampes s'affirmera la puissance du romanisme militant, de cette armée de soutanes enrégimentées, à la discipline de fer, les Jésuites dont la politique tortueuse exercera une si néfaste influence sur les événements de l'époque, mais en réalité la cible que visent les héritiers de la grande révolution du XVI[e] siècle, ce n'est plus le Papisme, c'est la maison de Habsbourg, c'est l'Espagne, c'est la Ligue des puissances catholiques plus ou moins « espagnolisées ».

Ce n'est plus toute une Allemagne dressée au nom des libertés germaniques contre les prétentions internationales du Papisme, ce sont deux politiques religieuses on ne saurait dire deux partis, aux prises, ceux-ci ne pouvant se classer d'après la religion de leurs dirigeants. En effet, en une série de caricatures on verra se manifester — et c'est là le côté nouveau de la guerre — l'antipathie non déguisée des luthériens pour les calvinistes, une antipathie qui ne tardera pas à devenir une haine profonde.

Dans une intéressante étude : *Brochures relatives à la Guerre de Trente Ans*, publiée en 1884 sur des documents allemands, M. Etienne Charvériat a exposé les raisons d'être de cet antagonisme : « Les calvinistes ou réformés ont été toujours hostiles à la maison d'Autriche, mais les luthériens ou évangélistes se sont divisés. Partagés sur le terrain politique, les luthériens étaient tous d'accord sur le terrain religieux contre les calvinistes. En Poméranie, les pasteurs luthériens priaient pour l'extirpation des calvinistes comme pour celle des catholiques. En Saxe, le docteur Mathias Hoë de Hœneck, confesseur de la Cour, consulté par l'électeur Jean George sur la conduite à tenir à l'égard des calvinistes, déclarait que non seulement on ne pouvait pas



UNE CURIOSITÉ POUR LE TROISIÈME JUBILAIRE DE LA RÉFORME (1817).

Martin Luther, docteur et professeur de la Sainte Écriture.

Portrait sur pierre au pointillé, en traits d'écriture et en motifs d'ornement.

leur accorder la liberté religieuse, mais que ce serait pécher que de prendre les armes pour eux ou de retarder la paix à cause d'eux. »

Motifs religieux ou motifs politiques, l'animosité était donc profonde entre les deux églises issues directement de la Réforme. Le temps n'était plus où, étroitement unis contre l'ennemi commun, luthériens et calvinistes menaient la grande bataille contre Rome.

Grandeur et décadence. La grande révolution rêvée et prêchée par Luther aboutissant à des discussions oiseuses, à des luttes d'intérêts mesquins.

Seuls les centenaires luthériens, et surtout ce jubilé de 1517, qui est pour la Révolution allemande du XVI[e] siècle ce que 1789 est pour la Révolution française, feront surgir des images à travers lesquelles on sent passer comme un souvenir du souffle puissant de l'époque héroïque. Une estampe populaire du jubilé de 1617, (voir page 31), est particulièrement significative. C'est Luther renaissant, c'est l'esprit de la Réforme dans toute sa saveur. Telle cette vignette emblématique représentant le déménagement de la « boutique romaine » sur un crochet de porteur avec la tiare pontificale.



FIG. 58. — JEAN DE LEYDE, ROI DES ANABAPTISTES, A MUNSTER.

Il tient le sceptre en main et porte les insignes de sa dignité.

Portrait gravé sur bois par Henri Aldgrever et daté de 1536. Il parait avoir été publié au moment de la mort du célèbre prophète, qui s'était fait proclamer roi en 1534, mais dont la royauté ne dura que deux ans.

* Jean de Leyde (Jean Bocold) est un des personnages les plus extraordinaires de l'histoire. D'une haute intelligence, il avait, selon ses contemporains, un extérieur remarquable. Sa taille était élevée, son visage noble, sa chevelure blonde et abondante. Il possédait, en un mot, tout ce qui peut concilier à un chef de parti les faveurs de la foule.

Disciple et successeur de Mathias, avant de se faire proclamer roi de la nouvelle Sion (c'est-à-dire de Munster), il avait été « prophète suprême » *(Elie)*. Un de ses premiers actes fut d'établir la polygamie.

Le règne des anabaptistes dura de 1521 à 1535.

XI. — ABSENCE DE DOCUMENTS GRAPHIQUES SUR LA GUERRE DES PAYSANS ET SUR LES ANABAPTISTES.

Dans cette pittoresque histoire par l'image, une dernière question se pose : que sont devenues les estampes, je ne dirai pas anabaptistes, mais sur l'anabaptisme ?

Et d'abord y en eut-il ?

Certes, il y a des portraits. On trouvera ici ceux de Jean de Leyde, une belle pièce contemporaine, et de Thomas Münzer, pièce française du XVII[e] siècle, donc d'intérêt moindre. Certes, il y a eu des représentations d'exécutions, les crayons ont plus ou moins fidèlement enregistré l'acte final. Mais où est l'imagerie révolutionnaire contre les grands, contre les nobles, qui logiquement devrait prendre place à côté de l'imagerie contre le papisme, non qu'elle soit aucunement luthérienne, mais parce que révolution paysanne et révolution communiste découlent en somme du même principe.

Cherchez, et vous n'en trouverez nulle trace, tout au moins dans le sens indiqué. Car si l'œuvre des Dürer, des Burgkmaier, de tous les artistes groupés autour des maîtres de l'école de Nuremberg contient quelques croquis de foules, de paysans armés et en marche, ces pièces célèbres sont uniquement des impressions d'art, des notes de mouvement saisies sur le vif, et non des « professions de foi communistes » exprimées graphiquement par des artistes acquis à ces idées de revendication sociale, si toutefois on peut voir des idées dans un flot humain déchaîné, s'élevant avec une violence irraisonnée contre des siècles de servitude.

Singulière étrangeté ! Des artistes se sont présentés pour donner aux idées de Luther — idées de liberté, d'émancipation et de révolte — l'appui de leurs crayons ; ils n'ont point craint d'attaquer, de ridiculiser, de bafouer porteurs de tiares et porteurs de mitres, et lorsque des prophètes animés d'un esprit nouveau,

l'esprit de révolution non seulement dans les choses divines mais encore dans les choses humaines, l'esprit de bouleversement basé sur ce principe que les institutions usées doivent être non améliorées mais bien détruites, qu'elles doivent débarrasser le terrain et céder la place à d'autres — il ne s'est trouvé aucun pamphlétaire pour traduire en images ces aspirations d'illuminés, pour attaquer, pour ridiculiser ces porteurs de glaive — besogne facile cependant et qui eût été combien méritoire pour peu qu'on contemple leurs rudes et sanguinaires effigies sur les portraits parvenus jusqu'à nous.

L'illogisme — et l'histoire de la Réforme en sera pleine — c'est que l'acte courageux de Luther a donné le signal de l'émancipation et de la révolte. La réalité, c'est que, d'emblée, deux façons de voir, deux conceptions différentes se sont trouvées en présence : l'opportunisme politique et religieux, le radicalisme politique et religieux que d'aucuns voudront pousser jusqu'à l'extrême.



Fig. 59. — Thomas Münzer, quoi qu'en dise la légende de cette estampe de Desrochers, ne fut jamais surnommé « le vicaire de Luther » que par ceux qui cherchaient à perdre ce dernier. La vérité est que, doué d'une ardente imagination et d'une éloquence entraînante ce prédicateur, qui rêvait d'une transformation immédiate et complète de la société, s'appuyait pour justifier ses tentatives de révolte, sur la révolte de Luther. Münzer, qui se basant sur le principe de la fraternité chrétienne prêchait l'abolition de toute autorité temporelle, est un des premiers apôtres du communisme. Face au « droit divin de l'autorité », il a proclamé le « droit divin de l'insurrection ». Sa défaite et son exécution entraînèrent la chute du communisme anabaptiste, révolutionnaire et social.

« Si grand que fut le génie de Luther », dit excellemment un de ses meilleurs biographes, Félix Kuhn, « il y avait un monde très bas et très douloureux où il n'atteignait pas, monde du servage et de l'antique misère, trop ignorant pour saisir ses belles et sages théories, trop déprimé pour comprendre autre chose qu'une liberté charnelle. Les rêves des illuminés, avec leurs perspectives de rénovation sociale allaient, au contraire, droit au cœur du peuple et le passionnaient. »

Or que voulaient ces illuminés, ces enthousiastes, ces nouveaux mystiques de l'Évangile, dont les chefs visibles étaient Thomas Münzer, Carlstadt et bien d'autres prédicateurs à la parole enflammée ? Détruire le culte des images, religieuses et civiles, briser les autels du mysticisme religieux et du mysticisme politique, renverser toutes les idoles, tous les jougs, toutes les tyrannies, empêcher tous les accaparements. En vain Luther leur objectait-il qu'il fallait séparer le monde de la foi, de la libre pensée du monde, de tous les multiples intérêts d'ici-bas, que « les hommes avaient assez d'intelligence pour conduire leurs affaires temporelles, qu'il fallait respecter le droit, le pouvoir existant », eux, se considérant à leur tour comme des instruments choisis par la Providence pour opérer une réforme autrement complète, avertissaient les princes qu'ils eussent à exterminer les impies, les moines, s'ils ne voulaient être brisés eux-mêmes, et, dans le fond, préparaient avec leurs initiés, avec leurs adeptes, dont le nombre allait chaque jour grandissant, une révolution radicale, un soulèvement général contre toutes les autorités, l'extermination des princes et des seigneurs, la communauté des biens, en un mot la transformation complète de la société.

Le résultat, ce fut, on le sait, d'abord la guerre des paysans, puis la guerre des anabaptistes — la première autrement intéressante que la seconde, œuvre de folie mystico-sociale.

La conclusion, ce fut une des plus sanglantes répressions dont l'histoire ait gardé le souvenir, à tel point que Luther, défenseur des autorités existantes, avocat des princes contre les révoltés, Luther, auteur d'un écrit, *Contre les paysans meurtriers et pillards,* dont la violence est inouïe, dut prendre à nouveau la plume pour dégager sa responsabilité, pour flétrir à leur tour les seigneurs égorgeurs, abusant du glaive, « les tyrans insensés, furieux, qui, même après la bataille, ne sont pas encore suffisamment rassasiés de sang ».

La guerre des paysans, la folie sanguinaire des prophètes célestes, Carlstadt et autres, la guerre sauvage des anabaptistes, ce sont les deux grands drames de la Réformation.

Pourquoi faut-il que, de cette époque, de cette période tragique entre toutes, nous ne possédions aucun document graphique, aucune allégorie sociale, aucune caricature vengeresse? Des imprimeries, clandestines ou autres, il nous est resté des pièces imprimées, des placards, des affiches : les ateliers de graveurs — car il en fut — sont restés muets et ne nous ont rien livré de leurs secrets.

A défaut de toute image, les deux pièces dont on trouvera plus loin des extraits : *Les Griefs et les Doléances des Paysans* et la plaquette de Luther : *Exhortation à la Paix, réponse aux douze articles des paysans assemblés en Souabe,* se trouvent donc être des documents d'une importance capitale pour l'histoire des revendications sociales au XVI[e] siècle.

XII. — CHRISTIANISME LUTHÉRIEN ET CHRISTIANISME COMMUNISTE.

Qu'est, en réalité, Luther ? puisqu'il faut, enfin, donner à cette longue étude la conclusion qu'elle demande.

Un journaliste, un polémiste religieux d'une puissance et d'une violence sans égales ; un Veuillot avant la lettre, mais anti-papiste. Et d'une écriture combien féconde ! Trente volumes d'importance suffiraient à peine à contenir ses écrits et ses lettres. Et quelle vogue, non seulement lorsqu'ils parurent, mais durant tout le XVI[e] siècle !

« Les imprimeurs et les libraires », dit Maurice Schwalb dans sa thèse, « les attendaient avec impatience, le public s'en emparait avec avidité, on se hâtait de les traduire, on les expédiait dans toutes les régions de l'Allemagne et par toute l'Europe. Ni les décrets prohibitifs, ni les bourreaux mêmes ne les pouvaient supprimer. C'est qu'il y avait dans quelques-uns de ses « livrets » une éloquence qui entraînait les peuples et, dans tous, une singulière puissance d'à-propos. Par une merveilleuse sympathie, par une sorte de tact, Luther traitait toujours les questions les plus opportunes, les questions du jour et, en les traitant, sans chercher, tout juste ce qu'il fallait de dialectique, de violence, d'ironie, de sarcasme, de piété. Sa parole éveillait un immense écho, parce qu'elle était elle-même l'interprétation à la fois divinatoire et exacte, la répercussion immédiate des pensées et des passions du siècle. »



FIG. 60. — LE TOMBEAU DE LUTHER.

* On lit au sommet de la sépulture : « Nous Jean Guillaume, duc de Saxe, landgrave de Thuringe, marquis de Misnie, avons élevé ce monument à Luther en l'année 1571, non pas au culte qu'il a fondé, mais à la mémoire de l'homme. »

Sur les côtés, des paroles de la Bible. Au-dessous, une longue dédicace explicative.

Un polémiste écrasant, sous le flot de ses paroles et de ses injures, les théologastres de Paris, de Louvain, de Cologne, d'Ingolstadt, ridiculisant les défenseurs attardés de la scolastique, par lui qualifiés d'« ânes », de « pourceaux », de « diables endiablés ou transdiablés » et d'autres épithètes empruntées plus ou moins au règne animal.

Un polémiste qui, non plus seulement dans ses écrits, mais encore en pleine place publique, par la parole, osera, le premier, toucher « à la tiare du pape et au ventre des moines », qui, le premier encore, poussera l'audace jusqu'à brûler la Bulle du Pape et les Décrétales, qui se présentera tout puissant à Worms,

y parlera et y serait venu, suivant sa propre déclaration, « lors même qu'il y aurait eu autant de diables que de tuiles sur les toits ».

« Il fallait bien le haïr ou l'aimer, il fallait bien lire ce qu'il publiait à moins de passer pour un obscurantiste », fait justement remarquer Maurice Schwalb.

Ecrits pleins de fougue et de violence, paroles enflammées, en lesquelles se reflètent toutes les passions du moment. Ecrits reçus comme paroles d'Evangile. Ecrits semeurs de révolte, affichant invariablement les mêmes thèses, parce que répondant aux mêmes préoccupations — sermons, commentaires, pamphlets, lettres, cantiques, — tous remarquables par leur merveilleuse unité de pensée et d'intuition.

Et aujourd'hui qu'est apaisée « la rage théologique » du seizième siècle, de ce bagage formidable, de ces instruments de controverse et de bataille, que reste-t-il? Quelques pamphlets célèbres, ici enregistrés, le reste dormant, profondément oublié, sur les rayons poussiéreux des bibliothèques.

Cependant, cet homme plein d'ardeur et de foi, dont les faiblesses, les inconséquences ne sauraient diminuer la grandeur, ce lutteur sans peur et sans reproches affichant pour ses adversaires un mépris étalé sans scrupule, ce démagogue poussant l'insolence jusqu'à traiter Charles-Quint de « charogne », — ce qui ne l'empêchera, du reste, nullement de se montrer, en plus d'une occasion, quelque peu courtisan, — ce moine révolté, émancipateur du mariage, sera le type du jacobin révolutionnaire avant la lettre, un jacobin encore incomplet si l'on peut employer cette image, car, s'il a poussé bien haut et d'une voix vibrante les cris « liberté de conscience, émancipation nationale », il n'est pas encore pour la sainte trilogie : liberté, égalité, fraternité.

Qu'a voulu Luther et qu'a-t-il obtenu ?

L'homme affranchi du prêtre, son pays affranchi de l'étranger, c'est-à-dire de l'internationalisme politico-religieux sous la férule de Rome.

Et c'est bien là quelque chose.

Peut-être lui a-t-il manqué la foi en une humanité nouvelle, en cette humanité réformée religieusement, politiquement, socialement, en cette humanité idéale perdue par les folies anabaptistes, vers laquelle se tournaient les désirs et les aspirations des peuples, soulevés par la même espérance.

De l'égalité du royaume céleste annoncée par Jésus, et descendant sur la terre, de ce « christianisme social, égalitaire », pourquoi ne pas le dire, communiste ; de cette application humaine des principes évangéliques ; de cet appel à l'action, lancé par le révolutionnaire Carlstadt qu'« il ne faut plus *discuter* l'Evangile, mais le *pratiquer* », de ces pauvres ahaniers dont les fureurs sanguinaires seront fatales à la marche lente, mais sûre du progrès — associés du *Soulier fédératif,* compagnons du *Pauvre Conrad,* frères de la *Confédération évangélique,* quel que soit leur nom — Luther, en vérité, ne voulut rien savoir. Et pourtant, dans nombre de ses lettres, dans nombre de ses écrits, combien de phrases en lesquelles on sent passer le souffle des grandes idées sociales.

Mais c'est que — homme d'une seule idée, la lutte contre le *papisme,* — il a tremblé pour son œuvre, il l'a sentie compromise par ces levées de boucliers contre l'*autorité légale,* il a craint de la voir étouffée sous les coups des puissances temporelles, prêtes à prêcher la croisade césarienne contre la Réforme, « cause de tout le mal, responsable de tous ces soulèvements ».

Or, sa réforme a besoin du pouvoir séculier; son Eglise, pour s'instaurer, a besoin des princes. Et c'est pourquoi cette révolution, qu'il a conçue, un instant, si grande, si émancipatrice, sera brusquement muselée et devra rester *théologique.* De même que son Eglise sera *théocratique,* parce que, ayant affaire à des princes, il lui faudra maintenir une hiérarchie, des prééminences, des dignités extérieures.

Drame poignant que commencent à entrevoir quelques érudits d'outre-Rhin ; drame profondément humain qui nous permettra peut-être, quelque jour, d'entrevoir un Luther livré à de terribles combats intérieurs, partagé entre « l'être » ou « le non être » de son œuvre.

Mieux vaut un pas en avant que vingt pas en arrière, a dit judicieusement Condorcet.

Donc, avec l'Institut de France de 1802, il faut magnifier l'œuvre qui fit tant pour le progrès de l'esprit humain ; et, avec Henri Heine, entonner : Gloire à Luther !



DOCUMENTS ET APPRECIATIONS SUR LUTHER ET LE LUTHERANISME

UN HONTEUX TRAFIC. — LE COMMERCE DES INDULGENCES PRINCIPALE CAUSE DE LA RÉFORME.

L'organisation de ce honteux trafic soulevait la conscience des masses. Pour s'en rendre compte, il faut lire l'instruction longue et minutieuse dans laquelle Rome marquait les pouvoirs des commissaires et exaltait les vertus de l'indulgence — instruction qui nous montre avec quel sans-façon on traitait les choses de la foi ravalées au rang de vulgaires tractations commerciales.

Les commissaires étaient enjoints de rechercher avant tout la gloire de Dieu, le salut des âmes, l'honneur du Saint-Siège, l'œuvre de Saint-Pierre de Rome, de mener une vie honnête, d'éviter les mauvais lieux et de ne point tourner l'indulgence à leur profit personnel. Dans cette instruction, la durée de l'indulgence est fixée à huit ans, durant lesquels toute autre indulgence est suspendue, et les peines les plus sévères sont édictées contre ceux qui la mépriseraient ou s'opposeraient à sa distribution. Par contre, les grâces qu'elle confère sont immenses.

D'abord, la rémission complète de tous les crimes, le parfait retour à la paix de Dieu, la délivrance du Purgatoire (grande indulgence). Nul trésor au monde ne saurait la payer ; néanmoins, on n'exige que la contrition du cœur et une confession, ou du moins l'intention de se confesser en temps opportun, la récitation de cinq *Pater* et *Ave*, et une visite aux sept autels de l'Eglise. « Si celui qui implore cette grande indulgence est malade et alité, qu'on établisse dans sa chambre un autel, ou qu'on lui porte une image sainte devant laquelle il puisse réciter ses oraisons. » — Quant au prix, chacun doit consulter son cœur (*sic*); une taxe est difficile à établir. Toutefois, l'instruction en établit une qui va du prince à l'artisan, mais dont l'application est laissée au jugement des sous-commissaires. Ceux-ci sont invités à y mettre du zèle et du savoir-faire, sans toutefois oublier que le royaume de Dieu doit s'ouvrir aux pauvres aussi bien qu'aux riches.

La seconde grâce consiste en un billet de confession qui donne le droit de choisir à volonté un confesseur qui absolve à l'article de la mort de toutes les peines canoniques et de tous les crimes. Elle décharge en outre de tous les vœux et les remplace par de bonnes œuvres.

La troisième consiste dans la participation à tous les biens et à toutes les grâces de l'Eglise : prières, suffrages, pèlerinages, stations aux églises de Rome, etc. Elle relève des vœux de chasteté, d'obéissance. La contrition n'est point nécessaire pour l'obtention de cette grâce. Il suffit de l'acheter.

La quatrième délivre les âmes du Purgatoire. Ici encore, la repentance et la confession ne sont pas nécessaires. Puis vient toute une série de grâces de moindre valeur. Ici le simoniaque lui-même peut obtenir l'impunité, à condition de payer une année des revenus de sa charge.

L'instruction contient quarante pages in-4° en un texte très serré. Tous les états, toutes les conditions, tous les cas possibles y sont énumérés. Elle se termine par les précautions à prendre contre l'infidélité des sous-commissaires. Celui qui achète une indulgence doit déposer lui-même son argent dans la caisse ; s'il le donne de la main à la main, l'indulgence est nulle. La caisse doit avoir trois clefs, l'une remise au sous-commissaire, la seconde à un trésorier commis à cet effet, la troisième à l'autorité séculière ou ecclésiastique du lieu. La caisse ne doit être ouverte qu'en présence d'un notaire et de témoins, etc., etc.

Cette instruction devait rester secrète. Tetzel en fit un extrait, y ajouta des développements oratoires à sa façon, et une taxe des péchés d'après laquelle la sodomie était taxée à douze ducats, la sorcellerie à six, le sacrilège à sept, le parricide à quatre ; et il publia le tout avec les armes et le sceau de l'archevêque, à la première page.

Voici un curieux passage de la proclamation de Tetzel : « Sachez, mes frères, que la vie d'ici-bas est un combat. Nous avons à lutter contre notre chair, le monde et le diable qui sans cesse s'efforce de perdre notre âme. Notre mère nous a conçus dans le péché. Ah ! ne sommes-nous pas enveloppés dans un tel réseau de péchés qu'il est difficile, impossible même d'arriver au port de salut sans un secours divin ? Car ce n'est pas par les œuvres de notre justice que Dieu nous sauve, mais par sainte miséricorde. C'est pourquoi revêtons-nous des armes de Dieu. Prenez-donc ces sauf-conduits du Vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ par la vertu desquels vous rachèterez votre âme de la main de l'ennemi, et pleins de sécurité, sous la réserve de la contrition et de la confession, vous arriverez au règne de la félicité, sans avoir à souffrir aucune peine du Purgatoire.

« Sachez que dans ces lettres sont imprimés et gravés tous les instruments de la Passion du Christ. Sachez que pour chaque péché mortel il faut, à la suite de la confession et de la contrition, faire pénitence pendant sept ans, soit dans cette vie, soit dans le Purgatoire. Combien de péchés mortels ne commettez-vous pas en un jour, en une semaine, en un mois, en une année, dans tout le cours de votre vie ? Vos péchés sont presque infinis, et ils vous préparent une peine infinie dans les tourments du Purgatoire. Eh bien, par ces lettres confessionnelles, vous pouvez, en une seule fois, recevoir la pleine rémission de toutes vos peines encourues, à l'exception toutefois des quatre cas réservés au siège apostolique. Ensuite, vous pourrez, à toutes les époques de votre vie, quand il vous plaira de vous confesser, recevoir encore une rémission toute semblable ; puis, à l'article de la mort, rémission entière de toutes les peines et de tous les péchés, puis la participation à tous les mérites équivalents qui se font dans l'Eglise militante et dans ses membres.

« Ne savez-vous pas que lorsqu'un homme veut entreprendre un voyage à Rome ou en quelque dangereux pays, il remet son argent à la banque, donne pour cela le cinq, le six ou le dix pour cent, et, sur une simple lettre du banquier, touche la somme consignée au lieu qu'il indique ? Et vous ne voulez pas donner le quart d'un florin pour cette lettre dont la vertu ne vous procure sans doute pas de l'argent, mais conduira votre âme immortelle sans danger dans la patrie céleste ? C'est pourquoi je vous conseille, je vous conjure, et comme étant votre pasteur, je vous commande, etc., etc. »

... Tetzel s'en allait de ville en ville, de bourgade en bourgade, prêchant, menaçant, remplissant ses coffres, volant sa propre caisse, et traînant après lui une suite de sacripants avec lesquels il faisait orgie. Les anecdotes abondent, ridicules, blasphématoires. A Zwickau, par exemple, après un séjour fructueux, quelques prêtres l'invitent à un repas d'adieux. Il veut payer la dépense ; mais la caisse est fermée, tout est emballé. « Qu'importe, dit-il à ses amis, ne vous mettez point en peine. » Le lendemain, la grosse cloche se fait entendre, le peuple arrive en foule à l'église. Tetzel monte en chaire. Il raconte que prêt à partir et passant la nuit dernière par le cimetière, il a entendu une pauvre âme lui crier en gémissant : « Ayez pitié de moi et délivrez-moi de l'angoisse brûlante où je suis. » « Je suis donc resté un jour de plus, ajoute-t-il, pour engager les chrétiens à la compassion et les solliciter de délivrer cette pauvre âme misérable. Je vais tout le premier donner l'exemple ; et maudit soit celui qui refuse de coopérer à cette œuvre de salut. » Chacun, ému de pitié, donna. Le tour était fait, et le soir un splendide repas terminait cet acte sacrilège.

Il y a là toute une lamentable comédie dans laquelle le religieux bouffon apparaît tour à tour trompeur et trompé. Le résultat fut tel qu'on put l'imaginer. Les masses populaires en restèrent démoralisées, les pouvoirs réguliers tombèrent dans le mépris.

[Cité par Félix KUHN, *Luther, sa vie et son œuvre,* Tome I, pages 179 et 180.]

LA GUERRE DES PAYSANS.

La révolte est partout à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe. Les bandes de paysans nombreuses mais mal organisées pillent les châteaux et brûlent les couvents, assouvissant, dans d'horribles excès, les haines accumulées en tout un passé de souffrance et de ruine. En 1503, les bords du Rhin voient défiler la célèbre ligue des sabots ; en 1514, le Wurtemberg en armes, sous les ordres d'un paysan, « le pauvre Cunz », force l'Empereur et les princes à traiter avec lui. L'Autriche-Hongrie, en 1515, est le théâtre d'horribles cruautés que les paysans exercent contre les nobles et le clergé, ce sont les premières convulsions ; bientôt, la grande voix de Luther vient ébranler la masse du peuple. Le sentiment du droit naît dans les campagnes, tandis que Münzer prêche avec violence et audace. Une première révolte éclate en novembre 1525 en Souabe. De proche en

proche, la sédition s'étend vers l'Autriche, l'Alsace, le Palatinat, la Franconie. Les paysans se ruent sur les châteaux et les couvents, et, se joignant à eux, des gentilshommes, des prêtres, des chevaliers, des juristes même, viennent donner une apparence de force et d'organisation à ces bandes désordonnées. C'est à cette heure que paraît un petit écrit « Les griefs et les doléances des paysans, rédigés en douze articles », qui devient aussitôt la charte de la révolte. Les demeures seigneuriales et monacales tombent alors par centaines entre les mains des révoltés. On pille, on brûle, on égorge ! Les paysans se réclament de Luther ; mais Luther leur répond, en les répudiant, par son « Exhortation à la paix », en répudiant surtout avec une égale énergie la tyrannie et la sédition.

Le résultat de cette révolte fut sa défaite. Partout, elle fut vaincue et noyée dans le sang. Les princes luthériens usèrent envers leurs sujets rebelles d'une modération relative, il y eut peu d'exécutions sur leurs territoires ; les hommes les plus compromis furent bannis. Les princes catholiques, au contraire, furent impitoyables et confondirent la répression des partisans de Luther avec celle des révoltés, la nouvelle doctrine étant à leurs yeux la source et la cause de la sanglante rébellion.

UN DOCUMENT : « PRIÈRE DES PAYSANS. »

« Père, nous avons la Bible. Il est écrit dans le saint livre que Dieu fait luire son soleil pour tous les hommes. Nos princes s'élèvent donc contre le Seigneur, car nous ne le voyons presque jamais, ce bel astre, nous mineurs enfermés dans les entrailles de la terre et obligés de travailler tous les jours à forger des lances pour nos maîtres, des fers pour leurs chevaux et des colliers pour leurs chiens. Ils nous font payer l'air que nous respirons et la lumière même dont nous sommes privés ; la dîme de nos troupeaux et de nos champs leur appartient. Père, à ces électeurs déjà si riches, tu as donné des crosses, des mitres, des ostensoirs d'or, le vin du cellier des couvents, le tapis des cathédrales, des vases sacrés tout garnis de pierreries, des abbayes, des monastères, des prébendes (1) ; nous, nous demandons à couper dans les forêts, en hiver seulement, un peu de bois pour nous chauffer ; à prendre, en été, quelques grains de blé aux champs de nos seigneurs ; en automne, quelques grappes de raisin à leurs vignes pour nos nouveau-nés, et, une fois par semaine, un peu d'herbe dans leurs prairies pour nos brebis. Si nous sommes comme eux enfants de Dieu, fils d'Adam, créés du même limon, pourquoi nos conditions sont-elles différentes ? Cela n'est pas dans l'ordre de la Providence. Le livre que tu nous as recommandé de lire nous l'a dit. Nous t'envoyons nos doléances ; mets-les sous les yeux de nos princes. S'ils ne veulent pas nous rendre justice. Dieu nous a donné des bras, une enclume, un marteau, des piques ; nous nous en servirons, et, comme il est écrit dans la Bible, nous combattrons le combat du Seigneur, Dieu nous enverra son ange qui renversera les forts et élèvera les faibles. Nous frapperons, pink, pank, sur l'enclume de Nemrod, et les tours tomberont sous nos coups : dran, dran, dran. »

[Sartorius, *Versuch einer Geschichte des deutschen Bauernkrieges*, Berlin, 1795.]

LUTHER DÉFENSEUR DES OPPRIMÉS : « L'APPEL AUX PRINCES ET AUX SEIGNEURS. » — « L'APPEL AUX PAYSANS. » — LUTHER CONTRE LES PAYSANS RÉVOLTÉS.

Luther, particulièrement dans son écrit sur la puissance civile (1523), avait prophétisé les scènes sanglantes de révolte et de pillage dont l'Allemagne allait être le théâtre ; il avait annoncé aux nobles et aux princes ce qu'il appelait « le jugement de Dieu ». Son *Appel aux Princes et aux Seigneurs* est particulièrement significatif :

« Ce n'est qu'à vous », leur dit-il, « que nous devons ces soulèvements et ces calamités, à vous principalement, évêques aveugles, prêtres, moines insensés qui, aujourd'hui encore, dans votre endurcissement, ne cessez de poursuivre le saint Evangile de votre rage et de votre furie. Dans vos gouvernements, vous ne faites que pressurer, écorcher, pour assouvir votre orgueil et votre luxe, tellement que le pauvre peuple n'en peut supporter davantage. On vous a mis l'épée sur la gorge ; et néanmoins vous pensez être si bien en selle qu'on ne pourra jamais vous mettre à bas. Votre sécurité et votre présomption vous briseront le cou.

« Vous devez le savoir : Dieu a permis que les choses en vinssent à un point tel que personne ne veut et ne peut plus supporter votre tyrannie. Changez donc de conduite. Si vous ne le faites volontairement, vous y serez contraints par la violence. Si les paysans ne vous y forcent, d'autres le feront. Vous les extermineriez tous qu'à peine seraient-ils morts, Dieu vous susciterait d'autres ennemis. Ce ne sont pas les paysans, chers Seigneurs, qui se révoltent contre vous ; c'est Dieu lui-même qui se lève contre votre cruauté.

« Vous me donnerez tous ce témoignage que j'ai enseigné dans le silence, que j'ai combattu la révolte avec force, que j'ai exhorté avec zèle vos sujets, que je les ai retenus dans l'obéissance et la fidélité envers votre autorité tyrannique et furieuse, de sorte que ce soulèvement ne saurait provenir de moi. *(Luther, on le voit, a le soin de s'élever contre ceux qui allaient proclamant partout que la révolte des paysans était le fruit de sa doctrine.)* Ceux qui l'ont fomenté, ce sont ces prophètes de meurtre qui sont autant nos ennemis que les vôtres et qui se sont glissés parmi la populace. Depuis trois ans qu'ils se démènent, je suis presque le seul qui les aie attaqués et qui se soit opposé à leurs desseins.

« Ah ! si j'avais le désir de me venger de vous, je rirais bien maintenant ! Je regarderais faire les paysans ou je me joindrais à eux pour envenimer le conflit...

« S'il est encore temps de vous donner un conseil, mes chers Seigneurs, pour l'amour de Dieu, arrêtez-vous. Une voiture de foin se serre de côté, pour laisser passer un homme ivre, faites de même à l'égard des paysans, agissez avec eux comme envers des gens ivres ou égarés, adoucissez votre tyrannie ; car vous ne savez pas quelle peut être la fin du conflit. Vous ne perdrez rien par la bonté, et dussiez-vous faire quelques concessions, la paix vous rendra dix fois plus que ce que vous aurez perdu, tandis que la guerre peut tout vous ravir, biens et vie,

« Les paysans ont rédigé douze articles dont quelques-uns sont si justes, si raisonnables que, devant Dieu et devant les hommes, ces gens ont contre vous la gloire que donne la modération...

« Le premier de ces articles, par lequel ils réclament le droit d'entendre et de choisir leurs pasteurs, vous ne pouvez le repousser avec quelque apparence de justice... L'autorité ne peut empêcher personne d'enseigner et de croire ce qu'il veut, que ce soit l'Evangile ou l'erreur...

« Les autres articles contre l'oppression matérielle, sous laquelle ils gémissent, me paraissent également raisonnables. L'autorité n'a pas été établie pour chercher son avantage et pour tyranniser, mais pour donner le bien-être aux sujets. C'est une chose intolérable que d'être taillés et pressurés comme ils le sont. A quoi servirait-il à un paysan que son champ rapportât autant de florins d'or que d'épis si vous lui prenez ce qu'il récolte et si vous gaspillez la fortune publique en festins, en somptueux habits, en folles constructions, comme si l'argent n'était que de la paille ! »

De ce magnifique *Appel aux Princes et aux Seigneurs*, œuvre de bon sens et de raison, un « morceau de choix », pourrait-on dire, passons à l'*Appel aux Paysans*. Entrant, d'emblée, dans le vif de la question, Luther rend justice à la cause de ces derniers :

« Je dois reconnaître, chers amis, que vos accusations contre les princes et les seigneurs ne sont que trop fondées. Ceux qui font défense de prêcher l'Evangile et qui oppriment le peuple avec tant de cruauté méritent que Dieu les précipite de leurs sièges à cause de la grandeur de leurs péchés contre lui et contre les hommes ; aussi n'ont-ils aucune excuse. Prenez garde, toutefois, à ce que vous ayez pour vous la conscience et le bon droit. Si vous agissez en bonne conscience, vous avez un précieux avantage et Dieu vous soutiendra. Dussiez-vous tous y périr, vous gagnerez néanmoins votre cause. Mais si vous n'avez pour vous ni le droit ni la conscience, vous serez vaincus. Eussiez-vous exterminé tous les princes, vous péririez néanmoins corps et âmes. Examinez-vous donc sérieusement ; demandez-vous, non si vous êtes les plus forts et si eux sont injustes, mais si vous avez le bon droit de votre côté. »

Mais, en même temps, il attire leur attention sur les points suivants :

« Je vous en prie bien fraternellement, mes chers amis, réfléchissez à

(1) Luther gab den Fürsten die Stifter, Klœster und Abteyen ; den Priestern gab er die Weiber ; den gemeinen Mænner die Freiheit, und das that viel zur Sache, c'est-à-dire : « Luther a donné aux princes les fondations religieuses : couvents et abbayes ; aux prêtres il a donné les femmes ; aux gens du commun la liberté, et cela fit beaucoup pour la chose (autrement dit : pour la Réforme). » — *Pred. Gasp. Brochmand, in Examine polit. Conf. Aug.*, page 163.

ce que vous faites. Ne croyez pas à tout esprit et à tout prédicateur ; car sous le couvert de l'Evangile, Satan a, de nos jours, suscité une foule de fanatiques et d'esprits meurtriers. Sachez écouter et laissez-vous instruire, puisque vous vous y êtes engagés. Je vous dois une exhortation fidèle, et je ne faillirai pas à ce devoir. Il est possible que plusieurs, empoisonnés par cet esprit de meurtre, m'appelleront hypocrite et me haïront. Peu m'importe, pourvu que je parvienne à sauver de la colère céleste quelques hommes de bon cœur et de bonne intention. Que les autres me méprisent, ils ne sauront me nuire.

« ... Or, la parole de Dieu dit : « Celui qui se sert de l'épée périra par l'épée ». C'est assez dire que personne ne doit résister par la violence aux puissances établies. Saint Paul dit en outre : « Que chacun de vous se soumette avec crainte et respect à l'autorité ». Vous qui avez saisi l'épée et vous êtes soulevés contre l'autorité, comment pouvez-vous vous vanter d'agir conformément au droit de Dieu ?

« L'autorité, ajoutez-vous, est tyranique, intolérable ; elle nous prend l'Evangile, elle fait peser sur nous le joug le plus dur. Laissez-moi vous répondre : Ni l'injustice, ni la tyrannie ne justifient la révolte ; mais il n'appartient pas à chacun de punir les méchants. Le prince seul, dit saint Paul, porte l'épée, et saint Pierre dit qu'il est établit de Dieu pour punir ceux qui font mal. Le droit naturel, le droit des gens, nous enseigne aussi que personne ne peut être juge dans sa propre cause et se venger soi-même. Vous connaissez le proverbe qui dit : « Qui donne coup pour coup est injuste et éternise la dispute ». Le droit de Dieu ne dit pas autre chose. « La vengeance m'appartient, dit le Seigneur, je la rendrai... » (Deutéronome XXXII). Or, vous ne sauriez nier que, par votre sédition, vous ne vous êtes faits juges dans votre propre cause et que vous vous refusez à supporter l'injustice. Vous péchez donc ici, non seulement contre le droit de Dieu, mais encore contre le droit naturel.

« ... Comprenez-donc, mes chers amis, que si votre action était juste, il deviendrait loisible à chacun de se constituer le juge de son prochain et qu'il n'y aurait plus ni puissance, ni autorité, ni ordre public sur la terre, car dès qu'un homme penserait qu'un autre lui fait tort, il le punirait lui-même. Si, de la part d'un simple particulier, cela n'est pas tolérable, peut-on l'accepter de la part de tout un rassemblement ? Si, au contraire, la révolte est juste venant d'une foule d'hommes, on ne saurait sans injustice refuser le même droit à un simple particulier. Car les uns et les autres agissent ici pour le même motif : ils ne veulent pas souffrir l'injustice.

« Que feriez-vous vous-mêmes si, dans vos rangs, ce goût de la violence devenait tel que chacun voulût venger lui-même les offenses reçues ? Le souffririez-vous ? Ne diriez-vous pas au contraire : « Il faut laisser la justice et la vengeance à ceux que nous avons établis pour cela ».

Assurément, les idées de Luther, si on les compare aux idées modernes plus ou moins débarrassées de tout fétichisme, de tout dogme religieux, apparaîtront dans leurs conclusions quelque peu rétrogrades, mais Luther, défenseur de la pure doctrine du Christ, ne pouvait apprécier les choses en encyclopédiste du XVIII[e] siècle. Il est pour le droit selon l'Evangile, avec la même logique qu'il proteste contre l'oppression du faible par le fort.

Il est pour la justice, pour le droit et non pour les révoltes « qui n'aboutissent qu'à faire couler le sang du peuple, à remplir le pays de meurtres, de veuves et d orphelins ». A la noblesse, aux paysans, que conseille-t-il ? S'entendre, faire abstraction les uns et les autres de certaines prétentions et de certaines revendications. Malheureusement, « ni les populations exhaltées par la passion, ni la noblesse grossière avide de vengeance » ne se rendirent à ses sages conseils. Et la révolte éclata. Et la répression fut sanglante. C'est alors que Luther, plein d'une colère « peu chrétienne », lança cet écrit : *Contre les paysans meurtriers et pillards*, qui lui valut d'être traité *d'adulateur des princes* et qui devait infliger à sa mémoire une tache ineffaçable. Il tint cependant à se disculper dans une longue épître à Gaspard Muller, chancelier du comte de Mansfeld, dans laquelle il essaie de démontrer que si les seigneurs abusent du glaive et égorgent à leur tour, il n'est point responsable de leur crime. « La sévérité est nécessaire au milieu de la révolte, mais quand les malheureux sont abattus, le châtiment doit céder à la grâce. » Et du reste, après la révolte, il fit preuve d'une réelle grandeur d'âme, sauvant la vie à plusieurs de ceux qui l'avaient offensé, donnant même asile dans sa propre maison à Michel Cellarius, un des prophètes de la Jérusalem céleste, partout pourchassé.

DÉCLARATION DE LUTHER SUR L'ÉCOLE.

« Alors même que nous n'en aurions ni besoin pour le maintien de l'Evangile, le souci d'avoir une société bien ordonnée nous contraint à établir partout des écoles où nous puissions élever des hommes capables de conduire les affaires de ce monde, des femmes qui sachent tenir une maison et prendre soin de leurs enfants. Ces écoles que je réclame, faites-les telles que l'enfant s'y plaise. Il ne les faut pas semblables à celles où nous avons été martyrisés dans des études fastidieuses, où nous n'avons rien appris qu'à trembler devant la férule. Voyez comment les enfants apprennent vite à jouer, à chanter, à danser ! Pourquoi donc ont-ils moins de zèle pour de bonnes et sérieuses études ? Si j'avais des enfants, je leur enseignerais les langues, l'histoire, le chant, la musique et les sciences mathématiques. Ce sont de pareilles études qui ont fait des Grecs un peuple si remarquable. Combien je regrette aujourd'hui de n'avoir pas lu plus de poètes et d'historiens ! Personne, hélas ! ne nous les enseignait. A leur place j'ai dû étudier toute cette « merde du diable », les philosophes, les sophistes, Dieu sait avec quel travail et avec quel ennui ! Je ne suis pas même parvenu à m'en débarasser. Jadis un enfant peinait vingt ou trente ans sur le Donat et l'Alexander (1) et n'apprenait rien ; aujourd'hui, grâce à Dieu, c'est autre chose. Une ou deux heures d'école par jour peuvent suffire, et le jeune homme apprend en même temps son métier.

« A ces écoles, ajoutez de bonnes bibliothèques et choisissez bien les livres : la Sainte Ecriture dans toutes les langues, les meilleurs commentaires, les poètes, les orateurs, les ouvrages excellents sur les arts libéraux, le droit, la médecine. N'oubliez pas surtout les chroniques, les histoires de tous les pays, « merveilleusement utiles pour connaitre et gouverner les hommes ». Le malheur est que nous n'avons pas d'histoires de notre pays ; aussi ne sait-on rien de nous, et l'on ne nous appelle que des brutes allemandes qui ne savent que se battre, manger et boire. Il est donc temps de nous mettre à l'œuvre. »

LUTHER ET LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE.

« La foi ne contraint personne ; elle laisse chacun libre et responsable. Que celui qui veut croire croie ; que celui qui veut venir vienne ; que celui qui veut rester dehors reste. Vous voyez bien que le Pape se trompe et commet une injustice en employant la force pour contraindre le monde à croire. Le Seigneur a uniquement ordonné à ses disciples de prêcher l'Evangile. Ceux-ci n'ont pas fait autre chose ; ils ont laissé chacun libre et n'ont pas dit : « Crois, ou je te tue »

« Il faut vaincre l'hérésie par la parole, et non par le feu. Si toute la science consiste à brûler les hérétiques, les bourreaux sont nos maîtres. Il n'est plus besoin d'études ; le plus fort brûle le faible.

« Je souffre de voir maltraiter, égorger, brûler ses misérables. Laissez chacun croire ce qu'il veut. Si la foi d'un homme est erronée, n'est-ce donc pas assez des peines de l'enfer ? Pourquoi le martyriser encore ?

« L'hérésie est d'ordre spirituel. La hache ne la tranche pas, le feu ne la brûle pas, l'eau ne la noie point. La parole de Dieu, seule, la détruit.

« Vous me demandez s'il est licite au magistrat de faire mourir les faux prophètes. Je recule, en général, devant la peine capitale, alors même qu'elle serait méritée. Mais ici, surtout, l'exemple que nous ont donné les papistes et les Juifs avant Jésus-Christ m'épouvante. C'est en s'appuyant sur cette loi qui frappe de la peine de mort le faux prophète et l'hérétique, que des magistrats impies ont tué des saints prophètes et des innocents, faisant déclarer hérétiques tous ceux qu'ils voulaient. Je crains fort qu'il en advienne ainsi chez nous si l'on accorde à l'autorité le droit de faire mourir les séducteurs. Ne voyons-nous pas que c'est par l'abus de cette loi que les papistes répandent encore aujourd'hui le sang de l'innocent au lieu de celui du coupable ? Je ne puis donc absolument pas admettre qu'on fasse périr les faux docteurs. Il suffit de les bannir ; et si nos descendants abusent de cette loi, ils pécheront moins lourdement et ne feront de mal qu'à eux-mêmes. »

---

(1) Les traités d'éducation de l'époque, ainsi appelés du nom de leurs auteurs.

IDÉES DE LUTHER SUR L'ARGENT.

Comme la plupart des hommes de son époque, pour ne pas dire tous, Luther fut atteint de « drumonite aiguë ». Mais s'il a combattu les Juifs, ce fut surtout pour s'élever contre l'usure « ce fléau moderne, science de Satan qui cherche à détruire la chrétienté », l'usure qui, dit-il, « a cessé d'être un vice, qui se donne comme une vertu, et se glorifie d'être un bienfait pour l'Allemagne dont elle prépare la ruine ».

Cette puissance nouvelle de l'argent qui s'imposait aux princes, aux rois, lui était odieuse ; il s'irritait à la pensée qu'une maison de banque, comme celle des Fugger à Augsbourg, pouvait à elle seule solder une armée et mettre l'Empereur lui-même sous sa dépendance. Il n'admettait pas qu'un homme valide pût se nourrir autrement que du travail de ses mains. Ce monde de l'argent n'était à ses yeux qu'avarice, rapacité, accaparement des richesses, exploitation du pauvre, et comme un des signes « de la colère de Dieu, présage des dernières calamités ».

ÉDIT DE CHARLES-QUINT DÉCLARANT LUTHER DE PRISE DE CORPS (1521).

Voici la traduction française de cet édit impérial publié en latin qui fut communiqué par l'Empereur à la séance d'adieu de la Diète de Worms (25 mai 1521). Par la façon dont il est rédigé, par les termes dont il est fait usage, il se trouve être un document précieux pour l'Histoire :

« ... Nous Charles, etc. Le Tout-Puissant Nous ayant confié, pour défendre sa sainte foi, plus de royaumes et de puissances qu'il n'en a jamais donné à aucun de nos prédécesseurs, Nous prétendons employer toutes nos forces à empêcher que quelque hérésie ne vienne souiller notre Saint-Empire.

« Le moine Augustin Martin Luther, bien qu'exhorté par Nous, s'est jeté comme un furieux sur la Sainte-Eglise et a prétendu l'étouffer par des livres pleins de blasphèmes. Il a souillé d'une manière honteuse l'indestructible loi du saint mariage ; il s'est efforcé d'exciter les laïques à laver leurs mains dans le sang des prêtres et, renversant toute obéissance, il n'a cessé d'exciter à la révolte, à la division, à la guerre, au meurtre, au vol, à l'incendie et de travailler à ruiner complètement la foi des chrétiens... En un mot, et pour passer sous silence d'autres malices, cet être, qui n'est pas un homme, mais Satan lui-même sous la forme d'un homme et recouvert d'un capuchon de moine, a réuni en un bourbier puant toutes les hérésies les plus coupables des temps passés et en a ajouté encore lui-même de nouvelles.

« Nous avons donc renvoyé de devant notre face ce Luther, que tous les hommes pieux et sensés tiennent pour un fou ou pour un possédé du démon, et entendons qu'après l'expiration de son sauf-conduit on ait aussitôt recours à des moyens efficaces pour arrêter sa rage furieuse.

« C'est pourquoi, sous peine d'encourir les châtiments dûs aux crimes de lèse-majesté, Nous vous défendons de loger ledit Luther dès que le terme fatal sera expiré, de le cacher, de le nourrir, de l'abreuver et de lui prêter par parole ou par œuvre, publiquement ou secrètement, aucune espèce de secours. Nous vous enjoignons de plus de le saisir ou faire saisir partout où vous le trouverez, de Nous l'amener sans aucun délai ou de le tenir en toute sûreté, jusqu'à ce que vous ayez appris de Nous comment vous devez agir à son égard et que vous ayez reçu les rétributions dues à vos peines pour une œuvre si sainte.

« Quant à ses adhérents, vous les saisirez, vous les terrasserez et vous confisquerez leurs biens.

« Quant à ses écrits, si la meilleure nourriture elle-même devient l'horreur de tous les hommes dès qu'il s'y mêle une goutte de poison, combien plus de tels livres, dans lesquels se trouve pour l'âme un venin mortel, doivent-ils être non seulement rejetés, mais encore anéantis ! Vous les brûlerez donc, ou les détruirez entièrement de quelque autre manière.

« Quant aux auteurs, poètes, imprimeurs, peintres, vendeurs ou acheteurs de placards, écrits ou peintures contre le Pape ou l'Eglise, vous les saisirez de corps et de bien et vous les traiterez selon votre bon plaisir.

« Et si quelqu'un, quelle que soit sa dignité, osait agir ne contradiction avec le décret de Notre Majesté Impériale, Nous ordonnons qu'il soit mis au ban de l'Empire.

« Que chacun se comporte d'après ceci. »

[Cité par Léopold Ranke, XI, 50.]

« A LA NOBLESSE CHRÉTIENNE DE LA NATION ALLEMANDE TOUCHANT LA RÉFORME DE LA CHRÉTIENTÉ. » — APPEL DE LUTHER.

(Extraits)

« Le temps du silence est passé, le temps de parler est venu, dit Luther dans sa préface dédiée à son ami Amsdorf. J'ai rédigé quelques articles sur la réforme de la chrétienté, je l'adresse à la noblesse chrétienne de la nation allemande. Peut-être Dieu se servira-t-il des laïques pour sauver son Eglise, puisque le clergé, à qui une semblable mission convenait mieux, ne s'en soucie plus. On répondra qu'il est bien téméraire à un homme sans autorité de s'adresser aux puissances de ce monde et d'agiter des passions de cette importance. Me blâme qui voudra, je dois à Dieu et au monde de faire encore cette folie...

« Les Romains (lisez : les papistes) ont élevé une triple muraille derrière laquelle ils se sont toujours retranchés. Nulle réforme n'a pu les y atteindre, et la chrétienté est misérablement déchue.

« Quand on les menace de la puissance séculière, ils prétendent que celle-ci n'a aucun droit sur eux, car leur puissance est d'ordre spirituel.

« Quand on veut les frapper au moyen de la Sainte-Ecriture, ils répondent : Personne, sinon le Pape, n'a le droit d'interpréter celle-ci.

« Quand on les menace d'un concile, ils répliquent : Le Pape seul a le droit de le convoquer.

« C'est ainsi qu'ils nous ont volé les trois verges avec lesquelles on pouvait les châtier. Soufflons sur ces murs de paille et de papier, saisissons les verges chrétiennes et dévoilons leur ruse diabolique.

[Suivent *les trois murailles*, forteresses à démanteler.]

« ... Il est à Rome une maison de commerce qu'on nomme l'Office du Dataire. C'est là qu'on achète le droit d'être évêque. Ici, avec de l'argent, l'usurier devient honnête homme, le bien volé, une innocente acquisition ; l'ecclésiastique peut se marier, le moine abandonner son Ordre. Ici, les enfants d'une prostituée deviennent enfants légitimes, toute honte se change en dignité, le vice et l'infamie sont ennoblis et armés chevaliers. Tout est avarice et cupidité. Les lois ecclésiastiques ne sont que des chaines dont chacun peut se délier au moyen de l'argent. Ici, le Diable lui-même devient saint. Ce que ni le ciel ni la terre ne peuvent faire, cette maison le fait. Les douanes du Rhin sont un bien pauvre trésor à côté de cette sainte maison.

« ... Abolissez les pèlerinages à Rome, ces voyages détestables où les chrétiens vont apprendre le vice ; abolissez tous les pélerinages, ce sont des écoles de mendicité et de vie déréglée dont l'unique mérite est de rapporter beaucoup d'argent à ceux qui les ont institués.

« ... Réformez les Ordres, diminuez les couvents, réduisez « ce grand peuple qui fait tant de vœux et en tient si peu », cette puissance qu'on suppose au clergé séculier et aux évêques, ou, tout au moins ramenez-les à ce qu'ils étaient autrefois, c'est-à-dire des écoles d'enseignement et de vie chrétienne.

« ... Abolissez le célibat des prêtres, ce scandale de la chrétienté, source de honte et de douleurs infinies, ou mieux rétablissez les prêtres dans la liberté où Jésus-Christ les a mis : « Que l'évêque, dit saint Paul, soit mari d'une seule femme ».

« ... Il se trouve une multitude de prêtres pieux auxquels il n'y a aucun reproche à faire, sinon qu'ils ont noué une union coupable. Ces couples infortunés désirent, du plus profond de leur cœur, vivre et mourir ensemble dans la fidélité conjugale, et ils accepteraient volontiers la honte qui s'attache à leur état s'ils pouvaient le faire en conscience. — Mariez-vous donc, quoi qu'en pense le Pape ; le salut de vos âmes importe plus que l'obéissance à d'aussi arbitraires obligations que Dieu n'a point établies. Faites comme les enfants d'Israël, qui dérobèrent aux Egyptiens leur salaire mérité ; faites comme le mercenaire qui prend à son maitre injuste le gain de sa journée. Volez au Pape votre femme légitime et vos enfants ! »

Conclusion :

« Il est possible que j'aie parlé trop haut, que j'aie conseillé des choses qu'on trouvera impraticables, que j'aie attaqué tant d'injustices avec trop de violence ; mais qu'y puis-je ? Mon devoir était de parler, et j'aime mieux exciter la colère du monde que celle de Dieu. On ne peut au reste, me prendre que la vie. Que mes ennemis écrivent contre moi ;

j'ai encore une chanson sur Rome, et si l'oreille leur tinte, je la leur chanterai sur le ton le plus élévé (1). Comprends-tu, Rome, ce que je veux dire? »

LE DERNIER PAMPHLET DE LUTHER "CONTRE LA PAPAUTÉ ROMAINE".

Il date du soir de sa vie, en 1545, et s'appelle : *Contre la papauté romaine, fondée par le Diable.*

Dans le rescrit de la Diète de Spire, du 10 Juin 1544, Charles-Quint avait beaucoup accordé aux protestants ; il leur avait assuré la paix jusqu'à la réunion d'un « concile général, chrétien et libre, en pays allemand ». Jusque-là, personne ne devait être inquiété à cause de sa religion ; « dans ce rescrit, dit Janssen, le point de vue catholique avait été censément sacrifié », d'autant plus qu'à côté de ce concile, on y faisait prévoir une nouvelle diète qui déciderait sur tous les points en litige. Dans tout l'acte, le Pape n'était pas une seule fois mentionné.

Paul III écrivit à Charles pour protester. Il y avait déjà longtemps, lui disait-il, qu'un concile était convoqué, et c'était uniquement la guerre qui en avait retardé la réunion. Il n'appartenait pas aux laïques, même à l'empereur, de décider des choses de la foi (24 août 1544).

Luther fut exaspéré des revendications du Pape. De là, le présent écrit (Erlangen, 26, p. 110-228). En voici le début : « Comme s'il était évêque de l'Eglise romaine, le très satané saint Paul III a envoyé deux brefs à Charles-Quint, notre empereur ». Puis il a convoqué un concile à Trente. C'est de ces faits que Luther veut parler Le Pape s'estime au-dessus des conciles ; à quoi sert-il donc d'en avoir convoqué un? Du reste, il n'a pas réellement l'intention de le faire ; pour lui, les trois mots « libre, chrétien, allemand » veulent dire « poison, mort, diable et enfer ». Il est hanté par le souvenir des conciles de Constance et de Bâle. Pour éviter ce concile, tous les subterfuges lui sont bons ; le plus habile est d'exciter constamment la France contre l'empereur ; alors il peut s'écrier : « Ah! Seigneur Dieu, combien ardemment désirerions-nous tenir un concile, mais parce que nos deux chers fils, l'empereur et le roi de France, sont en désaccord, nous ne pouvons y parvenir. » (P. 11). En réalité, c'est pour la crapule de Rome qu'un concile serait utile ; les Allemands n'en ont pas besoin. »

Après ces préliminaires, Luther déclare qu'il développera trois points (p. 136) : 1° S'il est vrai que le Pape de Rome soit la tête de la chrétienté, placé, comme il le prétend, au-dessus des conciles, des empereurs, des anges, etc. ; 2° S'il est vrai, comme il le braille si haut, que personne ne peut le juger, prononcer sur lui une sentence, le déposer ; 3° S'il est vrai, comme il s'en vante à tort et à travers, qu'il a tranféré l'empire des Grecs à nous autres Allemands.

De ces trois parties, la première est de beaucoup la plus développée (p. 137-210). Le Pape n'est pas le chef de la chrétienté ; Luther essaie de le prouver par des textes des premiers siècles de l'Eglise. Tout au plus peut-on lui reconnaitre une primauté d'honneur (p. 140). Le premier qui tout de bon ait osé être pape, c'est-à-dire avoir un pouvoir universel, est Boniface III, au temps de Phocas (606-607) (p. 138). Les considérations théologiques sont entremêlées de longues digressions et notamment d'attaques contre les procédés financiers de la Papauté, surtout contre les arrates et le droit de pallium (p. 141), contre la politique des Papes, les guerres qu'ils auraient suscitées entre les rois, contre leurs alliances avec la France et leurs luttes avec l'Allemagne (voir surtout p. 182 ; il y revient p. 227, etc.).

Ensuite, Luther étudie les deux autres points qu'il avait annoncés : le Pape peut-il être jugé et déposé ? A-t-il transféré l'empire des Grecs aux Allemands ? Sur ces deux points, il n'a que dix-huit pages (p. 210-228) ; il se proposait d'y revenir. Du reste, dit-il, la réponse à ces deux questions est facile : le Pape fait les œuvres du démon. Or, au baptême, on renonce au démon, à ses pompes et à ses œuvres. Donc, tout enfant baptisé est établi fils du Pape ; « il doit l'éviter le fuir, le juger, le condamner et le fouler aux pieds ».

Ce n'est là que l'ossature du récit.

En réalité, on sent dans cet écrit la désespérance morne de l'homme qui souffre, qui sent qu'il va mourir sans avoir anéanti son ennemi.

---

(1) Cette « chanson sur Rome », c'est, est-il besoin de le dire, le pamphlet : *Contre la papauté romaine.*

DESCRIPTION, D'APRÈS BRUNET DES DIX ESTAMPES DU PAMPHLET.

L'exiguïté de ce livret a été pour lui une cause inévitable de destruction. Il est devenu d'une rareté telle qu'on n'en connait que trois ou quatre exemplaires ; il s'en trouve un à la bibliothèque de Halle, et celle de Berlin en possède un autre incomplet. Divers éditeurs ont rassemblé les écrits de Luther dans des collections qui remplissent jusqu'à 30 volumes in-4° de plus de mille pages chaque ; aucun d'entre eux n'a fait mention de cette composition dont l'authenticité est inattaquable, car les quatrains en vers qu'elle présente sont tous signés du nom du fougueux antagoniste de Léon X. Le livret dont il s'agit se compose d'un frontispice intitulé : « Représentation de la Papauté, par Martin Luther, Wittemberg, 1545 (*Abbildung des Bapsthum*) » et de dix planches offrant chacune une gravure sur bois ; au-dessus de chaque planche est l'indication du sujet en langue latine ; au-dessous sont quatre vers allemands. Le tout est de format in-4° ; il n'y a nul monogramme, nul indice qui révèle le nom du graveur ou du dessinateur ; mais il est vraisemblable que c'est Lucas Cranach le père qui prêta le concours de son talent à cette œuvre hardie.

⁂

— Première planche : *Monstrum Romæ inventum mortuum in Tiberi, anno* 1496. [Monstre mort trouvé à Rome dans le Tibre, en l'année 1496.]

Figure d'un monstre ayant une tête d'âne ; une de ses jambes se termine par un pied de bœuf, l'autre par la serre d'un oiseau de proie, une de ses mains a la forme du pied d'un âne. Le corps est celui d'une femme, il est en grande partie couvert d'écailles de poisson et il est orné d'une longue queue de dragon. Au-dessous, quatre vers allemands dont voici la traduction :

« Cette horrible figure montre quel jugement Dieu lui-même porte à l'égard de la Papauté ; elle fera frémir quiconque prend à cœur la gloire du Seigneur. »

⁂

— Deuxième planche : *Ortus et origo Papæ.* [Naissance et origine du Pape.]

Le diable met au monde le Pape et cinq cardinaux. Une truie allaite le petit Pape, une autre le berce et la troisième le conduit en lisière. Dans une lettre du 8 mai 1545, adressée à Nicolas von Brusdorf, Luther parle avec détail et complaisance de cette image.

« Voici la naissance de l'Antéchrist ; Mégère est sa nourrice, Alecto lui prodigue ses soins et Thisiphone guide ses pas. »

⁂

— Troisième planche : *Regnum Satanæ et Papæ.* [Le règne de Satan et du Pape.]

Le Pape est assis sur un trône ; un cardinal et un démon cornu, velu, affreux, se tiennent à ses côtés ; devant eux s'agenouillent divers personnages ; derrière le Pontife, plusieurs diables qui paraissent lui servir de gardes du corps.

« Le Pape trône ici au nom de tous les diables ; la chose est claire, il est vraiment l'Antéchrist qu'annonce l'Ecriture. »

⁂

— Quatrième planche : *Hic Papa obediens S. Petro honorificat regem.* [Ici le Pape, obéissant à saint Pierre, rend honneur au roi.]

L'Empereur d'Allemagne Henri IV se prosterne devant Grégoire VII, qui lui met le pied droit sur la tête.

« Le Pape montre ainsi qu'il est l'ennemi de Dieu et des hommes. Ce que Dieu a établi et ce qu'il veut que l'on respecte, le saint homme le foule aux pieds. »

⁂

— Cinquième planche : *Papa agit gratias Cæsaribus pro immensis beneficiis.* [Le Pape rend grâce aux Césars pour leurs immenses bienfaits.]

Conradin, roi de Sicile, s'agenouille devant le Pape Clément IV en étendant vers lui des mains suppliantes ; le Pape tient une épée et va trancher la tête du monarque. C'est ce qu'explique fort nettement la phrase suivante placée dans l'intérieur de la planche : « Cunradinus, Cunradi IV, Imperatoris filius, Siciliæ et Napolis rex a Clemente IV,

Papæ capite truncatus ». Au-dessous, en plus petits caractères : « Accipe nunc Papæ insidias et crimine ab uno disce omnes ». Les vers allemands, au bas de l'estampe, peuvent se traduire ainsi :

« L'empereur avait fait beaucoup de bien au Pape, et le Pape lui en témoigne sa reconnaissance d'une manière bien cruelle, ainsi que le montre fidèlement cette image. »

Il convient ici de rétablir la vérité historique quelque peu faussée par Luther. En effet, cette gravure et les vers de Luther devaient faire croire à tous, et surtout aux ignorants, que le Pape lui-même avait tranché la tête de Conradin. Dans toute histoire sérieuse sur cette époque, on trouvera la vérité sur la mort de ce jeune roi qui fut décapité le 29 octobre 1268 sur le Merchato Vecchio de Naples, par ordre de son vainqueur Charles d'Anjou. Luther cherchait à accréditer l'opinion que le roi avait été exécuté par le Pape.

Voir à ce sujet dans L'Histoire Générale *de Lavisse et Rambaud (t. II, p. 224) un article de M. Bayet qui ne saurait passer pour un clérical.*

⁂

— Sixième planche : *Papa dat concilium in Germania.* [Le Pape réunit un concile en Allemagne.]

Le Pape, revêtu de ses ornements pontificaux, chevauche sur une truie ; il a deux doigts de la main droite élevés comme s'il prêtait serment ; de la main gauche, il tient un vase rempli de la plus dégoûtante ordure.

« Il est juste, en effet, que tu aies une truie pour monture, et elle te conduira où tu dois aller. Tu peux convoquer un concile ; pour t'aider dans ce but, je te donne ma fiente. »

⁂

— Septième planche : *Papa doctor theologiæ et magister fidei.* [Le Pape docteur en théologie et maitre de la foi.]

Un âne, couvert des vêtements du Pape et la tiare en tête, est assis sur un trône, il souffle dans une espèce de flûte formée de deux tuyaux qui se réunissent en une embouchure commune.

« Le Pape peut seul expliquer l'Ecriture et combattre l'erreur, tout comme l'âne est le seul en état de bien jouer de la flûte et d'exprimer fidèlement les notes. »

⁂

— Huitième planche : *Digna merces Papæ satanissimi et cardinalium morum.* [Le sort qu'il convient de faire au Pape satanissime et à ses dignes cardinaux.]

Un bourreau accroche à des potences le Pape et trois cardinaux, une foule de diables volent à l'entour.

« Viendra le jour où le Pape et les cardinaux seront punis sur la terre comme ils le méritent, ainsi que vous le voyez ici représenté, et ils ont bien gagné ce qu'ils auront. »

⁂

— Neuvième planche : *Hic oscula pedibus Papæ figuntur.* [Ici, voilà comment on baise les pieds du Pape.]

Le Pape est assis sur son trône ; à côté de lui, deux cardinaux, l'un à droite, l'autre à gauche. Il tient à la main une bulle d'excommunication d'où sortent des flammes. Devant le trône, deux hommes qui montrent au Pape leur dos sans voile. Dans un coin de l'estampe, on lit : « Papa locuitur. Sententiæ nostræ etiam injustæ memendæ sunt. *Responsio.* Aspice nudatas gens furiosa nutes. Ecco qui Papa el mio bel vedere. » Le quatrain allemand peut se rendre ainsi :

« Pape, ne nous effraie pas de ton excommunication et ne sois pas si fort en colère ; nous te planterons là, en te faisant voir quelque chose de beau. »

(Voir la reproduction de cette image page 45.)

⁂

— Dixième planche : *Adoratur Papa deus terrenus.* [Le Pape est adoré comme dieu terrestre.]

La tiare papale est à terre et un homme, dans une posture fort peu présentable, la souille de ses excréments ; il a tiré son sabre, qu'il tient de la main gauche ; près de lui, un second personnage semble attendre avec impatience que son camarade ait terminé ; il suivra promptement son exemple. Un troisième individu les a devancés et répare le désordre de ses vêtements.

« Le Pape a traité le royaume du Seigneur tout comme ici l'on traite sa couronne ; la chose n'est pas douteuse ; aussi a-t-il été condamné par la voix de Dieu même. »

(Voir la reproduction de cette image page 45.)

LUTHER ET RABELAIS.

Il y aurait un curieux parallèle à établir entre Luther et Rabelais : mainte page de Luther rappelle *la vie de Gargantua et de Pantagruel :* même prédilection pour les proverbes, les longues énumérations, les accumulations burlesques, même amour des grossièretés et des obscénités ; et, en sens opposé, même élévation dans certaines pages. Pour ce qui est des énumérations, voir, par exemple, la manière dont Luther a consacré l'évêque de Naumbourg. Dans le même genre, voici le début de son pamphlet *Contre la bulle de la Cène du Seigneur.*

« Bulle de la Cène du Seigneur, c'est-à-dire bulle sur la mangeaille par notre très saint Seigneur le Pape, traduite en allemand par Martin Luther. »

« Martin Luther au très saint Siège de Rome et à tout son Parlement :

« Tout d'abord, sentiments tout dévoués et salut. Très saint Siège, ne te frappe pas pour ce nouveau salut, où je te donne mon nom et où j'oublie de t'embrasser le pied ; je vais t'en dire la raison. Voici une nouvelle année, comme tu n'en as jamais passé. Puis j'ai trop besoin de te parler pour penser à garder les manières de l'an passé. Je te remercie, saint, aimable et savant Siège, au nom de toute la chrétienté, en présence de la nation allemande, de ce qu'une fois encore tu veux bien ouvrir les yeux de ta grâce et le trésor de ta miséricorde et que tu nous fasses voir la bulle hautement renommée, profondément redoutée et largement obscure de ton maitre sur la mangeaille.

« Car, après que nous avons eu à souffrir tant de marchands de bulles, tant de cardinaux, de légats, de commissaires, de sous-commissaires, d'archevêques, d'évêques, d'abbés, de prévôts, de doyens, de chanoines archistupides, de prieurs, de gardiens, de trafiquants de reliques, de quêteurs et d'envoyés : envoyés de chapitres, envoyés de couvents, envoyés de chapelles, envoyés d'autels, envoyés de cloches et envoyés de clochers, et toute la clique infinie d'écorcheurs du même genre, si nombreux que le Rhin serait à peine suffisant pour noyer tous ces polissons-là, et si cela avait à durer plus longtemps, les oies et les cochons eux aussi devraient devenir des porteurs de bulles et des marchands d'indulgences, c'est-à-dire des légats et des commissaires du Très-Saint-Siège de Rome, parce que si le trésor des indulgences restait sous clé dans l'armoire du Très-Saint-Siège, la rouille et les teignes finiraient par le dévorer et l'Allemagne par devenir trop riche ; après tout cela donc, grâce à tous ces fidèles apôtres, on a pourtant senti encore un grand et insurmontable désir de cette bulle sur la mangeaille. »

Ainsi, comme les Allemands, les Français ont une sorte de Luther ; c'est l'auteur des prouesses de Gargantua et de Pantagruel, le fondateur de l'abbaye de Thélème. Mais les Français n'ont pas songé à faire de Rabelais un réformateur religieux.

[D'après J. Pasquier, en appendice à l'ouvrage du P. Denifle.]

GLOIRE A LUTHER !

« Honneur éternel à cet homme illustre, à qui nous devons le salut de nos biens les plus chers, et dont les bienfaits nous font encore vivre à cette heure ! Il nous appartient bien peu de nous plaindre des étroites limites de ses vues. Le nain qui est monté sur les épaules d'un géant peut sans doute voir plus loin que celui-ci, surtout quand il s'avise de prendre des lunettes ; mais, de cette haute position, il nous manque le sentiment élevé, le cœur du géant que nous ne pouvons pas nous approprier. Il nous convient encore moins de laisser tomber une sentence rigoureuse sur ses fautes ; ses fautes nous ont été plus utiles que les vertus des milliers d'autres. La finesse d'Erasme et la mansuétude de Mélanchton ne nous eussent jamais fait faire autant de progrès que la brutalité du frère Martin. Oui, ses erreurs elles-mêmes, que j'ai signalées, ont produit des fruits précieux, des fruits que l'humanité tout entière savoure aujourd'hui. Du jour de la Diète où Luther nia l'autorité du Pape et déclara ouvertement qu'il

fallait réfuter ses doctrines par des motifs tirés de la *raison* et par des passages des *Saintes Ecritures,* de ce jour commença en Allemagne une ère nouvelle. La chaîne par laquelle saint Boniface attacha l'Eglise allemande au siège pontifical de Rome fut rompue. Cette Eglise, qui faisait partie intégrante de la grande hiérarchie, devint une démocratie religieuse. La religion elle-même devint tout autre. Au lieu du spiritualisme indien gnostique, du boudhisme de l'Occident, qui s'était changé en Eglise romaine, naquit le spiritualisme judaïco-déiste, qui reçoit, sous le nom de foi évangélique, un développement conforme aux temps et aux lieux. Cette dernière croyance n'est pas outrée comme le gnosticisme indien ; elle peut être plus aisément mise en pratique, elle laisse à la chair des droits naturels ; la religion redevient une vérité, le prêtre un homme qui accomplit ce que Dieu lui a commandé, en prenant une femme et en montrant au grand jour ses enfants. D'un autre côté, Dieu redevient un célibataire céleste ; la légitimité de son fils est rudement contestée, les saints sont médiatisés, on coupe les ailes aux anges ; la mère de Dieu perd ses droits à la couronne du ciel et défense lui est faite de faire des miracles. Dès lors, en effet, en même temps que les sciences naturelles font des progrès, les miracles cessent. Soit que Dieu n'ait pas été satisfait de voir les physiciens le regarder aux doigts avec tant de défiance, soit pour tout autre motif, toujours est-il que, même dans ces derniers temps où la religion s'est trouvée en très grand péril, il a refusé de la soutenir par un éclatant miracle. Peut-être que, désormais, les nouvelles religions qu'il daignera établir sur la terre s'appuieront seulement sur la raison, ce qui sera beaucoup plus raisonnable. Ce qui est certain,

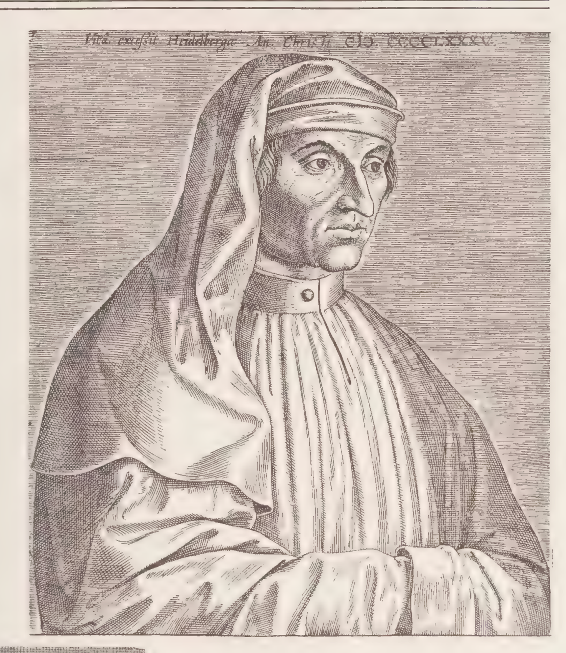




FIG. 61. — THÉOPHILE AGRICOLA (1443-1485). D'après un portrait gravé sur bois des premières années du XVI[e] siècle.

FIG. 62. — JOACHIM CAMERARIUS (1500-1574). D'après le cuivre de Henricus Hondius.

c'est que l'établissement du saint-simonisme, qui est la plus nouvelle religion, n'a pas produit un seul miracle, sinon qu'un ancien mémoire de tailleur que saint Simon avait laissé sur la terre fut payé dix ans après par ses disciples. Je vois encore l'excellent père Olinde se dressant avec enthousiasme sur les planches de la salle Taitbout et montrant à la communauté étonnée le compte du tailleur acquitté. Et les épiciers, de se regarder l'un l'autre la bouche béante ; et les tailleurs, de commencer à croire...

« Cependant, si l'Allemagne perdit beaucoup de poésie en perdant les miracles que dissipa le protestantisme, elle eut d'amples dédommagements. Les hommes devinrent plus vertueux. Le protestantisme eut la plus grande influence sur cette pureté de mœurs et le rigoureux accomplissement des devoirs qu'on nomme la morale ; le protestantisme a même pris une direction qui l'identifie parfaitement à cette morale. Nous voyons partout un heureux changement dans la vie des ecclésiastiques. Avec le célibat disparaissent les vices et les débordements des moines, qui font place à de dignes ministres pour lesquels les vieux stoïques eux-mêmes eussent éprouvé du respect.

« En posant comme thèse que sa doctrine devait être discutée ou réfutée au moyen de la Bible ou par des notions tirées de la raison, Luther accorda à l'intelligence humaine le droit de s'expliquer les Saintes Ecritures, et la raison fut appelée comme juge suprême dans toutes les discussions religieuses. De là résulta en Allemagne la liberté de l'esprit ou de la pensée, comme on voudra la nommer. La pensée devint un droit et les décisions de la raison devinrent légitimes. Sans doute, depuis quelques siècles, on avait pensé et parlé avec une assez grande liberté, et les scolastiques ont disputé sur des sujets scabreux que nous nous étonnons de voir aborder même dans

le Moyen Age. Mais cela provenait de la distinction qu'on faisait des vérités théologiques et philosophiques, distinction au moyen de laquelle on se gardait expressément de l'hérésie, et cela avait lieu seulement dans les salles des universités, et dans un latin gothique que le peuple ne pouvait pas comprendre. L'Eglise avait donc peu de choses à craindre de toutes ces discussions. Cependant, elle n'avait jamais positivement permis ces procédés, et, de temps en temps, comme pour protester, elle brûlait quelque pauvre scolastique. Depuis Luther, au contraire, on n'a pas fait de distinction pour la vérité théologique et la vérité philosophique, et l'on a disputé sur la place publique et en langue allemande sans avoir rien à craindre. Les princes qui ont accepté la réforme ont légitimé cette liberté de la pensée, et la philosophie allemande est un de ses résultats les plus importants.

« Nulle part, même en Grèce, l'esprit humain n'a pu s'exprimer et se développer aussi librement qu'il l'a fait en Allemagne, depuis le milieu du dernier siècle jusqu'à la Révolution française. En Prusse, surtout, régnait une liberté de penser sans bornes. Le marquis de Brandebourg avait compris que lui, qui ne pouvait devenir roi légitime de la Prusse que par le principe protestant, devait maintenir la liberté de penser protestante. Depuis ces temps, les choses ont changé et le chaperon naturel de notre liberté protestante s'est entendu avec le parti ultramontain pour l'étouffer ; il a même traitreusement fait servir à ses desseins une arme trouvée et tournée contre nous par le papisme : la censure. HENRI HEINE.

[*Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1834, recueilli dans le livre *De l'Allemagne*, 1re partie.]

DEUX GRANDES FIGURES DE LA RENAISSANCE ALLEMANDE

L'une à la fin du XVe siècle, Rodolphe Agricola (plusieurs de ce nom s'illustreront au XVIe siècle dans des domaines différents), qui peut être considéré comme un précurseur de l'humanisme ; l'autre Joachim Camerarius, qui aura un fils du même prénom, comme lui également, médecin. Deux hommes illustres, et en même temps, deux portraits intéressants pour l'histoire du costume et de la gravure, le premier gravé sur bois se rapprochant par le faire, des images du recueil de Thevet, le second gravé sur cuivre, faisant partie de ce recueil dont plusieurs reproductions ont été déjà données ici : Les combattants de la Réforme. Voici, sur ces personnages, quelques notes essentielles :

THÉOPHILE AGRICOLA fut professeur à l'Université de Heidelberg. Musicien, peintre, écrivain, savant philologue, c'est une des physionomies les plus intéressantes de la Pré-Réforme en Allemagne. Lorsqu'il écrivait en vers latins, a-t-on dit, c'était un autre Virgile, et en prose un autre Politien. Erasme lui a prodigué les plus grands éloges, et Bayle compare son savoir à celui des plus illustres savants d'Italie.

JOACHIM CAMERARIUS, le plus grand des savants allemands au XVIe siècle. Il a organisé les universités de Leipzig, de Tubingen et le gymnase académique de Nuremberg. Très favorable aux réformateurs, il fut nommé député à la diète d'Augsbourg, et il élabora avec Mélanchton l'acte célèbre appelé *Confession d'Augsbourg*. Parmi ses nombreux ouvrages, les *Eléments de Rhétorique* tiennent le premier rang, et ses lettres à Mélanchton sont précieuses pour l'histoire de l'époque. Il a traduit le traité de Xénophon, l'*Art de l'Equitation*, les *Tusculanes*, de Cicéron et plusieurs harangues de Démosthènes, des commentaires sur le Nouveau Testament, Plaute, Térence, Virgile, Quintilien, etc.

Albert Dürer, qui fut un de ses amis, l'a peint à côté de Mélanchton dans un de ses tableaux historiques.

Naturellement grave et sérieux, il avait une si grande aversion pour le mensonge qu'il ne pouvait le souffrir, même dans les railleries. Camerarius, souvent consulté par les empereurs Charles-Quint, Ferdinand Ier et Maximilien II, eut l'estime de tous les érudits de son époque, et les sympathies de Luther.



FIG. 63. — Médaille se rapportant à l'année 1547. La légende porte : « Dr Martin Luther, prophète de la Germanie. Vivant j'ai été ton fléau. En mourant, je serai ta mort, Pape. »

(*Histoire métallique de Luther.*)



Fig. 64. — Médailles frappées en commémoration de la Saint-Barthélemy par ordre de Charles IX (sur les côtés), par ordre du Saint-Siège, sous le pontificat de Grégoire XIII.

II

LES GUERRES CIVILES DU XVIe SIÈCLE

LA LUTTE ENTRE LA RÉACTION ET LA LIBERTÉ. — TRIOMPHE DES IDÉES MODERNES (1559-1598)

I. — ORIGINES ET PRÉLIMINAIRES DES GUERRES CIVILES.



’EST en 1517 que Luther afficha sur la porte de l’église de Wittenberg, en Saxe, les quatre-vingt-quinze propositions qui furent le premier coup de cloche de la Réforme en Allemagne et, en 1520, qu’il brûla solennellement la bulle pontificale qui le condamnait, lui et ses doctrines. C’est en 1534 que le roi Henri VIII rompait avec le pape et se proclamait le chef de l’église d’Angleterre. C’est en 1536 que le Picard Jean Calvin donnait, dans son *Institution chrétienne,* les formules fondamentales de la doctrine calviniste. Cependant, après Luther, après Henri VIII, après Calvin lui-même, il ne manqua pas de bons esprits ni d’âmes généreuses pour croire qu’entre les novateurs et Rome la rupture pouvait n’être ni irrémédiable ni définitive. Pendant plus d’un quart de siècle, du côté des catholiques comme du côté des réformés, on échafauda des plans de concorde, on multiplia les colloques. Mais en vain. Il fallut se rendre à l’évidence. Vers le milieu du xvie siècle, la ligne de démarcation s’établit. Les doctrines et les positions se fixèrent avec précision. Calvin fait de Genève (1541-1564) une Rome protestante, et de l’Académie le foyer de rayonnement du calvinisme. En Allemagne, les luthériens, dont la confession de foi avait été arrêtée à Augsbourg (1530), forcent l’empereur Charles-Quint et son frère Ferdinand à leur abandonner une bonne moitié de l’Allemagne (1555). En Angleterre, la reine Elisabeth, par le bill des trente-neuf articles et l’acte d’uniformité qui impose le livre des prières communes (1563-1564), assure la victoire définitive de cette réforme bâtarde qu’est l’anglicanisme, dans le même temps qu’en Ecosse, Knox impose à Marie Stuart l’église presbytérienne, organisée à l’image des églises calvinistes.

De leur côté, les catholiques, eux aussi, se ressaisissent et s’organisent. Le Concile de Trente, dès 1551 (il avait commencé en 1545 et devait se prolonger avec des interruptions jusqu’en 1562), le Concile de Trente fait la part du diable, consent les sacrifices inéluctables et aux négations protestantes oppose les affirmations dogmatiques du catholicisme romain : nombre et efficacité des sacrements, présence réelle dans

l'Eucharistie, hiérarchie ecclésiastique et suprématie spirituelle du pape, célibat des prêtres, emploi de la langue latine. La Vulgate pour la Bible, un Bréviaire pour le clergé, un catéchisme pour les fidèles, l'Index contre les écarts de la pensée, le concile a tout prévu, tout préparé pour assurer une défense efficace du catholicisme et passer à la contre-offensive. La milice qui doit mener cette contre-offensive est déjà toute prête, avec son chef, — le général, — et ses cadres, sa souple tactique et sa discipline parfaite : c'est la société de Jésus, que l'Espagnol Ignace de Loyola a fondée en 1537, que le Saint-Siège a reconnue en 1540 et qui se met aussitôt à son œuvre de propagande et de combat pour la plus grande gloire de Dieu (*ad majorem Dei gloriam*). Pendant qu'un François Xavier, dans l'Inde, la Chine et le Japon, va conquérir à l'Église des domaines nouveaux qui compenseront ceux qu'elle vient de perdre en Europe, un Lainez, au Concile de Trente, assure le triomphe de la forme hispano-romaine du catholicisme, et une armée de théologiens, de prédicateurs, de maîtres d'école et de directeurs de conscience, de polémistes entament sur tous les terrains la lutte contre l'hérésie. Aussi, tandis que, dans la première partie du XVIe siècle, les réformateurs n'avaient connu que des succès, parce qu'ils n'avaient pour ainsi dire pas rencontré de résistance, dans la seconde moitié de ce même siècle, la résistance s'organise et s'affirme ; aux disputes d'école succèdent les opérations des champs de batailles ; les armées s'affrontent et non plus seulement les théologiens. L'ère des guerres de religion est ouverte, une ère de convulsions sanglantes d'où sortiront, comme au terme d'un douloureux enfantement, la liberté religieuse et la tolérance.

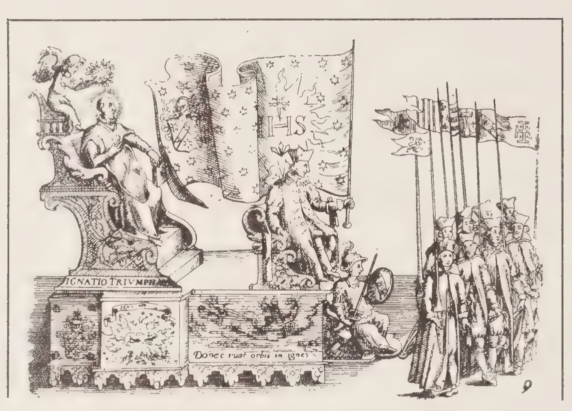


Fig. 65. — LE TRIOMPHE D'IGNACE.
Gravure sur cuivre faisant partie d'une suite sur l'ordre des Jésuites publiée au commencement du XVIIe siècle sous la forme de cortèges.

Nulle part ces guerres de religion ne seront plus longues et plus atroces qu'en France. Comme l'Allemagne au XVIIe siècle, elle aura sa guerre de Trente ans (1562-1593). C'est en France que Rome et l'Espagne combattront l'Angleterre et Genève. Elle sera le champ clos et, comme dira Henri IV, « la salle de danse », où papisme et antipapisme lutteront à qui demeurera le maître. Lutte dont l'enjeu est capital pour les destinées de la France autant que pour celles de l'Eglise universelle. La France sera-t-elle toute Rome ou toute Genève ? Il y va non seulement de la nature de sa foi, mais de la forme de son gouvernement et de sa nationalité même. Si Rome l'emporte absolument, ou si c'est Genève, c'est le principe d'autorité qui triomphe. Si, au contraire, la France réussit à se dégager, l'équilibre est maintenu et la liberté possible. Après trente ans de combats acharnés, d'intrigues, d'assassinats et de massacres, la monarchie traditionnelle fut conservée, l'étranger chassé, Rome et Genève contraintes de composer, et la tolérance religieuse inscrite dans l'édit de Nantes entre dans le droit public.

Longtemps favorable aux novateurs, tant qu'il les confondit avec les humanistes, François Ier n'usa de rigueur qu'après qu'on lui eut persuadé que la division de la foi compromettait l'unité de l'Etat et la sécurité du pouvoir royal : la fin de son règne fut tristement éclairée par les incendies de Cabrières et de Mérindol (1545) et par les bûchers des condamnés de Meaux (1547). Henri II n'eut pas les hésitations de son père. Esprit étroit et scrupuleux, entouré de conseillers autoritaires et jaloux de leur influence, comme le connétable de Montmorency, vieillard obtus et obstiné, ou le cardinal de Lorraine ambitieux et docile à l'influence des Jésuites, l'amant de Diane de Poitiers se montra, dès son avènement, partisan de la manière forte. Il commença par instituer au Parlement de Paris une chambre spéciale pour juger les hérétiques : ce fut la *Chambre ardente*, ainsi nommée à cause de sa rigueur, puisqu'en moins de trois ans elle prononça près de cinq cents condamnations, dont une soixantaine à mort. La procédure contre les hérétiques fut précisée, aggravée, codifiée : l'édit de Châteaubriant (1551) attribuait la connaissance des causes d'hérésie aux présidiaux, prescrivait la surveillance des juges suspects de négligence et la peine de mort contre les

hérétiques avérés, enfin promettait aux dénonciateurs le tiers des biens confisqués. L'édit de Compiègne (1557) interdit aux juges de « modérer les peines de façon que ce fût » ; désormais, il n'y en aurait qu'une : la mort.

Poursuites, prisons et supplices, loin d'étouffer l'hérésie, en favorisèrent au contraire la diffusion : l'exemple des martyrs fut contagieux et enracina les convictions. Deux faits marquent, à ce point de vue, la fin du règne d'Henri II. D'abord, les églises calvinistes « plantées » en France sont alors suffisamment nombreuses pour qu'elles songent à se lier entre elles, et un synode de ces églises, un vrai concile calviniste, se tient à Paris en mai 1559 qui leur donne un formulaire unique inspiré par Calvin et une organisation uniforme et régulière. D'autre part, nombre de nobles, à commencer par les Châtillons, d'Andelot et Coligny, neveux du connétable de Montmorency, adhèrent à la Réforme et vont l'animer d'un esprit nouveau de résistance et de combativité. Alarmé, Henri II s'empresse de liquider les guerres d'Italie au traité de Cateau-Cambrésis (avril 1559), pitoyable liquidation qui montre que, pour lui, désormais, la grande affaire, c'est la répression de l'hérésie. De concert avec Philippe II et d'accord avec Rome et les Jésuites, il va y employer toutes ses forces. Un fait témoigne de ses intentions. Le 10 Juin 1559, en séance du Parlement il fait arrêter le conseiller Anne du Bourg qui s'est fait publiquement le défenseur de ceux qui, « au milieu des flammes, invoquent le nom de Jésus-Christ », et s'est élevé avec énergie contre les supplices. Partout on s'attend à une guerre de religion. L'accident qui causa la mort imprévue d'Henri II devait seulement la retarder.



Fig. 66. — BLAISE DE LASSERAN-MASSENCOME, SEIGNEUR DE MONLUC. D'après une gravure de Mariette.

* Plein de verve et d'entrain, homme de guerre fougueux, ayant du métier militaire une connaissance si profonde qu'on lui décerna le qualificatif de *docteur ès-armes*, auteur de *Mémoires* que Henri IV appelait la *Bible des Soldats*, Monluc s'est rendu tristement célèbre par les cruautés qu'il exerça contre les protestants durant les guerres de religion.

Elle se prépare sous François II (1559-1560). Le roi, quoique majeur, est encore un enfant dominé par une reine également jeune et belle, Marie Stuart, qui laisse gouverner ses oncles François de Lorraine, duc de Guise, et Charles, cardinal de Lorraine. Le duc de Guise, à qui la défense de Metz et la reprise de Calais donnaient un grand prestige militaire et une popularité plus grande encore, faisait figure de héros national : il inclinait à s'appuyer sur le roi d'Espagne, Philippe II. Le cardinal de Lorraine était l'homme de l'orthodoxie et des Jésuites. Avec eux, pas de relâchement à attendre dans l'application des édits contre les protestants. Le procès d'Anne du Bourg est mené jusqu'à son terme : la potence et le bûcher. Mais la fin des guerres d'Italie et la politique intéressée des Guises donnent aux protestants des soldats et des chefs. La secte devient un parti. Un complot, dont l'instigateur était un obscur gentilhomme, La Renaudie, et le chef secret un prince du sang, le prince de Condé, se forme pour enlever aux Guises le pouvoir ; ce fut la conjuration d'Amboise qui, dénoncée, fut châtiée par les Guises avec d'autant plus de rigueur qu'ils avaient réellement craint pour leur autorité. Les conjurés furent noyés, pendus, décapités, jetés à la Loire : scènes horribles auxquelles la Cour assista comme à un spectacle, mais qui laissèrent dans l'âme d'Agrippa d'Aubigné enfant des images de cauchemar et des rancunes inexpiables. A l'instant même, l'exaspération des vaincus se manifesta dans un pamphlet virulent qui donne le ton à la polémique des partis, l'*Epitre au Tigre de France,* le cardinal de Lorraine. Que les passions, à cet état d'effervescence, cessent

LE TABLEAU DE LA SAINT-BARTHÉLEMY (Voir la planche ci-contre).

L'auteur de ce tableau, François Dubois, mourut le 24 août 1584, juste au jour anniversaire de la Saint-Barthélemy. Il est bien évident qu'il n'avait pu peindre que de mémoire, mais, en supposant qu'il l'ait fait le plus tard possible, on voit que ce serait encore à une époque peu éloignée de l'événement. Son acte de décès nous apprend qu'il avait environ quarante-trois ans au moment du massacre, et ceux qui voudront bien suivre la description détaillée des épisodes qui composent son tableau conviendront peut-être que cette peinture a, par son exactitude, le mérite d'une excellente page d'histoire, presque d'un procès-verbal, et que l'auteur pourrait bien avoir été un témoin oculaire.

Ouvrons Jacques-Auguste De Thou, au chapitre LII de son ouvrage *Historia sui temporis*, chapitre consacré au triste événement que le peintre avait voulu reproduire, et voici ce que nous lisons à la page 579 (édition de Basle, 1742, en dix volumes in-4° ; le passage est tiré du tome IV) :

« Le jour suivant [le samedi 23 août, lendemain de la tentative faite pour assassiner l'amiral], Coligny envoya au Roi et au duc d'Anjou [le futur Henri III] pour les supplier, au nom de tous les protestants, de vouloir bien donner quelques troupes pour garder sa maison. Ceux-ci l'accordèrent très gracieusement ; et Cosseins, colonel des gardes françaises, eut ordre de prendre quelques soldats de son régiment et de demeurer sous les armes à la porte de Coligny. Pour ôter tout soupçon, on y joignit quelques Suisses de la garde du Roi de Navarre, mais en petit nombre. Pour plus grande sûreté encore, le Roi ordonna que les seigneurs protestants qui étaient à Paris allassent se loger aux environs de l'amiral... » Si l'on regarde la peinture avant d'avoir lu le texte, on apercevra, sans y faire attention, à coup sûr sans le comprendre, un râtelier de longues piques appuyées sur la façade extérieure de la maison contiguë à celle de Coligny : c'est le corps de garde improvisé sous la conduite de M. de Cosseins ; et, certes, sans les textes imprimés, on ne l'eût pas remarqué.

De Thou, page 584 : « La Reine (Catherine), impatiente de voir l'affaire engagée, vint dire au Roi qu'il n'était plus possible de contenir les troupes, qu'il était temps de faire donner le signal au Louvre. Là-dessus, le Roi fit sonner le tocsin à Saint-Germain... Aussitôt les ducs de Guise et d'Aumale et le bâtard d'Angoulême s'avancèrent vers la maison de Coligny, gardée par Cosseins. Coligny s'étant réveillé au bruit, jugea qu'il y avait quelque émeute ; mais il ne craignait rien de la part du Roi... Cependant le désordre augmenta ; il entendit tirer un coup d'arquebuse dans sa cour. Jugeant alors sainement de toute cette affaire, mais trop tard, il sortit de son lit, mit sa robe de chambre, et se tint debout, appuyé contre la muraille, pour faire sa prière. De Cosseins avait ordonné, de la part du Roi, à de Labonne, qui avait les clefs de la maison, d'ouvrir la porte. Cet officier, qui n'avait aucun soupçon, l'ouvrit sur-le-champ, et fut, un moment après, poignardé par les soldats qui entrèrent avec de Cosseins. Les Suisses qui étaient dans la cour, effrayés de cet assassinat, gagnèrent la porte de l'escalier, la fermèrent sur eux et la barricadèrent avec des coffres, des tables et d'autres meubles. Dans ce premier choc, il n'y eut qu'un Suisse de tué d'un coup d'arquebuse tiré par un des soldats de Cosseins : mais, lorsqu'on eut brisé la porte, de Cosseins, Attin et Corboran de Cardillac, sieur de Sarlabouz, colonels des gardes françaises, avec Petrucci, siénois, et Bême, allemand, qui avait été domestique dans la maison de Guise, montèrent dans la chambre de Coligny... »

Dans la peinture, les abords de la maison de Coligny sont encombrés de coffres et de paquets ; des voleurs sans vergogne les pillent et les emportent de tous côtés ; ce sont de vulgaires larrons, des porte-faix, peu de soldats ; l'un d'eux a chargé sur ses épaules un riche bagage où l'on reconnait un manteau de velours à passementeries d'or semblable à ceux que portent les trois *Colinaii fratres*, dans la belle gravure due au burin de Marc Duval (1). Il nous semble qu'ici Dubois s'est trompé, mais en commettant une erreur qui prouverait qu'il avait vu les choses. Pour monter l'escalier de Coligny après avoir brisé sa porte, il avait fallu que les assassins commençassent par débarrasser la barricade de « coffres, tables et aultres meubles » faite à la hâte, comme De Thou vient de le dire, par les Suisses du roi de Navarre : ces épaves devaient joncher la cour ou la rue, et le peintre paraîtrait avoir entrevu ce désordre sans en deviner la véritable cause. Les voleurs de toute espèce jouèrent largement leur rôle dans cette longue saturnale, et abondèrent partout aussi bien qu'à la rue de Bèthisy.

Mais qui sont ces trois hommes debout auprès du corps de l'amiral et dont l'un s'est saisi de la tête coupée ; l'autre, celui du milieu, contemple le cadavre et tient à la main droite une écharpe blanche dépliée d'où le sang dégoutte ? — De Thou répond, page 585 : « La duc de Guise, qui était demeuré dans la cour, demanda à Bême si l'affaire était finie ? Bême répondit que oui. — Monsieur d'Angoulême, reprit le duc de Guise, ne le croira pas s'il ne le voit à ses pieds. En même temps, on le jeta par la fenêtre. Le bâtard d'Angoulême, comptant à peine sur ses propres yeux, essuya avec un linge le sang dont le visage était couvert. »

L'homme du milieu est donc le chevalier d'Angoulême, fils naturel d'Henri II, et comme on a vu plus haut ce grand seigneur formait avec les ducs de Guise et d'Aumale le trio chargé d'exterminer Coligny et tous ceux qui l'entouraient, il s'ensuit que les deux autres personnages debout sont le duc Henri de Guise et Claude, duc d'Aumale, son oncle. En effet, le duc d'Aumale, homme d'âge [il avait quarante-sept ans], est vêtu d'un riche habit de cour, tandis que le duc de Guise, qui n'en avait que vingt-deux, et son compagnon sont cuirassés.

Si, dans ce même moment, le duc de Guise enlève la tête coupée et la tient en l'air comme un trophée, c'est un anachronisme auquel le peintre était condamné par la nécessité de tout représenter à la fois, *in uno tempore ;* de même qu'il a dû, voulant être complet, montrer tout ensemble Coligny jeté par la fenêtre, Coligny gisant sur le pavé et Coligny sans tête et sans mains, traîné au gibet. C'est une licence artistique. Le peintre ne pouvait pas mieux désigner le duc de Guise au milieu de toute la tragédie qu'en lui mettant la tête à la main ; mais la vérité est qu'elle ne fut tranchée qu'un peu après.

En effet, De Thou continue, page 585 : « La cloche de l'horloge du Palais ayant sonné alors, on cria aux armes de tous côtés, et à l'instant la populace accourut à la maison de Coligny. Après avoir fait mille indignités à son corps, elle le jeta dans une écurie voisine et lui coupa la tête. On eut soin de l'envoyer à Rome. Ces forcenés, peu contents de tels excès, assouvirent leur fureur sur ses mains, ses pieds, et les parties que la pudeur empêche de nommer ; et traînèrent le tronc par les rues jusqu'au bord de la rivière. Comme les enfants se disposaient à le jeter dans le courant, on le retira pour le porter au gibet de Montfaucon où il fut pendu par les cuisses avec des chaines de fer... »

A la page suivante, 586 : « Après le massacre de tous ceux que l'on trouva dans la maison de Coligny, ou que l'on put tirer des endroits où ils s'étaient cachés, le soldat se mit à piller, cassa les coffres, prit l'argent et tout ce qui se rencontrait de plus précieux... Teligny, gendre de Coligny, s'était sauvé sur les tuiles et avait échappé aux poursuites d'une partie de ces furieux, lorsque les gardes du duc d'Anjou l'aperçurent enfin et l'égorgèrent. »

Nous avons déjà parlé du pillage ; quant à Teligny, le peintre, en effet, le montre demi-nu sur le toit de la maison contiguë à celle de l'amiral.

Page 587 : « A mesure qu'on massacrait ces malheureux (c'est-à-dire les seigneurs protestants qu'on trouvait au Louvre ou aux environs), on jetait leurs corps devant le château sous les yeux du Roi, de la Reine et de toute la Cour, et les dames venaient en foule, avec encore plus d'impudence que de curiosité, considérer ces cadavres nuds, sans qu'il parût qu'un si horrible spectacle leur fit

(1) Voir la reproduction de cette estampe au tome I de notre *Histoire*, hors texte, face à la page 80.



PEINTURE AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LA VILLE DE LAUSANNE, SIGNÉE FRANCISCUS SYLVIUS AMBIANUS (LISEZ FRANÇOIS DUBOIS
ET REPRÉSENTANT LA SAINT-BARTHÉLEMY. CETTE PEINTURE A ÉTÉ EXÉCUTÉE ENTRE 1575 ET 1584.

D'après la lithographie publiée par Henri BORDIER dans la plaquette consacrée par lui à l'étude de cette peinture (voir les documents dans le texte).

d'être contenues par une autorité sinon respectée du moins obéie, et ce sera la plus affreuse des guerres civiles.

François II, de sang avarié et de tempérament maladif, succomba, en quelques jours, d'un abcès dans la tête (décembre 1560). Dans ce dénoûment imprévu, les protestants se plurent à voir une intervention du ciel : « Dieu avait frappé le père à l'œil, il frappait le fils à l'oreille! » Le prince de Condé, à la veille de marcher au supplice, sortit de prison ; les Guises furent écartés. Catherine de Médicis s'emparait du pouvoir qu'elle allait exercer comme régente au nom de son second fils, Charles IX, encore mineur.

Mère avant tout, Catherine n'eut qu'une ambition : garder le pouvoir d'où elle avait été jusqu'alors éloignée, le garder pour elle et pour son fils, à l'intérêt de qui elle devait tout subordonner. A satisfaire cette ambition, elle apporta toutes les ressources d'un esprit fertile en intrigues, toute la passion d'une âme aussi dépourvue de convictions que de scrupules. Sachant qu'elle était trop faible pour imposer sa volonté aux factions, et, d'autre part, craignant de se donner des maîtres si elle accordait la préférence à un parti, elle allait louvoyer, essayer de tous les compromis, pratiquer une politique de bascule. Fermée aux passions religieuses, aux calvinistes encore plus qu'aux catholiques, elle comprenait cependant que ces passions, si on n'arrivait pas à les contenir et en quelque manière à les neutraliser, pourraient mettre la royauté en péril mortel. C'est pourquoi elle écouta le chancelier Michel de l'Hôpital et essaya de la tolérance.

Elle y eut certainement quelque mérite. Sans doute, aux États Généraux d'Orléans (janvier 1561) comme à ceux de Pontoise (août 1561), le chancelier de l'Hôpital parla éloquemment en faveur de la concorde. « La bonne vie, dit-il, persuade plus que l'oraison ; le couteau vaut peu contre l'esprit. La douceur

---

la moindre peine. » — Le peintre, sur ce détail, ne parait pas entièrement d'accord avec l'historien. Il a bien amassé devant la port du Louvre une vingtaine de corps entièrement nus, mais c'est de la fenêtre que quelques dames les contemplent ; une seule est sortie pour aller jusqu'au tas et voir de près. Probablement l'auteur a voulu caractériser ainsi la reine Catherine de Médicis par une distinction qu'elle mérita bien, seule entre toutes.

Page 589 : « On n'épargna pas même ceux que le roi de Navarre avait fait entrer au Louvre, car le Roi, qui avait conseillé à ce prince de les retirer, leur fit dire de sortir de l'appartement de leur maître et de descendre dans la cour ; ils n'y furent pas plutôt qu'on leur ôta leurs épées et qu'on les chassa du château. On en poignarda une partie dans le vestibule ; on mena le reste un peu plus loin où on les massacra tous, entre autres Pardaillan, Saint-Martin, Bourses et Armand de Clermont, sieur de Piles, illustre par la belle défense qu'il fit au siège de Saint-Jean-d'Angély. Comme on le menait, pour ainsi dire, à la boucherie et qu'il vit les monceaux de morts dont il allait augmenter le nombre, on dit qu'il s'écria : « Est-ce donc là cette parole que le Roi nous a donnée, ces promesses, cette paix qu'il nous a jurée? Grand Dieu, prenez la défense des opprimés ! Juste juge, vengez un jour une perfidie et une cruauté si détestables ! » De Piles fut tué d'un coup de hallebarde qu'on lui donna dans le côté. » — La scène de confusion qui, dans le tableau, se passe sous le porche du Louvre est de bien petite dimension, surtout sur la lithographie. Cependant, on y distingue assez bien de Piles levant l'index vers le ciel en parlant aux soldats dont l'un lui enfonce sa pique dans le flanc.

Page 590 : « Il était resté au fauxbourg Saint-Germain plusieurs protestants à qui l'on n'avait pu persuader d'aller passer la nuit dans la ville. On avait chargé Laurent de Maugiron du massacre de ces seigneurs, et l'on avait ordonné à Marcel (prévôt des marchands) de lui envoyer pour cet effet mille hommes des compagnies bourgeoises. Cependant on vint donner avis à Montgomery que toute la ville était en mouvement, et que le peuple se disposait à prendre les armes. Il le fit savoir au vidame de Chartres et à tous les autres. Ils ne savaient à quoi se déterminer, parce que la plupart, comptant sur la parole du Roi, se persuadaient que ce tumulte venait des Guises à qui l'insolence d'un peuple séditieux donnait la hardiesse de tout entreprendre : aussi plusieurs furent d'avis d'aller trouver le Roi et de lui offrir leurs services pour repousser la populace mutinée. Quoique les plus sages ne doutassent pas que tout se fît par ordre du Roi, cependant on passa quelques heures dans cette irrésolution... Mais le jour qui commençait à paraître fit apercevoir les Suisses et les gardes françaises qui traversaient la Seine ; on entendit en même temps un coup de canon du côté du Louvre, tiré par ordre du Roi à ce qu'on croit. Il n'en fallut pas davantage pour déterminer les seigneurs protestants à prendre le parti de la fuite, et ils étaient déjà loin lorsque les troupes furent passées. Le duc de Guise poursuivit Montgomery et ceux qui l'accompagnaient jusqu'à Montfort-l'Amaury sans pouvoir les atteindre. » — Le tableau nous montre sur la rive du faubourg Saint-Germain, non loin d'un tombereau de cadavres qui s'avance le long du quai, une foule armée qui se presse à la porte de Nesles pour se précipiter au dehors et sur laquelle a pris l'avance un cavalier qui s'enfuit tout seul; c'est très probablement dans l'intention du peintre, celui que les catholiques poursuivaient d'une haine spéciale comme auteur de la mort de Henri II et qui, malgré cette fuite, n'en resta pas moins le brave Montgomery. A l'angle opposé du tableau s'élève une potence où deux hommes sont pendus, auxquels le talent du peintre a su faire deux nobles et belles figures. Ce sont le seigneur de Briquemaut et le conseiller Arnaud de Cavagnes ; tous deux subirent ensemble le supplice, afin de fournir à l'opinion publique une prétendue preuve d'un prétendu complot des protestants qu'il n'aurait été possible de réprimer que par un massacre. Ils furent condamnés le 27 octobre et pendus le 29.

On peut s'étonner de voir, du côté de Montgomery, sur la Montagne Sainte-Geneviève, un de ces moulins à vent qui, dans les souvenirs parisiens, semblent exclusivement réservés à la butte Montmartre; mais ici encore le peintre se montre homme d'exactitude. Je le trouve dans un recensement des habitants de Paris, fait aux mois de mai et juin 1571 pour la levée d'une imposition. « Indications des dixainiers qui collectaient de rue en rue : « Rue de la Chaire (de la Chaise) ; rue des Garnelles (de Grenelle); *rue de Devant le moulin à vent ;* rue Sainct-Père », etc.

Il est donc vraisemblable ou même sûr, après avoir si nettement recueilli dans cette peinture, non seulement au premier plan mais jusqu'aux derniers lointains tant de choses et de personnages dont la réalité est certaine, que François Dubois s'est attaché à ne rien inventer et qu'il a voulu que chacun de ces groupes fût exactement vrai.

(D'après Henri Bordier, *La Saint-Barthélemy et la Critique moderne*, in-4°, Genève, 1879.

profitera plus que la rigueur. Otons ces mots diaboliques, noms de partis, factions et séditions, luthériens, huguenots, papistes : ne changeons le nom de chrétiens. » A ces Etats, les ordres laïques se montrèrent peu favorables aux vœux du clergé ; les députés du tiers en particulier, avec la liberté religieuse, préconisaient déjà la mainmise sur une partie des biens d'Eglise pour soulager le trésor royal mal en point. Mais le clergé, lui, non seulement défendait ses biens, mais recommandait au roi de ne toucher ni à l'Eglise ni au dogme ; il réclamait l'interdiction de toute relation avec les pays contaminés et l'extermination des hérétiques. Le Parlement, corps à demi-ecclésiastique encore, était dans sa majorité du côté du clergé. Les masses populaires, fanatisées par les prêtres et par les moines, élevaient la voix et passaient aux coups. Du dehors, le Saint-Siège poussait aux mesures de rigueur, et Philippe II intervenait dans la politique française d'une manière indiscrète et menaçante. S'autorisant de ce qu'il était son gendre (il avait épousé, après le traité de Cateau-Cambrésis, Elisabeth de Valois), il faisait savoir à Catherine qu'il mettait à sa disposition ses forces, ses biens, ses gens pour soutenir la religion ; mais il la prévenait, si elle ne marchait pas, qu'elle ne trouvât pas mauvais s'il donnait secours à ceux qui le lui demanderaient « pour garder la foy ». Ceux-là, c'étaient les Guises et l'on connaissait les rapports étroits qu'ils entretenaient avec les Espagnols.

Oppositions et menaces n'empêchèrent pas Catherine de persévérer dans sa politique de conciliation. Par le colloque de Poissy (août 1561), elle essaya encore une fois, — ce devait être la dernière, — de la concorde doctrinale. Théodore de Bèze, au nom des églises réformées, y prit la parole devant les prélats et les docteurs de l'Eglise catholique. Il était savant et relativement modéré ; mais quand il nia la présence réelle dans l'Eucharistie, le cardinal de Tournon cria au blasphème, et le cardinal de Lorraine montra qu'il n'y avait pas de transaction possible entre les deux confessions. Puisque ministres et prélats n'arrivaient pas à s'entendre, Catherine se décida à agir d'autorité pour assurer la paix publique. Elle fit publier l'édit de janvier 1562 : ce n'était plus seulement la liberté de conscience, c'était la liberté de culte qui était accordée aux protestants, une liberté encore restreinte certes, puisqu'ils ne pouvaient l'exercer que hors des villes closes et, à l'intérieur des autres villes, seulement dans les maisons privées, mais une liberté d'autant plus appréciable qu'elle succédait presque sans transition à un régime de persécution. La coexistence de deux cultes dans un même Etat que comportait l'édit de janvier était pour l'époque une chose inouïe : dans son principe comme dans quelques-unes de ses dispositions essentielles, cet édit est comme une première ébauche de

ANNE DU BOURG DÉFENDANT AU PARLEMENT LA CAUSE DES PROTESTANTS

(Note pour l'estampe ci-contre.)

On sait que l'édit de Compiègne (1557) prononçait la peine de mort contre les protestants et leurs complices. Henri II, ayant appris que les huguenots avaient trouvé des défenseurs jusque dans sa cour de Justice, se rendit au Parlement quelques jours avant le tournoi où il devait trouver la mort et ordonna de continuer en sa présence la délibération ouverte sur son édit. Deux membres de l'assemblée, Dufour et Anne du Bourg, ne cachèrent point leur sympathie pour les persécutés. Du Bourg alla même plus loin et ne craignit pas de se faire accusateur.

La position qu'il avait prise au Parlement exigeait de lui plus qu'une fermeté habile dans une circonstance pareille. Il n'y fit point défaut. Si c'était une politique adroite que d'obtenir la cessation des poursuites jusqu'à la décision d'un concile dont la réunion n'aurait jamais lieu, peut-être, c'était, en quelque sorte, abandonner la Réforme que de ne point opposer la supériorité de sa morale et de ses doctrines aux louanges que l'Eglise venait de se donner par la bouche du Roi. C'était aussi manquer à sa foi que de la taire en présence du prince à qui les catholiques avaient appris à la mépriser, sans que personne pût contredire leurs mensonges. C'était enfin un devoir, celui de toutes les grandes causes au moment de soutenir un combat décisif, que d'exposer solennellement les principes, les espérances, les griefs de la religion proscrite, comme pour appeler l'avenir à prononcer entre lé vainqueur et les victimes quelle que fût l'issue de la lutte. Du Bourg avait compris cela, il y puisa l'inspiration de sa conduite. Son discours étudié, long, méthodique, fut, à proprement parler, un manifeste. Il demanda, comme ses amis, que les procédures contre les protestants cessassent jusqu'à la décision d'un concile œcuménique, mais, auparavant, il attaqua tout ce que le protestantisme attaquait, et défendit vivement ceux qu'on accusait de trouble et de révolte. Dès ses premiers mots, on put voir quel rôle il s'était réservé, car il se prit tout d'abord au discours de Henri II. Le roi avait parlé de la toute-puissance de Dieu ; il en fit son exorde ; il opposa son éternelle sagesse, sa providence infinie, aux passions terrestres de ceux qui persécutaient en son nom. Il déroula ensuite le tableau de la société catholique, qu'il montra sans foi et sans vertu ; de la cour où une morale facile dissimulait des crimes qui méritaient les derniers supplices, où une honteuse licence entretenait le blasphème, l'adultère, d'horribles débauches ; et il demanda si ce n'était pas contre de tels désordres qu'on devait réserver les châtiments rigoureux, au lieu d'en inventer tous les jours de cruels contre des hommes à qui on ne trouvait à reprocher aucun crime, si ce n'est leur pureté et leur morale austère, en présence de tant de corruption. « Car enfin, s'écria-t-il, peut-on leur imputer le crime de lèse-majesté, à eux qui ne font mention du prince que dans leurs prières ? Peut-on dire qu'ils violent les lois de l'Etat, qu'ils tâchent d'ébranler la fidélité des villes et qu'ils portent les provinces à la révolte ? Quelque peine qu'on se soit donnée jusqu'ici, on n'a pu faire dire à des témoins, même choisis, qu'ils aient eu seulement cette pensée. Ce qui fait qu'on les regarde comme des hommes séditieux, n'est-ce pas parce que, à la faveur de la lumière de l'Ecriture, ils ont révélé la turpitude de la puissance romaine, qui penche vers sa ruine, et qu'ils demandent une salutaire réformation ? » Il continua ainsi longtemps une défense agressive, dans laquelle les vices d'une cour peu morale, et l'ambition sans frein de ceux qui y dominaient trouvaient une amère critique.

La conclusion, on la connaît. Le roi se crut insulté et bravé en face ; il fit aussitôt saisir Anne du Bourg ainsi que Dufour et commanda qu'on instruisît leur procès.

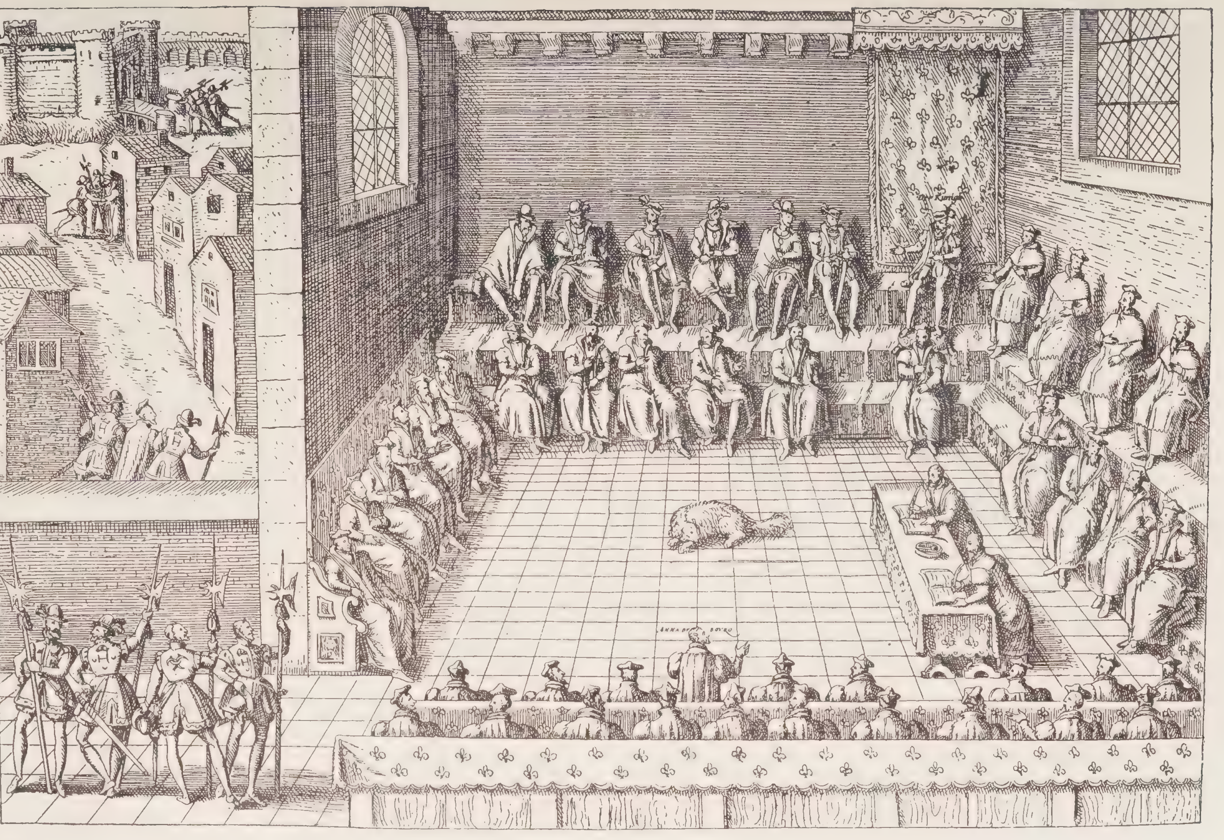


FIG. 67. — Anne du Bourg défendant les protestants devant le Roi et le Parlement, le 10 Juin 1559. — Gravure de F. Hogenberg, réduction de la planche de Tortorel et Périssin.
En haut, à gauche, on voit du Bourg arrêté et mené en prison.
Au milieu, un chien — probablement selon l'Ecriture : « retournant à son vomissement ». — C'est le symbole de la séance



Fig. 68. — COLLOQUE DE POISSY, TENU DANS LE RÉFECTOIRE DE L'ABBAYE (1561).
Composition de Sébastien Le Clerc, gravée par Le Bas, pour une *Histoire de France*.
* Conférence entre docteurs catholiques et protestants tenue devant le Roi et la Reine, et destinée à trouver un compromis qui pût mettre fin aux disputes religieuses. Le colloque n'aboutit pas et dut être brusquement interrompu.

l'édit de Nantes ; malheureusement le pouvoir royal qui conçut le premier manqua de la force indispensable qui permit de faire respecter le second, et entre les deux il y eut des flots de sang versés dans trente ans de guerres civiles.

Car toute la question était d'appliquer l'édit de janvier. Ni les catholiques ni les protestants n'étaient animés de l'esprit de tolérance. A Paris, les catholiques assaillaient à coups de pierre et à coups de bâton les protestants qui allaient au Pré-aux-Clercs chanter des psaumes ; ils les dispersaient par la force au prêche de Saint-Médard (décembre 1561). A Cahors, ils les massacraient (novembre 1561). — Là où ils étaient les plus nombreux, les protestants saccageaient les églises, brisaient les images, symboles d'idolâtrie ; dans quelques localités du Sud-Ouest, ils tuaient le curé. Le massacre de Vassy (1er mars 1562), où la suite du duc de Guise assaillit les protestants réunis dans une grange et fit une centaine de victimes, n'était donc pas le premier épisode sanglant de ces rencontres par la force, mais il eut un énorme retentissement à cause de la personnalité du duc de Guise qui en fut rendu responsable, et il en entraîna d'autres, à Sens, à Tours, ailleurs encore. Ce fut le signal de la première guerre civile.

II. — LES TROIS PREMIÈRES GUERRES CIVILES.

Cette guerre fut générale, désordonnée, atroce. Aucune province du royaume ne fut épargnée et, dans chaque région, les partisans menèrent leur guerre sans autrement s'inquiéter des voisins. Les triumvirs, le duc de Guise et ses alliés réussirent à mettre la main sur Catherine et sur le jeune roi, ce qui donna à leurs agissements le couvert de la légalité contre Condé et Coligny, réduits au rôle de factieux. Mais, tandis que le conflit des chefs déroulait ses péripéties entre Seine et Loire, il y avait une autre guerre dans la vallée du Rhône, où le baron des Adrets menait la campagne, une autre encore en Gascogne où c'était Montluc qui dirigeait les opérations. Dès le début, le sentiment national s'était oblitéré : les triumvirs (Montmorency, Guise, Saint-André) étaient les hommes de l'Espagne et de Rome ; les chefs réformés faisaient appel au concours des princes protestants d'outre-Rhin et de la reine d'Angleterre à laquelle ils remettaient en gage Le Havre. A Philippe II et à Elisabeth, l'un champion du catholicisme et l'autre du protestantisme, nos guerres de religion offraient en France un champ de bataille propice à leur rivalité et, ce qu'ils n'appréciaient pas moins, un moyen de ruiner ou de se subordonner une puissance rivale.



Fig. 69. — « Anne du Bourg ayant esté mené sur une charrette en la place Sainct Jean en Greve et s'estant luy mesme despouillé iusqu'à la chemise, est guindé en une potence, là où il est estranglé et puis son corps ietté au feu. »

Planche du célèbre recueil d'estampes historiques, dessinées par Tortorel et Perissin. « *Tableaux ou Histoires diverses qui sont mémorables touchant les Guerres, Massacres et Troubles advenus en France en ces dernières années* (Genève, Jean de Laon). — Ces planches (bois et cuivres), au nombre de 40, mesurent, chacune, 50 centimètres sur 33.

Dès le début aussi, la guerre avait pris un caractère de férocité sauvage. Aux guerres civiles, dit Monluc qui s'y connaissait, « ce n'est pas comme aux guerres étrangères où on combat comme pour l'amour et l'honneur : il faut être ou maître ou valet ; et ainsi il faut venir à la rigueur et à la cruauté. » Et lui-même donnait l'exemple. Toujours accompagné de bourreaux qu'on appelait ses laquais, il faisait procéder à des exécutions « sans sentence ni escriture ». « On pouvait connaître par là où j'estais passé, car par les arbres, sur les chemins, on en trouvait les enseignes : un pendu estonnait plus que cent tués ». Il tuait cependant. A Terraube, près de Lectoure (Gers), sous prétexte d'une capitulation mal observée, il fait « dépêcher » tous ceux qui étaient là ; puis les cadavres furent jetés dans un puits qui était fort profond et en fut tout rempli, « de sorte qu'on les pouvait toucher avec la main ». Ce fut, conclut-il, « une très belle dépêche de trés mauvais garçons ». Le chef protestant François de Beaumont, baron des Adrets, n'agit pas autrement que le catholique Monluc. Au massacre d'Orange, perpétré par les catholiques 5 juin 1562), il répond par le massacre de Pierrelatte où il fait tuer tout ce qui était en armes ; le château pris, tous les défenseurs furent passés au fil de l'épée ou jetés de la roche en bas. Même sort aux trois cents hommes de guerre de Saint-Marcellin. A Montbrison, il fait tout mettre en pièces, hormis trente qu'après dîner il fait sauter. « Il arriva qu'un s'étant arrêté sur le bord du précipice, le baron lui dit : « Quoi, tu en fais à deux fois ? » — « Monsieur, lui répondit l'autre, je vous le donne en dix. » C'est le seul qui eut la vie sauve, à la faveur de ce bon mot » (16 juillet 1562).

Quand ils ne massacrent pas, les soldats pillent et « jouent des mains ». C'est lors de la première guerre, nous dit La Noue, que prit naissance « mademoiselle Picorée qui, depuis, est si bien accrue en dignité qu'on l'appelle maintenant madame, et si la guerre civile continue encore, je ne doute point qu'elle ne devienne princesse... Le mal, de particulier, devint général et alla toujours de plus en plus infectant le corps universel. » Les rigueurs de Coligny « impiteux » (impitoyable) pour les actes de ce genre n'eurent pas d'effet durable. Il n'y a pas à s'étonner qu'après plus de trente ans de ce régime, vers la fin du siècle, il n'y ait plus eu qu'un « cadavre » de France, suivant la forte expression de Pasquier.

Le déchaînement des passions religieuses engendra, notamment dans le Sud-Ouest, de véritables jacqueries. A Fumel, le seigneur du lieu est assommé par ses sujets ; on s'acharne sur son cadavre à coups de dagues et d'arquebuses, et finalement un boucher lui coupe la gorge avec son grand couteau. A Toulouse, à Montauban, on demande la sécularisation des biens d'église. Les ministres prêchent aux paysans « publiquement que s'ils se mettaient en leur religion, ils ne payeraient aucun devoir aux gentishommes, ni aux rois aucunes tailles... Autres prêchaient que les rois ne pouvaient avoir aucune puissance que celle qui plairait au peuple... Autres prêchaient que la noblesse n'était rien plus qu'eux ; et, de fait, quand les procureurs des gentishommes demandaient les rentes à leurs tenanciers, ils leur répondaient qu'ils leur montrassent en la Bible s'ils devaient payer ou non et que si leurs prédécesseurs avaient été sots et bêtes, ils n'en voulaient point être » (Monluc). Les paysans révoltés de Souabe, en 1523, ne parlaient pas autrement, ni les anabaptistes de Munster (1535). Aux gens de Saint-Alézard, près de Lectoure, à qui on observe qu'ils font mal de se rebeller et que le roi le trouvera mauvais : « Quel roi ? répondent-ils. Celui-là que vous dites est un petit reyot de merde ; nous lui donnerons un métier pour lui apprendre de gagner sa vie comme les autres. » (Monluc.)

Rien d'extraordinaire, dans ces conditions, que la vie humaine soit sans prix. A la « grant lévrière » (la populace), lâchée en bas, répond en haut l'assassinat politique, dont le régicide ne sera qu'une application singulière. Poltrot de Méré ouvre la série rouge sur le duc François de Guise devant Orléans (1563) et, à partir de ce moment, la chaîne sanglante se continue : Besme sur Coligny (1572), les Quarante-Cinq sur Henri de Guise (1588), Jacques Clément sur Henri III (1589), Ravaillac sur Henri IV (1610), pour ne citer que ceux qui ont réussi.

La saignée de la première guerre civile fut si forte que la paix d'Amboise (1563) suspendit pendant quatre ans les opérations militaires. La guerre reprit une seconde fois en 1567 et une troisième en 1569 : les catholiques furent victorieux à Jarnac et à Moncontour ; mais ces victoires n'eurent rien de décisif et l'édit de pacification qui suivit (Saint-Germain, août 1570) accorda aux protestants la liberté de conscience dans tout le royaume, l'exercice public du culte dans tous les lieux où il était pratiqué avant la guerre, dans les faubourgs de deux villes par gouvernement et dans les demeures des seigneurs haut-justiciers, plus quatre places de sûreté (Cognac, La Rochelle, La Charité et Montauban).

L'édit de Saint-Germain était, en ce qui touchait l'exercice du culte, moins large que l'édit de janvier 1562 ; mais il présentait une garantie de plus, la concession de places de sûreté, et par là il fait déjà songer à l'Edit de Nantes. La tolérance pouvait en sortir et aussi une politique nationale qui aurait



Fig. 70. — Massacre des Protestants a Cahors le 19 novembre 1561. — Gravure de F. Hogenberg, réduction de la planche de Tortorel et Perissin. Au moment où ceux de la religion réformée se préparaient à tenir un prêche à Cahors, les Papistes ouvrirent le feu contre eux. Ils tuèrent hommes et femmes qui cherchaient à fuir. Et le sang de ceux qui perdirent ainsi la vie inonda la rue.

soustrait la France à l'emprise de l'Espagne : se rapprocher des puissances protestantes pour faire échec à Philippe II et dès l'abord soutenir les rebelles des Pays-Bas, les « Gueux de mer », de concert avec l'Angleterre. En somme, c'était se conformer à la politique de François Ier et d'Henri II contre Charles-Quint ; ce sera aussi la politique d'Henri IV et plus nettement encore la politique de Richelieu et de Mazarin, cardinaux de l'Eglise romaine pourtant, mais n'envisageant que l'intérêt national qui était d'abattre la Maison d'Autriche, celle de Madrid comme celle de Vienne. Ce fut en quelque manière celle de Coligny qui voulait attaquer les Espagnols aux Pays-Bas et jusque dans le Nouveau-Monde. Coligny convainquit le jeune Charles IX qui adopta avec enthousiasme les desseins de l'amiral et bientôt ne jura plus que par lui.

III. — LA SAINT-BARTHÉLEMY ET SES CONSÉQUENCES

Catherine voyait moins loin ou plutôt, dans l'intimité de son fils et de Coligny, elle ne voyait qu'une chose, qu'avec l'influence de l'amiral sur le jeune roi, le pouvoir lui échappait. Elle songea donc à se débarrasser de Coligny, avec le concours du jeune duc de Guise, avide de venger son père. De concert avec son troisième fils, son préféré, le futur Henri III, elle disposa le crime de manière à en faire retomber la responsabilité et les risques possibles sur les Guises. Un affidé de ceux-ci, le sieur de Maurevert, fut posté pour « arquebuser » l'amiral. Mais il manqua son coup : Coligny ne fut que blessé. Les protestants de Paris en armes réclamèrent justice. Charles IX furieux parla de venger l'amiral « de terrible façon » et fit ouvrir une enquête. Prise entre la colère du roi et celle des réformés, Catherine, pour se tirer d'affaire, ne vit pas d'autre moyen qu'un assassinat collectif, le massacre général des protestants. Affolé par les remontrances de sa mère et de son frère, Charles IX finit par s'écrier : « Tuez-les, mais tuez-les tous pour qu'il n'en reste pas un pour me le reprocher ». Et le massacre commença pendant la nuit du 23 au 24 août 1572. Il dura jusqu'au 26. L'ordre de tuer fut suivi dans plusieurs villes. Coligny fut la première des victimes. Il est impossible d'en évaluer au juste le nombre. Les estimations les plus vraisemblables donnent le chiffre de 40.000, dont un peu plus du tiers pour Paris seulement.

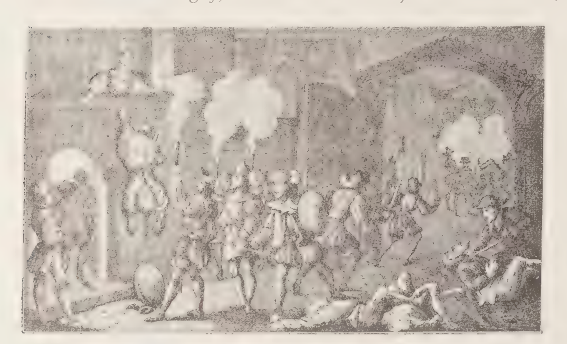


FIG. 71. — MASSACRE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY.
Reproduction d'une gravure publiée vers 1830 et portant cette mention : « D'après un dessin de l'époque ».

Le roi d'Espagne, le pape approuvèrent. Grégoire XIII en particulier fit tirer le canon du château Saint-Ange et, pour commémorer l'événement, frapper une médaille où, d'un côté, était représenté le pape lui-même en buste et, de l'autre, un ange brandissant la croix de la main gauche et dans la droite tenant une épée sur les ennemis de la foi terrassés. En dépit de ces approbations, Catherine de Médicis et Charles IX crurent devoir justifier leur conduite et donner du massacre une version officielle où tous les torts retombaient sur les protestants. C'est à quoi ils s'attachèrent dans leurs lettres aux agents français près les cours étrangères et c'est ce que développèrent des publicistes à gages et des poètes généralement mieux inspirés dans des libelles largement répandus.

La Saint-Barthélemy entraîna les plus graves conséquences. Elle opéra dans le parti protestant une saignée encore plus forte que la première guerre civile : elle le priva de ses principaux chefs et de beaucoup de ses fidèles, la conversion s'ajoutant à l'assassinat. Chez ceux qui restaient elle développa un sentiment d'exaspération et de révolte qui transforma l'esprit et les tendances de la polémique protestante. Les haines concentrées sur la personne de la reine-mère éclatèrent dans un pamphlet furibond : *Le Discours merveilleux de la vie, actions et déportements de Catherine de Médicis reine-mère*. Mais les protestants ne s'attardèrent pas à ces attaques personnelles : ils recherchèrent les titres de la monarchie et de la liberté des Français ; ils revendiquèrent contre un pouvoir arbitraire le droit pour les sujets à la rébellion : souveraineté



FIG. 72. — POLTROT DE MÉRÉ SUBISSANT A PARIS LE SUPPLICE DE L'ÉCARTÈLEMENT A QUATRE CHEVAUX (18 Mars 1563

Gravure de F. Hogenberg, réduction de la grande planche de Tortorel et Perissin.

¹ Poltrot de Méré, gentilhomme calviniste de l'Angoumois, avait assassiné devant Orléans, le 18 février 1563, François de Guise qui était venu assiéger cette place. Condamné par le Parlement le 18 mai, il fut exécuté le jour même.

populaire, contrat politique, déposition du roi assassin de son peuple, régicide même, voilà ce qui fait le fonds non seulement du *Réveille-Matin des Français,* mais aussi et surtout des traités copieux et massifs de Hotman (le *Franco-Gallia*), d'Hubert Languet (*Vindiciæ contra Tyrannos*). Les polémistes de la Ligue, quand la situation politique sera renversée, ne feront que reprendre contre Henri III les thèmes précédemment mis en circulation par les polémistes protestants contre la reine-mère et contre Charles IX.

De plus, pour se défendre, les protestants se donnèrent une organisation représentative et militaire : ce fut l'Union calviniste. L'Union groupait tous les calvinistes : elle était divisée en plusieurs gouvernements ; chacun de ces gouvernements avait son chef d'armée, son conseil, ses assemblées, ses forces militaires et ses impôts. C'était une sorte de république fédérative, analogue à celle que constituaient les Provinces unies des Pays-Bas et, comme on dira plus tard, un Etat dans l'Etat, surtout puissant dans le Sud-Ouest.

Enfin, l'horreur du sang versé, le sentiment qu'il était impossible par la force d'arriver à un résultat décisif, à l'écrasement de l'un ou de l'autre parti, déterminèrent la formation d'un parti modéré ou tiers-parti, ou encore parti des malcontents ou politiques, qui reviennent, moins par principe que par expérience, à la tolérance. D'où l'édit de Beaulieu ou paix de Monsieur (1576) (Monsieur était le dernier fils de Catherine de Médicis et le chef des Politiques) particulièrement avantageux pour les protestants : l'exercice du culte était interdit à Paris et dans les lieux où résidait la Cour pendant qu'elle y résidait ; il était autorisé ailleurs « par toutes les villes et lieux du royaume, pays d'obéissance et protection du roi, sans restriction de temps et de personnes ». Le nombre des places de sûreté était porté à huit, c'est-à-dire doublé ; les chambres mi-parties devaient être instituées dans chaque Parlement : les garanties judiciaires après les garanties religieuses et, si l'on peut dire, militaires. C'était un nouveau progrès, une nouvelle étape dans l'acheminement vers l'édit de Nantes.

IV. — LA LIGUE CATHOLIQUE.

Devant de tels avantages accordés aux protestants, les catholiques intransigeants crièrent à la trahison. Eux aussi ils songèrent à s'organiser pour la défense d'une religion que le roi semblait abandonner. En Picardie (c'était une province dont la paix de Monsieur avait donné le gouvernement à l'un des chefs protestants, Condé), en Picardie, il se forma, « au nom de la sainte Trinité », une « association des princes, seigneurs et gentilshommes catholiques... pour rétablir la loi de Dieu en son entier, remettre et retenir le saint service d'icelui selon la forme et manière de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, abjurant et renonçant toutes erreurs au contraire ». Sans doute, les adhérents à cette association prétendaient « conserver le roi Henri trois de ce nom par la grâce de Dieu et ses successeurs très chrétiens en l'état, splendeur, autorité, devoir, service et obéissance qui lui sont dus par ses sujets ». Mais ils prétendaient aussi « restituer aux provinces de ce royaume et Etats d'icelui les droits, prééminences, franchises et libertés anciennes, telles qu'elles étaient du temps du roi Clovis, premier roi chrétien, et encore meilleures et plus profitables si elles se peuvent inventer ». En cas « d'empêchement, opposition ou rébellion à ce que dessus, par qui et de quelque part que ce puisse être, seront lesdits associés tenus et obligés d'employer tous leurs biens et moyens, même leurs propres personnes jusqu'à la mort pour punir, châtier et courir sus à ceux qui les auront voulu contredire et empêcher ». Ceci était déjà inquiétant pour le roi. Ce qui suit l'était plus encore. « Jureront lesdits associés toute prompte obéissance et service au chef qui sera député, suivre et donner conseil et aider tant à l'entretien et conservation de ladite association que ruine aux contredisants à elle, sans exception ni acception de personne. » Pour rallier les forces locales sur lesquelles s'appuyaient de préférence les protestants, « tous catholiques des corps des villes et villages seront avertis et sommés secrètement par les gouverneurs particuliers d'entrer dans ladite association. Et ceux qui ne voudront, seront réputés pour ennemis d'icelle et traités en conséquence... »

C'était un nouveau parti qui, sous couleur de défendre la religion catholique et de « restaurer » les franchises et libertés anciennes, tendait à ruiner l'absolutisme monarchique et à ouvrir le chemin du pouvoir au « chef député », c'est-à-dire au duc Henri de Guise. Mais les temps n'étaient pas encore venus, ni les circonstances suffisamment favorables. Henri III eut l'habileté de se mettre à la tête de la Ligue. Entre protestants, ligueurs et politiques, il manœuvra assez adroitement pour pouvoir faire accepter aux premiers des conditions moins favorables que celles du traité de Beaulieu, ce qui enleva aux ligueurs leurs meilleurs arguments ; quant aux politiques, ils furent déconsidérés par la ridicule équipée aux Pays-Bas de



Fig. 73. — Titre-frontispice gravé sur cuivre de l'*Histoire des Guerres civiles* de H.-C. Davila, Italien au service de la France. L'édition originale italienne parut en 1630 à Venise. Le traducteur Jean Baudouin, de l'Académie française, fut lecteur de la reine Marguerite.

celui qui se déclarait leur chef, le duc d'Alençon. En compagnie de ses Mignons, Henri III put collectionner les perruches, les singes et les petits chiens, se livrer à ses mômeries de pénitents, mêler à la dévotion la débauche et, chose plus grave, mettre à contribution les biens du clergé et, par ses exactions, vider les caisses de l'Hôtel de Ville de Paris. Tout fut supporté sans troubles, sinon sans protestation, jusqu'au jour où la mort du duc d'Alençon posa brutalement la question de la succession au trône,



FIG. 74. — PROCESSION DES DISCIPLINANS (Époque de la Ligue).

D'après la gravure de Tanjé pour *L'Histoire des Religions* de Bernard Picart.

Cette image, qui n'est en quelque sorte qu'un document rétrospectif, quoique composée à l'aide des pièces du temps, vise la fameuse *Congrégation des pénitens de l'Annonciation de Notre-Dame*, instituée en 1582, à Paris, par Henri III qui en composa lui-même les règlements.

Les pénitents étaient enfermés dans une sorte de long sac en toile de Hollande, la tête coiffée d'un capuchon pointu ; plus tard, le capuchon couvrira tout le visage, laissant, à la mode inquisitoriale espagnole, deux trous pour les yeux.

La première procession eut lieu le jour de l'Annonciation. Les confréries sortirent du couvent des Augustins et se rendirent en procession à l'église de Notre-Dame. En tête marchait, sans garde, le Roi, « vulgaire pénitent », suivi des plus hauts personnages du royaume. A cette « sortie » des « amis de la discipline », le ciel ne fut guère clément, car une pluie battante arrosa « moult et ferme » les disciplinés « disciplinans ». La satire s'est chargée de commémorer l'événement en une épigramme assez mordante pour le roi.

De se couvrir d'un sac mouillé Après avoir pillé la France	Et tout son peuple despouillé, Est-ce pas belle pénitence ?

Ce qui est intéressant à enregistrer, c'est que ces actes de contrition se transformèrent bien vite en mascarades indécentes. L'Estoile a eu soin de nous faire savoir que, dans ces grandes processions, il y avait quantité de *tous nus en chemise*, portant de belles croix avec flambeaux de cire blanche et grands chapelets de patenostres. A une de ces promenades, les prêtres de Saint-Nicolas des Champs, le curé en tête, s'exhibèrent en un état de nudité complète à part une « guible » de toile blanche — c'est-à-dire une guimpe — dissimulant plus ou moins bien ce qui ne passa jamais pour un objet de sainteté.

Ces singulières mômeries furent du reste flétries par plusieurs prédicants. Le curé de Saint-Pierre des Arcis ne se fit point faute de stigmatiser en pleine chaire les pénitents qui, après avoir mangé le gras chappon mis à la broche pour eux, « eurent pour leur collation de nuit le petit tendron qu'on leur tenoit tout prest ».

en faveur du chef des protestants, Henri, roi de Navarre. Du coup s'ouvrit une crise dans laquelle, au milieu de toutes les passions exaspérées, faillirent sombrer la monarchie française et même l'indépendance nationale.

La mort du duc d'Alençon, dernier frère d'Henri III, qui n'avait pas d'enfant, faisait du protestant Henri de Navarre l'héritier présomptif du trône. Les catholiques frémirent d'horreur à la pensée que la couronne pourrait se poser sur la tête d'un hérétique et relaps. Du coup, la Ligue qui sommeillait depuis sept ans se réveilla : elle fut réorganisée sous l'impulsion des Guises et des seigneurs avec l'appui du roi d'Espagne et de la papauté. Le traité de Joinville (janvier 1585) et le manifeste de Péronne (31 mars) firent connaître le but et le programme de la nouvelle Union. Il s'agissait de conserver en son entier la religion catholique mal protégée par le roi régnant et directement mise en péril par son héritier légitime, Henri de Navarre. On réglait donc à l'avance la succession : à la mort d'Henri III, la couronne passerait à l'oncle du roi de Navarre, le cardinal Charles de Bourbon. Plus de tolérance : une fois sur le trône, le cardinal de

Bourbon proclamerait l'unité de religion, exterminerait tous ceux qui ne voudraient pas embrasser le catholicisme, ferait publier les décrets et ordonnances du Concile de Trente et s'allierait étroitement avec l'Espagne. Philippe II promettait une contribution mensuelle de 50.000 écus pour soutenir la guerre contre les protestants. Le pape était sollicité de déclarer Henri de Navarre incapable de succéder au trône de France. Par le manifeste de Péronne, le cardinal de Bourbon confirmait ces dispositions; il promettait,



Fig. 75. — LA DISPUTE POUR LA CULOTTE (Peinture du Musée de Valenciennes à attribution politique).

* Dans cette « Dispute pour la culotte », sujet cher à l'imagerie du temps que reprendront avec amour les graveurs populaires du XVIIe siècle et même ceux du XVIIIe, il faudrait voir la représentation des intrigues féminines de la Cour autour de Henri III, — la reine, la reine-mère et des dames de la Cour se disputant le pouvoir représenté par la culotte du roi. A droite, un personnage (le Parlement ?) assène un coup de poing sur la figure du roi terrassé. Assurément, il ne faut point, ici, chercher des portraits, mais cette peinture, quelque peu noircie du reste, n'en traduit pas moins, de façon piquante, sous une forme populaire, les assauts tentés par « certaines dames » de la Cour.

en outre, de défendre non seulement les intérêts de l'Eglise et de la noblesse, mais encore des Parlements, de tous les officiers ou fonctionnaires du royaume et du peuple entier qui serait soulagé de tous les impôts établis depuis la mort de Charles IX. En garantie, « les Etats généraux libres et sans aucune pratique seraient tenus, de trois ans en trois ans pour le plus tard, avec entière liberté à chacun d'y faire ses plaintes ». Les catholiques ligueurs se posaient donc en adversaires de la loi salique, fondement de la transmission légitime de la couronne; ils préconisaient une monarchie limitée par les franchises des différents ordres et le contrôle d'Etats périodiquement assemblés; à la tradition, ils opposaient la loi de l'Eglise et la volonté nationale. Ils prenaient ainsi à leur compte la plupart des principes et des arguments invoqués par les publicistes protestants depuis la Saint-Barthélemy. Et c'étaient maintenant les protestants qui allaient se faire les champions de la légitimité contre toute innovation. Le changement de position des partis amenait ce renversement du pour au contre et ce chassé-croisé des doctrines.

V. — LA LIGUE PARISIENNE, MOUVEMENT MUNICIPAL ET DÉMOCRATIQUE.

La résurrection de la Ligue est l'œuvre des Guises et de la noblesse. C'était un mouvement essentiellement aristocratique. Mais la Sainte Union s'adressait au peuple en son entier, notamment aux villes : elle suscita un mouvement municipal et démocratique dont les nobles qui l'encouragèrent ne furent pas toujours les maîtres et qui, surtout à Paris, prit assez vite et garda longtemps un caractère révolutionnaire. L'origine en est nettement cléricale. Dès la fin de 1584, un homme « mu de l'esprit de Dieu », le receveur de l'évêque de Paris, Charles Hotman, sieur de la Rocheblond, pour sauver la religion menacée, alla trouver trois ecclésiastiques : Jean Prévôt, curé de Saint-Séverin ; Boucher, curé de Saint-Benoît ; de Launay, calviniste rénégat et chanoine de Soissons. Ce furent les « premiers piliers de la Ligue » à Paris. « Ils avisèrent par ensemble d'appeler parmi eux les plus pieux, fermes et affectionnés catholiques pour acheminer et conduire les affaires de la Ligue des catholiques. Tellement qu'eux quatre, après l'invocation du saint Esprit, nommèrent plusieurs particuliers bourgeois qu'ils connaissaient et lors se résolurent à n'en parler qu'à sept ou huit. » Sondés avec précaution, ceux-ci donnèrent leur adhésion et, de proche en proche, le cercle des adhérents s'élargit. L'affiliation se faisait d'homme à homme, chacun opérant autour de soi, et poussant de façon prudente et discrète sa propagande, nous dirions son « noyautage », dans le clergé, le Parlement, la Chambre des comptes, la Cour des aides, la basoche, surtout parmi les marchands, les rentiers irrités des exactions fiscales du roi, le petit peuple, les garçons de ports et de rivières, débardeurs et artisans. Ce fut une association secrète de petits bourgeois catholiques (marchands, avocats, notaires, procureurs) et de curés qui se grossit rapidement des mécontents et des fanatiques. En tête, il y eut un conseil de neuf à dix membres qui décidait souverainement sur les adhésions nouvelles et avait la haute direction du parti. Un comité d'action composé de six membres travaillait les seize quartiers de Paris, répartis en cinq circonscriptions ayant chacune un chef qui dirigeait les opérations, centralisait les renseignements et en référait au Conseil des Dix dont, d'ailleurs, il faisait partie. On les appelait les uns et les autres « Messieurs de la Ligue ». C'est seulement plus tard, au début de 1589, qu'on les appellera les Seize, lorsque le conseil directeur sera formé des délégués des seize quartiers de Paris.

Les chefs de la Ligue parisienne étaient en rapports étroits avec la Sainte Union des seigneurs dont ils recevaient les instructions par un petit seigneur, le sieur de Mayneville, que, pour cette raison, on surnomma *Maynelígue*. Mais ils entrèrent aussi en relations directes et sans tarder avec les principales villes du royaume. Dès la fin de 1585, ils envoyèrent des émissaires munis de mémoires et d'une formule de serment.

Le premier de ces mémoires contenait leurs intentions et leurs projets. Comme sous la pression de l'Union Henri III avait dû s'incliner et, par l'édit de juillet 1585, retirer aux protestants toutes les concessions précédemment accordées, la guerre civile avait recommencé. Pour mener cette guerre sans se mettre à la discrétion des ligueurs, il se disposait à faire venir une armée de reîtres et de Suisses. En conséquence, les ligueurs déclaraient que « advenant le cas que les reîtres et les Suisses hérétiques se démarchent pour entrer en France, les ecclésiastiques, gentilshommes et communautés catholiques des bonnes villes, spécialement de Paris, Rouen, Lyon, Orléans, Amiens, Beauvais et Péronne, députeront promptement quelques gens de bien et de qualité vers le roi pour le supplier de préparer incessamment une armée suffisante pour résister aux forces étrangères catholiques et outre ce lui offriront de la part des villes un secours de vingt mille hommes de pied et quatre mille chevaux pour un an »... Comme il importait de s'assurer qu'il serait fait un bon emploi de ces forces, on stipulait que les capitaines seraient élus par les villes associées et entièrement à leur dévotion ; que le général en chef, nommé par le roi, serait prince catholique et tel qu'on ne pût le soupçonner de favoriser en rien les ennemis. Au cas où Henri III ne voudrait pas accepter un secours qui lui paraissait suspect, *on passerait outre, nonobstant son refus,* et on choisirait alors pour chef un prince catholique, avec cette réserve toutefois que, tant que le roi vivrait, on n'entamerait rien contre lui. En prévision de la mort d'Henri III sans enfant et de l'ouverture de la succession royale au profit du roi de Navarre, on décidait que, dans ce cas, « toutes les forces devront aussitôt être réunies entre Paris et Orléans et les Etats Généraux convoqués pour procéder à l'élection d'un roi... Et seront les Etats priés de favoriser à la nomination royale le cardinal de Bourbon, tant parce qu'il est prince très catholique, ennemi des hérétiques qu'aussi il est prince français, donc agréable et vertueux de la race ancienne des rois de France, ce qui le rend recommandable, non comme successeur et héritier,



Fig. 76. — ASSASSINAT DU DUC HENRI DE GUISE (le Balafré) au château de Blois, au moment où il sortait de la Chambre du Conseil pour se diriger vers la porte du Cabinet du Roi (23 décembre 1588). — Gravure non signée, mais qui, certainement, doit être attribuée à Hogenberg, avec légendes latines et allemandes. « Contemple ici la fin misérable de messieurs de Guise et d'autres personnages (le cardinal, arrêté le jour de l'assassinat de son frère, fut exécuté le lendemain). De la raison de la chose, ne t'occupes point, seul le jugement de Dieu est juste ».

étant trop remot (éloigné) en degré, mais capable d'élection et de préférence pour sa religion et ses vertus ». Ce premier mémoire se terminait par un appel au souverain pontife et au roi d'Espagne : « Il sera très nécessaire, advenant la mort du roi sans enfants, d'avertir, par bonnes et véritables instructions, Notre Saint Père le Pape et le Roi catholique de toutes nos intentions, afin de les prévenir qu'au besoin Sa Sainteté nous assiste de sa sainte bénédiction, et le Roi catholique de ses forces et moyens pour une cause qui les touche de si près. »

Le second mémoire visait à étendre aux principales villes l'organisation qui était en train de conquérir Paris. « Il devra être établi dans chaque ville un conseil de six personnes, gens de bien, fidèles et prudents,



Fig. 77. — ADIOURNEMENT FAIT A HENRY DE VALOIS POUR ASSISTER AUX ETATS TENUS EN ENFER.

A Paris, pour A. du Breuil (1589) avec permission et approbation des docteurs de la Faculté de théologie *(sic)*.

* Allusion aux Etats tenus à Blois. Satan, monstre bizarre, à tête de porc, à queue et oreilles d'âne, à griffes d'oiseau de proie, remet à Henri III un ajournement. A droite, l'ouverture de l'Enfer, tandis que, dans le haut, un démon emporte le roi. Une autre estampe, de même source, « l'Hermitage, préparé pour Henri de Valois », représente le Roi, monstre vomissant des flammes, conduit en enfer par deux religieux à pattes d'oiseau, l'un égrenant un chapelet, l'autre l'ayant au cou. Sur cette dernière, Henri III, la canne à la main, a toute l'allure d'un freluquet. Ces pièces sont, invariablement, accompagnées de vers.

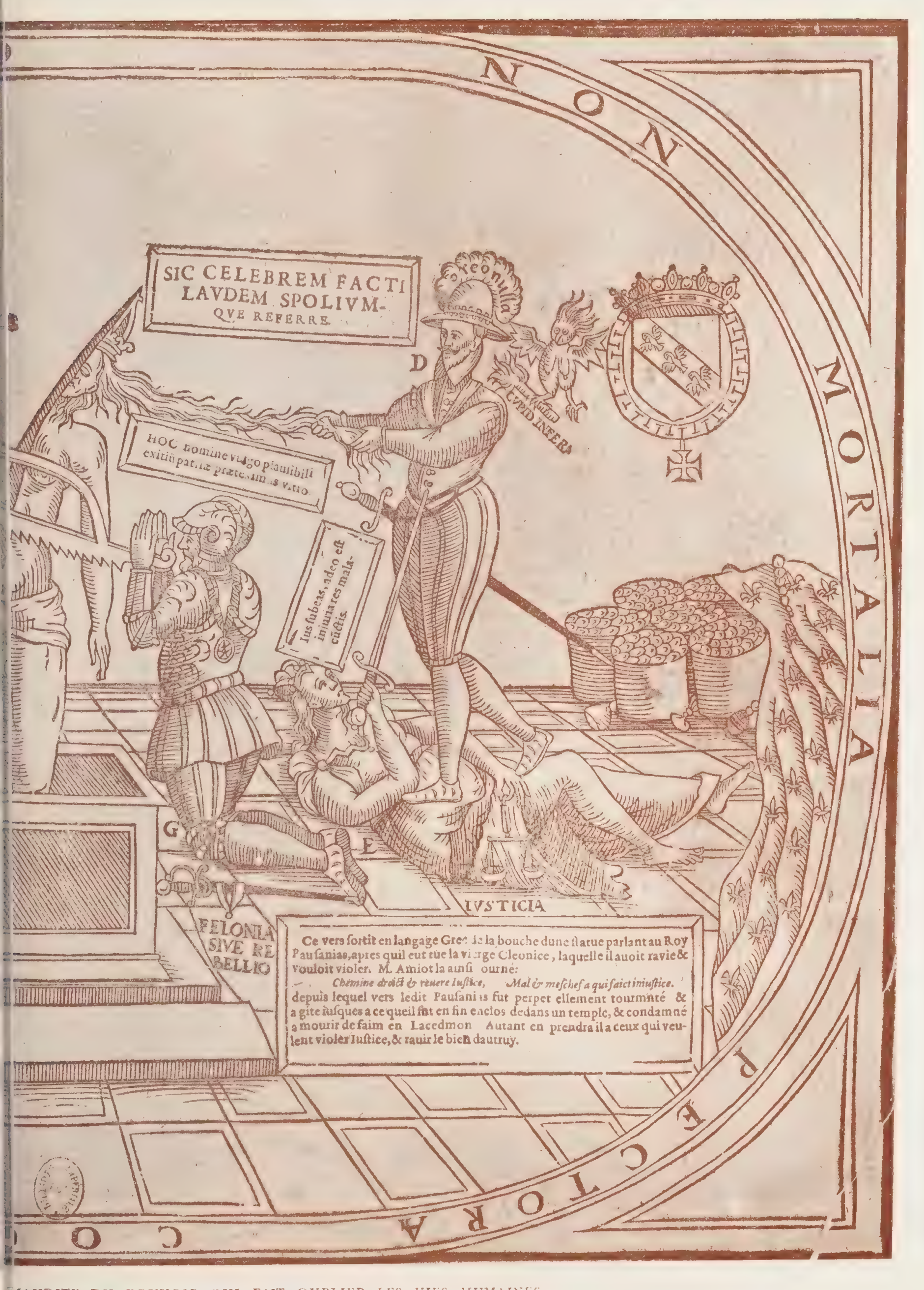
qui communiqueront une fois ou deux la semaine ensemble et auxquels les lettres de dehors se rapporteront, car, par ce moyen, ils auront nouvelle de tout ce qui se passera. Chacun des six pourra pratiquer d'autres de même condition, auxquels ils communiqueront les choses qu'ils jugeront dont ils seront capables. » Les commandements militaires étaient réservés, comme de juste, aux princes catholiques, mais des précautions étaient prises pour qu'ils n'en abusassent pas. « Et pour prudemment pourvoir, faudra qu'en nous joignant avec les princes catholiques, que l'honneur du commandement leur demeure et que la force et disposition des affaires demeurent aux Etats et conseil des catholiques, vu que les villes fourniront et soudoyeront les hommes et feront élection des chefs particuliers à leur volonté. En outre, on fera promettre auxdits princes par serment solennel qu'ils ne se départiront jamais de la religion et ne nous abandonneront en façon quelconque. » Les affaires de justice et de finances, — car on avait en vue des réformes, — devaient être confiées à un conseil de gens de bien et de qualité des trois Etats, qui en décideraient souverainement. « Le tout en attendant la résolution de l'assemblée générale des Etats. »

Le troisième mémoire contenait la formule du serment qui devait être prêté par tous les bourgeois des villes, membres de l'association. Il commençait par une promesse d'obéissance au roi, mais conditionnelle, tant que celui-ci se montrera catholique et qu'il n'apparaîtra favorisant les hérétiques. Surtout on jurait « d'employer dorénavant franchement et volontairement tant la vie que les biens pour conserver la religion catholique, apostolique et romaine et pour conserver cette monarchie française qu'elle ne tombe en la



REGNI SACRA FAMES QUID NON MORTALIA PECTORA COGIS. -
Estampe dirigée contre les

(A) La France divisée ou, plutôt, pour laisser à l'image toute sa saveur, sciée en deux par les guerres de religion, les extrémités de la
aux pieds la Justice (derrière lui l'écusson de Lorraine); à gauche par C



MAUDITE DU POUVOIR QUI FAIT OUBLIER LES VIES HUMAINES.
luteurs de guerres civiles.

ır la Superstition (F) et par la Félonie ou Rébellion (G). Elle est tirée par les cheveux, à droite par le duc de Guise (D) qui foule
(B qui foule aux pieds la Vérité (derrière lui l'écusson de Châtillon).

domination d'Henri de Bourbon, prince de Navarre, hérétique et relaps (1). Le mémoire se terminait par un appel à « messieurs les ecclésiastiques » et à « messieurs de la noblesse », en vue d'un concours réciproque et assuré. » On promettait de ne les abandonner jamais, mais « à condition aussi que messieurs les ecclésiastiques et nobles nous promettent pareillement de ne nous abandonner jamais jusques à ce que, par lesdits Etats (Généraux), on ait pourvu à ce que la justice soit affermie et repurgée, spécialement les cours souveraines... et aussi jusques à ce que l'ont ait pourvu, assuré et rétabli les corps et communautés des bonnes villes en leurs anciens privilèges, libertés, honneurs et franchises, semblablement que l'on ait pourvu aux intolérables misères desquelles le pauvre et commun peuple nourricier de tous les autres Etats



Fig. 78. — LA RELIGION PEUT-ELLE ENGENDRER TANT DE MAUX ?

Estampe satirique, sans date, sur la procession de la Ligue inspirée par la grande planche reproduite plus loin (page 96) — c'en est, en quelque sorte, la contre-partie — et provenant d'une autre officine de marchand-imagier.

est aujourd'hui de mille façons barbarement opprimé, le tout sans nous départir de la due obéissance que nous devons au Roi[1]... »

La Ligue, on le voit, prenait les allures d'un véritable gouvernement prêt à se substituer à celui de la royauté si la royauté faiblissait dans la lutte contre l'hérésie. En ce qui concernait les impôts et les armées, la conduite de la guerre et la succession royale, les mémoires de la Ligue parisienne faisaient écho au manifeste de Péronne du 31 mars 1585. Mais il convient de remarquer que cette ligue parisienne semblait vouloir prendre désormais en main la direction suprême. Tout, sans doute, avait été délibéré de concert avec le duc de Guise ; mais ce n'était pas au nom du prince que les avis ou les ordres étaient donnés. Bien plus, comme pour mieux marquer le caractère tout bourgeois et populaire du nouveau pouvoir qui s'élevait, les auteurs des mémoires avaient pris soin de distinguer leur cause de celle du clergé et de la noblesse et n'avaient pas craint même d'exprimer quelque défiance à l'égard de ces deux corps qu'ils adjuraient à diverses reprises de leur être fidèles. A certains moments, la divergence entre nobles et bourgeois s'accusera et nous verrons Mayenne s'opposer aux tendances démagogiques des Seize. Mais, pour l'instant, tous les ligueurs sont d'accord et les circonstances favorisent leurs progrès.

(1) La raison pour laquelle le Béarnais était traité non seulement d'hérétique, mais encore de relaps, c'est qu'il avait abjuré au Louvre dans la nuit de la Saint-Barthélemy et qu'après le massacre il embrassa de nouveau la religion réformée.



FIG. [illegible] — LA LIGUE, INSTRUMENT DU PAPE ET DE L'ESPAGNE.

Placard populaire satirique contre la Ligue dont l'auteur, « l'inventeur » pour parler comme la légende, se cache sous les initiales F. C. Publié à Lyon par Léonard Odet (1589).

Représentée sous les formes d'une Furie, la Ligue porte un habit de religieuse, robe blanche et manteau noir. Son visage à double face est surmonté de vipères et ses pieds se terminent en griffes. Sa main droite agrippe la toison d'or, alors que la gauche s'apprête à saisir les armes de France et de Navarre au bas desquelles est suspendue la croix du Saint-Esprit.

La guerre faisait rage de tous côtés, dans l'Ouest, en Poitou, en Guyenne, dans le Nord. « Toutes les villes du royame, écrit Villeroy, sont pratiquées et divisées. Le peuple est mangé de tous côtés. » Henri III joue de malheur. Son favori Joyeuse, à qui il avait réservé un grand commandement contre Henri de Navarre, dans l'espoir d'une éclatante victoire, se fit écraser et tuer à Coutras, tandis que le jeune duc de Guise, le chef avéré de la Ligue, triomphait des reitres à Vimory et à Auneau et était salué par ses partisans comme un nouveau Macchabée ! A Paris, les édits bursaux du roi (vingt-sept enregistrés le même jour !) et ses dilapidations financières ameutent la bourgeoisie, tandis que les prédicateurs, — une des forces agissantes de la Ligue, — vitupèrent en chaire contre le vilain Hérodes, c'est l'anagramme d'Henri de Valois. Tous les moyens sont bons pour émouvoir le populaire : les pamphlets, les processions de pénitents et de pèlerins, les tableaux exposés dans les carrefours ou les cimetières qui retracent les mauvais traitements subis par les catholiques anglais et font craindre un sort analogue aux catholiques français s'ils ne mettent pas le roi hors d'état de nuire. Aux conférences de Nancy (janvier-février 1588), on arrête les mesures auxquelles le roi sera sommé de se rallier : il se joindra plus ouvertement à la Ligue, ôtera d'autour de sa personne et des places, états et offices importants ceux qui lui seront nommés ; il fera publier les décrets du Concile de Trente, établira l'Inquisition, ordonnera la mise en vente des biens des hérétiques, frappera d'une contribution d'au moins le quart du revenu les hérétiques convertis ou soi-disant tels depuis 1560 ; enfin, prescrira qu'on ne fasse grâce de la vie à aucun prisonnier ennemi, sinon à ceux qui jureraient d'embrasser le catholicisme et de payer comptant la valeur de leurs biens. Cette fois apparaissait, comme dit Lestoile, « le vrai fond du dessein des Lorrains et de madame la Ligue, en deux mots : nous prendrons les armes, nous dirons que c'est au huguenot que nous en voulons, mais ce sera au roi, en effet, auquel nous brouillerons si bien les cartes, maintenant qu'il n'a plus de successeur qui soit de sa ligne que s'il ne s'aide du roi de Navarre il est perdu, et s'il s'en aide, encore plus. Nous le ferons excommunier par le pape ; et, en ce faisant, le rendrons si odieux qu'il n'y en aura pas pour nos pages. Nous nous en défairons aisément, ou, pour le moins, nous en ferons un moine ». Et sous peu, madame de Montpensier montrera

les ciseaux avec lesquels elle façonnera à frère Henri sa troisième couronne !

Ce que l'on demande à Henri III, c'est, sous prétexte de religion, qu'il abdique aux mains des chefs de la Ligue. Ceux-ci ont partie liée avec Philippe II qui se montre pressant, surtout maintenant qu'il veut venger Marie Stuart et prépare contre l'Angleterre protestante une expédition formidable, l'Invincible Armada. Les ligueurs parisiens, désireux d'aller de l'avant, réclament la présence du duc de Guise. Celui-ci doit s'exécuter : malgré la défense formelle du roi, il vient à Paris où ses partisans lui font un accueil triomphal. On sait le reste et comment, le 12 mai, les Parisiens font contre les troupes royales des barricades, comment Henri III doit recourir au duc de Guise pour apaiser l'émeute et, la rage au cœur, quitte sa capitale, laissant le champ libre à son rival et à ses Ligueurs.



ACHILLE DU HARLAY

FIG. 80. — Portrait dessiné par Touzé (XVIIe siècle).

* Né à Paris, le 7 mars 1536 : conseiller au Parlement en 1558, à 22 ans, sous le bénéfice d'une dispense d'âge ; président en 1582. Épouse en 1568, Catherine de Thou, fille du premier président ; en 1582 succède à son beau-père ; premier président jusqu'en 1586.

En 1585, résiste aux édits de prescription contre les huguenots et aux bulles du pape qui, après la mort du duc d'Alençon, déclarèrent le Béarnais déchu de son droit au trône. Au lendemain des Barricades, il répond au duc de Guise qu'il ne reconnaît d'autre autorité que celle du roi, d'où le mot historique : « Quand la majesté du prince est violée, le magistrat n'a plus d'autorité ».

Assiste à l'assemblée de l'Hôtel de Ville du 26 décembre, au péril de sa vie. Est arrêté au début de 1589 et mis à la Bastille, par Bussy-Leclerc. Est remis en liberté peu à près et rejoint le roi à Tours.

VI. — PARIS CONTRE HENRI III.

Désormais maîtresse de la situation, la Ligue parisienne va se fortifier de jour en jour, sans cependant rompre encore officiellement avec le roi. Les chefs mettent la main sur l'Hôtel de Ville, en faisant élire par une assemblée « de bons bourgeois catholiques » de nouveaux magistrats municipaux : prévôt des marchands, échevins, conseillers, quarteniers et notables dévoués à la cause ; sur le Châtelet, qui juge les causes en première instance et les contraventions à la police municipale. La Sorbonne et l'Université sont épurées. Enfin, la milice parisienne est réorganisée et tous les anciens officiers sont remplacés par des ligueurs éprouvés. La correspondance devient plus active avec les villes comme avec les seigneurs. Ayant ainsi la force en main, ils demandent au roi de reconnaître les faits accomplis, tout en lui faisant la leçon et en prenant contre lui des précautions. Henri III, hors d'état de résister, fait bonne mine à mauvais jeu : il reconnaît les nouvelles autorités municipales ; il nomme le duc de Guise lieutenant général du royaume ; il convoque à Blois les Etats Généraux. Ces Etats, on le sait, multiplièrent au roi les déboires et les humiliations. Ayant à choisir entre une véritable abdication et un coup de force, Henri III se décida pour l'assassinat : le 23 décembre, il fait massacrer Henri de Guise par les Quarante-Cinq et, le lendemain, étrangler le cardinal Charles de Guise. « A présent, s'écria-t-il, je suis roi ! » Ce ne devait pas être pour longtemps.

A la nouvelle du double assassinat des Guises, Paris entra en insurrection ouverte contre le roi. Une décision de la Sorbonne le déclare déchu et délivre les sujets du serment de fidélité. Le prince d'Aumale, le plus jeune frère des Guises, est acclamé gouverneur de la ville. La municipalité, dont quelques-uns des membres sont prisonniers à Blois, est reconstituée et complétée. Dans chaque quartier se forme un comité de neuf personnes notables, élues et chargées de veiller sur tout ce qui s'y faisait et en avertir le prince et les magistrats pour y donner ordre selon les occurrences. Les chefs de ces comités de quartier, — les Seize, l'expression devient désormais courante et quasi-officielle, — font leur rapport à un Conseil général de l'Union des catholiques. Ce Conseil général est élu par le peuple et composé « des trois Etats, gens de bien et de créance », soit une quarantaine de personnes. Il a pour mission « d'ordonner des affaires de l'Etat et de recevoir en conférence toutes les personnes et villes catholiques dont les députés avaient séance et voix délibérative audit conseil ». Immédiatement cet organisme entra en action, leva des taxes, entama « la guerre aux bourses », épura le Parlement, proscrivit les royalistes, ordonna des perquisitions.



FIG. 81. — Portrait faisant partie de la suite des hommes illustres gravée par Desrochers.

Juriconsulte de haut savoir, formé par les leçons de Turnèbe et de Cujas, chargé en 1581 des fonctions de procureur général près la Chambre souveraine tirée du Parlement de Paris, et destinée à rendre la justice en Guyenne, Pierre Pithou est un des hommes qui ont honoré le XVI[e] siècle. Il est un des auteurs de la *Satyre Ménippée*.

La véritable force de ce gouvernement révolutionnaire, qui, par ses origines, ses organes et ses méthodes, fait songer singulièrement à la Commune de 1871, ne réside pas dans ce conseil général où, d'ailleurs, Mayenne survenant fait entrer bientôt, pour y contrebalancer l'influence démocratique, une quinzaine de membres pris dans le haut clergé et dans les cours souveraines ; elle réside dans les comités de quartier, en contact immédiat avec les populations, et dans leurs délégués, les Seize, qui forment une sorte de Comité de Salut public ou de Conseil exécutif. Elle réside aussi dans les prédicateurs qui ont transformé la plupart des chaires de Paris en tribunes d'où ils déversent à flots l'invective et l'injure, non seulement contre les hérétiques et leur chef, Henri de Béarn, mais contre le roi, les royalistes et les modérés ou politiques, les *maheutres,* pires à leurs yeux que les hérétiques. Il ne leur suffit pas de leurs sermons : ils y joignent des tableaux à sensation, des processions extraordinaires de jour et de nuit (1), comme celle de la fin de janvier 1589, « des paroissiens de toutes les paroisses de Paris, de tous âges, sexes et qualités, qui allaient deux à deux par les rues et églises, la plupart en chemises et pieds nus, encore qu'il fît grand froid, chantans tous en grande dévotion avec chandelles de cire ardente en leurs mains », ou celle du mardi-gras suivant où les mascarades accoutumées furent remplacées par un cortège d'environ six cents écoliers, pris de tous les collèges et endroits de l'Université « qui marchaient nus en chemise, les pieds nus, portant cierges ardents de cire blanche en leurs mains et chantant bien dévotement, mélodieusement, quelquefois discordamment, tant par les rues que par les églises, èsquelles ils entraient pour faire leurs stations et prières. »

(1) Lestoile, qui n'aime pas les Seize, observe narquoisement que ces processions, surtout les nocturnes, « où hommes et femmes, filles et garçons marchaient pêle-mêle, ensemble, tout nus, engendraient des fruits autres que ceux pour la fin desquelles elles avaient été instituées ». La fille d'une bonnetière près la Porte Montmartre en sut quelque chose au bout de neuf mois.

Le duc de Mayenne, nommé par le Conseil général de l'Union « lieutenant général de l'Etat royal et couronne de France » (4 mars) et, en cette qualité, ayant prêté serment devant le Parlement épuré, essaya de calmer ces ardeurs et d'introduire un peu d'ordre dans cette agitation révolutionnaire. Au début d'avril, il élabora un règlement en vingt et un articles pour régulariser l'action combinée des forces de la Sainte Union et aussi arrêter les actes de pillage. — Cependant, Henri III s'était rapproché d'Henri de Navarre et tous deux, d'accord, se mettaient en marche pour réduire Paris. Les premières escarmouches se livrèrent en mai autour de la ville. Dans l'une, près de Senlis, le 17 mai, le prince d'Aumale décampa devant l'ennemi plus vite qu'il n'eût fallu. Il en courut une chanson vive et spirituelle qui tourna en ridicule l'ancien gouverneur de Paris. Mais « il faisait lors dangereux de rire, pour quelque occasion que ce fût, car ceux qui portaient seulement le visage un peu gai étaient tenus pour politiques et royaux », c'est-à-dire suspects. A l'approche de l'armée royale, la fureur des prédicateurs atteignit la frénésie. Couramment ils appelaient Henri III « chien, tigre, hérétique, tyran », sans préjudice des injures grossières et des termes orduriers. Les chaires retentissaient d'anathèmes et d'appels au meurtre. Ces appels furent entendus et, le 1er août, un moine fanatique frappait mortellement le roi de France. A ce moment, l'un des plus enragés prédicateurs de la Ligue, le fougueux curé de Saint-Benoît, Boucher, était en train d'écrire un traité (*De justâ abdicatione Henrici tertii*) où il professait la théorie, empruntée aux polémistes protestants, que c'est le peuple qui fait le roi, que le droit d'élection est supérieur au droit d'hérédité, que la république, comme l'Eglise, peut déposer les rois et a sur eux droit de vie et de mort. Le couteau de Jacques Clément lui fournit une sanglante conclusion.

François Pithou

FIG. 82. — François Pithou. D'après le portrait gravé par Edelinck.
Frère de Pierre Pithou. La grande réputation de son frère a jeté un peu d'ombre sur lui. Il ne prit pas part aux grandes questions politiques du jour et s'occupa plus volontiers de jurisprudence et de littérature ancienne. Toutefois, lorsque les Jésuites voulurent fonder un collège à Troyes et s'y installer comme ils l'avaient déjà fait en plusieurs endroits, François Pithou sortit de son silence et publia contre eux un discours d'une violence extrême. Il resta fidèle à ses idées, car il légua par testament sa maison et d'autres biens pour l'érection d'un collège « et sans que les Jésuites y soient aucunement reçus ».

VII. — LA DICTATURE DES SEIZE A PARIS.

Avec la disparition du dernier Valois, la question de la succession au trône se posait dans une brutale clarté : en vertu de la loi salique, l'héritier légitime le plus proche était Henri de Navarre, et c'est lui qu'Henri III mourant avait désigné. Mais les Ligueurs se refusaient absolument à reconnaître un roi hérétique et relaps. Tandis que les protestants et les politiques, catholiques modérés, soutiennent le principe traditionnel de la transmission héréditaire, les Ligueurs invoquent le droit supérieur de l'Eglise et le principe de la volonté populaire. En conséquence, et conformément aux manifestes maintes fois publiés, ils adoptèrent comme roi le vieux cardinal de Bourbon, dont ils firent Charles X, *le roi de la Ligue,* et, comme le pauvre était prisonnier entre les mains de son neveu Henri de Navarre, Mayenne garda le direction des affaires comme lieutenant général du royaume. Son premier soin fut de resserrer son union

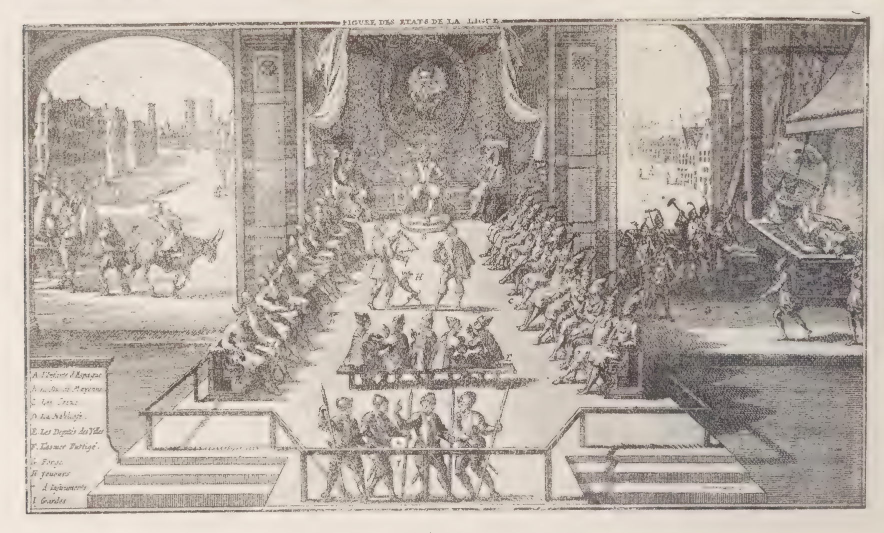


FIG. 83. — LES ÉTATS DE LA LIGUE.

D'après une gravure signée Harrewyn. Tous les personnages sont coiffés de mitres. Dans le fond, à gauche, l'âne légendaire.

avec le Saint-Siège et avec Philippe II qui fournit de l'argent et des renforts, soi-disant pour l'extirpation de l'hérésie et la délivrance du très chrétien roi de France (Charles X). La mort de ce dernier quelques mois après (mai 1590) ne changea rien à la situation, sauf que les ambitions du roi d'Espagne se découvrirent et qu'à côté de la candidature au trône de Mayenne ou d'un autre prince lorrain, se fit jour la candidature de l'infante espagnole et qu'on commença de voir clairement où tendait cette lutte à outrance contre l'hérésie : avec le triomphe de la foi, assurer la mainmise de l'Espagnole sur la France. Le parti d'Henri IV représentait le parti de la légitimité et le parti de l'indépendance nationale et, par surcroît, il se trouva représenter aussi le parti de la liberté religieuse.



FIG. 84. — FAMILIÈRE DESCRIPTION DES ÉTATS DE LA LIGUE.

Interprétation moderne par Devéria, et dans un sens satyrique, de la planche ci-dessus. Les personnages ont des figures de singes (allusion aux singeries de la Ligue). Cette image fait partie d'une suite de huit figures plus un frontispice pour l'édition de la *Satyre Ménippée*, publiée par Charles Nodier (1824).

Il ne triompha pas sans peine et il lui fallut encore près de dix ans de luttes et de diplomatie. Le nouveau roi devait conquérir son royaume et sa capitale. C'est à la conquête de celle-ci qu'il attachait le plus grand prix, ce qui prouve l'importance prise par Paris et par la Ligue parisienne dans les derniers événements. Il dut d'abord se porter sur la Normandie pour y attendre les renfortrs que lui faisait espérer la reine protestante d'Angleterre, Elisabeth. Après les victoires d'Arques (septembre 1589) et d'Ivry (mars 1590), il y revint sans tarder et assiégea la ville (mai 1590).



FIG. 85. — UNE BATAILLE AU XVIe SIÈCLE. — LA BATAILLE DE SAINT-DENIS (10 NOVEMBRE 1567).

D'après une estampe non signée mais très certainement de Hogenberg. En bas, à gauche, Montmartre ; en haut, à droite, Pantin.

* Condé ayant voulu bloquer Paris, les habitants forcèrent le vieux Montmorency à sortir pour le repousser. Le connétable, « grand rabroueur de personnes », dit Brantôme, « n'ayant à la bouche que les mots d'ânes et de vieux sots, vaillant, couvert de sept blessures », mais, au demeurant, assez mauvais chef d'armée, prit mal ses dispositions et fut tué voir la scène au milieu de la gravure). Cette bataille est la première action de la seconde guerre civile.

L'image ici reproduite montre excellemment l'ordonnance d'une bataille rangée à cette époque.

Mayenne tenait la campagne et c'était le jeune duc de Nemours qui était gouverneur. La défense était mal assurée : la garnison était peu nombreuse, deux mille cinq cents à trois mille hommes ; la milice bourgeoise avait le nombre, trois mille hommes par quartier, mais sa valeur combative était à peu près nulle ; les travaux de fortification, entrepris en hâte et presque sous les yeux de l'ennemi, étaient médiocres. Heureusement pour les Parisiens que le roi ne disposait pas d'effectifs suffisants pour livrer un assaut : il se contenta d'un blocus aussi étroit que possible avec des coups de main intermittents et dispersés.

Un recensement que l'on fit au mois de mai accusa une population de plus de deux cent mille âmes et du blé pour un mois, à condition de le bien épargner, plus quinze cents muids d'avoine, « pour s'en servir à défaut de blé ». Les Parisiens tinrent pourtant plus de quatre mois (mai à septembre 1590). Mais au prix de quelles souffrances ! Il faut arriver jusqu'au siège de 1870-1871 pour en trouver de semblables. Dès le milieu de juin, le pain manqua pour les pauvres gens et ils n'eurent autre chose à manger que des bouillies faites de son d'avoine, encore étaient-elles très chères. Des perquisitions opérées dans les maisons des religieux et des ecclésiastiques révélèrent des réserves qu'on obligea leurs possesseurs à partager avec les affamés. Toutes les denrées étaient hors de prix. Il n'y avait de bon marché que les sermons, observe Lestoile, qui gémit d'avoir, le 4 août, payé du beurre salé un écu (3 francs) la livre, alors qu'avant le siège on la vendait 4 sous. Elle valait 4 francs le 11 août, 100 sols le 17, 2 écus le 24 et jusqu'à 7 francs le lendemain. D'un œuf, on demandait 10 sous le 11 août, 12 sous le 14 et 15 sous le 25. Le setier de blé, payé le 21 juillet 32 écus, en valait 80 le 11 août, et 100 le 24. Le reste à l'avenant. On installa des « soupes populaires », « de grandes chaudières de bouillies qu'on appelait les *chaudières d'Espagne,* parce que c'était l'ambassadeur d'Espagne qui les donnait, et des marmitées de chair de cheval, asne et mulet, qui

estait le manger ordinaire des pauvres, et se voyaient établies au coin des rues, et on se battait à qui en aurait ». On en fut vite réduit à des nourritures innommables, à manger non seulement des chiens et des chats (on n'en vit bientôt plus dans les rues, et qui en avait les gardait jalousement), des tripes jetées au ruisseau, des rats et des souris, mais de l'herbe, du suif, du cuir et des peaux bouillies et jusqu'à de la farine faite des ossements des morts moulus, — c'était le *pain de madame de Montpensier*, — et de la poussière d'ardoise délayée dans de l'eau, jusqu'à de la chair humaine : c'est Lestoile qui l'affirme sérieusement parlant d'une dame riche qui, ne trouvant avec de l'argent de quoi vivre et voyant ses deux petits enfants morts de faim, les cache, les fait saler par sa servante et, avec elle, s'en nourrit en guise de pain ! La mortalité croissait, épouvantable, trente mille morts déjà à la fin de juillet : on en trouvait partout, sous les portes, dans les rues, sur les places. A la fin d'août, le pauvre peuple mourait « à tas ». Pour relever le moral de cette population affamée, les prédicateurs l'encourageaient de fausses nouvelles ; ils exhortaient les pauvres « à patience en leur promettant que, dans peu, ils recevraient un grand secours et que, s'ils venaient à mourir dans cette affliction, pour le soutien de la sainte religion catholique, apostolique et romaine, leurs âmes iraient au paradis ». Le moindre bout de pain aurait mieux fait leur affaire. Le « bourrage de crâne » prenait toute les formes, surtout celles des processions : l'une des plus impressionnantes fut celle du 3 juin 1590 où défila, d'une allure qu'on tâcha de rendre martiale, tout ce que Paris contenait de curés, moines et moinillons, de tout froc et de tout poil, avec crucifix et bannières, hallebardes, dagues et pertuisanes d'emprunts, robes retroussées et capuchons abattus sur les épaules, chantant des hymnes et pétaradant au grand dam des spectateurs. Cette revue de « l'Eglise militante », qui tenait à la fois de la procession et du carême-prenant, les auteurs de la *Satyre Menippée* n'ont eu qu'à la décrire exactement pour en rendre le grotesque immortel !

Le secours si longtemps attendu et promis finit par arriver : le duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas, avec son armée, força Henri IV de détendre le blocus et de se retirer. Une garnison d'Espagnols, de Napolitains et de Wallons fut établie à demeure dans Paris et, pour plus de deux ans, y assura la domination des Seize.

La capitale avait énormément souffert du siège. Par suite des privations et de la mauvaise nourriture, la mortalité s'accrut encore dans les derniers mois de 1590 : elle fut pire que lors de la peste de 1570. La guerre se poursuivait partout incohérente et sans résultat décisif. Henri IV gardait le contact avec la vallée de la Seine, mais le royaume s'en allait en lambeaux. Le duc de Savoie convoitait le Dauphiné et envahissait la Provence. En Bretagne, un Lorrain, le duc de Mercœur, se rendait indépendant ; en Languedoc, les Espagnols venaient au secours des adversaires du roi ; dans le Nord, ils s'assuraient la route de Paris. Les intrigues se croisaient en un fouillis quasi-inextricable. Mayenne négociait avec l'Espagne, avec le pape, — c'était maintenant Grégoire XIV tout ligueur et Espagnol, — avec Henri IV même, et cherchait à tromper tout le monde. Son attitude équivoque et son inaction le rendaient suspect aux Seize, plus

---

LÉGENDE DE LA PLANCHE CI-CONTRE :

« AU LECTEUR,

« Tu vois en ceste figure, amy Lecteur, le hideux et misérable estat d'une Republicque revoltee et mutine contre son Magistrat, comme est maintenant la ville de Paris, laquelle porte en ses armoiries un gros navire : pourtant elle est ici peinte precipitee hors de son navire, c'est-à-dire hors de soy mesme : comme à la vérité elle est ores insensee et abandonnee a tout desordre. Ce gros navire donc, qui est ainsi tiré à rebours par Polypheme, ou ce grand peuple aveugle et mutiné ; c'est la ville de Paris : le maistre pilotte de ce desordre, est le Duc de Mayenne : la tempeste figure l'ire de Dieu sur ladite ville : les griffons, lyons et autres bestes ravissantes, sont les gensdarmes et soldats emparez d'icelle : les sangliers et taureaux, sont les gros couvens et autres maisons opulentes supportans les fraiz de la guerre, au hazard de toute leur substance ; le renard monté au haut du mast represente au nayf les Jesuites, Moines, Sorbonistes et autres tels esprits turbulens, seducteurs, hypocrites, prescheurs de seditions et vacarmes, non de paix et parolle de Dieu. Lesquels avant tous autres semblent devoir courir fortune comme estans montés trop haut, et ayans excedé toute mesure : la Nymphe ou Echo redressant Paris et luy presentant l'Ellebore pour guerir la folie, et est la prudence ou raison. »

DEVIS DE PARIS ET D'ECHO

Las qui m'à crevé l'œil et mis en cest' orage ?	*Rage.*	Je ne sçay donc comment je me mis à la suivre	*Jure.*
Quel est donques le graiz qui ceste rage eguize ?	*Guyse.*	Ha moy pauvre abusé je pers par mesgarde !	*Garde.*
Qui m'a emblé ma nef, et pille mon domaine ?	*Mayne.*	Mais quittant ce party qu'auray je de bon heur ?	*Hôneur.*
Quel autre oy je huant pour me chasser au mal ?	*Aumall.*	Je me trouve de maux tant harrassé et las	*Helas.*
Ce sont mes Roys futurs, je les connois au nom.	*Onon.*	Or qui m'a tout premier mon repos empesché ?	*Peché.*
Qui pourrait empescher leur dessein bel et fort ?	*Le Fort.*	C'est bien peché d'avoir mes Roys deux fois chassés	*Assés.*
Comment ? contre le Pape et toute sa sequelle !	*Quelle.*	J'estoy donques des lors lourdement esblouy	*Ouy.*
Ces deux Ducs appuyez d'un Roy grand terrien	*Rien.*	O Dieu, qui me sauvra de ceste grand mer cy !	*Mercy.*
Qui meut donc le commun ça et là s'élevant ?	*Le vent.*	Voire si de mercy quelque esperance y a	*Sia.*
Non, non, que peut-on craindre en Ligue si concorde ?	*Corde.*	Le peus tu bien jurer et sans aucun double ?	*Ne Double.*
Toutesfois je l'ay crue exempte de terreur	*Erreur.*	Je m'en retourne donc a mon Roy et a Dieu.	*Adieu.*



Fig. 86. — LA VILLE DE PARIS TIRÉE A REBOURS PAR POLYPHÈME.

« Les meschans se pourmenent de toutes parts cependant que la racaille est eslevée parmi les fils des hommes. » *Psaume 12.*

* Cette planche est un placard, l'image ici reproduite étant entourée, de chaque côté, d'une colonne de texte en latin et en français, sorte de légende explicative sous forme de pamphlet. Voir ci-contre le texte français reproduit en son intégralité. Une contre-partie : *Lutetia resipiscens, Paris retournant à son bon sens,* fut publiée à la chute de la Ligue.

catholiques que le pape, aussi Espagnols que Philippe II et démagogues par-dessus le marché. Ils sentaient autour d'eux monter les aspirations à la paix et voyaient partout des suspects : suspects les parlementaires qui refusaient de recevoir comme premier président Neuilly, un des ligueurs les plus exaltés ; suspects ceux qui avaient le sourire à la nouvelle d'un succès d'Henri IV ; suspects encore ceux qui restaient froids aux excitations furibondes des prédicateurs ! Il fallait s'imposer par la terreur. Un quelconque incident déchaina la crise.

Le procureur Brigard, un ancien « pilier de la Ligue », mais assagi depuis et tourné au royalisme, avait été arrêté comme suspect par ordre des Seize, mais fut relâché fin octobre 1591 par ordre du Parlement. Le 2 novembre, les Seize se réunissent au logis de l'un d'eux, sous la présidence de Launay, chanoine de Soissons, un scélérat. Le curé de Saint-Jacques (Aubry) déclare : « Il faut jouer des couteaux ». Nouvelle réunion les jours suivants. Le 5, on décide de nommer un conseil secret, le Comité des Dix, dont les membres sont désignés le lendemain. C'est un comité de surveillance comme celui qu'instituera la Commune insurrectionnelle du 10 août 1792 et qui prépara les massacres de septembre : même origine, besogne analogue. Les Seize et les Dix siègent séparément chaque jour, parfois matin et soir. Launay, Bussy-Leclerc, gouverneur de la Bastille, servent de traits d'union. Le 14 novembre, le Comité des Dix prend une décision qu'on soumet dans la nuit au Grand Conseil de la Ligue, rassemblé en hâte chez le curé de Saint-Jacques. Au matin du 15, on apprend de quoi il s'agit : le Président au Parlement Brisson, le conseiller à la Grand'Chambre Larcher, le conseiller au Châtelet Tardif ont été arrêtés et exécutés sans tarder ; leurs cadavres sont attachés à une potence en placé de Grève, avec des inscriptions infâmantes : ils payent le non-lieu du procureur Brigard. En même temps, les Seize demandent la création d'une « Chambre ardente », c'est-à-dire d'un tribunal d'exception, comme encore en septembre 1792, et ils font dresser des listes de Politiques dont ils faut se débarrasser des « papiers rouges », sur lesquels chaque nom suspect est suivi d'une lettre C, D ou P, indiquant le sort qui attend l'individu : chassé, dagué ou pendu.

Les Seize comptaient produire une impression de terreur : ils suscitèrent simplement la pitié et le mécontentement. Surtout ils alarmèrent bourgeois et nobles. Madame de Nemours, la mère des Guises, appela son fils pour mettre à la raison les démagogues parisiens. Mayenne arriva en force, avec sept cents chevaux et quinze cents hommes de pied. Jusque-là il avait gardé une attitude incertaine, plutôt favorable aux Seize. Cette fois, parce qu'il y va de son intérêt de n'être pas dépassé et que subsiste toujours le vieil antagonisme entre les éléments aristocratiques de la Ligue et les éléments démocratiques, Mayenne fait preuve de décision et d'énergie : il enlève la Bastille à Bussy-Leclerc contre « la vie et les bagues sauves » et y installe à la place un de ses fidèles ; il fait élire en la cour de Parlement quatre présidents dont il reçoit le serment. Les Seize sont réduits au nombre des apôtres, quatre d'entre eux ayant été pendus ; les autres se cachent. Quand Mayenne se retire au milieu de décembre, leur organisation n'est pas détruite ; ils reparaîtront encore et feront parler d'eux, mais leur dictature est finie.

Malheureusement, Mayenne n'avait pas voulu ou pu toucher aux prédicateurs. Ce sont eux qui, pendant dix-huit mois, vont continuer à ameuter l'opinion contre le « Béarnais » (c'est ainsi qu'ils affectent d'appeler Henri IV, comme plus tard, d'autres diront « Buonaparte »), contre les Politiques dont le nombre s'accroît de jour en jour et à qui l'audace vient de se réunir, eux aussi, et de demander qu'on envoie vers le roi pour le « semondre » de se faire catholique. Sus donc aux « semonneux » et à tous ceux qui « ont du Béarnais dans le ventre », ce sera bientôt presque tout le monde. Représentants attitrés du parti catholique intransigeant et espagnol, ils se font les agents les plus actifs de Philippe II qui leur fait passer doublons et « billets », c'est-à-dire mots d'ordre. Et leur fureur s'accroît à mesure que leur cause décline.

VIII. — HENRI IV FAIT TRIOMPHER LA MONARCHIE FRANÇAISE ET LA TOLÉRANCE.

Car il fallait en finir : la solution par la force s'était révélée impossible ; la solution par la diplomatie se perdait en intrigues. Restait cet appel à la nation que les Ligueurs, après les protestants, réclamaient à grands cris, le recours à la volonté populaire exprimée par les Etats Généraux qui finirent par s'assembler à Paris, la ville de la Ligue, le 26 janvier 1593. Les députés étaient peu nombreux, à peine cent trente, tous dévoués à la sainte Eglise, presque tous Ligueurs. Un des plus fougueux prédicateurs du moment, Génébrard, dans un sermon préalable, fit entendre ce que l'on attendait de l'assemblée : « que la loi salique, qui est la règle et fondement du trône français, pouvait être changée et corrigée par la nation ». Désorientés par les intrigues qui se croisent, assourdis par le tintamarre qui part des chaires, ne sachant trop à qui

LE REVEIL DE PAIX ENDORMIE.

GVERRE. i.
Guerre ie suis qui ne pardonne a homme,
Qui ronge & pille, & destruy Tout, en sôme,
Comme il appert. I'ay mis Tout en tel point
Que i'ay ses biens, sa robe & son pourpoint
Pour mon butin. Vienne querir le sien
Qui le voudra, autrement n'aura rien.

LA MORT. iij.
Est-ce cela? cuidez vous Tout auoir?
Nenny, nenny, pour or, ny pour auoir:
Long temps y a que Tout est en decours,
Et qu'enuers Dieu n'a faueur, ny recours,
Car il murmure, & blaspheme sans cesse.
Endure donc, Tout, la Mort en destresse.

LABEVR. v.
S'il estoit vray (mon Dieu) que ferions nous
Paix doulce amye, helas, réueillez vous,
Ou autrement, Tout ira à declin:
Nostre labeur à verser est enclin,
Tout est destruit, Dieu, vueillez y pouruoir
A fin que Paix, & pain puissions auoir.

FAMINE. ij.
Dites vous vray? Ie ne m'y consens point,
Qu'ayez Tout mis hors du sens en ce point:
Autant que vous me suis montree en place:
Il n'y a rien que Famine ne face
Faire au besoin, si Paix qui m'est contraire
Tousiours dormoit, Tout auroit biē a faire.

TOVT. iiij.
Souuerain D[illegible] humains,
Pren garde à Tout: car à toy seul me plains,
Guerre, Famine, & Mort me font nuysance.
Mais toutesfois, [illegible] esperance,
Que par Labeur, Paix recouurir ie peux,
C'est la [illegible] tous mes veux.

ESPERANCE. vj.
C'est tres-bien dit, Labeur: car il faut mettre
Toute esperance en Dieu (qui est le maistre)
Lequel si nous pouuons auoir propice,
Viendra [illegible] regne, & de Iustice,
Et periront tous noz grans aduersaires,
Si à luy seul remettons noz affaires.

PAIX. vij.
Ie dors icy par le vouloir Diuin,
Pource que Tout à mal-faire est enclin,
Sans s'amender pour mal qui luy aduienne:
Du temps passé maintenant luy souuienne,
Se repentant de ses enormes faitz,
Ou autrement, iamais il n'aura Paix.

A Paris par Germain Hoyau, & Mathurin Nicolas, rue Montorgueil, au bon Pasteur.

B. N. Estampes.

UNE ESTAMPE DU XVI[e] SIÈCLE SUR LES HORREURS DE LA GUERRE ET LES BIENFAITS DE LA PAIX.

FIG. 87. — Estampe de l'officine de Germain Hoyau publiée vers 1593. — Au milieu, est *Tout* — lisez Monsieur Tout le Monde — que la guerre, la famine et la mort ont dépouillé de tout et mis en triste état. A l'annonce que la Paix va se réveiller de son long sommeil — un sommeil de près de trente ans — il semble reprendre courage, et prie Dieu pour avoir tranquillité, pain et travail.

entendre du légat du Pape et de l'ambassadeur d'Espagne, ou de Mayenne et des Lorrains, les députés ne peuvent écarter la proposition des royalistes de ménager des conférences où l'on discutera de la paix, au moins d'une trêve. Ces conférences ont lieu à Suresnes : le délégué des Ligueurs, d'Epinac, archevêque de Lyon, un « pur » cependant, est forcé de convenir des droits du roi de Navarre à la couronne, mais ces droits, réserve-t-il, sont détruits par l'hérésie. Alors l'archevêque de Bourges, Renaud de Beaune, délégué des royalistes, annonce la résolution ferme du roi de se convertir. L'impression produite est formidable. D'Epinac essaye de parer le coup en se retranchant derrière la nécessité d'une absolution par le pape, absolution qu'il estime longue, sinon impossible à obtenir. Il s'agit de gagner du temps, mais le temps travaille contre les Ligueurs.

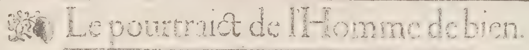
Alors le fond de la Ligue se dévoile et l'intrigue espagnole éclate au grand jour. L'ambassadeur d'Espagne redouble de largesses et se multiplie. Il donne la consigne aux prédicateurs. Même converti, le « Béarnais » ne pourra être roi. Le curé de Saint-André-des-Arts, Aubry, donne le ton : « On vous dit qu'il sera catholique et qu'il va à la messe, eh ! mes amis, les chiens y vont bien !... Et si je vous dirai davantage que s'il y va une fois, la religion est perdue : il n'y aura plus de messe, ni de processions, ni de sermons. Et cela est aussi vrai comme Dieu est au saint sacrement de l'autel que je vais recevoir... » On célèbre l'anniversaire des « saintes Barricades » comme, plus tard, on fêtera la « sainte Guillotine ». On met sous les yeux du public le *Tableau des Seize* où, dans une préfiguration du Jugement dernier, sont précipités aux Enfers Henri III, le Béarnais, les Politiques, tandis que montent au Ciel les Lorrains, archanges de la Ligue.

Le 29 mai, aux Etats, l'ambassadeur espagnol Ignigo de Mendoza, « pendant deux heures, déclama en latin contre la loi salique » en présence de Mayenne épanoui et proposa la candidature de l'infante espagnole Isabelle-Claire-Eugénie, que son père soutiendrait de ses trésors et de ses armées. « A qui l'infante sera-t-elle mariée ? », demandèrent les Etats — « A l'archiduc Ernest d'Autriche », répondit l'ambassadeur. — « Il faudrait un mari français », insistent les Etats. — « Philippe II le choisira. » — Finalement, il indique le jeune duc de Guise. Alors c'est au tour de Mayenne, qui se voit joué, d'être furieux et de ne plus vouloir d'élection royale.

La comédie avait assez duré. Le sentiment gallican et national reprend le dessus. Les Seize pouvaient bien assurer Philippe II que « les vœux et souhaits de tous les catholiques étaient de le voir tenir le sceptre de la couronne de France et régner sur eux ». L'ambassadeur d'Espagne, que le dépit rendait clairvoyant, constatait amèrement que les Parisiens « aiment mieux le Béarnais qui est de leur race qu'un étranger, quand ce serait un ange ! » Le 28 juin, le Parlement rend un arrêt qui coupe court à toutes machinations et à tous marchandages. La Cour, toutes chambres assemblées, demande à Mayenne « d'empêcher que, sous le prétexte de la religion, la couronne ne soit transférée en mains étrangères, contre les lois du royaume... et, dès à présent, déclare tous traités faits ou qui se feront ci-après pour l'établissement d'un prince ou princesse étrangère nuls et de nul effet et valeur, comme faits au préjudice de la loi salique et autres lois fondamentales du royaume de France ».

Il n'y a plus qu'à conclure. Le 23 juillet, Henri IV écrit à sa maîtresse, la belle Gabrielle : « Ce sera dimanche que je ferai le saut périlleux ». Le même jour, aux docteurs catholiques venus pour l'instruire, il parle avec plus de gravité et peut-être plus de sincérité : « Vous ne me contentez pas bien sur ce point et ne me satisfaites pas comme je désirais et me l'étais promis par votre instruction. Voici : je mets aujourd'hui mon âme entre vos mains. Je vous prie, prenez-y garde : car là où vous me faites entrer, je n'en sortirai que par la mort, et de cela je vous le jure et proteste. » Et, en ce disant, les larmes lui sortirent des yeux. Le dimanche 25 juillet, il adjurait solennellement à Saint-Denis. Une semaine après, une trêve générale donnait un avant-goût de la paix.

Désormais, le sort de la Ligue était réglé. Les Etals se prorogent et puis disparaissent sans bruit. Les palinodies avaient déjà commencé : le 20 juin, Guincestre, un des boute-feu de 1589, avait déjà dit qu'il fallait prier pour la conversion de l'hérétique ; étant converti, qu'il le fallait recevoir. Les prédicateurs obstinés et ceux pour qui la paix pouvait être *la corde* lancèrent leurs dernières injures, les pamphlétaires leurs derniers tracts, les plus spirituels et les plus sensés : le *Banquet du Comte d'Arète* et le *Dialogue du Maheutre et du Manant !* La débandade s'achève dans le ridicule : la *Satyre Ménippée* fait justice de tous les charlatans d'outre-monts, Alpes et Pyrénées, vendeurs de « catholicons » et prêcheurs d'assassinat. C'est la revanche du bon sens, de la gaillardise gauloise et de l'esprit français. Le 27 février 1594, Henri IV se fait sacrer à Chartres et, un mois après, le 22 mars, il entre à Paris. Il en fait sortir la garnison espagnole en compagnie de laquelle se glissent les Ligueurs les plus compromis, le trop fameux Boucher entre autres.





SONNET.

I'Ay vn œil furueillant, grande oreille & alerte
A tous bruicts, ie dis peu, ie n'ayme le causeur,
Auant que de ma bouche il forte vn mot jazeur,
Mon long col le consulte, & puis elle est ouuerte.
En bouche j'ay le Lys, car ma langue est diserte
Pour plaider pour les bons, mais pour l'homme abuzeur
Qui est des Loix du Ciel prophane mespriseur,
Comme vn glaiue elle atteint sa faulte descouuerte.
I'ay vn cœur de Lion genereux & constant,
Liberal par raison je ne vay presentant
Ma richesse à chacun : honnestement je pare
Mon corps de vestements, en tous lieux je ne cours,
Aussi ay-je vn des pieds lourd & faict comme l'Ours,
Tel est L'HOMME DE BIEN, ou est il? il est rare.

A Paris par Iean le Clerc, rue sainct Ian de Latran, à la Salemandre Royale 1605.

Fig. 88. — Imagerie populaire satirique, faisant partie d'une série consacrée aux « pourtraicts », c'est-à-dire à la figuration des types du jour. A côté de « l'homme de bien », on voit « l'homme meschant ».

* L'Homme de Bien c'est avant tout l'homme prudent, tenant pour le gouvernement, c'est-à-dire, à l'époque qui nous occupe, pour les lys, ne parlant qu'à bon escient, évitant surtout de se compromettre, celui qui sera, par la suite des temps, — les mêmes idées, les mêmes conceptions se retrouvant sous des formes extérieures différentes, — le bon citoyen, le bon père de famille, le bon garde national.

Il reconstitue le Parlement qui a bien sa part dans ce « rétablissement ». La Sorbonne se soumet. Habilement, le « Béarnais » se montre bon prince : il n'excepte de l'amnistie que quelques douzaines de malheureux et il n'y a pas d'exécution.

Henri IV avait en main sa capitale. Il lui restait à y rétablir la paix. Avec les derniers Ligueurs, il suffit d'y mettre le prix. A qui le félicitait de ce que son royaume lui avait été rendu, le roi répondit : « Dites bien plutôt vendu ». Avec l'Espagnol, il fallut combattre, et l'armée espagnole n'était pas une force négligeable. On finit par s'en défaire, et le traité de Vervins (1598) confirma le traité de Câteau-Cambrésis ; mais, comme l'Anglais au XVe siècle, l'Espagnol était définitivement « bouté hors de France ». Henri IV n'allait pas tarder à reprendre contre les Habsbourg la politique traditionnelle d'opposition suivie par François Ier et Henri II et que, malgré les conseils de Coligny, les derniers Valois, par faiblesse, avaient laissé tomber. Restait la paix intérieure, c'est-à-dire la paix de religion.

Le moyen de l'assurer était connu. On l'avait maintes fois essayé : édit de janvier (1562), édit de Saint-Germain (1570), édit de Beaujeu (1576), édit de pacification de Poitiers (1577). L'Édit de Nantes (1598) en reproduit la plupart des dispositions. Il reconnaissait la pleine liberté de conscience et le libre accès à tous les offices, charges et dignités, sans distinction de religion. Pour le culte, l'exercice en était contenu dans certaines limites : il était autorisé au principal domicile des seigneurs haut-justiciers ; quant aux autres nobles, ils pourraient admettre dans les maisons de campagne, pour la célébration du culte, jusqu'à trente personnes, sans compter leurs parents. Le culte public était permis dans toutes les villes où il existait en 1596 et 1597, et là où il avait été établi dans le dernier édit de pacification, celui de 1577. Il sera également autorisé dans les faubourgs d'une ville ou dans un bourg ou village, dans chacun des anciens bailliages et sénéchaussées. Paris et une quinzaine de villes étaient exceptées. A cela s'ajoutaient diverses garanties ; garanties judiciaires d'abord : une chambre de l'édit, à Paris (pour le ressort de ce Parlement et des Parlements de Normandie et de Bretagne) et à Castres (pour le ressort du Parlement de Toulouse) ; des chambres mi-parties à Bordeaux et à Grenoble ; des garanties militaires aussi : les protestants gardaient les places, villes et châteaux qu'ils tenaient à la fin de 1597 ; ils les gouverneraient et y tiendraient garnison payée par le roi pendant huit ans. Ces garanties, en principe provisoires, n'étaient pas nouvelles : il avait déjà été question de chambres mi-parties et de places de sûreté. La nouveauté, c'est que ces garanties, cette fois, allaient être effectives et que l'Edit de Nantes, au contraire des précédents, fut appliqué.

Il avait fallu près de quarante ans pour en arriver là. Henri IV profita de l'expérience acquise et de la lassitude générale. Puisque catholiques et protestants n'avaient pas réussi à se détruire en huit guerres de religion, il ne leur restait plus qu'à tâcher de vivre côte à côte en se tolérant les uns les autres. D'ailleurs, le roi y tint la main. Les protestants boudèrent : il laissa faire et même dire. Les catholiques esquissèrent des résistances. Au Parlement de Paris qui faisait des manières pour enregistrer l'Edit, il parla ainsi : « Je vous prie de vérifier l'Edit que j'ai accordé à ceux de la Religion. Ce que j'en ai fait est pour le bien de la paix : je l'ai faite au dehors, je veux la faire au dedans de mon royaume... Je couperai la racine à toutes les factions, à toutes les prédications séditieuses, faisant accourcir (décapiter) tous ceux qui les suscitent... Je suis protecteur de la religion, je dissiperai bien les bruits que l'on veut faire... Je suis roi maintenant et je parle en roi. Je veux être obéi ». Même langage à Messieurs de Bordeaux : « J'ai fait un Edit, je veux qu'il soit gardé et, quoi que ce soit, je veux être obéi, bien vous en prendra si vous le faites ». A ceux de Toulouse qui le prenaient d'un peu haut : « J'aperçois bien que vous avez encore de l'espagnol dans le ventre... Je ne suis pas aveugle, j'y vois clair. Je veux que ceux de la Religion vivent en paix en mon royaume et soient capables d'entrer aux charges, non pas parce qu'ils sont de la Religion, mais parce qu'ils ont été fidèles serviteurs à moi et à la couronne de France. Je veux être obéi et que mon Edit soit publié et exécuté par tout mon royaume. Il est temps que nous tous, saouls de guerre, devenions sages à nos dépens. »

C'était le bon sens même et la raison pratique. L'Etat se dégageait de la suprématie de l'Eglise et assurait la paix religieuse. Pour la première fois, la tolérance entrait effectivement dans la loi et, par sa politique, Henri IV allait s'efforcer de la faire entrer dans les mœurs. La première en Europe, la France inaugurait un régime de concorde qu'elle avait assez chèrement payé par plus de trente ans de guerre civile.

V.-L. Bourrilly.

Professeur à la Faculté des Lettres d'Aix-Marseille.

QUELQUES NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

SUR LA LIGUE

— Le *Dialogue du Maheustre et du Manant* (à la suite de la *Satyre Ménippée* dans l'éd. de Ratisbonne, 1762, t. III).

Lenient. — *La Satire en France au XVIe siècle*, 2 vol.

Roliquet. — *Paris et la Ligue*, 1886.

J.-M. Dargaud. — *Histoire de la Liberté religieuse*, 4 vol., 185..

Ch. Valois. — *Histoire de la Ligue*, t. I.

A. Bernard. — *Les Etats Généraux de* 1593. (Documents inédits.)

Lestoile. — *Mémoires-Journaux* (éd. Michaud et Poujoulat, t. XIV et XV).

Palma Cayet. — *Chronique novenaire et Chronique septenaire* (éd. Michaud et Poujoulat, t. XII et XIII).

Labitte. — *De la Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue*, 1841.

Le P. Fouqueray. — *Histoire de la Compagnie de Jésus en France*, t. I et II.

Nouaillac. — *Villeroy*, 1910.

P. de Vaissière. — *Récits du temps des troubles* (3 vol.).

— *Messieurs de Joyeuse*, dans la « Collection historique », publiée sous la direction d'Emile Magne.

J. Vienot. — *Histoire de la Réforme en France*, 1925.

Alfred Maury. — *La Commune de Paris en* 1588 (*Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1871).

Comparaison intéressante entre l'émeute du 12 mai 1583, l'émeute du 26 août 1648, les insurrections du 10 août 1792 et du 18 mars 1871, pouvoirs révolutionnaires ayant eu la prétention d'imposer leurs volontés à toute la France.

SUR LA SAINT-BARTHÉLEMY.

Une notice, qui risquerait fort d'être incomplète, demanderait un volume. Nous nous bornerons à indiquer les sources les plus sûres, de l'un et l'autre côté des adversaires en présence.

— *Le Diaire du ministre Merlin* (le fils), s. d., in-8, journal très intéressant, malgré la vulgarité de l'auteur et de son style.

François Hotman. — *Vie de Gaspard de Coligny.*

— *De furoribus Gallicis.* — Récit du message adressé par lui à toutes les puissances au lendemain de la Saint-Barthélemy

— *Le Tocsin contre les Massacreurs*, pamphlet dans l'esprit du précédent.

Hilaire Coquy. — *Triomphe glorieux de l'Eglise chrestienne contre ses ennemis, et du juste jugement de Dieu contre ung nommé Gaspard de Colligny, qui fut seigneur de Chastillon et amiral de France; le tout sous le pseaume* 128, Troyes, in-8, 1573.

Julien Peleus, avocat. — *Vie de Henri IV*, « sous l'année 1572 ».

— *Le Catholique anglois*, Paris, in-8, 1586.

— *Lo Stratagemma di Carlo IX contra gli Hugonotti ribelli di Dio*, Rome, in-8, 1572.

D'Aubigne. — *Histoire universelle*, Amsterdam, 1626, in-fol. et éd. Société de l'Histoire de France, par A. de Ruble et P. de Vaissière, 10 vol.

— *Les Papiers diplomatiques du cardinal de* Granvelle (documents inédits).

— *Vita di Caterina de Medici*, Saggio storico, Florence, in-8°, 1838.

Guillaume de Tavannes. — *Mémoires historiques* (1560-1580).

Dissertation sur la journée de la Saint-Barthélemy, à la suite de l'*Apologie de Louis XIV sur la révocation de l'Edit de Nantes*, Paris, 1738.

Walsingham. — *Mémoires*, 4 vol. in-12. Londres, 1725.

Gabriel Brizard. — *Du Massacre de la Saint-Barthélemy et de l'influence des étrangers en France durant la Ligue*, Paris, an II de la Liberté.

Robertson. — *Histoire d'Ecosse.*

D. Wachler. — *Die Pariser Bluthochzeit*, Leipzig, in-8°, 1826.

J.-M. Audin. — *Histoire de la Saint-Barthélemy*, Paris, in-8°, 1826.

Groen van Prinstener. — *Archives de la Maison d'Orange-Nassau*, Leyde, 4 vol. in-8° (1835-38).

Léopold Ranke. — *Histoire de France au seizième et dix-septième siecles.* Berlin, in-8°, 1835.

L.-P. Gachard. — *Correspondance de Philippe II*, 4 vol. in-8°. Bruxelles (1848-79).

Charles Waddington. — *Vie de Ramus*, Paris, 1855, in-8°.

C. Soldan. — *La France et la Saint-Barthélemy*, Paris, in-8°, 1855.

(Cet écrivain, d'une précision magistrale, est un des plus judicieux critiques d'histoire sur cette tragique époque.)

H. Forneron. — *Les Ducs de Guise et leur époque*, étude historique sur le seizième siècle, Paris, 2 vol. in-8°, 1877.

Le Fortier. — *La Saint-Barthélemy et les premières guerres de religion*, Paris, 1880, in-16.

Henri Bordier. — *La Saint-Barthélemy et la Critique moderne*, Genève, in-fol., avec planches, 1879.

Henri Fazy. — *La Saint-Barthélemy à Genève*, extrait des *Mémoires de l'Institut National Genevois*, in-folio, 1879.

L'auteur, qui est certainement l'historien le plus érudit de la Suisse française, décrit la situation dramatique de Genève répondant à la Saint-Barthélemy en organisant dans son Académie l'enseignement des Hotman et des Duncan.)

H. de la Ferrière. — *La Saint-Barthélemy, la veille, le jour et le lendemain*, Paris, in-8°, 1892.

Félix Rocquain. — *La France et Rome pendant les guerres de religion*. Paris, 1924.

Lucien Romier. — *Les Origines politiques des guerres de religion :*

I. *Henri II et l'Italie* (1547-1555), 1913.

II. *La fin de la magnificence extérieure. Le Roi contre les protestants* (1555-1559), 1914.

III. *La France à la veille des guerres de religion.* Le royaume de Catherine de Medicis (2 vol.), 1922.

IV. *Catholiques et Huguenots à la cour de Charles IX*, 1924.

La Saint-Barthélemy, les événements de Rome et la préméditation du massacre, dans la *Revue du Seizième siècle*, 1913, p. 529-560.

— *Les Protestants français à la veille des guerres civiles. Revue historique*, tome CXXIV, année 1917.

— *Lettres de Giovanni Dalmatio au cardinal Farnèse* (1558-1459), Nogent-le-Rotrou, 1910.

A consulter également :

Le Cabinet historique, Paris, 1856, tome II, un certain nombre de documents *pour servir à l'histoire de la Saint-Barthélemy.*

La Saint-Barthélemy, d'après les archives du Vatican, par M. Boutaric, dans la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, tome III, 1861.

CE QUE DISENT LES TEXTES

I. — AUTOUR DE LA SAINT-BARTHÉLEMY (LES DEUX FACES DE LA QUESTION)

LA COMPLAINTE DE LA FRANCE.

Cette pièce a longtemps sommeillé dans un recueil publié en 1570. Des tableaux pleins de sensibilité se succèdent, tantôt adoucis par le charme, tantôt fulminants d'indignation et de reproches. Elle se distingue des pamphlets du temps par un soin de l'expression qui dépasse l'élan égaré des esprits bas et des passions honteuses. La Muse qui parle ainsi n'est pas inspirée par la haine et par la vengeance.

C'est la France qui s'adresse à Charles IX :

Di moy, mon fils aisné, ma substance plus chère,
Mon oingt et mon eslu, de tes frères le Roy,
Roy sur tant de milliers, mon mieux aymé, di moy
Quel traictement fais-tu à ta dolente mère ?

C'est moy, moy qui le suis, et non ceste étrangère,
Qui a saisi la place en violant la loy :
C'est moy qui te produis le moyen, le de quoy
Qui te faict redouter, qui faict qu'on te révère.

Ceste-cy tend à mettre en mon seing l'estranger,
Et te faict à cela par ton conseil ranger,
Abusant de ton eage encore peu instruite.

Si peux-tu bien juger que le dommage mien,
Où elle a mis son gaing, est proprement le tien :
Sur qui règneras-tu quand je seray destruicte ?

. . . .

Banquiers, cléricaux (faquins), bougres et maquereaux,
Jusqu'à quand aurez-vous sur mon peuple puissance ?
Jusqu'à quand la vertu sera sans récompense,
Et les laches auront couronnes et chapeaux ?

Mon ordre qu'on donnoit jadis aux actes beaux,
En signe et pour guerdon de prouesse et vaillance,
Jusqu'à quand sera-t-il l'amorce de meschance,
Jusqu'à quand sera-t-il salaire des bourreaux ?

Jusqu'à quand verra l'on honorer le rebelle ?
Jusqu'à quand verra l'on reculer le fidelle ?
Jusqu'à quand voudra l'homme estre maistre de Dieu ?

Seigneur, regarde icy, et voy ces entreprises,
Et destournant tes yeux de nos fautes commises,
Oste à Satan le règne, et te mets en son lieu.

. . . .

Alors qu'un patient n'a plus soin de sa vie,
Mais faict tout au rebours de ce qui luy est bon,
Le médecin fasché le met à l'abandon,
Fait brider ses chevaux, et soudain s'en va vie.

Mais si le médecin lui-mesme le convie
A suivre son plaisir et son opinion,
C'est signe qu'il appelle à la succession
Le plus proche héritier, lequel il gratifie.

Tout ainsy tu te perds, Charles, pour ton plaisir,
Et ton conseil meschant attise ton désir,
Voulant gratifier quelque autre à ton dommaje.

Mais le veux-tu tromper ? conclus bientost la paix,
Sans avoir son advis, et ne le romps jamais :
Tu guariras bientost, et il mourra de raje.

. . . .

Veux-tu sçavoir quel est l'estat de ceste France ?
Un jeune Roy mené par un peuple mal duit,
Mené d'un Espagnol, d'un moyne et d'un faux bruit,
Mené par une femme extraite de Florence.

Un conseil bigarré qui cache ce qu'il pense,
L'artisan capitaine, un camp sans chef conduit,
Un pays de papistes et huguenots destruits,
L'estranger qui pour nous à nostre mort s'avance :

L'ennemy qui fuyant s'en va moquant de nous,
Le grand en nostre camp contre le grand jaloux,
Mille nouveaux estats, mille emprunts, sans trafic :

La justice sans pieds, le marchand faict les loix,
Paris ville frontière ! ô malheur ! Toutesfois,
Qui parle de la paix est ennemy public.

TRADUCTION DES LÉGENDES DE LA PLANCHE HORS TEXTE, PLACÉE CI-CONTRE.

a) O France, si longtemps reine des nations, comment hélas ! se fait-il, qu'enchaînée par le charme de Thyeste (1), tu supportes sans frémir le joug de l'arrogant Espagnol ?

b) Où est passée cette antique vertu qui te rendait autrefois l'égale de toutes les nations ? où cette foi à toute épreuve a-t-elle disparu, tel l'or éclatant dans les flammes ?

c) Allons, reprends plutôt l'énergie vigoureuse de Mars ; ne laisse pas aliéner à prix d'argent la couronne réservée pour toujours à ton front.

d) Aie souci de ton salut ; envoie se lamenter au loin et se faire battre ceux qui veulent livrer à l'ennemi les livres, les cérémonies, les rites.

e) Puisque les armes écrasent les lois des aïeux, fais que le peuple suscite un prince français pour chasser le tyran espagnol.

* La fameuse procession de la Ligue eut lieu effectivement le 3 juin 1590, mais la procession décrite dans la *Satyre Ménippée* est mise à la date du 10 février 1593. La grande planche ici reproduite peut donc être considérée — puisqu'elle porte cette dernière date — comme une représentation fidèle par l'image de la description si pittoresque, si amusante, du célèbre pamphlet.

Il y eut bien une autre procession le 17 janvier 1593, mais ce fut à Notre-Dame, pour l'ouverture des États généraux (voir Lestoile, XV, p. 110-114) ; elle ne saurait donc être confondue avec la promenade grotesque à travers Paris, appelée par d'aucuns « la folle journée de la Ligue », en sorte que c'est bien cette dernière — la vraie — qu'a voulu immortaliser le burin de l'artiste gravant d'après le texte de la *Satyre Ménippée*.

(1) Fils de Pélops et frère d'Atrée.



LA PROCESSION DE LA LIGUE. — La légende latine placée au haut de la planche porte exactement : « PROCESSION DE LA TROUPE DES « SACRICOLES » EN ARMES, A TRAVERS PARIS. LE 20 FÉVRIER 1593, SOUS LA CONDUITE DE ROSE, PRÉFET DU COLLÈGE SORBONIQUE DE NAVARRE, RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ, MARCHANT EN TÊTE, AVEC LE CRUCIFIX ET LA HALLEBARDE ».

Voir ci-contre la traduction des vers latins placés au-dessous de l'estampe.

* Guillaume Rose, évêque de Senlis, engagé des premiers dans la Ligue, un des plus fougueux sermonaires qui se fera remarquer par ses violentes attaques contre Henri IV. Il lui faudra faire amende honorable devant le Parlement.



Fig. 89. — SCENE DES GUERRES DE RELIGION. — D'après une gravure au burin de J. Luyken (1649-1712) faisant partie d'un recueil d'estampes « représentant divers événements fameux de notre histoire ecclésiastique, politique et civile, depuis le règne de Charles IX jusqu'à la fin du XVIIe siècle ».
Cette scène retrace un des nombreux massacres exécutés par les Espagnols dans les Flandres, entre 1570 et 1580.

UN DOCUMENT OFFICIEL. — LETTRE DE PHILIPPE II SUR LA SAINT-BARTHÉLEMY.

Instructions sur ce que vous, Don Antonio de Guzman, Marquis d'Ayamonte, notre parent, avez à faire à la cour du Roi de France Très-Chrétien, notre très-cher et bien aimé frère, où nous vous envoyons actuellement.

Madrid, 11 octobre 1572.

Aussitôt que nous connûmes par Don Diego de Zuniga, notre ambassadeur près ledit Roi Très-Chrétien, la manière dont par son ordre et par celui de la Reine Très-Chrétienne, sa mère, et du Duc d'Anjou, son frère, l'amiral de France et d'autres principaux hérétiques, ses partisans, rebelles au Roi Très-Chrétien, avaient été châtiés comme ils le méritaient (ce qui eut lieu le jour de la Saint-Barthélemy), de la façon que vous avez apprise et que l'on vous a racontée, — j'écrivis et ordonnai audit Don Diego de les louer, de les féliciter et de les engager à poursuivre l'exécution de leur plan, leur offrant mon assistance, et je leur écrivis de ma main dans le même sens. Mais, comme cet événement a été si fameux, si opportun et si utile à la chrétienté qu'il mérite une démonstration plus particulière, nous avons fait choix de votre personne, afin que vous le fassiez en notre nom, étant certain que vous nous servirez en cela avec le zèle, la prudence et le soin nécessaires. A cette fin (avec les présentes instructions et les lettres qui vous seront données en même temps) vous vous rendrez en poste à la Cour dudit Roi Très-Chrétien; vous descendrez à l'hôtel de mon ambassadeur auquel vous communiquerez les présentes instructions et tout ce qui vous a été dit verbalement (afin qu'il les connaisse, comme de raison); il demandera les audiences et s'y rendra avec vous, comme je le lui écris et lui ordonne dans la lettre que vous lui portez, de sorte que vous étant concertés tous deux sur les communications qui font l'objet de votre mission, vous ferez les visites dans l'ordre et la forme qui suivent :

La première doit être faite audit Roi Très-Chrétien, pour lequel vous avez une lettre de ma main. Vous lui direz que, ayant déjà reconnu la grandeur de sa cause au bon succès que son entreprise a eu, je l'en félicite et m'en réjouis avec lui, comme d'une action si conforme à sa renommée et dans laquelle il a si bien suivi les traces des Rois Très-Chrétiens, ses prédécesseurs, dont il est le fidèle imitateur, ayant servi Dieu notre Seigneur, d'une manière si remarquable et si digne d'honneur et de gloire, et fait un acte si important pour l'établissement de notre sainte Foi catholique dans son royaume et pour son bien et son repos et celui de toute la chrétienté, comme l'a été l'ordre donné de châtier si exemplairement des hérétiques aussi pervers et aussi obstinés, perturbateurs de la foi et rebelles de Dieu. Que le succès prouve clairement que sa résolution a été inspirée du ciel qui, seul, pouvait la lui faire naitre avec la force et la vigueur qu'il a montrées pour la faire exécuter dans le temps où ses rebelles étaient si puissants. Que tous les chrétiens doivent se réjouir, et rendre à Notre-Seigneur les grâcess qui lui sont dues, comme on l'a fait ici; mais que le contentement que j'ai éprouvé et que j'éprouve est encore plus grand et plus particulier, car j'ai pour lui des sentiments si fraternels que j'ai désiré et je désire le succès de ses affaires comme des miennes propres; et que, comme son frère, je le prie très-instamment de continuer ce qu'il a si bien commencé, et de châtier de telle manière les huguenots qui lui sont rebelles, qu'ils disparaissent eux et leur fausse doctrine de toute la surface de son royaume. Que la grâce de Dieu lui a été faite, et que la voie qu'Il lui a ouverte et indiquée ne l'obligent pas moins, et qu'il est évident que, même au point de vue temporel, c'est seulement en suivant cette voie qu'il peut obtenir le salut et l'affermissement de sa couronne et de son autorité, et l'entière soumission de ses sujets. Que si, pour obtenir ce résultat, et pour relever et raffermir dans son royaume le parti catholique et notre sainte, antique et vénérable religion, il avait besoin de mon aide et de mon assistance, je les lui donnerais de bien bon cœur; et vous le lui direz de telle sorte qu'il comprenne que je les lui offre sincèrement, et que je suis tellement son ami et son frère qu'il peut être pleinement assuré que je veux maintenir et conserver la paix et l'alliance qui existent entre nous, parce que je suis sûr qu'il répond lui-même à mes bons sentiments avec autant de sincérité, comme il me l'a fait dire plusieurs fois et en plusieurs occasions; et vous l'assurerez soigneusement de mes bons sentiments à son égard, parce que, il y a quelque temps, il a soupçonné que je voulais lui déclarer la guerre. Il est bon de le rassurer sur ce point de telle manière qu'il n'en prenne pas prétexte pour s'arrêter dans le châtiment et l'extermination de ses huguenots; il faut l'aiguillonner, l'exciter beaucoup, et le féliciter aussi du châtiment qu'il a donné ordre d'infliger, ainsi que me l'a écrit Don Diego, à ses vasseaux qui sont sortis de Mons pour aller, contre sa défense, au secours de mes rebelles des Pays-Bas, châtiment très conforme à la raison, à notre bonne amitié, à notre voisinage et à notre fraternité.

Vous agirez envers la Reine-Mère comme envers le Roi, son fils. Vous lui ferez une visite et lui remettrez ma lettre, en la félicitant de cet heureux événement. Entre autres choses, vous lui direz que je suis fort satisfait de ce qu'elle (que je considère comme ma véritable mère) ait été l'instigatrice et le principal instrument d'une action si glorieuse, et de l'exécution du remède que les affaires du Royaume demandaient, remède qui consistait à faire disparaître de la face de la terre des hommes si pervers, traitres à Dieu et à leur Roi, auquel ils voulaient arracher la couronne et la vie. Qu'il était à craindre de voir cet attentat mis à exécution, si elle ne l'eût prévenu par son activité et sa rare prudence, rendant à Dieu un service signalé, faisant à son fils et au Royaume un grand bienfait, et accomplissant une œuvre qui réjouit et satisfait extrêmement toute la chrétienté. Que cette œuvre lui vaudra une grande gloire dans le présent et dans les siècles futurs et concourra au maintien et à l'accroissemeut de l'amour, de l'union, de la paix et de l'amitié qu'elle désire et qu'elle cherche tant à maintenir entre moi et le Roi son fils. Que, puisque ces bienfaits doivent s'obtenir par la continuation de cette si sainte entreprise, je la supplie de tenir la main à ce que, cette fois-ci, on agisse de telle manière que la religion catholique romaine soit de nouveau dans l'état et la vénération où elle était auparavant. Que Dieu reconnaitra ce qui a été fait pour son service et sa gloire en répandant sa grâce et ses bénédictions sur tout le reste, de sorte que le Roi mon frère sera obéi, respecté et servi par ses sujets avec amour et loyauté, ce qui ne peut exister quand les préceptes de notre sainte et vénérable Foi ne sont pas suivis. Que, quoiqu'elle le sache mieux que je ne pourrais le lui dire, cependant, par suite de l'amour que j'ai pour elle et pour le Roi, et du désir que j'éprouve de voir se réaliser tout cela, comme chose qui leur convient le plus au monde, je n'ai pas voulu laisser de le lui rappeler par votre entremise. Que le cas que je fais d'être son fils m'assure qu'elle le prendra en bonne part. Vous lui donnerez aussi des nouvelles de la santé des Infantes, mes filles, ses nièces; vous l'assurerez de l'extrême amour que la Reine et moi lui portons, et du cas que l'on fait de sa santé, comme de celle du Prince, son fils.

Ensuite vour rendrez visite au Sérénissime Duc d'Anjou, vous lui remettrez ma lettre et vous vous réjouirez avec lui d'un si heureux événement, ce qu'avec justice il mérite, ayant pris une si grande part au conseil, aux délibérations et à l'exécution de cet acte par lequel, sans compter le service à Dieu et le bien de la chrétienté, il a montré au monde l'amour qu'il a pour le Roi Très-Chrétien, son frère; vous l'engagerez à soutenir et à faire avancer une affaire si importante, et l'assurerez qu'il a en moi un frère qui l'aime et l'estime extrêmement.

On n'a pas entendu dire que le Duc d'Alençon se soit en rien mêlé de tout cela. Cependant, comme il est frère du Roi, vous lui ferez une visite, et vous vous réjouirez avec lui de ce qui s'est passé.

Les Ducs de Guise et d'Aumale et le bâtard d'Angoulême ont eu (à ce qu'on dit ici) la principale part de l'exécution. C'est pourquoi vous les louerez de ma part de ce qu'ils ont fait, vous réglant pour cela sur ce que Don Diego croira convenable, parce qu'il sait mieux ce que chacun de ces personnages a fait et ce qu'il mérite qu'on lui dise.

Vous rendrez aussi visite à Madame Marguerite, sa sœur, et vous lui ferez entendre que je la tiens en estime comme elle le mérite; et comme, ainsi que vous l'avez entendu et que vous l'entendrez dire en France d'une manière plus précise, le Duc de Vendôme, son mari (1), s'est converti à notre sainte Foi catholique, il sera bon que vous rendiez visite à ce Duc, et que vous le félicitiez, de ma part, de sa conversion comme d'une chose de grande importance, puisqu'il s'agit de son âme et de son salut. Vous agirez de même avec le Prince de Condé, qui s'est aussi converti, à ce que m'a écrit Don Diego, avec lequel vous concerterez l'ordre que vous devez suivre en cela, et ce que vous devrez dire à

(1) Le roi d'Espagne désignait ainsi le prince qui devait être Henri IV, et qu'il ne reconnaissait pas comme roi de Navarre. Il avait soin de n'encourager, soit en Navarre, soit ailleurs, aucune de ses espérances politiques. Sa conversion devait servir « à son âme et à son salut ».

chacun d'eux, afin qu'il ne soit fait ni plus ni moins qu'il ne convient. Vous vous réjouirez aussi avec le Roi et la Reine-Mère de ces conversations, et vous leur direz combien ils se sont rendus agréables à Dieu et au monde par la part qu'ils y ont eue. Vous ferez savoir aussi à la Reine, ma cousine, au Duc d'Anjou et à Madame Marguerite, ainsi qu'à tous ceux auxquels vous croirez devoir le dire, et particulièrement au cardinal de Bourbon, qui est leur parent, toute la joie que m'ont causé ces deux conversions.

Si la Duchesse de Lorraine se trouvait à la Cour, vous lui feriez une gracieuse visite, parce que, outre qu'elle est sœur du Roi, je sais qu'elle est très favorable à nos affaires : ce qui mérite bien un remerciement.

Vous pourrez dire comme de vous-même à l'évêque Salviati, qui réside à cette cour comme Nonce de Sa Sainteté, que, sous prétexte de visite, je vous envoie principalement pour persuader et encourager ces Rois Très-Chrétiens, en leur offrant mon aide, à extirper cette fois de leur royaume l'hérésie et les hérétiques, et à fortifier la foi catholique romaine et l'entière obéissance due au Saint-Siège apostolique, but auquel tendent toutes mes pensées et mes actions, comme celles d'un fils qui désire par-dessus tout la conservation et l'accroissement de son autorité...

L'Ambassadeur de France me parla, il y a quelques jours, et me remit un Mémoire contenant les particularités que vous avez vues, et ce que je lui fis répondre verbalement sur chacune d'elles. Il vous en a été remis une copie que vous communiquerez à Don Diego, afin que vous puissiez parler tous deux de la même manière, si on vous entretenait de ce sujet, qu'il vaut mieux taire si on ne vous en parle pas.

Lorsque vous aurez accompli votre mission de la manière que nous attendons de vous, vous prendrez congé gracieusement de Leurs Majestés Très-Chrétiennes, et vous viendrez me rendre compte de ce que vous aurez fait, et, en outre, de l'état des choses dans cette Cour et dans ce Royaume, car je serai heureux de les apprendre par votre bouche.

Fait à Madrid, le 11 du mois d'octobre de l'an 1572.

Moi le Roi,

[*Archives des Affaires étrangères.*] Signé : ZAYAS.

" LE TOCSAIN CONTRE LES MASSACREURS ET AUTEURS DES CONFUSIONS EN FRANCE ADRESSÉ A TOUS LES PRINCES FRANÇAIS ".

Ce pamphlet violent faisait appel à l'étranger pour protéger le parti calviniste contre les excès du parti catholique :

« ... Que dirons-nous plus ? Toute la ville fut en un instant toute remplie de corps morts de tout sexe et de tout âge, voire avec telle confusion et désordre qu'il estoit permis à chacun de tuer qui bon lui semblait, fût-il de la religion ou non, pourvu qu'il y eust à prendre ou qu'il lui fust ennemy, de façon que plusieurs papistes mesmes furent tuez, voire quelques abbés et protonotaires, afin de faire tomber leurs bénéfices en nouvelle main, tellement qu'autant estoit l'innocent que celuy qu'ils estimoient coupable. Toutefois, la principale furie tomba sur les nostres, et pour donner meilleure curée aux meurtriers, le sac et le pillage des maisons leur fut octroiez, afin que par mesme moien les crocheteurs, couppeurs de bourses et autres larrons et fait-néantz, dont il y a toujours grand nombre, se ruassent plus vivement sur nous pour l'espérance du butin, sinon d'aventure qu'il fut trop grand ; car en ce cas les principaux chefs le réservaient pour eux, comme entre autres la maison de Thierry Badoire, riche lapidaire, fut en butin aux Suisses, ou, comme affirment aucuns, au duc d'Anjou, à cause de plusieurs pierres et joiaux précieux qui y estoient, celle de l'évesque de Chartres pour le bastard d'Angoulesme, qui avoit déjà eu promesse de son évesché. Outre le meurtre et le pillage, plusieurs femmes et filles furent violées et exposées à toute impudicité, principalement celles dont les parents ou maris estoient fort odieux, desquels nous spécifierons les noms s'il en estoit besoin ; voire cela s'exécuta en haine de plusieurs desquels ils devoient plustost honorer la vertu. Brief, on peut dire que la ville fut exposée à ces trois vices énormes, assavoir, au meurtre, au vol et à l'inceste et sodomie, et ce par le commandement du Roi et à l'instigation de la Reyne sa mère, qui ne se peuvent exempter de n'estre coupables devant Dieu de tout ce qui a été perpétré... »

[PAMPHLET ANONYME, Reims, 1579]
(attribué aussi à FRANÇOIS HOTMAN).

DÉLUGE DES HUGUENÔTS

FAICT A PARIS

Pamphlet catholique (1).

L'an mil cinq cens soixante-douze,
Le vingt-deuxiesme jour d'aoust,
Fut tyré un coup d'arquebouse
Contre le chef des huguenotz,
Pour cas fortuit, ou autrement,
Dont les suppotz, plains de vengeance,
Conspirèrent ensemblement
Contre les Majestez de France.
Mais l'Eternel Dieu véritable,
Qui descouvre tous les secretz,
A permis de droict équitable
Ces perfides estre massacrez ;
Car le dimanche vingt-quatriesme
Du susdict moys, sur la diane,
Furent tuez plus d'un centiesme
Fauteurs de la foi calviniane.
Depuis l'on a continué
De punir les plus vicieux
De ceux qui avoient remué
Toute la terre, voire les cieux.
Dont l'amiral de Chastillon
Servoit à tous d'eschantillon.
Et, comme le plus fin et plus cault, (2)
Fut suivi de Rochefoucault (3)
Qui lors cogneurent que fortune
Ne favourise pas toujours l'une
Partie, mais quand veult la trousse,
Et devers l'autre se rebrousse.
Après l'ambassadeur Telligny,
Gendre de ce grand Colligny,
Cria : « O Dieu ! quelle menée !
« Hélas ! la chance est bien tournée ! »
Pons de Bretagne, de Soubize,
Avec Pilles, mis en chemise,
Se disoyent fort heureux si à Dieu pouvoyent plaire
En endurant cela qu'aux autres vouloyent faire,
Monin, conducteur de brigantz,
Accompagné de Pardeillans,
Allèrent veoir un beau disner
A qui le faict sembloit amer,
Se lamentant contre son frère
Quant ne luy faisoit grâce faire.
Est-ce pas beaucoup compris,
D'avoir assommé un marquis,
De Resnel, Bussy, Sainct-George,
Et à Guerchy couppé la gorge ?
Louiers le jeune, grand certeur,
Se montra fort vaillant saulteur
Quand, d'une fenestre d'hault en bas,
Il se rompit jambes et bras ;
Lavardin, mené à la tuerie
Aux bœufs, de la grande boucherie,
Fut ensevely de Seine en l'onde,
Et Mortemar, qui tua Saincte-Colombe,
Y tallonna le jeune Jarnac (4).
O Seigneur Dieu ! quel armanac
Démonstra Ramus en sa face,

(1) Nous reproduisons ce récit d'après le texte original, afin de lui conserver toute sa saveur.

(2) C'est-à-dire, le plus défiant.

(3) François, comte de La Rochefoucault. Le Roi, qui l'aimait, essaya vainement de le retenir auprès de lui pendant la nuit de la Saint-Barthélemy. Un témoin oculaire rapporta ainsi leur dernier entretien : « M. de La Rochefoucault, selon sa coutume, estant demeuré le dernier en la chambre du Roy, et se voulant retirer, le Roy lui dict : Foucault, ne t'en va point ; il est déjà tard, nous balivernerons le reste de la nuit. — Cela ne se peut, lui répondit ledict comte, car il faut dormir et se coucher. — Tu coucheras, lui dict-il, avec mes valets de chambre. — Leurs pieds puent, luy respondit-il ; adieu, mon petit maistre. Le Roy le laissa courir à la mort sans insister, de peur qu'une indiscrétion vint à compromettre l'exécution de ses desseins. »

(4) Tous les noms qui figurent ici sont ceux des principaux chefs assassinés dans cette sinistre journée.

Traduict du président la Place,
De ces deux la fisionomye,
Leur science et leur philosophie,
Dont ils pensoyent qu'on feist grand'chose,
Les ronge en la métamorphose ;
Car avec les rebelles ayans été liguez,
De ce mesme voyage on les a dellesguez.
Le bailly d'Orléans et son bastard
Avoyent bien mérité la hart ;
Mais puisqu'on ne m'a voulu croyre,
Nous les laissons dans Seine boyre.
Comme les autres Pluvyau,
A, faulte de vin, beu de l'eaue ;
Car aussi le chanvre est trop cher
Pour pendre si mauvaise chair.
Un Abraham, grand pédagogue,
D'enseigner avoit grosse vogue
Ses disciples à la huguenotte ;
Mais il marcha en mesme flotte
Que le petit Odin, libraire ;
Et après eux on voyoit braire
Un de Lopes espagnol ministre,
Guerdonné de sa vie sinistre.

. . . .

Mais si fatallement pour nos péchez il reste
De la vermine qui si fort nous moleste,
Je n'en sçaurois nullement excuser
Ceulx qu'en public les debvroient accuser,
Ainsi les mestray au mesme cathalogue,
Et contre tous je dy pour épilogue :
Fy d'hérétiques, fy des mastins,
Fy d'habandonnez libertins,
Fy de Calvin, fy de tous schismes,
Fy de ses nouveaux catéchismes
Et des convertz temporiseurs.
Fy des grands flatteurs abuseurs,
Fy des rebelles, fy de tous trahistres,
Et de ces faulses faces tristres
Qui vouloyent mettre en desarroy
Ce grand CHARLES, nostre bon Roy.

(DÉLUGE DES HUGUENOTS, *avec leur tumbeau, et les noms des chefs principaux, punys à Paris, le 23e jour d'Aoust et autres jours ensuyvants, 1572. Chez* JACQ. COPP. DE VELLAY.)

LA SAINT-BARTHÉLEMY D'APRÈS LES ARCHIVES DU VATICAN.

M. Boutaric, après avoir analyse les dépêches du nonce Salviati qui lui furent communiquées par le P. Theiner, conclut ainsi son étude :

« La reine Marguerite est d'accord avec Salviati et le récit de Cracovie. « La blessure de l'amiral, — dit-elle, — offensa tellement tous ceux de la religion que cela les mit comme au désespoir, de sorte que Pardaillan et quelques autres des chefs des huguenots en parlèrent si haut à la Reine, ma mère, qu'ils lui firent penser qu'ils avaient quelque mauvaise intention. Par l'advis de M. de Guise et de mon frère le roi de Pologne, il fut pris résolution de les prévenir, de quoi le roi Charles ne fut instruit... et à ce que je lui ai ouï dire depuis lui-même, il y eut beaucoup de peine à lui faire consentir. » En effet, il était entré en fureur en apprenant l'attentat contre l'amiral et voulait punir les Guises, qu'il présumait en être les auteurs. La reine Marguerite raconte ensuite au long comment Catherine, qui craignait que les Guises ne rejetassent la faute sur elle et sur son fils, voulut instruire le roi de la vérité. Elle lui dépêcha le comte de Reitz « lui dire qu'il ne pouvait lui céler le danger où il était s'il continuait en la résolution qu'il avait de faire justice de M. de Guise, et qu'il fallait qu'il sçut que le coup qui avait été fait de l'amiral n'avait été de M. de Guise seul, mais que mon frère le roi de Pologne et la Reine ma mère avaient été de la partie. »

Marguerite attribue la résolution du meurtre à Catherine, au duc d'Anjou et au duc de Guise. Elle n'indique pas, il est vrai, que ce soit Catherine qui ait eu l'initiative, et qu'elle ait fait la proposition au prince lorrain ; mais elle constate que Charles IX céda à une violence morale en consentant à l'assassinat d'une partie de ses sujets. Le maréchal de Tavannes, qui joua un rôle actif, et dans la préméditation, et dans la perpétration du crime, n'hésite pas à en faire remonter à Catherine et à sa haine pour l'amiral la première pensée. Après avoir décrit les prétentions de Coligny à gouverner le roi, « la Reyne jugea, « — dit-il, — qu'il n'y allait seulement de l'état de la France, mais « de ce qui lui était le plus proche, savoir le gouvernement de la « France, prévenir son renvoi à Florence et le danger de M. d'Anjou. « Elle résolut avec ses deux conseillers (de Sauve et de Retz) et « M. d'Anjou la mort de l'amiral, croyant tout le parti huguenot « consister en sa tête, espérant, par le mariage de sa fille, rhabiller tout. « Elle résout l'exécution et de se couvrir du prétexte de ceux de Guise « dont l'amiral avait aidé à faire tuer le père. » Brantôme affirme « que si, après le coup d'arquebuse qui tua l'amiral, ses amis se fussent tenus cois et n'eussent sonné mot et eussent laissé guérir M. l'amiral, il s'en fût allé de Paris tout bellement et à son aise et n'en fût été autre chose ». Un autre historien, Pierre Matthieu, s'exprime comme Salviati : « Il est certain, dit-il, que si l'amiral fût mort de ses blessures, le malheur de son parti s'en fût allé avec lui. » En effet, c'était un duel entre Catherine et Coligny à qui mènerait les affaires ; il n'y avait pas de place pour deux, il fallait que l'un cédât devant l'autre. Catherine trouva le moyen de se délivrer de son rival en le faisant assassiner lâchement ; et son crime n'est pas un crime italien, ainsi que l'ont dit Mézeray et Lacretelle : elle suivit les maximes de son temps. Il régnait alors dans la plupart des cours de l'Europe une doctrine de l'assassinat qui fait frémir et qui avait, pour ainsi dire, passé dans le droit des gens. On se débarrassait par le fer ou par le poison de ses rivaux, en politique comme en amour. C'était l'époque où Darnley assassinait Rizzio, qu'il croyait l'amant de sa femme ; où Marie Stuart vengeait peut-être Rizzio en faisant assassiner Darnley (1) ; où Elizabeth faisait mettre à mort, après un jugement dérisoire, cette même Marie Stuart, ce qui est un assassinat ; où Philippe II faisait assassiner le prince d'Orange ; où Henri III faisait assassiner le chef de la Ligue, ce même duc de Guise, assassin de Coligny, et son frère le cardinal ; où l'on assassinait pour les motifs les plus frivoles. Cette cruauté dans les mœurs, jointe à la débauche la plus effrénée, avait, il est vrai, paru d'abord en Italie au quinzième siècle, mais elle avait passé, dans le siècle suivant, avec les beaux-arts et la douceur de la civilisation, dans le reste du monde et produit une série de crimes sans exemple. Catherine obéit à cette atroce politique, dont elle n'eut pas besoin de prendre des leçons en Italie ; elle se souilla elle-même et, pour satisfaire son ambition, poussa son fils au crime et lui fit commettre, en le trompant, le plus sanglant forfait dont aucun prince se soit jamais rendu coupable. Charles était d'un caractère sombre et emporté ; il demeurait des journées entières presque sans parler et passait tout à coup de l'apathie aux transports de la plus violente colère. Sa mère profita de cette disposition pour l'exciter par des paroles trompeuses, le mettre hors de lui et lui faire dépasser, dans un accès de fureur, ses propres espérances. Tous les historiens, presque sans exception, sont d'accord sur le rôle que joua Catherine ; mais les uns lui supposaient de profondes vues politiques, d'autres un zèle religieux mal dirigé. Il est maintenant avéré que les motifs d'un crime aussi épouvantable ont été petits et bas.

On ne peut croire, en effet, que le massacre de tous les protestants de France ait été résolu d'avance ; ils étaient trop nombreux pour que cela pût s'exécuter ; Catherine voulut frapper les chefs du parti réformé, non par zèle religieux, mais pour se délivrer d'ennemis politiques dangereux. Le plus puissant d'entre eux était Coligny, qui, à sa position de chef de parti, joignait, aux yeux de Catherine, un crime moins pardonnable, celui d'être écouté du Roi et de la supplanter dans l'esprit de son fils. Le pouvoir allait lui échapper, elle ne recula devant rien pour le retenir.

[BIBLIOTHÈQUE DE L'ECOLE DES CHARTES, *Cinquième Série*, Tome III, septembre 1861.]

---

(1) C'est la thèse de Mignet dans son *Histoire de Marie Stuart* (I, p. 250 et 59). Elle a été victorieusement combattue par le prince Alexandre Labanoff, qui a publié la correspondance de la reine d'Ecosse et démontré sa non-culpabilité.

DE L'AUTHENTICITÉ DU RÉCIT FAIT PAR LE DUC D'ANJOU.

Ce problème a été traité d'une façon précise par M. Georges Gandy, sous la forme d'une lettre adressée à M. Baguenault de Puchesse, et que la Revue des Questions historiques *publiait en 1880. Nous en extrayons ce passage :*

« Après Mackintosh, Ranke et Alberi, vous êtes tenté, dites-vous, de contester l'authenticité du récit de la Saint-Barthélemy qui a été fait par le duc d'Anjou, alors en Pologne, au médecin Miron pendant une nuit d'insomnie. Il est, selon vous, impossible de connaitre clairement les origines de cette version, et elle *pourrait bien* avoir été fabriquée très postérieurement à la date qu'on lui attribue d'ordinaire. Vous faites observer, d'ailleurs, que les plus anciennes copies manuscrites de ce document ne remontent pas au delà des premières années du dix-septième siècle, étant ainsi à peu près contemporaines de la première publication qui en a été faite dans le second volume des *Mémoires d'Estat* de Villeroy. Finalement, vous remarquez que ce témoignage n'a d'autre valeur que celle du personnage, assez peu digne de confiance, dont il est *censé* provenir.

« Il est vrai, monsieur, que le manuscrit contenant le récit du duc d'Anjou ne date, originale ou copie, que du dix-septième siècle ; toutefois, cette date n'est pas assez éloignée des événements pour qu'elle suffise, elle seule, à infirmer l'authencité du document, qui n'a pas été, que je sache, sérieusement contestée. L'anglais Mackintosh n'a pas une grande valeur dans cette question ; l'allemand Ranke a plus de poids ; mais l'un et l'autre ont contre eux le professeur Soldan, qui a étudié profondément la Saint-Barthélemy et qui n'hésite pas à prouver, par des arguments solides, l'authenticité du *Discours à Miron*. Quant Alberi, le panégyriste de Catherine de Médicis, qu'elle peut être l'importance historique de son allégation ? Ce récit fait peu honneur à la reine-mère ; c'était assez, indépendamment du peu de critique de l'auteur, pour qu'il refusât d'en admettre la véracité.

« En ce qui concerne le duc d'Anjou, j'admets volontiers avec vous, monsieur, qu'il est peu digne d'estime ; mais était-il tellement scélérat que ni la terreur, ni le remords ne pussent, au souvenir d'un abominable forfait, entrer dans son âme ? La version, du reste, porte un caractère, suivant moi, évident de sincérité ; elle concorde avec l'ensemble de la situation, avec les dispositions respectives des personnages qu'elle met en scène, et aussi, chose digne d'une très grande attention, avec les *Mémoires* les plus autorisés de ce temps, notamment avec ceux de Marguerite de Valois, qui n'ont jamais été, comme vous le dites si bien, *falsifiés ou mis en doute ;* elle concorde également avec les rapports des ambassadeurs vénitiens, florentins et espagnols, auxquels le *Discours* de Henri III, à part la mise en scène, n'ajoute d'après vous aucun détail essentiel. Aucun détail, c'est peut-être un peu forcer la note, car le *Discours à Miron* fait revivre sous nos yeux tous les préliminaires de l'horrible massacre ; de la part d'un homme qui eut la main dans le crime et en fut l'un des principaux instigateurs, de tels aveux ont un relief tout spécial.

« Au surplus, monsieur, vous avez cent fois raison quand vous soutenez qu'en dehors même de ce document, il demeure pleinement établi par les relations contemporaines les plus dignes de foi que la Saint-Barthélemy n'a jamais été préméditée. Sur ce point capital, je suis heureux d'être avec vous en parfaite conformité de sentiments. »

LA SAINT-BARTHÉLEMY VUE PAR UN ECCLÉSIASTIQUE DU XVIIIe SIÈCLE.

« Assez maltraités pour avoir le droit de se plaindre, les calvinistes remplirent l'Europe de leurs malheurs, et personne n'osa répondre en détail à leurs déclamations, parce que tout le monde craignit de passer pour l'apologiste d'une action que chacun avoit en exécration. Ainsi l'erreur s'accrut d'âge en âge, faute d'avoir été réfutée dans sa naissance ; le moment de la détruire est plus proche aujourd'hui que jamais. Eloignés de deux siècles de cet affreux événement, nos âmes sont assez rassises pour le contempler, non sans horreur, mais sans partialité ; et il n'est à craindre ni que le nuage des passions vienne obscurcir la lumière, ni que leur chaleur s'exhale contre l'intention. On peut répandre des clartés sur les motifs et les effets de cet événement tragique sans être l'approbateur tacite des uns ou le contemplateur oisif des autres ; et quand on enlèveroit à la journée de la Saint-Barthélemy les trois quarts des horribles excès qui l'ont accompagnée, elle seroit encore assez affreuse pour être détestée de ceux en qui tout sentiment d'humanité n'est pas entièrement éteint. C'est dans cette confiance que j'oserai avancer :

1° Que la religion n'y a eu aucune part ;
2° Que ce fut une affaire de proscription ;
3° Qu'elle n'a jamais dû regarder que Paris ;
4° Qu'il y a périt beaucoup moins de monde qu'on a écrit. »

[Novi de Cavairac, 1738.]

(Dissertation faisant suite à l'*Apologie de la Révocation de l'Edit de Nantes,* Paris, 1738, in-8°.)

DE L'INFLUENCE DES ÉTRANGERS AU TEMPS DE LA SAINT-BARTHÉLEMY

« C'est aux Etrangers, avons-nous dit, qu'il faut attribuer la plupart des maux qui désolèrent la France dans ces temps malheureux. Qu'il nous soit permis, pour nous en convaincre, d'entrer dans quelques détails : la matière est assez importante pour excuser un examen, douloureux sans doute, mais utile, mais nécessaire, puisqu'il intéresse l'honneur de ma Nation ; et qui ne peut être indifférent pour quiconque le nom de patrie et de citoyen est encore quelque chose.

« Qu'on parcoure les fastes de notre histoire : il n'est aucune époque où les Etrangers ayent eu une influence aussi marquée, aussi prépondérante sur les affaires du Royaume. Jamais on n'en vit un aussi grand nombre, assiéger la France. A la cour, dans les armées, dans l'église et dans les conseils, ils avoient envahi les premières places de l'Etat. Ils investissoient le trône ; ils tenoient en effet le sceptre ; ils régnoient par leur crédit et par leurs intrigues. Par leur or et par leurs talents funestes, et surtout par l'emprise encore plus puissante de l'opinion, ils subjugeoient les peuples. Avides de changements et de nouveautés, ivres de fanatisme, ils avoient apporté chez nous leur ambition inquiète, leurs mœurs, leurs vices et leurs préjugés, et l'on ne peut douter que le caractère primitif de la Nation n'ait été profondément altéré, dégradé même par ce mélange adultère.

« Depuis long-tems les maximes ultramontaines s'étoient glissées dans le Royame, ces idées de pouvoir souverain que les Pontifes affectoient sur les monarques et sur les couronnes ; cette funeste prérogative de rompre à leur gré tous les liens qui attachoient les sujets aux rois et les rois aux sujets étoient à peine contredites. Cette scandaleuse doctrine s'étoit enfin comme nationalisée en France ; le cardinal de Lorraine et quelques prélats ardens en avoient été les promoteurs ; les moines, les échos ; la Sorbonne, le sanctuaire. Des dignités étrangères étaient le prix de quiconque trahissoit les intérêts et vendoit les libertés de la Patrie. Les bûchers s'allumoient pour soutenir les prétendus droits de Rome. On prêche au nom du Pape une croisade en France, contre des François. Bientôt on se propose d'y établir le tribunal infâme de l'Inquisition, et sans l'inébranlabe fermeté du grand chancelier, L'Hôpital, les François auroient subi ce joug, la honte et l'opprobre éternel de l'esprit humain. Ces maximes, qui arment les bras des assassins, qui sanctifient le meurtre, qui décernent aux parricides la couronne du martyre, retentissoient d'un bout du royame à l'autre ; dans les chaires, dans les confessionnaux, dans tous les écrits du tems ; et on les entendoit sans rougir dans les assemblées de la Nation. On ne juroit que par le Pape qui excommunioit les Rois, que par le Légat qui les bravoit, que par Rome qui déclaroit la race des Bourbons une génération bâtarde et déshéritée du sceptre des François. Rome montroit une joie cruelle à toutes les calamités qui affligeoient la Patrie. Elle commandoit la révolte, et ses décrets étoient sacrés. C'est de Rome qu'on envoyoit ce qu'on devoit penser à Paris. Le clergé, la noblesse, les grands, le peuple écrivoient au Saint Père pour savoir s'ils pouvoient en conscience détrôner et massacrer leurs Rois. Ils se qualifoient de *ses fidèles serviteurs et sujets*. Rome, en effet, régnoit par l'opinion si puissante sur l'esprit des humains. Les derniers des Valois n'étoient que les exécuteurs ou les victimes de ses décrets suprêmes. La populace des Ligueurs recevoit des instructions des prêtres, des curés, des moines ; ceux-ci, les plus infatigables promoteurs de la révolte, les recevoient du Légat, le Légat, du Pape ; c'est à Rome que se tenoit le premier fil qui agitoit toutes ces têtes ; et le Saint Père,

non content de lancer es foudres du Vatican, soudoyoit pieusement une armée d'Italiens pour ravager la France.

« Mais Rome elle-même suivoit l'Impulsion d'un ennemi non moins funeste, Philippe II ; cet Esnagnol, éternel artisan de nos malheurs. étoit encore plus redoutable. Chez lui, la Religion servoit de voile à tous les crimes. Il avoit juré aux Bourbons une haine implacable : il étoit cruel pour se dispenser d'être juste. Son grand art étoit celui de corrompre ; l'or arraché des Indes par tant de crimes couloit en France pour commander des crimes nouveaux. Tout ce qu'il y avoit en France d'hommes lâches et vils étoient à ses gages ; les magistrats, les prêtres, les moines étoient ses stipendiaires. On prodiguoit l'or aux riches, on donnoit du pain aux pauvres ; mais quel pain ! et qu'il étoit chèrement acheté ! Les prédicateurs, tous pensionnés par l'Espagne, lui vendoient leurs fureurs et leur fanatisme. Ils étoient les boute-feux et les trompettes de la Ligue. Les agents et les doublons d'Espagne s'infiltraient par-tout ; on eût dit que la France étoit vénale. La Sorbonne *philippisoit.* Philippe et d'Albe, le digne ministre de ses sanglantes exécutions, dominoient dans le conseil des Valois. Philippe régnoit jusque dans les Etats. Il faisoit déclamer par les docteurs contre *la loi Salique,* contre cette loi sacrée qui n'est réellement bien écrite que dans les cœurs français. Il se flattoit de faire tomber la couronne sur la tête de sa fille. Ses émissaires remplissoient la capitale et vantoient sans cesse sa générosité, sa puissance et ses richesses. Dans son orgueil, Il ne disoit plus que *ma ville de Paris, ma ville d'Orléans,* comme si déjà la France, en effet, n'eût été qu'une province d'Espagne. C'est au nom de la Religion qu'il incendioit le royaume, comme au nom de la Religion il avoit dévasté les Indes. Tel étoit Philippe, ce grand ennemi de la France et de l'humanité, cet empoisonneur de sa femme, cet assassin de son fils, cet homme, enfin (si l'on peut encore l'honorer de ce nom), qu'on a si justement appelé *le Démon du Midi,* pour peindre d'un seul trait tout le mal qu'il a fait au deux mondes. »

(Du Massacre de la Saint-Barthélemy, *discours historique,* par Gab. Brizard, citoyen français. Paris, Janvier 1790, l'an second de la Liberté.)

L'OPINION DE C. SOLDAN (1)

« Pour ce qui nous concerne, nous nous éloignons tout autant de l'opinion d'un plan d'extermination longtemps médité et poursuivi avec tous les artifices de la dissimulation la plus hypocrite, que de celle qui admet une explosion spontanée des masses populaires, en ne laissant à la cour que le rôle presque passif d'avoir permis ce qu'elle n'aurait pas pu empêcher. A chacun sa part. Nous voyons une cour désunie, sans caractère et sans principes, dénuée de conseils, mais pleine de passions ardentes, agitée en sens divers, hésitant entre les partis religieux aussi bien qu'entre les systèmes politiques, ne cherchant avant tout que la tranquillité et le plaisir, ne s'occupant que du lendemain le plus rapproché, accessible aux impressions du moment les plus opposées, se décidant aussi promptement pour la justice, quand elle promettait un bénéfice facile, que pour le crime le plus odieux, quand il aidait à surmonter un embarras momentané. Instruite par des expériences chèrement acquises et séduite par la perspective de succès futurs, cette cour est résolue, pendant quelque temps, d'entrer dans la voie de la tolérance religieuse et de la conciliation des partis, et à suivre au dehors une politique plus nationale ; mais il survient un danger qui menace ses relations avec l'étranger, aussitôt on voit reparaitre ses hésitations et ses craintes ; les opinions se partagent, parce que les intérêts se divisent, les caractères se heurtent, les passions s'enflamment ; un assassinat doit trancher le nœud, il ne réussit pas, et les coupables risquent d'être trahis et couverts de honte ; le désespoir fait alors inventer à ceux-ci un mensonge énorme, qui excite la prompte colère du roi contre les huguenots tout à l'heure encore si caressés ; on soulève les masses pour qu'elle aident à commettre le forfait, et, une fois déchainées, elles poursuivent leur œuvre de mort, sourdes aux ordres tardifs du Roi et de ses conseillers ; la cour s'aperçoit que, devant l'Europe indignée, elle doit rendre compte d'un crime immense ; confuse et consternée, passsant d'une contradiction à l'autre, elle reconnait enfin que, par ses actes, elle n'a recueilli que l'opprobre et rallumé l'incendie de la guerre civile... »

[C. Soldan, 1855.]

(1) Ecrivain allemand du XIXe siècle, professeur à l'Uuiversité de Tubingen.

L'OPINION DE CHARLES WADDINGTON (1)

Charles Waddington, l'auteur de la *Vie de Ramus,* s'exprime ainsi :

« Me voici, en effet, arrivé à cette époque de vertige et de cruauté qui, suivant les expressions d'un historien, « sembla égaler la France aux nations les plus barbares », et si je n'avait pris la ferme résolution de me borner à raconter la vie et les malheurs d'un seul homme, je pourrais me donner ici la carrière en essayant de retracer dans leur ensemble les circonstances et les causes diverses de la catastrophe qui frappa, en même temps que lui, tant de milliers d'innocents. Je pourrais, sans sortir de mon sujet, demander compte à tous les personnages qui figurent dans cette biographie, de la part qu'ils y ont prise, depuis le roi Charles IX et Catherine de Médicis jusqu'aux ennemis plus ou moins obscurs de Ramus, les Duret, les Malmédy, les Vigor, les Du Chesne, sans compter Charpentier. Je pourrais surtout montrer la terrible responsabilité qui pèse sur les Guises, sur les Jésuites et sur tous ceux enfin qui, en préparant la Ligue, firent la Saint-Barthélemy. Car on l'a dit avec raison, « les admirateurs de la Ligue ont beau faire : il y a une certaine solidarité entre la Ligue et la Saint-Barthélemy ». Au cardinal de Lorraine reviendrait de droit la page la plus sanglante, lui qui, après avoir donné plus d'un gage à l'esprit nouveau, ayant pris enfin, comme le dit Chateaubriand, le parti du passé contre les huguenots qui représentaient l'avenir, décidé à faire triompher par tous les moyens la cause du catholicisme et les vues ambitieuses de sa famille, cherche d'abord à transformer en parti politique tout ce qui est attaché à sa religion, puis provoque toutes les guerres civiles qui ont déchiré ce malheureux pays, établit dans toute la France des ligues partielles en attendant la Ligue par excellence, et enfin, apprenant à Rome l'abominable nouvelle du massacre, célèbre solennellement une messe d'actions de grâces pour un événement qu'il avait pu prévoir, dont il se réjouit et triomphe, en mettant sur la porte de l'église « une inscription qui portait que le cardinal de Lorraine, au nom du roi très chrestien Charles IX, rendait grâces à Dieu et félicitait Notre Saint-Père le Pape Grégoire XIII, le sacré collège des cardinaux, le sénat et le peuple romain, du succès étonnant et incroyable qu'avaient eu les conseils que le Saint-Siège avait donnés, les secours qu'il avait envoyés, et les prières que Sa Sainteté avait ordonnées pour douze ans ». Je pourrais rappeler en détail les noms de ceux que l'histoire continuera de flétrir, en dépit de leurs modernes apologistes, en dépit surout de *cette lâche et honteuse théorie qui justifie tous les crimes dès qu'ils sont commis d'accord avec la majorité d'un peuple, comme si l'iniquité, pour profiter à un plus grand nombre, cessait pour cela d'être de l'iniquité.* »

(*Vie de Ramus,* p. 251 et sq., Paris, 1855.)

L'OPINION DE BUCHEZ (2)

Sur la situation des deux partis en présence.

« En général, il a été d'usage, parmi nos poètes et nos historiens, de donner toujours le beau rôle aux protestants dans les troubles du seizième siècle. On les représente ordinairement comme des martyrs de la liberté de penser, ou comme des victimes de l'intolérance catholique. On ne parle ni de leurs provocations répétées, ni de leur propre intolérance, ni des massacres dont ils se rendaient coupables, ni de leurs intentions politiques, ni de l'irritation de l'opinion publique, ni des habitudes de violences qui s'étaient introduites dans les mœurs. Cette partialité qui refuse tout aux uns et accorde tout aux autres, qui ne trouve qu'un seul parti de blâmable, lorsqu'ils le sont tous deux, qui montre et accuse l'abus de la force chez les uns, lorsqu'il l'excuse chez les autres, cette partialité est un fait assez étrange...

(1) Professeur à la Sorbonne sous le second Empire, protestant libéral.

(2) Ecrivain libéral, l'un des fondateurs du carbonarisme en France, qui faillit, à deux reprises, renverser la Restauration, Bouchez échappa à l'échafaud par miracle. A son talent d'historien, il joignait des connaissances médicales qui ne lui apportèrent ni la gloire ni la fortune. C'est un des promoteurs de la révolution de 1848.

« En 1569, le parti protestant formait une nation dans la nation ; il traitait avec le gouvernement sur le pied d'égalité ; il avait des places de guerre ; il était en correspondance avec l'étranger ; déjà, trois fois, il avait pris les armes ; il avait livré bataille aux troupes royales ; il avait assiégé des villes et s'en était emparé ; il avait, à diverses reprises, conquis des provinces ; il avait introduit des armées étrangères en France ; il avait traité avec la reine d'Angleterre, et celle-ci lui avait envoyé une armée à laquelle on avait remis Le Havre pour place de sûreté ; enfin, les protestants avaient des corsaires qui couraient sur les vaisseaux français appartenant aux catholiques. Partout où ils avaient été les maitres, ils s'étaient livrés à des excès qui dépassaient ce que l'on aurait pu craindre d'un ennemi ; ils avaient mutilé les églises ; ils en avaient pillé les trésors ; ils avaient dépouillé les autels, brûlé les reliques, insulté les objets du culte et empêché le culte lui-même ; ils avaient massacré de nombreux catholiques, prêtres, bourgeois et paysans ; ailleurs, ils les avaient emprisonnés ou mis à rançon. Il y avait, en France, un grand nombre de familles qui se croyaient en droit d'exercer des représailles et beaucoup qui pouvaient ouvrir un compte de sang avec eux. Celle des Guises leur demandait compte de celui de François de Lorraine, son chef, mort assassiné, car il était avoué que l'auteur de ce crime était un agent de l'amiral de Coligny. Il serait difficile de nombrer les villes et les villages que les huguenots avaient mis à sac et à rançon. Lyon, Orléans, Rouen, etc. avaient été particulièrement victimes de leur fureur. Paris même avait été insulté jusque sous ses murailles... »

[Cité par LE CABINET HISTORIQUE, tome II, 1, 1856.]

LA SAINT-BARTHÉLEMY ET LA PEUR.

« La peur, à un certain moment, est sentie et renvoyée. Il y a la peur que l'on reçoit et la peur que l'on donne. La peur est une passion privée et une passion publique. S'unit-elle au fanatisme comme chez les masses, à l'ambition comme chez les Guises, comme chez Catherine et le duc d'Anjou, à toutes les perversités comme chez Birague, Retz, Nevers et Tavannes, à l'imagination, à la frénésie comme chez Charles IX ; la peur ne connait plus de frein ; elle se baignera dans le sang.

Autant de partis, autant de peurs diverses. La peur des huguenots est pour leur foi, non pour leur vie ; elle réagira en témérités hautaines comme chez de Guerchy, en goût du martyre comme chez Coligny, en circonspection amère et tumultueuse comme chez Langoiran, d'Aubigné, Montgomery, le vidame de Chartres. La peur de leurs ennemis se répandra en astuces et en carnages.

Ce qu'il y a de particulier dans cette passion de la peur, c'est que, si elle déprave les pusillanimes et les méchants, elle n'ôte pas aux hommes de bien leur grandeur morale. Mais elle a sur eux un effet déplorable : elle diminue leur activité, ce qui est la perpétuité du mal.

Indépendamment de la peur, il y eut d'autres mobiles. La pâle déesse ne reçut pas toutes les offrandes. Les sacrifices impies, les holocaustes barbares fumèrent sur plus d'un autel. Quelques-uns tuèrent pour gouverner, d'autres tuèrent pour voler, d'autres pour hériter, d'autres pour se venger, d'autres pour éviter l'enfer, d'autres pour mériter le paradis ; ceux-ci par férocité naturelle ; ceux-là par imitation ; beaucoup par déférence, soit de caserne, soit de confessionnal, tous par cette brutalité que recèle l'homme à une certaine profondeur.

Les bons, les meilleurs, se bornèrent, pour la plupart, à être victimes.

Si la peur, au reste, ne fut pas la seule cause de la Saint-Barthélemy, elle fut la plus féconde.

La peur épique de trois règnes, cette peur chargée, comprimée dans l'âme humaine comme la poudre dans une arme à feu, cette peur éclata partout au contact de l'étincelle à l'ordre des chefs. Et cette peur fut crime dans l'action, et ces chefs dans le commandement furent assassins, oui, assassins, et Catherine, et le duc d'Anjou, et le duc de Guise, et le maréchal de Tavannes, et le duc de Nevers, et le maréchal de Retz, et le chancelier de Birague, et Charles IX, le roi-bourreau, qui reflète un peu tard, mais jusqu'à la folie, tant d'iniquités.

Ces noms de cour à la fois et de bagne, si ballottés qu'ils en ont contracté une sorte de trivialité d'infamie, ne nous lassons pas de les redire, afin de les plonger de plus en plus dans l'horreur. La justice de l'histoire, c'est d'infliger le souvenir. »

[J.-M. DARGAUD, *Histoire de la Liberté religieuse*, tome III, livre 35, Paris, 1859.]

LA SAINT-BARTHÉLEMY ET LA CRITIQUE MODERNE.

« Les honorables écrivains que je combats n'ont pas assez tenu compte, en formant leur opinion, de la distance immense qui, dans le domaine des idées, nous sépare du seizième siècle. Les esprits les plus élevés, les plus forts de cette époque étaient encore retenus dans de vieilles entraves ; ils avaient été élevés dans la Foi ; ils avaient foi aussi à la magie, à la pierre philosophale, aux influences mystérieuses, à la présence ici-bas des démons ; ce n'était pas seulement la superstitieuse Catherine, c'était De Thou lui-même qui croyait les destinées humaines dominées par les lignes que tracent les astres en parcourant le ciel et qui n'a jamais douté, par exemple, de l'efficacité et de la moralité de la torture. En revanche, quel tempérament avaient ces gens-là, en regard du nôtre ! Comme ils dédaigneraient notre école de l'Histoire anodine et lénitive ; comme ils riraient de nos délicatesses et repousseraient avec mépris cette littérature aspirant à faire croire qu'on eut de leur temps la même horreur de la peine et du sang qui nous domine aujourd'hui. Que leurs oreilles seraient choquées de notre chaste langage ! Quels yeux étonnés, et peu édifiés, j'imagine, ils ouvriraient s'ils assistaient au spectacle de nos sensibilités, de nos imprécations contre la guerre, de nos soins douillets pour les malfaiteurs prisonniers, de nos répugnances pour les châtiments corporels, de nos sociétés protectrices des animaux, de nos étalages de boucherie pudiquement voilés, de nos exécutions capitales exécutées en chambre, de nos propagandes pour l'abolition de la peine de mort, nées de cette mollesse uuiverselle qui devient incapable de supporter même un jugement à rendre et le poids d'une responsabilité salutaire. Auraient-ils tort ? Je ne sais. Mais un tort manifeste est de peindre les hommes d'autrefois comme ayant eu en tête les idées d'aujourd'hui. »

[HENRI BORDIER, 1876.] (1)

LA SAINT-BARTHÉLEMY CRIME ESSENTIELLEMENT POLITIQUE.

« Quoi qu'il en soit des auteurs de ce crime et de la part de responsabilité qui revient à chacun d'eux, sa nature et son caractère se trouvent pleinement dégagés. La politique seule l'inspira, l'ambition d'une femme la décréta, la haine du peuple l'exécuta, sans que la religion y ait eu la moindre part, soit comme motif, soit comme conseil, soit comme agent. On frappait des hérétiques, il est vrai ; mais, aux yeux de ceux qui les avaient voués à l'extermination, ces hérétiques étaient surtout des factieux et des rebelles. Le Saint-Siège avait conseillé de leur faire la guerre, mais une guerre loyale et dans un temps où leurs tendances et leurs factions la rendaient juste. Rome a célébré des fêtes et des actions de grâces, mais le motif qui les inspirait était légitime. On célébrait la France délivrée de la guerre civile et la royauté affermie. L'Eglise n'a pas plus approuvé le crime qu'elle ne l'avait conseillé ; elle y est restée complètement étrangère, et elle peut répéter, avec nous, ces vers de Stace, que le premier président de Thou avait sans cesse à la bouche :

Excidat illa dies ævo, nec postera credant
Sæcula, nos certo taceamus... » (2)

[A. LEFORTIER, de la Compagnie de Jésus, *La Saint-Barthélemy et les premières guerres de religion*. Paris, 1880.]

LA SAINT-BARTHÉLEMY.

(**La veille, le jour, le lendemain**).

« La Saint-Barthélemy, hâtons-nous de le dire, fut une faute, un crime politique. La religion n'y entra pour rien.

Dès l'année 1563, Catherine envisagea froidement l'éventualité de l'assassinat de Coligny et des principaux chefs protestants.

Elle est donc la grande coupable, la seule responsable de la sanglante journée.

Elle-même a déchargé Charles IX de toute préméditation, de toute complicité : « L'on a eu bien de la peine à lui faire faire ce qu'il a

(1) Un des représentants du protestantisme orthodoxe au XIXe siècle. Ecrivain genevois.

(2) Qu'il ne se parle plus jamais de ce jour, et que les siècles à venir ne croient point qu'il ait été. Pour nous, gardons le silence... »

fait », dira-t-elle à Walsingham, l'ambassadeur d'Angleterre, au lendemain de la Saint-Barthélemy.

Mais une part de responsabilité, celle-là indirecte, il est vrai, incombe à l'Angleterre, à sa politique égoïste et perfide.

A la fin de janvier 1571, Coligny eut un entretien secret avec Middlemore, l'un des agents d'Elisabeth, en qui elle avait le plus de confiance, et la conversation était tombée sur les Flandres : « Nous redoutons surtout, lui dit Middlemore, que la France ne vienne à s'en emparer, ce que l'Angleterre ne peut souffrir à aucun prix. »

En répondant ainsi, Middlemore n'était que l'interprète fidèle de l'opinion dominante en Angleterre. Lord Burghley écrira à Walsingham : « Pour ce qui regarde les affaires des Pays-Bas, nous avons grand sujet d'en être jaloux ; entre les mains des Espagnols, nous ne pourrions pas trafiquer avec sécurité, et si les places maritimes tombent à ceux chez qui vous êtes, ils régleront non seulement le commerce de nos marchands en ces pays-là, mais la souveraineté de la Manche qui nous appartient se trouverait compromise. »

Dans tous les temps, l'intérêt mercantile a été le seul mobile de la politique anglaise.

D'accord et sincèrement avec Coligny, Charles IX voulait porter la guerre dans les Flandres et en prendre sa part, tout en laissant la sienne à l'Angleterre pour prix de son concours, et une autre au prince d'Orange ; trois fois Catherine y mit obstacle et le fit reculer, lui montrant Elisabeth négociant secrètement un traité de commerce avec l'Espagne.

Dans la seconde quinzaine d'août 1572, lorsqu'elle se verra impuissante à détourner cette guerre résolue en dehors d'elle, elle reviendra à l'idée qui l'avait toujours hantée, de faire tuer Coligny et aura recours à l'arquebuse de Maurevel.

Coligny blessé et vivant, la Saint-Barthélemy, « ce crime de la peur », sera sa dernière ressource.

Si l'Angleterre avait été de bonne foi, *ce qu'elle n'est jamais*, et si, grâce à son concours effectif, condition exigée par Catherine et qu'Elisabeth déclinait toujours, cette guerre des Flandres, voulue par Charles IX, eût été enfin entreprise, catholiques et protestants auraient marché sous le même drapeau et au cri de : Vive la France, ainsi qu'ils l'avaient fait, en 1563, à la reprise du Havre sur les Anglais. Si la victoire ne les avait pas complètement réconciliés, elle aurait pu du moins empêcher la Saint-Barthélemy et préserver leur patrie commune de tous les maux dont elle fut l'inévitable cause.

Venons aux conséquences et résumons-les sommairement :

L'odieux de la Saint-Barthélemy exploité contre la France, aussi bien par les puissances catholiques que par les puissances protestantes ;

Cette grande victoire diplomatique, l'élection du duc d'Anjou au trône de Pologne, rendue inutile ;

Le protestantisme, de dogmatique qu'il était dans le commencement, se faisant radical et antimonarchique ;

Vingt années de guerre civile ;

L'Espagnol dans Paris ;

Enfin, ce que certes n'avait pas prévu Catherine, les protestants se rapprochant de ceux qu'on appelait les politiques et dont le duc d'Alençon était le chef.

Mais ce Gaston d'Orléans de la maison de Valois était au-dessous d'une pareille tâche ; il appartenait à Henri IV de chasser l'Espagnol de la capitale et d'y rentrer en pacificateur. »

[HECTOR DE LA FERRIÈRE (1), Paris, 1892.]

LA SAINT-BARTHÉLEMY ET LA PAPAUTÉ

Ce qui a rendu la Saint-Barthélemy plus odieuse, c'est — nous n'avons point de peine à le reconnaître — que cette fois le signal a été donné de haut et que l'attentat a été décidé en conseil de gouvernement, du consentement de Catherine de Médicis et de ses fils, qui en gardent dans l'histoire la responsabilité tout entière. La seule considération qu'on puisse ajouter à leur décharge, c'est que, pour qu'un tel forfait ait été facile à accomplir, il a fallu que les mœurs de l'époque l'eussent, en quelque sorte, préparé en y familiarisant par avance les esprits.

Et, cependant, à la nouvelle du 24 août, l'Europe fut saisie d'étonnement et d'indignation. L'Empereur, beau-père de Charles IX, ne dissimula pas son blâme ; les princes d'Allemagne, qui venaient de conclure des alliances avec la France, protestèrent hautement ; la catholique Pologne, sur le point de choisir pour roi le duc d'Anjou, manifesta plus que de la froideur ; l'Angleterre se crut trahie par son éternelle ennemie. La situation de notre diplomatie devint d'autant plus délicate que les louanges compromettantes de Philippe II rendaient toute explication difficile. Tantôt la Cour rejetait l'affaire sur les Guises ; tantôt elle parlait d'un complot contre sa sûreté ourdi par les protestants, dont elle aurait été victime, si elle ne s'était décidée à prévenir les coupables par une sommaire exécution. Le pape, que le 24 août avait surpris comme tout le monde, crut aux feintes terreurs de Catherine, il envoya un cardinal en France pour féliciter le roi d'avoir échappé à de si grands dangers. De là cette accusation souvent reproduite contre la papauté d'avoir approuvé le massacre, d'avoir encouragé Charles IX et célébré son zèle contre les hérétiques. Mais qu'on ne perde pas de vue la situation véritable, qui est toute différente. Grégoire XIII crut, sans examen, ce qu'on lui écrivit. Il fit ce que tous les gouvernements font encore aujourd'hui quand un souverain a échappé à un attentat. Sa démarche n'a pas d'autre signification, et elle était d'autant plus sincère que jamais, dans les années précédentes, aucune excitation à la vengeance, aucun conseil de violence ne partit de Rome et que la papauté ne fut point mise dans le secret d'une entreprise, désirée sans doute par quelques-uns, mais prévue par personne.

Mais, dira-t-on, pourquoi, à Rome, ces réjouissances et ces cérémonies ? Pourquoi Grégoire XIII visite-t-il solennellement sept églises ? Et cette médaille commémorative, dont on a nié longtemps l'authenticité et qui, retrouvée à la Bibliothèque Nationale, est devenue une arme précieuse dans la main des ennemis de l'Eglise ? Mais il n'était pas besoin de tant de recherches pour la découvrir : elle est décrite tout au long dans l'ouvrage du jésuite Bonanni, intitulé : *Numismata pontificum romanorum* ; et l'auteur, expliquant la figure de l'ange exterminateur qui se trouve sur le revers, ajoute : « Pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, soixante mille hommes firent un horrible carnage des hérétiques rebelles qui conspiraient de nouveau. »

A Rome, en effet, on crut, d'après les rapports du nonce et d'après les lettres du roi de France, à une simple mesure défensive, nécessitée par une entreprise des huguenots contre la sûreté de la cour. Ainsi s'explique la reconnaissance à Dieu, manifestée par le pontife quand il apprend que tout danger est conjuré. Cela implique si peu une approbation sans réserve de la manière dont l'acte a été accompli, qu'un vieil auteur, le P. Maffei, a écrit de Grégoire XIII dans ses annales dédiées au pape Benoit XIV : « Toutefois, comme ce n'est pas sans douleur qu'on coupe des membres, ce ne fut qu'avec une joie tempérée qu'il rendit grâce à Dieu. » Et Brantôme, qui n'est pas suspect de modérantisme et qui dit les choses comme il les voit, raconte que le pape versa des larmes sur ces infortunes. « Je pleure, dit-il, tant d'innocents qui n'auront pas manqué d'être confondus avec les coupables ; il serait possible qu'à plusieurs de ces morts Dieu eût fait la grâce du repentir. »

[*La Saint-Barthélemy*, extrait des *Questions controversées* de BAGUENAULT DE PUCHESSE (ouvrage catholique).]

UNE OPINION CATHOLIQUE EN FAVEUR DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

« Si le roi Charles IX n'est pas aussi coupable que quelques-uns l'avaient pensé, il est toujours responsable d'avoir laissé agir sa mère, son frère et leurs complices. Et, de même, si les catholiques des diverses villes du royaume n'ont point directement commandé le meurtre de leurs concitoyens, ils y ont si volontiers prêté les mains qu'ils se sont enlevé tout droit à l'indulgence de l'histoire. Quand on observe, d'autre part, que les meneurs de cet acte épouvantable n'étaient point, comme dans nos modernes révolutions, comme dans les émeutes du XIVe siècle, des démagogues vulgaires, des hommes dignes du mépris de tous, mais bien les représentants des classes les plus éclairées et les plus haut placées, on se félicite de n'avoir pas vécu dans ces temps qui comprenaient si mal l'esprit chrétien et on se sent moins disposé à médire des progrès incontestables que la civilisation, les principes d'honnêteté morale, de tolérance religieuse et de juste loyalisme ont amenés dans notre vieux monde depuis trois siècles. »

[BAGUENAULT DE PUCHESSE, *La Saint-Barthélemy à Orléans*, Paris, 1873.]

(1) Diplomate, érudit, et écrivain français catholique de la seconde moitié du XIXe siècle.

LA SITUATION POLITIQUE

AU MOMENT DE LA SAINT-BARTHÉLEMY.

En observant la situation politique telle qu'elle était à cette époque, on peut atteindre à plus de précision. Au début du printemps 1572, la Cour résidait à Blois. Les Guises, écartés par l'influence de Coligny, vivaient dans leurs terres de Champagne et de Lorraine et assistaient de loin, impuissants, au triomphe des idées de l'amiral. Après les conférences de Chenonceaux, au mois de février, et d'autres négociations qui durèrent tout le mois de mars, le contrat de mariage de Henri de Navarre avec Marguerite de Valois fut signé le 11 avril, jour du Vendredi-Saint. Jusqu'alors les catholiques, tout en détestant ce projet d'alliance qui devait contaminer la famille royale, avaient espéré que Catherine de Médicis obtiendrait au moins de Jeanne d'Albret que les noces fussent célébrées selon le rite de l'Eglise. Or, finalement, la Reine-Mère avait cédé et l'acte du 11 avril réglait d'avance tout le détail des cérémonies suivant un compromis : on avait décidé que la bénédiction nuptiale serait donnée aux époux devant le portail et à l'extérieur de Notre-Dame et que Marguerite seule entendrait la messe à l'intérieur, pendant que le prince se promènerait. Ce contrat marquait une révolutian morale dans l'histoire de la royauté et, en quelque sorte, la légitimation officielle du protestantisme.

Dans le même temps, Charles IX, naguère indécis, orientait ses forces contre Philippe II. Huit jours après le contrat de mariage de sa sœur, malgré les remontrances que lui avait présentées si vivement le légat Alessandrino, le roi signait une ligue anti-espagnole avec Elisabeth d'Angleterre. Et sa résolution devenait de jour en jour plus ferme. « Téligny, écrivait-il à Ludovic de Nassau, m'a fait entendre les grands moyens qui se présentent de faire quelque entreprise pour la liberté des Pays-Bas : on nous demande seulement que nous leur donnions la main pour les arracher à cette oppression, chose en laquelle tout prince généreux et chrétien doit employer les forces que Dieu a mises en ses mains, comme je suis bien décidé de le faire, autant que les occasions et la disposition de mes affaires le permettront. » Quelques jours après, il annonçait à l'évêque de Dax, son ambassadeur à Constantinople, qu'il avait « dressé une armée de mer de douze ou quinze mille hommes qui sera preste à faire voile dedans la fin du mois, sous prétexte de garder mes hâvres et costes des déprédations, mais, en effet, en intention de tenir le roi catholique en cervelle et donner hardiesse à ces gueux des Pay-Bas de se remuer et entreprendre ainsi ce qu'ils ont fait. » Bien plus, au mois d'avril encore, le bruit se répandit que Charles IX avait adressé des condoléances au Grand-Turc pour la bataille de Lépante, en s'excusant de ne l'avoir pas secouru.

Mariage de Navarre, ligue avec Elisabeth, aide aux huguenots des Pays-Bas, alliance turque, guerre contre Philippe II : c'était aux yeux du parti catholique l'acceptation par le roi de tous les principes de la politique protestante, avec des conséquences infinies. Les signes de cette orientation décisive se révélèrent en quelques jours, au mois d'avril 1572. Les Guises, exaspérés par la disgrâce qu'ils avaient subie depuis la paix de Saint-Germain, loin de la Cour, lésés dans leur orgueil et dans leurs ambitions, offensés dans leurs croyances, virent soudain les destinées du royaume au pouvoir de Coligny, de l'homme qu'ils accusaient d'avoir fait assassiner François de Lorraine. Ils durent comprendre qu'il était temps d'organiser leur vengeance. Déjà, au mois d'août 1571, émus de l'arrivée prochaine de Coligny à la Cour, ils s'étaient réunis à Joinville, en conseil de famille, sous la présidence du cardinal de Lorraine, avec quelques-uns de leurs partisans, pour délibérer. On peut supposer qu'ils pensaient dès lors à un coup de force. Huit mois après, le mal qu'ils avaient redouté était presque accompli : Charles IX, suivant la guide de l'amiral, se disposait non seulement à rompre la tradition de son gouvernement, mais à bouleverser la chrétienté. Des actes précis indiquaient l'imminence du danger. Les Guises arrêtèrent leur résolution.

[LUCIEN ROMIER (1), *Revue du XVI siècle*, 1913. *La Saint-Barthélemy*.]

NOMBRE DES CALVINISTES

QUI ONT PÉRI A LA SAINT-BARTHÉLEMY.

(Extrait du *Martyrologe des Calvinistes*, imprimé en l'année 1582).

NOMS des villes où ils ont été tués.		NOMBRE de ceux qui ne sont que désignés.		NOMBRE de ceux qui sont nommés
A Paris...........	en bloc	1.000	en détail (468) ...	152
Meaux	—	225	—	30
Troyes	—	37	—	37
Orléans.........	—	1.850	—	156
Bourges	—	23	—	23
La Charité......	—	20	—	10
Lyon...........	—	1.800	—	144
Saumur et Angers	—	26	—	8
Romans.........	—	7	—	7
Rouen........ .	—	600	—	212
Toulouse.......	—	386	—	»
Bordeaux	—	274	—	7
		6.168		786

A rapprocher des chiffres suivants donnés par :

Péréfixe, 100.000,

Sully, 70.000.

De Thou, 30.000 (... « ou même un peu moins », ajoute-t-il).

La Popelinière, plus de 20.000.

Papire Masson, près de 10.000

UNE OPINION DE CHATEAUBRIAND.

« Mais pourquoi ne dit-on pas que les protestants de Nimes avaient égorgé deux fois les catholiques, une première fois en 1567, et une seconde fois en 1569, avant que les catholiques eussent, en 1572, massacré les protestants?.... (2). M. le comte de Boissy-d'Anglas s'élève contre l'*Apologie de Louis XIV sur la révocation de l'Edit de Nantes* : mais cette *Apologie* est pourtant un excellent morceau de critique historique. Si l'abbé de Caveyrac soutient que la journée de la Saint-Barthelemy fut moins sanglante qu'on ne l'a cru, c'est qu'heureusement ce fait est prouvé. »

[*Œuvres complètes*, tome VI, Ed. Garnier, 1859. Pages 535 et 536, écrites en 1819, dans l'examen d'un ouvrage de M. le comte de Boissy-d'Anglas, intitulé : *Essai sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes*.]

(1) Publiciste et économiste contemporain.

(2) Les protestants de Nimes avaient égorgé deux fois les catholiques, et, à la Saint-Barthélemy, les catholiques de la même ville refusèrent de massacrer les protestants. Je pourrais en dire davantage si je voulais parler du commencement de la Révolution (Chateaubriand).

II. — AUTOUR DE LA LIGUE

PROTESTATION DES CATHOLIQUES

QUI N'ONT VOULU SIGNER A LA LIGUE. 1585.

En tête de l'edition de 1836 reproduisant intégralement le texte de 1585 se trouve cet avertissement destiné à fixer le lecteur sur le sens et la portée de la « Protestation ».

« Le tiers-parti s'annonce et se dessine dans la pièce suivante. Les hommes attachés à ce parti ne souffrent pas que, sous aucun prétexte, on entrave l'exercice ou on change l'hérédité du pouvoir. Comme ils pressentent le reproche de tiédeur religieuse, ils reviennent plusieurs fois avec adresse sur leur dévouement à l'Eglise, mais sans dire un mot des périls qui la menacent et des secours qu'elle demande, affectant, pour justifier leur séparation d'avec la Ligue, d'en confondre le principe avec celui des séditions ordinaires. »

Quoique ce document ait été publié en 1836 dans un recueil de pièces curieuses et alors inédites, il est si précieux pour l'histoire des origines de ce grand parti libéral constitué à la suite des horreurs de nos guerres civiles et, disons-le, si parfaitement oublié aujourd'hui que nous n'hésitons pas à lui donner place ici.

« Nous qui, pour grandes, sainctes et importantes causes, avons différé de signer la Ligue et Association qui nous a (soubs couleur de mandement de Sa Majesté) esté présentée, jusques à ce que plus amplement et au vray soions informés et acertainez des causes suffisantes de son bon plaisir, avons protesté, protestons et jurons sur nostre foy, noz âmes, nostre salut, noz honneurs et noz vies, que nous sommes et voulons estre, vivres et mourir fidèles et loyaux serviteurs de Dieu et du Roy, nostre souverain Seigneur ; croyons en la saincte Eglise catholique, apostolique et romaine ; et de ceste fidélité, service et croyance, ne voulons et n'entendons jamais départir, pour pertes, dangers ne peines de noz vies, de noz biens et de noz personnes, ne mal qui nous en puisse advenir, jusques à nostre dernier souspir et dernière goutte de nostre sang.

Mais que nous trouvons en toute façon l'Association et Ligue prétendue, soubs voile de saincte protection de cest Estat, repos public, (conservation de la chose publique) suspecte de caption et circonvention du Roy, confusion de son Estat, changement de règne, mutation et introduction de nouveau prince en sang estranger à la couronne, servitude de la noblesse, oppression universelle de l'Eglise, du pauvre peuple, troubles, séditions, guerres plus que civiles, pestes sanglantes et cruautés plus horribles qu'elles ne furent onques soubs tyrannies quelconques ; que nous faisons, non-seulement doute, mais avons frayeur ou plustôt horreur de la signer.

Tenons davantage que nous ne pouvons avoir autre forme de foy plus entière et inviolable à Dieu, à sa saincte Eglise catholique, apostolique et romaine, que celle que nous avons vouée et rapportée des saincts fonds de baptesme et que nous avons tousjours maintenue soubs l'auctorité des saincts conciles et décrets de nos saincts pères les Papes et de nostre mère saincte Eglise ; que la naturalité et fidélité en laquelle nous sommes naiz, nourriz et consacrez à nostre prince et souverain seigneur, ne doit et ne peut, soubs prétexte que ce soit, sans violer et altérer toute l'assurance réciproque du devoir, affection et obligation respective de bons subjets et de bon prince, recevoir aucun déguisement, nouvelle forme de cérémonie, sermens et autres telles suspectes, odieuses et pernicieuses inventions à la maintenue d'un Estat ; que nous trouvons non-seulement estrange, mais exécrable et plain de fureur, qu'il soit monté comme l'on dict au cœur ny au cerveau d'homme de sens rassis d'abuser de ce titre de chef ni d'élection autre que de nostre Roy.

Que nous tenons à présage très monstrueux et infortuné de luy ravir son sceptre et sa couronne, de faire l'élection privée et universelle (soubs quelque apparence de titre ni authorité que ce soit) d'autre chef que de luy, qui nous est naturellement, héréditairement et très heureusement ordonné par la grâce divine ; que comme nul ne peut usurper la patrimoine royal, [aussi] Sa Majesté ne doibt souffrir qu'aucun s'investisse de sa gloire, de son sang et de son office, à l'instigation et à l'invention d'autruy, sinon que, de son premier et pur mouvement, et par la délibération même de ses plus proches et fidélité de son conseil, il déclare et public pour causes urgentes et nécessaires un lieutenant général ou particulier, suppléant à ce qui est requis de sa présence ; ce qui ne se doibt aucunement commettre à l'élection et arbitre d'une multitude, pour l'éminent danger qu'il y a, de l'élection d'un chef qui luy sera agréable, qu'elle passe outre à transférer aussi légèrement la principalle puissance en luy et en dépouiller le vray possesseur, et comme elle se monstre ambitieuse à luy subroger un chef eslu à sa poste (que nous trouvons estre une témérité trop grande et irrégulière, et une hardiesse trop suspecte d'avoir, longtemps auparavant l'assemblée et tenue des Estats, brigué et conspiré par procurations, moyens et sollicitations particulières, et prins les sacrements et seings d'une telle Association, qui n'a esté auparavant aucunement agitée ne délibéré dans le conseil du Roy, ne aucunement examinée ou auctorisée en nulle cour de ses parlemens), qui n'y pouvait avoir autre raison que la seule impudence de dire que le Roy l'eust ainsi consenti et procuré par soubs main avant que manifester sa volouté ; car cela serait luy tollir le sens, la prudence, la dignité, l'honneur, la capacité et réputation ; comme, à la vérité, ce n'est autre chose que le dégrader d'administration et souveraine puissance, et, qui pis est, le dejetter bien loing de l'amour et révérence et bonne opinion de son peuple, car un seul traict de sa voix paternelle eust plus vaincu de cœurs à la fois que tous les artifices et machinations du monde.

Nous voyons clairement, et qui ne le voit s'il a quelque étincelle de jugement, de piété, de sçavoir et résolution, que ce qui devait maintenir la tranquillité de l'Eglise et faire cesser les orages qui font à peu près submerger la nacelle de saint Pierre, que ce qui pourrait faire respirer la Noblesse, ce qui devait redonner le sang et la vie au pauvre peuple, ce qui devait tirer la liberté du Roy du deshonneste et malheureuz joug des debtes et acquitter sa conscience et son patrimoine, ce qui devait mettre son royaume en premier lustre, abondance et fleurissant pouvoir, c'estoit la paix, c'estoit la bride et la continence de tous les sujets du Roy en une égale, amiable et pacifique conversation ; c'estoit au soing de réformer les dépravations et desbauches publiques qui sont en tous ordres et estats un règlement et institution d'une honneste économie, frugalité, et sage dispensation par laquelle la dignité des honnestes et anciennes familles eust été conservée et augmentée à l'heur, honneur et à l'avantage du service du Roy ; c'estoit d'avoir pitié de la misère extrême en laquelle languit et meurt le pauvre peuple, à la grande honte et charge damnable de tous ceux qui l'oppriment.

Or, nous voyons, à nostre supresme dueil, tout le contraire : nous nous voyons (en lieu d'une société prétendue) entrer au chemin de violer toute société humaine et toute divine concorde ; nous voyons, à l'appétit d'une enragée ambition, ce pauvre Estat s'en aller (comme l'on dict) les fers contre mont ; nous voyons le sanglant Mars, avec les flammes et les armes, pénétrer jusque dedanz noz entrailles et s'advancer à saccager le reste de ce panvre royaume ; nous voyons le père jurer en la mort de son fils, le frère du frère, l'amy de l'amy ; nous voyons les concitoyens se prépréparer à se baigner du sang les uns des autres ; nous voyons fourager et spolier l'Eglise soubs ombre de la maintennr ; nous voyons armer la noblesse en sa propre deffaicte et ruine ; nous voyons déserter et dépeupler les provinces d'hommes, de soldatz et de peuple, destituer la république de toutes les forces et de tous nerfz et la jetter à la proie de toute barbarie estrangère ; nous voyons jouer au Roy despouillé ; nous en souspirons et néanmoins n'en osons bonnement espérer. Ces choses sont si claires qu'on ne les peut déguizer, nulle opiniastreté deffendre le contraire, nulle malice le desguizer ; et si elles ne viennent de mauvaises consciences, il faut confesser qu'elles procèdent de sens aveuglez et occupez de fureur et manie, et que c'est une juste punition divine pour nos démérites et péchez. Nous reste-t-il plus, sinon que d'attendre que Dieu descoche sur noz testes ses derniers traicts de sa justice et vengeance divine ? que toute loy, police, saincteté et ordre s'escoule et cède à la rage de l'horrible et furieux soldact que nous voyons piller et prophaner nos temples et autels, deschirer noz entrailles et substances, massacrer noz enfants, violer noz vierges, et les anciennes prescriptions trouver lieu de justice, d'honnesteté

et de douceur au prix des impiétez brutales et plus que tygriques cruautez qu'on ne peut éviter au progrez d'une si barbare entreprise.

Nous protestons donc derechef de nous approcher ny souiller en rien d'une si pernicieuse et sanglante société, violation de paix, sédition manifeste, conflagration universelle de la patrie et perdition de ce royaume ; et si par force et iniquité l'on nous y veut amener et contraindre, nous appelons, pour la justice et équité de notre cause, à la majesté du Roi, conseillé de ses plus sages et loyaux serviteurs, et au refus de cet accès, pour la violence des ennemis du repos public, au sain et non préoccupé jugement des potentatz et princes estrangers qui pourront sans passion juger de la loyauté et saincteté de noz affections et services ; promettans et jurans par tout ce que nous tenons sacré et jurable au monde de ne nous désemparer à jamais de la foy, subjection et obéissance légitime et naturelle que nous recognoissons devoir à nostre seigneur, et que nous vouons à la deffense de Sa Majesté, couronne et puissance ; supplions sa bonté, en toute humilité et respect qui nous est possible, qu'il luy plaise, devant que laisser eschapper un irrévocable traict, sequestrant toutes importunités, apparences, applaudissements, déguisements et illusions qui le peuvent plonger et perdre avec ses pauvres subjects en un gouffre d'indéplorables et irrémédiables de calamitez, poiser (1) encore un coup, avec très meurs et non passionnez conseilz en ceste affaire de dernière importance, ce que Dieu, sa sacrée dignité, sa renommée, son devoir, la misère de son peuple désolé et accablé, et tous les bons requièrent, crient et attendent de luy, et n'assouvir la furie d'autruy en la ruine de l'Eglise, au sang de sa noblesse et extermination de son peuple, qui sont son unique lien envers Dieu, le bras destre de ses forces et le fondement de toutes ses exécutions et pouvoir. Ce faisant, nous espérons qu'il vivra longtemps Roy et heureuxux, pacifique et invincible, l'Eglise en sa dignité, la noblesse en sa splendeur et le peuple en continuelles acclamations, bénédictions et vœux pour sa maintenue et prospérité. Amen ! »

[Recueillie par Cimber et Danjou, dans leurs *Archives curieuses*, tome III, Paris, 1836.] (2)

PROCESSION DE LA LIGUE.

« Le 2 juin, le gouverneur (duc de Nemours) se trouva aux Augustins où se faisaient ordinairement les assemblées depuis le siège. « Avec luy s'y trouvèrent nombre d'ecclésiastiques, religieux et docteurs de Sorbonne, et fut résolu de faire une revue extraordinaire tant des ecclésiastiques et religieux que des écoliers.

« Le lendemain dimanche, troisième jour de juin, la susdite revue se fit en cet ordre : Rose, évèque de Senlis, étant à la tête comme commandant et premier capitaine, suivi des ecclésiastiques marchant de quatre en quatre. Après était le prieur des Chartreux avec ses religieux, puis le prieur des Feuillants avec ses religieux ; les quatre ordres mendians, les capucins, les minimes, entre lesquels il y avoit des rangs des écoliers. Les chefs de ces différents religieux portoient chacun d'une main un crucifix et de l'autre une hallebarde, et les autres des arquebuses, des pertuisanes, des dagues et autres diverses espèces d'armes que leurs voisins leur avoient prêtées. Ils avoient tous leurs robes retroussées et leurs capuchons abattus sur leurs épaules ; plusieurs portoient des casques, des corselets, des pétrinals. Hamilton, écossais de nation et curé de Saint-Cosme, faisoit l'office de sergent et les rangeoit, tantôt en les arrêtant pour chanter des hymnes et tantôt les faisant marcher ; quelquefois il les faisoit tirer de leurs mousquets. Tout le monde accourut à ces spectacles nouveaux qui représentoient, à ce que les zélés disoient, l'Eglise militante. Le légat y accourut aussi et approuva par sa présence une marche si extraordinaire et en même temps si risible ; mais il arriva qu'un de ces nouveaux soldats, qui ne sçavoit sans doute pas que son arquebuse étoit chargée à balle, voulut saluer le légat qui étoit dans son carosse avec Panigarol, le jésuite Bellarumi et autres italiens, tira dessus et tua un de ses ecclésiastiques, qui étoit son aumônier. Ce qui fit que le légat s'en retourna au plus vite, pendant que le peuple crioit tout haut que cet aumosnier avoit été fortuné d'être tué dans une si sainte action. »

[Registre-journal de l'Estoile, XV, p. 19-20.]

(1) Terme de l'ancien français, qui signifie *peser*.
(2) Les *Archives Curieuses*, comprenant 30 volumes in-8, sont un recueil de pièces rares, allant de Louis XI à Louis XVIII. Cimber est un pseudonyme sous lequel s'abrite H. de Ranzow ; Danjou était un archiviste. Elles parurent à Beauvais, de 1834 à 1841.

L'ESPRIT FRANÇAIS.

Versiculets sur la fuite du duc d'Omale (1) (1589.)

A chacun nature donne
Des pieds pour le secourir.
Les pieds sauvent la personne :
Il n'est que de bien courir.

Ce vaillant prince d'Omale,
Pour avoir fort bien couru,
Quoiqu'il ait perdu sa-male,
N'a pas la mort encouru.

Ceux qui estoient à sa suite
Ne s'y endormirent point,
Sauvant par heureuse fuite
Le moule de leur pourpoinct.

Quand ouverte est la barrière,
De peur de blâme encourir,
Ne demeurez point derrière :
Il n'est que bien courir.

Courir vaut un diadème :
Les coureurs sont gens de bien ;
Temon et Balagni même
Et Congy (2) le savent bien.

Bien courir n'est pas un vice :
On court pour gagner le prix,
C'est un honnête exercice :
Bon coureur n'est jamais pris.

Qui bien court est homme habile,
Et a Dieu pour son confort ;
Mais Chamois et Mayneville (3)
Ne coururent assez fort.

Souvent celui qui demeure
Est cause de son meschef :
Celui qui fuit de bonne heure
Peut combattre de rechef.

Il vaut mieux des pieds combattre,
En fendant l'air et le vent,
Que se faire occire et battre
Pour n'avoir pris le devant.

Qui a de l'honneur l'envie
Ne doit pourtant en mourir :
Où il y va de la vie,
Il n'est que de bien courir.

***

Ces vers piquants et fort spirituels sont cités par L'Estoile à la date du 17 mai 1589, et son journal les commente ainsi :

« Le mercredi 17 de mai, M. le duc de Longueville, le seigneur de La Noue, M. de Givri et autres seigneurs, capitaines et gentilshommes, qui tenoient à Compiègne pour le Roy, vinrent au secours des assiégés de Senlis, avec mil douze cens harquebuziers et cinq à six cens chevaux, desfirent et mirent en routte l'armée de la Ligue qui estoit devant, qui montoit de neuf à dix mil hommes et en levèrent le siège. Le seigneur de Maineville (que le Roy appelait *Mainelique*) et les hommes de Paris qu'il conduisoit firent beaucoup mieux que les Wallons de Balagni et les trouppes du duc d'Omale, qui, dès le commencement de la charge, prirent l'espouvante, les uns jusques à Louvres, les autres jusques à Saint-Denis, comme le duc d'Omale qui fuit jusque-là sans regarder derrière lui, et les autres après tant qu'ils pouvoient, et abandonnèrent le bagage et les sires catholiques de Paris à la merci de l'ennemi et à la boucherie ; dont plusieurs d'entre eux, vaillamment combattans, furent tués ou pris et menés à Senlis, et le seigneur de *Mainelique*, leur chef et gouverneur, demeura mort sur le champ de bataille. »

(1) Orthographe de l'époque pour *d'Aumale*.
(2) Trémon, capitaine des gardes de Mayenne qui lui donna le commandement de la bataille enlevée à Bussy-Leclerc (décembre 1592). — Jean de Balagny, gouverneur de Cambray. — Congy, chevalier du guet.
(3) Chamois, ancien gentilhomme du duc d'Anjou. — François de Roncherolles, sieur de Mayneville, lieutenant de Mayenne au gouvernement de Paris et de l'Ile-de-France.

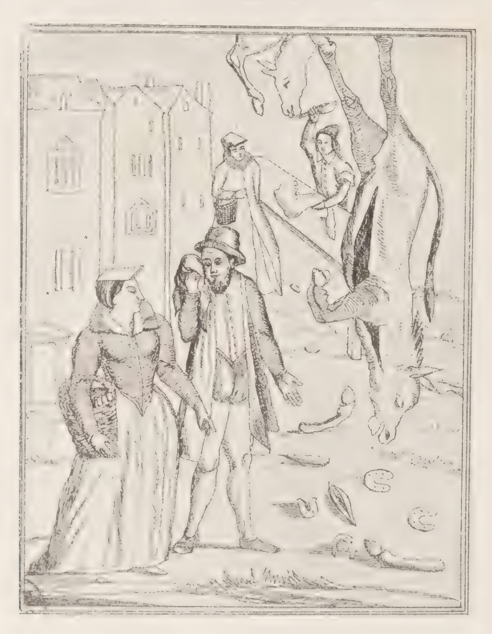


Fig. 90. — LA MORT DE L'ANE LIGUEUR.

D'après l'image qui se trouve en tête de la plaquette : *Plainte funèbre d'un bourgeois de Paris à sa commère sur la mort de son âne ligueur* (1594).

* Comme on peut le voir le bourgeois et sa « commère » sont atterrés devant le cadavre écorché de l'âne, suspendu à l'étal d'un boucher. A cette époque, comme pendant le siège de Paris en 1870, le peuple souffrant de la disette en était réduit à s'offrir toute sorte de viandes, et l'âne fut alors aussi *populaire* que plus tard le cheval.

Voici d'autre part, d'après *l'Histoire des Singeries de la Ligue*, (MDXCV) la complainte de « l'Ane Ligueur » qui se colporta, alors, de par les rues et mit en gaîté les Parisiens :

« ... Quelques journée suivantes ainsi que ie passois par la rue au Maire, près Sainct Nicolas des Champs, où se tenoit boucherie ouverte des chairs d'Asnes, Chevaux, Mulles et Mulets, le tout divisez par pièces et morceaux, et etallez à la maniere accoustumée au plus offrant et dernier encherisseur : or il me souvienne qu'un notable bourgeois bien que quelques-uns ayent ia publié que ce fut une Damoyselle, recherchant les reliques de son Asne ligueur, trouvant sa commere laquelle s'informant de la cause legitime de sa tristesse, la luy raconta, avec une infinité de larmes comme il s'ensuit :

Depuis que la guerre enragée
Tient nostre muraille assiegée (1)
Par le dehors et qu'au dedans
La faim nous fait grincer des dents,
La faim meurtrière de la vie,
D'un tas de miseres suyvie :
Ie iure que il n'ay point eu
Douleur qui m'ait tant abbatu,
Et qui m'ait semblé plus amere,
Que pour mon Asne (ma Commere)
Mon Asne, helas ! ô ! quel ennuy :
Ie meurs quand je repense en luy :
Bel Asne qui par adventure
Fut un chef-d'œuvre de nature,
Digne qu'on le regrette bien :
Mais quoy la mort n'espargne rien,
Il n'y a chose si parfaicte
Qui ne soit par elle defaicte :
Aussi son destin n'estoit pas
Qu'il peut vivre exempt du trespas.
Il est mort et la Parque noire
Au fond du Styx l'a mené boire,
Styx des morts l'éternel seiour
Qui n'est plus payable au retour :
Ie pers le sens et le courage
Quand ie repense à ce dommage,
Et toujours depuis en secret
Mon cœur en gemit de regret :
Toujours en quelque part que i'aille
En l'esprit me revient la taille,
Le maintien et le poil poly
De cest animal tant joly ;
I'ai toujours en la souvenance
Sa façon et sa contenance :
Car il sembloit au regardant
Un vray mulet de President,
Lorsque d'une gravité douce,
Couvert de sa petite housse,
Qui iusqu'à bas luy devalloit,
A Poulangis il s'en alloit
Parmi les sablons et les fanges
Portant sa maistresse à vendanges,
Sans iamais broncher d'un seul pas,
Car Martin souffert ne l'eut pas,
Martin qui tousiours par derrière
Avoit la main sur la croupière.
Au surplus un Asne bien fait,
Bien membru, bien gras, bien refait,
Un Asne doux et debonnaire,
Qui n'avoit rien de l'ordinaire,
Mais qui sentoit avec raison
Son Asne de bonne maison :
Un Asne sans tache et sans vice
Né pour faire aux Dames service
Et non point pour estre sommier
Comme ces porteurs de fumier,
Ces pauvres baudets de village,
Lourdauts sans cher et sans courage,
Qui iamais ne prennent leur ton
Qu'à la mesure d'un baston.
Mesme à ce que i'en ay appris
Il estoit bourgois de Paris :
Toutesfois ie n'ay connoissance
Qu'il y avoit pris sa naissance :
Quoy que ce soit, certainement
Il y demeura longuement,
Et soustint la fureur civile
Pendant le siège de la ville
Sans iamais en estre sorty,
Car il estoit du bon party.
Vraiment il le fit bien paroistre,
Quand le pauvret aima mieux estre
Pour les Ligueurs en pieces mis
Que vif se rendre aux ennemis.
Tel qui de la Ligue se vante,
Ne voudroit ainsi mettre en vente
Son corps par pièces étalé,
Et veut qu'on l'estime zelé.
Or bien il est mort sans envie,
La Ligue lui cousta la vie :
Pour le moins il eut ce bonheur
De mourir dans le lict d'honneur,
Et de verser son sang à terre
Parmi les efforts de la guerre,
Non point de vieillesse accablé,
Rongneux, galeux, au coin d'un blé,
Plus belle fin lui estoit deue :
Sa mort fut bien chere vendue,
Car au boucher qui l'acheta
Trente escus d'or sol il costa : (1)
Sa chair par membres despecée
Tout soudain en fut dispersée
Çà et là, et la vendit-on
Pour veau, peut estre ou pour mouton.
De cette façon magnifique,
En la necessité publique,
(O ! rigueur estrange du sort !)
Mon Asne, ma Commère, est mort :
Mon Asne qui, par adventure
Fut un chef-d'œuvre de nature.
Depuis ce malheur advenu,
Martin malade est devenu,
Tant il portoit une amour forte
A ceste pauvre beste morte,
Helas ! qui peut voir sans pitié
Un si grand effect d'amitié ?
De moi (ie le dis sans reproche)
Quoy que ne fust parent si proche
Du defunct, comme estoit Martin,
J'ay tant d'ennuy de son destin
Que depuis quatre nuicts entières
Il n'ay pu clore les paupierres :
Car lorsque ie cuide dormir
Ie me sens forcé de gémir,
De souspirer et de me plaindre.
Mille regrets viennent m'atteindre
Sans cesse au cuer, et cest emoy
Ne desloge point de chez moy :
Depuis ceste cruelle perte,
Mon âme aux douleurs est ouverte :
Si que, pour n'avoir plus d'ennuy,
Il faut que ie meure après luy.

(1) Il s'agit du siège de mai-août 1590.

(1) Coster pour « couster » : coûter.

LE PAMPHLET MODÈLE : LA SATYRE MÉNIPPÉE

Ce pamphlet célèbre était dirigé contre la Ligue. La première édition parut, en effet, en 1594, dans le format petit in-12. Ses auteurs furent P. Pithou, Jean Passerat, Gilles Durand, Nicolas Rapin, Florent Chrestien, Jacques Gillot et P. Le Roy. Elle est composée de quatre parties qui forment autant de pamphlets différents : le *Catholicon d'Espagne*, la *Farce des Estats de la Ligue*, diverses pièces de poésies satiriques, enfin l'*Explication* du « Higuiero d'inferno ». Les auteurs, tous fort érudits, avaient dans l'antiquité des modèles qu'ils ont suivis, et pour le fond et pour la forme. Ménippe, fameux disciple de Diogène, natif de Gadara, en Phénicie, avait écrit des satires en proses et en vers parodiés des plus grands poètes. Varron en composa de semblables, sous le titre de *Satires Ménippées* ou *Ménipeennes*, en souvenir du philosophe Ménippe. L'*Apolokynthose* de Sénèque, c'est-à-dire la métamorphose de Claude en citrouille, le *Trimalcion* de Pétrone et les *Césars* de l'Empereur Julien sont autant de *Satires Ménippées*, entièrement semblables à celles de Varron et de Ménippe. Nous avons, dans notre langue, un ouvrage de ce genre qui ne le cède en rien à l'Italie et à la Grèce. La plaisanterie française, qui s'était perpétuée sous la Ligue, devint une puissance au moment de la crise la plus violente des passions politiques. A la mort de Henri III, Henri de Navarre, son successeur légitime, avait pris le titre de roi ;

mais la Ligue, qui avait détrôné Valois, refusa de le reconnaitre. Le duc de Mayenne, son chef, maître de Paris et de la majeure partie du royaume, fit la guerre au nouveau monarque qui le vainquit, mais ne put l'abattre complètement. Philippe II soutenait de ses subsides et de ses soldats la cause catholique dans le but secret de se payer de ses sacrifices en plaçant sa fille Eugénie sur le trône de France. Mayenne, ee son côte, aspirait à la couronne, et tous deux s'accordèrent à convoquer les Etats qui devaient rancher la question. Cette assemblée eut lieu à Paris en 1593 et se sépara sans rien conclure, car deux partis puissants la divisaient : celui qui voulait Mayenne et celui qui voulait la princesse d'Espagne avec le duc de Savoie ou le eune duc de Guise. Le Parlement décimé, malgré son héroïque constance, n'imposait plus aux factieux. Des milliers de plumes ecclésiastiques attisaient la révolte, et le Béarnais, entouré d'un petit nombre de guerriers fidèles, « épuisait dans des combats glorieux et sans résultats sa valeur et sa prudence, jusqu'alors inutiles ».

Etrangers aux grands mouvements qui se passaient sous leurs yeux et qu'ils ne pouvaient arrêter, environnés de glaives sanglants, de crucifix devenus les étendards de la sédition et d'un peuple qui mêlait des cris de rage aux prédications de ses chefs, quelques bourgeois et quelgues gens de lettres, sans caractère politique, mais non sans courage, opposèrent à la fureur des partis la puissance du bon sens et du ridicule. C'étaient, comme on disait alors, « de bons Gaulois », véritables représentants de la bourgeoisie au XVIe siècle. Chez eux s'unissaient à l'amour des fortes études celui des devis joyeux et le goût des plaisirs que leur offrait un repas frugal, assaisonné de dissertations et de bons mots. Figures antiques et naïves, railleuses et savantes, où se confondaient les traits de Lucien et de Marot, de Rabelais et de Varron. Quelques-uns étaient poètes, comme Gilles Durand, d'autres joignaient la poésie à l'érudition, comme Jean Passerat et Florent Chrestien. On voyait, dans cette réunion des gens de robe, Jacques Guillot, conseiller-clerc du Parlement, et le savant juris consulte Pierre Pithou. Nicolas Rapin, prévôt de la connétablie, y tenait sa place, et le chanoine Pierre Le Roy les recevait dans sa maison.

L'œuvre de cette réunion obscure, c'est la *Satyre Ménippée ;* elle fut à la fois une comédie, un pamphlet et un coup d'Etat. Cette satire fraye la route à Henri IV vers le trône ; elle met au grand jour « les prétentions de la Ligue, ses intentions secrètes, ses folies, ses crimes ». Elle ne se contente pas de disserter ou de parodier, elle fait agir et vivre cette grande « conspiration ». Irrésistible satire, burlesque, populaire, fine et profonde, elle a *quatre éditions en un mois ;* mêlée de vers légers, d'épigrammes piquantes, de pages éloquentes, de comiques parodies, tableau chargé, mais réel, des mœurs de l'époque dont elle est le plus curieux monument. Les politiques, les historiens, les gens de goût la consultent encore. Les plus jolis vers de la fin du XVIe siècle s'y trouvent semés, et nul orateur de la même époque ne s'éleva jusqu'à une éloquence aussi mâle, aussi touchanle, aussi patriotique que Pierre Pithou, dans les morceaux admirables qu'il a fournis à cet ouvrage.

Pour l'apprécier complètement, il faudrait donner un large commentaire d'une allégorie, expliquer les traits de satire par l'histoire des acteurs ; et, separant ce qui appartient à chacun des écrivains qui y ont contribué, leur assurer ainsi leur part de mérite et de gloire Nous en donnerons seulement un aperçu genera..

L'idée première est celle qui divise en deux bateleurs le parti de Lorraine et celui d'Espagne, tous deux occupés à brasser le *Catholicon,* essence mêlée de poudre d'or, de pensions, de promesses et de belles paroles, bien alambiquée, bien calcinée et sophistiquée diversement par 'une et l'autre faction. Rien de plus ingénieux et de mieux employé que cette fiction populaire ; rien qui saisisse plus au vif le ridicule de cette guerre civile allumée par l'étranger. Elle appartient à Pierre Le Roy. Ensuite, afin de préparer la tenue des Etats où la Ligue choisira son roi, on renouvelle la procession qui eut lieu trois ans plus tôt ; c'est Gillot qui tient la plume pour la décrire, et il nous fait une vive et comique peinture de la poltronnerie des moines devenus soldats, de ce mélange de pédantisme universitaire, de folie fanatique et d'émotions populaires. Enfin, s'ouvrent les Etats de la Ligue. Vous diriez ce palais enchanté dont les nuits arabes ont inventé la merveille. Là, tout ce que les hommes cachent ou dissimulent, on le dit tout haut ; es tapisseries mêmes qui ornent la salle racontent les fureurs de la guerre ciivile et religieuse. Le heraut qui convoqua les membres de l'assemblée fait connaitre d'un trait es caractéristiques de chacun d'eux. A cette piquante ingénuité, qui leur fait faire la confession de leurs crimes et la satire de eur ambition, se oint a parodie du style et des idées habituelles de ces orateurs. Le duc de Mayenne, que le chanoine Le Roy met en scène, avoue, avec ses circonlocutions ordinaires et son ton de spadassin dévotieux, la sainte ambition qu'il a de ruiner la France et la peur que lui causaient les armes de Henri IV et la perspective d'une paix prochaine. Le légat, agent de Rome, a soin de prononcer sa harangue en italien : c'est Gillot qui en est l'auteur. Elle ne respire que la guerre : *Guerra ! Guerra !* répète-t-il de tous côtés. Ensuite, le cardinal de Pellevé, ligueur ignorant et servile, voué à la maison de Lorraine, s'exprime en français et en latin pour prouver son double savoir, etc.

La *Satyre Ménippée* a toujours été regardée comme le modèle des pamphlets. Le Père Rapin, dans ses *Réflexions sur les poétiques,* l'appelle « un chef-d'œuvre de délicatesse, de finesse et de naturel » et lui donne place à côté de *Don Quichotte.* Nisard l'a appelée un fruit du pur esprit français, tel qu'il parait dans nos trouvères, dans Villon, dans Marot, cultivé, mais non transformé par la Renaissance. « J'y reconnais, dit-il, la gaité satirique de nos pères : rien n'y manque, ni le trait qui déchire, ni le jeu de mots qui assaisonne le sens, ni la pointe pour les goûts un peu grossiers. Quoique ce soit l'œuvre d'érudits, le grief national qui les a inspirés est si vif et si profond qu'ils en oublient jusqu'à l'érudition et qu'aucune imitation de l'antiquité ne parait dans cette explosion de la France blessée dans sa foi, dans son indépendance nationale, dans sa raison. »

Enfin, voici comment en parle Charles Nodier dans les observations préliminaires qui précèdent sa belle édition du fameux pamphlet : « S'il est un livre, dit cet excellent écrivain, où brillent de tout leur éclat l'esprit et le caractère français, un livre empreint de cette gaité satirique, de cette causticité fine et mordante, et cependant de cette charmante urbanité qui est le sceau de notre génie national, c'est la *Satyre Ménippée.* Rabelais est un écrivain inimitable, mais fantasque et bizarre, qui ne dit presque rien à la raison, parce qu'il n'a jamais cherché à l'occuper et qu'il a négligé le plus souvent jusqu'aux convenances, à la faveur desquelles le cynisme d'une philosophie hardie peut se glisser dans les salons. A l'autre extrémité de cette catégorie littéraire, les *Provinciales* sont un autre chef-d'œuvre ; mais, fondées sur des circonstances accidentelles qui peuvent ne se renouveler jamais, et dont les analogies ne se rencontrent que fort rarement, si elles restent la merveille de notre langue, il est du moins douteux que l'on s'avise, à l'avenir, de les faire passer dans une langue nouvelle. La *Satyre Menippee,* au contraire, a cela de particulier, dans son intérêt historique, qu'elle appartient à tous les temps. Sous le rapport politique, c'est un cours complet d'enseignement pour les nations ; sous le rapport littéraire, c'est un mélange de l'énergie hostile d'Aristophane et de l'ingénieuse ironie de Socrate. Point de satiriques à venir qui n'y trouvent des modèles, point de peuples à venir qui n'y trouvent des leçons ; ce n'est qu'un tableau de genre, mais il est fait pour les siècles. »

Réf. : Edition princeps, 1594 (à Tours, par Jamet Métayer) ;
Edition de Ratisbonne, 1664, 1709 (édition de Le Duchat), 1726, 3 vol. in-12 ;
Edition de Charles Nodier, avec notes tirées des éditions de Du Puy et de Le Duchat et un commentaire, Paris, 1824, 2 vol
Edition de Charles Labitte, avec notice sur les auteurs, Paris, 1841.
Edition de Charles Read, Paris, 1880.

Consult. : LENIENT, *La Satire en France au XVIe siècle,* livre III, chap. 8.

Voici, du reste, le titre exact de ce pamphlet célèbre qui a donné lieu plus d'une fois à de savantes dissertations auxquelles prirent part Leber, le collectionneur si averti ; Brunet, Ch. Labitte, Auguste Bernard, Vigneul-Marville, Sainte-Beuve, Poirson, le laborieux historien du règne de Henri IV, et, en dernier lieu, Charles Read, qui a définitivement élucidé les points obscurs.

« *Satyre Ménippée de la Vertu du Catholicon d'Espagne et de la tenue des Estatz de Paris.* Dernière édition à laquelle est adiousté un Discours sur l'interprétation du mot de Higuiero d'Inferno, et qui en est l'Autheur. Avec les pourtraicts des deux Charlatans, et du Seigneur Agnoste. Plus le Regret sur la mort de l'Asne Ligueur d'une Damoyselle qui mourut durant le siège de Paris. S. l. (Turin, T. Cuabiaco, 1594). »

Cette édition contient *in fine* deux pièces fort plaisantes qui ne se retrouvent pas dans les éditions suivantes : *Agenda seu Instructio cardinalis Placentini et Cacochyme ou Catéchisme du docteur Pantalon et de son disciple Zani.* C'est la première fois que dans un pamphlet politique il est fait appel aux personnages de la comédie italienne.

M. Charles Read a retrouvé et publié la version première du « Catholicon », celle qui ne fut jamais imprimée et qu'on pouvait croire perdue.

Concentrée en quelques feuilles « comme une esquisse primesautière », elle constitue un cahier petit in-folio de 12 feuillets de texte et sous le titre que voici :

ABBRÈGE
DE
L'ASME DES ESTATS CONVOQUEZ A
PARIS, EN L'AN 1593, LE
10 DE FEBVRIER.

C'est un canevas, mais le canevas complet, l'abrégé, la quintessence de la Ménippée, — tout y est déjà, même les harangues bouffonnes, macaronées d'italien et de latin, — d'après le plan conçu par le chanoine Pierre Le Roy qui, en réalité, l'avait exécuté lui-même, en raccourci, d'un bout à l'autre. Si bien qu'on peut le considérer comme le *primus auctor* ou *inventor* du tout.

Disons, enfin, que ce texte primitif de la Satyre Ménippée, d'après une copie à la main de 1593, faisant observer que « les exemplaires imprimés sont pleins d'additions ineptes », a été publié par M. Read, en 1878, dans la collection du *Cabinet du Bibliophile.*

EN MARGE DE LA LIGUE.

Voici une petite pièce du temps, conservée dans le *Registre-Journal* de l'Estoile, et dans laquelle on peut reconnaitre autant de traits applicables à l'état de Paris pendant le siège de 1870 :

De l'estat de Paris durant la Ligue.

Paris est mort, et Paris vit encores,
Paris n'a rien, et tout y est encores.
Paris est nud, et si est chaud encores.
Paris ne mange, et se soutient encores.
Paris ne boit, et son cœur rit encores.
Paris sans bois, et si se chauffe encores.
Paris sans Roy, et obéit encores.
Paris sans mitre, et est dévot encores.
Paris sans loy est policé encores.
Paris perdu, Paris se trouve encores.
C'est le Phœnix qui, mort, revit encores.
Paris en trois l'Union garde encores.

LES PAMPHLETS POLITIQUES DU XVIᵉ SIÈCLE

PIÈCES SUR LES GUISES.

La Satire qui, durant les guerres du XVIᵉ siècle, s'associa à toutes les fureurs des partis avec une violence inouïe, a surtout visé les Guises, Catherine de Médicis et Henri III. Assurément les chefs du parti contraire ne furent pas exempts de coups de plume, mais si l'on compare les attaques dont ils furent l'objet à celles qui atteignirent les Guises « si populaires » au dire d'aucuns, il faut reconnaitre que Condé, Coligny, Henri de Navarre furent des privilégiés. « Aucune famille », remarque avec raison Lenient dans son ouvrage *La Satire en France au XVIᵉ siècle,* « n'accumula sur sa tête autant de haines et d'idolâtries, autant de calomnies et d'éloges insensés que la puissante maison de Lorraine. Elle expia, sous la plume des pamphlétaires et sous les coups des assassins, sa dangereuse supériorité »

Ils étaient, on le sait, six frères, « six aiglons à l'œil fauve et perçant » ; trois à la tête de l'armée, trois dans l'Eglise parmi les plus hauts dignitaires, et cela ne les empêchait pas, assis sur les marches des trônes, de courir après les couronnes et d'être, sans cesse, en quête de quelque proie nouvelle. Les rois de François Iᵉʳ à Henri III, qu'ils les aiment peu ou les détestent ouvertement, les redoutent et s'en méfient, les princes du sang et la noblesse se révoltent contre leurs prétentions, les politiques et les protestants les maudissent et ne les épargnent point. Les protestants surtout, après les sanglants événements d'Amboise, se chargèrent de faire tomber sur leurs têtes tout un déluge de pamphlets.

Autant de pièces historiques qui appartiennent à l'histoire et dont il convient, pour cette raison, de rappeler les principales.

D'abord la pièce capitale, célèbre entre toutes :

L'*Epitre envoyée au Tigre de la France* (1560). Libelle « enragé, rugissant comme son titre même ; réquisitoire d'une violence extrême contre les Guises accusés d'avoir dérobé le gouvernement de la France aux princes du sang. Tigre enragé, vipère venimeuse, sépulcre d'abomination... Va-t'en. Décharge-nous de ta tyrannie ! Evite la main du bourreau ! Qu'attends-tu encore ? »

« L'horrible fracas de ce libelle », fait observer Lenient, « exaspéra le cardinal. Il mit sur pied toute la police de l'Eglise et de l'Etat pour découvrir le coupable caché sous l'anonyme. On fouilla aux quatre coins de la France. » Si le galant auteur eût été appréhendé, dit Brantôme, « quand il eût eu cent mille vies, il les eût toutes perdues. » Après de longues recherches, on finit par découvrir un malheureux libraire, Martin Lhommet, recéleur de quelques exemplaires. Il fut pris et mené tout droit à la potence. »

En réalité, l'auteur du *Tigre* resta longtemps inconnu ou tout au moins douteux, suivant l'expression de de Thou. C'est Bayle qui, le premier, l'attribua à Hotman, et cette attribution a été confirmée par la postérité.

De la même époque, *le Glaive du géant Goliath, Philistin, ennemi de l'Eglise,* ou *le Recueil de certains passages du Droit Canon qui font connaître que le Pape a la gorge coupée de son propre glaive.*

Puis parmi celles qui peuvent être considérées comme les plus typiques :

— *Les Estats de France opprimés par la tyrannie de Guise* (1560).

— *L'Histoire du Tumulte d'Amboise* (1560) qui se termina par ce quatrain souvent cité :

Le feu roi (François Iᵉʳ) devina ce point,
Que ceux de la maison de Guise
Mettroient ses enfans en pourpoint
Et son pauvre peuple en chemise.

— *Mémoires de Condé,* série de recueils originaux de 1565 à 1570. Principales pièces : *Le Pasquil de la Cour* (1), par P. Cunières, en vingt-quatre quatrains, l'*Epître au peuple français,* le *Mémoire de l'Etat de France sous François II,* etc.

— *Du grand et loyal devoir, fidélité et obéissance de Messieurs de Paris envers le Roy et Couronne de France* (1565). Œuvre anonyme due au huguenot Régnier de la Planche, communément appelée le « Livre des Marchands », parce que le texte se compose de dialogues entre plusieurs marchands, lesquels dialogues portent sur les affaires du temps, sur les services de Montmorency, sur les entreprises des Guises. Or, les bourgeois ne doivent rien aux Guises et ne sont nullement disposés à prendre les armes pour Monsieur le Cardinal.

— *La Guerre cardinalice,* récit plein de médisances ayant trait aux démêlés de Charles de Lorraine avec Saléide, lieutenant du Roi.

— *Légende de Claude de Guise,* un pamphlet qui est tout un roman ; ce ne sont que crimes, vols, sodomie, empoisonnements.

— *La Légende de Charles, cardinal de Lorraine, et de ses frères de la Maison de Guise,* décrite en trois livres, par François *de l'Isle* (2). Reims, Martin (ou *Genève*), 1576 (ou 1574 et 1579), in-8°.

Satire ingénieuse contre les ambitieux desseins de cette puissante maison, mais satire trop sanglante pour croire tout ce qu'on y dit.

— *La Légende de Charles, cardinal de Lorraine, et de ses frères de la Maison de Guise,* décrite en trois livres par François DE L'ISLE (Reims, J. Martin, 1576).

(Livre premier. On n'en connait pas d'autre. Satire des plus haineuses contre les Guises. Le nom de l'Isle est le masque de Reynier de la Planche.)

— *Vie de François de Lorraine, duc de Guise,* par DE VALINCOUR (Paris, Marbre-Cramoisy, 1681).

— *Discours sur le Saccagement des Eglises catholiques par les hérétiques anciens et nouveaux calvinistes en l'an 1562 ;* dédié au cardinal de Lorraine, par Claude DE SAINCTE (Paris, Claude Fremy, 1562).

— *Lettre d'un seigneur du païs de Haynault envoyée à un sien voisin et amy suivant la cour d'Espagne* (Anvers). — *Réponse à l'épistre de Charles de Vaudemont, cardinal de Lorraine, jadis prince imaginaire des royaumes de Jérusalem et de Naples. Duc et comte par fantaisie, d'Anjou et de Provence et maintenant simple gentilhomme de Hainault* (S. l., 1565).

(Pièces satiriques, rares et remarquables ; la première publiée pour le cardinal de Lorraine sous la qualité du seigneur de Hainaut, contre la maison de Montmorency et l'amiral de Coligni, à l'occasion de l'affront qu'avait essuyé la suite armée de l'amiral. L'autre, non moins incisive, qui est la réponse au prétendu seigneur de Hainaut, attribuée au protestant Reynier de la Planche.)

(1) Voir plus loin.
(2) Régnier de la Planche.

— *Histoire de la cruauté exercée par François de Lorraine, duc de Guise, et les siens, en la ville de Vassy, le premier jour de mars 1562.*

— *Histoire des plus mémorables faits advenus en l'an 1587, tant en l'armée du duc de Guyse qu'en celle des Huguenots, conduite par le Duc de Bouillon* (Lyon, Jean Pichotte, 1588).

PIÈCES CONTRE CATHERINE DE MÉDICIS.

1° *La Franc-Turquie, c'est-à-dire Conseils et Moyens tenus par les ennemis de la couronne de France pour réduire le royaulme en tel estat que tyrannie turquesque* (Paris, 1575).

2° *L'Antipharmaque du chevalier Poncet. — Lunettes de crystal de roche... pour servir de contre-poison à l'Antipharmaque* (Paris, 1575).

[Ces pièces parurent d'abord sous l'indication : *Imprimé à Paris par Frédéric Moret, imprimeur du Roy, 1575, avec privilège, in-8°.*]

3° *Discours merveilleux de la vie, actions et déportements de Catherine de Médices (Dialogus quo multa exponuntur quæ Lutheranis et Hugonotis gallis acciderunt)*, Oragniæ, 1573, in-8°.

La France-Turquie, un livre où Catherine de Médicis, pleine de puissance et de vie, est accusée d'avoir empoisonné les princes et les hommes d'Etat que le peuple regrettait le plus ;

L'Antipharmarque et *Les Lunettes* ont servi à Brantôme pour ses *Dames galantes*.

Le *Discours merveilleux*, où l'auteur prend Catherine au berceau, déjà corrompue, puis, sous le masque de Circé ou de Médée, entremetteuse d'amour, marchande de consciences, brocantense de traités, — armée du sourire, du poison et de la dague.

— *L'heureux partage des excellents dons de la déesse Pallas, résignés du conseil et permission d'icelle au roi Henri II et à Madame sa Sœur, par le feu roi François, leur père*, par M. G. Dumayne, Lecteur de ladite Dame (Paris, Vascosau, 1556, in-4°).

— *Les regrets, complaintes et lamentations d'une Damoiselle, laquelle s'était retirée à Genève, avec la conversion d'icelle* (Paris, 1558, in-12.

— *Les pleurs tragiques de la Vertu pour le trépas du roi de France Henri II, de ce nom, avec son Epitaphe*, par Jacques Dubois, de Péronne (Paris, 1559, in-8°).

— *Complainte et Quérimonie des pauvres Laboureurs, suivant la calamité du temps présent* (Lyon, Rigaud, 1568, in-12, en vers).

— *Arraisonnement fort gentil et profitable sur l'infélicité qui suit ordinairement le bonheur des grands, avec un beau Discours sur l'excellence des Princes du Sang de France qui gouvernent l'Etat de France ; à quoi est ajouté un récit de la misère qui accompagne les traitres et les rebelles, etc.*, par François de Belle-Forest (Paris, Hulpeau, 1569, in-8°).

— *Remonstrances à la royne par ceux qui sont persécutés pour la parole de Dieu* (S. l. ni date).

— *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots, et de sa délivrance en 1567-68* (Auxerre, Troche, 1721).

— *Discours de la bataille du troisième jour du mois d'octobre 1569, en laquelle il a pleu à Dieu donner très mémorable victoire au roy très chrest. (à Moncontour) par la bonne et vertueuse conduite de M. le Duc d'Anjou son père....* (Troyes, Fr. Trumeau, 1569).

— *Cantique de Victoire (sur le même événement) par lequel on peut remarquer la vengeance que Dieu a prise dessus ceux qui voulaient ruyner son Eglise en la France*, par Loys d'Orléans (Paris, Robert Le Mangnier, 1569).

— *Arrêt du parlement de septembre 1569 qui condamne l'Amiral de Coligny à être pendu en place de Grève* (S. l.).

— *La vrai et entière histoire de ces derniers troubles (1568-70) advenuz tant en France qu'en Flandre et pays voisins* (Cologne, Arn. Birckman, 1571).

— *La généalogie et la fin des Huguenaux et descouverte du Calvinisme, où est descrite l'Histoire des Troubles excitez en France par les dits Huguenaux jusques à Présent*, par Gabriel de Saconay (Lyon, Benoist Rigaud, 1572).

(L'auteur avait pour but de justifier la Saint-Barthélemy.)

— *Discours prononcé par Charles IX le lendemain de la Sainte-Barthélemi* (Pièce inconnue). Lettre originale inédite de Cosme de Médicis sur ce sujet.

— *Dialogus quo multa exponuntur quæ Lutheranis et Huguenotis Gallis acciderunt* (Oragniæ Adamus de Monte, 1573).

Autre relation de la Saint-Barthélemy et des événements qui l'ont suivie, attribuée à Théodore de Bèze ou à Nicolas Barnaud. Il en a paru dans la même année une traduction intitulée *Dialogues des choses advenues aux Luthériens et Huguenots de France* (Basle, 1573).

— *Le Vrai resveille matin des Calvinistes et Publicains françois, où est amplement discouru de l'autorité des princes et du devoir des sujets envers iceux*, par Armand Sorbin (Paris, Chaudière, 1576).

(L'auteur avait principalement en vue la réfutation du livre de Barnaud.)

— *Discours des massacres de ceux de la religion réformée fait à Lyon, par les catholiques... le 28me du mois d'Aoust et jours ensuivans de l'an 1572 ; ensemble une Epistre des anciens fidelles de Lyon et de Vienne contenant le récit de la persécution dressée contre eux sous l'émp. Antoninus Virus* (1574). [Attribué à Jean Ricoud, de Lyon.]

— *Coq à l'asne des Huguenotz tuez et massacrez à Paris le 24e jour d'Août 1572* (En vers). [Lyon, Benoist Rigoud, 1572.]

— *Ornatissimi viri* (du Faur de Pibrac) *de Rebus Gallici, ad Stanislaum Elvidium (Joanne Camerarium) Epistola* (Lutetiæ, ap. Federicum Morellum, typographum regium, 1573).

Pièce fameuse qu'on est convenu d'appeler l'apologie de la Saint-Barthélemy, par de Pibrac. La première édition parut en novembre 1572.

— *Response à un epistre commençant « Seigneur Elvide » où est traicté des massacres faits en l'an 1572*, par Pierre Burin (Basle, Martin Cousin, 1574).

(Une des réfutations de la lettre de Pibrac.)

— *Advis sur le faict de la Religion donné en la dernière Assemblée* (Paris, 1562).

— *Edict qui interdit tout presche, assemblée et exercice d'autre religion que la catholique* (1568).

— *Recueil de chansons historiques :*

Deux chansons spirituelles : l'une du *siècle d'or avenu*, l'autre de *l'assistance que Dieu a faite à son Eglise...* par les protestants de l'évangile, à la louange du prince de Condé (Lyon, 1562). Satire contre les catholiques et principalement contre les Guises à l'occasion du massacre de Wassy ; pièce rare où se trouve la ballade du *Pape malade*. — Ode hystoriale de la bataille de Saint-Giles sur le chant... *Chantons gayement* (1563). *Discours en forme de chanson de la reprise des villes et chasteaux occupés par les rebelles du Vivarez*, par André Corailhe, du Puy (Lyon, 1574).

— *Ordre du Gouverneur de Lyon à ceux de la religion prétendue réformée de vuider la Ville* (Lyon, 1568).

— *Edict du roy sur la pacification des troubles de son royaume faict le 23 mars 1568.*

— *Le miroir des François compris en trois livres contenant l'estat et le maniment des affaires de France, tant de justice que de la police, avec le reglement requis par les trois estats pour la pacification des troubles*, par Nicolas de Montaud, 1582 (Satire du grand réformateur Nicolas Barnaud).

— *La vie et faits notables de Henry de Valois, tout au long, sans rien requérir, où sont contenues les trahisons, perfidies, sacrilèges, extortions, cruautez et hontes de cest hypocrite et apostat ennemy de la religion catholiqne* (1589).

— *Les sorcelleries de Henry de Valoys et les oblations qu'il faisoit au diable dans le bois de Vincennes, avec la figure des démons d'argent ocré* (Paris, Didier Millot, 1589).

— *La fatalité de Saint-Cloud* (1672).

Histoire de l'assassinat de Henri III, par un moine intéressé à justifier son ordre.

— *Prosa cleri Parisiensis, ad ducem de Mena, post cadem regis Henrici III.*

Prose du clergé de Paris adressée au duc de Mayne (de Maienne) après le meutre du roi Henri III, traduit par Pierre Pyhenat, curé de Saint-Nicolas. (*Lutetiæ ap. Sebast. Nivellium, typog. Unionis*, 1589). [Satire des plus vives contre la duchesse de Montpensier et le duc de Maienne.]

— *Discours pitoyable des execrables cruautés et inhumaines barbaries commises par les heretiques huguenots contre les catholiques de Nyort* (Lyon, 1589). — *Vie et condition des politiques et atheïstes de ce temps* (Paris, 1589).

— *Le Miroir de la cruelle et horrible Tyrannie espagnole perpetree aux Pays-Bas par le tyran duc d'Albe.* Avec taille douce, par J. Cloppenburg (Amsterdam, Cloppenburg, 1620).

— *Véritable récit des choses passées es-Pays bas depuis la venue de Don Juan d'Autriche* (Louvain, 1578).

— *Histoire des Albigeois et gestes de noble Simon de Montfort,* par F. Pierre des Vallées Sernay, moine de Cisteaux, traduite du latin par Arnaud Sorbin (Paris, 1569). Dans laquelle se trouve un poème : « *Allégresse de la France pour l'heureuse victoire obtenue entre Cognac et Chasteauneuf le 13 de mars 1589 contre les rebelles calvinistes.* »

— *Histoire tragique, en laquelle est naïvement descrite la source origine et progrez des troubles, partialitez et differents qui durent encore, menez par Luther, Calvin et leurs conjurez et partisans contre l'Eglise catholique ;* traduit du latin de G. Lindon par Benoist Angevin (Paris, 1570).

— *Déclaration de l'assemblée de Poissy sur la confession de Théodore Bèze,*

— *Prosopopée de l'assemblée de Loudun* (1620).

— *Histoire de l'exécution de Cabrières et de Mérindol et d'autres lieux de Provence, particulièrement déduite dans le plaidoyer qu'en fit Jacques Auberg l'an 1551 par le commandement du roi Henri II* (Paris, S. Cramoisy 1645).

— *La Vraye Histoire contenant l'inique jugement et fausse procedure faite contre le fidele serviteur de Dieu, Anne du Bourg* (Lyon, pour Jean Marceau, 1562).

— *Histoire de l'estat de France, tant de la Republique que de la Religion, sous le règne de François II,* par de la Planche (1576).

— *Commentaires de l'estat de la Religion et Republique sous les rois Henry et François second et Charles neufiesme* (de 1558 à 1561, par de la Place (1565).

— *Recueil des choses mémorables sur l'estat de la religion de ce royaume, depuis la mort du roi Henri III jusqu'au commencement des troubles* (de juillet 1559 au mois d'avril 1562) [Strasbourg, Pierre Estiard, 1565-66 ; trois volumes].

— *Petit traité des guerres civiles advenues en France sous les roys François II et Charles IX* (1564).

— *Conseil sur le faict du concile de Trente* (Lyon, 1564).

— *La légende de Domp Claude de Guyse, abbe de Cluny, contenant ses faicts et gestes* (S. l., 1581) [Libelle attribué à Jean Dagonneau].

ICONOGRAPHIE SATIRIQUE.

BRIÈVE EXPOSITION DE LA PAINTURE ENSUYVANTE QUE A ESTÉ SEMÉE EN FRANCE, CONCERNANT L'ESTAT PRÉSENT DE LA COUR.

A. L'Arbre représente le Royaulme de France.

B. Guillot, le songeux, est le *Roy de Navarre* ou *Duc de Vendosme,* qui s'appuye contre iceluy, et dort comme nochallant, et qui ne soulcie pas grandement de l'Estat du gouvernement et de la présente occasion.

C. L'*Admiral* de France, qui pour le réveiller le tire par le chappeau.

D. Le *Cardinal de Chastillon* qui luy souffle aux aureilles de debvoir mettre les mains audict gouvernement.

E. Le *Connestable* qui, par toutes sortes d'armes et guerres, met paine de le réveiller.

F. Le *Prince de Conde,* son frère, qui lui porte une chandelle allumée, pour luy montrer tant plus clairement comme on l'avait trainé par le né, de sorte qu'il avoit déjà quasi perdu la teste

G. Le *Cardinal de Bourbon,* qui va masqué sans se déclayrer pour nulle des Partyes, pour veoir ce qu'en sera.

H. Le *Vidasme de Chartres,* prisonnier, lequel se montre en partye dehors et en partye dedans la porte, pour ce qu'aulcuns disent qu'il est mort en prison, et aultres en liberté.

J. Le *Baron de Maligny,* qui practiqua l'esmotion et révolté d'*Amboise,* et voyant que la chose ne procédoit pas comme il l'avoit pourgetée, il s'en desenveloppa, et parla pour les aultres ; et pourtant chevauche-t-il esperonné sur ung papegay.

K. *Monsieur de Guyze,* lequel estant grand-maistre et grand chasseur de France, se trouve présentement sans chief, et va errant comme ung pellerin, cherchant son passe-temps par la vollerie, et porte la louche pour s'estre entremis à toutz affaires, jusques à entendre les minuties de la Cuysine.

L. L'*Evesque d'Amiens,* qui le suyt toujours.

M. Le *Mareshal de Brisac (sic),* gouteux et grand cracheur.

N. Le *Duc de Lorraine,* duquel comme jeusne, et qui n'est encores du tout sorty de l'escaille, l'on ne sçait encores de qui conseil se tournera.

O. La *Royne-Mère,* ayant deux visaiges, tournant l'ung vers le *Roy de Navarre,* comme Royne, et riant pour luy complaire, et l'autre contre le *Cardinal de Lorraine,* comme une bonne vieille et simple chamberiere obéissante à ses commandementz.

P. Le feu Roy *François le Deuxième,* lequel Cardinal tenoit en sa bourse, le laissant quelques fois mettre dehors la teste ou les mains, pour prendre ayr.

Q. Le *Cardinal de Lorraine,* qui estoy luy-mesme Roy ; et pour aultant, porte-t-il la couronne, et une eschelle sur son col, pour avoyr avallé chez luy tout ce qu'il a pu ; et pour ce que le bruyt fuct qu'il faisoit l'amour à la jeune *Roine,* l'on l'ha mis en telle disposition.

R. Les Ecclésiastiques, lesquels pour estre mal-fondez et sur l'eau, nonobstant qu'ils chantent, cryent et se plaignent grandement, se vont au fond noyantz.

S. C'est que le *Roi de Navarre* se laisse gouverner et empescher par Dames et amourettes, de sorte qu'elles en font de luy ce qu'elles veulent.

[La description de cette estampe est signalée dans les *Mémoires de Condé,* t. II, p. 655 et suiv. de l'édition de Londres et Paris, 1743.]

— *Le Renversement de la Marmite papale,* gr. in-fol. Ancien dessin à la plume, sur un sujet qui a beaucoup exercé la verve satirique des écrivains protestants, etc. On ne connait pas de gravures de ce singulier tableau.

(Coll. Leber, recueils spéciaux et pièces de différents règnes, t. III, p. 194.)

— Recueil d'Estampes représentant divers événements fameux de notre histoire ecclésiastique, politique et civile, depuis le règne de Charles IX jusqu'à la fin du XVIIe siècle, composées et gravées par J. Luyken (*sic*). Gr. in-fol.

(Vingt-trois belles pièces rares : le massacre de la Saint-Barthélemy, pièce capitale ; l'assassinat de Henri IV ; les persécutions et supplices divers des protestants ; la révocation de l'Edit de Nantes ; les Dragonnades ; la mort de Turenne.)

UN TABLEAU ALLÉGORIQUE ET ANONYME.

M. J. Lepaume en a donné la description dans un mémoire lu à la Sorbonne en 1863, et d'après lequel ce tableau représenterait :

a) La mort violente de Gabrielle d'Estrées, à Paris, dans un jardin, près du Petit-Saint-Antoine ;

b) Les funérailles et le deuil du roi ;

c) Le fiançailles de Henri IV et de Marie de Médicis.

[Ce serait un souvenir de famille dans les collections artistiques de l'ancienne province de Bretagne, autrefois administrée par le duc de Vendôme, César d'Estrées.]

QUELQUES PIÈCES DE LA LIGUE.

Le Bouclier de la Reunion des vrays Catholiques françois contre les artifices du Béarnais, des Hérétiques et leurs fauteurs et adhérents, par M. Claude de Rubys, conseiller au siège présidial et procureur général de la ville de Lyon. Paris, in-8°, sur la copie imprimée à Lyon par Jean Pillehotte, 1589.

[Cette pièce sert de réponse à deux autres intitulées : *Avertissement aux Bourgeois de notre bonne Ville de Paris* et *Eponge propre pour*



LE MOULIN D'ERREUR SITUÉ EN L'ISLE ERRANTE.

* Sur la pointe du toit est assis un calviniste que le Diable semble caresser avec amour. Sur l'aile gauche supérieure du moulin, on lit *Libertinage*, allusion au qualificatif de libertin, jadis donné par Calvin à ses ennemis et que l'on appliquait alors aux réformés. Autour du moulin, les quatre villes : La Rochelle, Nîmes, Sedan, Genève, c'est-à-dire les quatre places fortes du Calvinisme. De chacune d'elles, le Diable fait sortir un âne chargé de son.

Caricature contre le Calvinisme, publiée dans la seconde moitié du XVII[e] siècle. E. Moreau était à la fois graveur et marchand.



Fig. 91. — MOINES CORDELIERS CONDUITS EN PRISON PAR LES CALVINISTES, d'après une gravure de Hoggenberg.

Allusion scabreuse aux rapports intimes de ces moines. Pour être vendue en France, cette estampe portait une bande collée sur la légende et sur laquelle on pouvait lire cette légende en français.

effacer les mauvais bruits semes contre le Roi, toutes deux faites pour prouver l'obéissance que les sujets doivent à leurs Rois. L'auteur de celle-ci ose soutenir que, selon Dieu et les hommes, on ne doit pas obéir aux tyrans, et par conséquent à Henri de Valois, dont il fait le parallèle avec les tyrans les plus décriés ; que la prise des armes pour lui résister a été juste et nécessaire, et que l'acte de Jacques Clément a été très méritoire, très héroïque, agréable à Dieu et profitable aux François.]

Thériaque et antidote préparée pour chauffer le venin, poison ou peste des Hérétiques navarrois et athées politiques de la France, où l'on pourra voir au vray l'occasion des calamités de ce temps, les moyens pour ôter le masque d'hypocrisie et éviter les cautèles des ennemis de la foi catholique, apostolique et romaine, en forme de Dialogue, dédié au cardinal Cajétan, par le seigneur B. D. B., 1590, in-12.

⁂

Histoire des singeries de la Ligue, contenant les folles propositions et frivoles actions usitées en faveur de l'autorité d'icelle, en la ville de Paris, depuis l'an 1590 jusqu'au 22 Mars 1594, jour de sa réduction à son roy légitime Henri IV, avec la plainte funèbre, en vers, d'un Bourgeois de Paris, sur la mort de son asne Ligueur ; ensemble, le Tableau gravé en bois de la tenue des Etats de la Ligue, ou Sentences des poètes de notre temps, par J. D. L. (Jean de Lataille), dit le Comte Olivier, excellent Peintre : 1596, in-8°.

[C'est le récit d'une partie de ce qui s'est passé de plus extravagant pendant la Ligue, depuis 1590 jusqu'à la réduction de Paris. Les vers qui y sont mêlés de temps en temps en rendent la lecture amusante.]

LE PASQUIL DE LA COUR.

(Extraits.)

Au Roy de France, Charles Valoys IX :

Qui penses-tu, noble peuple de France,
Qui mettra fin à ton deuil et souffrance ?
Ce sera Charles ton jeune roy et tendre,
Si Dieu lui fayt sa volonté entendre.

A la Royne-Mère [Catherine] :

Par trop cruelle me fust la mort amere,
Lorsque perdis mon support en peu d'heure :
Et bien me prend de plusieurs estre Mère :
Car par cela en crédit je demeure.

A la Royne-Douairière [Marie Stuart] :

Par mort et Loys fut mise hors de regne ;
Et laissant France, je retourne en *Lorraine :*
Trop mieux valloit n'estre si tost montée,
Pour tant subit en estre déboutée.

A Monsieur de Guyse [François] :

Veu qu'estranger tu es de ce Royaume,
Que tardes-tu de serrer ton bagage ?
Et que soudain faces place à *Vendosme*
Que tu voulois detenir en otage.

A tous les Moynes :

Malheur sur vous, povres mal advizés ;
Malheur sur vous, Antechrist deguizés,
Puisque voyez ce que ne vouliez veoir
Et que chacun désire de savoir.



Médailles des lys coupés (1590-1600).
L'épée tranche trois fleurs de lys (les trois Valois?).
Légende : *La vengeance donne la moisson.*
Médaille anti-royaliste des ligueurs catholiques.
* Elle a été reprise, d'ailleurs, sous la Révolution.

TALISMAN DE CATHERINE DE MÉDICIS.

Ce talisman aurait été fait par Jean Fernel, d'Amiens, premier médecin d'Henri II, pour Catherine de Médicis.

Le revers porte les noms d'Hagiel, Hamel, Ebuleb, Asmodei.

L'attribution à Catherine est fondée sur une phrase d'Henri Estienne, qui assure qu'elle portait des talismans.

Rien de bien certain, cependant.

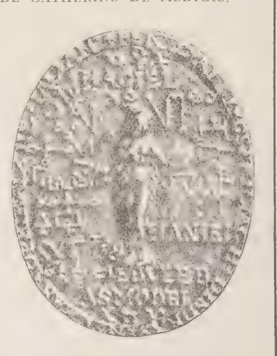


FIG. 92 et 93. — *Pièces métalliques.*

* Nous donnons la reproduction de ces deux pièces métalliques, parce qu'elles nous paraissent d'une importance considérable : la première a été frappée vers 1580, alors que la Ligue n'était pas encore démocratique. Comme l'a fort bien indiqué mon collaborateur V.-L. Bourrilly, l'origine de la Ligue est une levée des grands contre le Roi, et de là le symbole numismatique. La seconde pièce est vraisemblablement de 1550, époque à laquelle Catherine usait de pratiques occultes pour assurer au Roi Henri une nombreuse descendance. On sait, en effet, qu'elle eut jusqu'à dix enfants, dont trois seulement vécurent. Ce sont les trois derniers Valois.

PAMPHLET A L'AIGUILLE : LES TAPISSERIES DE JEANNE D'ALBRET.

« ... Or, comme elle avoit l'esprit naturellement bon, curieux et savant, elle voulut tesmoigner non seulement avec la plume dans les livres imprimez, qui s'appellent les Contes de la Reine Jeanne, la liberté qu'elle prétendoit prendre en sa créance ; mais encores par la pointe de son aiguille, sur le canevas et dans des tapisseries ; car comme elle estoit grandement adonnée aux devises, elle fit de sa main de belles et grandes tapisseries, entre lesquelles il y a une tante de douze ou quinze pièces excellentes qui s'appelle *les Prisons Brisées*, par lesquelles elle donnoit à cognoistre qu'elle auroit brisé les liens, et secoué le joug de la captivité du Pape. Au milieu de chaque pièce, il y a une histoire du Vieux Testament qui ressent la liberté ; comme la délivrance de Susanne, la sortie du peuple de la captivité d'Egypte, l'eslargissement de Joseph, etc. Et à tous les coings, il y a des chaisnes rompues, des manottes brisées, des estrappades et des gibbets en pièces, et par-dessus en grosse lettre sont les paroles de la Seconde aux Corinth., chap. III : *Ubi spiritus ibi libertas*, et pour monstrer encore plus clairement l'animosité qu'elle avait conçuë contre la Religion Catholique, et notamment contre le Sacrifice de la Messe, ayant une très-belle et excellente pièce de tapisserie faite de la main de Marguerite, sa mère, devant qu'elle se laissast caioller par les Ministres, en laquelle estoit broché parfaitement le Sacrifice de la Messe, et le prebstre qui montroit la saincte hostie au peuple, elle arracha le quarreau qui portoit cette histoire, et au lieu de prebstre, y substitua de sa main un renard, lequel se tournant au peuple et faisant une horrible grimace, et des pates et de la gueule disoit ces paroles, *Dominus Vobiscum*. Voyla que c'est lorsqu'un bon esprit s'employe à mal faire, il n'y a invention profane et ridicule à laquelle il ne se porte passionnément. »

[FRANÇOIS GAPASSUS, *La Doctrine curieuse des Beaux Esprits de ce Temps*, Paris, 1623.]

(Il est à peine besoin de faire remarquer que l'auteur confond la reine Jeanne avec Marguerite de Valois, sa mère, qui écrivit, en effet, des contes connus sous le nom de *Contes de la Reine de Navarre*, ou de la Reine Marguerite.)

Note en marge de l'époque, et prise sur l'exemplaire ayant appartenu à Louis XIII.

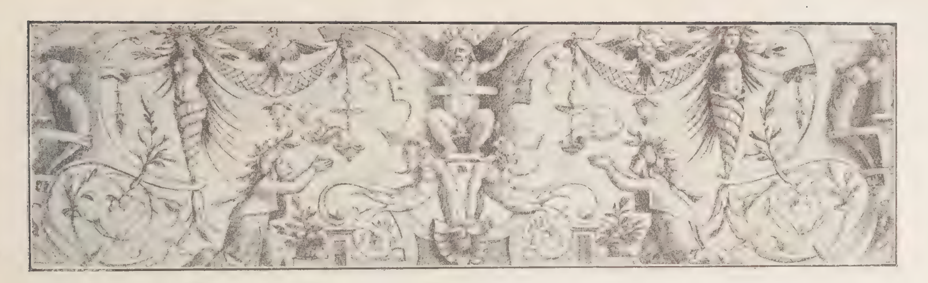


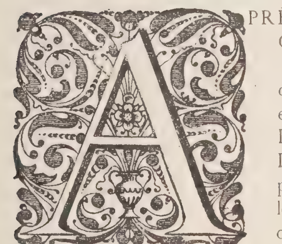
Fig. 94. — Vignette décorative de Corneille Metsys (Hollande, xvie siècle).

III

LA RÉFORME EN FRANCE
ET LA SECONDE BATAILLE D'IMAGES

REFORME AUTORITAIRE : CALVIN — REFORME LIBÉRALE : CASTELLION

I. — LA PRÉ-RÉFORME EN FRANCE. SA CARACTÉRISTIQUE.



APRÈS Luther, Calvin ! Après la bataille luthérienne, la bataille calviniste. Ce sont les deux grandes batailles contre Rome.

Oui, sans doute... Mais entre les deux réformateurs et entre les deux réformes, on oublie trop facilement l'espace de plusieurs années, et les conditions dans lesquelles se présentèrent les deux mouvements. Le premier se développa dans le pays même où la Réforme fut prêchée. Le second dut aller fonder son Eglise sur une terre étrangère. Le premier eut l'appui des souverains qui, grâce à son concours, fixèrent les bases d'un nouvel Etat religieux, politique et national. Il rompit ouvertement avec Rome : ce fut la victoire du germanisme sur le papisme. Le second, à son origine, fut à peine agressif : il resta dans le domaine de la pure spéculation. Et comme la royauté, apeurée, ne comprit pas la grandeur du rôle qu'elle était appelée à jouer, en prenant elle-même l'initiative de la Réforme, celle-ci ne tarda point à être considérée en haut lieu comme anti-française, comme détruisant « l'unité nationale ».

Il y a donc, entre ces deux mouvements, des différences multiples qui devaient profondément modifier les conditions d'éclosion des idées nouvelles. En Allemagne, l'idée réformatrice triompha jusque dans ses extrêmes conséquences. Ce fut la révolution dans toutes ses phases. En France, l'idée réformatrice fut étouffée, poursuivie. Ce fut la réaction dans toute sa force oppressive. La réforme allemande eut son pape : ce fut une puissance organisée, religieuse et politique. La réforme française, qui ose à peine s'affirmer, n'a pas de chef, pas de plan, pas d'organisation ; elle discute la foi catholique comme elle

Le baston pour chasser les Loups



Fig. 95.

UNE DES PREMIÈRES PLAQUETTES PROTESTANTES EN FRANCE.

Imprimé à Lyon d'abord, puis à Genève (1518-1520), *le Baston pour chasser les loups* se présente avec une gravure sur bois qu'on retrouvera sur le *Doctrinal de Court*, de 1521.

Cette plaquette rarissime dirigée contre les ventes d'indulgence faisait partie des collections du baron Pichon.

critique le pouvoir royal. Elle fait de la question religieuse une question de parti politique. Elle dresse, les unes en face des autres, les grandes familles : celles-ci seront protestantes parce que celles-là sont catholiques ; parce que, sous le couvert de la religion, se feront jour les idées, les principes d'autrefois ; parce que tout sera mêlé, confondu ; parce que royauté, pouvoir monarchique, fédéralisme aristocratique, bourgeoisisme communal, tous les organismes qui luttent encore pour le triomphe d'un principe, se jetteront dans cette prise d'armes, fertile en épisodes, et dont mon savant collaborateur, M. Bourrilly, vient d'exposer aussi brièvement que clairement les multiples phases.

Qui dit luthéranisme sous-entend Allemagne.

Qui dit calvinisme sous-entend France.

Mais il faudra des années pour qu'à la première Eglise née de l'idée de Réforme, succède une seconde Eglise née de la même idée. Et c'est là ce que l'on oublie si souvent que ce que l'on pourrait appeler la pré-Réforme en France, cette éclosion toute spirituelle, cette magnifique poussée de l'humanisme, est resté presque toujours dans l'ombre.

Avant que Calvin créât sur des doctrines nouvelles l'Eglise qui porte son nom, il y eut des protestants français dont le culte fut avant tout celui de la pensée libre, dégagée des entraves du catholicisme romain et de ses fers apostoliques. Il y eut un admirable mouvement d'émancipation des consciences, « une poussée d'air vivifiant », selon le mot de Michelet, et ce sont ces idées et les hommes dont elles sont l'expression, qu'il importe de remettre en lumière. Là sont, en effet, les véritables origines du protestantisme français, — ce protestantisme *luthérien d'esprit, mais non de procédé,* qui eut pour lui l'appui des grands, la faveur des nobles et des hautes dames, et qui n'attendait qu'un geste du Roi pour déployer son drapeau.

Protestantisme de raison, et non d'action, malheureusement ! Protestantime intime, d'individualités de sélection appartenant à toutes les classes sociales — ce sera sa caractéristique — protestantisme d'avant-garde qui a, enfin, trouvé son historien dans un maître de la pensée, Ferdinand Buisson. Voici ce qu'il écrivait en 1892 :

« C'est avec un véritable étonnement », dit-il, « qu'en abordant de près ces humanistes des premières années de François Ier, on les trouve tout autres que ce que l'opinion commune ne se les représente, à la fois plus curieux et plus émancipés. La vérité est qu'ils sont tout près de la Réforme, tout pénétrés des idées que l'on appelait déjà « évangéliques ». On est stupéfait de les voir si à l'aise pour parler de religion à toutes les pages, et avec quelle liberté, quelle abondance, quelle simplicité ! Leur religion, en vérité, ce n'est guère plus qu'un christianisme philosophique et moral, — « simple effet du cicéronisme », a-t-on dit quelquefois : « ils s'en tiennent aux généralités de la morale religieuse, de peur de gâter leur latin en y mêlant le latin de l'Eglise. » — C'était l'excuse de Bembo, mais ne la prenons pas trop à la lettre. Plus d'un, parmi les puristes de la Renaissance italienne, savait bien ce qu'il faisait sous prétexte de répudier un barbarisme. Et quant à nos humanistes français, lyonnais surtout, ils nous dispensent de conjectures : ils ont la parole nette et le silence plus expressif encore.

« Pour apprécier équitablement leur attitude, pour éviter à la fois d'en amoindrir et d'en exagérer



FIG. 96. — LE PRESSOIR DE NOSTRE SAUVEUR JÉSUS-CHRIST. Chez Jacques Lalouette, marchand-imagier, rue Montorgueil, à l'Espinette. [Les pièces sortant de l'atelier de ce graveur d' « histoires » qui peuvent être considérées comme les plus belles de l'époque — il en a été déja reproduit dans le tome I de cet ouvrage — sont, toutes, ornées du même encadrement fleurdelysé.

Au milieu, le corps du Christ étendu sur un pressoir : son sang, comme on peut le voir, coule abondamment. A gauche, saint Pierre « premier pape » opère le foulage des grappes de raisin, allusion suffisamment claire à l'œuvre de l'Eglise romaine. Pape et cardinaux mettent la vendange dans des tonneaux ou débitent des parties de la récolte. Un premier tonneau « dévale dans les celiers », guidé par les « rois familiers ».

Les commentaires placés sur l'image dans des cartouches indiquent suffisamment l'esprit satirique de la pièce. Quelle date lui donner ? Grosse question, plus difficile à résoudre qu'on ne pense. Cependant une autre estampe conçue dans le même esprit, L'Apocalypse, Le Démon et le faux prophète jetés à l'abyme, porte pour adresse : Guillaume Saulce à l'Espinette, et Jacques Lalouette, rue Montorgueil : or Saulce, d'après l'ouvrage de Renouard sur les Imprimeurs Parisiens, exerça de 1556 à 1569 et peut être considéré comme le successeur de Lalouette. Il est donc permis de conclure que le Pressoir a dû paraître entre 1550 et 1555.

l'originalité, il faut réagir contre une illusion dont le lecteur moderne a peine à se défendre. On a beau être prévenu du contraire, on se laisse toujours aller à se représenter, quand on parle de cette époque, le catholicisme et le protestantisme comme déjà constitués en France. Rien n'est plus faux : il n'y avait pas chez nous, dans la première moitié du règne de François I[er], deux Eglises en présence, deux religions chrétiennes définies et rivales. Il n'y avait même pas alors, dans les esprits, une nécessité évidente de prendre parti entre Rome et Wittemberg. Et c'est ce qui explique chez nos lettrés, nos érudits et nos poètes du premier âge de la Renaissance française tant d'audace à la fois et tant de candeur, une foule de propositions hérétiques avec un si grand air d'innocence.

« Quelle est la pensée qui éclate dans tous ces petits recueils lyonnais, aussi bien d'ailleurs que dans toute la littérature franco-latine de ces dix ou quinze années ? C'est que le monde arrive à l'aurore des temps meilleurs, que la Renaissance a donné le signal du réveil de l'esprit humain, qu'il est libre désormais et que rien ne doit plus l'arrêter dans son joyeux essor. »

La Renaissance ! Non pas, réduite à sa plus simple expression, celle du renouveau des études classiques, mais bien celle que je me suis efforcé de restituer, la renaissance de la pensée humaine dans toutes les sphères, au premier rang desquelles figure cette *renaissance religieuse* de l'Allemagne et de la France qui,

5 CHRISTVS.
Adstat qui gelidis aquis Iesus,
Agnorum sitiens sitit salutem.



ANTITHESIS II.

PAPA. 6
Vinum Papa vorax sitit phalernum:
Fiat de grege quid facit nec assis.



ANTITHESIS II.

Fig. 97 et 98. — Gravures sur bois pour l'*Antithesis de præclaris Christi et indignis papæ facinoribus*, par Zachariam Durantum (1558).
Ce recueil est composé de dix-huit antithèses, sortes de tableaux mettant en opposition par l'image et par le texte les événements de la vie de Jésus transposés dans le domaine pontifical. Nous avons placé au-dessous de chaque image la traduction des textes latins.
Ces gravures ont été attribuées par quelques écrivains d'art à Bernard Salomon, mais si elles se rapprochent par certains côtés — esprit et touche légère du trait — de l'œuvre du maître, la présence de personnages comme la Folie, et la tendance nettement satirique des images papistiques ne permettent pas la moindre hésitation à ce sujet. Jamais Bernard Salomon n'a prêté son concours à une œuvre de propagande antireligieuse. Natalis Rondot, dans son étude si précieusement documentée, *Les graveurs sur bois à Lyon au XVIe siècle*, les attribue, avec bien plus de raison, au graveur Pierre Cruche, dit Vase.
Voici, d'autre part, la traduction des légendes latines placées en haut de la gravure et des explications également latines qui, imprimées au-dessous, constituent la page typographique (nous avons jugé inutile de donner la reproduction photographique de ces textes latins).

Christ. — *Voici Jésus qui se tient près des eaux fraiches, altéré de la soif de sauver les agneaux.*
Celui que tu vois appuyé à la margelle du puits est le fils du Roi des Rois ; il n'a pas soif de festins somptueux, de coupes remplies de vin ; il ne soupire pas après tes appâts, orde gourmandise. Ce n'est pas aux demeures magnifiques, mais à la margelle d'un puits qu'il se plaît. Et pourtant, même là, il n'oublie pas son office. Mais quelle est cette femme qui puise l'onde glacée ? C'est une femme à qui survient le bonheur inopiné de rencontrer la lumière. Dans sa charité, il daigne l'entretenir ; il lui demande de l'eau qu'elle a puisée, pour lui donner en échange l'eau de vérité. Sottement elle refuse les eaux mortelles ; à ce refus... (la suite manque).

Le pape. — *Le pape vorace a soif de falerne ; il se moque pas mal du sort de son troupeau.*
Parmi les coupes pleines, il baffre largement, ce pape vorace sorti des abîmes du Styx. Ce n'est pas lui qui, inlassable, s'abreuve aux eaux sans saveur des sources de clarté ; sa bouche dégoutte de vin pur. Autour de lui, pas de gens de bonne science ou de sobriété : l'ivrogne ne se plaît qu'à la société de ses pareils ; l'ivrognerie est sa fidèle compagne, avec la tourbe perverse des faux prophètes : le parasite, aussi, ne manque pas. Tourne tes yeux à gauche, lecteur, tu verras un garçon tenir le rôle de Ganymède.

face à la *décadence religieuse* du papisme romain, fait renaître le Christ « mis en croix par la Papauté » — le mot est d'un grand chrétien : le pasteur Athanase Coquerel — et le christianisme des premiers chrétiens.

En réalité, un état d'âme particulier, que Ferdinand Buisson analyse en ces termes :

« Ainsi s'explique cette hardiesse de ton, cet accent évangélique, cette aisance de langage religieux qui, à première vue, ferait prendre les Bourbon, les Voulté, les Habert, les Ducher, les Vallumbert, aussi bien que Dolet et Marot eux-mêmes dans cette première période, pour des luthériens inconscients. Ne fît-on qu'ouvrir leurs petits volumes, il est impossible de ne pas remarquer l'insistance avec laquelle reparaît, dans leurs vers et dans leur prose, un mot dont ils ne soupçonnent pas le caractère séditieux, celui-là même qui va coûter la vie aux pauvres « luthériens de Meaux » et à tant d'autres *christandins*. C'est le mot *Christus* : à chaque page, dans les prières, dans les sentances morales, dans les simples formules de politesse, *Christus* seul et toujours seul, sans rien qui rappelle la Vierge, les Saints, ni les dogmes, ni les sacrements, ni la messe. Et chaque fois qu'il revient, Sébastien Gryphe l'imprime comme une sorte de mot magique, en capitales romaines qui tranchent sur l'italique de tout le volume.

« Ce n'est pas dans la pensée de nos humanistes un signal de guerre, le mot de ralliement d'une secte ; c'était bien mieux, pensaient-ils, — bien pis, pensera l'Eglise : c'était le résumé de toutes les Réformes, c'était toute la Réforme. Mais, encore une fois, ils l'emploient sans hésiter, parce qu'ils n'y voient qu'un hommage au christianisme éternel et universel. Qu'ont les eût étonnés en les accusant d'être les ennemis de l'Eglise, des fauteurs du schisme, des complices de l'hérésie ! Ils se sentent plus chrétiens que jamais, meilleurs catholiques que qui que ce soit, par cela même qu'ils sont philosophes. Leur philosophie est un chris-

33 CHRISTVS.
Aspernatur opes, docetq; Christus
Sola tecta fide subire cæli.



ANTITHESIS IX.

PAPA. 34
Hic falso reserat fores supernas,
Et peccata pecunia remittit.



ANTITHESIS IX.

FIG. 99 et 100. — Gravures sur bois pour l'*Antithesis Christi et indignis papæ fascinoribus*, par Zachariam Durantum (1558). Pages 33 et 34 de l'ouvrage.

CHRIST. — *Méprisant les richesses, Christ enseigne à gagner le ciel seulement par la foi.*

Voici Christ descendu du haut du ciel, qui ne distribue que des trésors célestes. La gent ignorante de la voie qui conduit au céleste séjour l'entoure, écoute ce guide et s'enquiert du chemin. Heureux de secourir la gent ignorante, il montre la voie par laquelle on accède aux étoiles. Il n'a pas soif de biens terrestres, il ne recherche pas l'or rutilant, ni les viles satisfactions que peut offrir la terre. Il n'imite pas la conduite inique du Pharisien qui, sous prétexte de piété, dévore la veuve et l'orphelin. Vous voulez, mes frères, dit-il, gagner le royaume du ciel ?

LE PAPE. — *Celui-ci se vante à tort d'ouvrir les portes éternelles et pour de l'argent remet les péchés.*

Voici le pape sorti des gouffres de l'Enfer, qui n'aspire qu'aux trésors fragiles du monde. Nul ne peut dénombrer les étoiles de la voûte céleste, ni les herbes des champs au printemps renaissant. De même nul ne peut compter les honteuses fourberies du pape et ses tromperies sans nombre. Son but n'est pas de vénérer d'un cœur pur l'Eternel ni de célébrer le seigneur tout puissant. Son but est d'égarer par ses ruses l'univers entier ; son but est de se jouer du genre humain. Le fourbe va vêtu d'un habit chatoyant. Sur le sac : chez moi, tout est à vendre.

tianisme et, à leur sens, le plus pur de tous. Ils agissent à la fois comme disciples de l'Evangile et comme disciples de la tradition classique en instituant ce commerce familier avec tous les grands esprits de tous les temps. Ils n'excommunient personne. Ce n'est pas par une sotte confusion des styles qu'ils rapprochent Platon et Virgile des patriarches, des apôtres et des Pères de l'Eglise. Ce n'est pas même une habileté littéraire. Il y a là un mouvement sincère, un élan spontané de libéralisme intellectuel et religieux.

« En raison de cette largeur même d'esprit, ils ont peu d'inclination pour Luther. L'immense soulèvement qu'il vient de provoquer avec un fracas brutal n'est pas sans leur causer quelque anxiété. Mais ils ne croient pas avoir rien de commun avec ce moine en révolte, sauf ce qu'il a de commun lui-même avec tous les bons esprits désireux depuis tant de siècles de voir l'Eglise « s'amender ».

Et c'est ainsi qu'en termes choisis, relevés par d'heureuses comparaisons, Ferdinand Buisson définit ce premier protestantisme des humanistes français qui sont bien plus en communion d'idées avec Erasme qu'avec Luther. Ils sont pour la réforme de l'Eglise et non pour sa destruction. Ils célèbrent, en beaucoup de recueils politiques, l'aube des temps nouveaux. Ils combattent l'ignorance, la superstition, et naturellement les auteurs de cet état de barbarie, c'est-à-dire la *Lupa porporata,* la louve pourprée, et l'*Hydra tiara,* l'hydre tiarée. Dans un recueil de vers plus recommandable par la hauteur d'inspiration que par la facture du style, *la Déploration poétique de feu M. Antoine du Prat* — l'auteur est un certain François Hubert, valet de chambre du Roi — Ferdinand Buisson n'hésite pas à voir « un pur manifeste du protestantisme », et pourtant, a-t-il soin d'ajouter, « Hubert n'est ni ne veut être un luthérien ». Le fait est que ces quatre vers contiennent la profession de foi du protestantisme :

Car il n'y ha loy, prière, oraison,
Plus approchant de l'humaine raison,
Que l'Evangile et Parole laissée,
Pour estre à tous et toutes annoncées.

« De ces exemples qu'il serait facile de multiplier », dit encore Ferdinand Buisson, « ne serait-on pas tenté de conclure que jamais société ne fut plus mûre pour une renaissance simultanée de la science et de



Voicy le pourtraict du Pape Iule III. Lequel vn iour ayant receu quelque mescontentement des nouuelles que luy estoyent arriuees d'vn mauuais succez en affaires estant surpris de colere, se fit armer de toutes pieces comme vaillant champion de la foy Catholique Romaine, & en tel equipage desirant esprouuer ses forces en escrimant contre quelque vaillant gendarme fit monstre de sa personne & de son exercice. Mais ne se presentant aucun qui luy voulut faire teste en ce combat, fut contrainct de quitter la partie pour lors. Toutesfois il s'aduisa d'vn expedient pour estre notoire à chacun. C'est qu'il fit forger certaine espece de monnoye sur laquelle il se fit representer d'vn costé en l'equipage d'vn gendarme, & de l'autre costé fit grauer ces paroles:

La Nation & Royaume qui ne m'obeira,
Ma grande espee l'exterminera.

Mais à la fin quittant sa grande colere & s'estimant soulagé pour quelque temps, il ne demeura gueres en repos qu'il n'eust à combattre derechef vn mauuais ennemy: Cest qu'il fut assailli rudemẽt d'vne goute podagricque de laquelle il fut tellement tormẽté par quelques mois qu'il en mourut furieux cõme vn chien de la male rage de faim. Et par ce moyen s'en alla combattre la mort en son fort, qui l'abbatit & terrassa de telle sorte que oncques depuis n'en releuua ny releuera iusques au iour du Iugement: Mais ce sera à sa grande confusion & eternelle damnation. Amen, Amen, Amen.

Fig. 101. — Reproduction d'après l'original en possession du Musée historique de la Réformation, à Genève, d'un grand placard satirique contre le pape Jules III, imprimé peut-être à Lyon, mais plus certainement à Genève. Ce qui est certain, c'est que dans des correspondances privées — lettres échangées entre habitants de Paris et de Lyon — il est fait mention d'une « drôlerie pleine de meschanceté — visant le pape — « apportée par un fidèle venu du dehors ».

QICY LE POVRTRAICT DV PAPE D'ENFER

O Monstre Infernal.
Tu as fait un mal
Qui tant te nuira



FIG. 102. — JULES III (Jean-Marie Monte Sabino), élu le 8 février 1550, mort le 23 mars 1555.

Ce portrait, taillé en bois dans le goût et dans l'esprit des images antipapistes de la Réforme allemande, s'apparentant ainsi aux monstres hideux chers à Luther, constitue le verso du grand placard de la page précédente. Le bois occupe le milieu de la feuille, le reste de sa surface étant entièrement blanc.

Jules III fut surnommé par les protestants *Pape d'Enfer* à cause de son acharnement à combattre l'hérésie. D'autres l'appelèrent *le grand Jules tiers.*

la piété? Et cette modération même, cette répugnance aux partis violents, cette défiance à l'endroit des théologiens, cette prépondérance donnée à la morale sur le dogme, cette prédilection avouée pour la sagesse antique à cause de son bon sens et de sa belle sérénité, toutes ces qualités si françaises qui caractérisent alors le mouvement de l'opinion française, ne semblaient-elles pas assurer quelque avenir à un plan de réforme sans schisme dont tout le monde était complice à quelque degré?

« Combien plus serions-nous frappés de ces dispositions de la société française d'alors, si, au lieu de nous restreindre à l'objet propre de cette monographie, nous pouvions de Lyon nous transporter à Paris, du petit cénacle de ces humanistes de second ordre à l'auditoire de Budé, de Danès ou de Vatable, aux leçons savantes du Collège royal, aux « presches » du Louvre ou à la Cour intime de Marguerite d'Angoulême! Que serait-ce encore si à ce tableau du monde des lettrés, pénétré jusqu'aux moelles des idées de réforme, nous joignions celui du clergé parisien, de l'épiscopat français, de la magistrature et du Parlement, où nous retrouverions en tant et de si beaux exemplaires le même esprit gallican qui était bien, à ce moment, l'esprit public!

« La Réforme gallicane! Pourquoi ne pas donner ce nom — son vrai nom — à la Réforme entrevue, prêchée, attendue par ces humanistes français, lettrés, magistrats, bourgeois, seigneurs, curés, qui ont la naïveté de se croire en communion d'idées avec le Roi, avec la Cour, et qui, rêvant déjà d'une France émancipée, régénérée, voient triompher l'*Eglise catholique réformée?*

Idéalistes qui vont montrer l'impuissance de la raison devant l'action; gens du juste milieu qui vont apprendre à leurs dépens que deux seuls principes existent : le despotisme et la liberté, et que rien ne se peut créer sans la volonté de recourir aux moyens nécessaires.

Erasme a ouvert les esprits par la puissance et la logique de son Rire.

Luther a fait œuvre, parce qu'il s'est montré le révolutionnaire que nous avons dépeint.

Le premier protestantisme français a échoué par sa sagesse, sa modération, son manque de cohésion,



FIG. 103. — Planche de la MAPPEMONDE NOUVELLE PAPISTIQUE (1566).

* C'est une sorte d'atlas illustré de seize planches in-folio, gravées sur bois, sans lieu ni date, destinées à être réunies et à former ainsi une grande carte murale. Chaque planche ou feuille séparée mesure 335 mill. de haut sur 425 mill. de large. Réunies, toutes ces feuilles présentent une surface totale de 1 m. 340 de haut sur 1 m. 70 de large. L'ensemble porte un titre également gravé sur bois en grandes capitales romaines : *Mappemo* || *nde nouv* || *elle papist* || *ique*. Ces planches sont attribuées au graveur Pierre Eskrich. L'atlas est précédé d'un volume in-4° de 190 pages, portant le titre suivant : *Histoire de la* || *mappe-monde papistique* || *auquel est declairé tout* || *ce qui est contenu et pourtraict en la grande table* || *ou carte de la Mappe-monde.* || *Composée par M. Frangidelphe* || *Escorche-Messes.* || *Imprimée en la ville de Luce Nouvelle,* || *Par Brifaud Chasse-diables.* || *MD. L XVI.*

Voici, d'après ces savants bibliographes et d'après nos observations personnelles, un aperçu de l'œuvre dans sa physionomie générale :

L'auteur a divisé le *Monde papistique* en dix-neuf provinces et six républiques. Au-dessous du titre de la Mappe-monde est ouverte la gueule énorme d'un monstre qui figure le diable ; les provinces et les républiques sont comme enfermées dans cette gueule. On a voulu exprimer l'engloutissement du *monde papistique*.

A la partie supérieure sont des guerriers de toutes nations, à cheval et en armures, prêts à la lutte contre la Papauté ; les quatre inscriptions suivantes nous l'apprennent :

« Anglois, Escossois et Irlandois. Ceux-ci sont fidèles de toutes les nations qui sont ici autour du monde papistique, et sont venus les uns pour le combattre à coups de canons et d'Artillerie de la Parolle de Dieu, et les autres, avec autres armes, jusqu'à ce qu'ils le voient du-tout ruiné.

« Et ces fidèles-ci sont sous la conduitte de plusieurs autres seigneurs et princes polonois en grand nombre, et puis après sous la conduitte de Madame Renée, Duchesse de Ferrare, et sous la conduitte de la Reine de Navarre et d'autres.

« Et ces fidèles-ci sont sous la conduitte de plusieurs autres seigneurs et chevaliers françois de toutes sortes, lesquels voule(n)t aussi canoner le Pape et le Seigneur Clergé avec tout son monde papistique avec toutes sortes de canons. Et n'y a aussi outre les susdicts seigneurs sous la conduite de M. Estnart et du comte d'Aran et du comte d'Aragaila, et d'autres infinis. »

En dehors et autour de la gueule du diable sont des guerriers en armes, pour la plupart en costumes romains, qui représentent les peuples partisans de la Réforme et qui combattent pour elle.

Les provinces sont séparées l'une de l'autre par des mers, des fleuves ou des montagnes, par des boulevards défendus par des tours et divers ouvrages de fortification. On y voit des plaines et des vallées, des forêts, des cités, des temples et des châteaux. Chaque chose a son nom inscrit sur cette carte. Les mers portent le nom des provinces dont elles baignent les rives : *mer de la province d'Oraison*, *mer de la province Tragique*, etc. Le fleuve *Tibre* se jette dans la mer des *Pinzocaires* (*pinlochero*, en italien, hypocrite, cafard).

Ces provinces sont le théâtre de scènes diverses, presque toutes grossières, et cette grossièreté dépasse le plus souvent toute mesure. Les religieux et les religieuses surtout sont l'objet de basses attaques. Ici des épisodes de la *Guerre des Images*, du *Marché des Consciences* et de *Pèlerinages* ; là des démons en compagnie de moines, les vices, les scandales, les sacrements. Il n'y a que d'obscures allusions historiques. Dans la province *Laique*, des *cousturiers*, *menuisiers*, *cordonniers* sont au travail. Le *Roy francarbitre* est sur son trône, entouré de personnages de sa cour : à sa droite la reine *Dame de Congruo* et sa fille *Dame de Condiguo* ; à sa



Fig. 104. — Planche de la MAPPEMONDE NOUVELLE PAPISTIQUE (1566).

* Cette œuvre, à peine connue en France, se trouve être une des plus rares du xvie siècle par le fait qu'il n'en existe plus, aujourd'hui, que quatre exemplaires (dont un seulement complet) au Cabinet des Estampes de Berlin, au British Museum, à la Bibliothèque de Berlin et à la Bibliothèque publique de Genève. C'est à cette dernière et à son aimable conservateur, M. Ph. Gardy, que nous devons la reproduction de ces deux planches.

La première étude sur ce curieux et rarissime recueil a été publiée, en 1854, par un savant allemand, Sotzmann, dans le recueil *Scrapeum* de Leipzig. L'année suivante, Gustave Brunet consacrait à son tour une notice à cette œuvre dans le *Bulletin du Bibliophile*.

gauche, *Dame de Bonne-Intention*. A la province de *Moinerie*, la *Dame de Vérité*, à demi-nue, est renversée à terre et frappée de coups de poignard par un évêque, un *abbé* et le *cardinal* de Lor(raine). Il faut mentionner aussi la scène du festin du *Seigneur Caresmeprenant, avec des Inquisiteurs ses compagnons*, celle de *Montanus hérétique Gouverneur du Jeusne*, celle du *Pape* et du *Bras Séculier*.

Nous l'avons dit, sur cette carte, à chaque place, chaque personnage a son nom. Les murailles même qui forment par endroits l'enceinte des provinces ont, comme les portes fortifiées, chacune une désignation différente.

Autour et en dehors des provinces, les réformateurs et les plus illustres de leurs partisans et des ministres de la Réforme figurent parmi les assaillants. On en compte près de trente ; une vingtaine d'entre eux doivent être signalés. On s'est attaché à donner leur portrait. Nous citerons *Luterus*, *Mélanchton*, *Zwingle*, *Io. Hus*, *Farelus*, *Viretus*, *Wolphius* qui ont chacun à la main une Bible avec une auréole et ses flèches. Le livre sacré que portent *Bullinger*, *Gualther*, *Lavaterus*, *Haler*, *Bucer*, *Hiperius* est entouré de flammes ; *Frosdelius* est cuirassé de bibles. *Erasmus* et *Bezza* tiennent chacun un glaive au milieu d'une bible ; *Oecolampade* lance la bible avec une fronde, etc.

Nous n'avons pas insisté sur le caractère de violence et de passion dont cette satire figurée est empreinte et qui était dans l'esprit du temps. Nous ne voulons voir en cette œuvre que le travail de l'artiste.

***

On ignore quel a été l'inspirateur et l'écrivain de ce pamphlet qui a pris le pseudonyme de *Frangidelphe Escorche-Messes*.

Mais on lit dans la *Préface* : « L'auteur de cest ouvrage, depuis qu'il a plu au Seigneur Dieu luy donner cognoissance de son sainct Evangile (qui fut l'an 1541), ayant tousiours veu et considéré que le Pape avoit corrompu et desguisé toutes les choses. Divines et Spirituelles et qu'il les avoit du tout destornées de ceste vraye pureté et syncérité, qui est contenue en l'Escriture Saincte... et que là-dessus il s'estoit forgé et basti une nouvelle Monarchie toute charnelle et pleine de richesses, plaisir, délices et pompes, avec un grand lustre et magnificence; et désirant de faire veoir telles choses au monde..., il a rédigé ceste Monarchie en une grande Table qui se nommera la nouvelle Mappemonde papistique... »

L'auteur aurait été, selon les uns, Pierre Viret, selon les autres, Théodore de Bèze. L'attribution à Viret ne peut pas se soutenir, puisqu'il prêchait la Réforme à Montbéliard dès 1526, quinze années avant la date de 1541. Cette polémique hardie et brutale

— par son impuissance vis-à-vis du formidable plan de résistance de l'Eglise catholique, mue par une pensée naturelle de conservation devant ses institutions mises en péril, et qui va s'organiser avec une ténacité inflexible, une logique implacable. Elle a perdu une partie de l'Allemagne; elle n'entend pas perdre encore la France. Dès 1530, on peut dire que ce plan de résistance est arrêté, ferme, net : c'est la « sainte trinité de l'oppression », c'est-à-dire la ligue armée de tous les princes catholiques, la destruction des hérétiques par le fer et par le feu, l'établissement d'une Inquisition générale et perfectionnée (*sic*). Il y manque les Jésuites, mais ils ne tarderont point à venir.

C est « la contre-révolution religieuse au XVI[e] siècle », comme l'a si bien présentée, en un beau livre publié sous ce titrre, un professeur de l'Université de Bruxelles, M. Martin Philippson; la contre-révolution religieuse que le Concile de Trente se chargea de codifier et de perfectionner en une série d'arrêtés; la contre-révolution religieuse qui opérera sur un vaste terrain, qui ne se contentera pas de mettre à feu et à sang son empire de prédilection : l'Espagne, mais qui dans les Pays-Bas « déshonorera la cruauté espagnole » et qui, même un instant, — trop long, — *Francisco primo regnante,* couvrira la France de bûchers sur lesquels périront les nobles esprits de la Réforme, « misérables entêtés, leuthériens de malheur ».

II. — LE LUTHÉRANISME POURSUIVI EN FRANCE. — LES IDÉES DE RÉFORME ÉTOUFFÉES.

On dit que le nombre est grand des « gens desvoyez de l'obédience de la Sainte Eglise qui vont partout semant les faulses doctrines ». On affirme que nombre de jeunes étudiants se sont compromis avec les « Evangéliques » par la cause de « certains livres resprouvez, compillez par ceulx de la secte leuthérienne, si dommageables et si damnables ». Voilà ce qu'enregistrent lettres et chroniques.

Comment ces pamphlets qui, traduits, vont faire l'éducation des masses, pénètrent-ils en France ? De façon bien simple. Par les foires de Francfort, de Leipzig, de Bâle, par ces foires « génératrices de toutes les pestes humaines », au dire d'un cardinal. Imprimeurs et typographes, comme les pèlerins, sont à cette époque de grands voyageurs; ils vont, viennent et ne rentrent à vide « ni de poche, ni de sac ». Ils introduisent la peste luthérienne. Bien mieux : celle-ci, par eux, avec eux, y était déjà entrée. Les typographes allemands sont dans la place, ils tiennent Lyon, capitale de l' « artisanat intellectuel », Lyon colporteur de livres et transmetteur de toutes les idées nouvelles « venues de l'estranger ».

Propagande par le livre et bientôt par la prédication; propagande qui aura ses tenants et ses aboutissants, propagande « abominable, détestable », comme par la suite le seront aux yeux des éternels ennemis

---

était dans le tempérament de de Bèze, mais il ne semble pas qu'on puisse voir sa main dans cette entreprise. Il était arrivé à Paris en 1539, il y vécut plusieurs années de la vie d'un ecclésiastique homme du monde. Il ne quitta la France qu'en octobre 1541 pour s'en venir à Genève; ce fut une maladie grave qui l'amena à changer son genre d'existence et le cours de ses réflexions et développa les idées dans l'esprit de la Réforme que son maître, Melchior Wolmar, avait éveillées en lui en 1539. Il publiait encore à Paris ses *Juvenilia* en 1548.

Il ne serait pas impossible, cependant, que Théodore de Bèze, malgré ce qu'on sait de sa vie à Paris, de 1539 à 1548, ait prétendu faire remonter à 1541 ses opinions nouvelles en matière de religion, mais on verra par ce qui suit qu'il faut écarter son nom.

L'auteur de la *Mappemonde papistique* l'a dédiée à « la Très vertueuse et puissante Elisabeth, Royne d'Angleterre, Hibernie et autres pays », et a commencé la dédicace en ces termes : « Un mien frère ayant demouré longue espace de temps en Angleterre, avec un Seigneur, un peu devant le commencement du règne de votre Maiesté, m'a récité que plusieurs fois il vous a fait la révérence, lors que vous n'estiez pas encore eslevée à ce degré de la couronne royale... et qu'il avoit reçu de vostre Altesse tant de faveurs et offres telles, que iamais il ne mettroit en oubli vostre pays d'Angleterre. »

Frangidelphe annonçait à la reine, en 1586, son intention « d'aller faire la révérence » à Sa Majesté, en mesme temps que l'envoi de « cette Mappe-monde papistique avec le livre auquel la déclaration et histoire est comprise... »

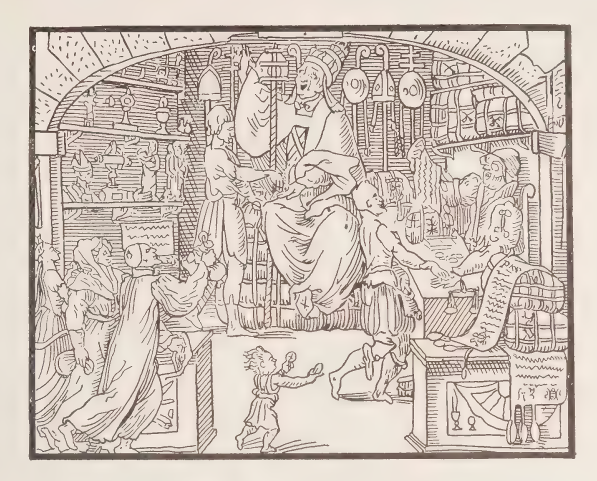
Théodore de Bèze n'avait plus à cette époque qu'un frère, qui était alors réfugié à Genève et qui ne paraît pas être jamais allé en Angleterre. Mais ce qui est plus décisif, c'est que de Bèze, qui était devenu, après la mort de Calvin, en 1564, le chef de l'Eglise de Genève et des Eglises protestantes de France, n'est pas allé non plus en France de 1564 à 1568 et n'a pas pu se trouver, en 1565, ou plus tôt, « à mi-chemin (de Genève et de Londres) », comme il est dit dans la dédicace. Théodore de Bèze n'est donc pas le Frangidelphe Escorche-Messes.

Alfred Cartier, qui a examiné le texte de la *Mappemonde*, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque de Genève, a fait la remarque que l'auteur devait être Italien. A la page 178 du texte, dit-il, dans un passage où l'auteur parle des contes et nouvelles contenant des histoires de moines, il ne cite que des écrivains et des ouvrages italiens : Boccace : les *Porretane* de Sabatino degli Arientino, le *Novellino* de Massuccio, Bandello et Firenzuola. Il n'est fait mention d'aucun conteur français, et il eût cependant été facile de trouver des contes sur les moines dans les livres d'écrivains français. Il faut ajouter que les *Porretane*, n'ayant jamais été traduites, n'étaient pas connues en France en 1565. De plus l'origine italienne de notre auteur expliquerait la phrase de la dédicace : « Me trouvant à mi-chemin... », etc. A Genève, l'auteur était à peu près à mi-chemin entre l'Italie et l'Angleterre. Toutefois, il est encore inconnu.

La mention de l'impression « en la ville de Luce nouvelle » paraît s'appliquer à Genève; c'est une allusion à la belle et fière devise adoptée par Genève; quand cette ville eut embrassé la Réformation : *Post tenebras lux. Après les ténèbres la Lumière.*

de toute nouveauté les propagandes d'idées non encore admises ; propagande sur laquelle Ferdinand Buisson, lui aussi, a cru devoir insister :

« A Lyon », dit-il, « abondaient, plus qu'ailleurs, pour un humaniste surtout, les circonstances propres à hâter le dénouement de la crise. La société des lettrés tenait de très près à celle des imprimeurs, et si l'une était gagnée à la Renaissance, l'autre l'était à la Réforme. C'était presque une corporation savante, et elle occupait un grand nombre d'ouvriers venus d'Allemagne. Un des principaux fondateurs de l'imprimerie à Lyon, au xv[e] siècle, avait été un Allemand, Trechsel, dont les fils et le gendre Josse Bade continuaient d'employer des compatriotes. Les typographes allemands n'étaient pas moins nombreux chez Sébastien Gryphe, lui-même originaire de Souabe. Par cette voie, et par les grandes foires, que fréquentaient régulièrement les libraires de Leipzig, de Francfort, de Strasbourg, de Bâle, il s'établissait une importation continuelle de luthéranisme, qui avait lieu au grand jour et avec un rapide succès. Dès 1524, un arrêt royal bien significatif atteste que « depuis cinq ans en çà la secte luthérienne pullule dans la ville et diocèse de Lyon » ; que le nombre y est grand « des gens desvoyez de l'obéissance de la Sainte Eglise » ; que de « faulses doctrines y ont été semées par certains livres réprouvés, compillés par ceux de la dicte secte » (Arrêt de Chantilly, 4 septembre 1524 .



A LYON

1564.

FIG. 105. — FRONTISPICE CARICATURAL D'UNE SATIRE PROTESTANTE.

Gravure sur bois figurant au titre du volume : *Taxe des parties casuelles de la Boutique du Pape* (texte latin et français), *avec annotations prises des décrets, conciles et canons pour la vérification de la discipline antérieurement observée en l'Eglise*, par A. D. P. (lisez Antoine Dupinet, gentilhomme protestant). Lyon, chez Jean Saugrin Réimprimé à Leyde, en 1607. Reproduction d'après l'exemplaire de la Bibliothèque publique de Genève, dont le texte est malheureusement en mauvais état.

Le pape assis sur une sorte de divan élevé, au milieu de sa « boutique », pour employer l'expression du titre, tient des clefs en sa dextre élevée, tandis que la gauche, largement ouverte, reçoit le montant d'un achat qu'on vient de faire. A droite, à ses côtés, assis devant une table, un prêtre fait commerce des indulgences et reçoit également l'argent que lui apporte, dans ce but, un fidèle A gauche, trois personnes se pressent dans la boutique, les mains pleines de sacs d'écus ; un enfant les précède, tout joyeux, une pièce de monnaie en chaque main.

La boutique contient, sur des étagères, un assortiment varié de toutes les marchandises qui s'y débitent : ici, statuettes, croix, ciboires ; ailleurs, mitres et chapeaux de cardinaux. Une autre tablette est remplie de ballots non encore ouverts.

Cet ouvrage est la réimpression, avec préface et notes dans un esprit de satire, très accentué, du *Livre des taxes casuelles de la Chancellerie romaine*, imprimé par ordre de Léon X *in Campo Flora 1514, XVIII Novembris*, et dont la première édition officielle pour la France parut à Paris, en juin 1520, avec autorisation de la censure royale *Taxæ Cancellariæ apostoliæ* (frontispice aux armes de France et de la maison de Médicis, dont était Léon X.). Réimprimé en 1525.

Le livre ! le grand ennemi ! le livre qu'on va commencer à brûler comme le plus vulgaire des humains, mais qu'on ne pourra détruire parce qu'il faudrait, pour cela, briser les presses, rayer l'imprimerie du nombre des choses existantes. Mais, n'est-il point partout, déjà placé sous l'étroite surveillance des commissions inquisitoriales et des Universités ?

Si l'on veut être renseigné d'exacte façon sur la situation et les progrès du luthéranisme en France, il faut recourir aux sources, c'est-à-dire aux procès-verbaux des facultés de théologie. Feuilletons au moins ceux de la Faculté de Paris, recueillis et publiés par le regretté Léopold Delisle, pour les années qui vont de 1505 à 1533.

Le luthéranisme fait son apparition en 1520, c'est-à-dire à un moment où il s'est déjà fait connaître par quelques placards et pamphlets de propagande, mais ces pamphlets et placards ont fait plus de bruit que de besogne active.

C'est en 1520, que la Faculté de théologie eut à aborder l'introduction des doctrines luthériennes. Dans sa séance du 17 juillet, elle reçut communication d'une lettre du Duc de Saxe, qui voulait avoir



FIG. 106. — JULES II (Julien de la Rovère), pape de 1503 à 1513.

D'après une gravure sur bois anonyme (voir t. I, p. 198, le Jules II bénissant). Barbu, sombre, renfermé, rusé, ce pape d'avant la Réforme fut un des plus grands ennemis de la France. Caricaturé plus de cinquante ans après sa mort (voir les images des *Songes drôlatiques de Pantagruel*), il prêta à nombre d'épigrammes. L'on composa même sur lui l'épitaphe suivante : « Fuyez, vous qui aimez la vie, de peur qu'il ne sorte du tombeau pour vous faire la guerre ! ».

Que l'on compare ce portrait avec la caricature de la p. 127, fig. 109, et l'on sera vraiment frappé de la ressemblance entre ces deux documents.

l'avis des théologiens de Paris sur les propositions émises par Luther. L'examen en fut remis à Jacques Barthelemy et à Noël Béda.

On s'en occupa le 15 septembre et le 15 novembre ; mais ce fut seulement le 15 avril 1521 qu'on fut en mesure de soumettre à la Faculté l'instrument où étaient relevées en détail les propositions à condamner dans les écrits de Luther. Les procès-verbaux nous font connaître les formes solennelles dont la publication fut entourée. L'impression des censures fut votée d'urgence, et on s'ajourna au 22 avril pour arrêter la teneur des lettres d'envoi qu'on devait adresser au roi, à l'Empereur et au Duc de Saxe. Les termes de ces lettres furent définitivement adoptés dans une séance tenue le surlendemain 24. On décida qu'il serait immédiatement adressé au roi, par l'intermédiaire de son confesseur, frère Guillaume Petit, récemment promu à l'évêché de Troyes, un exemplaire des censures imprimé sur velin et relié avec luxe (*in membrana ad hoc impressa et egregie ac preciose ligata*). La lettre à l'Empereur ne devait point partir sans qu'on eût pris l'avis du roi ; mais la lettre au Duc de Saxe fut expédiée sans aucun retard.

Peu de jours après, le Parlement fut mis en demeure d'agir pour arrêter la propagande des doctrines luthériennes, et les gens du roi furent invités à faire preuve d'énergie dans l'intérêt de la foi, pour justifier le titre de *Très-Chrétien* que leur maître s'honorait de porter.

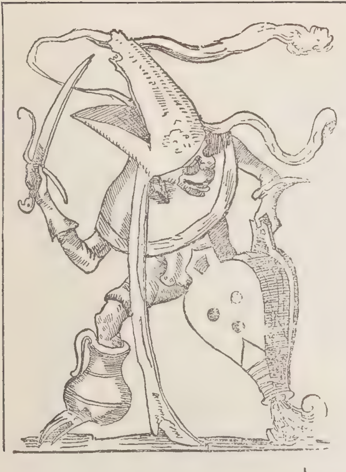
Les censures ne devaient pas être un sérieux obstacle aux progrès du mal dont la Faculté s'alarmait. Des symptômes sérieux en furent signalés jusque dans la maison royale vers la fin de l'année 1522. Le 15 novembre, Guillaume Petit dénonça à ses collègues la présence à la Cour d'un certain Michel, jadis ermite, qui portait actuellement le costume des prêtres séculiers. Il fréquentait les appartements de la mère et de la sœur du roi, il y prêchait tous les jours, en secret, à un auditoire de femmes, et ses discours étaient loin de respirer l'orthodoxie, notamment en ce qui concerne le culte des saints ; il dénigrait les théologiens et répétait que « l'hérésiarque Luther » était un saint homme, qui avait pu se tromper sur quelques points, comme saint Augustin, saint Jéörme et d'autres saints (1). Guillaume Petit croyait devoir avertir la Faculté, pour qu'elle se préparât à la défense de la vérité ; il était, quant à lui, résolu à combattre jusqu'à s'exposer à l'exil, et il en avait parlé au roi.

On décida qu'une information serait faite par les soins de l'Inquisiteur de la foi et que, si la culpabilité de Michel etait établie, la Faculté en écrirait à la mère et à la sœur du roi et chargerait deux ou trois maîtres d'aller conférer avec les princesses.

La cour fut renseignée plus ou moins exactement sur ce qui s'était passé dans l'assemblée du 15 novembre.

Des indiscrétions avaient été commises, et Guillaume Petit était tombé en disgrâce. Celui-ci vint se

(1) Ce « certain Michel » n'était autre que Michel d'Arande, dont on trouvera le nom plus loin, parmi les partisans de la réforme de l'Eglise, alors qu'il monta sur le siège épiscopal de Saint-Paul-Trois-Châteaux.



PERSONNAGES GROTESQUES DES « *SONGES DROLATIQUES DE PANTAGRUEL* » (1565).

Ces personnages visent à représenter le pape Jules II en différentes postures. Opinions émises par les éditeurs de deux réimpressions des *Songes*, qui semblent assez soutenables, quoique le Pape apparaisse ici, tantôt imberbe, tantôt très fortement barbu comme il l'était au naturel.

Il est donc permis de se demander si les deux charges du haut ne viseraient pas plutôt Alexandre VI Borgia qui était soigneusement rasé et qui, le premier, fut un pape conquérant.



FIG. 107. — Le Pape coiffé de la mitre, surmontée d'une banderole. Il est en posture d'attaque. La main droite brandit un glaive dont il est prêt à faire usage, tandis que la gauche actionne un énorme soufflet qui attise le feu de l'hérésie.

La jambe droite du pontife traverse un hanap et en brise le fond.

[Allusion aux mœurs graveleuses du pontife.]



FIG. 108. — Le Pape coiffé, en guise de tiare, d'une ruche d'abeilles bourdonnantes, ce qui veut dire qu'il concentre à son profit le miel ecclésiastique. Le rochet dentelé que surmonte une espèce de chappe, se relève en croissant de lune... ou en corne d'abondance, et se termine par une étoile... ou une molette d'éperon. Ses pieds sont chaussés de la mule pontificale.

FIG. 110. — Jules II coiffé d'un chapeau chinois dont une scie fend le sommet, remplit de son énorme personne une forteresse tout entière — forteresse ambulante, puisqu'elle est placée sur deux roues.

[Allusion au siège de La Mirandole, où Jules II entra en vainqueur.]

FIG. 111. — Jules II coiffé d'un casque que l'on pourrait prendre pour un couvercle. Les deux pavillons qui le surmontent sont une allusion à son double pontificat ecclésiastique et militaire. La cloche dont il est enveloppé ne serait-elle pas le bourdon de Saint-Pierre ? Ici, les pieds largement palmés semblent évoquer Satan.



FIG. 109. — Jules II, les manches fourrées d'hermine, coiffé d'un vaste capuchon de moine, à cocarde, à plume et à gland, tient, de la main droite, une oriflamme dont la hampe est ornée de grains de rosaire, tandis que l'autre tient la garde d'une longue épée.

Cette charge est inspirée de la statue de Bologne, qui fut fondue en un canon dont les Bolonais usèrent à l'encontre des Français, pour les chasser des États de l'Église. Ce canon fut spécialement nommé le *Jules II*.





Fig. 112. — L'INQUISITION. Un monstre accroupi, à bec camus, à dos de crabe, soutenu par deux maigres pattes de crustacé. De sa poitrine, pendent cinq longues mamelles ridées sur lesquelles tirent des oies avides. Au bas de ses reins, un paquet hémorroïdal — par équilibre. Le dos du monstre est enveloppé d'une sorte de cape.



Fig. 113. — L'ÉGLISE ROMAINE. Echevelée, les yeux au ciel, comme en extase. A son cou est suspendu un médaillon ou un reliquaire. Un aumônière, attachée à sa ceinture, tombe au-dessus d'une espèce de couteau. Sur son épaule gauche est un bouquet d'épis de blé. Autour d'elle, sous forme de hallebardiers, un oiseau enfroqué et deux poissons *(Desinit in piscem)*.

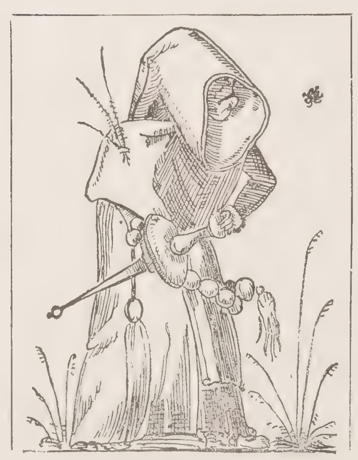


Fig. 114. — L'INQUISITION. Revêtue d'une robe ecclésiastique avec une pèlerine et un rosaire énorme, la main gauche appuyée sur la garde d'une épée à large coquille. Une grosse mouche, symbole de l'espionnage, bourdonne devant la figure enfoncée sous une épaisse cagoule.
Ces trois figures font également partie de l'édition des *Songes drôlatiques de Pantagruel*.

plaindre à la Faculté le 8 décembre. On lui promit d'expulser le coupable, s'il pouvait être découvert, et on nomma quatre commissaires pour aller rendre au chancelier un compte exact de ce qui s'était passé; on espérait par là réussir à calmer le roi et les princesses. Ce résultat fut atteint, s'il faut ajouter foi au rapport que les quatre commissaires soumirent à la Faculté le 15 décembre.

De nouvelles difficultés surgirent au mois de juin 1523. Le lundi 15 de ce mois, comparut devant la Faculté un jeune Flamand, Louis de Berquin, qui se disait docteur ès-lois, quoiqu'il fût revêtu d'un costume militaire. Il était porteur d'une lettre de François Ier, dont il fut donné lecture et que l'assemblée se déclara disposée à prendre en considération. Il s'agissait d'examiner au plus vite des écrits « qui causaient un grand scandale à Paris ». On s'ajourna au lendemain 16 juin.

A cette séance du 16 juin assista un prélat qui était entouré d'une grande considération, le docteur Arthur Fillon, évêque de Senlis. L'ordre du jour appelait l'examen de publications suspectes, telles que les écrits de Jacques Le Fèvre sur les Evangiles, et certains ouvrages d'Erasme et de Berquin. On décida que les livres et les cahiers de Berquin, envoyés à la Faculté par le Parlement, seraient partagés entre des commissaires suivant un état dressé par le



LES QUATRE VÉRITÉS DU SIÈCLE D'APRESENT. Estampe populaire (XVIII[e] siècle).
Ces quatre vérités symbolisent les quatre éléments de domination tels que les concevait l'esprit populaire de l'époque : le prêtre, le soldat, le paysan, le magistrat.

bedeau ; que les commissaires les examineraient d'urgence ; qu'ils en parleraient aux collègues de leur voisinage. Le surlendemain, Gill Deff devait soumettre un rapport sur le livre de Luther intitulé : *De abroganda missa privata.*

Le même jour, le doyen, accompagné de cinq maîtres, irait trouver le chancelier et le supplierait de mettre à exécution les ordres du roi pour le brûlement public des écrits de Luther, afin d'effrayer les nombreux sectateurs de la nouvelle doctrine. Le syndic Béda s'était assuré du concours du chancelier. Dans une seconde séance, tenue le 16 juin, la Faculté condamna le livre de Berquin intitulé : *De usu et efficacia missæ.*



FIG. 115. — SAINT BENOIT. Gravure des *Songes drôlatiques de Pantagruel.* Son bonnet est paré d'une plume magnifique, insigne de sa dignité. Une sorte de camail ou de capuchon très épais lui entoure les épaules et tombe sur le dos. Sur son ample robe, des figures circulaires peuvent être considérées comme des coquilles de pèlerin. Le marmot emmailloté, avec les plumes d'oiseau de paradis, qu'il tient dans ses bras, doit être l'Enfant Jésus.

Le lendemain 17 juin, les maîtres convinrent de se réunir tous les matins, à sept heures, dans la grande salle de la Sorbonne, jusqu'au jour où serait terminé l'examen des livres de Berquin. Le commissaire chargé d'examiner l'un de ces livres, celui qui était intitulé : *Apologia adversus calumniatores Lutheri, alias speculum theologastrorum,* était en mesure de lire son rapport : le livre fut condamné au feu. Après quoi, Berquin, introduit devant l'assemblée, demanda à conférer soit avec la Faculté réunie en corps, soit avec des commissaires, pour connaître les erreurs qui lui étaient reprochées. Berquin s'étant retiré, la Faculté, après mûre délibération, accueillit la demande : elle chargea plusieurs de ses membres d'avoir, le même jour, une conférence avec Berquin. Tout ce que le registre nous apprend, c'est qu'elle dura d'une heure à six.

Dans la séance du 18 juin, la Faculté paraît s'être bornée à condamner le livre de Luther *De abroganda missa privata.* Mais elle fut avisée que le lendemain 19, le doyen serait reçu par le chancelier, qui avait à lui faire, à lui et à quelques prélats, une communication de la part du roi.

Dans la conférence du 19, à laquelle assistaient l'archevêque de Sens et les évêques de Meaux, de Langres et de Senlis, le chancelier se fit l'organe des plaintes du roi. Elles portaient sur trois points : la Faculté avait fait publier et discuter publiquement, dans les écoles du collège de Navarre, une position dans laquelle le roi, les ministres et les grands du royaume étaient critiqués en termes séditieux. Le roi ne voulait pas que la Faculté examinât et jugeât les écrits de Jacques Le Fèvre sur les Evangiles, sans qu'au préalable les articles dénoncés comme suspects eussent été communiqués au chancelier et aux prélats ci-dessus nommés ; la remise de ces articles entre les mains du chancelier devait être faite au plus tard le 25 juin. Enfin, il déplaisait au roi de voir traiter comme convaincu de complicité avec les Luthériens ce maître Michel, ancien ermite, qui était maintenant un prêtre séculier, attaché à la maison de la duchesse d'Alençon.

Aussitôt que la Faculté eut été mise au courant des griefs du roi, probablement dès le samedi 20 juin, elle déclara qu'on ne communiquerait à personne les articles extraits du livre de Le Fèvre, et que les examinateurs n'iraient point discuter avec l'auteur en présence de prélats désignés par le chancelier. Il s'agissait non pas d'une personne, mais d'un point de doctrine, dont le jugement était bien du ressort de la Faculté. Cette question vidée, l'assemblée eut encore le temps d'écouter la lecture d'un rapport sur un ouvrage de Berquin, dont le titre est resté en blanc dans le procès-verbal. Le rapporteur concluait à une condamnation, qui fut immédiatement prononcée.



LE MYSTERE D'INIQVITE'
C'EST A DIRE,
L'HISTOIRE DE LA PAPAVTE'
PAR QVELS PROGREZ ELLE EST MONTE'E
à ce comble, & quelles oppositions les gens de bien lui ont faict de temps en temps.

Ou sont aussi defendus les Droicts des Empereurs Rois & Princes Chrestiens, contre les Assertions des Cardinaux Bellarmin & Baronius.

Par PHILIPPES DE MORNAY Chevalier, Seigneur du Plessis Marly, &c. Conseiller du Roy tres-Chrestien en ses Conseils d'Estat & Privé: Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses Ordonnances, Gouverneur de la ville & Seneschaucee de Saumur, & surintendant de ses Maison & Couronne de Navarre.

Falleris aeternam qui suspicis ebrius Arcem
Subruta succensis mox corruet ima tigillis.

A SAVMVR.
Par THOMAS PORTAV.
M. DCXI

FIG. 116. — Titre frontispice du célèbre ouvrage de polémique de Du Plessis-Mornay, écrit pour combattre les théories du cardinal de Bellarmin. C'est un des derniers grands pamphlets contre l'*Idole romaine*, « cette idole aux pieds d'argile ». La tour à plusieurs étages, soutenue par des piliers que la flamme commence à dévorer, représentait, au dire de l'auteur, la tour de Babel de l'Eglise romaine, et c'est contre cette tour, « branlante et vermoulue », que le vieux huguenot s'est escrimé. Chose à retenir, *Le Mystère d'Iniquité* fut condamné en même temps que le livre de Bellarmin qu'il combattait, et brûlé par ordre du Parlement. Quelques pédants et quelques cuistres, Richeome le P. Garasse, Sciopus crurent devoir tancer le glorieux compagnon de Henri IV en des réfutations indigestes et dénuées de tout intérêt.

Le lundi suivant, 22 juin, la Faculté, après avoir condamné le livre intitulé : *De institutis humanis*, s'occupa du premier des sujets de plainte du roi. Elle décida que le bachelier dont les propositions avaient été dénoncées comme séditieuses serait, jusqu'à nouvel ordre, exclu des actes de la Faculté, et qu'il expliquerait par écrit le sens de sa thèse et les raisons développées à la soutenance. Des commissaires furent invités à se réunir dans l'après - midi pour préparer d'humbles remontrances à présenter au chancelier.

La séance du mardi 23 fut consacrée à l'audition des rapports que deux commissaires avaient rédigés sur deux ouvrages de Berquin, l'un relatif au sacerdoce, l'autre à diverses matières, celui-ci dépourvu de titre. Les ouvrages furent condamnés et les termes de la censure durent être arrêtés dans l'après-midi par les rapporteurs.

L'examen des livres de Berquin se continua dans la journée du 25. Il aboutit à la condamnation de la traduction française de ces trois ouvrages : 1° *Trias Romana*, d'Ulrich de Hutten ; 2° le livre composé par Luther pour montrer que le Pape Léon X avait indûment condamné ses écrits aux flammes, et que lui, Luther, avait eu raison de faire brûler publiquement le corps du droit canonique ; 3° le *Paradisus Julii Papæ*. Fut condamné en même temps un livre de Berquin intitulé : « Decalus Moysi et pape » (1).

La Faculté ne travailla pas avec moins d'activité le lendemain 26 juin. Elle condamna trois ouvrages dont il s'était trouvé des exemplaires entre les mains de Berquin. Les titres n'en sont pas insérés dans le procès-verbal ; on y voit seulement que l'un d'eux était l'œuvre de Mélanchton.

Des semaines et des mois, Louis de Berquin aura ainsi les honneurs de la séance, et ce n'était point pour s'occuper de « berquineries » et encore moins de « berquinades », qu'on le mettait sur la sellette.

(1) Voici les titres sous lesquels parurent les trois traductions françaises de Berquin : *La Triade Romayne*, *Le Paradis du Pape Jules* (sic), *Le Catholique du Pape et de Moyse*.



FIG. 117. — TEL SE FAIT PEINDRE PAUL CINQUIESME EN LA PREMIÈRE PAGE DE PLUSIEURS LIVRES A LUI DÉDIEZ, IMPRIMEZ A LYON ET A BOULOIGNE (lisez Bologne). [Paul V (Camille Borghèse) élu le 16 mai 1605, mort le 28 janvier 1621].

Planche sur cuivre, anonyme, servant en quelque sorte de frontispice au « *Mystère d'Iniquité* » de Philippe de Mornay. Au dessous se trouve la légende suivante : Considère le Lecteur, comme vient à propos ce Tiltre orgueilleux de ce qui est dit en l'Apocalypse ch. 13, V. 18. Icy est la sapience, qui a entendement calcule le nombre de la Beste ; car c'est un nombre d'homme, et son nombre est *six cens fois antefix* : PAULO V. *Vicedeo.*

5,50 5 5 1100 500
[Le total de ces chiffres additionnés donne 1666].

Si les Beda et tous les « théologistes », à esprit inquisitorial, poursuivaient sans relâche ses œuvres, c'est que, traducteur et vulgarisateur des écrits hérétiques venus des Allemaignes, le jeune et hardi penseur était, en quelque sorte, le « premier luthérien de France ». Il faisait ouvertement profession de ces idées abominables que la Faculté estimait devoir combattre avec d'autant plus de vigueur que, depuis 1523, elles s'étaient répandues dans nombre de provinces : Picardie, Guyenne, Auvergne, Normandie, Champagne, Lyonnais, Languedoc, faisant chaque jour de nouveaux prosélytes. Et quels étaient les auteurs, les responsables du « préjudice considérable porté à la foi » sinon les livres de Le Fèvre et de Berquin — de Berquin surtout.

Pauvre Louis de Berquin, ami d'Erasme, — il est vrai que l'illustre écrivain n'était guère en odeur de sainteté auprès de la Faculté, — mieux encore, Berquin était l'ami, ou, tout au moins, le protégé de ce roi volage qui, plus que la femme, si souvent varia dans ses idées, dans ses sympathies : François Ier, l'homme aux deux visages ! Bien fol celui qui pensait, comme Berquin, pouvoir se fier aux royales promesses données avec « foy de gentilhomme ». Le jour où ces promesses durent être transformées en ordre écrit, le noble esprit que fut ce réformé d'avant-garde, condamné pour s'être permis d'écrire et de publier des ouvrages contraires aux doctrines de la Sorbonne, fut appréhendé, pendu haut et court, puis étranglé, brûlé, « pour estre ses cendres jettées au vent ».

Selon la juste remarque d'Henri Martin, en ne s'opposant pas au supplice de Louis de Berquin, François Ier laissa brûler toute la Réforme, comme plus tard, avec l'exécution d'Etienne Dolet, il laissera brûler la pensée libre de la Renaissance : 1529, 1546, les deux dates sont à retenir.

Aux remontrances, aux censures de la Faculté de théologie, épluchant avec un soin minutieux — comme nous venons de le voir — les écrits entachés d'hérésie, va succéder une politique d'action vigoureuse et de répression sauvage, dirigée contre ceux qu'on appelait alors « les esprits indiciplinés », et qui furent, en réalité, les premiers réformateurs, les premiers protestants.



Fig. 118. — LES SINGES HUGUENOTS.

On peut les voir, revêtant, les uns, des ornements sacerdotaux, d'autres, tirant à coups d'arquebuse sur un crucifix, d'autres enfin, dérobant les objets du culte.

Gravure pour le *De Tristibus Franciæ* (1572) de Gabriel de Saconay, manuscrit conservé à la Bibliothèque de Lyon et publié, texte et dessins, en 1840. En examinant l'image de plus près, on remarque au premier plan, des singes s'emparant du lion, le roi des animaux, et qui personnifie la France. L'un d'entre eux, juché sur son échine, secoue une bourse pleine d'argent, tandis que le lion, lié et dompté par deux autres singes, est la proie de celui qui le tire par une corde et le butin de celui qui le tire par la queue.

Au fond, d'autres singes huguenots s'installent dans la chaire.

Au-dessous, on a placé cette citation d'Ezéchiel :

« Je t'ai livré aux bêtes de la terre pour être dévoré. »

Le *De Tristibus Franciæ* contient également deux autres images. A la fin, le lion trouve un remède contre les singes et dévore l'un ou l'autre.

Une seconde publication, lyonnaise aussi, *De Tristibus Galliae*, contient des figures analogues et en plus grand nombre.

Cette fois, l'Eglise romaine que l'Allemagne avait mise en échec, tient sa revanche. L'acte de violence de Luther l'avait prise au dépourvu. Ici, elle va de l'avant, et avec d'autant plus de facilité qu'elle avait enfin gagné à sa cause le roi indécis, frivole et comme « hypnotisé ». Terreur de l'enfer, crainte de la vengeance céleste, besoin de racheter ses péchés, a-t-on dit pour expliquer le retrait de ce souverain qui, « vray diable-à-quatre », passait sa vie à « joyeulsement s'esbattre », festoyant dans le vin, la guerre et l'amour, — ce par quoi, du reste, il se montrait bien gaulois et homme de son temps.

Que ces raisons de sentiment l'aient emporté sur le mécréant, parfaitement catholique, pieux et libertin qui s'appela François Ier, cela ne fait aucun doute. Mais d'autres considérations, sur lesquelles on n'a pas, selon moi, assez insisté, me paraissent avoir exercé une influence plus directe, plus certaine sur ce souverain qui, en plusieurs circonstances difficiles de son règne, se montra politique avisé.

François Ier étouffa l'esprit de réforme, parce qu'il vit en cet esprit le démolisseur de l'autorité souveraine en matière politique, parce qu'à l'instar de tous les potentats de l'époque, il rejeta sur la prédication luthérienne la responsabilité des luttes sociales — guerre des paysans, guerre des anabaptistes — parce qu'il n'entendait point que son pouvoir absolu pût être discuté, rabaissé et peut-être mis en péril par les sectateurs des idées nouvelles. Il avait bien voulu s'allier aux « leuthériens » sapant l'autorité impériale de son ennemi Charles-Quint, — acte de bonne politique, — mais il ne se montrait nullement disposé à voir ses mêmes « raisonneurs » devenir, en son royaume, une puissance. Le geste de François Ier est significatif : comme l'autorité pontificale, l'autorité royale reste et veut rester indiscutable. N'affiche-t-elle pas, elle aussi, les mêmes prétentions à l'infaillibilité ?

Et c'est pourquoi, en France, le parti de l'autorité, de la tradition, aux mains du seul pouvoir royal, prendra les devants, se montrera tyrannique et repoussera par la violence toute tentative de scission portant atteinte à l'unité de l'Eglise. De 1530 à 1540, les ordonnances se succéderont sans arrêt contre les « leuthériens », contre la publication des livres marqués « d'erreurs venues du dehors », contre la publication des Bibles « traduites par des Juifs et autres infidèles, « gens très capables d'altérer les textes, et ayant tout intérêt à induire les catholiques en erreur ». Un *tribunal d'inquisition*, institué en vue des instructions à venir, une *chambre ardente* ayant mission d'appliquer les peines, alors qu'un véritable triumvirat composé du cardinal

de Lorraine, du vieux cardinal Duprat et du futur cardinal de Tournon dirigeait « l'entreprise de purification », tout cela amènera une sorte d'inquisition hispano-catholique, une espèce de persécution sourde, bientôt éclairée de temps à autre par la flamme des bûchers. Au crime d'hérésie se joindra l'accusation de « conspiration contre la personne du Roi ». Eglise et Monarchie seront solidaires dans l'œuvre de répression.

Et cette œuvre ne reculera devant l'horreur d'aucun supplice, qu'il s'agisse d'exécutions en vertu de sentences prononcées par les tribunaux ou d'assassinats en masse.

Ainsi, à la suite de la fameuse procession du 21 janvier 1535, à laquelle François I[er] dut assister en « repentant », il sera, pour la première fois, fait usage de l'*estrapade,* machine d'invention récente, enlevant de seconde en seconde à une grande hauteur les patients condamnés à être brûlés, puis les replongeant dans les flammes à plusieurs reprises, — ce qui, évidemment, ne devait pas avoir pour but d'abréger leurs souffrances.

Ainsi, dans l'intérêt du trône et de la sainte religion catholique, apostolique et romaine, on verra les Parlements de province lutter de zèle avec le Parlement de Paris lorsqu'il s'agira de faire la chasse aux hérétiques. Pour donner un exemple de l'ardeur de la répression, la Chambre ardente de Meaux condamna le même jour, à divers supplices, cinquante habitants, dont quatorze furent brûlés vifs.

De la même façon, le Parlement d'Aix, grâce à la pression constante exercée sur le Roi par le cardinal de Tournon, parvient à faire raser les deux villages de Cabrières et de Mérindol, nids d'hérétiques, partie sur terre de France, partie sur celle du duché de Savoie, où vivait « une innocente population que l'Eglise dénonçait depuis des siècles sans émouvoir le zèle du bras séculier ». L'honneur de cette action d'éclat — car les habitants de tout âge et de tout sexe furent sans exception passés par les armes — revient à un vaillant capitaine, le baron d'Oppède.

Fig. 119. — SATAN, ROI DES HUGUENOTS. Il est assis sur son trône et dicte ses volontés à son armée composée de personnages à figures d'animaux. Ce sont, comme on peut le voir, têtes de porc, de chien, de léopard, de renard et même de satyre. Les uns écrivent, les autres prêchent, discutent, lisent, s'esjouissent ou se préparent au combat.

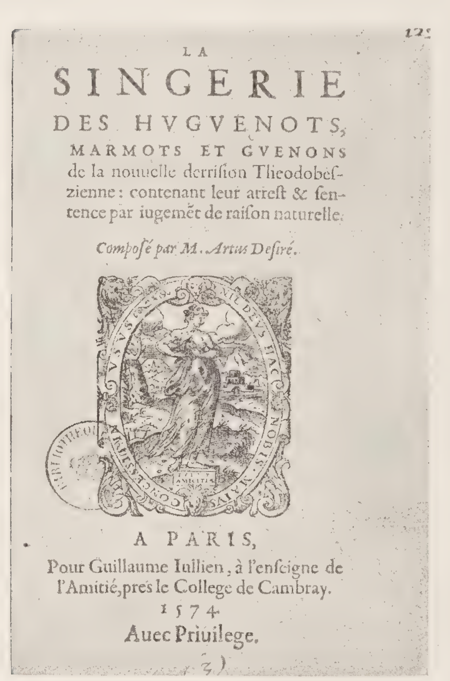
C'est bien là « la plus inexcusable des atrocités » et, en même temps, la preuve évidente de l'abaissement de la France et de son Roi devant les volontés de Rome, puisque les habitants de ces paisibles contrées, ne demandant qu'à vivre tranquilles et ignorés, dans l'exercice de leur foi, ne s'étaient jamais livrés ni à aucune propagande, ni à aucune intrigue politique. Hérétiques bien avant les « leuthériens », en quoi pouvaient-ils troubler la paix publique ?

Véritable *dragonnade* avant les *dragonnades*, cette expédition, dont les horreurs sont consignées dans les chroniques et des séries d'images, constitue au premier chef ce que l'on pourrait appeler le crime d'intolérance religieuse, exécuté, pour les raisons que nous avons indiquées, dans des conditions plus horribles encore que la Saint-Barthélemy.

Maintenant, nous demandera-t-on, contre qui ces poursuites et ces exécutions ? contre qui ce régime de terreur, bien fait pour jeter le trouble dans les populations ?

Car ce n'est pas seulement une politique défensive, c'est encore une politique d'attaque. La raison, ou plutôt le prétexte invoqué, c'est la nécessité de se défendre contre l'hérésie venue du dehors, contre l'impiété d'un moine révolté « aussi crasseux qu'ignorant », contre une nouveauté « bien bonne pour les lourds

et grossiers Teutons, incapables de ne jamais rien comprendre au génie romain et à la magnificence de la Papauté ; c'est, en un mot, la nécessité d'exercer « une police de l'esprit et du bon goût », au moment où la renaissance des lettres et des arts jette un si vif éclat sur la France. Et, de fait, plus on avance dans le siècle, plus les prescriptions sévères se multiplient contre le luthéranisme, invention du Diable, qu'il faut arriver à enserrer dans un filet aux mailles suffisamment étroites pour qu'il ne s'en puisse échapper. A partir de 1538, ce sont les lettres patentes adressées à toutes les Cours souveraines « contre les séminateurs de l'infection », c'est l'édit général contre les luthériens du 24 juin 1539, qui sera enregistré par tous les Parlements, et que l'édit de Fontainebleau, du 1[er] juin 1540, transformera en acte définitif.


LA
SINGERIE
DES HVGVENOTS,
MARMOTS ET GVENONS
de la nouuelle derrision Theodobes-
zienne : contenant leur arrest & sen-
tence par iugemẽt de raison naturelle.

Composé par M. Artus Desiré.

A PARIS,
Pour Guillaume Iullien, à l'enseigne de
l'Amitié, pres le College de Cambray.
1574.
Auec Priuilege.

FIG. 120. — Titre d'un violent pamphlet contre les protestants qualifiant à nouveau les huguenots de singes et de guenons, comme l'avait fait, auparavant, Gabriel de Saconay.

Tout un organisme judiciaire de défense et de répression contre l'introduction et la propagation en France d'idées, de principes contraires à la volonté du souverain. Tout un arsenal de lois et d'arrêtés d'un indiscutable intérêt pour l'Histoire, puisque cette époque voit réellement se produire les premiers grands échanges internationaux, puisque tour à tour — nous le verrons par la suite — les peuples vont commencer à influer les uns sur les autres. Or, toute notre politique actuelle de défense sociale contre les idées nouvelles venues de l'étranger, contre « l'intoxication par le dehors », repose encore sur des moyens analogues. Je n'en veux pour témoignage que cet article emprunté à l'ordonnance royale du 29 janvier 1535, enregistrée au Parlement le 1[er] février suivant : « Tous ceulx et celles qui auroient recelé ou receleroient sciemment les sectateurs de Luther, pour empescher qu'ils ne fussent prins et appréhendéz en justice, seront punis de telles et semblables peines que lesdits sectateurs ».

Qu'il s'agisse, par conséquent, des luthériens, des libertins, des praticants de la « religion prétendue réformée », des aristocrates, des suspects, des gens entachés de bonapartisme, des carbonari ou des adhérents à d'autres sociétés secrètes, des républicains de 48 pourchassés par l'Empire ou des communards et pétroleurs, ce seront toujours les mêmes actes de répression. La royauté du XVI[e] siècle a mis, la première, en usage les moyens coercitifs qui seront employés par tous les gouvernements, quelle que soit leur forme extérieure.

Mais, en réalité, une telle panoplie de lois répressives ne visait-elle que la seule propagande de fait ? Ne tendait-elle pas davantage à écraser la Réforme dans l'œuf ?

Certes, cette propagande, dont M. Buisson a si bien esquissé la nature — propagande ouverte ou propagande sous le manteau — était allée en se développant : elle avait fait circuler de main en main, à Paris et à Lyon, des plaquettes où l'influence d'Erasme apparaît plus directe que celle de Luther ; elle avait amené et des répliques, quelquefois satiriques, contre ces « maudits leuthériens », et des réfutations théologiques contre la doctrine hérétique. De ces dernières, une surtout est à retenir comme étant l'œuvre d'un chartreux, Pierre Couturier, docteur en Sorbonne : *Apologia Patris Sutoris... adversus damnatam Lutheri heresiam,* imprimée à Paris et datée de l'an 1531. Le texte en est, aujourd'hui, sans intérêt, mais elle est accompagnée d'un portrait, gravé sur bois, représentant un homme jeune et de belle allure, la tête tonsurée, debout, fièrement campé, avec brassards et cuissards, dans lequel il faut voir Luther en personne. Sa main droite tient la hampe d'un étendard, tandis que sur la gauche viennent s'appuyer les manches d'une bèche et d'un hoyau posés sur l'épaule du réformateur. Instruments de démolition et de pénétration qui pourraient prêter à quelque méprise, si certains attributs ne renseignaient clairement sur la portée réelle de cette image. En effet,



FIG. 121. — Calvin marqué d'un fer rouge, exposé sur la place publique de Noyon, les mains liées, attaché au pilori.



FIG. 122. — Michel Servet lié au poteau par Calvin et brûlé à Genève. Calvin est figuré ici en robe de « ministre », conseillant « la meilleure disposition des bûches au bourreau ».

UN TRIPTYQUE HAINEUX CONTRE LE CALVINISME.

Il s'agit d'une peinture exécutée par un artiste fort dévot, le très catholique Martin de Clèves, laquelle fut vulgarisée par la gravure. Malheureusement, les épreuves en sont devenues d'une rareté insigne, les réformés détruisant, nous apprend un contemporain, tous les exemplaires qui tombaient en leurs mains. Mais Jaime l'a publiée dans son très précieux *Musée de la Caricature* (1839) et c'est d'après lui que nous en donnons la reproduction. Ce triptyque qui porte comme titre général : « Le portrait de Jean Calvin Sodomit Cauterisé, peint par Martin de Clèves, alors vivant, et se voi en Anvers en une maison ditte la *pladdijs-way* ». Mais, en réalité, il vise également, comme on le voit, Théodore de Bèze.

Voici, concernant ces trois figurations, quelques explications nécessaires et quelques commentaires :

Le vice odieux dont l'image de Martin de Clèves accuse Théodore de Bèze, ici représenté sous les traits d'un vieux ministre, n'est pas plus prouvé que celui de Calvin, enregistré dans les archives de Noyon,

Mais Bèze, homme d'esprit, se vengea de ses calomniateurs en vivant dans un concubinage universel. Au nombre des femmes qu'il posséda, on cita la femme d'un tailleur dans laquelle il versa des vers latins sous le nom de *Candide*. Ses partisans ont cherché à transformer cette *Candide* en une grande dame, et voici pourquoi :

Dans une des poésies que son amant lui envoie, on lit ces deux vers :

Coercet globulos duos rubentes
Intra caeca jubet mamere claustra.

Ce qui se peut traduire assez fidèlement ainsi : « Elle opprime ses deux petits globes de rose pour les obliger à rester dans un cloître noir ». Un commentateur s'est écrié à ce sujet : « Pour retenir un sein de la sorte, une femme avait besoin d'une agrafe ».



FIG. 123. — Théodore de Bèze, entre son mignon et sa maîtresse.

Donc Candide portait des agrafes, donc elle était riche ; donc c'était une femme de qualité et non la femme d'un tailleur. « Et pourquoi », demande Bayle, sceptique en fait d'agrafes comme en tout, d'ailleurs admirateur de Théodore de Bèze, « pourquoi la femme d'un tailleur ne pouvait-elle avoir le temps de se mettre une agrafe qui ne permettait pas qu'on lui vît à son aise les tétons ? »

Entre Bayle, si profond dans les agrafes, et ses antagonistes qui n'admettent pas même la résistance des épingles pour cacher la gorge de Candide, nous nous plaçons impartialement, et nous demandons à celui-là, à ceux-ci, qu'est-ce que cela importe au concubinage de Bèze ?

Accusé du même vice que Théodore de Bèze, Calvin est représenté subissant le supplice de la marque en pleine place publique. Quand deux théologiens s'accusent, dit Stapliton, ils mentent tous les deux : « Recherchez et regardez encore à ce jourd'hui les actes et registres de la ville de Noyon, en Picardie, que Jean Calvin, convaincu de crime... par la très clémente sentence de l'évêque et du magistrat, a été cautérisé par la brûlure d'un lys de fer sur les épaules ». Or, cette citation évoque un mensonge. Il n'y a rien de tout cela

de la tunique relevée sur le côté droit, sort une nichée de serpents, tandis que des rats grouillent autour de l'escarcelle appendue au côté gauche du personnage. En vérité, le rébus n'est pas indéchiffrable. L'allégorie est facile à deviner : *Calomnie, Venin, Bible* foulent aux pieds la *Vulgate*.

Au premier abord, il semble que la satire se soit exercée quelque peu aux dépens de Luther. On laissa la Faculté de théologie fondre contre lui, et la verve populaire ne se manifesta qu'avec des pamphets de la dernière heure. Tel le *Testament de Martin Luther*, qui découpe en vers la fin de « la secte luthérique, au four d'Enfer, en peines énormes » :

Cesse bientôt la loy Leuthérienne
Et qu'on la meste tost à définement.

Maintenant, s'il faut en croire certains écrivains protestants, en mal de nationalisme, la Réforme française serait antérieure à la Réforme allemande, et celle-ci serait restée sans grande influence sur celle-là.

Disons-le, les arguments invoqués en faveur de cette thèse sont de peu de poids.

Que Lefèvre d'Etaples, professeur de philosophie et de mathématiques au collège du cardinal Lemoine, le *plus senex*, comme l'appellera le prédicateur Guillaume Farel — une des lumières de la Réforme — ait « enseigné » dès 1512 (année de la publication de son *Commentaire*), par ses écrits, par ses cours, par ses conversations, certaines doctrines nouvelles, cela ne prouve nullement qu'il ait exercé une influence quelconque sur l'opinion. S'il a, du point de vue théologique, ouvert la voie à Calvin, ses timides enseignements ne pouvaient être d'aucune importance sur le mouvement des idées. Par contre, nous savons qu'il s'éloigna de Paris, « ne pouvant plus entendre ce qui s'y disait contre Luther », et qu'il soutint Reuchlin, attaqué par la Sorbonne. Lefèvre n'est qu'un dissertateur en théologie. On ne saurait voir en lui un réformateur.

Que si Luther et Calvin ne se sont jamais connus personnellement ; que ni l'un ni l'autre n'ait manifesté le désir de se rencontrer ; à une époque où les savants, les lettrés, les théologiens correspondaient si volontiers et si abondamment ; qu'il n'y ait jamais eu entre eux aucun rapport épistolaire, — ce sont là des arguments qui ne tiennent guère devant ce fait indiscutable : la voix de Luther éclatant subitement à travers l'Europe avec la violence et la puissance d'un coup de tonnerre, déclanchant une ruée, et contraignant les partisans d'une réforme de l'Eglise à se prononcer d'une manière définitive pour la marche en avant ou pour le *statu quo*.

Les partisans du culte *catholique réformé* ne se donnèrent jamais comme *leuthériens*, mais ce qualificatif leur fut attribué par les défenseurs du catholicisme romain, par ceux qu'on pourrait appeler les inquisiteurs de la foi, afin de les mieux poursuivre comme hérétiques, afin de les discréditer dans l'opinion, afin de jeter l'effroi parmi les esprits timorés.

Et ceci nous ramène au grand point d'interrogation : contre qui ce régime de terreur inauguré par la Sorbonne, par l'autorité séculière d'accord avec l'autorité religieuse, solidaires l'une de l'autre depuis le Concordat de 1516 ? Contre qui cet étalage public de rigorisme en matière de foi ?

La réponse est aisée : Contre une multitude d'ennemis que nous allons, cette fois, désigner directement.

---

dans les archives de Noyon, ainsi que le démontre M. E. Doumergue dans son *Iconographie calvinienne*, s'élevant avec raison contre une calomnie lancée par les Jésuites et répétée à satiété.

Calvin, ceci est plus vrai, par son caractère aigre et cassant comme un métal natif, vécut non seulement en guerre perpétuelle contre les catholiques, mais encore contre les luthériens. « Pourquoi m'accusent-ils, dit le réformateur dans une de ses lettres, de ne pas avoir d'enfants ? N'ai-je pas tous les chrétiens pour fils ? »

L'image consacrée au supplice de Servet est curieuse par ses allégories dont on a peine à saisir, tout d'abord, le sens précis.

Si l'on veut avoir l'explication de ces hommes noirs fuyant vers une ville hérissée de mosquées et de croissants, de ces démons offrant des turbans à ces hommes, la voici : les Turcs appellent les chrétiens *chiens*, et les chrétiens se traitent entre eux de *Turcs*, lorsqu'ils sont divisés d'opinion sur quelque dogme. Chiens et Turcs sont donc les mots les plus offensants du droit canon turc et catholique. Il est donc hors de doute que le très pieux *Martin de Clèves*, dessinateur de cette caricature, a voulu montrer dans ces protestants, courant vers une ville turque, et acceptant des turbans de la griffe du diable, que les calvinistes ne se font aucun scrupule, dans l'occasion, d'embrasser la religion musulmane, sœur et digne compagne de la réforme selon lui.

En plus des images, cette planche qui est, en réalité, un placard populaire, contient un texte explicatif de trente lignes composé sur quatre colonnes, conçu dans le même esprit que le graphique. On y lit entre autres, d'après saint Augustin, une comparaison des hérétiques avec les punaises « car, en vivant, elles mordent ; et, après leur mort, elles puent ».

A quelle époque fut publiée cette reproduction de la peinture de Martin de Clèves ? — S'il faut en croire les recherches des iconographes hollandais et particulièrement le catalogue Muller, aux abords de 1650. Et le graveur serait l'artiste flamand P. Fruytiers.

D'autres gravures visant plus particulièrement *der gross Sodomist Calvin*, publiées en Allemagne, sont l'œuvre des graveurs luthériens. M. E. Doumergue, dans son *Iconographie calvinienne*, en reproduit une particulièrement intéressante (voir page 146 de son ouvrage). *Seigneur Jean Calvin, de Noyon, souffre persécution pour la chasteté*, en sept scènes aussi ironiques par le dessin que par les légendes.



CALVIN LVTER ET BEZE

Fig. 124. — ESTAMPE SATIRIQUE CONTRE LES RÉFORMATEURS.

Une Furie, brandissant une torche enflammée, maintient terrassé et triplement enchaîné le serpent à trois têtes : Calvin, Luther et Bèze, mais aucune de ces têtes ne vise à la ressemblance. C'est une pièce purement allégorique.

Pièce rarissime publiée par M. Doumergue dans son *Iconographie calvinienne*, et reproduite ici, avec l'autorisation de l'auteur et des éditeurs.

Tout d'abord, contre ceux qui passent de la protestation intérieure à la protestation publique, contre ceux qui se réunissent, qui tiennent des assemblées en plein champ, qui font *promesse* ou *jugement*, qui vont entendre *la messe aux grolles*, pour rappeler la pittoresque expression des premiers jours du culte (1). Ce sont déjà des rebelles à ramener dans le sein de l'Eglise *per fas et nefas*. Et l'on a vu précédemment quels sont les procédés employés, — ces procédés qui font l'objet de longs développements dans les multiples ouvrages protestants consacrés à l'hérésie de la Réforme en France.

Ensuite, contre ceux qui, par la parole et par l'écrit, se permettent de discuter les doctrines de la Sorbonne, c'est-à-dire contre les lettrés, contre les humanistes et — au premier chef — contre ces lecteurs royaux, professeurs au Collège de France, créé « en un jour d'aberration » par François Ier, et qui ne peut souffrir la catholique Sorbonne ; contre ces lecteurs royaux, « gens funestes et dangereux, qui personnifient l'esprit hérétique et novateur.

Aux yeux de Béda et de ses acolytes, ils ont prêté la main à tous les placards satiriques, politiques ou religieux. Ne poussent-ils point l'audace jusqu'à faire connaître par affiches l'heure et le sujet de leurs cours ? Du grec, de l'hébreu, voilà qui est intolérable ! Aussi, dès 1534, la Sorbonne n'hésite point à réclamer des poursuites immédiates contre « ces affichages contraires à la doctrine ».

D'ailleurs, le moment viendra où, véhémentement soupçonnés d'hérésie, les lecteurs royaux ne chercheront plus à dissimuler. De la simple spéculation, ils passeront à l'action. Et les prêches qui se donnent près du Louvre attirent tous les auditeurs, à la grande désolation des « sorbonniens ».

Enfin, contre ces personnages éminents, évêques, magistrats, curés, grands noms de l'Eglise, de la

(1) Les protestants avaient été comparés par les catholiques aux *grolles*, qui sont des espèces de corneilles au plumage foncé, parce qu'ils portaient des vêtements de couleur sombre et, comme ces oiseaux, se réunissaient par troupes dans les champs.

noblesse et de la science juridique, unis dans le même sentiment de réforme, tous prêts à suivre non la Réforme allemande, mais une Réforme *sui generis*, qu'on pourrait bien appeler la *Réforme de l'humanisme gallican*. Tous gens d'étude, de libre examen et de discussion. C'est le parti de la sagesse et de la raison, le plus cultivé en politique et en affaires. En tête se placent les illustrations du clergé : Briçonnet, l'évêque de Meaux ; Gérard Roussel, l'évêque d'Oléron ; Michel d'Arande, l'évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux ; Jean de Pins, l'évêque de Rieux. Voilà les chefs avoués de cette Réforme rêvée, propagée, soutenue par Marguerite de Navarre, cette reine qui groupera autour d'elle tant de femmes distinctives, « curieuses de nouveautés ». C'est à eux que se dédieront les écrits les plus audacieux, c'est sous leur protection que se placeront des ouvrages qui ne tarderont pas à voir le feu. .

Vient après tout un groupe d'évêques non moins lettrés, non moins gallicans : Sadolet, à Carpentras ; Montluc, à Valence ; Marillac, à Vienne ; Saint-Gelais, à Uzès ; Pellicier, à Montpellier ; Jean de Langeac, à Limoges ; Lenoncourt, à Châlons ; Jean du Bellay, à Paris ; René du Bellay, au Mans, tous ennemis de la superstition, tous estimant que « l'Eglise doit être amendée dans son chef et dans ses membres », mais tous aussi éloignés du fanatisme romain que de l'hérésie luthérienne ; tous attendant le jour qui ne saurait tarder après cette aurore, appelant de leurs vœux le concile œcuménique qui doit faire triompher « l'évangélisme chrétien ».

A vrai dire, ce sont là des tendances, des aspirations, des désirs. Mais où est la volonté ? Où est le *Deus ex machina* qui organisera toutes ces forces et qui fera aboutir la Réforme française ?

Tous lèvent les yeux vers François Ier. Tous espèrent et aspirent en ce « Père des lettres et de la philosophie ». Mais on a dit pourquoi il décevra tous les espoirs, après une suite de contradictions et d'oscillations qui participeront à l'écrasement de l'œuvre dont il aurait dû être l'initiateur.

Alors s'accomplit ce que l'Eglise avait prévu, ce qu'elle avait habilement préparé.

Ici, des bûchers ; là, soumission, abjuration en règle, adhésion publique, — la palinodie sous toutes ses formes. Ailleurs, — et cela vise tous ces honnêtes gens, tous ces esprits éclairés dont les noms appartiennent à l'histoire, acquis aux idées nouvelles sans les propager ouvertement, — la menace par l'intimidation, la crainte, la peur.

Il faut être pour ou contre l'Eglise, pour ou contre Rome, pour ou contre le luthéranisme. Plus d'opinion mixte, plus de désirs de réforme. Céder ou lutter, s'amender ou se révolter. Et c'est ainsi que, cédant à toutes sortes d'intérêts et de défaillances, même à certains scrupules, ces esprits d'élite qui n'étaient, en réalité, ni contre le papisme, ni pour le luthéranisme, hésitèrent, reculèrent devant la révolte et courbèrent passivement la tête en devenant les complices de ceux pour lesquels ils n'avaient que du mépris.

Singulière capitulation ! Elle éveille chez Ferdinand Buisson des vues assez justes sur la nature humaine : « Ne faut-il pas, — dit-il, — la plus étrange audace pour se lever tout seul au milieu de la foule et se dresser en face d'une institution qui a pour elle la majesté des siècles, la vénération des peuples, le consentement du genre humain ? On a beau être libre de préjugés ; plus on l'est, plus on sent la folie d'une telle démarche. Qui pourra s'y résoudre, à moins d'être poussé comme par une force surhumaine ? »

Oui, certes, mais cette étrange audace, mais ce courage surhumain, quelqu'un venait de les avoir et de les affirmer : Luther ! Seul, il avait osé attaquer l'institution qui a pour elle la « majesté des siècles », montrant ainsi ce que peuvent la volonté et l'énergie d'un homme lorsqu'elles sont au service d'une grande idée régénératrice.

La conclusion logique à tirer de cet échec de la première tentative de Réforme en France, est que ce mouvement ne fut qu'un mouvement d'idées, et de pareilles idées, restant imprécises, sont destinées à succomber sous la riposte d'un pouvoir fort et résolu.

III. – LE PROTESTANTISME EN FRANCE. DE QUELS ÉLÉMENTS IL SE COMPOSE.

Quels sont, en vérité, les initiateurs de ce mouvement pré-réformateur auquel l'Eglise et l'Etat, forces étroitement unies, répondirent par la double réaction du glaive, sous ses formes multiples ?

Trois hommes d'esprit et d'ordre différent : Briçonnet, le pieux, l'honnête et le timide évêque de Meaux ; Lefèvre d'Etaples, le traducteur de la Bible ; Guillaume Farel, le prédicateur à l'imagination vive, à la voix puissante, à l'énergie indomptable, le « prêtre-prêcheur » du culte qui n'existe pas encore. Ce sont eux qui vont former les premiers disciples et grouper, par le livre et par la parole, les premiers adhérents.

De sorte que tout sera mis en œuvre pour supprimer le livre et proscrire la parole.



Fig. 125. — LA CUISINE DES OPINIONS. Gravure signée Fisscher et publiée vers 1585.

Estampe satirique hollandaise, dirigée simultanément contre les quatre dogmes religieux qui se partageaient alors la Hollande : (catholicisme, luthérianisme, calvinisme, mennonisme).

A droite, Calvin découpe un rôti de veau sur lequel il presse le suc d'une orange (allusion à la maison régnante). Luther, à ses côtés, joue de la guitare. A l'autre extrémité de la table, le personnage ventru, mangeant son potage, une cuiller à la main et deux chats sur ses épaules, représente le Pape (les clefs de saint Pierre sont brodées sur son rabat [rochet]). Devant la cheminée où un chaudron est en train de bouillir, un anabaptiste s'occupe à nettoyer un poisson.

Les deux femmes, c'est-à-dire les deux ménagères, représentent la *Raison* et la *Tolérance*, et elles invitent les sectes à se supporter mutuellement puisqu'elles mangent à la même table (en réalité puisqu'elles vivent de la même cuisine).

Cette image prête, en vérité, à deux interprétations différentes. On peut y voir, soit un appel à la tolérance, soit l'expression de la pensée libre, dégagée de toute religion révélée, puisque tous les cultes s'alimentent aux mêmes sources.

Défense aux imprimeurs d'imprimer « le fruit défendu — la Bible ; défense aux paroissiens qui ont pris l'habitude malséante de discuter des choses sacrées « de ne révoquer en doute la foi catholique par disputation, ou autrement, chaque jour de dimanche, au prône ».

Tels, en matière de finance, les arrêts ordonnant le retrait et la remise des monnaies, arrêts du Parlement parisien qui ordonneront la remise et le retrait aux autorités de livres hérétiques, — ces livres qui constituent, aux yeux du pouvoir, comme « une fausse monnaie religieuse ».

A tous ceux qui ont en leur possession les livres du cantique, du psautier, des Évangiles, épîtres de saint Paul et autres livres du vieil et nouveau Testament, translatés du latin en français, il est fait assavoir qu'ils en vident leurs mains et les apportent dans les huit jours au greffe civil de la Cour. »

Ainsi s'exprime un arrêt du 5 février 1526, publié à son de trompe par tous les carrefours et faubourgs de Paris. C'est la sommation directe avec toutes ses conséquences. L'année 1526 verra ainsi les deux premiers martyrs, on ne saurait dire de la religion protestante, qui n'existe pas encore, mais de « l'idée évangélique » et, par suite, au point de vue moderne, de la liberté de conscience. Les années suivantes verront se développer condamnations et supplices, et *l'autodafé* qui était une « première » de haut goût. En moins de dix mois, du 10 novembre 1534 au 2 mai 1535, on compte à Paris cent deux condamnations à mort, dont vingt-sept sont exécutées. Mais il convient d'ajouter que, sur ce nombre, soixante-treize « accusés » avaient pu parvenir à se mettre à l'abri des atteintes et des étincelles du feu.

N'oublions pas qu'il s'agit uniquement de doctrine, que ceux qui prêchent la Réforme se sont donné pour mission d'évangéliser les masses et non de faire miroiter à leurs yeux les délices d'un nouveau paradis terrestre. « Les flammes étaient fécondes, miraculeuses, — dit J.-M. Dargaud dans son *Histoire de la liberté religieuse ;* — elles rendaient plus d'hommes qu'elles n'en dévoraient. Les martyrs brûlaient en silence et en prière. Leurs cendres se mêlaient aux cendres du bûcher. Puis un souffle de Dieu enlevait ces cendres

sur l'aile des quatre vents. Elles tombaient çà et là, fertilisaient le sol et suscitaient partout des défenseurs aux idées. Les martyrs enfantaient des soldats et des apôtres. »

S'il faut en croire Florimond de Rémond, hostile à la Réforme, ceux que gagnait la cause nouvelle étaient surtout les peintres, imagiers, horlogers, orfèvres, imprimeurs et autres qui, en leurs métiers, ont quelque noblesse d'esprit, c'est-à-dire tout cet artisanat que le développement des industries venait de placer au premier rang et qui va prendre une place prépondérante parmi les gens du tiers. Et tout cet artisanat n'éprouvait que mépris pour des prêtres sans foi, sans lumières, sans moralité. L'idée de réforme et de démocratisation de l'Église ne pouvait que plaire à leur conception bourgeoise de l'organisme social. En certaines contrées même, les adhérents se recrutèrent parmi les corps de métier d'un ordre inférieur, parmi les ouvriers d'industrie, cardeurs, tisseurs et autres. L'idée de réforme gagna jusqu'aux campagnes, où le paysan avait à se plaindre d'un bas clergé qui ne l'exploitait pas moins que la petite noblesse.

Quæcunq; erigitur Sedes CACODAEMONE *contrà,*
CALVINI *velut hæc, ista repentè ruit.*



COLONIAE AGRIPPINAE
Sumptibus Bernardi Gualtheri.

Fig. 126. — LA CHAIRE CALVINISTE RENVERSÉE.

* Cette vignette figure sur le titre d'un pamphlet catholique de Pierre Cudsemius, apostat et jésuite, *Petit traité de la cause désespérée de Calvin*, publié à Cologne, en 1612, en réponse à une précédente réfutation d'un ecclésiastique protestant. Comme on le voit par l'image, un ange, la croix sur la tête (représentation de l'Eglise), renverse la chaire en laquelle un prédicateur était en train de prêcher. Un diable essaye, en vain, de la soutenir de ses griffes. Les fidèles s'enfuient, épouvantés.

Au-dessus de la vignette un distique latin : « Toute chaire quelconque élevée contre elle (l'Eglise catholique) par un *Cacodemon* — telle celle de Calvin ici — s'écroule aussitôt. »

Par la force même des choses, par la défense qui lui sera faite de se livrer à l'exercice de son culte dans l'intérieur des villes, le protestantisme garde en lui quelque chose de rural, d'agreste. « Pratiques de gens rustres », écrira à son sujet un grand seigneur de l'époque. Mais un moment viendra, après 1550, où cette liberté du « plein air » se trouvera menacée à son tour, et les arrêts des Parlements iront jusqu'à interdire les *écoles buissonnières*, c'est-à-dire les écoles que les protestants tenaient dans la campagne de peur d'être découverts par les chantres des églises, qui présidaient aux écoles primaires, et les *réunions nomades*, c'est-à-dire les prêches dans les endroits non autorisés. Puis ce furent les menaces, les surveillances constantes par une armée de délateurs intéressés à trouver des criminels, les poursuites, les visites domiciliaires, les confiscations et les exécutions. Une déclaration de 1559 porte que les maisons où se feront des « conventicules » seront rasées et démolies ; un édit de novembre de la même année porte peine de mort contre les auteurs d'assemblées illicites pour motif de religion.

Tout cela, pourtant, ne devait pas empêcher le culte de s'organiser et les églises de s'ouvrir, — églises qui souvent encore ne sont que les maisons communes de ceux de la religion, et qui s'appellent officiellement « temples ».

Jusqu'alors, tous ceux de la religion dite réformée avaient été poursuivis comme pratiquant « l'hérésie luthérienne ». Mais voici venir le moment où, — et il convient d'insister sur ce point qui n'a pas été assez remarqué, — en vertu d'un décret du 23 juillet 1543, ils seront poursuivis comme séditieux, perturbateurs de la paix publique, conspirateurs contre la sûreté de l'État. Par conséquent, faire profession ouverte de luthéranisme, ce sera être ennemi de la chose publique. N'est-ce point expliquer clairement l'hostilité de François Ier ?

Au protestantisme des gens de métier, d'esprit ouvert, n'ayant pas d'autre exercice « en travaillant de leurs mains, que conférer de la parole de Dieu », dit un contemporain, « et se consoler en icelle », car ce sont « gens tourmentés et de labeur ardu », s'adjoint bientôt un protestantisme de nature toute différente, qui imprimera au mouvement une direction plus énergique.

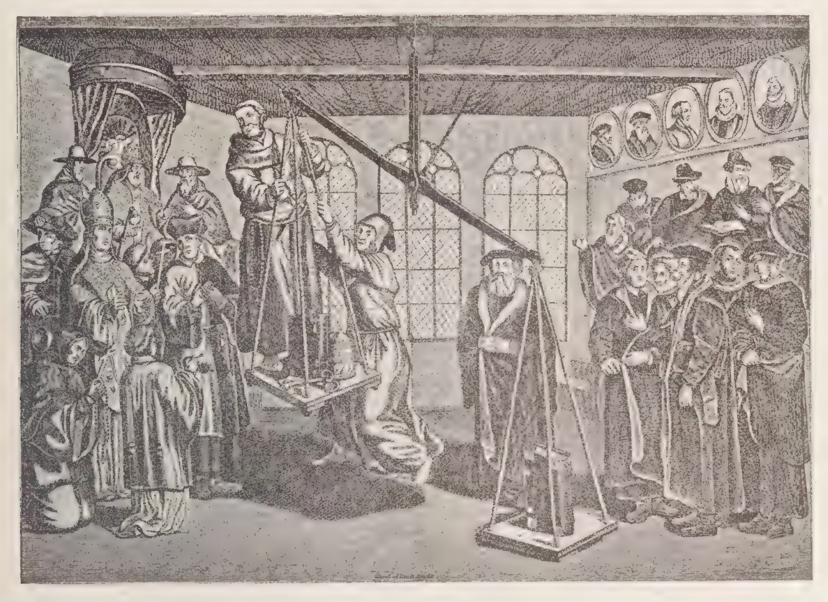


FIG. 127. — LA BALANCE. Caricature allégorique. Reproduction française par Carel Allard d'une estampe hollandaise gravée par Martinus van Beusecom.

* Du catholicisme ou du protestantisme, quel est le plus lourd ?...

Sur l'un des plateaux où l'on a placé la tiare pontificale, les clés de saint Pierre et la *Somme* de saint Thomas d'Aquin, un moine augmente encore le poids, pendant qu'un autre moine s'y suspend pour tâcher de l'emporter sur l'adversaire.

Sur l'autre plateau, un seul livre, la *Bible*, et malgré les efforts des ecclésiastiques, c'est ce plateau qui est le plus lourd.

Des deux côtés de la balance, on peut remarquer les représentants officiels des deux cultes : à gauche, les protestants Jean Huss, Luther, Calvin, Melanchton et plusieurs autres dont les traits sont mal fixés : à droite, le Pape assis sur le trône pontifical et entouré de deux cardinaux, précédé d'un évêque, d'un pèlerin, de Loyola et d'enfants de chœur.

[Ce symbole de la balance, pour juger du poids des théories religieuses, se retrouve sur plusieurs pièces allégoriques.

Reproduit par M. Doumergue, dans sa précieuse Iconographie Calvinienne, cette estampe figure également au Cabinet des Estampes, collection Hennin, tome X.]

Il en existe plusieurs types ou reproductions. Une reproduction genevoise, dont l'original appartient, nous apprend M. Doumergue, au Musée historique de la Réformation à Genève, présente cette particularité amusante : un petit diable se suspend au plateau catholique de la balance pour essayer de le faire pencher de ce dernier côté.

« La Réforme, — a écrit l'historien Sismondi, — s'avançait par deux routes différentes ; elle gagnait des partisans parmi les classes pauvres et laborieuses ; elle s'étendait en même temps dans la classe aisée et intelligente par le besoin de s'éclairer, par la faculté naissante d'examiner, par la répugnance qu'éprouvait la raison pour des doctrines absurdes et contradictoires. »

Au premier rang de cette classe aisée, figure une noblesse indépendante, raisonneuse, disputeuse, avide de « nouveautés », et, de plus, tapageuse, bruyante, animée d'un esprit aussi nouveau que caractéristique. Partout en France, comme en Allemagne, ce sera l'esprit de la Réforme. N'oubliez pas que cette classe est jalouse de ses droits, de ses privilèges, qu'elle est prête à saisir l'occasion qui lui permettra d'opposer à la politique centraliste de la royauté la politique des intérêts seigneuriaux, — cette politique, selon la judicieuse remarque de Louis-Xavier de Ricard, qui se présentera sous le couvert de l'idée fédéraliste. Gagnée aux principes de la Réforme, elle y trouvera un excellent appui pour ses idées de liberté ; elle s'empare du droit, avant que la royauté le lui accorde, d'exercer le culte protestant dans ses domaines ; elle suscite des prêches, allant jusqu'à demander des ministres à Genève ; elle tient en ses châteaux des assemblées religieuses auxquelles assistent en nombre des personnes de tout état, gens de robe ou de finance, paysans et maraîchers, accourant au rendez-vous de plusieurs lieues à la ronde, quelle que soit la rigueur de la saison et en dépit du mauvais état des chemins. Ces réunions de « prêcheurs d'assemblées diaboliques » seront souvent troublées par de très-voisins « prêcheurs de carême », qui n'auront pas grand'peine à ameuter les « séditieux », — la populace, — toujours prêts à crier : « Ci les huguenots, il faut les noyer ! » Et il y aura ainsi des attaques,



Fig. 128. — L'ESTRANGE RENCONTRE. Caricature faisant partie de la série des *Proverbes de Lagniet,* publiée en 1630 et 1632 et dirigée contre Théodore de Bèze. L'âne portant un meunier et se rendant au moulin, présente sur l'une de ses oreilles le nom de Calvin, tandis que, sous la queue de l'animal, on peut lire ces mots : *Baise icy derrière.* Or le personnage qui fait suite, la Bible et l'épée en main, représente précisément Calvin, — allusion scabreuse aux rapports intimes des deux réformateurs à laquelle auront souvent recours les polémistes catholiques du XVII[e] siècle.

des coups de mains, des corps-à-corps, des batailles sanglantes, des tueries barbares. Un état de guerre latent qui dure jusqu'au moment de la fameuse conjuration d'Amboise dans laquelle, au dire d'un écrivain catholique, entra « plus de mécontentement que de huguenotterie ».

Ainsi se présente sous ses deux aspects le protestantisme qu'on pourrait appeler le protestantisme de l'époque héroïque, qui se réclame avec raison de la liberté de pensée, mais dans lequel le peuple, volontiers fanatique, et très habilement endoctriné par les clercs de l'Eglise catholique, tonsurés ou non, verra une religion de nobles et de privilégiés.

De là à l'appeler un culte aristocratique, un culte de « minorité orgueilleuse » prétendant s'élever au-dessus des autres et s'octroyer un brevet de supériorité intellectuelle, il n'y a qu'un pas, et qui sera franchi par les théologiens du XVII[e] siècle.

IV. — CALVIN DIRIGE DE GENÈVE LA RÉFORME DOGMATIQUE.

Parmi ceux qui quittèrent la France au moment où la Réforme, quoique fertile en martyrs, parut manquer d'élan et de vigueur, se trouvait Jean Calvin. Né à Noyon, le 10 juillet 1509, après avoir renoncé à l'étude de la théologie pour celle du droit, il y avait repris goût dans les universités d'Orléans et de Bourges, sans prévoir encore qu'elle donnerait un but à sa vie : « Dieu, nous apprend-il dans ses *Commentaires sur le livre des Pseaumes,* par une conversion subite, avait dompté et rangé à docilité son cœur. » Un de ses parents, Robert Olivétan, traducteur de la première version des Ecritures en usage après celle de Lefèvre, paraît avoir été l'instrument de ce grand changement. L'un de ses maîtres à Bourges, Melchior Wolmar, comprit avant tout autre de quoi il était capable, et l'encouragea, dit-on, à l'entreprendre.

Nous n'avons point à écrire ici une biographie de Calvin, aussi ne nous occuperons-nous qu'à marquer son action sur le mouvement général de la réformation en France. Disons toutefois qu'outre le temps qu'il avait passé à Paris et dans les universités, il avait fait des séjours plus ou moins longs en Picardie où il était né, en Normandie, en Saintonge, dans l'Angoumois, en Poitou, ce qui lui avait bien fait connaître l'état religieux de son pays. Des relations formées avec beaucoup de personnes et en beaucoup de lieux lui ménageaient pour l'avenir de nombreuses intelligences, et il emportait dans son cœur l'impression profonde de ce retour à l'Evangile et de ces souffrances imméritées d'une portion notable de son peuple, dont il avait été le témoin.

A peine arrivé à Bâle, où il se retira tout d'abord, Calvin écrivit cette *Epître au roi de France très-chrétien, François, premier de ce nom, son prince et souverain seigneur,* l'un des chefs-d'œuvre de notre langue, ainsi qu'on le reconnaît généralement, mais avant tout, chez un si jeune homme, acte remarquable de résolution et de foi. Datée du 1er août 1533, elle servit de préface à la première édition de l'*Institution chrétienne,* qui ne fut publiée qu'au mois de mars 1536. Calvin écrivait au roi que, quand il commença à composer son livre, il ne songeait à rien autre qu'à enseigner les rudiments de la religion à ceux de ses compatriotes qui avaient soif de la connaître; mais que, maintenant, il la lui présentait lui-même comme une confession de foi, afin que le roi apprît par ses propres yeux quelle était la doctrine dont la profession était punie dans son royaume par la prison, le bannissement, la proscription et la mort. Il ne vient pas la désavouer, lui dit-il, mais soutenir qu'elle est vraie. Il ne veut pas plaider sa cause particulière, comme s'il n'était mû que par le désir de pouvoir retourner dans son pays, mais celle de tous les fidèles, de tous les *prédestinés* en Jésus-Christ.



FIG. 120. — LES HAUTS FAITS DU CALVINISME.
Portrait de Calvin d'après l'effigie de Woeiriot, entouré de quatre scènes montrant les crimes et hauts faits du calvinisme.

Frontispice d'un ouvrage de polémique, *Response ou livre intitulé La défense de Calvin* (1669) de Charles Drelincourt, et cette « Response » est l'œuvre du sieur F. Mauduict.

Cette gravure signée, R. V., est la réduction d'une feuille volante publiée au XIXe siècle et qui servit de placard de polémique aux catholiques contre les entreprises du calvinisme (B. N. Collection Hennin, vol. XVIII, p. 36).

Les confessions de foi ont été, au XVIe siècle, un fait individuel, un fait ecclésiastique et un fait social. C'est sous ce dernier aspect qu'elles nous apparaissent d'abord. On exigeait alors en tous pays, de tout homme, une confession de foi pour le laisser vivre, absolument comme de nos jours, on exige, en divers Etats, le serment politique de tout citoyen pour l'admettre à l'exercice de certains droits. La chrétienté, vaste confédération spirituelle, représentée de temps en temps par des conciles, avait à sa base et pour lieu des croyances religieuses qu'on supposait universellement admises, et dont les magistrats devaient être les gardiens dans chaque Etat particulier. De là cet axiome, qui n'est pas abandonné de tous aujourd'hui : « Que le prince doit employer son autorité pour détruire dans son Etat les fausses religions, et qu'il peut employer la rigueur contre leurs observateurs ».

Le XVIe siècle commença par où le XVIIe voulait seulement finir : par le glaive. Aussi, lorsqu'une doctrine était contestée, le premier soin de ses adhérents devait-il être d'établir qu'elle n'était pas une



FIG. 130. — CALVIN ET MAHOMET AUX ENFERS.
Sujet faisant partie des gravures de l'Almanach pour l'Année 1687.

* L'imposteur Mahomet et l'imposteur Calvin son empoignés, l'un par le pacha de Bude (cette ville fut prise d'assaut en 1685 et enlevée aux Musulmans), l'autre par les Vaudois dits *Barbets*, défaits en Piémont. L'un de ces derniers qui saisit Calvin au col, tient ouvert devant lui son livre de l'*Institution Chrétienne*, pour bien lui montrer qu'ils sont, eux, les victimes de ses théories. Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale (Collection Hennin).

hérésie. Ce fut la tâche des princes protestants, quand la doctrine de Luther eut gagné quelques-uns des Etats de l'empire germanique. Ils se firent théologiens dans l'intérêt de leurs peuples. La confession d'Augsbourg est un exposé des doctrines dont ils demandèrent à la diète de légitimer la profession, comme ne rompant pas l'unité chrétienne, et par conséquent ne devant pas être poursuivie par le glaive. La diète les somma de se ranger, avant six mois, pour tout délai, à l'obéissance de l'Eglise, sous peine d'y être contraints par les armes. La démarche individuelle faite par Calvin avait le même sens et la même intention que la démarche collective des princes protestants d'Allemagne auprès de la diète d'Augsbourg. « Vous pouvez en toute conscience nous tolérer, car nous ne sommes pas des hérétiques », disait-il comme eux. C'était la preuve qu'il fallait faire à cette époque. Calvin s'en était chargé au nom des Français persécutés; mais le parti du roi était pris, et si nous en croyons Théodore de Bèze, François Ier ne voulut jamais lire le livre de l'*Institution*.

La démarche que Calvin venait de faire lui rendait le retour en France impossible; il n'aurait pu y vivre caché : comment, d'ailleurs, convaincu comme il l'était, et avec un caractère résolu comme le sien, aurait-il pu s'accommoder d'une obscure retraite? Condamné ainsi à l'exil par suite du premier service qu'il avait voulu rendre aux persécutés, il comprit qu'il pouvait tirer parti de cet exil même, pour continuer à servir leur cause. D'Italie, où il vit la fille de Louis XII, Renée de France, duchesse de Ferrare, déjà gagnée aux doctrines pour la profession desquelles on était brûlé en France; de Genève où la Réformation venait d'être proclamée et où il fut retenu par Farel, l'ancien compagnon de Lefèvre; de Strasbourg où il se retira, quand, après des essais imprudents, il fut chassé de cette retraite, Calvin ne cessa jamais de tourner les yeux vers sa patrie.



AUTODAFÉ, composition de Robert Fleury, d'après la lithographie de Mouilleron (Voir l'explication page 1..)



FIG. 131. — LE TRIPLE DUEL. [La Papauté et les trois grandes Eglises réformées.

A l'aide d'épées et de boucliers, le Pape flanqué d'un évêque et d'un moine, combattent en une guerre meurtrière pour défendre la parole de Dieu. Luther, Zwingle et Calvin, également armés, luttent en chevaliers pour la même idée. — Comme les passions religieuses, les éléments sont déchaînés : un orage épouvantable sévit au ciel ; le dessinateur s'est plu à amonceler nuages épais et éclats de la foudre. — (Estampe allemande, d'inspiration luthérienne.)

Pendant son premier séjour à Genève, beaucoup de Français, la plupart venus de Lyon, s'étaient rassemblés autour de lui. Durant les trois ans qu'il passa à Strasbourg, il en accourut de toutes les provinces. « Ce fut le réceptacle des bannis de France », dit justement Florimond de Rémond. On y vit arriver aussi, en grand nombre, des Belges, des Espagnols, et même des Italiens. Comme ils ne savaient pas l'Allemand, Calvin, sur l'invitation de Martin Bucer, se mit à prêcher en français pour ces réfugiés. Telle fut l'origine de ses premiers commentaires.

Zwingle, Lefèvre et Erasme étaient morts ; mais les réformateurs allemands continuaient à écrire ; mais, après avoir formulé leur doctrine, ils s'efforçaient surtout à lui assurer le droit d'être enseignée dans leur pays. Plus leurs ouvrages portaient l'empreinte du génie de leur nation, plus ils l'avaient rémuée profondément ; mais aussi, moins à la longue ils pouvaient suffire aux autres peuples. La parole de Calvin se fit donc entendre à l'heure même où il en était le plus besoin. Plus précise que celle d'aucun de ses devanciers, à cause de la rigueur logique et de la fermeté de son esprit, plus dégagée des préoccupations locales, parce qu'il vivait à l'étranger, entouré de gens de tous les pays, occupé à la fois de son pays et du monde, elle était plus jeune aussi que la leur : mérite qui s'use, il est vrai, tous les jours, mais qui relève tous les autres aussi longtemps qu'il dure. Elle vint ajouter, dans toute l'Europe, un nouveau fonds de pensées religieuses à celles auxquelles les grands hommes de la première époque de la réformation avaient donné cours.

On a vu, par ce qui précède, combien les annales particulières de nos provinces sont précieuses pour étudier l'histoire de la réformation à cette époque. Encore n'est-ce point assez pour la bien connaître. Les Flandres, soumises à la domination espagnole, comprenaient alors une grande partie du nord de la France : les provinces de l'est appartenaient aux princes lorrains. C'est dans leurs archives qu'il faut rechercher les



Fig. 132. — LES TROIS CULTES.
Friede sei mit Euch ! « La Paix soit avec vous ! »
Le pape : à sa droite Luther, à sa gauche Calvin. Chacun pose sa main droite sur la Bible, laquelle est placée grande ouverte sur une table.
Estampe allemande en faveur de la liberté de conscience.
D'après la gravure originale au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque de Zurich.

commencements et les progrès des doctrines nouvelles dans ces contrées. On en peut dire d'une manière générale, comme du reste du royaume, qu'alors « ceux qui avaient quelque sentiment de la vérité commencèrent à la goûter en grande affection ». Partout se trouvait un nombre croissant de fidèles.

Calvin avait été rappelé à Genève en 1541. Réformateur, avec Farel et Viret, de la république nouvelle, il en était devenu le vrai législateur. Décidé à y faire régner la religion et les mœurs, il avait imaginé de faire des lois destinées à vaincre les résistances que le dogme n'avait pas vaincues. L'hérésie ne devait pas être tolérée à Genève plus qu'ailleurs ; seulement, la religion officielle étant autre, on donna le nom d'hérésie à d'autres doctrines, à celles, par exemple, des *libertins* officieux et spirituels. Les scandales devaient être punis, et l'esprit sévère de la réformation se scandalisait de beaucoup de choses pour lesquelles les plus rigides ne rangeraient personne, aujourd'hui, dans la classe des « malvivants ». Au lieu de la morale sociale, seule exigée par nos codes, Calvin voulait imposer par la force, quand la persuasion n'y suffisait pas, quelque chose de plus ou d'autre que la morale chrétienne ; et c'est pour cela que son joug n'était pas aisé, ni son fardeau léger. Toutefois, malgré ces fautes auxquelles nous verrons répliquer tout à l'heure par Sébastien Castellion, « les ruisseaux de l'Evangile, comme disaient les contemporains, découlaient-ils peu à peu de Genève, et continuaient-ils à arroser la France ».

Après être parti lui-même de France, Calvin en avait fait sortir son frère Antoine et sa sœur Marie. Quelques amis, le sieur de Normandie entre autres, maître des requêtes et lieutenant du roi à Noyon, les avaient suivis. Nous avons dit que quand Calvin se fut établi à Strasbourg, les réfugiés se dirigèrent de préférence vers cette ville. Lorsqu'il fut retourné à Genève, beaucoup de ceux qui s'expatrièrent se mirent à en reprendre le chemin. Après le signal donné par l'édit de Châteaubriant, l'émigration ne se contenta point d'amener des artisans : des gens de lettres, des médecins partirent également, presque aussitôt, puis aussi quelques nobles.

Dans les lettres qu'il écrivait en France, Calvin louait ceux qui aspiraient à se soustraire à l'odieuse captivité où ils étaient retenus : « Il ne reste rien, leur écrivait-il, s'il ne vous est là possible d'avouer Christ pour votre Sauveur, sinon que vous aimiez mieux être privés un petit temps du pays de votre naissance, que d'être bannis à jamais de cet héritage immortel auquel nous sommes appelés. » Cependant Calvin ne faisait du départ un devoir absolu à personne : « Nous n'entendons pas de condamner tous ceux qui vivent par delà, comme si le royaume de Dieu était enclos entre nos montagnes, lequel nous savons être étendu partout. » Il ne cherchait pas à attirer à Genève par la perspective des avantages que l'on y pouvait trouver : « Il faut que vous soyez averti, écrivait-il à un seigneur français, que vous n'entrerez pas en un paradis terrestre. Ne prétendez d'améliorer votre condition, sinon en tant qu'étant délivré de cette malheureuse captivité de corps et d'âme, vous aurez congé de servir Dieu purement. Vous aurez la pure doctrine de sa Parole ; vous invoquerez son nom en la compagnie des fidèles ; vous jouirez du vrai visage de ses sacrements ; mais cela vous doit bien suffire pour le tout, si nous le prions comme il appartient. »

Par ce langage sobre, sévère, presque rude, Calvin espérait n'attirer à Genève que de véritables hommes, et en repousser les autres. François Perrucel y arriva en 1547 ; Théodore de Bèze, le 24 octobre 1548 ; la veuve et les fils de Guillaume Budé en 1549. Nous indiquons ces noms au hasard. Si l'on veut se représenter la vie que menaient à Genève les réfugiés, il faut lire ce que Brantôme raconte du vicomte d'Aubeterre, qui y vécut fort pauvre et misérable : « Il était faiseur de boutons de son métier, comme était la loi introduite, qu'un chacun d'eux eût un métier et en vécût, tel gentilhomme et seigneur qu'il était ». La sœur de la duchesse d'Etampes, Mme de Cary, fut aussi sur le point de se rendre à Genève ; mais ce projet, d'une exécution fort difficile pour une personne de son rang, fut abandonné. La population de Genève, qui n'était que de treize mille âmes en 1543, s'élevait à vingt mille âmes en 1550. Tous ceux qui y allaient ou en revenaient n'effectuaient pas leur voyage avec un égal bonheur. Quand on les arrêtait en route, leur condamnation était certaine. Aussi les récits de leurs arrestations contiennent-ils souvent des lignes comme celles-ci : « Le chemin et le but de leur entreprise fut abrégé, et pour une cité et ville de refuge qu'ils cherchaient ici-bas, le Seigneur leur en donna une permanente et perdurable à jamais ».

V. — LES SATIRES CALVINISTES : UNE ARME AU SERVICE DE LA VÉRITÉ.

Calvin avait confiance dans la sainteté de sa cause. Il fondait et détruisait. Pour détruire, la satire est une arme puissante : il s'en empara. Donnons ici la parole à Lenient qui a écrit sur ce sujet ce que l'on ne saurait mieux dire :

« Dès le premier jour, en touchant à cette arme terrible de la satire, les chefs de la Réforme française se séparaient nettement des railleurs et des brocardeurs de profession, qui tournent tout en risée, le bien et le mal, le faux et le vrai, et songent moins à édifier qu'à scandaliser les âmes. Calvin raye le nom de Dolet, inscrit un moment par de Bèze au martyrologe des protestants. *L'Apologie pour Hérodote,* de Henri Estienne, malgré l'énergie de ses rancunes, ne trouve pas grâce devant l'Eglise de Genève : le Consistoire la condamne comme entachée d'un esprit philosophique, qui pouvait mener à l'impiété. La satire religieuse ou théologique a donc un caractère bien tranché. Ce n'est pas à Lucien qu'elle se rattache, mais aux prophètes et aux Pères de l'Eglise, à Elie, à Isaïe, à Tertullien, à saint Augustin, à ces glorieux athlètes de la foi, qui n'avaient pas dédaigné non plus *d'appliquer le cautère d'opprobre* sur les fautes du peuple ou les erreurs des gentils. »

Voilà le point de départ, la base sur laquelle vont s'appuyer les trois maîtres de cette satire : Calvin, Théodore de Bèze et Viret. Toutefois, au point de vue artistique, un danger se présente. Ce que la satire gagne en conviction, elle court risque de le perdre en mesure, en finesse et en gaîté. La naïve malice du Moyen Age avait pu effleurer de son rire sans amertume les institutions et les croyances de la société chrétienne. Rutebeuf plaisantait des flammes éternelles, dont il avait grand'peur. Adam de la Halle riait des reliques de saint Acaire, auxquelles il eût peut-être demandé sa guérison : aucun d'eux ne songeait à ruiner la foi. Tout autre est l'objet, l'esprit et le langage de la satire protestante. Elle s'inspire de colère et de haine contre ce qu'elle appelle mensonge et superstition ; elle est passionnée, impitoyable. Or la passion rend souvent éloquent, rarement spirituel. Le flegme sceptique de Philinte peut être piquant ; la bile vertueuse d'Alceste est presque toujours maladroite et forcée dans ses ironies.

Les iconoclastes de la Réforme sont animés, eux, d'une sainte indignation. Acharnés à détruire, moins occupés de rire que de combattre, ils poursuivent leur œuvre par la prédication, par la satire, avec une sorte de fureur. Ils s'emportent contre la messe, contre l'eucharistie, contre le purgatoire, le mérite des œuvres, du même cœur dont ils brisent les images, dispersent les calices et font manger les hosties à leurs chevaux. Ils mettent à sac le vieux dogme et la vieille Eglise. Faut-il s'étonner des excès et des brutalités de la parole, quand les actes sont empreints d'une telle violence ? Leur raillerie entre, avec la pesanteur d'un coup de hache, dans le tronc séculaire de l'Eglise romaine. Qu'importe ! pourvu qu'elle entre. Ainsi s'expliquent certains pamphlets qui furent goûtés à leur époque, mais qui nous semblent aujourd'hui dépourvus de sel et d'agrément. On ne lit plus que les *Satires de la Cuisine papale,* sorte de pot-pourri culinaire et poétique, auquel de Bèze, Viret, Estienne et les plus grands noms de la Réforme n'ont pas dédaigné de prendre part.

Mais l'esprit de parti excuse les rudesses du style où les délicats s'écorchent, et c'est l'intention seule qu'il y faut découvrir. De là, chez tant d'hommes austères, impitoyables pour le moindre écart de conduite, une licence et une crudité d'expression, devant laquelle nous restons stupéfaits. De là, aussi, une cause d'in-

fériorité, qui place dans l'ordre littéraire la satire religieuse bien au-dessous de la satire philosophique. La sévérité du dogmatisme arrête et alourdit l'essor de la plaisanterie. D'ailleurs, nous ne sommes plus à Paris, parmi cette population vive, moqueuse, prompte au rire et aux bons mots, qui s'égaye de tout, même de l'échafaud et du bûcher. Nous sommes à Genève, en face du Consistoire, qui surveille et réprime tous les désordres, qui proscrit les bals, les concerts, les spectacles, les cris de la rue, les délires des sens et de l'imagination. Là s'est formée une société bourgeoise aux habitudes calmes et régulières ; un peuple de marchands, de banquiers, de théologiens, de professeurs, de libraires, hommes d'affaires et d'études positives, d'un bon sens pratique, d'une solidité judicieuse, mais peu au courant des finesses de l'ironie et du demi-mot. Au milieu de cette atmosphère d'une gravité sentencieuse et un peu lourde, les gentillesses et les fantaisies de l'esprit n'osent prendre leur vol, tant elles craignent la redoutable férule de Calvin. La satire, à Genève, revêt cette roideur un peu gauche, honnête, mais souvent dure et pédantesque, qui caractérise le *style réfugié*.

Ces restrictions faites, — et il nous semble indispensable qu'elles aient été exprimées, — nous nous trouvons en présence du premier pamphlet de Calvin : *De Idolatriâ fugiendâ,* dédié à son ami Nicolas Duchemin. Le réformateur veut que tout chrétien lavé dans le sang du Christ confesse sa foi sans crainte du supplice ; il doit parler haut et ferme, ne se point cacher dans les catacombes, mais annoncer la vérité à ciel ouvert. Car, dit-il, « vraie piété engendre vraie confession, et (il) ne faut point tenir pour chose légère et vaine ce que dit saint Paul : Comme on croit de cœur à justice, ainsi on fait confession à salut ».

Puis, comme si sa parole avait besoin d'être corroborée, il nous montre, dans la gloire éternelle, les saints docteurs conviant la France à recevoir la Réforme : « Il sera grandement utile de nous souvenir ici de ce que saint Augustin récite en quelque lieu de saint Cyprien. Après qu'il fut condamné d'avoir la tête tranchée, on lui donna choix et moyen de racheter sa vie, si seulement de parole il vouloit renoncer la religion pour laquelle il devoit mourir ; mais non-seulement lui fut donné licence de le faire, mais après qu'il fut venu sur le lieu du supplice, il fut affectueusement sollicité du gouvernement d'aviser s'il n'aimoit pas mieux pourvoir à sauver sa vie que souffrir la peine d'opiniâtreté folle et inepte. A quoi en un mot il répondit « qu'en chose tant sainte, il n'y avoit lieu de délibération ». Quand les torments étoient appareillés devant ses yeux, et que le bourreau, avec un regard de travers, félon et cruel, le serroit de près ; que le coup de l'épée étoit jà sur le col, et qu'on oyoit qu'horribles maudissons du peuple forcené, si quelqu'un s'émerveille comment ce saint personnage n'a pas perdu courage, et n'a laissé de se présenter alaigrement au torment, qu'il pense qu'il a soutenu jusqu'au bout cette constante grandeur de courage par une seule pensée : qu'il avoit son cœur fiché au commandement de Dieu qu'il appelloit à faire confession de sa religion (1). »

Outre ses sermons et ses œuvres dogmatiques, où la satire se trouve à l'état libre et flottant, Calvin a composé un certain nombre de pamphlets proprement dits : les uns contre les dogmes, les autres contre les personnes. Parmi les écrits de ce genre, le plus considérable et le plus fameux est *le Traité des Reliques* (1544). En portant la guerre de ce côté, Calvin savait qu'il attaquait un point vulnérable, dénoncé depuis longtemps. Dès le XIIIe siècle, dans *le Jeu de la Feuillée,* le moine met ses reliques en gage au cabaret. Plus tard, *la Farce du Pardonneur* montre un charlatan de foire étalant aux yeux de la foule ébahie *la crête du coq qui chanta chez Pilate*. En dépit de ces critiques et de ces abus, le culte des reliques, sans être consacré comme un dogme, n'en restait pas moins un des plus vifs aliments de la foi populaire, et pour l'Eglise une source abondante de revenus. C'est à ce double titre que Calvin entreprit de le ruiner. [Voir l'extrait qui y figure dans les notes à la fin de ce chapitre.]

Un autre pamphlet du genre tempéré, moins célèbre que le précédent, mais peut-être supérieur en finesse et en malice, est celui qui a pour titre *Excuse aux Nicodémites*. Les Nicodémites étaient des épicuriens de la foi, gens accommodants, qui voulaient faire leur salut sans être obligés de s'imposer trop de fatigues et de privations. Or, le salut n'est pas chose facile à l'école de Calvin : au lieu d'élargir et d'aplanir la voie, il la resserre, la hérisse de ronces et d'épines. La *porte étroite* est le véritable emblème de son Eglise. De là les plaintes, les murmures contre la tyrannie du réformateur. De là les interruptions dans son majestueux édifice, — interruptions provoquées par Gruet, par Bolsec, par Michel Servet, par Sébastien Castellion, par vingt autres contradicteurs, qui se lèvent de tous les points de l'horizon. — Alors Calvin se fâche, gronde et lâche contre ces importuns quelques-unes de ses terribles bordées, où la colère étouffe la charité. Les adversaires repoussés, il reprend son œuvre ; mais ceux-ci ripostent, se justifient, s'entêtent dans leur opposition. L'apôtre, hélas ! se fait dictateur, et, pour en finir, appelle à son secours la prison, l'exil ou le bûcher.

(1) *De fugiendis impiorum illicitis sacris*. Epistola Nicolao Chemino .Calvin a lui-même traduit ce pamphlet en français.

Théodore de Bèze est au premier rang sur la brèche, à côté de Calvin. Autrefois gai compagnon, il s'est rangé, instruit et discipliné, sous l'influence de son maître. Calvin mort, c'est lui qui deviendra la lumière, l'oracle, disons mieux, le vrai chef de la Réforme. Pour lors, il suit ou devance Calvin contre Héshus, contre Baudouin, contre Castellion, contre Servet dont il glorifie le supplice dans le traité *De puniendis haereticis*. Même dans la société genevoise, malgré la décence et la gravité toujours croissante de son caractère et de sa vie, il n'a point dépouillé tout entier le poète des *Juvenilia*. Par moments, il a encore des accès de gaîté rabelaisienne. Il applaudira aux illustrations vengeresses de *Pantagruel*. Mais à mesure que les années s'accumulent lentement sur sa tête, il atténue, efface, désavoue l'âpreté de ses premières satires. Ce fut dans un de ces jours de bonne humeur qu'il composa sa réponse au président Lizet, la plus spirituelle espièglerie de la Réforme, le chef-d'œuvre, selon Naudé, du genre macaronique : le *Passavant*, que Charles Nodier appelait « le diamant des pamphets ».

L'idée de cette pièce et la mise en scène sont vraiment comiques. Passavant, ami et serviteur supposé de Lizet, a été envoyé par son maître à Genève pour juger de la terreur et du désarroi que le livre de controverse, écrit par le président, devait jeter parmi les réformés. Il s'attendait à les voir consternés, car jusqu'ici nul ne s'est avisé de répondre. Mais pas du tout ! Le malheureux président est littéralement mis en pièces, au long d'une conversation qui mêle les discussions théologiques aux personnalités directement visées. Ces maudits hérétiques, et l'un d'eux surtout, à la face maigre, à l'œil vif, à la voix bien timbrée — c'est Calvin — parlent si doctement de ces matières que le pauvre Passavant a failli s'y laisser prendre et devenir, à son insu, protestant. D'Aubigné se souviendra de ce pamphlet quand il écrira *la Confession de Sancy*.



B. N. Estampes.

Fig. 133. — Briçonnet revêtu de ses ornements épiscopaux.
D'après un portrait de l'époque.
Guillaume Briçonnet était un esprit ouvert et libéral. Avant d'adhérer aux idées protestantes, il fut évêque de Meaux. Né à Paris en 1740, il y mourut en 1534.

Deux autres libelles de Théodore de Bèze sont à retenir : *le Cyclope* et *l'Ane logicien*, curieux échantillons, l'un et l'autre, de satire théologique, écrits dans un latin hybride où le style cicéronien s'allie perpétuellement aux excentricités de la langue macaronique. Le « Cyclope ou mangeur de chair » n'est autre chose que le partisan de la *présence réelle* dans l'eucharistie. « L'Ane logicien », qui est en quelque sorte le dénouement du « Cyclope », contient la réponse indirecte à ceux qui blâmaient chez Bèze la verdeur et la liberté des plaisanteries. Le grand pamphétaire de la révolution hollandaise, l'auteur de la *Ruche romaine*, Marnix de Saint-Aldegonde, qu'on ne pouvait soupçonner de timidité, lui avait écrit pour l'engager à plus de modération dans sa querelle contre Héshus et Baudouin. « Plût au ciel, répondit Bèze, qu'il me fût permis désormais de garder le silence plutôt que de disputer encore. Mais c'est là notre condition, si nous ne voulons, en nous taisant, trahir la sainte vérité. »

Restent les pamphlets que Théodore de Bèze écrivit en langue vulgaire, car il avait deux langues à son service : le latin, qu'il destinait aux théologiens et aux savants ; le français, dont il usait pour s'adresser au peuple. C'est à la foule qu'il dédie la tragédie du *Sacrifice d'Abraham* et la comédie du *Pape malade*. Un autre pamphlet anonyme, également en langue vulgaire, dont la rareté fait aujourd'hui le plus grand mérite, lui est attribué, quoique sans preuves certaines : c'est *la Mappemonde papistique*, publiée sous le nom rébarbatif de *Frangidelphe-écorchemesses*, imprimée en la cité de *Luce-nouvelle* (Genève) par *Briffaut-chassediables*.

Nous en avons donné plus haut, pour les amateurs, le signalement détaillé.

Entre Calvin, le législateur et le prophète de la Réforme, et Théodore de Bèze, le gentilhomme et le diplomate qui avait donné sa mesure ailleurs encore qu'au colloque de Poissy, Pierre Viret représente l'élément bourgeois et populaire. Familier et caustique, il soulève le gros rire et le lourd bon sens. Son style prolixe, ses facéties souvent pesantes sont loin d'égaler la nerveuse concision de Calvin et la vivacité maligne de Bèze. Mais Viret a ses lecteurs et son public, auprès desquels sa vulgarité même est un charme de plus. Ses discours, soutenus par le geste et le débit, par un accent de conviction entraînante, opéraient des miracles. Après l'avoir entendu, lui et Farel, les Genevois chassèrent leurs prêtres catholiques (1533).

Certes, à ne le prendre que par le nombre de ses écrits, Viret mériterait d'occuper le premier rang parmi les satiriques de la Réforme. Mais, chez lui, la quantité l'emporte sur la qualité, l'orateur et l'homme

de propagande sur l'écrivain. Il est le meilleur contre-maître de Calvin, le commis-voyageur de la nouvelle Eglise. Il a l'entrain, la jovialité, la rondeur de sa profession. Il ira de Lausanne à Genève et de là, jusqu'au fond du Languedoc, porter la parole évangélique. Il s'asseyera au coin du feu dans la cabane du pâtre et dans l'atelier de l'artisan, partout accueilli, fêté, adoré pour l'aménité de son caractère, pour sa douce élocution à la portée de tous, et aussi pour les histoires plaisantes dont il régale ses hôtes.

Qu'y a-t-il, cependant, au fond de ces pamphlets, *l'Office des Morts, le Requiescat in pace du Purgatoire, la Nécromancie papale?* A l'appétit désordonné des lecteurs qui s'en disputaient les lambeaux, à la haine vigilante qui les poursuivait, ont succédé l'indifférence et l'oubli. Il ne faut pas s'en étonner. Ces œuvres trahissent à chaque pas tous les défauts de l'improvisation, la négligence, les répétitions sans fin. Parmi les ouvrages de Viret, il en est deux surtout qui peuvent donner une idée complète de son talent comme écrivain et comme pamphlétaire : *les Disputations chrétiennes* et *le Monde à l'empire*. La question des Indulgences y tient une large place, car nul ne fut plus ardent que Viret contre cette croyance. Il l'a poursuivie avec un véritable acharnement. Cependant, il l'attaque moins par les arguments théologiques que par les preuves tirées de l'histoire et des auteurs profanes. Sa tactique constante est de mettre aux prises les traditions païennes avec les croyances et usages de l'Eglise catholique. Il compare le célibat des prêtres et moines à celui des Curètes et Corybantes, l'eau bénite à l'eau lustrale, la lampe de l'autel au feu de Vesta. Si les *Disputations chrétiennes* sont le meilleur ouvrage de Viret, *le Monde à l'empire* n'est point, lui, une satire religieuse, mais un confus traité de théologie, d'histoire, de morale, de politique, une revue et une critique générale de la société. Le titre, où se reflète l'esprit facétieux de l'auteur, roule sur un gros calembour : le *Monde à l'empire* n'est autre que le *Monde allant pire*... C'est la vieille plainte d'Horace :

Altas parentum pejor avis tulit
Nos nequiores.....

reprise et développée par Henri Estienne dans son *Apologie pour Hérodote*. Viret n'a guère meilleure opinion de ses contemporains : à ses yeux, le XVIe siècle vaut moins que le XVe ; le XVIIe a chance de valoir moins encore que son aîné. Aveu étrange chez un réformateur qui devrait avoir foi dans l'avenir ! Mais Viret a un mérite, celui de la franchise : il dit la vérité à tous, aux grands comme aux petits, aux protestants comme aux catholiques.

Bien entendu, cette offensive de libelles est secondée par une foule de gravures politiques et religieuses qui sont, pour la plupart, des caricatures dirigées contre l'Eglise romaine. Les Pays-Bas, à l'époque de leur grande révolution nationale, improvisent des estampes qui sont mieux que des pièces fugitives. Car la France, après eux et l'Allemagne, ne vient qu'au troisième rang par la date et l'importance de ses productions. Nous avons parlé plus haut de la *Mappemonde papistique*, attribuée sans preuve à Théodore de Bèze. Cette « Mappemonde » a pour complément une gravure allégorique qui offre un exemple frappant d'entassements d'idées et de scènes supposées : c'est la *Mappe romaine*. Cette estampe, assez habilement dessinée, nous offre, au premier plan, d'un côté la *Fournaise romaine*, où brûlent les corps des martyrs protestants, tandis qu'un moine attise le feu ; de l'autre, un cardinal armé du poignard monte la garde auprès du Saint-Siège. Au centre du tableau se déroule l'épisode principal. Le Pape, déguisé en oiseleur, a tendu ses filets pour y prendre le monde ; mais les mailles se rompent, et l'oiseau, c'est-à-dire le monde captif, s'envole libre et joyeux vers le ciel. A droite, dans le lointain, on voit flamboyer une ville en feu, c'est Rome, la sœur de Sodome et de Gomorrhe, détruite comme elles par une pluie de soufre. Dans la partie supérieure de l'estampe, apparaît une autre allégorie, moins plaisante que violente : la Papauté, en mal d'enfant, accouche d'une foudre avortée, qui se noie dans un bassin. Enfin, au-dessus, par delà les nuages, s'ouvre la région des élus triomphants, vainqueurs de la fournaise, de la nasse et de la foudre, contemplant d'en haut les vengeances de Dieu et les tribulations de leurs ennemis. Une telle gravure est à la fois un sermon, un drame, un volume, qui s'explique et se commente, scène par scène, chapitre par chapitre. L'unité d'action, de temps et de lieu n'y est pas mieux observée que dans nos vieux « mystères » du Moyen Age. Mais l'imagination du spectateur vient en aide à l'insuffisance de l'art, comble les vides, rétablit les distances et crée une perspective d'illusion qui tient lieu de réalité.

En fait, l'art protestant, contenu et glacé dès sa naissance par l'influence théologique, n'égala point la réplique des papistes, en possession du ciseau et du pinceau.

VI. — COMMENT LES PAPISTES RÉPONDENT AUX SATIRES DES CALVINISTES.

L'Eglise romaine, surprise par la multiplicité des gravures luthériennes, n'avaient guère riposté devant ce flot comminatoire. Mais lorsque les doctrines de Calvin gagnèrent du terrain, les catholiques s'emparèrent à leur tour de la gravure pour combattre et diffamer leurs adversaires. Les calomnies atroces du *Passavant parisien,* les scandaleuses légendes semées sur la personne, la famille, la vie et la mort des réformateurs furent reproduites par le dessin et exposées à tous les yeux. C'était un appel à la haine et un avertissement pour les âmes pieuses. Ici, on voyait Calvin attaché au pilori, et marqué du fer rouge par la main du bourreau sur la grande place de Noyon, en punition d'un vice abominable. Là, c'était Bèze, entre sa maîtresse et son mignon, expiant, sous le crayon d'un dessinateur orthodoxe, les courtes légèretés de ses *Juvenilia.* Ces diffamations directes étaient moins des caricatures que d'âpres et grossières vengeances. Les estampes allégoriques, dont on usait largement alors, laissent plus de place à la malice et à la gaîté.



Fig. 134. — JACQUES SADOLET (1477-1547). [Évêque très libéral de Carpentras et, plus tard, cardinal, un des premiers latinistes du siècle, docte et pur de toute bigoterie. Sadolet peut être considéré comme un des plus brillants représentants de la Renaissance. Esprit ouvert aux idées de réforme, il dut essuyer, à son grand chagrin, et la censure de la Cour de Rome et le mécontentement de Calvin et des réformateurs].

Parmi ces dernières, une des plus inoffensives est une attaque contre la *Liberté religieuse,* cette chose nouvelle qui passionne alors le monde. Elle a pour titre : *Liberae Religionis typus.* Ce distique latin qui l'accompagne nous en indique assez l'esprit :

> *Libera Religio cum primum intravit in orbem*
> *Pelluntur subito Pax Pietasque simul.*

La *Libre Religion,* personnage à double face, assise sur un char, sonne de la trompe à pleins poumons pour attirer les badauds. Luther et Calvin, tous deux à cheval, font l'office de postillons. Des diablotins, juchés aux quatre coins du char, trompettent à l'envi. Derrière s'avance une cohorte de soudards, de gueux et d'aventuriers ; une ville brûle dans le lointain, et tout autour sont écrits les mots de *pauvreté,* de *dévastation* et de *cruauté.* Le « spectre rouge » de la Réforme fait ici son apparition.

Une autre pièce, plus vive et plus gaie, qui ne manque ni de sel ni de mouvement, est intitulée *La Généalogie des Huguenots.* Saconay avait composé sous ce titre un lourd pamphlet, hérissé de sottises, de facéties et d'érudition, sorte de carnaval amphigourique, où s'enchevêtrent les extravagances les plus folles, les raisonnements les plus ineptes, et force citations d'Homère, d'Aristote et de saint Thomas. Le plaisant écrivain, avec l'atticisme d'un cuistre en belle humeur, s'est demandé d'où vient le mot *huguenot,* et lui a prêté cette étymologie de *hue guenon.* Ce grand secret une fois trouvé, Saconay, à l'exemple de Circé, touche les docteurs protestants de sa baguette, et soudain ils deviennent singes ou guenons ; les uns à tête de chien comme Luther, les autres à tête de loup comme Calvin, quelques-uns demi-singes ou demi-renards comme de Bèze, Hurault ou même l'Hôpital, s'accordant tous pour dévorer la France. L'artiste a pris l'idée générale du livre, et en a tiré une scène assez comique. L'estampe est bien supérieure à l'œuvre écrite. Le crayon a fait passer ou atténué les grossièretés et les platitudes de la plume. Qu'on se figure une émeute de singes, une ménagerie échappée à travers le respectable champ de l'Eglise et de l'Etat. La gent insolente et


Horribilia scelera ab Huguenotis
in Gallijs perpetrata.

Thracia Bistonij stabulo portenta tyranni
Non vidit tam multa truci, quot nostra tulerunt
Sæcula, quum magnis animam cruciatibus orbi
N[illegible] fuit, sævitur in ipsum
[illegible] sanguem faciunt præsepia truncum,
[illegible]um, & plusquam monstrosa tyrannis.

C 3 IACO-

B. N. Estampes.

Fig. 135. — HORRIBLES FORFAITS COMMIS EN FRANCE PAR LES HUGUENOTS.

Reproduction d'une page du *Theatrum Crudelitatum Haereticorum, nostri temporis* (Anvers, 1587), représentant un prêtre éventré dans les entrailles duquel un cheval mange du son.

grimacière s'est emparée du roi Lion ; elle l'a muselé, bridé, et le chevauche comme un humble baudet. Un de ces effrontés babouins, juché sur son échine, secoue d'un air vainqueur une bourse pleine d'écus, enlevée peut-être au sac de l'abbaye ou du monastère voisin. Un autre, assis sur la croupe, joue avec cette terrible queue qui semait jadis l'épouvante, et qui n'excite plus que la risée. Un troisième, armé d'un dard, menace le front du noble animal, et le force à baisser la tête. Que devait en penser Charles IX ? N'était-il pas temps que Sa Majesté Lionne se réveillât ? La Saint-Barthélemy attesta qu'elle avait encore des ongles et des dents. Le livre et l'estampe parurent justement dans l'année même du massacre, qu'ils contribuèrent peut-être à provoquer.

Feuilletez le *Musée de la Caricature*, par Jaime, et vous tomberez sur l'estampe suivante : *Satan roi des Huguenots*. Le Diable, assis sur son trône, donne sa bénédiction à toute une assemblée de singes, qui représentent les différentes classes de la société, hommes, femmes, ministres, guerriers, savants, occupés à lire, à jouer, à prêcher, à faire bonne chère, etc. L'artiste a épuisé toutes les combinaisons du laid, tous les accouplements bizarres, qui peuvent dégrader l'homme sous l'enveloppe de l'animal. Ces monstres à tête de singe, de loup, de renard, de chien, de pourceau, expriment, par leur physionomie, leurs attitudes, les principaux vices de l'hérésie : la manie furieuse d'ergoter, la rage des combats, le cynisme des doctrines. — tout cela est mis ici à la charge des huguenots, malgré leur tristesse et leur austérité.

Entre ces deux partis extrêmes, qui se déchirent et se déshonorent à l'envi, les idées de tolérance et de liberté ne trouvaient guère plus d'interprètes chez les artistes que chez les écrivains. Cependant, parmi les estampes historiques du temps, il en est deux au moins qui méritent l'honneur d'être citées, si toutefois elles sont authentiques, point délicat à décider. L'une représente le supplice de Michel Servet. Calvin fait apporter le feu sous les pieds de sa victime : à cette vue, le peuple effrayé fuit à toutes jambes vers une ville, dont on aperçoit les dômes et les tours dans le lointain. Cette ville est Constantinople. Les diables rôdant aux alentours, guettent les fugitifs pour les saisir au passage. Quelle a été la pensée de l'artiste ? A-t-il voulu dire par là que les chrétiens, rebutés par la tyrannie de Calvin, seraient réduits à chercher un asile jusque chez les Turcs ? Castellion exilé, Gentilis emprisonné étaient sans doute de cet avis. Les catholiques se gardaient bien d'y contredire, et s'apitoyaient volontiers sur le sort du malheureux Servet, par haine contre Calvin. En somme, l'idée de cette gravure est d'une malice contenue, qui tranche avec les crudités et les violences trop ordinaires d'alors.

L'autre estampe, intitulée *La dispute spirituelle,* mérite ce titre à tous égards. Luther et Calvin sont aux prises, se tenant l'un et l'autre par la barbe, en présence de Léon X, qui se bouche les oreilles, tant il est étourdi de leurs clameurs. Dans le compartiment contigu, un berger à genoux, au milieu de ses brebis qui

dorment ou paissent tranquillement, lève les mains au ciel en s'écriant :

Le Seigneur est mon pasteur
Et ne m'abandonnera jamais.

Dieu le père apparaît au milieu des nuages, et vient consoler l'homme pieux et fidèle, qui n'entend rien à toutes ces disputes. Cette fine et pacifique satire est si modérée, si raisonnable, qu'on a pu hésiter à croire qu'elle fut réellement du XVIe siècle. Quelques rares esprits indépendants étaient seuls capables de la comprendre. Ce bon pasteur, qui converse face à face avec Dieu, — comme le dit si bien Lenient, dont nous avons été heureux de partager l'opinion, — semble être à la fois un libre disciple de l'*Imitation* et un précurseur lointain du vicaire Savoyard.

Terminons ce côté de la contre-Réforme en France par quelques extraits d'une plaquette extrêmement rare : *Résolution sur certains pourtraicts et libelles intitulés du nom de Marmitte, contre le clergé de l'Eglise,* par un nommé Thomas Beaulxamis, Parisien, éditée en 1572, chez Hierosme de Marnef et Guillaume Cavellat, — plaquette qui donne une idée précise du « discours de l'escriture saincte, et l'expresse parole de Dieu, le nom de *Marmitte enflambée*, estre propre à la nouvelle Eglise ».



B. N. Estampes.

FIG. 136. — LES EFFETS DU NOUVEL ÉVANGILE.

D'après une gravure du *Theatrum Crudelitatum Haereticorum, nostri temporis* (Anvers, 1587). Pamphlet des plus violents contre les protestants.

« Ainsi que si quelqu'un de ceulx qui se disent sçavants, ou en médecine ou en droit civil ou divin, entreprend quelque chose à prouver, ne laisse passage de sa profession qu'il ne l'examine, pour accomplir son entreprise : (veu qu'il a honte de parler sans loy) ainsi ceulx qui se glorifient de l'Evangile, et science des Escritures, ne doivent imputer quelque chose aux autres Eglises, que (veu que l'épreuve en doit être la saincte parolle) ils ne le confessent et établissent par icelle. Toutesfois, autrement adirent à ceux qui sont de l'église, qui se dit réformée, suscitée par Zwingle et Calvin : car neantmoins que toute leur gloire soit en la cognoissance et observation entière de la parolle expresse, ils n'ont craint et ne craignent assaillir cette Eglise, qui a tesmoignage de l'antiquité depuis les Apostres jusques à ce temps, et luy forger noms exécrables sans ombraige d'escriture, contre toute intention dicelle : lesquels leur seroient facilement renduz propres si l'on vouloit chercher ce que par iceux nous signifient l'Ancien Testament. En sorte qu'est en eux accomplie cette parolle de saint Augustin : Que neantmoins qu'il ne soit qu'une Eglise catholique, les austres hérésies toutesfois luy imposent divers noms, lesquels leur sont tant propres et idoines, qu'ils ne peuvent nier appartenir à leur secte. Ils sont donc ainsi que ceulx qui prevoyans ce que leur partie adverse leur pourroit à bonne raison improperer, à quoy suffisamment ils ne pourroient satisfaire : ce mesme les premiers luy imposent, pour s'en descharger, lorsqu'ils en peuvent estre convaincus. Car il sera découvert par ce petit discours, que nous eussions peu de l'authorité et appert tesmoignage de l'Escriture, appeler cette nouvelle secte du nom de *Marmitte* : mais icelle, pour se sembler purger, ce premièrement nous a improperé ; non que de ce elle ait donné raisons suffisantes, ains estimant luy estre assez, quand la suspicion en seroit de soy destournée...

« Il faut donc examiner ce nom de Marmitte, tant de fois improperé par ces nouveaux évangélistes, et par escrits, et par libelles impudents, et painctures exécrables contre l'Eglise Ancienne, Romaine et Catholique : non, par noz raisons ou sentences, en ce qu'elles peuvent procéder d'une affection humaine, et pourraient avoyr suspicion d'ennuy ; mais en ce qui est prouvé, confirmé et convaiucu par les sainctes Escritures. Car nous sommes ainsi que deux parties adverses, lesquelles il faut discerner par le jugement, et sçavoir qui aura le tort, ou le droict : veu que des deux ne peult, que si l'un est condamné, l'autre ne soit exempt, et délivre de calumnie : quel sera donc le jugement, auquel fault qu'à la raison, de ce nom de Marmitte, soit submise l'une et l'autre partie, à sçavoir nous, et la nouvelle église ?...

« Elle ne devoit nous appeler du nom de Marmitte, sans prévoir que celuy lui estoit tant propre, qu'elle ne le peut rejetter, sans mépriser et nier les Sainctes Ecritures.

« ... Les Israëlites estoient délivrés des Aegyptiens, et passés par la Mer Rouge, estoient venus aux eaues amères, lesquelles furent adoucies par le bois que Moyse y plongea ; lors au second mois, après qu'ils furent sortis d'Aegypte, le quinzième jour du mois, le peuple estoit venu au profond des déserts, a murmuré contre Moyse, disant : Nous voudrions estre morts en la terre d'Aegypte, lorsque nous estions assis sur des Marmittes de chair, et mangions du pain notre saoûl : pour ce que tu nous as amenés en ce désert, pour faire mourir de faim toute cette assemblée.

« Vous avez ouy que les enfans d'Israël regrettoient les Marmittes d'Aegypte, et qu'icelles ont été la cause pour murmurer contre Moyse : recherchons les significations de toutes ces choses, puis nous viendrons à nostre conclusion.

« Que signifiait Aegypte, sinon les ténèbres esquelles est l'homme mescognoîssant et esloigné de Dieu, sinon l'infidélité et l'estat de ceulx qui n'estoient enfans de Dieu ? Que figuroit la mer Rouge, en laquelle nos pères sont passés sortant d'Aegypte aux déserts, pour venir de mort à la vie, de désespoir à espoir, pour des enfans du diable estre faicts enfans de Dieu ? Les désirs donc auxquels ce peuple est venu sortant de la mer, signifient l'Eglise de Dieu en laquelle que figure Moyse, conducteur et juge de ce peuple, sinon le principal des Prélats de l'Eglise, choisi des hommes, et succédant à saint Pierre, lequel a eu la principauté d'icelle ? Et quel est ce principal prélat ? Est-ce pas le Pape de Rome, comme tesmoignent sanict Irénée, Augustin, Tertullien, Hiérosme, et autres très saincts Docteurs ? Que veut donc dire que ces Israëlites murmuraient contre Moyse, sinon ceux qui murmurent contre le Pape ? Et qui les extimule et invite à murmurer ? Regarde ce qui a esté l'occasion à ce peuple mutin de crier et aboyer contre Moyse : car elle est mesme aux murmureurs de ce temps. Ces Israëlites gourmans ne pouvoient supporter l'abstinence laquelle leur convenoit endurer aux déserts. L'Eglise nouvelle ne veut endurer les ieunes, et discretion de viandes receuës en l'Eglise de Dieu. Les Israëlites regrettoient les Marmittes d'Aegypte, pleines de chair, pour este assis dessus, et en manger leur saoül, comme porcs et bestes ravissantes : l'église nouvelle regrette la liberté de manger de touttes viandes, à ceulx qui ne reçoivent préceptes et commandemens, qui ne veulent mortifier leur chair, mais vivre comme Epicuriens et gens qui n'ont espérance hors de ce monde. Les Israëlites aiment mieux mourir en Aegypte, jouissans de leur gourmandise effrénée, que de vivre avec Moyse, aux déserts, faisans quelque abstinence. Ainsi la nouvelle église aime mieux estre en estat de mort, et damnation éternelle, hors de l'Eglise de Dieu, et sous l'Eglise Romaine, faisant quelque abstinence, mortifiant leurs corps sur la terre, espérer la béatitude céleste. Voilà ce qui les induit à tant de murmures, à composer tant de libelles, eslever tant de ports d'armes. La seule et principale cause de ce, est la Marmitte de chair, de l'assemblée subjecte à ses plaisirs. Est-il donc pas manifeste que la Marmitte en ce passage peut signifier l'église libertine, que de ce nom proprement tous les nouveaux Evangelistes seront denommez ? Car ils sont chrétiens pour la liberté de la chair, pour le bouillon, et jouir de leurs plaisirs convertissans (comme dict sainct Pierre) la liberté de Jésus-Christ en luxure. D'iceulx le dieu est leur ventre, comme dict sainct Paul, desquels il a été prédit qu'ils seroient amateurs de voluptés plus que de Dieu, paillards en leurs banquets, lesquels Dieu ne permettra s'exalter, et proceder davantage : veu que dès le temps passé leur jugement ne fault, qu'ils ne soient exterminez comme ceulx qui ont murmuré contre Moyse, et suscité schismes et divisions au peuple de Dieu.

« ... Cette nouvelle secte est signifiée par cette Marmitte, de laquelle la fumée bouillante et enflambée (comme dit Iob) procède des naseaux de Behemoth, prince et roi sur tous les enfants d'orgueil. C'est ce Behemoth brutal et bestial qui instruit les nouveaux réformateurs de l'Eglise d'une bestiale et animale intelligence, de laquelle ne peuvent estre entendues, mais sont dépravées les sainctes escritures. En quoy, toutefois, telles gens se glorifient, comme docteurs de la loy, secrétaires de Dieu, apostres de Jésus-Christ, inspirés du ciel, seuls ayant la cognoissance de la volonté de Dieu, seuls envoyez immédiate-

ment de Dieu, seuls entre lesquels le Dieu souverain dispose ses conseils.

« ... Le bouillon de cette Marmitte, ainsi que la fumée d'icelle, nous donne entendre. Iob, disant qu'il est excité et esmu du bas de la queue de Behemoth, ainsi qu'escume et bouillon de la mer, battue par la baleine. Ce bouillon excessivement impétueux, que signifie-t-il en l'Eglise sathanique et libertine, sinon les séditions, troubles, meurtres, voleries, sacagements, brigandailles, conjurations, ports d'armes, et autres exorbitantes actions et fruicts de ces nouveaux évangelistes ? Car ainsi que lorsque la mer bouillonne battue par la baleine, ainsi on voit les troubles des villes, citez, mesme et toute la France, et puis dire de toute la Chrestienté, estre esmues de la doctrine, progres et entreprises pestilentielles de ceste nouvelle secte, en sorte que iamais telle tempeste n'aura assailli la France, comme maintenant. En ce témoignent-ils pas que celui qui les esmeut et bat de sa queue est le diable, prince de la dissension ? Monstrent-ils pas, que d'autant ils sont esloignez de la verité, et de l'esprit de Dieu, qu'ils sont loin de la paix : consideré que l'esprit de Dieu est l'esprit de paix, non de troubles et de séditions ? Qui y a-t-il donc de merveille si nous voulons conclure que cette assemblée libertine soit la Marmitte, quand il est prouvé que la fumée et le bouillon est spécifié et apertement de claire estre avec icelle ?



Fig. 137. — MICHEL SERVET, né à Villanova en Aragon, le 29 septembre 1511, qualifié quelquefois, de ce fait, *Villanovus*. — Portrait placé en tête de l'édition de ses œuvres. En haut, il est sur le bûcher.

» ... Mais c'est la Marmitte, laquelle est eschauffée d'espines, auxquelles est comparé le ris d'un fol : à sçavoir, pour ce que le feu d'espines est en un instant aspre et violent ; et en un instant est consumé. Car ce qui eschauffe et entretient cette assemblée libertine, non seulement est signifié par ces espines, mais par le peu de durée du feu qui est faict. Les espines, en escriture, souventes fois signifient les voluptez et liberté de ce monde : ainsi qu'en ce que dict Jésus-Christ, que la parolle de Dieu est suffoquée des espines. Mais il est manifeste, que ce qui eschauffe et fait bouillir cette Marmitte, à sçavoir ce qui enflambe cette nouvelle secte n'est que luxure, paillardise et volupté : laquelle ils pallient du nom de charité, pour abuser les pauvres femmes ; et celle est la cause pour quoy sainct Jean Chrysostome dit que les hérétiques se tirent près des jeunes veuves ; cette fausse charité, cette luxurieuse masque a enflambé beaucoup de moines à iecter le froc aux orties, espérant estre remontés de quelque jeune rosse, pour en iouïr, comme chevaux et mulets, jusqu'à ce que les esperons y défaillent...

« ... Voilà donc le feu qui fait bouillir cette Marmitte, à sçavoir, toutes suggestions, et desirs produicts du diable : qui leur seront comme feu, bruslant continuellement leurs consciences. Car ce feu ne sera esteint, dit Esaïe, et leur vermine ne mourra iamais : mais sera en affliction, et sans fin. Et quand le peché sera prosterné et livré à la peine, la Marmitte sera répandue et toute cette église de malings sera dissoute sur les charbons de la ruine infernale.

« Ce qu'a représenté nostre Dieu au prophète Ezéchiel, lorsqu'il lui a commandé de mettre une grande marmitte, et en icelle verser de l'eaue : puis assembler tous bons morceaulx choisis de tout bon endroit, gras et plein d'os : comme l'espaule du bétail, le gigot, la longe : et mettre un tas d'os sous icelle Marmitte pour y mettre le feu et la faire bouillir ; en sorte que la chair, le brouet et les os qui estoient en elle ont été consommez. Et non content de ce, a mis un grand tison avec les os dessoubs la Marmitte, en sorte que tout estant dévoré par le feu, ne restoit que l'enrouilleure. Et nostre Dieu a encore dit à Ezéchiel : Metz

encore icelle Marmitte vuide sur les charbons, à ce qu'elle soit eschauffée : et que son aerain soit fondu, et que son ordure soit escoulée, et que son enrouilleure soit consommée. Voilà ce qui n'a pas été dict sans grande signification. Pour ce que nostre Dieu luy mesme a donné l'interprétation de ceste Marmitte, disant : que c'estoit la cité des sangs, de laquelle l'enrouilleure n'est sortie ; pource, il dict au prophète : Rue-la par pièces, car le sort n'est tombée sur elle, veu que son sang est au milieu d'icelle : elle ne l'a point répandu sur la terre, mais sur la pierre, pour n'estre couverte. Voilà donc ceste interprétation de la Marmitte, c'est qu'elle signifie la cité des sangs. Or les sangs en l'escriture sont prins en mauvaise partie, pour les concupiscences et iugements charnels ou pour les meurtres et homicides. Ainsi quand Jésus disoit à sainct Pierre : « La chair et le sang ne t'a point révélé que je fusse Fils de Dieu », par le sang il signifioit le jugement charnel, incapable de comprendre les choses qui sont de Dieu, maintenues par nostre saincte foy. »

VII. — SÉBASTIEN CASTELLION, APOTRE DE LA TOLÉRANCE ET PRÉCURSEUR DES LIBERTÉS MODERNES.

Au milieu de ces excès tragiques et dans les rangs des réformés, à propos même de la mort de Michel Servet, les beaux mots de liberté de conscience, que les hommes ne connaissaient guère, ont été prononcés. Il nous importe peu qu'ils l'aient été contre Calvin, s'ils le furent au profit de la justice et de l'humanité. Trente-sept ans après les thèses affichées à Wittemberg, d'autres thèses, dignes comme elles de n'être jamais oubliées, exprimaient quelques simples et évidentes vérités, devant lesquelles des générations d'hommes ont passé sans parvenir à assurer pleinement leur triomphe :

« Tuer un homme, ce n'est pas protéger une doctrine ; c'est seulement tuer un homme.

« Quand les Génevois ont tué Servet, ils n'ont pas défendu une doctrine ; ils ont tué un homme.

« Maintenir une doctrine n'est pas l'affaire du magistrat (car quel rapport y a-t-il entre une doctrine et le glaive ?) ; c'est l'affaire du docteur.

« Mais protéger le docteur, comme il protège le laboureur, l'ouvrier, le médecin et les autres, contre le tort qu'on leur veut faire, voilà ce qui regarde le magistrat.

« C'est pourquoi, si Servet avait voulu tuer Calvin, le magistrat aurait eu raison de défendre Calvin.

« Mais Servet ayant combattu avec des arguments et des écrits, c'est avec des arguments et des écrits qu'il devait être repoussé (1). »

L'auteur de ces thèses s'appelait Sébastien Castellion. Il disait qu'en parlant de la sorte, il voulait non pas défendre la doctrine de Servet, mais combattre l'erreur de Calvin. Quand on sait ainsi, sur une question importante, se séparer courageusement de ceux auxquels on s'était d'abord uni, on est bien préparé à parler aussi aux rois avec indépendance. Castellion a défendu la liberté de conscience auprès du roi d'Angleterre Edouard VI et du roi de France Henri II, dans les épitres qu'il leur a adressées pour dédier au premier la version latine, au second la traduction française qu'il a faites de la Bible. Il dit au roi protestant que si l'on ne peut se tromper sur ce qu'est un homicide, mille ans de disputes sur la religion ont assez fait voir qu'il n'est pas aussi facile de discerner avec certitude un hérétique : « Aussi la terre est-elle inondée de sang innocent, et le Christ lui-même pourrait-il être crucifié injustement au milieu des brigands qui le sont justement (2). » Il dit au roi catholique « que le plus sûr serait d'attendre à décocher, jusqu'à temps que le jour lève, de peur qu'on ne fasse chose de laquelle il faille puis après dire : Je ne le pensais pas ». De tout le sang versé « sous couleur de religion faudra rendre compte ceux qui l'ont si légèrement épandu, en frappant à tort et à travers parmi la nuit d'ignorance (3) ».

Les thèses que nous venons d'extraire du livre de Sébastien Castellion, et qu'il a soutenues en plusieurs autres écrits, furent accueillies d'abord par quelques docteurs de Bâle. De là, elles pénétrèrent, mais lentement, en France. Déjà cependant, du vivant de Calvin, quelques-uns plaidaient la cause de la liberté religieuse pour tous, au sein de la jeune église réformée, en disant que « la vraie Eglise n'a point continué de persécuter, parce que c'est sa vraie marque d'endurer persécution, et non point de faire persécution ? Mais cette

1) *Contra libellum Calvini in quo ostendere conatur Haereticos jure gladii coercendos esse*, 1554.

2) *Biblia, Interprete Sebastiano Castalione*, Basileae, per Joannem Aporinum. 1551.

3) *La Bible nouvellement translatée*, etc., par Sébastien Chateillon, à Bâle, pour Jehan Hervage, 1555.

Eglise, dans son ensemble, soutenait alors encore le droit et le devoir des princes de se servir du glaive pour la protection de la vérité. Erreur innocente, quant aux réformés français, erreur désintéressée, erreur naïve, pourrions-nous dire, puisque jamais en France les réformés n'ont eu le pouvoir d'invoquer contre leurs adversaires le glaive qui s'est appesanti si souvent sur eux. Avec la théorie soutenue par Calvin, comment pourrait-on reprocher à la Ligue d'avoir voulu empêcher un roi huguenot de s'asseoir sur le trône? Et si les protestants ne s'en étaient point affranchis, n'aurait-on pas le droit de la leur opposer pour justifier la révocation de l'édit de Nantes? Il est nécessaire de se souvenir qu'à dater de 1553, à peine refroidies les cendres de Servet, on s'était mis à adopter, dans les assemblées secrètes, des formes de culte plus régulières. Les exhortations n'y étaient pas faites encore par des ministres expressément désignés pour cet office, mais le plus ordinairement par des fidèles plus avancés que les autres dans la connaissance des Ecritures.

Bernard Palissy, l'inventeur des rustiques figulines, l'un des plus savants hommes de son temps, l'un de ceux qui ont contribué le plus à donner de la souplesse et de la grâce à notre langue, raconte avec une bonhomie charmante comment lui, pauvre artisan, et cinq autres « aussi pauvres et d'aussi peu de savoir que lui », convinrent ensemble que chacun d'eux exhorterait, de six en six semaines à son tour, dans leur petite assemblée, qui ne fut composée d'abord que de neuf ou dix personnes. Ils devaient tous avoir bien soin de mettre à l'avance leurs exhortations par écrit, « parce qu'ils entreprenaient une affaire à laquelle ils n'avaient jamais été instruits ».



FIG. 138. — CALVIN ET SERVET.
D'après une gravure sur cuivre de l'ouvrage hollandais de Balthazar Becker : *Kerkelycke Historie.*

Certes, après l'étude magistrale de Ferdinand Buisson, les origines du protestantisme libéral français sont aujourd'hui connues et reconnues par tout le monde, et la vie de Sébastien Castellion, c'est dans les deux volumes de cette étude qu'il faut la lire. On y trouvera tout ce qu'il n'est pas du domaine de notre publication de traiter les divergences théologiques qui amenèrent une Réforme de la Réforme ; d'une part un protestantisme définitif, au sein duquel la Réforme s'arrête et se pétrifie, de l'autre un protestantisme progressif, au sein duquel la Réforme se continue et, sans arrêt, se renouvelle. « Il faut choisir », dit M. Etienne Giran, — dans son beau livre sur *Sébastien Castellion,* — et dont nous allons citer bien volontiers ce qu'il appelle « le progrès religieux ».

Ce sera, dans le même temps, la conclusion de ce trop long chapitre.

« Avant d'entrer dans la discussion des grands problèmes religieux, Castellion estime qu'il faut arrêter une rigoureuse méthode et, comme s'il était déjà formé à nos modernes disciplines, il s'ingénie à esquisser une originale et audacieuse *Théorie de la connaissance*. Il établit que Jésus ne jugeait pas autrement que ses contemporains, il démontre par des exemples évangéliques que sa pensée obéissait aux mêmes règles et, après avoir fait une large place aux facultés d'intuition morale, il en vient à faire un ardent éloge de la Raison, « fille de Dieu » : « La Raison, — écrit-il, — pas plus que Dieu lui-même ne peut être abolie... C'est par elle que Dieu a instruit l'humanité. »

L'autorité des écrits bibliques ou des dogmes leur vient moins de leur origine que des éléments de vérité qu'ils contiennent. Si, dans le domaine religieux et moral, l'expérience ou l'intuition occupent une

place prépondérante, c'est à la raison qu'il faut avoir recours dans les questions que soulèvent la critique du texte, l'historicité des livres ou l'exégèse biblique. Le Christianisme n'est vrai que dans la mesure où s'impose l'excellence de la vie morale qu'il produit dans l'âme de ceux qui le professent. Mais le « pragmatisme » religieux et moral de Castellion n'est pas un acte de suspicion à l'égard de la raison : c'est le résultat d'une compréhension très nette de la diversité des mentalités et des expériences humaines. Cette théorie de la connaissance et cette étude rationnelle des dogmes chrétiens font de Castellion un précurseur de tous ceux qui, de Descartes à Boutroux et à M. Bergson, cherchent à étudier à la lumière d'une philosophie libérée et respectueuse le fait religieux. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que le réformateur laïque de Bâle ait ouvert à l'âme inquiète des chercheurs, que tourmente le grand mystère des choses et des êtres, des voies imprévues.

Ce n'est pas sans raison qu'on s'émerveille de l'audace de sa pensée. Westein, plus de deux siècles après, en reproduisant quelques chapitres d'un manuscrit de Castellion, *De arte dubitandi* (De l'art de douter), croit devoir les faire précéder d'une longue introduction destinée à *préparer* ses lecteurs. Et pourtant cette méthode, si hérétique au XVIe siècle, n'en datait pas moins des prophètes d'Israël, et Castellion, décidé à contrôler toutes les doctrines religieuses, ne faisait qu'obéir à la suggestion d'Esaïe s'étonnant que les idolâtres ne se demandent jamais « si ce n'est pas du mensonge qu'ils tiennent dans leur main ». C'est par là que Castellion veut commencer. Il institue simplement en méthode un fait d'ordre universel, aussi vieux que le besoin du vrai qui, dès les origines, travaille le monde. Son originalité consiste à avoir compris que le doute pouvait être une suggestion de l'esprit vivant, en travail de vérité au sein de l'humanité chercheuse.

C'est de l'application de cette originale méthode que sont sorties ses fécondes hérésies. Critique du texte, authenticité des livres sacrés, exégèse biblique, Castellion a pressenti tous les problèmes qui devaient passionner, après lui, les esprits avides de connaître, et ses travaux ont ouvert à la science religieuse l'immense domaine de la foi libre et de la libre recherche : « L'avenir », s'écrie-t-il à propos des dogmes calvinistes, « l'avenir ne croira jamais que nous ayons pu nous complaire en un semblable aveuglement ».

Après une critique acérée de la doctrine reçue, Castellion fait une longue exposition du christianisme, libéré des servages spirituels, et il en vient à établir les conditions de la vie en Dieu qui n'est pas autre chose que la vie normale, la vie harmonieuse, la vie divine et humaine à la fois, de l'homme résolu à tuer en lui les puissances mauvaises et à se soumettre aux vivifiantes suggestions de l'Esprit vivant.

Au-dessus des pages d'une foi ardente, que Castellion écrivait avec une hâte fébrile, comme si la mort le pressait d'agir, on sent planer une doctrine qu'il avait jadis esquissée. C'est la clef de voûte de cette philosophie de la religion qu'il formulait si heureusement, et qui, se ramenant à une évolution spirituelle indéfinie, a pour toujours posé le fondement et établi le processus de la religion de l'Esprit.

Castellion suppose trois *âges :* l'âge de la Loi, l'âge du Christ et l'âge de l'Esprit. La Loi, extérieure et contraignante, a soumis longtemps les volontés rebelles. Discipline austère, elle était, dans l'enfance de l'humanité, l'expression de la volonté divine.

Puis est venu le Christ : il a transposé les valeurs religieuses ; il a révélé aux hommes une loi intérieure dont le caractère obligatoire était purement moral. Il a enseigné à l'humanité, dont l'adolescence laborieuse avait besoin de certitudes, des vérités spirituelles, qui lui ont permis d'arriver à une communion plus intime avec Dieu.

Mais c'était là encore une Révélation incomplète. Le Christ du quatrième Evangile le déclare très nettement : « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire ; mais vous ne pouvez pas encore les porter ; l'Esprit de vérité viendra et il vous dirigera dans toute la vérité ». Aux directions du Christ des Evangiles, succèdent les directions de l'Esprit de Vérité.

« Et comme dans la vie corporelle », écrit Castellion, « c'est un même souffle vital qui anime successivement l'enfant, l'adolescent et l'homme, ainsi, dans l'ordre spirituel, c'est un seul et même Dieu qui commence au moyen de la loi, qui poursuit par l'Evangile, et qui achève par l'Esprit, l'avènement de l'humanité normale. »

« C'est là, — dit M. Etienne Giran, — une notion de l'évolution religieuse que les libres croyants de notre époque, si émancipés qu'ils puissent être, n'ont pas dépassée. »

Et nous ajouterons, nous, en pressentant la philosophie du XVIIIe siècle : « Que pèse, dans la balance des siècles, le misérable *Méro et Enégu* (Rome et Genève) du bonhomme Fontenelle ?... »



MARGUERITE D'ANGOULÊME ET LES DÉBUTS DE LA RÉFORME VUS PAR UN THÉOLOGIEN PROTESTANT (1898).

On sait quelle place importante occupe dans l'histoire de la Réforme la reine de Navarre, considérée aujourd'hui par tous les protestants comme « le rayon lumineux de l'aurore nouvelle ». C'est pourquoi plusieurs thèses présentées à la Facultté de théologie protestante de Montauban, Faculté riche en documents curieux pour l'histoire du protestantisme, ont porté sur Marguerite d'Angoulême « la marguerite des marguerites ». Entre toutes, une nous a paru particulièrement intéressante, c'est la thèse soutenue par M. Marius Cabantous, en novembre 1898 — non qu'elle abonde en documents nouveaux, mais parce qu'elle donne la physionomie exacte de ces premiers débuts de la Réforme née en quelque sorte sur les marches du trône. Et puis c'est un document intéressant pour qui veut être renseigné sur la mentalité protestante actuelle,

On lira donc, avec intérêt, les emprunts que nous avons faits à cette étude.

MARGUERITE D'ANGOULÊME ET LES DÉBUTS DE LA RÉFORME.

Après le désastre de Pavie, et du fond de son « purgatoire d'Espagne », François I[er] avait demandé à sa mère de venir le voir ; celle-ci demeura en France et envoya sa fille. Marguerite était toute joyeuse d'obéir et de se dévouer ; elle dut entreprendre un long et pénible voyage, elle n'avait qu'un « sauf-conduit fort mesgre », rien ne l'arrêta. « Je ne lesseray, écrit-elle au roi, ne pour la sûreté, ne pour la mer doubteuse de ce temps, d'aller jusques au lieu où je vous pouray voir ; car peur de mort, prison ou quelque mal que ce soit me sont maintenant si accoustumés, que je les tiens à liberté, vie, santé, gloire et honneur, pensant par ce moyen participer de vostre fortune, que bien voudrais toute seule porter ». Cet acte de courage et de dévouement provoqua l'admiration de ses contemporains. Erasme ne put s'empêcher d'écrire à la duchesse d'Alençon pour lui témoigner son respect et lui demander son affection. Il la regarde comme une héroïne, il loue les dons excellents dont Dieu l'a comblée, et cherche à la féliciter plutôt qu'à la consoler en « cette tempeste de malheur ».

... Pendant son séjour en Espagne, la duchesse d'Alençon n'avait pas un instant oublié les réformés ; avec une tendre sollicitude, elle les soutenait par ses lettres, ses recommandations, ses dons. Nous la voyons à la fois attristée et indignée des mauvaises nouvelles reçues de France : les arrestations et les condamnations multipliées, l'exécution d'Antoine du Bled et de François Moulin, la mort mystérieuse de Papilion, l'Inquisition à Meaux, la fuite de Lefèvre et de Roussel. « Quoi, disait-elle au roi, vous fondez à Paris un collège destiné à recevoir les hommes éclairés des pays étrangers, et dans cet instant même, d'illustres Français, Lefèvre d'Etaples et d'autres, doivent chercher un refuge hors du royaume..., vous voulez être le propagateur des lumières, et des hypocrites s'efforcent de les étouffer parmi nous ! » En même temps, elle recommandait les réfugiés de Strasbourg au comte Sigismond de Haute-Flamme, un ami de la Réforme, et, joignant aux prières ardentes les actes généreux, elle leur envoyait des secours. Un historien catholique, Florimond de Rémond, rapporte qu'en une seule fois elle fit distribuer quatre mille pièces d'or aux exilés. Michelet dépeint admirablement l'amour de la duchesse d'Alençon : » Tout ce qu'une mère, une tendre sœur peut faire pour les siens, Marguerite le fit pour les persécutés ».

Un si complet dévouement toucha François I[er]. Le roi voulut prouver sa reconnaissance à Marguerite en prenant la défense des novateurs. Il se plaignit des « calomnies dirigées contre des personnages de si grand savoir et doctrine », affirma son intention de donner aux gens de lettres des marques spéciales de sa faveur, et commanda d'ajourner jusqu'à son retour les poursuites contre les hommes évangéliques. Cette nouvelle attitude de François I[er] étonna et indigna au plus haut point les adversaires de la Réforme : on alla jusqu'à prétendre que le chagrin devait avoir altéré la raison du roi, et le Parlement ne voulut pas arrêter la procédure. L'affaire



Fig. 139. — THÉODORE DE BÈZE fut le Mélanchton de Calvin. Plus il différait de Mélanchton, plus il était analogue à Calvin. Comme l'indique ce portrait, gravé d'après le type classique, il avait le front dur comme le double airain d'une cuirasse. Les pommettes des joues sortaient et se détachaient du visage. Les yeux jetaient des regards d'acier ; le nez avait des inflexions singulières de ruse et de circonspection. La bouche, entre les moustaches et la longue barbe, révélait seule un orateur. Cette figure allongée de huguenot n'était pas sans souplesse de diplomate.

Mais Théodore de Bèze, esprit fin et délicat, tint également un rôle important dans l'histoire de la renaissance des lettres. Il est l'auteur d'un véritable chef-d'œuvre de gaieté, de verve et d'éloquence bouffonne, *Le Passavant*, dirigé contre le président Pierre Lizet, « grand brûleur de huguenots ».

n'eut pas cependant de suites, mais l'audace des sorbonistes ne cessait de croitre. Le 5 février 1526, les moines firent défendre, par ordre du Parlement, la traduction, la lecture et même la possession des livres saints. « Que nul ne parle des ordonnances de l'Eglise ni des images, sinon ainsi que la sainte Eglise l'a ordonné... Et que tous les prélats, curés, et vicaires, défendent à leurs paroissiens d'avoir le moindre doute sur la foi catholique ». Enfin, pour frapper de terreur les réformés, on livre Berquin à la commission inquisitoriale. Il fut condamné comme hérétique, c'était un arrêt de mort. Heureusement, la duchesse d'Alençon était revenue en France et veillait. Par ses prières, elle attendrit sa mère. La régente écrivit à la commission et au Parlement pour demander le renvoi du procès : les agents du Pape refusèrent de céder, le Parlement hésitait. Pleine d'angoisse, Marguerite supplie son frère d'intervenir, sinon « Berquin est un homme mort », elle lui écrit sans relâche et lui fait parler par Montmorency. Irrité de ce qu'on osait attaquer encore l'un de ses favoris, François I[er] envoya l'ordre formel d'arrêter la procédure et fit savoir au premier président que celui-ci répondrait sur sa tête de la vie de Berquin. Tous durent obéir, cette fois encore Berquin était sauvé. Marguerite en exprime toute sa joie à son frère : « Je suis seure que celuy pour qui je crois qu'il (Berquin) a souffert aura agréable la miséricorde que pour son honneur



FIG. 140. — PIERRE VIRET (1511-1571).
Réformateur suisse, originaire du canton de Vaud. D'après un portrait de l'époque, conservé au cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale.

avez fait à son serviteur et au vostre. » Et plus tard, après la mise en liberté du prisonnier, elle témoigne sa reconnaissance à Montmorency et dit la grande affection qu'il a pour Berquin : « ... vous remerciant, écrit-elle, du plaisir que vous m'avez fait pour le pouvre Berquin, que j'estime autant que si c'estoit moi-mesme, et par cela pouvés dire que vous m'avez tirée de prison, puisque j'estime le plaisir fait à moy. »

Le retour de François Ier remplit de joie les amis de l'Evangile, et arrêta, pour un temps, la persécution. Cédant aux instances de sa sœur, le roi fit sortir de prison Clément Marot, Macrinus, Pierre Toussaint, et permit aux exilés de revenir dans leur patrie. Le vieux Lefèvre fut rappelé « avec honneur », le roi le nomma bibliothécaire du Château de Blois, et plus tard, lui confia l'éducation de son troisième fils, Charles, duc d'Orléans et d'Angoulême. Michel d'Arande obtint l'évêché de Saint-Paul-des-Trois-Châteaux, en Dauphiné, et Gérard Roussel le remplaça comme prédicateur de la duchesse d'Alençon. « Il semblait, dit Merle d'Aubigné, que les lettres et l'Evangile fussent revenus d'exil avec le roi de France ». On croyait que désormais le roi défendrait les réformés, puisque l'empereur soutenait les catholiques. Pierre Toussant écrit à Œcolampade son espoir que bientôt l'Evangile règnera en France ; le roi est favorable, la reine-mère ne fait pas d'opposition, quant à la duchesse, rien ne pourra jamais la séparer de Christ. Cependant, cette même lettre, où Toussaint parle de victoire, nous révèle, aussi, bien des sujets de crainte. Plusieurs courtisans ne paraissent favorables aux idées nouvelles que pour obtenir des bénéfices ; l'évêque de Meaux n'est point sincère et désire plaire aux hommes plutôt qu'à Dieu ; Lefèvre manque de courage. Aussi Toussaint ne peut retenir ses larmes en voyant ceux qui devaient les premiers combattre l'Evangile, se montrer au contraire faibles, timides ou lâches, chercher à temporiser et à dissimuler. Vers la même époque, Roussel écrit à Farel que la charge de prédicateur lui attire des jalousie et des haines et que chaque jour voit s'accroitre le nombre de ses adversaires. Farel lui-même vivait toujours dans l'exil. Le roi ne l'avait pas rappelé avec les autres réfugiés, le trouvant sans doute trop franc, trop indépendant, trop agressif ; peut-être aussi la douce et mystique Marguerite n'aimait-elle pas la prédication ferme, vive, énergique, du vaillant réformateur dauphinois. Enfin, François Ier refuse de laisser venir à Paris le comte de Hohenlohe, le fervent luthérien, protecteur si dévoué des réfugiés français de Strasbourg. Celui-ci qui, depuis longtemps, montrait pour la famille royale une profonde sympathie, aurait voulu prêcher l'Evangile en France. La duchesse d'Alençon lui avait fait présager que le roi serait favorable à ses projets de Réforme ; elle eut, peu de temps après, le regret d'apprendre au comte que « le roi ne le verrait pas volontiers », et qu'il fallait attendre une occasion plus propice. Depuis le retour d'Espagne, les bonnes dispositions du roi se modifiaient peu à peu ; les frivolités de sa vie légère et dissolue l'avaient reconquis tout entier. Son esprit flottant et mobile subissait trop facilement les influences les plus diverses, François Ier abandonne les novateurs pour ne pas s'aliéner le Pape avec lequel il cherche à se liguer ; il ne reçoit pas Hohenlohe pour ne pas mécontenter l'empereur.

L'espoir que les réformés fondaient sur le roi de France leur réservait de douloureuses désillusions ; selon l'expression si vigoureuse d'un historien de notre époque, la monarchie française fut pour les protestants « une marâtre sans entrailles ». Les réformés devaient traverser de longues années d'angoisse et de deuil, de nombreux martyrs devaient sceller de leur sang leur foi évangélique et recevoir dans le ciel les palmes de la victoire, avant que se levât enfin sur la France le resplendissant soleil de la liberté.

⁂

En regard de la note protestante, la note catholique ; et celle-ci nous donne des commencements de la Réforme un tableau si pittoresque, si vivant que, quelles que soient les réticences, les réserves et même les attaques de l'auteur, Audin, dont la *Vie de Calvin* n'est pas moins intéressante que la *Vie de Luther*, c'est en vérité, non la contre-partie de la précédente étude, mais bien l'évocation de toute une période de l'histoire trop souvent laissée dans l'ombre.

Nous ne dirons donc pas *et audiatur altera pars*, mais Audin, malgré son *anti-luthéranisme*, malgré son *anti-calvinisme*, est un écrivain qui mérite d'être sorti de l'oubli.

LES FEMMES ET LA RÉFORME.

Qui croirait aujourd'hui qu'une intrigue de femmes faillit ravir à la France ses vieilles croyances ? Cette conspiration avait pour chef Marguerite, l'auteur prétendu ou réel de l'Heptameron, et pour auxiliaires la duchesse d'Etampes, Mme de Pisseleu et Mme de Cani. Marguerite avait à Pau un beau château où naquit depuis Henri IV, vraie demeure féodale, toute hérissée de ponts-levis et impénétrable à l'œil humain, eût-il été aussi perçant que celui du lieutenant Morin. C'est dans ce vieux manoir que la cour de la reine s'assemblait le soir, pour imiter les chrétiens de la primitive Eglise, et où on lisait en français quelque prière arrangée à la luthérienne. En l'absence de Roussel, un carme fugitif, nommé Solon, y prenait la parole. Ce moine ne se faisait pas faute d'injures contre ce qu'il appelait la gent papiste. On les accueillait ordinairement par de gros rires, comme l'on eût fait à la veillée, en écoutant un récit grivois de Desperriers. On s'y moquait beaucoup de la messe catholique qu'on voulait remplacer par la messe à sept points.

Or, voici ce qu'était cette messe à sept points :

La messe avec communion publique, premier point ;

La messe sans élévation de l'hostie, deuxième point ;

La messe sans adoration des espèces, troisième point ;

La messe avec oblation du pain et du vin, quatrième point ;

La messe sans commémoration de la Vierge et des saints, cinquième point ;

La messe avec rupture de pain à l'autel, d'abord pour le prêtre, ensuite pour les fidèles, sixième point ;

La messe célébrée par un prêtre marié, septième point.

Messe catholique, luthérienne et calviniste.

Les dames d'Etampes, de Cani, de Pisseleu raffolaient de la messe à sept points : si on la leur avait accordée, peut être en ajoutant l'abolition de la confession, elles n'auraient pas tenu rigueur aux dogmes de l'Eglise catholique. Il leur fallait un livre de prières en français, on le trouva : Marguerite venait de faire traduire nos Heures par l'évêque de Senlis, confesseur du roi, dont l'orthodoxie n'était pas douteuse.

Or, ce fut une grande nouveauté que ce livre de messe, tout français, tombant au milieu de la petite cour de Nérac, qui se mit à le lire



Lithographie anonyme, publiée en réponse aux bulletins officiels qui magnifiaient alors Philippe II et l'Inquisition espagnole.

dévotement, puis à le commenter, puis à l'expliquer, c'est-à-dire à le torturer, si bien qu'elle finit par ne plus l'entendre. Tout le monde en voulut quand il fut devenu incompréhensible. On l'imprima secrètement, avec des notules, des gloses et des scolies, et on appela des colporteurs chargés de le distribuer dans les provinces voisines. Un historien de la Renaissance a peint avec une verve toute joyeuse ce prosélytisme mercantile :

« Plusieurs compagnons des imprimeurs de France et d'Allemagne, au bruit du profit qu'on leur présentoit, accouroient, lesquels après s'escartoient partout pour débiter bibles, catéchismes, boucliers, marmites, anatomies et aultres tels livres, surtout les petits psalmes, quand ils furent imprimez, dorez, lavez et reglez. Leur seule joliveté convioit les dames à la lecture, et comme les avares marchands, au seul flair du gain, ne craignent de seillonner les mers et prendre le hasard de mille et mille fortunes et tempestes, en cette mesme sorte, ces compagnons d'imprimerie, à l'appétit du gain que leur avoit donné leur premier goust, et pour avoir plus facile accez ès villes et sur les champs, dans les maisons de la noblesse, aucuns d'entr'eux se faisoient contre-porteurs de petits affiquets pour les dames, cachant au fond de leurs balles les petits livrets dont ils faisoient présent aux filles, mais c'estoit à la dérobée, comme d'une chose qu'ils tenoient bien rare, pour en donner le goust meilleur. Ces postillons et courratiers de si mauvaise marchandise devinrent bien souvent la proye, la part des flammes, ausquelles on les jetoit surprins sur le fait et débit, de ce que par les loix leur estoit défendu. Ceux qui ont ramassé leur histoire sont plaisants quand ils représentent ces contreporteurs dans le parlement, haranguant comme les docteurs instruits. Jean Chapot, disent-ils, vendeur de livres qu'il avoit portez de Genève cuida esbranler tout le parlement de Paris par une très-docte remonstrance et très-saincte qu'il fit aux conseillers, luy estant permis de disputer teste à teste avec trois docteurs de la Sorbonne, qui ne voulurent jamais entrer en matière. »

Luther, en Allemagne, avait essayé heureusement du colportage, et c'est à l'aide de pauvres paysans qu'il avait répandu ses thèses.

Cependant, tout ce bruit de femmes, de prédicants, de colporteurs arrivait jusqu'à Paris. La Sorbonne se fâchait et menaçait d'y mettre fin par un décret. Le roi, qui voulait ménager l'honneur de Marguerite, la mande à Paris. La reine arriva, accompagnée du seigneur de Buri, gouverneur de la Guyenne, et de Roussel, son aumônier; l'entrevue a lieu, elle est orageuse. Marguerite se lamente, pleure, prie; elle veut qu'on entende Roussel, Corand et Berthaud qui enseignent la véritable doctrine. Le roi s'attendrit et consent à ouïr les prédicants. Roussel, Berthaud, Corand prêchent tour à tour devant le roi et la Sorbonne : Berthaud et Corand, à la sortie de l'église, sont arrêtés et mis en prison. Berthaud s'échappe, et, dans sa fuite, trouve une église, où il entre, pleure et se repent; Corand va d'un trait jusqu'en Suisse, où il rencontre Farel, débauche une jeune fille et devient ministre; Roussel se sauve à Nérac, parce que le lieutenant Morin a reçu l'ordre de le laisser échapper. Roussel emmenait avec lui son vicaire général, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, Aimerici, qui, après la mort de son évêque, jeta le froc et épousa une vieille fille qui le fit mourir d'ennui.

On avait affaire à des femmes, et à de grandes dames, qui tenaient à convertir François Ier; l'intrigue fut renouée.

Parmi les orateurs du siècle, on aimait surtout Le Coq, curé de Saint-Eustache, espèce de missionnaire de village, qui ne craignait pas de dire la vérité aux courtisans, et qui, au lieu d'encens, leur jetait à la figure sa parole toute trempée de couleur biblique, prédicateur populaire, dont les lettrés s'amusaient, parce qu'il ne traitait pas mieux les langues que les grands seigneurs. On ne sait au juste pourquoi il s'était épris de nouveautés luthériennes. Ceux qui les annonçaient avaient, en général, la figure blême, les traits défaits, la peau couleur de sépulcre, tandis que les moines portaient le visage rubicond. Or, Le Coq, très pâle lui-même, en voulait aux traits vermillonnés.

La duchesse d'Etampes et la reine Marguerite persuadèrent au roi d'entendre l'orateur de Saint-Eustache. Le discours avait été fait d'avance. Le Coq s'emporta, suivant sa coutume, frappa la chaire à coups de poings et cria à tue-tête qu'il ne fallait pas s'arrêter aux espèces et contempler ce qui était sur l'autel, mais se laisser aller, sur les ailes de la foi, jusqu'au ciel : *Sursum corda,* répétait-il, *Sursum corda.* Les grandes dames qui assistaient au sermon murmuraient : *Sursum corda;* mais le cardinal Du Bellay sortit scandalisé et manda le prêtre à la cour, Le Coq voulait disputer, la duchesse d'Etampes était de son avis : la dispute eut lieu. Le cardinal vint aisément à bout de la faconde du missionnaire. Le Coq



GULIELMUS FARELLUS

Ecclesiæ Gallicanæ Reformator

Fig. 141. — GUILLAUME FAREL.
« Réformateur de l'Eglise gallicane ».
D'après un portrait de l'époque conservé au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale.

Réformateur français, natif des Hautes-Alpes, Farel propagea le protestantisme dans le Jura et le nord-ouest de la Suisse. Il fut l'ami de Calvin, mais ne tarda pas à se brouiller avec lui (1489-1565).

perdit, ce jour, toute sa gloire, la duchesse d'Etampes cessa de le voir et lui ferma la porte de son hôtel.

Elle avait un commensal qui passait pour un grand théologien : c'était Landri, un autre curé qui ne demandait pas mieux que de criailler. Landri eut d'abord une audience du roi, que la duchesse avait ménagée; mais le pauvre homme dit de si pitoyables choses sur le purgatoire et le culte des saints, qu'on l'éconduisit poliment, en le renvoyant à ses paroissiens. Landri revint bientôt au catholicisme.

Cette manie exotique de dispute fanatisait les âmes, divisait les familles, allumait les haines et remplissait la France de troubles et d'émotions. Il arrivait toujours que chaque argumentation octroyait la victoire et s'enorgueillissait de gloire. Qui cherchait la vérité était sûr de la trouver dans deux sanctuaires ennemis. On eût dû cependant se demander comment, si elle était une, la vérité pouvait être l'héritage de Zwingli et de Luther, de Bucer et de Farel, d'Œcolampade et de Carlstadt, qui se damnaient sans miséricorde les uns les autres.

On voulait troubler la conscience du roi, l'amener doucement au doute; alors on l'aurait laissé en repos jusqu'à ce que le doute l'eût jeté dans l'hérésie : cette manœuvre était habile.

Mélanchton était alors en grand honneur en Allemagne comme en France. On savait qu'il avait rompu avec les exaltés de son parti, et qu'il cherchait à réconcilier Luther avec le Pape. La duchesse d'Etampes et la reine Marguerite conçurent le projet d'appeler en France l'humaniste teuton. François Ier consentit donc, après de grandes difficultés, à faire venir Mélanchton, qui devait disputer avec le théologien le plus réputé de la capitale. Le billet du roi au professeur de Wittemberg est un modèle de courtoisie :

« J'avais entendu, il y a quelque temps, par Guillaume Du Bellay, sieur de Langeai, gentilhomme de nostre chambre et conseiller de nostre conseil privé, le singulier désir que tu as d'apporter la paix et appaiser les troubles et divisions survenues dans l'Eglise. Depuis, par les lettres que tu as écrites, et par le rapport que m'a fait à son retour Barnabas Vocens, j'ay sceu que tu veux prendre volontiers la peine de venir vers



Fig. 142. — SEBASTIEN CASTELLION (Sebastianus Castellio ou encore Sébastien Châteillion), le premier défenseur de la liberté de conscience. Ennemi de Calvin, dont il combattit l'absolutisme, il eut l'honneur d'être calomnié par l'auteur de l'*Institution Chrétienne*. « Mortuus est paupertate », dit de Castellion le *Scaligeriana*. Raison de plus pour demeurer dans la mémoire des hommes.

moi, afin de conférer avec nos docteurs en théologie, sur la réunion de l'Eglise et restablissement de l'ancienne police ecclésiatisque : chose que je désire embrasser avec tout le soin et sollicitude qu'il me sera possible ; soit que tu viennes comme privé ou comme ayant charge des tiens, tu seras le bienvenu, et me trouveras par effet très-désireux du repos, de la paix et de l'honneur et dignité de la Germanie. »

Mélanchton se hâta de répondre aux nobles avances du prince par d'adroites paroles :

« Combien que ce trés-beau royaume de France, roy très-chrétien et très-puissant, excelle par tous les autres royaumes de la terre en plusieurs aultres choses qui luy servent d'honneur et d'embellissement ; si est-ce qu'entre les principales loüanges, celle-cy doit tenir le premier rang qu'il a tousiours surmonté les autres nations en la doctrine et a tousiours été comme en sentinelle pour la défense de la religion chrestienne. A raison de quoy, à bon droit, il porte ce titre de Très-Chrestien, qui est une loüange des plus grandes et des plus augustes qu'il se puisse dire en toute la terre, et partant c'est une chose loüable à vostre majesté de ce que mesme en ce temps elle prend soin de conserver son église, non par des remèdes violents, mais avec la raison vraye et digne d'un roi très-bon et très-chrestien, et de ce que parmi ces dissensions elle s'estudie et s'affectionne de composer et modérer tellement les efforts et véhémence de l'un et l'autre party, que la doctrine chrestienne estant expliquée et repurgée, il soit diligemment pourveu et advisé à la gloire du Christ, à la dignité de l'ordre ecclésiastique et repos public. Certainement il n'y a rien qui mérite tant de gloire et de loüange que ce désir. Rien ne se peut penser plus digne d'un roi. Par quoy ie supplye vostre Majesté royale qu'elle ne se deslaisse et ne cesse de s'employer de tout son pouvoir à ce soin et à cette pensée ; car encore que la dissension publique aye baillé place en certains lieux à quelques dereglez et mauvais docteurs, toutes fois il y a plusieurs choses ouvertes et relevées par des gens de bien, lesquelles il importe et sert de beaucoup qu'elles soient montrées et demeurent dans l'Eglise. Et encore que la pétulance des mauvais soit réprimée : toutes fois ie supplye vostre royale Majesté qu'elle ne se laisse tellement mener par les plus sévères opinions des escrits de quelques-uns, qu'elle souffre les choses qui sont bonnes et utiles à l'Eglise estre délaissez. Quant à moi, aucunes opinions déréglées, comme sont celles qui ont gatez et corrompu ce très-beau et très-sainct ordre de l'Eglise, ne m'ont pleu, comme aussi il n'y a rien qui doive être plus cher et plus recommandable à tout cela. Et parce qne ie sçay que vous affectionnez tous les gens de bien qui sont versez en ce mesme genre de doctrine que moy, sitost que i'ai veu les lettres de vostre royale Majesté, i'en prends Dieu à tesmoin, ie me suis efforcé de tout mon pouvoir de faire, qu'incontinent ie m'en pense aller vers vostre Majesté : car il n'y a chose en ce monde que ie souhaite tant que de pouvoir apporter à l'Eglise quelque secours, et tant que ma petite capacité se peut estendre. Et suis entré en quelque bonne espérance, après avoir cognu que la pitié et prudence de vostre royale Majesté ne désirait rien tant que d'aviser et pourvoir au commun bien de la gloire du Christ. Mais vostre Majesté entendra par Vocens, combien de difficultez me retiennent encore pour un petit, lesquelles quoyqu'elles aient apporté du retardement à ce mien voyage, toutes fois n'eut jamais destourné mon esprit ny de sa profession, ni des conseils ou de l'affection et désir que i'ai d'appaiser les différents de la chrétienté. Vocens vous déclarera plus amplement toutes ces choses ; pour la fin, ie me recommande à vostre Majesté, et vous promets que ie rassembleray, rapporteray et tousiours mon jugement à l'opinion des bons et doctes hommes qui sont en l'Eglise. Christ veuille garder vostre royale Majesté florissante et entière et la veuille gouverner pour le salut commun de tout le monde et pour l'illustration de la gloire de Dieu. Donné en Saxe, le 5 devant les calendes de septembre 1535. »

A cette longue épitre, Mélanchton avait joint un traité latin, sous le titre de : *De morandis controversiis religionis ad Gallos,* où il reconnaissait franchement la suprématie du Pape et la nécessité d'une autorité spirituelle toujours vivante pour le gouvernement et la discipline de l'Eglise.

Il semblait, après un tel aveu, que la paix allait être rendue au monde catholique. Les grandes dames se réjouissaient dans l'attente de Mélanchton, qui devait confondre la science de tous nos évêques. Leur poète favori avait deviné pourtant que Mélanchton ne viendrait pas :

Je ne dis pas que Mélanchton
Ne déclare au Roi son advis :
Mais de disputer vis-à-vis,
Nos maistres n'y veulent entendre.

On avait pris cette prévision pour une boutade poétique et renvoyé Marot à ses muses. Il avait raison. Une robe rouge vint rompre tout à coup des négociations si avancées.

Un jour, le cardinal de Tournon, archevêque de Lyon, entre chez le roi, un livre sous le bras : « Vous avez un beau livre, monseigneur, dit le prince en jetant les yeux sur les plats de l'ouvrage qui étaient tout dorés. — Sire, vous l'avez bien nommé, répond l'archevêque ; c'est un de vos premiers évêques en l'église de Lyon : par fortune, je me suis rencontré sur ce passage qui est au troisième livre. Irénée raconte qu'il avait ouï dire à saint Polycarpe que l'apostre saint Jean, son maistre, entrant dans les bains et y voyant l'hérétique Cérinthus, soudain retira le pied. — Fuyons, dit-il, de peur que l'eau où se baigne cet ennemi de la vérité ne nous souille et salissent. »

L'archevêque n'eut pas de peine à faire comprendre au prince qu'un colloque entre les catholiques et les protestants serait aussi malheureux que ceux dont l'Allemagne donnait depuis vingt ans le spectacle ; que Miltitz, Cajetan, Veh, Aleandro, missionnaires du Saint-Siège, avaient conféré avec Luther et échoué contre son opiniâtreté. François Ier fit retirer le passe-port que le chancelier allait expédier à Mélanchton.

Les esprits s'irritaient. La Réforme, enhardie par la protection de la reine Marguerite, les louanges de quelques lettrés, les menées de la duchesse d'Etampes, la ligue menaçante de Smalkalde, et tous les embarras intérieurs et extérieurs où le royaume était jeté, ne se cachait plus comme

autrefois. Elle était devenue disputeuse, railleuse, insolente ; au lieu de joindre les mains pour prier, elle les levait pour frapper ou pour maudire. Elle affichait ses erreurs et elle allait dans les ateliers pour gagner les ouvriers, Elle dénigrait nos gloires, calomniait nos évêques, outrageait nos prêtres, créait des mots pour nous désigner au mépris public et nous appelait *Papolâtres* et *Théophages*. Le soir, quand la nuit était venue, elle courait les rues et elle affichait aux portes du Louvre, des couvents et des églises, les placards insultants que des disciples, le lendemain, décollaient et s'amusaient à lire à haute voix. Alors, qu'un moine vienne à passer, il est honni, couvert de boue et poursuivi de huées. Le lieutenant Morin luttait en vain ; la Réforme avait gagné jusqu'au valet de chambre du roi, qui avait soin de placer sur la table de chambre du roi — la table de travail de son maître — quelques-uns de ces pamphlets clandestins que Farel expédiait de Suisse à Paris. En 1535, le nombre en fut si grand que l'année reçut le nom de *l'année des placards.*

La Réforme vint poser sur le palais de la Sorbonne ce manifeste sauvage, œuvre d'un énergumène dont on osait vanter le courage :

Articles véritables sur les horribles, grands et importables abus de la messe papale.

« Invoque le ciel et la terre en témoignage de la vérité contre cette pompeuse et orgueilleuse messe, par laquelle le monde, si Dieu n'y remédie, sera bientôt désolé et ruiné, et abymé, quand en icelle N. S. est si outrageusement blasphémé et le peuple séduit et aveuglé, ce que plus on ne doit souffrir, et endurer.

« Premièrement, à tout fidèle chrétien est et doit estre très-certain que nostre Seigneur et seul Sauveur J.-C., comme grand évesque et pasteur éternellement ordonné de Dieu, a baillé son corps, sa vie et son sang pour notre sanctification, en sacrifice très-parfait, lequel sacrifice ne peut et ne doist jamais estre réitéré par aucun sacrifice visible, qui ne veut renoncer à icelui, comme s'il estoit sans efficace, insuffisant, imparfait, et que J.-C. n'eût pas satisfait à la justice de Dieu, son père pour nous, et qu'il ne fust le vrai Christ, Sauveur, prestre, évesque, médiateur, laquelle chose non-seulement dire, mais penser, est un horrible, exécrable blasphème. Et, toutefois, la terre a esté et est encore de présentement en plusieurs lieux chargée de misérables sacrificateurs, lesquels comme s'ils estoient nos rédempteurs se mettent au lieu de J.-C. ou se font comparaison d'icelui : disant qu'ils offrent à Dieu sacrifice plaisant et agréable, comme celui d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, pour le salut tant des vivants que pour les trépassez, ce qu'ils font apertement contre toute la vérité de la Sainte Ecriture, faisans menteurs tous les apôtres et évangélistes.



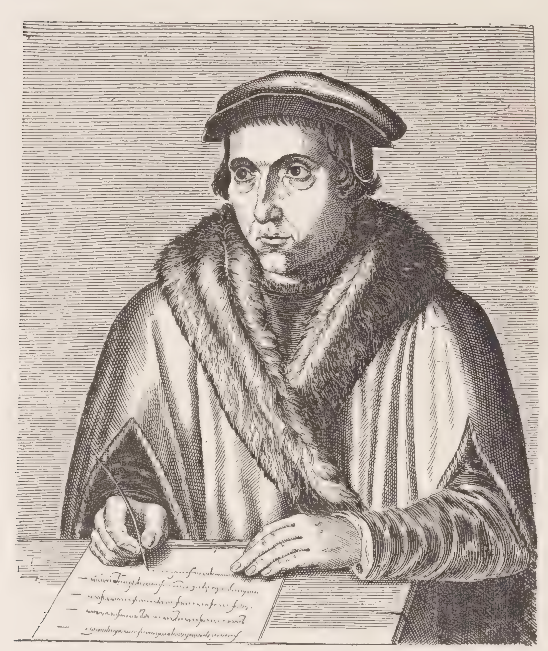
FIG. 143. — Dominique Baudier, poète et littérateur (1564-1613).
Issu d'une famille huguenote et contraint de fuir Lille par les mesures de rigueur du duc d'Albe, il acheva ses études à Genève où il reçut les leçons de Théodore de Bèze. Il fit partie, en 1585, de l'ambassade envoyée à la reine Elisabeth par les Etats Généraux de Hollande, puis resta dix ans à Paris où il devient avocat au Parlement, grâce à l'amitié de Du Harlay. Fixé à Leyde, en 1602, il devient historiographe des Etats Généraux conjointement avec Meursius.
Ses œuvres en prose et en poésie sont surtout remarquables par le souffle puissant de liberté qui les anime.

« Or, ne peuvent-ils faire entendre à nul de saint entendement que J.-C., les apôtres et les prophètes soient menteurs, mais faut mangé leurs dents que le pape et toute sa vermine de cardinaux, d'évesques, de prestres, de moines et autres caphars, diseurs de messe, et de tous ceux qui y consentent soient tels : assavoir faux prophètes, damnables, trompeurs, apostats, loups, faux pasteurs, idolastres, séducteurs, menteurs, blasphémateurs, exécrables, meurtriers des âmes, renonceurs de J.-C., larrons et ravisseurs de l'honneur de Dieu et plus détestables que les diables. Car par le grand et admirable sacrifice de J.-C., tout sacrifice extérieur est aboli et évacué...

« Où ont-ils inventé le gros mot de transsubstantiation ? Les apostres et les pères n'en ont point ainsi parlé : ils ont ouvertement nommé le pain le pain, et le vin le vin. Saint Paul ne dit pas : mange le corps de J.-C. qui est enclos ou qui est sous la semblance du pain, mais ils ont dit apertement : mange de ce pain. Or, il est certain que l'écriture n'a point de déception, et qu'en icelle il n'y a point de feintise, dont il s'en suit bien que c'est pain ; qui pourra donc plus soutenir tels antechrists ? Car n'ayant eu nulle honte de vouloir enclorre le corps de Jésus en leur oublie, ils n'ont eu aucun vergogne de dire qu'il se laisse manger aux rats, araignes et vermine, comme il est escrit de lettres rouges en leur missel, en la vingt-deux' cautèle qui commence ainsi : Si le corps du Seigneur, estant consumé par les souris et les araignes, est devenu à rien ou soit fort rongé ; si le ver est trouvé tout entier dedans, qu'il soit bruslé et mis au reliquaire. O terre ! comment ne t'ouvres-tu pas pour engloutir ces horribles blasphémateurs ! O vilains et détestables ! ce corps est-il du Seigneur Jésus, vrai fils de Dieu ! Se laisse-t-il manger aux souris et aux araignes ? lui qui est le pain des anges et de tous les enfants de Dieu, nous est-il donné pour en faire de la viande aux bestes ? lui qui est incorruptible à la dextre de Dieu, le ferez-vous jeter aux vers et à pourrisme contre ce que David a escript, prophétisant de la résurrection d'icelui ! Allumez-donc vos fagotz pour vous brusler et rostir vous-mêmes et non pas nous, pour ce que nous ne voulons pas croire à vos idoles, à vos dieux nouveaux, à vos nouveaux Christs qui se laissent manger aux bestes, et à vous pareillement qui estes pires que bestes, en vos badinages, lesquels vous faires à l'entour de votre Dieu de paste duquel vous vous jouez, comme un chat d'une souris, faisant les marmiteux et frappant contre votre poitrine, après l'avoir mis en trois quartiers, comme étans bien marris, l'appelant au nom de Dieu. »

Bèze confesse lui-même la violence de ses coreligionnaires. « Il y a grande apparence, écrit-il, que peu à peu le Roy mesme, eust-il commencé de gouster quelque chose de la vérité, ayant esté gainé jusqu'à ce point tant par la royne de Navarre, sa sœur, que par deux frères de la maison Du Bellay, qu'il délibèrera de faire venir en France et d'ouïr en présence de ce grand et renommé personnage, Philippe Mélanchton ; mais l'an 1534, environ le mois de Novembre, tout cela fut rompu par le zèle indiscret de quelques-uns, lesquels avaient fait imprimer certains articles d'un style fort aigre. »

Ce n'était pas seulement contre la parole dogmatique de notre Eglise



LVDOVICVS VIVES VALENTINVS

F de Boulonois

FIG. 144. — LUDOVIC VIVÈS dit VALENTINUS, parce que né à Valence.
Savant Espagnol (1492-1540) qui se lia d'amitié avec Erasme et Budé. Etienne Dolet, dans ses *Commentaires*, le cite avec Antonius Nebrissensis comme s'étant, en Espagne, « élevé contre la tyrannie ».
Précepteur de Marie Tudor pendant quelques années, il fut emprisonné pour avoir désapprouvé le divorce de Henry et de Catherine d'Aragon.

que s'exerçaient ces violences. La Réforme enhardie, s'était attaquée à nos temples mêmes qu'elle dépouillait de leurs ornements, à nos reliquaires qu'elle brisait, à nos statuts qu'elle mutilait, à nos tableaux qu'elle déchirait, à nos vieux livres de couvent quelle jetait au feu, enveloppant dans sa haine les trésors de l'art, les richesses du culte et les dépouilles des morts. Si on l'eût laissée faire paisiblement en France, il ne fût pas resté pierre sur pierre de nos édifices sacrés. Et quand on pense que ces profanations sacrilèges n'ont arraché ni larmes, ni soupirs aux réformateurs, on se demande si, dans l'intérêt seul de l'art matériel, il ne fallait pas arrêter cette horde de vandales qui auraient imité le connétable de Bourbon et changé nos églises en écuries.

Le pouvoir, averti par les murmures du peuple et par la voix éloquente de Budé, s'émut enfin. Le peuple voulait vivre et mourir catholique. On crut qu'une procession solennelle devait d'abord expier de nombreuses profanations. Le roi assista à cette procession, la tête nue, une torche à la main, et suivi de toute sa Cour, des ambassadeurs étrangers et de flots de peuple. L'évêque de Paris marchait le Saint-Sacrement en main, sous un dais porté par Monseigneur le Dauphin, les Ducs d'Orléans et d'Angoulème, et par le Duc de Vendôme, premier prince du sang. Le roi entra dans la grande salle de l'évêché et harangua, en ces termes, le parlement en robes rouges, le clergé et la noblesse :

« Si le propos que j'ai à vous tenir, Messieurs les Assistants, n'est conduit et entretenu de tel ordre qu'il convient de garder en harangue, ne vous esmerveillez. Pour autant que le zèle de celuy de qui ie veux parler, Dieu tout-puissant, m'a causé telle et si grande affection, que ne sçaurois en mes paroles garder ny tenir ordre requis et nécessaire, voyant l'offense faite au Roy des roys, pour lequel régnons et auquel ie suis lieutenant en mon royaume, pour faire accomplir sa sainte volonté ; et considérant la meschanceté et acerbe peste de ceux qui veulent molester et destruire la monarchie française, laquelle par l'espace de tant d'années a esté par iceluy souverain Roy maintenue, ne puis m'en faire, posé ores, qu'ainsi soit que par aucun temps elle en soit esté ci-devant affligée : toutefois les roys, mes prédécesseurs, sont tousiours demeurés permanents en la religion chrestienne et catholique, dont encore nous en portons et porterons, aidant Dieu, le nom de très-chrestien. Et bien que cette nostre bonne ville de Paris ait esté de tout temps chef et exemplaire de tous les bons chrestiens, si est-ce que depuis peu de temps aucuns innovateurs, gens délaissés de la bonne doctrine, offusqués en ténèbres, se sont efforcés d'entreprendre tout contre les saincts, nos intercesseurs, qu'aussi contre Dieu Jésus-Christ sans lequel ne pouvons agir et ni prospérer en aucun bien fait, qui seroit à nous chose très-absurde, si ne confondions en tant qu'en nous est et extirpions ces meschants, foibles d'esprit. A cette cause j'ai voulu vous convoquer et vous prier mettre hors vos cœurs et pensées toutes ces opinions qui pourront vous séduire et vous affoler les uns les autres, et que vous veuillez comme vous en prie, instruire vos enfanst, familiers et domestiques à la chrestienne obéissance de la foi catholique et icelle tellement suivre et garder, que si cognoissez aucun contagieux et perclus de ceste perverse secte, veillez iceluy tant soit-il vostre parent, vostre frère, cousin, ou affin, reveler. Car en faisant son maléfice seriez adhérents à la faction tant infecte. Et quant à moy, je suis vostre roy, si ie sçavois l'un de mes membres maculé ou infecté de ce détestable erreur, non-seulement vous le baillerois à couper, mais davantage si i'apercevois aucun de mes enfants entaché, je le voudrois moi-mesme sacrifier.

Ce jour même et le lendemain, on dressa des bûchers où montèrent en chantant : Barthélemy Milo, cordonnier ; Nicolas Vaseton ; Jehan du Bourg, revendeur ; Henri Poille, maçon ; Etienne de la Forge, maçon. Si l'on eût arrêté ces pauvres âmes sur le chemin de l'éternité pour leur demander de réciter leur *Credo*, pas une ne l'aurait dit. Ce n'étaient ni des zwingliens, ni des calvinistes, ni des luthériens, mais des fanatiques, exaltés par la lecture des libelles de Farel et des prédications occultes de quelque rénégat, et qui ne savaient pas même ce qu'était une confession de foi. Crespin leur ouvre à tous la porte du ciel et les inscrit tous dans son livre des Martyrs ; tandis que Westphal, un autre réformé, arrache cette couronne tressée par la main du calviniste, pour en décorer le front du confesseur qui mourut dans la foi de Luther.

Plaignons les malheureuses victimes qu'on poussait au supplice, comme à un martyre qu'elles acceptaient sur la foi de quelque apostat.

Voici, pour terminer, de belles paroles échappés à un catholique à la vue de ces sacrifices humains auxquels le pouvoir avait recours, moins peut-être pour le salut de la foi nationale que pour les intérêts de la société, que les violences de la reforme menaçaient de renverser.

« Les feux cependant estoient allumés partout, et comme d'un costé la justice et sévérité des loi contenoit le peuple en son devoir, aussi de l'autre l'opiniastre résolution de ceux qu'on traduoit au gibet auxquels on voyoit plustot emporter la vie que le courage, en estonnoit plusieurs. Car, comme ils voyoient de simples femmelettes chercher les tourments pour faire preuve de leur foy, et allant à la mort ne cryer que le Christ, le Sauveur, et chanter quelque psaume ; de jeunes vierges marcher plus gayement au supplice qu'elles n'eussent fait au lit nuptial, les hommes s'éiouir voyant les terribles et effroyables apprêts et outils de la mort qu'on leur avoit préparez, et m'y brulés et rôtis, contempler du haut des bûchers d'un courage invaincu, les coups des tenailles receus, porter un visage et maintien ioyeux entre les crochets des bourreaux, este comme des rochers contre les ondes de la douleur ; bref, mourir en riant, comme ceux qui ont mangé l'herbe sardinienne : ces tristes et constans spectacles excitoient quelque trouble non seulement en l'âme des simples, mais des plus grands qui les couvroient de leur manteau, ne se pouvant la plupart persuader

que ces gens n'eussent la raison de leur costé, puisqu'au prix de leur vie, ils la maintenoient avec tant de fermeté et de résolution. Autres en avoient compassion : marris de les voir ainsi persécutés, et contemplant dans les places publiques ces noires carcasses suspendues en l'air avec des chaines vilaines, reste des supplices, ils ne pouvoient contenir leur larmes ; les cœurs mesmes pleuroient avec les yeux. »]

Cette page est de Florimond de Rémond, qui l'écrivait peu de temps après le supplice de Servet.

[D'après J.-M. AUDIN, *Histoire de Calvin,* Paris, 1842, in-8°, et FLORIMOND DE RÉMOND, *Histoire de la naissance, progrès et décadence de l'héresie en ce siècle.* Rouen, 1622, in-4°.]

L'ESPRIT SATIRIQUE DE CALVIN.

I. LE TRAITÉ DES RELIQUES

Le *Traité des Reliques* date de l'année 1543. Il s'apparente, dans l'œuvre de Calvin, aux pamphlets. Mais il importe d'ajouter aussitôt que, parmi les pamphlets, il représente le genre grave. Sans doute, l'auteur se moque ; mais la matière est, à ses yeux, si importante qu'il ne dépasse pas — par respect pour son sujet autant que pour son lecteur — le ton de l'ironie. Calvin ne se moque que dans la mesure où il espère que la dérision arrachera son lecteur à la superstition de ces reliques, venues, le plus souvent, on ne sait d'où et exposées à la vénération publique, à des quantités d'exemplaires. Nous sommes avec le *Traité des Reliques* en pays de foi. La polémique s'y mêle, mais ne l'altère pas. Lenient l'a heureusement défini un « pamphlet théologique ».

Voici quelques extraits de cet ouvrage :

« Combien que je ne puis pas faire en ce livret ce que je voudrais bien, car il serait besoin d'avoir registres de toutes parts, pour savoir quelles reliques on dit qu'il y a en chacun lieu, afin d'en faire comparaison. Et lors on connaîtrait que chaque apôtre aurait plus de quatre corps, et chaque saint par le moins deux ou trois ; autant en serait-il de tout le reste. Bref, quand on aurait amassé un tel monceau, il n'y aurait personne qui ne fût étonné, voyant la moquerie tant sotte et lourde, laquelle néanmoins a pu aveugler toute la terre.



FIG. 145. — GUI DU FAUR DE PIBRAC (1529-1586).
Magistrat, ami de l'Hospital, auteur de *Quatrains Moraux*, d'un poème sur les *Plaisirs de la vie rustique* et d'une apologie de la Saint-Barthélemy.

« ... Commençons donc par Jésus-Christ duquel, pour ce qu'on ne pouvait pas dire qu'on avait le corps naturel (car du corps miraculeux ils ont bien trouvé la façon de le forger, voire en tel nombre, et toutes et quantes fois que bon leur semblait), on a amassé, au lieu, mille autres fatras pour suppléer ce défaut. Combien encore qu'on n'a point laissé échapper le corps de Jésus-Christ sans en retenir quelque lopin. Car, outre les dents et les cheveux, l'abbaye de Charroux, au diocèse de Poitiers, se vante d'avoir le prépuce, c'est-à-dire la peau qui lui fut coupée à la circoncision. Je vous prie, d'où est-ce que leur est venue cette peau ? L'évangéliste saint Luc récite bien que notre Seigneur Jésus a été circoncis, mais que la peau ait été serrée pour la réserver en relique, il n'en fait pas mention. Toutes les histoires anciennes n'en disent mot. Et par l'espace de cinq cents ans, il n'en a jamais été parlé en l'Eglise chrétienne. Où est-ce donc qu'elle était cachée pour la retrouver soudainement ? Davantage, comment eût-elle volé jusqu'à Charroux ? Mais pour l'approuver, ils disent qu'il en est tombé quelques gouttes de sang. Cela est leur dire, qui aurait métier de probation. Par quoi on voit bien que ce n'est qu'une moquerie. Toutefois, encore que nous leur concedions que la peau qui fut coupée à Jésus-Christ ait été gardée et qu'elle puisse être où là ou ailleurs, que dirons-nous du prépuce qui se montre à Rome, à Saint-Jean-de-Latran ? Il est certain que jamais il n'y en a eu qu'un. Il ne peut donc être à Rome et à Charroux tout ensemble. Ainsi voilà une fausseté toute manifeste...

« ... Il y a aussi bien à Rome la chaire épiscopale de Saint-Pierre, avec sa chasuble, comme si de ce temps-là les évêques eussent eu des trônes pour s'asseoir. Mais leur office était d'enseigner, de consoler, d'exhorter en public et en particulier, et montrer l'exemple de vraie humilité à tout leur troupeau, non point de faire des idoles, comme font ceux de maintenant. Quant est de la chasuble, la façon n'était point encore venue de se déguiser, car on ne jouait point de farces en l'Eglise, comme on le fait maintenant. Ainsi pour prouver que saint Pierre eut une chasuble, il faudrait premièrement montrer qu'il aurait fait du bateleur, comme font nos prêtres de maintenant, en voulant servir à Dieu. Il est vrai qu'ils lui pouvaient bien donner une chasuble, quand ils lui ont assigné un autel ; mais autant a de couleur l'un comme l'autre. »

...« De saint Etienne, ils ont tellement parti le corps qu'il est entier à Rome en son église ; le chef, en Arles ; et des os, en plus de deux cents lieux. Mais pour montrer qu'ils sont des adhérents de ceux qui l'ont meurtri, ils ont canonisé les pierres dont il a été lapidé. On demandera où c'est qu'on les a pu trouver et comment ils les ont eues, de quelles mains et par quel moyens. Je réponds brièvement que cette demande est folle, car on sait bien qu'on trouve partout des cailloux, tellement que la voiture n'en coûte guère. A Florence, en Arles aux Augustins, au Vigan en Languedoc, on en montre. Celui qui voudra fermer les yeux et l'entendement croira que ce sont les propres pierres dont saint Pierre fut lapidé : celui qui voudra un peu considérer s'en moquera. Et, de fait, les Carmes de Poitiers en ont bien trouvé un depuis quatorze ans, auquel ils ont assigné l'office de délivrer les femmes, lesquelles étaient en travail d'enfant. Les Jacobins, auxquels on avait dérobé une côte de sainte Marguerite, servant à cet usage, leur en ont fait grand'noise, criant contre leurs abus ; mais, à la fin, ils ont gagné en tenant bon. »

Et la conclusion de Calvin est la suivante :

« ... Pourtant, ce qui a été mal commencé, et mis sus contre toute raison, devrait être totalement abattu, qui voudrait droitement corriger l'abus. Mais on ne peut venir, du premier coup, à cette intelligence pour le moins que de l'un on vienne à l'autre, et qu'on ouvre les yeux pour discerner quelles sont les reliques qu'on présente. Or, cela n'est pas difficile à voir à quiconque y voudra entendre, car, entre tant de men-



Fig. 146. — Portrait de MAITRE MATHIEU MAXIMILIEN A. PARASIN, dit le Magnanime et le Magnifique, gravure de Troschel (XVIIe siècle)

Le personnage tient la Bible dans sa main droite, et sa main gauche porte sur sa poitrine une rose épanouie. Tel est le développement des idées luthériennes à cette époque, que le point d'appui de la doctrine engendre une poésie mystique dont les émanations se respirent dans toute l'iconographie de la guerre de Trente Ans (1618-1648).

songes si patents, comme je les ai produits, où est-ce qu'on choisira une vraie relique, de laquelle on se puisse tenir certain. Davantage, ce n'est rien de ce que j'en ai touché, au prix de ce qui en reste. Même cependant qu'on imprimait ce livret, on m'a averti d'un troisiéme prépuce de notre Seigneur, qui se montre à Hildesheim, dont je n'avais fait nulle mention. Il y en a une infinité de semblables. Finalement la visitation découvrirait encore cent fois plus que tout ce qui peut s'en dire. Ainsi que chacun à son endroit s'avise de ne se laisser à son escient trainer comme une bête, pour errer à travers champs, sans qu'il puisse apercevoir ni voie ni sentier pour avoir quelque sûre adresse. Il me souvient de ce que j'ai vu faire aux marmousets de notre paroisse, étant petit enfant. Quant la fête patronale de saint Etienne venait, on paraît aussi bien de chapeaux et d'affiquets les images des tyrans qui le lapidaient (car ainsi les appelle-t-on en commun langage), comme la sienne. Les pauvres femmes, voyant les tyrans ainsi en ordre, les prenaient pour compagnons du saint, et chacun avait sa chandelle. Qui plus est, cela se faisait bien au diable de Saint-Michel. Ainsi en est-il des reliques : tout y est si brouillé, si confus, qu'on ne saurait adorer les os d'un martyr qu'on ne soit en danger d'adorer les os de quelque brigand ou larron, ou bien d'un âne, ou d'un chien, ou d'un cheval. On ne saurait adorer un anneau de Notre-Dame, ou un sien peigne, qu'on ne soit en danger d'adorer les bagues de quelque paillarde. Pourtant, se garde du danger qui voudra, car nul dorénavant ne pourra prétendre excuse d'ignorance. »

[Nous avons extrait ces passages du *Traité des Reliques* dans l'édition des « Chefs-d'œuvre méconnus », si judicieusement établie par M. Gonzague Truc, à la librairie Bossard. L'introduction et les notes de M. Albert Autin nous ont été précieuses.]

II. PAMPHLET CONTRE PAUL III.

(Extraits.)

« L'apostre saint Paul veut que les enfants d'un pasteur chrestien soyent de bonnes mœurs et bien nourris en la crainte du Seigneur. Le Pape Paul Frenese a eu un fils, et son fils a des enfants et outre cela des bastards ; et ce vieillard, qui est sur le bord de la fosse, et cette charongne à demi pourrie...

« Quel est Pierre Loyse ? Je dirai la chose la plus horrible qui fut onques ouye : et toutefois je ne dirai rien qui ne fût véritable. L'Italie n'a jamais produit un tel monstre. Pourquoi dormez-vous ici, monsieur le pape, veu que les paillardises exécrables de votre fils sont montées jusqu'au ciel ?... Oh ! pape détestable ! le jugement de Dieu ne te sollicite point ici ?... Si Dieu n'a point espargné Héli, quel tourment au prix dois-tu attendre ! Mais encore je te veux presser de plus près : quel est l'état de ton siège qui te doit être comme une famille ? que font tes vicaires ? quelle marchandise trafique-t-on en ta cour ? comment est-ce que ton clergé se gouverne ? trouva-t-on une Sodome où il y eust une licence plus débordée à toutes meschancetez et où les péchez soient moins punis ?

« Tu te dis le successeur de saint Pierre, toy qui n'a pas plus de convenance avec lui que quelque Néron ou Domitien ou Caligula. Sinon par adventure que tu aimes mieux prendre Héliogabulus qui ajousta une prêtrise ou sacrificature nouvelle avec l'empire. Tu seras vicaire de Jésus-Christ, toy duquel toutes les pensées, tous les efforts et tous les faits tendent à ce but : que Jésus-Christ soit aboli, moyennant que le nom inutile demeure, duquel tu abuses comme d'un fard de putain ! Tu seras vicaire de Jésus-Christ, toy que tous les enfants cognoissent déjà pour certain estre l'Antechrist ! Quel Jésus-Christ nous forgeras-tu si tu veux que son image soit recogneue en ta tyrannie ? Nous voyons que tu es le prélat de toute impiété, le porte-enseigne de Satan, cruel tyran des âmes, bourreau inhumain ; et quant à la vie, que tu es un monstre forgé de toutes meschancetez, et, pour tout dire en un mot, que tu es fils de perdition dont parle saint Paul, et nous te repusterons estre vicaire de Jésus-Christ ! Nous voyons, dis-je, un loup dévorant les brebis de Jésus-Christ ; nous voyons un larron qui les chasse, nous voyons un brigand qui les tue, et nous t'estimerions vicaire de Jésus-Christ ! »

[*Briefve exposition sur l'epistre du Pape Paul III, envoyée à l'empereur Charles V.* — Opuscules, p. 450.]

III. PAMPHLETS DIVERS.

« Calvin à son ancien ami, de présent évesque.

« Maintenant chacun va disant que tu es bienheureux, et, par manière de dire, le mignon de la fortune, à cause de la nouvelle dignité d'évesque qui t'est escheue. Car, oultre le titre honorable de prélat, duquel la majesté est partout révérée, elle t'apporte aussi un grand revenu de deniers, duquel non-seulement tu pourras entretenir le train de ta maison, mais aussi subvenir à la pauvreté de plusieurs et user de la libéralité envers d'autres. Voilà ce que les hommes disent de toi, et par aventure aussi te le font croire. Mais moi, quand je pense un petit que valent toutes ces choses desquelles les hommes font communément si grande estime, j'ai grande compassion de ta calamité. ».

[Paul Henry, *Das Leben Joh. Calvin's*, tome I, p. 185.]

⁂

« A la trompette ! toi qui dois faire le guet ; à tes armes, pasteur ! Qu'attends-tu ? A quoi songes-tu ? Est-il temps de dormir ? Malheureux ! tu dois rendre compte de la mort de tant de gens devant le Seigneur ! Tant de fois es-tu homicide ! tant de fois coulpable de sang ! Duquel il n'y aura pas une goutte que le Seigneur ne te redemande de ta main ! Et

estant foudroyé si horriblement, tu n'en es aucunement esmu, tu n'en as aucune frayeur ? — Mais je te traite encore bien doucement, quand je t'appelle homicide et traistre. — Voici un crime, malheureux, par dessus tous les autres, c'est que tous les jours tu vends et crucifies le fils de Dieu en tant qu'en toi est.

« C'est une escorniflerie et piperie toute évidente, c'est un larrecin le plus hardi qu'on saurait voir, que celui qui n'a jamais mis mains à la besogne vienne demander payement.

« Quand estant bien loin de leurs églises toute l'année, ils ont là leurs vicaires, qui sont de si petits vilains larronceaux et brigandeaux par lesquels ils commestent infinies sortes de rapins, extorsions, pilleries, larrecins.

« Et votre grand brigand n'a pas été tellement déhonté que il n'ait entrelacé dans ses édits tyranniques ce povre mot de saint Jérôme : — Que les biens de l'Eglise sont les biens des povres, desquels qui en prend plus qu'il n'en faut pour mener une vie honneste et sobre, celui-là dérobe autant aux pauvres.

« Ceux que le Seigneur ordonne pasteurs à son Eglise, il dénonce qu'il les établit gardes et guettes pour la défense de son peuple. — Ils sont nommés sel de la terre, lumière du monde, anges de Dieu, ouvriers avec Dieu. — Respons-moi : en conscience toy, super-intendant et chef de la religion, en quelle fidélité est-ce que tu travailles à redresser ce qui est deschu ? » [Id., *ibid.*, pages 190-191.]

OU L'ON VOIT TOUTE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, JUSQU'AU MAXIMUM, DANS LES DIALOGUES DE LA RÉFORME.

J'extrais ces fragments d'un ouvrage de Nicolas de Montaud, intitulé : *Le Miroir des Français, contenant l'estat et maniement des affaires de France,* comprenant trois livres, et portant le millésime de 1582. En plusieurs endroits de ce pamphlet, l'auteur affirme « qu'il n'est qu'un modeste ouvrier qui s'est contenté d'enchâsser le diamant poli par le maitre Jean Calvin ».

I. LES BIENS DU CLERGÉ.

Honorat. — Il s'agit d'incorporer au domaine du roi, duchés, comtés, baronnies, biens et seigneuries du clergé, à mesure que les prélats et autres bénéficiers décéderont, ou bien, si l'on veut beaucoup mieux faire, *les déposséder dès présent.*

Tubalcain. — Tu as frappé au blanc, Honorat, et je ne suis esbay si tu as laissé la guerre pour parvenir au plus friand et délicat morceau qui soit en toute notre France...



Fig. 147. — Controversiste distingué, François Véron (1575-1649) eut de nombreuses conférences publiques avec les plus célèbres ministres de la religion réformée. Membre de la Société de Jésus, il en sortit en 1620 pour travailler avec plus de liberté à la conversion des protestants, prêchant, discutant, écrivant sans cesse. Par lettres patentes du 19 Mars 1622, le Roi l'autorisa à faire ses prédications sur les places publiques, et à discuter avec tous ceux qui se présenteraient, sans pouvoir en être empêché. Il tint des conférences à Saint-Germain-des-Prés et au collège de Cambrai. Après avoir combattu les protestants, il devait combattre les disciples de l'évêque d'Ypres lorsque se manifestèrent les premières querelles jansénistes. De même qu'il avait écrit, dans sa jeunesse, l'*Abrégé de l'Art*, et *Méthode nouvelle pour bâillonner les ministres*, il fit paraître alors le *Bâillon des Jansénistes*, ce qui fit dire qu'il méritait doublement le bâillon qu'il voulait si facilement mettre aux autres.

Honorat. — Venons aux reliques. Estimez-vous qu'on puisse faire le sols de fin de l'argenterie qu'on en tirera ?

Tubalcain. — Pourquoy non ? Aussi bien qu'on a fait des autres reliques qui ont esté employées en tel usage ; mais il faut diligenter et ne perdre de temps pour bien serrer les pièces de crainte qu'elles ne s'envolent.

Honorat. — Que s'il se trouve aucuns détempteurs et receleurs d'icelles reliques qui veuillent opiniastrement persister de n'avoir caché ny détenu les reliquaires, il conviendra seulement octroyer quelques sommes aux délateurs qui les révèleront, et l'on trouvera facilement le nid et la nichée... Il n'y a si petit chanoine, et du grand jusques au petit, qui aye quelques noyaux, qui aye particulièrement en son cabinet, outre les reliques de leur temple, tout l'appareil qu'il faut pour jouer des gobelets sur l'autel, aussi bien qu'un bateleur peut avoir des drôleries en sa gibernière. Il est vrai que l'un a sa vaiselle d'argent, et l'autre en fer blanc.

Tubalcain. — Peut-estre en aura-t-on affaire pour s'allier avec l'argenterie des reliques, et il n'y faudra rien toucher qu'on ne sache au vray combien il y aura de mares d'argent en blocs et de quintaux de cloches et autres métaux ; et si on veut employer quelque partie pour servir en la fonte d'artillerie, on ne saurait trouver meilleure matière que celle-là.

Honorat. — Considérez un peu en vous-mesme la quantité de cloches que l'on trouvera à Paris, les reliques qui y peuvent estre, et combien il y a de chanoines qui ont séparément leurs calices et autres béatilles, et faites supputation de ce que l'on trouvera dans la ville et autres cités : comme à Thoulouse, Narbonne, Carcassonne, Bordeaux, et autres villes qui n'ont point encore été dépucelées, accumulez cela ensemble en un thrésor inestimable.

Quand donc on fera la recherche des reliques, il conviendra sérieusement regarder les autres saints qui ont esté plus riches que la Vierge et bien mondains, et on trouvera que si ceste bonne dame, qui avoit enfanté le vrai Emmanuel dans nne crèche, a eu du reste, après son trépas, tant d'habillements et de bagues, que les autres doivent bien estre munys des plus beaux meubles en regard d'icelle qui estoit pauvre femmelette ; aussi je crois qu'elle regardoit plus haut que ses pignes et patins. Alors on cessera de fabriquer ou refaire des saincts et sainctes après qu'on aura mis à la fonte les autres dont le roy se saisira.



FIG. 148. — SCEVOLE DE SAINTE-MARTHE (1618-1690).
D'après une gravure de N. Habert (XVIIe siècle).
On l'appelle aussi Pierre Gaucher de Sainte-Marthe. Auteur avec Nicolas Charles, son frère, de l'*Histoire généalogique de la Maison de France* et du *Gallia christiana*.

auroit pas à moitié des villes pour soustenir le peuple qui multiplieroit et couvriroit la terre dans vingt années.

HONORAT. — La terre ne sçauroit estre davantage remplie de peuple qu'elle est maintenant; car au lieu qu'un chacun se tiendra à une seule femme, on voit assez apertement que les hommes conventuels et monastiques sont totalement débordez et eschauffez en leurs concupiscences, qu'ils courent impudemment les champs après leurs sensualitez et leurs voluptez, comme font les taureaux après les génisses, si bien que la terre est du tout polluée de bastards et bastardes qui proviennent des couches impudiques de ces vilains et de ces deshonnestes, et me déploist beaucoup de tenir ce langage, crainte que les lecteurs n'ayent horreur en les lisant d'ouïr des choses si meschantes et si abominables.

TUBALCAIN. — Quand tout sera bien considéré, on trouvera qu'il y a des grands desbordements en ceste vie monacale et qu'il seroit bien requis de permettre le mariage à ceux qui n'ont le don de continence ; car c'est une pure folie aux hommes d'avoir voué le don de chasteté et promettre de le tenir s'ils ne regardent plus haut que leurs forces : car il n'est pas donné à tous, et tous vœux sont condamnables qui sont hors la parole de Dieu, comme sont ceux des moines et des moinesses, ioint que l'autheur aux Ebrieux nous admoneste que le mariage est honorable entre tous, et la couche sans macule : mais Dieu jugera les paillards et les adultères et à la première épistre de sainct Paul aux Corinthiens, onzième chapitre, il est dict : « Ne vous abusez point : ne les paillards, ne les idolastres, ne les adultères, ne les bougres n'hériteront point du royaume de Dieu ». Par ainsi, Honorat, je condescends à ton opinion ; et à la mienne volonté qu'elle ne fut la bien effectuée pourveuque on y procedast avec la civilité et honnesteté qui seroit requise sur ce fait.

HONORAT. — Les moyens qu'il conviendroit tenir en cecy seroient que les gens de bien retirassent leurs frères, sœurs et plus proches parents qui sont aux cloistres, moineries et couvents, de ceste pépinière où ils habistent, et de les mettre pour un peu de temps avec eux afin de les admonester, resionir en Dieu, acourager à aprendre quelque honeste métier pour passer ceste vie fresle et caduque, et ne leur donner matière de se contrister pour avoir si mal employé leur temps, mais plustot les ramentoir à la grâce que Dieu leur aura faicte de les tirer hors des idolastries et pollutions où ils sont esté plongez, pour les amener et réduire à croire en un seul Jésus-Christ icelui crucifié.

TUBALCAIN. — L'ordre que tu proposes a bien grande apparence d'estre bien ordonné pour le regard des ieunes gens et autres qui auront atteint de quarante ans et au dessoubs, car il y aura moyen de leur apprendre quelque art pour gagner leur vie selon leurs qualitez ; les uns pour les employer à l'agriculture, les autres en quelques arts honestes où leur naturel les inclinera, et autres pour estre recteurs, principaux ou régens de collèges. Mais ceux qui seront âgés de quarante ans et au-dessus et qui auront dès leur enfance esté simples cloistriers, il m'est advis que leur vie durant tant seulement on leur pourrait assigner quelque petite rente sur le domaine et rentes sur leur couvent, pour, avec ce qu'ils pourront faire de leurs mains, estude ou industrie, achever en paix le cours de leur vie.

HONORAT. — Il s'en trouvera quelques-uns de ces anciens qui seront propres à estres gardiens ou maistres des hospitaux, d'autres qui pourront estudier et profiter au public à l'advenir et qui pourront estre employez aux bonnes universitez, autres qui sçavent faire quelques petites singularitez, comme d'eaux de naphes et cordiales, et la plupart qui aiment le maniement des maisons champestres où ils travailleroient au nourrissage du bétail, tellement que si cela advient on ne vit jamais une telle harmonie, foison de blé, de vin et de tous biens qu'on verra en ce temps-là car chacun prendra peine à cultiver la terre, et de nettoyer et polir et applanir celles qui sont en frisches et qui viennent toutes en buissons faute de trouver des manouvriers.

TUBALCAIN. — Tu oubliois bien encore le principal : c'est que si quelque

II. LES COUVENTS.

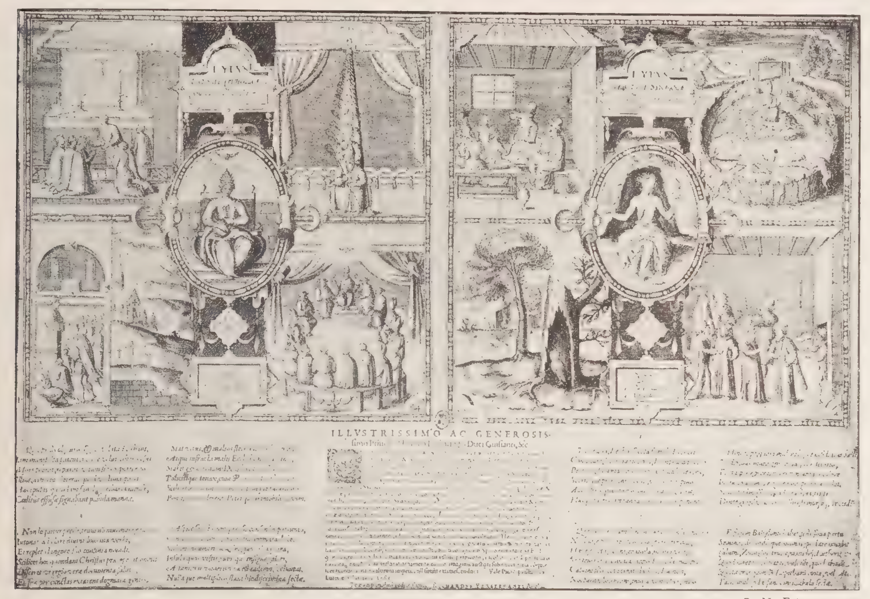
TUBALCAIN. — Vostre dire est bon et salutaire ; mais parlons d'autres choses. Et de fait, je ne says quelle police on pourra faire pour tirer ceste pépinière de peuple qui est dans le cloaque des couvents.

HONORAT. — Je crois qu'il ne faudra pas beaucoup tirer l'aureille à la plupart des religieux pour les faire sortir de leur tanière.

TUBALCAIN. — Quand ils seront hors de leurs couvents, on leur donnera assez d'occupation s'ils veulent mettre la main à la besogne.

HONORAT. — Pour faire une bonne économie, il faudroit observer la loi de ces deux empereurs, Valentinien et Valens, par laquelle étoit commandé que ceux qui suivront la vie monastique, fuyant par ce moyen les charges publicques, soient arrachés de leurs cachettes et contraints, où de servir au pays, ou frustrez de toutes autres commodités, lesquelles sont transférées à ceux qui portent le labeur et les dangiers pour la république.

TUBALCAIN. — Tu commences à faire un terrible mesnage, mais quoy ? il faudroit que les quatres mendiants, moines blancs, moines noirs, célestins, mathurins, jésuites, capucins, chartreux, bons hommes, chanoines, prestres et autres gens du clergé, voir mesme nos maistres en Sorbonne, quittassent l'habit pour aller labourer la terre. Comment se pourroit cela ? Il y auroit plus d'un tiers du peuple qui ne faisoit rien, seroit contraint de travailler. Et puis, s'ils se marioient (comme de fait ils ne s'en pourroient tenir s'ils fréquentoient librement le monde), il n'y



B. N. Estampes.

FIG. 149. — L'EGLISE CATHOLIQUE ET LA SYNAGOGUE HÉRÉTIQUE, placard contre les protestants, dédié au duc de Guise (1585).

A gauche, l'Eglise catholique, portant les clefs de saint Pierre, est environnée des symboles de la lumière, de la concorde et de la paix qu'elle représente ; à droite, la Synagogue héritique, portant le masque du mensonge et la flamme destructive, est entourée des images de la nuit, de la discorde, du sacrilège et de l'intrusion des loups dans la bergerie de saint Pierre.

ennemi iuré du pays vouloit entreprendre la guerre contre nostre Roy, il pourroit faire la plus belle et grande armée que iamais monarque ait levée en Europe.

HONORAT. — Ancre et papier me defaudroient pour dire tous les biens qui réussiront de ce nouveau changement ; car au lieu qu'on ne trouve qu'à drachme et grande difficulté des artisans, on aura à rechange : tellement que les draps de soye, draps de laine, cuirs, et généralement toutes autres marchandises quelconques rabaisseront des pris, et, qui plus est, il se trouvera des cloistriers qui inventeront plusieurs bonnes choses gentilles et honnestes qui n'ont encore esté veues, faictes, ni pratiquées.

III. LE MAXIMUM.

HONORAT. — Je tressailly de joy de veoir bien acheminer nostre règlement ; mais il faut l'embellir d'une police de toutes les denrées et marchandises quelconques, afin qu'elles soient coustumièrement à un mesme prix. Car le désordre des désordres est présentement sur toutes les denrées et marchandises qui se vendent en gros et en détail, et si les choses ne sont pas amendées et ravallées, il est à craindre qu'il ne faille en peu de temps aussi gros d'or et d'argent pour la nourriture d'un homme comme il pourroit estre pesant. Pour à quoy obvier, il n'y a rien de plus beau, ni plus expédient, que de faire un carcabeau et taux du prix des bleds, vins, chairs, volailles, qui seront vendus aux marchez, boucheries et hostelleries, et attacher lesdits carcabeaux et taux des vivres aux carrefours et plus éminentes places où seront tenus les dits marchez, boucheries et hostelleries, faisant après commandements aux vendeurs et acheteurs, à peine de prison et amende pécunière, d'observer les dits taux des vivres et aux etatz de la police d'y tenir estroitement la main, afin que sa maiesté soit obéie.

TUBALCAIN. — Puisque nous avons une mode de vivre fort propre pour nostre France, ie la présenteray à messieurs des trois estats, pour sçavoir leur bonne volonté, et sitost que l'auray apperçeu qu'elle sera conforme à la nostre, ie mettray les papiers sur la table et leur en feray lecture.

L'INSTITUTION CHRÉTIENNE.

(Notes bibliographiques.)

Christianæ religionis Institutio, totam fere pietatis summam et quicquid est in doctrina salutis cognitu necessarium, complecteus : omnibus pietatis studiosis lectu dignissimum opus, ac latine receus editum. — Præfatio ad christianissimum regem Franciæ qua hic ei liber confessione fidei offertur.

IOANNE CALVINO
NONIODUNENSI AUTORE,
BASILEAE
MDXXXVI.

On lit à la fin de l'ouvrage : *Basilæ, per Thomam Platterum et Balthasarem Lasium, mense martio, anno 1536.* Petit in-8° de 534 pages et de 6 pages d'index ; après l'index, on voit la figure de Minerve avec l'inscription : *Tu nihil invita facies discesve Minerva.* L'épée enflammée n'est pas sur le titre du livre.

Page 2. *Capita argumentorum quæ in hoc libro tractantur.*

1. *De lege quod Decalogi explicationem continet* (page 42).
2. *De fide ubi et symbolum (quod apostolicum vocant) explicatur* (p. 102).
3. *De oratione, ubi et oratio dominica enarratur* (p. 157).
4. *De sacrementis, ubi de baptismo et cœna Domini* (p. 200).
5. *Quod sacramenta non esse quinque reliqua, quæ pro sacramentis hactenus vulgo habita sunt, declaratur : tum qualia sint ostenditur* (p. 205).

De libertate christiana, potestate ecclesiastica et politica administratione (p. 400 à la fin).

Suivant Bèze, la première édition de l'Institution Chrétienne doit avoir paru en 1535, à Bâle, où résidait Calvin. *Gerdes, Scrinium antiquarium, sive miscellanæ Grœningana,* t. II, p. 453, parle aussi d'une édition de 1535, dont il n'a pu trouver un seul exemplaire. Il remarque que



Fig. 150. — *AQUELLOS POLBOS.*
D'après l'eau-forte originale de Goya.
(Voir plus loin l'article « Un Tribunal de Sang ».)

Sur le verso du frontispice est le « pourtrait de la vraye religion » avec ces vers :

Mais qui es-tu (di moi) qui vas si mal vestue,
N'ayant pour tout habit qu'une robe rompue ?
Je suis Religion (et ne sois plus en peine),
Du Père Souverain la fille souveraine.
Pourquoi t'habilles-tu de si poure vesture ?
Je mesprise les biens ét la riche parure.
Quel est ce livre-là que tu tiens en la main ?
La souveraine loi du Père Souverain:
Pourquoy aucunement n'es couverte au dehors ?
La poitrine aussi bien que le reste du corps ?
Celà me sied for bien à moi qu'ay le cueur
Ennemi de finesse et ami de rondeur.
Sur le bout d'une croix pourquoy t'appuyes-tu ?
C'est la croix qui me donne et repos et vertu.
Pour quelle cause as-tu deux ailes au costé ?
Je fais voler les gens jusques au ciel vouté.
Pourquoy tant de rayons environnent ta face ?
Hors de l'esprit humain les ténèbres je chasse.
Que veut dire ce frein ? Que j'enseigne à dompter
Les passions du cueur, et à se surmonter.
Pourquoy dessous tes pieds foulles-tu la Mort blesme ?
Pour autant que je suis la mort et la Mort mesme.

les imprimeurs avaient la coutume d'antidater le titre de leurs livres. On prétend que l'édition de 1536 n'est pas la première, car Calvin s'y nomme sur le titre au commencement de la préface et en tête du premier chapitre. Or, nous savons que l'ouvrage ne parut pas sous le nom de Calvin, d'après le témoignage même du réformateur. — L'édition de 1536 se trouve à la bibliothèque de Brunswick, et à Genève. Turetin dit dans une lettre de 1700 : La plus vieille édition que l'on ait à Genève est un in-8 de 534 pages, imprimé à Bâle, par *Thomam Platterum* et *Balthasarem Lasium, mense martio, anno 1536.* A la fin du livre est la figure de Minerve avec ces mots : « *Tu nihil invita facies discesve Minerva* ». Le commencement y manque jusqu'à la page 43. Sponde admet une édition française de Bâle, août 1535 : Bayle, art. *Calvin.*

Paul Henry pense qu'il doit y avoir une édition française de 1535, celle qui parut sous le pseudonyme d'Alcuin, et une édition latine de 1536, qui porte le nom de Calvin. Dans l'édition française de l'Institution de 1566, la préface est datée de Bâle, le 1er août 1535. Reste à expliquer comment aucun exemplaire de l'édition originale n'est parvenu jusqu'à nous.

A la Bibliothèque Nationale de Paris, il existe une édition fort rare de ce livre (1565), dont voici le titre :

Institution de la religion chrestienne nouvellement mise en quatre livres : augmentée aussi de tel accroissement qu'on la peut presque estimer un livre nouveau, par Jean Calvin.

A LION

PAR JEAN MARTIN

CASTELLION, SERVET ET CALVIN.

Ancien régent de Genève, Castellion essaya de donner à Calvin une leçon de tolérance et de mémoire. Caché sous le pseudonyme de Martinus Bellius, il publia contre l'écrit de Calvin, touchant la punition des hérétiques par le glaive, divers pamplets, où il se montre sérieux sans pédantisme, bouffon sans trivialité, dévot sans hypocrisie ; c'est Aristophane dissertant sur des matières de théologie. Castellion s'est bien gardé ici de s'inspirer de Luther ou de Tetzel. Pour donner plus de mouvement à sa parole, quelquefois il a recours au dialogue. Il imagine un drame à deux acteurs, Vaticanus et Calvin. Le réformateur ne pouvait se plaindre : Castellion le cite textuellement.

Nous nous rappelons qu'au moment d'aller à la mort Servet veut voir Calvin, qui descend dans la prison, accompagné de deux conseillers. Alors a lieu une scène étrange : Servet demande pardon au ministre, qui proteste en prenant Dieu à témoin, « qu'il n'a jamais songé à venger des injures personnelles, que la mansuétude est la seule arme qu'il ait employée pour ramener le malheureux ; que déjà, il y a seize ans, il essayait, au péril de sa vie, de guérir une âme qui courait à sa perte.

Vatican ne le laisse pas achever.

« En vérité, vous allez connaitre la charité de Calvin pour Servet. En tête des commentaires sur saint Jean, est une préface où Robert Estienne célèbre en termes magnifiques la douceur du réformateur. J'ouvre le livre, et, dès les premières pages, voici ce que je lis : « Servet, ce faquin espagnol ».

Autre exemple, tiré du Livre des Scandales, *Liber de Scandalis,* page 59 :

« A ces pages toutes pleines de la bave et des morsures de ce chien enragé (c'est de Servet qu'il est question), vous devez juger quel esprit anime l'écrivain : l'estomac à jeun, il avale les plus sottes folies... » [*Contra libellum Calvini,* etc.]

« Allons, croie qui voudra que Calvin ait offert sa vie, comme il le dit pour sauver ce chien hydrophobe. »

Calvin. — Comme je vis que mes exhortations étaient inutiles, je ne voulus pas être plus sage que la règle, et suivant le précepte de l'apôtre saint Paul, je quittai l'hérétique.

Vatican. — Voici la règle : avertir en secret le coupable, — appeler ensuite un ou deux témoins, — puis le dénoncer à l'Eglise. Tu t'y es pris différemment : les injures, — la prison, — le bûcher.

Calvin. — Pleurons aujourd'hui sur l'état de l'Eglise papiste, qui ne peut se soutenir que par la violence, et où les pasteurs, oubliant les secrets devoirs de leurs charges, n'ont que des vengeances à fulminer.

VATICAN. — C'est quand tes mains dégouttaient du sang de Servet, que tu écrivais ces lignes ! Mais toi aussi, pasteur de l'Eglise genevoise et pasteur intrus, pour te soutenir, tu n'as que des rigueurs. Voici un édit qui a été porté à l'occasion d'un citoyen nommé Troillet, qui s'était permis de critiquer ton Institution :

« Etant onys en conseil, savans ministres de la parolle de Dieu : maistre Guillaume Farel et Pierre Viret, et après eux spectable maistre Jehan Calvin et maistre Jehan Troillet, en leurs dires et reproches souvent debattus de l'Institution chrestienne du dict monsieur Calvin, et le tout bien considéré : le conseil arreste et conclut que, toutes choses bien oyes et entendues, a prononcé et commandé ledit livre de l'Institution chrestienne estre bien et sainctement faict ; sa doctrine estre saincte doctrine de Dieu, que l'on tient pour bon et vrai ministre de ceste cité, et que d'icy à l'avenir personne ne soit osé parler contre le dict livre ou la saincte doctrine. Commandons aux pareils et à tous de debvoir tenir à cela. Le mercredi qui fut neuviesme de novembre, l'an mil cinq cent cinquante et deux. »

Il s'est trouvé des écrivains assez aveugles pour chercher à justifier Calvin ; mais, de toutes les taches, celle du sang est la plus persistante. On monte encore au château de Blois, la place que Guise rougit en tombant sous le poignard de Henri IV. Il n'y a pas un siècle qu'à Genève, le pasteur Jacob Vernet pria M. de Chapeaurouge de lui communiquer la procédure de Michel Servet. M. de Chapeaurouge, secrétaire d'Etat, présenta la requête au conseil, qui la rejeta. Le pasteur insista. « Il voulait », dit Galiffe, « prouver qu'on n'avait pas refusé à Servet, pour son argent, un habit et du linge ». Le syndic Calandrini répondit au pasteur. Voici la lettre écrite à Galiffe, et qu'on peut lire dans le troisième volume des *Notices généalogiques* :

« Monsieur et très-cher cousin,

« Le conseil se trouvant intéressé « à ce que la procédure criminelle « contre Servet ne soit point rendue « publique, ne veut pas qu'elle soit « communiquée à qui que ce soit, ni en tout, ni en partie ; le caractère « d'homme de lettres n'est pas propre à obtenir aucun privilège à cet « égard. La conduite de Calvin et du conseil, connue par les *Notes de « l'Histoire de Genève,* est telle que l'on veut que tout soit enseveli dans « un profond oubli. Calvin n'est pas excusable ; Servet lui a mis la « lumière devant les yeux sur la manière dont on devait se conduire à « l'égard des hérétiques, et ne lui a pas permis d'être dans le cas d'une « ignorance invincible. M. de la Chapelle l'a justifié, comme il a paru, « d'avoir été l'instigateur du procès fait à Vienne contre Servet. Il a supposé pour cela un fait que nos registres devraient prouver et qu'ils ne « prouveront pas. Vous croyez justifier par nos registres la dureté dont on « a usé envers Servet dans sa prison, et vous trouveriez par ces mêmes « registres que ces ordre favorables n'ont pas été exécutés ; qu'enfin, « après l'événement, Calvin, au lieu de pleurer amèrement, soutint la « thèse la plus insoutenable à un chrétien, et avec des arguments indignes « d'un si grand homme, au jugement même de M. de la Chapelle. Servez-« vous de la raison tirée de votre maladie pour vous dispenser d'un ouvrage « qui ne peut qu'être nuisible à la religion, à la réformation et à votre « patrie, ou qui serait peu conforme à la vérité. La petite raison que la « réformation ne fût regardée comme la protectrice des antitrinitaires, a « pu faire fermer les yeux à Calvin aux grandes vérités de la religion « chrétienne ; prenons garde que la crainte qu'on ne nous regarde comme « fauteurs de je ne sais quoi, ne nous fasse élever des questions qui « nous conviennent pas. »



FIG. 151. — LE CAPITAINE PRUDENT, PORTRAIT DE GUILLAUME D'ORANGE.

Pièce gravée par Théodore de Bry faisant partie de la série des sujets dits fonds de coupe, destinée à servir de modèle aux orfèvres et aux joailliers pour leurs travaux en métal.

Le Capitaine Prudent est la contre-partie du *Capitaine des Folies*. Au duc d'Albe, Théodore de Bry a opposé Guillaume d'Orange dit le Taciturne, dit aussi le Prudent, défenseur de la liberté en Belgique. C'est que notre artiste ne se contentait pas d'être un graveur renommé, il était aussi un adepte des idées nouvelles. En 1570, un décret bannit de Liège tous ceux qui avaient essayé d'introduire dans cette ville la réforme luthérienne, et de Bry, qui exerçait son métier dans sa cité natale, devra, comme adepte de l'hérésie, s'exiler et se réfugier à Francfort qui, jusqu'à sa mort, restera le centre de son activité professionnelle. Il est donc naturel de ranger Théodore de Bry parmi les burins de la Réforme.

Tout autour du portrait du capitaine Prudent se peuvent lire en exergue les légendes suivantes : *De Dieu vient toute sapience — Et demeure infailliblement — Le vrai commencement d'icelle.*

Les ornements qui entourent le médaillon sont traités dans le même style que ceux de la planche précédente, mais dans un esprit différent. Ici, prédominent les amours et les femmes, telle cette sagesse se tenant en équilibre sur le monde. Les trois personnages assis sur un trône sont le roi David, le roi Salomon et le roi Saül, croisant les mains béatement devant une table richement garnie. Il est vrai qu'à ses côtés apparaissent la Mort et le Diable — ce dernier avec un soufflet prêt à souffler sur ces victuailles, — allégories vivantes des excès du « trop bien manger » et de ses funestes conséquences, l'appel à la prudence gastronomique.



FIG. 152. — PILLAGE DE LA VILLE DE MALINES PAR LES ESPAGNOLS LE 1er OCTOBRE 1572.
D'après la gravure originale de F. Hogenberg.
Quand Malines fut prise, le duc d'Albe donna toute latitude à ses lansquenets de piller. Comme aucun ordre ne régnait, jeunes et vieux se trouvèrent réduits à la plus profonde misère et durent se dessaisir de tous leurs biens en faveur du conquérant.

L'INQUISITION DANS LES PAYS-BAS

UN TRIBUNAL DE SANG AU XVIe SIÈCLE.

D'après l'opuscule de J. ALTMEYER.

L'immense mouvement imprimé à la Société européenne, par l'invention de l'imprimerie et par la découverte de deux mondes, l'Amérique que trouva Colomb, et la Grèce antique que Lascaris sauva des ruines de Constantinople, fut, au seizième siècle, dans les Pays-Bas plus qu'ailleurs, le signal d'un mouvement insurrectionnel dans la littérature, la politique et la religion.

Lorsque Philippe II quitta les Flandres en 1559 pour se rendre à Madrid, il les laissa dans un état d'effervescence extraordinaire : le luthéranisme d'Allemagne, l'anabaptisme qui y avait reçu une seconde naissance ; la réforme mitigée qui y avaient apportée environ trente mille Anglais chassés de leur patrie sous le règne de Marie Tudor, et surtout le calvinisme de France y marchaient tête levée, malgré toute la rigueur dont on avait usé pour les extirper. La haine des peuples contre les édits sanglants de Charles-Quint était à son comble, et la crainte de l'inquisition *espagnole* les tenait dans des soupçons perpétuels.

Or, en 1567, le gouvernement des Pays-Bas fut confié « au plus grand capitaine et au plus grand monstre de son temps », — au duc d'Albe.

Quoique l'élévation d'un tel homme à d'aussi éminentes fonctions fût, de la part de Philippe II, un téméraire et criminel dédain des intérêts et de l'existence du peuple belge, on n'en vit pas moins les seigneurs qui avaient levé l'étendard de l'opposition, Egmont, Hornes et les autres semblables, au lieu de cacher entre leurs deux mains la rougeur de leur front et le cynisme de leur apostasie, se hâter de faire leur paix avec le tyran, se presser autour de son lieutenant et se ruer vers la servitude.

Après l'anéantissement de la confédération des Nobles, il eût été facile à un pouvoir modéré, intelligent et ferme de dominer la situation et d'éteindre l'incendie allumé par le protestantisme. On obtint le résultat contraire par l'envoi du duc d'Albe, qui mit la nation entre la vie et la mort, et qui, nourri dans l'orgueil, n'avait rien de ce jugement héroïque dont le principal usage est de distinguer l'extraordinaire de l'impossible. La persécution est odieuse à l'esprit humain : il a un penchant à croire que la justice est du côté des proscrits. Il est vrai que la Belgique ne songera à se soulever que lorsqu'elle aura goûté son ignominie dans toute son étendue, et que le duc aura irrité contre lui tous les cœurs généreux. Aux yeux de Philippe II, les états-généraux étaient le boulevard le plus solide des libertés belges ; il ne pouvait pas les renverser par la violence, mais il avait résolu de les miner, de les battre sourdement en brèche. Il avait coutume de dire : « Le temps et moi, nous en valons deux autres ». Comme dans les états-généraux, la plus large part d'influence était dévolue au clergé et à la noblesse, son premier soin avait été de semer la discorde entre ces deux ordres, afin d'affaiblir leur puissance respective. De plus, par l'établissement de nombreux évêchés, et par l'introduction des décrets du Concile de Trente, il avait calculé avec les susceptibilités nationales des Belges, et il ne s'était pas trompé : une fois les portes de la révolte ouvertes, il pouvait fondre sur les innocents comme sur les coupables, confisquer leurs biens et détruire la Constitution.

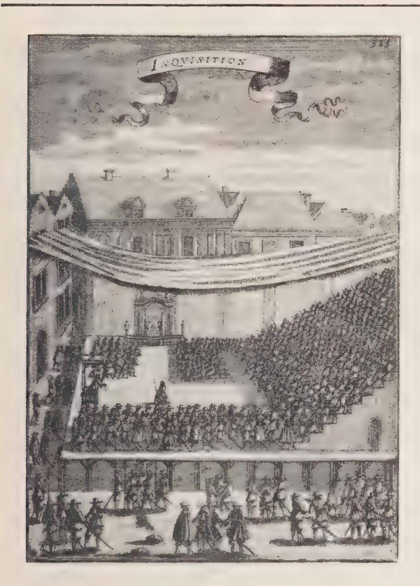


FIG. 153. — Représentation d'un aurodafé, d'après une gravure de l'époque.

Cependant, à peine le duc d'Albe fut-il arrivé à Bruxelles, que la tyrannie espagnole se révéla : Egmont et Hornes furent arrêtés.

La première démarche du duc d'Albe, après s'être assuré des seigneurs suspects, fut de rétablir l'inquisition dans son ancienne puissance, de supprimer les édits de modération, et de rendre aux placards contre les hérétiques leur sévérité primitive. Quiconque osait parler seulement de réforme était incriminé comme perturbateur. La prudence était taxée d'hypocrisie ; un langage franc et sincère était qualifié d'insolence et de suggestion dangereuse ; la réserve était une réticence pleine d'audace ; il n'y avait pas jusqu'au silence qui ne prît une signification alarmante. « Mais l'ordre régnait en Belgique ; le duc d'Albe était venu défendre les bons contre les méchants. »

Pour être sûr des coups qu'il allait frapper, il établit un tribunal extraordinaire, composé de douze juges n'ayant que voix *consultative*, et chargés, néanmoins, de prononcer sur les biens, la liberté et la vie des citoyens. De fait, le duc jugeait seul, et les avis étaient rendus en son nom.

L'institution de ce tribunal était l'infraction la plus flagrante aux libertés du pays, qui stipulaient expressément qu'aucun citoyen ne pouvait être jugé que par ses juges naturels.

D'Albe trouva, pour le seconder, un homme d'affreuse mémoire, don Juan de Vargas, — après un autre Espagnol, Louis del Rio, — le seul dont il fût sûr et qui, en effet, l'aida avec une *ardeur juvénile*. Les historiens des deux partis s'accordent à constater l'infamie de Vargas, qui se montra si effroyablement digne de la confiance de son maître que la plupart des autres membres, las d'une telle complicité, cessèrent de paraître au conseil.

Ce tribunal des Douze qui fut nommé, d'après sa destination, *le Conseil des Troubles*, mais qui est plus généralement connu sous le nom de *Conseil* ou *Tribunal de Sang*, jugeait sans appel et n'admettait aucune revision des procès. Bravant également les lois et les formes de la justice, il détruisait ainsi l'ordre des juridictions.

Pendre, décapiter, écarteler, brûler, voilà ce qui était à l'ordre du jour. Les confiscations tombaient non seulement sur les biens des condamnés, mais encore sur ceux de leurs parents qui mourraient sans enfants, et rapportaient des sommes énormes pour le temps. Néanmoins, loin d'assouvir la cupidité du nouveau gouverneur et de ses satellites, elles ne servirent qu'à l'enflammer davantage : on battait monnaie sur la place des exécutions. Le produit annuel de ces confiscations était évalué à cinq cent mille ducats. Ces mesures étaient d'autant plus indignes qu'elles frappaient souvent de la manière la plus rigoureuse les sujets les plus paisibles, les catholiques les plus orthodoxes ; car, en confisquant les biens d'un condamné, tous les créanciers qui avaient quelques réclamations à faire se voyaient frustrés de leur attente ; tous les hôpitaux, toutes les fondations publiques qui étaient entretenues par ces biens, dépérirent. Mais qu'importe ! Il fallait de l'or aux sbires espagnols.

Toutefois, les réclamations des parties intéressées furent telles que le duc se vit forcé d'y prêter l'oreille. Reste à savoir jusqu'où il redressa les griefs qu'elles articulaient. Dans tous les cas, depuis les événements de l'année 1572, rien ne fut plus payé des charges auxquelles les caisses des confiscations avaient à pourvoir.

Philippe II acheva sa tyrannie par une sentence de l'inquisition d'Espagne, qui déclara tous les habitants des Pays-Bas, à quelques exceptions près, hérétiques ou fauteurs d'hérésie, et coupables du crime de lèse-trahison (16 février 1568).

Les têtes des comtes d'Egmont, de Horne et de tant d'autres tombèrent sous le glaive du bourreau ; deux tentatives pour la délivrance de la patrie échouent, et le farouche proconsul s'érige, dans Anvers humilié, une statue, monument de son orgueil et de sa tyrannie (1569).

Un nouveau système d'impôts souleva contre lui toutes les classes de la société. Malgré l'énorme compression qui pesait sur le pays, d'invisibles mains commençaient contre le duc d'Albe une guerre sombre et furieuse de pamphlets, de satires et de caricatures. Les feuilles volantes, secrètement colportées par la haine, avaient une publicité qui faisait rugir le tyran. On versait à pleines mains le ridicule sur lui ; on



FIG. 154. — PHILIPPE DE MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE, né à Bruxelles en 1538, avait suivi, dans les Pays-Bas, Marguerite d'Autriche en qualité de trésorier. Calvin lui enseigna le secret de cette langue française émancipée qu'il devait appliquer avec tant de puissance aux affaires d'État. Il forma, en compagnie de Henri de Brédérode et de quelques compagnons, une association contre l'Inquisition espagnole, qui devint bientôt le *compromis des nobles* auquel finit par se rallier Guillaume le Taciturne.



FIG. 155. — Habits de femmes et de filles condamnées par l'Inquisition d'Espagne. D'après une gravure de B. Picart pour son *Histoire des Religions.*

L'habit d'une femme, qui devait être brûlée vive, était composé d'une sorte de tunique ou de grand scapulaire de toile jaune, appelé *sanbenito*, et d'un bonnet de carton, ou *coroza*, sur lesquels étaient peints les attributs de la mort et de l'enfer. Tandis que sur l'habit d'une fille, qui avait évité le feu en avouant après son jugement, on peignait des flammes renversées. L'habit d'une religieuse, qui avait confessé avant d'être jugée, ne comportait pas de bonnet de carton ni d'attributs peints sur sa tunique.

LA RIPOSTE.

Un homme se rencontra qui résolut de sauver le pays : cet homme fut le frère du prince d'Orange, — Louis de Nassau. Les écoles de Genève où il avait étudié lui avaient inspiré de bonne heure l'amour de la liberté et une aversion profonde pour la domination castillane. Son tempérament ne lui permettait pas de suivre les sentiers tortueux par où le Taciturne s'était acheminé vers son but ; lui, il allait en ligne droite à ses fins, et s'il n'eût été contenu par la prudente fermeté de Guillaume, il aurait déjà, en 1563, arboré l'étendard de l'insurrection et combattu jusqu'au sang.

Louis de Nassau pouvait compter sur l'appui de son frère le prince d'Orange, qui avait embrassé la religion protestante, dans laquelle son père l'avait fait élever ; mais Charles-Quint, qui s'intéressa à Guillaume dès sa plus tendre enfance, l'appela à sa Cour, et voulut qu'il y fût instruit dans la religion catholique. L'empereur avait le plus grand intérêt à ne pas voir s'éteindre, dans les Pays-Bas, une maison qui avait rendu les services les plus signalés à sa dynastie ; et, d'un autre côté, la Belgique revendiquait à juste titre le rejeton de cette noble race. Cependant, la faveur dont Guillaume avait joui auprès du père, ne lui fut pas continuée par son successeur. Il paraîtrait que Philippe II s'était fait une loi de venger la noblesse espagnole de la préférence que Charles-Quint avait constamment accordée à celle des Pays-Bas. Schiller a laissé de Guilaume un portrait qui a été fort attaqué ; après vérification sur les sources, il faut bien le trouver parfait.

Le feu de son âme était ardent ; mais, caché par le calme inaltérable de sa physionomie, il ne jetait ni ces lueurs, ni ces flammes qui commandent l'enthousiasme. Toute sa force était dans la concentration de ses merveilleuses facultés. Lorsqu'il avait adopté une résolution, aucune résistance ne pouvait le lasser, aucun obstacle le détourner de son but, ni la supériorité de ses ennemis, ni la jalousie de la noblesse, ni les débordements du peuple, ni les haines réciproques des protestants et des catholiques, ni la mollesse, l'égoïsme et les prétentions des Etats, ni les révoltes de ses troupes et de leurs chefs sans solde.

Il voulut d'abord la cessation des persécutions sanglantes,



FIG. 156. — L'habit d'un homme, qui avait évité le feu par sa confession, était composé d'une tunique et d'un bonnet de carton sur lesquels étaient peints des flammes renversées. (D'après une gravure de B. Picart pour son *Histoire des Religions.*) Il suivait la procession tenant un cierge et un bracelet.

le condamnait au supplice du mépris et de la colère du peuple ; on le couvrait de confusion et de honte ; on l'immolait à la risée universelle.

Aussi n'avait-il pas tardé à sévir : le 11 novembre 1568, il avait publié un édit qui créa un prototypographe ou imprimeur en chef, chargé d'examiner tous les maîtres libraires et leurs compagnons. Nul n'était admis à cet examen sans un certificat de bonne conduite religieuse, délivré par l'évêque de la province, et, en outre, de bonne conduite morale, émané du magistrat. Il était défendu aux maîtres d'accepter des compositeurs qui ne fussent point approuvés par le typographe en chef, ni de recevoir un apprenti sans l'indiquer à l'autorité compétente. Les correcteurs étaient tenus de se soumettre à un examen de mœurs, de foi et de linguistique. Aucun livre ne pouvait être imprimé sans l'autorisation ou le privilège du prototypographe. Chaque imprimerie devait avoir un maitre-imprimeur responsable, et les censeurs ou examinateurs étaient tenus de référer à ce dernier sur tous les livres et manuscrits importés dans le pays. Aucun garçon imprimeur ne pouvait changer d'atelier sans en faire la déclaration à qui de droit. Les instituteurs étaient astreints à prêter le serment solennel de ne pas communiquer à leurs élèves des livres défendus. Nul ne pouvait devenir instituteur sans examen et approbation préalables. Quiconque envoyait ses enfants et ses pupilles à un maitre non autorisé était puni.

Le grand conseil de Malines, la plus haute cour de justice des Pays-Bas, avait été chargé de la visite des boutiques des libraires, des imprimeurs et de la saisie de tous les livres défendus et réprouvés.

Ainsi tombèrent, sous un gouvernement de soudards et de bourreaux, les droits les plus sacrés de l'homme et du citoyen, les droits civils comme les droits politiques, la liberté de la pensée comme celle de la presse et comme celle des transactions commerciales.

Le 15 mars 1572, on trouva placardées, au coin des rues, des pasquinades sanglantes contre le duc « dont le cœur était fermé à la pitié et qui enlevait le pain aux pauvres ». On fit aussi des poésies flamandes dans lesquelles on priait Dieu le Père de vouloir bien délivrer le pays « de ce père du diable qui demeurait à Bruxelles, dont le nom était une abomination et dont personne ne désirait le règne ».



Fig. 157. — STATUE QUE LE DUC D'ALBE S'ÉTAIT FAIT ÉLEVER A ANVERS SUR LA PLACE D'ARMES DE LA CITADELLE.

D'après la gravure de l'ouvrage : *Belgische ofte Nederlandsche Historie,* de Em. van Meteren (1599).

Au-dessous de la statue, qualifiée « œuvre de jeunesse exécutée avec le bronze pris à l'ennemi », se lisent les indications suivantes :

FERDINAND ALVAREZ || DE TOLÈDE, DUC D'ALBE, || RÉSIDENT GÉNÉRAL DU ROI D'ESPAGNE PHILIPPE II AUPRÈS DES BELGES, TEL QU'IL ÉTEIGNIT || LA RÉBELLION ANIMÉE PAR LES FANATIQUES, || INSTITUA LA JUSTICE ET AFFERMIT LA PAIX. LE PLUS FIDÈLE MINISTRE DU MEILLEUR DES ROIS.

A gauche :
LE PASTEUR FAIT PAITRE SON TROUPEAU.

A droite :
LA PIÉTÉ PAR LE DIEU DE NOS PÈRES

même avec le secours de l'étranger et l'amoindrissement du pouvoir royal ; ensuite, la liberté de conscience, même avec la déchéance de Philippe II ; enfin, dans l'impossibilité d'une réconciliation avec le prince, l'indépendance des Pays-Bas, soit comme monarchie, soit comme république.

Ennemi declaré de toute espèce de persécution, il voulait des réformes dans le sens d'Erasme. Ce ne fut qu'en 1573 qu'il embrassa ouvertement la religion protestante, à Delft. Il avait cru très longtemps que la scission religieuse enfantée par Luther n'était pas sans remède ; que, dans un temps plus ou moins éloigné, une transaction était possible.

La contrainte intérieure que Guillaume avait dû s'imposer à la cour de l'empereur développa, chez lui, cette prédisposition à la réserve qui lui valut l'immortel surnom de *Taciturne*. Sous ce rapport, il présente le contraste le plus frappant avec le comte d'Egmont, le plus aimable des causeurs, mais le plus pitoyable des hommes politiques. Si la révolution des Pays-Bas n'avait pas eu d'autres chefs que lui et son ami, le comte de Hornes, elle aurait tout d'abord échoué. Philippe II aurait eu beau jeu de la vaniteuse personnalité de l'un et de la stérile brusquerie de l'autre. Tous deux tombèrent, victimes de la tyrannie du duc d'Albe, mais non pas martyrs de la liberté.

Les écrivains catholiques, qui ont si sévèrement jugé Guillaume sous le rapport religieux, auraient dû réfléchir, cependant, que si, oublieux de ses principes libéraux, il avait voulu encourager l'indépendance des Gantois sous Hembyze, en 1578, les Flandres eussent été irrévocablement perdues pour le catholicisme et pour la Belgique.

D'autres ont reproché à ce grand homme de l'ambition et du despotisme : singulière accusation contre un prince qui voulait la liberté de conscience, s'appuyait sur les états-généraux comme sur ses maîtres, qui même désirait en appeler au suffrage universel librement émis par la nation. S'il fut ambitieux, au moins eut-il des qualités qui le distinguent de tous les autres ambitieux, à savoir qu'au milieu d'une révolution terrible, jamais il ne souilla ses mains d'une goutte de sang innocent, et que ses convictions n'étaient achetables à aucun prix.

Ses embarras d'argent l'avaient plus d'une fois paralysé dans ses entreprises ; mais le besoin d'agir est le tourment des natures superbes et fortes. Ses relations avec Coligny lui avaient inspiré l'idée de placer ses éléments de succès sur la mer, où les efforts des Hollandais pouvaient se déplacer à leur aise.

Louis de Nassau s'était distingué à Moncontour et avait partagé tous les périls de l'armée calviniste jusqu'à la paix de Saint-Germain, favorable aux huguenots (1570). Depuis cette époque, il n'avait cessé de soulever des difficultés à Philippe II et s'était concilié l'amitié de l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, le chevalier Walsingham, homme d'Etat fort distingué, dont l'influence contribua à la formation de la célèbre *Union d'Utrecht*, et qui ne négligea aucune occasion de mettre la reine Elisabeth dans des dispositions favorables au comte Louis et à la cause qu'il défendait.

Louis de Nassau avait accompagné Jeanne d'Albret, reine de Navarre, à la cour de France, tandis que le prince d'Orange s'était retiré dans ses terres d'Allemagne ; mais tous deux avaient sans cesse présente à la pensée l'image de la patrie se débattant sous les cruelles étreintes du farouche duc d'Albe. Ils frappaient à toutes les portes pour avoir des secours d'hommes et d'argent. Avec l'empressement à saisir les illusions particulier aux

PRIERES
POVR LES SOLDATS ET PIONNIERS DE L'EGLISE REFORMEE.

Pseaume 50. v. 15.

Inuoque moy quand oppressé seras
Lors t'aideray, puis hõneur m'en feras.

Sainct Mat. 21. v. 22.

Iesus Christ dit,

Toutes choses que vous demanderez en oraison, en croyant vous l'obtiendrez.

A LA ROCHELLE.

De l'Imprimerie de Barthelemy Berton. — 1568.

Fig. 158. — Titre de libelle en faveur des protestants, ayant paru à l'époque de la seconde guerre civile, terminée par la paix de Saint-Germain.

L'INQUISITION ESPAGNOLE ET LES AUTODAFÉ

Jusqu'en 1559, l'Inquisition espagnole ne sévit que contre les judaïsants et les morisques musulmans. Mais l'hérésie de Luther ayant pénétré en Espagne dans les dernières années du règne de Charles-Quint, des poursuites furent, dans la quatrième année du règne de Philippe II, dirigées contre plusieurs personnes accusées de professer la réforme, et deux *autodafé*, non plus de juifs ou de mahométans, mais de *leuthériens* ou prétendus tels, furent célébrés *(celebrados)* à Valladolid, en 1559, l'un en l'absence, l'autre en présence du fils de Charles-Quint.

Les *autodafé* (actes de foi) étaient de véritables spectacles offerts à la population par l'autorité séculière. Nous empruntons à Charles Romey, dans son ouvrage *Hommes et choses* (1864), quelques détails qui méritent d'être rappelés :

« Le premier de ces *autodafé* eut lieu le 21 mai, dimanche de la Sainte Trinité. La cérémonie se rehaussait de la présence solennelle de la princesse régente, du prince des Asturies, Don Carlos, du conseil de Castille, de nombreux prélats, de la plupart des membres de la grandesse espagnole, des dames les plus illustres de la monarchie, sans compter les corporations judiciaires, les fonctionnaires les plus éminents de l'Etat, et les autres spectateurs innombrables, accourus de la ville et de la campagne pour assister à ce pieux spectacle.

« Des trente et une victimes, seize furent étranglées et brûlées. Les quinze autres que, par grâce, on exemptait de la mort, furent amenées sur la place du supplice revêtues de san-benitos, sortes de dalmatiques ou de grands scapulaires de toile jaune avec des croix de Saint-André peintes en rouge devant et derrière, et des flammes renversées la pointe en bas, ce qu'on appelait *fuego revuelto*, feu retourné ; toutes portaient le grand bonnet de carton, appelé *coroza*, sur la tête, la corde au cou, la croix ou un grand cierge de cire jaune à la main, et, après s'être reconciliées, chacune, suivant la gravité du délit à elle imputé, fut condamnée à une peine particulière, qui à un emprisonnement perpétuel irrémissible, qui à un emprisonnement temporaire déterminé ou à la discrétion des inquisiteurs, qui à la confiscation des biens, qui à la perte de son emploi, qui, enfin, à l'exil.

« Le second de ces *autodafé* eut lieu le 8 octobre, à l'occasion du retour de Philippe II des Pays-Bas. Toute la cour y figurait. Quatorze victimes furent brûlées vives, et dix-sept y furent réconciliées avec pénitence.

« L'inquisiteur général était Don Fernando de Valdès, archevêque de Séville, qu'on a justement appelé « le Torquemada du XVIe siècle ». Le Saint-Siège l'avait investi d'une autorité considérable. Son pouvoir était plus qu'arbitraire, puisqu'il avait le droit de livrer au bras séculier tous les dogmatisants hérétiques, encore qu'ils ne fussent point relaps. L'archevêque de Tolède, lui-même, confesseur de Philippe II, et qui fut accusé de luthéranisme, n'échappa aux poursuites de Valdès qu'en périssant dans les prisons romaines. »

Cette dernière remarque montre bien l'état de folie communicative et persécutrice dont l'Espagne était la proie à cette époque de jésuitisme naissant.



(Représentation d'un Autodafé à Valladolid par l'Inquisition espagnole.)

* En haut sur les gradins, à droite, les condamnés : à gauche, les personnages et les invités de marque. Au premier plan, les condamnés menés au supplice. D'après une estampe anonyme.
(*Voir l'explication ci-contre.*)



FIG. 159. — *1587*. Cette médaille passe pour avoir été frappée à l'occasion de l'envoi, par le clergé de Frise, d'un ambassadeur à Elisabeth pour lui proposer la souveraineté du pays. Van Loon, *Histoire métallique des Pays-Bas*, T. 369-370 (édit. française).

Au droit : La reine Elisabeth assise sur son trône et foulant aux pieds la bête de l'Apocalypse. A sa droite est Leicester qui offre pour défense contre la bête le manteau royal à des suppliants à genoux, nus, qui figurent les Etats de Gueldre, Hollande, Zélande, Utrecht, Frise (voir les écussons).

Deo optimo maximo laus et honor in omne ævum, quod... La légende semble interrompue volontairement. La suite, sous entendue, devant être quelque chose comme : « de ce que la Reine a bien voulu accepter notre offre ». (Suppression pour raison de prudence.)

Au revers : Le nom de Jehovah dans un nuage radieux. Au-dessous, le pape, un cardinal, un évêque, un docteur, des moines sont projetés en tous sens avec des reliquaires, des hosties, des ostensoirs, etc.

Au droit : Un chien qu'un homme veut obliger à ravaler son vomissement — Légende : *Plutôt mourir que de retourner, comme le chien, à son vomissement.*



Au revers : Le même homme est frappé d'une flèche sortie d'une nuée : le chien s'échappe. — Légende : *Perdez ceux qui contristent mon âme.*

FIG. 160. — *1581. Jeton frappé par les Etats généraux après la réunion du 26 juillet.* En cette assemblée les Etats renoncèrent solennellement au serment de fidélité qu'ils avaient juré à Philippe II. — Médaille des Pays-Bas. Van Loon, *ibid.*, p. 203.

Au droit : Deux Espagnols accompagnés d'un cheval et d'un âne, qui représentent Anvers et Nimègue, mangent du foin à la même crèche. — Légende : *Vous avez méprisé l'ambroisie, mangez du foin !*



Au revers : La reine Elisabeth donne à deux habitants des Pays-Bas quelques roses anglaises. — Légende : *Courage! la rose est pleine de nectar.* Allusion à des secours promis.

FIG. 161. — *Jeton frappé en 1585 par les Etats généraux à l'occasion du blocus d'Anvers et de Nimègue.* Van Loon, *ibid.*, 355-356. Ces deux villes s'étaient rendues aux Espagnols, commandés par le prince de Parme, qui les assiégeait, à cause des souffrances que leur imposait le blocus. A peine occupées par les Espagnols, elles furent à nouveau bloquées par les troupes des Etats généraux et souffrirent d'une disette plus grande. Le jeton fait allusion à ces faits.



FIG. 162. — LE CAPITAINE DES FOLIES, PORTRAIT DU DUC D'ALBE.

Pièce gravée par Théodore de Bry, vers 1580, faisant partie de la série des sujets dits *fonds de coupe*, destinée à servir de modèle aux orfèvres et aux joailliers pour leurs travaux en métal. Ce fut un genre dans lequel excellèrent les petits maîtres de l'école flamande.

En général, ces compositions reproduisent des personnages de l'antiquité classique ou de l'antiquité biblique. Et il est très rare de les voir prendre leurs figures parmi les personnages du jour. C'est pourquoi les deux pièces de Théodore de Bry peuvent être considérées comme une curiosité. En même temps, il est vrai, elles révèlent l'influence que les hommes et les choses de la grande guerre de l'indépendance des Flandres exercèrent sur les productions artistiques du moment.

Selon le goût du jour, le motif central est entouré d'un long défilé de grotesques aux poses extravagantes avec force revers de médailles, dans l'esprit de Breughel le vieux. C'est le cortège de toutes les folies destiné à interpréter dans le langage graphique du moment, les folies du capitaine « tête à l'envers », du « chef d'assassins », surnom à lui publiquement octroyé, qui porte sur sa poitrine le visage renversé de Me Fol. Et ces folles excentricités sont expliquées par les légendes suivantes (en flamand et en français) que nous reproduisons fidèlement :

Quand en tiran le sot et badin contrefaict	Puis vergogne à le suivre est tousjours coustumière
Le temps produit après son œuvre en lumière	Des meschans est aymé visand à sa grandeur
Orgueil le rend un fol, sagesse lui distrait	D'un cerveau esventé cause est l'aveugle cœur.

Entre ces sujets grotesques se trouvent comme on peut le voir, trois personnages assis sous un dais et personnifiant plus ou moins directement les divinités du mal.

émigrés de tous les temps et de tous les pays, ils étaient bien plus disposés que les huguenots à prêter l'oreille aux promesses d'une cour perfide. Charles IX admit le comte Louis à des conférences sans témoin. Il lui donna à entendre qu'il voulait absolument changer le système suivi jusque-là par sa mère, Catherine de Médicis ; qu'en rappelant à lui les huguenots, il désirait désormais employer leur courage à relever l'indignité et l'indépendance de la France, et secouer l'insultante protection de l'Espagne. Il rappela les prétendus droits de sa couronne sur les Pays-Bays et se déclara impatient de les faire valoir. Grotius et Sully assurent qu'outre les causes de mécontentement qui regardaient les affaires de l'Etat, le roi en avait d'autres, c'est-à-dire qu'il accusait Philippe II d'avoir fait mourir « Elisabeth de France par jalousie de ce qu'elle estoit en bonne intelligence avec le prince Charles, son fils aisné ». Et il parlait de confier le commandement de ses armées à Coligny.

Il est douteux que le prince d'Orange ait trempé dans des projets de ce genre, qui pouvaient fort bien n'être que l'œuvre de son frère, le trop ardent Louis, dont le but était d'entrainer à tout prix Elisabeth et Charles IX dans une guerre contre l'Espagne, sauf à revenir, après la victoire, sur des résolutions qui n'existaient pas même sur le papier. Aussi protestait-il à Mons devant Dieu et devant les hommes que « les Français ne l'avaient pas aidé pour conquérir ou acquérir quelque chose à la couronne de leur pays ». Quoi qu'il en soit, Guillaume reçut de l'argent français ; le butin des navires espagnols capturés par les gueux de mer fut vendu publiquement à La Rochelle, et le prince d'Orange croyait pouvoir compter sur la marine française

Pendant ce temps, jamais peuple n'avait mieux défendu ses droits que le peuple de Bruxelles. Son opposition au duc d'Albe s'était renfermée dans une sphère de légalité qui pouvait servir de modèle. Philippe II, en méprisant les justes représentations des Etats, avait rompu de ses propres mains le pacte qui existait entre lui et la nation ; à son tour, il ne fut plus qu'un rebelle. Si les Pays-Bas avaient été rattachés à l'Allemagne, comme ils auraient dû l'être, l'empereur et la diète germanique eussent été les juges naturels de cet immense procès. Maintenant, il ne resta plus que la dernière raison des peuples et des rois, le canon.

Une succursale du *Tribunal de Sang* fut établie dès la reprise de Mons. Les exécutions sanglantes commencèrent par De Leste, chef des volontaires montois. Tous les bourgeois qui avaient travaillé aux fortifications de la ville subirent le même sort. Ceux qui refusèrent de se confesser périrent dans les flammes. Des indigents, attirés aux prêches par le besoin de participer aux aumônes des protestants, furent livrés au supplice ; enfin, lorsque les prétextes vinrent à manquer, la commission motiva ses arrêts de mort sur l'« adhésion de cœur » des prévenus, soit à la cause des insurgés, soit aux doctrines des sectes réformatrices.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE.

JEAN-JACQUES ALTMEYER. — *Cours de philosophie de l'histoire fait à l'Université de Bruxelles.* Bruxelles, Méline, 1840, in-8°.

— *Du Droit d'Asile en Brabant, au commencement du XVIIIe siècle.* Bruxelles, Briard, 1848, in-8°.

— *Histoire de la Hanse teutonique dans ses relations avec la Belgique.* S. l. n. d., in-8°.

— *Histoire des relations commerciales et diplomatiques des Pays-Bas.* Bruxelles, Périchon, 1840, in-8°.

— *Précis de l'histoire ancienne, envisagée sous le point de vue philosophique.* Bruxelles, Méline, 1837, in-8°.

— *Les Précurseurs de la Réforme au Pays-Bas.* Paris, Alcan, 1886. 2 vol. in-8°.

— *Résumé de l'histoire moderne,* Bruxelles, Méline, 1842, in-8°.



FIG. 163. — Vignette décorative du XVIe siècle.

IV

DEUX GRANDES FIGURES DU XVIe SIÈCLE :

RONSARD ET D'AUBIGNÉ

A) RONSARD EN FACE DE LA RÉFORME

« *Cedant arma Musae...* »
(Variante d'un célèbre proverbe).

I. — L'HUMANISME DE RONSARD.



IL peut paraître surprenant que Ronsard se soit mêlé aux disputes religieuses. Quand on se souvient des *Amours,* des *Gayetez,* de ces « mignardises » et de ces « gaillardises », le poète vendômois ne semble pas particulièrement désigné pour écrire, lui aussi, comme Béda, *adversus Leutheranos.* Pour défendre contre les réformés la doctrine catholique, il fallait au moins être chrétien. Or, les poètes de la Pléïade, s'ils ne tentèrent pas de restaurer le paganisme, l'esprit païen du moins respire dans leurs écrits comme dans les œuvres des sculpteurs de l'époque. Cela, les protestants le sentaient fort bien. Quelle est, au fond, la poésie de la Pléïade ? C'est l'adoration de la nature, l'acceptation joyeuse de ses lois, la croyance que la vie, malgré sa brièveté, est bonne, à condition qu'on en sache jouir. Quoiqu'il servît la messe et chantât aux vêpres, quoiqu'il fît des vers contre les hérétiques, on chercherait vainement dans l'œuvre entière de Ronsard, avant l'année 1560, un seul passage qui affirme la venue du Christ parmi les hommes. La pitié, l'amour de l'humanité l'inspirent assez souvent, mais ce sont là des sentiments que le paganisme a connus. Le thème ordinaire de Ronsard est tout païen : c'est le *Vivamus mea Lesbia, atque amemus...* de Catulle, et l'idée de la brièveté de l'existence relève la sensualité épicurienne :

Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain,
Cueillez dès aujourd'huy les roses de la vie.

Ronsard a été, de nature et de complexion, un voluptueux, amplement satisfait. Son œuvre le dirait assez, même si nous n'avions pas le témoignage de ses contemporains. De Thou, là-dessus, est formel. Du Perron, dans son *Oraison funèbre,* ne le dissimule pas. Pour donner une certitude de la sensualité de Ronsard, il suffit de renvoyer aux premières pages du *Livret de Folastreries*, qui parut en 1553 et qui fut

probablement brûlé par un arrêté du Parlement. C'est l'opinion des pamphlets huguenots, et l'on est porté à l'accepter, puisque Ronsard n'a protesté nulle part.

Plus tard, il est vrai, Ronsard a tâché d'être un poète catholique, chrétien, et de donner à l'Eglise des hymnes religieux. Mais il ne les donne en l'honneur des saints que parce que le *Psautier* de Clément Marot est une des forces de l'Eglise huguenote. Ronsard pense que du beau livre d'Hymnes qu'il a écrit, la foi catholique retirera autant d'avantages que les protestants de leur psautier !.. Il n'est pas dévot, il n'éprouve pas le besoin d'épancher ses émotions mystiques, mais il est poète humaniste, il a l'ambition d'imiter tous les poètes grecs, et il ne saurait oublier Callimaque l'Alexandrin :

Les hymnes sont des Grecs invention première,
Callimaque beaucoup leur donna de lumière,
De splendeur, d'ornement. Bon dieux ! quelle douceur,
Quel intime plaisir sent-on autour du cœur,
Quand on lit sa Délos, ou quand sa lyre sonne
Apollon et sa sœur, les jumeaux de Latone,
Ou les bains de Pallas, Cérès ou Jupiter !

Notons, en passant, que trouvant dans Callimaque le modèle de la poésie hymnique, Ronsard, et avec lui tous les poètes de la Pléïade, ne disent rien des hymnes homériques.

Le seul hymne où Ronsard ait fait vraiment effort pour s'élever à la poésie religieuse, c'est *l'Hercule chrestien*, dont le début, quoique fort long, est plein de promesses, mais qui brusquement tourne court. En effet, quand on n'est pas familiarisé avec le tour d'imagination du poète, on n'est pas médiocrement surpris de voir développée dans le reste de l'hymne cette idée que les exploits d'Hercule ne sont que des « figures », au sens mystique du mot, et que chacun signifie une circonstance de la vie du Christ... Façon ingénieuse d'esquiver ce christianisme que, bien avant Boileau — tant Ronsard est déjà un *classique* — il regarde comme inapte à la poésie, et de revenir par un détour à son cher paganisme et à la mythologie où il se meut à l'aise. Les protestants avaient donc raison contre Ronsard ; ils avaient même d'autant plus raison que Ronsard se croyait tout à fait innocent et qu'il ne sentait pas la singularité de l'hymne dont la piété huguenote était blessée. Pour comble de naïveté, il dédiait *l'Hercule chrestien* à un cardinal, Odet de Coligny ! A cette époque, Odet n'avait pas encore rompu avec le catholicisme, et ce n'est que plus tard qu'il célébra la Cène dans son palais épiscopal de Beauvais. M. Pierre de Nolhac voit dans *l'Hercule chrestien* une sorte de rachat des *Folastreries*, et nous partageons volontiers sa thèse en nous appuyant sur l'explication allégorique que le christianisme a donnée de la légende d'Hercule. Havet, dans ses *Origines*, s'exprime ainsi : « La plus grande nouveauté du christianisme, c'est l'adoration du Crucifié. Et pourtant, ce n'est pas à dire que de ce côté-là même, rien n'eût préparé le monde à la religion nouvelle. Le Juste de Platon, fouetté, torturé et mourant sur le pieu du supplice, a paru naturellement aux Pères chrétiens une figure du Christ lui-même. D'un autre côté, l'Homme-Dieu, Héraclès ou Hercule, tel qu'on le concevait depuis les stoïciens et tel que Cicéron le représente, bienfaiteur de l'humanité, secourant et sauvant les malheureux, et cela au prix de ses souffrances qui le font monter au ciel, consacrait l'idée d'une passion ayant pour objet le salut du monde. »

II. — LE CATHOLICISME DE RONSARD.

Païen par tempérament, par sa culture littéraire, par ses goûts artistiques, Ronsard n'en a pas moins pris parti dans les luttes religieuses. C'est qu'il sentait fort bien que le catholicisme favorisait ses préférences épicuriennes. Les réformateurs étaient d'une austérité qui effrayait le libre traducteur de Catulle et d'Anacréon. Bèze avait brûlé ses *Juvenilia*. Calvin avait rendu intenable à Marot et à Bonnivard le séjour de Genève. Ne pouvant comprendre ces excès, Ronsard s'écriait dans ces vers énergiques :

... Montrez moy quelqu'un qui ait changé de vie
Après avoir suivy nostre belle folie !
J'en vois qui ont changé de couleur et de teint,
Hideux en barbe longue et en visage feint,
Qui sont plus que devant tristes, mornes et palles
Comme Oreste agité des fureurs infernales ;

Mais je n'en ay point veu qui soient d'audacieux
Plus humbles devenus, plus doux ni gracieux,
De paillard continens, de menteurs véritables...
De larrons ausmoniers, et pas un n'a changé
Le vice dont il fut auparavant chargé.

Dans la *Remonstrance au peuple de France*, le portrait que Ronsard trace des réformés est piquant, et sauf le nasillement qui semble encore manquer, ce sont déjà les Puritains, tels que les a décrits Macaulay.

En vérité, il semble qu'à tous ces calvinistes, pour punition de leur révolte, le don du rire et celui même du sourire aient été refusés. Hostile à la Réforme, beaucoup moins parce qu'elle bouleversait le dogme que parce qu'elle prétendait corriger les mœurs, Ronsard, sans qu'il s'en rendît compte, se disait qu'à tout prendre, il avait moins à craindre du catholicisme que du protestantisme. Son intérêt était donc de défendre Rome contre Genève. La contre-réformation, presque terminée en Italie (le Concile de Trente se sépare en 1562), en France n'avait pas encore été commencée. Ronsard pouvait écrire les *Folastreries* et devenir abbé commandataire, et plus tard Desportes pouvait chanter en sonnets à l'italienne les amours italiennes de Henri III. Malgré cela, ou plutôt à cause de cela, on pouvait accumuler prébendes sur prébendes. Il se passera encore du temps avant que Théophile et Saint-Amand, pour avoir voulu continuer à penser et à vivre comme les poètes du siècle précédent, soient montrés au doigt, dénoncés et persécutés comme « libertins ».

Jusqu'où Ronsard, par conséquent, a-t-il été catholique ? Il ne l'a pas été par esprit de discipline, comme Bossuet ; il ne l'a pas été par sentiment, comme Pascal ; il ne l'a pas été par sentimentalité, comme Chateaubriand. Mais il l'a été par instinct, par répulsion contre l'austérité calviniste. Son catholicisme est tout négatif, et pour employer l'expression de Rabelais, il n'a pas eu la « foy profonde ».

LES
OEVVRES DE
P. de Ronſard Gentilhomme
VANDOMOIS,
REDIGEES EN SIX TOMES.
LE PREMIER,
Contenant ſes Amours, diuiſées en deux parties:
La premiere commentée par M. A. de Muret:
La ſeconde par R. Belleau.

PORTO OMNIA MECVM

A PARIS,
Chez Gabriel Buon au cloz Bruneau à l'enſeigne S. Claude.
1567
AVEC PRIVILEGE DV ROY

FIG. 164. — Titre de l'édition des Œuvres de Ronsard de 1567, contenant *les Amours* divisées en deux parties avec les commentaires de A. de Muret et de R. Belleau.

La valeur de ses attaques contre la Réformation manque tout à fait d'étoffe. Certes, on n'attend pas sous sa plume la dialectique de Calvin ; mais ce qui étonne à la longue, c'est que Ronsard, combattant le calvinisme, n'ait pas trouvé par où lutter contre cette nouvelle doctrine, — qu'il n'en ait pas senti la sécheresse. Il n'a jamais entendu prêcher. Cela, il nous l'apprend lui-même un jour que « voulant se défascher », c'est-à-dire s'égayer et chasser les humeurs noires, il lui prit fantaisie d'entrer dans la *Maison des Quatre Evangélistes,* près Saint-Médard, dans le faubourg Saint-Martin, où les huguenots de Paris, à l'époque des premiers troubles, tenaient leurs assemblées. C'était justement Bèze qui prêchait. La surdité dont Ronsard était atteint l'empêcha d'entendre le moindre mot de ce que disait le ministre ; il ne vit que les gestes qui lui semblèrent outrés et fort ridicules :

> … Et là me servit bien la surdité bénine
> Car rien en mon cerveau n'entra de sa doctrine.
> Je m'en retournay franc comme j'estois venu,
> Et ne vy seulement pas son grand front chenu
> Et sa barbe fourchue, et ses mains renversées,
> Qui promettoient le ciel aux troupes amassées ;
> Il donnoit paradis au peuple d'alentour.

Ronsard, gentilhomme et poète, habitué aux politesses de cour, est choqué par les violences huguenotes. *Insanis, Paule,* disait à saint Paul le proconsul. On n'exagère donc pas en disant que Ronsard ne connaissait guère l'hérésie qu'il s'était proposé de combattre.

A défaut de la doctrine, connaissait-il les hommes qui la propageaient ? Pas davantage. On dresserait la liste des innombrables personnages auxquels ses pièces sont dédiées, dans cette longue liste des noms

illustres du siècle, noms de poètes, d'érudits, de capitaines, de princes, de princesses et de rois, on ne voit pour ainsi dire pas figurer de noms protestants. Il y a bien, comme nous le citions plus haut, le nom d'Odet de Coligny, mais parce qu'Odet, au temps où Ronsard lui dédie ses poèmes, est cardinal. Quand il aura jeté aux orties la pourpre romaine, Ronsard ne lui offrira plus de vers. Et même, en rééditant les pièces qu'il avait adressées à Odet, ou celles qu'avant 1560 il avait dédiées à « Monsieur l'Amiral », il fera des coupures, retranchera les passages compromettants. On trouve bien un sonnet de Ronsard en tête de l'édition des œuvres d'Ambroise Paré, mais c'est seulement tout à la fin de sa vie. D'Andelot, Estienne, Anne du Bourg, que Ronsard aurait pu connaître à Paris, ne figurent pas sur cette liste. On peut dire, par conséquent, que Ronsard ne connaît ni le protestantisme, ni les protestants.

Catholique par les pratiques extérieures, sa controverse n'est pas d'un sec logicien, elle est d'un poète, et dans cette vive et chaleureuse imagination de poète, le mythe et le symbole ont bientôt fait d'éclore. A l'encontre de Calvin, qui enchaîne les raisonnements avec la froideur du juriste, les idées de Ronsard ne se déduisent pas les unes des autres, elles se symbolisent en création vivante. Le mythe par lequel il a exprimé la stupeur et l'horreur que lui causaient les audaces du sens propre, c'est le mythe de l'*Opinion*. Là, au moins, il se montre défenseur éloquent et convaincu des idées catholiques en fulminant contre cette opinion, qui a fait tout le mal, qui a publiquement souffleté Rome et la papauté. Jupiter, dit Ronsard, était depuis longtemps

... fâsché contre la race
Des hommes, qui vouloient par curieuse audace
Envoyer leurs raisons jusqu'au ciel, pour sçavoir
Les hauts secretz divins que l'homme ne doit voir.

Il descendit un beau matin de l'Olympe, et justement rencontra, au pied du mont, *Dame Présomption*. Comme il était, ce jour-là, d'humeur gaillarde, il aborde la dame, elle l'accueille, si bien qu'elle en conçut une fille, et ce fut

l'*Opinion*, peste du genre humain.

Sitôt née, l'Opinion, à en croire notre poète, fut mise entre bonnes mains,

Cuider en fut nourrice, et fut mise à l'escolle
D'*Orgueil*, de *Fantaisie* et de *Jeunesse folle*.

Elle grandit, et bientôt ce fut un monstre effrayant :

Elle fut si enflée et si pleine d'erreur
Que mesme à ses parents elle faisoit horreur.
Elle avoit le regard d'une orgueilleuse beste ;
De vent et de fumée estoit pleine sa teste ;
Son cœur estoit couvé de vaine affection,
Et sous un pauvre habit cachoit l'ambition ;
Son visage estoit beau comme d'une Sereine...

Fig. 165. — Portrait de Ronsard, d'après une gravure du XVIIe siècle

* Couronné de lauriers et vêtu à la romaine, entouré de drapeaux et de trophées guerriers, il prend ici figure de héros. C'est bien le Ronsard, ancien capitaine aux gardes, partant en guerre avec l'escadron de la Pléiade, taillant sa plume après avoir chargé son arquebuse.

Nous avons noté, tout à l'heure, que le tour naturel de son imagination avait amené Ronsard à mettre du paganisme dans le mythe théologique mais, il faut en convenir, le paganisme ne fait guère qu'une apparition. Toute cette description de l'Opinion est bien plutôt dans le goût du Moyen Age ; et cela est si vrai, qu'on est presque tenté de se demander si Ronsard ne s'est pas inspiré de quelque artiste de l'époque, que la Pléiade, dans son manifeste, a si dédaigneusement traitée ! Mieux encore : cette comparaison du visage de l'Opinion avec celui d'une « Sereine » est bien moins un souvenir discret de la mythologie païenne, qu'une réminiscence de la symbolique du Moyen Age. On n'ignore pas, en effet, que les Sirènes, dans l'iconographie médiévale, symbolisent les dangers que le monde fait courir aux âmes chrétiennes. Quoi qu'il en soit, gothique ou non, cette description est supérieure, au point de vue littéraire. En voici le dernier trait :

Son visagge estoit beau comme d'une Sereine,
D'une parole douce avoit la bouche pleine ;
Légère, elle portoit des ailes sur le dos ;
Ses jambes et ses pieds n'estoient de chair ny d'os ;
Ils estoient faits de laine et de coton bien tendre
Afin qu'à son marcher on ne la peust entendre.

C'est un ennemi qui tâche ainsi de représenter la rapidité de la propagande huguenote. Mais que le symbole est expressif ! Il n'y a rien à lui comparer pour donner au même degré la sensation artistique, la traduction poétique du même fait que les lignes célèbres de Michelet, en faveur du livre libérateur — puisque c'est par lui que l'Opinion deviendra la reine du monde. « Où était l'imprimerie libre, la vraie presse ? D'où pouvait-on élever une voix d'homme dans la publicité européenne ? De deux villes, de Venise et de Bâle. Le Voltaire de l'époque, Erasme, se partage entre elles. Les saintes imprimeries des Alde et des Froben ont été la lumière du monde. Cette révolution lancée par Gutenberg par le massif in-folio n'eut son complément qu'à Venise, vers 1500, lorsque Alde quitta le format des savants et répandit l'in-8, père des petits formats, des livres et des pamphlets rapides, *légions innombrables des esprits invisibles qui filèrent dans la nuit, créant sous les yeux des tyrans la circulation de la liberté.* » (*Histoire de France,* tome VII, pages 150-151.)

Les vers où Ronsard montre l'Opinion accomplissant son œuvre de confusion et de destruction ne sont pas moins éloquents :

Elle vint se loger par estranges moyens
Dedans le cabinet des Théologiens,
De ces nouveaux rabins et brouilla leurs courages
Par la diversité de cent nouveaux messages,
Afin de les punir d'être trop curieux
Et d'avoir eschelé, comme géans, aux cieux.



Fig. 166. — Portrait de Cassandre, d'après une gravure sur bois de l'époque.

Mais n'est-ce pas le sort des partis d'ignorer presque tout du parti contraire ? Ronsard donnerait de cette vérité, s'il en était besoin, une preuve de plus, par la fausse idée qu'il se fait des origines de la Réforme. En France, elle n'est pas due aux théologiens, aux exégètes. Elle est l'œuvre de la conscience populaire ; et c'est une vérité qu'on a trop oubliée pour qu'on ne nous permette pas de citer une page remarquable où l'un des plus récents historiens du protestantisme français, M. Ferdinand Buisson, l'a mise éloquemment en lumière : « Pourquoi meurt Cadurque à « Toulouse ? Pourquoi Jean Leclerc à Paris, pourquoi « Pavannes et tous ces héroïques « luthériens de Meaux » « qui n'étaient pas des luthériens ? Pourquoi tant de « pauvres hommes, de pauvres femmes, femmes d'artisans, « de bourgeois ou de seigneurs, qui donnent l'exemple à « leurs maris et à leurs fils d'un courage que n'ébranle ni le cachot, ni la torture ? Leur doctrine n'a pas « même de nom, ils l'appellent l'Evangile, et elle n'est que l'Evangile même. Ils meurent parce qu'ils ont « découvert que Jésus-Christ est à lui seul le sauveur des hommes, et qu'il n'y a nul intermédiaire à invo- « quer. « Nous souffrons », disait une de ces femmes, « parce que nous ne voulons croire que la parole de « Dieu ». D'ordinaire, c'est une foi commune, c'est une grande solidarité religieuse ou patriotique qui fait « les martyrs. Ici, c'est la seule force de la foi individuelle, de la conscience livrée à elle-même, sans une « formule, sans un symbole, sans un mot de ralliement. C'est pour ne pas mentir, c'est pour ne pas se « mentir à soi-même, que chacun donne sa vie. Le mobile de l'héroïsme est aussi pur que l'héroïsme même… « *Cette Eglise naissante a des martyrs avant d'avoir des théologiens.* Elle scelle de son sang une vérité qui n'est « pas encore réduite en dogmes, et tout ce que peuvent déclarer ses inébranlables confesseurs, c'est que leur « conscience leur interdit de s'associer plus longtemps à des formes qui dépravent la religion, à des pratiques « qui la matérialisent… » (*Sébastien Castellion*, tome I, page 86.)

Après le portrait de l'Opinion, tracé par celui qui ne se cache point d'être son plus grand ennemi, vient la description des ravages qu'elle est censé faire.

Ce monstre arme le fils contre son propre père,
Et le frère, ô malheur, arme contre son frère,
La sœur contre la sœur, et les cousins germains,
Au sang de leurs cousins veulent tremper les mains.
L'oncle hait le nepveu, le serviteur son maistre,
La femme ne veut plus son mary recognoistre,
Les enfans sans raison disputent de la foy
Et tout à l'abandon va sans ordre et sans loy.
L'artisan, par ce monstre, a laissé sa boutique,
Le pasteur ses brebis, l'advocat sa pratique,



Fig. 167. — UNE FAMILLE A LA VEILLE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY, d'après une gravure de l'époque romantique.

Sa nef le marinier, son trafiq' le marchant,
Et par lui le preudhomme est devenu meschant.
L'escholier se desbauche, et de sa faulx tortue
Le laboureur façonne une dague pointue ;
Une pique guerrière il fait de son rasteau,
Et l'acier de son coustre, il change en un cousteau,
Morte est l'autorité...

« *Morte est l'autorité !* » Voilà le grand mot lâché, celui où se révèle le catholique. L'autorité morte, pour lui il n'y a plus de religion :

... Dussé-je endurer une mort très cruelle,
De tant de nouveautez, je suis curieux,
Il me plaist d'imiter le train de mes ayeux ;
Je crois qu'en paradis ils vivent à leur ayse,
Encor qu'ils n'aient suivi ni Calvin ni de Bèze.

III. — CONCLUSION ET PORTRAIT DE RONSARD.

N'est-il pas étrange de voir l'un des admirateurs de Ronsard, Mathurin Régnier, expliquer de la même façon que lui son aversion pour la Réforme :

Pour moi les Huguenots pourraient faire miracles,
Ressusciter les morts, rendre de vrais oracles.
Que je ne pourrois point croire à leur vérité.
En toute opinion, je fuis la nouveauté.
Aussi doit-on plus tost imiter nos vieux pères
Que suivre des nouveaux les nouvelles chimères.

Avant d'étudier maintenant le rival de Ronsard, Agrippa d'Aubigné, nous ne saurions mieux terminer qu'en rappelant le portrait que J.-M. Dargaud a peint de l'auteur des *Sonnets*, si outrageusement rayé de nos annales par ces deux grammairiens de la poésie, Malherbe et Boileau.

« Le cou nu est fort, palpitant, plein de nerfs, de muscles et de vie. Le menton s'arrondit légèrement sous la barbe, plus douce qu'un duvet. La bouche dont la lèvre supérieure domine la lèvre inférieure avec majesté, s'ouvre pour parler, pour chanter. Le nez s'avance et se courbe à la façon du bec de l'aigle de Jupiter. La tempe s'enfonce et bat des pulsations harmonieuses. Le front immense s'étend lumineux comme un ciel. Les cheveux, souples et abondants, sont couronnés d'un laurier dont quelques feuilles verdissent encore... »

La réhabilitation de Ronsard, il la doit à cette énergique modération, la plus difficile des vertus civiques, qui était à peu près inconnue de son temps.

B) D'AUBIGNÉ, CHAMPION DU PROTESTANTISME

« *Aegre partus.* »
(Etymologie d'Agrippa.)

Apologiste de la Réforme, capitaine et ingénieur, politique et savant, controversiste et théologien, poète enfin — et poète par-dessus tout — Théodore-Agrippa d'Aubigné a connu la sévérité de ses contemporains, l'indifférence des âges suivants, le retour et la faveur des modernes. Nous allons essayer de l'étudier sous ces diverses phases, en le jugeant avec un esprit libre et avec une impartialité qui n'est pas difficile quand on prend la précaution préalable de ne pas le détacher de son siècle, de ce magnifique et orageux XVIe siècle, dont il est une des plus remarquables figures. On n'a point, tous les jours, l'occasion de rencontrer une physionomie de cette envergure, et le lecteur nous saura gré peut-être de lui consacrer mieux qu'une monographie, mieux qu'une simple nomenclature de ses exploits et de ses ouvrages, — ses ouvrages qui sont des exploits à leur manière dans une littérature pas encore essuyée des couleurs éclatantes de son aurore, et ses exploits qui font corps avec ses ouvrages à ce point que les uns sont la raison et le motif à peu près exclusif des autres.

Comme s'il avait eu le pressentiment que son existence même serait la proie des scoliastes, d'Aubigné a pris soin de raconter lui-même sa *Vie,* dans un livre écrit à la troisième personne et pour ses enfants. La tâche se trouve donc facilitée dès l'abord, puisque c'est à cette source immédiatement jaillissante qu'il est facile de puiser.

D'Aubigné naquit le 8 février 1552, en l'hôtel Saint-Maury, près de Pons, en Saintonge. Sa mère, Catherine de l'Estang, mourut en le mettant au monde, d'où le prénom d'Agrippa (*aegre partus,* douloureusement enfanté) qui fut donné à son fils. Son père, Jean d'Aubigné, était à la fois homme de conseil et d'action, homme de plume et homme d'épée, légiste et brave soldat. Henri Bordier, dans son article de la *France protestante,* n'a pas mis en lumière ce double aspect du père d'Agrippa. S'il avait mieux lu la *Vie* et l'*Histoire universelle,* il aurait remarqué que le fils cite le nom de son père comme « lieutenant de M. de Saint-Cire » pour le Poitou, parmi « les chefs signalés de chaque province », et d'autre part qu'un gentilhomme veut-il « être bien reçu dans les compagnies », il se fait recommander à Jean d'Aubigné ayant « commandement à Orléans ». A la reprise des Tourelles de cette ville, Jean d'Aubigné est un de ceux qui sautèrent dans le retranchement, et il paie son courage « d'un coup de picque au-dessoubs de la cuisse » dont il allait bientôt mourir.

Tel père, tel fils. A six ans, Agrippa « lisait aux quatre langues », latine, grecque, hébraïque et française. A sept ans et demi « il traduisait, avec quelque aide sans doute, le *Crito* de Platon ». Encore enfant, ce n'est pas seulement une précoce intelligence, c'est un petit héros d'intrépidité. Tout le monde sait qu'à huit ans et demi, au lendemain de l'exécution d'Amboise, chevauchant à côté de son père indigné, il passe devant les restes mutilés des siens et prononce à ce spectacle son serment d'Hannibal contre les Romains. Ce qu'on sait moins, c'est qu'à dix ans, fuyant Paris, avec son précepteur Béroalde et sa famille, il est fait prisonnier par une de ces troupes qui infestaient la campagne ; là, il pleura, non la prison, mais « la perte de sa petite espee », et devant la menace du supplice, il répondit que « l'horreur de la messe lui ostoit celle du feu ». A treize ans, Agrippa est déjà une sorte de savant. « Il lisoit tout courant les Rabins sans poincts, et explicquoit une langue dans l'autre, sans lire celle qu'il explicquoit ». Son cours de philosophie et de mathématiques achevé à Genève, son curateur, sur « l'ignorance de quelques dialectes de Pindare », le remit au collège. Si cela nous étonne, rappelons-nous les nombreux exemples de jeunes et précoces érudits à cette époque. Henri Estienne, à quatorze ans, collationnait des manuscrits pour une édition de Denys d'Halicarnasse. Montaigne, un paresseux, parlait le latin avant sa langue maternelle. Sans même aller bien loin, la fille du bourgeois de Genève, chez lequel Agrippa fut placé « avoit la langue grecque et hébraïque en sa main comme la françoise », et, sans « quelque aiguillon d'amour » que l'écolier de treize ans ressentit pour son jeune professeur, Loyse Sarrasin, il était « entièrement détourné de la langue grecque ». Agrippa d'Aubigné approchait de ses quinze ans. L'indulgente autorité de « M. de Bèze » pouvait calmer son impatience du joug, « mais les précepteurs estoient des *Orbilies* », trop portés à lui infliger le traitement appliqué par Orbilius au jeune Horace. Déjà point en lui un goût pour le merveilleux

qu'il conserva toujours. Quand il s'en revient en Saintonge, c'est en 1568, l'époque des troisièmes guerres ; partout on y respire l'odeur de la poudre. En vain, le curateur qui connaît son pupille, fait emporter chaque soir ses habits. Le prisonnier « se dévale » par la fenêtre, en chemise, nu-pieds, et s'en va rejoindre une troupe de hardis compagnons. A une lieue, il avait déjà conquis son arquebuse et un « fourniment tel quel », sur une troupe de papistes mis en déroute. A Jonzac, quelques capitaines font habiller la nouvelle recrue et voilà l'élève passé soldat.

Alors commence un véritable roman d'ancienne chevalerie et le récit de grands coups d'épée, de pistolets, d'arquebusades reçus, et surtout donnés par notre héros. Les premiers temps furent rudes. Il bat plaines et bois du Périgord, de la Saintonge, du Poitou. Dans cette région, il se sent sous les regards de ses cousins « bien montez, dont il craint les reproches ». Il donne son coup de main au siège d'Angoulême et de Pons, et venge dans cette dernière ville une sienne tante, malmenée par un officier brutal. A partir de 1569, d'Aubigné fait son entrée comme acteur dans son *Histoire universelle*. Il assiste à l'escarmouche de Jazeneuil, il est à la bataille de Jarnac, mais « manqua l'occasion de Moncontour ». En 1570, il se trouve à la défaite de deux compagnies italiennes dans Jonzac. « On commençoit à se fier en luy de mener vingt arquebusters, enfants perdus. » C'est à la prise de Pons qu'il « porte sa première enseigne ». Il mène les enfants perdus au siège de Cognac, s'y signale par sa folle témérité, commençant la barricade en pourpoint ! Anièse, son capitaine, l'en récompense en lui faisant faire la capitulation. Cette campagne, fermant la première partie de sa jeunesse, se termine par une maladie. Il a environ dix-huit ans, prend conscience de ses actes, rougit d'avoir laissé un meurtre impuni et commandé, avant l'âge de l'autorité. Dans cet intervalle des guerres civiles, Agrippa rentre chez lui. La maladie, la fièvre, les traces du charbon contracté pendant la peste, l'ont défiguré. Sa petite terre des *Landes* est entre les mains d'un spoliateur qui ne veut reconnaître le fâcheux revenant. Ses parents maternels du Blaisois, fervents catholiques, l'aiment autant mort que vivant. Alors, il se fait transporter à demi-mort à Orléans et, comme Démosthènes, défend son bien et plaide sa cause avec des accents si pathétiques que le juge est convaincu, et les parties repentantes s'écrient que seul le fils d'Aubigné a pu plaider avec tant d'éloquence.

Agrippa se trouvait à Paris le 24 août 1572. Les suites d'un duel, en le forçant à fuir, le sauvent du massacre. Il se retire dans la maison de Talcy, dont il courtise la fille aînée, Diane Salviati, celle qui devait lui inspirer son *Printemps*. Le vieillard fut séduit par la délicatesse d'un amoureux pauvre qui, pouvant faire argent de pièces compromettantes pour le chancelier Michel de l'Hospital, préféra les brûler « de peur qu'elles ne le bruslassent », et lui accorda sa fille. Mais le mariage fut rompu « sur le différend de religion ». L'amour et la pauvreté l'empêchèrent d'assister au siège de la Rochelle, mais c'est l'époque de la paix, et un maître d'hôtel du roi de Navarre fit souvenir son maître des services de Jean d'Aubigné et lui conseilla de se servir du fils, alors âgé de vingt et un ans, « comme d'un homme qui ne trouvait rien de trop chaud ». Ecuyer du Béarnais, il vit « en la familiarité des dames », se bat en duel, « charge les badauts », paraît dans un tournoi avec tant d'avantages que Diane de Talcy, l'ancienne maîtresse assez dédaignée, faillit — si nous en croyons d'Aubigné — en mourir de regret et de mélancolie. Cependant le roi se laisse amuser par l'espoir du titre de lieutenant-général. Un soir, tremblant de fièvre en son lit, d'Aubigné, pressé par Armagnac, premier valet de chambre, prit temps pour murmurer à l'oreille du malade ce discours qu'il cite dans son *Histoire* : « Sire, il est donc vrai que l'esprit de Dieu travaille et habite en vous... Quel esprit d'estourdissement vous a fait choisir d'estre valet ici, au lieu d'estre maistre là ?... N'estes-vous point las de vous cacher derrière vous-mesme ? etc. » C'est le chant de l'Exode. Le sort en est jeté. L'instant est solennel. Comme le dit superbement d'Aubigné : « L'âme du prince va répudier les délices, et son cœur espouser les dangers ». Au bout de quelques jours, le roi qui avait couché à Senlis est rejoint le 3 février 1576 à Alençon par deux cent cinquante gentilshommes, première phalange de cette armée qui va lui conquérir un trône. D'Aubigné est désormais, comme il le dit, « au cœur de son *Histoire* ».

Pour avoir écouté et fait entendre la voix du devoir, il n'en est pas plus prudent. Les prouesses vont redoubler. Un jour, à Pithiviers, à la tête de trente hommes, il se démêle d'une suite de plus de huit cents chevaux. Une autre fois, il veut, chargé d'une mission, pénétrer à Blois, où se tiennent les Etats assistés de dix mille hommes. Il se sait reconnu et n'entre pas moins dans la salle de bal ; le lieutenant des gardes est à ses trousses, mais lui, « se coullant derrière les Majestez, puis par le cabinet de la Roine », se sauve jusqu'aux écuries et à la rivière. Au siège de Marmande, opéré par La Nouë, le lieutenant de Vachonnière est naturellement d'Aubigné qui se dépouille de ses brassards avant la charge, et, au plus fort de la mêlée, sauve un bracelet de cheveux de sa maîtresse, qui brûlait d'une arquebusade. D'Aubigné a vingt-cinq ans. Homme de conseil aussi bien que d'épée, il fut, au commencement de l'année 1577, chargé en Languedoc

d'importantes négociations secrètes, mais même sur ce champ de bataille diplomatique, il fait encore la guerre en partisan, par coups d'audace et de surprise. Grâce à son adresse, le roi de Navarre apprit que le maréchal Danville était sur le point de trahir les réformés. A Toulouse, le négociateur trompe les gens de la garde en contrefaisant le Piémontais. Arrêté à Carcassonne, il sort de ce mauvais pas, grâce aux courtoisies de Joyeuse, qui lui donne une escorte pour l'accompagner jusqu'à Narbonne. A Pezenas, il gagne « par quelque gentillesse du temps » une dame d'Uzès ; aidé de cette femme, « d'esprit ferme et délié », il tire par ruse des aveux du maréchal de Bellegarde, comme il en a tiré de Danville. Mais les faits d'armes reprennent. En nul endroit, d'Aubigné ne nous fait assister à plus furieuse bataille qu'à Castel-Jaloux. La lutte est sans merci, sans quartier. Vachonnière, les reins coupés d'une balle ramée et brûlant de quatre arquebuses, tombe entre les jambes du cheval de son lieutenant. On se coupe la gorge avec des poignards. En ce récit comme en beaucoup d'autres, d'Aubigné, qui se rappelle Montluc, donne aux jeunes capitaines des conseils précis, tirés de l'action même. Nous nous demandons quel profit possible, au point de vue de l'art militaire, de ces égorgements presque invraisemblables. Le roi de Navarre appela « menteur » le jeune Bacoué qui lui rapportait à Agen ce combat et les exploits de d'Aubigné. Il est vrai de dire ici, et ce n'est pas seulement d'Aubigné qui le dit, que le roi est jaloux de son serviteur. C'est à ce terrible combat que nous devons les *Tragiques*. Retenu au lit par ses blessures, enflammé d'une fièvre dont l'œuvre a gardé la trace, le poète en dicte « au juge du lieu les premières clauses ».

La paix s'est faite, en 1577, sans aucun profit pour d'Aubigné. Il dit adieu à ses amis, à son maître, non sans lui reprocher « ses douze playes sur son estomac ». Il a résolu de s'attacher au service de Casimir, fils du duc de Bavière, mais « en arrivant à Saint-Gelais, notre malcontent vit par une fenêtre Suzanne de Lezay (de la maison de Vivonne) et fut tellement piqué de cet amour, qu'il trouva son Allemagne chez les sieurs de Saint-Gelais et de la Boulaye » ; le nouvel amour, mêlé d'impatience de repos, ne devait pas laisser longtemps d'Aubigné au logis et l'empêcher de reprendre ses courses en Gascogne.

M. P. DE RONSARD

Fig. 168. — Portrait de Ronsard, d'après une gravure sur bois ornant le titre d'une édition de ses poèmes. Ronsard y est représenté songeant en sa vieillesse aux amours de Cassandre.

Brouilles continuelles, suivies de réconciliations, telle est, en deux mots, l'histoire des rapports du roi avec d'Aubigné. Quatre lettres écrites par le maître sont dédaigneusement jetées au feu par le serviteur. Enfin, sur le bruit de sa mort, le Béarnais « ayant monstré un grand deuil et perdu quelques repas », le mutiné, incapable de résister à de si touchants témoignages, se décide au retour et est reçu « avec caresses et promesses expiatoires ».

Un des triomphes oratoires de d'Aubigné est celui qu'il remporte à Guistres, non loin de Coutras, où il devait aider à une autre victoire. Le parti, disait-il, ne peut rester seul désarmé, quand toute la France est en armes. Il demande qu'on ploie devant le roi les genoux, mais tout armés, qu'on prête le serment en tirant la main du gantelet, et il conclut : « Si nous désarmons, le roi nous mesprisera, nostre mespris le donnera à nos ennemis ; uni avec eux, il nous attaquera et minera désarmez ; ou bien, si nous nous armons, le roi nous estimera ; nous estimant, il nous appellera ; unis avec lui, nous romprons la teste à ses ennemis ».

La reprise des armes fut signalée par le terrible combat de Contré, en Poitou, par la prise d'Oléron dont d'Aubigné ne reste gouverneur que le temps de tomber entre les mains de Saint-Luc. Nouveau Régulus, il s'en va, sur sa foi, à la Rochelle, et, malgré la connivence de son vainqueur, en revient pour subir la peine de mort. La nuit même où il allait repartir, la prise d'un lieutenant du roi permit un échange de prisonniers et le sauva. Après une rude et sanglante campagne contre Joyeuse, il était tombé malade, mais avant même sa complète guérison, il était aux côtés du Béarnais à la victoire de Coutras (20 octobre 1587). On sait comment le roi « donnant sa victoire à l'amour » en perdit le fruit. La fin de l'année suivante voyait



B. N. Estampes.

FIG. 169. — Portrait d'Henri duc de Rohan, d'après une gravure de Moncornet. Chef des Calvinistes sous Louis XIII, il fut mortellement blessé à Rheinfeld.

s'accomplir le drame des Etats de Blois. Le Duc de Guise, « absous des offenses passées, estoit condamné à mort pour les crimes à venir », et Catherine de Médicis, languissante, mourait à l'aube de l'année nouvelle, « accablée, disoit-elle, des ruines de sa maison ». Amis, ennemis disparaissaient de la scène polititique, et d'Aubigné, après quinze années de dévouement, attendait en vain du hasard et de son courage un gouvernement. Un heureux coup de main le rendait enfin maître de Maillezais qui demeurait « à son preneur ».

A la mort de Henri III, de ce prince « digne du royaume, s'il n'eust point régné », le Béarnais se trouvait « demi-assis sur un trône tremblant ». Deux entreprises tentées contre Maillezais furent déjouées par son gouverneur. Il fit pendre les traîtres qui avaient ménagé la première et « dejqusta » le chef qui avait mené la seconde. Ces efforts sur Maillezais s'expliquent par l'espoir qu'avait conçu la Ligue de délivrer son roi Charles X, le cardinal de Bourbon, dont la garde avait été confiée à d'Aubigné, malgré les avis de Duplessis-Mornay. Il montra pourtant combien il en était digne, en bravant le poignard du capitaine Dauphin et en repoussant avec indignation les deux cent mille ducats offerts par la duchesse de Retz.

Henri s'acheminait avec une lenteur décente vers la conversion, et l'absolution papale devait se faire attendre dix-huit mois. Agrippa raconte qu'il arriva pour le siège de la Fère, à Chauny, « portant le deuil de sa femme, morte quelques mois auparavant ». Il devint donc veuf vers la fin de 1595, ou dans les premiers mois de 1596. La douleur et l'amertume de la conversion royale n'étaient point faites pour adoucir son humeur, et il se retira dans son gouvernement. On peut dire que, dès cette époque, d'Aubigné n'est plus un maréchal de camp au service du roi, mais une sorte de prédicant et un chef de mécontents, aussi peu satisfait de son parti que de ses adversaires. Mais, si violent partisan que fût d'Aubigné, sa violence aux intérêts des réformés ne le faisait point consentir à certains moyens dont l'iniquité répugnait à sa conscience. Une vaste conspiration s'était ourdie avec la faveur ou l'appui du Pape, de l'Empereur, du roi d'Espagne et du duc de Savoie. On devait abandonner aux réformés une partie de la France occidentale ; comme gage de foi, on leur remettait Lyon et Dijon. En un mot, c'était, sous prétexte de religion, le démembrement du pays au profit de l'étranger et de quelques ambitieux. D'Aubigné démontra la folie d'un pareil projet. Une preuve, d'ailleurs, que la rupture ne fut jamais définitive entre le roi et son serviteur, c'est que non seulement Henri délibéra de l'envoyer en Allemagne « comme ambassadeur extraordinaire », mais il en fit un des rares confidents du *grand dessein* qui consistait à envoyer « une flèche dans le cœur de l'ennemi », jeter une ou deux armées en Espagne, par Saint-Sébastien et Perpignan, qui fussent nourries par deux flottes croisant dans les deux mers. L'Espagne n'a jamais porté bonheur à ses envahisseurs... et le projet fut abandonné. Au moment où d'Aubigné prenait congé de son maître pour retourner en Saintonge, celui-ci lui dit : « Aubigné, ne vous y trompés plus, je tiens ma vie temporelle et spirituelle entre les mains du Sainct-Père, véritablement vicaire de Dieu ». C'était en mars 1610. D'Aubigné s'en revint « tenant non-seulement le *grand dessein* pour vain, mais encore la vie de ce pauvre Prince condamnée de Dieu ». Deux mois plus tard, le couteau de Ravaillac accomplissait la parole fatidique, prononcée en présence du roi et de Gabrielle d'Estrées, et d'Aubigné, qui croit invinciblement à certains pressentiments, quand, au premier bruit, on lui affirme que, « le coup estoit dans la gorge », répond « que ce n'estoit point à la gorge, mais au cœur, estant assuré de n'avoir point menty ».

A partir de ce jour, d'Aubigné continue et aggrave son rôle d'opposition. C'est entre *la paix de la Reine*, signée le 10 août, et la réduction du Béarn, en octobre 1620, que se place sa fuite à Genève, où il s'était résolu « de venir prendre le chevet de sa vieillesse et de sa mort ». Non seulement alors, d'Aubigné

ne pouvait plus rien en France pour son parti, mais, sans défense, révolté par la trahison de son « abominable fils », ne voulant plus respirer « son air empuanti », traqué au passage de toutes les rivières dans un pays occupé par l'armée royale, il dut s'estimer heureux de pouvoir sauver sa vie, sa bourse, ses douze chevaux, traverser Châteauroux, Conforgien, Mâcon, Gex, échapper au marquis de Cyprières qui le poursuivit jusqu'aux portes de Genève et aborder enfin à « ce hâvre de grâce » qui avait jadis accueilli son enfance, et qui allait protéger le vieux proscrit. D'Aubigné, malgré ses soixante-huit ans, était encore plein de sève, de zèle pour sa cause. On n'ignorait pas son expérience, ses talents militaires, sa science spéciale d'ingénieur, qu'il n'était pas d'ailleurs homme à taire et à dissimuler.



B. N. Estampes.

Fig. 170. — Portrait d'Henri Gontran de Pardaillan, d'après une lithographie

Une des plus rudes attaques qu'il eut à subir de ses persécuteurs de France fut qu'on le condamnait à avoir la tête tranchée « pour avoir revestu quelques bastions des pierres d'une église ruinée l'an 1562 ». C'était la quatrième condamnation capitale. Elle pouvait atteindre d'autant plus durement d'Aubigné qu'il était sur le point d'épouser « la vefve de M. Balbary, de la maison des Burlamasqui de Lucques ». Le jour même du contrat, lui-même alla porter la nouvelle de cet arrêt à la veuve, résolu d'en tirer une épreuve décisive, et, sur sa réponse pleine d'une énergique résolution, le mariage fut conclu le 24 avril 1623. C'est à propos de ce mariage avec un « proscrit etesté » que la jeune Esaïe de Baille, qui avait passé avec d'Aubigné l'hiver précédent, fait suivre une lettre touchante adressée au vieillard, de ce post-scriptum : « En échange de votre beau quatrain, je vous donne ce malotru, à condition que Madame d'Aubigné ne l'entendra point :

Quand d'Aubigné se vist un corps sans teste,
Il maria ce tronc pasle et hideux,
Très asseuré qu'une femme bien faicte
Aurait assez de teste pour tous deux.

Madame d'Aubigné, si elle vit le quatrain, en put apprécier la terrible galanterie, mais elle dut aussi ne pas tarder à s'apercevoir que cette tête septuagénaire, encore solide, n'abdiquait point, en fait d'autorité, la part du lion.

D'Aubigné emploie les dernières pages de sa *Vie* à exposer ses légitimes griefs contre un fils indigne, qu'il a flétri et déshérité dans son testament. On lit dans une lettre, qui n'est pas datée, mais qui est vraisemblablement de l'année 1626 : « Constant, vos débauches et dettes vous ont osté l'oreiller de la maison et le repos. La condition où vous estes nous est en horreur. Toutes ces maladies implicites demandent un grand changement d'air et le bain de vos sueurs. » Est-ce à ce moment qu'il fut question de l'envoyer auprès du roi de Suède ? D'Aubigné avait prudemment disposé, d'étape en étape, le viatique indispensable à ce grand voyage. Mais Constant voulait de l'argent comptant, et « trouvant tout cela trop esloigné de ses prétentions, il convertit ce voyage en celuy d'Angleterre ». C'était le temps où Buckingham, affolé par sa passion pour la reine, humilié de son échec à Saint-Martin, assuré du concours de La Rochelle, se préparait à rompre avec Richelieu. Mais il fallait s'entendre avec le parti, et Constant, malgré les trop justes défiances de son père, fut choisi pour porter les lettres en Angleterre. Il eut l'honneur d'être admis à un conseil secret de la Couronne, à l'issue duquel on décida « d'envoyer querir d'Aubigné », et Constant sut se faire donner cette commission. A l'aller comme au retour, malgré défense expresse, Constant avait passé par Paris, vu de nuit Shomberg, puis le roi, et livré les affaires d'Angleterre et de son parti. A Genève, le fils, malgré ses serments, ne put tromper la perspicacité de son père : « Voilà », écrit d'Aubigné, « ce qui a déchiré l'amitié entre le père et le fils ». Agrippa avait pu tout pardonner ou feindre l'oubli, mais quand le renégat eut



B. N. Estampes.

FIG. 171. — Frontispice des Aventures du Baron de Fœneste, de Théodore Agrippa d'Aubigné *(à Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau, 1729).*

vendu son parti, d'Aubigné n'hésita plus à lui appliquer l'irrémissible flétrissure et à l'appeler, comme dans son testament : « destructeur du bien et honneur de la maison ».

En octobre 1628, d'Aubigné vit succomber La Rochelle ; en mars 1629, le roi en personne forçait le pas de Suze. Quand la paix fut signée à Nîmes, en juin 1629, l'indomptable porteur d'étendard qui avait rêvé le rôle de Coligny, partit pour Venise, ne désespérant pas de ramener la fortune. Mais la vie militante de d'Aubigné s'est ralentie parce que son activité demeure sans emploi. Le vieillard occupe ses loisirs avec la musique, la correspondance, l'impression de ses ouvrages. Néanmoins, et jusqu'au dernier jour, le proscrit reste ce que nous l'avons vu toute sa vie, un indépendant redoutable à ses ennemis, parfois même gênant et importun à ses amis. Le contraste du caractère genevois, austère et puritain, et de l'humeur toujours gauloise et frondeuse du vieux Saintongeois explique les démêlés qui attristèrent sa fin. Anne de Rohan terminait par ces vers un sonnet adressé à la ville de Genève :

> Toi, grave sur sa tombe en tes larmes trempée :
> Ci-gist de qui l'esprit, et la plume, et l'espee
> Me pouvoient conseiller, louer et secourir.

LE POÈTE ET L'HISTORIEN.

A l'âge de seize ans, d'Aubigné adressait sa première pièce de vers à M. de Ronsard. Comme toute la France, il a admiré, envié le chef de la Pléiade, mais, bien que son disciple en sa jeunesse, d'Aubigné, même dans ce que l'on pourrait appeler ses *Juvenilia,* n'a point autant *ronsardisé* qu'on le pourrait croire. Homme d'impression, son style, sa prose et surtout ses vers ont subi l'influence de tous les milieux, de tous les âges qu'il a traversés. Il a débuté par entasser des mièvreries et des recherches selon la mode de sa jeunesse. Mais, croyant et passionné, il ne soupira pas longtemps dans cette langue d'emprunt, molle et artificielle. Esprit véritablement gaulois, il est né satirique. Comme la haine du mal enfante l'hyperbole et que l'indignation fait le véritable poète, en pleurant sur les martyrs de la foi et sur les misères de la France, en flétrissant la corruption de la Cour, il donne carrière à « son satirique Demon » avec une furie vengeresse :

> Pensez que l'on ne peut reprendre
> Toutes ces fureurs sans fureur ?

demande-t-il dans la préface des *Tragiques.* Cette fureur, nul poète français ne l'avait encore atteinte et ne l'a jamais dépassée. Avant le siècle dernier et les *Châtiments,* nous n'avions qu'un grand satirique politique, c'était d'Aubigné. Que les éclairs sortent d'une nuée épaisse, c'est la condition de tous les orages ; les éclairs d'un ciel serein ne sont jamais qu'un pâle et lointain reflet. Dans ses *Tragiques,* le poète se dédommage par avance de la sagesse que s'impose l'historien. Il maudit, il stigmatise, il couvre d'opprobre et déshonore des victimes que l'on serait tenté de prendre en pitié ; et pourtant, le poète nous les fait si bien haïr, que, lorsque nous les retrouvons, devenues ses justiciables dans l'*Histoire,* nous reprocherions presque à l'historien son impartiale longanimité.

Un exemple fera comprendre au vif combien la verve enfiévrée du satirique diffère de la mesure que s'impose l'historien. Nous avons cité ailleurs le portrait de Henri III, tel qu'il figure dans les *Tragiques.*

Admirable développement du « *Semivir* », de Virgile, indélébile flétrissure imprimée au front du Valois, par l'indignation puritaine du poète huguenot. A l'historien, il suffira de faire comprendre que le roi n'a tenu aucune des promesses du prince, d'autant plus coupable qu'il a perverti des dons naturels. C'était « un prince bien disant, d'agréable conversation avec les siens, amateur des lettres, liberal par dela tous les rois, courageux en jeunesse et lors desiré de tous; en vieillesse, aimé de peu, qui avoit de grandes parties de Roi, souhaité pour l'estre avant qu'il le fust, et digne du royaume, s'il n'eust pas regné; c'est ce qu'on en peut dire en bon François ». Ainsi, tandis que dans son poème, d'Aubigné s'abandonne à « la passion partisane » et avoue qu'avant tout il a voulu « esmouvoir », dans l'*Histoire,* s'inspirant d'un souvenir de Tacite jugeant Galba, il se borne au rôle de narrateur équitable et impartial. Il croirait manquer au devoir « d'un bon François » en n'adoucissant pas les traits par gravité, pudeur, respect de soi-même et de la majesté royale. Du reste, dans la *Confession de Sancy,* d'Aubigné rappelle, avec un cynisme sans frein, les déportements de Henri III et de sa Cour, en sorte que l'on pourrait établir, par une sorte de gradation, que d'Aubigné est équitable et mesuré dans son *Histoire,* audacieux et libre dans son poème, cynique et graveleux dans son pamphlet.

LES
AVANTURES
DU BARON
DE FOENESTE,
Par THEODORE AGRIPPA
D'AUBIGNE',
ÉDITION NOUVELLE,
Augmentée de plusieurs Remarques historiques, de l'Histoire secrete de l'AUTEUR écrite par lui-même, & de la Bibliotheque de Mr. Guillaume enrichie de Notes par Mr.***
TOME PREMIER,
Contenant la Vie de D'Aubigné, & les deux premiers Livres de Fœneste.
A COLOGNE,
Chez les Heritiers de PIERRE MARTEAU.
MDCCXXIX.

B. N. Estampes.

FIG. 172. — Titre de l'édition de 1729 des Aventures du Baron de Fœneste, de Théodore Agrippa d'Aubigné.

Ne demandons pas la modération aux poètes qui écrivent, à l'adresse de la postérité, des *Tragiques,* des *Châtiments* ou même des *Némésis.* Horace, le sage Horace lui-même, semble excuser les violences d'Archiloque. Permettons à ces justiciers de s'enivrer de leur propre fureur, de dépasser dans leurs audaces Juvénal et Pétrone. Ne paient-ils pas assez cher leur triomphante immortalité? Car le goût imprescriptible conserve ses droits. En méconnaissant cette loi que la mesure est peut-être la seule véritable force, en oubliant que l'invective continue risque de fatiguer le lecteur et de discréditer le poète, ils savent, ces illustres insulteurs, que, s'ils enlèvent d'enthousiastes admirations, ils ne gagnent jamais complètement le suffrage des délicats. Le groupe de Laocoon est un chef-d'œuvre; ces efforts désespérés, ces muscles tendus, ces visages contractés, cette effroyable agonie, en nous associant péniblement aux tortures des trois victimes, nous font admirer le génie de l'artiste, mais nous ne tardons pas à détourner le regard d'un pareil spectacle de douleur physique et morale; l'âme éprouve bientôt l'impérieux besoin de se reposer du tableau qui la trouble et la remue trop profondément.

Ces restrictions faites, ce n'est pas à d'Aubigné qu'on pourrait reprocher que ses écrits sentent l'huile; aussi bien, il est malaisé de polir « des paperasses crottees et deschirees », écrites « à cheval ou dans les tranchees », de limer un poème qui a été le fruit d'une fiévreuse inspiration. Les titres mêmes de cette épopée du calvinisme, *Misères, Feux, Fers, Vengeances,* etc., trahissent l'exaltation du satirique. Ces malédictions sont le cri d'une âme troublée, parfois hallucinée, mais à laquelle la passion dicte des vers grandioses. Dante, peignant le supplice des réprouvés, a-t-il trouvé un vers plus expressif que d'Aubigné qui ne voit sortir de l'enfer

Que l'éternelle soif de l'impossible mort?

Et quelle plus rayonnante peinture du bonheur des élus, expliquant eux-mêmes leur divine extase :

Car nous sommes vestus de splendeur éternelle!

Ces vers, d'une sublime et simple beauté, ne sont pas une heureuse rencontre. Le poète a souvent

de ces inspirations, de ces coups d'ailes tout puissants, mais son goût ne distingue pas entre le *terrible* et le *hideux*. Parmi les bûchers, les cris d'angoisse, les flots de sang versé, il trouble et épouvante son lecteur, plutôt qu'il ne le touche ou l'émeut. Toutefois, au milieu de ces épouvantements, de ces malédictions infernales, le satirique, subitement rasséréné, soupire parfois quelque vers d'une tendre mélancolie qui semble une brise rafraichissante. Est-ce là un effet de contraste habilement ménagé par un artiste, quelque chose comme la science des demi-teintes, des *clairs-obscurs*, ou plutôt des tons poussés au noir, qui font saillir la pleine lumière? Nullement. Ce sont des cris arrachés à l'âme du poète-soldat, du sectaire farouche, du mystique rêveur; et ses violentes antithèses ne semblent que l'expression prime-sautière d'un esprit tour à tour agité de sentiments divers, en proie à toutes les émotions qui peuvent soulever une poitrine humaine. Jamais l'art ne conduit le poète, la passion seule l'entraîne.

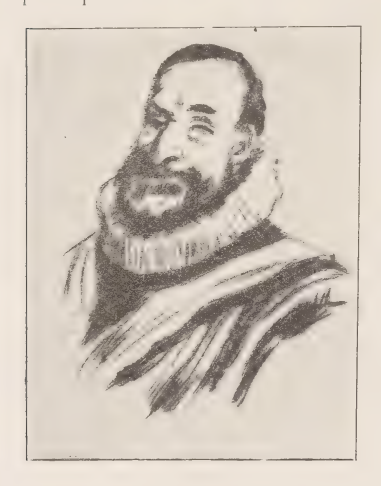


FIG. 173. — AGRIPPA D'AUBIGNÉ, huguenot peu puritain, quoique très décidé. Il était fort dressé aux « cariolles de cour », bien avec les Valois, bien avec les Guises, mieux avec les dames, mais sous des dehors légers, tout bouillonnant du souvenir profond de la Saint-Barthélemy. Le Béarnais en fit son écuyer. Il y avait en germe dans cet écuyer presque adolescent, étincelant d'esprit, débordant de courage, un Crillon pour les combats, un Dante pour la poésie, un Juvénal pour le sarcasme amer, un Salluste mêlé de Sénèque pour l'art de buriner son siècle.

Ecoutez, maintenant, cette apostrophe à la patrie :

France, tu t'eslevois orgueilleuse au milieu
Des autres nations, et ton père, et ton Dieu,
Qui tant et tant de fois par guerres estrangères
T'esprouva, t'advertit de verges, de misères,
Ce grand Dieu void au ciel, du feu de son clair œil,
Que des maux estrangers tu doublois ton orgueil :
Tes superstitions et tes coutumes folles,
De Dieu qui te frappoit, te poussoient aux idolles.
Tu te crevois de graisse en patience, mais
Ta paix estoit la sœur bastarde de la paix :
Rien n'estoit honoré parmi toy que le vice.
Au ciel estoit bannie, en pleurant, la Justice,
L'Eglise au sec désert, la Vérité après.
L'Enfer fut espuisé et visité de près,
Pour chercher en son fond une verge nouvelle
A punir jusqu'aux os la nation rebelle.

Après ces vers, dont nous avons indiqué en soulignant l'éternel renouveau, écoutez l'apostrophe au papisme et à son représentant sur le trône de saint Pierre :

Ainsy l'orgueil de Rome est à ce poinct levé
Que d'un prestre, tout Roy, tout Empereur bravé
Est marchepied fangeux : on void, sans qu'on s'estonne.
La pantouffle crotter les lys de la couronne,
Dont ainsi que Neron, ce Neron insensé
Renchérit sur l'orgueil que l'autre avoit pensé.

Le Pape, le Pape lui-même, prend ici la parole :

Entre tous les mortels de Dieu la prévoiance
M'a du haut Ciel choisy, donné sa lieutenance :
Je suis des nations juge à vivre et mourir,
Ma main faict qui luy plaist, et sauver, et perir ;
Ma langue declarant les edicts de Fortune,
Donne aux citez la joie, ou la plainte commune ;
Rien ne fleurit sans moy ; les milliers enfermez
De mes gladiateurs sont d'un mot consumez ;
Par mes arrests j'espars, je destruis, je conserve
Tout païs, toute gent, je la rends libre ou serve ;
J'esclave les plus grands, mon plaisir pour tous droicts
Donne aux gueux la couronne, et le bissac aux Roys.

Le poète reconnait bien que

Cet ancien loup Romain ne sceut pas davantage ;
Mais le loup de ce siècle a bien d'autre avantage.

Néron tiaré, sa tiare l'aveugle en lui tombant sur les yeux :

Je dispense, dit-il, du droict contre le droict ;
Celuy que j'ay damné, quand le Ciel le voudroit,
Ne peut estre sauvé ; j'authorise le vice,
Je fais le faict non faict, de justice injustice,
Je saulve les damnez en un petit moment ;
J'en loge dans le Ciel, à coup un régiment ;
Je fais de bouë un Roy, je mets les Roys aux fanges,
Je fais les saincts soubs moy obéissant aux anges ;
Je puis (cause premiere à tout cet univers)
Mettre l'Enfer au Ciel et le Ciel aux Enfers



LES AGES DE L'AMOUR. Estampe du XVIIe siècle.
Le petit bonhomme qui relève la robe de la jeune épousée, va entrer dans la vie. Il voit, devant lui, les différents âges de l'amour et se demande quel âge lui sera le plus agréable.

Mais qui donc anime cet orgueil infâme, qui souffle sur ces charbons ardents ? D'Aubigné n'hésite pas à répondre :

Voilà vostre Evangile, o vermine Espagnolle,
Je dis vostre Evangile, engeance de Loyolle,
Qui ne portez la paix sous le double manteau,
Mais qui empoisonnez l'homicide cousteau :
C'est vostre instruction d'establir la puissance
De Rome soubs couleur de poincts de conscience,
Et soubs le nom menty de Jésus, esgorger
Les Rois et les Estats où vous pouvez loger.
Allez, preschez, courez, volez, meurtriere trope,
Semez le feu d'Enfer aux quatre coins d'Eur pe ;
Vos succez paroistront quelque jour, en cuidant
Mettre en septentrion le sceptre d'Occident :
Je voy comme le fer piteusement besongne
En Mosco, en Suède, en Dace et en Polongne.
Insensez, en cuidant vous avancer beaucoup,
Vous eslevez l'agneau atterant vostre loup.
O Prince mal heureux, qui donne au Jesuite
L'accez et le credit que son peché mérite !

Quant à l'Eglise, l'Eglise fille de Rome :

Tu peux faire conter ta loüange à la pierre :
Mais n'as-tu pas toujours ton marchepied en terre ?
Ne veux-tu plus avoir d'autres temples sacrez
Qu'un blanchissant amas d'os de morts asserrez ?



B. N. Estampes.

Fig. 174. — Portrait de Claude-Catherine de Clermont, duchesse de Retz, dame d'honneur de Catherine de Médicis et gouvernante des Enfants de France, d'après une gravure de Duflos.

Toute une vision d'horreur se concentre dans ce dernier vers. Mais le partisan ne tarde guère à faire place au mystique, nourri de la moelle des Ecritures :

Preste moy, Vérité, ta pastorale fronde,
Que j'enfonce dedans la pierre la plus ronde
Que je pourrois choisir, et que ce caillou rond
Du vice Goliath s'enchasse dans sont front.

Cette variété d'accents et de tons se déploie fougueusement à l'égard des Princes :

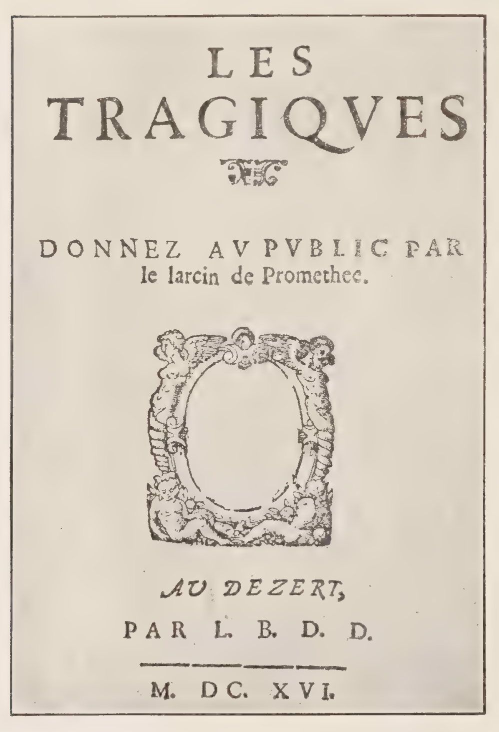
Noz Princes sont louëz, louëz et vitieux,
L'escume de leur pus leur monte jusqu'aux yeux,
Plus tot qu'ils n'ont du mal quelque voix véritable ;
Moins vault l'utile vray que le faux agréable :
Sur la langue d'aucun ce present n'est porté
Cet espineux fardeau qu'on nomme Vérité.

N'y a-t-il point un moraliste dans ce tableau des courtisans, dévorés d'ostentation ?

Si quelquefois un fol, ou tel au gré du monde,
La veult porter en Cour, la Vanité abonde
De moiens familiers pour la chasser dehors.
La pauvrette soutient mille playes au corps
L'injure, le desdain, dont elle n'est faschee,
Souffrant tout à plaisir, *hormes d'estre cachee.*
Je l'ay prise aux deserts, et la trouvant au bord
Des isles des bannis, j'y ay trouvé la mort.
La voicy par la main, elle est marquee en sorte
Qu'elle porte un cousteau pour celuy qui la porte.

A la vérité, c'est le mensonge qu'on oppose, le mensonge qui a corrompu le langage :

Nos anciens, amateurs de la franche justice,
Avoient de fascheux noms nommé l'horrible vice :
Ils appeloient brigand ce qu'on dit entre nous
Homme qui s'accommode, et ce nom est plus doux ;
Ils tenoient pour larron un qui fait son mesnage,
Pour poltron un finet qui prend son advantage,
Ils nommoient trahison ce qui est un bon tour,
Ils appeloient putain une femme d'amour,
Ils nommoient macquereau un subtil personnage
Qui sçait solliciter et porter un message,
Ce mot macquerelage est changé en poulet...


LES TRAGIQVES

DONNEZ AV PVBLIC PAR le larcin de Promethee.

AV DEZERT,

PAR L. B. D. D.

M. DC. XVI.

Fig. 175. — Titre de l'édition des *Tragiques* de 1616.

Ici, nous tombons dans les verdeurs qui n'ont jamais répugné au seizième siècle. La langue avait les brutalités des mœurs, et les mœurs des femmes ne le cédaient en rien aux dépravations des hommes, allumés par les excès des guerres civiles.

Nos princesses non moins ardentes que rusées
Osent dans les bourdeaux s'exposer desguizees :
Soubs le chappron quarré vont recevoir le prix
Des garces du Hullen, et portent aux maris
Sur le chevet sacré de leur sainct mariage,
La senteur des bourdeaux, et quelque pire gage.
Elles esprouvent tout ; on le void, on le dit,
Cela leur donne vogue et hausse leur crédit :
Les filles de la Cour sont galantes honnestes
Qui se font bien servir, moins chastes, plus secrettes,
Qui sçavent le mieux feindre un mal pour accoucher :
Qui blasment celle-là qui n'a pas sceu cacher.
Du Louvre les retraicts sont hideux cimetières
D'enfants vuidez, tuez par les Apotiquaires ;
Nos filles ont bien sceu quelles receptes font
Massacre dans leurs flancs des enfans qu'elles ont.

Voilà le d'Aubigné vengeur. Mais il est à remarquer que, dans ces *Tragiques,* les premiers livres sont plus satiriques, les derniers plus mystiques et plus religieux. Dans ce poème, si riche, si étrange, si rempli qu'il déborde et contient la matière de sept poèmes, le dernier livre du *Jugement,* où le poète enivré de colère et de foi, va chercher l'Eternel jusque dans la profondeur des cieux,

Baisse donc, Eternel, tes hauts cieux pour descendre,

ne s'inspire-t-il pas du plus ardent mysticisme ? Le satirique s'est transformé en prophète, le prophète des Livres Saints, et, s'il s'arrête de chanter, c'est que

Extaticque il se pasme au giron de son Dieu !

Avec les *Tragiques,* la maîtresse pièce de l'œuvre de d'Aubigné est son *Histoire universelle,* qui se compose de trois tomes, et chaque tome de cinq livres. « Chacun de ses livres finit par une fin de guerre, ayant pour sa borne un édict de Paix ou chose équipolente, et lors que les guerres sont avancées à la conclusion d'un traitté, nostre Histoire prent l'essort... » C'est dans ce cadre artificiel que l'auteur a enfermé les emprunts faits aux historiens contemporains, ses souvenirs personnels et les mémoires qu'il demande avec insistance aux synodes et aux assemblées protestantes, aux maîtres de camp des deux partis, aux ambassadeurs, aux étrangers. Cette division, subordonnant l'histoire du monde pendant plus d'un demi-siècle à des trèves, à des événements qui n'intéressent que la France, force l'écrivain à remplir certains chapitres outre mesure, et à en laisser d'autres presque vides. Aussi, malgré son titre, le monument de d'Aubigné n'est pas une Histoire universelle, mais plutôt l'histoire des guerres religieuses en France pendant le seizième siècle. Le reste n'est que trop souvent hors d'œuvres, pièces de rapport mal agencées, « bordures », destinées seulement à justifier un titre trop ambitieux. A un autre point de vue, cette œuvre puissante, originale, irrégulière, compromis entre l'histoire et les mémoires, n'a pas les proportions harmonieuses, le caractère impersonnel de l'une, encore moins la simplicité et les qualités spéciales au genre des mémoires.

Ce serait un parallèle intéressant et fait pour relever le mérite de d'Aubigné, que de le comparer avec les historiens ses contemporains. Malheureusement, il faut nous borner. D'Aubigné en a cité quelques-uns

avec honneur, entre autres De Thou, mais qui échappe en partie au parallèle, s'étant servi de la langue latine. Citons cependant, parmi les historiens du dix-neuvième siècle qui ont étudié l'*Histoire universelle*, l'Allemand Léopold Ranke, — Ranke qui prétend qu'on y aperçoit partout des extraits du Président De Thou, de La Planche et autres. Sans doute Régnier de la Planche possède une éloquente prédication religieuse ; il fait une apologie de La Renaudie et des conjurés d'Amboise : il a vu sous son vrai jour le cardinal de Lorraine. Mais il semble n'avoir d'autre souci que la poursuite de cette maison des Guises « qui se rebecquent contre Dieu ». Honnête et sincère dans ses inimitiés, La Planche est loin d'être impartial. D'Aubigné, lui, arrive quelquefois à l'impartialité par un héroïque effort de sa volonté, souvent même en se fermant la bouche, et l'on voudra bien reconnaître, après le portrait que nous venons d'en tracer, que ce geste, de la part de d'Aubigné, est celui d'un stoïcien.

Quelle leçon pour les bavardages de la postérité !



B. N. Estampes.

Fig. 176. — François de Bonne, duc de Lesdiguières, maréchal de France, connétable sous Henri IV et Louis XIII. Il abjura le protestantisme en 1662.

LE DESTIN D'AGRIPPA D'AUBIGNÉ DEPUIS QU'IL EST MORT.

Pourquoi d'Aubigné, presque de son vivant a-t-il été enseveli dans l'oubli ? Pourquoi sur l'homme, sur son œuvre, quelques dédaigneuses critiques, quelques éloges plus rares encore, un silence presque universel ? La vie de d'Aubigné, son caractère, les défauts et plus encore les beautés de ses écrits expliquent cette longue connivence entre la rancune et l'injustice.

« Que voulez-vous que j'espère parmy ces cœurs abastardis, écrivait l'auteur des *Tragiques,* sinon de voir mon livre jetté aux ordures. » Ses œuvres, conservées dans les familles protestantes, puis insensiblement délaissées pour leur langue rude et archaïque, auraient pu y espérer un retour de faveur, mais la censure catholique ne s'était pas contentée d'attendre l'oubli fatal et la désuétude des nouvelles générations. Une lettre de Joseph Scaliger nous apprend que beaucoup d'exemplaires avaient été brûlés, et la réputation de causticité de l'auteur lui faisait attribuer des pamphlets qu'il n'avait jamais écrits. Dès 1620, d'Aubigné comprit qu'il n'y avait plus de place, dans la France catholique et monarchique, pour un Alceste politique,



Fig. 177. — LA SAINT-BARTHÉLEMY.
Gravure sur bois, d'après une estampe de la collection Hennin.
L'amiral Coligny est blessé d'un coup d'arquebuse.

et il s'en était allé à Genève, cherchant, avec « le chevet de sa vieillesse et de sa mort »,

... Un endroit écarté
Où d'être homme d'honneur *il* eût la liberté !

Brantôme, appréciateur plus sérieux de la vaillance des capitaines que de la vertu des femmes, le juge en trois lignes : « Il est bon celuy-là pour la plume et le poil, car il est bon capitaine et soldat, très sçavant et très éloquent, et bien disant, s'il en fut oncques ».

L'historien italien Davila, tout dévoué à Catherine de Médicis et aux Valois, l'associe courageusement à Du Plessis-Mornay dans la résistance aux tentatives de conversion du roi. « Ils s'efforcaient, écrit-il, de démontrer qu'il ne fallait pas préférer les espérances du monde à sa conscience. »

Pierre de l'Estoile, plus royaliste que catholique, en citant une réponse au roi de « ce vray et franc huguenot », ne peut s'empêcher de la trouver « un peu bien esloignée de ce grand respect et obéissance qu'ils protestent de rendre à leurs rois », mais il ne craint pas d'appeler d'Aubigné « un des plus beaux esprits du siècle ».

Au dix-septième siècle, le silence se fait sur sa mémoire. Mézeray, esprit libre et impartial, cite avec éloge une action d'éclat de d'Aubigné. Mme de Caylus, arrière-petite-fille de d'Aubigné, par les femmes, a consacré quelques lignes insignifiantes dans ses *Souvenirs*. Fait-on, par hasard ou en passant, mention de d'Aubigné, c'est rarement pour le louer. On veut bien imaginer à Mme de Maintenon une généalogie royale qui la rattache à Jeanne d'Albret, en faisant épouser à la reine de Navarre le père même d'Agrippa, Jean d'Aubigné, — d'autres se contentent d'en faire son chancelier, — mais nul ne songe à rappeler devant la royale favorite le terrible huguenot, le proscrit quatre fois décapité !

Au dix-huitième siècle, tous les littérateurs de l'érudition ecclésiastique répètent le même jugement : c'est un cynique, sans respect pour les puissants de la terre, qui ne sait ni composer, ni écrire ; cependant, ils ne dissimulent pas que certaines hardiesses ont piqué leur curiosité. Quant aux philosophes, c'est à peine s'ils ont nommé d'Aubigné. Il est croyant, trop religieux. Les *Tragiques* sont peut-être tombés dans les mains de Voltaire quand il préparait les matériaux de la *Henriade* ; mais le poète qui traitait Shakespeare de « barbare ivre » n'a guère dû sentir d'Aubigné. Shakespeare, d'Aubigné, Corneille, trois génies de haut vol et de même envergure. L'auteur des *Tragiques* a devancé l'auteur du *Cid* et des *Horaces* dans l'art de forger certains vers mâles et profonds qui se gravent à jamais dans la mémoire.

Enfin, après deux siècles d'iniquité, l'Académie Française, en 1828, donna, il faut le reconnnaître, le signal de la réhabilitation pour d'Aubigné, en rappelant l'attention sur le seizième siècle. Le jugement des deux lauréats, Philarète Chasles et Saint-Marc Girardin, fut un jugement de lauréats embarrassés par un trop vaste sujet, mais l'impulsion était donnée. Un écrivain qui a plongé dans le passé par son érudition,

qui l'a fait quelquefois revivre par la chaleur de son âme et de son imagination, Michelet a tracé la grande figure d'Agrippa d'Aubigné dans ces quelques lignes :

« En d'Aubigné, l'histoire c'est l'éloquence, c'est la poésie, c'est la passion. La sainte fierté de la vertu, la tension d'une vie de combat, l'effort à chaque ligne, rendent ce grand écrivain intéressant au plus haut degré, quoique pénible à lire ; le gentilhomme domine et l'attention prolixe aux affaires militaires. Il a des magnanimités inconcevables, jusqu'à louer Catherine... »

C'est vrai, et voilà pourquoi la grandeur d'âme d'Agrippa d'Aubigné lui fait pardonner ses plus graves erreurs.



RONSARD ET LES RÉFORMÉS.

Jamais aucune œuvre de Ronsard ne fut mise à l'index. N'en soyons pas surpris. Si d'aventure la pensée de soumettre l'œuvre du poète à la congrégation compétente était venue à des esprits apeurés, les amis de Ronsard n'eussent pas manqué de protester et de dire : « L'Eglise ne peut condamner Ronsard et donner cette joie aux huguenots. Eux-mêmes inclinent Rome à l'indulgence et à la bienveillance, lorsqu'ils accablent Ronsard pour s'être fait le champion des catholiques et quand Th. de Bèze, le traitant de vendu, le qualifie « un gentilhomme doué de grandes grâces en la poësie françoise entre tous ceux de notre temps, mais au reste ayant loué sa langue non seulement pour souiller sa veine de toutes ordures, mais aussi médire de la Religion et de tous ceux qui en font profession. » Rome ferma donc les yeux sur les lascivités de Ronsard, en faveur des luttes qu'il avait soutenues pour l'orthodoxie.

On l'a déjà observé : l'Eglise fut de longues années sans répondre aux allègres et vifs pamphlets des réformés. Elle avait été prise à l'improviste par cette levée subite d'esprits actifs, cultivés, rompus à la dispute, adroits à la critique. Ronsard rendit un service considérable aux catholiques, lorsqu'il publia contre les huguenots une série de poèmes dont le premier parut en 1562, c'est-à-dire l'année même où commencent les guerres de religion. C'est le *Discours sur les misères de ce temps*. On peut mesurer à deux signes l'importance de tels écrits, ils soulevèrent une vraie fureur dans le camp adverse, d'où les attaques partirent désormais nombreuses et virulentes contre Ronsard ; ils firent au contraire exulter les Français attachés à la foi romaine. Assez longtemps après, un echo de leur joie reconnaissante se trouvait encore sur les lèvres de Jacques Du Perron, quand il fit l'éloge funèbre de Ronsard : « Il sembloit aux âmes populaires (catholiques) que leurs docteurs estoient hommes barbares et ignorants, qui ne sçavoient pas seulement parler leur langue maternelle ; jusques à tant que ce grand Ronsard, prenant en mains les armes de sa profession, c'est-à-dire le papier et la plume, à fin de combattre ces nouveaux escrivains, s'aida si à propos d'une science prophane comme la sienne pour la défense de l'Eglise, que l'on recogneut incontinent, que toute l'élégance et la douceur des lettres n estoient pas de leur côté, comme ils prétendoient ».

Le rôle ainsi joué par Ronsard aurait risqué d'échapper aux étrangers ou de laisser leurs cœurs indifférents, si nos cruelles discordes n'avaient été menaçantes que pour la France seule. Mais il en allait tout autrement. Sans parler des autres princes italiens, on sait avec quel intérêt passionné la Papauté suivait les péripéties de la lutte. Le Saint Père multipliait ses doléances auprès de la reine Catherine jugée trop indulgente pour l'hérésie ; il recommandait l'extermination complète des huguenots ; il n'épargnait à leurs adversaires ni ses conseils, ni son or. Quant à la Saint-Barthélemy, ce massacre provoqua dans la cité des Papes une allégresse qui se manifesta librement au cours de fêtes solennelles.

Or, la politique préconisée par Pie V était précisément celle que Ronsard appuyait de ses vers enflammés. Aux craintes, aux joies, aux amertumes du Saint Père et de son entourage correspondaient les sentiments du poète français. Si le 28 mars 1569, Pie V écrivait à Charles IX après la bataille de Jarnac, pour le féliciter de la victoire et surtout du trépas de Condé, si, selon sa propre expression, il avait, en apprenant ces nouvelles, « levé les mains au ciel pour rendre grâce à Dieu Tout-Puissant dans l'humilité de son cœur », Ronsard, de son côté, célébrait ces événements avec « le chant triomphal de l'insigne victoire qu'il a pleu à Dieu donner à Monseigneur frère du Roy. » Un peu plus tard, le Souverain Pontife n'hésitait pas à écrire les deux phrases suivantes, la première à Charles IX, la seconde à Catherine de Médicis : « Vous devez profiter avec soin et diligence de l'occasion que vous offre cette victoire pour poursuivre et détruire tout ce qui reste encore d'ennemis. » « Si V. M. continue... à combattre... les ennemis de la religion catholique jusqu'à ce qu'ils soient tous massacrés, qu'Elle soit assurée que le secours divin ne lui manquera jamais. » Ronsard, à la même époque, trouvait des accents qu'on a pu qualifier de sauvages, pour conseiller au roi de ne pas laisser trace de l'hérésie, mais d'abattre sans pitié toutes les têtes de l'hydre nouvelle.

Le zèle de Ronsard ne resta pas ignoré à Rome. Le P. Antonio Possevino, en même temps qu'il dénoncera les obscénités de Ronsard, demandera l'indulgence pour le chef de la Pléiade, en rappelant que Ronsard a aussi composé des poèmes contre les calvinistes et que ce sont les meilleures de ses œuvres.

GABRIEL MAUGUIN.

D'AUBIGNÉ SATIRISTE.

Huguenots, vous croiez qu'au doux sein de l'Eglise
Sont nourris et sauvez les fideles sans plus :
Nous disons que parmi les agneaux, les eleus,
Elle embrasse les boucs et les loups favorise.

Cayer voulut loger les putains en franchise,
Canoniser pour saints les verolez perclus.
Nostre eglise l'a pris quand vous n'en vouliez plus.
Catholique, il poursuit encor son entreprise.

La paillarde le veid martyr pour les bordeaux,
L'avocat des putains, sindic des macqueraux,
Elle ouvre ses genoux, l'acolle, très humaine,

Honteux, banni, puant, vérolé, ladre vert.
Huguenots, confessez que l'Eglise romaine
Tient son giron paillard à tous venans ouvert.

[*Les Aventures du Baron de Faeneste,* chapitre XII.]

DES DIVERSES MANIÈRES DE PESCHER DES HOMMES.

« La Nasselle de S. Pierre et ses successeurs ont maintenant changé de maniere de pescher. Car tant que les tenebres ont duré, l'Eglise romaine a pesché au feu : le bois n'y a pas esté épargné, par lequel on a consumé les corps de ceux qui appréhendoyent par trop le feu des asmes. Les convertisseurs de ce temps-la ne failloyent point de convertir l'asme par la terreur du feu, ou de faire conversion des corps en cendres. La lumiere estant venuë, et le feu n'ayant plus de vogue, il fallut pescher en eau trouble, et cela se fit durant les troubles, ou plusieurs par l'exil de leurs maisons entrerent dans les filets des pescheurs. Quand l'eau n'estoit plus trouble, on pescha à l'endormie, a quoy ne fut epargne la coque du Levant, qui est fournie par les droguistes d'Italie. A cela furent pris les plus pesants, comme les Mareschaux de Montmorancy et de Cossé. Apres on guetta le gros poisson au fray ; à quoy fut pris Antoine, Roy de Navarre par Rouet, Louis de Bourbon par

Limeuil ; mais ce dernier, pour estre vigoureux, se sentant pris, rompit les mailles, et se sauve. Quelques poissons se perdent en la suite des Dauphins, comme font les chiens, les barbues, les maquereaux, et tout le menu des suivants de la Cour, qui entrent à la suitte de leur maistre dans cette grande et profonde baleine de l'Eglise romaine. Le menu peuple est deçeu au travail, ou on le fait sortir de ses cachettes à force de se fouler. Pour cela, il n'y a petite paroisse aujourd'huy en France, ou par bonne et saincte intelligence, les Huguenotz, plus foulés que les autres, ne soyent contraints d'entrer aux filets de S. Pierre, de mesme que les gelees font courir le poisson morfondu aux fontaines. Les hyvers d'afflictions en font courir plusieurs aux grandes sources d'honneurs et de biens, comme la Cour de Rome, celle de l'Empereur, celle des Rois de France et d'Espagne. C'est à ce jeune que nous avons prins en ces dernières saisons plusieurs esprits relevés, impatients de petitesse et de pauvreté, et entre ceux-là Morlas, qui ne pouvant mettre d'accord la bassesse de sa naissance et l'élévation de son esprit, accourut aux sources alléguées, lorsque les Huguenotz estoient au plus bas. Et mesme pour tirer profit des autres, il se servit d'un artifice nouveau ; tenant en cela quelque chose du Daulphin, hormis l'issue. Il amenoit ses credules à la dispute contre M. le Convertisseur. Les advertissoit premierement de se donner garde de luy, comme d'un imposteur dangereux, et les exhortoit à tenir bon, et puis se laissoit prendre avec eux. Je luy vis un jour amener au bord de la nasse, le petit Baron de Courtomer, auquel il donnoit de la main par le costé, au milieu de la dispute, et dit, courage mon petit baron, et toutesfois il faut considérer ce que dit M. Du Perron. La-dessus avec une artificieuse et sacrée prevarication, il se laissoit vaincre d'une violence bien simulée. Ce petit baron se sauva : aussy est-il du païs de sapience. Je me suis despestré plusieurs fois du mesme filet... »

[*Confession catholique du sieur de Sancy,* chapitre IX.]

LE MYSTÈRE D'INIQUITÉ

C'EST-A-DIRE L'HISTOIRE DE LA PAPAUTÉ SELON PHILIPPE DU PLESSIS MORNAY.

Extraits de la Préface.

« Veux-tu donc sçavoir de quand l'Antechrist a envahi cette Chaire que de longtemps il emblait ; qu'aujourd'hui il occupe ? Il fallait que le Palladium, *le Garde-Corps de l'Eglise,* fût dérobé premier qu'il pût être reçu ; la parole de Dieu, l'Ecriture Sainte, ce sacré Chandelier caché sous le boisseau, premier que le larron se traînant sur le ventre, pût s'avancer plus outre. Icelui debout ; tenant son lien, en vain nous affligeait la superstition. Nous la tenions loin du rempart, de la contrescarpe, à plus forte raison du parvis du Temple, du sanctuaire. Ce Dragon ancien donc sous couleur, d'une *parole non écrite,* nous produit, nous insinue la Tradition, en trahison contre l'Eglise. La prudence de la chaire, comme sa parente, plus conforme à nos discours charnels, plus fraternisante à l'amour de nous-même, la reçoit de bon visage, lui donne pareil rang qu'à la *parole écrite,* aux Oracles sacrés, la fait asseoir près d'elle. Après plusieurs tentatives en fait Loi au septième siècle, en ce Concile idolâtre universel septième. Ce point une fois gagné de temps en temps, la fait marcher devant la Parole de Dieu, la lui suppose, la lui oppose. Lors, un Sinon, sous le nom de Simon, non sous sa robe, s'enhardit de paraître, sous beaux discours nous déguise ses trames. Qu'il nous faut recevoir cette machine, ce Cheval de Troie, ce recueil de toutes les impiétés païennes ; au lieu de notre Palladium de l'Ecriture Sainte, et le nous persuade. Capys certes lors, et plusieurs autres, *de plus sain jugement,* craignaient une embuscade ; sentaient la mèche, criaient qu'on le brulât, les plus doctes Pères, dis-je de l'Eglise, n'en présageaient que mal, contredisaient, se bandaient au contraire. Mais vous, ou peu advisés ou trop ingénieux à votre ruine : *ita ferentibus fatis,* parce qu'il fallait que la sainte Prophétie fut accomplie de point en point.

Comblez votre fossé, ouvrez votre courtine ;
Et bien qu'un son craquant décèle la Machine,

sans prendre égard, ni aux avertissements des Apôtres, n'y a tant d'avis des saints Pères de l'Eglise, ni aux soupçons qu'il donne de soi-même.

Poussez tout aheurtés, aveuglés de fureur ;
Tant qu'au sacré Donjon, posez votre malheur.

« De là en avant donc ; il met tout à feu et à sang en la ville ; ravage l'Eglise, fouille toutes choses sacrées, ne laisse rien exempt de l'infecte main de ses Harpies, répand de ce Cheval fatal toutes sortes de faux services en l'Eglise ; et s'appelle désormais ce Cheval (bien qu'ouvrage des Grecs) Cheval de Troie. Ces superstitions certes, orthodoxes, catholiques, si vous en croyez vos Docteurs (reconnaissez leurs mots). Païennes voirement d'origine, mais par vos Pontifes, faites chrétiennes, sanctifiées. Et au milieu donc de cet embrasement, en cette universelle confusion, la maison de ton voisin déjà toute en feu, ainsi la tienne propre, ainsi ta barbe grillée, tu bailles, tu t'étends, tu t'amuses à caviller, à ergoter, par où a pris le feu, où a-t-il commencé ? En ce souci tu brûles. Tout autrement certes, le prudent Antenor, le pieux Enée ; ils faussent les corps de garde des Grecs ; fendent la presse, vident la ville, rallient tout ce qu'ils peuvent, tout ce qui s'en échappe, gagnent la mer, se jettent aux premiers vaisseaux qu'ils trouvent, cherchent nouvelle terre, s'y habituent. Troyens toujours, où qu'ils abordent, où qu'ils posent leur siège, qu'ils emportent avec eux les enseignes de leur patrie, leurs choses les plus sacrées ; toujours chrétiens et orthodoxes, qui transportent avec eux la parole de Dieu sauvée du feu Grégeois ; les Sacrements du Seigneur sains et entiers, les ont en vénération, les contregardent ; non jamais Troyens, ces Grecs, encore qu'ils tiennent la place, encore qu'ils la couvent, de quelques titres qu'ils se vantent. Non toi-même, qui t'es rendu ; as renié ta patrie ; as fait serment contre elle ; puisque l'ennemi est aujourd'hui *où jadis était Troie,* l'Antechrist, où jadis Christ. Et ainsi ce forcené Antiochus jadis, au milieu du temple, entre les autels, le bandeau sacerdotal et les victimes, ne laissait pas d'être sacrilège. »

LES IDÉES D'AGRIPPA D'AUBIGNÉ SUR L'ÉDUCATION DES FILLES.

Après avoir visité l'Académie de Genève, d'Aubigné écrivit à M. Thompson, précepteur de ses enfants : « Il n'est pas jusqu'aux filles que je ne veuille fortifier d'un peu de dialectique ». A cet effet, il a composé une petite *Logique* pour les siennes, mais désire qu'elles n'en usent « qu'en elles-mesmes, et non envers les personnes qui leur sont compagnes ou supérieures ». Il peut être dangereux qu'une femme fasse de son mari et sur lui « l'essai des *clenches* » [preuves démonstratives, argumentation en règle]. Est-il bon, en effet, que la femme, cuirassée de logique, triomphe trop sûrement et superbement d'un mari dont le cerveau peut n'être pas fortifié à tout cet arsenal. Le petit traité paternel devra donc enseigner à bien raisonner pour soi, non à discuter. D'illustres exemples ont prouvé ce dont sont capables les femmes, parmi lesquelles l'auteur cite la Marguerite des Marguerites, Loyse Labé, la reine Elizabeth, Olympia Morata, les duchesses de Rohan, les dames Des Roches, illustrées par la muse d'Estienne Pasquier, sa propre mère, Catherine de l'Estang, dont il a conservé le saint Basile grec, annoté de sa main. Malgré son admiration pour l'excellence d'un tel savoir, il n'exhorte au labeur des lettres que les Princesses, pour le gouvernement et le maniement des affaires. Les lettres sont, à ses yeux, un luxe inutile pour les demoiselles de moyenne condition, comme ses filles, qui auraient bien voulu, pourtant, apprendre avec leurs frères. La raison de d'Aubigné est plus poétique que plausible : « Quand le rossignol a des petits, il ne chante plus ». L'instruction n'est-elle donc pour les femmes qu'un aimable ramage ? Et puis, dirons-nous, pour continuer une gracieuse image : « Le rossignol ne doit-il pas apprendre à chanter à ses petits ? »

Les idées de d'Aubigné sur la pédagogie appliquée à ses propres enfants sont donc : pour les filles, une culture des plus modestes, qui ne leur puisse inspirer le mépris du ménage, de la pauvreté et du mari ; pour les fils, une solide instruction, fortifiée de toutes les subtibilités de la dialectique.

D'Aubigné les veut prêts comme lui, à descendre au besoin, armés de pied en cap, dans le champ clos de la discussion théologique.



Fig. 178. — Vignette décorative de Cetta di Castello (Italie, xvie siècle).

V

LE PÈLERIN, JUIF-ERRANT DE LA CATHOLICITÉ

LES PÈLERINAGES. — IDÉAL ET RÉALITÉ. — LA PSYCHOSE AMBULATOIRE.



LA langue française n'a pas donné de féminin au mot pèlerin. C'est donc un état particulier à l'homme. On ne voit guère que dans notre siècle, et depuis que les moyens de transport évitent la fatigue, des femmes entreprendre d'une façon courante un pèlerinage. Quand une femme désirait obtenir une grâce, ou que, l'ayant reçue, elle avait à acquitter son vœu, elle s'adressait à l'homme qui prenait alors le bourdon et la mallette. Alors la chevalerie florissait, puisant sa sève dans un amour courtois.

Aux âges héroïques, dont les échos ne nous sont parvenus que par les chansons de geste et les légendes, le chevalier ne faisait qu'un avec le pèlerin : ils se partageaient également l'amour des choses célestes et l'amour d'une dame.

La légende la plus célèbre n'a-t-elle pas pour objet la « Quête du Saint-Graal », qui fait l'objet du « Parsifal » de Richard Wagner ?

Le chevalier ou le pèlerin trouvait sur sa route, comme autrefois son ancêtre, Hercule, un carrefour où il s'arrêtait. La voie de droite était celle de la chevalerie militaire ; celle de gauche, la voie de la chevalerie religieuse.

Il n'est pas jusqu'aux personnages de chevaliers où nous ne retrouvions ce qui fait l'homme avec toutes les nuances dont la nature les a dotés, et les types de chevaliers répondent parfaitement aux types de pèlerins.

En effet, l'amour de sa Dame et l'amour de Dieu furent également les mobiles qui faisaient agir le chevalier, et qui, sans lui ôter son caractère d'homme d'armes, cachaient quelquefois la coquille du pèlerin sous la cotte d'armes du gentilhomme. Ainsi, le seigneur de Loisselench, baron de Poullaine (1), « grand,

(1) Pologne.



FIG. 179. — JEAN GERSON EN COSTUME DE PÈLERIN.

Gravure sur bois pour l'édition allemande des *Œuvres de Jean Gerson*, (Bâle, Nicolas Kessler, 1489).

* Chancelier de l'Eglise et de l'Université de Paris, Jean Gerson, surnommé le *docteur très chrétien*, est l'auteur d'un Traité de *Théologie mystique*, considérée par lui comme une science expérimentale basée sur des états d'âme. Par la suite, il se fit maître d'école et entreprit le grand pèlerinage de Jérusalem. Plusieurs images pour ses œuvres le représentent ainsi l'écu à la main, avec le bourdon (le bâton de pèlerin) et la panetière. Il est invariablement suivi de son chien, fidèle compagnon de route.

fort et puissant chevalier, qui, pour acquérir honneur et la très désirée grâce de sa Dame, accompaigné de quatre barons, aussi de Poullaine, allait avec eux de compaignie à Saint-Jacques. Il portait pour emprise d'armes à cheval et à pié, deux cercles d'or : l'ung au-dessus du coude du bras senestre, et l'aultre au-dessus du coup du pié, tous deux enchaînés d'une assez longue chayne d'or, et ce, par l'espace de cinq ans, si, entre deux, il ne trouvait chevalier ou escuyer de nom et d'armes sans reproche, qui le délivrât des armes... »

Tout le XV[e] siècle est ici condensé : amour charnel, amour spirituel, défi, duel et pèlerinage.

C'est une figure singulière que ce gentilhomme de Picardie parti d'Amiens, Cucupierre, ainsi que le nomme Anne Comnène : Voltaire l'appellera Coucoupètre ou Cucupiètre. Il est arrivé jusqu'à nous sous le nom de Pierre l'Ermite.

Successivement ecclésiastique, soldat, marié et prêtre, il entreprit un voyage en Terre-Sainte. Son *curriculum vitæ* nous laisse supposer qu'il avait un système nerveux passablement instable, changeant, vibrant, anxieux même, en tout cas enthousiaste. Le limon dont il était pétri nous autorise à penser qu'il a dû s'abandonner à tous les instincts de la nature avant de les cérébraliser, de les métamériser en mystique. Sa sensibilité l'a mené, par étapes, de la joie de vivre à l'action, puis à une certaine angoisse qui le conduisit à Jérusalem. C'était un excessif que macéraient des pratiques disciplinaires. Il allait pieds nus et n'était couvert que de mauvais habits. Peut-être s'était-il reconnu coupable de grands péchés. On peut croire que le Diable se fit ermite.

A Jérusalem, la vue du Temple changé en mosquée et du Saint-Sépulcre environné d'écuries le met hors de lui. Quand il revient, il a toutes les audaces et va entretenir de ce qu'il a vu le Pape Urbain, qui l'autorise à prêcher la Première Croisade. Gautier, surnommé Sans Avoir, le suit, et Pierre l'Ermite qui, à ses états successifs d'ecclésiastique, de soldat, marié et prêtre, avait ajouté celui de pèlerin, devient général d'armée.

Toutes les expéditions qui suivirent ne sont que des actes de chevalerie, doublés d'un pèlerinage.

Ainsi, cette grande et longue époque des croisades eut comme premier animateur un pèlerin. Chacune de ces expéditions eut comme mobile l'expiation d'une faute, l'exécution d'un vœu ou d'actions de grâces. A les voir sur les grandes routes de l'Orient, combattant le méchant, châtiant le coupable, vivant sur le pays, les yeux fixés sur l'étoile qui guide leur marche, on hésite à savoir si c'est une troupe qui marche au combat, tout un peuple qui émigre, des chevaliers à la recherche de qui les délivrera par les armes de l'em-





BANDO

PER L' ALLOGGI DE PEREGRINI E FORASTIERI

FRANCESCO CAETANO dell' vno e l' altra Signatura di N. S. Referendario della SANTA CASA, E CITTA DI LORETO GOVERNATORE

RICH'EDENDO il buon gouerno di questa Città che li forastieri, e Peregrini li quali vengono per deuotione à visitare la Santa Casa non riceuono aggrauio dagl' Hosti, Tauernari, & Albergatori nel prezzo, e modo di pagare nell' Hosterie, Tauerne Camere locande per mangiare & aloggiare, Col presente publico bando ordiniamo, & espressamente commandiamo a tutti gli Hosti, Tauernari Albergatori, & à qualsiuoglia altro di osseruare puntualmente l' in frascritta tassa, prohibendo a ciscuno di non far pagar ad alcuna persona per pasti la robba da mangiare & altre cose espresse più di quello che è tassato in esse sotto pena di scudi 25 e tre tratti di corda per la prima volta, e poi se piu s' incorresse i simili eccessi, e trasgresioni si punirà il delinquente con maggior rigore ad arbitrio nostro, dechiarando che si darà fede agl' istessi forastieri mediante il loro giuramento se saranno Gentilhuomini e per tali si terranno se così ci parerà ouero à nostra eletione con vn testimonio degno di fede.

In oltre per sicurezza delle robbe che li Peregrini, è forastieri portano, e per prouveder alla loro indennità ordiniamo, e commandiamo che qualsiuoglia Hoste Tauernaro, & Albergatore debbia subito che il Peregrino, ò forastiero sarà entrato nella sua Hosteria Tauerna ó Camera locanda per alloggiare dimandarle le robbe in consegna, delle quali consegniate che seranno sarà tenuto ad ogni richiesta del padrone restituirle, e renderne buon conto, nè sarà scusato sotto pretesto di furto ne d' altra eccetione e non trouandosi le robbe perdute sarà obligato di pagare il valore di esse senza replica per giustificatione del quale si darà fede al semplice giuramento del padrone di esse robbe consegnate secondo e fino alla somma che à noi parera giusta. Auertendo che ne meno saranno scusati dalla ristitutione delle robbe perdute per furto, ò dal pagamento del valor di esse sotto pretesto che per difetto ò colpa del forestiero, ò Peregrino siano state perdute ó rubbate mentre però li padroni faccino prima prouare d' essere state portate nell' Hosterie, Tauerna o Camere locande, ne in altro caso saranno liberi da tal obligo se non quando faranno giustificare d' esser stata fatta da loro stessi, o da altri domestici diligenza che li Peregrini ó forestieri li dessero in consegna le robbe, e che questi non si siano curati di consegnarle.

In oltre per maggior libertà de forastieri, Peregrini proibbiamo à ciascuno Hoste Tauernaro o suoi familiari che non ardischino di violentare li Peregrini, ó forastieri direttamente mangiare à pasto ò tassare vn tanto per testa sotto pena di scudi 10 per la prima volta, e dopoi ad arbitrio nostro, ma elettione di essi forastieri ó Peregrini al giuramento de quali crederà sopra di ciò siano tenuti di dar a mangiare à conto ó à pasto côforme alla presente tassa.

In Oltra per ouiare alle fraudi proibiamo, & espressamente côandiamo che nessuno Hoste ó Tauernaro ó suoi famigliari diano dà bere à Peregrini, ó forastiere con fiaschi Inchristare, mà cô bocali, e fogliette di giusta misura bollati sotto pena di scudi 10 per la prima volta, e di la in poi ad arbitrio nostro,

In Oltre Per côseruare il rispetto che si deue alli peregrini, e forastieri côma ndiamo, & prohibiamo espressamente che nessuno Hoste Tauernaro, ó Albergatore è suoi famiglari ardischino di fare alcuna sorte d' insolenz' ò dir parole insolent, & disoneste à Peregrini, & forastieri sotto pena di tre tratti di corda da darseli subito senza speranza d' alcuna sorte di gratia ó remissiôe Auertendo che in tal caso si credera ad vn sol testimonio degno di fede.

In Oltra perche li forestieri, e Peregrini habbiano liberta d' alloggiare doue vogliono proibiamo, & espresament côma ndiamo che nessuno Hoste Tauernaro, Albergatore ò suoi famiglari diano impedimento in qualsiuoglia modo à forastieri, ò Peregrini direttamente ó indirettamente cô inuitarli, & allettarli nelle strade, & importunarli ad alloggiare piú nel' loro hosterie Tauerne, & Camere locande che nel' altre, ma nô possino se nô inuitarli stando sú la porta delle loro hosterie Tauerne Camere locande sotto pena di scudi 10 per ogni volta che côtrauerranno, & di tre tratti di corda in publico & si credera ad vn sol testimonio degno di fede.

In oltre per decenza di questo Santo luogo, e per ogn' altro buon rispetto prohibiamo, & espressamente comandiamo che nessun' Hoste, Tauernaro, ò Albergatore, e suoi famiiliari ricettino Donne sospette senza nostra espressa licenza sotto pena di scudi 10. per ciascuno, e ciascuna volta auertendo che si crederà al giuramento d' vn sol testimonio d hauerle ricettate, ed hauer saputo di esser di tal conditione.

In oltre per seruitio del Popolo, & insieme de peregrini, e forastieri ordiniamo, & espressamente commandiamo che ciaschedun hoste, e Tauarniere che venda vino à minuto sia tenuto di venderlo tanto à peregrini, e forastieri con e anco à quei del luogo ancorche non mangiassero nell' hosteria ò Teuerna purche non volessero seruirse, e per andare à mangiare in altre hosterie, ò Tauerne sotto pena di scudi 10. per volta alla qual pena saranno anco tenuti quelli che si seruiranno del vino comprato dall' hosteria, ò tauerna d'vno per andare à mangiare nell'osteria, ò Tauerna d'altri.

In oltre dechiaramo che in tutti li sopradetti casi li padroni saranno tenuti per li familiari e seruitori, e si procederà contro li delinquenti per via non solo di querela, ma ancora d' inquisitione, & in ogni meglior modo riseruando anco à noi la facoltà di proceder ne' delitti di furto delle robbe sopradette, alle pene douute, & ad ogni refettione di danno che gl' Hosti, Tauernari, & Albergatori hauessero, e che tutte le Camere locande, e Bottegari & altri che alloggiano forastieri con mercedi siano astretti ad osseruare il presente bando, e quanto alla Tassa de lumi, letto e fuoco totalmente non possino far pagar più 1 4 per ciascuna persona, ne possino vendere del proprio cosa alcuna commestibile all' Albergante ma solo per le cotture di robbe che vorrà far cucinare possino farli pagare solamente 2 per ciascheduno, e quanto al vino pigliandosi dalle Camere locande lo faccino pagare vn quatrino meno dell' hosterie pagandone la solita gabella come gl Osti, e Tauernari, e nel resto osseruino questo bando, & il contenuto ne bandi generali, e negl'altri altre volte publicati da nostri Antecessori alle pene de quali non intendiamo col presente derogare, e pregiudicare se sono maggiori dell'espresse da noi, ma di nuouo mentre ve ne sia bisogno le renouiamo, e confermiamo in ogni meglior modo e ci dichiariamo di volere procedere all'essecutione di esse con ogni rigore, & acciò ogn'vno ne habbia notitia, e nessuno ne possa pretendere ignoranza, commandiamo & espressamente ordiniamo a gl'Hosti Tauernari, & Albergatori che tenghino fuori delle porte dell'Hosterie, Tauerne, e Camere locande attaccato il giorno il presente bando sotto pena di tre tratti di corda, è di scudi 10. per ciascuna volta che trasgrediranno, e saranno sottoposti anco ad altre pene a nostro arbitrio &c.

Mangiare à conto.			Pane, per quello che costa ordinariamente	baiocchi	1
Vna Minestra, che sia di brodo in scudella	baiocchi	1	Il Boccale del Vino.	baiocchi	4
Vna simile in piatto reale per due persone	baiocchi	2	Il Boccale del Vino Rosso.	baiocchi	5
Vna minestra di Antipasto con oua, e Carne,	baiocchi	2:2	Mangiare à Pasto		
Vna detta per due persone in piatto reale.	baiocchi	4:1	Il pasto della mattina, con minestre, antipasto, lesso, & aro-		
Vn pezzo di carne cotta d'vna lib. d'Agnello, Vaccina, ò Porco.	baiocchi	5:1	sto senza pelato con formaggio, e frutti.	baiocchi	2
Vn pezzo di carne cotta di Castr. Vitello, ò Capretto d'vna lib.	baiocchi	5:1	Il pasto della mattina simile come di sopra, ma con pelato di più	baiocchi	2
Vn Cappone cotto.	baiocchi	26	Il pasto della sera con insalata minestra & antipasto con alesso,		
Vna Gallina cotta.	baiocchi	20	arosto senza pelato con formaggio frutti, letto lume, e fuoco.	baiocchi	2
Vn Pollastro cotto buono.	baiocchi	14	Il pasto della sera come di sopra, ma con il pelato di più.	baiocchi	3
Vn Tordo, ò Quaglia cotti l'vno.	baiocchi	2:2	Vetture de' Caualli		
Vna Sterlacca cotta.	baiocchi	1:1	Da Loreto à Macerata.	baiocchi	4
Vn Piccione Cesarino cotto.	baiocchi	15	Di ritorno da Loreto à Macerata.	baiocchi	2
Vn Piccione di Palombara cotto.	baiocchi	7	Da Loreto in Ancona.	baiocchi	4
Vn Piccione di Ghianda.	baiocchi	7	Di ritorno da Loreto in Ancona.	baiocchi	2
Salcicccia il morello ò pezzo.	baiocchi	1	Da Loreto à Recanati.	baiocchi	1
Vn Ouo cotto con la scorza	baiocchi	4	Da Loreto al Porto di Fermo.	baiocchi	6
Vn Ouo cotto in Olio, ò Strutto.	baiocchi	1	Di ritorno da Loreto al Porto di Fermo.	baiocchi	4
Vn quarto d'Agnello di dietro.	baiocchi	16	Da Loreto à Tolentino.	baiocchi	5
Detto dinanzi.	baiocchi	13	Caualli à giornata.	baiocchi	2
Vn quarto di dietro di Capretto	baiocchi	18	La prouenda della Biada alla mesura piccola.	baiocchi	[illegible]
Detto dinanzi.	baiocchi	16	Stallatico à Fieno la notte.	baiocchi	1
Letto, e lume solo.	baiocchi	12	Stallatico à Fieno per la notte, e'l giorno	baiocchi	1
Letto, e lume, e fuoco a chi mangia a conto.	baiocchi	5	Stallatico à paglia tra il dì, e la notte.	baiocchi	1
L'insalata concia.	baiocchi	1	Stallatico per trè, ò quattro hore del giorno.	baiocchi	2

Datum Laureti in Palatio nostræ solitæ Residentiæ, Die 12 Aprilis 1645

Fr. Caetano

FIG. 180. — Tableau des prix pour l'hébergement des pèlerins au pèlerinage de Lorette. Eglise célèbre d'Italie, consacrée à la madone, et à proximité de laquelle se trouve la *Santa Casa*, maison de la Vierge.
(Voir note à la fin du chapitre.)



Fig. 181. — Dessin de Holbein, gravé pour l'*Eloge de la Folie.* Le Pèlerin qui se rend à Jérusalem, à Rome ou à Saint-Jacques où il n'a rien à faire, et qui laisse sa femme et ses enfants qui auraient grand besoin de sa présence.

prise qu'ils reçurent de leur Dame, ou sous la conduite de Pierre l'Ermite, général, barde et prophète, poète qui croit à sa propre mystique, si c'est simplement un convoi de pèlerins qui va prier sur les lieux où le Christ a souffert.

⁂

FONDATION DES PÈLERINAGES.

Deux centres furent de tout temps des lieux de pélérinage : Jérusalem, la ville céleste où, dès les premiers temps, les personnages les plus éminents se rendaient, « ne croyant pas avoir ni assez de religion, ni assez de lumières, ni assez de vertu, jusqu'à ce qu'ils eussent eu le bonheur d'adorer Jésus-Christ dans les lieux mêmes où les premiers rayons de l'évangile avaient brillé au haut de la Croix » ; et Rome, la ville éternelle, *ad limina Apostolorum.*

Ces voyages étaient particulièrement périlleux, et il fallut attendre que Constantin eût rendu la paix à l'Eglise pour que le pèlerinage devint en vogue et pour que Jérusalem vit accourir une foule venue de tous les pays du monde.

Les difficultés des grands voyages sont probablement la raison pour laquelle d'autres pèlerinages s'établirent dès le IVe et le Ve siècle : à Nôle, à Saint-Maurice, dans une ville du Valais, à Saint-Michel, au Mont-Gargan, dans la province de Pouille, où les papes mêmes sont allés en personne rendre leurs vœux, et où, en 996, l'Empereur Othon, par le conseil de saint Romuald, vint, pieds nus, de Rome pour faire pénitence d'un grand péché qu'il avait commis : enfin à Tours, au tombeau de saint Martin.

A Boulogne-sur-Mer, la Vierge arriva
Dans un bateau que la mer apporta,
En l'an de grâce ainsi que l'on comptoit
Pour lors, au vray, six cens et trente trois.

En 816, la découverte présumée du corps de saint Jacques, à Compostelle, qui fut accompagnée de nombreux miracles, donne lieu à ce fameux pèlerinage. Les papes se réservent le droit d'en commuer le vœu, aussi bien que ceux des pèlerinages de Rome et de Jérusalem.

Dans les siècles suivants, des sanctuaires célèbres se créent sur des légendes.

Au XIe siècle, le bruit se répand que l'abbaye de Vezelay possède les reliques de sainte Madeleine. La légende raconte que le moine Badillon, sur l'ordre du comte Girard de Roussillon, a été les ravir à Aix où ils reposaient. Vraie ou fausse, la nouvelle est propagée par les moines, ce qui vaut au couvent une ère de prospérité inouïe. Elle lui permet de construire la magnifique église qui nous est restée de cet âge d'or, pour le plus grand profit de la ville, dont les foires égalent en importance celle de Beaucaire. Vezelay rivalise avec Jérusalem, Rome et Saint-Jacques de Compostelle. On y accourt des lieux les plus éloignés de l'Europe chrétienne. Aux fêtes de la Madeleine, la ville est trop exiguë pour loger tous les voyageurs. On bivouaque autour de l'église, dans le cloître et dans les rues, qui sont aménagées avec de la paille tandis que les places sont données à la toise, comme aujourd'hui dans nos marchés elles sont louées au mètre carré.

Puis s'ouvrent les sanctuaires de Notre-Dame-de-Liesse, en France, au XIIe siècle ; de Notre-Dame-du-Mont-Serrat, en Espagne ; de Montaigu, dans le duché de Brabant ; de Walsingham, en Angleterre.

Le conseil de Chalon-sur-Saône, en 813, avait réglé de « quelle manière et par quelles personnes les pèlerinages devaient être entrepris ». Saint Jérôme n'avait-il pas dissuadé le moine Paulin du pèlerinage en Terre Sainte, « luy représentant que le repos et la retraite du monastère estoit une chose plus avantageuse pour lui et plus convenable à sa profession ? » Et Jonas, évêque d'Orléans, disait « que les pèlerinages qui estoient avantageux à tant d'autres personnes ne l'étaient à des religieux qui avoient fait vœu de stabilité dans un cloître, de même que le mariage, qui est bon en soy mesme, ne l'est pas pour ceux qui font profession de vivre dans la continence ».

Dis buch ist innhaltend die heiligē reysen
gein Jherusalem zu dem heiligen grab
und furbasz zu der hochgelobten iung-
frowen und merteryn sant katheryn



Fig 182. — DISPOSITION ET FIGURE DU SAINT-SÉPULCRE.
Gravure sur bois d'après une composition du peintre Erhard d'Utrecht pour le *Voyage en Terre Sainte (Reise ins heilige Land)*, de Bernard de Breydenbach (Mayence, vers 1487).

***

Quand on considère seulement la carte de la France actuelle, on est étonné qu'au xve siècle, où la viabilité n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui, des hommes se fussent lancés sans bagages sur un long ruban de route qu'ils ne connaissaient pas, ignorant quel serait leur gîte à la nuit suivante. On se demande comment ils pouvaient arriver à leur but.

Les embûches et les difficultés du voyage déterminèrent la création des succursales de ces lieux de pèlerinage. Ainsi nous avons vu la fondation de Notre-Dame-de-Boulogne.

« En 1339, les Parisiens, venant à faire réflexion que leur pieuse coutume d'aller faire un pèlerinage à Boulogne pourrait à la fin être interrompue ou par les accidents de la guerre ou par la nécessité de leurs affaires domestiques, établirent dans le village de Menus, à environ deux lieues de Paris, un nouveau lieu de dévotion pour être un pèlerinage raccourcy. »

En 1400, les mariniers élèvent une chapelle dans Notre-Dame-de-Crémarest. Chaque maître de navire était tenu d'y entretenir un cierge.

Autour de ces centres florissaient des abbayes de toutes les obédiences, distantes les unes des autres de six à dix kilomètres, et qui possédaient des locaux spéciaux pour héberger les étrangers.

Pour accueillir les pèlerins malades et nécessiteux, des hôpitaux avaient été fondés par la piété des comtes. Le mayeur et les échevins qui en avaient l'administration y entretenaient un certain nombre de frères et de sœurs. Certains de ces hôpitaux recevaient même particulièrement les femmes enceintes que la nécessité de faire leurs couches surprenait en chemin.



Fig. 183. — PÈLERIN. D'après une gravure de l'époque (fin du xv[e] siècle).
Il est coiffé du chapeau rond.
Cabinet des Estampes de la Bibl. Nat. (Réserve).

Autour d'un centre de pèlerinage s'organisait tout un système qui, dans un rayon de cinquante à quatre-vingts kilomètres, garantissait au pèlerin l'orientation de sa route, l'abri pour le repos de la nuit, la subsistance même pour les indigents ou les imprévoyants, les soins et la santé pour ceux qui tombaient malades en route, ou, pour ceux qui, partis malades allaient implorer la guérison.

Chaque lieu de pèlerinage avec son périmètre organisé constituait une cellule, au sens communiste du mot, où les palaces et les maisons de santé étaient représentés par les couvents et les hôpitaux. Et comme les provinces rivalisaient de piété et de dévotion, les pèlerinages et leurs cellules, se touchant et s'emboîtant les unes dans les autres, formaient des départements religieux dans les provinces administratives et le pèlerin était toujours certain de trouver sur la route sa subsistance. Le passeport d'alors était tout spécial. D'ailleurs, une lettre de l'évêque ou du chapitre de la paroisse servait de pièce d'identité et de recommandation pour se faire secourir.

Passant d'une cellule dans l'autre, il pouvait traverser la France en tous sens, et même gagner les pays circonvoisins. Ainsi devinrent possibles les pèlerinages au *long cours,* dont la hardiesse d'entreprise nous surprend aujourd'hui.

MORAL DU PÈLERIN.

Lorsqu'on entreprenait un pèlerinage aux époques lointaines dont nous parlons, il fallait que le mobile fût assez puissant pour faire équilibre à toutes les difficultés dont la route était hérissée, que ce mobile fût d'ordre religieux ou moral, ou qu'il fût d'ordre militaire. De toute façon, le pèlerin obéissait à une contrainte qui lui faisait compter tout le reste pour rien. Nous en exceptons cependant les voyages par procuration, les pèlerinages par rachat, un peu analogues aux remplaçants que les riches payaient, au temps de la conscription, pour acquitter en leur lieu et place l'impôt du sang.

Ainsi, Marguerite de Dampierre, femme de Gaucher de Châtillon, second du nom, entre autres dons pieux qu'elle légua à diverses églises, par son testament fait en 1308, laissa quelque somme d'argent à celle de Notre-Dame-de-Boulogne, *restor de pèlerinage,* qu'elle y devait, dit-elle, et ordonna qu'on y envoyât en son nom un pèlerin après sa mort, pour l'acquit de son vœu.

Sur les routes, on rencontrait des « chemineaux de Dieu », chantant pour se donner du cœur et du courage, car les routes n'étaient pas sûres.

Pèlerin qui chante,
Larron épouvante,

affirme un ancien proverbe de Bruxelles. D'aucuns, en bel arroi, d'autres à l'aspect si minable qu'ils eussent inspiré la méfiance : *mais Dieu sçait qui est bon pèlerin,* dit encore un proverbe commun du xv[e] siècle.

Parfois, dit Chateaubriand, « dans les calamités publiques, les grands et les petits s'en allaient pieds nus d'église en église, pour tâcher de désarmer la colère de Dieu. Le pasteur marchait à leur tête, la corde au cou, humble victime dévouée pour le salut du troupeau ».

C'étaient d'admirables mendiants d'amour, en quête d'une grâce, allant réclamer au saint qu'ils vénéraient, un regard d'affection, un geste de pitié, une manifestation d'intérêt, l'aumône d'une guérison, ou bien apportant l'or de leur reconnaissance pour la demande exaucée déjà. Héritiers des troubadours, dont le souvenir n'était pas encore effacé, ils s'en allaient, d'un pas égal, par les chemins fangeux et ridés d'ornières et de cassis, comme le sont ceux de la vie, comme est la figure de celui qui a souffert, le cœur vibrant et les yeux fixés sur un point du ciel où le mirage de leur ferveur faisait déjà apparaître à leurs yeux le clocher vers lequel ils tendaient. Ils avançaient, répétant la prière qu'ils allaient donner en aubade à l'objet de leur amour.

Les criminels de haut rang, envers qui les Cours souveraines avaient voulu quelquefois user d'indulgence et adoucir, en leur faveur, la sévérité des lois, et se contentaient de les condamner à un pèlerinage, les éclaboussaient du trot de leurs chevaux, dans les flaques d'eau boueuse, et moins humbles, plus « grandiers », les dépassaient.

En 1296, un arrêt du Parlement de Paris, rendu entre le Seigneur d'Harcourt et le Chambellan de Tancarville, condamnait l'une des deux parties, entre autres satisfactions, à un pèlerinage « comme à une espèce d'amende plus douce et plus honorable ».

De même, les tribunaux séculiers commuaient les peines canoniques méritées par certains pécheurs en des voyages à Saint-Jean-de-Jérusalem, à Saint-Pierre-de-Rome, à Saint-Jacques-de-Galicie.



FIG. 184. — PÈLERINS ET PÈLERINE.
Les Pèlerins atteignant l'arbre *Foi-Espérance-Amour*.
Gravure sur bois de Hans Burgkmaier pour l'ouvrage de Geiler von Kaisersberg *Predigen Teutsch* (Augsbourg, 1508).
* C'est ici, comme on le voit, ce qu'on pourrait appeler le pèlerinage en famille. Les pèlerins montrent les deux types de coiffure qui se portaient alors.

Certains, par une espèce d'incrédulité, d'autres, par un esprit de contradiction, qui pouvait dominer en eux, mais au demeurant inquiets et dans l'incertitude, prenaient la route, comme si la parole de Jésus-Christ à saint Thomas : « Venez et tastez », leur eût brui dans les oreilles. Ils allaient pour voir et tâter aux doigts.

On imagine difficilement de nos jours, quand on regarde la foule qui remplit un train de pèlerinage, ce qu'était l'état d'esprit du pèlerin d'autrefois.

C'était un homme d'une sensibilité vibrante et mobile qu'un seul mot traduit très bien : un émotif. Il traversait des périodes de passion qui se manifestaient par de la piété sincère et de l'enthousiasme, pour retomber ensuite dans de la dépression et de la tristesse, où il était sujet à la mélancolie et au scrupule. Sincère, loyal, orgueilleux et franc, il était doué d'une volonté forte, allant jusqu'à l'entêtement. Il fallait cette qualité et ce défaut pour mener à bien son entreprise.

Les nerfs ébranlés par sa sensibilité, tendus par sa volonté, un peu illuminé, incompris en tout cas de son entourage, recroquevillé sur lui-même, c'était, résultante de la lutte de sa volonté contre sa sensibilité, un méditatif. D'une activité physique médiocre, non que ce fut un paresseux, mais plutôt un instable, il avait transposé dans sa tête l'activité que ses membres se refusaient à coordonner. Souvent mis en

détresse par le désaccord qui existait entre ses aptitudes et ses goûts, puéril, ayant les enthousiasmes et les caprices de l'enfant comme il en avait la mobilité, rêveur et idéaliste, l'esprit réceptif à toutes les légendes du merveilleux de sa province, enfermé dans la douleur et l'orgueil de sa solitude morale, il poursuivait des chimères fantastiques, se berçait de rêves obsédants, et s'abandonnait à la nostalgie des paradis perdus.

Il avait compris, à force de méditer, l'insuffisance de la méditation, d'où son désarroi et son inquiétude, corroborée par l'incertitude qu'il cherchait à vaincre.

Scrupuleux, — c'est à ces moments-là qu'on est le plus près du divin, dit Henri Franck, — inquiet : l'héroïsme vit dans le scrupule et le tremblement. Comment décrire cette inquiétude et ce scrupule mieux qu'en empruntant à Taine l'histoire de Martin Koetzel? Ce pèlerin de Palestine, en 1477, avait eu la minutie de compter le nombre de pas séparant du Golgotha la maison de Pilate; il avait dessein de bâtir à son retour sept stations et un calvaire, entre sa maison et le cimetière de sa petite ville, voisine de Nuremberg. Mais voici que sa mémoire infidèle perdit les mesures en route, il s'en aperçut à son arrivée, fit demi-tour et recommença le voyage.



Fig. 185. — SAINT COLOMAN EN COSTUME DE PÈLERIN. Gravure sur bois d'Albert Dürer.

« Saint Coloman debout, tenant un bâton de la main gauche, et une corde de l'autre. On voit quatre écussons d'armes aux quatre coins de l'estampe, sans marque. On a deux épreuves de ce morceau. Hauteur : 9 p. 7 lig. ; largeur : 6 p. 2 lig. » (Bartsch 106.)

Irrité par toutes les paroles, froissé par toutes les actions de ceux qui l'entourent et qui prennent la vie franchement, telle qu'elle est, il leur reprochait de n'avoir pas ce dont il souffrait, et de posséder ce qui lui manquait. Sa souffrance venait de ce qu'il avait voulu leur ressembler.

Idéaliste, trop loin du réel. Pour penser, il a besoin d'espérer : c'était un utopiste.

C'était aussi un artiste, mais lassé des charmes, de la beauté, de l'horizon, du paysage natal, tous les jours semblables à eux-mêmes ; la nostalgie de l'inconnu l'appelait vers des terres nouvelles.

Juif errant, le voilà parti sur les grandes routes, où sa sensibilité se mettra à l'unisson du calme de la nature et s'extériorisera, où sa volonté trouvera son emploi à lutter contre les obstacles, où son activité se dépensera dans le libre jeu de ses muscles et de son corps, au lieu de se comprimer, comme la poudre, dans la chemise d'obus que son crâne fait à son cerveau et à son âme. Il ne verra plus les hommes qu'en passant. Ils ne pourront pas le juger et croiront le comprendre, comme lui se croira compris d'eux. Il ne connaîtra plus, faute de temps, et leur richesse et sa pauvreté, et, faute de pouvoir se mirer dans leurs cours d'eau, il oubliera son visage et qu'il ne leur ressemble pas.

Quel merveilleux traitement à son mal ! Il éclatait au dedans de lui-même : maintenant il n'a devant lui qu'une perspective qui le fuit ; sur sa tête, qu'un ciel bleu dont la plus proche étoile est à des centaines de mille lieues. Il a l'espace, un peu de cet infini qu'il cherchait, et dont il commence à s'agrandir.

Et partout l'Humanité l'accueille. La Bonté le reçoit. La Charité lui offre un gîte. La Liberté l'accompagne. La Gaîté et l'Insouciance empêchent qu'il ne sente les cailloux de la route. Le Soleil lui verse la Joie.

Il est heureux. Il vit. C'est le pèlerin idéal.

LES PRÉPARATIFS.

Tous les dangers dont la route est jalonnée, comment les prévoir? Pour les éviter, comment faire sinon en recueillir l'énumération de la bouche même de ceux qui les ont affrontés?

Le pèlerin, parti modeste citoyen, est devenu à son retour un personnage, et c'est justice. Quel sport de nos jours pourrait se comparer avec la perf ormance qu'il vient d'accomplir ? Et puis c'est le conteur, riche d'aventures, qui va tenir, autour de l'âtre et suspendus à ses lèvres, ses parents, ses proches, ses voisins. Enfin, surtout, ce sera le conseiller naturel des cadets qui rêvent d'entreprendre l'héroïque épopée par lui vécue. Il était parti pauvre d'idées, riche de rêves, tout fermé en lui-même comme un avare. Il revient si pénétré de ses exploits, que sa vie actuelle en est encore toute emplie. Le méditatif est devenu un actif. Autrefois, taciturne et silencieux : aujourd'hui, il est gai et bavard. C'est une véritable cure morale qu'il vient de faire, et dont il sort guéri de ses chimères. Il a beaucoup vu, beaucoup retenu, c'est un homme d'expérience.

Voyons les précautions que recommande l'un de ces pèlerins qui a fait le voyage de Terre Sainte. Dans son langage désuet et un peu naïf, il donne mieux que n'importe quelle interprétation l'atmosphère de l'époque. Il nous fait respirer l'air qu'il a respiré, et partager les frissons qu'il a éprouvés.

« J'espère, dit-il, que la lecture sera contente et agréable de bon cœur la part que je lui fais des peines et travaux de cette description quoique mal écrite et orthographiée qu'il soit, estant à pour raison que la présent écrivain n'a aucun moment étudié pour avoir appris à bien orthographié.

« Ceux ou celui qui a dessein de faire ce voyage de la Terre-Sainte, il faut qu'auparavant partir de sa maison qu'il ait pris une ferme résolution, qu'elle lui soit venue de longtemps non point y aller à la première fantaisie qu'il lui vient, et qu'il soit bien informé en ce qui est du voïage de quelque pèlerin qui en est revenu, à raison que c'est une grande entreprise et aussi forte résolution que celle de la mort. Il se faut représenter devant soi quel risque il y a et combien de fois il y a danger d'y perdre la vie, soit d'etre rencontré des volleurs et assassins par terre dans ces païs icy, ou des bandis en allant en Italie, lesquels sont gens qui donnent fort peu de quartier à ceux qu'ils sont rencontrés de eux. Outre cela, estant embarqué sur mer, il y a risque d'estre submergez, comme aussi du feu lorsque le malheur vient aux poudres, de peste, famine, de la terre, et d'estre pris esclaves pour toute sa vie par ces misérables corsaires de Barbarie, Tripolis ou Alger, et quantités d'autres grands risques et incommodités tant pour les grands vomissements,



B. N. Estampes.

Fig. 186. — LES DEUX PÈLERINS.

Eau-forte de Callot d'après une épreuve de 1er état (XVIIe siècle).

* Ces pèlerins, quelque peu loqueteux, qui reviennent sans doute d'un long et périlleux pèlerinage, portent sur leur vêtement et sur leur chapeau la fameuse coquille qui leur vaudra, quelquefois, l'épithète de *coquillards*.

de l'habitude des nourritures et boissons, des périls de la mer. Il y a encore presque autant d'une autre manière ; car, étant venu à débarquer en terre sainte ou en aultre endroit de la Turquie, il y a très grand danger d'estre rencontrez de ces sanguinaires arabes lesquels le plus souvent ne donnent quartier à personne, et mettent tout à feu et à sang comme des enragés, principalement lorsqu'ils rencontrent quelques chrétiens sans gardes janissaires, truchements ou autrement interprètes. Ils sont des gens qui semblent estre des démons incarnés à voir leurs difformités ou laideurs comme ils sont accoutrés, lesquels sont presque toujours dans les montaignes désertes ou en quelque auttre endroit ou embuscades pour tacher à faire prise sur les passagers, soit turcqs ou aultres, et ne donnent quelquefois moins de quartiers aux turcqs qu'aux chrétiens, selon qu'ils ont la guerre ensemble. Et sont si forts qu'il est impossible au Grand Turcq de pouvoir remédier avec toutes ses forces, quoiqu'ils ne sont pas la quatriesme partie de gens que le Grand Seigneur peut mettre sur pied. Leurs forches sont à suivre de place en aultre, tantot en montaigne, tantot en plaine, et tantot en ces rochers déserts quant aultruy domicille ni lieu arrestée où l'on les puisse assiéger, et portent tout ce qu'ils possèdent avec eux par chameaux, chevaux ou bourriques. Mais lorsque les pèlerins ont un truchement avec eux, on en puis beaucoup mieux eschapper en leur païant quelque tribut ou aultrement caffare qui veut dire droit du passage, sinon il y fait fort dangereux d'y demeurer ou du moins d'estre dépouillé nud et estre fort maltraité ; par dessus ce, il faut être résoult à souffrir souventes fois les bastonnades ou soufflets et principalement la tormente des enfants lesquels suyvent les pèlerins comme font ceux des païs icy après les masques les jours de carnaval, tout en faisant des cris espouvantables et poursuivent les chrétiens à grands coups de pied pour les chasser dans leur quartier, comme l'on fait quelquefois après les juifs dans la ville de Rome. Cela arrive plus souvent dans Jérusalem qu'en aultre endroit de la Terre Sainte sans qu'aulcuns chrétiens osent lever la main sur eux pour leur donner quelque coup, sur peine d'avoir le point coupé puis le pendre au col, bruslant le poignet avec un fer rouge et estre meu d'autour de la ville pour estre veu de tout le peuple et recepvoir mils injures et mauditions des turcqs, puis estre bani comme criminels et font cela pour raison qu'ils disent qu'un chrétien est indigne de lever la main sur eux ; l'on peut aisément eschapper de cette punition en leur païant une avanie ou aultrement amende de pour le moins quinze ou vingt mils, et ceux qu'ils n'ont pas de quoi les païer, ceux peuvent préparer à souffrir les tourmens de ces misérables ennemis des chrétiens. Cela fait, il se faut garnir de la principale pièce du voïage qui est de la bourse remplie d'or ou d'argent selon la dépense que l'on n'y veut faire, mais pour le moins de 100 louis d'or dont ils peuvent suffire en bien ménageant sans faire dépenses inutiles tant pour le paiement du passage de la mer que le retour, en mangeant avec le capitaine de la navire où on est embarqué, que pour les tributs ou caffares qu'il y a à païer en terre sainte, visitant les saints lieux,- laquelle bourse il est bon de la prendre en lettre de change ou de crédit qui sont les plus assurés et porter plus que moins afin que lorsqu'on vient à estre esloigné de ses parents ou amis, et de ses propres biens on ne tombe pas faute de moïens en une grande nécessité et à la merci de ceux qui sont étrangers de toute amitié, de la foi, et de la langue. Et ne se faut fier aulcunement sur la libéralité des autres ou de quelque compagnon qu'on aurait pour associé ou confrère pèlerin, rare dans ces lieux là, où chacun garde le sien à raison que l'on sçait bien ce que l'on a passé et que l'on ne sçait ce que l'on a à repasser.

« Ensuite, tout considérée auparavant ce partement, il est très nécessaire d'avoir la lettre de bapteme, celle de l'Evesque du diocèse que l'on est ou du moins de ses vicaires avec celle des messieurs de ville faisant mention que l'on est catholique apostolique, romain, afin qu'arrivant à Jérusalem l'on peut etre reçeu dans l'ordre et les cérémonies qui s'y fait par le révérend Père gardien commissaire et les aultres religieux de la Terre Sainte. »

LE COSTUME.

Il ne reste plus au voyageur qu'à s'équiper. C'est chose d'importance, quoique peu compliquée, car il porte tout avec lui, tel le sage de l'antiquité. Comme il va voyager à pied, il lui faut peu de bagage et son costume est simple : il est vêtu d'une tunique qui lui tombe jusqu'aux genoux, ou même descend jusqu'aux chevilles ; une cordelière ou une lanière de cuir fait le tour de ses reins, les extrémités en sont nouées et les chefs tombent entre ses jambes par devant. Sur son épaule gauche passe la courroie qui soutient sa panetière. Les images, qui nous en sont restées, l'identifient exactement à la musette de nos soldats, et souvent une coquille était fixée sur le rabat qui la fermait. C'est là toute la valise du pèlerin : on ne saurait lui appliquer le nom latin d'*impedimenta*, sans être taxé d'exagération.



PÈLERINAGE A LA VIEILLE ÉGLISE DE LA BELLE VIERGE DE RATISBONE.

Gravure sur bois de Michel Ostendorfer.

* On y fit au XVIe siècle plusieurs pèlerinages pour demander à la Vierge d'arrêter les ravages de la peste.

Sur ses épaules il a jeté une pièce d'étoffe qui lui servira de manteau pour se préserver des intempéries, et de couverture pour la nuit. Une agrafe la fixe autour de son cou, et les pans dégageant les mouvements des bras sont rejetés en arrière dans le dos, laissant voir sur le côté gauche de la poitrine la coquille fixée sur la tunique, insigne de son état de pèlerin. D'autres fois, il ne porte sur son vêtement principal qu'une espèce de pèlerine à capuchon. Son couvre-chef est un chapeau de cuir ou de feutre, se rapprochant dans sa ligne, du casque des soldats britanniques. De larges bords le préservent du soleil et de la pluie ; le fond en cuvette, fixé par une espèce de jugulaire assez large, permet, pendant les beaux jours, de le rejeter derrière la nuque. Ailleurs, sa forme se rapproche d'un cône et rappelle assez bien les chapeaux de jonc de nos jardiniers.

Ses chaussures paraissent légères pour le long voyage qu'il entreprend, soit qu'il ait de petites bottes, dont le houzeau retombe sur les chevilles en faisant un large accordéon, soit qu'il ait trouvé suffisantes les sandales qui, retenues par une petite courroie, laissent découvert tout le dessus du pied.

Un long bâton terminé souvent par une crosse, l'aidera dans sa marche : c'est le bourdon, au sommet duquel il attachera sa gourde et qui lui servira même de porte-manteau pour y suspendre le paquet de hardes indispensables qu'il a voulu emporter, à moins qu'il n'ait préféré s'encombrer de la mallette, qui est aussi un insigne de pèlerin, et qu'il portera à la main.



Fig. 187. — L'auteur du manuscrit *Le Pèlerinage de Jérusalem* d'après le portrait original placé en tête dudit manuscrit. (Collection du Dr Houzel.)

* L'auteur s'est « pourtraicturé », en costume civil, mais il tient en main la palme que les pèlerins à leur retour, suivant l'usage, déposaient sur l'autel principal de leur église. La vraie palme devait avoir été cueillie dans le territoire de Jéricho et le pèlerin la rapportait triomphalement en Occident. C'était, en quelque sorte, la preuve officielle de sa randonnée et son titre de gloire.

L'architecture de nos monuments religieux nous a conservé les images de ces pieux personnages dans les tympans qui surmontent les portes de nos cathédrales et dans les détails des retables. La malice des sculpteurs s'est même permis de rendre hommage au pèlerin, en se moquant de celui qui fait cette entreprise avec plus de commodité. On peut ainsi voir au musée du Trocadéro une petite scène amusante qui représente sur une route, dans la traversée d'un bois, un pèlerin à pied, tel que nous l'avons décrit, continuant son chemin, tandis que, derrière lui, un autre pèlerin, en meilleur équipage, plus riche, et accompagné de serviteurs, couronne son cheval qui vient de glisser dans la fange des ornières et se fait désarçonner.

Le voyage était certes plus aisé, lorsqu'on pouvait éviter les plus grosses fatigues, et emporter avec soi des bagages sur un cheval de bât. Cela cessait d'être un luxe, lorsqu'on se rendait outre-mer, et il n'était pas permis à tous, si nous en croyons le récit d'un pèlerin, d'aller jusqu'à Jérusalem.

Dès l'embarquement, il faut acheter déjà un matelas qui coûte vingt ou vingt-deux livres, une capote que les mariniers appellent caban, qui peut coûter vingt livres. Il ne faut pas oublier le linge, et notre pèlerin embarque dix-sept chemises, une demi-douzaine de mouchoirs, autant de chaussettes de toile, un bon bonnet avec quelques coiffes de nuit. Il eût été bien empêché de faire la route de Palestine à pied, chargé d'un pareil bagage ; aussi, la faisait-il à cheval.

Le pèlerin maintenant tient la route : il va pouvoir chanter, et non pas seulement pour les « larrons espouvanter » mais aussi pour écarter par ses pieuses incantations les maléfices, les épidémies et les guerres. Tous les chemins mènent à Rome, mais le plus court chemin n'est pas toujours la ligne droite.



Fig. 188. — LA MAISON DU BON LARRON. *Le Voyage de Hierusalem.*
Dessin original d'après le manuscrit de Hurtrel.
Voici, d'après l'auteur, l'explication des choses figurées : A, le chasteau du bon larron *(sic)* ; B, Arabes courant à cheval ; C, le puits de Saint-Job ; D, Casal ; E, le chemin des pèlerins ; F, l'Eglise des sept frères Machabées *(sic)*.

Les épidémies sévissent un peu partout et les nouvelles ne se propagent pas avec une rapidité telle qu'on puisse établir son itinéraire en conséquence. Souvent c'est en arrivant aux portes de la ville, où il pensait faire étape, que le pèlerin s'en verra refuser l'entrée.

Car un personnage redoutable y est entré avant lui : la peste, dont on verra par ailleurs les exploits.

Pendant tout le XVI[e] siècle, en effet, la peste, le trousse-galant, la lèpre sévissent à l'état endémo-épidémique.

Que pouvait-il advenir du pauvre pèlerin, quand le roi lui-même était arrêté, quand les mendiants étrangers étaient expulsés des villes ou mis dans les hôpitaux, alimentés par le produit des quêtes, quand la mendicité était interdite dans les églises, quand les gens suspects étaient chassés de leur domicile et s'établissaient comme ils pouvaient, dans une promiscuité et une sordidité insignes, en de petites logettes aux abords des villes ?

Celles-ci étaient fermées, faute d'y pouvoir mettre un poste suffisant pour les garder. Ailleurs, défense était faite aux sœurs de l'hôpital, aux hôteliers, aux cabaretiers, de recevoir tous les étrangers venant d'une région contagieuse.

Sans parler de la guerre civile qui, la plupart du temps, désolait la province.

Tout le long de ce vaste cordon sanitaire, véritable front contre la maladie, le pèlerin va errer, couchant sur la dure, rebuté de partout, ne trouvant d'aide et de compassion qu'auprès des malheureux, dont peut-être un conseil de fuite sera la suprême charité ; encore heureux s'il ne rencontre pas sur sa route des écorcheurs, des bandits de grand chemin ou de simples escrocs, inventant le vol à l'américaine avant l'Amérique.

Car rien n'est neuf sous le soleil : personne n'est plus facile à duper qu'un étranger ; personne n'est plus aisé à piper qu'un cœur naïf. Témoin certain fait-divers, rapporté tout au long dans l'*Histoire de*

Charles VI par Jean Lefebvre (1) qui prouve, en outre, que le proverbe « a beau mentir qui vient de loin » est aussi vieux que le monde.

C'est l'histoire d'un certain Grec, nommé Paul, né de pauvres parents en l'isle de Tagar, et qui se hasarda, pour devenir riche en dépit de la fortune, de contrefaire le patriarche de Constantinople et de s'en approprier tous les honneurs dans les pays étrangers qui n'étaient pas fréquentés par ceux de sa nation.

Entouré de gens de sa sorte et de son intelligence, il s'embarqua pour Chypre, où il couronna le roi de l'île, dont il reçut trente mille écus d'or. Il les employa à se mettre en équipage pour gagner Rome. Mais la fortune lui fut moins souriante ; le pape Urbain le fit jeter en prison et il dut attendre l'avènement de Boniface pour recouvrer la liberté. L'air de l'Italie ne lui convenant pas, il gagna les États du comte de Savoie. Il ensorcela si bien qu'il s'y fit festoyer longtemps et le quitta, nanti d'une grande somme d'argent et pourvu d'un équipage de douze chevaux et d'autant de valets pour le conduire en Avignon. De là, il passa en France, où le roi et tout le haut clergé le traitèrent le plus honorablement du monde.

Entre autres églises de ce royaume, il n'oublia pas celle de Saint-Denis, et ce fut là un des plus beaux actes de la comédie où l'abbé et le religieux le reçurent avec toute sorte de respects et de bonne chère et lui firent voir toutes leurs reliques qu'il honora avec l'apparence d'une parfaite dévotion, mais particulièrement celles de saint Denis et de ses compagnons. Ce fut là aussi qu'il parut le plus touché et qu'il sembla que son zèle lui faisait violence pour louer ce bienheureux Aréopagite, qu'il dit avoir esté archevêque d'Athènes, et après avoir par plusieurs fois témoigné qu'il estimait la France bienheureuse de jouir d'un gage si précieux, il en voulut donner à ses hôtes pour les frais de leur réception.

« Il n'est, dit-il, que trop public dans toute notre Grèce que le corps de ce glorieux Aréopagite repose en ce lieu-cy, mais il nous en est resté quelque chose d'assez précieux que je voudrais qui fut icy, quoique nous le conservions avec autant de soin que de religion. Ce sont sa ceinture, ses souliers et plusieurs livres de sa composition, qui sont d'autant plus chers à sa patrie qu'ils sont tous escrits de sa main. Il offrit ensuite de les leur envoyer et leur proposa pour cela de luy donner deux de leurs religieux, promettant d'en avoir grand soin, jusques à dire effrontément qu'il ne désespérait pas d'en voir quelqu'un archevêque auparavant que de mourir. Cela aida beaucoup à luy faire trouver compagnie, et l'on joignit à son cortège deux bons moines tout brûlants d'envie de rendre ce service à leur maison qui entreprirent gayment ce beau pèlerinage, garnis de bonnes lettres de recommandation de la part du roy et des princes, pour l'empereur et pour tous les roys et les souverains des Estats où ils auraient à passer. »

Les bonnes gens n'avaient que faire de tant de précautions pour demeurer avec plus d'éclat les dernières dupes de cet imposteur qui prit congé du roi, qui en reçut de grands présents et qui ne les mena que jusques à la mer, où il les fit longtemps attendre l'occasion d'un vent favorable. Les mariniers, qu'il avait corrompus, les remettaient de jour à autre, et cependant il chargea tout son butin et, une belle nuit, il s'en alla sans dire mot et sans autrement récompenser tous ces officiers qui avoient

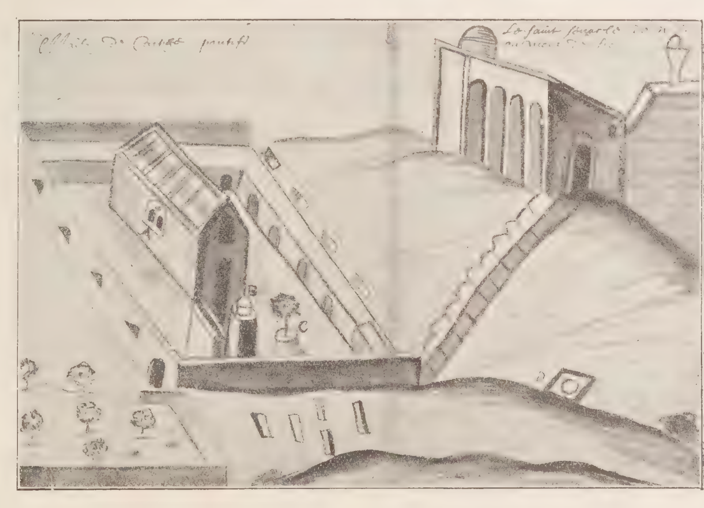


Fig. 189. — La maison de Caïphe et le saint cénacle au mont de Sion. Dessin original d'après le manuscrit de Hurtrel. A, la maison de Caïphe ; B, le pilier sur lequel le coq a chanté ; C, le lieu où saint Pierre se chauffa avec les soldats ; D, l'endroit où on tient que les appostres se séparèrent par toutte les cantons du monde après la mort de N.-S.

(1) Parue en 1653.

servi au triomphe de ses filouteries. Les pauvres moines, comme ceux qui croyaient perdre davantage, furent les plus difficiles à persuader, ils ne se rebutèrent point, et, dans la pensée de le rejoindre à Rome, ils poussèrent jusque-là, mais, s'y étant enquis de la vie du galant, ils trouvèrent la fin et l'accomplissement de leur belle pérégrination dans les actes publics de ses fourbes et de ses friponneries. L'escroquerie au pèlerinage ! Cela devait arriver. C'était fatal.

A mesure qu'il approchait du but de son voyage, le pèlerin rencontrait d'autres pèlerins avec lesquels il voyageait de compagnie. Ils devisaient de leur petite patrie, de leurs mœurs, de leurs coutumes, de leurs affaires, sans oublier Dieu et Notre-Dame qui leur avaient inspiré de partir ; ils trouvaient ainsi le chemin moins long. L'immense toile d'araignée des routes et des chemins leur adjoignait bientôt d'autres compagnons, de plus en plus nombreux ; c'étaient de petits cortèges, des processions en miniature, lorsqu'à la tombée de la nuit ils débouchaient sur la petite place d'où surgissait comme une vision fantasmagorique découpée sur le ciel l'ombre du sanctuaire tant désiré. Ils pouvaient se croire le jouet d'hallucinations en entendant les voix lointaines, et comme étouffées, qui partaient de la grande nef, et semblaient emprunter la voie des grandes tours pour se perdre dans les parties hautes, comme ils perdaient de vue les flèches de ces tours, fichées droites dans un ciel étoilé où elles paraissaient faire un accroc pour y porter leurs suppliques. Et par cet accroc descendait une voix continue, grave et chaude d'harmoniques. L'air la cueillait sur le bronze des cloches, la tamisait à travers les abat-vent, la répandait sur la petite place où elle tombait poudroyée ou par plaques, enveloppant les nouveaux arrivants d'une vibration qui les prenait tout, ébranlait leur matière et leurs nerfs et les mettait à l'unisson, montant le diapason de leur enthousiasme et de leur ferveur. Ceux qui avaient fait le voyage de Terre Sainte se souvenaient avoir entendu pareillement à toutes les heures de la nuit le muezzin leur chanter du haut de sa terrasse la confiance en Celui qui veille.



Fig. 190. — EFFIGIE DE SAINT-JÉROME NATURELLEMENT TROUVÉE DANS LE MARBRE.

Dessin original d'après le manuscrit de Hurtrel.

* Cette figure se trouve à Bethléem dans la grotte de la nativité, empreinte sur une des pierres contre la muraille, à droite d'une crèche en marbre blanc qui fut édifiée lors du transfert de la vraie crèche, à Rome. On y voit « la figure d'un vénérable vieillard ayant la barbe longue, les vestemens jusque au pied avecq le capuchon sur la teste et le bras gauche descouvert depuis le poignet jusque auprès du coude apuié contre l'estomac étant couché sur le dos que l'on dit estre la figure de saint Hiérosme lequel s'est tant de fois contenté de méditer en ce lieu que Dieu a voulue que sa figure y demeurast imprimé dans cette table de marbre ».

Toutes les maisons de la ville ont fermé leurs fenêtres. Les volets ne laissent filtrer aucun éclat. Les hôtelleries regorgent de monde et comme il y a longtemps, à Bethléem, il faut chercher un gîte au dehors. Les galeries du cloître sont jonchées de corps roulés dans une couverture et plongés dans le fouarre que le maieur avisé a fait épandre. Il faut enjamber tous ces dormeurs harassés de fatigue, jetés là par terre comme un jeu de jonchets, immobiles. Seul, leur cœur veille tandis que leur bouche exhale une légère vapeur dont le filet, sans volutes, monte droit vers le ciel, comme de la pierre d'Abel s'élevait la fumée.

Le pèlerin, basané par les intempéries, cuit par le soleil, mouillé par les averses, fouetté par le vent, le visage couleur de brique, a rapidement pris son parti. Il couchera à la belle étoile (1), l'étoile qui le guidait. Il la cherche dans le ciel et la voit plus belle encore qu'il ne l'a jamais vue. Quel beau rêve ! Il est réalisé. Et quelle belle chose que d'avoir pu élever le réel à la hauteur de son idéal !

Dans les rues, au clair matin, le courant se reforme vers l'Eglise vénérée : courant inégal, coupé des remous dont un infirme forme le noyau « boyteux de toutes sortes, faisant claquer une jambe de bois ou martelant le sol du soc des potences qui leur élèvent les épaules, cheminant à pied, choppant et donnant

(1) Les choses ne se passent pas autrement, de nos jours, à Notre-Dame de la Palud, en Bretagne. L'église votive s'élève en rase campagne, au milieu de prairies à l'herbe rase. Tous les ans, à l'époque du *Pardon*, une ville de tentes s'élève pour loger les pèlerins, ville surgie du sol en une nuit et qui s'évanouira en une nuit, comme si elle était l'œuvre des Korigans.

souvent à terre, clochetans aux souliers rembourrés, épaves ne pouvant travailler que aulcunes fois bien flochement, des rompus tenant à deux mains leurs lyens et leur bandes, qui s'en vont chanter leur *Miserere* et qui s'apprêtent à prendre leur élan pour entonner le *Magnificat* et le *Te Deum.* »

L'autel lointain, entouré du halo de ses cires, paraît une clairière dans la forêt sombre des piliers de la cathédrale. C'est là que le rayon du ciel a traversé la voûte. Partout ailleurs, on se devine, on est coude à coude, épaule contre épaule, on sent battre le cœur de son voisin. La même atmosphère d'attente et d'anxiété enveloppe ce peuple de pécheurs et de malheureux.

Les officiants sont vêtus d'ornements magnifiques, Au moment où ils pénètrent dans le chœur, l'œil est tout ébloui par la robe aux armes de Bourgogne de celui qui marche en tête : sur une colline tissue de fils d'or est figuré un arbre chargé de pommes de pin d'argent. Derrière l'abbé, un religieux qui porte une chasuble, encadré de deux autres qui n'ont que des tuniques ; l'étoffe en est à fond d'or parsemé de grandes roses de velours cramoisi avec plusieurs figures d'apôtres, aussi relevées en or.

Les autres figurants du cortège portent des chasubles et des tuniques de velours violet à fleurs relevées en broderies, puis quelques chapes, de don royal, et de même couleur, parsemées de fleurs de lys d'or.

Une image surmonte l'autel : elle représente la Vierge montrant d'une main un cœur d'or et de l'autre embrassant son enfant qui tient des fleurs d'or, où se voit une escarboucle d'une prodigieuse grosseur. Du poids de trente-six marcs, elle est de vermeil doré, à la couronne d'or parsemée de pierreries.

Elle est flanquée de grands vases d'or bordés de cinq rubis, de six saphirs, de deux améthystes et de cinquante grosses perles au milieu de quoi on voit, au travers d'un beau cristal, des cheveux de la Vierge, le tout posé sous un arbre de vermeil doré en façon de créquier, soutenu par deux anges de même matière.



Fig. 191. — IMAGERIE RELIGIEUSE DE PELERINAGE.

* Sainte Avoye était une recluse volontaire comme la recluse de la Tour Roland que Victor Hugo a immortalisée dans *Notre Dame de Paris.*

Les piliers et les colonnes qui environnent l'autel sont revêtus de lampes d'argent.

Sept lampes, dont quatre sont d'or, don du maréchal de Crèvecœur, seigneur de Cordes, et qui pèsent autant que lui tout armé, brûlent devant l'image. Les trois autres, d'argent, avec divers écussons chargés des principaux quartiers d'alliance de sa maison, sont un don de François de Melun, comte d'Espinay.

A l'entour de l'autel se voient les effigies en or massif de Philippe le Bon et de Charles le Hardi, tous deux représentés à cheval, et celle de Louis d'Halluin, seigneur de Pierny, d'argent, et le figurant à genoux.

Aux parois sont suspendues des bannières qui forment courtines. Voici celles qui étaient l'ordinaire signal des soulèvements des peuples de Gand et que Philippe de Bourgogne envoya à la Vierge après les avoir défaits à la bataille de Gavre. A leur suite viennent les soixante-douze bannières de métiers, étendards de sédition que Charles le Hardi envoya en 1647, après la défaite des Liégeois.

L'oratoire du duc de Bourgogne est tendu de tout l'appareil d'images et de figures qui avaient servi au

fameux tournoi de Chalon-sur-Saône en 1449, où les premières personnes de la noblesse de Bourgogne, de Flandre et d'Artois s'étaient trouvées dans des équipages les plus lestes.

Au pied de la croix d'or, appelée la belle croix, est posé avec son écusson et sa devise l'anneau ducal, à quatre tables de diamant, du duc Charles le Hardi.

Les « saintes reliques » ne sont pas la moindre richesse, car elles se sont accrues des dons faits par les églises voisines. Ainsi peut-on vénérer là, dans leurs magnifiques châsses, le corps de saint Wandrille, venant de l'abbaye de Fontenelle, près de Rouen, ceux de saint Bertoul, de saint Ausbert, de saint Wulfran, qui y sont venus demander asile.

Les *ex voto* témoignent des grâces reçues : de cire et représentant une partie du corps, ce sont le *merci* des pauvres gens ; de métaux précieux, — un doigt d'argent émaillé marqué des armes de la maison de Rambures, un tableau d'or de l'Annonciation, émaillé et greneté de saphirs, rubis et perles, don de Charles de Savoisy (tous deux, *ex voto* de tournois) ; un grand bras d'argent émaillé aux armes de France et d'Angleterre, pesant huit marcs, offert par Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII, fiancée à Louis XII — sans oublier les potences, jambes de bois, liens, bandes et souliers rembourrés des malades guéris.

Dans la trésorerie, on compte près de cent reliquaires tant en or qu'en argent, dix-huit grandes images d'argent, la plupart garnies de très belles reliques, onze cœurs et un grand nombre de bras et de jambes tant en or qu'en argent, vingt robes et douze manteaux d'étoffes très précieuses, à l'usage de la sainte image, des diamants, des rubis, des saphirs et autres pierreries dont il serait malaisé de dire au juste le nombre.

Tout cela est placé en ordre sous treize arcades, soutenues par autant de piliers et renfermées dans des armoires.

Pour le pèlerin, c'est l'enchantement des yeux, le ravissement de l'imagination, c'est la fenêtre ouverte sur le Paradis perdu, dont il avait si souvent rêvé. Il est donc bien vrai que sa méditation l'inspirait et qu'il n'avait osé le dire de peur des moqueries. Il voyait tout cela : un coin du ciel. Il pourrait le raconter, et l'odeur de l'encens à l'office du dimanche, dans sa pauvre paroisse, évoquerait chaque semaine ce qu'il avait vu. Les volutes s'échappant de l'encensoir, les fumées montant des cheminées de son village, les nuages courant dans le ciel qui couvre son toit, il ne les verrait plus que comme ce tourbillon odorant qu'il voit s'élever devant l'autel. Au travers de ces fumées — fumées, vanité du monde — il apercevrait toutes ces splendeurs, toutes ces richesses, le Ciel qu'il s'était imaginé moins beau qu'il ne l'avait vu, l'hallucination vraie qu'il a eue pendant que son corps tremblait, que sa chair se hérissait, que son cœur vibrait et qu'il se sentait près d'une ivresse qu'il n'avait jamais connue.

Le pèlerin a successivement incarné au long de son voyage les personnages de Don Quichotte, du Juif errant, du chemineau, du troubadour. Il était dans le rêve ! De retour au pays, il est sorti de son rêve des mille et une nuits, mais il en a rapporté des souvenirs pour toute son existence, de quoi dorer son intérieur et tous les actes de sa vie quotidienne. Il enseigne l'histoire et la géographie, les mœurs et les coutumes, les charmes et les dangers des pays qu'il a parcourus.

S'il est pauvre, il n'a rapporté que quelques médailles. On en fabriquait là-bas de toutes sortes de métaux, et il s'en débitait une telle quantité que la plupart des orfèvres et autres artisans n'étaient occupés qu'à ce travail, Ou bien il a acheté des gravures sur bois assez maladroites et naïves, la carte postale illustrée de l'époque, représentant le sanctuaire ou le saint vénéré, au-dessous duquel une oraison est imprimée et parfois même spécifiée la maladie qu'il guérit.

S'il est riche, il a rempli son coffre de souvenirs : armes, étoffes, tapis, costumes, et il peut agrémenter d'illustrations ses conversations à la veillée. Sa maison prend des allures de musée ethnographique. S'il a un peu de lettres, un peu de sens du graphique, son premier soin, au retour, est de rédiger ses notes et de les enrichir de plans et de croquis.

Nous devons à l'une de ces relations le plan et le dessin du tombeau de Godefroy de Bouillon, encore existant au XVIIe siècle, disparu aujourd'hui.

Ainsi se révèle son rôle social, comme diffuseur de notions instructives et comme commis-voyageur de l'art.

Les pèlerins militaires, c'est-à-dire les chevaliers des croisades, et les pèlerins civils ont signé leur passage dans le temps. Ce sont eux qui ont rompu la tradition de l'art roman en brisant le plein-cintre. Jusqu'à eux, la voussure de nos églises, — à peu près les seules constructions qui restent, de cette époque, — était en anse de panier. Ils rapportent avec eux l'arc brisé dont ils ont vu l'emploi dans les constructions turques de l'Orient ou arabes de l'Espagne, et dont l'emploi se généralise en attendant l'ogive. La décoration sculpturale subit aussi leur influence. Jusque-là, on n'a connu que l'art grec ou romain, auquel on



FIG 192. — Imagerie populaire de pèlerinage. D'après une lithographie coloriée (Lyon, Banasconi), sous le second Empire. Cette célèbre église élevée sur une colline qui domine Lyon à l'emplacement de l'ancien forum de Trajan qui vit le martyre de saint Pothin, est toujours un lieu de pèlerinage malgré la faveur dont Lourdes a joui depuis cette époque.

avait emprunté les chapiteaux et leurs motifs à feuille d'acanthe. Les tapis, les tapisseries et les étoffes d'Orient fournissent des sujets neufs. C'est l'art nouveau de l'époque : figures de chats, de léopards et personnages manifestement d'inspiration persane, si l'on en juge par leur dessin et leurs vêtements.

Il n'est pas jusqu'à la présence du pèlerin même qui ne le fasse servir inconsciemment l'art. Les malades et les affligés de toute espèce servaient de modèles aux artistes qui nous ont conservé leur figuration sur les corbeaux, les chapiteaux, les stalles et les miséricordes de nos cathédrales.

Agents commerciaux, ils ont rapporté le paon et le dindon.

Malheureusement, ils furent aussi des agents de contagion. S'ils eurent à subir bien des tracasseries de la part de municipalités prévoyantes, ce fut justice, car le plus innocemment du monde et avec les meilleures intentions, ce sont eux qui nous apportèrent la lèpre et la peste. D'une ville à l'autre, dans l'intérieur de la France, ils traînaient derrière eux la dysenterie, les grands dévoyements qui, peut-être, étaient la fièvre typhoïde, le hoc ou horion, la coqueluche, la variole et toutes les maladies éruptives qui ont décimé les populations, finissant souvent leur pèlerinage, plus tôt qu'ils n'avaient pensé, dans un hôpital, loin de leur pays.

Dr GHISLAIN HOUZEL.

QUELQUES NOTES SUR LA BIOGRAPHIE DES PÈLERINAGES.

— *Le Chemin de Saint-Jacquess de Compostelle en Galicie.* A. Tolose, de l'Imprimerie de P. d'Estay, à l'Enseigne de la Presse-d'Or, 1650, petit in-8°, 8 ff.

Cette plaquette renferme une *Chanson moult profitable aux pèlerins qui vont à Saint-Jacques* (nous la reproduisons plus loin).

— *Cantique du Pèlerin de Saint-Jacques, à Rome.* Troyes, in-24, 8 p.

— *Les Chansons des Pèlerins de Saint-Jacques* (Paroles et Musique) par l'abbé Camille Daux. Montauban, 1899.

— *Histoire de Notre-Dame de Boulogne,* par M. Antoine Le Roy, chanoine-archidiacre et official de Boulogne. Paris, chez Claude Audinet, 1681.

— *Histoire des miracles advenus à l'intercession de la glorieuse vierge Marie, au lieu dit Montaigu, près la ville de Sichen, au Duché de Brabant.* Bruxelles, chez Rutger Velpius, imprimeur-juré à l'Aigle-d'Or, près de La Court, 1609.

Voir également : *Histoire de l'image miraculeuse de N. D. de Liesse,* suivie du Cantique ; *Chants du Pèlerinage de N. D. de Liesse,* cantiques historiques ; *Cantique du Pèlerin de Saint-Jacques, à Rome* (cantique plus particulièrement bourguignon) ; *Vie de Madame sainte Reigne,* avec les litanies, cantiques et oraisons en faveur des dévots pèlerins qui visitent son sanctuaire (Epinal) ; *Historia y Miracles de la Sagrada imaige de Nostra Senyora de Nurcia.* Barcelone, 1866 ; *La Madeleine ou Pèlerinage à la Sainte-Baume,* complainte sur saint Benoist Labre.

Consulter pour la bibliographie : A. Socard, les *Noëls, Cantiques et Livres populaires imprimés à Troyes depuis le* XVIIe *siècle.*

TARIF POUR LE LOGEMENT DES PÈLERINS ET ÉTRANGERS SÉJOURNANT DANS LE GOUVERNEMENT DE LA VILLE DE LORETTE.

Tel est le titre d'un grand placard-affiche imprimé en italien, que je possède dans mes collections et qui constitue un document des plus curieux pour l'histoire de la vie intime.

Ce placard donne en effet, en monnaie locale, les prix qui devaient être affichés dans tous les établissements où fréquentaient pèlerins et étrangers. En réalité, ce document officiel était une sorte de carte des prix pour le coucher, le voiturage et la nourriture.

Nous en extrayons quelques prix qui ne manquent point de saveur :

Un potage au jus de viande	baiocchi.	1.
Un potage avec œuf	»	2, 2
Un quart d'agneau	»	5, 1
Un chapon	»	26.
Une poule	»	20.
Une tranche de saucisson	»	1.
Un œuf à l'huile	»	1.
Lit et lumière seulement	»	2.
Lit, lumière et chauffage	»	5.
Une bouteille de vin	»	4.
Une bouteille de vin rouge	»	5.

Service particulier.

Un déjeuner du matin avec potage, hors-d'œuvre, viande, fromage et fruits	»	22.
Un diner comme ci-dessus, avec un plat en supplément	»	30.

Voitures a chevaux.

De Lorette à Macerata	»	40.
De Lorette à Ancône	»	45.
De Lorette à Recamati	»	15.
Chevaux à la journée, etc.	»	25.

Donné en notre palais, résidence du gouvernement, le 12 Avril 1645.

Signé : Francesco Gaétano.

Il est curieux de rappeler que les autorités ecclésiastiques et séculières se souciaient déjà de protéger les voyageurs étrangers et, plus particulièrement, les pèlerins contre la cupidité des traiteurs.

Ces prix sont, en effet, les prix maxima des denrées servies.

PÈLERINAGES D'ENFANTS AU MONT SAINT-MICHEL (XVe SIÈCLE).

L'OPINION DE LITTRÉ A CE SUJET.

Le zèle des pèlerins fut de tous les âges, et il est curieux de recueillir dans les vieilles chroniques de nombreux témoignages de cette exaltation, respirée dans l'atmosphère de l'époque, ainsi qu'une folie communicative.

Ce sont les chroniqueurs allemands qui ont signalé avec soin tous ces mouvements pérégrins. L'abbé Trithemius s'exprime ainsi dans les *Annales de Kirschau* (1456) :

« A cette époque commençait une grande agglomération d'enfants, en l'honneur de Saint Archange Michel, au mont Garganus, en Normandie *(sic).* La piété de ces enfants était vraiment extraordinaire, surtout étant donné leur âge. On ignore ce qui leur faisait entreprendre un si long voyage, sans que personne les invitât, sans être attirés par des promesses quelconques ; ils y allaient sans prendre l'avis de leurs parents, sans ressources, sans argent, ne voulant même subvenir aux besoins de leur voyage qu'au moyen d'aumônes récoltées en cours de route. C'est ainsi que des enfants, appartenant à presque tous les pays de l'Allemagne, se groupaient ensemble et marchaient dans un ordre déterminé. C'étaient pour la plupart des enfants de douze ans et plus. Ils chantaient des cantiques à Saint Michel sur les places des villes et des villages. Ils étaient précédés d'un drapeau qui portait l'image de Saint Michel. Ils attiraient même des enfants moins âgés qu'eux, qu'ils soignaient et protégeaient durant leur route. Partout où ils passaient, on avait pitié d'eux, on leur donnait abondamment à manger. Je les ai vus bien souvent passer en troupes précédées de drapeaux. »

Wurdtwein, dans une petite chronique du Haut-Rhin, comprenant les années 1461-1501, nous dit de son côté :

« En 1457, les *Pueri Sancti Michaelis* marchaient en troupes animées d'un grand zèle : mais ce zèle diminuait peu à peu par suite des excès et des fatigues, des souffrances et de la faim. Quelques personnes affirment que ces enfants étaient poussés par un mauvais esprit. »

Pierre Herp, dominicain de Francfort-sur-le-Mein, n'oublie pas non plus les pèlerinages enfantins. Après avoir mentionné l'oiseau-autruche, « *avis struttio* », promené en 1450 dans les rues de Francfort, il rapporte : « La même année, après la fête *Divisio Apostolorum* (c'est-à-dire le 15 Juillet), onze cents enfants, de passage à Francfort, ont commencé leur voyage au Mont Saint-Michel.

La *Chronique de la ville de Cologne,* dont nous ne connaissons pas l'auteur, et qui est appelée du nom de son imprimeur, Koelhoff, rapporte également, à la date de 1455, des pèlerinages d'enfants allemands au Mont Saint-Michel, « in Normandien ».

« Cette année-là », dit le chroniqueur, « il y eut un grand pèlerinage au Mont Saint-Michel, en Normandie, pèlerinage dont la durée était d'environ deux ans, et qui était formé de petits enfants de huit, neuf, dix et douze ans, venant de tous les pays, villes et villages d'Allemagne, de Belgique et d'autres contrées. Ils se réunissaient en grandes troupes, abandonnant père et mère, marchaient deux à deux, en procession : le cortège était précédé de drapeaux avec les portraits de Saint Michel. Les enfants d'une même localité se tenaient ensemble et, sur les drapeaux, on voyait aussi les armoiries de leurs seigneurs. Et c'était misérable de voir ces enfants, sortis de chez eux, malgré la volonté de leurs parents et sans viatique. Néanmoins, ils jouissaient d'une bonne santé, car, sur toute la route, on leur donnait à boire et à manger en quantité suffisante. Quand ils arrivaient au Mont Saint Michel, ils offraient leurs drapeaux à l'Archange. Le cortège grossissait en route ; il s'y joignait des vieillards, des valets et des domestiques des deux sexes. »

La *Chronique* de Eikhardt, de Wissembourg, est encore plus explicite :

« En 1457, le soir de la Saint-Thomas (28 décembre), vinrent, à Wissembourg cent-vingts enfants de Kreuznach (sur la Nahe) : ils manifestaient l'intention de se diriger vers Saint-Michel, au-delà de Paris *(sic).* La ville leur donna à boire et à manger à la Maison du Conseil. Ce n'étaient que des enfants du peuple ; toutefois, parmi eux, se trouvaient quelques enfants d'extraction noble. Après eux, il en vint encore deux ou



Fig. 193. — UN TRIO DE FARCEURS : LA COQUILLARDE, LE CONVERTI, LE SABOULEUX.
Estampe satyrique faisant partie de la suite des *Proverbes* de J. Lagniet.

* On appelait *coquillard* et par suite *coquillarde* — puisque, comme les hommes, les femmes allaient volontiers en pèlerinage — ceux qui, sous prétexte de péleriner, s'en allaient à l'aventure et se livraient quelquefois à des escapades d'une nature toute spéciale. Habillées en pèlerins comme au XIXe siècle, quantité de femmes circuleront en culotte sans jamais monter à bicyclette, elles diront toujours venir, comme l'observe Lagniet, de Saint-Jacques ou de Saint-Michel.

trois cents, d'autres villes. Chaque troupe avait son drapeau qui portait d'un côté les armes de la ville où le pèlerinage s'était formé, et de l'autre côté, l'image de Saint Michel. Les laïcs, non écoliers, allaient deux par deux, et chantaient des chansons laïques, tandis que les autres, écoliers ou étudiants, ceux-là, chantaient le *Salve Regina* ou d'autres chants de leurs écoles. *Item :* On doit faire remarquer que depuis le jour Saint-Thomas jusqu'au jour de la Circoncision de N.-S. (sept jours après), passèrent par Wissembourg 1.117 enfants. C'étaient des garçons de onze à dix-huit ans. Les plus âgés dirigeaient les plus jeunes. *Item :* En 1458, le Mardi-Gras sortirent de Wissembourg, pour aller au Mont Saint-Michel, environ 40 garçons. A cette époque, tout était couvert d'une neige épaisse, et il faisait horriblement froid, si froid qu'on ne savait comment se protéger contre les rigueurs de l'hiver. Malgré cela, les enfants étaient remplis d'une telle piété, que personne ne put les détourner de leur voyage. De tout le pays de Bâle, de Schlestadt, de Colmar, de Strasbourg, de Wissembourg, de Spire, de Worms, de Mayence, de Kreuznach, etc., arrivaient de grandes troupes d'enfants qui se dirigeaient toutes vers le Mont Saint-Michel. Peu leur importait que leurs parents fussent consentants ou non à leur voyage. »

Tous ces textes démontrent d'une façon indiscutable que des milliers d'enfants vinrent d'Allemagne au Mont Saint-Michel, surtout dans le courant du XVe siècle. Cette époque révèle de nombreuses pérégrinations de ce genre, au Saint Sang, à Vilsnach, à la Belle Marie de Regensbourg, au Timbalier de Niklashausen. Ces mouvemeuts si curieux ont été étudiés avec soin par plusieurs auteurs allemands. Hecker les analyse dans *Die Grossere Volkskranheiten des Mittelalters.* Janssen découvre dans ces épiso-

des la vieille habitude des Allemnnds à courir le monde, le « *currendi libido* », tandis que Hecker y voit un motif maladif.

Nous ferons nòtre cette opinion de Littré :

« Il faut faire mention, dit-il, d'une maladie singulière qui s'empara de quelques enfants en 1458. Elle appartient bien plus, par son caractère, à la grande époque des Croisades qu'à la dernière moitié du xve siècle. En cette année, les enfants, sur plusieurs points de l'Allemagne, furent saisis d'un tel désir d'aller en pèlerinage et en troupe au Mont Saint-Michel de Normandie, que ceux auxquels on refusait la permission d'accomplir le voyage mouraient infailliblement de dépit et de douleur. On n'empêcha pas en conséquence ces *enfants* de *Saint-Michel* comme on les appelait, de suivre l'irrésistible penchant qui les entrainait vers un rocher lointain et de se procurer les moyens de faire la route. D'Ellvangen, de Schwabisch Halle et autres lieux, il en partit plusieurs centaines. A Halle, on leur donna un pédagogue et un âne pour porter les malades. La bande alla jusqu'au rivage de la mer, où elle attendit le temps de reflux pour arriver de pied sec au lieu désiré. Ces malheureux pèlerins ne trouvèrent pas en France des sentiments analogues à ceux qui les avaient conduits si loin.

« Il est difficile de ne pas reconnaitre dans ces maladies nerveuses une influence des idées religieuses qui dominaient à cette époque. Les esprits entretenus dans des croyances mystiques, entourés de visions, de prodiges, de saints et de sorciers, s'ébranlaient facilement et la moindre circonstance tournait vers la maladie des cerveaux déjà enclins aux émotions surnaturelles. Les hommes, à en juger par leur conduite depuis les Croisades jusqu'aux pèlerinages des enfants, se livraient dans la simplicité de leurs besoins, de leurs connaissances et de leurs ressources, à leur impulsion tout autrement que nous et ils essayaient leurs forces, encore mal réglées par la civilisation, d'une façon si différente de la nôtre que ces manifestations paraissent étranges à l'heure actuelle. »

Mentionnons, en terminant, un petit ouvrage parfaitement écrit et qui traite cette question sous une forme à la fois poétique et fidèlement reconstituée : c'est *la Croisade des Enfants,* due au remarquable et regretté Marcel Schwob.

PÈLERINAGES INTENTIONNELS.

Il arrivait quelquefois que le pèlerin s'acquittait en esprit du voyage en Terre-Sainte, sous une forme spéciale de prière auxquelles étaient attachées des indulgences. Un auteur qui a vu entre autres pièces intéressantes, un *Chemin de Jérusalem* fort bien conçu et dessiné, dans la cathédrale de Lille, le décrit ainsi :

« Le pèlerin quitte donc Lille et il arrive, après quelques détours à Paris, où l'on voit la Seine enfermant dans ses deux bras la vaste cathédrale ; puis il reprend sa marche et il s'arrète au troisième angle où est Rome, qui se compose du Colisée, d'un aqueduc en ruines et de Saint-Pierre ; de là, par des routes diverses, il arrive à Constantinople, que la coupole de Sainte-Sophie annonce de loin ; enfin, après des circuits plus nombreux encore, il entre dans le centre du labyrinthe, qui est le but du voyage, car c'est là que s'étend la ville de Jérusalem. Dans quatre petits losanges qui correspondent aux villes principales, on a représenté les bêtes de somme qui aident le pèlerin à faire son long voyage : pour la France, c'est le *cheval ;* pour l'Italie, la *mule ;* pour la Turquie, l'*âne ;* pour la Terre-Sainte, le *chameau.* La ville de Jérusalem, où l'on vient d'entrer, est coupée en trois zones ; à l'inférieure, s'ouvre la *cité* même d'où le Sauveur est parti pour le crucifiement ; à celle du centre, se dessinent le *Golgotha,* où Jésus fut crucifié, et le lieu où il fut enseveli ; à celle d'en haut, s'élève en pyramide la *Montagne des Oliviers,* marquée de l'empreinte des pas de l'Homme-Dieu, et d'où Jésus s'élança, après sa résurrection, pour remonter vers son Père. Les coupoles du temple de Salomon et la figure d'une croix, au lieu même où sainte Hélène trouva le bois sur lequel Jésus fut crucifié, caractérisent encore plus complètement la ville juive et la ville chrétienne. »

LE BERCEAU DE LOURDES : NOSTRE-DAME DE GUARAISON.

Ce pèlerinage célèbre, situé dans l'ancienne Aquitaine, attira à lui dès 1500 de nombreux pèlerins venus de tous les points de la France et des pays frontières. Il n'était bruit que des miracles accomplis devant sa fontaine et la statue de Notre-Dame de Pitié, miracles soigneusement enregistrés au xviie siècle par une littérature nombreuse : citons les *Merveilles de N.-D. de Garaison,* par Pierre Geoffroy (1607), le *Lys du Val de Garaison* (1630), par Etienne Molinier.

La traduction française d'un poème latin (publiée en 1883 par l'abbé Cazauran) nous renseigne sur la richesse de l'église et de l'ancien palais de Notre-Dame de Guaraison avec sa tour clouée pour « défeir les tentatives des huguenots attirés par l'appât du butin » *(sic),* sur les tableaux et portraits » qui se voient en divers lieux », sur les appartements des innombrables pèlerins qui y abordent et les charitables traictements qu'ils y recoivent ».

S'il faut en croire le narrateur, tous les démons, à l'origine, se liguèrent pour combattre le pieux projet de pèlerinage :

> Is laschèrent l'envie avec la médisance,
> La calomnie aussy se fourra dans la dance.

Mais contre l'Enfer qui, autour de la chapelle, avait réuni marchands, cabaretiers, joueurs, danseurs foulant

> ... l'herbe des prez au son des violons
> Ou aux airs scandaleux des lascives chansons,

une procession s'organisa précédée de la croix et d'une statue d'argent. Et subitement alors, des nuages s'assemblent dans les airs, la foudre fend la nue, les vents furieux se déchainent et s'entre-choquent, le tonnerre gronde, un déluge d'eau inonde le pays ; des cris perçants s'élèvent de toutes parts, on invoque la Vierge. Or, dit l'auteur du poème, l'orage déchaîné par son ordre

> Eut sur les pèlerins désormais cet effet
> Que se ressouvenant de cette grand' tempête
> Ils ont plus sainctement solennisé la fête.

CHANSON DES PÈLERINS DE SAINT JACQUES.

I. Chanson Sixième.

> Quand nous partimes de France,
> Nous dimes adieu à nos femmes,
> Et à nos petits enfants.
> A Dieu je les recommande
> Et à Saint Jacques le Grand.

II. Rossignols Spirituels.

> Pour avoir mon Dieu propice
> Fis vœu d'aller en Galice
> Voir le Saint Jacques le Grand ;
> J'entreprins cet exercice
> Non pas côme un faisnéant.

Premier refrain :

> Nous prions la Vierge Marie
> Et son cher enfant
> Qu'il nous fasse la grâce
> De voir Saint Jacques le Grand.

Deuxième Refrain :

> Prions la Mère de grâce
> Qu'elle prie son enfant
> Qu'au ciel puissions avoir place
> Près de Saint Jacques le Grand.



Fig. 194. — Vignette décorative de Brebiette (xvii[e] siècle).

VI

LES BOUFFONS ET LES FOUS DE COUR



L est assez pénible d'écrire le mot « bouffon ». Il évoque dans les esprits, peut-être sous une dernière influence de romantisme attardé, une joie forcée qui cache de la douleur, du sarcasme sous la grimace de la satire aiguë, violente sous la raillerie grossière et tolérée par indulgence des grands.

« Faire rire les gens est un terrible métier » a dit Molière, reprenant pour son compte les phrases hardies, et mélancoliques parfois, de maître François Rabelais.

Amuser les puissants du jour, semer un grain de folie à travers l'existence des rois, fléchissant à la fois sous la couronne et leurs propres erreurs, les soucis de la guerre et le remords des injustices commises, tâche plus difficile encore.

Poutant, de tous temps, les maîtres du monde eurent auprès d'eux des bouffons pour distraire leur ennui. Les amuseurs de métier étaient déjà connus chez les Grecs et les Romains. C'est seulement au Moyen Age que leur charge est consacrée et qu'ils deviennent des farceurs officiels. Ils partagent avec les nains, jongleurs, joueurs de flûtes et de tambourins, danseurs et autres fous, le privilège de distraire le monarque.

Au xvi[e] siècle, cette institution, au moins pittoresque, avait conservé toute sa forte saveur. Louis XIV la fit disparaître.

Quelle était, à proprement parler, la fonction du fou ou bouffon ?

Le premier venu ne l'obtenait pas. On exigeait des qualités variées et des talents multiples. Il fallait au postulant « un bon grain de sagesse, du tact et de l'habileté », de la belle humeur, de la vivacité d'esprit, savoir tirer les horoscopes, « décocher des épigrammes, flatter les passions des grands et avoir l'air de mêler les vérités au badinage ».

Parce qu'ils étaient accrédités comme tels, les fous parlaient librement sans offenser. Si l'on en croit Brantôme, ils jouissaient de privilèges enviables : « J'ai connu, dit-il, une fille de bonne maison qui,

ayant un laquais de 14 ans et en ayant fait son bouffon et plaisant, faisait autant de difficultés que rien à se laisser baiser, toucher et taster et lui aussi, privément, que si c'était une femme ».

Heureux bouffons ! Et combien de dames galantes chères à Brantôme durent user et abuser de curiosité et vice malin à l'égard d'êtres qui n'avaient aucune importance.

Dès que les fous devenaient familiers et conseillers du roi, les courtisans et les hauts-seigneurs recherchaient leurs bonnes grâces. Les bouffons entraient les premiers dans la chambre du roi, le traitaient de « cousin », pouvaient lui parler les premiers, présenter des requêtes, d'un air amusé et amusant. Ils devenaient parfois les amis du maître. François II traita comme tel Thony qu'il fit portraicturer par Guillaume Bondeleau. Charles le Sage fit enterrer son bouffon en grande pompe à Saint-Germain-l'Auxerrois et fit élever à Senlis un magnifique mausolée à la mémoire de Thévenne.

Les soins du trône, la satiété des plaisirs ont, sans doute, incité les rois à choisir de tels compagnons. Mais ici se mêle une superstition tenace. Les fous passaient pour être protégés de Dieu. On en concluait qu'ils portaient bonheur à la maison qui les abritait, à ses hôtes. D'aucuns leur prêtaient le don de rendre les oracles. Pantagruel s'adressant à Panurge lui dit : « Par l'advis, conseils et prédictions des fous, vous savez quantes princes, rois et républiques ont été conservés, quantes batailles gagnées, quantes perplexités résolues ».

Cependant, la profession était considérée comme méprisable et avilisante. « Si l'on rencontre parfois des gentilshommes chez les fous de la Cour, c'est le plus souvent parmi les pauvres diables sans naissance qu'ils sont recrutés : bossus, infirmes, contrefaits de préférence, et les nègres furent aussi recherchés ! »

Leur accoutrement ne manquait pas d'un pittoresque décoratif dans le grotesque : Bonnet pointu, ou coqueluchon à longues oreilles, et crête de papier, marotte au poing, cartes à la main, grelots ou sonnettes, épée de bois doré au côté, chaîne d'or au cou, escarcelle à la ceinture, jaquette découpée à angles aigus, double pourpoint et, enfin, attachée à l'extrémité d'une baguette blanche, une vessie de porc renfermant une poignée de pois secs ».

Les couleurs du costume étaient le jaune et le vert, emblème, d'après Liber, et livrée du mépris et de l'opprobre. Félonie, crime, prostitution, juifs flétris par le Moyen Age, hérésie, étaient marqués de jaune.

Les hérétiques passèrent la couleur de leurs habits « aux saltimbanques, les saltimbanques aux fous, et de ces derniers aux maris notoirement victimes de l'infidélité conjugale ».

Le vert symbolisait la ruine, l'affliction et le déshonneur. Dans les processions et les autodafés figuraient les croix vertes. Un banqueroutier était coiffé de vert de même qu'un galérien relaps ayant tenté de s'évader.

Le roi payait les frais du costume. Les fous comptaient d'ailleurs au nombre des officiers de la couronne et, en cette qualité, assistaient, vêtus de noir, aux obsèques du monarque.

Il fallait dégrossir, former les bouffons. On leur donnait des précepteurs chargés de leur apprendre à jouer de la cornemuse, réciter des vers, oraisons et contes joyeux, cabrioles, être aimable. Si le sujet était rebelle à l'enseignement, il recevait les étrivières et était renvoyé aux cuisines, avec les marmitons et les valets de chiens.

Les monarques et les princes du sang n'étaient pas les seuls à aimer les bouffons et les fous. Les papes, que l'on aurait cru absorbés par d'autres préoccupations, eurent des bouffons. Tel Léon X, que peignit Raphaël, et dont le magnifique portrait est au Palais Pitti. Frère Mariano était le fou du Saint-Père.

Ce singulier camérier intime, nous apprend M. Rodocanachi, avait licence de s'introduire à toute heure dans la chambre du Souverain Pontife, de même que les plaisants de toute espèce qui passaient devant le Palais. Il faut dire, aussi, que Léon X avait une Cour joyeuse de bouffons « que l'on admettait certains jours au bas bout de la table, à condition qu'ils supportassent sans mot dire les quolibets, brocards et insultes des convives ».

Gazzoni prétendait « que la bouffonnerie était de plus en plus en honneur ». Et que faisait le grotesque personnage? Il écarquillait les yeux, se tordait les lèvres, le cou, tirait la langue, faisait toutes sortes de grimaces et imitait les cris d'animaux.

Léon X suivait une tradition bien établie, car plusieurs papes, avant lui, avaient ouvert leur maison sacrée aux fous cyniques et bavards qui faisaient leur joie. Et — cela paraît une gageure — des religieux furent des bouffons. Les moines étaient détestés. On a peine à s'imaginer comment *Frère Mariano*, qui en était un, ait pu se faire agréer pour amuser le pape. Une seule raison : il avait un esprit étourdissant, un immense talent ; il était habile diplomate et malin. On ne pouvait lui comparer que *Frère Serafino*, autre moine qui exerçait à Urbino. Mariano était dominicain. Joyeux compère, Léon X le remarqua et l'attacha à



FIG. 195. — Cage des folles et des fous, d'après une gravure sur bois allemande du XVIe siècle (maître inconnu).

sa personne. Détail piquant, le mercredi et le samedi, le pape mangeait entre Mariano et un autre bouffon nommé Brandino, et il profitait de leur présence pour jouer des tours de sa façon aux divers convives. L'appétit de Mariano était légendaire. Il pouvait avaler en un repas vingt chapons ou quatre cents œufs. La chronique, du moins, le rapporte. Mais quelle panse pour emmagasiner tant de nourriture !

Mariano, mi-souriant, mi-grave, disait à Léon X : « Vivons, mon petit Saint-Père, tout le reste est bagatelle ». Cet aimable épicurien ne prêchait pas l'abstinence. Il assista à l'agonie du pape, seul dans sa chambre, et d'un ton féroce, dans un sarcasme cynique, il lui dit : « Saint Père, souvenez-vous de Dieu ! »

Ce Mariano n'avait pas des mœurs très pures. Un auteur anonyme, mais écouté, écrivait alors que le Souverain Pontife comblait son bouffon : « Du haut de la chaire, grave et dédaigneux, on entend tonner frère Mariano contre les vices. Et cependant, chez lui, c'est un aimable hermaphrodite ».

« Aimable » est exquis.

Restons sur ce mot.

***

Il nous reste maintenant à évoquer quelques figures de fous et de bouffons célèbres. Le premier qui vient à notre mémoire, est Triboulet, *fou en charge, d'office de Louis XII et de François Ier*.

Son véritable nom était Feurial. Le surnom de Triboulet, qu'on lui donna, vient du latin *Tribulus*, que l'on peut traduire par *souffre-douleur*.

Certains historiens l'ont fait naître à Foix-lès-Blois, en 1449, et il serait mort en 1536.

Il fut au service du roi de Sicile vers 1464, car le 26 novembre de cette année, on paya « pour le compte du duc d'Orléans, à un maréchal des logis du nom de Volleuz, la somme de dix livres tournois pour un cheval que ledit duc donne à Triboullet, fol du « Roy de Secille ».

Mais, d'autre part, J. Bernier, dans son *Histoire de Blois*, dit : « Comme les pages, les laquais et les enfants abusaient de sa misère, le roi Louis XII eut la charité de commettre Triboulet aux soins d'un homme qui empêchât qu'on ne lui fit mal ». Celui que l'on désigna pour cette charge fut Michel le Vernoy. Ce qui demeure certain, c'est que Triboulet était fou du roi, à la Cour de France, dès l'avènement de Louis XII.

Victor Hugo, dans le *Roi s'amuse*, a idéalisé le personnage et en a fait un héros obscur, donnant la leçon aux grands. Exagération romantique !

Jean Marot, contemporain du fou, en a fait un portrait plus ressemblant et il le dépeint ainsi dans *La prinse du château de Pesquière* :

Triboulet fut un fol, de la tête écorné
Aussi saige à trente ans que le jour qu'il fut né.
Petit front et gros yeulx, nez grand et taille à voste,
Estomac plat et long, hault dos à forte hoste,
Chacun contrefaisait, chanta, dansa, prescha,
Et de tour si plaisant qu'one homme ne fascha.

Plus près de la vérité, cette silhouette apparaît contrefaite et douloureuse. Triboulet était une sorte de monstre, laid, bossu, jambes torses, le nez énorme, les yeux ronds saillants sous un front étroit et déprimé. Au moral, aussi incomplet qu'au physique, il était incapable d'idées sérieuses, mais il avait reçu de la nature des dons précieux, la gaîté, un tour caustique et railleur bien fait pour justifier son emploi.

En 1509, Louis XII l'emmena aux armées. Triboulet fut épouvanté par la bataille à tel point qu'il alla se cacher, lors du siège de Peschiora, « sous un lict de camp », rapporte Jean Marot, « et croy qu'encore y fust, si ne l'en eust tiré », ajoute-t-il.

Le bibliophile Jacob rend hommage à Triboulet. « Il eut son franc parler sans crainte des étrivières, siégea dans le conseil du roi, se moqua de son maître et de toute la Cour. C'est Diogène dans son tonneau, tenant tête à Alexandre. »

L'historien se rapproche du romancier et de l'homme de théâtre. Victor Hugo, sur ce point, fut fidèle dans ses traits de caractère du bouffon.

En tous cas, le fou ne manquait pas de sens politique. Trois faits, entre autres, le prouveront : « En 1539, les Gandais s'étant révoltés contre le gouverneur des Pays-Bas, Charles-Quint, alors en Espagne, fit demander à François Ier la permission de traverser la France. Triboulet tira ses tablettes qu'il appelait le *Journal des Fous,* sur lesquelles il inscrivait les noms de ceux qu'il jugeait plus fous que lui. Le roi eut la curiosité de jeter un coup d'œil sur la liste et y trouva Charles-Quint.

« — Ah ! ah ! fit le monarque étonné, quand donc as-tu tracé sur ton journal le nom de mon impérial frère ?

« — Le jour où j'ai appris qu'il avait mis le pied sur le territoire de France.

« — Mais, si je le laisse passer, que diras-tu ?

« — En ce cas, mon cousin, j'effacerai son nom et je mettrai le vôtre. »

La répartie était vive. Elle ne manquait pas d'à propos.

Présent à un conseil où l'on délibérait sur le choix d'un passage pour aller en Italie, le bouffon se mêla aux débats et harangua les hauts personnages en ces termes : « Vous croyez, Messeigneurs, avoir la sagesse en partage. Vous vous trompez étrangement car vous avez oublié le point principal.

« — Lequel, demanda le roi ?

« — C'est bien simple. Vous cherchez les moyens d'entrer en Italie, mais vous n'avez pas prévu ceux pour en sortir. »

Triboulet, ayant offensé un gentilhomme, celui-ci le menaça de le faire périr sous le bâton.

Le bouffon se plaignit au roi.

« — Si quelqu'un, lui dit François Ier, était assez hardi pour te tuer, il serait pendu haut et court, un quart d'heure après.

« — Oh ! mon cousin, réplique Triboulet, si seulement il plaisait à votre Majeste de le faire pendre un quart d'heure avant ! »

On voit le ton, le tour d'esprit du bonhomme.

Triboulet fut souvent choisi comme héros par les auteurs. Rabelais, qui l'appelait Marosophe, l'a mis en scène dans *Pantagruel,* pour n'en citer qu'un, et le plus célèbre. Des Périers disait du fou : « Quelques-unes de ces facéties le feraient presque passer pour un sage ».

On lui composa cette épitaphe : « J'ai vécu fou et cher aux rois par ce seul nom. Est-ce que le fou du roi ne peut pas devenir celui de Dieu »?

Pour conclure, ajoutons que Triboulet n'avait pas tant d'ambition !...



Caillette fut aussi le bouffon de Louis XII et de François Ier en même temps que Triboulet, mais il n'avait pas l'esprit de ce dernier. Il cumulait l'idiotie et la folie et se bornait à l'emploi de souffre-douleur. Nous tenons de Bonaventure des Périers cette anecdote qui donne la mesure de sa sottise :

« Des pages se donnèrent un jour le cruel plaisir de clouer par l'oreille Caillette à un poteau, et lui déclarèrent qu'il était condamné à rester dans cette position jusqu'à la fin de sa vie. Le fou se soumit sans protestation. Lorsqu'on vint le délivrer, on lui demanda qui lui avait joué un pareil tour. — « Je n'en sais rien », répondit-il. — « Sont-ce les pages ? » — « Oui ». — « Reconnaîtrez-vous les coupables ? » — « Oui. » — On fit venir les pages, et chacun d'eux défila devant Caillette en disant « Je n'y étais pas ».

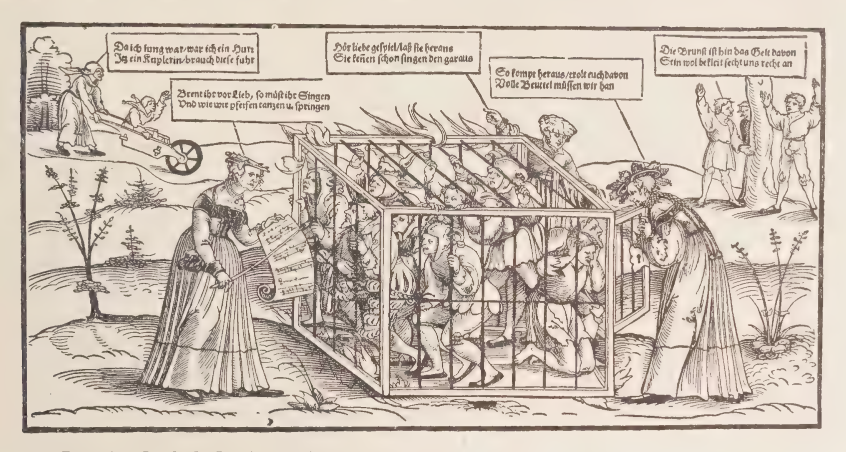


Fig. 196. — LA CAGE DES FOUS, d'après une gravure sur bois allemande du XVI[e] siècle (maître inconnu).
Au fond, une fille traîne l'amour en brouette. La jeune femme qui présente un morceau de musique aux fous en cage s'exprime ainsi : « Ecoutez ma belle chanson et tâchez de chanter à votre tour, et nous allons siffler, danser, sauter ! ». Tandis qu'un autre personnage entr'ouvre la cage en s'écriant : « Venez dehors, nous devons avoir une pleine allégresse ».

Lorsque le dernier fut passé : « Eh bien ! dit-on au fou, parlez à votre tour. » — « Moi, je n'y étais pas non plus », dit Caillette. »

Tout le monde se gaussait de Caillette et *La Nef des fols*, imprimée en 1497, donne le portrait du malheureux crétin comme « patron des modes nouvelles ».

Les anecdotes que Brantôme, Bouchet et Tabourot ont rassemblées pour la gloire de Brusquet prouvent que ce bouffon célèbre avait l'esprit moins fécond en réparties spirituelles qu'en stratagèmes comiques qui, deux siècles plus tard, furent remis en honneur à l'occasion du poète Poinsinet, et fondèrent en France une espèce de métier facétieux, exercé d'office par les mystificateurs.

Le nom de Brusquet semble une qualification du caractère et de l'humeur du personnage qui le portait ; la vivacité de ses facéties et de ses *imaginations folâtres* fut probablement l'origine de ce surnom, dérivé du mot latin *brusco*, qui a fait *brusque* en français, lorsque notre langue, qui s'était grécisée et latinisée au XV[e] siècle, s'italianisa sous l'influence des Médicis.

Du reste, il n'est pas étonnant que ce Brusquet, que Brantôme nous a montré dans la compagnie de ses *grands capitaines*, ait vu son nom, appliqué à la désignation des gens qui lui ressemblaient, devenir un adjectif reconnu par l'Académie, comme on avait emprunté déjà à Villon le substantif *villonnerie*, et à Caillette le verbe *cailleter*.

Brusquet eut, en outre, pour postérité une multitude de petits chiens hargneux et criards, lesquels étaient de la famille du chien de M. Dimanche, à qui Don Juan, dans la pièce de Molière, dit plaisamment : « Et votre petit chien Brusquet, gronde-t-il toujours aussi fort et mord-il toujours bien aux jambes les gens qui vont chez vous ? »

Dans l'année 1536, lorsque François I[er] faisait ravager la Provence pour recevoir l'Empereur, qui s'avançait vers Lyon avec une armée victorieuse, l'armée française, retranchée derrière les fossés de son camp, sous les murs d'Avignon, souffrait des maux que l'on avait préparés à l'ennemi, manquait de vivres et s'affaiblissait journellement par les pertes que lui causait la désertion et les maladies épidémiques ; le quartier des Suisses et des lansquenets était surtout frappé de mortalité. Un jeune Provençal y arriva ; il se donnait pour médecin et promettait des cures merveilleuses, qu'il avait la précaution de faire payer d'avance ; il trouva un prodigieux débit de ses *recipe*, de ses remèdes et de ses onguents ; mais il tuait impitoyablement tous les pauvres diables que la nature ne se chargeait pas de guérir.

Le connétable de Montmorency, qui, chaque matin, après avoir entendu la messe, *donnait généralement gracieuse audience à chacun de ceux qui avaient affaire à lui*, dit Du Bellay, et se promenait dans le camp avec ses capitaines, *parlant sur le chemin aux uns et puis aux autres*, apprit les terribles effets des médecines du

charlatan, accusé par ceux de ses malades qui étaient encore en état de se plaindre. Le connétable ordonna au prévôt de mener pendre ce malavisé docteur, vêtu de la robe qu'il avait usurpée.

Le Dauphin Henri, que le roi envoyait au camp d'Avignon, rencontra le cortège du patient, qui lui demanda grâce le plus joyeusement du monde; le Dauphin, riant aux éclats, se fit instruire des motifs de la sentence que l'on allait exécuter :

« — Pourquoi, méchant garçon, as-tu mis à mort plus de Français que ne saurait faire l'Empereur dans sa plus grande furie? » lui dit le Dauphin, favorablement disposé par les grimaces et les plaisanteries du faux médecin.

« — Monseigneur, répondit gravement le condamné, en bonne foi, ceux-là qui sont morts se plaignent-ils de ma pharmacopée, et ne sont-ils pas bien guéris de la fièvre à perpétuité?

Henri, qui aimait les saillies, pensa que l'homme capable de *gausser,* la corde au cou, serait un vrai bouffon du roi quand on lui ôterait la crainte de perdre terre et de danser la danse des pendus, comme on appelait alors le supplice patibulaire. Le Dauphin accorda donc la vie à ce *galant,* sous la condition qu'il renoncerait à la médecine; et Brusquet, en quittant le déguisement funèbre, prit la livrée de ce nouveau maître, moins dangereux à servir qu'Esculape. De ce moment, Brusquet remit à sa langue le soin de sa fortune.

Brusquet suivit celle du Dauphin, qui ne renonça pas à rire en devenant roi de France. Brusquet avait commencé par être valet de la garde-robe du prince; il fut bientôt nommé valet de chambre, titre qu'il partageait avec les premiers poètes du temps, Clément Marot, Bonaventure des Périers et Ronsard. Brusquet ne se contenta point de cette charge honorifique, accompagnée d'une pension et de présents qui dépendaient de la générosité ou plutôt de la bonne humeur du roi; il obtint à ferme la poste de Paris, qui valait, à cette époque, *tout ce qu'on voulait,* dit Brantôme, *car il n'y avait point pour lors nulles coches de voitures, ni de relais de chevaux.*

Brusquet fit de gros bénéfices en peu de temps, et agrandit tellement l'importance de cette poste, qu'il eut jusqu'à cent chevaux dans ses écuries; ce fut par allusion à ces cent chevaux, qu'il s'intitulait d'ordinaire *capitaine de cent chevaux-légers,* de même que, plus tard, le riche partisan Sébastien Zamet s'attribua orgueilleusement le titre de *seigneur de dix-sept cent mille écus.*

Henri II faisait un cas particulier de Brusquet, qui savait le secret d'être toujours *plaisant,* sans être *ennuyeux,* et qui, pour cela, *ne répétait jamais une même chose,* raconte Guillaume Bouchet. « Il est vrai que, si vous eussiez vu Brusquet et ouï parler, vous l'eussiez pris pour un bouffon; mais, en ses actions et affaires, vous l'eussiez pris pour un homme bien avisé. » En effet, il avait coutume de parler au roi *en le tutoyant, par familiarité, à la vieille gauloise,* dit le P. Garasse, *après lui avoir fait la grimace.*

Brusquet, qui était plus sage que ceux qu'il divertissait en qualité de bouffon, lançait des boutades pleines de sel et d'à-propos; ce qui a fait dire à Tabourot que « les apophthegmes d'icelui, s'ils étaient par écrit, surmonteroient en gaillardise de beaucoup ceux qui ont été colligés par les Latins ».

Voici quelques-uns de ces apophthegmes :

Un jour, Henri II était fort en peine de choisir un habile capitaine pour faire le siège de la forte ville de Boulogne-sur-Mer.

« Sire, dit Brusquet, qui était présent au Conseil, vous ne sauriez envoyer un plus propre et assuré personnage que certain conseiller au Parlement de Paris, car il prend tout à belles mains. »

Voyant des valets d'écurie empêchés à seller une mule qui ruait et cherchait à leur échapper :

« Enfants, leur cria-t-il, allez-vous-en quérir le secrétaire de M. le Chancelier, puisqu'il *scelle* tout ce qu'on lui présente. »

Mais les bons mots de Brusquet offraient habituellement plus de naïveté vraie et moins de tendance à l'esprit apprêté. Un seigneur, ayant loué un cheval à la poste de Paris, faillit être tué dans une chute où ce cheval *se rompit le cou,* il en fit des reproches à Brusquet :

« Foi de moi! dit celui-ci, en se grattant l'oreille, ce fut la meilleure bête de mon écurie! Je regrette qu'il soit mort; car, vraiment, il n'a jamais fait ce tour-là en toute sa vie. »

Une autre fois, Brusquet, irrité contre le Parlement, à la suite d'un procès qu'il venait de perdre, voit arriver à la poste un conseiller de robe, qui avait dîné aux faubourgs, et qui demande un cheval troussé pour retourner au Palais. Brusquet fait amener un grand cheval fougueux, sur lequel monte le conseiller, un peu étourdi par les fumées du vin. A peine ce vénérable cavalier est-il en selle, que Brusquet ordonne à ses postillons de *corner* en sonnant le départ de la poste. Le cheval, effrayé et animé par cette fanfare, emporte



DIALOGUE ENTRE LE BOUFFON DE COUR ET LA MORT.

Gravure de G. Mitelli, faisant partie de la suite : *Les vingt-quatre heures de la félicité humaine.*

Qui veut être des grands très bien vu
Qu'il n'imite ni Demosthène, ni Cicéron.
Mais qu'il apprenne mon art, l'art du bouffon,
Qui plait également, que l'on parle ou que l'on reste muet

Et pour avoir suscité le rire dans la bouche d'autrui,
Opérant avec le geste et avec la parole abondante,
Tu seras quoique mort plus que regretté
Par ceux que tu auras déridés par la force du rire.



Fig. 197. — LES FOUS A LA COUR D'ALLEMAGNE.

KUNZ VON DER ROSEN, bouffon de l'Empereur Maximilien Ier. Portrait par Daniel Hopfer.

Au-dessous, quatre vers allemands dont voici le sens : « Ce m'est une bonne affaire de renverser le hanap et la chandelle, aussi bien nombre de mes frères ont pour cet exercice le même goût que moi. »

au galop jusqu'à la poste prochaine le pauvre magistrat, qui ne revint que le soir, à pied, crotté jusqu'à l'échine et sa robe en lambeaux.

« Monseigneur, lui dit Brusquet, vous étiez plus à l'aise sur vos fleurs de lis que sur mon cheval; mais je vais vous appeler en cause pour avoir crevé le plus robuste coursier de mon poste. »

Les plaisanteries du maréchal de Strozzi se heurtèrent quelquefois à celles de Brusquet. La reine Catherine de Médicis, ayant appris que la femme de Brusquet était horriblement laide, voulut la voir. Brusquet, pour qui la scène fut divertissante, avait dit à la reine que cette femme était sourde et à celle-ci que la reine n'entendait rien si l'on ne haussait la voix. La Cour se réunit chez Catherine, afin d'assister à cette grotesque présentation.

Brusquet mena par la main sa femme *parée, attifée et accommodée ni plus ni moins que le jour de ses noces, avec ses cheveux épandus sous son chaperon, comme une jeune épousée.* Brusquet avait pris *la mine douce et affairée d'un nouveau marié.* Personne, à ce spectacle, ne put s'abstenir de rire à pleine gorge.

Mais ce fut bien pis, quand la femme se mit à *crier haut comme une folle* et quand la reine cria plus fort, l'une et l'autre supposant qu'elle n'était pas entendue. *Le bruit résonnait jusques à la basse-cour du Louvre.*

M. de Strozzi devina le premier la supercherie de Brusquet et, sans doute pour faire son courtisan à la reine, qui était dupe de la malice du bouffon, il appela un valet de chiens qu'il vit dans la cour en équipage de chasse, *la trompe pendue au cou.* Il lui ordonna de sonner de toutes ses forces aux oreilles de la femme de Brusquet et ne lâcha cette malheureuse qu'après l'avoir rendue véritablement sourde pendant plus d'un mois.

Brusquet, qui eût préféré que sa femme fût muette, se promit de faire une musique plus désagréable aux oreilles de Strozzi : ayant su que le maréchal, arrivé *à la dérobade,* était descendu à son hôtel du faubourg Saint-Germain, il va réclamer l'assistance des cordeliers pour un gentilhomme possédé du diable et il conduit chez Strozzi deux de ces religieux qu'il avait préparés d'avance, au moyen de quelque argent, à tenir tête à tous les démons de l'enfer.

Le maréchal était couché et lisait quand les cordeliers entrèrent, armés du missel et d'un pot d'eau bénite. A cette vue, le maréchal, qui n'était rien moins que dévot, se lève en fureur avec de terribles blasphèmes; les moines commencent leurs aspersions et leurs exorcismes; la colère de Strozzi redouble ; il cherche son épée et, ne la trouvant pas, se jette sur les révérends pères, qui l'accueillent à coups de goupillon. Ce fut une bataille d'autant plus plaisante que les cordeliers croyaient avoir affaire à un véritable possédé. Cette scène tumultueuse ameuta la foule autour de l'hôtel.

Brusquet s'était empressé de raconter l'aventure au roi, qui s'en égaya beaucoup et qui envoya demander au maréchal comment il se trouvait des cordeliers. Le maréchal, mécontent d'avoir été traité trop catholiquement par ces donneurs d'eau bénite, porta plainte contre Brusquet à l'Inquisiteur de la foi, le jacobin Mathieu Orry, qui fit arrêter par ses sergents l'audacieux bouffon, accusé de « s'être servi des ministres de Dieu pour s'en aider à risée ».

On l'aurait jugé comme hérétique si le roi ne fût venu lui-même le titer de prison, à la grande joie de Brusquet, « qui n'eut jamais si belle peur », dit-il, « craignant ces messieurs les Inquisiteurs plus que tous autres gens. »

***

La fin de la vie de Brusquet ne fut pas si heureuse que son commencement. Tout bouffon qu'il était, il fut *soupçonné de la Religion* et accusé d'avoir soustrait les dépêches du roi pour seconder les huguenots; son gendre, qui se distinguait entre les plus zélés calvinistes, lui attira des chagrins qui abrégèrent sa vie. Il fut obligé de quitter Paris, où il n'était plus en sûreté; il perdit la ferme de la poste et ne garda rien de la fortune qu'il avait amassée.

La duchesse de Valentinois lui offrit un asile au château d'Anet, *par souvenir du feu roy Henri.* Mais Brusquet, redoutant d'être inquiété, malgré la protection de Diane, s'adressa au fils du maréchal de Strozzi afin d'obtenir que les poursuites dirigées contre lui, sous prétexte d'hérésie, ne troublassent pas ses derniers jours. Ceux qui avaient été assez fous pour demander compte à un fou de ses croyances religieuses furent sans doute satisfaits d'avoir fait confisquer les biens du vieux Brusquet, qui ne survécut pas longtemps à cette disgrâce et qui mourut obscurément, vers 1563, domestique et pensionnaire de Diane de Poitiers.

L'ex-bouffon et l'ex-favorite du roi se consolaient ensemble de l'inconstance des grandeurs humaines.

Brusquet, Thony et maistre Martin furent les bouffons de Henri II, François II et Charles IX. Brusquet paraît devoir emporter la palme, car il est élogieusement cité dans le *Perroniana* de Brantôme, *Les*

Sérees de Guillaume Bouchet, les *Propos rustiques* de Noël Du Fail. De son vrai nom, le fou s'appelait Jehan-Antoine Lombart.

Thony eut l'honneur d'être célébré en prose par Brantôme, en vers par Ronsard.

Marguerite de Navarre et Catherine de Médicis eurent aussi trois folles ou bouffonnes, surnommées Mme de Rambouillet, Cathelot et la Sardinière. Quant à Charles IX, on lui connut trois fous : le Greffier de Laurès, Estienne Doynée et des Rosières. — Enfin, l'Angely, dernier bouffon de Louis XIII, clôt la série.

Mais il est une figure qu'il faut retenir, à côté de celle de Triboulet, c'est Chicot, l'illustre bouffon de Henri III. Nous avons sur lui des renseignements précis. — Gascon alerte d'esprit et audacieux, il était né à Villeneuve-d'Agen vers 1540 et se nommait Antoine Anglaraz. Il se plut à démentir Montaigne qui prétendait, dans ses *Essais*, que « le faire est plus naturel aux Gascons que le dire ». Le mot chiquoter et son dérivé chicot révélaient les moqueurs, mauvais plaisants et « vétilleurs ». Du Verd, voulant faire l'éloge d'un seigneur, écrivait : « Sa cour était pleine de bons esprits et de gens de sçavoir au lieu de fols, de chicots, de flatteurs et d'harlequins ».



Fig. 198. — Costume de fou, inspiré des Songes drôlatiques de Rabelais.

Chicot, quoi qu'on en ait dit, n'était pas noble ; sa famille était au service de la maison de Jeanne-Françoise de Foix, qui, vers 1540, apporta à son époux, Honorat de Savoie, futur marquis de Villars, les baronnies de Montpezat, de Madaillan et, surtout, de Saint-Livrade et d'Aiguillon. Cette dernière baronnie jouxtait Villeneuve-d'Agen et servait fréquemment de résidence à Honorat de Savoie.



Fig. 199. — Fou en costume, tenant sa marotte à la main. Porte-clef en bronze (Musée de Cluny).

Ce vaillant capitaine, sans doute amusé par les propos du jeune Antoine, se l'attacha à son service. Il devait le protéger et le pousser toute sa vie.

La fortune de Chicot était donc assurée, de bonne heure. Pierre de l'Estoile raconte avec quelle joie le jeune Antoine entra dans la maison du grand soldat, car il était séduit — engoûment commun à l'époque — par la vie militaire, beaucoup plus que par un emploi quelconque chez un tabellion. Il avait, d'ailleurs, peu de goût pour l'étude et la langue latine. Il le confessait lui-même, « son défault d'attention lui avait valu sept cent nonante coups de fouët au collège pour mordre à la grappe et apprendre le *Tu autem* ».

La note de l'Estoile ne manque pas de souligner les faiblesses de Chicot, touchant l'instruction. Il accompagna donc son maître dans le midi de la France où il allait combattre contre les huguenots. En 1561, Chicot passe par Avignon et devient courrier de Villars, et c'est grâce à cet emploi qu'il approcha Charles IX et Catherine de Médicis.

On lit dans une lettre du 26 décembre 1564, adressée par la Reine-mère au comte de Boisy : « Mon cousin, j'ai bien vouleu accompaigner de la « présente lettre la lettre que le Roy, Monsieur mon Filz, vous escript en « faveur de Chicot que cognoissez, qui désire être pourveu d'un estat de « chevaulcheur ordinaire de l'escurie du Roy, mon dict seigneur et filz, au « lieu et place d'un des trois chevaulcheurs qui ont commis quelque meurtre

« et par icelle vous prier lui vouloir accorder l'un des dicts estatz et en faire expédier votre rescription pour « estre en vertu d'icelle pourveu et vous me ferez plaisir bien agréable. »

Cette recommandation équivalait à un ordre. Chicot fut pourvu de la charge sollicitée, assista probablement à l'affaire de Saint-Denis, puis, après la paix de Longjumeau, revint à Loches avec Villars. Il se créa, sous la direction d'Honorat de Savoie, gouverneur de la ville, une situation enviable comme maître de postes et y affirma sa renommée, car, en juillet 1568, quand les habitants de Loches souhaitèrent prendre quelques sûreté contre les huguenots, le conseil de ville décida que Monsieur d'Auberroche ou Antoine Anglarez « dict Chicot, chevaulcheur et tenant la poste en Picquois, forsbourg de la ville, aurait « les clés des barrières du dict forsbourg ».



Fig. 200. — Image symbolique du fou brandissant sa marotte et entrainant les hommes dans sa folie. D'après une estampe de W.-O. Akersloot, Harlem, 1626.

Le duc d'Anjou, lieutenant du royaume, futur Henri III, attaqua La Rochelle en 1569. D'après ses ordres, on entassa à Loches « muids de blé, boisseaux de froment, barriques de vins, rations de toutes espèces ». Chicot, très averti et soucieux de sa fortune, réalisa d'appréciables bénéfices en transportant les fournitures pour l'armée.

Les profiteurs de guerre ne datent pas d'hier.

Avec l'argent lui vint une distinction nouvelle.

Il obtint l'emploi de porte-manteau du duc d'Anjou et était constamment en contact avec celui qui devait monter sur le trône de France. — « Les fonctions de porte-manteau consistaient à suivre à cheval le prince à la personne duquel on était attaché et à lui tenir du linge frais à sa disposition. Présenter une chemise avec esprit, offrir spirituellement un pourpoint sont parfois des moyens de parvenir, surtout lorsqu'on fréquente un prince comme le duc d'Anjou ! »

L'expédition projetée n'eut pas lieu. Mais, pour remercier Chicot de ses bons offices, le roi lui octroya tout ce qui restait des provisions accumulées à Loches, par lettres patentes de 1570. Revendues, elles laissèrent un nouveau bénéfice à l'ex-porte-manteau, qui, lors de la Saint-Barthélemy, aurait tué de sa main, d'après d'Aubigné et de Mergy, le comte de la Rochefoucault.

Honorat de Savoie, promu amiral de France, après la mort de Coligny, retourna en Gascogne accompagné de Chicot. La fortune du rusé bonhomme n'était pas close. Il fut nommé lieutenant du Roi au château de Loches, à la place de Jean Prévost, sieur de la Ménardière, décédé en 1574.

Henri III n'avait pas oublié le porte-manteau du duc d'Anjou et, pour bien lui montrer sa gratitude, il écrivait, de Pologne, à monsieur de Prie, le 11 juillet 1575 :

« J'ai reçeu vostre lettre du 7 Juillet, transmise par Chicot... J'ay esté bien aise de veoir que « suivant mes dernières lettres, vous avez remis Chicot en sa capitainerie de Loches pour y commander; « je désyre qu'il y soit conservé en considération de ses services et pour l'affection et fidellité qu'il porte à « mon service... »

Le spirituel chevaucheur était entré, comme on le voit, très avant dans les bonnes grâces du Roi dont il devint le bouffon.

Telle fut l'heureuse destinée de ce Gascon, né malin, qui prit à la fois soin de ses intérêts et de la

bonne humeur des grands. Il avait tout ce qu'il faut pour cela, et il offrait ses talents variés comme une gerbe fleurie à ceux que l'ennui visite trop souvent.

Maître Guillaume commença, comme Chicot devait finir, par une blessure à la tête, moins grave, il est vrai, puisqu'il n'en mourut pas, et il lui dut, au contraire, sa folie ainsi que son entrée à la Cour.

Maître Guillaume fit son apprentissage de bouffon dans la maison de Charles de Bourbon, cardinal de Vendôme, qu'il divertissait par de grosses plaisanteries, et, après la mort de ce cardinal en 1594, il eut auprès du roi la survivance de Chicot, quelque aversion qu'il témoignât contre tout ce qui sentait la Réforme : il aurait certainement refusé les honneurs de la Folie en titre d'office, si Henri IV n'eût pas abjuré.



Fig. 201. — TRIBOULET, FOU DE LOUIS XII ET DE FRANÇOIS Ier.
D'après un crayon du Musée Condé.

« Petit front et gros yeulx, nez grand et taille à voste » (voûtée), a écrit Jean Marot.

Ce qui est certain, si le crayon ici reproduit est ressemblant, c'est que loin d'avoir l'aspect d'un « pauvre hébété », Triboulet avait un visage plein de malice.

Ce portrait présente également ceci de remarquable, que c'est la seule figure de fou vue sans être coiffée du bonnet à deux pointes.

En France, les bouffons eurent un sort enviable matériellement et, le plus souvent, ne reçurent que bienveillance morale de la part de leur maître. On les raillait avec mesure. On n'insistait pas sur leurs difformités. Il n'en était pas de même à la Cour d'Espagne, où les fous, avec leurs tares physiques apparentes, leur crétinisme, leur hébétude et leurs difformités formaient « repoussoir » pour les lamentables souverains qui, depuis Charles-Quint, portaient le trop lourd diadème d'une lignée frappée de fatalité et les stigmates effrayants d'une race qui mourait. L'opposition du fou et de la sagesse que voulait symboliser la royauté ou l'empire était une hypocrisie, un masque soigneusement posé sur tant de visages qui feignaient de rire aux fantaisies souvent grotesques du bouffon.

Quelle leçon cependant, que la nature et l'esprit contrefaits des malheureux êtres soumis, donnait au pouvoir fragile des maîtres à la merci du vent fatal qui souffle sur les destinées les plus privilégiées !

Après un silence de près de deux siècles, les bouffons réapparurent, mais ils ne portaient plus de costumes spéciaux et n'étaient attachés à personne. La Révolution faisait crouler les trônes. Les bouffons et les fous s'étaient mués en faiseurs de libelles, en satiriques acides et truculents.

Aujourd'hui, dans nos démocraties qui cherchent encore des directives solides, les clowns du cirque et du théâtre ne sont-ils pas des bouffons ?

Le clown, le bouffon nouveau style, n'est pourtant pas un type essentiellement moderne, et les documents les plus curieux nous sont fournis par le XVIIe et le XVIIIe siècles sur leur caractère, leur genre de la farce et la nuance de philosophie dont les escamoteurs ou amuseurs savaient tempérer leur drôlerie.

Rappelons-nous les grosses plaisanteries de Gaultier-Garguille, Gros-Guillaume, Turlupin, le capitaine Fracasse, Matamore, Philippon, Jodelet, Pantalon, Briguette, Guillot-Gorju, Jacquemin-Jadot, Michaud, Boniface, Alison, Philippon, Gandolin, Bruscambille, d'autres encore, comédiens et farceurs ordinaires, italiens et français de l'Hôtel de Bourgogne.

Et toute cette fantaisie, cet esprit, ce persiflage, cette bonne humeur hardiment dépensés, n'était-ce point plaisirs de grands seigneurs et de rois ?

Remarquons, en passant, que les bouffons étaient souvent accompagnés par les nains. Les difformités s'assemblaient pour former plus grotesques figures et varier à l'infini les jeux de leur malignité.

Les nains et les bouffons étaient des joies réservées aux privilégiés.

La curieuse prédilection des maîtres de l'heure pour les nains remonte, comme le choix des bouffons, à une antiquité tout orientale. En effet, les Asiatiques étaient persuadés que les petits corps avaient le privilège d'une grande sagesse. Les Chinois, les Hindous, les Perses eurent la passion des nains, et les Grecs, entre autres goûts hérités de ces races, adorèrent aussi les êtres en miniature. Les nains avaient l'affection et la confiance de ceux qui les adoptaient. Ils étaient messagers des chevaliers et pages des châtelaines. François I[er] et Henri III eurent des nains à côté de leurs bouffons, et les derniers figurèrent à la cour de Stanislas Leczinski, duc de Lorraine. Parmi les plus célèbres depuis ce temps béni pour eux, il faut citer Nicolas Ferry dit *Bébé,* Jeffrey Hudson, Borch, le gentilhomme polonais Borwilawski, Tom Pouce, l'amiral Tromp, et les petites princesses Colibry, Nathalie et Félicie.



FIG. 202. — THOMIN DIT LA FARCE, FOU DE HENRI II, DE FRANÇOIS II ET DE CHARLES IX.
D'après un crayon du *Musée Condé.*
Ronsard, sur la demande du roi, fut chargé de faire son épitaphe « comme le plus sage personnage de France ».

Le comte Primo Moggri, nain notoire puisqu'il se titulait, il y a une vingtaine d'années, bourgmestre de Lilliput, disait : « On s'écrie quand on nous voit : « Comment « peut-on être nain ? », comme autrefois : « Comment peut-on être Persan ? » Cela ne nous froisse pas. Seuls, les hommes de plus de 1 m. 40 sont vexés d'être petits. »

C'est hier que nous avons applaudi *Little Tich* et ses grandes bottes. « J'ai un avantage, se plaisait-il à dire, mes orteils de 28 pouces m'empêchent de tomber. Je suis inrenversable ; je suis fait pour rester debout. Mon succès, bien à moi, petit homme, fut mon fameux salut de la jambe raide ! » Ah ! ce salut, quelle cocasserie !

Que la disparition des bouffons de cour ait amené la démocratisation de ces funambulesques personnages, c'est un fait que l'on ne peut nier ; il est conforme à cette loi historique que toutes choses, bonnes ou pires, furent, *d'abord,* pour les privilégiés.

L'exemple vient d'en haut. La foule imite, en bien comme en mal, et elle salua, comme un nouveau maître du rire, le clown, bouffon populaire.

On peut évoquer des noms qui ne s'effaceront pas, car ils appartiennent à de véritables artistes :

Auriol était un pitre et un baladin, doublé d'une grande habileté, gymnaste consommé, dont la grâce extraordinaire lui valut un succès éclatant.

Auguste, « Gugusse », qui naquit en 1854, était le fils d'un batelier de la Mersey. Anglais flegmatique, il s'appliqua à la gravité. Son maître, François Billon, célèbre en Allemagne, prétendait, non sans raison, que le rire naissait des contrastes. La meilleure preuve, c'est que jamais ce clown ne fut tant applaudi que le jour où, ayant appris la mort de sa mère, il pleurait en piste, en exécutant son numéro.

Footit, élève de Gugusse (*alias* James Guiou, dont le plus grand succès fut de parodier ses propres malheurs sentimentaux), débuta en amusant les matelots de Manchester. Il avait douze ans. Son oncle, paillasse notoire, lui reconnut des dons et l'engagea dans sa troupe errante. On sait quelles heureuses inventions firent la fortune de Footit qui ne manquait pas de psychologie et tirait une juste vanité de son métier. — A propos de quelque aventure galante, il disait à un ami : « Elle appréciait en moi la dignité du

« clown. Elle ne m'eut « jamais aimé si j'avais été « un cascadeur. Le clown « donne des gifles. Le cas- « cadeur les reçoit. — Et « le cascadeur, c'était Cho- « colat. »

Il avait gardé la tradition du clown tel que, dans l'âge d'or de la banque, l'avaient assise les pîtres portant perruque à trois pointes : Grimaldi et Mazurier pour ne citer que ces deux artistes.

Et ne sommes-nous pas au royaume des bouffons sous notre république ? Tout ne se démocratise-t-il pas dans un plan international ? Le clown devient Anglo-Saxon et concurrence les confrères américains et anglais. Nous avons vu Roséni, le clown aux gestes idiots, aux pieds maladroits, le clown railleur et sarcastique sous un uniforme de groom d'hôtel ; Baggessen le casseur d'assiettes, qui suscitait un rire inextinguible ; les Fratellini, ces maîtres qui ne sont pas loin d'avoir* résumé, par leur art d'une cocasserie inégalée, le génie de la farce.



Fig. 203. — UN FOU SOUS HENRI III.

Il est vêtu d'un costume de drap écarlate, capulet et bonnet de même couleur et tient en main en plus de la marotte, insigne de sa dignité, les chaines de deux dogues.

Peinture de Roybet ayant fait partie des collections de la princesse Mathilde, d'après une eau-forte gravée en contre-partie.

* Les collections de la princesse Mathilde furent vendues en Mai 1904.

Ne sommes-nous pas en présence du dernier bouffon avec le clown quel qu'il soit, quoi qu'il fasse ? Il s'amuse en amusant les autres, débite les calembredaines, rit, saute, chante faux, se contorsionne, se révèle un très bon musicien instrumentiste, montre des chiens, des oies et des cochons dressés.

Et le tout, entremêlé d'ironie, de blague, de critique à la fois aiguë et bonne enfant. Le clown n'a-t-il pas de la piste, monté sur la scène ? Ce n'est point un paradoxe : Signoret, Max Dearly, Dranem, Raimu, Polin, ne doivent-ils rien à la grimace et à l'excentricité clownesque ?

Nous avons nos bouffons !

La cause est jugée. Mais c'est la revanche du bouffon.

Lord Byron, divin poète, ne craignait pas de s'attirer les quolibets et les railleries de la foule en même temps que les sévères critiques de la gentry, quand, à l'exemple des bateleurs, il promenait un ours qu'il voulait faire recevoir agrégé de l'Université d'Oxford ! Et notons encore ce détail : Byron avait fondé



Fig. 204. — Jeunesse et folie sont deux mauvaises mayteries. D'après une gravure extraite des Proverbes de Lagniet (xviie siècle).

l'ordre du *Crâne,* prétexte à beuveries... Il servait à boire, dans un crâne monté en coupe, aux belles « Madames » qui aimaient assez ces farces aussi macabres que romantiques, et, comble d'insolence, le divin poète servait ses hôtes, déguisé en moine. Et c'est Byron, qui, rendant hommage au comédien, suscitant les larmes et les rires, écrivait l'admirable éloge de Sheridan, l'inoubliable acteur anglais.

La littérature, les beaux-arts plastiques, la musique ont fait une place à part au clown. Les Goncourt avec *Les frères Zemmgano,* Jules Claretie avec *Boum-Boum* et nous pouvons ajouter *Debureau, La Vie d'un Clown, La Femme de Tabarin* de Mendès, *Le Clown* de Camondo, *Paillasse* de Roger Léoncavallo. Innombrables sont les caricatures, les portraits, les scènes peintes, les œuvres des statuaires consacrées au clown, le dernier bouffon.

Il a servi la satire et les mouvements révolutionnaires. — Pour ne citer qu'un journal, entre tant de feuilles éphémères, *Le Triboulet* emprunta son titre au bouffon de François Ier. C'était un organe d'opposition monarchiste fort bien fait, rédigé avec finesse et causticité, dont les dessins de Blass étaient une joie des yeux et un régal de l'esprit.

Bouffons et clowns ! Non point fantoches sans importance, mais héros vivants d'une histoire qui n'a plus d'âge et qui ne mourra pas.

L'âme populaire les adore. — Ils sont éternels, ces amuseurs, de quelque nom qu'on les appelle, comme la douleur, l'ambition et la joie.

J.-F.-Louis Merlet.



NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

— *La Vie et le Trépassement de Caillette,* plaquette goth. en vers de 4 ff. s. n. n. d. (vers 1530), réimprimée en fac-simile à quarante-deux exemplaires (1831, Pinard).

— *La Vraye Histoire de Triboulet et autres Poésies inédites,* réimprimée à Lyon en 1868.

J.-Fr. Dreux du Radier. — *Récréations historiques, critiques, morales et d'érudition, avec l'Histoire des Fous en titre d'office.* Paris, Robustet, 1767, 2 vol. In-12.

P.-L. Jacob, bibliophile (Paul Lacroix). — *Les deux fous, roman historique du temps de François Ier.* Paris, 1830, in-8.

Docteur Cabanès. — *Mœurs intimes du passé* (troisième série : *Les offices burlesques de la couronne*). Paris, s. d.

A. Canel. — *Recherches historiques sur les fous des rois de France.* Paris, 1873.

A. Gazeau. — *Les Bouffons.* Paris, 1882.

Moreau de Tours (Dr P.). — *Fous et Bouffons. Etude physiologique, psychologique et historique.* Paris, 1885.

J. Trivedy. — *Fous, Folles et Astrologues à la cour de Bretagne.* Tirage à part du *Bulletin archéologique du Finistère.* Quimper et Rennes, 1891.

P.-L. Jacob. — *Les Fous des Rois de France* (Etude publiée dans *Les Curiosités de l'Histoire de France,* t. I. Paris, 1858).

DEUX LETTRES DE CHICOT.

AU ROY, mon bon maistre, pour les affaires expresses de Sa Majesté.

« Je ne sçay à quoy tu pensois quand tu estois sur la chaise percée et pour qui tu me prenois. Estoit-ce pour ton chancelier ou pour tõn superintendant des finances, bien que je n'aye le nez si grand que Believre. Tu sçays bien que je n'ay jamais été secrétaire et neuz jamais en charge qu'une valise et un viel manteau tout mangé de taignes et de morpions, et toutefois tu mas traicté en officier de la couronne, mayans fait retirer en ma maison pour trois jours ou pour trois mois, je ne sçay lequel des deux. Car je fuz si estonné que je ne peuz entendre ton jargon.

« Car tu mas dit autrefois que nous finirions nos jours ensemble,

mais tu pourrois bien te tromper. Car puisque Descare a esté depputé pour les Juifs d'Avignon et Rostin de la part de tous les ladres de France et le comte de Maulevrier de tous les punays, de façon qu'il ne sentira plus rien de son beau peres, iay aussy esté depputé de tous les cœurs de ton Royaume pour aller aux Estats que si ilz sont libres pour moy, comme pour beaucoup d'autres, je desputte en ma place Combavit ou Le Moytault. Quant à ma place de boufon, je la remetz entre les mains de La Bastyde,car quand au magnifique un bourlet plein de merde m'en fera la rayson, je veux envoyer Resignel mon valet pour faire sa plainte aux Estats de ce que tu ne me laisse pas jouïr de la moitié de mon privilège, mais chacun a son tour, tu as bien fait de m'envoyer, car je te jure que je n'eusse rien cellé, o que tu es bon matoys mais il te voudroit avoir cousté bon que tous les desputez parlassent aussy librement que moy, mais si tu ne veux venir au moins envoye moi quérir car tu sçays que je me reporte bonheur en toutes les batailles. Au moins si tu mas osté tous mes passe-droits de la Cour, souvienne toi de la chanoinerie que tu mas promise mieux que tu nas fait des sceaux pour l'archevéque de Lyon, et je chanterai un Requiem, à Mont-faucon pour tes ennemis les corbeaux en feront un beau festin et Richelieu trainera le bassin. Adieu te dis jusques au retour, cependant fais valoir ta marchandise et chacun se face fouetter à sa guise et si tu ne veux plus servir de moy mandé le moy. Car j'ay trouvé un bon party avec Linion maistre passé voleur ou avec le bourreau de Thoulouze et malgré toy et ta chaise percée je demeuray que le dyable rompe le col à qui te trompera jamais.

« Ton plus fidele serviteur et Roy des bastons tant qu'il te plaira.

« Chicot. »

⁂

Madame ma Maistresse,

« Vous sçavez bien le commandement que vous me fistes dernièrement de vous escrire de mes nouvelles et je vous advertis que si je n'ay bien faict mes affaires à la court ce dernier voyage je les faitz fort bien icy car en faisant mes vendanges jay mangé tant de raisins que je chie par tout, vous m'avez promis que vous me manderez dans quinze jours pour venir trouver le Roy mon bon maistre mais je voy bien que vous et la Royne mere le voulez gouverner toutes seules au moins si en attendant vous eussiez mis en la bourse que me donnastes de l'argent que vous prestez à plus grand usure que le raby descars ne preste cella m'eust un peu consollé faictes souvenir à la Royne mere quand ia la remis quand elle estoit bannye de la court pour avoir contrefait le seigne du Roy et que l'on luy vouloit couper le point et qu'a ceste heure quelle me voyt banny je ne sçay pourquoy quelle me rende la pareille. Et de vostre costé si vous me faites ce bon office je prierai tant Dieu que dans un an vozs aurez un beau filz dont il y en aura de bien sotz qui marchandent la peau de lours avant qu'il soit pris dictes aussy a la Princesse de Loraine que s'y elle ne mayde de son costé que jescriray au Duc de Florence quelle a la taigne et que c'est le magnifique qui la luy a donnee estant venu en Ambassade jay peur que ce ne soit que toute charlatanerie puisqu'il s'en mesle et puis que je suis banny de la court qu'elle me face son chevalier d'honneur, car j'ay meilleure mine que Biragué et ma femme sa dame d'honneur, quand à moy les escruelles me sont venues, j'ay grand besoin de voir le Roy, car le Roy de béarn n'en guerist point j'escris au Roy mon bon maistre qui ma tout donné le bien que jay. Et a bonne heure ma pris la pluye voyez la lettre et la luy baillez et me faictes réponse quand vous voulez que je parte pour vous aller trouver, autrement ma folie me prendra un de ces matins et je iray faire un ravage en pleine assemblée des Estats de la part de tout le cournage et nommeray tout par noms et surnoms en effect ou en efigie et diray que tu me las fait faire afin que tu te courre fortune comme moy. Et dis au Guysart que puisqu'il gouverne tout s'il ne me fait rappeler je m'en iray en D'aulphine trouver les Diguieres pour pour me venger du Duc du Mayne car puisqu'on s'atacque à moy, c'est a bander et a racler il sçait bien que j'ai aprins en Avignon a faire la raspre, et resolument si je suis adverty que le Comte Maulevrier soit à la court pour briguer mon Estat le Diable ne me sçauroit garder que je ny courre pour l'estrangler, car puisque j'ay esté banny comme officier de la couronne sans jamais avoir fait party avec Janet Ronselay ni Richelieu ou Caloche ny ay esté secretaire comme le gros Nicolas qui prenoit les sceaux a la pipee on ne me sçauroit oster mon estat que avec ma teste et elle tient bien Car je n'ay jamais esté traistre au Roy. Et le Diable emporte qui le trompera fais moy responce je te prie ou je feray quelque folie qu'on en parlera a tout jamais et que tu ten repentiras et adieu que malediction puisse venir a qui vous veut mal d'un cabaret de Loches.

« Pour ton bon serviteur pourveu que tu tiennes mon party.

« Chicot. »

[*Ces deux lettres sont extraites d'une plaquette publiée sans nom d'éditeur, et sous le titre de la première missive, en 1588.*]



Fig. 205. — LOUIS XI ET SON FOU.
Gravure sur bois pour un roman populaire du bibliophile Jacob (xixe siècle).

MATHURINE, FOLLE DE HENRI IV.

L'ANGELY, BOUFFON DE LOUIS XIII.

A côté des fous, il faut également dire un mot des *folles*, et c'est à Henri III qui eut certainement plus d'un fou en titre d'office, à lui qui marquait tant de penchant pour les choses bizarres, extraordinaires et frivoles, à lui qui adoptait les modes les plus extravagantes, qui s'occupait de ses chiens, de ses perroquets, de ses pénitents blancs et de ses mignons, plutôt que des affaires du gouvernement, que l'on doit Mathurine qui était attachée à la Cour en qualité de Folle, et qui passa depuis dans la maison de Henri IV.

Le bibliophile Jacob nous trace d'elle ce portrait :

« C'est la première fois qu'on trouve une femme ayant les gages et le titre de Folle du roi.

Cette Mathurine est introduite dans la *Confession de Sancy*, en concurrence avec le jeune Du Perron, à qui elle dispute l'honneur de la conversion de Bernard de Vignolles, lequel s'était fait catholique pour épouser Marguerite de Balagny, veuve en secondes noces du seigneur de Montluc. Mathurine, en effet, quelque étrange que paraisse un semblable apostolat, convertit plusieurs huguenots *avec ses bouffonneries*.

L'histoire nous l'a montrée mêlée à deux graves événements, qui suffiraient à conserver son nom.

Lorsque Henri IV racheta sa couronne au prix d'une messe et occupa sa capitale sans coup férir, durant la nuit du 22 Mars 1594, il se rendit, après le *Te Deum*, au Louvre, qu'il n'avait pas revu depuis la Saint-

Barthélemy, et il rentra, les larmes aux yeux, dans cet antique palais de ses prédécesseurs, naguère encore rempli des menées incendiaires de la Ligue ; tout à coup vint à sa rencontre, sur l'escalier, la Folle Mathurine, qui était restée dans le Louvre comme pour le garder aux rois de France, et qui accourait avec joie pour saluer son maître légitime, ainsi que le chien d'Ulysse dans l'Odyssée.

Une Folle de cour, voilà donc quel avait été le représentant de la royauté des Valois aux Etats de la Ligue !

Au mois de décembre de cette mémorable année, Henri IV, revenant à Paris, descendit au Louvre, et arriva tout botté dans la chambre de Gabrielle d'Estrées, où Jean Châtel, qui l'attendait, le frappa d'un coup de couteau à la bouche ; le roi, se sentant frappé (raconte le chancelier de Chiverny, témoin oculaire) et pensant que ce fût quelque espèce de liberté d'une Folle qu'il avait là, nommée Mathurine, dit :

« Au diable soit la Folle ! Je crois qu'elle m'a blessé ! «

Le sang qui coulait de cette blessure prouva aussitôt que Mathurine était innocente, et Jean Châtel fut arrêté, quoiqu'il eût jeté par terre l'instrument du crime. »

Il est parlé de Mathurine dans un grand nombre d'écrits du temps ; quelques-uns même furent publiés sous son nom : elle n'était pas encore oubliée en 1627, puisqu'on lit dans l'*Apologie pour Balzac,* imprimée cette année-là : « En vérité, c'est une étrange chose que ces grands personnages, qui ont été nourris toute leur vie avec leurs perroquets et les singes du Louvre, et qui ne sont pas moins de la Cour qu'en était feu Mathurine et qu'en sont les nains de la reine mère (Marie de Médicis), n'aient point appris, dans les cabinets, à écrire raisonnablement ! »

Cette appréciation dénigrante du rôle que Mathurine jouait à la Cour fait assez voir que cette Folle n'était pas estimée beaucoup au-dessus des singes et des perroquets, qui avaient rang de domestiques dans la maison du roi ».

⁂

Le dernier Fou d'office qui ait touché pension du roi, en cette qualité, fut l'Angely. Ecoutons encore ce qu'en dit le bibliophile Jacob :

« Nous ne connaitrions peut-être pas ce nom, si Boileau n'en eût fait une rime dans sa première satire. Brossette, dans ses notes sur cette satire, et le *Menagiana* ont rassemblé quelques traits de l'Angely, inférieurs à ceux qu'on attribue aux *beaux-esprits* de ce temps-là :

L'Angely était un valet d'écurie du prince de Condé, qui l'emmenait avec lui à l'armée, et qui s'amusait, entre deux victoires, des boutades ingénieuses et caustiques de ce plaisant, qu'on ne voit pas faire des prisonniers de guerre, à l'exemple de Chicot.

Après les campagnes de Flandre, le prince de Condé revint à la Cour, en 1660. L'Angely l'accompagnait. L'Angely s'était rendu célèbre par ses épigrammes, qui sans doute n'épargnaient pas les partisans de Mazarin ; le jeune roi Louis XIV voulut voir l'Angely, et, charmé de la malice que celui-ci mit dans ses réponses, il pria le prince de Condé de céder son bouffon à la couronne de France. L'Angely devint donc fou en titre d'office, deux ans avant que le titre de *nain du roi* fût supprimé, à la mort de Balthasar Pinson. Il assistait au diner du roi, et se tenait derrière le fauteuil de Louis XIV, comme dans une forteresse inexpugnable, d'où il lançait impunément la moquerie à pleines mains sur les assistants.

« J'étais un jour, dit Ménage, au diner du roi, où était aussi l'Angely, à qui je ne voulus point parler, afin qu'il ne dit rien de moi. »

Tout le monde le craignait, tant sa langue était piquante et envenimée ; Bautru surtout, qui se posait en rival devant le Fou d'office, servait de but continuel aux railleries de son adversaire, qu'il *n'aimait pas,* et qu'il ne pouvait réduire au silence.

« Un jour, raconte le *Menagiana*, l'Angely était dans une compagnie où il y avait déjà quelque temps qu'il faisait le fou. M. de Bautru vint à entrer. Sitôt que l'Angely l'eût aperçu, il lui dit :

« Vous venez bien à propos, Monsieur, pour me seconder : je me lassais d'être seul. »

Cette saillie causa un vif dépit à Bautru, qui y fut pourtant moins sensible que son frère, le comte de Nogent, l'avait été à une interprétation de l'Angely en présence du roi :

« Couvrons-nous, monsieur ? cela est sans conséquence pour nous. »

Ménage assure que Nogent *en eut un tel chagrin que cela ne contribua pas peu à le faire mourir.*

L'Angely ne tarda point à s'amasser du bien, grâce aux présents qu'il recevait des personnes qui riaient de ses bouffonneries ou qui achetaient son amitié :

« De tous nous autres Fous qui avons suivi le parti de M. le Prince, disait Marigny, un des bouffons du cardinal de Retz, il n'y a que l'Angely qui ait fait fortune. »

En effet, lorsqu'il fut en faveur, ses parents, qui étaient nobles et pauvres, le reconnurent, et il se fit *réhabiliter.* On ne sait à quelle époque il mourut, ou du moins déposa son sceptre de Fou du Roi. Boileau, dans sa satyre des *Adieux à Paris,* composée vers 1661, enviait presque le *sort de l'Angely, auquel ne parviendraient jamais l'esprit le plus beau, l'auteur le plus poli...* »



FIG. 206. — Fou fessé par les verges, d'après une gravure sur bois de l'époque.



Fig. 207. — Vignette décorative gravée par Androuet Ducerceau (xvi[e] siècle).

VII

LE DIABLE, LE SABBAT ET LEURS IMAGES

LE DIABLE.



E sixième jour, Dieu créa les animaux de toutes espèces, y compris l'homme et la femme. Ce jour-là, il créa egalement le Diable qui, sous la forme du serpent, commença immédiatement ce rôle d'agent provocateur qu'il n'a fait que perfectionner au cours des millénaires.

Le serpent, ainsi qu'il est écrit dans la Genèse, offrit le fruit de l'arbre de la Science à la première femme, et celle-ci, on le sait, voulut le partager avec le premier homme.

A la suite de quoi l'un et l'autre s'aperçurent qu'ils étaient nus. Ils se couvrirent alors d'une ceinture de feuilles de figuiers, celles-ci leur ayant paru, de toutes les feuilles, les plus avantageuses par la dimension et les plus décoratives par l'aspect.

La coquetterie avait, du même coup, pris sa place dans le cœur de l'homme et de la femme, et c'était encore l'œuvre du Diable.

Adam et Eve — Dieu, avant de les chasser de l'Eden, leur avait imposé un nom pour faciliter les recherches anthropométriques de l'avenir, — furent astreints au travail forcé. Le serpent lui-même ne fut pas épargné : Dieu le condamna donc à marcher sur son ventre et à manger la poussière tous les jours de sa vie.

Dieu n'en avait pas moins fait ce jour-là une grande chose : avec l'idée contradictoire du Bien et du Mal, il avait créé la Poésie et le Drame. Sans le serpent, image première du Désir, l'Humanité, confite dans sa béatitude, serait depuis longtemps morte d'ennui.

Cette double idée du Bien et du Mal devait évoluer d'une religion à une autre et arriver jusqu'à nous, riche encore d'une certaine fraîcheur, malgré les littérateurs, les philosophes, les auteurs dramatiques et les poètes !

Si la religion chrétienne a fait une place au Diable dans ses préoccupations, elle n'a voulu, Satan, Belzébuth ou Lucifer, que d'un diable tout d'une pièce, uniquement créé pour le Mal. Et elle a mis dans

le même sac tous les dieux et toutes les idoles qu'avaient jusqu'à elle adoré les hommes et aussi tous les génies et tous les démons.

Il était pourtant vrai que, déjà chez les Juifs, la maladie ou le mauvais instinct passaient pour être d'origine démoniaque. Jésus délivra Marie-Magdeleine des sept démons et on ne guérissait pas un malade, mais on chassait de sa chair le démon qui le tourmentait.

ALCHIMISTES, ASTROLOGUES ET SORCIERS.

Cependant la religion chrétienne, qui étaya son prestige initial sur les miracles accomplis par Jésus, ne crut pas devoir adopter sans vérification ceux qui se faisaient en dehors d'elle. Elle prétendit, au contraire, contrôler les zélateurs de la vérité sur les chemins de la recherche et arrêter même leurs incursions qui devenaient trop fréquentes dans le domaine de la Magie.

La Magie, qui nous arrivait des profondeurs de l'Orient, était déjà riche de traditions millénaires.

Thoth en avait été le premier démiurge dans l'antique Egypte, et les Grecs avaient fait du dieu lunaire à tête d'ibis leur Hermès Trismégiste. Dans les livres qu'ils attribuaient à Thoth, ils avaient découvert tous les secrets qui devaient leur donner la puissance universelle. Mais, entre un grimoire destiné à conjurer le mauvais sort ou à chasser le démon et une incantation pour provoquer la haine ou l'amour, on retrouvait des recettes contre la morsure des serpents et pour la guérison de nombreuses maladies.

Quelques-unes de ces recettes, filtrées par les magies grecques et romaines, sont, d'ailleurs, venues jusqu'à nous.

Ainsi, à travers la bizarrerie apparente de ses manifestations, le Magicien faisait percer une curiosité certaine de la nature et un ardent désir de connaître. Un homme vivait en lui qui s'ingéniait à capter des forces naturelles gouvernées, pensait-il, par un génie ou une divinité invisibles. Et c'était pour s'attirer les bonnes grâces de l'un ou de l'autre qu'il usait d'incantations persuasives et allait jusqu'à engager son éternité contre une gloire d'une heure et souvent pour le mieux-être de ses semblables.

La religion chrétienne, ne voulant pas heurter de front des préjugés millénaires, en retint quelques-uns. Mais elle précipita dans son enfer tous les dieux que les hommes avaient précédemment adorés. Elle ne reconnut à la Magie qu'un caractère diabolique. On ne pouvait, selon quelques-uns de ses docteurs, mordre au fruit amer d'une certaine science qu'après avoir fait un pacte avec le Diable. Celui-ci vous assurait une gloire viagère en échange de votre âme.

Or, c'était cette âme que la religion voulait défendre contre son propre maître, en poursuivant, par tous les moyens, les magiciens et autres sorciers.

A vrai dire, dans l'ancienne Egypte déjà, seuls les magiciens attachés à Pharaon pouvaient, avec une liberté qui ne devait, d'ailleurs, pas menacer celle des particuliers, pratiquer la Magie. Et, plus tard, la loi des XII tables alla jusqu'à condamner ces pratiques.

A l'aurore de ce XVe siècle qui devait fermer les lourdes portes du passé sur le Moyen Age et ouvrir toutes grandes celles des temps modernes, l'homme des civilisations occidentales a déjà trop goûté au fruit décevant de la Science. Le grand Doute monte en lui attisé par le vent de l'Inquiétude et du Désespoir.

En haut, comme en bas, un morne ennui le torture. Après les mêlées de l'an Mil, les Croisades, la Guerre de Cent Ans, le brigandage féodal et militaire, les « erreurs » ecclésiastiques, les luttes pour les libertés communales, les rébellions et les révoltes, il se réveille, épuisé !

Quatre cents ans de bûchers, de gibet, de conquêtes, de tueries en masse l'ont lassé. Il n'offre plus à la foi le même cœur neuf. Pour guérir Dieu qui souffre en son âme, il lui faut les adjuvants spéciaux du mysticisme, et quand ceux-ci n'agissent plus, c'est que le Malin est là qui le tient.

Par ailleurs, des maladies surgissent dont on n'avait encore jamais entendu parler : danse de saint Guy, lycanthropisme, affection mentale dans laquelle le malade, se croyant loup, prend les allures de ce carnassier et va errant par les chemins où il ne manque pas, dit-on, de rencontrer le Diable. Celui-ci est partout à la fois : loup-garou, lynx infernal, fantôme à tête de bœuf. Il arrive même à ce diable, qui ne saurait être inaccessible aux faiblesses humaines, de détrousser de leur bourse et de dépouiller de leurs habits — surtout quand ils sont faits de bon gros drap — les mortels qui ont eu le pénible honneur de le rencontrer au cœur d' « un bois ».

Or, bien plus que la crainte de Dieu, la peur du Diable est le commencement de la sagesse. Des



Fig. 208.



Fig. 209.

Princes, ducs et grands seigneurs du royaume des Enfers, d'après le Dictionnaire Infernal de Collin de Planey (avant que ce singulier personnage ne se soit converti) et la Pseudo-Monarchie des Démons de Jean Wier (xvi[e] siècle).

Au milieu, avec ces trois belles cornes, sous forme humaine, Adramélech, grand chancelier, tenant en main le trident, son bâton de commandement.

En haut, à gauche, le même Adramélech sous sa double figure de mulet et de paon, les deux formes sous lesquelles il apparaissait. A droite, le grand duc Astaroth sous la figure d'un ange fort laid et chevauchant un dragon infernal.

En bas, à gauche, Abraxàs un dieu asiatique, avec une tête de coq, des pieds de dragon et un fouet à la main. A droite, Belphégor, démon des découvertes et des inventions ingénieuses. On lui rendait hommage sur la chaise percée. Il incarnera plus tard le dieu *Crépitus*.



Fig. 210.



Fig. 211.



Fig. 212.

CES FIGURES REPRÉSENTENT QUELQUES PERSONNAGES DE MARQUE DU ROYAUME DE L'ENFER.

sermonnaires bénévoles, plus ou moins affiliés aux sectes mystiques qui se font toujours plus nombreuses, s'étendent complaisamment sur la description de l'Enfer, plein, disent-ils, de dragons, buveurs de sang, d'autruches, de hiboux, de gorgones, de chaudières incandescentes.

Ils vont jusqu'à établir, pour l'épouvantement des populations, la hiérarchie et le nobiliaire du domaine infernal et, reporters sinistres, ils n'hésitent pas à en révéler quelques-unes des personnalités : Azebiel y est un chef très influent ; Cabaniel y tient rang d'empereur ; Ménéchiel y règne sur vingt ducs, cent comtes, sept mille quatre cent cinq mille neuf cent vingt-huit diablotins et un peuple innombrable de serfs.



Fig. 213. — LA LUTTE ENTRE LA CITÉ DE DIEU ET LE ROYAUME DE SATAN représentée sous la forme d'un combat en bataille rangée entre les chrétiens et les mécréants. D'après une gravure à l'eau forte (XVIe siècle).

Enfin, dans tout un monde en renouvellement, où l'extrême curiosité côtoyait l'extrême ignorance, se répandit ce mal sinistre dont frissonne toute la fin du Moyen Age : l'obsession du Diable.

Alors, il en est qui veulent s'assurer contre les maléfices du Seigneur au front et aux pieds cornus. Certains, dans leur ignorance, ne voient pas de meilleur moyen, pour y parvenir, que de pactiser avec lui ; d'autres cherchent le même but par les redoutables chemins de la Recherche et de la Science.

LE SABBAT DES SORCIERS.

Mais le Diable lui-même ne manquait pas d'être formaliste pour tout ce qui touchait à la célébration de son culte. Et Satan, en personne, présidait donc ces fameuses assemblées nocturnes du Sabbat auxquelles les conjurés se rendaient soi-disant, soit sur un bouc, soit sur un manche à balai, et nus de préférence.

« Le Sabbat », a écrit M. Maurice Garçon qui est, parmi les écrivains et les juristes d'aujourd'hui, un de nos plus savants et littéraires démonographes, « est de création récente. Les textes religieux eux-mêmes ne l'admettent guère avant le XIVe siècle. Le Diable y est représenté sous une forme qui ne remonte pas au delà du Moyen Age, tel qu'on le voit sculpté sur les chapiteaux des cathédrales. »

Symboliquement, cette cérémonie, en dehors du caractère que lui prêtaient les esprits naïfs de l'époque, aurait eu un sens protestataire.

« C'est », affirme M. Maurice Garçon, « la cérémonie diabolique et impie des temps chrétiens, faite pour rendre un hommage sacrilège à l'ange déchu. »

Mais peut-être aussi cette cérémonie poussait-elle souvent le symbolisme jusqu'à n'être vraiment qu'un symbole ou même un simple rêve un peu agité, provoqué par une potion qu'absorbaient ceux qui se préparaient à se rendre au sabbat. On en connaît de ces potions, dans lesquelles entraient l'opium, la belladone, la jusquiame, la ciguë, la cantharide.

« C'était la coutume de nos prisonnières », dit le juge de l'Ancre, cité par M. Octave Belliard, « de se donner toutes les peines du monde pour rester éveillées, afin de nous persuader par là qu'elles n'allaient point au sabbat ; car toutes étaient persuadées *qu'on ne pouvait y aller tant qu'on restait éveillé.* »

Il est vrai qu'entre tant de milliers de sorciers qui furent poursuivis, torturés et exécutés, il n'en est pas un seul qui ait été pris en flagrant délit de réunion nocturne ; et jamais, ajoute Octave Belliard, aucune preuve valable ne fut apportée de ces mystérieuses assemblées.



Fig. 214. — ALCHIMIE ET DIABLERIE.
Alchimiste dans son intérieur, entouré de cornues, de têtes de mort et autres attributs de sa profession. Il tient en mains un livre ouvert et montre au public l'image de la Mort sous la forme d'un squelette. D'après une peinture de Baudiz, artiste de la fin du XVIIe siècle et de l'école allemande, gravée par Prenner.

Le peuple n'en croyait pas moins à l'existence de ces réunions sacrilèges, auxquelles prenaient part, disait-on, des morts eux-mêmes. Certains sorciers reconnaissaient, d'ailleurs, s'être rendus au sabbat; et appuyaient leur aveu de descriptions. Ainsi l'on apprenait que la voix du Diable était tremblante, menue et semblait venir du fond d'un puits; que les sorciers étaient convoqués partout à l'improviste par un diable qui venait leur sonner d'un certain cornet à l'oreille ; que les crapauds du sabbat étaient vêtus de velours rouge, et qu'ils portaient une sonnette au cul et une autre aux pieds ; que le diable urinait dans un trou pour la préparation de « l'eau maudite » ; qu'un corps nu de femme — La Voisin aurait officié, au cours d'une Messe noire, sur celui de Mme de Montespan ! — servait de table d'autel !

On choisissait de préférence, pour le lieu de ces réunions nocturnes, une gorge profonde, le sommet d'une montagne, un carrefour de route, ou même, quelquefois, le parvis d'une église.

D'après la légende allemande, la nuit de Walpurgis — celle du 1er mai — avait été choisie par le Diable qui réunissait tous les siens sur une haute montagne pour célébrer en leur compagnie le retour du printemps !

Tous les aveux et toutes les précisions qu'ils semblent contenir nous apportent-ils des lumières profondes sur cette cérémonie du Sabbat ? Non. Car l'invraisemblance de certains détails nous ramène à cet état de doute où nous étions en entreprenant ce travail. Les hommes et les femmes qui se sont reconnus coupables ont pourtant reçu la question avant d'avoir le col tranché ou leur corps brûlé. Voilà qui n'est plus niable. Cela prouve que le Diable a eu ses visionnaires et ses martyrs, tout comme Dieu.

Et l'on peut croire, avec M. Maurice Garçon, que le Sabbat est l'œuvre des théologiens, parce qu'il est d'une érudition considérable. Chaque événement s'appuie sur quelque passage des Ecritures qui permet d'en justifier la vraisemblance. Il n'a pu naître enfin que dans l'esprit d'hommes rompus au symbolisme religieux, car tout y est image et symbole ; il semble que le confesseur et l'inquisiteur se soient associés pour imaginer le crime, afin de le punir mieux.

A cela, on peut pourtant répondre que nombreux sont les prêtres qui furent convaincus d'avoir noué des intelligences avec le Malin et envoyés, comme sorciers, à la potence ou au bûcher. Nous ne saurions, par conséquent, nous étonner qu'aux flammes sataniques soient mêlés quelques reflets des lumières théologiques.

Les alchimistes qui, en poursuivant le rêve de la pierre philosophale, rencontraient les premières réalités de la chimie moderne ; les astrologues qui cherchaient à découvrir l'avenir dans la marche des astres, et élargissaient du même coup les champs des lois astronomiques ; les devins qui voyaient dans le passé, dans le présent et dans l'avenir ; les envoûteurs qui cherchaient à atteindre leur ennemi dans sa chair en perçant de coups une statuette faite à sa ressemblance ; les nécromanciens qui voulaient connaître par les morts les secrets des vivants et mettaient, dans leurs pratiques, à jour les grands principes du spiritisme, tous constituaient, pour les esprits naïfs, habilement entraînés par des hommes mieux informés, la grande armée des sorciers et des jeteurs de sort.

« Il y a des sorciers et enchanteurs empoisonneurs », écrivait Ambroise Paré, « veneriques, meschants, rusez, trompeurs, lesquels font leur sort par la paction qu'ils ont faite aux démons, qui leur sont esclaves et vassaux. Et nul ne peut être sorcier que premièrement n'aye renoncé Dieu, son créateur et sauveur, et prins volontairement l'alliance et amitié du Diable pour le recognoistre et advouer, au lieu du Dieu vivant et l'estre donné à lui. »

L'autorité qui s'attachait à tout ce qui venait de l'homme qui mérita d'être appelé le Père de la chirurgie moderne, donnait à ces lignes force de loi.

Le même savant qui, dans l'amputation des membres, avait substitué la ligature des artères à la cautérisation au fer rouge, pouvait, avec une évidente bonne foi, affirmer l'existence du Diable en s'appuyant sur les Saintes Ecritures.

« Aussi les Démons se forment tout subit en ce qu'il leur plaist, et souvent on les voit transformer en bestes, comme serpens, crapauds, chats-huants, huppes, corbeaux, boucs, asnes, chiens, chats, loups, toreaux et autres : voire ils prennent des corps humains vifs, ou morts, les manient, les tourmentent et empeschent leurs œuvres naturelles... »

Et la défiance grandit dans les campagnes contre le sorcier qui jette des sorts ou des charmes autour de lui ; qui peut, en battant l'eau avec une baguette, et tout en lançant des incantations qu'il est seul à connaître, provoquer l'orage ou la grêle ; ou par le moyen de l'aiguillette empêcher son ennemi d'uriner ou une mariée du matin de répondre, le soir, à l'empressement de son jeune mari.

LA SORCELLERIE ET LA JUSTICE DU ROI.

Aussi, n'est-ce point seulement à l'inquisiteur qu'aura affaire désormais le sorcier.

« Vers 1500, en France, les juges séculiers eurent la compétence exclusive des affaires de sorcellerie », écrit M. Octave Belliard. « Avant comme après ces dates, la tendance générale était d'accuser de pacte avec le démon les hommes exceptionnels, les inventeurs, les chimistes, etc. La foi étant divine, la science était, par opposition, plus ou moins nettement considérée comme diabolique. »

Alors, la dénonciation du sorcier était considérée comme œuvre de bon chrétien. Dans les églises, un tronc servait de boîte aux lettres aux dénonciateurs ; et l'on compta même, parmi ces derniers, quelques professionnels. Jean Daniel, de Rettenbuch, pouvait s'énorgueillir d'avoir envoyé aux juges plus de trois cents sorciers ; tandis qu'un berger bourguignon, Muchet, qu'on surnomma aussi *Le Petit Prophète*, pourvoyait, avec un zèle excessif, de devins et de sorcières les tribunaux de France. Trois-Echelles accusait, en 1572, douze cents personnes de commerce avec le Diable, et déclarait à Charles IX qu'il y avait cent mille sorciers dans son royaume.

Il suffisait alors, pour être soupçonné de sorcellerie, d'avoir une mine ingrate ou un cœur qui sonnait mal ; d'avoir le juron facile ou d'être simplement impassible pendant la torture...

... Ou d'être par son caractère et son intelligence en avance sur son temps. On accusait de sorcellerie un Raymond Lulle ou un Albert le Grand. Saint Thomas d'Aquin passait pour sorcier aux yeux de certains, de même que Galilée.

Et des papes mêmes, un Sylvestre II et un Grégoire VII, virent se dresser contre eux la terrible accusation.



SAINT MARTIN ET LES MENDIANTS, Estampe de Hieronimus Bosch.

Les estampes de Hieronimus Bosch ont souvent été attribuées à Breughel d'Enfer, qui traita les mêmes sujets, dans le même esprit diabolique. Dans cette scène, où les mendiants se disputent le manteau de saint Martin, le calme héros, embarqué sur l'esquif fantastique, voit d'autres mendiants se battre autour de son cheval, comme en un cauchemar.



B. N. Estampes.

FIG. 215. — LA BATAILLE CONTRE LES ESPRITS INFERNAUX : LE DIABLE, LA BESTE ET LE FAUX PROPHETE JETÉS DANS UN ÉTANG DE FEU ET « SOULPHRÉS ».
D'après une gravure sur bois. Imagerie populaire de la fabrique parisienne.



FIG. 216. — APPARITION DU DIABLE DANS UN COUVENT DE RELIGIEUSES.
D'après un bois ancien.

On passait encore pour sorcier si l'on montrait sur son corps, ce que les signalements d'état civil mentionnent aujourd'hui sous le titre de « signes particuliers », ou si, possédant un sens particulier d'observation, on prononçait des paroles qui semblaient nouvelles à d'aucuns.

Religieuse ou non, la juridiction devant laquelle étaient traduits les gens convaincus de sorcellerie n'était guère encline à accorder les circonstances atténuantes. Après la question ordinaire ou extraordinaire, qui amenait le plus souvent le patient sur le chemin des aveux, c'était la potence, la hache ou le bûcher pour le condamné.

Justice sommaire et en série qui envoyait au supplice, en même temps que des créatures dont le crime réel était moins celui de sorcellerie que d'empoisonnement, des malchanceux soupçonnés d'avoir pratiqué l'envoûtement ou tenu avec le Diable un commerce dont les juges eussent été bien embarrassés de découvrir l'objet.

C'est ainsi que, dans la longue et tragique liste, nous trouvons, à côté d'un Gilles de Retz, maréchal de France, ancien compagnon de Jeanne d'Arc, qui avait immolé des enfants au Diable, dans l'espérance d'atteindre à de plus hautes fortunes et qui fut exécuté en 1440, un Urbain Grandier qui ne fut, sans doute, qu'un prêtre trop galant et que l'on brûla en 1630 parce que des Ursulines, qui se disaient possédées du démon, l'accusaient d'avoir usé de maléfices contre elles en leur envoyant des roses par-dessus les murs de leur couvent !

Un autre prêtre de Marseille, qui, comme Urbain Grandier, montrait plus de galanterie que d'onction dans ses rapports avec les femmes, fut brûlé à Aix, en 1611. Celui-ci, un peu fou, s'était imaginé qu'il entretenait des relations d'amitié avec un démon nommé Asmodée. Il est vrai qu'il avait, en outre, séduit une jeune fille. Mais Annibal, comte de Coconas, et son ami, de la Môle, accusés d'envoûtement envers Charles IX, furent, pour ce seul crime (?), décapités en 1572. La réhabilitation leur fut accordée, il est vrai, en 1576, par la « Paix de Monsieur ». On raconte que leurs maîtresses, la duchesse de Nevers et Marguerite de Valois, firent embaumer leur têtes. Et, en 1617, Leonora Galigaï, sœur de lait de la reine Marie de Médicis, femme de Concini, coupable surtout d'avoir partagé l'impopularité de son mari, fut, après l'assassinat de celui-ci, convaincue, de son côté, de sorcellerie, et décapitée et brûlée en place de Grève. Peut-être,

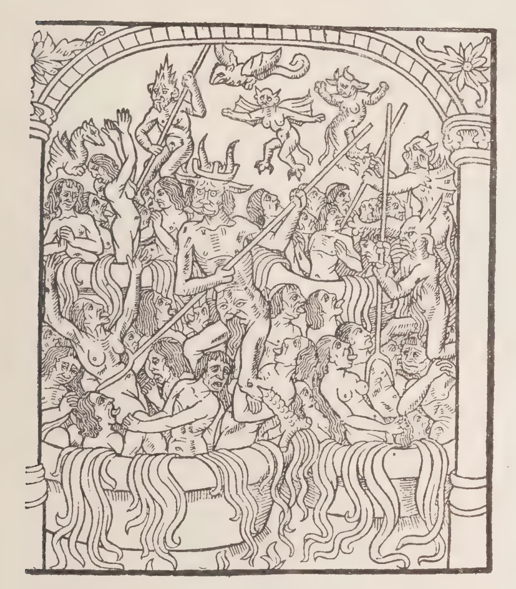


FIG. 217. — L'Enfer vu par l'éditeur du *Grant Kalendrier* et *Kompost des Bergers*. (Troyes, Nicolas Le Rouge).

« J'ay veu Chaulderons et Chauldièree plaines d'huyle bouillante et de plomb et d'aultres métaux fondus, esquelz estoient plongez les avaricieux et avaricieuses pour les saouler de leurs maulvaises avarices. »

avait-elle manqué d'habileté en déclarant, au cours de son procès :

— Mon charme fut celui des âmes fortes sur les esprits faibles !

La seule énumération des principaux procès de sorcellerie qui, du Moyen Age au XVIIIe siècle, entretinrent le peuple dans une sainte terreur, dépasserait singulièrement le cadre de cet article, si nous nous avisions d'en appuyer notre argumentation.

Il n'est pourtant pas inutile de rappeler que ces procès prolongèrent leur menace jusqu'au seuil de notre époque contemporaine. En 1750, le jésuite Gérard faillit être condamné au gibet par le Parlement de Provence : il ne s'en fallut que d'une voix. On l'accusait d'avoir ensorcelé une certaine Catherine Cadière. On brûla, en 1870 et en 1873, des sorciers au Mexique. Et devons-nous rappeler ici, si proche de nous, l'affaire du curé de Bombon ?

LA MAGIE, LA SCIENCE ET LA POLITIQUE.

Par sa façon de généraliser, le peuple — et ceux qui étaient intéressés à le maintenir dans cette croyance — ne faisait guère de différence entre la magie et la sorcellerie. Pourtant, aussi allégrement qu'il confondait, dans sa méfiance, le magicien et le sorcier, il allait — et il va encore — du médecin au rebouteux.

Et le rebouteux pour le peuple — et nous l'avons encore constaté au cours de récents procès — n'est-il pas le sorcier habile et bienfaisant qui guérit les maladies du corps ?

Paracelse, en dénonçant, en 1526, en pleine Université de Bâle, la vanité de toute l'ancienne médecine, telle qu'elle était parvenue jusqu'aux hommes de son temps, à travers les traités de Gallien, d'Avicenne, de Rhazès, faisait une large part aux sorciers dans les progrès qu'avait fait une médecine pratique et qui trouvait ses meilleurs remèdes dans la nature elle-même.

D'ailleurs, à ce moment, un homme dominait son siècle par la hardiesse de ses théories et la nouveauté de ses expériences dans le domaine cabalistique et scientifique. Henri-Cornelius Agrippa de Nettershein, né à Cologne, le 14 septembre 1486, avait com-

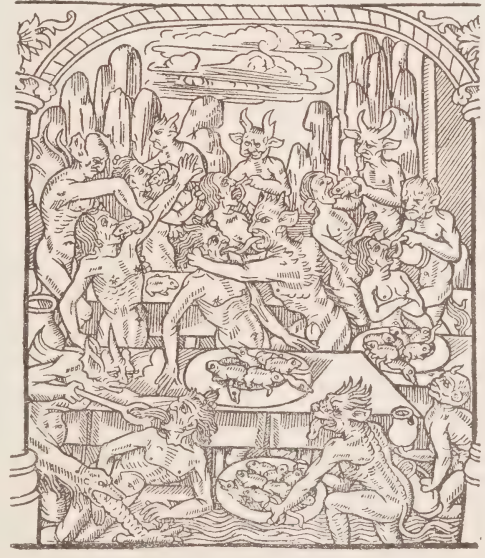


FIG. 218. — « J'ay veu en une valée ung fleuve ort et tres puant au rivaige auquel estoit une table avec touailles deshonnestes ou les gloutons et gloutes estoient repuz de cralpaux et aultres bestes venimeuses, et abruvez de l'eaue dudit fleuve »

mencé par être militaire avant d'étudier les langues anciennes, la médecine et la philosophie. Ayant quitté le service de Maximilien, empereur d'Allemagne, grand-père de Charles-Quint, qui devait lui succéder, il vint à Dôle en 1509 et y tint une chaire d'hébreu. Il ne tarda pas à entrer en contradiction avec les Cordeliers de la ville, et cela lui valut d'en être banni bientôt. Après un court séjour à Londres et dans son pays natal, le voilà à Pavie, où il commence les écrits que l'on a retrouvés d'Hermès Trismégiste. A Metz, où il s'était ensuite rendu, il dut s'enfuir au bout de peu de temps pour avoir défendu une paysanne convaincue de sorcellerie.

Car, dans un voyage qu'il avait fait à Wurtzbourg, en 1510, Cornelius Agrippa s'était lié d'amitié avec l'abbé Tritheim, qui étudiait les sciences occultes. Des conversations qu'ils avaient eues, Agrippa devait tirer les dernières pages de sa *Philosophie occulte* qu'il avait commencée en 1508, et qui est la première encyclopédie spécialisée dans l'occultisme.

Des lettres lui arrivèrent alors de toutes parts : et les membres du clergé n'étaient pas les derniers à lui écrire. Sa renommée était universelle. Si quelques-uns le considéraient comme un charlatan, plus nombreux étaient ceux qui se laissaient prendre à sa conviction ou séduire par ce que sa science leur apportait d'inattendu et de nouveau.

En 1524, alors qu'il exerçait la médecine à Lyon, il reçut de François Ier une pension, et la mère du roi, Louise de Savoie, le fit venir à la Cour.

Mais c'était alors moins du médecin que du démiurge que la reine mère voulait user. Superstitieuse et crédule, elle ne considérait dans Agrippa que le devin, et c'était du devin qu'elle attendait la révélation des biens et des maux que pouvait attendre la France dont le roi combattait alors autour de Pavie.

Mais, tout en refusant de mettre sa science divinatoire au service de la Cour de France, Cornelius Agrippa ne manquait pas de prédire au connétable de Bourbon qu'il n'aurait qu'à sonner de la trompette pour entrer dans Rome. Ce fut, pourtant, la trompette du jugement dernier pour le fameux guerrier, car il fut tué devant les murailles de la Ville éternelle : et cela Agrippa ne l'avait pas annoncé !

De lanijs ⁊ phitonicis mu
lieribus ad illustrissimum principem dominū Sigismundum archiducem austrie tractatus pulcherrimus



Fig. 219. — Caricature allemande contre les nonnes dont le protecteur, le roi Sigismond de Bohême, avait défendu l'émancipation au concile de Constance.

Toujours est-il que, repoussé par Louise de Savoie, il s'offre à Chapelain — contre espèces sonnantes, car Agrippa connut toujours le besoin d'argent — pour être l'astrologue, le devin, le charlatan de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. Il devint en même temps l'historiographe de Charles-Quint : cette dernière charge lui convenait davantage, sourtout parce qu'elle lui épargnait de se lancer dans ce qu'il appelait « ces bagatelles, ces futilités, ces plaisanteries ».

Pourtant, il se laisse émouvoir quand un de ses amis lui apporte une parcelle d'or femelle qu'ils placent dans une cornue et font chauffer dans l'espérance d'en tirer des monceaux d'or.

Car Cornelius Agrippa a pu trouver naguère des solides arguments en faveur de la sorcière de Metz, avant de soutenir, contre l'opinion publique, que sainte Anne n'avait pas eu trois époux ; mais, de son côté, il se laisse aller à cette croyance qu'il est indispensable, pour s'assurer contre les voleurs de la route, de cracher dans ses bottes avant le départ ou qu'il suffit, pour empêcher un moulin de tourner, de nouer une courroie sous une certaine constellation. Et, devant un peu d'or, le rêve grandit en lui des vieux alchimistes dont la vie s'était épuisée à la recherche de la pierre philosophale !

Un de ses livres, *La Vanité des Sciences et des Arts*, dont son contemporain, Paracelse, prit quelques théories à son compte, ameuta contre lui les moines et de nombreux adversaires.

En réponse, il écrivit cette définition qui ne laissait plus aucun doute sur ces idées :

« La Magie est la véritable science, la philosophie la plus élevée et la plus mystérieuse, en un mot, la perfection et l'accomplissement de toutes les sciences naturelles. »

A ce jeu-là, Cornelius Agrippa n'avait pas gagné la fortune. Traqué par ses créanciers, et peut-être

aussi desservi par son œuvre, il fut emprisonné à Bruxelles, mais libéré sur l'intervention du cardinal légat. Il n'en alla pas moins mourir, à la veille de sa cinquantième année, dans un hôpital de Grenoble (1).

Et pourtant Cornélius Agrippa arrivait bien à son heure, à l'aurore de ce XVIe siècle qui allait être celui de la superstition, mais d'une superstition qui pouvait seconder l'intelligence dans le domaine de la passion et de la politique.



FIG. 220. — LUCIFER, ROI DES ENFERS.
Gravure sur bois pour *Belial*, par Jacob de Theramo, d'après l'édition hollandaise de Haarlem (1484).

S'il est vrai qu'avec la Renaissance, l'humanité a, ainsi que l'écrivit Michelet, « commencé à s'asseoir dans la justice et la raison », il est également exact qu'avec moins de croyance, cette époque prodigieuse et contradictoire a montré plus de crédulité.

Peut-être pourrait-on trouver dans cette crédulité, que l'on rencontrait surtout chez les grands, les premières revanches du peuple sur ceux qui l'avaient opprimé pendant des siècles.

Une Marie de Médicis, reine de France, subissant l'influence de sa sœur de lait, une Leonora Galigaï, née d'un menuisier de Florence et d'une blanchisseuse, en est le plus saisissant exemple.

Mais tout au long du XVIe et du XVIIe siècle, nous verrons que cette crédulité trouvera également à s'alimenter chez des esprits forts. Sans doute, Montaigne parlera-t-il parfois, avec quelque désinvolture, de tout ce qui touche au Diable et à la sorcellerie ; mais Ambroise Paré, nous l'avons vu, acceptera comme argent comptant toute la fable satanique, et l'enrichira même de quelques exemples. Il nous rapportera sérieusement l'histoire de cette jeune fille de Constance, nommée Madeleine, qui croyait avoir été engrossée par le Diable, et dont le ventre ne rendit, l'heure venue, que « des clous de fer, des petits tronçons de bois, et voire des os, pierres et cheveux, des estoupes et plusieurs autres choses fantastiques et estranges, lesquelles le Diable par son artifice y avait appliquées, pour recevoir et embabouiner la vulgaire populace... »

Jean Bodin, un des plus curieux esprits du XVIe siècle, dont un ouvrage, *La République,* révélera l'esprit encyclopédique, et par endroits prophétique, se déclarera l'ennemi du Diable dans un livre : *La Démonomanie des Sorciers*, où il recueillera les histoires les plus extraordinaires dont il tentera de tirer des preuves. Et Johann Wier, lui-même, adversaire de Jean Bodin, dans une querelle fameuse où il se fit l'avocat, non pas du Diable, mais de quelques sorciers, ne s'est pas toujours défendu contre certains racontars. Il résumera pourtant le débat dans une affirmation qui l'éclairera de la lumière de l'avenir : beaucoup de gens que l'on dit sorciers ou possédés du diable ne sont pas autre chose que des malades et doivent être traités comme tels. Jean Wier avait été un des élèves de Cornélius Agrippa.

Mais, en ce XVIe siècle superstitieux, corrompu dans les mœurs, la thèse de Jean Wier n'avait d'échos que dans certains milieux scientifiques, à la vérité, très clairsemés.

C'est que la sorcellerie n'était aussi pour beaucoup qu'un couvre-manteau. Catherine de Médicis



FIG. 221. — L'envoyé de Lucifer auprès du souverain pontife.



FIG. 222. — L'envoyé de Lucifer apportant la réponse.

Gravure sur bois pour *Belial.*

(1) Les personnalités de Paracelse et d'Agrippa, esquissées ici, sont plus profondément étudiées dans le chapitre VIII. Nous y renvoyons le lecteur.



FIG. 223. — COMMENT LE DIABLE ET LES MAUVAIS ESPRITS SE JOUENT DES HUMAINS.

Gravure sur bois attribuée à Albert Dürer jeune, pour *Warnung von der falschen Liebe dieser Welt* (Remontrances sur les fausses amours de ce Monde). Nuremberg, Peter Wagner (1433).

Cette image qui représente les suppôts de l'Enfer tombant sur les humains à coup d'os et de massues est pleine de mouvement et de fantaisie.

renforçait, en quelque sorte, son habileté et sa superstition. Elle faisait de celle-ci une arme politique. Elle était arrivée de son Italie, accompagnée d'une véritable troupe d'astrologues, de devins, de joailliers et de parfumeurs. Par eux, elle connaissait les secrets petits et grands des gens de la Cour et de la Ville qu'ils approvisionnaient sans doute de parfums et de bijoux, mais auxquels ils fournissaient également les statuettes qui servaient aux envoûtements et les poisons que l'on versait dans les plats, qu'on distribuait entre les pages d'un livre ou dont on imprégnait les gants. Jeanne d'Albret, mère d'Henri IV, mourut, dit-on, gantée de poison.

Beaux sujets de romans ! Alexandre Dumas y a puisé largement et contribué, de la Reine Margot à Marie-Antoinette, et de Ruggieri à Cagliostro, à entretenir dans le bon peuple de chez nous cette terreur superstitieuse de la sorcellerie, des sorciers et de tout ce qui paraît venir du Diable.

Il est cependant exact qu'en ce XVIe siècle où, tout en prédisant les secrets de l'avenir, ils entraient dans ceux des familles, les astrologues renforcèrent leur prestige de quelques sensationnelles prédilections. Nostradamus devait, dans un de ses quatrains, annoncer de quelle manière devait mourir Henri II. Côme Ruggieri n'avait dû de ne pas aller au bûcher qu'à la confiance qu'avait mis en lui Catherine de Médicis dont il favorisait, d'ailleurs, les desseins politiques. Il alla jusqu'à envoûter Henri de Navarre, qui devait devenir notre Henri IV !

Henri III passait pour s'adonner à la sorcellerie. Il célébrait, en compagnie d'Epernon et de Saint-Mégrin, ses fameuses messes noires aux Minimes de Vincennes.

Les mémoires du temps sont pleins, d'ailleurs, d'histoires que des gens d'esprit sûrs disent avoir contrôlées.

« Il y a des faits embarrassants », écrivit plus tard La Bruyère, « affirmés par des hommes graves qui les ont vus ; les affirmer tous ou les nier tous paraît un égal inconvénient, et j'ose dire qu'en cela, comme en toutes les choses extraordinaires et qui sortent des communes règles, il y a un parti à trouver entre les âmes crédules et les esprits forts. »

Dans le même temps que La Bruyère écrivait ces lignes, Paris, la Cour et la Ville suivaient avec une angoisse passionnée des événements qui, aujourd'hui encore, gardent un reste de mystère.

Le procès de la marquise de Brinvilliers, empoisonneuse de la moitié de sa famille, ne s'était pas clos avec le supplice de cette femme, qui avait terminé d'une façon particulièrement édifiante une vie qui ne l'avait guère été.

Car il y avait dans sa tragique aventure de singuliers dessous où des pratiquants de la Magie noire tenaient des rôles à double détente.

Et la tête de la marquise était à peine tombée en place de Grève et ses cendres jetées au vent que déjà une terrible affaire, celle des Poisons qui en était la conséquence, maintenait la France dans son état de curiosité.

Une vaste association, où l'on trouvait des sages-femmes, qui étaient en même temps magiciennes et



Fig. 224. — Outrages à la croix sur l'ordre de Satan.



Fig. 225. — Parodie du baptême par Satan.



Fig. 226. — Un bal au Sabbat, conduit par Satan et son premier ministre.



Fig. 227. — Sorcière regardant avec satisfaction le spectacle de l'incendie qu'elle vient d'allumer.

Gravures sur bois représentant des scènes du Sabbat extraites du *Traité de Théologie* du R. P. Guaccius, XVI[e] siècle.

pythonisses, fut découverte. Les principales accusées, parmi lesquelles la Vigouroux et surtout Catherine Deshayes, veuve Monvoisin, plus connue sous son pseudonyme de la Voisin, ne se contentaient pas de prédire l'avenir à leurs clientes de la noblesse et de la grande bourgeoisie ou de célébrer des messes noires sur le corps nu de M[me] de Montespan, aux fins de conduire vers celle-ci le cœur incertain de Louis XIV ; elles pratiquaient aussi l'avortement et procuraient aux héritiers impatients cette fameuse *poudre de succession* qui expédia dans l'autre monde tant de bons bourgeois et d'honorables seigneurs du siècle dix-septième. La Reynie, chargé de l'instruction de l'affaire, avait fait les choses en grand inquisiteur et mis sur la sellette M. le maréchal de Luxembourg, la maréchale de La Ferté, M[me] de Dreux... Mais Louis XIV était intervenu au bon moment : il avait fermé la Chambre ardente pour éviter à M[me] de Montespan les suites fâcheuses de l'affaire.

Seule, avec la Vigouroux, la Voisin avait, comme l'écrivit alors M[me] de Sévigné, donné gentiment son âme au Diable.

Car cette sinistre affaire, en dépit des crimes dont elle était chargée, laissait encore une place à l'indulgence et à la pitié, précisément parce qu'elle se fondait tout entière dans un mystère que traversaient des ombres de magiciens et de sorciers. Et ce qui restait du corps charmant de la Brinvillers était encore chaud dans ses cendres que déjà le peuple de Paris s'en disputait les vestiges et en faisait des reliques. N'allait-on pas jusqu'à dire que l'on avait brûlé une sainte ?

Depuis deux siècles, en effet, — et la citation que nous avons donnée tout à l'heure de La Bruyère exprimait, en quelque sorte, le sentiment public, — les gens de la Cour et ceux de la Ville étaient plutôt incertains dans l'attitude qu'ils devaient observer à l'égard des magiciens et de tout ce qui, de près ou de loin, touchait au surnaturel et, quand ils n'englobaient pas dans la même réprobation les sorciers et leurs dénonciateurs, ils se montraient enclins à user de leurs services.

Ces services étaient, nous l'avons vu, de diverses qualités. La Magie avait bon dos : des entremetteuses, des avorteuses, des empoisonneuses se réclamaient d'elle, et les jugements qui les ont frappées ont été ratifiés par l'avenir. Mais elle a poussé la science dans des voies nouvelles, elle a ouvert le champ de la curiosité. Le magicien, parti à la recherche d'un rêve, a souvent découvert des réalités dont l'humanité tire aujourd'hui quelques avantages ; et l'astrologue, pour mieux lire dans le ciel, a donné un nom à chaque étoile et arraché au monde un peu de son mystère.

Nous n'avons pas à nous demander quelle peut être ici la part du Diable.



Fig. 228. — Sorcière partant au Sabbat. L'une est déjà sortie de la classique cheminée prête à fendre l'air sur son manche à balai. Une seconde la suit par le même chemin ; une troisième, encore dans la chambre, se livre à l'opération préliminaire, qui consiste à s'oindre la jambe de l'onguent magique donné par le Diable.

L'IMAGERIE DU DIABLE.

Car il nous faut revenir à lui et, ayant parlé de son être multiple, rechercher de livre en livre l'image que s'en firent les hommes de siècle en siècle.

Diaulie, deablie, daiablie, deablerie, dyablerie... Ce mot connut bien des aspects, selon l'emploi qu'en firent saint Bernard, C. Guiart ou l'auteur du *Moyen de Parvenir*.



Fig. 229. — Sorcière partant pour le Sabbat non point sur un balai, mais sur un animal qui paraît être un loup.

Mais Rabelais, en écrivant : diablerie, semble lui avoir donné sa physionomie définitive. Alors, on le prenait comme synonyme de sortilège ; on l'appliquait également aux tours d'adresse dans lesquels on voulait voir une œuvre du Diable ; on s'en servait encore pour stigmatiser certains traits de méchanceté ou caractériser les désastres dont la cause était mal connue. Il servit aussi à désigner les *Passions* ou *Mystères* qui comptaient le Diable au nombre de leurs personnages. Finalement son sens s'étendit aux œuvres d'art, dessins, peintures, gravures, sculptures, par lesquels enlumineurs, tailleurs de pierre, faiseurs de poupées, tailleurs d'images pour les huchiers tentaient de reconstituer la figure du Malin.

Tous tenaient pour épouvantable la laideur du Diable, qu'on l'appelle Satan, Lucifer ou Belzébuth ; ils lui prêtaient donc volontiers les traits des divinités païennes que la religion chrétienne pensait avoir repoussées dans le plus profond de leurs forêts : satyres, nymphes, faunes ou ægipans !

Mais, le plus souvent, ils le montraient corps hideux, couvert de poils rudes, adorné d'une longue queue.. A son front ils plantaient des cornes de cerfs derrière lesquelles pendaient de longues oreilles ; ses mains rugueuses et ses pieds fourchus s'aggravaient de griffes menaçantes. C'est sous cet aspect terrifiant que nous le retrouvons aux portraits de nos plus belles basiliques, dans *La Pesée des Ames*, renouvelée de la Psychostasie de la mythologie égyptienne.

La scène se déroule sur trois étages qui représentent le ciel, la terre et la région moyenne : c'est dans cette dernière que s'opère le tri suprême.

Une statue gigantesque du Christ se dresse au centre des deux parties supérieures. A ses pieds s'opère la séparation des bons et des méchants. C'est saint Michel qui tient la balance fatidique, et, d'un coin d'ombre, le Diable s'agrippe au plateau pour tenter de



Fig. 230. — Le retour après le Sabbat. La sorcière s'est calfeutrée dans son intérieur et les animaux « diaboliques » viennent rôder autour de la maison.

faire basculer quelques âmes dans son royaume infernal.

L'artiste, chargé de représenter le Diable, pouvait, sans craindre la contradiction, lui attribuer toutes les laideurs et toutes les tares. On dut abuser de cette liberté, car Satan, qui, jusque-là, s'était amusé plus que personne des caricatures que l'on faisait de lui, finit, nous dit une légende, par en prendre ombrage.

Un jour donc, il apparut, à l'heure du Sabbat, à un peintre qui, peignant son portrait, dépassait en horreur tout ce qu'on avait fait jusqu'alors, tandis qu'au contraire, il favorisait la vierge Marie de toutes les grâces et de toutes les splendeurs.

— Pourquoi, demanda le Diable vexé, me fais-tu si laid, alors que tu pares ta Dame Marie de toutes les beautés ?

— C'est que, répondit l'artiste en se signant et en répandant autour de lui de l'eau bénite, vous êtes si laid qu'un peintre ne saurait se dire capable de peindre votre laideur. Cependant que ma Dame Marie est si belle que le Génie lui-même se déclarerait impuissant à en rendre toutes les perfections.



Fig. 231. — SUCCUBES ET INCUBES.
Des moines en costume d'Adam, mais suffisamment reconnaissables à leur tonsure et à leur capuchon sont poursuivis à coups de verges par des diables, suppôts de Satan.
D'après une gravure populaire du XVIIe siècle.

Nous étions encore en des temps de foi profonde, où l'art chrétien s'illuminait de naïve sérénité. Chaque homme se créait à sa mesure un ciel dont il faisait son espérance et un enfer qui l'entretenait dans l'épouvante. Cet enfer s'ouvrait sur ses péchés en gueule de monstre et laissait voir, dans ses profondeurs, des flammes devant lesquelles rôtissaient des hommes embrochés ou qui tenaient en ébullition des chaudières pleines d'une eau infernale.

Le Diable alors, s'il est le plus souvent représenté sous la forme animale, se montre capable de transformations. Le voici, sans doute, bouc dans le Sabbat des Vaudois, où les femmes des sorciers nous sont montrées chevauchant le fameux manche à balai ; le voici encore avec ses griffes, son nez camard, ou encore avec une tête d'oiseau, de dragon ou de taureau. Sous le portail de Saint-Germain-l'Auxerrois, on le voit encore qui, un soufflet en main, tente d'éteindre les cierges qui symbolisent, ici, la virginité ; ou bien, comme dans la tapisserie de Saint-Martin, semant des pois sous les pieds du pieux évêque, pour l'empêcher de se rendre à l'Office.



Fig. 232. — Le Diable entouré de démons aériens, terrestres et aquatiques,
d'après une gravure italienne faisant partie d'une série sur Lucifer et les esprits infernaux.

Mais le Diable sait aussi se faire séduisant, et prendre les traits humains sous le chaperon du bourgeois ou le casque de chevalier. C'est le Frégoli de la tragédie chrétienne : il porte tous les costumes. C'est aussi un singulier métèque qui parle tous les langues. Il a même son mystère de la Trinité ; et les artistes le représentent souvent avec trois visages et tenant en main un sceptre monstrueux ayant trois têtes épouvantables comme attributs.

Mais le Diable allait avoir bientôt le portraitiste qu'il méritait. Génie étrange, épris à



Fig. 233. — Tandis que le Saint, sous la figure d'un médecin, considère le démon et lui demande où il va : « Cherchez mes frères », dit l'autre, et il saisit l'un d'entre eux. Puis, sous les coups vigoureux du père, il disparaît. (Gravure anonyme de la fin du xvie siècle.)

la fois de réalisme et de surnaturel, Jérôme Bosch, de Bois-le-Duc, se mit à l'œuvre aux environs de 1480, et, peintre, sculpteur et graveur, entreprit sa lutte contre Satan.

Dans ces Pays-Bas, champs clos de l'Europe, qui, depuis des siècles, venait y régler ses comptes aux dépens des plus humbles, la souffrance plus aiguë provoquait une terreur plus profonde. En outre, à cette heure où Louis XI et Charles le Téméraire se trouvaient aux prises, il semble bien que le règne du Diable soit arrivé : les plus habiles songeant à se rallier au Malin.

Jérôme Bosch n'avait pas échappé à la contagion ; mais le ciel lui avait donné une arme dont il se servit avec âpreté.

Après un *Jugement dernier* où éclate tout son horreur de Satan, il nous montre lui-même, dans sa *Tentation de saint Antoine,* comme il affronterait le Diable.

C'est cette peur du Diable qui fait de l'œuvre du maître de Bois-le-Duc un document frissonnant d'humanité. Fantastique, satirique, réaliste, cette œuvre résume toutes les tristesses, tous les désespoirs, toutes les ironies d'un monde qui veut se renouveler. Le vieux Bosch s'était incorporé à son temps ; et, après lui, c'est à Breughel le vieux qu'il appartiendra d'augmenter, de nombreux spécimens, le Bestiaire étrange, monstrueux et bizarre qu'avait créé le peintre de Bois-le-Duc, et dans lequel l'anormal s'accouple au vraisemblable. Ses diableries lui valurent le surnom de Breughel-le-Drôle.

Et voici notre Callot... Il avait dix-neuf ans quand, au verso des planches d'essai des *Batailles,* qu'il gravait pour un Médicis, il jeta les premiers croquis de sa *Tentation de saint Antoine.*

Au temps de notre enfance, quand les foires régionales avaient encore leur grande signification, chaque fête, assemblée ou frairie avait une baraque qui se distinguait des autres par la peinturlure truculente de ses murs de toile : c'était précisément *La Tentation de saint Antoine.*

L'imagination populaire s'alimentait ici des trouvailles du vieux Jérôme Bosch, de Breughel et de Callot. Dans cette imagerie rudimentaire passaient aussi des souvenirs de tous ceux qui avaient été, plus ou moins, « des faiseurs de dyables et de dyableries » : du Tintoret à Véronèse et à Salvator Rosa, de Lucas Cranach à Martin Schongauer...

Mais le drame qui se jouait à l'intérieur exerçait sur nos imaginations un attrait plus prestigieux encore : on y assistait au défilé des angoisses et des terreurs contre lesquelles s'était débattu, quinze années durant, Antoine, le saint populaire, qui, jeune encore, s'était retiré dans le désert pour s'y préparer, dans la prière, à la vie éternelle.

Entre la venue du Diable et la démarche de la Reine de Saba, nous retrouvons tout ce monde étrange à la vue de laquelle nous avaient préparés les tableaux de l'entrée.

Saint Antoine se débattait, suppliait, hurlait, et les démons, implacables, ne cessaient de l'accabler. Le saint leur chantait :

Rendez-moi mon cochon, s'il vous plaît,
Voulez-vous me le rendre ?



B. N. Estampes.

Fig. 234. — LA TENTATION DE SAINT-ANTOINE. Composition de Breughel le vieux, gravée par Cock (1556).
Le saint, à droite, est agenouillé auprès d'un arbre creux où une diablesse, assise sur le cochon classique, joue du luth. Sur l'eau, un esquif monstrueux en forme de tête, accolé d'un arbre. Sur cette tête, un poisson dans l'intérieur duquel des diablotins se livrent à des sauts fantastiques. Au fond, à droite, une abbaye en feu.

Le mélange de pathétique et de grotesque tenait en haleine nos curiosités naïves. A voir s'agiter ces gnômes et ces démons, un sentiment se réveillait en nous, que cinq cents ans de rationalisme distribué par petite dose et de philosophies contradictoires n'ont pu entièrement abolir au cœur de l'homme : la peur du Diable !

Car c'est le privilège du passé de tenir à nous par mille racines profondes, par ses superstitions aussi bien que par ses progrès. Toute une bibliothèque a été formée avec les ouvrages qui traitent de la Magie et de la Sorcellerie et dans lesquels nous retrouvons l'image du Diable à chaque page. Beaucoup de ces livres, en s'attachant à l'idée primitive du Bien et du Mal et en l'enrichissant de symboles, ont développé chez l'homme cet esprit d'investigation qui, de siècle en siècle, a sculpté le visage austère de la Raison.

Mais l'homme, par la souffrance, a toujours voulu faire son propre martyre et, par la négation, retarder son propre avènement. Il doutait de lui-même quand il attribuait au Diable ce qui, au contraire, le rapprochait de Dieu.

On a plus ou moins fait justice de ces superstitions, et, si certains « sorciers » de jadis ont aujourd'hui leurs noms dans les meilleures pages de notre histoire, le Diable ne nous intéresse guère aujourd'hui que par les images qu'ont laissées de lui les imagiers et les tailleurs de pierre du Moyen Age et de la Renaissance...

Mais si nous nous avisons de le prendre une fois encore au sérieux, et de croire à ce qu'on lui prêta de puissance, nous verrons que, par son exemple et par la terreur qu'il inspira, il a, volontairement sans doute, et en s'offrant comme point de comparaison, beaucoup plus servi le Bien que le Mal : il a été le gendarme de Dieu !

J. Valmy-Baysse.



FIG. 255. — LA TENTATION DE SAINT ANTOINE, d'après l'estampe originale de Hyeronimus Bosch.
* La tentation de Saint Antoine est très certainement le sujet qui a le plus prêté à l'imagerie fantastique et diabolique durant les XVIe et XVIIe siècles. C'est toute une iconographie qui compte des centaines et même des milliers de pièces si l'on y ajoute les dessins et les peintures des siècles suivants, car le sujet, loin d'être épuisé, se trouve encore d'actualité à notre époque.

QUELQUES SOURCES POUR LE SABBAT.

« On n'a jamais fait tant de lois contre les sorciers et elles n'ont jamais été plus nécessaires que depuis que le nom chrétien a été connu, et il faut même avouer que la nouvelle magie contient des abominations dont les païens ne parlent pas. »

[Bayle, *Réponse aux questions d'un provincial.* — Alex. Erdan, la France mystique, 2 vol. in-8°. Paris, Coulon-Pineau, t. I, p. 133.

Est-il besoin de rappeler ici les hideuses inepties, les forfaits épouvantables, les horreurs du Sabbat ? Et le balai que portaient les sorcières et les vieilles magiciennes aux assises infernales ! Et cet affreux composé de crocodiles, de requin et de crapaud, moins digne assurément que le dieu des enfers des temps antiques, ce grotesque Pluton chrétien, que sa queue et sa fourche, commandant des escadrons de diablotins noirs avec sa démarche cynique et son signal immonde :

Et egli avea del cul fatto trombetta,

a dit le Dante !]

La théologie absorbe et efface toutes les sciences. C'est le diable, « inventé pour justifier la divinité du soupçon de malice ».

Le bon sens du curé J. Meslier, suivi de son testament. Paris, Guillaumin, 1830, in-12. C. LXXV, p. 95.]

... qui exploite les sciences physiques, astronomiques et chimiques au bon gré des sorciers. « La Sorcellerie fut une longue hallucination qui, pendant plusieurs siècles, affligea l'humanité. »

[E. Littré, *Revue des Deux-Mondes*, t. XXI, nouv. série, p. 232. (Des grandes épidémies) — Cf. aussi Dubois (d'Amiens, *Hist. philos. de l'hypocondrerie et de l'hystérie*, p. 139. — Ch. Louandre, *Revue des Deux-Mondes*, t. XXXI. 15 août 1842, p. 595. — A. Maury, *Essaiss sur les légendes pieuses du Moyen Age*, Paris, Ladrange, 1843, in-8°, p. 253, 254 et sv.]

Saint Augustin croit débonnairement à l'existence des dieux champêtres : Pans, Faunes et Sylvains des nations polythéïstes.

Il les décrit comme très amoureux de nos femmes, auxquelles ils ne cessent de faire la malpropre opération (*hanc immunditum*, dit-il), dont les Gaulois chargeaient leurs Druses, et que la sorcellerie moderne attribue aux incubes. Il ajoute que ce qu'il en dit est d'après des témoins oculaires, ou pour le moins auriculaires, digne de toute croyance, et dont il faudrait être plus qu'impudent pour contester la véracité, — *ut hoc negare impudentiæ videatur ;* — cet illustre coryphée du doctorat est fanatique de sorcellerie.

Il raconte, par exemple, [v. l'ouvrage rare et singulier de Séb. Michaëlis, *la Pneumologie* ou *Discours des Esprits*, Paris, 1614, in-8°] que, de son temps, il y avait des femmes dans les Alpes qui, en faisant manger certains fromages aux paysans, les changeaient en bêtes, et les obligeaient à porter leurs propres fardeaux. — Ailleurs [*De Trinitate*, livre IX], les démons créent des serpents et des grenouilles à la voix de maléficiateur : « Les mauvais anges, ayant une extrême subtilité pour reconnaitre les substances élémentaires des choses, savent avec quoi se font les serpents et les grenouilles, et à de certaines époques favorables, par des moyens occultes, ils en font naitre. »

⁂

Les onguents armoise et sympathique ont joui d'une vogue considérable au seizième et au dix-septième siècles.

Dès le début, les médecins s'étaient rangés sous deux bannières : il y avait les enthousiastes des onguents, qui repoussaient le surnaturalisme, montrant toujours la tête affublée du manteau de la religiosité ; il y avait ceux qui voyaient toujours une entéléchie là-dessous et tremblaient de la peur des maléfices et des sortilèges. De grandes luttes s'en suivirent.

Presque à la même époque, *J. Cornarius* et *L. Fuchs* se consumaient en aigreurs et en emportements dans des querelles où ils s'oubliaient. [Cf. *Vulpecula excoriata*, de Cornarius, imprimé à Francfort en 1543, in-4°. Cornarius y fait allusion au nom de Fuchs qui, en allemand, veut dire renard. Celui-ci répondit par le *cornarius furens* (Basileæ, 1545, in-4°), qui jeta effectivement Cornarius dans une si vive colère que, la même



FIG. 236. — LE CABINET DE LA SORCIÈRE, d'après une eau-forte anonyme du XIXe siècle.
Devant l'âtre, on voit la sorcière, nue, à cheval sur son balai, qui se dispose à s'envoler par la cheminée vers le sabbat, tandis que sa compagne lui oint le corps, afin de la préserver des flammes.

année, 1546, il publiait à Francfort une satire : *Nitra ac brabyla pro vulpecula excoriata asservanda,* in-4°.]

J. Wier, par le *De praestigiis Dæmonum et incantationibus ac veneficiis VI.* Basileae, 1664, in-8°, se créait tant d'ennemis de ceux qui prétendaient que la plupart des phénomènes de la physique expérimentale pouvaient passer pour des effets qui étaient contre l'ordre de la nature !

Laurent Joubert osait élever la voix contre les *Erreurs populaires* [traité, fameux aujourd'hui, qui parut en français à Bordeaux, en 1570, in-8°] et excitait par ses attaques hardies contre les préjugés reçus les clameurs du vulgaire qu'il méprisa par son courage et grâce à la protection de Catherine de Médicis, — sa malade,

Enfin, trois adversaires de Paracelse, *Thomas Lieber,* qui changea son nom en celui d'*Erastus,* et qui occupa, en 1481, à Bâle, la chaire où, un demi-siècle avant (1527-28), Paracelse avait tant brillé ; *André Libavius* et *Théod. Swinger,* attribuèrent la vertu des onguents à une influence satanique.

[André *Libavius* fut un laborieux médecin qui a parlé, le premier, comme médecin, de la transfusion du sang, imaginée d'après la fable de Médée. « On vit clairement, dit Sénac, dans cette transfusion, l'assurance de l'immortalité. »

Théod. *Swinger* a écrit la *Physiologia medica eleganti carmine conscripta, rebusque scitu dignissimis, Theophrasti item Paracelsi, tottus fere medicinae dogmatibus illustrata.* Basileae, 1610, in-8°].

⁂

Notes extraites d'un ouvrage de M. Octave Béliard, *LES SORCIERS, rêveurs et démoniaques,* 1 vol. in-18. Paris, 1920.

Le farouche ennemi des sorciers, Jean Bodin, ne s'attendrit pas sur eux quand, par hasard, ils guérissent les malades. Il se demande s'ils le peuvent faire et répond que leur médication n'est efficace que lorsque la maladie est causée par un sortilège ; encore faut-il que le mal soit passé à un autre et, à défaut d'un sujet sur qui dériver le mauvais sort, c'est le sorcier lui-même qui l'attrape. Il raconte à ce propos qu'un nommé Hulin Petit, marchand de bois d'Orléans, « ensorcelé à mort », demanda guérison à un sorcier. Celui-ci la lui promit, à condition que le malade céderait son sort à son fils, nourrisson à la mamelle. Le père y consentit, mais la nourrice, ayant tout entendu, s'enfuit avec l'enfant. Or le sorcier, ayant délivré le malade, cherchait le fils pour lui transmettre le maléfice. Ne le trouvant pas, il s'écria : « Je suis mort ! » Il n'eut pas mis les pieds hors de la porte, dit le narrateur, que le Diable le tua soudain. *Il devint aussi noir que si on l'eust noirci de propos délibéré.*

Le même auteur explique ailleurs comment les magiciens détournent les actes de piété au profit de leurs actions blâmables. Une sorcière de Blois, pour guérir une femme ensorcelée, fit dire une messe du Saint-Esprit, à minuit, en l'église de Notre-Dame-des-Aides, puis se coucha de son long sur la femme malade en marmottant je ne sais quelles paroles qui la guérirent ! Mais deux mois après, la maladie récivida et fut mortelle. La sorcière dit que sa cliente avait trop parlé et dévoilé que le sortilège dont elle souffrait avait été dérivé sur une autre personne, « ce qui est chose naturelle à tous sorciers qui contrefont les médecins ».

Il apparait pourtant, et d'abondance, que les magiciens appliquaient leur art de guérir à toutes sortes de maladies des plus naturelles. Mais Bodin garde là-dessus un silence prudent et se fait scrupule de propager des faits dont les sorciers se serviraient comme de réclame : « J'ai, dit-il, le plus qu'il m'a été possible, couvert et caché ce qu'il faut ensevelir d'oubliance et me contente que les juges connaissent ce qui mérite peine. » Et il apostrophe Jean Wier, protecteur des sorciers, lequel « ne se peut excuser d'une impiété extrême d'avoir mis dans son livre les plus détestables formules qu'on peut imaginer, si bien qu'en apparence il médit du Diable et de ses inventions, et néanmoins il les enseigne et touche du doigt jusqu'à mettre les caractères et les mots .. et les ignorants tombent ès filets que ce bon protecteur a préparés pour les piquer et tirer à la cordelle de Satan ! » Cette grande querelle du juge et du médecin est une des choses les plus amusantes qui soient dans l'histoire de la sorcellerie au XVIe siècle, et montre avec quelle passion on discutait



FIG. 237. — SORCIER A L'ŒUVRE, d'après une eau-forte de Rembrandt.

alors de tout cela. Jean Wier, esprit très profond pour son temps, soutenait de son mieux cette thèse, que beaucoup de sorciers et de possédés n'étaient que des malades. Son adversaire s'essayait le plus possible à le discréditer, incriminant ses rapports avec Agrippa, « le plus grand sorcier de son temps », que le Diable suivait sous la forme d'un chien, etc. « S'il défend les sorciers, disait-il, c'est par peur qu'ils ne dévoilent, mourants, sa propre sorcellerie. » Et il se demande, d'ailleurs railleusement, « s'il faut plustost s'arrester à un petit médecin que aux livres et aux sentences de tous les philosophes qui, d'un commun consentement, ont condamné les sorciers. » Il va même jusqu'à s'écrier avec stupéfaction que si l'on écoutait ce misérable médecin « on ne bruslerait plus personne ! »

⁂

Sous les derniers Valois, l'envoûtement fait fureur. La reine Catherine de Médicis, superstitieuse et démonomane, s'entourait de devins, d'astrologues, conseillers secrets de sa politique ; de joailliers et de parfumeurs florentins versés dans les sciences occultes, qui, sous couleur d'exercer un commerce à la mode, tenaient officine de poisons et de sortilèges. Toute la cour sembla prise d'une folie satanique qui se mêlait paradoxalement à un catholicisme intransigeant et ostentatoire. Lorsqu'un scandale éclatait, on en était quitte pour désavouer et sacrifier quelque obscur comparse, comme La Mole et Coconas, décapités en 1574 pour avoir envoûté le roi Charles IX. Henri de Navarre, le futur Henri IV, fut lui-même envoûté avec obstination, et, ce qui en dit long sur l'inefficacité de ces ténébreuses pratiques, n'y perdit ni son bel appétit, ni sa mine fleurie. Son envoûteur et celui de Charles IX, Cosme Ruggieri, que la reine-mère sauva des galères et s'attacha comme conseiller intime, bien qu'inquiété souvent, eut la bonne fortune, rare pour un sorcier aussi notoire, d'échapper à l'autodafé et de traverser sans dommage une époque qui retentit du bruit de ses méfaits. Après la mort de Catherine, sa protectrice, Henri de Navarre, dont l'astre se levait, eut la coquetterie d'oublier des tentatives dont il avait si peu souffert. Ruggieri mourut dans son lit, sous Louis XIII, en 1615. Il est vrai que le peuple, irrité de son impiété, traina son cadavre sur la claie.

Quant à Henri III, adonné lui-même à la sorcellerie et aux messes noires, qu'il faisait célébrer aux Minimes de Vincennes, en compagnie d'Epernon et de Saint-Mégrin, il fut envoûté nombre de fois. La passion politique était si forte, et la superstition si grande, que la religion en était obscurcie. On lit dans les Mémoires de l'Estoile que le jeudi 26 janvier 1589, les Ligueurs fabriquèrent, à Paris, de nombreux *volts* qu'ils déposèrent sur l'autel, à l'église. Pendant quarante heures, on dit autant de messes, durant lesquelles on piquait les figurines. A la dernière messe, on leur enfonça des épingles à la place du cœur, en disant des mots magiques pour faire mourir le Roi excommunié !... Quelques jours après il tombait sous le poignard de Jacques Clément. Bien sûr, il ne manqua pas de gens pour prétendre que ceci avait causé cela. On n'en était pas à une invraisemblance près ! Vingt ans auparavant, lorsque le prince de Condé fut blessé à Jarnac, don François de Alava n'écrivait-il pas au roi d'Espagne qu'indépendamment de ses plaies de guerre le corps du prince portait les traces de blessures magiques ? A l'en croire, Ruggieri les lui avaient imprimées en torturant sympathiquement une statue de bronze fondue à son effigie !

⁂

Simon Goulart, dans son *Trésor d'histoires admirables,* et Nicolas Pasquier, chroniqueur du temps, ont tous deux raconté l'histoire, arrivée à Chaumont-sur-Loire, qu'en définitive Sédir, dans sa brochure sur les *Miroirs magiques,* rapporte en ces termes :

« Après avoir préparé une plaque rectangulaire d'acier, luisante, bien polie et légèrement concave, Nostradamus écrivit aux quatre coins de ce miroir, avec du sang de pigeon mâle, les noms suivants : *Jéhovah, Elohim, Mittatron, Adonay.* Puis il mit le miroir dans un linge neuf très blanc. Et un soir du commencement de l'année 1560, alors qu'au-dessus des bois de Chaumont s'élevait lentement la lune nouvelle, à la première heure qui suivit le coucher du soleil, Nostradamus s'approcha de l'une des fenêtres du laboratoire, l'ouvrit et, regardant le ciel avec dévotion, il dit : « O Eternel ! ô Roi éternel ! Dieu ineffable qui avez créé toutes choses pour l'amour de moi et par un jugement occulte pour la santé de l'homme, regardez-moi, Nostradamus, votre serviteur très indigne, et considérez mon intention pure. Daignez m'envoyer votre ange Anaël sur ce miroir, etc. » Dans un réchaud de fer neuf, sur des charbons ardents, Nostradamus jeta ensuite du safran oriental, qui est le parfum convenable à Anaël... (Je passe sous silence, pour abréger, les prières, les conjurations toujours un peu verbeuses.) Lentement, Nostradamus fit le signe de la croix sur sa poitrine et sur le miroir, signe qu'il répéta pendant quarante-cinq jours, chaque soir, à la même heure crépusculaire. Enfin, le quarante-cinquième jour, à la nuit tombante, l'ange Anaël apparut au magicien sous la forme d'un bel enfant blond qui le salua et lui annonça que ses compagnons et lui étaient prêts à obéir à Nostradamus. Celui-ci remercia la vision et la pria d'apparaitre dans le miroir, ou d'y faire apparaitre, chaque fois qu'il en manifesterait le désir, les personnages dont il évoquerait l'esprit et les formes. Le lendemain, vers minuit, Catherine de Médicis fut enfin admise dans le laboratoire. A l'aide d'une croix de bois bénite et carbonisée à sa plus grande extrémité, Nostradamus avait tracé sur le sol le double cercle magique selon les données contenues dans le grimoire du pape Honorius, et disposé sur cette figure géométrique un



FIG. 238. — DESCRIPTION DE L'ASSEMBLÉE DES SORCIERS QU'ON APPELLE SABBAT. A Paris, chez Crépy. D'après une gravure de Bernard Picart (XVIIIe siècle).



Errant pendant la nuit dans un lieu solitaire,
Une secrette horreur s'empare de mes sens.
Je vois ou je crois voir mil objets surprenants
A la faveur d'une sombre lumière.

C'est le Sabat ; rendu chez moi,
Defait, tremblant, et palissant d'effroi,
A certain esprit fort je raconte ma chance,
Je dis un tel menoit la dance...

Il m'interromp par un éclat :
Burlesque apôtre du Sabat,
Me prenez-vous pour une dupe ?
Je récuse un témoin que la peur préoccupe :

Ainsi parle tout raisonneur :
Mais quand l'astre du jour cesse sur nous de luire,
Ces sublimes esprits n'ont pas le mot à dire,
Ses rayons seuls guérissent de la peur.

FIG. 239. — Pièce composée et gravée par Gillot, faisant partie d'une suite sur le Sabbat.

crâne humain, un tibia, une lampe à flamme pâle et un chat endormi du sommeil magnétique. Le miroir avait été placé sur le manteau d'une cheminée dans laquelle brûlaient des bûches saupoudrées de safran oriental. Accroupi au milieu du double cercle, la baguette magique en sa main droite, Nostradamus fit la conjuration d'appel... Ces paroles prononcées avec énergie, l'ange Anaël parut. Catherine de Médicis lui dit tout ce qu'elle attendait de lui, et Nostradamus ajouta : « Je supplie humblement l'esprit de ce miroir de me favoriser d'une vision qui m'intéresse et qui m'instruise... » Attentive, Catherine regardait le miroir. Tout d'abord, la plaque d'acier poli ne lui révéla qu'un intérieur mystérieux aux angles sombres et imprécis. Puis trois fantômes, vagues dans leurs contours, se dessinèrent dans un épais brouillard. Du geste et de la parole, Nostradamus, touchant de sa baguette le miroir, reprit la conjuration et jeta de nouveau du safran oriental dans le foyer. Alors il s'opéra soudain un changement sur la plaque métallique. Les lignes des personnages s'accentuèrent, les épaisses vapeurs se déchirèrent, et Catherine de Médicis reconnut ses trois fils. Se mouvant sur le miroir, chacune des ombres esquissées accomplit un nombre respectif de tours le long des murs de la salle figurée. François II tourna une fois seulement, Charles IX quatorze et Henri III quinze fois. Mais brusquement Catherine de Médicis tressaillit : elle venait de reconnaitre Henri de Bourbon qui, vingt et une fois, fit le tour de la salle. Nostradamus dit à la Reine effrayée que son troisième fils mourrait assassiné et que Henri de Bourbon succéderait en effet, pour une durée de vingt et une années, au dernier des Valois. Une à une, les ombres disparurent, et, dit Nicolas Pasquier, « après cela toutes choses se rendirent invisibles pour ce que la Reyne-mère n'en voulut voir davantage. »

⁂

Prétendre qu'il n'y eut pas de Sabbat à une époque où tant de gens, qui s'accusaient eux-mêmes et se dénonçaient entre eux, furent brûlés pour y avoir été, cela semble du paradoxe. C'est pourtant une idée qui s'impose, à la lecture des documents. Jamais en aucun procès n'ont comparu des sorciers surpris en flagrant délit de réunion nocturne ; jamais aucune preuve valable ne fut apportée de ces mystérieuses assemblées. Mais tous les accusés déclarèrent qu'ils s'y trouvaient transportés par le moyen de certaines drogues dont ils se frottaient ou qu'ils avalaient. Jean de Nynauld, médecin et démonographe sous Henri IV et sous Louis XIII, a publié en 1615 la composition de ces onguents de sorciers. Stanislas de Guaïta a trouvé, dans un grimoire, la recette d'une potion. Toutes ces drogues sont à base d'opium, de belladone, de jusquiame, de ciguë, de cantharides, de haschich, substances narcotiques qui procurent un sommeil hanté de rêves fantastiques. Evidemment, quand on s'en était frotté, on voyait le Sabbat sans quitter son lit. « C'était la coutume de nos prisonnières, dit le juge De L'Ancre, de se donner toutes les peines du monde pour rester éveillées, afin de nous persuader par là qu'elles n'allaient point au Sabbat : car toutes étaient persuadées *qu'on ne pouvait y aller tant qu'on restait éveillé.* »

⁂

Tout bien considéré, l'âge de la Renaissance fut le plus superstitieux de tous et celui où la superstition servit le mieux la politique et les passions. Par comparaison, il semble qu'on ait calomnié le Moyen Age, beaucoup plus croyant, mais, en somme, beaucoup moins crédule, quoi qu'on en dise. Il y a entre eux la distance d'une époque naïve à une



LE SABBAT, Estampe d'après Téniers.

Les sorcières se sont rendues au Sabbat. L'une d'elles vient d'allumer sa torche à la lanterne du diable qui gît à terre, et devant elle se tient un minuscule démon. Les animaux sataniques emplissent le ciel sulfureux de leur sombre vol, tandis qu'une jeune et belle sorcière, que chevauche une chouette, fouille le sol, à la recherche du fabuleux métal



Est-ce un enchantement, est-ce une illusion !
En croirai-je ma Peur, mes Yeux, ou ma Raison ?
Là d'un fier Negromant, et là de trois sorcières
Des fureurs du Sabat promptes avant-courières
L'équipage, les cris, la sacrilège ardeur,
Dans ces uniques lieux annoncent la terreur.

Poisons, Philtres, Miroirs, sinistres instruments,
Serpens, Dragons, insectes, Ossements,
Et tout ce que l'Enfer a produit de Mistères
Se trouve ici par un funeste accord ;
La terre tremble et s'ouvre... et qu'en sort-il encor ?
Des Monstres, dis-je. Et d'autres des chimères.

Ici le maître acteur de la scène tragique,
Donne en spectacle aux Démons furieux
Le supplice cruel de quelques malheureux
Que regarde en tremblant une trouppe magique.

FIG. 240. — Pièce composée et gravée par Gillot, faisant partie d'une suite sur le Sabbat.

époque de corruption. Je me propose, quand nous en serons au chapitre des procès de sorcellerie, d'opposer l'extrême prudence de l'évêque Jean de Malestroit, qui condamna Giles de Rais pour des crimes trop certains, à la redoutable folie de ces juristes séculiers du XVIe siècle qui parurent délibérer sous le coup d'une constante panique et envoyèrent au supplice, sans discernement, les innocents avec les coupables. Quant aux juges du siècle suivant, qui ne furent pas exempts d'erreurs judiciaires, la postérité a quelquefois ratifié leurs jugements : plusieurs de ceux pour qui les derniers bûchers furent allumés n'étaient pas criminels seulement en rêve. La sorcière, sous les Bourbons, est surtout une empoisonneuse.

En tous cas, et pour en finir avec le Sabbat, si le Brocken et les landes du Labourd méritaient leur sinistre réputation, si les sorcières dansèrent des rondes autour du grand noyer de Bénévent, il est difficile de dire à quelle époque. Tout le monde en a parlé, personne en qui l'on puisse se fier ne l'a vu.

⁂

On fit venir un exorciste nommé Pierre de La Motte, dont les questions insidieuses et les conjurations menaçantes fatiguèrent la malade ; elle finit, épuisée et docile, par avouer — ou plutôt l'esprit qui parlait par elle avoua qu'il était Belzébuth en personne. Et Nicole commença à s'agiter, à faire toutes sortes de folies.

Pour la délivrer, on multiplia les exorcismes ; le peuple s'imposa des prières publiques, des jeûnes, des macérations. De pieuses gens se donnaient la discipline par solidarité chrétienne, afin d'appliquer à la pauvre obsédée le mérite de leur souffrance. Au cours d'une messe solennelle, Nicole reçut la communion et « cessa de gambader » tant que le *Corpus Domini* demeura en elle ; mais, dès que l'hostie fut dissoute, les contorsions reparurent. Bientôt, l'exorciste constata que Belzébuth n'était plus seul : il avait appelé à son aide vingt-neuf démons de moindre importance, semblables à des chats noirs et gros comme des moutons, On promena Nicole dans les sanctuaires de la région. A Notre-Dame-de-Liesse, vingt-six diables furent chassés ; un autre sortit à Pierrepont, déclarant que ceux qui restaient abandonneraient la place en la présence de Messire Jean Du Bourg, évêque de Laon. Le lendemain, on conduit la possédée dans la cathédrale de Laon, au milieu d'un grand concours de fidèles, et on l'exorcise. Astaroth est d'abord renvoyé, non sans résistance ; puis Cerberius s'échappe sous la forme d'un gros chien ; et enfin Belzébuth, sous la forme d'un taureau, s'enfuit en criant que Jésus était réellement présent dans l'Eucharistie. Le chroniqueur ne précise pas si ceux qui étaient là virent de leurs yeux les monstres courir dans l'église, j'aime à penser que non, — mais il est dit que la ville fut remplie de fumées et de tonnerres.

Nicole était délivrée, mais presque morte. L'évêque la rendit à la santé en récitant sur sa tête l'oraison de saint Bernard et en lui attachant au col une sainte relique. C'était fini... L'affaire des diables de Vervins fit un tel bruit dans le monde que Charles IX et Catherine de Médicis se rendirent à Laon exprès pour voir la possédée guérie et ses exorcistes (27 août 1566) et le Roi fit au mari de Nicole un don de dix écus d'or. L'histoire en fut contée par Boulvèse et reproduite par Garinet. *(Histoire de la Magie en France.)*

⁂

Jean Wier, lui-même, le sceptique Jean Wier, qui disait que le Sabbat n'était qu'un rêve, ne semble pas douter de la présence du Diable au corps des possédés. Mais on tient au moins de lui une étude assez précise des effets de la possession, qu'il n'est plus besoin que d'interpréter à la façon de la médecine moderne.

« Le Diable, dit-il, met en cachette des vers et des insectes dans les oreilles, lesquels apparaissent ou bien s'envolent. Je les ai vus sortir des oreilles d'une jeune fille nommée Henriette, laquelle était misérablement tourmentée des esprits. Ce Diable est merveilleusement enclin à gaster le corps par ulcères... à maistriser tout le corps et à le renverser sus-dessous tant et si longtemps que Dieu le permet. J'ai empesché quelquefois avec grande asseurance et résistance les violens soulevemens de la jeune fille que j'ai dicte, ce que je fis par la grâce de Dieu au château de Caldembroc-en-Gueldre ; il me falloit toutesfois tenir sur mes gardes à ce qu'elle ne me mordist en ce renversement horrible qu'elle enduroit pendant lequel elle taschoit à me prendre les mains... Ce malin esprit a davantage accoustumé de tranporter les corps diversement et en divers lieux et d'esmouvoir les humeurs d'iceux, de troubler la source des nerfs, qui est au cerveau ; à cette fin de pousser les hommes et les attirer en admiration, à deffiance, à mauvaise opinion des autres, *à menteries*, aux remedes deffendus et aux meurtres, par de cruelles et inacoustumées espèces de retirements de nerfs, par un incroyable debatement et par un bruit craquetant qui se fait dedans les assemblages des joinctures. Il peut par ce moyen retirer cruellement et contre tout ordre de nature les nerfs et les muscles, et souventes fois esmouvoir une telle passion au cœur qu'il demeure tellement droit et piqué que le col et le reste du corps est immobile et ne se peut fléchir ni deça ni dela, mais est esgalement tendu de tous cotez. Il les fait encores quelquesfois tellement retirer en avant que la teste, le col et le reste du corps se raccourcissent, cependant que les veines goselières, qui sont entour le col, demeurent tendues à merveilles ; et quelquesfois il les renverse si estrangement en derrière que la teste est cruellement retirée presque du tout sur les espaules et le dos et les cuisses encores retirées en haut. Il fait aussi paroistre ès membres du corps diversement et inegalement des especes et estranges sortes de convulsions et horribles retirements de nerfs : il debilite à quelques-uns tout le corps, tellement qu'ils ressemblent aux jointures rompues et mises hors du lieu par la gehenne ou autres tourmens ; il fait paroistre les muscles tremblans ou tressaillans ; il rend la bouche et les yeux des autres tous haves et renverser et estraint si fort l'entre-deux traversant des hommes (le diaphragme) qu'à peine peuvent-ils retirer leur vent : et cependant il n'empesche pas beaucoup le poux des artères : toutesfois il renverse l'estomach de plusieurs hoquets. Il avient aussi quelquefois qu'il trompe les plus excellens médecins, lesquels voyans les misérables accidens de ces maladies, ains plustost de ces espouvantails, essayent en vain y remedier par medicamens et rapportent le tout aux causes naturelles. »

⁂

Vers 1460, l'existence d'une prétendue secte satanique commença à être universellement admise. Vers 1500, en France, les juges séculiers eurent la compétence exclusive des affaires de sorcellerie. Avant comme après ces dates, la tendance générale était d'accuser de pacte avec le démon les hommes exceptionnels, les inventeurs, les chimistes, etc. La foi étant divine, la science était, par opposition, plus ou moins nettement considérée comme diabolique. Des théologiens comme Albert-le-Grand, voire saint Thomas d'Aquin ; des Papes comme Sylvestre II et Grégoire VII ; des savants comme Trithème, Agrippa, Raymond Lulle ; tous ceux dont l'intelligence devançait les temps eurent toujours à se défendre contre l'odieuse accusation. Mais, surtout à partir de cette fin du XVe siècle, on vit des sorciers partout et l'opinion eut tout pouvoir de les faire déférer aux tribunaux qui brûlaient beaucoup et ne relâchaient guère. Les livres de démonologie s'accumulent : Jean Bodin publie, en 1580, sa *Démonologie des Sorciers* ; Nicolas Remigius, sa *Démonolatrie,* en 1595 ; Del Rio, ses *Controverses magiques,* en 1599 ; Boguet, son *Discours exécrable des Sorciers,* en 1602 ; De l'Ancre, en 1613, son *Tableau de l'Inconstance des mauvais Anges,* et, en 1622, son *Incrédulite* ou *Mescreance du Sorcier,* etc., etc. Tous ces ouvrages, écrits par des juges, bourrés de rêveries insanes, nous révèlent d'ahurissantes procédures et de monstrueuses hécatombes.

LÉONORA GALIGAÏ.

De son vrai nom, *Léonore Dori,* la future maréchale d'Ancre, naquit de la plus basse classe du peuple ; elle dut sa fortune au hasard qui fit choisir sa mère pour nourrice de Marie de Médicis. Lorsque cette princesse vint en France, en 1600, pour épouser Henri IV, Galigaï, mariée à Concini, suivit cette princesse en qualité de femme de chambre : elle prit un tel ascendant sur l'esprit de la reine, « qu'elle réglait à son gré, dit Mézerai, ses désirs, ses affections et ses haines ». Galigaï, vendue aux Espagnols, entretint la mésintelligence qui régnait entre Henri IV et Catherine de Médicis ; maitresse absolue de l'esprit de la reine, elle réveillait sa jalousie par de faux rapports, et l'aigrissait par ses conseils. Plus d'une fois le prince essaya de chasser de sa cour une femme aussi dangereuse, mais la reine n'y voulut jamais consentir, et Jean de Médicis, qui, à la prière du roi, s'était chargé d'une commission si délicate, déplut tellement à la reine par cette démarche, que depuis elle ne cessa de le persécuter et le força de quitter la France. Après la mort de Henri IV, Galigaï ne mit plus de frein à son ambition ; son mari fut élevé aux premières dignités ; et, disposant elle-même de tout dans le royaume, elle poussait l'insolence jusqu'à fermer sa porte aux princesses et aux grands que sa faveur attirait. Le roi lui-même n'était pas à l'abri de ses caprices ; un jour que ce jeune prince s'amusait à de petits jeux dans son appartement, la maréchale d'Ancre que se bruit importunait, osa lui faire dire de cesser, parce qu'elle avait la migraine ; Louis, outré de son audace, répondit que « si la chambre de la maréchale était exposée aux bruits, Paris était assez grand pour qu'elle pût en choisir une autre ». Cependant l'orage grossissait sur la tête de deux favoris également haïs du jeune roi, du peuple et des grands. La mort de plusieurs personnages importants, sacrifiés à la vengeance du maréchal et de sa femme, mit le comble à la haine. Enfin, le 24 avril 1617, le roi donna l'ordre d'assassiner Concini, et cette mort, qui devait bientôt entrainer celle de la Galigaï, ne lui coûta pas une larme ; elle parut plus émue lorsqu'on lui apprit que le cadavre du maréchal avait été exhumé et pendu. Néanmoins elle repéta plusieurs fois qu'il était un *presomptuous*, un *orgueillous,* et qu'il n'avait que le sort qu'il méritait. Occupée exclusivement du soin de sauver ses pierreries, elle les mit dans un de ses matelas, se coucha dessus, et ne céda qu'à la violence. Lorsque les archers, venus pour emporter ces riches dépouilles, la forcèrent de se lever, elle refusa longtemps de suivre ceux qui voulaient la conduire à la Bastille. « Ils ont tué mon mari, disait-elle, n'est-ce pas assez pour contenter leur haine ? Qu'ils me laissent sortir du royaume ! » Son appartement ayant été pillé par les archers, elle arriva à la Bastille dans une telle détresse, qu'elle manquait de linge ; une femme de la cour lui envoya deux chemises, et son fils, quoiqu'il fût arrêté aussi, lui fit passer quelques pièces de monnaie. Le procès de la Galigaï, traduite devant une commission extraordinaire, qui fut nommée pour faire le procès à la mémoire du maréchal, commença le 3 mai 1617. Les circonstances en sont rapportées fort en détail par Legrain, dans ses *Décades de Louis le Juste.* Il est curieux d'observer que la favorite d'une grande reine, qu'une femme qui avait tenu en quelque sorte le timon des affaires, dont la cupidité avait mis à prix les principaux emplois de l'Etat, et dont les intelligences avec l'étranger pouvaient donner quelque apparence d'équité à son jugement, ne fut condamnée que comme coupable de judaïsme et de sortilège. On passa légèrement sur ce qui aurait dû faire l'objet principal du procès. La seule circonstance raisonnable sur laquelle on interrogea Galigaï fut l'avertissement qu'elle avait reçu de la mort de Henri IV, et le soin qu'elle avait mis à s'opposer à la recherche des auteurs de l'assassinat. La manière dont elle repoussa ces inculpations éloigne d'elle et de la reine toute idée de complicité. Les principales accusations portèrent donc sur le crime de sorcellerie, et les preuves furent des lettres écrites par son secrétaire à un médecin juif, nommé Montallo. La Place, écuyer de la Maréchale, soutint devant les juges que, depuis l'arrivée de ce juif italien à la cour, elle avait cessé d'aller à la messe, et qu'elle s'amusait à faire de petites boules de cire qu'elle avait l'habitude de porter à sa bouche. Son carrossier déposa qu'il l'avait vue sacrifier un coq dans une église, à minuit, et le procureur général prouva, par divers passages des livres juifs, que cette oblation d'un coq était une pratique à la fois juive et païenne. Enfin, on ajouta encore à ces ridicules témoignages que la maréchale, superstitieuse au point qu'elle ne voulait pas que certaines personnes la regardassent, disant qu'elles allaient l'ensorceler, consultait souvent, sur le sort de son fils, une

femme nommée Isabelle, regardée comme sorcière. Ces révélations lui furent imputées à crime. Des *Agnus Dei*, des images que, dans la faiblesse qu'elle avait de se croire ensorcelée, elle regardait comme des préservatifs contre le pouvoir du démon, servirent de témoignages contre elle. On crut découvrir dans quelques livres hébreux saisis dans son cabinet le moyen dont elle s'était servie pour obtenir un si grand ascendant sur les volontés de la reine. Interrogée sur ce point, elle répondit : « Mon sortilège a été le pouvoir que doivent avoir les âmes fortes sur les âmes faibles. » Quelques juges eurent assez de lumière et d'équité pour ne point opiner à la mort. Orlando Pagen, l'un des deux rapporteurs, refusa de signer l'arrêt que Courtin, vendu à Charles de Luynes, lui présenta ; cinq juges s'absentèrent, d'autres conclurent au bannissement ; mais le reste, entraîné par le préjugé public, par l'ignorance, et surtout par les instigations de ceux qui voulaient recueillir les dépouilles du maréchal et de sa femme, signèrent l'arrêt de mort, et il fut prononcé, le 8 juillet 1617, devant une foule immense, venue pour examiner la contenance de cette favorite, naguère toute-puissante. Galigaï, pendant cette lecture, baissa la tête, et voulut d'abord s'envelopper de ses coiffes ; mais on la contraignit d'entendre à visage découvert l'arrêt qui la condamnait à être brûlée. Pour en suspendre l'exécution, elle déclara qu'elle était enceinte ; mais on lui remontra que, d'après les dépositions qu'elle avait faites pendant son séjour à la Bastille, elle ne pouvait être dans cet état *sans avoir manqué à son honneur.* Cette objection l'empêcha d'insister ; elle reprit son courage, et se résigna à la mort. Traînée au supplice le jour même de sa condamnation, elle passa au milieu d'un peuple nombreux, que son malheur commençait enfin à toucher. Elle vit sans effroi les flammes qui allaient dévorer son corps. « Intrépide mais modeste, dit un historien, elle mourut sans bravade et sans frayeur. » On lit quelquefois sur sa mort une tragédie en quatre actes et en vers, intitulé : *La Magicienne étrangère*. Cette pièce imprimée à Rouen, en 1617, n'est qu'une satire grossière. Une des singularités de la maréchale d'Ancre, c'est qu'elle fut le premier mobile de la fortune de Richelieu.

CE QUE PENSAIT AMBROISE PARÉ DES SORCIERS.

POURQUOI LES HOMMES SE FONT SORCIERS.

Il y a des sorciers et enchanteurs empoisonneurs, venesiques, meschans, rusez, trompeurs, lesquels font leur sort par la paction qu'ils ont faite aux démons, qui leur sont esclaves et vassaux. Et nul ne peut être sorcier que premièrement n'aye renoncé Dieu son créateur et sauveur et prins volontairement l'alliance et amitié du diable, pour le recognoistre et advouër, au lieu du Dieu vivant et l'estre donné à luy. Et ces manières de gens qui deviennent sorciers, c'est par une infidélité et deffiance des promesses et assistance de Dieu : ou par mespris ou pour une curiosité de sçavoir choses secrettes et futures, ou estans pressez d'une grande pauvreté aspirant d'être riches. Or nul ne peut nier et n'en faut douter qu'il n'y ait des sorciers : car cela se preuve par authorité de plusieurs docteurs et expositeurs tant vieux que modernes, lesquels tiennent pour chose résoluë qu'il y a des sorciers et enchanteurs qui, par moyens subtils, diaboliques et incogneus, corrompent le corps, l'entendement, la vie et la santé des hommes, et autres créatures, comme animaux, arbres, herbes, l'air, la terre et les eaux. Davantage l'expérience et la raison nous contraignent le confesser : parce que les loy ont estably des peines contre telles manières de gens. Or on ne fait point de loy d'une chose qui jamais ne fut veuë ni cogneuë : car les droits tiennent les cas et crimes qui ne furent jamais veus ny apperceus pour chose impossible, et qui ne sont point du tout. Devant la nativité de Jésus-Christ, il s'en est trouvé, et bien long temps auparavant, tesmoin Moyse qui les a condamnez par le commandement expres de Dieu, en Exode chap. 22 au Levitique 19 : Ochosias receut sentence de mort par le Prophète pour avoir eu recours aux sorciers et enchanteurs.

PREUVES TIRÉES DE L'ÉCRITURE.

Nous sommes enseignez par l'Escriture Saincte, qu'il y a des esprits bons et mauvais : les bons sont appellez Anges, et les mauvais, Démons ou Diables. Qu'il soit vray la Loy est baillée par le ministère des Anges. D'avantage il est escrit, nos corps ressuciteront au son de la trompette et à la voix de l'Archange. Christ dict que Dieu envoyera ses Anges qui recueilleront les esleus des bouts du ciel. Il se peut pareillement prouver qu'il y a des esprits malings appellez Diables. Qu'il soit ainsi, en l'histoire de Job, le Diable feit descendre le feu du ciel, tua le bestial, suscita les vents, qui esbranlèrent les quatre coins de la maison, et accablèrent les enfants de Job. En l'histoire d'Achab, il y avoit un esprit de mensonge en la bouche des faux Prophètes. Le Diable meit au cœur de Judas de trahir Jésus-Christ. Les Diables qui estoyent en grand nombre dedans le corps d'un seul homme, s'appeloyent Légion, et obtindrent permission de Dieu d'entrer ès pourceaux, lesquels ils précipitèrent en la mer. Il y a plusieurs autres tesmoignages de la Saincte Escriture, qu'il y a des Anges et des Diables. Dès le commencement Dieu créa une grande multitude d'Anges, pour citoyens du ciel, qui sont appelez Esprits divins, et sans corps demeurent, et sont messagers à exécuter la volonté de Dieu leur créateur, soit en justice, ou miséricorde, toutesfois ils l'estudient au salut des hommes : au contraire des malins Anges appelez Démons ou Diables, qui de leur nature taschent tousjours à nuire au genre humain par machinations, faulses illusions, tromperies et mensonges : et s'il leur estoit permis d'exercer leur cruauté à leur volonté et plaisir, veritablement en bref le genre humain seroit perdu et ruiné, mais ils ne peuvent faire qu'en tant qu'il plaist à Dieu leur lascher la main. Lesquels pour leur grand orgueil furent chassez et dejettez hors du Paradis, et de la présence de Dieu, dont les uns sont en l'air, les autres en l'eau, qui apparoissent dessus et aux rives, les autres sus la terre, les autres au profond d'icelle, et demeureront jusques à ce que Dieu vienne juger le monde : aucuns habitent aux maisons ruïnees, et se transforment en tout ce qui leur plaist. Ainsi qu'on voit aux nuées se former plusieurs et divers animaux, et autres choses diverses, a sçavoir Centaures, serpens, rochers, chasteaux, hommes et femmes, oiseaux, poissons et autres choses : ainsi les Démons se forment tout subit en ce qu'il leur plaist et souvent on les voit transformer en bestes, comme serpens, crapaux, chats-huants, huppes, corbeaux, boucs, asnes, chiens, chats, loups, toreaux, et autres : voire ils prennent des corps humains vifs, ou morts, les manient, tourmentent, et empeschent leurs œuvres naturelles : non seulement ils se trausmuent en hommes, mais aussi en Anges de lumière : ils font semblant d'être contraints, et qu'on les tient attachez à des anneaux, mais une telle contrainte est volontaire et pleine de trahison. Iceux Démons désirent et craignent, aiment et desdaignent : ils ont charge et office de Dieu pour exiger les peines des maleficee et pechez des meschans, comme il se peut prouver que Dieu envoya en Egypte exploit par mauvais Anges : ils hurlent la nuict et font bruit comme s'ils estoyent enchainez : ils remuent bancs, tables, traiteaux, bercent les enfans, joüent au tablier, feuillettent livres, content argent, et les oit-on promener par la chambre, ouvrent portes et fenestres, jettent vaisselle par terre, cassent pots et verres, et font autre tintamarre : néantmoins on ne voit rien au matin hors de sa place, ny rien cassé, ny portes ou fenestres ouvertes. Ils ont plusieurs noms, comme démons, cacodémons, incubes, succubes, coquemares, gobelins, lutins, mauvais Anges, Satan, Lucifer, père de mensonge, Prince des Ténèbres, légion, et une infinité d'autres noms,qui sont inscrits au livre de l'Imposture des Diables, selon les différences des maux qu'ils font, et ès lieux où ils sont le plus souvent.

A. Pare, *Des Monstres*.

DE CEUX QUI SONT POSSEDEZ DES DÉMONS QUI PARLENT EN DIVERSES PARTIES DE LEURS CORPS.

Ceux qui sont possedez des Démons parlent la langue tirée hors la bouche, par le ventre, par les parties naturelles, et parlent divers langages incogneus. Ils font trembler la terre, tonner, esclairer, venter : desracinent et arrachent les arbres, tant gros et forts soyent ils : ils font marcher une montagne d'un lieu en un autre, souslèvent en l'air un chasteau, et le remettent en sa place : fascinent les yeux et les esbloüissent, en sorte qu'ils font voir souvent ce qui n'est point. Ce que j'atteste avoir veu faire à un sorcier, en la présence du défunct Roy Charles neufiesme, et autres grands Seigneurs. Paul Grillant escrit de son temps avoir veu à Rome breuler une femme sorcière, qui faisoit parler un chien. Ils font encore autres choses que dirons cy après. Satan pour enseigner aux plus grands sorciers la sorcellerie, entremesie propos de la Saincte Escriture, et des saincts Docteurs pour faire du poison avec du miel, qui a

tousjours esté et sera l'astuce de Satan. Les sorciers du Pharaon contrefaisoyent l'œuvre de Dieu. Les actions de Satan sont supernaturelles et incompréhensibles, passans l'esprit humain, n'en pouvant rendre raison non plus que de l'aimant qui attire le fer, et faict tourner l'aiguille. Et ne se faut opiniastrer contre la vérité, quand on voit les effects, et qu'on ne sçait la cause : et confessons la faiblesse de nostre esprit, sans nous arrester aux principes et raisons des choses naturelles, qui nous manque, lors que nous voulons examiner les actions des démons et enchanteurs. Les malins esprits sont les exécuteurs et bourreaux de la haulte justice de Dieu, et ne sont rien que par sa permission. Pourquoy il nous faut prier Dieu, qu'il ne permette point que soyons induits aux tentations de Satan. Dieu a menacé par sa loy, d'exterminer les peuples qui souffroyent vivre les sorciers et enchanteurs. C'est pourquoy saint Augustin au livre de la Cité de Dieu dict que toutes les sectes qui jamais ont esté, ont décerné peine contre les sorciers, excepté les Epicuriens. La Royne Jésabel, pour ce qu'elle estoit sorcière, Jehu la fist jetter par les fenestres de son chasteau, et la fit manger aux chiens.

HUBERT LANGUET ET LA MAGIE.

Hubert Languet avait exploré tout le nord de l'Europe. Nous trouvons dans sa correspondance des descriptions souvent minutieuses des pays qu'il a visités et notamment de la Laponie. Or il nous dit, en parlant des Lapons : « Ils ont des magiciens fort habiles qui parviennent par leurs conjurations à soulever ou à apaiser les tempêtes ».

Ces lignes jointes au passage suivant de la *Démonomanie* de Bodin, prouvent qu'Hubert croyait à la magie et aux apparitions diaboliques, comme Luther, Mélanchton, Calvin et autres esprits supérieurs de cette époque :

« Gaspar Peucerus, savant homme et gendre de Philippe Mélanchton, escript qu'il avoit tousiours pensé que ce fust une fable ; mais, après avoir certifié par plusieurs marchands et gens dignes de foy qui trafiquent ordinairement en Livonie, et que mesme plusieurs ont été accusez, convaincuz, et qui depuis leurs confessions ont été exécutez à mort, alors il dict qu'il est contrainct de le croire, et descript la façon de faire qu'il sont en Livonie : c'est que un bélistre, qui va sommer tous les sorciers de se trouver en certain lieu, et s'ils y faillent, le diable les y contrainct à coups de verges de fer, si fort que les marques y demeurent. Leur capitaine passe devant, et quelques milliers le suivent en traguetans une rivière, laquelle passée, ils changent leurs figures en loups et se jettent sur les hommes et sur leurs troupeaux et font mille dommages. Douze jours après, ils retournent au mesme fleuve et sont rechangez en hommes. J'ai veu plusieurs fois Languet, natif de Bourgogne, agent du duc de Saxe, homme fort docte, venant traitter avec le roy de France pour son maistre, qui m'a récité l'hystoire semblabe et dict que luy, estant en Livonie, a entendu que tout le peuple tient cela pour chose très certaine. Et combien que ce malheur soit assez fréquent partout, si est tout vulgaire en Livonie. »

Cette opinion peut paraître extraordinaire aujourd'hui, mais au seizième siècle, et même au dix-huitième, elle était généralement admise ; en effet, nous lisons dans l'Encyclopédie, œuvre d'auteurs que l'on ne taxera pas de trop grande crédulité : « Il serait insensé de ne pas croire que quelquefois les démons entretiennent avec les hommes des commerces qu'on nomme magie ».

Bayle, qui ne passe pas pour un homme superstitieux, s'est exprimé en ces termes : « Il est certain que les philosophes les plus incrédules et les plus subtils ne peuvent n'être pas embarrassés des phénomènes qui regardent la sorcellerie ».

Cette croyance n'a rien de contraire au dogme catholique ; le père Malebranche a écrit dans sa *Recherche de la Vérité* : « Je ne doute pas qu'il ne puisse y avoir des sorciers, des charmes, des sortilèges, et que le démon n'exerce quelquefois ses maléfices sur les hommes par la permission de Dieu... Il est vrai sans doute que les vrais sorciers méritent la mort ».

Muyard de Vouglans, dans son *Code des lois criminelles*, publié en 1780, admet aussi l'existence des sorciers.

Si, au dix-huitième siècle, des philosophes, des théologiens, des magistrats croyaient à la magie et aux apparitions diaboliques, nous ne devons pas nous étonner que Languet partageât cette opinion deux siècles auparavant.



FIG. 241. — Caricature contre les moines, d'après une gravure sur bois.



FIG. 242. — Hommes d'armes en marche, gravure de Théodore de Bry, d'après les bois de Hans Sebald Beham.

VIII

ASTROLOGUES ET DEVINS

ALCHIMISTES ET « PROGNOSTIQUEURS »



toutes les époques du bouleversement, des prédictions ont été propagées par les divers partis en lutte, dans le but d'inspirer une foi aveugle aux masses populaires. C'était plus que fréquent autrefois, sous l'influence des mœurs qui donnaient une grande place à l'astrologie. A ce point de vue, le XIIIe siècle est l'introduction toute naturelle au XVIe siècle.

Il y a lieu de croire, en effet, que les représailles exercées contre la Maison d'Anjou, dominatrice de l'Italie, concoururent à enhardir les pseudo-prophètes. Nul n'ignore comment la Sicile s'insurgea, en 1282, contre Charles : l'histoire nous dit à la suite de quelles trames secrètes, nouées avec le roi d'Aragon, Jean de Procida organisa le massacre des Provençaux et des Français, connu sous le nom de *Vespres siciliennes*. Pierre III bénéficia de ces affreuses vengeances. Accueilli avec ivresse en Sicile, il venait d'y recevoir la couronne, lorsque le Pape Martin IV le frappa d'excommunication, proclama une croisade contre lui, et donna son royaume d'Aragon à Charles de Valois, second fils de Philippe le Hardi. Le parti ghibelin, naguère abattu, renaissait, et, malgré la levée de boucliers dont il venait d'être l'objet, il semblait prendre le dessus. Charles, prince de Salerne, fils et héritier de Charles Ier, avait été fait prisonnier en Sicile, et il y était retenu en captivité. Robert d'Artois, envoyé par Philippe le Hardi au secours des Provençaux, n'avait pu empêcher ceux-ci d'évacuer les places qu'ils y occupaient encore…

C'est probablement dans ces circonstances que furent écrits ces vers sibyllins

Gallorum levitas Germanum justificabit.
Italiae gravitas Gallum confuse negabit.
Mille ducenti nonaginta victa sub annis,
Et novem junctis, resurget aquila grandis.

ce qui peut se traduire ainsi :

La légèreté des Français justifiera le Germain.
La gravité italienne reniera les Français,
A la confusion de ceux-ci.
Vers l'an Douze-cent-quatre-vingt-dix-neuf,
L'Aigle vaincue se relèvera puissante.

Sans doute, le champ est ouvert à toutes les interprétations. Le pseudo-prophète, dont le nom ne nous est point parvenu, annonce que la légèreté française subira de tristes revers de fortune, que les Français, d'abord accueillis comme des libérateurs, seront reniés, à leur confusion, et que l'œuvre des Empereurs germains sera justifiée. On est porté à penser que cela a dû être dit au lendemain des *Vespres siciliennes*. Mais une date est fixée, c'est l'année 1299. Vers cette année-là, affirme le « prognostiqueur » inconnu, l'aigle se relèvera grande et glorieuse. Cherchons donc à cette date si quelque événement mémorable s'est, en effet, produit.

PORTRAIT DU FAMEUX
MICHEL NOSTRADAMUS,
VÉRIFICATEUR DES PRÉDICTIONS
DE THOMAS-JOSEPH MOULT.



Depuis l'ouverture du tombeau du fameux Michel Noſtradamus, on y a fait tous les jours tant de découvertes admirables, en fait de Prédictions non moins vraies les unes que les autres, qu'il n'eſt pas étonnant qu'on n'ait trouvé que depuis quelque temps cette partie de Prédictions de Thomas-Joſeph MOULT, vérifiées par Noſtradamus, d'après l'expérience qu'il avoit fait lui-même de la vérité de celles qui avoient eus lieu depuis 1699, temps où vivoit ledit Moult, juſpu'au ſien. Après un témoignage ſi authentique, & l'expérience de tous les jours nul ne doit héſiter de prendre ſes meſures ſur ces Prédictions, également utiles & agréables.

FIG. 243. — Nostradamus transformé en gentilhomme Louis XIII. Gravure pour les Prophéties de Thomas Moult.

Est-ce à l'intronisation de Frédéric en Sicile que se rapportent les espérances du pseudo-prophète ? Nous n'oserions répondre affirmativement, et même tout porte à croire le contraire ; car en 1297, Charles II d'Anjou venait de marier à Rome son fils Robert, duc de Calabre, avec Yolande d'Aragon, en présence de Jacques d'Aragon, de Procida et de la reine Constance, de celle-là même qui avait vu son père Mainfroi, sa mère et son frère, détrônés et mis à mort par Charles Ier. Il est vrai que Frédéric avait été tenu en dehors du traité de paix. Attaqué par les Français et les Aragonais, il avait même gagné sur eux, en 1299, la grande victoire de Falconara. Ajoutons que Frédéric devait, en définitive, réussir à conserver la Sicile, et que ses deux fils y régnèrent successivement, quoique, en droit, elle fût revenue à la Maison d'Anjou par un traité signé en 1302. Ce fut seulement plus tard, en 1391, que la Sicile fit retour à la couronne d'Aragon, par le mariage de Marie, descendante d'un des deux fils de Frédéric, avec Martin, héritier de la branche aînée de sa maison. En 1298, avait lieu, à Aix-la-Chapelle, le couronnement d'Albert Ier d'Autriche, comme Empereur d'Allemagne, et les chroniques du temps mentionnent les fêtes extraordinaires qui eurent lieu alors. Serait-ce à l'occasion de cette renaissance de l'aigle impériale que la prophétie aurait été faite ?

Quoi qu'il en soit, une seule conclusion est à tirer du rapprochement de nos vers sibyllins avec la situation politique de la fin du XIIIe siècle : c'est qu'ils furent composés sous l'influence des passions ghibelines, déchaînées contre l'intervention des Français en Italie, et qu'ils furent colportés en Provence par les ennemis de la domination francaise.

L'auteur était hostile à la puissance pontificale ; il se déclarait le partisan des Césars, et il rêvait pour eux, non seulement le pouvoir absolu en Italie, mais l'empire du monde. Détruire « la vaine puissance du clergé » est à ses yeux un progrès. Pour cela, il ne manque point de faire appel au feu céleste, ou plutôt à l'enfer ; il prédit des tremblements de terre ; avec un radicalisme furieux, il voudrait voir s'anéantir jusqu'aux plus beaux palais et monuments de Rome, et il semble s'attaquer entre tous à l'Arc-de-Triomphe de Constantin, parce que c'est le symbole de l'union des pouvoirs spirituel et temporel dans la ville des Papes, à la fois pontifes et rois.

MICHEL NOSTRADAMUS

On trouve de pareils éléments dans les prophéties de Nostradamus, bien qu'à la vérité, il fût d'une sévère orthodoxie. Ce fameux astrologue était d'une famille juive, nouvellement convertie — selon Astruc, — et qui avait été comprise dans la taxe imposée à cette nation, en 1512. Voici l'aperçu biographique qu'en donne Jean-Aimes de Chavigny, son disciple et son contemporain, dans *La première Face du Janus françois,* à Lyon, par les héritiers de Pierre Roussin, MDXCIV, avec privilège, in-4° :



Fig. 244. — Portrait de Nostradamus à 58 ans en 1562, d'après une gravure de l'époque.
La légende en exergue fait allusion aux prétendus déportements bachiques de Nostradamus.

« Michel Nostradamus, le plus renommé et le plus fameux qui ait esté depuis long-temps par la prédiction qui se tire de la connoissance des astres, naquit en la ville de Saint-Remy en Provence, l'an de grace 1503, un Jeudy 14 Decembre, environ les 12 heures de midy. Son père se nommoit Jacques de Nostredame, Notaire du lieu ; sa mère Renée de Saint-Remy. Ses ayeuls paternels et maternels avoient passé pour très-sçavans dans les Mathématiques et la Médecine, l'un ayant esté Medecin de René, Roy de Jerusalem et de Sicile, Comte de Provence, et l'autre Jean, Duc de Calabre, fils du Roy René. Ce qui ferme la bouche à quelques envieux, qui pour estre mal informez de la verité, ont médit de son origine (1), d'où vient que nostre Auteur en ses commentaires dit *qu'il a receu comme de main en main la connoissance des Mathematiques de ses antiques progeniteurs*. Et, en la préface de ses Centuries : *Que la parole hereditaire de l'occulte prediction sera dans son estomac incluse.*

« Après le trespas de son bisayeul maternel, qui luy avoit donné comme en se joüant un premier goust des célestes sciences, il fut envoyé à Avignon pour apprendre les lettres humaines. Ensuite il s'appliqua fort heureusement à la Philosophie, à la théorie de la Medecine dans l'Université de Montpellier, jusques à ce que à l'occasion d'une peste qui survint au pays, il prit sa route vers Narbonne, Thoulouse, Bourdeaux ; dans lesquelles villes ayant fait ses premiers coups d'essay, il acquit quelque bien par son travail, n'ayant alors que 22 ans. Ayant séjourné quatre ans en ces quartiers, il trouva à propos de retourner à Montpellier, pour se faire recevoir Docteur : ce qu'il fit en peu de temps, avec loüange et admiration de tout le College. Passant à Thoulouse, il vint à Agen, ville sur la rivière la Garonne, ou Jule Cesar Scaliger, homme de rare érudition, l'arresta quelque temps, et avec qui il eut grande familiarité, qui se changea quelque temps après néanmoins en haine et jalousie, ainsi qu'il arrive souvent entre les doctes ce que l'on peut reconnoître par leurs écrits. Là il prit pour femme une fort honorable Damoiselle, de laquelle il eut deux enfants, un garçon et une fille, lesquels estant decedez, et se voyant seul et sans compagnie (sa femme était morte aussi), il delibera de se rendre en Provence, son pays natal. Estant arrivé à Marseille il vint à Aix où est le Parlement de Provence, où il fut trois années aux gages de la cité, du temps que la peste y vint en l'an de N. Seigneur 1546, qui fut très-furieuse et cruelle, ainsi que le rapporte le Seigneur de Launay en son Theatre du monde. De là venant à Salon de Craux, ville distante d'Aix d'une petite journée, et moitié chemin d'Avignon et de Marseille, il se maria en secondes nopces. Comme il prevoyait les grandes révolutions et changemens qui devoient arriver en Europe, et mesmes les guerres civiles et sanglantes, et les trou-

(1) Chavigny n'est donc pas de l'avis d'Astruc, cité plus haut.

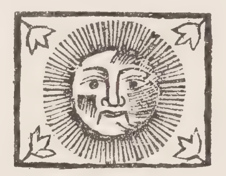
bles pernicieux qui devoient ravager ce Royaume, plein d'un enthousiasme, et comme ravy d'une fureur toute-nouvelle, il se mit a escrire les Centuries et aultres presages....

« Il garda longtemps ses Centuries sans les vouloir publier, de crainte que la nouveauté de la matière ne lui suscitast des medisances et des calomnies, ainsi qu'il arriva. Mais enfin, poussé du desir qu'il avoit de faire plaisir au public, il les mit en lumière. Elles furent bien-tost admirées, non-seulement par ceux de son pays, mais encore par les estrangers. Cette grande reputation alla jusqu'aux oreilles de Henri II, Roi de France, qui l'envoya querir pour venir en cour l'an de grace 1556, où ayant eu avec luy plusieurs entretiens, il le renvoya chargé de presens. Quelque temps après, Charles IX, son fils, visitant ses provinces, qui fut en 1564,... il fit honneur à ce grand homme de le visiter, et exerça envers luy sa liberalité Royale, en l'honorant de l'Estat de son Conseiller et Medecin ordinaire... Il passoit 60 ans lorsque le Roy Charles fit ce voyage ; et comme il estoit devenu fort caduc et fort debile à cause des maladies qui l'affigeoient souvent, mesme d'une artritis et goutte, il deceda le 2 juillet 1566, peu devant le soleil levant, sa goutte estant changée en hydropisie. qui au bout de huit jours le suffoqua. On peut bien croyre que le temps de sa mort luy fut connu, mesme le jour et l'heure, puisque sur la fin de juin de la mesme année il avoit escrit de sa main aux Ephemerides de Jean Stadius, ces mots latins : *Hic prope mors est*, c'est-à-dire : Icy ma mort est proche. Et le jour devant qu'il passa de cette vie à l'autre, l'ayant assisté longtemps, et sur le soir prenant congé de luy jusques au lendemain matin, il me dit ces paroles : *Vous ne me verrez pas en vie au Soleil levant.* On grava cet épitaphe sur son sépulchre.. qui se veoid aujourd'huy en l'Eglise des Cordeliers de Salon, où son corps fut inhumé honorablement, voicy comment je l'ai traduite du Latin en François :

PROPHÉTIES
PERPÉTUELLES
TRES-ANCIENNES ET CERTAINES
DE THOMAS-JOSEPH
MOULT,
NATIF DE NAPLES
GRAND ASTRONOME ET PHILOSOPHE.

Ces Prophéties si curieuses, si rares, si recherchées & si utiles au Public, principalemeut aux Laboureurs, Vignerons, Jardiniers & à ceux qui commercent en Grains & Vins, ont commencé en 1521, & dureront à jamais.

Elles furent traduites de l'Italien en Français, avec grande exactitude, environ 300 après, & vérifiées par le fameux NOSTRADAMUS, Prophete & Philosophe.



Réimprimées pour la présente année, & de nouveau calculées, examinées & supputées par les plus fameux Astronomes de ce siecle.

Fig. 245. — Titre des Prophéties de Nostradamus.

« *Cy reposent les os de Michel Nostradamus,*
« *duquel la plume presque divine a esté de tous*
« *estimée digne de tracer et rapporter aux humains*
« *selon l'influence des astres les evenemens à venir par toute la Terre. Il est trépassé à Salon de Caux en*
« *Provence, l'an de grâce 1566, le second juillet, aage de soixante-deux ans six mois dix-sept jours. O succes-*
« *seurs, ne touchez pas à ses cendres, et n'enviez point son repos !* »

« ... Il etoit fort attaché aux ceremonies de l'Eglise Romaine, et suivant la foy et la religion Catholique, hors de laquelle il assuroit n'estre point de salut. Il reprenait fortement ceux qui s'estant retirez du sein de l'Eglise, se laissoient entester de doctrines estrangeres et damnables, assurant que la fin leur en seroit mauvaise et pernicieuse. Je ne veux pas oublier à dire, qu'il s'exerçoit vouleutiers en jeusnes, oraisons, aumosnes et à la patience...

« De sa seconde femme il a laissé six enfans, trois fils et trois filles. Le premier des masles nommé César... est celuy auquel il a dédié ses Centuries premières. »

LES CENTURIES ET LES « PROGNOSTICATIONS ».

C'est le 1er Mars de l'an 1555 que Nostradamus mit au jour ses *Centuries*, ou quatrains applicables aux événements futurs. « Au demeurant, — dit un historien de l'époque, — plus tôt ne sont ces prophéties en cognoissance, quoiqu'en vers obscurs, et d'un style sibyllin (car il ne faut que telles choses soient vulgaire-

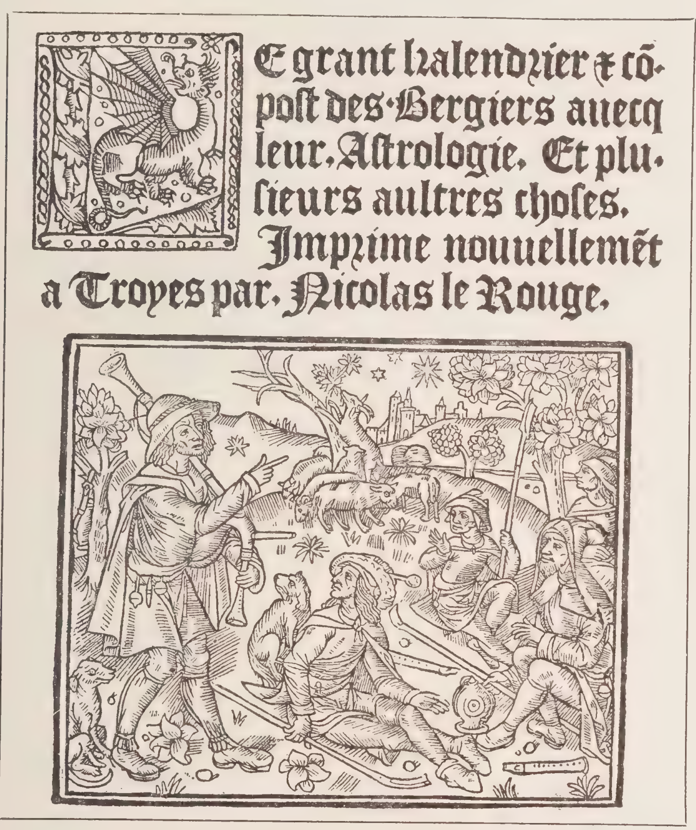


Fig. 246. — LE COMPOST DES BERGIERS de Nicolas le Rouge (fin du xve siècle).

ment profanées), que le bruit de son nom volle et se faict voir par tout avec beaucoup plus d'admiration qu'il ne m'est séant de l'écrire... »

Dans l'Epître dédicatoire, que l'on comprend difficilement, Nostradamus dit à son fils, ou plutôt il prétend lui dire comment il fut porté à la connaissance des choses futures. « Ton tard advenement, César Nostredame mon filz, m'a faict mettre mon long temps par continuelles vigilations *nocturnes*, etc. » Ce n'est pas très clair, comme on voit ; mais ce qui lui fit le plus de tort, c'est qu'il osa, dans cette épître, émettre cette pensée : que les calculs seuls ne suffisent pas pour prédire l'avenir ; qu'il faut encore être inspiré, et posséder ce don surnaturel et prophétique que la Providence accorde seulement à quelques êtres privilégiés.

Dans une lettre à Henri II, Nostradamus avoue savoir au juste à quelle époque se passeront les événe-



FIG 247. — Gravure sur bois de la fin du XVe siècle, représentant une religieuse tenant un rameau d'olivier et chevauchant un destrier avec un jeune seigneur tenant une colombe.

ments qu'il prédit, mais qu'il a craint d'exprimer nettement sa pensée afin de ne point déplaire à un grand nombre de gens. Laissons parler l'auteur, et conservons-lui son originalité primitive : « Sire, par ce discours ie mets presque confusément ces prédictions, et quand ce pourra estre, est l'advenement d'iceulx, pour le dénombrement du temps qu'il s'ensuit, lequel, tant par voye astronomique, que par aultre, que si ie voulois a un chacun quatrain mettre le denombrement du temps, se pourroit faire, mais à tous ne seroit agreable, ne moins les interpreter, iusques à ce, Sire, que vostre maiesté, m'aye octroyé ample puissance pour ce faire, pour ne donner cause aux calomniateurs de me mordre. »

Est-ce assez positif ? Mais les sceptiques nous repondront que si Nostradamus parlait ainsi, c'était par forfanterie ou pour se donner de l'importance ; car il n'aurait jamais pu fournir de preuves à l'appui de ce qu'il venait d'avancer. Heureusement, Nostradamus, dans la même lettre à Henri II, et quelques pages plus loin, répond aussi catégoriquement qu'on peut le faire à cette objection. Remarquons que cette lettre a été écrite le 27 juin 1558. « Plus grande persécution sera faicte à l'Eglise Chrestienne que n'a été faicte en Afrique, et durera ceste-cy iusques à *l'an mil sept cens nonante deux,* que l'on cuidera estre une renovation du siècle. Après commencera le peuple de se redresser et deschasser quelques obscures tenèbres recevant quelque peu de leur pristine clarté ; non sans de grandes divisions et continuels changemens. » — Ce passage n'est-il pas encore plus positif que l'autre ?

En effet, si nous examinons attentivement cette prophétie qui, — si l'on en croit Feller, — est restée publiquement exposée pendant huit jours, au commencement de l'année 1792, et aux regards de tous les curieux de Paris, nous sommes pour le moins étonné de la justesse des mots employés par Nostradamus. En effet, cette année ne commença-t-elle pas la *rénovation ?* N'est-ce pas en 1792, que le palais des Tuileries, jadis habité par les rois, tomba pour la première fois entre les mains du peuple ? N'est-ce pas en 1792, qu'un monarque (Louis XVI) fut jeté en prison par ses propres sujets ? N'est-ce pas en 1792, que l'on changea les anciennes coutumes en décernant le titre de citoyen français à Schiller et à tous les philosophes qui avaient défendu dans leurs écrits les principes de la liberté ? N'est-ce pas en 1792, qu'on mit à mort les prêtres et les nobles, ceux-là même qu'on respectait depuis quinze siècles ? Enfin, n'est-ce pas en 1792, que la Convention nationale abolit la royauté, que commença l'ère de la République française, que fut réformé le calendrier, que naquirent la *montagne* et la *plaine,* et que la guillotine sortit, du cerveau de Guillotin, comme Minerve tout armée du cerveau de Jupiter ? Seulement, la sagesse lui fit souvent défaut... On ne peut le nier : c'était bien là une rénovation de siècle.

Le premier recueil des *Centuries* eut un succès extraordinaire. Chacun voulut le lire et chacun le lut ; mais il ne fut compris que par un très petit nombre de lecteurs. Comme on le présume, les visiteurs ne manquèrent pas au prophète. Aussi de tous les coins de la Provence, de toutes les villes françaises, et même de l'étranger, on accourut à Salon pour demander à Nostradamus des renseignements sur l'avenir. « Ce

serait chose prolixe, dit Jean de Chavigny, si ie voulois ici déduire combien de gens doctes, grands seigneurs et autres arrivoyent a luy de toutes parts et regions, comme à un oracle : et ce que saint Hierosme disoit de Tite-Live, ie le puis affermer de cestuy, qui venans en la France ne cerchoient aultre pour veoir. »

Les nobles et le peuple, les railleurs et les croyants, tout le monde se donna rendez-vous chez l'ex-professeur de Montpellier. Celui-ci, qui aimait fort peu ces démonstrations excitées par l'insatiable curiosité humaine, ne répondait souvent pas, ou s'il le faisait, c'était en termes si ambigus, si obscurs, que la plupart des interrogateurs ne comprenaient jamais rien.

On n'en resta pas là ; après la curiosité individuelle des habitants des villes, vint la curiosité moins égoïste des habitants des campagnes. Les laboureurs, les jardiniers, les ménagères s'en furent consulter Nostradamus, *le devin, le prophète, l'homme de Dieu,* comme la plupart se plaisaient à le désigner. Nostradamus, pour se débarrasser de ces visiteurs, composa un petit livre de « prognostications » sous le titre d'*Almanach de Nostradamus,* qui servit d'introducteur à l'éternel *Almanach de Liége,* de Mathias Laënsberg. On verra, dans une note qui suit ce chapitre, le tort considérable que cet almanach fit à Nostradamus.



Fig. 248. — HENRY CORNEILLE AGRIPPA.
(Caricature présumée).

* Il est coiffé d'un bonnet et d'un chapeau et porte un tablier d'apothicaire ou de préparateur. Il broie des substances dans un vase allongé, au moyen d'un pilon à long manche.

Disons-le en passant, Nostradamus n'est pas l'inventeur des almanachs. Bien avant lui, il existait des almanachs désignés sous le nom d'*éphémérides,* de *kalendriers,* de *Compost des Bergiers et de Prognostications.* Ils étaient rédigés par des astrologues et des médecins qui prédisaient, pour chaque année, les changements de température, les événements politiques, l'apparition des comètes ; et signalaient les précautions hygiéniques à prendre selon les phases de la lune, les conjonctions sidérales ; en ayant le soin d'introduire au milieu de cette science astrologique et de ces conseils médicaux, des enseignements religieux, des proverbes et des moralités.

En Europe, du VIIIe au XVe siècle, les calendriers ne contenaient pas seulement des indications sommaires sur les phases du soleil et de la lune, les jours fériés de l'année et mouvements des planètes. Ils étaient ordinairement sur une seule feuille et ressemblaient assez à nos almanachs de cabinet. Fischer, le savant bibliographe, a découvert, en 1804, dans les archives de la ville de Mayence, le fragment d'un calendrier imprimé en 1457, et que possède la Bibliothèque Nationale. Fragment précieux et pour l'histoire des almanachs et pour celle des origines de l'imprimerie.

Une histoire de l'almanach existe-t-elle quelque part ? Nous l'ignorons. Dans tous les cas, elle comporterait l'*Annuaire latin* de 1460, l'*Annuaire allemand* de 1470, découvert par Steigenberger ; les anciens *Ephémérides* de la Bibliothèque Nationale, manuscrits depuis 1450 jusqu'à 1480, et imprimés depuis 1481 jusqu'en 1490 ; le curieux *Annuaire* publié en 1483 par Pierre Drach ; le *Kalendrier des Bergiers* de 1488 ; le rare *Kalendrier* publié par Vérard (1493) et dont un exemplaire sur vélin est à la Bibliothèque Nationale, les *Composts des Bergiers* de 1529 et de 1541 ; le *Cisio-Janus,* almanach barbare du commencement du seizième siècle, et que l'on attribue à Mélanchton ; les *Ephémérides de l'Air,* d'Antoine Mizaud, imprimés en 1547 ; le *Calendrier perpétuel,* de 1581, composé par « le célèbre maistre d'école de Laon », comme l'appelle Du Verdier, et, enfin, l'*Usage et pratique des communs almanachz,* par Oronce Finée, le prédécesseur de Nostradamus dans cette carrière.

Mais, il faut bien le dire, le succès de Nostradamus enhardit les contrefacteurs. L'un d'eux, Crispin Archidamus, a contrefait non seulement l'almanach, mais encore le titre et le nom de celui-ci. Dans le titre

de ses *Prognostications* pour 1571, il signe *Crispin,* dit *Nostradumus!* Les rares exemplaires de cet almanach sont de format in-12, de trente pages d'impression, et enrichi de fleurons, de vignettes, de lettres bouffonnes, très naïves, très originales et grossièrement gravées. On voit, en le lisant, que ce Crispin, dans ses prédictions, a voulu imiter les quatrains de l'astrologue célèbre dont il avait usurpé le nom.

En définitive, voici des exemples tirés des fameuses Centuries.

On connait le plus célèbre de tous :

Le lion jeune le vieux surmontera,
En champ bellique par singulier duel
Dans cage d'or les yeux lui crèvera.
Deux plaies une, puis mourir : mort cruelle !
(I, 35.)

Il est aujourd'hui classique de voir, dans ce quatrain, la mort de Henri II tué en duel par Montgomery :

La Dame seule au règne demeurée,
L'unique estaint premier au lict d'honneur.
Sept ans sera de douleur espleurée :
Plus longue vie au règne par grand heur.
(IV, 63.)

Il s'agit du gouvernement de Catherine de Médicis. L'épouse de Henri II, la mère des trois derniers Valois, est *la Dame qui demeura seule au règne,* lorsque son mari, l'*unique* en France qui ait été *estaint,* blessé mortellement *au lict,* au champ, *d'honneur,* fut mort. Elle fut *sept ans de douleur esplourée,* car la mort de Henri lui causa une si grande affliction qu'elle ne quitta le deuil qu'en 1566, au retour d'un long voyage qu'elle fit en France avec Charles IX. Elle eut enfin une *longue vie au règne par grand heur,* car elle gouverna avec bonheur, malgré de grands obstacles, le royaume sous les règnes de François II, Charles IX et Henri III, jusqu'à sa mort, qui arriva trente ans après celle de son mari, c'est-à-dire le 5 janvier 1589.

La grand copie qui sera déchassée
Dans un moment fera besoing au roy,
La foy promise de loing sera faulsée,
Nud, se verra en piteux désarroy.
(IV, 22.)

Ce quatrain indique le faux édit de pacification qui amena les troubles de 1572. *La grand copie,* du latin *copia* ou armée, fut en effet *déchassée* ou licenciée par Charles IX. Peu de jours après la publication de cet édit, *la foy promise de loing fut faulsée,* car les protestants se vengèrent des catholiques. *Nud se verra en piteux desarroy*; c'est-à-dire que le roi, s'étant dépouillé de ses forces, se trouva dans le fâcheux état de ne pouvoir se défendre et de suivre la loi des réformistes. Le quatrain suivant va même plus avant :

Le gros airain qui les heures ordonne
Sur le trespas du Tyran cassera
Pleurs, plaintes et cris. Eaux, glace, pain ne donne
V. S. C. paix. L'armée passera.
(*Présages,* quat. 2.)

Le gros airain est ici pour la grosse cloche du palais et de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois. *Qui les heures ordonne* signifie que l'heure où ces cloches devaient sonner fut ordonnée par quelqu'un. Nous savons par certains témoignages que Catherine de Médicis aurait ordonné le massacre et qu'elle hâta le signal d'une heure. *Sur le trespas du Tyran cassera* est une expression hyperbolique qu'on retrouve dans les anciens auteurs ; elle veut dire que les cloches sonneront, à se casser, la mort de Coligny ou du *tyran,* comme on l'appelait alors, sans doute à cause de sa grande sévérité ; *pleurs, plaintes et cris* n'ont pas besoin de commentaires, car personne n'ignore les pleurs qui furent versés et les plaintes et les cris qu'on entendit pendant tout le massacre de la Saint-Barthélemy. *Eaux, glace, pain ne donne,* s'est aussi vérifiée, l'hiver de 1572, la Seine fut tellement prise que les provisions ne vinrent point à Paris. Les trois lettres V. S. C. et le mot *paix* peuvent s'expliquer ainsi : la paix sera avec le successeur (S) de Charles (C) Quint (V) ; ce qui eut lieu. L'armée française passa, comme l'avait dit Nostradamus, pour aller assiéger la Rochelle où s'étaient réfugiés les protestants.

Nous nous bornerons à ces exemples, n'ayant pas l'intention de tirer des horoscopes à notre tour. Et nous ne saurions mieux conclure qu'en empruntant à M. Charles Nicoullaud, l'auteur d'un *Nostradamus et ses prophéties*, paru en 1914, ces lignes affirmatives :

« Nostradamus a bien réellement prédit l'avenir, et, dans de nombreux cas, avec une clarté qui ne laisse place à aucune discussion. La question posée : Peut-on prédire l'avenir ? est donc résolue. Mais alors une autre question se pose : Qu'est-ce que l'avenir ?

« Le futur et le passé existent-ils, ou tout n'est-il qu'un éternel présent ? Le temps et l'avenir n'ont-ils que des valeurs tout à fait relatives, dépendantes de nos seules — et combien limitées — facultés d'information ?

« ... La lumière des étoiles met un certain nombre d'années à parvenir jusqu'à nos sens, suivant la distance qui sépare ces astres de la terre. Depuis quatre ans et demi pour la constellation du Centaure qui est, je crois, la plus proche, jusqu'à dix-huit cents ans pour les dernières étoiles visibles à l'œil nu et trois cent soixante mille ans, environ, pour les plus petites qui apparaissent seulement dans les puissants télescopes. Prenons une étoile dont la lumière met cent ans pour venir jusqu'à nous, et réciproquement. Supposons-la habitée et disons que les êtres y vivent, plus évolués que nous, sont pourvus d'instruments et d'organes leur permettant non-seulement de découvrir notre existence, mais encore d'apercevoir ce qui se passe sur notre grain de sable. Ils verront aujourd'hui la fin du règne de Napoléon Ier, et ce passé sera leur présent. »

Contentons-nous d'enregistrer les faits. L'homme est libre, et cependant l'avenir peut être prédit, dans une certaine limite, et dans des conditions particulières.

Nostradamus n'a jamais fait davantage.

CORNÉLIS AGRIPPA.

Fig. 249. — HENRY CORNEILLE AGRIPPA.
Portrait placé en tête de son ouvrage *De l'Occulte Philosophie* (1529).
* Comme on peut le voir, ce portrait ne ressemble guère au précédent.

Celui-ci occupe une place de savant et d'original vagabond, employé tour à tour aux besognes les plus variées : humaniste, théologien, jurisconsulte, médecin, alchimiste, militaire, il possède de son temps, — ce temps qui semble revivre de nos jours par l'agitation politique et le trouble religieux, — tout le cycle des connaissances profanes et sacrées. Mais il a peu d'idées générales ; c'est avant tout un vulgarisateur, doué d'une vaste érudition compliquée de tous les écarts d'une extraordinaire liberté d'opinion et d'une extrême mobilité de caractère. Comme Paracelse, son contemporain également alchimiste et médecin, et dont nous parlerons tout à l'heure, il se plaisait à captiver le public par les innovations les plus étranges et les doctrines les plus osées. Sa vie, sur laquelle on a tissu nombre de fables fantastiques, fut en harmonie avec ses paradoxes.

On la trouve, véridiquement racontée, et sous la forme autobiographique, dans ses quatre cent cinquante *Epistolæ familiares*, qui ne sont pas qu'un magnifique document littéraire, mais qui révèlent une surprenante activité déployée sur les théâtres les plus divers. Consulté par les plus puissants personnages d'alors, il n'est pas une question à laquelle Agrippa ne soit mêlé. D'ailleurs, malgré ses traverses et sa versalité proverbiale, on se rendra compte qu'il ne méritait point de tomber sous le ridicule dont Rabelais s'est plu à le couvrir.

La plupart de ceux qui se sont occupé de ce savant bohême ont raconté les faits les plus contradictoires. Pour les lettrés de son époque, c'était un grand érudit ; dans l'opinion vulgaire, il a passé pour un magicien. Il y a du vrai dans tout cela.

On ne peut dire qu'il fut de vieille souche, car Agrippa n'a point dressé son arbre généalogique, ni personne pour lui. Riche ? Il est permis de penser, et y il a de bonnes raisons pour cela tirées du sort



Fig. 250. — HENRY CORNEILLE AGRIPPA, conseiller de Charles-Quint. Portrait pour les *Vies des Hommes Illustres*.

* Thévet, en publiant ce portrait dans son ouvrage, a éprouvé le besoin de se justifier « d'oser mettre à côté de tant de personnages fleuronnés, de caractère vertueux, celuy qui, par le rapport de plusieurs, a été diffamie de l'impiété et magie diabolique ». Mais, en même temps, il dit avoir pris plaisir à représenter le dit Agrippa « lequel, aucuns tiennent ne pouvoir être représenté que de nuict, comme un hibou, à cause de sa laideur magique. »

précaire qu'Agrippa a toujours subi (ses lettres en sont une preuve convaincante), que cette richesse n'a guère existé que dans l'imagination de biographes trop épris de leur sujet. Quant à sa particule *de Nettesheim,* elle a fait l'objet d'une discussion originale. Bayle, sur la foi de De Thou, fait naître Agrippa à Nettesheim, au nord de Cologne, dans ce qu'on appelle aujourd'hui le cercle de Neuss. Thevet, qui ne fait d'ailleurs que reproduire avec crédulité les racontars de Paul Jove, de Melchior Adam et d'autres encore, déclare que Henri-Corneille Agrippa naquit en la ville de Nestre. La vérité, c'est qu'il vit le jour à Cologne, le 14 septembre 1486.

Son adolescence s'écoula au début de ce XVIe siècle si remuant, si vivace dont il semble avoir aspiré en germe toutes les tendances rénovatrices. Les traditions de sa famille lui imposaient le métier des armes ; il y a lieu d'admettre qu'il ne lui était pas antipathique, à s'en rapporter aux péripéties de sa carrière et à l'humeur belliqueuse qui ressort de toutes les phases qu'il a traversées. Maintenant, qu'il ait exercé le métier militaire sans interruption, il faut élever à cet égard un doute fondé sur ce fait qu'en abandonnant son grade de capitaine et le service de l'empereur Maximilien d'Autriche, il était déjà prêt à subir ses thèses en médecine et *in utroque jure.* Ses lettres en parlent avec forfanterie. Il avait beaucoup étudié, beaucoup voyagé, beaucoup appris. En 1507, il est à Paris ; mais bientôt, faute de ressources, il se voit obligé de revenir à Cologne. Il abandonnait de solides relations qu'il sut conserver. De retour au foyer paternel, il s'occupe de sciences occultes très à la mode à cette époque. Il fonda même une association de *chercheurs* dont les ramifications ne tarderont point à s'étendre par toute l'Europe.

Rappelé en 1508 au service de l'empereur, il eut recours, dans une répression contre des paysans révoltés, à quelques engins de guerre de son invention, et dont l'emploi fit merveille : il s'occupait déjà de ces découvertes pyrotechniques longuement exposées dans un traité qu'il n'a sans doute jamais achevé et qu'il n'a pas publié. Au milieu du danger qu'il courut dans cette expédition, c'est à un moine qu'il dut son salut. Plus tard, c'est à d'autres moines qu'il devra une partie de ses infortunes.

Il est probable qu'il visita l'Espagne et l'Italie, mais il avait pour la France une secrète prédilection. D'après une lettre adressée à son ami Landolphe, il aurait gagné Avignon, où il vécut avec quelques amis qui, comme lui, cherchaient la pierre philosophale. C'est à Dôle qu'il aborde, pour la première fois, la chaire et le public. C'est là aussi qu'il commence à exciter la haine irréductible des moines, et en particulier du fameux Catilinet. En quelques leçons, il entreprend l'explication raisonnée de l'ouvrage de Reuchlin : *De verbo mirifico,* espèce d'étude des religions comparées dont la conclusion est que, de toutes les religions, le catholicisme est la forme qui répond le mieux aux besoins et aux secrètes aspirations de l'espèce humaine. Seulement, l'auteur, dans cet ouvrage, use d'une grande liberté d'examen, ce qui l'exposa aux persécutions cléricales qui troublèrent une grande partie de son existence. Dans tous les cas, Cornélis Agrippa fit le commentaire de ce livre, sinon avec une entière compétence, du moins avec un incontestable succès. Il se savait soutenu dans cette tâche audacieuse par la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite

d'Autriche, qui l'honorait de sa protection. A cette haute influence, il dut aussi d'être nommé professeur de théologie au collège de Dôle. En reconnaissance de tant de bienfaits, Agrippa résolut d'écrire un volume sur l'*Excellence du sexe féminin et sa supériorite sur le sexe masculin*. L'ouvrage allait être imprimé quand les moines, qu'il avait profondément irrités, jugèrent à propos d'intervenir. On ne possède de la lutte que la défense d'Agrippa, un des meilleurs morceaux sortis de sa plume d'écrivain. Le moine Catilinet y est fort spirituellement battu avec ses propres armes ; Henri Cornélis, qui n'est pas lui-même un exemple de mansuétude, le ramène habilement, en s'appuyant sur les Ecritures, à la modestie, à l'humilité, à l'esprit de paix et de fraternité qui doivent être les vertus obligatoires d'un homme d'Eglise. Toutefois, Agrippa ne put gagner sa cause et dut même laisser le champ libre à ses adversaires. Il partit, atteint d'un soupçon d'hérésie, dont il ne se débarrassera jamais. Ce soupçon était d'autant plus grave que les disciples de Luther commençaient à semer, en Allemagne comme en France, le germe du schisme qui allait avoir un si retentissant éclat.

Prétendant qu'une affaire secrète l'y appelait, Agrippa se dirigea en 1510 vers l'Angleterre, où il écrivit ses *Commentaires sur les épîtres de Saint Paul*. Bayle, qui est un ardent défenseur d'Agrippa, se contente d'indiquer qu'il descendit à Londres « chez le célèbre Jean Colet », un confrère de Catilinet, — ce Catilinet qui venait de l'attaquer à Gand devant Marguerite d'Autriche. Agrippa lui-même est extrêmement sobre de renseignements sur cette mission : plus d'une fois reviennent chez ce bohême original ces réticences calculées qui, si elles jettent quelque obscurité sur son existence romantique, viennent en revanche révéler certains côtés de son caractère hâbleur. Le médecin, le légiste, l'orateur, le savant, l'alchimiste et le philosophe qu'il était ne parvinrent jamais à se débarrasser du pourpoint et des rodomontades du capitaine qu'il avait été.

Ce séjour en Angleterre ne fut pas de longue durée, puisque, la même année, il reparaît à Cologne, où il professa la théologie. Dans un voyage qu'il fit à Wurtzbourg, il noua des relations amicales avec l'abbé Tritheim, le précepteur de Paracelse, et qui étudiait les sciences occultes. Cette liaison entraîne Henri Cornélis à terminer un ouvrage qu'il avait sur le chantier depuis longtemps, et auquel il n'aurait pas donné tant d'extension sans les conseils de son ami : *La Philosophie occulte,* qui est la plus ancienne encyclopédie de l'occultisme.

Ici vient se placer le premier mariage d'Agrippa, vers la fin de l'année 1514, avec une jeune fille, belle, riche, dévouée, dont lui-même parle dans sa correspondance, et dans les termes les plus touchants. Peu de temps après cette union, il alla rejoindre Maximilien en Italie, où l'on ne peut plus le suivre qu'avec une extrême difficulté. Tantôt il est à Milan, tantôt à Brindes, puis à Cazal, errant de ville en ville en quête de puissants protecteurs qui l'arrachent une bonne fois à cette misère dont il se plaint avec tant d'amertume. Le cardinal de Sainte-Croix l'emmena avec lui au concile de Pise. Enfin, l'occasion se présentait pour Agrippa de développer ses aptitudes. Malheureusement, le concile de Pise, par suite de la guerre d'Italie, fut obligé

Albumasar de magnis ɔiunctionibus: annoꝝ reuolutiõibus: ac eoꝝ profe/ctionibus: octo ɔtinẽs tractatus.



Fig. 251. — Deux astronomes sous un arc-en-ciel. Gravure sur bois pour le traité d'Albumasar dont le titre se trouve au-dessus de l'image.

L'un, couronné de lauriers (c'est l'illustre Albumasar lui-même), tient triomphalement une sphère de sa main levée. L'autre, un volume sous le bras, montre du doigt la sphère.

D'après l'édition de Venise (1515).

de se remettre à une date indéterminée, après avoir fait plus de bruit que de besogne. Agrippa, consterné, dut redemander au professorat le pain quotidien qu'il n'avait pas toujours. Il avait fait sur *Hermès Trismégiste* (trois fois grand) des études philosophiques qu'il récita publiquement à l'Université de Pavie. A Turin, il professa la théologie. La fortune commençait donc à lui sourire, et, sans trop de présomption, il pouvait envisager des jours heureux, lorsque la guerre vint brusquement le chasser de Pavie. Laissant derrière lui sa vaisselle, ses meubles et ses dettes, sa maison fut pillée par l'armée française. Heureusement pour lui, il avait eu la précaution de confier à son ami le Lucernois Christophe Schilling, qu'il avait connu en Lombardie, ses livres et ses manuscrits. Avant Ravenne, il avait eu d'ailleurs des relations fréquentes avec les Suisses, et peut-être avait-il été chargé de certaines négociations délicates, car le prélat romain Ennius, nonce de Léon X, et ami, comme Agrippa, du cardinal Schyner et de l'avoyer Falck, avait informé le Pape des services rendus. Par un bref élogieux de 1513, signé du cardinal Bembo, le pontife souverain remerciait le philosophe et lui envoyait sa bénédiction apostolique.



Fig. 252. — Titre illustré pour le *Traité contre les astrologues* de Savonarole (Florence, vers 1497).
Un astrologue, portant haute une sphère, regarde un moine qui tient un livre ouvert.

On retrouve Henri Cornélis à Metz dans une nouvelle destinée. Grâce aux recommandations de ses amis italiens, le marquis de Montferrat et Guillaume Paléologue, il fut nommé syndic, avocat et orateur de cette république, fonctions très importantes, mais que son tempérament belliqueux lui interdit de conserver longtemps. A Metz, en effet, gouvernée par un patriciat tout-puissant, la vie était sévère. D'autre part, Metz était alors une cité où les moines exerçaient une domination d'autant plus tyrannique qu'il s'agissait pour eux de défendre leur ville privilégiée contre l'imminente invasion des doctrines luthériennes. Après avoir été aux prises avec l'hérésie, épreuve dont il était sorti triomphant. Agrippa fut impliqué dans un procès de magie. Etant donnée l'impétuosité de l'homme, on avait de bonnes raisons de penser qu'il donnerait, tête baissée, dans quelque piège habilement tendu. Une accusation de magie conduisait directement au bûcher. La victime choisie fut, en 1519, une vieille femme de Woippy, faubourg de Metz, et que le Dominicain Nicolas Savini, grand Inquisiteur, voulait convaincre d'hérésie. Le prétexte en était fort délicat : la pauvre femme avait eut sa mère condamnée comme sorcière. Pour se faire une idée de la manière dont Agrippa prenait la défense des accusés qu'il avait à cœur d'arracher à l'Inquisition, il faut lire ses *Epistolæ*. La haine implacable que notre auteur a vouée aux moines s'y exhale en épithètes d'une âpreté et d'une vigueur incroyables. Il y a là des lignes qui, à elles seules et prises une à une, sont de merveilleux tableaux, et l'on ne contestera pas qu'il ait fallu à Agrippa un véritable courage pour batailler ainsi, la plume levée comme une épée, contre des ennemis redoutables. Le premier plaidoyer d'Agrippa, auprès du grand Vicaire de Metz, n'eut pourtant pas le succès désiré. C'est qu'il y agitait une question de droit qui ajournait l'intérêt dramatique du litige. Mais, par son habileté, son amour de la liberté de conscience et son énergique défense, il parvint à triompher encore. Dans une admirable page latine, il épanche au cœur de son ami Claude Chansonnette ses rancunes contre l'oppression monacale. Mais il est dit, et ce n'était pas la première fois qu'Agrippa en faisait l'expérience, que l'on ne déchaîne pas impunément contre soi les fureurs d'ennemis irréconciliables.

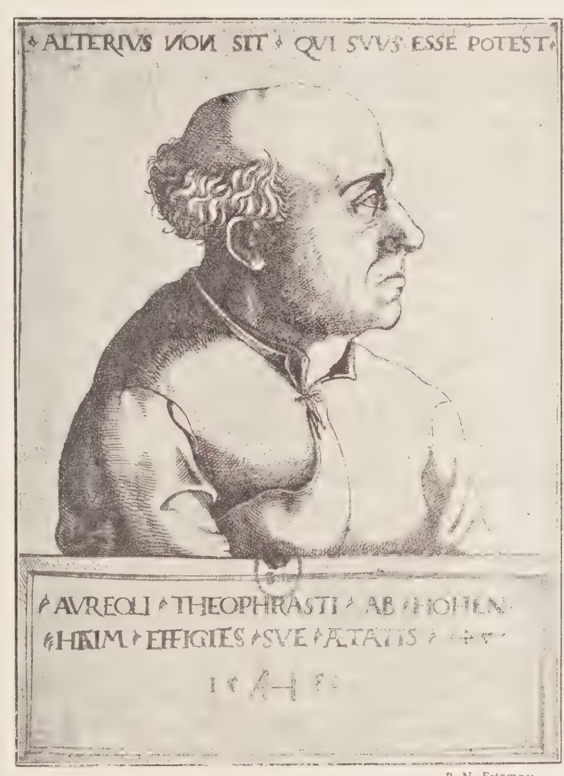
Devenu veuf, il se rappela que la France l'attirait depuis longtemps. A Lyon particulièrement, il avait



LA FOLIE DU MONDE OU LE MONDE RENVERSÉ. Estampe dans le genre des Proverbes de Lagniet.
Cette estampe populaire du XVII[e] siècle est conçue dans le goût des images d'Épinal. Ce genre était déjà très en faveur à cette époque.

des amis professant pour lui une admiration sans borne, si bien qu'au moment de son arrivée, il y reçut un accueil des plus bienveillants. Si la Cour avait été à Paris, Agrippa y serait sans doute accouru, tellement il était désireux de se pousser et de faire l'étalage de ses connaissances ; la Cour étant alors à Lyon, c'est là qu'il vint directement. Il y arriva dans les premiers jours de mai 1524, au moment où François Ier portait le deuil de Bayard, que les Impériaux venaient d'arquebuser à Romagnano. Les affaires du roi ne prospéraient pas à cette époque, et le grand vagabond de Cologne eut à subir le contre-coup de ces royales vicissitudes. D'une lettre de lui à l'un de ses amis, Chapuys, datée du 3 Mai 1524, nous traduisons ces passages caractéristiques :

« Au milieu des hasards les plus « divers, au milieu de tous les risques « du sort, nous sommes enfin arrivés « à Lyon. Dans cette ville où je puis « jouir auprès d'anciens amis des « plaisirs de l'intimité, dans cette « ville où je vais trouver largement « appuis, occasions et moyens de « réussir, je commence enfin à trou- « ver l'honneur, la gloire et la for- « tune. J'ai laissé aussi à Fribourg « des amis que je n'oublierai jamais. « Au reste j'attends du roi un envoyé « qui doit me remettre en or le prix « de ma pension ; même j'ai déjà « reçu de son trésorier quelques « pièces d'or à couronne pour m'ins- « taller chez moi... Notre fils Hay- « mon vous reste, nous vous le « recommandons... Je vous prie de « ne point négliger mes tableaux, « car dans peu de temps je vous « enverrai de l'argent pour les « racheter et pour qu'ils me soient « restitués... »



B. N. Estampes.
Fig. 253. — Portrait de Philippe Bombast von Hohenheim, dit Paracelse, en 1538, d'après une gravure du temps.

Agrippa semblait, en effet, être parvenu à une situation meilleure. Nommé médecin de la reine-mère, il entra en relations avec Perréal, peintre du roi, avec Denis Turin, Guillaume Cop et André Briau, médecins du roi, avec le P. Jehan de la Grève, cordelier, et enfin avec Chapelain, médecin comme lui de Louise de Savoie, pour lequel il ne cessa de professer la plus vive amitié.

Mais pour Agrippa, ce titre de médecin de la reine-mère n'était qu'un titre qui en cachait un autre. La mère de François Ier était, comme toutes les femmes de luxe et de passion, crédule et superstitieuse : il est certain qu'elle n'avait pas été sans avoir entendu parler de l'aptitude de son nouveau médecin à la divination, et le champ était fertile pour les devins. On sait combien la reine-mère était mêlée à la politique ; on sait aussi pourquoi fut pendu Semblançay. Agrippa eut donc fort peu à s'occuper de la santé de Louise de Savoie, qui se portait à merveille. Ce qu'elle voulait de lui, c'était une continuelle prognostication du succès de son fils qui guerroyait autour de Pavie contre Bourbon. Au cours d'une lettre à Chapuys, du 21 mai 1525, Agrippa avoue « qu'il a beaucoup à dire sur les événements courants, mais que cela ne lui est plus permis depuis qu'il a été admis aux secrets conseils de la Princesse... » ; c'est avec une véritable répugnance qu'il se prête au rôle de devin qu'on veut lui faire jouer. Il réclame un meilleur usage des facultés que la

nature lui a départies et repousse (si l'on croit sa correspondance) les propositions qu'on lui fait, de lire dans les astres ou dans les cornues la destinée de tel ou tel personnage de la Cour, fût-il roi, duc ou prince. Cette indépendance de caractère ne plut que médiocrement à la reine-mère, qui avait d'autant plus sujet de s'en étonner qu'Agrippa ne s'était pas montré si récalcitrant — et elle le savait — envers le Connétable. Il faut dire ici, pour que l'on saisisse bien le caractère du savant bohémien, qu'il n'y a chez lui ni enthousiasme politique, ni patriotisme, ni délicatesse. Pour peu qu'on lui offrît des honneurs dont il était avide, et de l'argent dont il manquait toujours, il était prêt à toutes les besognes, à servir n'importe quel parti, mais il n'aimait pas qu'on le prît pour un nécromancien. Il n'était ni Allemand, ni Suisse, ni Flamand, ni Français, ni Espagnol; il était tout cela à la fois, selon que le vent de la fortune soufflait de l'un ou de l'autre côté. Le XVIe siècle n'était-il pas plein de ses aventuriers pour qui le mot de patrie était absolument inconnu? On vendait ses services, ses capacités, son courage, son intelligence et même ses vertus à tel ou tel prince, suivant qu'on enchérissait. Celui qui payait le mieux était le mieux servi. Louise de Savoie ne payait pas; quant à François Ier, il avait d'autres soucis en face du plus redoutable et du plus tenace adversaire qu'ait jamais eu roi de France.

Les déceptions que Henri Cornélis éprouva auprès de la Cour lui firent prêter l'oreille à d'autres ouvertures. Dans ses correspondances avec ses amis, il trouva le moyen de prophétiser au Connétable quelques succès que celui-ci réalisa sans peine. Il avait donc ainsi un pied dans les deux camps. De quelque manière qu'on envisage la conduite d'Agrippa, l'impartialité exige que l'on condamne sa conduite politique. On peut cependant invoquer pour lui des excuses : vaniteux, irritable à l'excès, ayant toujours vécu en nomade, sans racines profondes dans aucun pays, étant dans un milieu où les plus honteuses défections passaient pour des mécomptes selon les ambitions déçues, ou pour des vengeances quand les services rendus avaient été payés d'ingratitude ou de dédain, Agrippa devait ressentir plus vivaces les injustices dont on l'abreuvait et l'indifférence avec laquelle on accueillait ses plaintes, ses menaces et jusqu'à ses soumissions. Enfin, n'était-il pas Allemand? Il ne trahissait pas son pays. Pour bien juger les hommes, il ne faut pas les sortir de leur époque. Le temps où ils vivent forme autour d'eux comme un cadre indispensable. Une preuve que l'auteur de la *Philosophie occulte* ne fut pas si mal apprécié par la reine-mère devenue bientôt Régente, c'est qu'elle se contenta de n'avoir pour le nécromancien indocile qu'une rancune féminine. On ne récriminait pas qu'il donnât des consultations divinatoires au Connétable, on constatait simplement qu'il les refusait à Louise de Savoie.

Mais ce n'est pas peu de chose qu'une rancune de femme; le docteur de Cologne, qui ne voulait pas être un devin et qui aurait donné beaucoup pour pénétrer plus avant dans la politique royale, devait en faire l'expérience. Ses cornues lui restaient comme consolation à ses déboires, mais la reine Louise poussait l'oubli jusqu'à ne plus alimenter ses fourneaux. En vain, pour la fléchir, consacrait-il à la princesse Marguerite son opuscule sur *le Sacrement du Mariage*. Ce développement de rhétoricien fut loin de plaire à son entourage. Ses ennemis ne manquèrent point de le calomnier auprès d'elle comme bourboniste, à tel point qu'il vit lui échapper ce puissant appui et que, faute de ressources, il tomba dans la plus extrême misère.

Pour comble d'infortune, la reine-mère quitte Lyon avec sa fille et une grande partie de la Cour pour se rendre à la frontière d'Espagne au-devant de son fils. Le pauvre Agrippa reçoit alors l'ordre de ne pas bouger de place; mais, pour ne point donner à cette disgrâce un éclat trop désastreux, on lui laisse entendre qu'on l'appellera sous peu dans une ville de France où ses talents seront mis à l'épreuve. Quant aux appointements de sa charge de médecin de la reine-mère et à la pension que lui avait promise François Ier, silence absolu. Il faut pourtant vivre. Ses meilleurs amis n'étant pas argentés, ne peuvent lui être utiles que dans une modeste mesure. Le médecin doit néanmoins mener un certain train de vie, il a femme, enfants, un domestique assez nombreux. Que faire pour subvenir à ces charges?...



FIG. 254. — UN PROGNOSTIQUEUR, L'ABBÉ JOACHIM.

Titre des *Prophéties de Joachim, abbé de Fiore*, recueil composé au XIIe siècle et imprimé en 1516 à Venise (chez Lacaz de Soardis). Ces prophéties, considérées jadis par les Italiens, par Dante lui-même, comme d'inspiration divine, jouèrent un grand rôle au XVIe siècle et causèrent à la papauté de sérieuses alarmes. Les *Joachimites*, c'est-à-dire les partisans de l'abbé Joachim, furent poursuivis et condamnés comme hérétiques.

Le parti bourbonien lui avait fait des offres ; mais, se refusant à croire que tout fût fini à la Cour de France, il n'osait pas encore faire ouvertement défection. Se contentant d'adresser à Bourbon des pronostics, il le fit avec tant d'imprudence que ces relations n'étaient un secret pour personne. Il s'en défendait avec plus d'énergie que de franchise, et, pour prouver l'invraisemblance de cette félonie, il excipa d'un certain service qu'il aurait rendu au roi en empêchant quatre mille fantassins que commandaient des capitaines de sa famille, les d'Yllers de Grolée, de passer à l'ennemi. Dans plusieurs de ses lettres, il fait allusion aux offres bourboniennes, et il les « acceptera » — « si on l'y force ». Le Connétable poursuivait le cours de ses succès et s'apprêtait à mettre le siège devant Rome. Comme c'était là un événement décisif, ce prince rebelle crut devoir consulter les devins. C'est à notre philosophe qu'il s'adresse. Agrippa lui répond avec une solennelle assurance que le hardi assiégeant n'aurait qu'à sonner de la trompette pour faire tomber les murailles de la Ville Eternelle. Mais le prophète omit un trait qui avait son importance, c'est de prédire que le Connétable serait tué. Il est vrai que cette prédiction avait son côté délicat qui ne dut pas échapper à sa sagacité. Nul doute que les bons offices envers Bourbon ne fussent à ce point désintéressés qu'il n'en reçut quelques munificences. Mais il n'en parle jamais dans ses lettres, et, s'il tire des ressources de ce côté, il n'en obtint pas assez pour mettre ordre à ses affaires.

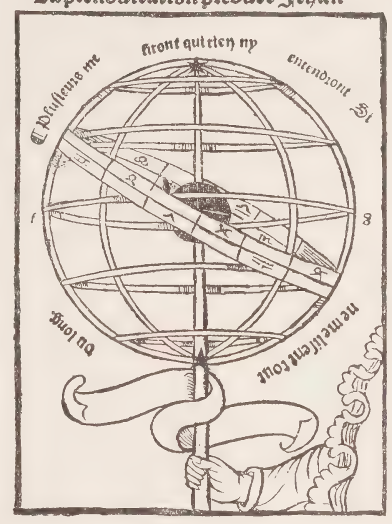


Fig. 255. — Titre gravé sur bois pour la plaquette *La Prenostication Prebstre Jehan*, plaquette in-8° gothique de 4 ff. (sans date, mais de 1512, d'après une pièce qui y figure).

C'était le cas ou jamais d'appliquer ses connaissances alchimiques à la transmutation en or des plus vils métaux, et de découvrir cette pierre philosophale qu'il cherche et fait chercher par ses adeptes dans toute l'Europe. Mais sa science occulte est elle-même insuffisante à conjurer sa détresse. Délaissant cornues et alambics, qui ne répondent point à son attente, il a recours aux supplications afin d'obtenir ce pain quotidien « qu'il n'aura un jour plus qu'à toucher pour le convertir en le plus précieux des métaux ». Cette lutte d'Agrippa avec les trésoriers et les payeurs royaux ne laisse pas que d'avoir son côté pittoresquement historique. Elle édifie sur le singulier état où étaient alors les finances, sur leur gestion, et en même temps sur les procédés dont usaient les banquiers de la Cour vis-à-vis de leurs créanciers.

Nous n'insisterons pas davantage sur les difficultés de tout genre qu'Agrippa rencontre sur son chemin, mais il faut ajouter qu'il a pris à Lyon le temps de composer un livre sur l'*Incertitude et la Vanité des Sciences et des Arts*, qui, malgré sa force paradoxale, se lit encore aujourd'hui sans fatigue ni ennui. Seulement, cet ouvrage devint pour Agrippa la source d'autant de nouveaux tourments que de nouveaux honneurs. C'est, en effet, dans le courant de l'année 1528 où paraît ce livre, que le signal est donné de l'émancipation de l'esprit humain et de la libre critique comme un défi jeté à la raison humaine.

La réputation de médecin d'Agrippa le fait appeler en juin 1529 auprès de certains malades à Louvain et à Malines. L'homme apparaît ici sous une face inconnue, et l'on peut affirmer que si, au dehors, son existence était des plus agitées, le pamphlétaire se plaisait au moins dans les saines jouissances de la vie de famille. Mais son impitoyable destinée s'accomplit décevante et cruelle : il perd sa seconde femme et deux de ses enfants. Une peste a fondu sur la contrée ; Jeanne-Louise en est la première victime. Le fléau disparu, l'ouvrage principal qu'Agrippa venait de faire paraître fait grand bruit. Son protecteur, l'éminent diplomate Eustache Chapuys, lui conseille, au nom de Charles-Quint, de prendre la défense de Catherine d'Aragon, menacée d'un divorce éclatant. Agrippa, depuis longtemps édifié sur la reconnaissance des grands de la terre, sait bien qu'en épousant le parti du roi d'Espagne, il s'aliénera pour toujours le roi d'Angleterre. Voulant rester neutre, il répond aux arguments réitérés de l'ambassadeur par une fin de non-recevoir.

Un instant historiographe de Marguerite d'Autriche et de l'Empereur, il envoie à Erasme un

exemplaire de l'*Incertitude et de la Vanité des Sciences et des Arts,* dans l'espoir que le témoignage public d'un écrivain aussi universellement admiré et respecté pourra le mettre à l'abri des persécutions ; mais le célèbre auteur de l'*Eloge de la Folie* lui déclare nettement « qu'il tient à vivre tranquille, que sa vie n'a été que trop agitée, et qu'il n'éprouve nullement le besoin de renouveler pour un autre des polémiques qu'il a tant de fois soutenues pour lui et pour ses amis, et où il n'a pas toujours eu le dessus ». Agrippa rejoint un autre puissant protecteur, le Prince-Electeur, archevêque de Cologne, auquel il avait dédié la *Philosophie occulte,* mais on perd presque sa trace pendant son séjour à Cologne. Ses correspondances avec le cardinal Campegi, Erasme et Mélanchton ne parlent que des querelles qu'il se voit obligé de soutenir contre les *Théosophistes* de Louvain à propos des propositions de libre-penseur contenues dans ses ouvrages.

Au courant de l'été 1532, il reparaît en Brabant, puis il vient à Francfort en septembre, ensuite à Bonn où il finit par s'établir définitivement, et y passe la majeure partie des trois dernières années de sa vie. De cette résidence, il pousse activement la réimpression de ses livres, — interdits dès la seconde édition par le grand Inquisiteur Conrard d'Ulm, — et il meurt inopinément à Grenoble, en 1535, à l'âge de quarante-neuf ans.

Blâmé par les uns, loué par les autres, le pauvre écrivain a laissé dans ses lettres sa meilleure défense : « Ces prodiges annoncés avec tant de hardiesse par les mathématiciens, magiciens, alchimistes, nécromanciens, il dépend de nous de les accomplir et nous le pouvons sans crime, sans offenser ni Dieu, ni la religion. C'est en nous-mêmes qu'est le magicien : *Spiritus in nobis qui viget, illa facit* (1). »

THÉOPHRASTE PARACELSE.

Autant Michel Nostradamus nous a paru, malgré quelques absurdités fort certaines, un esprit des plus remarquables, autant Théophraste Paracelse nous semble plutôt digne du répertoire des extravagances. C'est pourtant une des physionomies les plus caractéristiques qui ait animé l'ère de la Renaissance. Oracle, il a passé pour marchand d'orviétan ; peut-être a-t-il cru de lui-même ce qu'en pensaient les autres : qui sait ?... Toujours est-il que l'analyse de ce caractère excentrique est nécessaire à quiconque veut avoir une idée un peu complète de l'esprit humain.

De son véritable nom Bombast de Hohenheim, Paracelse ne se serait appelé ainsi que pour affirmer son mépris pour les théories médicales de Celse, contre lequel il s'est élevé toutes les fois qu'il en eut l'occasion. *Theophrastus* veut dire parleur divin, et Paracelse s'en glorifiait. Ses ennemis l'appelèrent *Cacophrasteus,* méchant parleur, et ils ont eu assez souvent raison.

Fils naturel du bâtard d'un prince, cet homme vit le jour dans les dernières années du XVe siècle, exactement en 1493, près de Zurich, dans la petite ville d'Einsiedeln. A cette époque, l'on croyait que le mystère ajoutait à la science, et l'on faisait métier d'enter des logogriphes sur des secrets. Le moyen était excellent pour faire pousser des énigmes, et il passait cependant pour le seul capable d'expliquer convenablement la nature. Sous ce rapport, Paracelse fut bien de son temps, et on lui doit autant de nuages qu'il voulut éclaircir de questions. Une lumière, qui avait le malheur d'éclairer, à cette époque, était perdue. On n'estimait un flambeau qu'à son ombre, et il fallait la fumée pour faire passer la flamme. N'eût été ce penchant à peu près général pour les ténèbres, Paracelse aurait pu exercer une influence salutaire, et au lieu de le citer comme un modèle de déraison, on le citerait peut-être maintenant comme un sage.

Né avec des dispositions très prononcées pour la démence, il eut le triste privilège d'avoir pour premier maître un ecclésiastique, l'abbé Trithème de Wurtzbourg, une des colonnes les plus obscures de l'hermétisme, qui voyait des esprits partout, mais qui ne les faisait voir nulle part. Quant à Paracelse, il les voyait si bien qu'il les appelait par leurs noms, ainsi qu'il a pris soin de le consigner dans son *Sténographe.* Quand on ouvre ce précieux volume, on s'assure par là que l'homme enferme une multitude de génies dans ses flancs, et que, privilégiés comme l'homme, les plus petits atomes de l'univers ont les leurs. L'élève ne fut pas infidèle aux doctes leçons de son maître. L'infini trop étroit se laissera, grâce à lui, tellement encombrer d'êtres surnaturels, que bientôt après, pour avoir de la place, la physique fut obligée de souffler sur ces invisibles météores, et d'établir la Doctrine du vide. Paracelse n'attendit pas ce coup de vent de la science

(1) L'esprit qui veille en nous est le maître de nos actions.

pour quitter son professeur. Un désir impérieux de voir et de connaître le poussa sur les grands chemins ; il avait hâte surtout d'étaler au monde ce qu'il savait, ou du moins ce qu'il croyait savoir.

Après avoir quitté l'abbé Trithème, il se mit donc à errer de côté et d'autre, menant l'existence des scholastiques ambulants de cette époque, vendant des prophéties, dînant et soupant d'avenir, tirant des horoscopes, fabricant des destinées, évoquant même les morts quand l'occasion s'en présentait. Les morts ne sont pas généralement d'humeur revêche, et on leur fait dire à peu près tout ce que l'on veut ; mais ils ne poussent point la complaisance jusqu'à se montrer. Cette réserve de leur part n'arrangeait pas les vivants qui passaient pour les voir, et l'exorciste fut contraint de renoncer aux tombeaux.

Voyant son peu de succès auprès de cette portion du genre humain qui réside sous terre, Paracelse pensa à tirer parti des maladies qui nous y conduisent, et las de ne rien savoir, bien qu'il n'eut pas la franchise de se l'avouer, il s'en fut étudier la médecine avec Sigismond Fugger de Schwatz, qui cherchait l'art de guérir dans la chimie, et pratiquait la médecine métallurgique, qui avait des remèdes pour tous les maux, ou des maux pour tous les remèdes. Fugger de Schwatz jouissait alors d'une réputation considérable. Mais il étonnait ses disciples, et ne les instruisait pas. C'est assez dire que son enseignement était d'une lucidité problématique.

Prefatio Laudatoria in Artem Chiromanticam.



Fig. 256. — Reproduction réduite du titre de la plaquette *Préface à la louange de l'Art de la Chiromancie*, Augsbourg (1519). Pet. in-4° gothique de 32 feuillets.

L'auteur de ce livre — un des plus anciens sur la chiromancie — est Jean Haas de Memmingen, en Souabie, et peut-être faut-il voir son effigie en ce maître-ès-chiromancie auquel un personnage vient confier sa main.

Ce second précepteur n'en apprit point à Paracelse davantage que le premier. Toutefois, à cette école, il s'éprit de passion pour la chimie, ou plutôt pour l'alchimie, car on ne visait, dans ce temps, qu'à l'impossible. On n'allait point, comme aujourd'hui, du connu à l'inconnu ; on voulait aller de prime-abord de l'inconnu au connu. On était persuadé que, pour pénétrer la nature des phénomènes, il faut commencer par les produire. Le seul défaut de cette marche est d'être impraticable.

Entraîné par une imagination plus vagabonde que forte, l'apprenti-magicien ne tarde point à abandonner Fugger de Schwatz comme il avait abandonné l'abbé Trithème, et, philosophe nomade, il se mit à battre de nouveau les grandes routes, à chercher de pays en pays des moyens de guérir des maladies qu'il ne connaissait pas. Il visita d'abord les montagnes de la Bohême et de la Suède, pour questionner les mœurs et les travaux des mineurs, qui, vivant dans les entrailles du globe, ont toujours eu la réputation d'être en corresdance avec les génies élémentaires. Il parcourut ensuite, dans le même but, la Pologne et la Transylvanie, étudiant à leurs sources les propriétés des sels et des métaux ; puis il alla, en ouvrier consciencieux, se faire initier dans les mystères des adeptes orientaux.

Sans doute, nous ne retracerons pas un itinéraire dont Paracelse ne nous a point laissé la carte. Il suffit de savoir que, dans ses doctes pérégrinations, il n'omit rien de ce qui pouvait accréditer ses extravagances. Il interrogea dans les catacombes de la vieille Egypte la poussière d'Isis et les tables d'Hermès, et s'entretint de l'immortalité de l'âme avec les momies des pyramides. Il y a, dans le fait, assez longtemps qu'elles ne vivent plus, pour savoir à quoi s'en tenir sur la réalité de la mort. Il recueillit, ou fit semblant de recueillir, les instructions des gymnosophistes d'Ethiopie, et des prêtres de Zoroastie. On ne dit pas qu'il se soit hasardé jusqu'au Thibet, où l'un de ses amis les plus intimes, le khan de Tartarie, qu'il avait connu à Constantinople, aurait pu l'introduire. Il n'eut pas mal fait de perfectionner son éducation dans le laboratoire du Grand Lama : c'est un alchimiste qui vaut tous les autres. Il est lui-même l'alambic où se distillent les trésors dont il dispose.

Ces longs voyages, terminés par une promenade en Espagne, en Portugal et en Italie, ne paraissent pas bien avérés. Il est cependant certain que Paracelse voyagea. On peut même assurer qu'il ne fit pas autre chose jusqu'à trente ans, courant de pays en pays après la vérité, passant à côté de son puits sans y regarder, ou sautant par-dessus. Quoique la vérité ne lui ait pas donné signe de vie, il prétendit l'avoir trouvée, et, soit générosité pour ses semblables, soit désir assez naturel de profiter de cette richesse pour faire fortune, il vint s'établir avec sa trouvaille dans la docte cité de Bâle.

Bâle était alors le centre du savoir, et le rendez-vous d'une foule d'hommes célèbres dans tous les genres, surtout dans les belles-lettres et les sciences. Paracelse, en lui demandant l'hospitalité, se flattait d'ajouter un grand nom de plus à ceux dont elle accueillait la gloire en exil, et il crut l'honorer en s'y installant.

Il est assez difficile de préciser la chaire qu'il ouvrit, à peine arrivé dans ces murs. Fut-ce une chaire de pharmacopée mystique et inspirée, une chaire de chimie théologale ou de théologie pathologique ? On ne sait. Ce qui est certain, c'est que, dans cette bonne ville allemande, on tint la bouche ouverte aux amphigouris substantiels qu'il débitait. Ses drogues alambiquées firent d'abord fureur, et sa philosophie panachée, où des yeux de lynx n'auraient vu goutte, lui attira de nombreux disciples et de nombreux chalands. Depuis Abailard, avec lequel, dit-on, il avait quelque analogie, jamais leçons n'avaient attiré pareille affluence d'auditeurs.

S'annonçant hardiment pour le réformateur de la médecine, pour le messie de la thérapeuthique : « Vous me suivrez — s'écriait-il — vous, Avicennes, Galien, Raizès, Montagnana, Mésné ! Vous me suivrez, Messeigneurs de Paris, de Montpellier, de Vienne et de Cologne, et tous autant que vous êtes, qui vivez au bord du Danube et du Rhin ; vous, qui habitez les îles de la mer ; vous aussi, Italiens, Turcs, Sarmates ; toi, Grec ; toi, Arabe, toi, Juif ! vous me suivrez. Si vous ne vous ralliez pas franchement à mon étendard, vous n'êtes que des bornes où les chiens iront lever la cuisse. Ralliez-vous à moi, car la monarchie m'appartiendra, et vous aurez beau faire, il vous faudra tôt ou tard avaler ce chicotin. » Nous traduisons ainsi l'apostrophe tudesque : *Diesen Dreck musst ihr essen. Dreck* signifie cette matière odoriférante dont Martin Luther barbouillait la tiare pontificale.

Ne se bornant pas à ces bourrasques d'éloquence, lesquelles sentent plus le portefaix que le docteur, Paracelse y joignit la démence de l'action. Il porta jusqu'au fanatisme sa haine de Galien et d'Avicennes, et il les traita tous deux comme on traitait alors les hérétiques : il les brûla, — procédé peu charitable qui, du moins, en ce cas, nuisait plus au juge qu'aux condamnés. Après avoir proclamé que ces prétendus grands hommes n'étaient que des *cuistres, qui ne valaient pas les cordons de ses souliers, des ignorants qui n'en savaient pas tant que son bonnet, et que le poil de sa barbe,* il jeta publiquement dans les flammes les œuvres de ces bélitres. Geste renouvelé de Luther ! Mais cette péroraison lumineuse fut probablement ce qu'il y eut de plus clair dans ses improvisations.

Après avoir fait justice de Galien, qu'il n'avait pas lu, puisqu'il déclarait lui-même à cette époque que toute science venait de lui, et qu'il ne se souvenait pas d'avoir ouvert un livre ; après avoir ruiné, autant qu'il le pouvait, la doctrine d'Hippocrate et la doctrine d'Aristote, Paracelse devait aux humains un autre code, d'autres règles de guérison. Trop modeste pour leur proposer des ouvrages qui étaient peut-être faits, mais qui n'étaient pas écrits, il en choisit un que personne ne se fut avisé de choisir, et qui remplace, en effet, d'une étrange façon, ceux qu'il venait d'excommunier : ce fut la Bible.

Des Juifs d'Orient lui avait donné quelques notions confuses de la Kabbale, et il partit de là pour conjecturer que la clef des maladies devait se trouver dans l'Ecriture. En suivant la méthode inverse, d'autres illuminés se chargeraient peut-être de découvrir dans les maladies la clef de l'Ecriture : c'est une question de point de vue. Tout l'Ancien Testament n'est point, au reste, également curatif. Les parties les plus salutaires sont le Pentateuque de Moïse, qui ne s'était retiré jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans dans la solitude que pour approfondir *l'art sacré* de la transformation des métaux, et l'Apocalypse de saint Jean, qui était, *comme chacun sait*, très versé dans les sciences occultes ; qui, apôtre d'Hermès et du grand œuvre en même temps que du Christ, fit preuve de sa double mission en sortant sain et sauf de l'huile bouillante de Domitien.

L'Apocalypse ! C'est surtout ce livre-là qu'il fallait feuilleter et refeuilleter si l'on voulait savoir ce que c'est que la médecine magique. Ce qui est infiniment plus facile de reconnaître, c'est que les théories de Paracelse, telles qu'il prit soin plus tard de les rédiger, sont enveloppées de plus de nuages qu'il n'y a de voiles autour des révélations énigmatiques du solitaire de Pathmos. Ce qu'on peut prédire à coup sûr, c'est que le premier sceau de ses visions théurgiques ne sera jamais levé : à plus forte raison, le septième.

Ayant trouvé le secret des maladies dans la Bible, qui est venue du ciel, notre professeur, pour être conséquent, dut chercher dans le ciel la source ou le germe de ces maladies mêmes. C'est ce qu'il fit, et il

s'aperçut bientôt qu'elles sont toutes originaires des constellations et des planètes. Il s'en suit immédiatement que, lorsqu'un malade vous est soumis, la première chose qu'il y ait à faire n'est pas d'interroger les symptômes de son mal, mais de consulter le firmament. Un docteur habile juge de l'état de son patient par le *facies* des astres ; d'où il résulte qu'en le purgeant, le purgatif agit sur le tempérament de telle ou telle étoile. L'instrument redouté de M. de Pourceaugnac devient rival de l'astrolabe, et, en se livrant à l'exercice favori du malade imaginaire, on peut déterger un soleil, rafraîchir une comète, ou éclaircir le terni d'une nébuleuse. C'est de l'astronomie d'apothicaire.

Le merveilleux a tant d'empire sur l'homme que le plus burlesque même a des chances de durée ; ce qu'il y a de plus incroyable finit toujours par nous paraître ce qu'il y a de plus possible, et les cures planétaires de Paracelse n'eurent de succès que de son vivant. Elles trouvèrent longtemps après lui des fous pour les vanter, et des charlatans pour les reproduire.

Ainsi, quelles que fussent les souffrances d'une femme, Paracelse commençait par examiner la lune, et cela, par une raison qui n'admet pas de réplique : c'est que la lune pour nous servir de son jargon, qui s'est impatronisé dans une certaine métaphysique, n'est que *l'expression adéquate* de la femme. Il était si persuadé que, sans notre satellite, il n'y aurait pas dans un sexe les variations de santé dont un autre est exempt, qu'il voyait on ne sait quoi de sidéral et de divin dans les preuves périodiques de leur différence d'organisation. Peu s'en faut qu'il n'y ait trouvé la pierre philosophale, et l'on s'étonne qu'il se soit cru obligé de la chercher ailleurs.

De ces rêveries à établir une physiologie astrale, il n'y a plus qu'un pas, et Paracelse ne manqua pas de le faire. Une idée venue de la Grèce, et tombée de là sous le balancier de la philosophie romaine, remaniée depuis par les Pères de l'Eglise et les sophistes d'Alexandrie, a présenté l'homme comme un monde, comme la miniature de celui qu'il habite. Cette idée riche et féconde, Paracelse en fit le point de départ de nouvelles extravagances.

Fig. 257. — Titre des *Prognostications* de Jean Lichtenberger donnant le portrait de l'auteur ou tout au moins celui d'un « prognostiqueur ». Edition de Cologne, chez Pierre Quentel (1526).

LE SYSTÈME PARACELSIQUE.

Pour exposer fidèlement ce système, nous ne pouvons mieux faire que de traduire un passage du *Traité des maladies invisibles, De origine morborum invisibilium :*

« L'homme est un petit monde, — dit-il, — non pas à la vérité pour la forme de sa substance corporelle, mais il renferme toutes les vertus et les opérations du grand monde. En lui sont tous les mouvements célestes, la nature de la terre, les propriétés de l'eau, la qualité de l'air, la nature de tous les fruits, de tous les minéraux, de toutes les constellations, de tous les météores, etc. Il réunit également toutes les qualités des animaux. Son corps est un élégant assemblage de tous ces éléments. Les organes par lesquels il aperçoit tous les objets qui l'environnent sont d'une nature toute céleste. Les mouvements et les troubles de son âme sont comme les vents, les tourbillons, les éclairs, les foudres, les tonnerres et les autres météores qui fermentent dans la région de l'air et des esprits. Ils agitent son cœur et son sang : c'est pourquoi l'homme est un petit monde, et toute l'image de l'univers. »

Ce passage est peut-être fort beau, mais il est un peu vague. Paracelse le sentit, et il s'occupa de

préciser son système en précisant davantage les termes de comparaison. Le résultat de ses nouvelles méditations fut qu'il s'imagina voir dans l'anatomie, qu'il ne savait pas du tout, le plan complet de notre système solaire, qu'il ne connaissait pas davantage. Voici, en quelques traits, et telle qu'on la trouve exposée dans l'Histoire de l'astronomie de Bailly, cette fameuse théorie de l'*homme astral :*

« Nous avons, comme notre univers, sept ressorts principaux. Le cœur, source des esprits vitaux, c'est le soleil, d'où procède la chaleur vivifiante. Le cerveau doit être assimilé à la lune. Il obéit à ses phases, il croît et décroît avec elle. Ces deux organes ont dans le corps humain la même importance que ces deux grands luminaires dans l'ordre céleste. Le cœur, qui est le foyer du mouvement, le cerveau d'où rayonnent les idées ont la liaison la plus intime, comme le soleil et la lune qui se suivent et s'atteignent, pour recommencer ensemble et séparément leur cours. Le foie où se prépare le sang qui fait la vie est soumis à Jupiter, planète essentiellement sanguine et vitale. Les reins, où est le réservoir de la reproduction, dépendent de Vénus, planète prolifique et mère des générations. La rate, dépôt de la bile, subit la loi de Saturne, astre sombre et mélancolique ; et la vésicule du fiel, domicile de la colère, est sous l'influence de Mars, astre impétueux et tourmenté. Il reste le poumon qui, agile comme Mercure, est soumis aux mêmes vicissitudes. Placé dans une agitation continuelle au milieu de la poitrine où il enveloppe le cœur, il pompe l'air pour le ranimer, semblable à Mercure qui préside au vent, et qui, errant autour du soleil, semble s'agiter sur sa couche pour exécuter ses ordres. »

Nous mettons toutes ces hyperboles, jusqu'au moindre mot, sous la responsabilité de Paracelse. Convenons toutefois que cette idée de l'homme-univers n'est pas dépourvue de quelque grandeur, et que, si elle n'atteste pas de génie, elle annonce du moins une dose d'imagination qui n'est point à dédaigner. On peut être surpris de la rencontrer dans les rêves d'un songe-creux, qui n'était par dessus le marché qu'un ignorant. Mais ce qui doit confondre, c'est de la retrouver presque textuellement dans un homme d'un rare savoir et d'une haute intelligence, dans le maître de Képler. Elle n'en a peut-être pas pour cela plus de relief. Ce qui fait quelque honneur à Paracelse n'était qu'une infirmité pour Tycho-Brahé.

Les folies et les erreurs ont sur les vérités cet avantage qu'on ne les découvre point à force de patience et d'étude. On les trouve sans y penser : l'une n'attend pas l'autre, — et cela explique en ce genre la fécondité de Paracelse. A peine délivré de son système des constellations, il jeta les premiers fondements de son système des *Archées,* qui a excité l'admiration de son dernier apologiste, Théophile de Murr, et de l'un de ses plus studieux commentateurs, le docteur Jogand.

« En agrandissant la théorie de l'homme et de tous les êtres, — dit celui-ci, — *le fou incomparable* a porté le règne de la nature et de la lumière aussi loin qu'il peut atteindre ; on trouve en lui, pour le faire connaître, en peu de mots, toutes les folies imaginables, les vérités connues, et la source du plus grand nombre de vérités possibles. En comparant avec sa théorie toutes les grandes découvertes des physiciens modernes, il semble que le génie de tant d'hommes célèbres n'ait travaillé que pour affermir un édifice qui s'étend bien au delà de ce qu'ils ont entrevu. »

Cet éloge qui ne laisse rien à désirer, jusqu'à quel point Paracelse le mérite-t-il ? C'est-à-dire voyons ce que c'est que ce fameux système des Archées, et de quel usage il peut être pour la connaissance de l'homme et de la nature. Les archées sont de petits architectes impalpables qui ont leur domicile dans nos personnes, qui les moulent, qui les disposent selon un type convenu et préordonné. Ce sont eux qui font la vie. L'archée *princeps* loge dans l'estomac ; et, comme il faut que chaque partie de l'édifice vive, pour que l'édifice existe, chacune d'elles a son estomac particulier, et ses sécrétions particulières. Dans chaque estomac, bien entendu, demeure un archée : et, quand on est malade, c'est que nos démons organiques ne font pas bon ménage. Le devoir du médecin est d'apaiser la querelle, et de rétablir la concorde : il n'est, en quelque sorte, que le juge de paix du corps humain.

Quelle relation peut-il y avoir entre ce système et le précédent ? Paracelse n'en dit rien. Ce serait duperie d'y faire attention plus que lui. Mais nous ne sommes pas encore au bout des folies de son imagination. L'homme étant l'abrégé, ou plutôt le résumé de tout, tout selon lui doit obéir aux mêmes règles que l'humanité. Suivant le degré de perfection de son organisation, tout corps, de quelque nature qu'il soit, a comme nous son archée ou ses archées. Rien n'échappe aux lois absolues qui nous dirigent ; tout doit remplir et remplit en ce monde les mêmes fonctions que nous, les corps que l'on croit inorganiques comme ceux qui ne le sont pas. Tout se nourrit, tout digère, les pierres aussi bien que les plantes, les plantes aussi bien que les animaux. Les corps métalliques eux-mêmes n'en font ni plus ni moins que les autres : ils boivent quand ils ont soif, ils mangent quand ils ont faim ; et, pour cela même, ils sont exactement soumis à toutes les vicissitudes des êtres qui mangent et qui boivent. Lorsque le cuivre boit de l'eau, ou quelque liquide

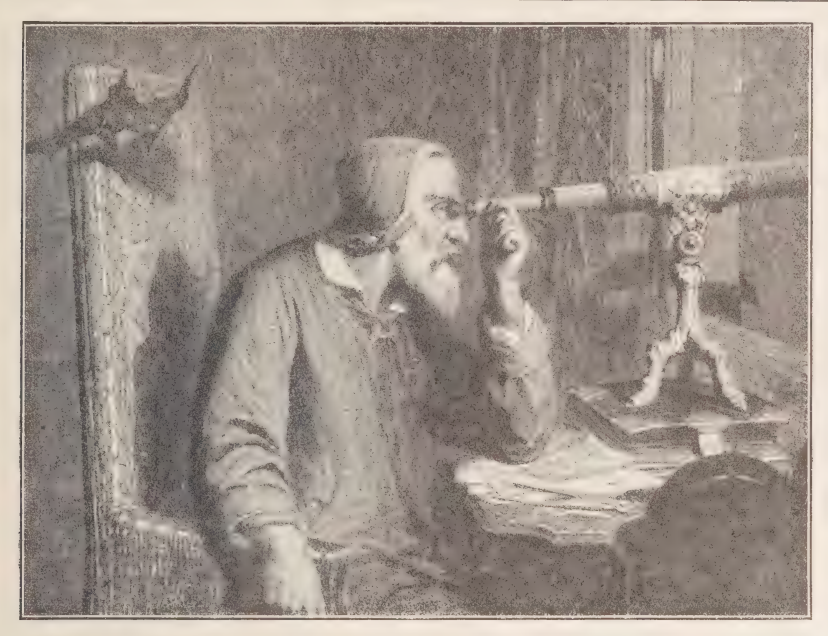


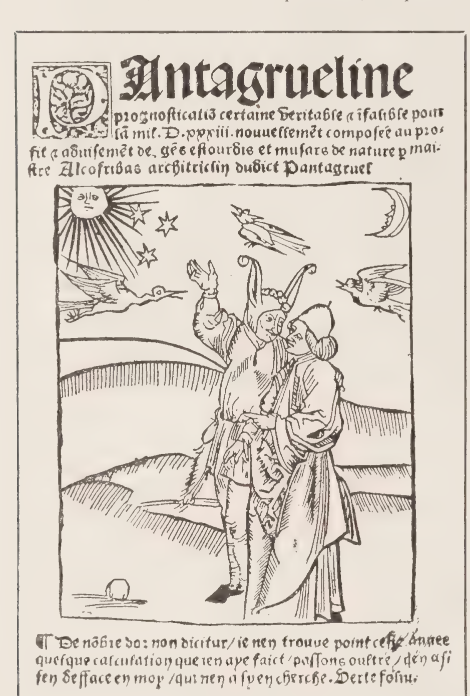
FIG. 258. — MATHIEU LAENSBERG, chanoine de Saint-Barthélemy de Liège. Composition de A. de Lemud (XIXe siècle).

que ce soit, il en résulte du vert-de-gris, qui sent fort mauvais et qui est un poison. La rouille est une déjection du fer. Quant à l'or, quoi qu'il fasse, il ne s'en dégage jamais que de l'or, parce qu'il est le *roi* de la nature inanimée, l'EMPEREUR des minéraux.

On pressent bien que, si les métaux se nourrissent, ils doivent encore faire autre chose, et ils n'y manquent pas. Il y a des métaux mâles et des métaux femelles, et ils sont, sans qu'on s'en doute, pourvus de tous les appareils nécessaires à la reproduction. Ils se cherchent, ils s'accouplent dans l'intérieur de la terre, et s'y multiplient comme les animaux à sa surface. Il y en a même qui contractent des unions illégitimes, et donnent lieu à des générations anormales, que n'admettent point dans leur intimité les familles métalliques qui se respectent. L'or seul n'a pas de sexe, et c'est pour cela que les *spagyriques* (mot de l'invention de Paracelse qui paraît vouloir dire chercheurs) se flattent de pouvoir le reproduire. Il est le fruit de l'alliance mystérieuse du mercure originel, du mercure des philosophes, avec la terre, qui n'accouche de ce précieux enfant qu'au bout de mille ans. « *Mercurii semen in visceribus terræ depositum, antequam in aurum perficiatur, spatium annorum mille consumit* ». Cette gestation est un peu lente, et il n'y a que les alchimistes expérimentés qui soient capables de l'activer. C'est ce qu'ils font, ou du moins ce qu'ils ont la prétention de faire.

Cette connaissance profonde des habitudes et des mœurs des métaux n'est nullement, chez Paracelse, au détriment de la botanique. Les végétaux ont des vertus qu'on ne peut laisser dans l'ombre. Pour en surprendre les secrets, il veut qu'on étudie l'anatomie. Jusque-là, c'est bien ; mais il ajoute immédiatement, et la chiromancie. Ce n'est pas tout à fait aussi simple. Ne nous effrayons pas pourtant de cette recommandation qui n'est embarrassante qu'en apparence. Nous avions cru jusqu'ici que les plantes n'avaient pas de mains, et qu'il était par conséquent impossible de deviner quoi que ce soit par l'inspection de ce qu'elles n'avaient pas ? Détrompons-nous, elles ont plus de mains qu'il n'en faut pour défrayer notre curiosité : ce sont leurs feuilles, et les lignes qui s'y remarquent font apprécier leur caractère et leurs propriétés. Il y a plus, c'est que ces lignes ne sont pas seulement l'indice de la destinée en général accidentée de ces êtres stationnaires, qui ne peuvent guère courir les aventures. Elles renferment aussi le secret de la nôtre, et voici comment : dès que nous sommes liés par des rapports d'affinité quelconque avec tel ou tel arbre, avec telle

ou telle fleur, rien n'est plus facile que de savoir à quoi nous en tenir sur les promesses et les menaces du sort. Par le fait seul de cette affinité, la plante est dans la confidence de notre passé et de notre avenir, et nous voyons, avec ses feuilles, s'épanouir, tomber, et renaître, le mobile roman de notre vie. Nous pouvons faire pousser notre histoire en cultivant nos parterres, et cela n'est pas sans importance pour l'égoïsme de l'amour-propre qui n'aime rien tant que s'entourer de lui-même. Nos jardins ne sont plus que les premières minutes de nos mémoires. Nous pouvons avoir dans nos serres toute une bibliothèque d'oracles, qui nous dispensent d'en consulter d'autres. Et ce n'est pas seulement pour s'entretenir de soi qu'il est bon d'apprendre le muet langage des feuilles : pour peu que vous connaissiez l'arbuste de prédilection de vos amis, de vos maîtresses, vous saurez ce qu'ils sont, ce qu'ils deviendront, ce qu'ils ont dans le cœur et dans la tête. On peut même, grâce à cet art, s'initier dans les mystères les plus secrets de la politique des rois. Voilà ce que c'est que de savoir interroger la création.


Pantagrueline
prognosticatiõ certaine veritable et infalible pour lan mil. D.xxxiii. nouuellemēt composée au profit et aduisemēt de gēs estourdis et musars de nature par maistre Alcofribas architriclin dudict Pantagruel

De nōbre dor non dicitur / ie nen trouue point ceste annee quelque calculation que ien aye faict / passons oultre / qui en a si sen desface en moy / qui nen a si yen cherche. Verte folium.

FIG. 259. — Titre des Prognostications. Pantagrueline de Rabelais.

Sans doute ne devinerez-vous point comment s'opèrent toutes ces merveilles que vous révèle Paracelse ? Nout allons vous le dire, et vous allez voir comment toutes ces idées, qui nous paraissent divergentes, ne sont pourtant que les parties bien coordonnées d'un seul et même système.

Voici ce qui se passe dans l'univers : tout s'y fait par l'intermédiaire de l'Archée universel de la nature, qui est un esprit de lumière, et peut-être la lumière elle-même. Cet archée tout-puissant commence par imprimer en nous l'image et la ressemblance des planètes : de là vient que nous sommes des mondes. Ne pouvant pas traiter les choses avec tant d'égards que les hommes, ce ne sont pas les astres dont il imprime en elles l'image et la ressemblance, c'est celles des hommes, et de là vient qu'il n'y a rien dans la nature qui n'ait avec nous de l'analogie, et qu'on retrouve de l'humain dans le bois, dans la pierre, dans les minéraux. Ce n'est pas tout : cet archée de lumière est aussi un archée de vie ; et de même qu'il nous fait vivre de la vie des mondes, il fait vivre les choses de la vie des hommes. C'est ce qui explique comment elles naissent, existent, se reproduisent et meurent absolument comme nous.

Ce n'est pas encore tout : comme Paracelse n'était pas seulement un *spagyrique* de premier ordre, mais un grand docteur, il fallait appliquer ses découvertes à la médecine. Ce n'était là pour lui que de l'enfantillage. Quelque chose de l'homme devant se retrouver en tout, on devait pouvoir juger de l'aspect des objets, à l'examen de leur configuration, soit interne, soit externe, des échos magnétiques établis par la nature entre telle substance et telle partie du corps. N'importe alors de quelle douleur cette partie fût affectée, il fallait lui administrer, pour la guérir, cette substance qui lui était évidemment sympathique. S'il eût découvert quelque similitude lointaine entre son malade et une couleuvre, Paracelse n'eût pas hésité à la lui faire avaler...

Tels étaient les précieux arcanes que le nouveau prêtre d'Isis dévoilait effrontément à son époque ébaubie. On fut d'abord émerveillé de ne pas le comprendre, puis on se fatigua de ce miracle prolongé. On eût voulu un changement quelconque de prodige, un peu de jour surtout, dans cette impénétrable nuit, qui servait — comme dit Gabriel Naudé — de couverture à sa doctrine. Il était, et pour cause, incapable de faire de pareilles concessions à la fantaisie du public, et il resta intrépidement dans les limbes.

Comme praticien, Paracelse fit quelques cures heureuses, mais il ne réussit point à guérir Erasme de sa gravelle, et le spirituel malade se vengea des remèdes qu'il avait pris par des sarcasmes, qui ne valaient pas toujours mieux que ses drogues, mais qui atteignaient mieux leur but. A défaut de pierres, il jeta dès lors à la tête de son médecin... des épigrammes. Et ne pouvant tuer l'homme, il essaya de tuer sa réputation.

Paracelse répondit en se proclamant *le premier homme de l'univers, le monarque des arcans*. Si cette jactance accrédite parfois près du présent, assez bonasse pour vous prendre au mot, elle vous perd immanquablement dans l'avenir, qui n'a pas l'habitude de ménager son monde. Philippe Bombast de Hohenheim, malgré le brevet qu'il se décerne, ne réussit pas le tour de force d'être insensible à ses revers. Un accident, qui aurait pu lui donner du crédit à la Cour du grand Turc, l'avait réduit à ne pas chercher des consolations dans l'amour. Il termina sa vie en diseur de bonne aventure, et en donnant raison à cette définition de l'alchimie par Harris : « *Ars sine arte, cujus principium est mentiri, medium laborare, finis mendicare* ».

« La tradition », dit un anonyme, « porte que ses ennemis l'empoisonnèrent en une débauche de vin à quoi il estoit facile de le porter comme estant Suisse de nation, et qu'estant yvre et endormi, ils lui ostèrent les preservatifs qu'il avait tousjours sur luy, de manière que le poison ayant fait son effet, les remesdes ne purent plus agir. »

Cela se passait à Salzbourg, en 1541. Paracelse y vivait depuis quelque temps dans la plus profonde misère. Il avait alors quarante-huit ans, l'âge auquel était mort, six ans auparavant, le fameux Cornélis Agrippa. Malade ou empoisonné, on le transporta à l'hôpital Saint-Sébastien où il ne tarda point à expirer, *en léguant tous ces biens aux pauvres*. C'est du moins ce qu'on lit sur son tombeau, dans l'église de l'hôpital.

Cette épitaphe ne vaut assurément pas la colonne de lumière qui s'éleva des reliques de Raymond Lulle, mais elle nous paraît, tout compte fait, véridique, et nous n'avons aucune raison de suspecter la validité de ce certificat de mort.



SUR LES PRÉDICTIONS PERPÉTUELLES DE NOSTRADAMUS.

[D'un article que M. Paul Arbaud publiait dans le *Bulletin du Bibliophile*, en 1857, nous extrayons ces considérations qui nous ont paru intéressantes :]

« Il y a déjà deux ou trois ans, en feuilletant le catalogue d'un ancien bibliothécaire, j'y trouvais sous le numéro 122 un petit volume dont la couleur locale et le nom de Nostradamus, l'astronome provençal, captivèrent mon attention et excitèrent vivement ma curiosité. Je le demandai aussitôt, et fut assez heureux pour l'obtenir.

Ce singulier petit livre est un type curieux, et digne d'être conservé. On y retrouve, exprimées dans toute leur naïveté, ces recettes ridicules, ces précautions amusantes, ces prédictions de bonnes ou mauvaises récoltes basées sur tel ou tel jour de soleil ou de pluie, et enfin ces mille niaiseries qui, reproduites puis augmentées, sont devenues le fond invariable de tout almanach prophétique. Avant de décrire ce rare opuscule dans tous ses détails, il est nécessaire d'en donner l'intitulé exact :

Prophéties ou Prédictions perpétuelles composées par Pittagoras, Joseph le Juste, Daniel le Prophète, Michel Nostradamus et plusieurs autres philosophes, pour l'utilité des marchands forains, laboureurs, vignerons et autres personnes du commerce. Avec un Traité des jours heureux et non heureux de chaque personne.

A Selon-en-Provence, chez André Glorion, imprimeur-libraire. S. d. 32 pages.

Cette dernière indication est évidemment fausse. Il n'y a jamais eu d'imprimerie à Salon, et personne, que je sache, ne connait un imprimeur du nom d'André Glorion. On peut bien pendant quelques instants s'arrêter à l'idée de quelque imprimeur nomade, allant de ville en ville chercher de l'ouvrage, et imprimant à Salon les *Prophéties*, mais la pensée ne peut point adopter longtemps ces conjectures invraisemblables. Ne serait-il pas plus sage de les croire sorties des presses d'Avignon, où l'imprimerie, introduite plus tôt qu'à Aix et qu'à Marseille, florissait vers l'année 1560, époque aux environs de laquelle fut imprimé ce volume, à en juger par les caractères, le papier et les vignettes sur bois ? Du reste, cette dénomination de Selon au lieu de Salon, qui est une expression usitée dans l'idiome provençal parlé dans le Comtat et les pays qui l'avoisinent, semble corroborer la vraisemblance de mon opinion, que je soumets au lecteur. Si l'on voulait poursuivre le système de conjectures, on pourrait, avec une non moindre apparence de vérité, se demander encore si Nostradamus, en faisant imprimer des *Centuries* à Lyon, dans les années 1555 et 1558, n'aurait point confié à ces mêmes presses l'impression de ses *Prédictions perpétuelles*.

A la première page se trouve une vignette sur bois ; elle représente saint Martin, qui, chevauchant sur un coursier fougueux, rencontre sur son chemin un malheureux qui lui tend la main, et lui demande l'aumône. Le saint, touché à la vue de tant de misère, coupe avec sa grande épée la moitié de son manteau et la donne au mendiant, qui lui baise la main et le remercie. Cette planche est surmontée des armes de France, et le tout est enfermé dans un encadrement dont le dessin n'est semblable que sur deux lignes parallèles.

Le verso du titre contient ces quatorze vers, à l'adresse des lecteurs curieux :

Pronostication nouvelle,
Les anciens laboureurs m'appellent ;
Je fus de Dieu transmise aux vieux,
Qui m'ont approuvé en tous lieux,
Comme je dirai mot à mot,
Les anciens n'étoient pas sots ;
Achètes-moi quand tu m'auras vu.
Pour mieux en être convaincu,
Je te donne cette doctrine,
Qui te vaudra d'or une mine,
Bien hardiment sur moi te fonde,
Car je dure autant que le monde
Aussi veux-je bien t'avertir,
Que point ne te voudrois mentir.

Après avoir ainsi fait sa profession de foi et pris bravement ses précautions, il entre en matière et intitule le chapitre suivant : « Pronostication des biens de la terre par chaque année ». Je ne vous dirai point les malheurs dont vous seriez atteint si jamais l'année commençoit un samedi. Je ne veux pas d'avance vous effrayer en mettant sous vos yeux le tableau de toutes ces misères, je me borne seulement à vous conseiller de faire pénitence, de pleurer vos péchés, car tout cela se réalisera : vous savez

que Nostradamus ne veut point mentir. Mais si vous désirez voir ce jour néfaste rayé du calendrier, vous voudrez bien, j'en suis sûr, que ce fût toujours le dimanche qui ouvrit l'année nouvelle, lorsque vous saurez qu'en pareille circonstance, le bonheur, ce mythe que tout le monde cherche et que personne ne trouve, seroit votre compagnon fidèle, que vos souhaits seroient exaucés, et que, pour mettre le comble à vos félicités, vos vignes produiroient un vin délicieux, et vos granges fléchiroient sous le poids des moissons.

Après avoir montré successivement l'influence de chaque jour de la semaine sur l'année qu'il commence, il met fin à ses pronostications dont nous rions aujourd'hui, mais qui étoient, à l'époque où elles parurent, l'objet de toutes les croyances. Viennent ensuite des conseils, des recettes, des présages, la plupart ridicules : quelques-uns basés sur l'expérience, et qui, reconnus vrais, ont passé en proverbes et servent de guides aux habitants des campagnes. Il nous donne encore des moyens aussi sûrs que faciles pour prévoir à certains signes le beau et le mauvais temps. Une recette très originale et entièrement neuve, pour s'assurer des dispositions de l'hiver qui s'avance. Je ne veux pas oublier non plus une recommandation toute philantropique tendant à nous prémunir contre les effets désastreux d'une saignée pratiquée le jour de la Saint-Valentin. En revanche, il nous apprend un peu plus bas que :

Le jour Sainte-Gertrude bon se fait
Faire saigner au bras droit ;
Celui qui ainsi fera,
Les yeux clairs toute l'année aura.

De la saignée, il passa à l'énumération des mois de l'année où l'eau est bonne ou nuisible à la santé :

Boire eau point ne devez
Aux mois ou R trouverez.
Et aux quatre mois sans R,
Quittez vos femmes, prenez vos verres.

Il babille encore longtemps sur la lune, le soleil, les étoiles, la canicule, le mois de mai, et termine en apprenant à ses lecteurs d'alors que Venise est surnommée la Riche ; Padoue, la Docte ; et Florence, la Belle.

⁂

La seconde partie est destinée à « un traité fort curieux de la bonne ou de la mauvaise fortune des enfants sous les douze signes du Zodiaque. » Chaque mois est précédé d'une vignette qui en représente les travaux ou les particularités. Il y en a quelques-unes d'une naïveté charmante. Ainsi, au mois de février, on voit un respectable vieillard qui se repose des fatigues de la journée ; il est assis dans un vaste fauteuil d'une forme antique, soigneusement enveloppé dans les plis d'un grand manteau ; il étend les deux mains vers la flamme qui pétille dans le foyer, et a la physionomie heureuse d'un homme libre de tout souci. Au mois d'août, c'est la moisson, en septembre les labours, en octobre la vendange ; toutes ces gravures sont grossières. Le trait en est défectueux, sans finesse ni distinction, mais on y remarque au plus haut point ce cachet d'originalité et de bonhomie qui caractérise les œuvres primitives de cet art. Une sentence bien digne d'un astrologue :

« Sapiens dominabitur astris, »

termine cette seconde partie.

Les quelques pages qui suivent sont consacrées à l'histoire de la composition du monde et de son mouvement perpétuel. On y trouve de vieilles erreurs accréditées alors, et quelques aphorismes, fruits d'une longue expérience et d'un bon sens éprouvé, tels que ceux-ci :

Achète des livres en tout temps et ne plains point l'argent.

Achète des armes en temps de paix et des héritages en temps de famine.

Au verso de la dernière page se trouve une vignette sur bois de la même grandeur que celle qui ouvre le volume. Celle-ci représente l'Arche de Noé, construite sur un modèle nouveau, et qui ressemble assez bien à une cage de perroquet posée sur un bateau recourbé. L'Arche miraculeuse vogue paisiblement sur l'onde, et l'on voit à une ouverture Noé lui-même, s'assurant s'il ne voit pas à l'horizon la colombe qui doit venir lui apporter le gage de salut, la branche d'olivier.

... De Haitze, auteur d'une *Histoire de Nostradamus*, nous apprend que ces prédictions furent écrites à la demande des habitants de la campagne, qui s'étoient bien trouvés de ses avis pour la culture de leurs champs. Le succès en fut si grand qu'il fallut, pour satisfaire tout le monde, en renouveler plusieurs fois l'édition. De Haitze ajoute encore : « Un succès aussi heureux que celui-là, qui auroit dû faire un grand nom à Nostradamus, fut dans la suite, mais indirectement, un sujet à le faire décrier. Comme les imprimeurs virent qu'on était plus empressé pour se pourvoir de ces almanachs, étant devenus communs et à la main de tout le monde, à cause du grand débit qui s'en étoit fait, ils eurent l'effronterie d'en forger de nouveaux, qu'ils publièrent sous son nom. Il n'en fallut pas davantage tout d'abord pour leur donner crédit ; en manière qu'il s'en débita une grande quantité. Mais comme on vit que les événements ne répondaient point aux promesses et aux enseignements qu'ils contenoient, on les regarda comme des paperasses et des charlataneries, et sans approfondir si ces almanachs appartenoient à celui dont ils portaient le nom, plusieurs lui en attribuèrent le blâme, croyant qu'il vouloit duper le public. Il eut beau désavouer publiquement ces productions supposées, le gros des gens ne revint pas de sa prévention. »

ENTRETIEN DE NOSTRADAMUS ET DE RABELAIS.

[Nous avons trouvé ce singulier dialogue dans les *Œuvres complètes de M. Le Noble,* La Haye, 1726, tome IX. Cet ouvrage contient également un dialogue *sur les affaires du temps* entre Nostradamus et Machiavel qui n'est pas sans présenter certaines analogies avec l'entretien dont nous citons un fragment ci-après :]

Rabelais. — Les gros messieurs croient-ils qu'il n'i ait que pour eux aux Champs Elizées ?

Nostradamus. — N'est-ce pas ? ils se donnent ici des airs, comme s'ils étoient encore sur leur trone.

Rabelais. — Faisons-leur voir qu'on est ici égaux et que nous avons autant de droit de nous entretenir d'eux [qu'eux].

Nostradamus. — Quand vintes-vous ici, messire François?

Rabelais. — J'y vins l'an 1533, à l'âge de 70 ans. Et vous, messire Michel ?

Nostradamus. — Et moi, j'i vins le 2 juillet 1566, âgé de 66 ans, 6 mois et 17 jours. Et par suite, vons n'avez été ici que trois ans avant moi.

Rabelais. — D'où êtes-vous?

Nostradamus. — De Chinon, ville de Touraine.

[*Il y a ici une interpolation dans le texte.*]

Rabelais. — Et vous ?

Nostradamus. — Je ne sai, Salon veut que je sois son citoien, et Saint-Remi-en-Provence prétend que je sois le sien.

Rabelais. — On vous traite en Homere, pour qui sept villes disputèrent également.

Nostradamus. — Saint-Remi alegue en sa faveur que mon aïeul maternel, qui m'inspira de l'inclination pour l'Astrologie, étoit Saint-Remigien. Je sai que je fis mes premières études à Monpelier, ville où vous êtes adoré. Mais je ne saurois volontiers pourquoi ceux qui sont reçus docteurs dans cette Université de Monpelier se font un honneur de porter votre robe, qui i est en extreme veneration ?

Rabelais. — C'est parce que le chancelier Duprat, aiant fait abolir, par arrêt du Parlement, les privilèges de la Faculté de Médecine de Monpelier, j'eus l'honneur de le faire révoquer.

Nostradamus. — Cela étant, c'est avec justice que Monpelier honore tant votre mémoire.

Rabelais. — Vous savez la raison pourquoi Monpelier m'honore encore aujourd'hui, mais je saurois volontiers pourquoi Henri II, roi de France, désira tant de vous voir, jusqu'à comander au comte de Tende, gouverneur de Provence, où vous étiez, de vous envoier à Paris ?

Nostradamus. — A cause des prophéties que je publiai.

Rabelais. — Que vous dit-il, que vous fit-il, vous voiant à Paris ?

Nostradamus. — Il me dit mille louanges, il me fit de grands presens. Entre les autres, il me donna une somme de deux cents écus d'or, qui étoit un beau don de ce temps, et il crut en faire un excelent aux Princes ses fils, en m'envoiant à eux à Blois, où ils se tenoient.

Rabelais. — Les faveurs continuèrent-elles ? Car on dit qu'elles sont de la nature des torrens, qui coulent vite, mais aussi se tarissent bientôt.

NOSTRADAMUS. — Le roi Charles IX me fit aussi des presens dignes de Sa Majesté, en passant en Provence.

RABELAIS. — Méritiez-vous ces grâces ?

NOSTRADAMUS. — Si l'on en croit mon fils César, qui a publié mes ouvrages et un abrégé de ma vie, l'on ne fit justice qu'à mon mérite.

RABELAIS. — Et moi je vous tiens pour un grand charlatan.

NOSTRADAMUS. — Vous me ferez passer pour ce que vous voudrez, mais vous ne pouvez disconvenir que si je ne fus pas sage, je fus fort heureux, jusque-là, qu'on est encore aujourd'hui entêté de mes rêveries. On me dit que vous ne fûtes pas moins heureux, mais que vous le fûtes par mérite. Qu'en est-il ?

RABELAIS. — Ma vie fut assez bizarre. Etant jeune, je me fis Cordelier à Fontaine-le-Comte, dans le Bas-Poitou.

NOSTRADAMUS. — Fîtes-vous de grands progrès dans la vertu ?

RABELAIS. – Je ne m'i tuai pas. Et je me rendis plus habile aux Langues, et sur tout au Grec, qu'au chant et aux autres vertus monastiques. Aussi ne demeurai-je pas long temps sous ce froc austère.

NOSTRADAMUS. — N'aviez-vous pas fait votre profession ?

RABELAIS. — Je l'avois faite, mais mon esprit enjoué me fit gagner des puissances qui m'obtinrent du Pape Clément VII la permission de passer des Cordeliers aux Benedictins de Maillezais, où je n'étois pas si contraint qu'à Fontaine-le-Comte. Mais comme je n'avois pas plus la tête faite pour la cucule noire que pour la grize, je la jetai aux orties et je me fis Docteur en Médecine à Monpelier.

NOSTRADAMUS. — Dieu tira un bon efet d'une méchante cause ; car ce fut là que vous écrivites d'excelens ouvrages sur Hipocrate et que vous mîtes en latin ses aphorismes qui sont un trésor racourci.

RABELAIS. — Les catoliques eurent compassion de moi ; il leur fit peine de voir périr un aussi bel esprit que le mien.

NOSTRADAMUS. — Qui fut votre principal patron ?

RABELAIS. — Ce fut le cardinal Jean Du Bellay, évêque de Paris, qui me fit venir à la Cour. Il me choisit pour son médecin ordinaire et il me mena à Rome en cette qualité.

NOSTRADAMUS. — Qui régnoit alors sur la chaire de Saint Pierre ?

RABELAIS. — C'estoit le Pape Paul III, la gloire des Farneze. Je fus conduit à Sa Sainteté, où mon esprit boufon ne put s'empêcher de goguenarder.

NOSTRADAMUS. — Le Saint Père, qui estoit un homme sérieux, n'en fut-il pas offensé ?

RABELAIS. — Il n'en fit que rire, et mesme mon bon cardinal patron, me continuant ses bons offices, le Pape me donna une bulle d'absolution de mon apostazie.

NOSTRADAMUS. — Voilà déjà trois plaisans personnages en peu de tems : Cordelier, Bénédictin, Médecin.

RABELAIS. — Vous en alez voir d'autres. Vous m'alez voir Ministre d'Etat.

NOSTRADAMUS. — Vous me ferez mourir de rire !

RABELAIS. — Mourez, riez ; mon cardinal m'emploia aussi dans des négociations importantes, et il en fut tellement satisfait qu'il me donna une prébende à Saint-Maur-des-Fossez.

NOSTRADAMUS. — Cordelier, Bénédictin, Médecin, Ministre d'Etat, Litanies !

RABELAIS. — Ajoutez : Ecrivain.

NOSTRADAMUS. — A quoy occupâtes-vous votre plume !

RABELAIS. — A écrire ma Satire comique.

NOSTRADAMUS. — Bel emploi pour un chanoine !

RABELAIS. — Eh bien, ne vaut-il pas mieux composer un Gargantua que de faire enrager son Evesque et que de consumer le patrimoine des pauvres en une vie licentieuse et médisante, comme font beaucoup de chanoines ?

NOSTRADAMUS. — L'un ne vaut pas mieux que l'autre. Avez-vous achevé vos Litanies ?

RABELAIS. — Point encore ; il faut ajouter Curé à Ecrivain, à Chanoine, à Ministre d'Etat, à Medecin, à Benedictin, à Cordelier.

NOSTRADAMUS. — Curé ! Quelles brebis eurent ce berger ?

RABELAIS. — Meudon, ce lieu agreable prez de Paris, où Monsieur le Marquis de Louvois avoit une si belle maison.

NOSTRADAMUS. — Vous quitâtes, sans doute alors, votre esprit boufon ?

RABELAIS. — Je donnai l'adieu aux plaisanteries, j'écrivis de belles lettres françoises et latines en très beau stile au cardinal de Chastillon, à Godefroy d'Estissac, évesque de Maillezais, où j'avois été Benedictin, à André Tiraqueau, et à d'autres grands hommes, qui en firent beaucoup d'estime.

NOSTRADAMUS. — J'ai vu ces lettres ; elles témoignent que vous étiez propre pour les négociations et que vous vous étiez fait bien des amis à Rome.

RABELAIS. — Messieurs de Sainte Marte ont tant estimé mes Lettres qu'ils ont pris la peine d'y faire des commentaires.

NOSTRADAMUS. — Je sai que vous saviez parfaitement le Latin, le Grec, l'Allemant, l'Espagnol, l'Italien, le François et l'Hebreu, mais je doute si l'on ne vous attribue pas à faux la connoissance de l'Arabe.

RABELAIS. — On ne me rend que ce que j'avois. Je l'apris à Rome d'un évêque de Caramith.

NOSTRADAMUS. — Je sai, de plus, que vous étiez Grammairien, Poète, Filosofe, Medecin, Jurisconsulte, mais je doute si vos admirateurs ne vous ont pas fait Astronome par complaisance.

RABELAIS. — Ils ne m'ont pas flaté. J'en avois pour le moins autant que vous. Temoin l'Almanac que je fis pour l'an 1553, calculé sur Lion, et imprimé en cette ville. C'est pour toutes ces belles qualitez que je méritai les élogés de Budé, de Scevole de Sainte-Marte, de Marot, de Bellai, de Baïf, de Beze, de Bacon, de Vauprivas et de Rauchlin.

NOSTRADAMUS. — On dit d'ordinaire que vous mourûtes dans votre cure de Meudon. Est-il vrai ?

RABELAIS. — Non. Je mourus à Paris dans une maison de la rue des Jardins ; et je fus enterré au cimetière Saint-Paul. Où le fûtes-vous, vous ?

NOSTRADAMUS. — Aux Cordeliers de Salon.

RABELAIS. – Il vaut mieux être, chez ces austères, mort que vivant. Etienne Jodelle fit votre épitaphe, n'est-ce pas ? Vous voulez bien que je le récite ? *Nostra damus cum falsa damus, nam fallere nostrum est, et cum falsa damus, nile nisi Nostradamus.*

NOSTRADAMUS. — Si je savois que Jodelle se fût amusé à cela, il me le paieroit.

RABELAIS. — Si c'est lui, vous êtes vangé : car à la réserve des allusions nominales, son épigramme à fort peu de sel. Il veut dire en bon françois que vous n'êtes qu'un Triableur et un Vendeur de fumée.

LE TOMBEAU DE NOSTRADAMUS.

L'image de Nostradamus a été sauvée, parce qu'on a pensé qu'il avoit prédit ce qu'on appeloit alors le *règne de la Liberté,* ainsi que le prouve cette inscription qu'on lit au-dessus :

« *L'an troisième de la Liberté, le tombeau de Nostradamus, qui honora Salon sa patrie, et dont le souvenir sera toujours chers aux patriotes françois par ses prédictions du règne de la Liberté, fut ouvert ; les citoyens, empressés de conserver ses cendres precieuses, se les divisèrent* (1) ; *à peine la municipalité put-elle en recueillir la partie que cette tombe renferme ; elle en a fait don à la postérité, ainsi que du portrait de cet homme célèbre, et de celui de son fils, l'historien, peint par lui-même.* »

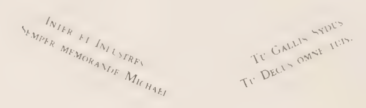
Oh ! combien seroit grande vraiment la gloire de cet astrologue, s'il avoit pu lire dans les cieux les exploits du héros qui gouverne aujourd'hui la France, les hautes destinées de sa famille et la splendeur de son Empire ! Seroit-ce parce qu'il n'a pas prévu de si grands événements qu'on doit regarder sa science comme chimérique et vaine ? Pouvoit-il prédire des faits qui paroissent presque incroyables à ceux même qui en ont été les témoins ? Comment l'astrologie auroit-elle dévoilé à nos ancêtres ce que l'histoire aura de la peine à rendre vraisemblable aux yeux de la postérité ?

Les deux portraits dont parle l'inscription, sont placés dans un enfoncement du mur, derrière un grillage en fil d'archal. Le portrait du père est à la gauche du spectateur ; c'est un buste dans un ovale, autour duquel on lit :

CLARISS. MICH. NOSTRADAMUS REGI « CONSILARI » MEDIC.
ANNUM AGENS LVIII. CAESARIS NOSTRAD. FILII PATRITII OPUS.

(1) C'est-à-dire qu'un bataillon qui allait à Marseille commit cet attentat.

Aux deux angles supérieurs sont les armoiries de Nostradamus, dans chaque angle inférieur, il y a une tête d'ange, et on y lit cette inscription ainsi disposée :



L'autre portrait ne porte ni inscriptions, ni armoiries. Le personnage y est représenté en pied, devant une table où il y a un livre ouvert, et contre laquelle est appuyée une mandoline ; il a l'épée au côté. Au-desssus, on voit un petit tableau de famille, qui, dit-on, représente Michel Nostradamus, sa seconde femme et ses deux enfants.

[L. Millin, *Voyage dans le Midi*, tome IV, Paris, 1818, in-8°.]

UNE OPINION DE MACHIAVEL.

« Mille exemples anciens et modernes prouvent que jamais il n'arrive aucun grand changement dans une ville ou dans un Etat, qui n'ait été annoncé par des devins, par des révélations, par des prodiges et par d'autres signes celestes.

« Pour expliquer la cause de ces prodiges, il faudrait avoir une connaissance des choses naturelles et surnaturelles que je n'ai pas. Il se pourrait peut-être que l'air, d'après l'opinion de certains philosophes, fût peuplé d'intelligences qui, douées d'assez grandes lumières pour prédire l'avenir et touchées de compassion pour les hommes, les avertissent, par des signes, de se mettre en garde contre le péril qui les menace. Quoi qu'il en soit, la vérité du fait existe, et ces prodiges sont toujours suivis des changements les plus remarquables.

[*Discours sur Tite-Live*, I, 56.]

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Sur Nostradamus :

1° *Commentaires sur les Centuries de Nostradamus*, par Jean de Chavigny. Paris, 1596.

2° *La Concordance des Prophéties de Nostradamus avec l'histoire*, par Guynand. Paris, 1693.

3° *La Clef de Nostradamus*, par un solitaire (Jean Leroux). Paris, 1710.

4° Charles Nicoullaud, *Nostradamus et ses prophéties*. Paris, 1914.

Sur Cornelis Agrippa :

Les Aménités littéraires, de Schelhorn. Francfort et Leipzig, tome II, 1729.

Sur Paracelse :

Geschichte der menschlichen Narrheit (Histoire de la Folie humaine), par Adelung. Leipzig, tome VII, 1789.

De vitâ et opinionibus Paracelsi, par A.-F. Bremer. Hambourg, 1836.

De Paracelsi vitâ et doctrinâ, par Stoerzel. Halle, 1840.



Fig. 260.
L'ASTRONOME, d'après un bois de Josse Amman
(xve siècle).



Fig. 261. — LA MORT ARMÉE D'UN ARC ET D'UN CARQUOIS VISANT QUATRE PERSONNAGES QUI SE TROUVENT DEVANT ELLE.
Gravure sur bois servant d'image au *Lied vom Tode* (La chanson de la Mort), lequel est reproduit au-dessous en son entier (28 strophes). Nuremberg, Jobst Gutknecht (1516).

IX

UNE IMAGERIE ÉGALITAIRE : LA DANSE DES MORTS



S'IL est un sujet bien propre à piquer la curiosité sous le rapport de son ancienneté, de sa singularité et de son but moral, c'est assurément celui que l'on a coutume d'appeler *la Danse des Morts*.

Par son ancienneté, il doit intéresser tout ami des arts, puisque, dès le XVIe siècle, il appartenait déjà à la peinture et peut-être à la sculpture, et qu'on le retrouve dès les premiers essais de gravure au XVe siècle. D'ailleurs, il présente les coutumes du temps pour tous les états, la Mort appelant à son bal depuis le Pape et l'Empereur, jusqu'au berger et au mendiant.

Si on l'envisage maintenant sous le rapport de la singularité et de la bizarrerie, on conviendra que rien n'est plus original que l'idée d'amalgamer deux choses ainsi disparates, *danser* et *mourir,* et cela, dans des images sensibles ou peintures qui, représentant la Mort gambadant avec ses victimes, provoquent à la fois le rire et la méditation, la gaîté et l'effroi. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ces tableaux en général, c'est le talent avec lequel les artistes ont exprimé les sensations qu'éprouve chaque individu de tout sexe, de tout âge, de tout état, de toute condition, en passant de la vie à la mort. Ils ont parfaitement saisi les différentes nuances de la douleur, de la crainte, des regrets et de l'indifférence, selon le rang que les personnages qu'ils ont mis en scène tenaient dans le monde ; et ce qui est encore plus extraordinaire, c'est d'avoir su donner à chaque squelette, surtout dans la tête, — quoique dépourvue d'yeux, de bouche, etc. — une expression et une physionomie caractéristique, analogue à celle de l'individu qu'il entraîne.

Quant au but moral, et davantage social, il frappe au premier coup d'œil : qui peut douter qu'on ne se soit proposé, dans ces représentations, toutes grotesques qu'elles soient, de rappeler aux hommes la fragilité de la vie, l'indispensable nécessité de mourir, l'incertitude de l'heure fatale, et l'inflexibilité de la Mort qui ne respecte ni âge, ni sexe, ni condition ? C'est ce que prouvent encore plus clairement les diverses inscriptions morales dont on accompagnait chaque scène des différentes Danses de Morts, soit peintes, soit



FIG. 262. — Gravure sur bois au trait pour le titre de l'ouvrage de Savonarole *Predica del arte del bene morire* (Conseils sur l'art de bien mourir), Florence, vers 1496.

gravées, soit imprimées, selon les temps ou les lieux où elles ont paru ; et ces inscriptions en vers, quoique d'un style singulier et parfois assez caustique, se réduisent presque toutes, pour le fond, à cette pensée que Malherbe a rendue d'une manière admirable, et que l'on cite toujours avec plaisir, quoique connue de tout le monde :

La mort a des rigueurs à nulle autres pareilles ;
On a beau la prier ;
La cruelle qu'elle est, se bouche les oreilles,
Et nous laisse crier.

Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois ;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre,
N'en défend pas nos Rois.

Il est donc évident que les Danses de Morts, d'après leur ancienneté, leur singularité et leur but, sont, ainsi que nous l'avons dit, un objet assez curieux pour fixer l'attention.

Les Anciens, ont-ils représenté la Mort sous la forme d'un squelette ? Quoiqu'il reste plusieurs monuments antiques où l'on voit des squelettes, et que Montfaucon, dans son *Antiquité expliquée,* parle d'une tête de mort placée sur un rocher au-dessus du Styx représenté comme les autres fleuves, la plupart des archéologues sont assez d'avis que jamais la Mort n'a été, comme divinité, représentée chez les Anciens sous cette forme ; bien plus, il est certain que jamais les Grecs et les Romains ne lui ont élevé un temple ou un autel. Cependant, il n'est pas moins vrai que, pour se familiariser avec ce lugubre objet, ils en parlaient souvent dans leurs chants bachiques, au milieu de leurs plaisirs et même de leurs festins, où quelquefois ils faisaient apporter un squelette ; mais ce squelette n'avait ni faulx, ni aucun attribut destructeur : ce n'était qu'un simple avertissement de ce que devenait l'homme après la mort, et la nécessité, selon eux, de mettre à profit la vie pendant le temps qu'on avait encore à en jouir. Pétrone, racontant l'orgie de Trimalcion, parle d'un squelette d'argent qu'un esclave posa sur la table. Cette machine avait, comme un être animé, le jeu des muscles et des articulations. Tandis que l'esclave en faisait jouer les ressorts, enchantant les convives par la variété des mouvements et des attitudes qu'il savait lui donner, Trimalcion déclamait ces vers : « Ah ! que l'homme est peu de chose ! que la vie est fragile, et qu'elle passe « promptement ! C'est ainsi que nous serons après notre mort... Vivons donc, puisque nous pouvons « encore jouir d'une existence agréable. »

Parcourez toutes les iconographies mythologiques, vous ne trouverez jamais la Mort représentée sous le symbole que nous lui donnons encore aujourd'hui. Mais vous verrez un groupe qui, liant l'idée de la vie à celle de la mort, vous offre quelque chose de moins terrible, en ce qu'il ne vous met pas brusquement en face d'une tête ou d'un groupe décharné toujours répugnant : ce sont les trois Parques. *Clotho,* la plus jeune, tient la quenouille ; *Lachesis* tourne le fuseau, dévide le lin ou la soie ; et la vieille et inflexible *Atropos,* armée de ciseaux, coupe le fil qui mesure la durée de la vie de chaque mortel. Atropos était donc véritablement la Mort figurée chez les Anciens.

Ont-ils, ces Anciens, connu des Danses de Morts ? On n'en peut plus douter après les découvertes faites en Italie, au commencement du XIX[e] siècle, et dont on trouvera les résultats dans les notes qui terminent ce chapitre. A vrai dire, les poètes et les artistes de l'antiquité jouaient avec la Mort, et ne la montraient jamais effroyable et hideuse. « La délicatesse du goût des Grecs et des Romains », dit un auteur moderne, « se refusait à représenter la Mort sous les traits hideux de la décomposition physique. Des flam- « beaux éteints, des génies pleurants, une clepsydre, une simple urne funéraire, étaient les signes par lesquels « ils rappelaient le dernier état de l'homme ». Regardant la Mort comme un passage inévitable de cette vie à leurs Champs-Elysées, ils y pensaient sans que l'instant fatal empoisonnât leurs plaisirs.

Avec l'apparition du christianisme et des devoirs qu'il impose à l'homme de remplir depuis le berceau jusqu'à la tombe, devant l'importance de ne s'en point écarter sous peine d'une éternité malheureuse, alors la Mort changea de face. La rigueur des préceptes la rendit aussi terrible et effrayante que le paganisme l'avait rendue indifférente et familière. Dans le Moyen Age, avec la barbarie qui étendait son voile sur



LA LUTTE INUTILE DES VIVANTS CONTRE LA MORT, d'après une gravure sur bois, imagerie populaire de la fabrique parisienne.
« Le faible et le fort tirent à la mort », dit la légende, et la mort, avec sa faux renversée, attend, la flèche à la main, prête à la riposte.

l'Europe entière, le clergé confisquait pour lui toute l'instruction, et le peuple croupissait dans une profonde ignorance. Son intelligence peu cultivée ne saisissait guère les vérités religieuses. Alors, pour l'en pénétrer davantage et les lui rappeler sans cesse, on jugea à propos de parler à ses yeux par des images sensibles, et ces images consistèrent en tableaux, sculptures, bas-reliefs, spectacles, tous consacrés à des sujets religieux. On présume bien que l'on n'y oublia point un objet auquel se rattachent et aboutissent tous les agitations humaines. On représenta donc la Mort, mais il est aussi présumable que l'on ne mêla, dans le principe, aucune idée plaisante, aux représentations que l'on en fit.

Il est généralement adopté, de nos jours, que les Danses de Morts sont nées à la suite de pestes et d'épidémies qui ont ravagé l'Europe à différentes époques; et comme la première Danse que l'on connaisse a paru dans le XIVe siècle (en 1383), on a pensé qu'elle avait été exécutée après la terrible catastrophe connue sous le nom de *peste noire,* qui, en 1346, 47 et 48, exerça ses ravages d'abord en Asie, ensuite en Europe, et fit périr, dit-on, la cinquième partie de l'espèce humaine. Cette première Danse des Morts est celle de Minden. Rien ne répugne à penser que la manière violente dont les infortunés de tout âge et de toute condition, attaqués de la peste, s'agitaient et terminaient leur vie et leurs maux, n'ait suggéré au peintre qui a fait la Danse de Minden, l'idée de représenter la Mort exerçant ses rigueurs sur tout le monde indistinctement, en sautant, imitant les victimes du fléau. Rappelons, à ce propos, que la peste noire fut suivie du *mal des ardents,* « frénésie « singulière qui saisissait tout-à-coup les malades ; ils « sortaient brusquement de leurs maisons, et se livraient « aux mouvements les plus violents, jusqu'à la perte « entière de leurs forces, qui amenait aussitôt celle de « leur vie. Cette épidémie, — ajoute Boccace, — enleva « un grand nombre d'individus, particulièrement en « Allemagne, en France, en Angleterre et en Italie ».



Fig. 263. — Pendant que la Folie est occupée à ferrer le pied de son âne, la Mort montée sur ce dernier, s'apprête à lui faire marche en arrière.
Composition (attribuée à l'école d'Albert Dürer), pour *Navicula sine speculii fatuor*. de Geyler von Kaisersberg, Strasbourg, Joh. Prüss (1511).

Depuis le XIVe siècle, les Danses de Morts se sont multipliées ; on en trouvait dans beaucoup de villes, surtout en Allemagne et en Suisse. Elles étaient ordinairement placées sur les cimetières, dans les églises, sur les voies publiques, etc. Dans toutes, la Mort est le coryphée ; on l'y peignait en squelette, armé quelquefois d'une faulx ou d'une lance, en tenant un instrument de musique, tel que le rebec ou le violon, la musette, le hautbois, et appelant à son bal, avec un rire et un geste moqueurs, tous les états de la vie, depuis le Pape et l'Empereur jusqu'au pâtre et au gueux, et depuis le vieillard jusqu'au bébé dans les langes.

Après la Danse de Minden, et dans l'ordre des dates, on cite la Danse du charnier des Innocents, peinte en 1425, et qui fait naître l'appellation de *Danse macabre* ; en troisième rang, la Danse exécutée à Dijon, en 1436, sur les murs du cloître de la Sainte-Chapelle, par un nommé Maisoncelle, mais qui ne subsiste plus depuis longtemps. Dans l'église Notre-Dame de la même ville, il existait, d'ailleurs, avant la Révolution, une Danse des Morts, mais qui ne tenait point aux murs de l'édifice. Elle était brodée et découpée, en blanc, et cousue sur une pièce d'étoffe noire, qui avait à peu près deux pieds de haut sur une très grande longueur. On la plaçait, lors des cérémonies funèbres, en forme de litre, dans le pourtour du chœur, au-dessus des stalles toutes drapées de noir. Cette Danse a disparu pendant la Révolution avec le mobilier de l'église.

La quatrième Danse des Morts, l'une des plus célèbres, est celle qui a été peinte à Bâle, vers 1441, dans le cimetière des Dominicains, par un anonyme, après une épidémie qui, vers 1438, enleva beaucoup de monde pendant la tenue du concile. C'est de cette Danse que nous allons plus particulièrement parler et prouver, s'il se peut, que, peinte vers 1441, elle ne pouvait sortir du pinceau d'Holbein qui naquit en 1498.

L'antériorité de la Danse des Morts de Bâle sur celle d'Holbein est prouvée, d'une manière positive, par la narration qui se trouve dans la préface de l'édition allemande de Mérian, sur la Danse des Morts de Bâle (1744, *Bâle, in-4°*). Quoique d'un style essentiellement tudesque, elle est fort claire. Nous la donnons ci-après :

« Pour ce qui regarde le contenu de cette édition, dit Mérian, vous y trouverez le fameux tableau de la *Danse des Morts*, qui est dans l'illustre et très célèbre ville de Basle, auprès des Dominicains, dans cette belle cimetière (*sic*) qui est pleine de tilleuls, sur le chemin pavé à côté de l'entrée, et fermé d'une galerie et d'un toit. Ce tableau est un vieux monument et une rare antiquité qui y fut fondée probablement dans le grand Concile, comme l'on croit d'une manière très-probable, par les pères et les prélats qui y assistaient du temps de l'empereur Sigismond, en mémoire perpétuelle de la mortalité ou de la peste qui y régnait en 1439, pendant ce Concile, et qui emporta beaucoup de monde, entre lesquels il y avait plusieurs personnes de qualité et même (puisque ce Concile commença en l'an 1431 sous le Pape Eugène IV, et dura dix-sept années, neuf mois et ving-sept jours) des cardinaux et des prélats, dont quelques-uns sont enterrés dans cette même (*sic*) ; mais plusieurs encore dans la Chartreuse qui est dans la petite ville. Et puisque cet Empereur, d'heureuse mémoire, était un amateur et un protecteur extraordinaire des savants et des artistes, on voyait toujours auprès de lui une quantité de ces gens-là. Or, il y avait en ce temps un certain homme nommé *Jean d'Eick* (Jean de Bruges ou Jean Van-Eyck), qui, étant un peintre des Pays-Bas, inventa l'art de peindre en huile ; car autrefois on était contraint de peindre en détrempe, ce qui pouvait être de longue durée. Or, comme nous venons de le dire, les Pères du Concile ont fait peindre en huile cette œuvre louable, par un des meilleurs maîtres dont on ne sait pas le nom. Ce qu'il y a ici de remarquable, c'est que les hommes presque de toutes conditions y sont peints d'après nature et dans le même habillement qui était usité alors. La figure du Pape représente Félix V, qui y fut élu au lieu d'Eugène IV ; la figure de l'Empereur est le portrait véritable de Sigismond ; celle du roi est le portrait d'Albert II, alors roi des Romains ; car tous ceux (*sic*) assistaient à ce Concile. Quant aux rimes, elles sont ajoutées en même temps et composées selon la poésie et la propriété de la langue allemande alors usitées, comme on peut les voir au-dessus de chaque figure et que l'on trouvera ici imprimée selon l'original. Or, puisque le temps avait un peu effacé ce tableau, le magistrat le fit réparer en l'an 1568, par un habile maître, nommé *Jean Hugues Klauber,* bourgeois de Basle, qui y réussit si bien qu'on ne voyait pas la moindre différence ; et puisqu'il restait encore dans cette longue muraille quelque place, on y fit peindre l'image du pieux et savant homme *Jean Œcolampade,* en mémoire de la réformation nouvellement précédée, savoir en l'an 1529, pour signifier qu'il n'a pas manqué à prêcher l'Evangile aux hommes de toute condition. Au bout de toutes ces figures, le peintre peignit soi-même, sa femme et ses enfants, dans l'habillement qui était alors en usage, comme la table écrite en latin qui est à la fin de cette galerie, nous apprend cette rénovation. » Un peu plus loin, l'auteur ajoute : « Quant au but de cet ouvrage, que j'ai pris la hardiesse de donner au public, j'avoue bien que j'y suis porté par l'amour de ma patrie terrestre, je veux dire la ville de Basle, dans laquelle je suis né ; à l'honneur de laquelle j'ai copié cette peinture de la Danse des Morts, selon l'original, il y a à présent trente-trois ans ; ensuite je l'ai gravé (*sic*) en taille douce ; et quoique j'aie cédé ces planches à d'autres personnes, néanmoins je les ai rachetées et gravées de nouveau et fait réduire en la forme dans laquelle vous les voyez. A cause de cela, j'y ai inséré une missive *d'Æneas Sylvius* (qui a été fait Pape quelque temps après et fut appelé Pius II), au lieu de donner une entière description de cette ville (dont on trouvera la constitution d'à présent plus amplement dans mon livre intitulé *Typographia Helvetiæ*) ; il envoya cet écrit en 1436 pendant le Concile, à Julien, cardinal de S. Angeli, et y décrit très-curieusement l'état de cette ville. Chrétien Tistrise le traduit après cela en allemand. »

Que conclure de cette narration ? Que Holbein n'est point l'auteur de la Danse des Morts de Bâle ; que cette peinture lui est très antérieure, puisqu'elle date d'environ 1441, et qu'il n'est né qu'en 1498 ; qu'enfin, on ne connaît pas celui qui l'a faite, mais seulement celui qui, le premier, l'a restaurée. Cette opinion, un ouvrage postérieur à celui de Mérian nous la confirme : c'est le *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale*, publié en 1781, à Neufchâtel, en deux volumes in-8°, sans nom d'auteur, mais



Qui te cuydes immortel eſtre
Par Mort ſeras toſt depeſché,
Et combien que tu ſoys grand prebſtre,
Vng aultre aura ton Eueſché.
C iij

Fig. 264. — LE PAPE.

Amour qui unyz nous faict uiure,
En foy noz cueurs preparera,
Qui long temps ne nous pourra ſuyure,
Car la Mort nous ſeparera.

Fig. 265. — LES AMOUREUX.



Vain eſt cil qui amaſſera
Grandz biens, & treſors pour mentir,
La Mort l'en fera repentir.
Car en ſes lacz ſurpris ſera.

Fig. 266. — LE MARCHAND.



Ainſi qu'auiourdhuy il eſt Roy,
Demain ſera en tombe cloſe.
Car Roy aulcun de ſon arroy
N'a ſceu emporter aultre choſe.

Fig. 267. — LE ROI. La figure du Roi à table, qui manque dans plusieurs éditions, est celle de François Ier.

Gravures sur bois des *Simulachres de la Mort*, par Hans Holbein, 1re édition française imprimée à Lyon en 1538, par les frères Trechsel, sur les bois des éditions de Bâle (il y en eut trois). Cette édition comprend 41 figures et au-dessus de chacune d'elles se trouve une citation latine, non reproduite ici.



FIG. 268. — LE MOINE.

Gravure sur bois des *Simulachres de la Mort*, par Hans Holbein. Première édition française, imprimée à Lyon en 1538, par les frères Trechsel, sur les bois des éditions de Bâle (il y en eut trois). Cette édition comprend 41 figures, et au-dessus de chacune d'elles se trouve une citation latine, non reproduite ici.

appartenant en réalité à M. Sinner, bibliothécaire de Berne, mort en 1787. Nous lisons dans le tome I, pp. 51-55 :

« Le couvent des Dominicains à Bâle avait une bibliothèque considérable qui fut réunie à celle de l'Université (après la réformation). Leur église sert aujourd'hui au culte des Français qui se retirèrent à Bâle, en 1572, après le massacre de la Saint-Barthélemy. On y a longtemps attribué à Holbein la Danse des Morts, représentée dans une suite de tableaux peints sur les murs du portique qui entoure le cimetière des Dominicains ; mais il est assez prouvé que cet ouvrage n'est pas de lui. On voit dans un de ces tableaux le nom du peintre (l'auteur aurait dû dire le nom du peintre restaurateur) qui s'est représenté lui-même, au moment où la Mort le prend pour danser. Ce vers est au bas du tableau :

Hans Hugh Kluber, lass mohlen stohr

c'est-à-dire :

Jean Hugh Kluber (ou Klauber), quitte ton pinceau.

C'était la mode autrefois de joindre la poésie à la peinture. On trouve surtout dans les couvents beaucoup de monuments semblables. Celui dont nous parlons est vraisemblablement du XVe siècle. » Il n'y a pas de doute à cette assertion.

Ce que nous venons d'exposer prouve suffisamment, croyons-nous, que la Danse de Bâle n'est point d'Holbein. Il est bien vrai que le génie d'Holbein s'est exercé sur le même sujet, et s'est souvent rencontré avec celui du peintre de la Danse de Bâle, mais il n'y a ni copie, ni imitation et, pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur les éditions de la Danse d'Holbein, par Hollar et Mechel, et les quarante et une planches où Mathieu Mérian a représenté la Danse de Bâle. On verra qu'il n'y a pas le moindre rapport entre les dessins et la disposition des personnages de ces deux Danses.

Comme nous présumons que le lecteur ne sera point fâché de trouver ici une description de la Danse d'Holbein, nous allons la donner assez complète, d'autant plus qu'il s'agit ici d'un chef-d'œuvre de la gravure sur bois.

D'abord, un mot des éditions. La première est vraisemblablement de l'année 1530, et fut imprimée à Bâle ou à Zurich, avec un titre à chaque estampe, et des vers au-dessous de chacune, le tout en langue allemande. Il y eut également une édition en langue flamande ; ce livre étant passé en France, fut recherché des curieux, et les planches furent acquises par un imprimeur de Lyon, lequel en fit plusieurs éditions latines, françaises et italiennes. Nous en connaissons un exemplaire en cette dernière langue, intitulé : *Simolachri Historie, è figure de la Morte, in Lyone appresso Giavan Frellone,* M. D. XLIX, au-dessus de chaque estampe il y a un passage en latin des Ecritures, et au-dessous un quatrain italien. Lorsque cette édition fut faite, les planches devaient avoir fourni plus de cent mille exemplaires, car le filet de quelques-unes est tout usé à force d'avoir servi. D'ailleurs, il s'en faut de beaucoup qu'elle soit imprimée aussi nette et aussi soigneusement que les premières éditions qui furent faites en Suisse, sous les yeux d'Holbein, lesquelles sont devenues extrêmement rares.

Le premier sujet représente la création d'Eve ; le corps d'Adam est ombré avec des petites tailles un peu courbes.

Le second sujet représente le serpent qui séduit Eve. Elle paraît l'écouter avec plaisir. Adam debout est près de l'arbre fatal, et cueille une pomme pour la manger. Différents animaux sont autour des deux personnages.

Le troisième sujet représente Adam et Eve chassés du Paradis. La Mort les devance ; elle joue de la vielle, et paraît animée d'un geste malin, qui la fait gambader de joie.



Le paſteur auſſi frapperay
Mitres & croſſes renuerſées.
Et lors quand ie l'attrapperay,
Seront ſes brebis diſperſées.
D ij

Fig. 269. — L'ÉVÊQUE.



Leuez uous dames opulentes.
Ouyez la uoix des treſpaſſez.
Apres maintz ans & iours paſſez,
Serez troublées & doulentes.

Fig. 270. — LES DAMES OPULENTES.



Tu dis par Amphibologie
Ce qu'aux aultres doibt aduenir.
Dy moy donc par Aſtrologie
Quand tu deburas a moy uenir?

Fig. 271. — L'ASTROLOGUE.



Venez, & apres moy marchez
Vous qui eſtes par trop chargé.
C'eſt aſſez ſuiuy les marchez:
Vous ſerez par moy deschargé.

Fig. 272. — LE LABOUREUR.

Gravures sur bois des *Simulachres de la Mort*, par Hans Holbein, 1re édition française, imprimée à Lyon en 1538, par les frères Trechsel, sur les bois des éditions de Bâle (il y en eut trois). Cette édition comprend 41 figures et au-dessus de chacune d'elles se trouve une citation latine, non reproduite ici.

Le quatrième sujet représente Adam, à demi vêtu, et travaillant à déraciner un arbre ; la Mort est à ses côtés qui l'aide. Plus loin, Eve allaite un de ses enfants ; elle a contre les bras une quenouille, image de ses peines et de ses travaux futurs.

Le cinquième sujet représente plusieurs morts dans un cimetière ; leur attitude est plaisante. L'un est coiffé d'une cornette de nuit, et joue de la vielle ; l'autre est en chemise avec un mannequin sur la tête. Celui-ci, d'un air grave, jette tout son corps en arrière, en sonnant de la trompette ; celui-là bat des timbales avec beaucoup d'activité, etc.

Le sixième sujet représente le Pape tenant une couronne, qu'il va poser sur la tête de l'Empereur, qui lui baise les pieds. La Mort, qui rit au nez du Pape, l'embrasse d'une main. Un diable, grimpé sur le haut du trône où il est assis, soulève un des bords du pavillon pour examiner ses actions. On voit plus loin un cardinal, un évêque, un mort le chapeau du cardinal sur la tête, et un diable au-dessus d'eux, qui tient une pancarte où les sceaux sont attachés.



Fig. 273. — Gravure sur bois pour l'ouvrage de Sébastien Brant, *Der Freydanek* (La Libre Pensée), Strasbourg, Johan Grüninger (1508).

Le septième sujet représente l'Empereur assis sur son trône, écoutant avec attention une espèce d'avocat qui plaide une cause devant lui. Un paysan, le genou en terre, attend la décision de son procès. La Mort est montée sur le dos du prince, dont elle tient la tête en riant et en regardant l'avocat.

Le huitième sujet représente le Roi à table, tenant une coupe dans laquelle on lui verse à boire ; la Mort la tient aussi de son côté. C'est une image, ou du danger que court un prince d'être empoisonné, ou du danger des excès de table, qui sont mortels.

Le neuvième sujet représente un cardinal gros et gras, tenant à la main des lettres de rémission qu'une espèce de gentilhomme paraît lui demander. La Mort, d'un air comique, fait tourner le grand chapeau du cardinal sur sa tête.

Le dixième sujet représente une Impératrice en pompeux épuipage avec la Mort habillée en duègne, la conduisant au bord de sa fosse, qu'elle lui montre du doigt. Cette Mort est des plus grotesques ; elle a l'air d'une vieille dont les mamelles sont pendantes ; elle rit au nez de la princesse.

Le onzième sujet représente une Reine que la Mort vient prendre par la main. Cette Mort est revêtue des habits de la folie ; elle montre à la Reine une horloge de sable. Un écuyer fait tous ses efforts pour retenir cette princesse, qui paraît jeter de grands cris et être fort alarmée.

Le douzième sujet représente un évêque que la Mort emmène, un peu malgré lui. Ses ouailles, représentées par des enfants et des brebis, sont dispersées par la campagne.

Le treizième sujet représente une pauvre femme tenant par la main son enfant et demandant l'aumône à un prince de l'empire, qui la refuse brusquement. La Mort prend celui-ci par le bras.

Le quatorzième sujet représente un abbé dont la trogne et l'embonpoint dénotent son peu d'abstinence ; la Mort s'est emparée de sa mître et de sa crosse et le tire par la robe. L'attitude moqueuse de l'une et l'air effrayé de l'autre sont fort bien représentés.

Le quinzième sujet représente une abbesse que la Mort entraîne en la tirant par son scapulaire ; derrière elle, une jeune novice paraît jeter les hauts cris à la vue de ce triste spectacle.

Le seizième sujet représente un gentilhomme, l'épée à la main, qui se bat avec la Mort ; ils se prennent tous deux à la gorge.

Le dix-septième sujet représente un chanoine qui paraît homme de condition, à qui la Mort montre une horloge de sable. Derrière eux, un officier tient un oiseau de proie, et la folie l'accompagne.

Le dix-huitième sujet représente un juge de village à qui la Mort enlève son bâton. Ce juge tend la

main à un seigneur, qui ouvre sa bourse pour lui donner de l'argent. Ce seigneur regarde avec colère un ouvrier ou paysan, qui sans doute lui demande son salaire.

Le dix-neuvième sujet représente un juge encore, qui vend la justice et qui reçoit de l'argent d'un particulier. La Mort est entre eux deux. Plus loin, un pauvre, joignant les mains, se plaint de l'injustice qu'on lui fait.

Le vingtième sujet représente un magistrat et un bourgeois qui causent ensemble. Le diable est perché sur le cou de celui-ci et lui souffle dans l'oreille avec un soufflet. A ses pieds, la Mort lui présente une horloge de sable, et un pauvre tout déguenillé lui demande l'aumône.

Le vingt et unième sujet représente un curé en chaire prêchant ses paroissiens ; la Mort derrière lui s'empare de son étole.



Fig. 274. — SQUELETTE REPRÉSENTANT LE « PORTRAIT » DE LA MORT.

Gravure sur bois du *Grand Calendrier et Compost des Bergers*. Composé par le Berger de la grande Montaigne « pour l'utilité et proffit d'un chascun ». Lyon, Benoist Rigaud, 1597. De nouveau reveu, augmenté et corrigé, et enrichy de belles figures, outre toutes les précédentes impressions.

La vingt-deuxième sujet représente un prêtre portant le viatique ; la Mort le précède, tenant une sonnette et une lanterne : triste présage pour le malade que le prêtre va administrer.

Le vingt-troisième sujet représente un frère quêteur, la besace sur le dos et sa boîte dans la main. La Mort, d'un air comique, le tire par son capuchon. Il revient de la quête et il est près de rentrer au couvent. Le moine, effrayé, paraît jeter les hauts cris et vouloir s'enfuir.

Le vingt-quatrième sujet représente une Dame à genoux devant un prie-Dieu ; elle regarde un jeune homme qui touche du théorbe. La Mort éteint un des cierges qui brûlent sur le prie-Dieu.

Le vingt-cinquième sujet représente une vieille marchant avec un bâton. Un mort la précède, jouant du tympanon, et un autre mort la conduit.

Le vingt-sixième sujet représente un médecin, assis devant une table, la Mort lui présente une bouteille dans laquelle est de l'urine d'un malade qu'elle conduit par la main, et qui paraît en grand danger. Cette estampe est des plus belles de la collection.

Le vingt-septième sujet représente un astrologue considérant une sphère suspendue au plancher. La Mort lui présente une tête de mort, sans doute comme un objet plus digne de ses méditations.

Le vingt-huitième sujet représente un avare environné d'or et de sacs pleins d'argent. La Mort lui enlève en un moment toutes ses richesses.

Le vingt-neuvième sujet représente un marchand saisi par la Mort, au moment où il est occupé à compter de l'argent sur quelques ballots de marchandises.

Le trentième sujet représente un vaisseau battu par la tempête : ceux qui le montent paraissent désespérés en voyant la Mort qui brise le mât du vaisseau.

Le trente et unième sujet représente un soldat, armé de toutes pièces, et se battant avec la Mort qui lui passe sa propre lance au travers du corps.

Le trente-deuxième sujet représente un gentilhomme campagnard, paraissant s'écrier en demandant grâce à la Mort qu'il aperçoit, et dont il sent les premières atteintes. Elle se saisit de l'écusson de ses armes, et lui en donne des coups sur le dos.

Le trente-troisième sujet représente un vieillard, marchant appuyé sur un bâton. La Mort, jouant du psaltérion, le conduit par le bras au bord de sa fosse.

Le trente-quatrième sujet représente une Dame que l'on est en train d'habiller. La Mort lui met autour du cou un collier enjolivé d'ossements humains.

Le trente- cinquième sujet représente un amant et sa maîtresse se promettant un amour éternel. La Mort, placée devant eux, frappe avec beaucoup de force sur un tambour attaché à sa ceinture.

Le trente-sixième sujet représente une Dame de condition, vêtue d'habits magnifiques ; elle est assise sur un lit de repos. A ses pieds sont deux morts, dont l'un joue du violon, et l'autre la tire par sa robe.



FIG. 275. — Gravure sur bois du *Koutenlossbuch* (Livre pour tirer les cartes). Imprimé à Strasbourg par Jacob Cammerlander (1543).

Cartes presque toujours à deux personnages.

Celle-ci, reproduite, représente Madame Vénus et la Mort, cette dernière jouant de la harpe. Il est à noter que la rencontre de la Mort avec un personnage mythologique est fort rare dans l'imagerie.

Sous un des piliers du lit, on trouve gravées sur un écusson, deux lettres liées ensemble ; ce sont un H et un L formé du jambage droit de l'H. On a tout d'abord cru que c'etait une des marques d'Holbein, mais il est aujourd'hui démontré que cette marque était celle de Hans Lutzelburger.

Le trente-septième sujet représente un crocheteur, extrêmement chargé, qui est arrêté par la Mort. Il paraît lui demander quartier, jusqu'à ce qu'il ait été porter sa charge. Derrière lui, un autre Mort joue avec un archet sur une espèce de conque marine.

Le trente-huitième sujet représente un paysan labourant son champ. La Mort conduit les chevaux qui traînent la charrue, sur le soc de laquelle est appuyé le laboureur,

Le trente-neuvième sujet représente une paysanne faisant la bouillie pour ses enfants. La Mort lui enlève le plus jeune. Un petit frère de celui-ci paraît au désespoir, et la mère éperdue laisse répandre la bouillie dans le feu.

Le quarantième sujet représente la Mort, armée d'un bouclier et d'un ossement, et qui se bat contre un soldat suisse qu'elle va envoyer tenir compagnie à plusieurs autres soldats déjà terrassés sous ses pieds. Plus loin, une autre Mort bat la caisse et conduit des soldats.

Le quarante et unième sujet représente plusieurs joueurs ; l'un d'eux fait une triste figure ; le diable le tire par les cheveux ; et la Mort lui serre le gosier pour l'étrangler.

Le quarante-deuxième sujet représente des buveurs qui sont à table avec des femmes. L'un d'eux rejette ce qu'il a bu de trop. La Mort en prend un autre par les cheveux, et d'un air comique lui verse un pot de vin dans la bouche.

Le quarante-troisième sujet représente un homme débauché levant le devant de sa robe. La Mort l'accompagne en jouant de la musette.

Le quarante-quatrième sujet représente une paysanne chargée de marchandises, au milieu d'un bois. Elle est arrêtée par un voleur, qui, au même instant, est lui-même saisi par la Mort.

Le quarante-cinquième sujet représente un aveugle conduit par la Mort.

Le quarante-sixième sujet représente une charrette, chargée de plusieurs tonneaux de vin, et brisée et renversée sur le bord de la route. Les chevaux sont abattus. Le conducteur paraît se désoler. La Mort enlève une des roues à la charrette. Une autre Mort la décharge.

Le quarante-septième sujet représente un pauvre sur du fumier, près d'une grande maison. Quoique la Mort ne figure pas dans ce sujet, on voit, par l'attitude et l'air souffrant du pauvre, qu'elle ne peut être bien éloignée.

Le quarante-huitième, le quarante-neuvième, le cinquantième et le cinquante et unième sujet sont des jeux d'enfants, très bien dessinés. Mais il ne sont point de la Danse des Morts.

Le cinquante-deuxième sujet représente le Jugement dernier. Jésus-Christ est assis sur l'arc-en-ciel, les pieds appuyés sur le globe. Au-dessous, une



FIG. 276. — LA LUTTE AVEC LA MORT SUR LE CHAMP DE BATAILLE.

Gravure sur bois de J. Koch, pour l'ouvrage de J. Valvasor : *Theatrum mortis humanæ* (Salzbourg 1682).

grande multitude élève les mains vers lui. Il paraît leur être favorable. Le ciel est ouvert derrière le Seigneur ; on y voit les patriarches, les anges, etc.

Le cinquante-troisième sujet représente un gentilhomme, le chapeau sur la table, la main droite sur le côté, dans l'attitude d'un homme qui parle. Sa femme est devant lui, elle a le cou orné d'un collier et d'une chaîne d'or. Elle paraît regarder une espèce de tête de chien, qui est sous le manteau et le bras de son mari. Il semble qu'elle caresse cette tête avec la main droite que l'on ne voit pas, parce qu'elle est cachée derrière un vieux casque servant de couronnement à un cartouche qui renferme une tête de mort. Ce cartouche est rongé de vieillesse, de même que le tapis qui est posé sur le casque, et qui, en lambeaux, tombe jusque sur le piédestal du cartouche. Une horloge de sable sert de cimier au casque, et deux bras de morts, qui tiennent élevés une grosse pierre, surmontent le tout.

Pour quelques graveurs, cette dernière estampe est le chef-d'œuvre d'Holbein.

EMBLEMATA HORATIANA

LA CRAINTE DE LA MORT.

Fig. 277. — Gravure extraite des *Emblemata Horatiana*, et symbolisant l'homme qui, au milieu de l'opulence, vit dans la crainte de la mort, représentée par l'épée de Damoclès.

Parmi les autres Danses de Morts, nous indiquerons la Danse des Morts de Lübeck, exécutée en 1463, dans le porche de l'Eglise Sainte-Marie. Fabricius, qui cite cette Danse, renvoie aux ouvrages suivants que nous n'avons pas pu consulter : *Venerandi senioris Jacobi à Mellen gründliche Nachricht von Lübeck,* 1713, in-8°. — *Nathan. Schlott, gedanensis lubeckischen Todten-Tantz,* 1701, in-8°. — *Ejusdem N. Schlott poetisch Blaetter,* ibid, 1702, in-8°.

Une autre Danse est celle d'Anneberg, dans la Haute-Saxe ; elle a été peinte en 1525. Mentionnée par Fabricius, *loco citato,* les détails manquent.

Une Danse de Morts a été exécutée à Dresde, au château, en 1524. Il existe sur cette Danse et sur plusieurs autres, un ouvrage allemand de Paul-Christ. Hilscher, intitulé : *Beschreibung des sogenannten Todten-Tantzes wie selbiger an ünter-schiedlichen Orten, sonderlich in Hertzog Georgeus Schlosse in Dreszden zu sehen,* Dresde, 1705, in-8°.

Leipzig possède une Danse des Morts dont on ignore la date, comme de celle de Berne, signalée par Kuld. Froelich dans sa description des figures en bois.

Enfin, à Erfurt, il existait encore, au siècle dernier, une Danse des Morts dans le couvent des Augustins, où l'on montrait la cellule habitée par Martin Luther.

On trouvera, dans les notes qui suivent, une notice sur la *Danse Macabre.* C'est que l'idée de la Danse des Morts, peinte en grand ou sculptée sur les monuments publics dans beaucoup de ville d'Allemagne, de Suisse, de France, etc., fut si généralement goûtée, qu'aussitôt après la découverte de la gravure en bois, on s'empressa de réduire en petit ces grandes figures ; et après l'invention de l'imprimerie, on multiplia ces dessins soit sur le papier, soit sur le vélin ; on les accompagna d'explications en vers, et on en forma des recueils qui, dès le xv[e] siècle, parurent sous le titre de *Danse Macabre.* Ces ouvrages spéciaux ne suffirent pas encore pour satisfaire la curiosité empressée du public, qui se plaisait à alimenter ses sentiments pieux par l'image de la Mort. Alors les libraires-imprimeurs, tels que les Ant. Verard, les Sim. Vostre, les Thielm-

Kerver, les Jehan Petit, les Hardouin, les Pigouchet, imaginèrent de reproduire cette Danse sur les marges des livres de prières qu'ils imprimaient à grand nombre et dont ils multipliaient les éditions. La Danse des Morts figurait très souvent au milieu des dessins bizarres des traits d'histoire, et des arabesques qui surchargeaient les marges de ces sortes de livres, et on avait soin de la placer sur les marges extérieures de la partie du volume consacrée à l'office des morts. Dans la hauteur de chaque page, à la marge, sont ordinairement placés verticalement trois petits cartouches renfermant chacun un squelette et un personnage. Le nom du personnage est écrit en gothique, sous le cartouche, où il se trouve avec son triste acolyte l'invitant à danser. Ces petites figures, gravées sur bois ou sur étain, sont fort bien dessinées et assez expressives. On y remarque les costumes du temps. Il serait difficile de mentionner toutes les éditions de ces sortes d'ouvrages où se trouve la Danse macabre, car elles doivent être fort nombreuses.



DÉCOUVERTES EN ITALIE AU XIXe SIÈCLE SUR LA DANSE DES MORTS.

Déjà Gori, dans le tome I du *Museo florentino,* décrivait une sardoine antique sur laquelle un squelette danse devant un paysan assis, et jouant de la double flûte. Donc les Anciens ont fait danser la Mort. Mais cela est encore mieux démontré par la découverte suivante.

En janvier 1809, un paysan fouillait sur les bords du lac de Liscola, près de Cumes et de l'ancienne voie Domitienne, pour ouvrir un passage à ses bestiaux dans un pâturage voisin de son habitation ; tout à coup, le terrain manque sous ses pieds, il tombe dans un trou assez profond, et tâtant dans l'obscurité, il saisit une jambe de squelette. Il appela ses compagnons qui pénétrèrent avec lui dans ce caveau. Il y trouvèrent trois sarcophages et les brisèrent dans l'espoir d'y découvrir un trésor ; mais, frustrés dans leur espérance, ils se vengèrent sur trois bas-reliefs en stuc, qui ornaient l'intérieur des chambres sépulcrales, et les mutilèrent. Le chanoine André de Jorio, custode de la galerie des vases peints, au Musée royal de Naples, instruit de cet événement, accourut sur les lieux, attiré par la curiosité et par son goût pour les beaux-arts. Heureusement que les mutilations des cupides et barbares paysans ne l'empêchèrent point de dessiner tout ce qui restait des bas-reliefs, et de faire de cette intéressante découverte, le sujet d'un mémoire qu'il a publié, en 1810, sous le titre de *Scheletri Cumani dilucidati dal canonico Andrea de Jorio.* (Des squelettes de Cumes, expliqués et publiés par le chanoine André de Jorio.) *Napoli, nella Stamperia Simonianna,* 1810, 72 pages et *4 planches.* L'un des bas-reliefs, dessinés planche 1, représente une Danse des Morts ; les squelettes y sont au nombre de trois, tous dans l'attitude de personnages qui dansent. Le squelette du milieu, que le chanoine André de Jorio croit être celui d'une femme, a un bras levé, l'autre sur le côté, et une jambe en l'air, comme les danseurs de l'Opéra. Que signifie cette danse ?

M. Millin, qui a donné une analyse du mémoire d'André de Jorio, dans le *Magasin encyclopédique,* janvier 1813, et Jorio lui-même, sont d'avis que les trois bas-reliefs représentent le départ des âmes au-dessus de la terre pour se rendre aux enfers ; mais ils ne sont pas d'accord sur les détails de chaque bas-relief.

Voici l'opinion de M. Millin, ou plutôt l'explication qu'il donne de ce sujet curieux :

« Dans le premier bas-relief, dit-il, trois mortels dansent pour faire voir que le passage de cette vie dans l'autre n'a rien de fâcheux et qui soit à craindre. Dans le second, ce passage est figuré par la réception d'une ombre dans l'Elysée ; Caron qui l'a amenée, se repose ; Nemésis lui apprend son admission ; une de ses compagnes cherche à lui montrer le bonheur dont on jouit dans le séjour des justes ; des jeunes gens enlevés de bonne heure à leurs amis et un vieux philosophe s'entretiennent ensemble de la justice des Dieux et des récompenses qu'ils accordent à la vertu. Le troisième bas-relief représente une table à un seul pied, portée par une figure en gaine, et couverte de vases. Deux hommes de différents âges sont nonchalamment couchés autour du *triclinium,* et une jeune femme danse devant eux. Ce dernier bas-relief nous offre la fin de l'heureuse allégorie qui a été commencée dans les deux précédents.

« Vivre sans soins, sans inquietudes, se livrer à un nonchalant repos, entendre des chants divins, voir des danses agréables et légères, entretenir la conversation par des récits intéressants, la ranimer par des mots heureux, et prolonger ainsi les plaisirs de la table, était chez les Anciens le souverain bonheur, la volupté la plus réelle. Les Dieux d'Homère passent ainsi le temps dans des banquets continuels et à entendre le chœur des Muses ; et l'idée des Anciens si heureusement exprimée par Virgile, était que les hommes justes retrouvaient dans l'Elysée les mêmes plaisirs qui les avaient charmés sur la terre. Il est donc naturel que la troisième scène figurée dans ces bas-reliefs, nous montre l'âme qui a été admise dans l'Elysée, reçue à ces plaisirs, et prenant part à ces heureux banquets. » Telle est l'opinion de M. Millin sur ces monuments ; elle diffère un peu de celle du chanoine André de Jorio, mais le fond est le même. Qu'il ait approché de la vérité dans ses conjectures, ou qu'il s'en soit éloigné, c'est ce qu'il est inutile de discuter ici, il suffit d'être assuré par la sardoine de Gori, ci-dessus mentionnée, et par la découverte faite à Cumes, que les Anciens ont connu des Danses de Morts.

RECHERCHES SUR LA DANSE MACABRE, PEINTE EN 1525 AU CIMETIÈRE DES INNOCENTS.

A propos d'un volume paru sous ce titre et signé de l'abbé Valentin Dufour, voici comment s'exprimait M. Baudry dans le *Bulletin du Bouquiniste :*

Cet intéressant volume ramène sur le tapis un problème qui a été fort étudié pendant la première moitié de notre siècle, sans qu'on soit parvenu à le résoudre. On dirait même qu'on l'avait abandonné de guerre lasse. M. l'abbé Dufour, qui le reprend aujourd'hui, apporte sur un point une lumière décisive, et sur les autres il présente au moins des conjectures possibles. En matière si difficile, n'est-ce pas tout ce que l'on peut demander à une pareille dissertation ?

Bien qu'on en cite plusieurs de plus anciennes au Petit-Bâle et à Minden, la Danse des Morts, qui a le plus attiré l'attention des érudits, est celle du charnier des Innocents, à Paris. Sa nature même était une énigme. S'agissait-il, comme l'ont cru beaucoup d'auteurs, depuis Félibien jusqu'à Michelet, d'une espèce de procession ou de mystère dramatique représenté dans la funeste année 1425, ou était-ce une peinture à fresque comme l'a soutenu Jubinal ? M. l'abbé Dufour se range à l'opinion de ce dernier, en l'appuyant sur un argument nouveau, un texte de Guillebert de Metz, qui décrivit Paris en 1434 :

« Illec (au charnier des Innocents) sont peintures notables de la Dance Macabre et autres, avec escriptures pour emouvoir les gens à dévocion. » Un pareille témoignage ne laisse plus la possibilité de discuter en sens contraire.

Maintenant les conjectures, et d'abord le nom de *macabre.* On ne sait d'où il vient : l'auteur n'est satisfait ni de *machariæ chorea* (danse



FIG. 278. — LA DANSE ÉGALITAIRE DES GRANDS DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT.
Estampe anonyme représentant le pouvoir spirituel à gauche, avec un pape, un cardinal, des évêques et des abbés ; et le pouvoir temporel à droite avec un roi (probablement le roi de France, si l'on considère son sceptre) et des princes.

du mur ; il faudrait du moins *machœriæ,* V. Du Cange), ni de l'arabe *magnabir* (cimetière). J'avoue que cette étymologie, quoique séduisante pour le son et le sens, ne me contente pas non plus. Par où ce mot nous serait-il venu de l'arabe ? Je n'y croirai que lorsqu'on nous aura montré quelque invention semblable à la danse macabre, usitée chez les Maures d'Espagne et transmise d'eux à nous. On a bien pensé aussi à *Macarii chorea,* la danse Saint-Macaire, à cause du rôle joué par ce saint dans la légende des Trois morts et des Trois vifs, si souvent figurée à côté de notre danse.

M. l'abbé Dufour semble incliner plutôt vers *Machabœorum chorea,* parce que, dit-il, l'hébreu (Machabée) signifie littéralement « la chair quitte les os ». Je ne crois pas beaucoup à la justesse de cette traduction, mais je sais qu'une explication de ce genre a couru le monde au siècle dernier, et se répète encore de nos jours dans certaines cérémonies mystérieuses ; je sais surtout, et l'auteur le rappelle fort à propos, que dans l'argot parisien un *machabé* veut dire un cadavre. Tout cela ne constitue pas une étymologie achevée, mais on y trouvera peut-être les éléments pour la découvrir. Ajoutons que les Machabées jouent un certain rôle dans le langage figuré populaire. Au XVIe siècle, Henri de Guise est appelé Machabée par ses ennemis comme par ses amis ; et présentement encore, les ramifications nuageuses qui se montrent quelquefois dans le ciel sont nommées, dans les Ardennes, arbre des Machabées.

Quoi qu'il en soit, l'auteur se garde avec raison de conclure ; il est moins réservé pour ce qui suit.

Il prétend d'abord reconnaître les peintures et les inscriptions du charnier des Innocents, dans la Danse Macabre de Guyot Marchand, dont les éditions se sont succédé sans relâche à partir de 1485 : supposition naturelle et vraisemblable, mais à laquelle manque, nous le craignons, toute espèce de preuve directe.

Sur l'auteur des peintures, il entre en des considérations plus compliquées : ayant trouvé dans la Statistique monumentale d'Albert Lenoir un dessin tiré des cartons de Gaignières, et représentant la Mort qui frappe d'un trait un personnage à genoux, d'après une peinture qui se trouvait en la chapelle d'Orléans, dans l'église des Célestins à Paris, il en conclut à une affinité entre cette œuvre et la Danse Macabre de 1425, et les attribue toutes deux aux artistes qui travaillèrent pour le malheureux Duc d'Orléans, assassiné en 1407, et pour le Duc de Berry, son oncle. Il va même jusqu'à nommer le peintre ; à son avis, les plus fortes probabilités se réunissent sur la tête de François d'Orléans, descendant d'une famille d'artistes attachés aux Valois depuis près d'un siècle. Tout ce qu'on peut accorder à cette supposition, c'est qu'elle n'est pas impossible.

M. l'abbé Dufour veut enfin connaître l'auteur des vers, et il ne désigne pas un moindre personnage que l'abbé-chancelier Gerson. Mais ici je m'arrête, et je n'essaie pas de résumer les raisons qu'il donne, n'étant pas parvenu à les bien saisir, peut-être faute d'être assez familiarisé avec les œuvres du célèbre chancelier.

En somme, ladite Danse des Morts était une fresque, avec des vers dessous : voilà le point capital bien démontré, et l'on nous offre, en outre, sur le contenu de cette danse et sur ses auteurs, des conjectures ingénieuses, mais qui méritent confirmation.

M. l'abbé Dufour a jugé à propos de mêler à cet objet spécial un grand chapitre sur les arts et les artistes sous les premiers Valois. Il plaide avec chaleur la cause du Moyen Age artistique contre ses détracteurs, Mais il me semble s'attaquer à des objections bien surannées. C'est Boi-

leau qui méconnaissait la poésie du Moyen Age, et Voltaire qui en condamnait les monuments. Ces vues superficielles ont été depuis longtemps abandonnées par les hommes qui s'y connaissent, et quand M. l'abbé Dufour s'en prend à Berriat Saint-Prix et à quelques autres, il s'attarde à réfuter des gens qui n'ont pas voix au chapitre. Il est acquis à l'histoire que le Moyen Age a cultivé les beaux-arts, et spécialement, que du XIe au XVe siècle, la France a compté une grande époque pour la poésie, l'architecture et les arts accessoires. Ce qui fait question, c'est uniquement l'appréciation des œuvres, que les uns admirent en bloc pour le sentiment qui les inspire, tandis que les autres sont plus ou moins choqués par les maladresses de l'exécution.

Paris, 1873.

QUELQUES ARTISTES QUI ONT TRAITÉ DES DANSES DE MORTS.

Chronicarum Liber Chronique de Nuremberg, par HARTEMAN SCHEDEL), 1493, *in-fol. max. goth.*, rempli de plus de deux mille gravures sur bois. Au feuillet CCLXIII *recto* commence la septième division de l'ouvrage, ayant pour titre : *Septima Etas* (sic) *Mundi*, et au-dessus : IMAGO MORTIS. Ces deux mots sont les titres de la gravure en question.

Elle représente cinq squelettes, dont l'un, en manteau, joue du hautbois ; trois dansent avec beaucoup de vivacité ; et le cinquième, couché à terre, sortant de dessous un long manteau qui tient à celui du musicien, semble vouloir se soulever pour venir prendre part à la Danse. Sous la gravure, des vers latins qui se continuent au verso, de sorte qu'il y en a, en tout, trente-neuf.

HANS SEBALD BEHAM, élève de Dürer, a gravé un assez grand nombre de pièces qui ont rapport à la Danse des Morts :

Adam et Eve près de l'arbre de vie ; la Mort est entre eux deux ;

Jeune femme élégamment vêtue, se promenant avec un homme à tête de mort, coiffé d'une marotte. (En haut est écrit : *Omnem in homine venustatem Mors abolet..*)

HENRI ALDEGREVER a laissé une suite de huit petites gravures représentant la Mort qui entraîne des personnes de tout âge et de tout sexe. Ces gravures ont paru en 1541, époque où la Danse des Morts était encore en pleine vogue.

CORNEILLE BOSCH ou BUS, graveur au burin, a exécuté, en 1550, une petite estampe où la Mort est représentée entraînant un moine.

THÉODORE DE BRY a aussi composé un *Triomphe de la Mort.* On y voit des soldats qui conduisent des prisonniers, et une marche de soldats, avec un porte-enseigne au milieu. Ce sont deux frises, admirablement exécutées d'après le Titien.

LA DANSE "MARATRE" DES INNOCENTS.

On trouve de curieuses recherches sur ce mot dans le travail de Leber sur les Danses de Morts. Ce savant antiquaire a communiqué également un passage de Noël du Fail *(Contes d'Eutrapel)*, où cet écrivain parle de la Danse des Morts du charnier des Innocents *comme ayant été une peinture ;* mais une autre conjecture récente et ingénieuse, bien qu'elle ne soit pas fondée, selon nous, est celle que Francis Douce a énoncée dans son ouvrage sur la *Danse macabre.* Après avoir combattu l'opinion qui fait du mot *macabre* le nom d'un poète français ou allemand (il aurait dû ajouter aussi celui d'un peintre), l'érudit anglais démontre fort bien la fausseté de quelques-unes des étymologies analogues d'où l'on fait venir cette expression. Parlant ensuite de la peinture dans laquelle, au Campo Santo de Pise, Orcagna a représenté *les Trois morts et les Trois vifs,* il remarque que les trois vivants arrivent à la cellule de saint Macarius, anachorète égyptien, qui leur donne, en leur montrant les trois morts, une leçon de morale. Rapprochant ensuite cette circonstance de ce que l'histoire des trois morts et des trois vifs était rappelée dans la Danse des Morts des Innocents à Paris ; de ce qu'elle avait été peinte sur le portail de l'église du même nom ; de ce qu'enfin toutes les éditions imprimées de la Danse macabre contiennent cette légende, Francis Douce s'exprime à peu près ainsi :

« D'après ce qui précède, il y a donc toute raison de croire que ce nom de *Macabre,* si fréquemment et sans autorité appliqué à un poète allemand inconnu, se rapporte en réalité au saint, et que son nom a subi une faible et évidente altération. Le mot *Macabre* est fondé seulement sur des autorités françaises, et le nom du saint qui, dans l'orthographe moderne de cette langue, est *Macaire,* aurait été, dans beaucoup d'anciens manuscrits, écrit *Macabre* au lieu de *Macaure,* la lettre *b* étant substituée à la lettre *u* par le caprice, l'ignorance ou l'inattention des copistes. »

L'expression de *Danse marâtre* se trouve dans le *Journal de Paris,* sous Charles VI et sous Charles VII, Marâtre voulant dire « mauvaise mère », et c'est évidemment la Mort qu'elle désigne.

DANSE MACABRE.

(Notice sur deux exemplaires d'une ancienne copie de la Danse Macabre.)

Je possédais depuis longtemps trois livres de prières, en caractères dits gothiques, imprimés à Paris, l'un en 1512, un autre en 1500, et le troisième, plus ancien que les deux précédents, vraisemblablement imprimé plusieurs années avant le quinzième siècle. Accoutumé à ce genre de caractères et à celui des vignettes et autres ornements dont les livres de cette époque sont ordinairement surchargés, j'avais peu fait attention à ces Heures ; en feuilletant dernièrement le moins ancien des trois livres, je reconnus, parmi les vignettes des marges extérieures, les tableaux de la *Danse Macabre...* Je m'avisai alors d'examiner les deux autres livres, je retrouvai, dans le plus ancien des trois, les mêmes tableaux à peu près disposés dans le même ordre : ce qui me détermina à en faire une comparaison attentive. Je ne tardai pas à voir que ces tableaux, gravés sur bois, comme tous les ornements de ce genre, offrant, d'un livre à l'autre, la plus parfaite ressemblance de dessin, jusque dans les moindres détails, avaient été imprimés avec les mêmes planches ; je n'y trouvai d'autres différence que celle qui est résultée de la fatigue du trait dans l'exemplaire postérieur, et de la nature du papier de celui-ci relativement au parchemin de l'autre ; car on sait que la surface lisse du parchemin reçoit des traits plus nourris, tandis que le grain du papier ne permet pas toujours à tous les détails de s'imprimer avec la même fidélité.

Comme ces tableaux accompagnent l'*Office des Morts,* dans ces deux livres, imprimés au moins à vingt ans de distance l'un de l'autre, je conjecturai que ce genre d'accessoires aurait pu devenir, dans ce temps-là, un ornement commun au même office, à cause de l'analogie du sujet ; mais les Heures de date moyenne, imprimées en 1500, où se trouvent également tout l'Office des Morts et la plupart des mêmes prières, ne contiennent aucun des tableaux de la Danse Macabre, mais seulement divers sujets tirés de l'Ecriture ou des vies des saints. Ces copies de la Danse des Morts me parurent dès lors offrir un degré d'intérêt de plus, soit comme vraisemblablement plus rares que je ne l'avais imaginé d'abord, soit par l'ancienneté de celles du livre imprimé avant 1500, dont la date se rapproche beaucoup de celle des premières éditions de la Danse Macabre. Cependant ces copies ne pourraient remonter plus haut que l'an 1491, si l'édition de la Danse Macabre, datée de cette année, était en effet la plus ancienne de cette espèce ; car, dans le premier de mes deux livres, la danse des femmes contient trente personnages de femmes de diverses conditions.

Ce qu'il y a néanmoins de remarquable, c'est que la danse des hommes comprend les mêmes personnages de l'édition primitive de 1485, qui est dans la Bibliothèque de Grenoble, et qu'elle diffère beaucoup, sous ce rapport, de l'édition de 1486, et des éditions suivantes ; tandis que, d'un autre côté, le nombre des femmes est moindre que celui de l'édition de 1491, et qu'il ne contient point les personnages de *la Sotte* et de *la Bigotte,* ajoutés dans cette édition à ceux indiqués dans les éditions précédentes.

Ces considérations feraient présumer les copies dont nous nous occupons d'une date voisine de l'édition de 1485, s'il avait existé avant 1491 quelque édition de la danse des femmes entièrement gravée. Ce qui donnerait quelque fondement à cette conjecture, c'est qu'il paraît peu vraisemblable que le copiste qui aurait eu l'édition de 1491 sous les yeux, et qui aurait copié fidèlement et sans interruption les tableaux de la danse des femmes, eût d'abord omis, dans la danse des hommes, les numéros 1 et 2, et ensuite les deux personnages du numéro 5 ; les deux du numéro 12 ; les quatre personnages des numéros 18 et 19, et les quatre des numéros 22 et 23. Il est plus invraisemblable encore, dans la supposition où le copiste n'aurait point laisser de lacune, que l'imprimeur, à qui il manquait trente vignettes, eût rempli ces vides par des tableaux répétés, dont neuf de femmes et onze d'hommes, tandis qu'il aurait eu des sujets variés à sa disposition.



FIG. 279. — DANSE DES MORTS.
Eau-forte de Jacques Gamelin pour l'ornementation du Traité d'Ostéologie et Myologie de ce peintre (XVIII[e] siècle).

On pourrait donc croire, peut-être avec quelque apparence de raison, que ces planches ont été dessinées d'après l'une des premières éditions de la Danse Macabre, antérieure au moins à l'an 1491.

Dans le plus ancien de mes livres, la danse des hommes commence avec l'Office des Morts ; il y a trois tableaux sur la marge de chaque page ; chaque tableau contient la Mort personnifiée et le personnage qu'elle vient frapper. Voici l'ordre de ces tableaux :

Danse des Hommes.

Le Pape.	L'Empereur.	Le Cardinal.
Le Roy.	Le Patriarche.	Le Connestable.
Larchevesque.	Le Chevalier,	Levesque.
Lescuyer.	Labbe.	Le prévost.
Lastrologien.	Le bourgeoys.	Le chanoine.
Le marchant.	Le chartreux.	Le sergent.
Le moyne.	L'usurier.	Le medesin.
Lamoureux.	Ladvocat.	Le menestrier.
Le cure.	Le laboureur.	Le cordelier.
Lenfant.	Le clerc.	Lermite.

On voit qu'il manque *l'Acteur, le Baillj et le Maistre.* Quand au *Roy mort*, il est dans l'une des marges inférieures et sans incription.

Danse des Femmes.

La Royne.	La Duchesse.	La Regente.
La chevalière.	Labbesse.	La femme descuie.
Lespousee.	Lamignote.	La fille pucelle.
La prieure.	La damoissele.	La bourgeoise.
La chambrière.	La recommanderesse.	La vieille damoissele.
La theologienne.	Nouvelle mariee.	La femme grosse.
Garde d'accouchee.	La jeune fille.	La religieuse.
La cordeliere.	La femme daceul.	La nourice.
La bergere.	Femme aux potences.	La femme de vilage.
La veufve.	La marchande.	La bailline.

Comme ces tableaux n'ont pas suffi pour tout l'Office des Morts, on a répété d'abord quelques-unes des femmes, et, après celles-ci, la danse des hommes recommence dans le même ordre.

Dans les Heures de 1512, la danse des hommes est la même, et les tableaux sont disposés de la même manière. La danse des femmes ne contient pas *la bergère, la femme aux potences* (aux béquilles), et *la femme de village.* Quand aux autres, la disposition, trois par trois, est la même, par la raison que trois tableaux composent une planche ; mais il y a quelques transpositions dans les planches. S'il y a moins de personnages dans ces Heures que dans les précédentes, puisqu'il n'y a aucune répétition, c'est qu'en premier lieu, le format du livre, qui est le grand *in-octavo*, contient plus de texte en moins de pages, que le format de l'autre, petit *in-octavo*, et approchant d'ailleurs plus du carré ; et, en second lieu, la Danse des Morts ne commence pas avec l'Office des Défunts, mais elle est précédée d'une suite de vingt-six tableaux allégoriques ou philosophiques relatifs aux mêmes sujets. Dans le premier de ces tableaux, la Mort, assise sur un cercueil, auprès d'une croix de cimetière et au bord d'une fosse ouverte, se définit ainsi elle-même :

Par mon nom suis appellee mort.
Ennemye des humains.
Le riche le povre floibe ou fort
Occis quant mes sur luy les mains.

On voit ensuite *Adam*, sur qui la Mort vient établir ses droits, et le meurtre d'*Abel*. Les autres tableaux représentent diverses catastrophes relatives aux différentes situations des hommes ; la Mort est partout au nombre des personnages, où elle veut marquer impitoyablement ses victimes. Chacun de ces tableaux est accompagné d'une inscription rimée. L'un d'eux fait voir une femme aux prises avec la Mort, et celle-ci s'exprime en ces termes :

Regardes plaisans faces joyeuses
Des creatures feminines :
Fais devenir laides hideuses
Quand leur baille mes disciplines.

Il m'a paru de quelque intérêt de signaler à la fois deux copies de cette Danse des Morts se trouvant par hasard réunies toutes deux dans les mêmes mains.

⁂

Voici maintenant une courte description des Heures de 1512, où l'on verra quelques dessins bien bizarres dans leur application, et d'autres dont les sujets sont passablement hardis dans le manuel de piété d'un chrétien. Cela ne surprendra pas les érudits, mais il en résultera peut-être quelque agrément pour les lecteurs moins familiarisés avec le goût de ce temps-là.

Le livre est en papier, doré sur tranches. Le nom de l'imprimeur et son chiffre sont d'abord ce qu'il y a de plus apparent au milieu des ornements de la première page. Vient ensuite le titre du livre en petits caractères : « Les presentes heures à l'usage de Langres, toutes au « long sans requerir : avec les figures et signes de lapocalipse : le

« miracles nostre dame les accidents de l'homme : et plusieurs aultres « hystoires de nouveau adjoutees ont ete faictes a Paris pour Simon « Vostre libraire : demeurant à la rue neufve : pres la grant eglise. »

Après une table des fêtes mobiles pour dix-neuf ans, et un tableau de l'influence des planètes sur les divers organes de l'homme, vient un Almanach qui ne donne pas les jours du mois, mais seulement les lettres dominicales, les épactes et les principaux Saints. Les vignettes de cette partie, à part celles du zodiaque, n'offrent rien d'analogue aux saisons. Mais, en compensation, il y a en marge des vers sur le caractère de chaque mois. Au bas de chacun des douze mois, on lit un quatrain latin et un quatrain français, qui n'ont entre eux aucun rapport. Voici le quatrain français, du mois de mars qui m'a paru digne d'être cité :

Six ans prochains vingt et quatre en somme
Sont figures par auril gracieulx,
Et soubs cet aage est gay et joly lhomme
Plaisant aux Dames courtois et amoureux.

Ce qui est assez *gay et joly* en tête d'un livre de prières. Quant aux vingt-quatre ans, il faut savoir que chaque mois représente six ans, et que l'année entière exprime la durée de la vie commune de l'homme, estimée de soixante-douze ans.

Les vignettes des huit premiers feuillets contiennent l'histoire suivie de *Joseph vendu par ses frères*, mêlée, à l'ordinaire, d'arabesques et autres ornements. Au neuvième feuillet, commence la suite des douze sibylles, avec leurs noms et prédictions relatives au Messie. Après les sibylles, sont les tableaux successifs des quatorze signes qui doivent précéder la résurrection des morts. Viennent ensuite quarante figures de l'Apocalypse, qui occupent vingt-quatre pages.

Les quatorze feuillets suivants sont ornés de baguettes, de moulures variées, de rinceaux et d'arabesques mélangées de toutes sortes de divinités et autres êtres mythologiques, tels que des Faunes, des Satyres, etc., sans parler des Sibylles dont une au moins est placée régulièrement au bas de toutes les pages du livre, à l'angle gauche du *recto*, et à l'angle droit du *verso*.

Les psaumes de la pénitence sont accompagnés de l'histoire de *l'Enfant prodigue* en huit tableaux, et de celle de *Suzanne* en douze. Parmi les inscriptions de la première, est celle-ci, que nous citons telle que :

Quand il eut a son manyement
Or et argent a toutes mains
Il vesquit prodigalement
Avec ribaudes et putains...

Après Suzanne, sont les Vertus théologales et cardinales. La Foi a sous ses ordres Mahomet ; l'Espérance, Judas ; la Charité, Hérès ; la Justice, Néron ; la Prudence, Sardanapale ; la Tempérance, Tarquin ; la Force, Holopherne.

L'Office des Morts est annoncé par une grande estampe de la résurrection de Lazare, et accompagné des tableaux allégoriques dont nous avons parlé.

Le reste du livre ne présente plus rien de remarquable. Il se termine par une oraison en 13 *coplets*, où le dernier mot de chaque stance devient le premier mot de la stance suivante, et finit ainsi :

Finir me fault Vierge pucelle.
Conduis mon âme hors de peine.
Garde la de mort cruelle.
Par ta grant bonté souveraine,
Tu es le rusel (1) et la fontaine
Qui laves toute ame pollue.
Purge la de toute tache villaine
Pour estre a Dieu nette rendue.

[D'après G.-M. Raymond, *Magasin Encyclopédique*, 1814, tome V.]

LES DEUX DANSES DE LUCERNE.

Lucerne possède, en effet, deux Danses de Morts, dont on ignore la date. La plus ancienne est sur l'un des trois ponts. Voici ce que nous en avons recueilli à cet égard :

« Les trois ponts de Lucerne méritent l'attention du voyageur. Sur le plus petit, nommé le Pont des Moulins, qui est sur la Reuss, on voit la Danse des Morts, ouvrage du peintre Meglinger. » Quant aux deux autres ponts, l'auteur, qui nous fournit ce renseignement, dit : « Le pont de Kappel, bâti sur l'écoulement du lac, a mille pieds de longueur ; on y voit deux cents tableaux qui représentent les exploits suisses, et dont M. le trésorier de Balthazar a publié les explications. Le Hofbrücke, ou plutôt Pont de la Cour, a treize cent quatre-vingts pieds de longueur, et sert de communication entre la ville et l'église paroissiale et canonicale d'Im-Hof ; il est orné de tableaux, dont les sujets sont tirés de l'histoire sacrée. »

M. Raymond, traducteur des *Lettres de Cosse sur la Suisse*, édit. de 1782, nous fournit, tome I, page 148, le passage suivant sur le même sujet :

« Les trois ponts de Lucerne sont à la suite l'un de l'autre et semblent n'en faire qu'un. La Danse des Morts, qui décore le troisième, est ce qu'il y a de plus remarquable dans leurs peintures ; elle est pleine de feu, d'imagination, et plusieurs de ses tableaux m'ont paru assez bons pour n'avoir pu être défigurés par les barbouilleurs qui les ont retouchés, et qui en ont enseveli une grande partie sous leurs corrections. On trouve dans toute la Suisse, ajoute l'auteur, et même en Alsace, de ces Danses de Morts, dont l'origine parait due à ces épidémies que l'on qualifiait de pestes, et qui ont autrefois ravagé à plusieurs reprises ces contrées. »

La seconde Danse des Morts de Lucerne se trouve dans le cimetière de l'église paroissiale d'Im-Hof, qui est peu éloignée du pont. Ce cimetière est entouré d'arcades sous lesquelles on voit cette Danse. Parmi les différents sujets qui la composent, on en distingue un remarquable par son expression ; c'est un tableau peint à fresque, au-dessus de la tombe d'un chanoine, fondateur de la société de musique. Ce studieux personnage tient à la main un livre ouvert qu'il lit avec attention ; la Mort jouant du violon, vient l'avertir ; il n'en est point effrayé ; et marquant tranquillement, avec le signet, l'endroit de sa lecture, comme s'il la devait reprendre, il parait disposé à suivre la Mort, comme il suivrait quelqu'un qui serait venu l'interrompre un moment.

Cette seconde Danse de Lucerne est plus moderne que la précédente.

(1) Le ruisseau.



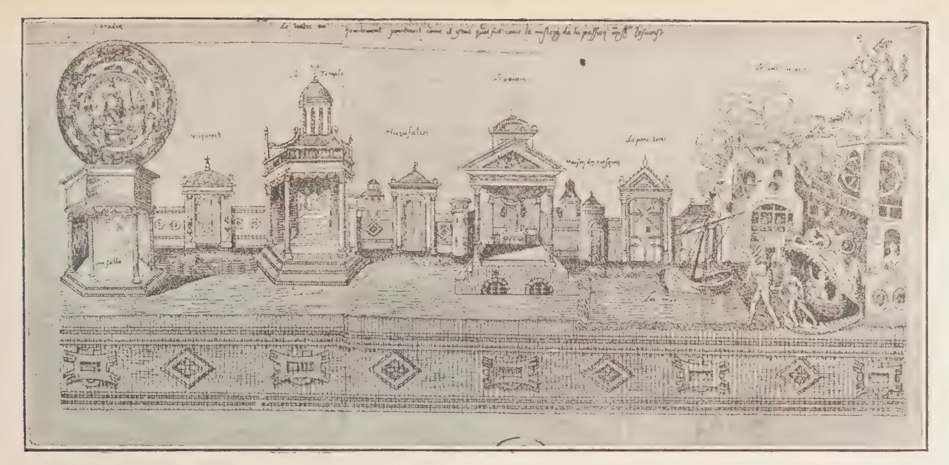


FIG. 280. — Scène, ou Hourt, dressée pour la représentation d'un mystère ; avec les différentes mansions ou emplacements qui serviront aux différents tableaux de l'ouvrage. On remarquera, à gauche, le « Paradis terrestre » au rez-de-chaussée, et le « Paradis céleste », au premier étage où trône le Père Eternel ; à droite, l'Enfer qui vomit des démons.

X

LE THÉATRE AU XVIe SIÈCLE

LES MYSTÈRES ET LES CONFRÉRIES D'ACTEURS – L'APPARITION DES COMÉDIENS ITALIENS : LA RÉSURRECTION DU THÉATRE COMIQUE.



NE opinion assez généralement répandue consiste à croire que le Théâtre en France n'existait guère avant P. Corneille, et que le peuple se désintéressait complètement de toutes manifestations théâtrales. Or, entre la tragédie antique (originaux et traductions) et la tragédie en langue vulgaire, on oublie de dire qu'il y eut la tragédie des humanistes dans les Universités et les Collèges, de telle sorte qu'il n'y eut jamais de coupure complète entre le Moyen Age et la Renaissance.

Le plus haut Moyen Age n'avait pas ignoré le théâtre. Des prêtres chrétiens écrivaient des tragédies chrétiennes, à peu près dans le goût d'Euripide. Puis vint le *drame liturgique* dans l'intérieur des églises, jusqu'au jour où de pieux laïques dressèrent des tréteaux sur la place publique pour y représenter des épisodes et des scènes de l'histoire religieuse en *français*.

Ces jeux, faits pour le peuple, par le peuple, où les acteurs étaient le plus souvent des écoliers et des bourgeois, — car la profession de comédien n'existait pas encore, pas plus qu'il n'existait des représentations suivies, — commencèrent à présenter un curieux mélange de tragique et de comique. Dans le jeu de *Saint Nicolas*, par exemple, drame militaire et religieux, certains personnages s'appellent Clinquet, Pincedès ou Razoir. Tel fut le premier contact avec la foule avant d'arriver au XVIe siècle qui nous occupe.

A vrai dire, ce ne sont encore ni *farces* (*fabulæ farcitæ*), fables farcies de latin et de français, ni *comédies* proprement dites, ni *moralitez*, ni *soties*. On joue chez les grands, mais on joue surtout chez le peuple, pour le peuple. Au sacre de Charles VI, à Reims, nous savons qu'il y eut des spectacles d'une « invention nouvelle », malheureusement le chroniqueur qui nous rapporte ce fait a oublié de nous les décrire. Il nous dit seulement qu'on les donne à la Cour, pendant le repas. Les princes, les premiers, eurent leurs troupes attitrées de « joueurs de personnaiges ». Quelquefois ils daignent autoriser ceux-ci à jouer en public.

Mais ce fut le peuple, on ne saurait trop le répéter, qui se fit à lui-même son théâtre à son image, avec son âme pieuse, amoureuse du mystérieux et naïve, et ce furent les misères de l'époque, tueries, famines,

pillages, qui engendrèrent le drame religieux, les *miracles* et les *mystères*, dont il nous est parvenu une quarantaine, écrits généralement en quatrains de mille à trois mille vers de huit syllabes. Représentations qui exigeaient une machinerie formidable, un grand nombre d'acteurs, des chœurs, et où l'on assistait toujours à la lutte entre les démons et les pécheurs, jusqu'au moment où intervenait à la fin la Mère de Dieu.



FIG. 281. — Gautier-Garguille, d'après une gravure du XVIIe siècle.

***

Le XVe siècle fut, en réalité, l'époque où la *Comédie* se détacha du drame sérieux par suite de la création — hors des églises — des confréries d'auteurs et d'acteurs. Bourgeois, clercs, nobles, prêtres même, tous veulent être de ces corporations. Une partie de la ville donne le spectacle à l'autre ; il n'est pas une famille qui ne possède dans son sein un ou plusieurs acteurs bénévoles. Les petites filles sont mobilisées pour représenter les anges ; les églises et les riches prêtent des tentures, des tapis, des ornements, et lorsqu'une réprésentation a lieu sur la place publique, des hommes d'armes sont chargés de patrouiller dans le reste de la ville, déserte de ses habitants. Tout le monde est allé voir jouer le *Mystère*.

La scène, construite en charpente, peu profonde, mais très large, représente à la fois plusieurs lieux : le Paradis est logé au premier étage ; l'Enfer, au-dessous. A Meaux, le théâtre était recouvert de toiles et renfermait des gradins en planches et des loges circulaires fermant à clef. Sous la scène, le sol était creusé « par moyen de quoy se faisoient de belles machines ». La *Passion* de Valenciennes (1547) dura vingt-cinq jours et occupa soixante-dix hommes et femmes qui figuraient les personnages. Lyon possédait une salle de théâtre spécialement construite pour son objet (1540-1550), avec trois galeries permanentes superposées et des bancs au parterre, alors qu'autre part les spectateurs du parterre devaient attendre plus de deux siècles avant qu'il leur fût permis de s'asseoir.

Cependant, peu à peu, le cadre s'élargit. Le peuple se fatigue des sujets religieux tirés de la Bible ou de l'Evangile. Il veut rire et s'amuser, et c'est alors qu'apparaît la Satire : les *Débats*, les *Disputes*, les *Monologues*, les *Confessions*, les *Sermons joyeux* sont des sortes de parades qui le mettent en joie. Il court pour entendre le *Sermon des Quatre Vents*, le *Sermon d'un Quartier de mouton*, le *Monologue de la Fille batelière*, le *Monologue du Pèlerin passant*, le *Monologue de l'Homme résolu*, etc., qui voient le jour au commencement du XVIe siècle (1).

(1) Dans son étude *Rabelais et le Théâtre* (*Revue des Etudes Rabelaisiennes*, tome IX, 1911), M. Gustave Cohen mentionne, durant la première moitié du XVIe siècle, « une série ininterrompue de représentations de mystères, de farces, de moralités dans toute la France et, notamment dans la vallée de la Loire, c'est Laval en 1507, 1509, 1510, 1511, etc. ; c'est Poitiers en 1508 et en 1534 (*La Passion*) ; c'est Saumur (1534) ; c'est Amboise (1507, 1520). Le *Vieux Testament* est monté à Lyon de 1538 à 1541 ; le *Mystère des Actes des Apôtres* est joué à Bourges, en 1536, avec une pompe incomparable. Il dura quarante jours.

« Jean Bouchet, le « traverseur des voies périlleuses », ami de Rabelais et de Geoffroy d'Estessac, est le grand ordonnateur de ces fêtes dans son pays (le Poitou). Il a dirigé *La Passion*, à Poitiers, en 1508 et, de toutes parts, on le consulte, d'Issoudun, de Bourges, de Nantes, de Bordeaux où on ne veut rien faire sans son aide.

« Ce que l'on sait avec certitude, c'est que Rabelais joua à Montpellier, après 1530, « la Morale comocdée de celluy qui avoit espousé une femme mute. »



LE SUPERBE BAL DES NOCES DE JEAN TRIPPU QUAND IL PRIT POUR FEMME DAME FRANCESCHINA EN MÊME TEMPS QUE PANTALONE SE MARIAIT A SA VENTURINA.

D'après une gravure à l'eau forte, publiée par ANT. CARENZANO FORMIS (Rome, 1583).

Pièce intéressante pour l'histoire du Théâtre italien, car les personnages ici représentés appartiennent à la *Comedia dell'Arte*. Zan Trippu est de la famille des *Zanni*, c'est-à-dire des valets bouffons. Pantalone, universellement connu, se montre enveloppé dans sa longue zimara avec son visage de vieil avare et de vieux jaloux. Burati est l'incarnation de la poupée guignolesque, et M. Gratian est le fameux docteur bolonais *Gratiano Forbisone*, entêté, qui deviendra plus tard *Gratiano Baloardo* le balourd. Quant aux femmes, la belle Franceschina, Venturina, Nespola, Filomena, ce sont fines mouches et joyeuses commères de comédie. Le personnage jouant de la flûte et du tambour est le maître-musicien, Rigo. — A remarquer que tous les acteurs masculins sont déjà masqués.

Ces satires, qui ne manquent pas de sel gaulois, s'attaquent à la société tout entière. On y raille les bourgeois, qui s'y reconnaissent et en rient, les gens d'armes qui comprennent moins, les gens de métier qui s'en amusent, les gens d'Eglise qui s'en fâchent. Contre l'Eglise, voici la farce de *Frère Guillebert,* la farce des *Brus* (qui devance *Tartuffe*), la farce du *Pardonneur* et du *Triacleur* (pour se moquer des indulgences) la farce des *Théologastes* (1503), dirigée contre la Sorbonne. On y fait allusion à la Réforme sous le nom de *Mercure d'Allemagne.* L'armée n'est pas plus épargnée. *Le Franc-Archer de Bagnolet* tourne en dérision un homme d'armes, et nous trouvons la satire du soldat poltron dans *Les Trois galants* et *Philippe.*

Les parades se moquent des savetiers, des chaudronniers, et l'on plaisante agréablement les gens mariés en mettant sur la scène les querelles de ménage. Dans la farce du *Nouveau marié,* celui-ci consulte uu docteur pour savoir le sort qui l'attend (idée reprise plus tard par Molière, dans le *Mariage forcé*) ; la farce de Georges Le Veau précède *George Dandin,* et l'on rit au *Plaidoyer de la simple et de la rusée* et à la farce des *Femmes qui veulent refondre leurs maris.*

Qui ne connaît l'admirable farce du *Cuvier,* devenue presque classique ? Le mari s'est engagé à exécuter tout ce que sa femme, très formaliste, a consigné dans un rôlet. Mais le jour où sa femme est tombée dans le cuvier et appelle son mari pour l'en tirer, celui-ci ne bouge pas, parce que cette clause n'est ni prévue ni consignée dans le contrat.



Fig. 282. — Angelo Beolco (Ruzzantes), d'après une gravure de l'époque, extraite de l'ouvrage de M. Alfred Mortier, docteur de l'Université de Paris, sur Ruzzante.

Le *Cuvier,* dont nous avons eu quelques reconstitutions de nos jours, peut être comparé à la farce de *Maître Patelin* (1512) devenue légendaire. Celle-ci contenait seize cents vers, presque le double des autres farces. L'auteur, qui n'est pas précisément connu, nous y a retracé une véritable image des mœurs du temps. D'un côté, un avocat famélique et retors, de l'autre un marchand drapier naïf et voleur, et entre eux deux un paysan madré sous le masque de la stupidité. Dès qu'il s'agit de payer la pièce de drap achetée, le berger Agnelet, sur les conseils de Maître Patelin, se contente de répondre par un bêlement au marchand qui réclame ; mais quand il s'agit de payer lui-même l'avocat, il lui sert la même monnaie.

Les *Soties* qui accompagnent ces farces sont de véritables pamphlets politiques, abordant les questions du jour, et les autorités qui n'ont pas encore de journaux subventionnés à leur disposition, savent parfaitement s'en servir. On y aborde sans gêne les démêlés de la royauté et du Saint-Siège, on y passe en revue les querelles survenues entre le peuple et les grands, on y aborde les difficultés parlementaires, et l'on comprend pourquoi Louis XII, notamment, avait une prédilection marquée pour ces *Soties* qui servaient ses propres intérêts.

Les personnages conventionnels des *Soties* ne varient guère : c'est le Prince des Sots (autoritaire), Mère Sotte représentée par un homme (rôle du raisonneur), et les choses du temps figurées par Sot Peuple, Sotte, Sotte commune, etc.

Les Compagnies, que de nos jours nous appellerions les « Sociétés d'amateurs » se sont multipliées. A côté des Confrères de la Passion, nous trouvons les *Sots,* ou *Enfants sans souci,* les *Bazochiens,* qui se recrutent autour du Palais ; et le Peuple qui prend goût aux représentations tragico-comiques, appelle

ce genre de spectacles « pois pilés ». C'est pourquoi, même au milieu de légendes religieuses parlées, il y aura toujours un bouffon, tel le *gracioso* espagnol ou le *clown* anglais. Du reste, cette tradition se retrouve, de nos jours, dans les représentations des « Pastorales », telles qu'on les joue en Province et à Naples.

Les caractères de Gringore, dit Gringoire, « historien et facteur de mystères » aux ordres de Louis XII, a été trop défini dans le premier volume de notre publication pour que nous y revenions ici. Qu'il nous suffise de dire que ce type a été complètement défiguré par Victor Hugo dans *Notre-Dame de Paris,* puis dans *Gringoire* par Théodore de Banville. Tous deux en ont fait le bohême famélique que l'on connaît et qu'il ne fut pas. Gringore fut autre chose qu'un saltimbanque ambulant. Il fut un poète, flagellant les ridicules de son temps, ne ménageant — avec l'approbation du roi qui le subventionnait — ni l'Eglise, ni le Pape, ni les Vénitiens ennemis de la France, hérault d'armes du duc de Lorraine sous le nom de Vaudémont, et entrepreneur de spectacles tantôt aux Halles, le mardi gras, tantôt à la Porte du Châtelet pour l'entrée dans la bonne ville de Paris des reines et des archiducs.

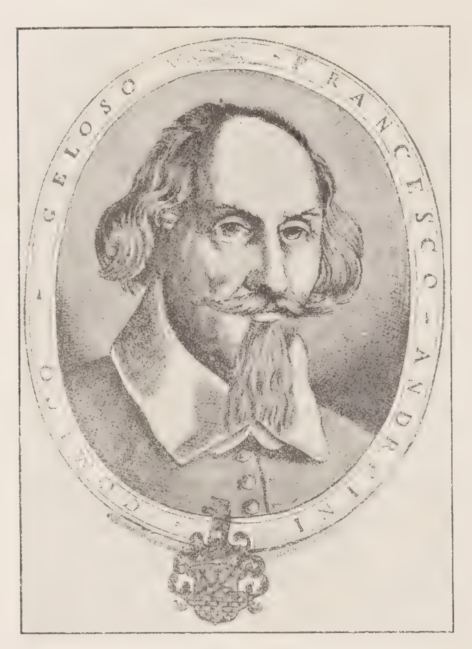


FIG. 283. — Francesco Andreini, d'après une gravure de l'époque, extraite des *Bravure del Capitano Spavento* (Venise 1624).

La vogue de Gringore dura pendant le premier quart du XVIe siècle, mais nous savons que les dix dernières années de sa vie furent attristées par la concurrence des comédiens italiens qui, pour la première fois, ayant franchi les Alpes, prirent tout de suite une certaine importance, puisque le *Cérémonial français* (I, 737) nous apprend, en date du 12 décembre 1530, que « Maistre André, italien, au service du Roy, est mandé pour composer farces et moralitez les plus exquises et le plus brief que faire se pourra pour rejouyr le Roy et la Reyne « et que le sieur de Pont-Alaix, l'acteur français le plus populaire de l'époque, est obligé de se ranger sous les ordres de ce « Maistre André » (1).

C'est ce que Gringore faisait pressentir déjà quelques années auparavant dans un bois devenu célèbre et ici reproduit (voir tome I, page 195) représentant sa propre Passion, entouré des comédiens italiens qui le martyrisent. Imprimé en 1525, le bois disparut de l'édition de 1527 et fut remplacé par une véritable Passion du Christ (2).

Cette apparition des comédiens italiens en France sera grosse de conséquences, comme on va le voir, pendant plus de deux siècles. Tout d'abord, d'où venaient-ils ? Les ducs de Mantoue, principalement, eurent de bonne heure une compagnie de comédiens ordinaires, auxquels ils permettaient d'aller jouer ailleurs. Il y eut les *Accesi* (les enflammés), les *Fedeli,* les *Confidenti* de Son Altesse Sérénissime de Mantoue. Plus tard, ces compagnies prirent tout leur développement sous le principat de Vincent Ier de Gonzague (1567-1612) et enfin sous celui de son second fils, le cardinal-duc Ferdinand. Leurs lettres, leurs requêtes, les conventions, les avis, les messages les concernant prenaient rang dans les papiers de la maison comme dans une chancellerie de souverain ; archives que nous appelons surtout documents.

Nous verrons, par la suite, Henri IV, Louis XIII, s'adressant à M. de Mantoue pour avoir de bons comédiens. De piquantes négociations s'ouvriront ; toute une correspondance, plus ou moins diplomatique, s'échangera pour avoir Arlequin, Fridolin, Lelio, Scapin, le Capitan, Flaminie, Florinda ou l'Isabelle. Les

(1) Du Pont-Alais, « joueur de farces », connut plusieurs fois les ennuis de la prison pour avoir lancé quelque trait satirique contre la Cour. Rendant hommage à son talent, François Ier, en 1532, finit par l'attacher à sa personne.

(2) Voir à ce sujet la plaquette rarissime de M. Emile Picot : *Pierre Gringore et les Comédiens italiens sous François Ier*. Paris, 1878.

comédiens recevront parfois eux-mêmes de beaux messages. La reine, pour avoir été marraine d'un enfant d'arlequin, appellera Arlequin « mon compère » et celui-ci, répondant à la reine, l'appellera « ma commère ». Les archives de la maison de Gonzague nous en conservent les preuves.

Revenons au XVIe siècle. Tantôt il faut fêter l'entrée de la reine Eléonore (seconde femme de François Ier) à Paris (1530), tantôt le mariage de la nièce du Pape avec le fils du roi (1533). Chaque fois ce sont des comédiens italiens qui, de préférence, donnent le divertissement, et nous savons qu'en 1536 « six joueurs de farces et moralitez, en don et faveur de plaisir, récréations, passtemps » devant le roi, touchent 20 écus soleil à Villers-Cotterets.

Toutefois ces compagnies ne nous semblent pas encore bien organisées. Il faudra attendre la venue en France de Catherine de Médicis pour y voir la comédie italienne établie d'une façon plus stable. Depuis quelques années, c'est-à-dire vers 1526, un genre nouveau avait surgi à Venise, nous voulons parler de la *Commedia dell'arte* ou à *l'improviso,* ainsi appelée pour la distinguer de la comédie *sostenuta,* composée et récitée selon les conventions classiques.



Fig. 284. — Types de la Comédie italienne, d'après une gravure du XVIIe siècle.

Cette nouvelle comédie sur canevas, dans laquelle les Italiens seuls étaient passés maîtres, faisait fureur ; et les comédiens qui jouaient les deux genres étaient demandés dans toutes les villes d'Italie et de l'étranger, principalement à Munich, à Vienne (Autriche) et en Espagne.

Lorsqu'il fut question de l'entrée et du séjour à Lyon d'Henri II et de Catherine de Médicis, les grands banquiers et marchands lucquois, florentins et milanais qui séjournaient en cette ville, sous la présidence du cardinal de Ferrare, de la maison d'Este, archevêque-comte de Lyon, s'empressèrent de faire venir la meilleure troupe dramatique d'Italie, et c'est ainsi que fut donnée, en présence des souverains, une merveilleuse représentation de la *Calandra* de Bibbiena, le 27 septembre 1548, « aux frais de Messieurs des nations », car le collège comprenait aussi des Allemands et des Suisses qui participèrent à la dépense. Décors, vues, perspectives de Florence, statues en terre cuite dorée, tout avait été préparé par des artistes italiens, et ce ne fut qu'un concert d'admiration pour vanter les « histrions tant richement et diversement vestus ». Le roi remit aux comédiens 500 écus d'or et la reine 300.

Les Confrères de la Passion qui, jusqu'alors, tenaient à Paris le monopole des représentations théâtrales, ne furent pas sans s'alarmer des invasions périodiques des comédiens italiens, cette fois placés sous la protection de la cour. Le rapprochement des dates est curieux. Alors que, fin septembre, les comédiens italiens triomphent à Lyon et se disposent à venir à Paris, les Confrères, sans perdre de temps, supplient le Parlement de Paris, le 17 novembre, de laisser reprendre à l'Hôtel de Bourgogne les représentations données par eux depuis un siècle et demi à l'Hôpital de la Trinité, puis à l'Hôtel de Flandres. Et le Parlement les y autorise à condition de ne jouer que « pièces profanes, honnestes et licites ».

Aux comédiens professionnels italiens, les Confrères jadis « amateurs » veulent opposer aussi des comédiens de carrière et, soixante jours plus tard, Joachim Du Bellay fait appel aux nouveaux poètes pour restituer aux comédies et tragédies leur ancienne dignité qu'ont usurpée les Farces et Moralitez. En 1552, enfin, Etienne Jodelle fait jouer la première *comédie* française en 5 actes, avec chœurs, *Eugène ou la Rencontre,* et la première tragédie, *Cléopâtre,* devant Henri II, en l'hôtel de Reims, puis au collège de Boncour devant

de hautes personnalités et les écoliers. Il faut tenir compte que le *Mystère* succombait devant l'indignation des protestants, qui ne pouvaient souffrir que l'on touchât à la Bible et attiraient l'anathème sur ce mélange d'épisodes sacrés et licencieux.

Dès lors, le mouvement est donné, Jodelle trouve des Confrères en Jean de la Péruse, Jacques Grévin, Nicolas Denisot, Remi Belleau, Théodore de Bèze, Loys Desmazures. Les tragédies saintes alternent avec les tragédies oratoires ; quelques-unes frisent ce que nous appellerions le « drame bourgeois ». Robert Garnier, dont le nom a le mieux survécu après celui de Jodelle, viendra plus tard. Son théâtre précédera plus directement l'enfantement du théâtre classique de 1630, qui subira l'influence du théâtre espagnol.

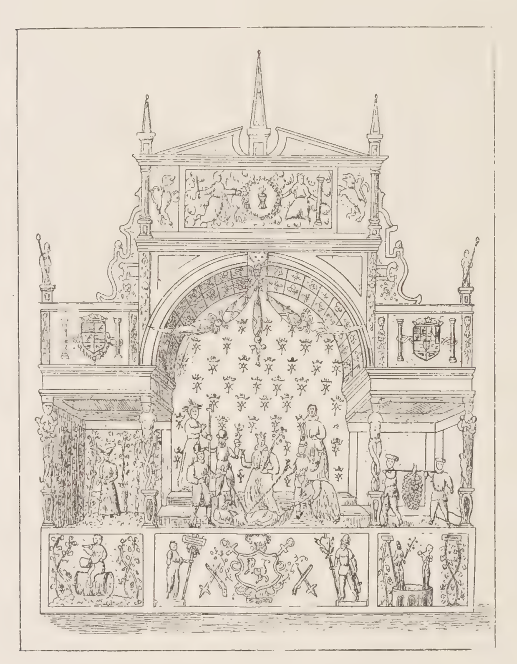


Fig. 285.— Fragment d'un décor qui servait à la représentation de *Mystères*.

La reine Catherine de Médicis, qui, par superstition, n'aimait pas la tragédie et s'y ennuyait mortellement, nous dit Brantôme, ne pouvait se passer de ses comédiens italiens. Nous les retrouvons dans chaque solennité un peu marquante, telle l'entrée de Charles IX (6 mars 1571), le couronnement de la nouvelle reine (25 mars) et son entrée (29 mars). Le 1er mai suivant, les comédiens italiens sont à Nogent-le-Roi et jouent devant la cour. Nous savons qu'il s'agissait de la troupe des « Gelosi », première du nom. Mais si le public lui faisait excellent accueil, les Confrères de la Passion ne cessaient de se plaindre de la concurrence, si bien que les représentations en ville furent interdites par le Parlement le 15 septembre, arrêt confirmé le 15 octobre. Il ne restait plus à Alberto Ganassa, le directeur de cette troupe — en l'absence du roi, son protecteur — qu'à reprendre sans doute le chemin de Lyon, où une troupe italienne (peut-être la sienne) est signalée vers cette époque (1).

En attendant, le public français avait fait connaissance avec cette fameuse *Comedia dell' arte,* dont la venue et le succès en France sont bien dus à Catherine de Médicis.

Charles IX, sur les conseils de sa mère, s'inquiéta peu des arrêts du Parlement et appela à Blois, en février 1572, non pas une, mais deux troupes italiennes, l'une dirigée par un Florentin, l'autre par un Vénitien. Il les garda jusqu'à mi-avril. Au mois d'août de la même année, réapparition d'Alberto Ganassa, qui contribua avec dix-sept comédiens aux fêtes du mariage du roi de Navarre avec Marguerite de Valois (2).

Ce fut à l'appel de Henri III que la seconde compagnie des *Comici Gelosi* vint en France. Ce désir datait du jour où il les avait vu jouer à Venise lors de son passage en cette ville, et toute une correspondance diplomatique fut échangée à ce sujet (3). Les nouveaux « Gelosi » arrivèrent à Blois le 25 janvier 1577 (où les Etats Généraux se tenaient depuis le 6 décembre) après une foule d'incidents. Arrêtés par les huguenots aux environs de la Charité-sur-Loire, ils furent retenus par ceux-ci dès qu'ils apprirent qu'ils voyageaient pour le compte du roi de France, et celui-ci dut payer rançon pour les délivrer.

La première représentation eut lieu dans la vaste salle des Etats « décorée alors d'une riche tapisserie à

(1) Les comédiens italiens de passage à Lyon le 29 décembre donnèrent pour leur représentaton 26 livres, 11 sols, 1 denier pour les pauvres. Origine d'un usage qui s'est perpétué depuis lors.

(2) Alberto Ganassa toucha de ce fait, pour sa compagnie, 500 livres tournois et 17 testons à 12 sols 6 deniers tournois pièce. Quand on jouait en public, on faisait payer un prix assez élevé, quelquefois 11 sols.

(3) *Les comédiens italiens à la Cour de France.* Paris, E. Plon, 1882. — Correspondance publiée par E. Baschet.

personnages rehaussée de fil d'or ». Et le roi, dit l'Estoile, permit aux Italiens de prendre un demi-teston de tous ceux qui les viendraient voir jouer. C'est dans ces conditions qu'ils donnèrent le 25 février une *Pastorale*, malgré le prédicateur qui avait dit devant le roi que c'était mal d'aller l'entendre.

Le 7 mars, les Etats ayant prononcé leur clôture, nos comédiens s'en furent à Paris. Mais là recommençaient les difficultés avec les Confrères. Cette fois un arrangement survint, et ils obtinrent l'autorisation de jouer moyennant une rétribution d'un écu tournois par représentation. Celles-ci eurent lieu dans la salle du Petit-Bourbon à partir du 19 mai, et à raison de 7 sols par tête.

L'affluence fut telle, nous dit l'Estoile, que « les quatre meilleurs prédicateurs de Paris n'en avaient pas tretous ensemble quand ils preschoient ». Les Conseillers du Parlement s'émurent : on leur persuada bientôt que ces comédiens étrangers n'enseignaient que « paillardise et adultère, ne servaient qu'escole de débauche à la jeunesse de tout sexe de la Ville de Paris ». Bref, il fallut des lettres patentes du roi pour reprendre en septembre ces représentations qui faisaient la joie du peuple après avoir fait celle de la cour.. On a du roi un billet autographe recommandant ses protégés au sieur de Bellièvre au moment de leur départ : « Je veux qu'ainsi soit faict et qu'il n'y ait pas faulte, car j'ay plaisir à les oyr que je n'ay eu oncques plus prafaict ». L'année suivante, une troupe italienne est à la cour du roi de Navarre, à Nérac, pendant le séjour de Catherine de Médicis.

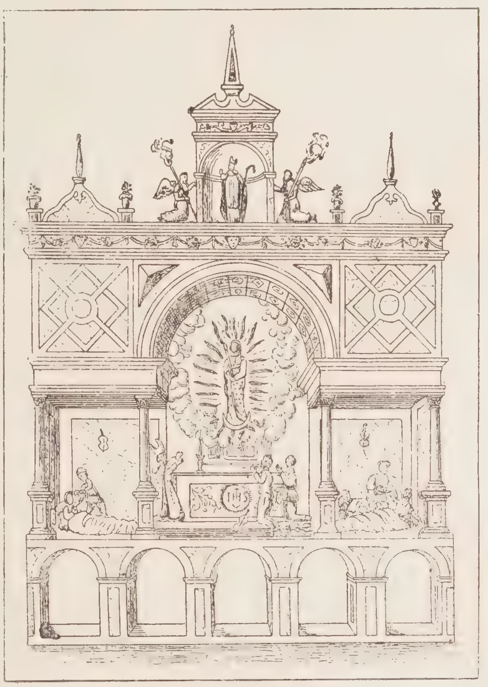


Fig. 286. — Fragment d'un décor qui servait à la représentation de *Mystères*.

Les troubles de la Ligue rendirent difficiles ces excursions pendant quelques années, mais aussitôt le royaume pacifié, de nouvelles compagnies passent les monts. Un événement était survenu dans l'intervalle à Paris. Les maîtres de l'Hôtel de Bourgogne, dont les privilèges venaient d'être renouvelés par le roi, avaient non seulement le droit de défendre à tous comédiens français ou étrangers de jouer autre part que sur leur scène, mais aussi celui de défendre à tout bourgeois de Paris de louer un local pour y jouer la comédie. Les nouveaux venus passèrent donc sous ces fourches caudines et jouèrent à l'Hôtel de Bourgogne les mardi, jeudi et samedi, les Français se réservant les autres jours, plus le dimanche (avril 1599).

Le mariage de Henri IV avec la princesse de Toscane, Marie de Médicis, ayant été fixé pour l'hiver de 1600, le Béarnais songea vers la fin de l'année 1599, afin d'être agréable à la nouvelle reine, à s'assurer de la présence en France, pour l'année suivante, des comédiens italiens de M. le duc de Mantoue, c'est-à-dire des meilleurs. En cette circonstance, détail amusant, Henri IV daigne écrire en personne à Arlequin et lui fait tenir sa lettre par M. de Rohan, son cousin, qui se trouvait alors à Florence (1).

« Arlequin, étant venue jusqu'à moi votre renommée, et celle de la bonne compagnie de comédiens que vous avez en Italie, j'ai désiré vous faire passer les monts et vous attirer en mon royaume. Ne manquez pas cependant de faire volontiers aussitôt ce voyage pour l'amour de moi, avec votre compagnie, j'aurai grand plaisir de vous voir, comme de vous avoir à mon service, et vous promets que vous serez les bienvenus et bien vus, vous assurant que vous serez bien traités pour votre avantage et profit, et que vous ne

(1) Cet arlequin honoré de la correspondance royale était Tristano Martinelli, dont le frère, Drusian Martinelli, était le directeur de la compagnie des « Accesi ». Ce document, dont l'original est rédigé en italien, se trouve aux archives de Florence. *carteggio unu. F. 896 c. 499.*

regretterez pas le temps que vous aurez employé à mon service comme vous connaîtrez en effet. Priant Dieu, Arlequin, qu'il vous ait en sa sainte garde. De Paris, le 21 décembre 1599.

« HENRI. »

A peine arrivé (9 juillet), Henri IV s'informe des comédiens italiens. Il y trouve arrivé, depuis trois semaines, le directeur Drusian, qui lui apprend que ses acteurs sont retenus à Turin par M. de Savoie. En août, la troupe est au complet, à Lyon. Marie de Médicis n'arriva pourtant en cette ville que le 3 décembre suivant. Le mariage royal fut célébré le 17.

Nos comédiens s'étaient immédiatement trouvés en pays de connaissance. La jeune princesse amenait avec elle une suite nombreuse de Florentins, et le Grand-Duc, son oncle, avait toujours ses « Comici » en grand honneur.

A propos des représentations de Lyon, un historien local, M. C. Brouchoud, nous apprend un détail curieux : le lieu assigné tout d'abord pour jouer ces comédies se trouvait être la salle des enfants de chœur de l'église Saint-Jean, messieurs du chapitre protestèrent en criant au scandale. Le roi acquiesça à leur réclamation et l'endroit fut changé.

Les fêtes du mariage terminées, les comédiens italiens se mirent en route pour Paris (fin janvier 1601). En octobre de cette année, la troupe y était encore.

On peut voir par ce qui précède quel lien rattachait les publics français et lyonnais avec les comédiens italiens ; or ces rapports vont encore devenir plus étroits au siècle qui commence. La jeune reine ne pouvait se passer de ses comédiens italiens. La troupe nouvelle formée en Italie pendant l'automne de 1602, avec le dessein d'aller en France, mais sans Arlequin cette fois, va compter de véritables personnalités : Francesco Andreini, instruit, lettré, tour à tour soldat, réduit en esclavage par les Turcs pendant huit ans, polyglotte, auteur, comédien, créateur du type du soldat superbe, ambitieux et vantard, époux de « l'Isabelle », femme vraiment extraordinaire, reçue à Rome à la table du cardinal Aldobrandini, chantée en vers par le Tasse et l'Arioste, admise et couronnée par les Académies, auteur de poésies publiées à Milan et à Paris, et dédiant ses rimes aux plus hauts personnages qui la recevaient comme « femme de condition ».

Après des représentations données à l'Hôtel de Bourgogne et trente-six jours passés à Fontainebleau au service du roi et de la reine (la troupe recevant deux cents écus par mois), l'Isabelle, comblée de grandes attentions et de présents, emportant avec elle des lettres particulières du roi et de la reine qui attestaient aux princes de Mantoue l'estime en laquelle Leurs Majestés tenaient la comédienne, l'Isabelle, avec sa compagnie, avait déjà atteint la ville de Lyon quand elle y mourut de la façon la plus imprévue le 11 juin 1604, à l'âge de quarante-deux ans.

Messieurs de la Ville honorèrent ses funérailles et l'on put lire sur les registres de la Procure de Sainte-Croix de Lyon cette annotation d'autant plus remarquable qu'elle émanait de gens d'église : « Elle est décédée avec le commun bruit d'estre une des plus rares femmes du monde tant pour estre docte que bien disante en plusieurs sortes de langues ». La note ajoute que moyennant « cinq escus et cinq » il fut permis de mettre une pierre avec son nom et ses armes auprès du pilier du bénitier. Quant à son mari, après ce coup fatal, il renonça brusquement à la scène, se retira à Venise et mourut à Mantoue le 20 août 1624.

Si l'on songe aux difficultés du voyage, dans ces temps souvent troublés, on reconnaîtra que le déplacement d'une troupe entière de comédiens n'était pas chose facile. Aussi les négociations entre Marie de Médicis et le duc de Mantoue, Vincent Ier de Gonzague (son beau-frère), durèrent-elles cette fois un an et demi : missions particulières, messages royaux, tout avait été mis en œuvre pour déterminer la date du voyage et la durée du séjour en France de la nouvelle compagnie. Il existe aux archives de Mantoue une lettre joviale de Henri IV à son neveu Don Fernand de Gonzague — le futur cardinal — le priant de rappeler à Madame de Mantoue, sa mère, la promesse qu'elle lui avait faite de lui envoyer de nouveau ses comédiens italiens, « mes je seré byen ayse que Harlequin soit avec eux », ajoute-t-il.

Ces comédiens tant désirés arrivèrent enfin — mais sans Arlequin — dans les premiers jours de février 1608, par un terrible hiver. Ils furent fort bien accueillis de Leurs Majestés, puis, après leur début à la Cour, obtinrent la permission de jouer en public à l'Hôtel de Bourgogne (17 février). Sur l'acte passé avec les Maîtres de la Confrérie de la Passion, possesseurs de la salle, ils se qualifient « comédiens italiens du Duc de Mantoue ». Mais ils prenaient aussi le nom d'*Accesi*. Appelés à Fontainebleau, le Dauphin les vit pour la première fois le 3 juillet.

Telles étaient en France les mœurs théâtrales au XVIe siècle. Nous croyons avoir suffisamment démontré que c'est à la Renaissance italienne que la France est redevable de la résurrection du théâtre comique. Plus

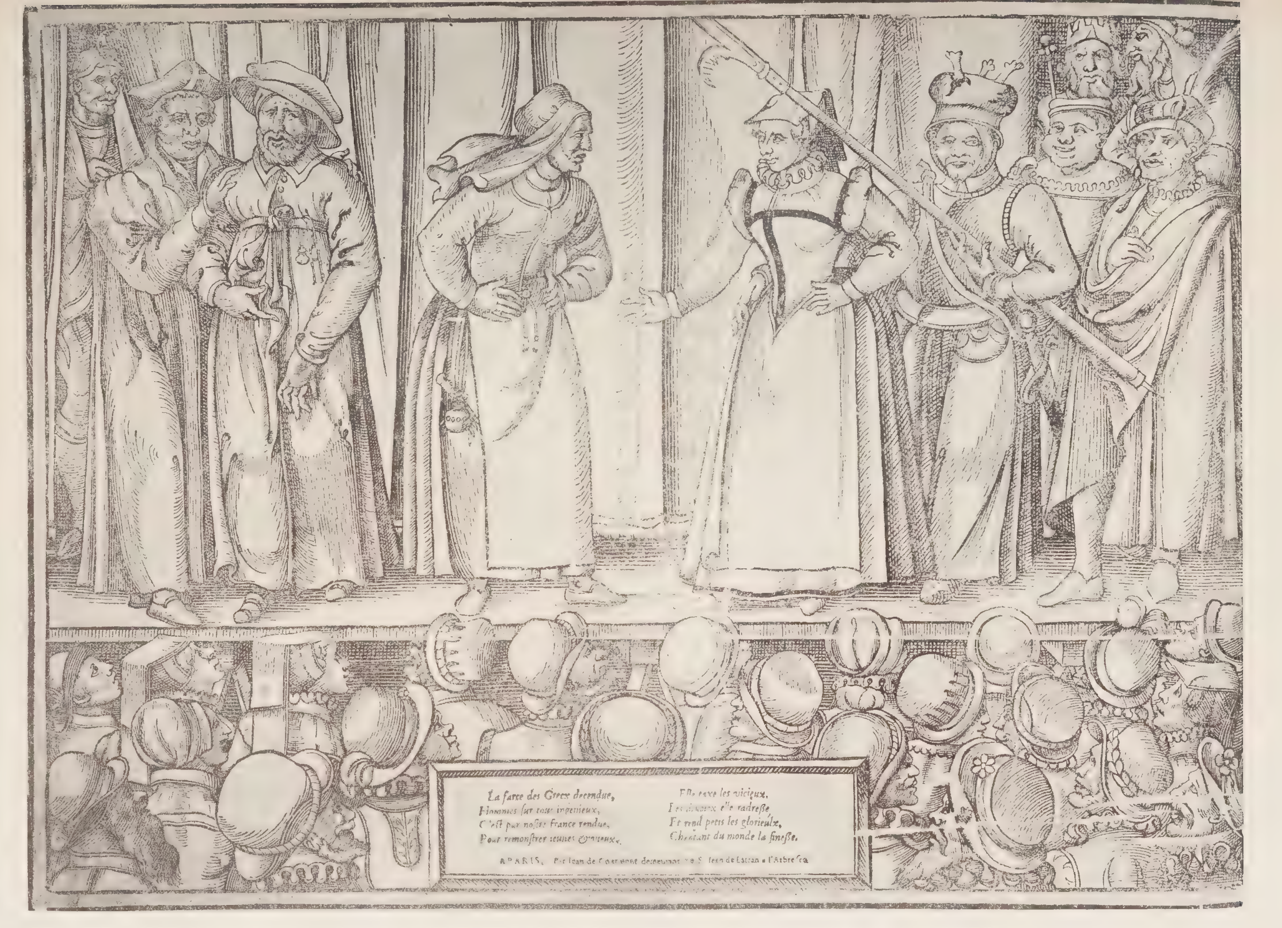


Fig. 287. — UN THÉATRE AU XVI[e] SIÈCLE. — D'après une gravure en bois de Jean de Gourmont, marchand-imagier (xvi[e] siècle).

* Comme on le voit, de simples tréteaux avec une toile, derrière laquelle disparaissaient, au moment voulu, avec mille contorsions « triviales et indecentes », les acteurs qui avaient rempli leur rôle. Au premier plan, le public debout, tout à fait contre les tréteaux. — Le catalogue des estampes de la Réserve à la B. N. intitule cette pièce : *Farce nouvelle à six personnages*.

tard, la tragédie française s'inspirera de l'Espagne avec P. Corneille, de l'Italie encore avec Molière. Racine ira chercher ses inspirations dans la Grèce antique, et de cet ensemble naîtra le théâtre classique français, dont nous ne saluons aujourd'hui que l'aurore.

HENRY LYONNET.



LE MYSTÈRE DES « MYSTÈRES » DÉVOILÉ.

LE LIVRE DE CONDUITE D'UN RÉGISSEUR AU XVI[e] SIÈCLE.

Si rien n'est plus curieux, après quinze ou vingt ans écoulés, de restituer la physionomie exacte d'un spectacle dans ses costumes, ses décors et sa mise en scène, et de retrouver les états de frais et de dépenses qui s'y rapportent, que dire d'une découverte qui remonte à plus de quatre siècles ?

C'est cependant la découverte que fit récemment M. Gustave Cohen, professeur à l'Université de Strasbourg, grâce auquel nous pouvons suivre aujourd'hui scène par scène, geste par geste, minute par minute, une représentation contemporaine du règne de Louis XII (1). Merveilleuse trouvaille qui ne remonte qu'à 1913, alors que, n'ignorant rien de l'histoire du théâtre médiéval, son attention avait été attirée sur une pièce d'archives qu'on déclarait *sans intérêt,* et qui se trouvait à Mons. Ce manuscrit n'était autre que celui qu'on appelle aujourd'hui le *Livre de Conduite du Régisseur,* c'est-à-dire le cahier contenant toutes les indications nécessaires pour diriger les changements de décors, les allées et venues des personnages, les entrées et les sorties, etc.

La pièce dont il s'agit est le *Mystère de la Passion* d'Arnould Gréban, joué à Mons sur la Place du Vieux-Marché, en huit épisodes (comme nous dirions aujourd'hui), du 5 au 12 juillet 1501, et qui ne renferme pas moins de trente-cinq mille vers, d'où nous devons conclure que les spectateurs devaient entendre près de quatre mille cinq cents vers dans les deux représentations quotidiennes (avant et après-midi),

D'autre part, comme M. Cohen a mis la main sur les comptes des dépenses afférentes à ce spectacle, rien ne nous échappe de la formidable entreprise qu'était la réalisation d'une œuvre pareille, laquelle demandait six mois de préparation.

Ce sont d'abord deux compères qui sont envoyés à Amiens pour y chercher les manuscrits qui s'y trouvent, et qui paient de ce fait aux échevins douze livres, à charge de les rapporter.

Puis, c'est un voyage à Chauny pour y engager à forfait deux « conducteurs de secrets » ou machinistes. Les « secrets » sont des trucs ou machines qu'exigent ces pièces à grand spectacle qui sont de véritables féeries. Le peuple aime les miracles, fussent-ils en carton-pâte ! A Chauny, paraît-il, il y avait un nid de bateleurs, jongleurs, acrobates, etc. Rappelons-nous que Rabelais, trente-trois ans plus tard, conduira Gargantua « voir les basteleurs, trejectaires (escamoteurs) et theriacleurs (charlatans) » qui faisaient la joie du populaire.

Les « conducteurs de secrets » sont engagés pour faire les « feintes » du Mystère, et fournir quelques appareils spéciaux. Appel est fait aux peintres et décorateurs qui sont payés dix sols par jour. Les « tailleurs d'imaiges » (sculpteurs) sont rétribués, selon leur talent, à raison de huit, neuf, dix et douze sols. Rien de changé (sinon la paye) depuis quatre siècles, puisque le livre des dépenses nous apprend qu'ils se servaient, comme aujourd'hui, de feuilles d'étain doré, de feuilles d'or et d'argent, de vermillon, de sinople, de brun d'Auxerre et de cendre d'azur. L'église Saint-Nicolas prête un dressoir et une tapisserie de haute lice.

La scène ou *Hourt* est dressée sur la place du Vieux-Marché, et, sur cette scène, sorte de proscenium en terre rapportée, recouverte de gazon pour amortir le bruit du pas des acteurs et dissimuler de nombreuses trappes, on érigera différentes *mansions* ou emplacements, disposés à côté les uns des autres — telles les baraques de nos foires — et chacun de ces petits édifices se tranformera, selon qu'il s'agira de représenter un des soixante-sept tableaux de l'ouvrage qui se déroule depuis la création du monde jusqu'au Calvaire, et va du Paradis à l'Enfer. Ces deux derniers décors, sans doute les plus importants, étaient placés le premier à la gauche du spectateur, et le second à la droite, de telle sorte que la pièce se déroulait entre le Paradis et l'Enfer. Des pancartes, au nombre de quatre-vingt-dix-huit, indiquaient, pendant le cours de la représentation, les lieux où l'action se passait.

Au-dessus du Paradis *terrestre* (au rez-de-chaussée), il y avait le Paradis *céleste* où l'on montait par un escalier dérobé. Là trônait le Père éternel, ganté, avec un diadème sur la tête, enveloppé dans un manteau de pourpre bordé de martre, un tabouret sous les pieds, tandis qu'une roue, chargée d'anges en bois, tournait sans cesse autour de lui. Le Saint-Esprit, assis près de lui, était également ganté.

Les décors, nous apprend le *Livre de Conduite,* étaient actionnés soit des côtés, soit des dessous (ou « fosseries ») par les machinistes que l'on appelait « les deputés au secrets ». Du reste, tout est indiqué avec précision : nous connaissons la manière dont chaque truc doit entrer en action. Par exemple, pour la scène de l'Arche de Noé : « Lors Noé ferme la fenestre par dedens l'arche... Lors soit faict signe aux députez aux secretz du Déluge de laisser venir les eaux... Lors chacun se boute par les creux et s'en vont en quelque lieu sans les plus voir. » Aussitôt les « widanges de keuve » ou fûts de vins de France remplis d'eau déversent celle-ci par les « buzes de plomb », à la fois en averse et en nappe, engloutissant le Monde, la Luxure et tous les suppôts diaboliques représentés par des personnages.

Se doute-t-on que l'Enfer réclamait les soins de dix-sept machinistes, et que le seul service du tonnerre, obtenu au moyen de manivelles qui remuaient des cuves remplies de pierres, faisaient « un bruit de tous les diables ».

Il ne faudrait pas cependant croire que les spectateurs de cette époque se contentaient de mysticisme pur. Le Livre des dépenses nous tient compte des frais qu'occasionnaient les véritables repas (avant celui de l'*Ami Fritz*) qui se faisaient sur la scène. Nous savons même ce que coûtait la nourriture des animaux, oiseaux, poissons, lapins, poulets qui servirent au tableau de la naissance du monde, et sans doute aussi (moins les poissons) à celui de l'Arche de Noé. Plaignons seulement la chèvre du sacrifice d'Abraham.

Nous pouvons dire ce qu'on coûté les « pommes vieilles et nouvelles » ainsi que les cerises que l'on accrocha aux arbres du Paradis terrestre. Cette seule préparation a demandé trois jours de travail à huit sols l'un, et Godeffroy du Pont, le charron, a passé cinq journées et demie au même tarif, à fabriquer une « buze à jeter du feu » pour le serpent de bois qui se trainera « sur son pis » pour aller séduire Eve. Quant à celle-ci, elle sera représentée par le jeune Colin Riflart, lequel a dû, ainsi que son compagnon Adam, prendre « au moment convenable », nous dit le Livre du régisseur, « une feuille de fighuier ». L'avertissement suivant est bon à retenir : « Lors s'en va Lucifer au paradis terrestre en fourme (forme) de serpent. Et est à noter que le personnage de Lucifer ne se bouge jasoit qu'il est dit (jusqu'à ce qu'il ait dit) cy-dessus. » Mais c'est un autre personnage qui fait le serpent qui doit aller à Eve, pour ce que Lucifer ne serait pas assez à temps mis en « fourme » de serpent.

Les changements de costumes sont prévus avec le temps nécessaire calculé pour les effectuer. Voici, par exemple, Marie-Madeleine en « habits pompeux », c'est-à-dire dans les atours d'une grande dame du commencement du XVI[e] siècle. A l'instant ou elle dit : « J'ai quiete la la mondanité », le *Livre* indique : « Lors elle déchire ses habits de mondanité et s'en va devers Marthe en faisant semblant de plorer et se doit vestir humblement de habis de simplicité. » Cette Madeleine était représentée par un chanoine que l'on avait vu passer de longs moments devant son miroir, à sa toilette.

La scène de la crucifixion était particulièrement délicate, et comme

(1) *Le Livre de Conduite du Régisseur* et le Compte des dépenses pour le *Mystère de la Passion,* Joué à Mons en 1501, Paris, Librairie anc. Honoré Champion, 1925.



B. N. Estampes.

Fig. 288. — UNE FARCE DE LA COMÉDIE ITALIENNE AU XVIe SIÈCLE.
Scène où paraissent les personnages Lucir, Gigogne, Francesquine, le docteur Cornuto, Franfirlippa, etc. (Gravure de Hans Liefrinck pour un ouvrage anonyme du XVIe siècle).

la position du personnage représentant Jésus était des plus fatigantes, on avait disposé deux « platines » pour lui soutenir les bras pendant le temps qu'il restait en croix.

Ces représentations, qui durèrent huit jours pleins à Mons, étaient précédées d'une convocation à son de trompette aux carrefours par un héraut d'armes à cheval, puis d'une procession ou « monstre » où figuraient les gildes ou corps de métier avec leurs bannières, et probablement les personnages du mystère que l'on allait représenter.

Entre la représentation du matin et celle de l'après-midi, les acteurs allaient se restaurer dans les auberges voisines, et le Livre de comptes nous renseigne sur les dépenses qu'ils y ont faites. C'est ainsi que nous retrouvons le Père Eternel attablé au « Griffon » avec vingt-deux compagnons, dont la dépense totale se monte à cinquante sols, tandis que Dieu le Fils « qui ce dit jour pendit en la Croix » va souper avec d'autres camarades. Lucifer préfère aller à « la Clef » et Jean-Baptiste « au Chérif ».

Vient la nuit. Les paisibles habitants rentrent chez eux émerveillés de tout ce qu'ils ont vu, en attendant la suite au lendemain, tandis qu'à la lueur d'un « fallot ardant » qui brûle devant la Maison de la Paix, une garde veille autour de la scène sur les décors et les costumes.

Un tel Mystère a exigé quarante-huit répétitions et réclamé cent cinquante acteurs de bonne volonté pour remplir plus de trois cent cinquante rôles. Les prêtres, plus habitués à parler en public et aux exercices de mémoire, se sont chargés des principaux : Dieu le Père, les Apôtres, la belle pécheresse Madeleine, etc. Une grande place a été réservée aussi à la pantomime. C'est ainsi que l'on voit la Vierge qui court après son Fils de douze ans qui est allé « gambier » autour du Temple, et que les Apôtres pêchent au filet dans un vaste bassin que l'imagination prend pour le lac de Tibériade.

L'orchestre, composé de buccins, de trompettes et d'un harmonium, fait entendre des mélodies célestes, tandis que des chants sacrés et des motets sont exécutés par les chantres de l'église Saint-Nicolas.

Les recettes générales se montèrent à 1.338 livres, 4 sols, 4 deniers, avec des places dont le prix variait de 3 sols à 12 deniers, et les dépenses atteignirent 2.881 livres, 18 sols, 6 deniers. Les échevins comblèrent la différence. L'entrée du spectacle était seulement interdite aux enfants non accompagnés, aux vieilles gens débiles et aux femmes enceintes.

M. Gustave Cohen, qui nous a fait revivre *la Passion*, reste convaincu que l'art religieux s'est inspiré souvent de tels spectacles, et que plus d'une scène servit de modèle aux peintres pour leurs sujets : descente de Croix, ensevelissement, résurrection, ascension, etc.

LE PREMIER AUTEUR COMIQUE DE LA RENAISSANCE ITALIENNE : RUZZANTE

Nous avons vu que la Comédie au XVIe siècle avait eu sa source en Italie, d'où elle était venue en France à la suite du mouvement de la Renaissance. Mais on ne saurait parler de cette origine sans citer le nom de Ruzzante qui fut une des figures les plus importantes de ce théâtre, et pourtant ensevelie jusqu'à la fin du XIXe siècle dans la pénombre de l'oubli, par suite de la difficulté, aussi bien en Italie qu'en France, de lire ses ouvrages écrits en ancien dialecte padouan rustique *(antico padovano rustico)*. Il fallait qu'un éminent érudit français, M. Alfred Mortier, parvint à les déchiffrer, et cette traduction fut pour tous une révélation (1).

D'après son inscription tombale, Angelo Beolco, dit Ruzzante, serait mort le 17 mars 1542, à l'âge de quarante ans. Il serait donc né en 1502 (2). Son enfance nous est inconnue. Nous savons seulement qu'il était le fils d'un homme instruit, docteur ès arts et en médecine. L'instruction fut toujours en honneur à Padoue. Il composa en toscan des sonnets à la manière de Pétrarque, et ses comédies renferment nombre de citations latines.

Animé d'une passion et d'un génie précieux pour le théâtre, il était

(1) *Un Dramaturge populaire de la Renaissance italienne. Ruzzante.* Paris, J. Peyronnet, 1925.

(2) A Padoue, dans l'église Saint-Daniel, près du Prato della Valle.

déjà connu, recherché et applaudi à dix-huit ans. Autour de lui — comme Molière plus tard — il groupe des enfants de famille pour jouer les comédies qu'il improvise, car il n'y a pas encore de comédiens professionnels. On ne connait que des bateleurs et des histrions de place publique. Sa profession de poète-comédien ne peut guère s'exercer qu'au moment du carnaval, qui, il est vrai, à Venise, dure assez longtemps, mais il est incontestable qu'il dut, sans autres ressources, traverser des périodes de gêne, sinon de véritable misère. Par bonheur, il rencontra sur son chemin un illustre patricien, Alvise Cornaro, aimable mécène, chez qui il habita longtemps, et où il mourut.

Ruzzante signifie « folâtre, badin ». Ce surnom cadre assez avec son emploi. Dans le domaine comique, tout est à créer. Tout ce qu'il produit, fruit de son imagination, est nouveau. Scardeous, un de ses contemporains, rapporte qu'il était si goûté du public que dès son entrée en scène on l'acclamait, avant qu'il eût ouvert la bouche ; et qu'il prenait alors une mine si amusante que le silence se faisait aussitôt pour l'écouter. Nous pouvons, du reste, nous représenter son genre de talent par la contexture de ses pièces. A côté de la Comédie *érudite*, seule connue, Ruzzante va créer la comédie populaire rustique, avec de piquantes satires contre les habitants des campagnes, sagaces et rusées, que la population des villes voyait alors d'un mauvais œil immigrer chez elles (1).

Il imagine donc une poésie rustique pour peindre sur le vif les façons paysannes et rompre avec le ton bucolique des pastorales. Il instaure une espèce de réalisme. Le villageois Vallera dira à la Nencia qu'elle est plus blanche que la huche à pain, plus belle que la fleur de rave, plus douce que le miel, plus savoureuse que le fromage. Dans la *Comédie sans titre*, Zelio dira à Belia :

Douce Belia, ô ma sœur,
Yeux irradiés de soleil,
O joues persillées
Plus que le jambon salé,
O dents de grande rave,
O lèvres, ô bouche de miel,
O beaux pieds de plants de vigne, etc.

Il ne faudrait pourtant pas croire que ces représentations n'étaient destinées qu'au seul *popolo minuto*, au menu peuple ; les cours princières, ducales, vaticanes, avec leur public de seigneurs, de hautes dames, de prélats et de fonctionnaires, se fatiguaient des tragédies d'empreinte classique. Ruzzante venait à son heure pour divertir tout le monde. Ses comédies se rapprochaient de la vérité, raillaient les pastourelles — précédant les bergeries de Trianon, — montrant les paysans de son temps tels qu'ils étaient. Il leur fait parler leur langage (2).

Quatre cents ans avant la *Terre* de Zola, Ruzzante aura donc trouvé le naturalisme. Certes, on pourra s'étonner de ses crudités de langage. Mais aux XVe et XVIe siècles, cette verdeur n'était pas le propre de la seule Italie. Il suffit de relire nos farces françaises pour s'en convaincre.

Ruzzante a porté sur le théâtre des « scènes vivantes » où, sans se servir du latin, il ne craint pas de braver l'honnêteté. Il se contente de son dialecte padouan. Partout où il passe, l'impression est considérable. A Venise, où il est déjà venu l'année précédente, on donne l'ordre de le loger au palais Dandolo où il est accueilli par vingt gentilshommes, et il n'a, à cette époque, que dix-neuf ans !

Grand auteur comique, sans rien emprunter à l'antiquité, il a créé la comédie réaliste, en se moquant des idylles de convention, et nul doute qu'il n'eût atteint le rang le plus élevé si, au lieu d'improviser nombre de ses ouvrages, il eut pris le soin de les écrire, comme il fit dans les dernières années de sa vie qui fut très courte (3).

Ruzzante observe, et interprète directement d'après nature. S'il emploie les expressions les plus triviales, ce n'est jamais de propos délibéré, c'est pour *faire vrai*.

La *Moschetta* (la petite mouche, la fine mouche) fut donnée avec un succès éclatant. Quant au personnage de Ruzzante lui-même, il apparait à la fois comme borné et madré, tantôt lourdaud, tantôt fourbe et cupide, tantôt lâche, vantard, menteur, fanfaron et plus poltron qu'un lièvre. Seul son attachement pour sa Bettia lui concilie un peu de sympathie. Quatre siècles avant *Boubouroche* de Courteline, nous voyons Ruzzante implorer le pardon d'une femme infidèle.

Plaute avait imaginé le *miles gloriosus*, le soldat fanfaron. Ruzzante, lui, créa le *gloriosus* à rebours, type curieux qui lui appartient, juste critique de ces soldats mercenaires dont étaient alors recrutées les armées (1).

Donc, Ruzzante, revenu des armées afin de revoir sa femme, rencontre son compère Menato, et lui raconte ses prouesses. Celui-ci s'étonne qu'il n'ait ni blessure, ni balafre ; Ruzzante alors lui explique que tout l'art du soldat consiste à fuir à propos et à se mettre à l'abri : « Je vous assure, compère, qu'il faut un grand courage pour s'enfuir au milieu de tant de périls ». Il espère maintenant retrouver sa femme qu'il aime ; mais celle-ci, qui s'est pourvue pendant son absence, lui fait un accueil des plus froids, car il revient hâve, déguenillé et plus pauvre que jamais. Ruzzante se fâche, menace, fait le bravache, quand survient l'amant de la femme, espèce de *bravo* de bas étage, qui rosse le mari qui ne se défend pas. Puis, le péril passé, il reproche à son compagnon Menato de ne pas l'avoir secondé ; « quand vous avez vu tant d'hommes contre moi seul, vous eussiez dû m'aider ». Ailleurs il raconte que, dans une bataille, il a contrefait le mort et qu'il n'eût pas bougé pour un empire.

A rapprocher de Falstaff auquel Shakespeare faisait dire, trois quarts de siècle plus tard : « Cent hommes sont tombés sur nos quatre pauvres individus... Je suis un coquin si je n'ai pas ferraillé pendant deux heures avec une douzaine d'entre eux. » Et, à l'acte V, Falstaff combattant tombe et fait le mort.

Ruzzante est un précurseur, et ce sera l'honneur de M. A. Mortier de nous l'avoir découvert.

LES TROUPES ITALIENNES VOLANTES.
LES " GELOSI " ET AUTRES.

La Troupe-mère de Ruzzante devait avoir des imitatrices qui eurent sur le théâtre, non seulement en Italie, mais en Europe occidentale, une influence considérable, car si la première ne sortit pas de la Péninsule, il n'en fut pas de même des autres, dont le succès fut tel qu'elles étaient réclamées auprès des Cours impériales, royales, ducales, etc., à l'étranger.

On pourra s'étonner que les Italiens aient réussi à imposer partout leur langue, mais ce véritable tour de force fut dû surtout à leur mimique incomparable, dont ils étaient seuls capables, et si l'on songe qu'ils jouaient sous le masque, on admettra que la difficulté n'en était encore que plus grande. Ces masques, en cuir noir, mince et léger, doublé de toile, servaient surtout à perpétuer un *caractère*. N'importe quelle brute, par exemple, mettant sur son visage le masque d'Arlequin, devenait Arlequin et perdait sa personnalité (2).

Puis ces jeux étaient accompagnés de *lazzi* (tours facétieux) qui se continuaient par tradition de père en fils, et l'on a vu trois générations de comédiens tenir le même emploi. Il fallait un véritable entraînement pour jouer à l'impromptu ces canevas qui constituaient ce que l'on appelait la *Commedia dell'Arte*. La préparation en était longue et minutieuse. Ceux destinés à jouer les rôles d'amoureux et les femmes, devaient apprendre l'histoire, la fable, les rimes, la prose, les richesses du langage pour s'exprimer en termes choisis, et l'on rencontra chez eux de véritables lettrés, des poètes, des auteurs dramatiques ; les *Zanni* et les *Brighella* cherchaient sans cesse de nouvelles plaisanteries, des farces inédites, non pour louer le vice, mais pour faire rire par des équivoques. Le *Graziano* ou le *Docteur* accumulait les citations latines.

Ces troupes, composées en moyenne de douze personnes, dont deux ou trois femmes, mariées généralement à quelque sujet de la compagnie, sortirent donc de l'Italie. Elles nous sont signalées en Allemagne d'abord (3), puis en France, en Autriche, en Espagne, en Bohême. En 1549, à Nuremberg, des comédiens italiens jouent les deux genres (tragique et comique). La première troupe de quelque importance semble avoir été constituée sous le nom de compagnie des *Gelosi* (jaloux de bien faire) par Alberto Ganassa qui jouait en Espagne, sous le règne de Philippe II,

(1) MERLINI ; *Saggio di ricerche sulla satira contra il villano*. Turin, Lœscher, 1894.

(2) M. Alfred Mortier, déjà cité, nous fait observer qu'il n'en sera pas toujours ainsi, et que la comédie populaire, si en faveur au début du XVIe siècle, sera délaissée plus tard par les riches (p. 66).

(3) M Alfred Mortier cite treize ouvrages connus de Ruzzante par ordre de date (1518-1536).

(1) *Parlamento di Ruzzante che ieri vegnù de campo*. Récit de Ruzzante qui est revenu de la guerre. Véritable *sketch*, comme on dit aujourd'hui, en un acte.

(2) *La Comédie italienne*, par Pierre-Louis DUCHARTRE. Paris, Librairie de France, s. d.

(3) *Kurzgefasste Geschichte der Deutschen Schauspielkunst*, von Robert PROELSS. Leipzig, F.-A. Berger, 1900.



Fig. 289. — LES DEUX FONT TROIS.

Estampe avec légende allemande servant, en quelque sorte, d'affiche-réclame pour les représentations données par les *Gelosi*, à Munich, au XVIIe siècle.

« Nous sommes trois ». — Demandes-tu qui est le troisième ? — Toi, Moi et Lui, est-ce que cela ne fait pas trois. »

en 1565, faisant merveille par son jeu et ses costumes. On la retrouve à Mantoue en 1568 et 1570 aux fêtes du mariage de Lucrèce d'Este ; à Madrid et à Paris en 1572. Un autre comédien, le célèbre G. Tabarini est à Venise, à Paris, à Prague et à Vienne de 1568 à 1574 ; le Florentin Soldino et les siens à Paris en 1572. La troupe des *Gelosi* reparait à Milan en 1569, en France en 1571, à Gênes, à Ferrare, à Venise en 1574.

En France, à partir de 1571, la comédie à l'impromptu, importée par Ganassa, était tout à fait une nouveauté (1). C'est la troupe que le futur Henri III avait vu jouer à son passage à Venise, et il en fut tellement charmé que, devenu roi de France, il la manda aussitôt à Paris. Ganassa marqua si fortement son passage que son nom, donné à son emploi comique, a survécu dans notre langue jusqu'à nos jours dans les « rôles de ganache ». A la suite de quoi Vauquelin, dans son *Art poétique* (1574), célèbre :

Ou le bon Pantalon ou Zany dont Ganasse
Nous a représenté la façon et la grâce.

Le peintre Pourbus peignit, dit-on, un tableau, vers 1572, représentant « le roi tres chrestien (Charles IX) faisant ses farces » à la Cour sous la figure de Brighella, entouré du duc de Guise (en Scaramouche), du duc d'Anjou (le futur Henri III) en Arlequin, du cardinal de Lorraine, en Pantalon et de Catherine de Médicis en Colombine.

Il y eut plusieurs troupes qui prirent le nom de *Gelosi*. Un de leurs chefs les plus célèbres fut Flaminio Scala, de famille noble, qui jouait les rôles d'amoureux sous le nom de *Flavio*. Sa femme, Silvia Roncagli, jouait à ses côtés sous le nom de *Franciscina*. Il laissa cinquante canevas de pièces (2). Il y eut enfin la troupe des *Gelosi* dirigée par le célèbre Francesco Andreini et sa femme Isabelle dont nous avons parlé dans un précédent chapitre.

Si l'on ajoute à ces compagnies célèbres les troupes de Anton Maria, Vénitien, et de Soldino, Florentin, celles des *Confidenti*, protégée par les Médicis, des *Accesi*, troupe du duc de Mantoue, etc., on peut voir quelle influence répandait en Europe ce théâtre italien comique, qui fut l'origine du nôtre.

HENRY LYONNET.

NOTE POUR LES " GELOSI ".

Suite de gravures (Bibl. de l'Opéra, Rés. salle P, meuble 93, casier 2, rayon 5, date environ 1575).

On lit sous une gravure :

Pantalon dépité de quelque menterie
Qu'il reçoit de Zany se colère si fort
Que par grande furie il le veult mettre à mort
Mais Zany lui requiert en aulmone la vie.

ICONOGRAPHIE SUR LE THÉATRE AU XVIe SIÈCLE.

GUSTAVE COHEN. — *Le Livre de Conduite du Régisseur et le Compte des Dépenses pour le Mystère de la Passion*, joué à Mons, en 1501. Paris, librairie Champion, 1923 :

- Pl. I, Fac simile d'une page du Livre du Régisseur ;
- Pl. IV, Représentation du Mystère de Sainte-Apolline, d'après une miniature de Jehan Fouquet, Musée Condé, Chantilly, photo. Géraudon, Paris ;
- Pl. V, « Hourt » ou théâtre sur lequel fut joué le Mystère de la Passion, à Valenciennes, 1547, d'après une miniature d'Hubert Cailleau et de Jacques des Moelles (1547).

La maquette de ce théâtre se trouve à la Bibl. de l'Opéra.

Bibliothèque Nationale, Département des Manuscrits. *Les Miracles de Notre-Dame*. Paris, imp. Berthaud :

- Volume I, reproduction de 59 miniatures ;
- Volume II, reproduction de 73 miniatures.

I Comici Italiani, par Luigi Rasi, 3 volumes :

- Volume I, Page 81 et suivantes, nombreux portraits d'Andreini Francesco ; Page 88 et suivantes, 4 portraits d'Isabelle Andreini et un frontispice de ses œuvres ;
- Volume III, 4 frontispices des œuvres de l'Arlequin Martinelli Tristano, avec sa silhouette.

ARMAND BASCHET. — *Les Comédiens italiens à la Cour de France, sous Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII*. Paris (1882).

SAINTE-BEUVE. — *Tableau historiqne et critique de la poésie française et du théâtre français au seizième siècle*. Paris (1865).

PETET DE JULLEVILLE. — *Histoire du Théâtre en France*. Paris (1885-1886).

COMÉDIES DES RHÉTORICIENS.

Dans les commencements de la République des Pays-Bas, les représentations théâtrales avaient lieu sous l'égide des sociétés populaires de rhétorique. Voici comment elles s'effectuaient :

« Les Sociétés populaires de rhétorique, dit l'historien Motley, tenaient alors la place qu'avec plus d'influence la presse quotidienne a prise dans les pays libres. Avant l'invention de cette arme terrible, la plus terrible que jamais la liberté ait pu brandir contre la tyrannie, ces associations humbles, mais influentes, tenaient en partage, avec la chaire, le seul instrument qui existât alors pour soulever les passions du peuple ou diriger ses vœux. Elles étaient éminemment libérales par leurs tendances. Les auteurs et les acteurs de leurs comédies, de leurs poèmes et de leurs pasquinades étaient pour la plupart des artistes ou des boutiquiers, c'est-à-dire les gens de la classe qui fournit à la réformation ses premiers martyrs et ses derniers soldats. Leurs farces audacieuses et leurs cruelles satires avaient déjà beaucoup contribué à répandre dans le peuple l'exécration des abus de l'Eglise. Ils s'attaquaient surtout à la licence des moines. » — « Ces comédiens corrompus en mœurs et en religion, que l'on appelait rhétoriciens, ès quels le peuple prins plaisir, et tousjours quelques pauvres moines ou nonnettes avoient part à la comédie. Il sembloit qu'on ne se pouvoit resjouir sans se mocquer de Dieu et de l'Eglise... » — « Ces réthoriciens qui jouent des farces et des parades de carrefour, écrivait le cardinal Granvelle à Philippe II, sont fort en colère contre moi surtout parce que je les ai empêchés, il y a deux ans, de ridiculiser les Saintes Ecritures. » Néanmoins, ces institutions continuaient à poursuivre leur opposition au gouvernement. Les lourdes gambades des comédiens et leurs coups gauches, mais écrasants, rendaient chaque jour des services à la cause de la liberté religieuse. Ils faisaient pleuvoir sur les évêques nouvellement installés une grêle de vers, de rébus, d'épigrammes, de caricatures et d'extravagances... »

« Des farces étaient montées dans toutes les rues ; des odieux prêtres y figuraient comme les principaux bouffons. Ces représentations offensaient si profondément le pouvoir que de nombreux édits furent lancés pour leur suppression. »

Les rhétoriciens étaient particulièrement enflammés contre le cardinal Granvelle, qui avait fait supprimer leurs drames religieux.

Un jour, un pétitionnaire glissa dans la main du prélat un papier et s'esquiva ; ce papier contenait quelques vers injurieux sur son compte, ornés de sa caricature. Il y était représenté sous la figure d'une poule assise sur un tas d'œufs d'où sortait une couvée d'évêques ; quelques-uns de ceux-ci picotaient la coque de leur prison ; d'autres étendaient un bras, d'autres une jambe, tandis que plusieurs couraient tout autour, coiffés de mitres et ressemblant tous aux prélats nouvellement institués. Le diable planait au-dessus de la tête du cardinal, et les mots suivants sortaient de sa bouche : « Voici mon fils bien-aimé, prête-lui l'oreille, ô mon peuple ! »

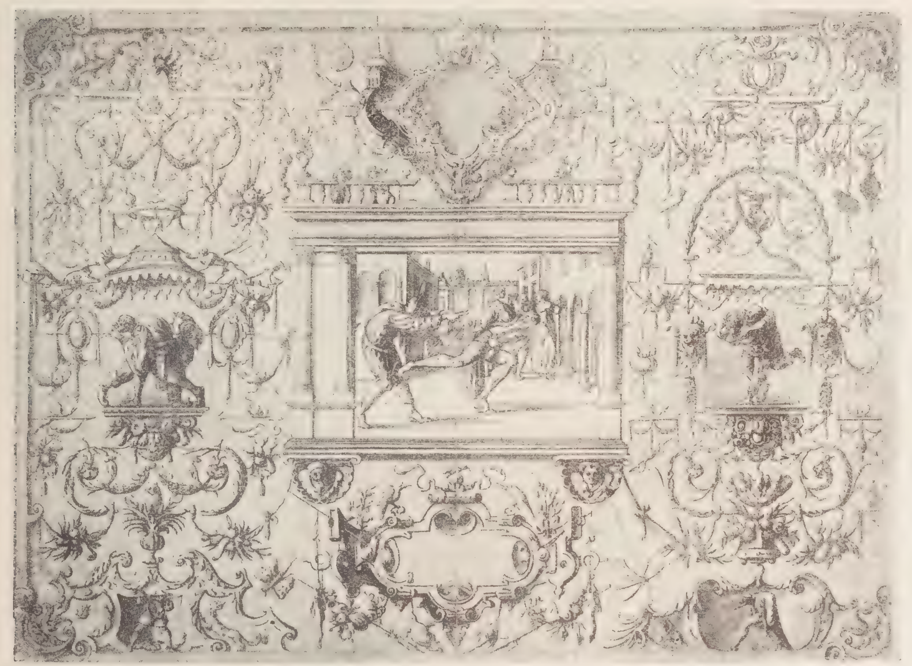
La terreur et les cruautés mêmes de l'Inquisition ne parvinrent pas toujours à arrêter les protestations rimées de nos pères ; elles semblent être la levée en masse de la pensée publique, pour une guerre civile de religion.

NOTICE POUR LE THÉATRE EN FRANCE AU SEIZIÈME SIÈCLE.

On représenta aux Halles de Paris, le mardi gras de 1511, une pièce où le pape Jules II était joué sous le nom de *Prince des Sots*, accompagné de *Mère Sotte*, qui voulait se faire passer pour l'Eglise. La vieillesse du pontife y était bafouée, ses extravagantes prétentions sur le temporel des rois déterminaient les prélats à attaquer les seigneurs français qui les repoussent et les chassent du théâtre après les avoir battus. On examine ensuite de plus près la *Mère Sotte* ; on reconnaît

(1) Armand BASCHET, *Les Comédiens italiens à la Cour de France*. Paris, 1882.

(2) Alessandro D'ANCONA, *Origini del Teatro italiano*. Turin, Ermanno Lœscher, 1891.



B. N. Estampes.

Fig. 290. — LA COMÉDIE ITALIENNE AU XVI[e] SIÈCLE.
Composition décorative d'une charmante fantaisie, ornements *grotesques* composés de personnages de comédie, de rinceaux, de fleurs et de fruits. Dans le cadre du milieu, une scène très animée de la *Commedia dell' Arte* entre Zani et Pantalon.

qu'elle n'est point l'Eglise; on se moque d'elle; on lui ôte la tiare et les habits pontificaux qu'elle profanait.

A Evreux, c'étaient les Cornards.

Un jour, ils représentèrent le pape Paul III, le Roi de France et Henry VIII se disputant le monde en jouant avec lui.

On se souvient de l'histoire d'Enguerand de Concy faisant pendre trois écoliers surpris à chasser sur ses terres. Le brillant exploit de ce seigneur féodal fut représenté au théâtre.

La paillardise couarde des moines et des prêtres égayait toujours nos pères, qui avaient un fonds de scepticisme tout à fait susceptible de culture. On représentait la *Farce nouvelle du début d'un jeune moine et d'un viel gendarme par devant Cupidon pour une fille.*

Les Cornards d'Evreux jouaient une autre farce se résumant ainsi :

« Dans le mois de juillet, un moine est sorti du monastère : c'est dom de la Bucaille. Il est sorti sans permission,

« Pour aller voir dona Venissia,
Et faire la ripaille... »

Or, dom de la Bucaille était prieur de l'abbaye de Saint-Thomas d'Evreux, et la dame Venissia était prieure de l'abbaye de la même ville.

Le clergé était attaqué sur tous les tons et sur toutes les faces ; il y avait *la moralité de l'évêque, que l'archidiacre meurtrit pour être évêque ;* celle *du Pape, qui, par convoitise, vendit le « basme » dont on entretenait deux lampes dans la chapelle de Saint Pierre.* Un autre, qu'on jouait sous Charles VIII, et dont le titre est, dans sa naïveté, d'un pathétique terrible : *Moralité à sept personnages bien bonne et récréative, dont le premier est* PAUVRE PEUPLE.

Longtemps avant Molière, la satire mordante de nos pères s'était déjà attaquée aux disciples d'Esculape.

Il y avait : *La farce nouvelle et recreative du médecin qui guarist toutes sortes de maladies ; aussi fait le nez à l'enfant d'une femme grosse et apprend à diviner.*

Les maris trompés, les pères crédules jouaient encore un grand rôle dans les compositions de l'époque. C'était une conséquence des dogmes catholiques. Partout où l'on trouve la persécution de la chair, l'on trouve aussi la satire qui la venge.

En fait de hardiesse et même de licence, les comédies du seizième siècle ne le cèdent en rien aux comédies de Plaute ; on en jugera par l'analyse que Suard a donnée de la pièce de Baïf, intitulée : *le Brave ou le Taillebras :*

« La pièce, dit Suard, roule tout entière sur l'intrigue d'Eugène, « riche abbé, avec une certaine Alix qu'il a mariée à un imbécile nommé « Guillaume. Un ancien amant d'Alix revient ; furieux de son infidélité, « il lui reprend tout ce qu'il lui avait donné, et, comme il est homme de « guerre, il fait grande peur à l'abbé, qui ne voit d'autre moyen de « salut que d'engager sa sœur Hélène à recevoir dans ses bonnes grâces « l'ancien amant d'Alix, equel avait été amoureux d'Hélène et ne s'était « éloigné d'elle qu'à cause de ses rigueurs. Hélène, qui apparemment « s'était plus d'une fois repentie d'avoir été si rigoureuse, promet, de la « meilleure grâce du monde, de faire tout ce que son frère et Florimond « (c'est le nom de l'amant) pourront exiger. Le calme est rétabli par ce « moyen et par l'adresse de messire Jean, chapelain de l'abbé, qui a « conduit toute cette affaire. Eugène ne songe plus qu'à vendre une « cure, pour satisfaire un créancier qui était venu ajouter à l'embarras « d'Alix et de Guillaume et profite du moment où celui-ci exprime sa « reconnaissance pour lui expliquer, on ne saurait plus clairement, à « quel point il en est avec sa femme et pour le prier de ne pas les gêner, « ce que Guillaume promet sur-le-champ, en assurant qu'il n'est point « jaloux, principalement de l'abbé. »

Les pères crédules ne sont pas moins houspillés dans la *Farce nouvelle, plaisante et récréative du mariage de Frascatine.* Le docteur Boniface a été mandé aux Indes pour purger une veuve malabare, maitresse du roi de Goa. Homme vraiment dévot au bonheur de l'humanité, cet illustre Hippocrate part en confiant sa fille à la garde du fidèle Bruscambille, son valet.

— Surtout, s'écrie-t-il d'une voix dolente ; toi son nourricier, toi sa seconde mère, ferme, oh ! ferme la porte da la casemate virginale aux mille galantins d'alentour ! »

Puis l'âme rassérénée par les serments de l'incorruptible Bruscambille, l'imprudent s'embarque pour les Indes « en passant par les buttes Montmartre ».

Hélas ! il n'a pas encore franchi la plaine Saint-Denis, que déjà le perfide Bruscambille entrebâille la porte bâtarde, qu'il pousse lui-même, — le maraud ! — qu'il entraine dans l'alcôve de la belle le seigneur Annibal, la fine fleur des freluquets du royaume. Sur ce, pâmoison de l'infante... douces paroles... doux baisers... privautés plus douces encore, le tout en plein théâtre !

Mais il est si facile par un bon vent d'aller aux Indes et d'en revenir !... Donc, *in mediis rebus,* la porte s'ouvre... un cri se fait entendre... Le docteur Boniface est de retour dans ses pénates !

Il est là, ce pontife d'Esculape, ce père infortuné qui n'ose en croire ses yeux. Sa large fraise à quintuples tuyaux se hérisse de fureur, son pourpoint noir à l'espagnole s'agite comme battu par l'aquilon ; ses jambes étiques titubent dans leurs bas écarlates ! Il est là, brandissant une longue, une menaçante rapière, tandis que Bruscambille, prosterné devant sa face, pleure et supplie.

— Ah ! carogne ! ah ! triple chien ! ! tu vas mourir !...

Et Bruscambille, d'une voix gémissante :

— Oh ! mon maitre ! le meilleur des maitres ! respectez la vie d'un pauvre homme, orphelin de ses deux pères et de sa mère unique !

— Non, non ! répond l'impitoyable, je vengerai sur toi l'honneur des Boniface, la majesté de la médecine outragée dans mon sang !

Alors Bruscambille de reprendre :

— Oh ! docteur, le plus insigne des docteurs !... Soit, tranchez mes jours en leur fleur et printemps... Mais, rengainez, ah ! rengainez cette grande, cette vilaine épée ! Une seule de vos drogues de santé, votre célèbre baume de vie, par exemple, fera bien mieux l'affaire !...

Et, dans la salle, le bon peuple de trépigner, et, plus haut, les beaux-esprits de hocher la tête, les précieuses de rougir sous l'éventail.

Telles étaient les pièces qui plaisaient tant à nos pères. Comme on le voit, ce n'était pas là un théâtre régulier, aux règles étroites, invariables. Les célèbres unités de lieu, de temps et d'action n'avaient que faire dans ces compositions originales.

[Extrait des *Plaisirs de la Noblesse* et des *Joies du peuple,* par L. Lamborelle. Bruxelles, 1876, 1 vol. in-16.]

NOTES SUR LE THÉATRE AU XVIe SIÈCLE

François Ier ayant ordonné, en 1543, la vente et la démolition de l'hôtel des Flandres, aussi bien que de ceux d'Arras, d'Etampes et de Bourgogne, les Confrères de la Passion, expulsés de leur local, prirent le parti d'acheter une portion de l'hôtel de Bourgogne, et d'y faire bâtir, à leurs frais, un théâtre. Mais ces dispositions demandèrent du temps ; le contrat ne fut passé qu'en 1548, et il est à croire que, pendant l'intervalle du déplacement, les représentations des Mystères cessèrent par le fait, ou, du moins, n'eurent lieu que très irrégulièrement dans des salles provisoires. Quoi qu'il en soit, lorsque les Confrères présentèrent, en 1548, leur requête au Parlement, pour obtenir la confirmation de leurs privilèges, la Cour, par arrêt du dix-sept novembre, les maintint à représenter seuls des pièces sur ce nouveau théâtre, avec défense à tous joueurs et entrepreneurs d'en représenter dans Paris et la banlieue autrement que sous le nom de l'aveu et au profit de la Confrérie. Mais, en vertu du même arrêt, elle ne permit aux Confrères que les sujets *profanes, honnêtes et licites,* et leur interdit expressément les Mystères tirés des Saintes Ecritures. L'école dramatique de Jodelle, qui s'éleva quatre ans après, acheva de décréditer ce genre de composition, sans pourtant l'abolir et nous en retrouverons longtemps encore des restes, principalement dans les provinces.

L'arrêt de 1548 s'explique suffisamment par l'état religieux de la France et les progrès menaçants de la Réforme. Ce qui peut sembler singulier, c'est qu'en Angleterre, vers cette époque, Henry VIII interdisait les mêmes représentations, *comme favorables au culte catholique,* et que la reine Marie les rétablit plus tard à ce titre. Chez nous, le péril était précisément contraire. Les risées dont on accueillait la *Nativité de la Vierge* et les *Actes des Apôtres,* rejaillissaient sur les dogmes et les pratiques de la religion dominante. Il était trop facile, en outre, à tout dramaturge calviniste de glisser en ces sortes de pièces des satires perfides et des insinuations hérétiques, à peu près comme Théodore de Bèze l'a fait dans le *Sacrifice d'Abraham,* véritable mystère, publié en 1553, sous le titre de tragédie, et dont la lecture arrachait au bon Pasquier de si grosses larmes. En Espagne et en Italie, où rien de pareil n'était à craindre, et où les catholiques, vivant en famille, pouvaient s'accorder bien des licences, les drames pieux, tolérés et même honorés, continuèrent paisiblement, et ne moururent, comme on dit, que de leur belle mort.

... Les *Moralités,* qui tenaient le premier rang sur la scène, après les Mystères, s'en rapprochaient souvent par leur intention religieuse et la qualité des personnages. Dieu, les anges et les diables y intervenaient quelquefois encore ; mais, ici, ils n'étaient plus seulement escortés de la Justice, de la Charité, de la Miséricorde, du Péché et autres allégories chrétiennes. Le système mythologique du *Roman de la Rose,* de plus en plus raffiné par une scolastique barbare et subtile, s'associait à la théologie, et de cet accouplement bizarre naissaient mille monstres indéfinissables, mille fantaisies d'une mysticité délirante, qui transformaient ces compositions étranges en espèces d'Apocalypses. Je ne parle pas de *Bien-Advisé* et *Mal-Advisé,* de *Bonne-Fin* et de *Malle-Fin,* de *Jeûne* et d'*Oraison,* sœur d'*Aumône,* ni même d'*Espérance-de-longue-vie,* de *Honte-de-dire-ses-péchés,* de *Désespérance-de-pardon.* La manie de ces personnifications ne s'en tint pas à ces bagatelles. On vit bientôt figurer, en chair et en os, le *Limon de la terre,* le *Sang d'Abel,* la *Chair* elle-même et l'*Esprit ;* les *Vigiles des Morts,* au nombre de quatre, savoir : *Creator omnium, Vir fortissimus, Homo natus de muliere* et *Paucitas dierum ;* les quatre *Etats* de la vie, sous l'apparence de quatre hommes, dont les quatre noms réunis forment un hexamètre :

Regnato, Regno, Regnavi, Sum-sine-regno.

Ces tours de force continuaient d'être à la mode au commencement du XVIe siècle. La reine de Navarre, auteur de prétendues comédies qui ne sont que des moralités, composa aussi de prétendues farces qui ne sont que des mystères. Il y avait pourtant des moralités sans personnages allégoriques, paraboles assez simples, destinées à montrer en action un précepte moral : ainsi l'histoire du *Mauvais Riche* et du *Ladre,* celle de l'*Enfant prodigue,* celle d'une *Pauvre Villageoise laquelle aima mieux avoir la tête coupée par son père que d'être violée par son seigneur,* etc. Les moralités n'excédaient presque jamais la longueur de mille à douze cents vers. Les farces et les soties n'en avaient guère plus de cinq cents, quoique l'on trouve à ces nombres des exceptions fréquentes. C'est dans ces petites pièces qu'il faut surtout étudier l'esprit satirique et railleur de nos pères et leur penchant inné à plaisanter et à fronder le pouvoir.

(Sainte-Beuve.)



B. N. Estampes.

Fig. 291. — — « L'Arbre au beau fruict », vignette décorative du XVIIe siècle.

XI

LA VIE GALANTE, LA VIE RUSTIQUE AUX XVIe ET XVIIe SIÈCLES

LA VIE GALANTE SOUS HENRI IV ET LOUIS XIII



LES filles publiques étaient désignées autrefois, dans les ordonnances de police qui sont la principale source de renseignements sur ce sujet, parmi les dénominations variées de « femmes folles de leur corps, femmes folieuses, femmes ribaudes et communes, femmes bordelières, femmes vivant en vilité et désordonnées en amour, filles de joie et paillardes », etc.

Elles portaient, dit Sauval dans sa *Chronique scandaleuse de Paris*, « des noms ou bizarres ou accommodés à leur métier,... tels que Thomasse la Courtoise, Jeannette la Commune, Perrette la Vilaine, Jeanne Belle-fille, Isabelle l'Amie, Jeannette la Cardine », etc. C'était, ajoute l'historien, des noms de guerre qu'elles prenaient afin de ne pas déshonorer leurs parents en portant leurs noms de famille.

Quant à la catégorie spéciale des entremetteurs et entremetteuses, les ordonnances les nomment « gens qui s'entremettent de bailler, livrer et administrer femmes pour faire péché de leur corps », ou bien « gens qui sont accoutumés à marchander et vendre filles et femmes et icelles prostituer ».

Si l'on accepte une tradition orale dont Sauval se fait l'écho, toutes ces « folles filles » formaient au Moyen Age une corporation et avaient, comme les autres corps de métiers, des fêtes, des processions et une juridiction spéciales.

Dès l'origine, le pouvoir royal s'était efforcé de réformer les mœurs : Charlemagne avait édicté contre les « filles publiques et maq.... » la peine du fouet, condamnant en outre toute personne chez qui elles



Fig. 292. — L'AMOUR IMPUR, Vieillard courtisant une jeune femme qui se laisse docilement caresser, tandis que sa main plonge dans la sacoche pleine d'écus du vieillard.

seraient trouvées à les porter sur son cou jusqu'au marché public. Ces mesures restèrent inefficaces et le désordre ne fit qu'augmenter sous les faibles successeurs de l'illustre réformateur. Après un intervalle de quatre siècles, saint Louis voulut reprendre l'œuvre d'épuration et rendit une ordonnance pour l'expulsion des prostituées ; il la fit appliquer avec rigueur : la répression n'aboutit qu'à rendre la prostitution plus clandestine, partant moins surveillée et plus dangereuse. Deux ans plus tard, le roi dut, ne pouvant extirper le mal, se résoudre à le tolérer, « comme on tolère, dit Sauval, les orages et autres désordres de la nature », — et se borner à assigner aux ribaudes certains quartiers et certaines rues de Paris, qu'elles occupèrent par privilège pour y établir leur commerce spécial, car jusqu'alors « on rencontrait par toutes les rues un ou plusieurs lieux infâmes ».

Les principaux repaires de la prostitution parisienne étaient le Glatigny, quartier situé sur l'emplacement actuel de l'Hôtel-Dieu, dans la Cité ; le Hulleu, entre les rues Saint-Martin, Greneta, Saint-Denis et aux Ours ; le champ Gaillard, près de la rue Saint-Victor ; l'Abreuvoir Mâcon, sur l'emplacement de la place Saint-Michel actuelle ; le Champfleury, près de l'actuelle rue Saint-Honoré. Les deux premiers étaient les plus anciens et les plus célèbres. Le Glatigny disparut sous François I[er]. La destruction du Hulleu, un peu plus tard, fit événement dans Paris et causa une véritable émeute, parce que nombre de bourgeois de la ville avaient des rentes sur les maisons de ce quartier ; tout cela finit par des chansons sur les filles publiques à la recherche d'un gîte, et quelques pièces de cette littérature nous sont parvenues.

Mais, comme bien on pense, les filles ne se confinaient point dans leurs fiefs, ne tenant pas plus de compte des règlements à ce relatifs que de ceux qui leur défendaient de porter robes traînantes, collets renversés et chapeaux d'écarlate ou jupes rouges. Quand on les surprenait hors de leur domaine, elles y étaient reconduites selon la pompe ignominieuse que voici : un chapeau de paille sur la tête, juchées sur un âne jambe de ci, jambe de là, le visage tourné du côté de la queue, qu'on leur mettait dans les mains, puis au son d'un tambour et d'une flûte, ou pour user des termes du temps, « avec la flûte et le bédon », on les promenait par les rues, le peuple et les enfants les suivant avec des huées.

Au temps d'Henri IV, « une colonie d'impudiques exerçaient impunément leur trafic dans la rue de la Perle, au bout de la Vieille rue du Temple. »

Ces femmes, ajoute Sauval, soutiennent maintenant « que leur métier ne vaut plus rien depuis que les honnêtes femmes s'en mêlent ».

Certes, à comparer les amours des *Dames galantes* de Brantôme et celles des bergères de l'*Astrée*, la différence paraît si grande qu'on peut se demander quelle souffle miraculeux et purificateur a opéré pareille transformation. Quoi ! les rudes ligueurs du temps des derniers Valois, ces soudards qui vivaient, comme dit d'Aubigné,

La botte en jambe et non pas le cothurne,



Fig. 293. — L'AMOUR IMPUR. — Gravure sur bois d'un maître inconnu. (École allemande.)
Vieille femme minaudant avec un jeune homme, auquel elle offre un sac plein d'écus.



« EBRIETAS » LOTH ET SES FILLES DANS LA CAVERNE, d'après une estampe en couleur.

Tandis que, dans le fond, Sodome brûle, la femme de Loth qui s'est retournée, malgré la défense des anges, est changée en statue de sel. L'artiste a représenté le patriarche au moment où, dans un instant d'ivresse, il s'apprête à avoir un commerce incestueux avec ses filles, dans la grotte où ils se sont réfugiés.



B. N. Estampes.

FIG. 294. — LES DEUX AMANTS. D'après une estampe de Israël van Mekenen, XVe siècle (Bartsch 179).
Les amoureux sont ici représentés dans l'attitude réservée d'une conversation sentimentale qui contraste avec les gravures réalistes et souvent paillardes de l'époque.



Fig. 295. — LE BAISER SUR LA BOUCHE.
Gravure sur cuivre de Henri Aldegrever pour sa suite célèbre : *Les danseurs de la noce* (1548).

ces guerriers toujours cuirassés, casque en tête et l'estoc prêt à sortir du fourreau, seraient devenus de gentils bergers enrubannés et timides ?

Le temps de Louis XIII, — l'époque du succès de l'*Astrée*, — est le règne de l'amour platonique, dit-on : le roi donnait l'exemple de cette sagesse, ou si l'on veut de cette froideur contre laquelle échouaient les tentations les plus insistantes. Ne déclarait-il pas à Madame de Chevreuse qu'il aimait ses maîtresses « de la ceinture en haut » : à quoi la spirituelle courtisane répondait : « Sire, elles se ceindront, comme Gros-Guillaume, au milieu des cuisses ? » N'était-il pas le chaste amant d'Angélique de La Fayette et de Marie de Hautefort, laquelle, lui disputant une lettre, la mit dans son corsage en le défiant de l'y venir chercher, ce qu'il n'osa faire ? Et l'Hôtel de Rambouillet, en prenant l'amour pour sujet de dissertations mondaines, ne l'avait-il pas transformé en un sentiment fin, subtil, modérant ses élans et dont l'esprit faisait tous les frais ?

Tout cela est bel et bon, mais se fonder là-dessus pour croire à une éthérisation de l'amour, à une volatilisation des passions charnelles de l'époque précédente, c'est prendre trop facilement le change sur ce qui fut simplement une affaire d'imagination, de goût, de caprice, une réforme des manières et du langage, mais non des mœurs. C'est comme si l'on croyait que Ronsard fut chaste parce qu'il a écrit des sonnets pétrarquistes, et que Malherbe, poète austère et rigoureux, fut pudibond dans sa vie privée ; mais Ronsard a chanté les *Folastries*, et Malherbe, qu'on surnommait le *Père Luxure*, « se vantait d'avoir trois fois sué la vérole, comme un autre se vanterait d'avoir gagné des batailles ».

L'habit ne fait pas le moine, ni la houlette le berger. Un coup de baguette des magiciennes de l'Hôtel de Rambouillet a pu faire surgir une jeune noblesse en justaucorps de soie et petits souliers, culotte de satin et chaperon rose, introduire dans le langage des grâces minaudières et renchéries, mais non transformer les comportements amoureux. La pastorale, la préciosité, modes que tout cela ! Il ne s'ensuit point que les fils des fougueux et musclés capitaines du XVIe siècle soient devenus de petits saints, de purs esprits.

Si l'on s'en tenait, comme indication des mœurs galantes d'une époque, à la conduite amoureuse du souverain, considéré comme les incarnant dans sa personne, on trouverait que François Ier fut brutal et despotique, qu'il conquit les femmes en baron féodal, par la force ou tout au moins par l'intimidation ; que Henri IV, plus doux, y employa sa ruse gasconne et une manière « bon



Fig. 296. — LA POSSESSION AMOUREUSE.
Ammon (fils de Loth) s'apprêtant à étreindre Thamar.
Gravure sur cuivre de Henri Aldegrever pour *l'Histoire d'Ammon et de Thamar* (1540).

enfant » qui est, a-t-on dit, la forme éminemment française de la galanterie ; que Louis XIII enfin mérita le surnom de Louis le Chaste. Ainsi firent les rois. Mais l'exemple venu d'en haut fut-il imité ? Pas celui de Louis XIII, en tout cas.

Tout ce que l'on peut dire en faveur du progrès des mœurs, c'est que les poignards des amants sont, au



Fig. 297. — LES DEUX AMANTS. — Estampe du xvie siècle, due très certainement à un artiste de l'école flamande.

xviie siècle, moins prompts qu'autrefois au meurtre des maîtresses infidèles, et que les femmes mettent plus de façons à se défaire, par le poison, des jaloux qui les surveillent.

La cour de Henri IV était fort libertine. On dit un jour au roi que M. de Guise était amoureux de Madame de Verneuil (favorite d'Henri). Il ne s'en tourmenta pas autrement et dit : « Encore faut-il leur laisser le pain et les putins : on leur a ôté tant d'autres choses ! » Une vue politique se révèle dans ce mot réédité du fameux « panem et circenses ».



FIG. 298.— LA VIEILLE AMOUREUSE CARESSANT UN BEAU JOUVENCEAU.

* La vieille folle fait miroiter aux yeux du galant les pièces d'or qu'elle étale sur ses genoux.

Gravure sur bois anonyme du XVI[e] siècle (Ecole française), d'après une épreuve avant la lettre, le cartouche au bas de la pièce ayant dû, très certainement, contenir une légende.

Cette estampe n'est pas seulement un document sur les mœurs : elle est encore intéressante pour le décor intime de l'intérieur à cette époque. A remarquer l'enfant qui se chauffe au feu de la cheminée, le chien et le chat attentifs au spectacle, car ce sont les personnages habituels de toutes les scènes de cette espèce.

La vie amoureuse du souverain lui-même est fort connue ; on a fait le dénombrement, plus ou moins complet, de ses maîtresses. Il en a eu, dit Tallement des Réaux, « une quantité étrange ». Mais cette mauvaise langue ajoute, — et ceci peint le Vert-Galant sous des couleurs assez surprenantes : « Il n'était pourtant pas grand abatteur de bois ; aussi était-il toujours cocu... Madame de Verneuil l'appela un jour *Capitaine Bon Vouloir ;* et une autre fois, car elle le grondait cruellement, elle lui dit que bien lui prenait d'être roi, que sans cela on ne le pourrait souffrir, et qu'il puait comme charogne. Elle disait vrai, il avait les pieds et le gousset fins, et quand la feue Reine-mère coucha avec lui la première fois, quelque bien garnie qu'elle fût d'essences de son pays, elle ne laissa pas d'en être terriblement parfumée. Le roi pensant faire le bon compagnon disait : « Je tiens de mon père, moi, je sens le gousset »... Quand on lui produisit la Fanuche, qu'on lui faisait passer pour pucelle, il trouva le chemin assez frayé et se mit à siffler. « Que veut dire cela ? » lui dit-elle. — « C'est, répondit-il, que j'appelle ceux qui ont passé par ici ». — « Piquez, piquez, dit-elle, vous les attraperez ».

Néanmoins la renommée de paillardise du roi était solidement établie. « Un jour, raconte encore l'auteur des *Historiettes,* en passant par un village où il fut obligé de s'arrêter pour y dîner, il donna ordre qu'on lui fît venir celui du lieu qui passait pour avoir le plus d'esprit, afin de l'entretenir pendant le repas. On lui dit que c'était un nommé Gaillard. « Eh bien ! dit-il, qu'on l'aille quérir ». Ce paysan étant venu, le roi lui commande de s'asseoir vis-à-vis de lui, de l'autre côté de la table où il mangeait. « Comment t'appelles-tu ? dit le roi. — Sire, répondit le manant, je m'appelle Gaillard. — Quelle différence y a-t-il entre Gaillard et paillard ? — Sire, répond le paysan, il n'y a que la table entre deux. — Ventre-saint-gris ! j'en tiens, dit le roi en riant. Je ne croyais pas trouver un si grand esprit dans un si petit village ».

Voici encore une historiette sur Mademoiselle de Paulet, qui nous renseigne sur les mœurs du roi Henri et de son entourage. « Cette personne avait beaucoup de vivacité, était jolie, avait le teint admirable, la taille fine, dansait agréablement, pinçait du luth et chantait si bien qu'on trouva deux rossignols crevés sur le bord d'une fontaine ou elle avait chanté tout un soir. L'ardeur avec laquelle elle aimait, son courage, sa fierté, ses yeux vifs et ses cheveux trop dorés, lui firent donner le surnom de *lionne*... Dans un ballet de la Reine-mère, M[lle] Paulet jouait un rôle mythologique, montée sur un dauphin. On en fit une chanson :

Qui fit le mieux du ballet ?
Ce fut la petite Paulet
Montée sur le dauphin
Qui montera sur elle enfin.



Fig. 299. — LA FONTAINE DE JOUVENCE DU MAITRE AUX BANDEROLES (Meister, vers 1464).

La Fontaine de Jouvence ! sujet cher à tous les artistes du xve et du xvie siècle qui l'ont traité, on peut le dire, avec une virtuosité et une naïveté sans égales. Les bains ! les grandes piscines publiques d'autrefois qui deviendront les « cuves à vapeur », des étuves. Les bains qui adoucissent, qui délassent, qui communiquent à l'humaine nature une sorte de douce volupté ! Les bains qui, par cela même, conduisent tout droit à la Fontaine de Jouvence, la fontaine miraculeuse de l'antiquité, qui possède la vertu de rajeunir ceux qui viennent s'y baigner.

La Fontaine de Jouvence ! adjuvant d'amour, où les vieillards viennent rechercher la vie, les forces viriles qui leur échappent, une jeunesse nouvelle. Podagres, le chef branlant, la marche mal assurée, malgré le bâton qui les soutient, ils arrivent en rangs serrés pour se plonger en cette fontaine que peuplent quelques jouvencelles. Ils y retrouveront, comme on peut le voir par le spectacle de tout ce qui se passe autour du bassin, les forces nécessaires à l'accomplissement d'actes virils.

Et les graphiques des artistes du xve siècle sont d'une naïveté telle que les quelques polissonneries qui peuvent s'y rencontrer choquent à peine les regards.

Mais ça été un pauvre monteur que ce Monsieur le Dauphin. Son père y monta au lieu de lui. Henri IV, à ce ballet eut envie de coucher avec la belle chanteuse pour la faire chanter sous l'homme. Tout le monde tombe d'accord qu'il en passa son envie. Il allait chez elle le jour où il fut tué ; c'était pour y mener M. de Vendôme : Il voulait rendre ce prince galant ; peut-être s'était-il déjà aperçu que ce jeune monsieur n'aimait par les femmes ; M. de Vendôme a toujours depuis été accusé du ragoût d'Italie. On en a fait une chanson autrefois :

Monsieur de Vendôme
Va prendre Sodome ;
Les Chalais, les Courtenvaux
Seront premiers à l'assaut.
Ne sont-ils pas vaillants hommes ?
Chacun leur tourne le dos.

Sans doute, les contemporains de Louis XIII s'extasient sur l'*Astrée,* et l'*Astrée* offre aux imaginations, selon le persiflage de Théophile Gautier, « un pays charmant et fort à regretter : les arbres y ont des feuillages en chenille de soie vert-pomme ; les herbes y sont en émail et les fleurs en porcelaine de Chine ; des nuages en ouate bien cardée flottent mollement sur le taffetas bleu du ciel ». Allez, sous ces bénignes influences, rêver d'autre chose que de conduire des moutons, d'élever des oiseaux, de tresser des guirlandes !

Et l'Hôtel de Rambouillet s'ouvre, et les femmes, dans leur parti pris de rompre les habitudes jusqu'alors suivies, mettent à la mode ce nouvel usage : « Au lieu, dit Cénac Moncaut, de se coucher après avoir expédié la *compagnie,* elles se mettent au lit pour la recevoir, elles lui donnent audience étendues dans leur



Estampes.

FIG. 300. — MARGOT ET LES DEUX FOLZ, d'après une gravure de Jaspar Isac (XVIIe siècle).

alcôve où les dames de Brantôme et de l'Heptaméron ne donnaient audience qu'à leur amant... Pénétrées de la toute-puissance du sentiment chaste, elles se plaisent à lutter contre les sens sur le théâtre même où ils ont coutume de régner en maîtres ».

Mais qu'est-ce que cela prouve d'autre qu'un caprice de la « folle du logis », que les guerres de religion ont rassassiée, jusqu'au dégoût, de controverses et de meurtres, ont assoiffée de sentiments délicats, de manières langoureuses, de langage précieux ? Jetez un coup d'œil sur la poésie et le théâtre contemporains de ce roman qui s'idéalise ; vous y trouverez l'esprit gaulois, poussé cette fois à son maximum de licence et d'obscénité : le *Cabinet satirique,* le *Parnasse satirique,* les *Priapées* de Maynard, les *Sonnets gaillards et priapiques* de Conrart, voilà pour la poésie. Et au théâtre ce sont les *Corrivaux* de Troterel, la *Tyr et Sidon* de Schelandre, même certaines scènes des *Galanteries du duc d'Ossone* de Mairet, et il n'est pas jusqu'à Rotrou, et jusqu'à Corneille dans ses œuvres de début, qui n'aient sacrifié à ce goût licencieux.

Il faut, pour prendre une vue juste des choses de l'amour sous Henri IV et Louis XIII, sans se laisser hypnotiser par les subtilités de pensée et de langage de l'Hôtel de Rambouillet, ouvrir les mémoires de celui qui fut en ces temps la coqueluche des dames, tant nobles que bourgeoises, et même « personnes de peu », comme il les appelle : c'est Bassompierre.



FIG. 301. — Une vieille présentant à un jeune et beau damoiseau un sac plein d'écus pour se faire bien venir de lui.
Gravure sur bois du *Freidanck* de Sébastien Brant.
(Johannes Gruninger, Strasbourg, 1508).

Le maréchal de Bassompierre brilla au premier rang à la cour, aux camps, dans la diplomatie. C'est une vive et séduisante figure que cet ambitieux et fastueux seigneur, indépendant, généreux, d'une bravoure qui le faisait adorer de ses soldats, d'un esprit mordant que redoutait le Cardinal, d'une belle mine qui conquérait les femmes. Dans une langue alerte, il conte les mémoires d'une vie pleine de hauts faits et d'aventures galantes. Son contemporain Bussy-Rabutin, qui ne péchait pas par trop d'indulgence, dit de lui, au sujet de ses mémoires : « Encore qu'il se loue fort souvent, il ne ment pas ». Nous pouvons donc croire à l'aventure



FIG. 302. — LA VIE AMOUREUSE, d'après une estampe de Jean Sadeler (XVIe siècle).

Cette composition est une contre-partie de la gravure du même auteur que nous reproduisons plus loin (voir planche XXIII), ici, les personnages sont habillés et le décor est différent. Tandis que seigneurs et belles dames se livrent aux douceurs de la vie voluptueuse, au loin c'est la guerre et la menace du jugement dernier.



Fig. 303. — LE SOIR.
Composition de H. Goltzius, gravée sur cuivre par Sanredam, pour une suite : *les quatre moments de la journée* (XVIIe siècle).

de la belle lingère, extrêmement flatteuse pour Bassompierre qui la rapporte en ces termes :

« Il y avait quatre ou cinq mois que, toutes les fois que je passais sur le petit pont (car, en ce temps-là, le Pont-Neuf n'était point fait), une belle femme, lingère à l'enseigne des Deux-Anges, me faisait de grandes révérences et m'accompagnait de la vue autant qu'elle pouvait ; et comme j'eus pris garde à son action, je la regardais aussi, et la saluais avec plus de soin. Il advint que, lorsque j'arrivai de Fontainebleau à Paris, passant sur le petit pont, dès qu'elle m'aperçoit venir, elle se mit sur l'entrée de sa boutique et me dit, comme je passais : « Monsieur, je suis votre servante très humble ». Je lui rendis son salut, et me retournant de temps en temps, je vis qu'elle me suivait de la vue aussi longtemps qu'elle pouvait... J'envoyai mon laquais... dire à cette jeune femme que, voyant la curiosité qu'elle avait de me voir et de me saluer, si elle désirait une plus particulière vue, j'offrais de la voir où elle me le dirait. Elle dit à ce laquais que c'était la meilleure nouvelle qu'on lui eût su apporter, et qu'elle irait où je voudrais, pourvu que ce fût à condition de coucher entre deux draps avec moi.

« J'acceptai le parti et dis à ce laquais, s'il connaissait quelque lieu où la mener, qu'il le fit : il me dit qu'il connaissait une maq... nommée Noiret chez qui il la mènerait, et que si je voulais qu'il portât des matelas, des draps et des couvertures de mon logis, qu'il m'y apprêterait un bon lit. Je le trouvai bon, et le soir j'y allai et trouvai une très belle femme, âgée de vingt ans, qui était coiffée de nuit, n'ayant qu'une très fine chemise sur elle, et une petite jupe de revesche (flanelle) verte, et des mules aux pieds, avec un peignoir sur elle. Elle me plut bien fort, et s'étant jetée dans le lit en un instant, je m'y mis incontinent après, pouvant dire n'avoir jamais vu femme plus jolie, ni qui m'ait donné plus de plaisir pour une nuit ; laquelle finie, je me levai et lui demandai si je ne la pourrais pas voir encore une autre fois, et que je ne partirais que dimanche, dont cette nuit-là avait été celle du jeudi au vendredi. Elle me répondit qu'elle le souhaitait plus ardemment que moi, mais que cela lui était impossible si je ne demeurais tout dimanche, et que la nuit du dimanche au lundi elle me verrait ; et, comme je lui en



Fig. 304. — LE HÉRON ET LA BÉCASSE,
d'après une estampe du XVIIe siècle.
Allusion satirique aux manières de cour de l'époque.



Fig. 305. — LA VIEILLE FOLLE SE MOURANT D'AMOUR. Composition de Henri Golzius (xviie siècle). Le jeune cavalier, vers lequel elle dirige les feux plus ou moins éteints de ses regards langoureux, en étalant devant lui la richesse de ses écus, serre amoureusement contre lui la jeune femme qu'il aime.

faisait difficulté, elle me dit : « Je crois que maintenant que vous êtes las de cette nuit passée, vous avez dessein de partir dimanche ; mais quand vous vous serez reposé et que vous songerez à moi, vous serez bien aise de demeurer un jour davantage pour me voir une nuit. » Enfin, je fus aisé à persuader, et lui dis que je lui donnerais cette journée pour la voir la nuit au même lieu. Alors elle me répondit : « Monsieur, je sais bien que je suis en un bordel infâme, où je suis venue de bon cœur pour vous voir, de qui je suis si amoureuse que, pour jouir de vous, je crois que je vous l'eusse permis au milieu de la rue, plutôt que de m'en passer. Or une fois n'est pas coutume ; et, forcée d'une passion, on peut venir une fois dans le bordel ; mais se serait être garce publique d'y retourner la seconde fois. Je n'ai jamais connu que mon mari et vous, ou que je meure misérable, et n'ai pas dessein d'en connaître jamais d'autres, mais que ne ferait-on point pour une personne que l'on aime, et pour un Bassompierre ? C'est pourquoi je suis venue au bordel, mais ç'a été avec un homme qui a rendu ce bordel honorable par sa présence. Si vous me voulez voir une autre fois, ce pourra être chez une de mes tantes, qui se tient en la rue du Bourg-l'Abbé, près de celle des Ours, à la troisième porte du côté de la rue de Saint-Martin. Je vous y attendrai depuis dix heures jusqu'à minuit, et plus tard encore, et laisserai la porte ouverte, où, à l'entrée, il y a une petite allée que vous passerez vite, car la porte de la chambre de ma tante y répond, et trouverez un degré que vous mènera à ce second étage. »

Au jour dit, Bassompierre se rend à l'adresse indiquée, n'y trouve pas la jeune femme, s'informe d'elle sans meilleur succès à l'enseigne des Deux-Anges, et conclut son récit en ces termes : « Je vous ai voulu dire cette aventure, bien qu'elle soit de personne de peu, mais elle était si jolie que je l'ai regrettée, et eusse désiré pour beaucoup de la pouvoir revoir. »

Mais Bassompierre n'était pas à un regret près. Il lui arriva de s'absenter de la cour pendant trois semaines à l'occasion des funérailles du duc de Lorraine. « Il ne se peut dire, nous confie-t-il, le soin que les dames eurent de me faire souvent savoir de leurs nouvelles, et de m'envoyer des courriers, des lettres et des présents. L'étoile de Vénus était bien en ascendant sur moi alors. Je revins à Paris, et quatre dames en carrosse vinrent par delà Pantin, faisant semblant de se promener, qui me mirent dans leur carrosse, et me ramenèrent jusqu'à la porte de Saint-Honoré, où je remontai sur mes chevaux de poste pour entrer à Paris. »

Et toutefois il n'était pas homme à laisser échapper l'occasion d'une aventure amoureuse même risquée, comme celle qu'il eut à Prague, pendant qu'il faisait la campagne de Hongrie. On y voit que s'il avait en amour le franc parler et les libres allures d'un homme de guerre, sa nature généreuse répugnait aux violences d'un soudard :

« Au sortir du dîner et du bal chez Prechethovits, le Rosworm (Hermann de Rosworm, maréchal de camp général de l'empereur d'Allemagne), pensant m'obliger, m'embarqua en une assez mauvaise affaire.



B. N. Estampes.

FIG. 306. — LE GALANT ET LA COURTISANE.
d'après une gravure de Lagniet, pour la série de ses proverbes.

Il avait traité avec un hôtelier de la Nouvelle-Ville que pour deux cents ducats il lui livrerait ses deux filles, qui étaient très belles ; et je pense qu'il surprit ce pauvre homme étant ivre, pour lui faire cette promesse, comme il apparut ensuite. Car comme nous fûmes arrivés à deux cents pas de cette hôtellerie, nous descendîmes de carrosse, qu'il commanda de tourner et de nous attendre là ; et le Rosworm et moi, avec un sien page bohême pour nous servir de truchement, allâmes en cette hôtellerie. Nous trouvâmes le père dans son poële (chambre chauffée par un poële) avec ses deux filles qui travaillaient à leurs ouvrages, qui fût bien étonné de nous voir, et plus encore lorsque le Rosworm lui fit dire que nous lui portions chacun cent ducats pour avoir le pucelage de ses deux filles, comme il lui avait promis. Lors, il s'écria qu'il n'avait jamais promis telle chose et, ouvrant la fenêtre, cria par deux fois : Mortriau ! Mortriau ! qui veut dire : au meurtre ! Alors le Rosworm lui porta le poignard à la gorge, et lui fit dire par le page que s'il parlait aux voisins, ou s'il ne commandait à ses filles de faire notre volonté il était mort, et me dit cependant que je prisse une des filles et que je m'en jouasse. Moi, qui pensais être venu à une affaire où toutes les parties étaient d'accord, fus bien étonné lorsque je vis qu'il nous fallait forcer des filles, et en la présence de leur père. Je dis à Rosworm que je ne m'entendais point à forcer des filles. Il me dit lors que si je ne le voulais faire, je vinsse tenir le poignard à la gorge du père, et qu'il ferait son devoir (*sic*) avec une des dites filles : ce que je fis à grand regret, et ces pauvres filles pleuraient. Le Rosworm commençait à en baiser une, quand un grand bruit du voisinage, ému au cri qu'avait fait l'hôtelier, lui fit lâcher prise, et me dire qu'il nous fallait payer de courage et de bonne mine, ou nous étions perdus, et lors il fit dire à l'hôtelier qu'il le tuerait s'il ne nous faisait sortir des mains du peuple. Cet hôtelier avait une jupe volante, sous laquelle il lui mit sa dague qu'il lui tenait contre la chair, et me fit donner le poignard du page pour en faire de même : et ainsi sortîmes de la chambre jusques en la rue, l'hôtelier intimidé disant toujours au peuple que ce n'était rien, jusqu'à ce qu'étant un peu éloignés, nous retirâmes nos dagues de dessus sa jupe, et l'hôtelier recommença à crier : Mortriau ! Mortriau ! ce qui convia le peuple de courir après nous avec d'infinis coups de pierre. » Bref, ils réussirent à fuir jusqu'à leur carrosse, « étant échappés des pattes de plus de quatre cents personnes ». Ainsi finit du moins sans dommage cette aventure qui ne leur avait été d'aucun profit.





Fig. 307. — LA CRAPULE ET LA LASCIVITÉ. *Histoire de la venue du Christ.* D'après une gravure de Ciartres Langlois (XVIIe siècle).

Vautrez-vous dans l'ivresse, et pleurez, et hurlez tous, vous qui buvez avec trop d'allégresse.
Un jour, le monde périra par votre bouche, celui qui, robuste et nombreux, conquit la terre et que vous avez abandonné aux dents du lion, et ses molaires sont comme celles du lion de Catulle.
Il a placé ma vigne dans le désert, et il a desséché mon figuier. (Joan, I.)
Tel viendra dans la nuit le jour du Seigneur, lorsque la paix et la sécurité l'auront annoncé ; alors la repentance l'emportera sur le massacre, telle que la douleur d'enfanter fait tressaillir la matrice, et ils ne pourront pas s'enfuir. (Thessal, 5.)

LA FIN D'UNE COUTUME : L'EPILATION

Pourtant jamais beauté chrétienne
N'a fait à son trésor caché
Une visite athénienne,
La lampe en main, comme Psyché...

Dans ces vers charmants du *Musée secret,* Théophile Gautier, bien que connaissant nos vieux auteurs, poètes et conteurs, a commis une erreur. A part que les ciseaux ou le rasoir avaient remplacé la lampe, durant de longues années, des beautés on ne peut plus chrétiennes infligèrent fréquemment cette visite à leur trésor caché. C'était une coutume entrée dans les mœurs, familière au Moyen Age et à laquelle demeura fidèle le XVe siècle. Il est même assez curieux que la Renaissance, ce retour à l'antiquité, au lieu d'en généraliser l'usage en ait amené la disparition.

Les Gallo-romaines qui le tenaient d'Athènes en passant par Rome avait pu l'introduire dans les Gaules, à moins que simplement on ne l'ait dû aux croisades. Les chevaliers en revenant d'Orient, où a régné et où règne encore l'épilation, avaient dû en répandre l'habitude, en même temps que se multipliaient les étuves.

Après les poètes, les pierres gravées du recueil d'Hancarville attestent, témoignage précieux, que les dames romaines étaient restées fidèles à cette importation hellénique.



FIG. 308. — LES DEUX AGES.

Voiez ce vieil pénard (1) enveloppé dans sa mante,
Les bras croisés, gémir (2) ce qu'il veut et ne peut.
La belle, gentiment, des deux doigts lui présente
Ses lunettes, disant qu'à grand tort il se deutt (3)
D'ailleurs, rend son mignon plein d'une amour plaisante
Serre son petit doigt, et veult tout ce qu'il veut.

Bonhomme tenez vos lunettes
Et regardez que vous n'êtes
De l'âge propre au jeu d'Amours ;
Un chacun cherche son semblable,
Souffrez qu'un aultre plus valable (4)
Cueille le fruit de mes beaux jours.

Estampe anonyme du XVI[e] siècle qui, malgré sa légende française, doit être attribuée à un artiste allemand, si l'on en juge par le costume et la physionomie des personnages.

A diverses reprises, Aristophane signale le plus clairement du monde l'usage de la lampe :

Par Jupiter ! c'est une Béotienne ; elle a un joli jardin, proclame Lysistrata — Et parfaitement soigné, ajoute Galonice ; on en a arraché le pouliot.

Dans l'*Assemblée des femmes,* arrivant en scène, Praxagora adresse ce discours à la lampe qu'elle tient à la main : « Seule, tu éclaires nos plus secrets appas, en brûlant leur duvet florissant... ».

A Rome, des courtisanes n'étaient pas seules à connaître l'épilation. Cette épigramme de Martial révèle que les matrones et même les jeunes filles déboisaient également l' « envergure harmonieuse que trace l'aine avec son pli » :

A quoi bon, Ligella, épiler ton vieux cunnus ? à quoi bon remuer les cendres de ton bûcher éteint ? De tels raffinements conviennent aux jeunes filles. Tu te trompes si tu t'imagines que ton cunnus puisse intéresser encore quelque mentule (5).

(1) Vieu grigou.
(2) Dans le sens de réclamer avec insistance.
(3) C'est-à-dire : il se leurre.
(4) Plus capable.
(5) Martial, X, 90.



FIG. 309. — LES JOIES DE L'AMOUR ET DE BACCHUS, d'après une estampe de Jaspar Isac (XVII[e] siècle).



FIG. 310. — PIERRE DE BOURDEILLE, SEIGNEUR DE BRANTOME, d'après un crayon de la Bibliothèque Nationale.

Le peintre si profondément réaliste de la chronique médisante et scandaleuse du XVI[e] siècle ne pouvait rester indifférent aux choses des modes intimes comme l'épilation.

La vogue de l'épilation avait subsisté en Grèce. Apulée, dans cet *Ane d'Or* que goûtait tant Flaubert, a soin d'indiquer que Photis, la servante de Mélon et de la magicienne Pamphile, avait également subi la flamme de la lampe. La scène se passe en Thessalie, au II[e] siècle :

> Soudain elle oste toutes ces viandes et flascons ; se despouille aussi nue que la main, deslace sa chevelure pour rendre le duel plus agréable, puis, se façonnant à la guise d'une Venus qui sort de la mer, elle, d'une main rosine ombrageant plustost à desseing qu'elle ne couvre de vergonge sa nature mignonne et sans poil... (1)

En France, l'épilation se pratiquait généralement aux étuves, où, comme nous l'avons indiqué, le rasoir avait remplacé la lampe. On rasait, on ne brûlait plus. Un barbier attaché à l'établissement, son valet ou une matrone étaient généralement chargés de cette délicate opération.

Les *Anciennes Poésies françaises* contiennent de nombreuses allusions a cette coutume. Ce sont souvent même plus que des allusions.

Ainsi le *Varlet à tout faire* de Christophe de Bordeaux (2), entre autres qualités, possède l'art de manier le rasoir... ailleurs que sur la figure :

> Je suis fort bon barbier d'estuves
> Pour raser et tondre maujoint :

Si un homme effrayait ces dames pour cette « barbe » intime, une servante pouvait le remplacer et en tenir l'office. C'était la *Chambrière à tout faire* (3) (titres, idées et expression ne varient guère) qui se déclarait

> Fort bonne barbière d'estuves
> Pour raser et tondre le cas.

Dans le *Banquet des Chambrières* (4), l'épilation tient même une place, qui ne peut être qu'honorable. Trois jeunes servantes, qui n'ont pas attendu les séances de cinéma pour être « dessalées » comme il convenait, Perrette, Alizon et Ysabeau, sous le chaperonnage, d'une de leurs anciennes, se rendent aux étuves pour y faire carrousse. C'est un peu comme dans les caboulots de banlieue : « On peut apporter son manger ». Elles n'ont pas failli à ce soin et le déjeuner, sans plats régionaux, semble surtout devoir former l'emploi de leur après-midi.

Encore que ce soit souvent l'accessoire — les étuves apparaissant surtout comme maisons de rendez-vous — on s'y baigne pourtant. Sur l'invitation qui leur en est faite, les trois amies et leur compagne commencent donc par prendre un bain, après quoi, leur aînée gagne un petit cabinet *ad hoc,* où

> Quelque chambrière ou varlet
> Lui ratissa d'un vieil cousteau
> Le ventre jusques à la peau.

(1) Traduction Jean de Montlyard. — Paris, Charles Carrington, 1905 ; in-8.

(2) *Recueil de poésies françaises des XV[e] et XVI[e] siècles,* morales, facétieuses, historiques, recueillies et annotées par M. A. de Montaiglon. — Paris. P. Jannet, puis Franck, puis Daffis, 1855-1878 ; 13 vol. in-12. T. I, p. 84.

(3) *Recueils poésies françaises,* t. I, p. 103.

(4) *Recueils poésies françaises,* t. II, p. 284.



Fig. 311. — A BON CHAT, BON RAT, d'après une gravure de Lagniet, pour la série de ses proverbes.

Puis vient le tour de Perrette et d'Alizon — aujourd'hui ces enfants se contenteraient de se faire couper les cheveux :

Auxquelles ont faucha leur prez.

Seule, Ysabeau recule d'abord devant une pareille mutilation, par crainte du rasoir, il est vrai, plus que par considération esthétique. Perrette et Alizon la décident, cependant, à se laisser faire. C'est la mode? puis ne fut-ce pas toujours l'ambition des chambrières de tous les temps de se déshabiller comme Madame. Ysabeau livre donc son « mignon » au rasoir on ne peut plus séculier qui, sans pitié, en fait tomber la mousse :

La vieille ratissa en sorte
Que Babeau cuydoit estre morte.
Mais enfin elle fut moult fière
D'avoir ung si mignon derrière.



FIG. 312. — L'AMOUR ET LES AMANTS, d'après une composition de Goltzius, gravée par Sanredam (XVIIe siècle).
L'amour unit les amants qui sans lui ne connaitraient que la volupté éphémère.

Il n'est si beau spectacle qui ne prenne fin. Ysabeau passe sa chemise, et la nappe « près du baing mise », commence le repas. On pense de quelles « patenostres » le durent égayer les servantes.

Un poète du XVe siècle, Henri Baude a signalé les

C... barbus, rebondis et noirs
Aux estuves rez et lavez... (1)

Plus tard, à la veille de la Renaissance, quand, à la suite de l'accident de Romorantin — le « tison enflammé qui avait endommagé sa chevelure — François Ier eut mis à la mode les cheveux courts et les barbes longues, Clément Marot ne manqua pas de railler les barbiers contraints à exercer leur profession plus bas que le visage :

Povres barbiers, vos estes morfonduz
De veoir ainsi gentilzhommes tonduz
Et porter barbe......................
.... Plus comtes ne ducz
Ne peignerez mais comme gens perduz
Vous en irez besongner chaudement
En quelque estuve, et là gaillardement
Tondre maujoinct et raser priapus (2).

Si l'usage n'est pas général, c'est au moins une preuve d'élégance, à laquelle, esclaves de la mode, se montrent sensibles les poètes.

Dans une ballade dont un couplet est reproduit dans la *Source et origine des c...* [le mot est imprimé en toutes lettres] *sauvages et la manière de les apprivoiser...* (A Lyon, par Jean de la Montagne), on lit :

Parmi les reins bien fournie en charnée
Grosse cuisses, devant haute en connée,
Et en beauté parfaicte à l'advenant,
De doux racueil, et de rebelle entrée,
Le ventre épais, motte de frais rasée...

C'est simplement, avec quelques variantes, la *Ballade de la belle fille* de Pierre Danche.

Un conte de Béroalde de Verville témoigne du rôle qu'avaient joué les étuves comme salons de coiffure. C'est celui de « la femme de Monsieur Libreau, advocat à Paris » :

Ceste mignonne estoit allée aux estuves, avec des dames de ses amies ; et ce, par le congé de son mary qui estoit fort chiche. Sur quoy, les autres qui avoient sçeu qu'il ne luy avoit donné qu'un quart d'escu, s'adviserent de luy faire une meschanceterie : ce qu'elles exécuterent. Et advint que, comme elle fut retournée et couchée avec son mary, ainsi qu'il l'amignotoit et prenoit son jouet, il n'y trouvoit du poil que d'un costé. « Ho, ma mie, comment? On ne t'a pas bien servie. Ton cas est entre deux aages ; il n'a de la barbe que d'un costé. — Voila, dit-elle, mon amy, on ne m'a fait de

(1) Cf. *Le Parnasse satyrique du Quinzième siècle.* Anthologie de pièces libres, publiée par Marcel Schwob. Paris, H. Welter. 1905 ; in-12.

(2) Edition de 1731, t. VI, 257.



LA DANSE DU BRANSLE DANS UN PARC, au XVIe siècle.

La danse du *Bransle* était très en honneur dans l'ancienne France. Le poète Claude Gauchet, dans son poème *Les plaisirs des champs*, en 1583, la décrit ainsi :

Michault prend Marion, la tire de la dance,
Et, après avoir fait une humble révérence,
Il la baise à la bouche et cliquetant des dois
Montre qu'à bien dancer il ne craint villageois.
Or il a les deux mains au costé puis se tourne,
Et devant Marion présente sa personne.
Puis resaultant en l'air gambade lourdement
Hault troussant le talon d'un sault contentement.
La fille s'enhardit, et son homme regarde,
Et à tout ce qu'il faict de près elle prend garde.
S'il faict un sault en l'air, Marion saulte aussi,
S'il dance de costé, elle faict tout ainsi.
Tant qu'à les voir dancer à tout le monde il semble
Quils ayent recordé leur tricotis ensemble.

(Collection Prouté.

besongne que pour mon argent. Aussi je vous avois demandé demy escu. Que ne le bailliez-vous ? Cela a esté cause que je n'ay eu le poil fait qu'à moitié ; on n'a fait mon affaire qu'à demy. » Cette remonstrance fut occasion qu'elle eust le lendemain un demi escu pour se faire rajeunir par le bas (1).

Cela prouve qu'au moins au temps de la jeunesse de Béroalde, l'épilation sévissait encore parmi les grandes dames, les bourgeoises et les filles folles de leur corps. Le *Moyen de parvenir* contient même la plaisante aventure d'une femme du commun — celle d'un marinier de Quillebeuf — qui, pour faire honneur à son mari, se fit, la veille de son retour, passer par le rasoir. Mais, soit qu'il fût prodigieusement naïf ou que cette nouveauté ne lui dît rien, il ne se montra aucunement sensible à cette attention.



FIG. 313. — UNE ÉTUVE A FEMMES.
D'après une gravure sur bois, anonyme, du XVIe siècle.
La femme debout, tenant d'une main la banderole ornée d'une inscription, tandis que l'autre tient le bijou destiné à la femme, est une allégorie qui parle d'elle-même. Le fou, sur le seuil de la porte, se voile la face de la main, tout en ayant soin de laisser les yeux percer entre ses doigts.

A sa venuë, sa femme pour le recreer et rajeunir, avoit fait ras et net le poil de son chose ; et ce maistre rustaut se voulant jeter sur elle, comme dans le fonds de son bateau, et passant la main à la bresche, et n'y trouvant pas de poil, il mescognent l'estable ordinaire de son courtaut : et s'écria, en disant : « Ha meschante vilaine, che n'est chi mie mon coin. — Si est, dit-elle. — Ce n'est : tu l'as laissé chez ces quenoines ; va le quérir : va, je veux poil et tout ». Il fallut qu'elle l'eust fust absente, tant qu'elle l'eust trouvé, d'autant, disoit-il encore toujours : Ce n'est point le mien ; je le veux avoir avec le poil (2). »

A la fin du XVIe siècle, en 1582, dans ses *Trois livres de l'Embellissement du corps humain*, Jean Liébault indiquait bien encore à celles qui, aux étuves, n'osaient soumettre leur cas à la vue et au rasoir d'une servante, le moyen de suppléer elles-mêmes à leur office :

Cependant qu'estes au bain advisez si avez quelque superfluité en vostre corps qui vous soit desplaisante : ou si avez quelque tache qui diforme la beauté de vostre cuir. Si le poil vous nuit en quelque part et que vous ne vouliez vous commettre entre les mains de vos servantes, gardes, matrones ou autres belles personnes, pour l'honneur pudique, et erecunde qui vous retient, aydez pour vous-mesmes de ces remedes, semblables quasi à ceux qu'avons descript cy devant au second livre (3).

FIG. 314. — La collation dans le bain avec musicien.
Gravure sur bois pour le *Grant Kalendrier et Compost des Bergiers* [Troyes, Nicolas le Rouge (fin du XVe siècle)].

La chaux vive formait le fond de ces remèdes, La composition n'a guère changé, mêlée d'orpiment on la retrouve dans la « rousma » des femmes arabes.

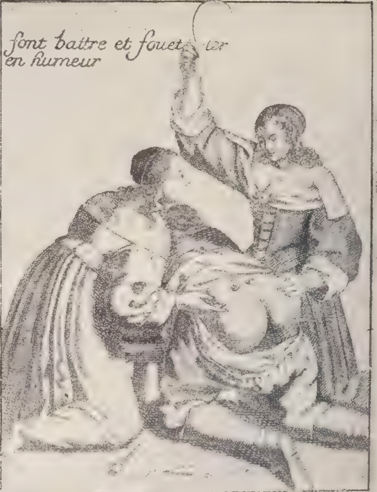
Il y avait cependant un endroit où l'épi-

(1) *Le Moyen de parvenir*..., nouvelle édition, collationnée sur les textes anciens, avec notes, variantes, index, glossaire et notice bibliographique par un Bibliophile campagnard (Prosper Blanchemain). Paris, Léon Willem, 1870-1872 ; 2 vol. in-8. T. I, p. 213-214.

(2) *Le Moyen de parvenir*, t. I, p. 213-214.

(3) *Trois livres de l'Embellissement du corps humain*, pris du latin de Jean Liébaut, docteur médecin à Paris et faict françois. — Paris, J. Dupuys, 1582 ; pet. in-12.





B. N. Estampes.

FIG. 315. — Ces scènes de flagellations montrent avec quel esprit paillard et un peu gras, s'exprimaient certains graveurs du XVIIe siècle.

lation n'avait pas pénétré, il est vrai que l'usage des bains y régnait peu — ou plutôt avait cessé d'y régner — c'était les couvents de femmes. Le rasoir n'y sévissait pas. Cypris tapissait à son gré les monts, les monts qui ne lui étaient plus consacrés. Béroalde a raconté l'effroi de la jeune novice le jour où, changeant de *blanchette* — c'était la chemise de laine des religieuses, — elle s'aperçut qu'elle devenait « beste » par le bas. C'est le conte de *Nabuchodonosor* auquel les répliques en vers n'ont pas manqué.

Elle s'advisa par mesgarde que son pauvre petit chouse estoit cheu en pauvreté ; et que le poil lui avoit percé la peau.

L'innocente — elle exagérait vraiment — ayant vu « cest inconvénient » et « toute troublée de son sautier » de tomber en mélancolie et de déclarer à ses compagnes « qu'elle n'estoit pas digne de converser meritoirement parmy l'honorifique bande de leur société « doucette ».

L'abbesse mise au courant par ces saintes filles, moins ignorantes, de cette grande tristesse et de sa cause, fit appeler la jouvencelle dans sa chambre, l'avisant « qu'il falloit, en l'humiliation de son devoir, qu'elle enfourchast la vérité » et lui confessât « l'occasion de sa desconvenuë ».

Adonc en gémissant et pleurant des yeux, elle dict : « Ma sacrée chère dame et preude mère, j'ay bien grande occasion d'estre en extremité de marisson, pource que je deviens beste ; j'ay desjà un petit minon qui m'est venu entre les jambes. — Que je voye. » Elle le monstra, exhibant phisiquement sa petite natureté. Alors l'abbesse, pour repartir par pieces similaires, et réciproque démonstration, se découvrit, et luy fit paroistre sa naturance. Il y avoit un petit cordelier caché derrière, qui l'advisa, et cria à maistre Bastien, en courant : *Magister Bastiane, ego vidi cœlos apertos*. Et la fillette de dire : « Hé qu'est cela, madame ? O quelle abondance de bestialité ! — Ma mie, ma mie, dit l'abbesse, le vostre n'est qu'un petit minon : quand il aura autant estranglé de rats que le mien, il sera chat parfait ; il sera marcou, margaut et maistre mitou (1). »

Semblable toison était sans doute impartie aux villageoises et aux femmes du peuple, les étuves

(1) *Le moyen de parvenir*, t. II, p. 52-53.



FIG. 316. — LE JEU, LE VIN, LE TABAC ET LES DAMES, d'après une gravure de Ciartresi.
Ce furent là, de tous temps, les occupations des oisifs et des soudards.

n'existant pas à la campagne où le rasoir n'exerçait son office que sur le visage. De même dans les faubourgs dont les habitants fréquentaient peu, et pour cause, les *Stuffœ*.

C'est là l'occasion d'un autre conte un peu vif.

Martin Chabert demande à trois filles « lequel est le plus vieil de vostre chouse ou de votre bouche ? ».

L'aisnée respondit : « C'est mon cela qui est le plus vieil, d'autant qu'il a de la barbe ; et ma bouche n'en a point. » La seconde « c'est ma bouche car elle a des dents ; et mon petit n'en a point. » La petite dit : « Je dis comme ma sœur. — Dites donc, mignonne, une belle raison comme nous. » Elle petilloit et fretilloit comme une marmote deschaisnée. « C'est, dit-elle, ma bouche qui est la plus vieille, pour autant qu'elle est sevrée ; et mon c.. tette tous les jours (1). »

Cette réponse devait faire long feu et se répandre dans le folklore où elle a persisté, notamment dans le Toulousain, mais également en Alsace où le texte du *Moyen de parvenir* est presque reproduit mot pour mot. C'est à peine du démarquage (2).

Mais, peu à peu, les étuves perdent leur vogue. « Endroits de perdition, notait Alfred Franklin, anathématisés à la fois par les prédicateurs catholiques et par les ministres huguenots, elles se virent peu à peu abandonnées, et presque toutes disparurent » (3).

---

(1) *Le Moyen de parvenir*, t. I, p. 202.

(2) Cf. *Contes licencieux de l'Aquitaine*, recueillis par Galiot et Cercamons. — Kleinbronn, s. d. ; in-12, p. 49-54. *Contes licencieux de l'Alsace*, racontés par Le Magnin de Rougemont. — Kleinbronn, s. d., in-12, p. 135.

(3) ALFRED FRANKLIN. — *La Vie privée d'autrefois. Les Soins de toilette. Le Savoir-vivre.* — Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1887, in-12.



Fig. 317. — LES OFFRES SÉDUISANTES. D'après une gravure de Cornelis Danckerts, sur dessin de S. Saury (xvii[e] siècle).

* Les graveurs du xviii[e] siècle ont traité ce sujet dans un tout autre sens. Ici c'est le soudard qui présente à quelque facile beauté la pièce tentatrice, prix de ses complaisances.

Au commencement du xvi[e] siècle, on entendait bien encore, le matin, par les rues, ce couplet, qu'en plein xviii[e], recueillait l'impression troyenne des *Cris de Paris :*

C'est à l'Image de saint James,
Où vont ces femmes se baigner
Baigneux, aux estuves allez !
Vous y serez bien servis
De valets et de chambrieres ;
De la Dame, bonne chère :
Allez tous ! *Les bains sont prêts !* (1)

Mais c'était là une vieillerie, conservée par curiosité et, comme quelques autres, pour grossir le recueil. Des vingt-six étuves que mentionnait la taille de 1292, dont dix avaient donné leur nom à des rues ou à des culs-de-sac, deux à peine devaient subsister, rue Marivaux et rue du Cimetière-Saint-Nicolas. Celles mêmes réservées aux Juives, *domus quæ fuit stuffœ Judœorum*, rue de la Pelleterie, avaient cessé d'exister. Leur succédèrent, au xvii[e] siècle, quelques maisons de *baigneurs* qui n'avaient pas meilleure réputation, maisons de rendez-vous, on y faisait encore de l'amour, mais le rasoir n'y fonctionnait plus. A mesure que les étuves fermaient leurs portes, la coutume de l'épilation disparaissait. Les poètes, après avoit chanté la « motte de frais rasée », en célébreront, au contraire, les « petits gazons » (Béroalde de Verville) et le « poil follet » (Bochetel, Ronsart)

Chaque époque a eu son idéal de beauté. Chez les poètes du xvi[e] siècle, la femme blonde le représente, semble-t-il. Sans que leur muse se montre plus réservée que celle de Baudelaire dans les *Epaves*, ce n'est point pour eux :

Une riche toison qui, vraiment, est la sœur
De cette énorme chevelure,
Souple et frisée, et qui t'égale en épaisseur,
Nuit sans étoiles, Nuit obscure !

Toute leur dilection s'adresse au « fin poil d'or », au « poil folastron » (Claude Chapuis), « plus deslié que fine soie » (Le Lieur), au petit cas barbelu d'un or jaunement crespelu » (Ronsart). Le gentilhomme Vendômois y tient. Il s'écriera d'autre part :

O petit trou, trou mignard, trou velu,
D'un poil folet mollement crepelu...

Prosateur, Brantôme se montrera, il est vrai, plus explicite et moins exclusif. Il suffit de relire le deuxième de ses *Sept discours touchant les Dames galantes,* pour juger, combien et en peu de temps, l'épilation avait, même à la Cour, disparu des mœurs.

Si quelques-unes, peu nombreuses, sont restées fidèles à cette élégance de la génération précédente, Pierre de Bourdeilles partage par contre les préventions du héros de *La Terre* contre celles qui « n'en ont pas » :

Aucunes au contraire, se plaisent le tenir et porter raz comme la barbe d'un prestre.

1) P. L. Jacob : *Paris ridicule et burlesque au dix-septième siècle.* — Paris, A. Delahaye, 1859 ; in-12.



Fig. 318. — LA BOUTIQUE DES AMOURS, d'après une gravure hollandaise anonyme.
On y voit tout l'attirail de la coquette et de la courtisane. On peut y voir, entre autre, ces sortes de boyaux qui s'attachaient à la taille et donnaient à la femme la silhouette à la mode de ce temps-là.

D'autres femmes y en a-t-il qui n'y ont de poil point du tout, ou peu, comme j'ay ouy parler d'une fort grande et belle dame que j'ay cogneu ; ce qui n'est guieres beau, et donne un mauvais soupçon... (1).

Ce sont là des exceptions. Les autres, pour l'ordinaire, s'en montrent abondamment fournies. Quelques-unes, même, en ont trop, et facilement pourraient êtres rangées dans la catégorie des « velues » (2).

D'autres, il y en a, pour venir encor plus bas, qui ont leurs natures hideuses et peu agréables. Les unes y ont le poil nullement frizé, mais si long et pendant que vous diriez que ce sont les moustaches d'un Sarrazin ; et pourtant n'en ostent jamais la toison, et se plaisent à la porter telle, d'autant qu'on dit : *Chemin jonchu et c.. velu sont fort propres pour chevaucher.* J'en ay ouy parler de quelqu'une tres-grande qui les porte ainsi.

J'ay ouy parler d'une autre belle et honneste dame qui les avoit ainsi longues qu'elle les entortilloit avec des cordons ou rubans de soye cramoisie ou autre couleur, et se les frizonnoit ainsi comme des frizons de perruques, et puis se les attachoit à ses cuisses ; et en tel estat quelquefois se les presentoit à son mary et à son amant ; ou bien se les destortoit de son ruban et cordon, si quelles paroissoyent frizonnées par aprés, et plus gentilles qu'elles n'eussent fait autrement.

Il y avoit bien là de la curiosité et de la paillardise et tout ; car, ne pouvant d'elle-mesme faire et suivre ses frisons, il falloit qu'une de ses femmes, de ses plus favorites, la servit en cela ; en quoy ne peut estre autrement qu'il n'y ait de la lubricité en toutes façons qu'on la pourra imaginer (3).

Cela n'est pas un conte. Brantôme se montrait peut-être à sa façon aussi véridique que Casanova dans ses Mémoires. Une note marginale de la *Clef.... de l'histoire des Amours du grand Alcandre* revèle le nom, que par discrétion, avait tu le mémorialiste, de cette « belle et honneste dame ». C'était Françoise Babou de la Bourdaisière, qui, en réalité, usait bien de semblables rubans :

Françoise B... fut trouvée, lorsque le peuple d'*Issoire* se souleva contre elle, et la massacra, ayant le poil honteux

(1) *Deuxième discours touchant les femmes galantes*, édit. Bouchot, Paris, Libr. des Bibliophiles, 1882 ; 3 vol. in-12, tome II, p. 35-36.
(2) Cf. Drs A.-F. Le Double et François Houssay : Les Velus. — Paris, Vigot, 1912 ; in-8°.
(3) *Deuxième discours*, t. II, p. 35-36.

distingué et tressé de petits rubans de soie de toutes couleurs, au rapport d'un homme d'honneur, amy tres-confident de la maison d'Estrées, qui me l'a raconté, il y a 36 ou 37 ans (1).

Les poètes chantent les blondes. Avec Pierre de Bourdeilles, c'est la revanche des brunes, leur « jardin Cyprien » (Olivier de Magny) allât-il jusqu'à revêtir le ton de l'ébène :

... Une des plus belles dames que l'on en voye, et qui tient grand rang, laquelle j'ay veu qu'on disoit qu'elle portoit là trois belles couleurs ordinairement ensemble, qui estoyent incarnat, blanc et noir ; car cette bouche de là estoit colorée et vermeille comme corail, le poil d'alentour gentiment frizonné et noir comme ebene ainsi le faut-il, et c'est l'une des beautez; la peau estoit blanche comme albastre, qui estoit ombragée de ce poil noir... (2).

les fames ne tombent iamais le nez en terre
lon void choses coutumiere famme tomber en arriere

La voyla libre enfin, elle sen est deffaitte
A grand coups de baston et de pied dans le cu;
Affin d'entretenir Son mignon de couchette
Qui remplit cependant la place du cocu.

FIG. 319. — « LES FEMMES NE TOMBENT JAMAIS LE NEZ A TERRE ». Gravure de Lagniet pour la série de ses proverbes.

Affaire de mode, comme tout ce qui concerne la femme. Le comédien Deslauriers, du Théâtre de Bourgogne, plus connu sous le masque de Bruscambille — le faisait remarquer dans ses *Facétieux Paradoxes*.

D'où vient qu'ils [les courtisans] sont si bien versez à passer la main par la fente du cotillon, qu'ils appellent la petite commodité pour prendre la beste fauve au crin? (Diable ils sont bien hardis de porter la main à deux doigt pres de la mort.) Pourquoy, dis-je, sont-ils tant à dextres à donner le petit coup en robbe derriere la tapisserie ? parce que c'est la mode.

Pourquoy les Damoiselles portent-elles une grande cage, propre à mettre toutes sortes d'oiseaux sans plume, eussent-ils le bec d'une demi aulne Parisienne ? Pourquoy sont-elles si soigneuses de conserver et garder une petite butte moussuë, ou les Arbalestriers d'Amour s'exercent pour tirer droit au noir ? Mes bons amis ne vous esmervellez point, c'est la mode (3).

Elle se porte donc « moussuë » et chacune a soin de la « conserver et garder » ainsi. La médecine même s'en mêle. Messire Loys Guyon, Dolois, sieur de la Neurche, mieux que tout autre apte à connaître la vertu des « parties secrettes » d'une « demoiselle » — la chute de cheval et le mariage qui s'ensuivit qu'il raconte à titres d'exemple sont caractéristiques — blâme, adversaire de l'épilation, les mères qui « s'efforcent d'enlever à leurs filles les poils du ventre : aussi le poil n'est que bienséant en cette partie » (4).

La coutume de l'épilation avait vécu en France du moins. Sans parler des pays islamiques ou balkani-

(1) *Journal des choses mémorables advenues pendant le règne de Henri III, roi de France et de Pologne.* — A Cologne, chez les Héritiers de Pierre Marteau ; 1720 ; 3 vol. in-12. (*Clef ou Explication des noms propres deguisez dans l'Histoire des Amours du grand Alcandre.*)

(2) *Deuxième Discours*, t. II, p. 41.

(3) *Facétieuses paradoxes de Bruscambille et autres discours comiques, le tout tiré de l'Escarcelle de ses imaginations.* — A Rouen, chez Thomas Maillard, 1615 ; in-12.

(4) *Cours de Médecine en français, contenant* le Miroir de santé corporelle. — Lyon, 1664 ; in-8.

ques, l'aristocratie sicilienne lui serait demeurée fidèle. A Palerme et à Messine, suivant une communication adressée à l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux,* « la plupart des femmes de chambre en remontreraient à Figaro » (1).

Mlle Louise Roger de la Marbelière, fille du lieutenant général au présidial de Tours, ne recourut sans doute à aucune chambrière et fit, il est à croire, l'ouvrage elle-même, le jour où, en 1639, elle offrit à Jacques d'Espinai, seigneur de Vaux, gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans et son premier veneur, cet inattendu gage d'amour dont il se fit faire un bracelet « que la seule consolation, lui écrivait-il, était de couvrir de baisers », « bracelet singulier, sentant son Brantôme d'une lieue, dont les éléments n'avaient pas été précisément recueillis dans la blonde toison qui ornait la tête de la belle » (2).

Le sacrifice de Mlle de la Marbelière fut au moins volontaire. On n'en saurait dire autant de celui infligé, vers 1840, à la belle Marie Pleyel, la « Corinne du piano » (3), femme du facteur de pianos Camille Pleyel et, plus tard, maîtresse du musicographe Fétis.

« Cheveux bleus, pavillon de ténèbres tendues », la pauvre femme aurait, un jour, été entraînée, sous prétexte d'un rendez-vous, dans une campagne des environs de Valvins, aux Plâtrières, par Alfred de Musset et son ordinaire compagnon Alfred Tattet. Celui-ci qui, comme on sait, avait la spécialité des « femmes mariées », avait eu à se plaindre de Mme Pleyel. Une infidélité sans doute, qu'il eut le mauvais goût de vouloir lui faire expier.

Là, vengeance peut-être romantique, mais rappelant un peu les divertissements chers au marquis de Sade et le fin mot de l'affaire La Roncière (4), l'infortunée aurait été étendue et attachée sur un lit, où les deux compères lui auraient fait subir « non pas les derniers outrages auxquels elle était préparée », mais « une opération qui n'avait rien de césarien, pas même de douloureux, mais qui était étrange et quelque peu humiliante ».



Je repondré bien seurement
De celle du devant de ma besace.
Mais derriere moi disoit maître clement.
Ie ne scay pas ce qu'il si passe

Cetoit parler en salomon
Car tres souvent fille coquette.
Qu'on laisse aller seule au sermon.
Va bien ailleurs chercher emplette

FIG. 320. — LA BESACE, d'après une estampe de Guerard (XVIIe siècle), pour la série de ses *Emblèmes*. Allusion satirique à la fidélité des femmes.

C'était l'épilation forcée, ciseaux ou rasoir, et l'infortunée n'aurait osé « de six mois se représenter devant son mari » !

Outre que la victime était déjà séparée de corps et n'avait plus à se présenter devant Camille Pleyel, « cela repousse plus vite », ainsi que le fit remarquer avec justesse un correspondant de l'*Intermédiaire*.

Le bruit de cette mauvaise action — c'était pis qu'une plaisanterie — se répandit. On en fit des gorges

(1) *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 10 juillet 1890 ; t. XXIII, c. 397.

(2) *Mémoires et notes de M. Auguste Le Prevost pour servir à l'histoire du département de l'Eure...* recueillis et publiés par MM. Léopold Delisle et Louis Passy. — Evreux, imp. Ch. Hérissey, 1862-1869 ; 3 vol. in-8. Tome III, p. 131. — Cf. *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 10 décembre 1913 ; LXVIII, c. 742-743.

(3) Lire sur Marie Pleyel l'article de Marius Boisson, publié par *Comœdia*, le 11 septembre 1922. Maintenant les pâtes épilatoires s'en prennent à la mousse des aisselles. M. Marius Boisson a protesté à bon droit contre cette fâcheuse coutume qui tend à s'introduire dans nos mœurs. Se reporter à sa jolie chronique de *Comœdia*, intitulée : « Pour nos ombrages » (25 juillet 1925). — Qu'il leur suffise de se couper les cheveux...

Cf. (1) *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, t. L, c. 956 ; t. LI, c. 27, 94-98

(4) Cf. GASTON DELAYEN : *L'inavouable secret du lieutenant de la Roncière*. Paris, Albin Michel, 1925 : in-12.



Fig. 321. — LES PROPOS GALANTS, d'après une estampe de Jean Mariette (XVIIe siècle).

chaudes au Conservatoire et, près de trente ans après, le peintre Biard, voisin de la maison du crime et mari de l'héroïne d'un autre vaudeville, disait à Leconte de Lisle, en étendant le bras : « Cette petite maison appartenait jadis à M. Alfred X... C'est là que Mme X... a été rasée par Alfred de Musset » (1).

L'auteur des *Poèmes barbares* n'avait pas oublié ce propos, et, le sourcil froncé, prenait une voix terrible pour le répéter. Cela prenait, en passant par sa bouche, l'allure d'un supplice de l'Inquisition. La Renaissance avait eu définitivement raison des « oublis antiques » ; l'épilation avait, depuis trois siècles, disparu de nos mœurs.

Pierre Dufay.



L'EXPOSÉ JUDICIAIRE D'UNE AFFAIRE DE MŒURS EN L'ANNÉE 1470

Comme tout ce qui ressort à l'humaine nature, les outrages aux mœurs furent de toutes les époques. Il ne s'agit donc point ici d'un acte destiné à caractériser plus particulièrement la période de l'histoire que nous étudions, mais uniquement d'une de ces curiosités judiciaires, fertiles en l'ancien temps et dans le domaine desquelles Charles Donnaze et autres ont déjà amplement glané. Le fait, en lui-même, est banal, mais la façon tout à fait savoureuse dont il est présenté par la gent judiciaire le rend piquant.

La source en est, du reste, précieuse puisqu'il provient des registres du *Trésor des Chartes,* ce Trésor que les gens compétents considèrent comme la Gazette des Tribunaux du temps, et qu'il a été publié dans les travaux de la Bibliothèque de l'Ecole.

La victime — on verra par la suite si elle a réellement droit à ce qualificatif — est « une jeune personne dénommée Lalemande parce que originaire des Allemagnes, vivant pauvrement à Paris de son métier de couturière et succombant aux menées odieuses d'une autre femme », d'une de ces femmes que le XVIe siècle, dans sa langue rude et véridique, ne craignait point d'appeler publiquement une *maquerelle.*

Voici d'après les pièces mêmes du procès, de quelle façon les choses se passèrent. Elles nous paraissent constituer un document intéressant pour l'histoire des mœurs.

« *Par la grâce de Dieu, roy de France,*



Fig. 322. — LE PRIX DE L'AMOUR DÉPEND DU POIDS DES ÉCUS, d'après une estampe anonyme.

(1) Pour tâcher d'atténuer la faute de son cher Musset, Philippe Audebrand chercha, beaucoup plus tard, et contre toute vraisemblance, à substituer la chevelure qu'elle avait superbe au triangle d'ébène... Comme s'il était besoin de coucher une femme sur un lit et de l'y attacher pour lui couper les cheveux !

savoir faisons à tous présens et advenir, nous, avoir reçu l'humble supplication des parens et amys charnels de Jehan Regnard, povre homme tonnelier, et Katherine sa femme, aagée de XXXII ans ou environ, demourant en leur ostel de la grant rue Saint-Martin.

Cette Catherine, femme Regnard, emploie chez elle, à ses travaux de couture, Jehanne Lalemande.

Sans doute avait-elle une âme charitable, à moins que par les temps si durs d'alors, elle envisageât quelques profits. Bref, un jour, elle *« ala parler à Oudart Moyenson, marchand, demourant en ladite rue Saint-Martin, son voisin, et lui dist que ladite Jehanne cousoit en sa maison, et que quant yl voudroit qu'il la yroit veoir ; en disant audit Oudart telles paroles : « cuidez vous qu'elle a beaux cheveulx ? Se vous y voulès venir après disner, Jehan Regnard n'y sera point. »*

Que vouliez-vous que fît cet excellent Oudart ?

« Je yray doncques après disnés », répondit-il. *« Et y ala, et entra dedans la maison et cuisine, et trouva la fille qui cousoit, et lui dist : « Dieu gard la belle fille ! » Laquelle respondi : « Dieu vous gard sire ! » Et lors ledit Oudart dist à ladite Catherine : « Dya ! Catherine, vous avez tousjours de belles cousturières. » Et elle respondi : « Je crois bien » en disant : « Donnez-nous pincte de deux deniers ». Et ledit Oudart respondi : « Et ! vrayment, belle dame, nous en aurons pincte d'un bland. » Et adont tira ledit Oudart ung petit bland. Et ladite Catherine dit à ladite fille : « Jehanne, va quérir pincte de vin en sa maison ». Ce qu'elle fist. Et quand elle fut retournée, et mis ladite pincte sur la table, ladite Catherine print le chaperon et la choiffe de ladite Jeanne et la descoiffa et dit audit Oudart : « Avisez ! sont-ils beaulx ? » Et ledit Oudart respondi que ouy. Et lors ledit Oudart print ladite Jehanne par les cheveulx et la baisa ; et ce faist lui dist qu'elle se recoiffa. »*



Fig. 323. — Cette jeune femme symbolise la grâce précieuse des femmes du XVIIe siècle. (D'après une gravure anonyme de l'époque.)

A cet instant arriva Jehan Regnard. Ils burent « *et ce fait, pardirent ledit Oudardt et ledit Regnart, dehors de l'ostel, et dist, ledit Regnard audit Oudart, telz mots : « Avisez Oudart, je me fye en vous. Je suis petit compaignon et ne veul que l'honneur en ma maison. » A quoy ledit Oudart respondit qu'il aymeroit mieulx avoir perdu sa robe que d'avoir fait deshonneur en l'ostel dudit Regnard.* »

Ayant ainsi parlé, et voyant que Regnard s'éloignait, Oudart revient vers Jeanne Lalemand. « *Se vous voulez aller en hault vous-deux* », fit Catherine, « *Jehan Regnard ne reviendra à pièce* ». *Et adont les dessusdis Oudart et Jehanne y allèrent, et, eulx estans en hault, ledit Oudart eust la compagnie charnelle de ladite fille, deux fois, sur un bant, bien et doulcement, et de son gré et consentement, et après dormirent ensemble environ demye heure.* »



Fig. 324. — Cette scène du coffre à surprise conjugale a été maintes fois traitée par les imagiers de l'époque ; celle-ci est extraite des proverbes de Lagniet.

Oudart est un homme qui sait vivre. « *Il tira deux gros et les bailla à ladite Jehanne, laquelle lui respondi : « Tenez-les! Vous me les garderez ; car se ma mère me les trouvoit en ma bourse, elle vouedroit savoir qui les me auroit baillez.* »

Le lendemain encore « *eust ledit Oudart la compagnie charnelle de ladite Jehanne, sur le coffre, et mirent la robbe de Jehan Regnard dessoubz eux deux.* »

Or « *pendant qu'ils estoient en hault* » surgit un fâcheux, un autre Don Juan du quartier dit : « *le bastard de Mailly : « Oudart! Oudart! ou estes vous!* » clame-t-il en entrant dans la maison. « *Et adont ladite Catherine monta en hault, et dist audit Oudart et Jehanne : « Fermez l'uys. Allas! je suis perdue, le bastard vous a veuz et ouys* ». *Et adont ledit Oudart ferma l'uys et renvoya ladite fille par une montée, en bas, en ladite cuisine, et se descendi ledit Oudart par la montée du coulombier et s'en alla en sa maison où il trouva ledit bastard qui lui dit : « Pour le sang Dieu! maistre, vous venez de chevaucher le Petit-Bien.* » *En disant telles paroles audit Oudart : « Je vous eusse bien prins sur le fait si je eusse voulu.* »

Le lendemain le bonhomme Oudart s'en va faire un petit voyage à Compiègne. La Catherine est inquiète. Mais il rentre enfin. Et la mégère le voyant un après-midi assis sur un banc devant sa porte, s'avance et lui dit : « *Oudart, vous soiez le très bien. Jehanne se regarde à vous. Je ne sçay quel déable s'est. Elle vous aime terriblement.* » Mais Oudart reste sceptique et « *lui respondi qu'elle ne faisait que mentir.* » Ce qui ne l'empêcha pas d'aller, le lendemain, au nouveau rendez-vous que lui avait ménagé la complaisante Catherine. Jeanne était bien là, mais il y avait aussi Jean Regnard. Et pour comble, il monta dans leur chambre. Comme on ne fit semblant de rien, il descendit aussitôt. « *Et pour ce que le plancher de la chambre est percé, et y a ung petit trou aux fenestres par où on regarde à l'ouvroir, ledit Oudart et ladite fille regardèrent parmy le trou dudit plancher et virent que ledit Regnard parloit à Estienne Gibert et à des autres gens. Ils s'en allèrent donc ensemble sur le coffre de ladite chambre, et la, eurent la compagnie charnelle l'un et l'autre, une fois, et puis ouvrirent les huy qu'ils avoient fermez et se mirent chascun en leurs places afin qu'on ne se doubtats de riens. Et ce fait, la femme dudit Jehan Regnard monta en hault et demanda audit Oudart s'il avoit riens fait. Lequel respondit que non. Et dist oultre à ladite Catherine qu'il estoit tout malade et qu'elles s'en alassent toutes deux ambas, et qu'il vouloit ung peu dormir sur le coffre.* « *Et adont ledit Oudart se coucha sur ledit coffre, et lui bailla*

ladite Catherine ung couvreschef pour mestre suy sa teste ». Au bout d'un temps, qui dut paraître long à la fille Jeanne, celle-ci remonta. « *Avez vous meshuy assez dormy? demande-t-elle à Oudart.* » *Et presque aussitôt arrive la Catherine.* « *Se vous m'en croyez,* dit-elle, « *vous dormirez tous deux sur ceste couchette, car Jehan Regnard ne reviendra pas à pièce* », en disant à ladite Jeanne « *J'ai dit à vostre mère que je vous ay envoyée aux halles acheter à soupper* ». Après quoi Catherine, maternelle, « *princt ladite Jeanne et la gesta sur ladite couchette* ». Or voilà qu'arrive Jean Regnard. « *Et ladite Jeanne alors commença à crier. Et, ce voyant, la dite Catherine prend le bout du chapperon de ladite Jeanne, et lui estouppa la*

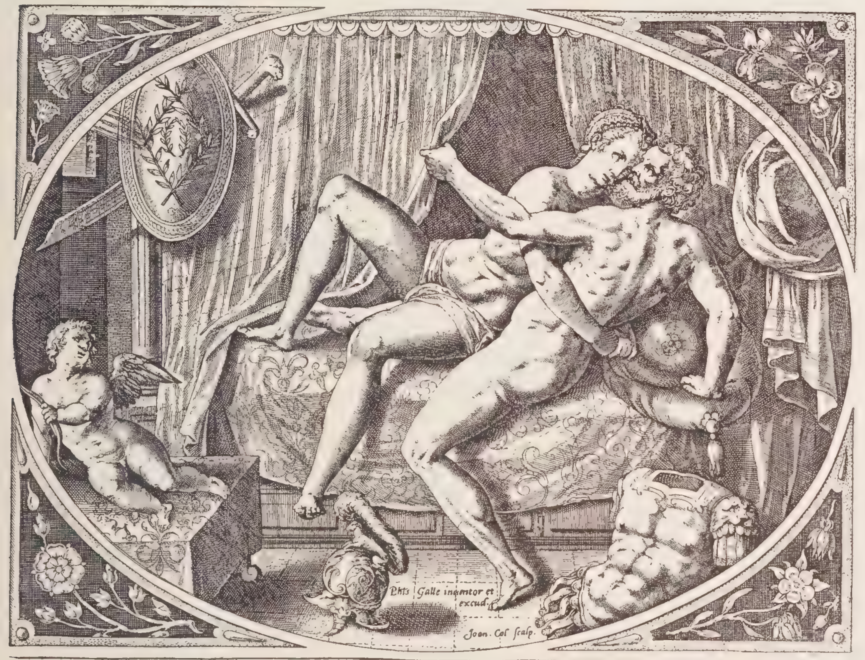


Fig. 325. — LES AMOURS DE MARS ET DE PASIPHAÉ, d'après une composition de Philippe Galle (XVIe siècle), gravée par J. Col.

Les plaisirs de la vie galante furent souvent exprimés par la représentation des amours mythologiques ou bibliques, comme dans cette estampe, où le dieu a pris auprès de Pasiphaé, la place du Taureau blanc, dont elle était aimée.

bouche, et lui tenoit les bras pour ce que la mère de ladite fille estoit au jardin et ostel de ladite Catherine, qui sarcloit ledit jardin ; et ledit Jehan Regnard — qui l'eust cru ? — « *lui tenoit les piez, tant que ledit Oudart eust qui fait. Et eust ledit Oudart sa compaignie charnelle, et après, les laissèrent là et fermèrent l'uys. Et depuis, ladite Jeanne s'est plainte à justice de force. Au moyen de laquelle plainte et de certain appel interjeté en vostre court de parlement, lesdits Jehan Regnard et Catherine, sa femme, ont esté constituez prisonniers en prisons de ladicte conciergerie de nostredit Palais. Esquelles prisons iceulx Jehan Regnard et sa femme sont en voye de misérablement finir leurs jours...*

Telle est l'affaire, qui avait déjà été jugée au Parlement et qui donna lieu à un conflit de juridiction entre le prieuré de Saint-Martin-des-Champs et le Châtelet. En droit commun, la connaissance du crime appartenait au Chastelet, mais comme il avait été commis rue Saint-Martin, dans la justice du prieuré, celui-ci en réclamait la connaissance.

Le résultat de ce conflit nous importe peu. Il serait plus intéressant de connaître les suites de l'affaire, mais les archives du Trésor ne nous fournissent aucun renseignement à ce sujet.

Contentons-nous donc après ce pittoresque exposé, dont il résulte que maître Jehan Regnard tenait plus au profit qu'à l'honneur de sa maison, quoi qu'il en ait dit, et qu'il s'entendait même fort bien à prêter aide et main-forte à dame Catherine, son espouse, quand il s'agissait de faire accomplir œuvre charnelle à la pauvre Jehanne, qui ne fut pas de son côté sans faire preuve de quelque bon vouloir.



LA VIE RUSTIQUE AUX XVIe ET XVIIe SIECLES

Ce n'est pas dans la pastorale arcadienne d'Honoré d'Urfé, *l'Astrée,* qu'il faut s'attendre à trouver une représentation de la vie rustique réelle. Berger et nymphes, Céladon et Galatée, Alcidon et Daphnide, y transcrivent dans une littérature fluide et aimable, italianisée et espagnolisée, les charmes de la vie mondaine dans l'irréalité séduisante d'un paysage de fantaisie ; mais, sur les prés fleuris qu'arrose le Lignon et dans ses verts bocages, ne viennent point paître de vrais troupeaux, ni de vrais paysans lier leurs javelles.



Fig. 326. — SUZANNE AU BAIN.
Composition de Goltzius, gravée par Sanredam.

Dans un temps où l'on n'aimait pas les images réalistes de la vie, ce sont les thèmes de la pastorale italienne : l'*Aminte* du Tasse, le *Pastor fido* de Guarini, ou encore la *Diane* de Montemayor, cet Espagnol italianisé, qui fournissent à la littérature française le type du paysan et les descriptions de la nature. Ou bien encore l'on fait — selon les conseils de Du Bellay — de plaisantes églogues, rustiques à l'exemple de Théocrite et de Virgile, marines à l'exemple de Sannazar, gentilhomme napolitain, auteur d'une suave Arcadie.

La vie d'un paysan au XVIe et au XVIIe siècle était cependant bien loin d'être poétique et virgilienne, et si l'on pouvait parfois écouter le fin et doux Du Bellay s'écrier :

> Regarde, ô Cérès la grande !
> Danser la rustique bande
> Des laboureurs assemblez
> A la semence des bledz,

il était d'autres minutes dans la vie rustique que celles du *bransle,* des *farandoles* et de la *moresque.* C'est qu'en effet, s'il eut des périodes de prospérité et d'aisance, le *rustaud* connut les heures sombres des guerres civiles du XVIe siècle ; et, plus tard, pendant la Fronde, la plus cruelle



FIG. 327. — La moisson, vignette décorative (XVIIe siècle), d'après une gravure anonyme. Ce sont les jeux rustiques des paysans, dans la joie d'un travail heureux.

des misères désola si profondément les campagnes, qu'en 1661 Gui Patin pouvait écrire : « Les pauvres gens meurent, par toute la France, de maladie, de misère, d'oppression, de pauvreté et de désespoir », et que le président Lamoignon, dans le discours d'ouverture de la Chambre de Justice, vers la même époque, s'exprimait ainsi : « Les peuples gémissaient, dans toutes les provinces, sous les mains de l'exacteur, et il semblait que toute leur substance et leur propre sang ne pouvaient suffire à la soif ardente des partisans. La misère de ces pauvres gens est presque dans la dernière extrémité, tant par la continuation des maux qu'ils ont souffert depuis si longtemps que par la cherté et la disette presque inouïe des deux dernières années. »

Si bien que la navrante peinture de la vie paysanne sous le règne de Louis XIV, que nous a laissée La Bruyère, pourrait être également véridique pour le XVIe siècle : « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs livides, et tout brûlés de soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent, avec une opiniâtreté invincible. Ils ont comme une voix articulée et, quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine ; et, en effet, ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines : ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. » Ce sont les mêmes figures sombres que l'ont pouvait voir errer sur les champs incultes et les grandes routes, durant les guerres de religion. La vie champêtre ne fut pas alors une idylle à la Théocrite, une pastorale dans un décor d'opéra ! comme elle ne fut pas davantage, plus tard, couronnée de chapelets de roses à la Du Bellay, pour les paysans des Cévennes et les Camisards !

Ce sont là les heures rustiques tragiques, aux époques sanglantes des guerres civiles, des pillages opérés par des bandes armées, de grandes famines dues aux hivers rigoureux, aux terribles épidémies, ou bien encore aux exactions des trafiquants et aux lourds impôts. En certains temps moins troublés, les paysans, ou tout au moins une certaine classe de paysans, connurent parfois d'heureux jours.



FIG. 328. — Cette représentation du semeur, dont les corbeaux viennent manger les grains échappés de ses mains, pourrait illustrer le célèbre portrait du paysan laissé par La Bruyère. (D'après une estampe anonyme allemande, XVIe siècle).

Le travailleur de la terre, dont nous reproduisons ici le portrait, fut de ceux-là : trapu, épais, solidement planté sur l'humus par lui fécondé, il se redresse dans sa cape de serge rapiécée, mais fière-

ment rejetée sur l'épaule. « Avec force, avec volonté, avec ingéniosité, libéré de la famine et de la douleur, j'ai déposé les armes et, à mon grand honneur, j'ai été trouvé digne d'un tel portrait. » Il a toute la noblesse de la terre empreinte sur son rude visage ; semblable, sans doute, à ce François Picard laboureur qui léguait par testament à ses domestiques « chacun six livres par-dessus leurs gages pour les bons services par eux à luy rendus (1) ».

C'est à cette classe de paysans qu'une loi somptuaire défendit, sous Henri II, « à tous gens de labeur et valets, s'ils ne sont aux princes, de porter pourpoints de soye (2) ».

Ces rustres, que la volonté et le labeur acharné avaient enrichis, s'habillaient, en effet, à la manière des bourgeois des villes et, dans les mémoires du temps, on peut lire qu'avant les guerres de religion, certaines « gens des villages étaient si riches et plainz de tous biens, si bien meublez en leurs maisons, si plainz de volailles et bétail, que c'était une noblesse ». Bernard Palissy écrivait d'ailleurs : « Le laboureur veut faire de son fils un monsieur. » Déjà ! Et, cependant, il n'y avait pas encore, pour étayer cette ambition et aider au dépeuplement des campagnes, l'instruction obligatoire, la caserne et l'attraction des grandes villes modernes.

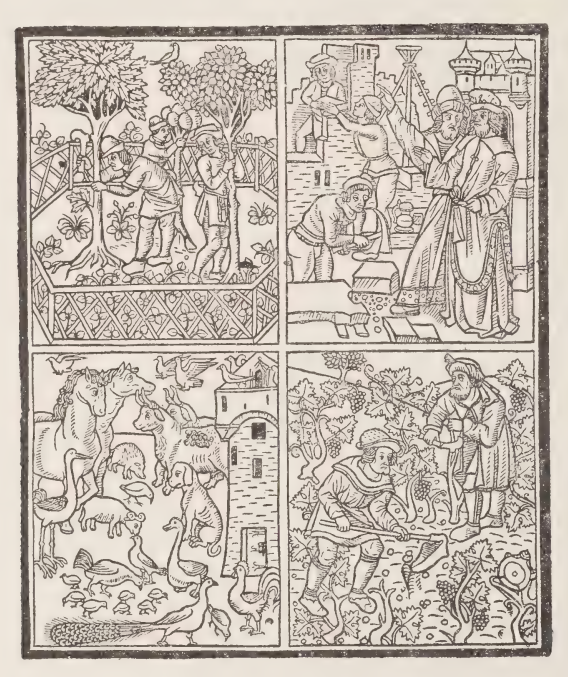


Fig. 329. — Gravure sur bois pour le livre *des Prouffitz champestres et ruraux*, touchant le labour des champs, vignes et jardins. Jadis composé par Maître Pierre de Crescens. Imprimé à Paris, Philippe le Noir (1529).

Ces opulences campagnardes ne furent cependant qu'exceptionnelles.

Le paysan possède le plus souvent sur son champ une humble construction couverte d'un toit de chaume ou d'*aisangles* (sortes de planchettes de chêne fendues à la manière des ardoises), fleuri de plantes parasites, sans caves et sans bûcher. Dans l'unique pièce sombre, où la lumière de cuivre, avec sa queue, fait danser, le soir, sur les murs, l'ombre du Drac et des sorcières, une paire d'armoires de bois de chêne encadre le châlit avec son lit de plume. Une lourde table mal équarrie, avec ses tréteaux, occupe le centre de la salle. Sur la table, les gobelets de grès ou d'étain et les pots de bière, de cidre ou de vin. Au fond, flamboie le foyer, avec ces chenêts de fer et sa crémaillère à cran. Au mur se cabre une arquebuse à fusil ; sur le sol de terre battue, un coffre de chêne renferme les vêtements de l'homme et de la femme : un manteau de serge grise, un haut de chausse de serge de Londres, une camisette de ratine rouge, un treillis, deux méchants petits pourpoints de toile, une robe de drap noir bordée de velours, une paire de manches de futaine avec un rochet de toile blanche. C'est là que naît, vit, souffre et meurt le paysan. Riche ou pauvre, il n'a pas d'ambition pour son intérieur, c'est son étable qui compte. C'est dans ce décor que la jeune épousée entre avec sa dot : « une arche de sapin fermant à clef tenant environ six cartons avec son linge, une robe de serge neuve avec ses doublures », et ce que sa mère lui donne en outre « une grande arche pesant environ six septiers ; deux linceulx, une coiffe et cussin de basle ; une brebis meyris avec son agneau ». Pour la recevoir, le laboureur a parfois orné un peu mieux sa demeure nue. L'horloge à eau est venue animer l'humble logis, en compagnie de la maie pour faire le pain, de la cheraine pour battre le beurre et du saloir pour préparer le porc.

(1 et 2) A. Babeau, *Le Village sous l'ancien régime.*



FIG. 330. — LES TRAVAUX DES CHAMPS AU XVII[e] SIÈCLE
Les paysans procèdent à divers travaux champêtres, depuis le labour et les semailles jusqu'à l'égrenage, tandis que la fileuse file son lin, tout en berçant son fils dans la bercelonnette

L'épousée entre ainsi dans la triste demeure, avec ses rêves, si elle en fait !

Elle ne connaît pas son bonheur, et il faut que ce soit un poète qui le lui révèle, sans peut-être la convaincre. Ce poète, c'est Gui du Faur de Pibrac (1), envieux de son destin et de son humble condition :

O bien heureux celuy qui, loing des courtisans,
Et des palais dorez plains de soucis cuisans,
Sous quelque pauvre toict, délivré de l'envie,
Jouyt des doux plaisirs de la rustique vie !

. . . .
Bref, en l'homme des champs, on ne saurait choisir
Un jour, heure ou moment, sans honneste plaisir :
Car les plaisirs passez toujours nouveaux retournent
Selon que les saisons dans leur cercle se tournent.



FIG. 331. — Portrait de la paysanne Bressane et du paysan de l'Ile-de-France, d'après une gravure anonyme (XVIIe siècle).

Et Pibrac nous décrit, en poète, la vie et les principales occupations d'un ménage de paysans ou du moins, tels qu'il les imagine, avec ses bonheurs calmes, ses travaux faits dans la joie et sa communion dans la beauté de la nature :

Je dis que lorsqu'on voit les champs se bigarrer
De boutons et de fleurs, adonc l'homme champêtre
Reçoit mille plaisirs, soit qu'il regarde paistre
Ses vaches et ses bœufs et le troupeau menu ;
Ou qu'il voit se nombrer, quand le soir est venu,
Les agnelets au parc, pour en savoir le conte,
Et du beurre vendu et à quoy le laict monte ;
Ou soit qu'au point du jour d'un bouton nouvelet
De quelque franc rosier il fasse un chapellet
Aux faunes citoyens de la forêt voisine,
Ou à la terre mère honorant sa gésine.

(1) Gui du Faur de Pibrac, *Les plaisirs de la Vie rustique*, chez Frédéric Morel. Paris, 1575.



INTÉRIEUR DE FERME AU XVI[e] SIÈCLE, d'après une estampe de l'époque.

La fermière a fait tirer du « pouiller » le chapon qui rôtit devant le feu. C'est jour de fête : les hommes devisent en buvant, la fermière occupe ses loisirs à des travaux de vannerie, tandis que, dans le fond, les fiancés s'entretiennent en un colloque amoureux. C'est un de ces intérieurs, dont on trouvera la description dans l'article sur la *Vie Rustique*.

Poète encore imprégné de Virgile, il prête ainsi à son laboureur une âme bucolique et païenne ; mais si cela ne représente que fort peu l'âme d'un paysan du XVIe ou du XVIIe siècle, c'est cependant quelque chose que d'avoir, dans un cadre véridique, fait vivre des personnages qui ne sont pas complètement faux, d'avoir décrit les travaux quotidiens les plus terre à terre — depuis le lever de Marion jusqu'à l'angélus du soir, Marion, « qui voudrait bien encor dormir si elle osait »...

Au point du jour s'en va dans son jardin cueillir
Des choux et des pourreaux pour les mettre bouillir
Après, dans son motier, un peu de safran broye
Et tire du charnier un petit morceau d'oye,
Jette tout dans le pot, qu'elle met sur le feu,
Du vent de son poumon allumant peu à peu
Les bûchettes qu'elle a des taillis amassées.



FIG. 332. — L'arrivage des sacs de blé, à Paris, en place de Grève, d'après une estampe de Thomas de Leu (XVIe siècle).

Il nous dit la prière d'un cœur candide et pur qui implore son Dieu quotidien pour de petits honneurs médiocres et solides.

FIG. 333. — CHATEAU ET FERME A LA FIN DU XVe SIÈCLE.

Au premier plan, la porte d'entrée sur laquelle est perché un paon. La cour qui tient la plus grande partie de la vignette, est entourée d'une palissade. Devant la ferme, une femme assise. A droite, le chien de garde. Au fond, un cheval tout sellé, attendant le seigneur du lieu. A gauche, un pigeonnier ; à droite, un bosquet avec des ruches d'abeilles.

Gravure sur bois, au trait, pour l'ouvrage *De l'Agriculture* de Pierre Crescentio (Venise, 1495).

Non ja que son mary devenu Roy commande

. . . .

Mais bien que sa bonté daigne en toute saison
En douce joie tenir sa petite maison,
Qu'il lui plaise escorter hors de la fantaisie
D'elle et de son mary la folle jalousie.

. . . .

Que l'usurier meschant, qui dès longtemps aguigne
Et hume de ses yeux le *closeau* de leur vigne,
En ses papiers journaux ne les puisse accrocher
Ni de leur pauvre toict le gendarme approcher,
Ou le soldat larron qui pille et qui saccage
Jusques au moindre outil servant au labourage
Et ose bien souvent en plein jour s'efforcer
De meurtrir le mary pour la femme forcer.

Et nous voyons ainsi, sous l'agreable fiction poétique, percer, à propos d'une prière, la véritable misère du paysan livré *au pressoir des esponges du roy*, des collecteurs d'impôts sans vergogne ; au féroce appétit de l'usurier ; à la concupiscence « fraîche et joyeuse » du soldat.

Quelle comparaison à faire entre la vie du paysan d'alors et celle du paysan d'aujourd'hui !

Lorsqu'elle a élevé vers Dieu sa



B. N. Estampes.

Fig. 334. — *Histoire d'une drollerie facétieuse du mariage de Lucresse aux yeux de bœuf et Michault Crouppière, son mary, avec ceux qui furent semonz au banquet.*

Premier fragment d'une gravure sur bois, anonyme, du XVe siècle, que Henri Bouchot signale, dans son catalogue du cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale, comme étant très rare.

prière matinale, Marion prépare le sobre repas fait d'une soupe au sel dans laquelle elle a mis « quelque peu d'un fromage moisi ».

La charge sur son chef et courant d'allégresse
Va trouver son mary que la faim déjà presse.

. . . .

Tous deux au coin du champ se couchent dessus l'herbe
Et pour table et buffet n'ont qu'un faisceau de gerbe.
Là mangent joyeusement leur potage et leur chair
Et boivent à l'envy sans rien se reprocher.

Et Marion « s'en reva au logis pas à pas », laissant son mari courbé, tête nue, la faucille à la main, couper d'un geste au rythme égal son blé mûri, « jusqu'à l'heure où Phébé dans le ciel étoillé s'amuse auprès de son amy qui dort ». Alors Marion et Colin sont de nouveau au logis,

Contents du temps heureux de leur chaste hyménée
Ou devisant des grains qu'ils auront cette année.

. . . .

Le reste par honneur ne se peut publier.

Si Pibrac nous décrit sans grands élans les minces événements d'une existence uniformément heureuse, digne d'attendrir un précurseur de François Coppée, Claude Gauchet (1), plus truculent, s'attache davantage

(1) Claude Gauchet, *Les plaisirs des champs*, 1583.



B. N. Estampes.

Fig. 335. — *Histoire d'une drollerie facétieuse, deuxième fragment.*

aux côtés plantureux et joyeux qui, dans le cours de l'année, viennent, lors des frairies ou des fêtes carillonnées, réjouir tout le village, le jour de Saint-Samson par exemple. Alors la fermière alerte

..... et courant çà et là, les bras à demi nuds,
Faict tirer du pouiller les chappons retenus.

Puis c'est le tour des gras cochons et du « gros aigneau », toute une gargantuesque cuisine qui rôtit, bout, chante dans les marmites et grésille sur le gril et

Sur l'aire se respend, rendant une senteur
Qui resjouit le nez et conforte le cœur.
D'une nappe de lin gentiment ouvragée
Ja la table est couverte et proprement rangée,
La serviette autour, dessus le gros jambon
De saulge et de laurier bardé, se trouve bon
Par ceux qui n'avaient pas (estant de la paroisse)
Voulu manger devant qu'avoir ouy la grand' messe.

Beuverie, ripaille, kermesse à la Rubens, opulence gastronomique campagnarde, qui sont l'antithèse des tragiques portraits de La Bruyère et de Lamoignon. Le poète contre le moraliste et le juriste !

Et puis, voici la danse :

..... Au milieu de la place,
A un rameau feuillu pendent de bonne grâce
Les joyaux desdiez, miroirs, bourses, plotons,
Gans, jartières, lacets, ceintures et cordons.
Et l'écharpe pour cel qui, natif du village,
Dansera plus dispost, plus gaillard et plus sage.



B. N. Estampes.

FIG. 336. — *Histoire d'une drollerie facétieuse*, troisième fragment.

Et voici le bransle, le fameux bransle, orgueil des laboureurs, des bouviers et des pâtres, charleston du XVIe siècle :

> Michault prend Marion, la tire de la dance,
> Et, après avoir fait une humble révérence,
> Il la baise à la bouche et, cliquetant des dois,
> Montre qu'à bien dancer il ne craint villageois.
> Or il a les deux mains au côté, puis se tourne,
> Et devant Marion présente sa personne,
> Puis ressautant en l'Aer gambade lourdement,
> Hault troussant le talon d'un sault contentement.
> La fille s'enhardit et son homme regarde,
> Et à tout ce qu'il faict de près elle prend garde :
> S'il faict un sault en l'air, Marion saulte aussi ;
> S'il dance de côté, elle faict tout ainsi
> Tant qu'à les voir dancer à tout le monde il semble
> Qu'ils ayent recordé leur tricotis ensemble.

Michault finit par offrir galamment un bouquet à Marion, qui le place au creux de ses seins à demi découverts. Emportée par l'ivresse de la danse, elle ne s'arrête cependant pas, elle choisit un autre danseur,

> Puis dançant de plus beau saute comme une pie.

Au milieu de la danse « les joyaux desdiez » sont distribués par les valets aux filles les plus accortes, tandis que « l'écharpe » est remise au danseur le plus habile et le plus galant par elles désigné.

La danse était déjà la grande occupation dominicale et festivale et certes Musset, s'il avait vu danser les vignerons du Languedoc de ce temps-là, n'aurait pas eu à désirer qu'une marquise, en France, « sût danser aussi bien qu'un bouvier allemand ». Nos paysans eussent pu soutenir avantageusement la comparaison, si nous en croyons le témoignage du galant et jeune abbé Racine, quand il écrit d'Uzès, l'aristocratique cité languedocienne : « Je suis épouvanté, tous les jours, de voir des villageois pieds nus ou ensabotés qui font des révérences comme s'ils avaient appris à danser toute leur vie ; outre cela, ils causent de mieux ». Et c'est avec non moins d'admiration que l'érudit et spirituel abbé de Marolles, dans ses mémoires, parle des danses rustiques au temps de Henri IV.



B. N. Estampes.

FIG. 337. — *Histoire d'une drollerie facétieuse*, quatrième fragment.

Farandoles qui, de nos jours, dénouent encore leurs rubans aux routes ensoleillées de la Provence, *moresques* ou *candioles* d'origine grecque, que l'on ne danse plus, animaient l'aire et la cave, aux soirs de vendanges que nous décrit Gauchet.

Les repas des vendangeurs étaient alors abondants, mais grossiers. Ce n'était pas le *cassoulet* qui paraissait sur les tables, mais bien la soupe aux choux, où l'on trempait ce pain de seigle, d'orge, d'avoine, de farine de froment mêlés et que l'on faisait cuire deux fois par an. La fermière,

..... coupant par morceaux un pain *faitif* entier
D'un couteau bien tranchant, disant maintes sornettes,
En fait autant de parts qu'il y a de serpettes.....

Les travailleurs arrivent :

Tout chargés de vendanges, encor plus d'appétit,
Alentour de la nappe affamez ils s'arrangent
Et, sur la terre assis, quatre à quatre ils se rangent.
La grand' marmite est là, dont la fumée sort,
Pleine de pain, potage, et de choux jusqu'au bord.
Pour leur entrée de table on leur donne à soulée
Tant qu'il en peut tenir, à quatre une esculée.
Lors, d'appétit pareil se rue la brigade
Avecque les cinq doigts sur la chaude panade.

Puis, le repas terminé, ils s'en retournent au travail, menés par le « conducteur de la joyeuse bande ». Celui-ci assigne à chacun sa tâche et surveille les belles filles « friandes de nature et gloutes » qui cueillent les raisins et

N'en séparent point trois qu'ils ne mangent des deux.
Et lorsque la nuit vient, on voit « trousser bagage »
Et le panier au bras retourner au village.
Les filles d'un côté se prennent par la main
Et chantent sans chaumer la chanson en chemin.

Tableaux charmants, quelquefois empreints d'un certain réalisme, comme celui du faucheur :

Quand le chaud du midi le cuit de sa chaleur,
Il remet bas l'habit de petite valeur.
Marion qui son bien plus que sa beauté prise,
Jette bas le corset et besoigne en chemise,
Ne se souciant pas si l'ardeur du soleil
Noircira son beau teind au lieu d'être vermeil,
Et, d'un bras qui n'est point mollement engourdi,
Travaille incessamment comme un homme hardi.

Tous les tristes incidents d'une existence forcément moins riante sont passés sous silence.

Il y avait bien cependant, à côté des grandes misères dont les chroniqueurs et les moralistes nous ont laissé le témoignage, des petites misères quotidiennes dans la vie des champs. Il y avait déjà pénurie de



FIG. 338. — L'AGE D'ARGENT OU LES TRAVAUX RUSTIQUES,
d'après une estampe de Jacob Mathan (fin du XVIe siècle) faisant partie d'une suite sur les différents âges.

main-d'œuvre et revendications sur les salaires au XIVe siècle. En 1388, les chanoines de Normandie se plaignaient de ne pouvoir trouver, pour cultiver la terre, « d'homme qui ne voulût plus gaigner que six serviteurs ne faisaient au commencement du siècle » (1).

Beaucoup plus tard, au XVIIIe siècle, on se plaint alors des méfaits de l'instruction gratuite, qui rend le paysan « orgueilleux, insolent, paresseux et plaideur » et, pour compléter ces quelques récriminations, que nous pourrions croire nouvelles de nos jours, parlons aussi de la crise des logements qui sévit au village à diverses époques.

En 1772, il existait, dans la paroisse de Fraulen, « douze jeunes hommes qui prendraient le parti de se marier s'il s'y trouvait des maisons » (2). N'est-ce pas une fois de plus l'occasion de redire le fameux lieu commun : rien n'est nouveau sous le soleil ?

A côté de la misérable masure du travailleur de la terre, il y avait au champ la gentilhommière. A côté de la vie rustique du paysan, il y avait celle du gentilhomme champêtre. C'est la vie que mena un Olivier de Serres, en Vivarais. Ce protestant n'aimait pas la vie des camps. Il prit part, cependant, à la surprise de

(1) L. Delisle, *Etude sur la condition de la classe ouvrière en Normandie.*
(2) Archives de la Somme.

sa ville natale, qui fut suivie d'affreux massacres en 1573. Ce fut la seule fois où on le vit mêlé aux guerres civiles. Il resta désormais enfermé dans sa terre du Pradel, qu'il cultiva. Il y prépara pendant trente ans son *Théâtre d'agriculture* et y mourut en 1619. Mais il faut être agriculteur pour le lire, car il y donne surtout les détails techniques de sa science de cultivateur.

Le petit poème de Nicolas Rapin, paru en 1575, *Les plaisirs d'un gentilhomme champêtre,* dédié à Monseigneur de Pibrac, décrit avec charme la vie d'un modeste hobereau, ses occupations : la surveillance de ses troupeaux et de sa terre, la pêche à la saison du carême, la récolte du miel, la fenaison, les moissons, les chasses à l'automne, où il régale ses amis

D'un cochon, d'un chapon, d'une oye
Et des pigeons du colombier.

Ses vœux sont ceux d'un sage qui connaît la vanité et le danger des désirs ambitieux. Sa demeure est simple et confortable. Ces grands châteaux, construits avec le luxe que comporte la riche architecture du temps de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV, furent l'exception. Dans la plupart des paroisses, l'habitation du seigneur s'élevait le plus souvent sur le plan d'une ferme, au fond d'une cour entourée de bâtiments d'exploitation.



Fig. 339.—LE TRAVAILLEUR DE LA TERRE, d'après une gravure italienne anonyme, xviie siècle.
« Avec force, avec volonté, avec ingéniosité, libéré de la famine et de la douleur, j'ai déposé les armes et, à mon grand honneur, j'ai été digne d'un tel portrait. »

Il ne s'y trouve point les signes extérieurs de l'opulence et du faste, pas même souvent de donjon. Le curé de la paroisse n'est pas mieux partagé : « son presbytère est une cabane couverte de paille sans pignon, sans cave, sans bûcher, et dénuée des pièces les plus nécessaires ». Ce n'est pas chez le seigneur ou l'abbé que se trouvent en effet la plus grande richesse et la puissance campagnarde, c'est à l'abbaye, dont la ferme, construite par les moines, est un véritable modèle.

Mais Rapin, dans sa gentilhommière, n'envie personne et il est satisfait de son sort :

Heureux celuy qui loing d'affaires,
Comme les gens du temps passé,
Avecque ses bœufs ordinaires
Laboure les champs que ses pères
En propre luy ont délaissé...
De qui la maison est bastie
Sans grande somptuosité...
De qui la terre bien bornée
Se joinct au clos de la maison :
De prez et garenne entournée,
D'un bois et d'un estang ornée,
Et d'une faye en la cloison ;
Qui n'a point en son voisinage
Un prince ni un grand seigneur,
Mais seul commande en son village...



FIG. 340. — LA MOISSON, composition de Le Bassan (XVIe siècle).
Dans un paysage de fantaisie, l'artiste a tracé un tableau charmant des travaux de la moisson.

Comme l'ambitieux César, mais ayant su borner ses ambitions, il préfère être le premier dans son petit domaine que le second auprès d'un grand seigneur.

Voici maintenant la mesure des richesses matérielles qu'il veut posséder :

Qui a trois chevaux à l'estable,
Ses chiens courans, deux lévriers,
Six épagneux ; et pour la table,
L'autour ou le limier traictable
Sans faucons et sans esperviers ;
Qui a le furet en sa poche
..... tout seulement
Pour aider à fournir sa broche
Quand une compagnie approche
Sans en user journellement.
Quelquefois il va veoir sa vigne
Et la fait clore de halliers,
D'aubespins plantez à la ligne ;
En se retournant il aguigne
Le labeur de ses journaliers.

Combien une existence semblable, où la muse vient agréablement accompagner le gentilhomme dans sa promenade ou dans ses chasses, est enviable ! Ce n'est pas lui qui dira, comme François de Maynard, au temps où celui-ci ne pouvait supporter son exil en province :

Éloigné du bruit du canon :
J'entretiens ma mélancolie
Sous le Portique de Zénon.

Bien au contraire, il termine son poème par cette invite à la vie champêtre :

Vivez donc aux champs, gentilshommes,
Vivez sains et joyeux cent ans.

LA GALANTERIE DE L'ÉPOQUE PAR UN TÉMOIN OCULAIRE : SAUVAL.

... Pendant que les veuves et femmes faisaient l'amour avec extravagance, les filles de leur côté en usaient de même ; une partie avec quelque sorte de superstition, et scrupuleusement ; le reste, le front levé et toute honte perdue ; à l'égard des scrupuleuses, quantité se mariaient aux premiers venus, afin de se divertir après sans crainte avec qui bon leur sembleroit ; il fut un temps que l'on ne parlait que de l'honnêté et de la sagesse de deux belles filles, et néanmoins la première se voyant pressée par un galant-homme qu'elle aimait éperduement, lui dit, Attendez encore un peu que je sois mariée, et vous verrez beau jeu. La seconde enfin d'aussi bonne volonté que celle-ci, se voyant recherchée en mariage par un grand seigneur, et poursuivie en même temps par son amant afin d'être soulagée. Pourvu, dit-elle à celui-ci, que le Roy me marie au grand que vous sçavez, le lendemain de mes nòces, si nous ne nous rencontrons, marché nul, et peut-être est-ce celle-ci qui donne lieu à la chanson qu'on fit à la Cours alors, sur un grand seigneur qui fut marié le mardy et cocu le jeudy.

Une autre épousa un seigneur de moindre qualité qu'elle, qui l'adorait et qu'elle n'aimait pas, à la charge de mener la vie qu'il lui plairait, et de lui payer tous les mois pour sa patience 2.000 francs, qui en ce temps-là était une somme très-considérable.

Une autre encore, en se mariant à un grand seigneur qu'elle n'aimait point, le menaça en riant de violer la foy que le Prêtre exigerait d'elle ; et de fait, elle lui tint si bien parole, qu'il ne se peut pas mieux.

Quant aux effrontées, les unes se saoûlaient de voluptés avant leur mariage, d'autres avaient l'adresse de se divertir en présence de leurs gouvernantes et de leurs mères mesmes sans en être aperçues ; puis, pour couvrir le mystère, avaient recours à des moyens exécrables ; d'autres (et ce qui était fort commun entre les filles et les veuves) mettaient en usage certains petits bijoux, tels que ces quatre que Catherine de Médicis trouva dans le coffre d'une de ses filles d'honneur, lorsqu'un jour au Louvre, durant la Ligue, cherchant partout, et courant de chambre en chambre pour sçavoir s'il n'y avait point d'armes cachées, elle se faisait tout ouvrir.

A l'occasion de tant de désordres un Clincailler apporta à la foire Saint Germain, de ces inventions qu'en certain pays la jalousie a trouvées, dont Vulcain semble avoir été l'inventeur. Cinq ou six jaloux en ayant acheté, incontinent le Clincailler se vit sur les bras, tout ce qu'il a avait de Galants à la Cour, et qui ne menaçaient pas moins que de le tuer ; mais les Dames, qui pis est, toutes dans la résolution de le traiter de même que les Bacchantes avaient fait Orphée ; dans ce désespoir commun, une prude songe à un Serrurier et en rencontre un si à propos qu'il la délivra de son esclavage par un tour de son métier, après néanmoins s'être bien payé lui-même, tant de sa peine, que de son adresse ; elle ne manqua pas d'en faire part à ses compagnes qui après cela aussi bien qu'elles faisant entrer qui bon leur semblait, en dépit de leurs maris, se moquaient alors impunément et du cadenas et de leur forte clef.

Au reste, comme si François premier, et Henry II n'eussent souhaité autre chose que d'avoir sans cesse devant leurs yeux des objets capables d'entretenir leur passion, tout autant que de beaux esprits qui composèrent des vers dissolus, étaient récompensés ; ils ne se lisaient autre chose que leurs ouvrages ; et, enfin, on en vit tant, que le Parnasse et le Cabinet satyrique n'en contenaient pas la moindre partie. De plus, ils firent venir d'Italie, des statues de bronze et de marbre, tant d'hommes et de femmes, que de Dieux et de Déesses, où la lubricité triomphait ; celles qu'on ne voulut pas vendre, furent jettées en bronze et exposées aux yeux



Fig. 341. — LES DOUZE MOIS DE L'ANNÉE.
Gravure sur bois, pour l'ouvrage *De Proprietatibus Rerum* (De la propriété des choses), par Bartholomœus de Glanvilla, véritable encyclopédie qui parut dès la fin du xve siècle, dans toutes les langues. Edition de Harlem (1485).

de chacun dans les Cours et les Jardins de Meudon, de Fontainebleau, des Tournelles, aussi bien que du Louvre. Et non content de ceci, ils attirent encore en France, par leurs grands présents et leurs grosses pensions, Léonard Davince, l'abbé de Saint-Martin, Messor, Nicolo et quelques autres peintres italiens dont le pinceau n'était pas moins dissolu que les mœurs ; par leurs ordres, ces artisans remplirent les appartements de nos Rois de peintures à fresque, et de tableaux qui suivaient la Cour, où étaient représentées des choses, non seulement lascives, mais incestueuses et exécrables. Ils en firent même de semblables pour des Particuliers que chacun a pu voir dans les cabinets du Duc de Richelieu, de Créquy et de Liancourt, l'hôtel de Carnavalet, à la rue de la Couture Ste-Catherine, dans la salle basse de l'hôtel de Tourny, conseiller à la Cour, à la rue des Bernadins, à Meudon, à Chantilly, à Ecouen, et autres maisons de Plaisance des environs de Paris, mais surtout à Fontainebleau, car non seulement les chambres, les salles et les galleries du Château en sont toutes pleines, mais encore il y en a partout et en telle quantité, qu si la Reine-Mère qui en 1643, à son avènement à la Régence, en fit



Fig. 312. — LA PECHE, d'après une gravure anonyme du XVIIe siècle.

brûler plus de 100 mille écus, avait voulu brûler tout ce qui se trouva d'abominable, et de dissolu, il aurait fallu réduire en cendre presque tout Fontainebleau.

Pour crayonner en petit une partie de ces peintures, ici des hommes et des dieux tout nuds dansent, badinent et font quelque chose de pis avec des femmes et des déesses toutes nues ; là, les nues exposent aux yeux de leurs galants ce que la nature a pris tant de peine à cacher ; les autres s'abrutissent avec des Aigles, des Cygnes, des Autruches, des Taureaux ; en plusieurs endroits, on voit des Ganymèdes, des Saphos et des Bélettes ; des Dieux et des Hommes, des Femmes et des Déesses qui outragent la nature, et se plongeant dans des dissolutions les plus monstrueuses. Après cela, il ne faut pas s'étonner des incestes et des abominations qui arrivèrent sous les Règnes de Charles IX et de Henry III. Si alors on mettait en pratique toutes les postures de Larretin, et si on eut voulu encherir dessus.

Quant à Charles IX, voici une chose qui arriva en 1573, et bien étonnante ; ce Prince incité à cela par le Duc d'Anjou, son frère, roi de Pologne alors, et depuis son Successeur, résolut un jour d'aller un soir fort tarde piller l'hôtel de Nantouillet, bâti sur le Quay des Augustins, et en effet y vint accompagné du Roy de Pologne, du Roy de Navarre, du bâtard d'Angoulesme, du Duc de Guise, et de quelques autres jeunes gens des principaux de la Cour ; le prétexte fut que Nantouillet, homme fort riche, qui n'était pas marié, n'avait pas voulu épouser une Damoiselle de grande maison que le Duc d'Anjou avait débauchée.

Ce coup de jeune homme cependant pensa coûter la vie à trois Rois et à leur suite ; car comme alors Vitaux, homme déterminé, s'était caché dans ce logis pour une querelle particulière, avec quatre autres assassins, non moins déterminés que luy, au bruit que fit le roi, ils crurent qu'on venait les prendre, et aussitôt coururent aux armes, en intention de sortir l'épée et le pistolet au poing, et de faire main basse sur tout ce qui se présenteroit, au cas qu'on enfonçât leur porte ; mais heureusement Charles IX ne tourna point ses pas de ce côté-là, dont bien lui prit ; car enfin sans cela, ces cinq Hommes, tels que je viens de dire, à la faveur de la nuit, et n'ayant en vue que leur désespoir, auraient peut-être fait tout ce qu'ils eussent voulu, principalement dans un lieu dont ils sçavaient tous les détours, et contre une troupe de gens qui n'étaient pas en état de se défendre.

Il se verra plus bas, qu'on accusa ce Prince d'aimer la Reine de Navarre sa sœur, et même qu'il fut soupçonné d'aimer sa mère et d'en être aimé.

Quant à ses autres amours, il entretint publiquement Marie Touchet, fille d'un apothicaire d'Orléans, et l'aima toujours aussi bien depuis qu'il fut marié, qu'auparavant.

Près de mourir, il recommanda sa femme à sa mère, mais n'osant pas aussi lui recommander sa maitresse, il en chargea Gondy, premier gentilhomme de la Chambre. Il mourut à Vincennes, et, selon Masson, pour s'être amusé avec elle au lit de la mort. Le président de Thou assure qu'il fut empoisonné par les Gondis, à cause qu'un d'eux l'avait trouvé avec sa femme ; Brantôme rapporte que quelques-uns disaient que pendant sa maladie, il s'était échappé avec L. R. M., quoiqu'il avoue qu'à la Cour on ne parlât point du tout de leurs amours. Mais enfin, le bruit commun était que ce fut avec L. R. M. où il y avait beaucoup d'apparence ; et c'est sans doute de la sorte qu'il faut restituer le passage de Brantôme ; car enfin, de la façon qu'on murmurait de leurs amours, ils s'aimaient plus que fraternellement, et même ne s'en cachaient pas trop ; ainsi, de quelque côté qu'on envisage la mort de ce prince, les femmes seules en ont été la cause.

... Pour venir à Henry III, en 1578, tant que le Carême dura, il ne manquait point d'aller collationner deux ou trois jours par semaine, dans les meilleures maisons de Paris, avec ses mignons et quantité de Dames de la Cour ; mais entr'autres chez une Présidente, où il passait le temps avec sa fille.

Un an auparavant, Marcel d'Orphevre, au Pont au Change, devenu intendant des finances, comme il mariait sa fille à Vicourt, dans l'Hôtel de Guise, le Roy, lui trentième, masqué y vint avec autant de Princesses, et autres Dames de la Cour en masse, toutes couvertes de drap et de toille d'argent avec quantité de pierreries et de perles : ce qui apporta une telle confusion dans l'assemblée, que les plus avisées se retirèrent de bonne heure ; les autres furent forcées derrière les tapisseries, et se donnèrent à qui en voulut ; le nom de la plupart de ces dames est rapporté dans un entretien en vers de Marphorio avec Pasquin, qui fut fait la même année pendant les Etats tenus à Blois, et dont le refrain étoit,

« Remontrer les faus aux Etats. »

J'aurais bien voulu mettre ici ces vers, pour les choses plaisantes et amoureuses, auxquelles Marphorio supplie drollement les Etats de remédier, mais outre qu'il y en a trop, c'est que même il s'y trouve des noms que je suis bien aise de ménager.

Vers ce temps-là, il prit un jour fantaisie au Roy de faire mener dans ses coches les plus grandes coureuses de Paris, à la Maison de Saint-Cloud, où il fut assassiné. A peine y étaient-elles, qu'incontinent il arrive suivi de ses Suisses, accompagné de ses Mignons et de quelques autres de ses plus confidents ; et là, dans le bois, faisant dépouiller ces femmes sous les yeux, genre nouveau de Suisses, il prit plaisir à les considérer toutes nues, aussi bien par lubricité.

Depuis il se mit en tête de gagner la femme d'un Conseiller de la Cour, non moins belle que vertueuse ; étant parvenu à la fin un jour dans son cabinet au Louvre, il en jouit, et l'abandonna ensuite à ses mignons, que tantôt on appelait les Mignons fraisés et frisés du roi, et tantôt la bande débordée du roi. Cette malheureuse pauvre Dame alors désespérée et saisie d'un tel outrage, tombant pâmée, rendit l'esprit entre les bras de ces infâmes.

Il joua un plus cruel tour à Madame de la Mirande, femme d'une vertu à l'épreuve, que la Guiche, l'un de ses Mignons, aimait éperdûment, mais dont il n'avait sçeu gagner les bonnes grâces ; la Guiche lui en ayant fait confidence, il résolut de le servir, il s'avise de la faire flatter sous main, de l'espérance d'un don sur les coches, afin de l'engager à lui en venir faire la demande au Louvre ; toute pleine de ce vain espoir, la Dame s'y rend à une heure que le Roy était encore à table ; en attendant qu'il eût achevé de diner, il la fit conduire dans son cabinet, où il vint presque aussitôt, accompagné de la Guiche ; d'abord avec de belles paroles, il la conjure de donner contentement à son ami. il joint les promesses aux belles paroles, la voyant inflexible et que pour échapper du danger où son avidité l'avait précipitée, elle alléguait qu'une incommodité ordinaire aux personnes de son sexe l'empêchait de lui accorder ce qu'il



B. N. Estampes.

Fig. 343. — LES PLAISIRS DES GUEUX AUX CHAMPS, d'après une gravure extraite des Proverbes de Lagniet

désirait ; là-dessus, il la fait prendre devant lui par deux de ses valets de chambre ; le reste ne se devine que trop : ces Tarquins après cela laissèrent aller leur Lucrèce, sans se soucier de l'entendre pleurer alors avec des larmes de sang sa pudicité violée, ni de la pitié et horreur qu'elle faisait à tout le monde par ses cris et ses hurlements épouvantables.

N'en déplaise aux médisants qui vivaient alors, je ne sçaurois croire qu'il ait eu tant de passion pour sa sœur ; à la vérité, j'avoue qu'elle se vantait que c'était pour lui plaire qu'elle avait eu dessein d'instituer un Ordre de Chevalerie, s'efforçait même de le prouver, tant par les chiffres du manteau et du collier de l'Ordre qui étaient les siens et ceux de son frère, que par les émaux du même collier et les couleurs du manteau, comme étant ses livrées.

Plusieurs prétendent qu'il établit cet Ordre en faveur de son cher Maugiron, avec qui il passa un contrat de mariage que ses favoris signèrent, à ce que publiaient les calomniateurs de ce temps-là, et qui a donné lieu à la Pétarade de Maugiron.

Ceux qui ont lu les libelles diffamatoires qui couraient sous la Régence de ce prince, sçavent que ses Mignons qui se tuèrent à l'endroit même où est à présent la Place Royale, prirent querelle pour des femmes ; que Saint-Mesgrin, autre de ses Mignons, ne fut assassiné que pour l'amour de la Duchesse de Guise, de plus, qu'en mettant la première pierre au Pont-Neuf, son dessein était alors de le faire appeler le Pont des pleurs, à cause des torrents de larmes qu'il avait versés à la mort de Maugiron et de Quelus ; que le déplaisir qu'il en eut fut si grand, qu'oubliant ce qu'il était, il fit mille indignités qui rebuteront bientôt le lecteur.

. . . .

Lui aussi bien que ses Mignons portaient dans leurs heures des portraits de leurs concubines sous la figure de la Vierge, et tout de même, les Dames ceux de leurs galants, sous l'image du Crucifix.

Les Coquettes assistaient aux Processions si dévotes qui se firent alors, les unes avec des gands ou des heures à la main, les autres avec des chapelets à la ceinture ou quelques rubans aux souliers de couleur, afin d'être mieux reconnues de leurs galants ; et, en même temps, le Duc de Guise, les Mignons fraisés ou frizés du Roi, et autres courtisans leur tiraient en passant des dragées musquées dans les rues avec une sarbacane, et jusque dans l'Eglise ; après quoi, ils leur donnaient la collation, tantôt sur le Pont-Notre-Dame, tantôt à la rue Saint-Jacques, et tantôt ailleurs ; que la Sainte Beuve si fameuse pour sa beauté et pour sa coquetterie se remarquait à ces processions vêtue seulement d'une toile fine, avec un point



Fig. 344. — L'IVROGNE ET SA FEMME, d'après une gravure anonyme (fin du xvie siècle).

coupé sur la gorge ; et qu'alors ses galants, dans l'église Saint-Jean, la menant sous les bras, prenaient certaines privautés avec elle qui scandalisaient tout le monde.

L'impudence de ce prédicateur téméraire n'était guère mieux fondée sans doute, qui, en 1583 se raillant en pleine chaire d'une Procession du Roy et des Mignons, faite durant le Carême, un Vendredy jour de l'Annonciation, depuis les Augustins jusqu'à Notre-Dame, où ils furent si bien mouillés, osa assurer qu'au retour ils mangèrent de la viande et passèrent la nuit avec leurs maitresses, aussi fut-il puni de son imposture comme il le méritait.

Il en est de même de tout ce que Daubigné raconte de Saint-Séverin : dans la confession de Sancy, que s'il s'appelait, comme on dit, le poulain farouche, ce n'était point pour n'avoir voulu répondre au goût et aux caresses de Henri III, et moins encore s'il fut mis en prison, pour s'être sauvé du Cabinet du Roy, dans la salle des Gardes du Louvre ; car ce sont autant de faux bruits, que firent courir les Seize maitresses de Tout Paris pendant la Ligue, quand, en haine du Roy, ils tirèrent Saint-Séverin de la Conciergerie, et, comme un Zopite, l'exposèrent à la vue de tout le monde.

Toutes ces abominations de Gomorrhe dont on le noircissait, et que les satyriques appelaient les amours sacrées (par contraste à l'amour des femmes), étaient plutôt les vices des grands et surtout de ses favoris, nommés la sacrée société, et la bande sacrée ; aussi était-ce d'eux et de leur monstrueuse paillardise, dont ils faisaient leurs délices, qu'on disait en ce temps-là, *In Spania, los Cavalieros ; in Francia, les Grandes ; in Alemania, pocos ; in Italia, todos* ; abomination qui passa si avant, et furent si forcenées, que les femmes de ceux qui la permettaient à leurs maris pouvaient impunément mener la vie qui leur plaisait, sur quoi l'Histoire s'est laissée souiller de ces vers :

Ci-gît Tircis, son fils, sa femme,
Juge passant qui fis le pis,
Tircis prit son fils pour sa femme,
Sa femme eut pour mari son fils.

De là est venu le problème : Comment trois amants furent contents, et jouissant ensemble en un même coup dans une seule famille. Et pareillement, ce qu'on disait d'un jeune seigneur, qu'on l'avait corrompu si jeune, qu'il n'était pas possible de savoir qui l'avait le premier suborné, de son père, sa mère, sa sœur, ou son oncle.

LES COURTISANES.

Et les courtisanes, c'était une caste, un ordre dans l'Etat.

Au xvie siècle, il serait inutile de chercher ailleurs qu'à Rome et à Venise des courtisanes célèbres. C'était seulement dans ces deux capitales que la voie leur était ouverte au renom et à la fortune. En un mot, Venise et Rome étaient leurs deux centres d'action, leurs cours, leurs trônes, comme aujourd'hui Paris et Londres. A Rome, sous Clément VII, on parlait couramment de ces Vierges folles ; on citait la Serafina et tant d'autres pour leur élégance, leur faste, leurs charmes incomparables, comme, de nos jours, à Paris, on célèbre le faste et les charmes de telles ou telles qui tiennent le haut du pavé. L'Arésine, digne historien des *Cortigiane*, révèle, dans ses lettres plus encore que dans ses trop fameux *Ragionamenti*, à quel degré de fortune, de recherche et de luxe pouvaient parvenir, à Venise, les merveilleuses de cette caste. Les *Novelle* de Messer Bandello, évêque d'Agen, petits chefs-d'œuvre de récit et de langage, sont également toutes remplies de la gloire d'héroïnes de ce genre ; et c'est à ces deux écrivains, d'humeur cependant si différente, qu'il faut renvoyer pour connaitre les airs, les jeux et intrigues, en un mot les mœurs et ravages d'amour de ces *compagnies* qui faisaient l'étonnement des jeunes gentilshommes, allant en cour de Rome ou dans l'Etat de Venise. Mais au xviie siècle, et encore plus au xviiie, il faut reconnaitre que Rome affichait beaucoup moins ce singulier triomphe ; et si l'on en croit le président de Brosse, si l'on croit les papiers et rapports de nos *Proveditor*,



FIG. 345. — PAYSANS ET SERVANTE DE CABARET, gravure de Bischer, d'après Van Ostade (XVII[e] siècle).

alle pompe, magistrats préposés aux choses du luxe, c'était à Venise, où florissait jadis le bon plaisir de la beauté, à Venise, où l'affluence des étrangers et les facilités qu'offrait, deux fois l'an, l'usage du masque, faisaient de la ville un lieu unique, que les courtisanes avaient le mieux leurs coudées franches et formaient à proprement parler non plus une compagnie, mais une caste. Pourvues de toutes les séductions naturelles et acquises, païennes de cœur, chrétiennes de bouche, elles avaient la fierté de leur liberté sans limites, toujours sûres d'elles, parce que la jeunesse et la gaieté, ce je ne sais quoi qui fait que l'on est aimée pour un rien, c'est-à-dire pour ce qui est tout au monde, ne leur manquait pas. « Ceux qui connaissent, disait le sieur de Sainct-Didier, autant Rome que Venise, sont en peine de décider en laquelle de ces deux villes il y a le plus de courtisanes et le plus de libertinage. Pour moi, je suis certain que rien ne peut égaler ce qui se voit à Venise, tant pour la multitude de ces personnes-là que pour la pleine liberté que chacun y prend sans crainte d'être troublé. Et comme il n'y a point de courtisane tant soit peu raisonnable qui ne se couvre du nom et de la protection de quelque noble Vénitien, cela fait qu'elles sont considérées du même peuple et qu'on les regarde avec plus d'envie pour leur fortune que d'aversion pour la profession qu'elles exercent. »

La place Saint-Marc était leur Bois de Boulogne ; le carnaval, leur grande saison. « Elles se déguisent et s'ajustent très proprement, ajoute Sainct-Didier, et se font voir ainsi à la place Saint-Marc, où elles trouvent tous les jours de nouvelles habitudes ; mais la plupart sont louées ou retenues pour tout le carnaval, — parce qu'on ne passeroit pas pour galant homme si l'on ne se donnoit une compagnie de cette sorte pendant un divertissement, où l'on se fait honneur de mener une demoiselle à l'opéra, à la comédie, au bal et partout où l'on peut se divertir. » Il va de soi que, dans les temps ordinaires, les courtisanes, dont toute l'ambition se portait avant tout vers les étrangers, s'étudiaient, pour mieux séduire, à contrefaire les femmes honnêtes. Aussi, bien que défense leur en fût faite expressément, elles portaient cet élégant voile blanc, qui était la parure ordinaire des citadines : « Grand voile blanc d'une gaze tres fine et très lustrée, qui leur descend par derrière jusqu'au bas de la jupe ; et les deux coins où il y a des nœuds de rubans sont soutenus à fleur de terre par des cordons attachés à la ceinture. Le voile est majestueux et sied fort bien... »

Pour être connues, célébrées et répandues, les moyens ne leur manquaient pas plus que les charmes. De nombreux serviteurs et cavaliers servants se chargeaient de faire l'*ambasciata.* Voyez plutôt la lettre du président, en date du 14 août 1739, à laquelle on peut faire tant d'emprunts sur le train de la galanterie, lettre où il rappelle comment la Sérénissime République a fait main-basse, le même jour, « sur près de cinq cents courriers d'amour qui, abusant de leur ministère public, s'en allaient offrir à tout venant, sur la place Saint-Marc, Madame la Procuratesse celle-ci ou madame la Chevalière celle-là, de sorte qu'il arrivait quelquefois à un mari de s'entendre proposer sa femme. Mais le président si bien renseigné ne dit pas qu'il circulait mieux encore que de tels courtiers, c'est à savoir des catalogues et répertoires imprimés sous la forme



Fig. 346. — LE MÉNAGE DE LANTURLU, d'après une gravure de Nicolas Guerard (XVIIe siècle), pour la série de ses Emblèmes.

la plus recommandable, témoin celui-ci entre autres, auquel il serait difficile de reprocher le manque de lucidité et de précision : *Questo si è il catalogo de tutte le principale et più honorate cortigiane de Venetia, il nome loro, et il nome delle loro pieze et le stantie ove loro habitano et di più ancor vi narra la contratti ove sono le loro stantie et etiam il numero de li dinari che hanno da pagar quelli gentilhuommi et altre che desiderano intrar nella sua gratia.* Ce qui revient à dire que tel est le catalogue des plus honorées courtisanes, l'indicateur de leur résidence et la provision à laquelle elles prétendent. Ainsi qu'il convenait, le livre a une dédicace en l'honneur de l'une des plus illustres dames qu'il a pris soin d'indiquer : *Alla molto magnifica e cortese signora la signora Livia Azolina, patrona e signora mia Osservandissima.* C'était une dame de vingt-cinq écus. Ce genre de livrets est devenu de toute rareté. Il n'y a point lieu de s'en plaindre ; et s'ils arrivent à un prix élevé dans les ventes où de fortune ils peuvent passer, il faut s'en prendre plutôt à la *curiosité* qu'au *bon goût* (1).

D'après Feuillet de Conches.

(1) Le lecteur ne trouve ici qu'un appel à des considérations qui seront plus amplement développées dans le tome IV de cet ouvrage.

LA MÉDECINE ET LE LANGAGE DE L'AMOUR

Le langage de l'amour a toujours été et restera toujours l'écueil des poètes. Nous savons bien que les affections véritables ne regardent point aux paroles, et que les amants se passent assez généralement de Despautère et de Vaugelas. En cette matière-là, le fond emporte la forme ; et quoique la rectitude des paroles soit un gage de la distinction de l'esprit, on a toujours séduit plus de femmes avec le visage qu'avec la grammaire. Mais le critique, lui, doit s'occuper de la forme encore plus que du fond ; et, semblable aux médecins de Molière, qui ne souffrent pas que l'on meure autrement que selon les règles, le critique ne doit pas permettre que l'on s'aime en violation de la logique des mots et de la logique des idées. Ce que font les amants ne le regarde pas ; mais il a plein pouvoir sur ce qu'ils disent.

Or, une chose qu'on aura peut-être tout d'abord quelque peine à comprendre, et que nous demandons la permission d'expliquer ici comme il faut, c'est qu'il y a toujours, et nécessairement, une corrélation étroite et intime entre le langage de l'amour employé par les poètes et les connaissances chirurgicales de leur temps. On aime assurément sans savoir un mot d'anatomie, mais on n'exprime cet amour que par des métaphores anatomiques.

Nous ne nous dissimulons pas que la science est plus rare que l'affection, et qu'il est étrange de prétendre que les cœurs qui s'ouvrent à la vie aient besoin de se charger de tout le bagage d'Hippocrate pour rendre leurs émotions ; mais il en est des langues comme des religions, elles sont l'œuvre de quelques-uns et le patrimoine de tous. Il arrive donc que la plupart des gens se servent de phrases toutes faites, sans savoir d'où elles procèdent, comme ils se nourrissent d'aliments tout préparés, sans savoir d'où ils viennent. L'homme passe sa vie au milieu de choses inconnues, et dont il n'aurait pas le temps de faire usage, s'il en voulait apprendre l'origine, la nature et le but. Le pauvre berger de l'Immaüs garde ses chèvres contre les tigres, recueille les touffes soyeuses qu'elles laissent en broutant aux épines de l'aloès, et tisse le soir ces châles d'Orient dont les jeunes femmes d'Europe couvrent leurs épaules, sans songer ni aux chèvres, ni au berger. Ainsi fait le poète : il crée la langue dans sa solitude ; et, quand il en a dessiné les phrases, cadencé les périodes, poli les mots, il la jette dans le monde, où la foule s'en empare, souvent la gâte, et où presque toujours les lèvres l'emploient, sans que l'esprit l'examine et l'interroge.

Ce sont, par conséquent, les poètes qui ont créé le langage de l'amour, et qui lui ont donné la base anatomique dont nous parlions. Voici comment :

C'était une règle, parmi les Anciens, que les poètes fussent toujours savants. Homère, qui peut être considéré comme le plus grand d'entre eux tous, était accepté comme le chef de tous les ordres d'idées. Platon le cite comme théologien. Apulée le cite comme archéologue. Pausanias le cite comme géographe. Le Digeste le cite comme jurisconsulte. Galien le cite comme médecin. La médecine surtout était une science étudiée, dans l'antiquité, par tous les esprits éminents, et qui faisait partie intégrante de la poésie et de la philosophie. On sait que Virgile était médecin des écuries d'Auguste. Un érudit du seizième siècle, qui s'appelait de son nom latin de savant Andreas Tiraquellus, a fait une liste fort longue et fort singulière des philosophes, des poètes, des rois, des empereurs, des papes, des saints et des anges qui ont pratiqué la médecine. Les poètes de l'antiquité étaient donc médecins. Alors, l'idée leur vint, naturellement, en examinant les phénomènes anatomiques de la vie, de se demander en quel endroit du corps se trouvait le siège de l'âme. Nous allons voir qu'ils le placèrent successivement en divers organes, et que ces organes servirent aux diverses écoles médicales des poètes pour former les métaphores employées dans le langage des passions.

La quantité d'observations anatomiques qui se trouvent dans Homère est fort considérable, et c'est à lui qu'il faut rapporter une doctrine médicale très répandue parmi les philosophes et les poètes anciens, qui plaçaient dans la moelle en général, et dans la moelle épinière en particulier, le siège de l'âme. Les poètes de cette école tiraient donc de la moelle toutes les métaphores employées dans le langage de l'amour. Ainsi, au quatrième livre de l'*Enéide,* Virgile dit, en parlant de Didon : « Une douce flamme consume sa moelle, et une blessure cachée vit dans sa poitrine. »

... Est mollis flamma medullas
Interea, et tacitum vivit sub pectore vulnus.

La seconde opinion médicale des anciens sur le siège de l'âme est celle de Pythagore, qui la plaçait dans les artères, et qui la disait nourrie par le sang. Les poètes de cette école empruntaient aux veines et au sang les métaphores employées pour peindre les effets des passions et de l'amour. En général, c'était surtout pour rendre les qualités fortes de l'âme que les poètes anciens tiraient leurs métaphores du sang. Stace, au deuxième livre de la *Thébaïde,* met : « Appuyé sur tout son sang, il soutient un rocher énorme ».

Saxum ingens...
... toto sanguine nisus
Sustinet.

On comprend aisément que des études pareilles veulent être faites sur des textes, et qu'il serait imprudent de s'en rapporter aux traductions. Les traducteurs, qui ne sont point préoccupés d'anatomie, ont cru qu'ils pouvaient sans inconvénient mettre une partie du corps pour une autre.

La troisième opinion médicale des anciens sur le siège de l'âme est celle d'Hippocrate et des Stoïciens. Hippocrate définissait l'âme une chaleur innée, tempérée par la respiration et résidant dans la poitrine. Marc-Aurèle disait qu'elle était renouvelée par la respiration et qu'elle se mêlait au sang. Les poètes de cette troisième école tirent donc de ce feu intérieur et de la respiration les métaphores employées dans le langage de l'amour. Dans la treizième ode du premier livre, Horace dit à Lydie : « Par quels feux lents je suis tout à fait consumé ! »

Quam lentis penitus macerer ignibus !

Catulle, dans sa soixante-quatrième poésie, qui est l'épithalame de Pélée et de Thétis, s'exprime ainsi, en parlant d'Ariadne : « Elle conçut une flamme dans toute sa poitrine ».

Cuncto concepit pectore flamman.

La quatrième école médicale des anciens sur le siège de l'âme est celle d'Epicure et d'Aristote, qui la plaçait dans le diaphragme, c'est-à-dire dans cette membrane musculaire qui sépare, par un plan incliné de l'avant à l'arrière, la cavité de la poitrine de la cavité de l'abdomen. Le diaphragme s'appelait *phrènes* en grec et *prœcordia* en latin. Les poètes qui ont emprunté les métaphores du langage des passions au diaphragme sont nombreux. Dans la troisième satire, Juvénal s'exprime ainsi, au sujet du préfet de Rome Gállicus : « Ainsi parlent les ignorants dont vous verrez le diaphragme se soulever pour les moindres causes, quelquefois pour rien ».

Nempe hoc indocti, quorum prœcordia nullis,
Interdum, aut levibus videas flagrantia causis.

Tibulle, dans la première élégie du premier livre, met ce vers : « Tu pleureras, car ton diaphragme n'est pas lié avec du fer ».

Elebis, non tua sunt duro prœcoraia ferro
Vincta.

Il y avait encore parmi les anciens une cinquième doctrine médicale sur le siège de l'âme : c'était celle de Platon, qui faisait résider l'âme dans la tête ; mais nous avouons que notre mémoire ne nous rappelle aucun poète qui s'en soit servi.

Ces préliminaires étaient indispensables pour faire l'application de ce point de vue critique aux poètes dramatiques du dix-septième siècle et pour rechercher à quelles écoles médicales ils ont rapporté le langage de l'amour, dans leurs tragédies empruntées à l'histoire ancienne.

Il ne faut pas être très rigoureux à l'égard des poètes du dix-septième siècle, en ce qui touche la vérité morale et, par suite, en ce qui touche la vérité littéraire, car l'idée déteint toujours sur le mot. Ils étaient contraints de fausser la situation domestique des femmes de l'antiquité qu'ils mettaient au théâtre, de les produire dans la société des hommes, de leur attribuer des intrigues, quoique cela choquât la vérité historique ; mais il n'y avait pas de tragédies possibles avec des femmes voilées et vivant à part. Une fois qu'ils les avaient retirées du gynécée et qu'ils leur avaient créé une vie extérieure factice, il fallait bien leur donner des passions imaginaires et feintes, et ces sentiments de parade, qui ne sont ni anciens, ni modernes, ni païens, ni chrétiens, nécessitaient un langage également my-parti et hybride, une espece de style mélangé, comme le style architectural du seizième siècle, où l'ogive de Notre-Dame se marie au plein cintre du Parthénon, et où le chapiteau corinthien couronne le pilier gothique.

Les quatre systèmes médicaux suivis par les poètes anciens dans le langage de l'amour ne se rencontrent pas dans Corneille et dans Racine. Cela se conçoit pour deux raisons. La première, c'est qu'il n'était pas possible de faire passer dans la langue de la Cour, importée dans la tragédie, certains détails anatomiques, comme les *ardeurs* de la moelle et les *agitations* du diaphragme, dont Virgile et Ovide s'accommodaient fort bien. La seconde raison, il faut l'avouer, quoique ceci coûte à dire, c'est que les poètes du dix-septième siècle n'étaient pas très savants. La littérature poétique de ce temps se tenait à l'écart,

Et laissait la science aux pédants de la ville.

Molière, qui est grand en tout, et qui est complet, comme tout ce qui est grand, est le seul chez lequel on trouve des idées précises et nettes sur la science contemporaine. Boileau a parlé d'astronomie une seule fois,



FIG. 347. — LES AMANTS, d'après une gravure anonyme (XVI[e] siècle).

pour faire ces deux vers, où Newton et Vaugelas auraient eu plus d'une hérésie à relever :

Si le soleil est fixe ou tourne sur son axe ;
Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe ;

Et Racine, qui s'est mêlé de géographie dans *Mithridate,* est arrivé au résultat suivant, médiocrement honorable pour l'historiographe du grand Roi :

Quelque temps inconnu, j'ai traversé le Phase ;
Et, de là, pénétrant jusqu'au pied du Caucase,
Bientôt dans des vaisseaux sur l'Euxin préparés,
J'ai rejoint de mon camp les restes séparés.

Le système de Pythagore, qui mettait l'âme dans les veines ; le système d'Hippocrate, qui la mettait dans la chaleur de la poitrine, renouvelée par la respiration ; et surtout l'opinion d'Empédocle, qui la mettait dans le cœur, forment la base des métaphores employées par Corneille et par Racine dans le langage de l'amour. Mais on va voir qu'ils n'avaient pas la science critique de la langue qu'ils employaient, et qu'ils arrivaient, par le mélange de ces systèmes, à une anatomie de leur façon fort étrange et encore en usage de nos jours parmi ceux qui se piquent d'imiter les classiques, vaille que vaille.

Habituellement, Racine transporte le mot *cœur* de sa signification anatomique dans un ordre d'idées morales, où il sert à la construction de phrases qui nous paraissent, à nous, fort hasardées ; telle est celle-ci dans *Bajazet,* acte I, scène II :

Et toujours tous les cœurs penchent vers Bajazet ;
D'une commune voix ils l'appellent au trône.

Le caractère de la métaphore est de substituer des choses sensibles à des choses idéales et de faire que la phrase métaphorique puisse en quelque sorte être dessinée et mise sous les yeux. Or, comme par eux-mêmes les *cœurs* ne *penchent* pas, on est obligé de prendre ce mot au figuré et de dire qu'il est là pour *affections* ; mais, d'un côté, le sens figuré ne convient plus au vers suivant, où il est question d'une *voix* qui *appelle,* chose fort propre et fort positive ; et, d'un autre côté, un *cœur* qui a une *voix,* ne peut ni s'expliquer, ni s'excuser. On passe tout aux poètes de dernier ordre, parce qu'on ne les lit pas ; mais on ne passe rien aux maîtres, car ils ne seraient pas maîtres sans cela. Malheureusement, Racine est plein de cette science anatomique avortée, sur laquelle

passent les personnes distraites, mais qui choque et qui gêne, lorsqu'on est averti. Ainsi, les vers suivants, tirés d'*Andromaque*, acte III, scène IV, causent à la lecture un sentiment pénible et désagréable, par le rapprochement qu'ils offrent du même mot pris au propre et au figuré, dans la même phrase :

> Je ne viens pas ici, par de jalouses larmes,
> Vous envier un cœur qui se rend à vos charmes ;
> Par une main cruelle, hélas ! j'ai vu percer
> Le seul où mes regards prétendaient s'adresser.
> Ma flamme par Hector fut jadis allumée ;
> Avec lui dans la tombe elle s'est enfermée.

Tout d'abord, dans le membre de phrase,

> Je ne viens pas ici, par de jalouses larmes,
> Vous *envier* un *cœur* qui se rend à vos charmes,

cœur est évidemment pris pour *affection* ; et puis, dans le membre,

> Par une main cruelle, hélas ! j'ai vu *percer*
> *Le seul* où mes regards prétendaient s'adresser,

cœur est pris dans sa signification matérielle et anatomique. Par exemple, il serait fort malaisé de dire si le cœur *où les regards prétendent s'adresser* est un cœur moral ou un cœur physique ; car il est parfaitement invisible dans les deux cas. Il n'est pas moins évident que la *flamme allumée par Hector* est une flamme métaphysique, tandis que celle qu'on *enferme dans la tombe* est une flamme réelle.

Ce n'est pas seulement aux organes intérieurs que Racine applique son anatomie fort peu classique. Voici deux vers où la *bouche* et le *visage* remplissent des fonctions auxquelles on les applique rarement ; ils sont tirés de *Bajazet*, acte II, scène III :

> Je veux que devant moi, sa *bouche* et son *visage*
> Me découvrent son *cœur* sans me laisser d'ombrage.

Il est difficile de s'imaginer comment la *bouche* et le *visage* peuvent *découvrir le cœur* ; et quant à l'*ombrage* que Roxane ne veut pas qu'ils lui laissent, il n'y a pas d'indulgence au monde qui puisse le justifier.

Tout à l'heure, Racine faisait *parler les cœurs* pour Bajazet ; dans *Andromaque*, il fait parler les *yeux dans les cœurs* :

> Venez dans tous les cœurs faire parler vos yeux.

Racine n'est pas le seul à se servir de ces métaphores d'une anatomie plus que douteuse. Le grand Corneille, plus excusable en ces sortes de fautes, parce qu'il écrivait pendant la transformation de la langue du seizième siècle, en emploie fréquemment qui ne valent pas mieux. Ainsi, dans *Héraclius*, acte II, scène I, il a mis une *âme* à laquelle on parle *à l'oreille* :

> Vous n'avez pu savoir cette grande nouvelle,
> Sans la dire à l'oreille à quelque âme infidèle ;

et, un peu plus loin, il y a un *devoir* qui présente un *cœur* à des *yeux* :

> Il présente mon cœur aux yeux qui le charmèrent.

Tout cela prouve, comme nous le disions plus haut, que les poètes du dix-septième siècle n'avaient pas la science critique du style qu'ils employaient, et qu'ils n'apportaient pas dans la composition et dans le dessin de la phrase la rigueur, l'exactitude et la précision philologiques des écrivains éminents d'aujourd'hui. Nous savons bien que de pareilles observations ne seront pas du goût de tout le monde ; nous comprenons toutes les opinions ; mais les faits sont là, et les faits sont bien forts quand on discute. Nous admettons, du reste, et même nous approuvons fort, la vénération qui s'attache toujours de préférence aux écrivains des siècles passés. Etre mort, est un désavantage qui mérite bien une compensation.

Nous n'avons pas trouvé clairement formulée ailleurs que dans Corneille la doctrine médicale de Pythagore, qui plaçait le siège de l'âme dans le sang. Dans *Pompée*, acte II, scène II, Cléopâtre commence une superbe tirade par ces beaux vers, que Voltaire a déshonorés de sa critique :

> Les princes ont cela de leur haute naissance ;
> Leur âme dans leur sang prend des impressions
> Qui dessous leurs vertus rangent leurs passions.

Racine flotte incertain de système en système, les mêle tous l'un à l'autre, et les gâte tout en les mêlant. Au premier acte d'*Andromaque*, il met *dans le cœur* le feu inné qu'Hippocrate mettait dans la poitrine :

> Mais l'ingrate en mon cœur reprit bientôt sa place ;
> De mes feux mal éteints je reconnu la trace.

Au deuxième acte, il met ce feu *dans l'âme*, faisant ainsi deux fautes à la fois :

> L'amour n'est pas un feu qu'on enferme en une âme.

Quelque chose qui frappe dans le langage de l'amour employé par Corneille et par Racine, c'est l'introduction d'une locution vicieuse qui s'est perpétuée depuis eux, et que la science philologique de notre époque, toute rigoureuse qu'elle puisse être, aura quelque peine à proscrire. Cette locution est celle qui consiste à faire *soupirer avec le cœur*. Sans doute, les poètes de l'époque hippocratique et stoïcienne, qui plaçaient l'âme dans la chaleur de la poitrine, renouvelée par la respiration, avaient créé le mot *soupir*, pour signifier les idées tristes ou affectueuses de l'âme, et le mot *soupir* voulait dire littéralement *respiration*. Or, puisque soupirer veut dire respirer, on ne peut pas évidemment soupirer avec le cœur. Corneille se sert de cette singulière anatomie dans *Rodogune*, acte IV, scène I, où Antiochus prononce ces deux vers :

> Ce cœur, qu'un saint amour rangea sous votre empire ;
> Ce cœur, pour qui le vôtre à tout moment soupire.

L'inconvénient du faux, c'est d'entraîner d'erreur en erreur. Après avoir fait soupirer, c'est-à-dire *respirer*, avec le cœur, Corneille en vient, dans *Pompée*, acte II, scène I, à faire *tracer des soupirs* avec la *main*, comme dans ces vers, où Cléopâtre parle ainsi de César :

> Et de la même main dont il quitte l'épée
> Fumante encor du sang des amis de Pompée,
> Il trace des soupirs, et, d'un style plaintif,
> Dans son champ de victoire il se dit mon captif.

Racine fait également soupirer, ou respirer, avec le cœur, dans ces vers de *Bajazet*, acte II, scène V, où Atalide dit à son amant :

> Je sais que votre cœur se fait quelques plaisirs
> De me prouver sa foi dans ses derniers soupirs ;

mais, chose fort étrange, il change de doctrine anatomique dans la même scène, et il fait soupirer Bajazet avec une autre chose que le cœur, néanmoins sans dire avec quoi :

> Et de mes froids soupirs ses regards offensés
> Verraient trop que mon cœur ne les a point poussés.

Ce que nous pourrions rapporter encore de faits analogues n'ajouterait rien à l'idée qui ressort de ceci, à savoir que Boileau, qui défendait les Anciens contre Perrault, lequel défendait les poètes du dix-septième siècle, avait grandement raison dans sa thèse. Les Anciens, en se bornant même à Catulle, à Virgile et à Horace, sont de divins poètes et de merveilleux artistes, toujours savants et hardis, toujours élevés et faciles, toujours vigoureux et châtiés. On n'a pas à craindre qu'ils donnent, ceux-là, une oreille à l'âme ou qu'ils fassent respirer avec le cœur.

Et c'est là le propre des grands poètes d'être toujours vrais, dans la science comme dans la passion. Lorsque Homère parle de médecine, il est cité par Galien ; lorsqu'il parle de géographie, il est cité par Pausanias. Or, il est peu probable que l'on cite jamais la géographie qu'il y a dans *Mithridate* et l'anatomie qu'il y a dans *Bajazet*. Que l'on prenne Eschyle, Sophocle, Euripide : on y trouvera toute la pensée grecque de leur temps. Trouverait-on la pensée française du dix-septième siècle dans Corneille et dans Racine ? Le véritable poète est un esprit exact, en même temps qu'un esprit enthousiaste, et cela doit être, parce que la poésie élevée vit dans un monde bien plus abstrait encore que le monde des géomètres. Le géomètre fait abstraction des surfaces et profondeurs, pour ne conserver que les lignes ; l'algébriste fait abstraction des lignes, pour ne conserver que les quantités pures ; le poète, lui, fait abstraction des quantités, c'est-à-dire de la matière, car il peut vivre et opérer dans l'idée. La sommité de toute chose, science ou art, matière ou esprit, erreur ou vérité, appartient au poète. Si l'arbre de la science porte une fleur, cette fleur, c'est la poésie.





LE FESTIN PAIEN, d'après une estampe de Sadeler.

Tandis que le laboureur creuse les sillons de son champ, les heureux du monde, autour d'une table somptueusement servie, vivent une vie inimitable. Sadeler a traité un sujet analogue, mais avec des personnages revêtus de riches costumes (voir fig. 302).



FIG. 348. — Vignette décorative de Chauveau (XVIIe siècle).

XII

COMMENT LA RENAISSANCE A LU NOS ROMANS DE CHEVALERIE



'EST ici l'envers d'une grande époque, et qui pourrait s'appeler l'histoire d'une « ingratitude ».

Nos romans de chevalerie, nés des poèmes épiques des Xe, XIe et même XIIe siècles, dûment versifiés et assonancés, ont été tout d'abord transformés, dès le XIIIe siècle, en chroniques d'une infatigable haleine et d'une longueur démesurée. Vingt mille lignes ne faisaient pas peur aux lecteurs de ce siècle courageux. « Assez des vers comme cela », s'était brusquement écrié le public blasé par l'ancienne poésie épique. Et comme il y a toujours des auteurs pour répondre aux demandes renouvelées des lecteurs de leur temps, on se mit à rédiger des romans en prose.

Si nous en croyons Victor Le Clerc, les premières rédactions en prose datent de la fin du quatorzième siècle. Leur naissance marque l'influence victorieuse de la bourgeoisie, tandis que, dans les longues épopées en vers, il faudrait voir l'influence déclinante de la noblesse, et surtout de la maison de Bourgogne. Sans pousser à fond ces hypothèses, reconnaissons que l'on y peut trouver beaucoup de vérité. Il est certain que la bourgeoisie n'aime pas les vers ; elle a, de nos jours, et elle a dû toujours avoir un mépris souverain pour ce qu'elle appelle des « idées creuses ». Parlez-lui en prose : c'est net, c'est bourgeois, cela se comprend. La noblesse, au contraire, se pique de poésie, et les Bourguignons, voulant avoir d'énormes manuscrits, magnifiquement enluminés, commandèrent de longs poèmes à leurs poètes semi-officiels. La dimension du contenant eut cette influence sur la dimension du contenu. Mais la maison de Bourgogne passa et la bourgeoisie demeura. Le roman en prose triompha dans les manuscrits où il s'épanouit tout à son aise. Nous avons ainsi, par exemple, un *Renaud de Montauban* en plusieurs volumes. Puis, l'imprimerie arriva bien à point. On peut dire que les premières presses ont surtout gémi sous le poids des nouveaux romans en prose. Les Vérard, les Lotrian, les Benoît Rigaud, les éditeurs d'alors firent de belles fortunes avec les versions que nous allons examiner tout à l'heure. Rien n'est moins épique, en effet, que les contes de fées. A la place de Roland, des paladins et des anges, on trouve Barbe-Bleue, des singes et des magiciens.

Qu'est devenu l'amour chevaleresque ? Il avait été hommage féodal ; il avait pris quelquefois la forme d'un vœu monastique, — et l'histoire rappelle qu'au milieu du XIIIe siècle, cent chevaliers se tonsurèrent pour la comtesse de Rodez.

Comment labuze est avecques vne belle fille ou demoiselle qui sentre acollent en eulx faisant grant chiere cōmēt se Ilz vouloient aler dancer la quelle est appellee folle amour et dit labuze a lacteur.



FIG. 349. — L'ABUSÉ ACCOLLANT UNE BELLE DEMOISELLE.
Gravure sur bois, pour *Le Doctrinal de Cour*, par Pierre Michault (un des bons poètes du temps), Paris.

Écrit en 1466, le Doctrinal de Cour, utile au roi René de Sicile, auteur de l'Abusé en Cour, est une satire en prose et en vers, suivant la mode du temps. La *Vertu* éplorée est bannie des écoles où règnent, en maîtresses, Luxure, Orgueil, Fausseté. L'auteur les visite dans leurs temples aux beaux pilastres dont les fondements sont peu solides.

Mais nul mieux que Libert, dans son ouvrage sur *La Chevalerie en France*, n'a exprimé, en y mêlant le charme de l'ironie, ce que l'on entendait par « amour chevaleresque ».

« Le chevalier exigeant, — dit-il en manière de douce raillerie, — n'entend rien à l'amour, si j'en crois un troubadour. Ce n'est plus amour ce qui tourne à la réalité. C'est assez qu'un ami ait de sa Dame anneaux et cordons, il doit s'estimer l'égal du roi de Castille. Belle théorie, beau troubadour ! L'avez-vous bien pratiquée ? Je ne le pense pas, car vous avez composé, ou, si ce n'est vous, c'est quelqu'un des vôtres, certain chant bien joli, mais d'un usage bien profane. Quand un chevalier passe la nuit dans les bras de sa maîtresse, il laisse au bas de la tour un ami dévoué qui guette la venue du jour, et lui chante *l'aubade* à la première aube. L'ami veille au pied de la tour, et prie Dieu et le fils de Marie de protéger son compagnon en adultère : « Roi de gloire, vraie lumière, Dieu puissant, secourez, s'il vous plaît, fidèlement mon compagnon ; je ne l'ai pas vu depuis la nuit tombée, et voici bientôt l'aube. Beau compagnon, dormez-vous encore ? C'est assez dormir... J'ai vu, grande et claire, à l'orient, l'étoile qui amène le jour. J'entends gazouiller l'oiseau qui va cherchant le jour par le bocage, et j'ai peur que le jaloux ne vous surprenne, car voici bientôt l'aube. Beau compagnon, mettez la tête à la petite fenêtre, regardez le ciel et les étoiles qui s'effacent... » Longtemps le guetteur chante en vain. Enfin il est entendu, et une douce voix murmure dans le silence : « Ah ! plût à Dieu que la nuit n'eût pas de fin, et que la guette ne vît ni jour ni aube ! Mon ami ne s'éloignerait pas de moi. O Dieu ! que l'aube vient vite ! Beau doux ami, encore un jeu d'amour dans ce jardin où chantent les oiseaux !... O Dieu ! que l'aube vient vite ! »

L'esprit chevaleresque n'est plus que de l'esprit d'à-propos.

Si nous voulions résumer l'histoire de la Renaissance dans ses rapports avec nos romans épiques, nous montrerions que le XVIe siècle, s'inspirant à l'égard de l'avenir d'une confiance sans bornes, devait fatalement témoigner une ingrati-

La belle maguelonne.



FIG. 350. — LA BELLE DAME ET LE JOUVENCEAU, d'après une gravure sur bois.

tude profonde au passé. Ronsard et la Pléiade, voulant tout refaire, sont restés bien en deçà de leurs aspirations. Seuls, le peuple et les érudits ont gardé le souvenir de nos vieilles épopées. Le premier a eu l'intelligence du cœur, les autres la mémoire de l'esprit. Le peuple a dévoré les romans en prose, les critiques ont remonté pour la première fois jusqu'à nos romans en vers, et parmi eux il faut citer Fauchet et Pasquier. Mais, plus heureuses que nos *gestes* nationales, les romans d'*Artus* triomphaient dans les *Amadis*. Or, ces *Amadis* ne sont que des romans de la Table ronde imparfaitement déguisés.

Prenons l'*Amadis de Gaule*. On a beaucoup écrit sur les origines de ce que, vers 1830, on appelait encore le cycle des Amadis en l'opposant à ceux d'Artus et de Charlemagne. Un seul fait est certain : c'est qu'un roman d'Amadis était connu en Espagne avant 1359. C'est ce qu'atteste Ayala dans son *Rimado del palacio*, en 1367. Le premier auteur de cette fiction est complètement inconnu ; on l'a attribuée à vingt auteurs différents, et notamment on a fait cette douteuse plaisanterie de le regarder comme l'œuvre de Thérèse d'Avila.

Quant à l'action de ce roman, elle est assez compliquée. La scène, comme dans tous les romans d'Artus, est en Petite-Bretagne, et nous sommes en présence du roi Garinter et de ses deux filles. L'une d'elles, Elisène, se laisse séduire par le roi de Galles, Périon : Amadis est le fruit de cette union libre et coupable. Elisène sans doute répare sa faute en épousant Périon dont elle aura plus tard un second fils, le célèbre Galaor. Mais il a d'abord fallu cacher la naissance d'Amadis, et l'on a exposé sur la mer le malheureux enfant qui a été recueilli par Gandalès et protégé par la fée Urgande. Nous le retrouvons peu de temps après à la cour de Languinès, roi d'Ecosse, où il commence à aimer du plus chaste amour la belle Oriane, fille de Lisnart, roi de Grande-Bretagne. On le fait chevalier, et il révèle sa bravoure dans ses premiers exploits contre le roi d'Irlande. Oriane, cependant, ne tarde pas à découvrir le secret de la naissance d'Amadis : nouvelles amours dont la singulière pureté fait contraste avec les amours plus grossières de Galaor. Ici commencent les aventures, s'enchevêtrant les unes dans les autres : aventure de la belle Briolanja ; aventure du château d'Apollidon, où ne peut entrer qu'un chevalier constant et brave, qui aura le gouvernement de l'Ile-ferme ; aventure de la jalousie d'Oriane et de l'exil d'Amadis à la Roche-pauvre, dans une forêt où il reçut le nom de Beau-ténébreux. Enfin, les deux amants se réconcilient, et Esplandian naît de cette réconciliation trop brûlante. Amadis se met à recourir le monde, et à l'étonner de ses exploits. Il revient dans la Grande-Bretagne au moment où la pauvre Oriane allait devenir la femme de l'empereur Patin. Le roman se termine, on peut le croire, par le mariage d'Amadis et d'Oriane, et aussi par celui de Galaor et de Briolanja. Et telle est cette œuvre fameuse qui a fait une si belle fortune dans le monde, qui a été traduite dans toutes les langues, et qui, en France, a détrôné nos romans nationaux. Et cependant, c'est de France que sont venus tous les Amadis, et toutes les dissertations qu'on a entreprises sur cette question peuvent tenir en ces

¶Le cõtre rom
mant de la Rose
nomme le gratia
dei



Fig. 351. — Reproduction du titre d'un des nombreux écrits composés contre les allégations du *Roman de la Rose*. Le manuscrit de cette pièce date de 1309.

Comment le bon paintre zẽsis
Fut de contrefaire pensis
La tres grant beaulte de nature
Et de la paindre mit grant cure



Cy commẽce le romãt de la rose
Ou tout lart damours est enclose.

Fig. 352. — Gravure sur bois pour le *Roman de la Rose*, Genève, « per honestum virum et doctum Johannem Croquet », vers 1479.
Cette édition est considérée, par Brunet, comme la première.

Le rommant de la rose nouuellement imprime a paris.



Fig. 353. — *Le Roman de la Rose*, titre de l'édition de 1509 (Paris, Michel Le Noir). Texte des éditions primitives avant les retouches apportées au manuscrit par Clément Marot.

quelques mots désormais scientifiques : « L'*Amadis* est une imitation indirecte et lointaine, mais manifeste, de nos romans français de la Table ronde. »

La seule version espagnole de l'Amadis qui soit parvenue jusqu'à nous est celle de Garci Ordones de Montalvo, composée en 1495, publiée en 1519. En 1539, le seigneur des Essarts la traduisit en français. En 1575 parut à Lyon l'*Amadis de Gaule* en vingt-deux volumes in-16. Duverdier réunit un peu plus tard toutes les branches de l'Amadis et lui imposa le titre de Roman des Romans. Le succès fut immense, les *Amadis* pullulèrent, mais la France était oublieuse de sa propre littérature.

Il faut, en effet, nous représenter Ronsard et sa Pléiade se précipitant, pleins d'ardeur, sur tous les chemins de l'intelligence avec la pensée bien arrêtée qu'ils sont les premiers à y entrer, et que personne avant eux n'a connu le printemps ni les fleurs. Ils ne disaient même pas : « Tout est à refaire ». Ils disaient candidement : « Tout est à faire », convaincus qu'avant eux il n'y avait eu ni lettres, ni lettrés ; ni poésie, ni poètes. Le chef-d'œuvre incomparable qui s'appelle *la Chanson de Roland*, le trésor de cent poèmes épiques que nous enviaient toutes les autres nations, ils ignoraient tout cela. Depuis l'ère vulgaire, c'était la nuit, c'était le noir ; le jour, la lumière, la joie, l'amour, la grâce et la beauté ne se trouvaient qu'au delà de cette nuit. Ils remontèrent jusque-là, et se passionnèrent pour l'antiquité grecque et latine avec la plus ardente et la plus injuste des frénésies. On laissa les œuvres des poètes et des chroniqueurs du Moyen Age pourrir dans les manuscrits des bibliothèques délaissées ; mais on mit en lumière tous les philosophes, tous les poètes, tous les historiens de l'antiquité, et on les imita servilement. La vieille langue nationale ne fut pas sacrée pour leurs mains ; ils la remirent sur le métier et la fabriquèrent une seconde fois. Puis, ce premier travail étant terminé, il se dirent un beau jour : « La France n'a pas d'épopée, il faut lui faire ce cadeau ». Ronsard, alors, écrivit la *Franciade*. Un quatrain, dont il accompagna ce poème inachevé, révèle bien sa pensée et celle de toute son époque :

Les François qui mes vers liront,
S'ils ne sont et Grecs et Romains,
En lieu de ce livre ils n'auront
Qu'un pesant faix entre leurs mains.

L'insuccès de la *Franciade* fut complet, et il était mérité. « Tout poète, dit Ronsard, doit orner et enrichir son style de figures, schèmes, tropes, métaphores, phrases et périphrases pour le séparer nettement de la prose triviale et vulgaire. » Et, donnant tout leur développement à ces fausses et déplorables idées qui devaient jeter trois siècles entiers sous le règne de la rhétorique, il conclut en toutes lettres que la poésie consiste à ne jamais appeler les choses par leur nom. Nous n'exagérons rien : « Les *excellens poètes,* continue-t-il, ne nomment pas souvent les choses par leur nom propre. Virgile, voulant descrire le



Fig. 354.
Gravure sur bois pour le *Roman de la Rose*. Genève, « per honestum virum et doctum Johannem Croquet », vers 1749.
Cette édition est considérée, par Brunet, comme la première.

jour ou la nuit, ne dit pas simplement en paroles nues : « Il estoit nuit, il estoit jour », mais par de belles circonlocutions : « *Postera Phœbea lustrabat lampada terras* », etc. Et il ajoute qu'à cet égard comme à tous les autres, les anciens doivent être nos seuls modèles.

Ces théories furent propagées par tous les *Arts poétiques* du XVIe siècle. Il suffit de lire celui de Claude de Boissière (Paris, 1554) ; celui de Peletier du Mans (Lyon, 1555) ; celui de Th. Sibillet (Lyon, 1556), et l'*Art poétique françois* de Pierre de Laudun d'Aygaliers (Paris, 1597). Partout, c'est le mépris de notre passé.

Qui donc se souvenait de nos anciens romans de chevalerie, qui les aimait ? Le peuple, qui leur fut opiniâtrement fidèle. En plein règne de Ronsard, les confrères de la Passion jouaient le *Jeu de Huon de Bordeaux*. Les bourgeois et les paysans ne pouvaient se promener dans les rues étroites de leurs villes sans que vingt enseignes (et de ces enseignes formidables d'alors) ne leur remissent nos vieux romans en mémoire. Il y avait le *Moustier du Chevalier au Cygne ;* Ogier, Roland, les quatre fils Aymon n'étaient pas moins connus. Les incunables répandaient par milliers ces petits in-4° où les bergers, les paysans, les petits marchands lisaient tout au long les vieilles légendes méprisées par Ronsard. Et quand, à la fin du siècle précédent, le « povre » Villon avait voulu, en des vers célèbres, énumérer les héroïnes les plus connues du peuple de son temps, il en avait emprunté plusieurs à nos chansons de geste :


Cy est le Rommant de la Roze.
Ou tout lart damour est enclose
Hystoires et auctoritez
Et maintz beaulx propos usitez
Qui a este nouuellement
Corrige suffisantement
Et cotte bien a lauantaige
Com on voit en chascune page.
On les vend a Paris en la grant salle du palais au premier pillier en la boutique de Galiot du pre libraire iure de luniuersite.
Mil. v. C. xxxi.
GALLIOT DV PRE.

FIG. 355. — Titre de l'édition du *Roman de la Rose*, vu et corrigé par Clément Marot. Imprimé à Paris, par Galliot du Pré (1431).

Berte au grand pié, Bietris, Allis,
Harembourges qui tint le Maine,
Et Jehanne la bonne Lorraine,
Qu'Anglois bruslèrent à Rouen,
Où sont-ilz, Vierge souveraine ?
Mais où sont les Neiges d'antan ?

Dans l'esprit de Villon, et dans l'esprit de tout le peuple, des personnages aussi légendaires que Berte se confondaient avec des personnages aussi historiques que Jeanne. Nous sommes heureux d'avoir à constater une aussi honorable confusion. Il vaut mieux se passionner pour Berte aux grans piés que pour Francion, fils d'Hector, le héros de la *Franciade*.

Quelques savants, du reste, suivaient l'exemple du peuple. Il ne faut pas oublier que, du vivant de Ronsard, furent publiées les *Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*, de Jehan de Nostre-Dame.

Femme qui es en mariage.
A ton seul mary tabandonne.
Car q son corps a plusieurs done.
Jamais il nest tenu pour saige

Femme pense au sacrement
De mariage si tresdigne
Sacre par la bouche diuine
Qui le rompt se liure a tourment

Femme oublie le cours de Venus
Qui nest que pesche lupure
Et pense que par cest ordure
Maints sont a pute fin venus

Femme regarde la folie
Que dido commist pour enee
Par sa lupure fust brusee
Et en enfer arse e brupe

Femme considere quelz maulx
Sont sourvenus par paillardise
Pour tant a ton cas bien aduise
Et te corrige se tu faulx

a.ii.

FIG. 356. — PAGE TYPOGRAPHIQUE D'UNE PLAQUETTE GOTHIQUE.

Le Doctrinal des femmes mariées, Paris ou Lyon (sans date).

Suite de conseils en 45 quatrains moraux, conçus quelque peu dans l'esprit des enseignements que donnera Arnolphe à Agnès, dans l'*Ecole des femmes*.

La bibliographie commençait à faire son travail, à dresser ses tables. En 1580, parut la *Bibliothèque françoise* de Duverdier et, quatre ans après, celle de Lacroix du Maine. Duverdier consacre à nos romans de nombreuses colonnes. Etienne Pasquier, un des pères de l'érudition française, dans ses *Recherches de la France,* où se trouvent dispersés en un mauvais ordre tant de bons matériaux, Etienne Pasquier n'a pas pour nos origines littéraires les mépris de son temps et les dédains de sa classe. Un de ses plus curieux chapitres est intitulé : « De l'ancienneté et progrez de notre poésie françoise ». Il cite le roman d'*Athis* et de *Profilias* la chanson d'*Ogier le Danois,* celle de *Berte aux grans piés,* celle de la *Belle Maguelonne.* Il étudie « quelle estoit la texture des vers aux œuvres de l'histoire des grands, que vous voyez estre *faite d'une longue suitte de mesmes rimes,* comme aussi l'ay-je trouvé dans les romans d'*Ogier le Danois, Datis* (*sic*) et *Profilias,* et par especial en celuy de *Pepin et Berte,* où j'en ay cotté cinquante-trois finissans en *hier* et soixante et un en *ée.* » Et il cite le couplet de Berte :

« Or s'en va Blancheflor qui ot
le cuer certain. »

Et il avance, un peu plus loin, que le mot *alexandrin* vient du roman d'*Alexandre,* qu'il attribue à Lambert Licors (*sic*). Et il trace un portrait assez ressemblant des jongleurs, tout en affirmant, nous ne savons pourquoi, « qu'on appelait surtout ainsi ceux qui fréquentoient la cour des comtes de Flandre ». Enfin, dans une autre partie de son livre, il discute fort gravement le caractère de Roland et de la bataille de Roncevaux. Il faut être reconnaissant à Etienne Pasquier de ces études, qui ne devaient pas trouver beaucoup d'imitateurs, et qui ouvraient une voie ou l'on ne l'a point suivi avant le siècle dernier.

Fauchet, dans son *Recueil de l'origine de la langue et de la poésie françoises,* dont la première édition parut en 1531, à Paris, chez Mamert Patisson, donne les noms et le sommaire des œuvres de cent vingt-sept poètes français antérieurs à l'an 1300. Ces notices, sans doute, sont incomplètes, mais c'est encore le travail le moins imparfait de l'époque, et nous devons mentionner les pages consacrées par le docte président à Lambert Licors et Alexande de Paris, à Huon de Villeneuve, qu'il présume auteur des *Quatre fils Aymon, d'Aye d'Avignon,* de *Doon de Maience* et de *Guy de Nanteuil ;* au roman de *Siperis de Vignevaux,* à Girart d'Amiens, au roi Adenès et à Chrétien de Troyes. Fauchet, dans ses *Antiquités et histoire gauloises et françoises* (Genève, 1611) se montre moins sympathique à nos vieux romans, où il ne voit que de méprisables mensonges ; il s'attaque rudement à la chronique du faux Turpin ; il s'élève contre le proverbe qui dit : *Autant que Charles fut en Espagne,* pour montrer une longue et difficile entreprise : « Tant y a, dit-il, que

Fig. 357. — Titre d'une petite plaquette in-8° gothique de 28 feuillets (édition des premières années du XVIe siècle).

Le *Purgatoire des maulvais marys* fut imprimé, pour la première fois, vers 1840.



Fig. 358. — Titre d'une petite plaquette in-8° gothique de 16 feuillets, imprimée à Lyon, après 1515. (Barnabé Chaussard).

Cette pièce, dont l'auteur était maistre Henri Baude, a été également publiée sous le titre de : *Le débat de la Dame et de l'Ecuyer.*

les romans ont embelli leurs contes fabuleux de ceste défaite de Roncevaux », et il exprime son incrédulité à ce sujet, sans accorder à nos vieux poètes ce certain respect que Pasquier ne leur refusait pas.

Le XVIIe siècle imitera Fauchet beaucoup plus que Pasquier.

Maintenant, quelles sont les circonstances atténuantes pour les hommes de la Renaissance, dans leurs mépris à l'égard de nos vieux romans ?

A première vue, ces romans incunables se divisent en deux grandes classes, selon qu'ils appartiennent ou non à la période « gothique » de l'histoire de l'imprimerie. Sans revenir sur ce que nous avons dît dans le tome I de cet ouvrage, nous pouvons toutefois ajouter ici quelques précisions. Les livres de la première famille sont de beaucoup les plus intéressants. L'époque de leur vogue peut être fixée entre 1480 et 1530, et le plus grand nombre peut-être ont été imprimés durant les cinq premières années du XVIe siècle. Les années 1501 et 1503 méritent une mention spéciale. Les deux centres de fabrication, c'est Paris, c'est Lyon. Les éditeurs qui ont le plus abondamment exploité cette mine, ce sont, à Paris, les Antoine Vérard, les Alain Lotrian, les Jean et Nicolas Bonfons, les Jehan Treppenel, les Michel Lenoir, les Niverd ; ce sont, à Lyon, les Pierre de Sainte-Lucie. Nos romans ont fait la fortune de ces savants et zélés éditeurs.

« Leurs titres ont toujours quelque chose de rare » ; nous ne parlons ici qu'au point de vue typographique. Ils ont joué habilement avec l'encre noire et l'encre rouge, grâce à la facilité de ces deux tirages qu'on pratique encore de nos jours. Tantôt, comme dans la *Conquête de Trébizonde*, ils ont alterné les deux encres ligne par ligne ; tantôt, comme dans le *Huon de Bordeaulx* de Jean Bonfons, le *Mabrian* de Jean Niverd, les *Quatre fils Aymon* d'Alain Lotrian, et dans vingt autres éditions, ils ont entrelacé bizarrement le rouge et le noir, sans aucune règle que leur caprice, en ayant soin seulement de faire honneur de la première de ces couleurs aux noms de leurs héros et de leurs héroïnes. Ce titre est d'ailleurs écrit en caractères gothiques de proportions majestueuses ; tout au moins les deux ou trois premières lignes sont-elles de nature à satisfaire les yeux les plus difficiles. Au-dessous s'épanouit un bois très grossier qui fort souvent est le même dans les livres de plusieurs éditeurs. Il est deux *sujets* que nous avons eu le désespoir de retrouver chacun en tête de plusieurs romans ; l'un représentant un chevalier fort empanaché à la tête de ses gens, et qui orne les folios de *Mabrian*, de *Galien restauré*, de la *Conquête de Trébizonde ;* l'autre, qui nous paraît figurer assez grossièrement l'entrée triomphale de Charles VIII à Naples, et qui se trouve dans le *Fierabras* de Nic. Bonfons, dans le *Huon de Bordeaulx* de Jehan Bonfons, etc., etc. Au bas du titre se trouve presque toujours le nom de l'éditeur avec son adresse fort détaillée : « On le vend à Paris, en la rue Neufve Nostre Dame, à l'enseigne de l'escu de France, par Alain Lotrian. » « On les vend à Lyon, en la

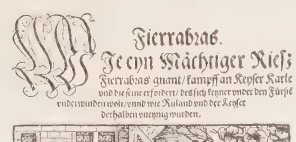




FIG. 359. — COMMENT S'EST POPULARISÉE LA LÉGENDE DU CAPITAINE FIERABAS.

Titre gravé sur bois pour un roman de chevalerie : l'*Histoire d'un redoutable géant d'Espagne, nommé Fierabas*. Edition allemande (Simmern, 1533).

Une première édition française de *Fier-à-Bras le Géant* avait paru en 1478, à Genève, mais sans gravures. La première, avec figures, est celle de Lyon (1486).

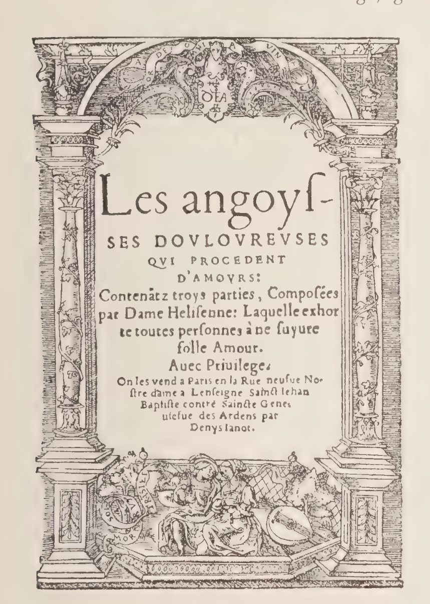


FIG. 360. — Titre d'un ouvrage célèbre, imprimé à Paris, en 1538, chez Denis Janot.

Cette œuvre, composée en « délectable style poétique », est le récit des amours du gentil Guenelic, avec dame Hélisenne, et l'on y assistera à leur déplorable fin.

maison de Pierre de Sainte-Lucie. » Quant à ce que les imprimeurs contemporains appellent « un faux-titre », nous n'en avons trouvé d'exemple que dans le *Mabrian* de 1530.

Quel que soit leur format, ces volumes ont été imprimés tantôt à deux colonnes, tantôt en lignes courantes, mais toujours en caractères compacts, et avec la préoccupation évidente de faire tenir le plus de matière possible sur le moins de papier possible. N'oublions pas que, malgré leur luxe apparent, on a toujours prétendu en faire des livres à bon marché. Leur papier est médiocre, les marges offrent aux yeux peu de champ pour le repos dont ils ont tant besoin. Quant aux illustrations, elles ont la naïveté des dessins rustiques.

Mais ces romans, il ne faut pas les juger seulement sur la mine. Leurs titres nous donnent une première idée de leur style. Ces titres sont de véritables réclames, pour ne rien dire de plus ; rien ne ressemble davantage à ces effrontés boniments que les charlatans débitent sur les tréteaux de la foire. Le *Maugis* de J. Trepperel (1527) débute ainsi : « Cy la tres plaisante histoire de Maugis d'Aigremont et de Vivien son frère en laquelle est contenu comment le dit Maugis, à l'aide d'Oriande, la fée, son amie, alla dans l'île de Boncart où il s'habilla en diable ; comment il enchanta le diable Raonard et occit le serpent qui gardoit la roche, par laquelle chose il conquist le bon cheval Bayard et aussi conquesta le geant Sorgalant. » Approchez, approchez : nous possédons dans nos magasins de quoi satisfaire les goûts les plus difficiles ; nous avons un vaste assortiment de fées, d'enchanteurs, de chevaliers, de nains, de géants, de batailles, de tournois, de coups d'épées, de coups de lances, de contes d'amour, de conquêtes et de beaux faits d'armes, de miracles et de merveilles de toute sorte, de rois et d'empereurs, de reines et de princesses belles comme le jour, le tout revu, corrigé, augmenté et orné de belles figures. Approchez » (1).

C'est par le style, enfin, que les anciennes légendes ont été modifiées. Mais, le plus souvent, entre les dernières traductions manuscrites et les premières traductions imprimées, la différence n'est pas tranchée, et, en tous cas, les plus récentes sont celles qui s'éloignent le plus de la simplicité des anciens vers.

Nous terminerons par l'exemple d'*Ogier le Danois*.

La Renaissance ne l'a point calqué, bien entendu, sur le poème de Raimbert de Paris, ni même sur celui d'Adenès. Ogier est le gros baron féodal, mal baptisé, demi-sauvage, brutal, charnel, farouche, luttant contre Charlemagne d'un front terrible, comme un taureau en rage ; il faut que le ciel intervienne pour lui arracher un pardon. Géant vainqueur des géants, homme immense, personnification redoutable de la redoutable féodalité, jetant sur la royauté ou sur l'empire des yeux terribles, il se calme tout au plus au bout d'un poème de onze mille vers, qui est presque entièrement consacré à l'histoire de sa colère. Voyez maintenant ce qu'en ont fait les imaginations efféminées et trop élégantes du XVIe siècle :

LA NAISSANCE D'OGIER

A l'heure de minuyt vindrent en la chambre où estoit l'enfant Ogier, six belles dames richement habillées, lesquelles on nomme *faées*, et desveloperent l'enfant. Et l'une d'elles nommee Gloriande, le print entre ses bras ; et quand elle le vit si beau, si grant et si bien formé de ses membres, elle le baisa par grant amour, en disant : Mon enfant, je te donne ung nom au don de Dieu : c'est assavoir que tant que tu seras en vie, que tu soyes le plus hardy chevalier qui soit durant ton vivant. » — « Dame, dit une autre nommee Pasteline, ce don que luy avez donné n'est pas petit ; je luy donne don que, de tant que sera en vie, guerre ne bataille ne luy faille point. » — « Alors, respondit une autre nommee Pharamonde : Dame, ce don que luy donnez est moult dangereux ; pourquoy je luy donne que jamais ne soit vaincu en bataille. » — « Et je luy donne, dist une autre nommee Melior, que, tant qu'il sera en vie, il soit beau, doulx et gracieux plus que nul autre. » — Et la cinquiesme, nommee Presine, dist : « Je luy donne qu'il soit toujours aimé des dames, et que en amours soit toujours eureux. » — Et la sixiesme, nommee Morgue : « J'ay bien entendu les dons que vous avez donnés à cest enfant. Et je vueil qu'il ne meure jamais jusques à ce qu'il ayt été mon amy par amour, et que je le tiengne au chasteau d'Avalon, qui est le plus beau chasteau du monde. » Et puis la dame le baisa par grant amour. Et puis laissèrent l'enfant et s'en allèrent, que on ne seut plus ce que elle devindrent. Et l'enfant demoura... (2).

Voilà où étaient tombés nos anciens romans de chevalerie.

On n'entend plus, après cela, que le sourire de l'Arioste et l'éclat de rire de Cervantès.

---

(1) Les expressions précédentes sont textuellement empruntées aux titres de nos romans du XVIe siècle, que nous avons tous relevés avec soin.

(2) *Ogier le Danois*, d'Alain Lotrian et Denis Janot, sans date.

LE ROMAN DE LA ROSE.

ÉDITÉ PAR LES SOINS DE MAROT.

Clément Marot écrivit le prologue d'une édition du *Roman de la Rose*, en 1529, Paris, Michel Lenoir, in-16. Il vante infiniment l'auteur de cet ouvrage :

> Notre *Ennius*, Guillaume de Lorris,
> Qui du Romant acquit si grand nom.

Le sage et judicieux Pasquier va plus loin. « Nous eusmes », dit-il, « Guillaume de Lorris, et sous Philippe le Bel, Jehan de Meung, lesquels quelques-uns des nostres ont voulu comparer à Dante, poète italien ; et moi, je les opposerois volontiers à tous les poètes d'Italie » (*Recherches*, livre VII, chap. III).

Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est l'explication la plus singulière apportée par Marot à l'allégorie de la Rose :

« Par la rose », dit-il, « tant appétée de l'amant, est entendu l'état de sapience, lequel est *justement* à la rose conforme... et en ceste manière d'exposer, sera la rose figurée par la rose papale, qui est de trois choses composé *(sic)*, c'est à savoir : d'or, de musc et de basme (baume), l'or signifiant l'honneur et la révérence que nous devons à Dieu le créateur ; le musc, la fidélité et justice que nous devons avoir à notre prochain, et le basme, ce que nous devons à nous-mesmes. »

Marot, du reste, ne s'en tient pas à cette première explication : il ajoute qu'on peut entendre aussi par la rose l'état de grâce, ou la glorieuse vierge Marie, ou le souverain bien infini et la gloire d'éternelle béatitude.

Quand l'allégorie se met à pousser dans une littérature, elle allonge invariablement les oreilles de ses lecteurs.

INFLUENCE DE L'AMADIS DE GAULE SUR LES MŒURS DU XVIᵉ SIÈCLE.

Sous la préoccupation trop exclusive de l'époque de François Ier, on a écrit que l'*Amadis* remit en vogue les idées et les sentiments chevaleresques. C'est prendre l'effet pour la cause. Il était plus juste de dire que la permanence des idées chevaleresques fit traduire et mit en vogue l'*Amadis*.

La chevalerie éprouva les vicissitudes ordinaires des choses humaines : elle eut son apogée et son déclin, son moment de perfection et sa décadence ; mais les traditions, qui en étaient l'âme, se maintinrent sans interruption et même assez tard, dans le monde féodal. Si la chevalerie *parut* un moment efficace à la Cour de France, sous le règne de Louis XI, à la Cour de Bourgogne, elle était maintenue avec beaucoup d'éclat. La chevalerie subsista donc, mais en substituant quelquefois à la gravité de l'institution une exaltation puérile, empruntée à cette partie de la littérature qui s'était proposé d'en exprimer l'idéal. L'esprit de ces fictions qui nous semblent si extraordinaires était devenu peu à peu l'esprit même de la société. A force de respirer, pour ainsi dire, dans une atmosphère romanesque, les chevaliers et les écuyers du quatorzième et du quinzième siècle en étaient venus à imiter les plus folles et les plus téméraires entreprises des héros de roman.

Sous Louis XII, l'éducation chevaleresque, telle qu'elle est décrite dans les chroniques de Du Guesclin, de Boucicaut et dans le roman de Jehan de Saintré, subsistait encore, quant à l'apprentissage des armes, sans aucun changement. L'un des principes de cette éducation était de transporter les jeunes damoysels à la Cour de quelque seigneur renommé, pour s'instruire, sous sa direction, au métier et aux devoirs de chevalier. On craignait les effets énervants de la tendresse paternelle. Brantôme rapporte de son père François de Bourdeilles qu'il fut, avec d'Estrées, nourri page d'Anne de Bretagne. « Messire Françoys de Bourdeilles, vostre grand-père — écrit-il à son neveu André, chef de la maison de Bourdeilles, une des quatre grandes baronnies du Périgord, — fut fils de ces deux illustres père et mère que je viens de dire. Après qu'il vint à estre grand et en aage, son père le donna page à la reyne de France, Anne, duchesse de Bretagne, et y fut huict ans, et avoit cest honneur d'estre son premier page, et de monter sur son mulet de devant, qui estoit un très-grand honneur et faveur de ce tems-là. Et le bonhomme feu monsieur d'Estrée, grand maistre de l'artillerie, que nous avons vu, alloit sur le mulet de derrière ».

Dans la maison de son aïeul, André de Vivonne, sénéchal de Poitou, fut également élevé page d'Essé, depuis maréchal de France, « encore qu'il fût fort bon gentilhomme et de bon lieu ».

« De telles obligations, tant de nourriture que de bienfaits, ce seigneur ne fust jamais ingrat : car ayant esté deux foys lieutenant de roi, et dans Landrecy et en Escoce, capitaine de cinquante hommes d'armes, et chevalier de l'ordre, venant veoir madame la Séneschalle ma grand'mère, qui l'avoit nourry avec son mari, luy portoit un tel respect et honneur, que jamais il ne voulut laver les mains avec elle pour se mettre à table, disant que nul grasde qu'il eust acquis ne lui sçauroit faire oublier l'honneur qu'il luy devoit, pour avoir été nourry son page et son serviteur domestique en sa maison mesme. »

C'est ce d'Essé dont, au rapport du même Brantôme, François Ier disait : « Nous sommes quatre gentilshommes de la Guyenne qui combattons en lice, et courrons la bague contre tous, allant et venant de la France, moy, Sansac, d'Essé et Chasteigneraye ».

On peut donc affirmer que, jusqu'à François Ier pour le moins, il n'y eut jamais d'interruption ni dans l'éducation, ni dans la tradition chevaleresque. Secondées par les goûts particuliers du monarque, ces traditions refleurirent alors et devinrent l'âme de la Cour. Le roi se présentait quelquefois devant ses courtisans, vêtu comme un preux, une lance à la main et la barbe teinte. En voyant ce prince envoyer un défi à l'empereur Charles-Quint, on aperçoit tout ce qu'avait conservé de force une éducation qui, en plein XVIe siècle, transformait le chef d'un grand Etat en champion du XIIe. Henri IV conserva toujours aussi le caractère de l'ancienne chevalerie. « Comme il était devant Dreux, et qu'il reçut la visite de sa *bonne cousine*, la Duchesse de Guise, à qui il avoit envoyé un passe-port, il alla au-devant d'elle ; et, l'ayant conduite en son logis et en sa chambre, il luy dit : « Ma cousine, vous voyez comme je vous ayme, car je me suis paré pour l'amour de vous. — Sire ou monsieur, luy répondit-elle en riant, je ne vous en remercie point ; car je ne vois pas que vous ayez si grande parure sur vous, que vous vous en deviez vanter si paré comme dites. — Si ay (dit le roy) ; mais vous ne vous en avisez pas ; voilà une enseigne (qu'il montra à son chapeau) que j'ay gagnée à la bataille de Coutras, pour ma part de butin et de victoire ; celle qui est attachée, je l'ay gagnée à la bataille d'Ivry ; voulez-vous donc, ma cousine, veoir sur moy plus belles marques et parures pour me montrer bien paré ? (1) ». En 1590, après la levée du siège de Paris, il fit au duc de Mayenne la proposition de vider leur querelle en combat singulier et il parait constant que, durant la guerre de 1674, Turenne reçut aussi un cartel de l'électeur palatin.

[EUGÈNE BARET. *De l'Amadis de Gaule et de son influence sur les mœurs du XVIe et du XVIIe siècle*, Paris, 1873.]

QUELQUES ÉDITIONS DE L'AMADIS AU XVIᵉ SIÈCLE.

Nous ne citerons ici que les éditions françaises.

Les *quatre premiers livres* renferment le roman original. Rédigés vers 1465, d'après des textes plus anciens, par *Garcia Ordonez de Montalvo, regidor de Medina del Campo*, ils furent traduits, en 1540, par *d'Herberay des Essarts*. — Paris, *Denis Janot et Vincent Sertenas*, in-fol. Les éditions se succédèrent sans changement jusqu'en 1577.

Le *cinquième livre*, tout entier composé par Montalvo, vers 1490, contient l'histoire d'*Esplandian, fils d'Amadis*. — Traduit par le même, Paris, *Vincent Sertenas*, 1550, in-fol. — La première édition doit être de l'année 1544.

Le *sixième livre* (7e en espagnol), traduit par le même, 1545, in-fol., contient le récit des gestes de *Lisvart de Grèce*, fils d'Esplandian. Le sixième livre espagnol, *Florisando*, que Paez de Ribeira a tiré d'un ouvrage italien, comme on le voit dans l'édition de Salamanque, imprimée chez Jean de Porras, en 1510, in-fol., n'a pas été traduit en français.

(1) Sainte-Palaye, I, p. 167.

Le *septième livre,* traduit par le même, Paris, *Jeanne Marnef,* 1546, in-fol., renferme l'histoire d'*Amadis de Grèce,* surnommé le chevalier de l'Ardente-Epée, fils de *Lisvart de Grèce* et de *la belle Onolone.* — L'auteur est *Juan Diaz,* bachelier en droit canon. Dans l'original espagnol, cette histoire ne commence qu'au neuvième livre.

Le *huitième livre,* traduit par le même, Paris, *Etienne Grouleau,* 1548, continue les aventures du septième.

Ce sont là les seuls livres des *Amadis* que *d'Herberay* ait traduits, Cette traduction fut continuée par d'autres ; mais ce qui est de lui est plus estimé que le reste, tant par rapport au style que par le fond. En Espagne même, les premiers livres sont les meilleurs. Les derniers ne sont pas traduits de l'espagnol, mais plutôt le fruit de l'imagination des prétendus traducteurs ; ils sont fort différents. C'est de ces enfants malvenus d'Amadis que Creuzé de Lesser a dit qu'ils avaient tué leur père.

Le *neuvième livre* fut d'abord traduit par *Gilles Boileau,* natif de Bullion, en Lorraine. L'auteur espagnol est *Feliciano de Silva. Claude Colet* revit depuis cette traduction, et la publia sous son nom seize mois après. Paris, *Vincent Sertenas,* 1553, in-fol. — Ce neuvième livre contient les gestes de *Don Florisel de Niquée, qui fust fils d'Amadis de Gaule et de la belle Niquée.*

Le *dixième livre* est la suite du neuvième, la seconde partie du dixième. La traduction est de *Jacques Gahory.* Mais Gahory a très peu suivi son original. Paris, *Vincent Sertenas,* 1553, in-fol.

Le *onzième livre d'Amadis de Gaule,* — où reluysent principalement les hautz faits d'armes de *Rogel de Grèce* et ceux d'*Agésilas de Colchos,* au long pourchas de l'amour de *Diane,* la plus belle princesse du monde, — répond à la première partie du onzième livre espagnol, dont l'auteur n'est pas connu. Cette traduction est encore de *Gahory,* Paris, *Jean Longis,* 1554, in-fol.

Le *douzième livre,* qui continue les mêmes aventures, répond à la deuxième partie du douzième livre espagnol. — Traducteur, *Guillaume Aubert,* de Poitiers, avocat du roy des trésoriers de France. — Nous avons de lui une *Histoire des Croisades.* —Paris, *Etienne Groulleau,* 1556, in-fol.

L'édition in-folio ne contient que les douze premiers livres des *Amadis.*

Les *treizième* et *quatorzième livres,* traictant les haults faits d'armes du gentil chevalier *Siloes de la Selve,* fils de l'empereur *Amadis de Grèce* et de la royne *Finistée.* — Ces deux livres répondent au douzième et dernier livre que l'on connaisse de l'*Amadis* en espagnol. — Le treizième eut pour traducteur *Gahory,* sous le pseudonyme de *Montluel,* 1576, in-4°. Le même Gahory publia le quatorzième, traduit par A. T. *(Antoine Tyron),* Paris, *Nicolas Bonfons,* 1574, in-4°.

Le *quinzième livre,* traictant les haults faits d'armes et amours loyalles des vaillants et invincibles chevaliers *Don Sferamondi de Grèce* et *Amadis d'Astre.* Paris, *Jean Paraut,* 1577. — C'est ici le dernier livre des *Amadis* de l'édition in-4°, qui contient tous les précédents, sans aucun changement, ni pour le fond, ni pour le style. — Ce quinzième livre est tout entier de l'imagination d'Antoine Tyron.

L'édition in-16, d'ailleurs conforme aux deux précédentes, contient vingt et un livres, sans compter les volumes doubles, traités ou imaginés par différents auteurs. C'est donc la traduction in-16 qui est préférable, puisqu'elle contient le roman plus loin que les autres éditions, et que tous les faits rapportés dans l'édition in-16 contiennent assez bien l'intrigue de cet ouvrage, et ont entre eux une liaison suivie.

Le *seizième livre* et les suivants, jusqu'au *vingt et unième* inclusivement, sont donnés comme une traduction de Gabriel Chappuys, probablement d'après l'italien de *Mambrino Roseo,* et font suite à l'histoire de Sferamondi ; Lyon, *Louis Cloquemin,* 1576-1579. — Les premiers chapitres du seizième renferment les mêmes choses que le prétendu quinzième livre, donné par *Tyron,* mais la traduction en est différente.

Il y a trois doubles parmi ces derniers volumes. — Le double du seizième est de l'invention de *Nicolas de Montreux,* gentilhomme du Mans. Paris, 1577. *Jean Poupy.*

Jacques Charlot, Champenois, a fait une deuxième version du *dix-neuvième livre,* Lyon, *Louis Cloquemin,* 1581 ; et *Jean Boiron,* une seconde version du vingtième. Paris, *Louis Cloquemin,* 1581.



Fig. 361. — Titre d'une petite plaquette in-8° gothique de 8 feuillets, imprimée à Lyon, entre 1516 et 1520 (chez Barnabé Chaussard).



Fig. 362. — Gravure sur bois pour la *Vie des femmes célèbres*, de Boccace, appelée aussi, quelquefois, *Chronique des Dames illustres*. Edition espagnole, imprimée à Saragosse par Paul Hurus, de Constance (1494).
Cette image fait partie d'un ensemble de 75 figures, publiées pour la première fois, à Ulm (1473), puis à Louvain, en 1487.

XIII

OEUVRES LITTÉRAIRES ET PREMIÈRES ÉDITIONS DE LA RENAISSANCE



DANS ce domaine, comme partout ailleurs, la Renaissance débute bien avant le XVIe siècle. On peut, sans témérité, la grandir de cent ans ; et, en effet, c'est à la fin du XIVe siècle, pendant lequel la littérature italienne fut fondée, s'accrut et prit la nature qu'elle a gardée jusqu'au XIXe siècle, qu'un livre, *la Divine Comédie*, fut étudié plus que ne l'avait jamais été la Bible. Boccace s'est proclamé l'élève de Dante. Pétrarque n'a point fait un tel aveu, mais il est tombé lorsqu'il voulut lutter avec Dante dans un poème. Les Italiens vous diront qu'il le surpassa seulement par le *fini* de ses poésies fugitives, — mais encore cela n'est-il pas bien sûr... Et cette gloire, dit Balbo, remarquable essayiste italien du siècle dernier, cette gloire aurait dû lui suffire.

I. — DANTE, PÉTRARQUE, BOCCACE ET LES ÉDITIONS ORIGINALES.

Remontons jusqu'au moment où la république florentine chercha les moyens d'obtenir les restes de son grand poète, et lui décréta un tombeau — sans l'y pouvoir ensevelir. C'était en 1376. Toute la génération qui avait connu, haï, craint ou envié Dante était cependant détruite.

Or, les trois écrivains du XIVe siècle (comme les appellent les *trecentisci*) Dante, Pétrarque et Boccace,

sont parmi les modernes, avant l'invention de l'imprimerie, les seuls qui soient restés classiques, et qui, ainsi égalés aux anciens, sont offerts en modèles par l'opinion universelle pour que chacun les glorifie et les imite.

Voyons, tout d'abord, le destin de Dante.

Personne ne s'éleva au-dessus de Dante au XVe siècle, époque à laquelle la politique de l'Italie fut corrompue, car si les empereurs ne lui apportaient plus la guerre, si les guelfes et les gibelins semblaient des partis détruits, l'Italie fut arrêtée dans ses vœux par des passions plus fortes que la civilisation qui essayait de s'étendre. Il ne s'organisa que des seigneuries d'une commune sur une autre, mécomptes aussi préjudiciables pour les vainqueurs que pour les vaincus : des tyranneaux dans de petites villes, *podesterie*, qui étaient, à leur tour, accablés par la prépotence des *condottieri*.

Ceux-ci accoutumèrent les Italiens à se défier de leurs propres forces. Les peuples agglomérés dans la péninsule, devinrent une proie facile pour l'étranger. Les logis de l'armée de Charles VIII étaient marqués à la craie, et il entrait en souverain partout où un « maistre de l'hostel » allait préparer ces logis. L'Italie fut nulle en politique. Il en fut ainsi de la littérature : peu d'hommes illustres, peu de grands ouvrages parurent. On ne pouvait inventer de nouvelles formes ; on marcha sur les traces de quelques-uns de ceux qui avaient précédé. On avait là les trois pères de la littérature italienne : on les imita. Dante attira l'attention de Christophe de Landino. Léonard d'Arezzo, Philelphe écrivirent la vie de Dante, mais suivant Boccace, et ajoutant à sa biographie peu de faits, peu de critique, et quelques injures. Notez bien que nous ne disons rien, pour l'instant, du XVIe siècle, qui vit fleurir le secrétaire florentin, auteur de tant d'écrits qui l'ont gravé dans la mémoire des hommes.

Jusqu'alors, on ne connaissait Dante que par des manuscrits rares, chers et le plus souvent altérés.

Aussitôt l'imprimerie découverte, il parut en divers pays des éditions de la *Divine Comédie*. On en compte dix-huit de 1472 à 1497.

La première, petit in-folio, parut dans les Etats pontificaux, à Foligno, le quatrième mois de l'an 1472. Elle est intitulée : « *La Comedie de Dante Alighieri de Florence* ». Cette édition figure à la Bibliothèque nationale.

La cinquième a été imprimée à Naples. C'est un petit in-folio, mais il ne porte ni date ni nom d'imprimeur. Elle existe à la bibliothèque Magliabecchiana. D'après Paul Colomb de Batines, auteur d'une *Bibliographie dantesque* que nous avons sous les yeux, l'éditeur serait un Napolitain, Francisco del Tuppo.

La sixième édition de 1477 est dédiée à Ferdinand, roi de Sicile. Elle est à la bibliothèque nationale.

La septième, avec le commentaire de Benvenuto da Imola, a été imprimée à Venise en 1477.

La huitième a eu pour éditeur Martin-Paul Nidobeato, en 1477 et en 1478. Elle commence ainsi : « *Au nom de Dieu, voici la Comédie de Dante Alighieri, excellent poète florentin* ». Il faut remarquer le titre *d'excellent* donné dès cette époque à Dante. Plus tard, il sera appelé *vénérable*, puis *illustre* et *divin*, puis *divin* tout seul en 1512. Enfin, la *Comédie* sera appelée *divine* en 1516.

La neuvième édition est intitulée : « *Ici commence la première partie de l'Enfer de la Comédie du vénérable poète Dante Alighieri, noble citoyen de Florence* ». Elle a été imprimée par maître Philippe, Vénitien, et dédiée au Doge Andrea Vendramino, qui sans doute ne croyait pas à l'authenticité des injures que Dante aurait adressées aux Vénitiens.

En 1481, parut le commentaire de Landino : c'est la dixième édition.

Nous voyons dans l'édition de 1491 ces titres : *Illustre et divin Dante Alighieri.*

Passons à la dix-huitième. Elle est de Venise, 1497, et elle a été imprimée par Luçantonio Guinta.

Le XVIe siècle continuera d'admirer la grande composition de Dante.

Alde Manuce a publié la dix-neuvième édition en 1502. Elle est in-8°. Le volume est composé de deux cent cinquante et un feuillets sans pagination. D'après M. de Romanis, qui a fait les plus heureuses recherches sur les éditions de la *Divine Comédie* et dont les travaux se sont échelonnés de 1805 à 1820, l'édition de 1502 aurait été suivie par des Académiciens de la Crusca, en 1595.

Il y a des éditions peu importantes que nous ne mentionnerons pas.

La vingt et unième, de 1506, porte ce titre : « *Comédie de Dante avec un dialogue sur la situation, la forme et la profondeur de l'Enfer*, in-8°. Le dessin de l'Enfer est d'Antoine Manetti.

On a publié, en 1512, à Venise, la vingt-quatrième édition, intitulée : « *Œuvres du Divin poète Dante* ».

La vingt-cinquième édition est une traduction espagnole, datée de 1515. C'est l'ouvrage de Pierre-Ferdinand de Villegas, archidiacre de Burgos.

Alde et André d'Asola, son beau-père, ont publié la vingt-sixième édition à Venise, en 1515. La

même année, cette édition a été contrefaite à Venise par Gregorio di Gregori. C'est probablement la première fois qu'on a eu à se plaindre de ce brigandage littéraire, qui de nos jours est devenu si commun. Une autre contrefaçon suivit la première, la même année 1515.

Bernard Stagnino publia, en 1516, la vingt-neuvième édition, sous ce titre :

« *La Divine Comédie,* avec le commentaire de Landino, revu par Pierre de Figino. Voilà le titre de *Divine Comédie* publiquement établi. Aucune nation, aucun auteur, aucune critique n'a réclamé jusqu'à nos jours, et il est assez certain que personne n'osera plus attaquer cette juste possession de plus de trois siècles.

En 1536, Giolito da Trino publia la trente-troisième édition à Venise, sous ce titre : *Comédie du divin poète Dante,* in-4°.

Le trente-quatrième porte l'exposition d'Alexandro Vellutello, et elle est datée de Venise, 1544. Elle a été imprimée avec soin, aux dépens de Vellutello, par Marcellini. Dans l'exemplaire que nous connaissons, le P. Ottaviani de Popoli annonce, par une note du 3 octobre 1669, signée de lui, qu'il a fait quelques corrections au texte. En relevant les passages incriminés, on s'aperçoit que ces corrections portent toutes sur la cour romaine, passages admis sans difficulté dans la célèbre édition de Lombardi, Rome, 1791. Cette édition de 1544 est dédiée au Pape Paul III. Vellutello finit ainsi son *avis* au lecteur :

« Si je me suis livré à des fatigues inutiles, vous ne me condamnerez pas, moi qui ai voulu dire et faire bien ; mais vous condamnerez l'ignorance humaine par laquelle nous sommes tous opprimés dans nos actions avec des différences, quoique nous en puissions croire et savoir. »

Un titre modeste précède la trente-sixième édition : *Les Chants du Dante, Enfer, Purgatoire, Paradis,* 1545, sans nom de ville. Volpi se plaint de ce qu'on a cité cette édition mesquine dans la bibliothèque de Gessner. Nous ne croyons point qu'il y ait lieu de blâmer personne à cet égard. L'édition la plus commune prouve la popularité d'un ouvrage.



Fig. 363. — IMAGE AVEC ENCADREMENT POUR LA « *DIVINE COMEDIE* » DE DANTE.

Dante en trois attitudes différentes. Au premier plan, Virgile. A ses trousses, lui barrant, en quelque sorte, le passage, les trois bêtes sauvages, le lion, la panthère au poil tacheté, la louve, triple symbole de l'orgueil, de la luxure, de l'avarice, les trois vices auxquels le poète se reconnaissait plus particulièrement porté.

La *Commedia Divina* (Venise, 1491).

Pour abréger, nous ne citons pas toutes les éditions que l'on trouvera au complet dans la *Bibliografia dantesca* de Paul Colomb de Batines, mais nous suivons le chemin qu'il a parcouru.

La trente-septième édition a été publiée à Lyon, par Jean de Tournes, en 1547. Catherine de Médicis, reine de France, doit avoir protégé cette publication ; c'est un joli volume in-16. Volpi reproche à Jean de Tournes d'avoir ignoré qu'en Italie on ne place pas d'article devant les noms de baptême des hommes, et qu'il est mal de dire *il Dante, le Dante*. On peut dire l'Alighieri, parce que cela est permis avec le nom de famille, *il cognome,* mais non pas avec *Dante,* diminutif de *Durante,* nom donné sur les fonts par les parrains. Du reste, on a longtemps commis cette faute en France, et Guinguené dit tour à tour Dante et le Dante.

L'édition de Jean de Tournes est rare. Quoique en petit format in-16, elle contient des arguments à chaque chant et quelques petites explications en marge.

On distingue la trente-neuvième édition ; elle est due à Rovillio. Elle a été imprimée à Lyon, in-16, 1551. Elle offre un portrait de Dante. Ce fut un nouvel hommage présenté à Catherine de Médicis. Les destinées de la littérature et de la politique sont souvent mêlées ensemble et s'expliquent les unes par les autres. Nous



Fig. 364. — Vignette gravée sur bois pour l'Enfer, de Dante. Dante s'est égaré dans une forêt obscure. Il veut gravir une colline ; mais trois bêtes féroces s'opposent à son passage : une panthère, un lion et une louve.



Fig. 365. — Vignette pour le chant xxi du purgatoire : Stace, le poète latin de la *Thébaïde*, exprime à Dante le regret de n'avoir pas vécu au temps de Virgile.



Fig. 366. — Vignette pour le chant troisième de l'Enfer. Virgile et Dante sont arrivés ensemble dans le vestibule. Ils y voient une foule gémissante des âmes sans vices ni vertus, confondues avec la légion d'esprit céleste, qui gardèrent la neutralité entre les Anges rebelles et Dieu. Elles fuient en une course vertigineuse, sans trêve et sans fin, nues et rongées par les mouches et les vers.



Fig. 367. — Vignette pour le chant quatrième de l'Enfer. Virgile et Dante arrivent sur le bord des limbes, terme du premier cercle de l'Enfer. Ils y rencontrent les enfants qui n'ont pas reçu l'eau du baptême, et les hommes qui n'ont pas honoré le vrai Dieu, parce qu'ils ont vécu avant la venue du Christ.

Gravures sur bois pour la *Divine Comédie* de Dante (xve siècle).

devons à cette circonstance et au zèle de Jean de Tournes et de Guillaume Rovillio, qu'on appelait à Lyon Rouille (son vrai nom), d'avoir été, après les Espagnols, la première nation qui ait connu et apprécié Dante. L'édition de Rovillio eut tant de succès et la langue italienne était tellement répandue en France qu'il y eut une réimpression en 1552.

La quarante-quatrième édition, datée de Venise, 1564, offrit un commentaire de Sansovino.

Rovillio, en 1572, réimprima à Lyon son édition de 1551.

En 1572, dans une édition donnée à Venise, Dominique Farri reproduisit l'édition donnée à Lyon par Jean de Tournes en 1547.

Une dissertation de 1572, signée par Vincent Buonanni, àppelle Dante le *très-divin théologien*. On met ce discours au nombre de ses éditions, parce que le texte contient tout le chant de *l'Enfer*.

En 1576, le même Dominique Farri, dont il a été parlé, publia à Venise une autre réimpression de l'édition de Tournes, 1547. Il fallait que les éditeurs français eussent bien mérité du lecteur, puisqu'un Italien contrefaisait leurs ouvrages. En même temps, il paraissait à Lyon une nouvelle édition *Rovilliana*.

La cinquante-deuxième édition, qui est



Fig. 368. — Vignette pour le chant cinquième de l'Enfer. Dante et Virgile assistent au jugement des coupables qui passent devant le juge des Enfers dont la queue monstrueuse s'agite autour de ses reins, et désigne, par le nombre de ses plis, le gouffre dans lequel le condamné va être précipité.

Fig. 369. — Une immense ceinture de rochers noirâtres entoure six vallées. Des files de damnés passent incessamment, flagellés par les démons. Ce sont ceux qui ont violé le serment d'amour. Des vapeurs méphitiques se condensent, abreuvant d'une lie infecte les malheureux jetés dans ce cloaque. Ce sont les adulateurs.

de 1578, renferme un commentaire de Louis Dolce.

La cinquante-quatrième, qui est due à l'Académie de la Crusca, et qui a été imprimée à Florence en 1595, porte le titre de *Divine Comédie de Dante Alighieri, noble Florentin*. Les académiciens prirent des soins infinis pour corriger le texte. Par leur ordre, Bastiano de Rossi, secrétaire de l'Académie, consulta environ cent manuscrits de grande réputation. L'exécution typographique fut confiée à Manzani. La pénulitème page présente le *blutoir*, armoiries de cette Académie.

Nous parlerons plus en détail de la cinquante-sixième édition, Paris, 1596-97.

Il existait, entre la France et la Toscane, des relations politiques qui allaient amener une alliance avec une autre princesse de la famille des Médicis. Grangier, conseiller et aumônier du roi Henri IV, jugea à propos de traduire toute la *Divine Comédie*. Cette édition est remarquable par un



Fig. 370. — Vignette pour le Paradis. Béatrix apparaît à Dante, envoyée par Virgile. Elle lui servira de guide dans le Paradis.

frontispice sur lequel on voit un excellent portrait de Dante. Elle est ornée aussi d'un portrait de Henri IV, en bas duquel on lit ces vers :

Le sceptre en main, au front j'ai la couronne,
Pour mieux ranger dessoubz mes justes lois
Ce beau pays reconquis par deux fois,
Car ma valeur et mon droit me le donne.

C'est un agréable ouvrage du graveur Thomas de Leu.

Marie de Médicis, arrivant en France, trouva donc Dante traduit dans la langue qu'elle allait parler à la cour du prince qu'elle épousait. Mais les vers de Grangier, on le sait, sont difficiles à comprendre aujourd'hui, tant notre langue a changé de formes. Et puis, le traducteur craignant de trahir l'auteur qu'il traduit, — *traduttore, traditore,* — n'a-t-il pas craint également de ne pas suivre les inversions les plus hardies de la phrase italienne.

On le voit, le XVI[e] siècle sut rendre hommage, et un hommage renouvelé, au poète herculéen qui, armé de toutes les connaissances de son temps, doué d'une chaleur furieuse, se posait en Minos implacable, et, multipliant les replis de sa malédiction, faisait tomber à ses pieds les personnages des siècles anciens et modernes.

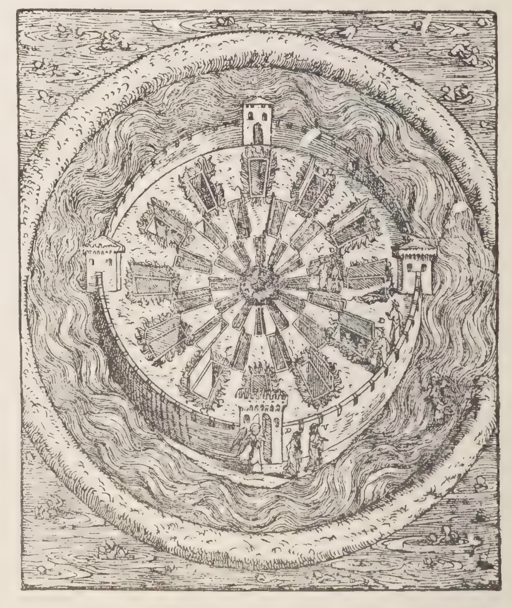


Fig. 371. — Vignette pour l'Enfer. Un lac glacé s'étend, dans lequel des ombres livides sont plongées jusqu'au cou. Ce sont des Florentins qui ont pris part aux discordes civiles.

Nous en trouvons les preuves dans son poème intitulé *Convito*, où il adresse à ses adversaires ces paroles d'emportement : « O istoltissime et vilissime bestiuole ! maladetti siaste voi e la vostra presunzione, e chi a voi crede ! » ce qui peut se rendre ainsi : « O brutes ! les plus stupides et les plus viles qui existent ! soyez maudits, avec votre présomption, et tous ceux qui se fient à vous ! » A qui s'adressent ces paroles ? A tous ceux qui ne partagent point ses opinions politiques, adoptées avec la même passion qu'il apportait à toutes choses. Nous rencontrons ces idées, sous une forme presque aussi âpre dans le chant XVI du *Purgatoire* ; et nous en empruntons un passage à la traduction de Louis Ratisbonne :

Jadis, versant au monde et ses biens et ses joies,
Rome avait deux soleils pour éclairer deux voies :
Les chemins de la terre et la route du ciel.

Des deux lumières, l'une est par l'autre obscurcie,
Au bâton pastoral l'épée est réunie,
Et joints par force ensemble, ils vont de mal en pis.

Histoire en proverbes — nous dit le graveur — et il ne saurait en être autrement à une époque où tout, en effet, se déroulait en manière de proverbe.

Histoire piquante, pleine d'allusions grivoises et, cependant, d'une correction parfaite, histoire qu'on pourrait croire légère, si l'on s'en tenait à sa présentation, et qui n'est, en réalité, qu'un chapitre de la morale en action.

Cette image se complaît dans les contrastes. Elle nous montre les hardiesses osées de l'éternelle folie de l'amour, alors que les proverbes populaires enregistrent placidement les arrêts de l'éternelle sagesse.

Et, comme dans les bons vieux mélos de 1830, ou dans les romans à fleur d'oranger de la *Bibliothèque Rose*, c'est la vertu qui triomphe et le vice qui est puni, car le mari dont on va lire les exploits n'entend pas être cocu... et content.

Voici, du reste, en son entier, la légende explicative gravée au-dessous de l'estampe originale :

« *Oriman et Aristène rencontrant la belle Isménie, l'un l'accrocha par sa robe et l'autre fut accroché par son amour, ce qui vérifia le proverbe qui dit* « Belle fille et meschante robe trouve tousjours qui l'accroche. »

« *Comme* il ne faut qu'une étincelle pour allumer un grand brasier, *le feu amoureux d'Aristène*



ORIMAN ET ARISTÈNE RENCONTRANT LA BELLE ISMÉNIE. — Histoire



XVIIe siècle, agrémentée de proverbes, d'après une gravure au burin de Mariette.

devint si grand et si merveilleux qu'il enflamma aussi le cœur d'Isménie et eschauffa, par conséquent, le cerveau de Mongire, son mari, qui s'en aperçut bientost. Comme il n'est point de feu sans fumée, *ce pauvre homme, voyant, un jour Aristène cajoler Isménie, et ensemble,* Oriman, *qui, à l'imitation de son ami, était devenu amoureux de la sœur d'Isménie, et lui donnoit et recevoit d'elle des présens, ce pauvre homme disoit en soimesme : femme desloyale,* Ville qui parlemente est à demy rendue ; *— et toi, pauvre abusée de sœur, ne saist-tu pas que* fille qui donne s'abandonne, et fille qui prend se vend.

« *C'est ainsi que le vice glisse.* Petit à petit l'oyseau fait son nid, *— mais, baste ! tu es plus pardonnable que ton impudique sœur, que je saurais bien chastier, avec son fier-à-bras de ruffian. Il passe pour un méchant coquin, mais* A bon chat, bon rat... *— En tous cas, je battroi tant la vilaine que j'en chasseroi l'amour, car* A battre faut l'amour, Patienta omnia vincit. *Ensuite de ce discours, le pauvre Mongire vint à l'exécution, et battit tant sa putain de femme que l'amour fit place à la mort, personne ne l'en osa empescher pour ce que,* entre le bois et l'escorce on n'y doit mettre le doigt. *— Puis, ne pouvant oster la vie de celuy qui lui avoit fait perdre et l'honneur et sa femme, se pendit et s'estrangla, car, en* se pandant on s'estrangle : *— or, comme il était bien apparenté, ses parents et ses amis voulurent venger ce malheur par un autre, ils attaquèrent les biens et la vie d'Aristène, lui livrèrent la guerre, brûlèrent ses maisons, ce qui fit dire à quelques-uns :* Qui terre a guerre a *et :* Qui fait à autruy ce qu'il ne devroit, luy arrive ce qu'il ne voudroit. »

La même pensée est développée avec plus d'énergie encore dans le chant XXVII du *Paradis*. C'est saint Pierre qui parle :

Avons-nous, Clet et Lin et moi, le premier Pierre,
Nourri de notre sang l'Eglise notre mère,
Pour la faire servir à recueillir de l'or ?

Non, c'était pour gagner cette immortelle vie,
Que Calixte et qu'Urbain, et que Sixte et que Pie,
Ont répandu leur sang avec beaucoup de pleurs.

Nous n'avons pas voulu que nos successeurs fissent,
Du peuple des chrétiens, deux parts, et qu'ils les missent
A droite ou bien à gauche, au gré de leurs fureurs !

Ni que les clefs du ciel, que Dieu m'a confiées,
Comme un signe sanglant fussent armoriées
Sur un drapeau levé contre des baptisés !

Ni qu'on fit de mes traits des cachets sacrilèges,
Pour sceller un trafic de menteurs privilèges !
Que de fois j'en rougis dans mes feux embrasés !

Sous l'habit du pasteur, des loups couvrant leurs rages,
C'est ce qu'on voit d'ici, dans tous les pâturages.
O Dieu, pourquoi laisser ta foudre ainsi dormir ?...

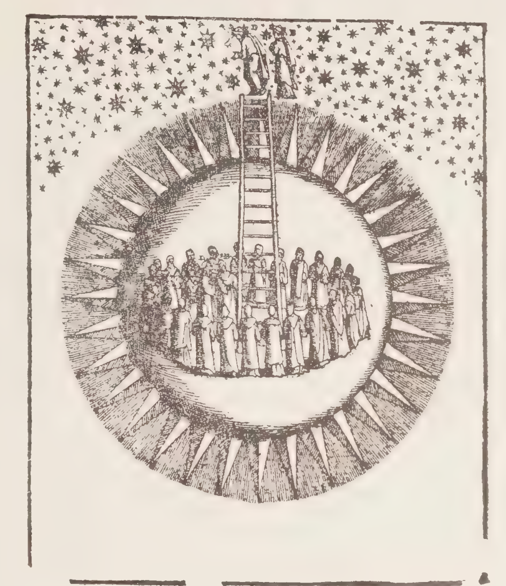


FIG. 372. — Vignette pour le chant quatrième de l'Enfer. Les deux poètes arrivent au bord des limbes, séjour des enfants qui n'ont pas reçu l'eau du baptême et des poètes de l'antiquité, Homère, Ovide.

Evidemment, les circonstances politiques sont pour beaucoup dans cette profession de foi. Quelle était, en effet, dans ce moment, la situation de l'Italie ? Une multitude de républiques, ennemies les unes des autres et comptant chacune, dans son propre sein, des factions irréconciliables, obligées, ou du moins n'ayant pas honte d'appeler à leur secours les armes de l'étranger ; les Guelfes et les Ghibelins enveloppant, par-dessus les autres divisions, la Péninsule entière, le royaume de Naples divisé et tombé sous la domination étrangère ; la seule autorité centrale, le Pape, réfugié à Avignon. Au milieu de ce chaos, un homme qui prétend rétablir l'ordre et l'unité sous l'humiliation infligée à l'amour-propre national : Henri VII de Luxembourg, qui vient de franchir les Alpes avec l'espérance de rétablir dans tout l'Occident l'unité du pouvoir impérial. Est-il étonnant que Dante se soit fait ghibelin par patriotisme italien ? Henri de Luxembourg, c'est avec des attributions moins absolues, le prince que réclamait Machiavel. Il l'accueille avec transport, il l'appelle le ministre de Dieu et le fils de l'Eglise, *ministro di Dio e figliuolo della Chiesa ;* enfin, c'est pour sa défense que Dante a composé son traité sur la Monarchie, rédigé dans l'année même de la mort

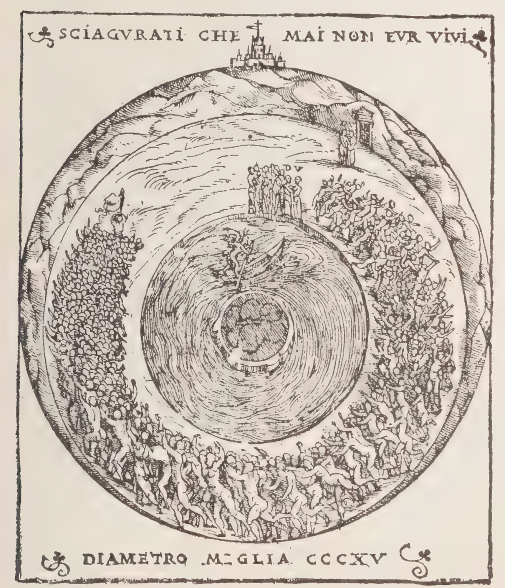


FIG. 373. — Vignette pour le chant douzième. Le minotaure exhale sa rage contre Virgile et Dante. Au fond du gouffre, coule un fleuve de sang. Les centaures courent en foule sur ces rivages ensanglantés.



Fig. 374. — Vignette pour l'Enfer. Les deux poètes traversent le Styx.

de Henri VII, en 1313, publié quelques années plus tard, et dédié à Louis de Bavière, successeur de Henri VII.

Du *Convito,* nous connaissons l'édition de 1490, in-4°, imprimée à Florence par Francesco Bonaccorsi, et vraisemblablement la première de cet ouvrage. Une autre parut en 1531, à Venise. C'est un petit in-8° dû à Marchio Sessa, et beaucoup moins défectueuse que l'édition de 1529, également à Venise, établie par Nicollo di Aristotile, mentionnée seulement pour mémoire.

Il y a, du reste, dans ce *Convito,* des passages touchants, et que l'on ne résiste point à citer : « J'ai parcouru, dit Alighieri dans un endroit, j'ai parcouru, en étranger et presque en mendiant, la plupart des contrées auxquelles s'étend cet idiome (italien), étalant, malgré moi, les plaies de la fortune adverse... J'ai été, comme un vaisseau sans gouvernail et sans voiles, poussé, par le vent desséchant de la douloureuse pauvreté, dans divers ports, sur divers rivages, à diverses embouchures et à beaucoup d'hommes qui, pour un peu de renom qui leur était peut-être venu de moi, m'avaient imaginé tout autre ; je suis apparu rabaissé, non seulement dans ma personne, mais dans mes ouvrages faits ou à faire... » — « Il faut donc, ajoute-t-il dans un autre endroit, que, rehaussant le style du présent ouvrage, j'en rehausse aussi l'autorité dans l'opinion. Que ce soit là mon excuse pour la profondeur de ce commentaire. »

Et cela nous oblige à dire un mot, ici même, de la science dans toute la force et la grandeur du moment, que Dante s'est proposé de faire dans son opuscule. A l'époque où il écrivait son *Convito,* Dante avait beaucoup étudié la théologie scholastique, principalement dans saint Thomas d'Aquin, lequel, se conformant en cela à la doctrine des anciens Pères de l'Eglise, avait adopté le système du symbole ou de l'allégorie dans l'interprétation des Ecritures, système d'après quoi un fait, une idée d'un ordre donné pouvait être considéré et pris pour l'expression, pour le signe d'un fait ou d'une idée analogue, mais d'un ordre différent.

Dante adopta littéralement, de saint Thomas, ce système d'interprétation allégorique ; mais au lieu de la laisser où il devait ou pensait être, dans le domaine de la théologie ou de la philosophie, il la transporta dans



Fig. 375. — Cette vignette représente le fameux griffon, ayant la tête et les ailes d'un aigle, le poitrail et les jambes d'un lion, symbole, pour Dante, de l'Empire et de la Papauté. C'est lui qui dirige le char de la nature humaine, c'est-à-dire le char de l'Etat et de l'Eglise, confondus en une seule et même volonté.



Fig. 376. — Gravure sur bois pour *Leben der Alvater* (Vie des Ancêtres), de l'évêque Sonet Hieronymus (Strasbourg, Johann Pruss (?), vers 1477).
* Les illustrations de cet ouvrage sont d'un réel intérêt pour l'histoire des mœurs et du costume. La présente image offre, en plus, la particularité d'être la reproduction d'une épreuve coloriée.

les théories de la littérature, et dans l'interprétation de la poésie. Il admit, de la sorte, que, sous la lettre, sous la signification littérale et directe d'une pièce de poésie, il pouvait ou devait y avoir une signification détournée et cachée, philosophique, morale ou religieuse, et qui pouvait être plus importante que la signification littérale, qui pouvait être le vrai but du poète. Cela posé, des chants d'amour pouvaient, comme d'autres, être pris pour base d'une interprétation scientifique, pour cadre de spéculations philosophiques plus ou moins subtiles.

Ces théories sur les rapports de la poésie et de la science s'expliquent aisément par l'état des esprits à l'époque de Dante. Il est impossible d'en faire totalement abstraction dans l'examen de ce grand poète, mais il est nécessaire aussi de n'y point attacher une valeur qu'elles ne sauraient avoir quand on regarde au fond des choses, au lieu de s'arrêter à leur surface. Le plus grand mal qu'aient fait certaines méprises de Dante à cet égard, ç'a été de donner aux pédants qui devaient venir après lui, l'exemple de dénaturer ses plus belles idées poétiques, en les réduisant à des lieux communs d'allégorie et de symbole.

Pétrarque et Boccace nous arrêteront moins longuement. Celui-ci n'était-il pas l'élève, l'ami et le confident de celui-là ? Tout en témoigne, et les lettres de Pétrarque, et celles de Boccace, et même Bernard Bembo, père du savant cardinal, secrétaire de Léon X, qui s'exprime ainsi : « Jean Boccace, Florentin, homme illustre par son savoir et son génie, florissait du temps de François Pétrarque, lauréat dont il acquit la bienveillance, l'intimité et que, dans ses écrits, il appelle très souvent son maître et son parent » (1).

Fig. 377. — Gravure sur bois pour *Griseldis*, poème de François Pétrarque. Edition allemande, Strasbourg, Henri Knochblochtzer, 1482.

La première édition des *Sonnets, Chants et Triomphes* de Pétrarque est de l'année 1470. Elle a été tirée à Venise par Videlinus de Spira. Elle est extrêmement rare, et c'est sa rareté qui en fait toute la valeur, car le texte en est altéré plusieurs fois et les fautes typographiques y fourmillent. Nous en avons eu un exemplaire entre les mains à la bibliothèque Ambrosienne de Milan, et qui s'achève ainsi : *Finis*. MCCCCLXX, suivie des six vers : *Quæ fuerat multis quodam,* etc.

En 1471, deuxième édition, sous le titre : *Triomphes, Chants et Sonnets,* à Rome ; c'est un in-4° imprimé par Georg. Laver. Il a l'avantage d'être à peu près expurgé des fautes qui pullulaient dans l'édition précédente.

(1) *Codex Vaticanus*, n° 3362.

Mais le texte y est encore corrompu.

En 1472, troisième édition des *Sonnets, Chants et Triomphes*, à Padoue. C'est un petit in-folio.

La quatrième édition, *Sonnets et Triomphes*, est de 1473. Elle est une des plus recherchées, et offre le commentaire de Bernardo Glicino. On suppose qu'elle a été tirée à Venise, quoique cette ville ne soit pas indiquée ; mais il se pourrait fort bien qu'elle sortît de Vicence, ou mieux de Saint-Ursino, bourg de l'Etat de Venise, non loin de Vicence. L'imprimeur en est Léonard Achates, qui a donné l'année suivante une édition du *Ditta mundi*, et précisément à Vicence.



Fig. 378. — Alain Chartier reposant, méditatif, sur son lit, ayant à ses côtés l'Entendement et la Mérencolie.

Gravure sur bois pour l'ouvrage : *Les fais maistre Alain Chartier, notaire et secrétaire du Roy Charles VI* (Paris, Pierre le Caron, 1489). Alain Chartier, un des plus anciens poètes français, né vers 1386, à Bayeux, servit Charles VI et Charles VII. Il fut leur secrétaire et devint, par la suite, leur chroniqueur.

Parmi les éditions estimées, il faut citer celle d'Alde Manuce, Venise, 1501, in-8°. Elle a été donnée par Pierre Bembo, d'après un manuscrit autographe de Pétrarque.

En 1515, *les Chants et Triomphes* sont édités à Florence par Philippe de Giunta, et illustrés de gravures sur bois. C'est un petit in-8°. Les gravures ne sont pas signées.

Jean de Tournes donne un *Il-Petrarca*, in-16, à Lyon, en 1545. L'année suivante, les Alde, à Venise, réimpriment pour la cinquième fois l'édition de 1501.

Selon Brunet, l'édition la plus complète des Œuvres de Pétrarque est celle de Bâle, 1581, in-folio ; mais il y manque un certain nombre de lettres, que l'on trouve dans l'édition de Genève, en 1601. On y trouve surtout l'*Itinéraire Syrien,* oublié par l'abbé de Sade dans la liste des ouvrages de Pétrarque, et qui atteste toute l'étendue de ses connaissances géographiques. Cet *Itinéraire* se rencontre aussi dans l'édition latine de ses *Opuscules historiques,* 1601, in-16.

Quant aux éditions latines proprement dites, la plus ancienne d'entre elles porte encore le nom de Bâle, 1496, in-folio. Toutes les lettres de Pétrarque, du reste, n'ont pas été publiées, et le discours qu'il prononça, comme ambassadeur de Visconti, devant le Sénat de Venise, était encore en 1914 conservé parmi les manuscrits de la bibliothèque impériale de Vienne, en Autriche.



Fig. 379. — Titre orné du *Grand Testament de François Villon.* Paris, Guillaume et Jacques Nyverd (vers 1515).

Pétrarque était convaincu que ses ouvrages sérieux, écrits en latin, seraient la source de sa gloire, et ce sont ses poésies d'amour qui sont demeurées et demeurent encore dans le cœur humain. Boccace commit la même erreur, ne se doutant pas qu'un simple recueil de contes comme le *Décaméron* ferait davantage pour sa renommée que les quinze livres de sa *Généalogie des Dieux.*

Le titre complet de cet ouvrage est le suivant : *De la généalogie des dieux en quinze livres ; suit le livre des noms de montagnes, de fleuves, de lacs, d'étangs et de mers* ». La première édition de ces deux ouvrages réunis est un in-folio, sans date. On la croit de Venise, et antérieure



FIG. 380. — UN ÉCRIVAIN DU XVe SIÈCLE.
Werner Rolewinck, auteur du *Fasciculus Temporum*,
Gravure sur bois pour une édition en « françois », publiée en 1495, à Genève
(sans nom d'imprimeur).

Le *Fasciculus Temporum*, autrement dit *Le Fardelet hystorial*, « *contenant en brief toutes les hystoires tant de l'Ancien Testament que du Nouveau, et généralement tous les merveilleux faitz, dignes de mémoire* », fut un des ouvrages les plus souvent imprimés de l'époque. De 1478 à 1500, on en compte plus de trente éditions. Les gravures représentent des scènes de la Bible, des vues de villes, des monstres, des grossièretés, des enfants difformes, l'homme à la tête de chien, saint Dominique, saint François, et, même, des portraits de personnages historiques, d'un réalisme précieux.



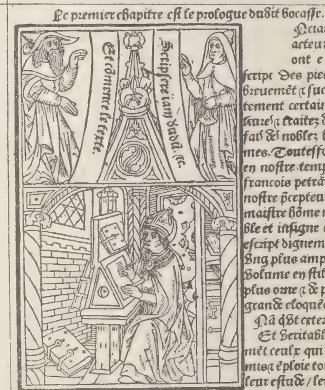
Fig. 381. — LEÇONS D'UN PÈRE A SES FILLES.
Gravure sur bois pour *Der Ritter vom Turn von den Exempeln der gothforcht un Verberkeit* (Bâle, Michel Fürter, 1493).
Edition allemande de : *Le livre du chevalier de la Tour Landry, pour l'enseignement de ses filles*, œuvre d'un gentilhomme du XIVe siècle, sorte de roman en une série de leçons, que Geoffroi, chevalier de La Tour Landry, donne à ses filles, sous forme de contes et de récits.
Les illustrations du livre, tout à fait remarquables, sont l'œuvre d'une officine célèbre de Bâle. Elles se rapprochent de l'école d'Albert Dürer.

à 1472. La seconde est de Venise, 1472. On en fit même une troisième dans la même ville, l'année suivante. Depuis lors, il y en eut plusieurs autres à Reggio, à Vicence, à Venise, à Paris et à Bâle. Cette dernière, en 1532, qui portait d'assez considérables additions, détermina brusquement un Italien, Joseph Botossi, à la traduire du latin en italien, et cette traduction eut une douzaine d'éditions en moins de dix ans. La première de ces éditions est de Venise, 1547, in-4°. Claude Vittard traduisit ce livre en 1578, Paris, in-8°.

Le recueil *De la louange et vertu des nobles et chères Dames* fut édité, en neuf livres, à Paris, en 1535, par Antoine Vérard. En 1544, réédition dans le format in-folio. Même format dans l'édition de Vicence, la même année. Remarquez que le recueil, traduit en anglais par Ludgate, avait paru à Londres dès 1494, et qu'il y reparut en 1527 ; traduit en Espagnol par Don Pedro Lopez de Ayala, il avait paru à Séville, en 1495, et à Tolède, en 1511 ; traduit en allemand par Jérôme Ziegler, il parut à Augsbourg, en 1545, avec des gravures sur bois. En France, ou plutôt en français, c'était un anonyme qui l'avait édité, d'abord à Bruges, en 1476, dans le format in-folio et avec des caractères gothiques ; Laurens du Premierfait rééditait cet ouvrage en 1483, à Paris, également en caractères gothiques, et dans le format in-folio.

La première édition des *Dames illustres*, sans lieu ni date, est dans le même format et dans les mêmes caractères. La seconde est imprimée à Ulm, en 1473. Viennent ensuite les éditions de Louvain, en 1484, ; de Berne, en 1539. La traduction en italien de Vincent Bagli parut à Venise en 1506 ; Joseph Betussi fait précéder d'une vie de Boccace l'édition de Venise, 1545, in-8°. En espagnol, une édition à Séville, 1528 ; en allemand, une édition à Augsbourg, dès 1471, puis à Ulm, en 1473. En français, la première traduction est éditée à Paris, en 1493, in-folio ; en 1515, in-folio ; une seconde traduction paraît à Paris, en 1538, et à Lyon, en 1551, cette dernière par Lucantonio Ridolfi.

Parmi les autres livres de Boccace, les *Eglogues* — au nombre de seize — sont imprimées avec celles de Virgile, de Calpurnius, de Némésieu, de Pétrarque, du Mantouan, et de P. Gaurie, à Florence, en 1504. Elles le sont aussi dans le *Bucolicòrum autores*, Bâle, 1576. Boccace, à l'exemple de Pétrarque, prit pour sujet de la plupart de ses églogues des événements publics, et représenta, sous des noms de fantaisie, les principaux personnages de son temps. Le masque



Le premier chapitre est le prologue dudit bocasse.
Anciens acteurs ont es/cript des pieca breuemēt ꝛ succi/tement certains liures ꝛ traitez des fais des noblez hō/mes. Toutesfois en nostre temps francois petrarq nostre pcepteur ꝛ maistre hōme no/ble et insigne en escript dignemēt vng plus ample volume en stille plus orne ꝛ de pl9 grande eloquēce. Nā quāt cetero9 Et veritable/mēt ceulx qui ont mis ꝛ ēploie tout leur estude / leur substance / leur sanc / ꝛ leur ame quāt il a este besoing ꝛ ne/cessite a faire ꝛ parfaire euures vertueuses ꝛ magnifiques affin quilz precedassent les autres / par leurs dessusdictes euures ont raisonnablement deserui que leur nom soit en lumiere ꝛ perpetuelle memoire enuers ceulx qui viendrōt es generacions posterite et lignees subsequentes ꝛ futures
Dante miratussum. Et certes ie me suis grandement emerueille que les dessusditz acteurs ont eu sy peu de re/gard aux fais ꝛ louēges des nobles dames. Et que aucun

Fig. 382. — ŒUVRES DE BOCCACE.
Page réduite du « Livre de Jehan Bocasse » (sic). *De la Louange et Vertu des Nobles et chères dames.* (Paris, Antoine Vérard, 1493.) Première édition de la traduction française.

est levé dans une lettre que Boccace adressait au P. Martin de Signa, et de laquelle Manni a donné un extrait dans son *Histoire de Décaméron*.

Un ouvrage italien en vers, *la Théséide*, offre cette curiosité d'être le premier poème italien qui soit un essai d'épopée, et qui ait été écrit en octaves, forme poétique harmonieuse, dont Boccace est regardé comme l'inventeur. La *Théséide* est éditée à Ferrare, en 1475 ; à Venise, en 1528 ; traduite en français, elle paraît en 1597, à Paris.

Autre ouvrage italien en vers, *Amoureuse Vision*, paraît à Milan en 1520, puis à Venise, avec un commentaire de Claricio d'Imola, en 1531. Ce poème singulier est divisé en cinquante chants ou chapitres, qui contiennent cinq triomphes, ceux de la Sagesse, de la Gloire, de la Richesse, de l'Amour et de la Fortune. Il est en

Wie Philocolo in den rosen korb gethon ward.



Fig. 383. — Comment Philocolo fut renseigné au moyen de la corbeille aux roses. Gravure sur bois pour *Fleur et Blanchefleur*, la jolie histoire des amours du prince royal *Florio* et de sa bien-aimée *Bienceffora* (édition allemande, publiée à Metz, 1409).

* L'illustration dont fait partie la présente image est particulièrement intéressante, d'abord par sa facture, ensuite, pour la variété des sujets et les détails touchant la vie, les modes et les mœurs.



Fig. 384. — TYPES DE MUSICIENS AU XVI[e] SIÈCLE, DANS LE FOND, DEBOUT, LE POÈTE ET LA CHANTEUSE. Reproduction réduite d'une des gravures sur bois de l'ouvrage *Margarita Philosophica*. Strasbourg, Johanès Gruninger, (1504), de Reisch.

* Véritable encyclopédie du moyen âge, cet ouvrage est surtout précieux pour l'histoire de certaines branches des connaissances humaines, telles la médecine et la musique. Deux traités *De Musica* appartiennent aux écrits les plus anciens sur la théorie et la pratique musicales.

tercets ou *terza rima*. Et ce qui en fait la singularité, c'est qu'en mettant de suite les premières lettres de chaque tercet, on forme, du tout ensemble, des mots et des vers qui composent en acrostiche deux sonnets et une *Canzone* à la louange de la princesse Marie, la maîtresse de Boccace. Partout ailleurs, c'est sous le nom de *Fiammetta* qu'il l'a désignée. Cette seule fois, il s'est permis d'écrire son véritable nom, en le marquant sous cette forme extraordinaire, dont il faut avoir la clef.

Nous retrouvons la princesse Marie dans l'*Amorosa Fiammetta,* un long roman de jeunesse où il s'est peint sous les traits de Pamphile. La plus ancienne édition parut in-4° sans nom de ville, et avec le titre en latin. Nous croyons qu'elle est de Padoue. A la fin, elle porte le millésime de 1472. Une seconde édition, aussi sans nom de lieu, parut en 1480. Une troisième à Venise, en 1481, et plusieurs à Florence, dans le courant du XVI[e] siècle. Gabriel Chappuys a traduit en français ce roman, qui fut imprimé à Paris en 1585, à Lyon en 1592.

Nous ne quitterons point Boccace sans rappeler sa *Vie* et ses *Commentaires sur Dante Alighieri,* où il s'efforce d'expliquer plusieurs passages obscurs de la *Divine Comédie*. Ces commentaires com-



Fig. 385. — SCÈNE D'INTÉRIEUR.
Figure sur bois pour *Der Ritter vom Turn* (Bâle, édition de Michel Furter, 1513). Le dessinateur-graveur de ce bois est le célèbre maître de la Bergmann'schen Offizin dont l'œuvre se rapproche de l'école d'Albert Dürer.

prennent les leçons qu'il faisait publiquement à Florence, quant il mourut. Elles ne s'étendent que jusqu'au chant XVII de l'*Enfer*, et, du reste, elles n'ont été imprimées qu'au XVIIIe siècle.

II. — LES ENCYCLOPÉDISTES D'AVANT L'ENCYCLOPÉDIE.

On a pu s'apercevoir, par ce qui précède, que les trois ancêtres immédiats de la Renaissance — qui en ont été les promoteurs éloignés, mais dont nous n'avions à retracer ici ni la vie, ni l'expérience de la vie qu'ils ont épanchée dans leurs œuvres, — ne ressemblaient en quoi que ce fût à ce que l'on appelle aujourd'hui des *spécialistes*. Loin d'avoir éparpillé et morcelé les connaissances de leur temps, ils les étreignaient au contraire de leur tête puissante, et lorsqu'ils n'en faisaient pas la matière même des monuments qu'ils édifiaient, ces connaissances servaient toutefois à en cimenter le développement et à en solidifier l'architecture. A ne lire la *Divine Comédie* que de surface, c'est déjà une encyclopédie en vers. Pétrarque, avant d'écrire ses *Triomphes*, avait profondément étudié l'histoire, l'astronomie et la géographie. Il y a sans aucun doute, dans les livres de jeunesse de Boccace, un amoncellement de lectures immenses, comme si, dès son époque, on eût éprouvé le besoin de *cataloguer* le résultat des études et des investigations.

Cette préoccupation fut l'objet d'une réelle activité dans les esprits qui viennent après ces précurseurs, dans l'ordre du temps comme dans l'ordre de la hiérarchie, et rien n'est plus curieux que de passer en revue quelques-uns de ces encyclopédistes d'avant l'Encyclopédie, ancêtres à leur tour des remueurs d'idées et de faits du XVIIIe siècle.

Voici, par exemple, l'auteur d'un abrégé d'histoire universelle, Werner Rolewinck, qu'on surnommait *Laerius* parce qu'il était à Laer, dans le duché de Munster, en Westphalie. On n'a guère de renseignements sur sa famille et sur son éducation ; on sait seulement qu'à l'âge de vingt-deux ans il se fit chartreux, et passa le reste de sa vie dans un monastère de cet ordre. Né en 1425, il avait acquis en 1460 quelque réputation par ses écrits. Il en composa un grand nombre jusqu'en 1494 et 1495, époque où il fut visité dans sa cellule par Trithème. Mais la liste de ces écrits n'est point facile à former, d'abord parce que Trithème en a écrit deux notices différentes, ensuite parce que quelques autres chartreux du nom de Werner ont aussi composé des livres.

Quoi qu'il en soit, on peut attribuer à Rolewinck le *Paradis de la Conscience*, édité à Cologne, en 1475, et contenant un nombre considérable de sermons que Trithème divise en synodaux, capitulaires et populaires, terminés par un panégyrique de saint Benoît ; les *Douze questions théologiques*, sorties des presses de Ther-Hoernen, la même année ; un *Eloge de la Wesphalie*, publié avant 1500 par l'auteur lui-même et probablement à Cologne, où parut une seconde édition en 1514, par les soins du fameux Ortwinus Gratius (1). Cet ouvrage



Fig. 386. — Gravure sur bois pour le *Opus Macaronicorum de Folengo*, Tusculane (1521). Théophile Folengo (1491-1554) n'est autre que le célèbre poète macaronique Merlino Coicajo, créateur de l'école macaronique.

(1) Ortwinus Gratius montra contre les novateurs un acharnement qui lui fit des ennemis, dont les plus dangereux furent Reuchlin et Ulrich de Hutten qui le couvrirent de ridicule dans les *Lettres des Hommes obscurs*. La plupart de ces lettres sont adressées à Gratius, et elles le signalent à toute l'Europe comme protecteur de tous les abus.



Fig. 387. — UN MÉTIER D'ART TRÈS EN HONNEUR AU XIVe SIÈCLE.
Titre d'un des plus anciens ouvrages sur l'art de la broderie *Le Musterbuch*, de Quentel (Cologne, 1527).

a été réimprimé à Cologne en 1602 et en 1639, in-8°, et Leibnitz l'a fait entrer en 1710 dans la collection des *Scriptores Brunswicensia illustrantes*. A cette occasion, il a même donné une notice sur les travaux de Rolewinck et qui nous guide ici.

Mais le plus célèbre des ouvrages de Rolewinck est sans contredit son *Fasciculus temporum,* dont les éditions ont été fort nombreuses. La première est celle de Cologne, chez Ther-Hoernen, en 1474; cependant il en parut une seconde vers la même année chez un autre imprimeur de cette ville, et Laire la donne, en se trompant, pour l'originale. On en compte plus de vingt-cinq antérieures à la seule année 1501. Elles sont toutes in-folio. L'une des plus rares est celle de Séville, en 1480. Le texte latin de ce livre n'a été imprimé en France qu'au XVIe siècle. Jean Petit en a donné trois éditions in-4° en 1512, 1518 et 1529. Pistorius a inséré le *Fasciculus temporum* dans sa collection des historiens d'Allemagne, qui, publiée en 1583, a reparu en 1613. Nous ne croyons pas que, depuis cette dernière date, on ait réimprimé l'ouvrage de Rolewinck. Il a été traduit en flamand, Utrecht, 1480; en allemand, Bâle, 1480, et Augsbourg, 1524, et en français, par Pierre Farget, dont le version est intitulée *le Fardelet des temps*. On a cité plusieurs fois, comme première édition de ce *Fasciculus* français, celle de Lyon, 1490, ou celle de Genève, 1495; mais il en existe une plus ancienne, imprimée à Lyon et datée de 1483, *l'an 22 du règne de Loys XI*. La même traduction s'est reproduite à Paris, toujours in-folio, en 1505 et en 1513, sous le titre de *Fleurs des temps passés*; mais, depuis 1532, on a cessé partout d'étudier l'histoire universelle dans l'ouvrage de Rolewinck.

Il n'en est pas moins exact que, de 1474 à 1532, le *Fasciculus temporum* a servi de manuel historique à une multitude de lecteurs, et c'est à ce titre qu'il nous intéresse. Peu de livres élémentaires ont obtenu autant de vogue, et il n'en est pas un autre qui puisse nous apprendre quel était, durant ces cinquante-huit ans, l'état des connaissances et des notions d'histoire et de chronologie en Alle-



Fig. 388. — Titre des *Triomphes* de Pétrarque. Edition de Lyon (1532), ornée de jolies figures sur bois.
Comme tous les volumes publiés par Romain Morin, ce titre porte également le portrait de Pétrarque. Mais il diffère du précédent par l'arrangement des bordures. Celle du bas, en effet, ne porte plus le monogramme de Henri II et de Diane de Poitiers.

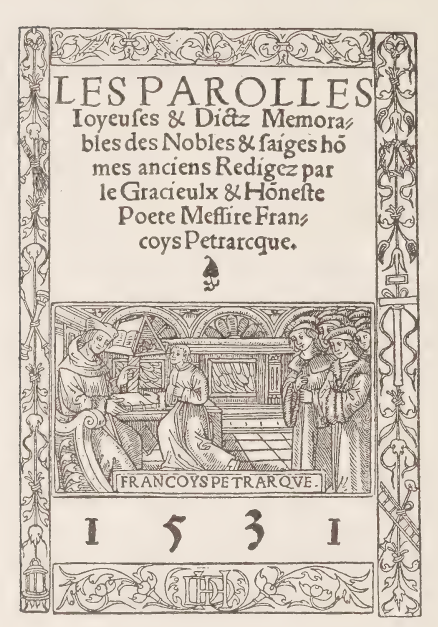


Fig. 389. — Titre avec une ravissante bordure présentant, dans le bas, le monogramme connu de Henri II et de Diane de Poitiers pour l'édition publiée à Lyon par Romain Morin.

magne, dans les Pays-Bas, et en France. Les progrès de cette étude n'étaient assurément pas considérables. Rolewinck avait pris pour modèle Marianus Scotus, et il n'était ni plus savant, ni moins crédule que ce chroniqueur du XIe siècle. La partie antérieure à l'ère vulgaire est comprise en cinquante pages et n'est guère puisée que dans les chronologies ecclésiastiques, même dans le seul Marianus, sans recours aux historiens de l'antiquité. A l'égard des âges suivants, Rolewinck abrège les chroniques et les légendes, et en extrait de préférence les faits les moins attestés. La partie qui mérite le plus d'attention, encore aujourd'hui, est celle qui s'étend à partir de l'année 1200 et qui retrace les principaux faits de l'histoire germanique.

L'abrégé historique de Rolewinck se terminait en 1484. Jean Linturius l'a continué jusqu'en 1514, mais l'ouvrage n'en a point gagné de prix.

A l'encontre de Werner Rolewinck, le cordelier et poète satirique Thomas Mürner, doué de beaucoup d'esprit et d'imagination, passait pour un des meilleurs poètes de son temps. Reçu docteur en droit et en théologie il s'avisa de publier, tandis qu'il occupait sa chaire de Cracovie, un cours de logique sous la forme d'un jeu de cartes; et cette méthode nouvelle facilita tellement, dit-on, le progrès de ses élèves, qu'on le soupçonna d'avoir recours à la magie. C'est l'ouvrage intitulé : *Logica memorativa*. Ce jeu est composé de cinquante-deux cartes, couvertes de figures si bizarres qu'elles sembleraient plus propres à embrouiller qu'à éclaircir les idées des élèves, si l'on ne savait que c'est précisément par la bizarrerie des rapprochements que ces inventions mnémoniques se fixent plus fortement dans la mémoire. Ulrich de Hutten et Reuchlin ont lourdement plaisanté sur cette invention, et Erasme paraît avoir eu Mürner en vue dans plusieurs passages de son dialogue : *Ars notaria*. Cependant la *Logica memorativa* est remarquable en ce qu'elle est le premier ouvrage de ce genre. Mürner fut appelé en Angleterre par le roi Henry VIII, qui lui rendit le témoignage le plus honorable par les lettres de recommandation qu'il lui remit pour les magistrats de Strasbourg. Thomas Mürner fut l'un des plus ardents adversaires de la réforme de Luther. Nommé député des cantons catholiques au fameux colloque de Bade, en 1526, il y attaqua Zwingle avec un zèle peu mesuré; car au lieu de répondre simplement à ses arguments, il s'attacha à faire la censure de ses mœurs et termina sa harangue en se vantant d'avoir prouvé par quarante raisons que Zwingle était un malhonnête homme. Mürner demeurait alors à Lucerne et y avait établi, dans le couvent de son ordre, une imprimerie dont il se servit pour mettre au jour plusieurs traités de controverse.

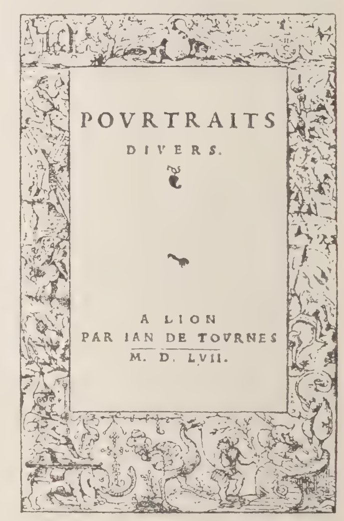


Fig. 390. — UN RECUEIL D'IMAGES.
Titre, avec encadrement orné de figures grotesques, d'un recueil de 62 planches sur bois, la plupart exécutées par le petit Bernard sous la dénomination : *Pourtraits divers*. Ce recueil comprend non des portraits de personnages illustres comme on pourrait le croire, mais bien des scènes de théâtre, des sujets mythologiques, des dessins d'architectures (1557), pour les *Triomphes de Pétrarque*, six figures de têtes *contrastées*, — planches tirées, pour la plupart, des ouvrages publiés par Jean de Tournes.

Comme l'on nous saurait peu de gré d'exhumer les titres d'écrits qui ne peuvent avoir d'autre mérite que celui d'une extrême rareté, nous nous bornerons à citer un ouvrage où l'auteur a dépeint en vers allemands les folies et les travers des hommes, *Narren-Beschwerung, id est : Exorcismum stultorum,* Strasbourg, 1518, in-4°. Traduit en latin par Jean Flitner, il a donné naissance au roman d'*Eulen-Spiegel,* dont la traduction — sous le titre d'*Aventuves d'Ulespiègle* — fait partie de la « Bibliothèque Bleue ».

On attribue encore à Mürner un *Liber vagatorum* (*Bettler-Orden*), publié peu de temps après 1509, sous le pseudonyme d'*Expertus in trufis,* et à la suite duquel on trouve le plus ancien vocabulaire de l'argot des vagabonds, connus sous le nom de bohémiens.

En vérité, ce qui fait réellement honneur à Mürner, c'est qu'il a osé le premier entreprendre une traduction de *l'Enéide* de Virgile ; mais elle est si rare qu'elle a échappé aux recherches des curieux. Gottschied en parle dans la préface qu'il a mise à la traduction de Virgile par Schwartz, Ratisbonne, 1742.

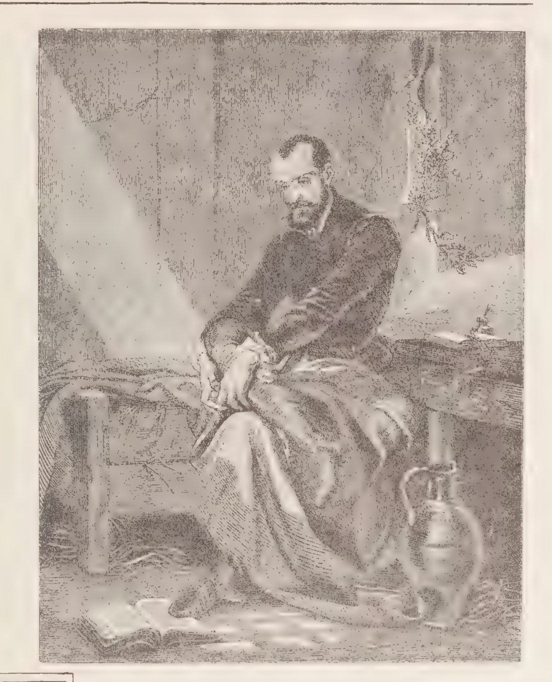
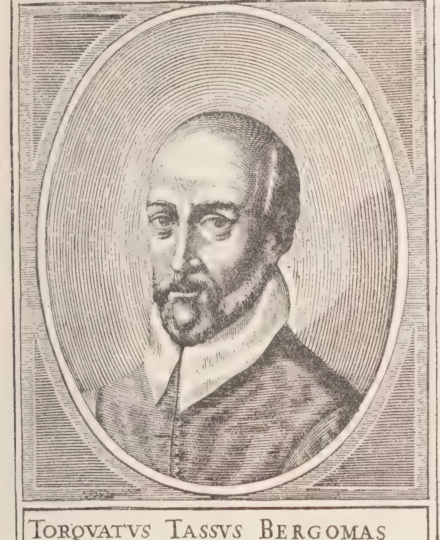


Fig. 391. — LE TASSE EN PRISON, d'après Eugène Delacroix.

Le poète au cachot, débraillé, maladif,
Roulant un manuscrit sous son pied convulsif,
Mesure d'un regard que la terreur enflamme
L'escalier de vertige où s'abime son âme.

Charles Baudelaire.



TORQVATVS TASSVS BERGOMAS
ETRVSCORVM POETARVM DECVS

Fig. 392. — PORTRAIT DU TASSE, d'après une gravure du XVIIe siècle.

Feuerlein, dans sa *Suppelex libraria,* cite ce distique sur Thomas Mürner :

Ich bin Murr Narr meins Vaters Namen
Durff ich mich vor Niemants schamen (1)

Jean Reinhard, dit Grüninger, est un encyclopédiste d'un autre genre. Il exerça la profession d'imprimeur à Strasbourg, et Marchand, dans son *Dictionnaire,* ne cite pas moins de quarante-quatre ouvrages sortis des presses de Grüninger, de 1484 à 1527. Sur la plupart, l'imprimeur n'a mis que les noms de Jean Grüninger; mais, sur quelques autres, il a signé *Jean Reinhard alias Grüninger,* d'où quelques personnes ont cru pouvoir avancer qu'il y avait eu deux imprimeurs de ce nom, contemporains et concitoyens. La vérité, c'est

(1) Ce qui peut se rendre ainsi : Je suis le fol Murr de mon nom paternel, et je puis n'avoir honte devant personne.

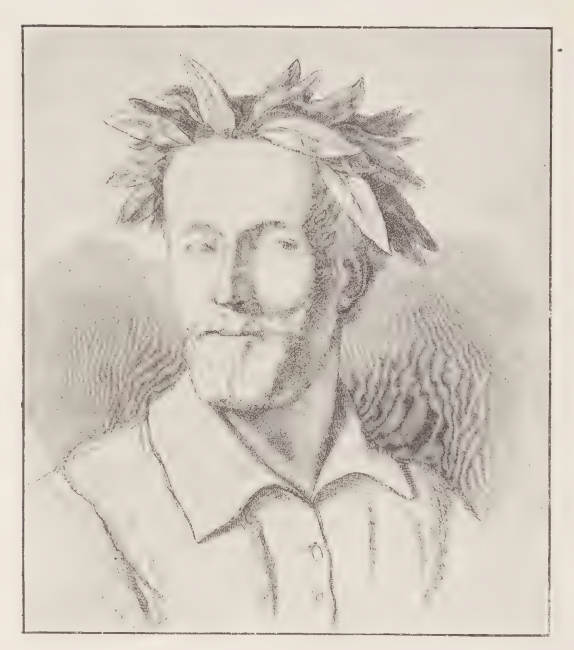


FIG. 393. — PORTRAIT DU TASSE, d'après le masque moulé sur sa figure dans le couvent de Sant-Onofrio à Rome (1595).

C'est au mois de novembre 1594 que lui fut décernée, au Capitole, la couronne de laurier par décret du Sénat romain et du Souverain pontife.

« Nous avons décerné la couronne de laurier », lui dit le pape Clément, qui « sera autant honorée par vous, qu'elle a honoré, dans le temps passé, les « autres poètes. »

qu'il existe beaucoup de livres et d'auteurs du XVe siècle, dont les dates sont fautives et l'orthographe controuvées.

Pour le seul Grüninger, nous empruntons à une notice de Beuchot la nomenclature suivante : *Projet de réforme de la vie et des mœurs ecclésiastiques*, Bâle, 1444 (au lieu de 1494), in-8° ; *Decor puellarum*, Venise, 1461 (au lieu de 1471). Une édition de Térence, avec « un glossaire des expressions et des sentences » et des commentaires d'Ascensius, parut sous la firme Grüninger en 1496, et, d'après Brunet, c'est une édition rare et remarquable à cause des nombreuses gravures en bois qu'elle contient. La *Margarita philosophica* ou liste des sentences extraites des comiques de l'antiquité latine parut à Strasbourg, en 1504. Il faut aussi mentionner une édition d'Horace qui pourrait, dit encore Brunet, être mise au rang des éditions *Princeps*, n'ayant point été faite sur des textes imprimés, mais sur des manuscrits trouvés en Allemagne.

L'activité de Barthélemy de Chassaneus nous le fait signaler avant de clore la galerie de ces curieuses figures. Il était né vers 1480, aux environs d'Autun ; il étudia le droit dans les Universités de Dôle et de Poitiers, et alla se perfectionner dans celles de Turin et de Pavie. Le cardinal Georges d'Amboise l'employa à diverses commissions en Italie, pendant qu'il y gouvernait les affaires de la France, sous le règne de Louis XII. Mais Chassaneus, modeste et sans ambition, aimant singulièrement son pays, préféra d'y vivre dans l'obscurité, au milieu de ses parents et de ses amis, plutôt que de posséder ailleurs les dignités les plus brillantes. Revenu en France en 1502, il se borna à la place d'avocat du roi à Autun, et il le fit avec d'autant plus de plaisir qu'elle lui donnait l'occasion de terminer bien des procès. Mais François Ier, qui aimait les gens instruits, et qui savait tirer parti de leurs talents, ne permit pas à Chassaneus d'enfouir ainsi les siens ; il le fit conseiller au Parlement en 1531, et, l'année suivante, premier ou plutôt unique président du Parlement de Provence. On loue l'intégrité avec laquelle il exerça cette place importante. Ayant été accusé de malversations, il fut pleinement justifié, en 1515, par une commission composée de quatre présidents tirés des quatre différents parlements. François Ier l'appela cette même année à son conseil pour y travailler à l'ordonnance faite à Is-sur-Tille sur la réformation de la justice. Il occupait encore, en 1540, la place de président au parlement d'Aix, lorsque fut rendu l'arrêt du 18 novembre, par lequel on condamnait à mort par contumace quelques-uns des habitants de Cabrières, de Mérindol et lieux circonvoisins, on bannissait les autres, et on ordonnait de ruiner leurs maisons. Tant que Chassaneus vécut, l'arrêt ne fut pas mis à exécution. De Thou prétend qu'il l'empêcha, sur les remontrances que lui fit Renaud d'Alleins, gouverneur d'Arles ; que, pendant qu'il était avocat du roi à Autun, il avait été d'avis qu'on ne pouvait excommunier les rats, avant de les avoir cités en justice et de les avoir entendus au moins par procureur ; que les habitants de Mérindol, bien qu'hérétiques, ne devaient pas être traités plus rigoureusement que ces animaux. On voit ainsi que Chassaneus, dans le premier de ses *Conseils*, imprimé à Lyon, en 1531, rapporte que les habitants de Beaune, voyant leurs vignes dévastées par une espèce de hannetons, étaient

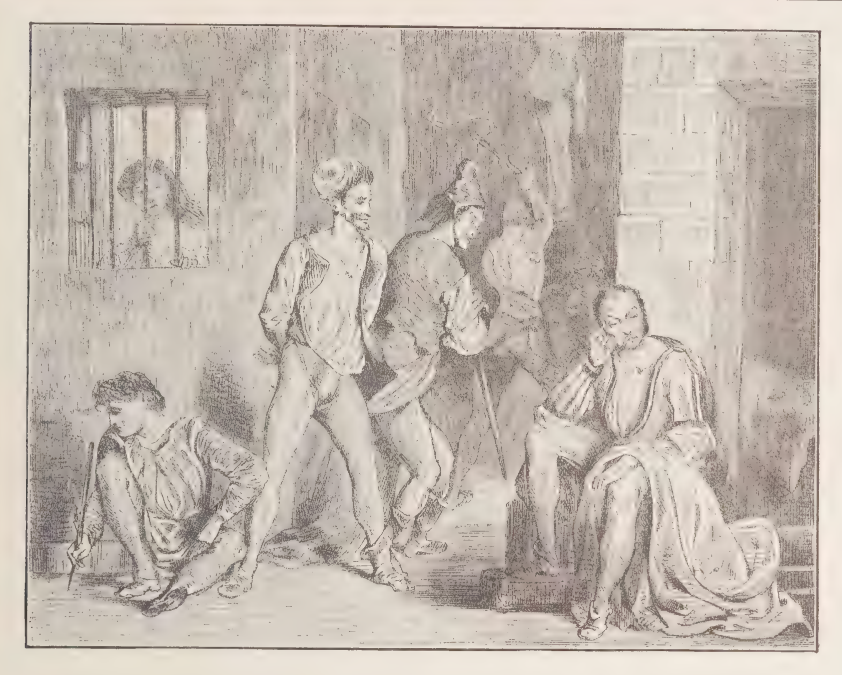


Fig. 394. — LE TASSE EN PRISON. D'après une gravure du XIXe siècle.
* La femme dont on aperçoit le visage entre les barreaux du soupirail, est Léonore d'Este, duchesse di Ferrare, dont l'amour platonique avec le poète est resté célèbre.

venus à Autun présenter requête à l'official, pour qu'on leur ordonnât d'évacuer leur territoire, sous peine d'excommunication. Chassaneus, consulté dans cette affaire, examine d'abord si les habitants de Beaune ont ce droit, et comment il doit procéder. La première formalité qu'il exige, à peine de nullité, c'est qu'on fasse citer les hannetons, afin qu'ils puissent être entendus, au moins par procureur. L'embarras était de savoir comment ils feraient leur procuration ; mais l'auteur prouve, par un grand nombre d'autorités, que lorsqu'un procureur se présente pour défendre quelqu'un qui ne le désavoue pas, il est censé revêtu de pouvoirs légitimes. Il trace ensuite au long la forme de la requête, de la citation et de la sentence. Il rappelle à cette occasion plusieurs procédures de ce genre qu'il a vu faire à Autun, à Lyon, à Mâcon, contre des animaux nuisibles, tels que les rats et les limaçons. Renaud d'Alleins tirait de ce conseil de Chassaneus, imprimé depuis dix ans, un argument en faveur des Vaudois, auquel il n'y avait rien à répliquer. Il n'est, par conséquent, point étonnant qu'il ait fait impression. Ce qui le prouve, c'est que Chassaneus demanda au roi que les habitants de Mérindol fussent entendus, et qu'il obtient un ordre du roi qui l'ordonnait ainsi. Malheureusement, Chassaneus ne survécut qu'un an à l'arrêt du Parlement, étant mort le 15 avril 1541. De Thou n'est pas loin de croire qu'il fut empoisonné par ceux qui avaient juré la perte des Vaudois. Ç'aurait été, en tout cas, un digne prélude des barbaries qui se consommèrent sous le successeur de Chassaneus, le baron d'Oppède, entraîné moins par la haine de l'hérésie que par celle qu'il portait aux seigneurs de Cabrières et de Mérindol, voisins de sa terre d'Oppède.

Barthélemy de Chassaneus est surtout l'auteur du *Catalogus gloriæ mundi,* Lyon, 1529, in-folio, et qui renferme le protocole de la vanité humaine ; il règle les rangs, les préséances. On y trouve des recherches sur les offices, dignités et charges de la couronne, mais il y dort beaucoup de fatras, et il faut aller chercher le tome III des *Mémoires* de Nicéron pour trouver un éloge de Chassaneus. Cet éloge se voit en tête de la *Coutume générale du Duché de Bourgogne.*

Ce chapitre est le dernier que nous consacrons au XVIe siècle. Nous croyons avoir suivi cette époque de

grands troubles depuis ses premiers symptômes jusqu'à ses suprêmes convulsions. L'immense floraison des lettres et des arts ne s'est point arrêtée durant les luttes religieuses, et à la veille du XVIIe siècle, qui marquera un temps d'arrêt dans l'apparition des libertés humaines, nous abandonnons presque à regret la grande époque qui s'est appelée la Renaissance — peut-être parce que nous avions besoin de *renaître*, en effet, pour échapper victorieusement aux ténèbres médiévales.



LE TASSE EN FRANCE.

Le Tasse arriva à Paris dans les derniers jours de l'année 1570 ou au commencement du mois de janvier 1571. A la première visite que le cardinal d'Este fit au roi, il tint à honneur de lui faire connaître le Tasse. « Voici, dit-il, en le lui présentant, le chantre de Godefroy et tant d'autres héros français, qui ont concouru à délivrer le tombeau du Christ ! » Ces derniers mots durent chatouiller agréablement l'orgueil catholique de Charles IX ; et, tout préoccupé des troubles religieux de la France, qu'il était à la veille de dénouer d'une si terrible façon, il accueillit le poète en roi qui aime les lettres, et qui se souvient de les avoir cultivees.

L'Histoire qui, elle aussi, comme la plupart des puissances de la terre, a ses jours d'inclémence inexorable, s'est plu à faire de l'avant-dernier des Valois un type de férocité comme Néron et Galigula. Je ne blâme pas ce jugement. Il est bon que ceux qui sont appelés à gouverner les hommes sachent qu'ils sont comptables des fautes qu'ils ne font pas, mais qu'ils laissent faire. Bien que j'approuve ce châtiment de l'Histoire, la vérité est que Charles IX ne valait ni plus ni moins qu'un grand nombre de princes dont la réputation de vertu restera toujours solidement établie.

Son malheur était d'être jeune, et d'un temps où l'on ne regardait pas plus à verser le sang des hommes pour fertiliser le terrain des controverses, qu'à répandre l'eau pour féconder la terre. Son malheur était d'être faible et indolent, et il n'eut pas la force ou le courage d'examiner si la politique de son temps était bonne ou perverse. Il l'accepta telle que les passions la faisaient et la lui proposaient, et l'on peut dire avec justice que ses crimes sont moins les siens que ceux de son siècle. En dépit de ces crimes que j'explique, sans vouloir pour cela les excuser, il n'en est pas moins certain que cet homme, qui passe et passera toujours pour un monstre, était un prince heureusement doué, auquel il n'a peut-être manqué, pour laisser une autre mémoire, qu'une mère moins dominatrice et une religion plus éclairée. Il était aimable et spirituel, et malgré ce qu'il traîne d'exécration après son nom, il est permis de reconnaître en lui l'instinct de ce qui fait les grandes époques. Il avait le goût du talent et le respect de l'intelligence ; et, ne l'oublions pas, c'est ce respect qui a tenu en gloire le nom de François Ier, qui ne valait pas mieux que lui, qui ne fit pas la Saint-Barthélemy, mais qui allait applaudir en habit de gala aux supplices de l'Estrapade.

Le roi, qui aimait les célébrités, revit souvent le Tasse et lui fit toujours bon accueil. L'abbé Serrassi prétend même qu'il était disposé à le remercier par des largesses de l'honneur qu'il faisait à la France en chantant son héroïsme. Mais le poète, assure ce biographe et après lui son déplorable abréviateur, l'abbé de Charnes, fut assez philosophe pour refuser ces libéralités. Je ne sais pas jusqu'à quel point il est possible de mettre ce désintéressement sur le compte de la philosophie, et si un homme, qui obéit à la pente des mœurs de son temps en se laissant, de son plein gré, protéger par quelques hobereaux d'Italie, peut passer pour faire acte d'indépendance en n'acceptant pas les présents d'un monarque. Quant à moi, je suis de l'avis de Balzac, et ne crois pas ces offres de munificence que le roi devait supposer inutiles. S'il est vrai par hasard que le poète ait eu à refuser quelque chose, ce n'est pas par sagesse, c'est par générosité qu'il l'aura fait. Il aurait craint d'humilier sa cour, en laissant voir qu'il pouvait avoir besoin des bienfaits d'une autre.

J'ignore s'il avait ou non quelque diplomatie sous roche dans le voyage du jeune poète. Mais quelles que fussent les affaires dont il eut à s'occuper, elles n'étaient pas de nature à l'occuper entièrement, et il n'était pas de caractère à les laisser usurper toutes ses heures. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il sut leur dérober assez de loisir pour visiter les célébrités littéraires qui fleurissaient à cet époque. Quoique notre langue poétique, tout en se croyant formée, ne fit encore que se débattre dans les langes assez mal cousus des locutions grecques et latines, quoiqu'elle ne fût pas par conséquent popularisée dans le monde par quelques-uns de ces chef-d'œuvres que comptaient déjà les littératures voisines, la France n'en avait pas moins, en fait d'esprit, la première réputation de l'Europe. Ronsard surtout, qui devait si promptement s'éclipser, et qui a tout à fait perdu sa qualité d'astre, malgré les généreux efforts qu'on a tentés, de nos jours, pour rallumer un peu de la splendeur dont il est injustement déchu, Ronsard, dont il reste à peine quelques fragments, était à ce moment estimé à l'égal du Dante et de Pétrarque, dont il reste à peu près tout. Le Tasse s'empressa de rechercher l'amitié de ce monarque, plus roi dans son domaine que Charles IX dans le sien, et se trouva, comme poète, fort honoré de l'obtenir. C'est maintenant Ronsard qui doit être fort honoré de l'obtenir, cette déférence du Tasse. La planète d'alors a fini par détrôner le soleil, fort heureux aujourd'hui de passer pour une lune.

Encouragé par sa bienveillance tant soit peu royale, le voyageur lut à notre vénérable aïeul plusieurs chants de son *Godefroy*, que celui-ci eut le bon goût d'admirer, et notre aïeul lut, en revanche, à son hôte étranger quelques-unes de ses poésies, alors françaises, qui ne sont plus maintenant que du grec abâtardi. Peut-être répondit-il aux octaves majestueuses de la *Jérusalem* par quelques tirades baroques de la *Franciade*, qu'on plaçait sans façon à côté de l'Enéide, voire même au-dessus. Le Tasse fut, dans la bonne acception du mot, confondu de tant de génie, et ce qu'il y a de mieux, c'est que l'impression qu'il en reçut fut durable. Elle ne s'était point encore affaiblie près de vingt ans après ; et, dans un de ses dialogues, *Il Cataneo ovvero degli Idoli*, il compare des vers de Ronsard à la louange de la maison souveraine des Valois avec la célèbre canzone d'Annibal Caro, *Venite all' ombra de gran gigli doro.* « Il en a fait de grands éloges, dit Ginguené, et parait même, du moins quant au fond des choses et à la sublimité des pensées, donner la préférence au poète français. » Fiez-vous donc après cela aux jugements de vos contemporains ! Il n'y a vraiment pas le moindre fond à faire sur leur estime ou sur leur dédain ! A quoi donc s'en rapporter pour savoir ce qu'on est ? A sa conscience ? Non : l'amour-propre des auteurs est sujet à la fausser. Il faut avoir la foi ; il n'y a que la foi qui sauve, et encore ai-je connu bien des croyants qui seront damnés sans rémission, qui le sont même déjà.

Le Tasse n'était pas seulement un homme d'une imagination riche et brillante, habile à revêtir ses fantaisies des formes les plus élégantes, des expressions les plus sonores et les mieux trouvées ; c'était un grand esprit, et, comme tel, ayant les yeux ouverts sur toutes les questions capitales de l'humanité. Il a prouvé, dans son dialogue de *Gonzaga*, et dans plusieurs de ses ouvrages en prose, avec quelle supériorité il était capable de traiter la politique et la philosophie. Aussi ne se borna-t-il pas, durant son séjour en France, à écrire quelques strophes de plus du *Goffredo*, à enfermer dans quelques vers élégiaques les larmes secrètes de son cœur ; il vit, d'un œil exact et sûr, sourdre dans le boudoir de Catherine de Médicis et les salons des courtisans, le germe des guerres religieuses qui allaient bientôt ensanglanter le royaume. Il ne se contenta même pas d'observer. Il consigna plus tard ses réflexions sur l'état politique de la France à la veille et au lendemain de la Saint-Barthélemy dans un ouvrage dont parle Serrassi, et qui est, je le crains, demeuré inédit : *Discorso del signor Torquato Tasso intorno della sedizione nata nel regno di Francia l'anno 1585, nel quale si parla delle ragioni unde ha avuto origine, e del*

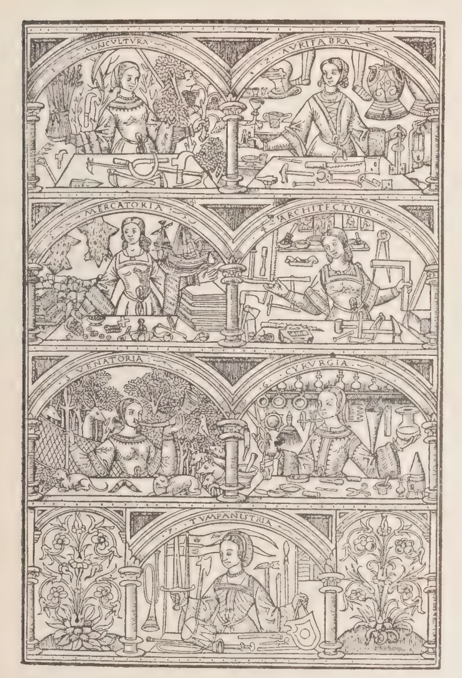


Fig. 395. — Gravure sur bois extraite de l'ouvrage *Catalogus Gloria Mundi de Chassaneux* (Lyon, Antoine Vincent, 1546), Cette composition *De plebeis artificibus seu opificibus* donne sous forme d'allégories féminines la représentation d'un certain nombre d'arts et métiers de l'époque : l'agriculture, l'orfèvrerie, le commerce, l'architecture, la chasse, la musique.

animal soumis et patient, qui ne se révolte pas même contre les coups, ne peut que communiquer aux enfants des habitudes de servilité qui ne siéent point aux hommes. C'est encore aujourd'hui une question de savoir si ces objections sont fondées. Je ne le crois pas ; mais c'est déjà quelque chose de les avoir faites à une époque où il ne s'en faisait aucune de cette sorte. Quant à la philosophie, on sait depuis Rousseau si le Tasse avait raison.

Il attaque plus loin, avec une force de raisonnement qui n'est pas sans amertume, l'habitude qu'avaient les nobles de vivre dans leurs châteaux : « L'homme », dit-il, « étant un animal sociable, il n'y a aucune raison plausible pour qu'il se retire de la société, si ce n'est pour se livrer à la contemplation. Cet isolement des nobles, en les mettant sans cesse en rapport avec les paysans et les serfs, leur donne des habitudes de vivre impérieuses et insolentes ; d'un autre côté, la populace des villes ne se trouvant jamais en contact avec des mœurs plus élégantes, et plus polies, ne perd jamais de sa rudesse, et s'enfonce de plus en plus dans sa grossièreté native, *si conferma in quella basezza d'animo e di costumi ch'è coloro impressa della viltà del nascimento* ». Cela pouvait avoir sa justesse alors que les populations des campagnes se composaient de serfs et de corvéables, quoiqu'à vrai dire je ne vois pas pourquoi les rustres des cités se seraient plutôt policés au contact des grands seigneurs que les rustres des champs. On se plaint aujourd'hui que les grands seigneurs ne vivent plus dans leurs terres, et viennent dépenser dans les villes ce qu'il serait utile de dépenser sur place. On se plaindra toujours, mais le danger politique n'était pas où le plaçait le Tasse. Il était dans le trop d'influence que les seigneurs prenaient sur leurs vassaux, dans la possibilité qu'elle leur donnait de former dans l'Etat une foule de petits Etats toujours prêts à s'affranchir de la métropole. Il est aujourd'hui dans l'influence qu'ils ne se donnent ni le temps, ni la peine de prendre ; en abandonnant leurs subordonnés aux mauvais conseils de leur ignorance et de leurs passions, ils amassent contre le gouvernement d'aveugles inimitiés dont il pourrait bien un jour n'être plus maître. Ce n'est pas une raison pour demander, comme en 1815, à reconstruire la féodalité, mais c'en est une pour ne pas blâmer trop sévèrement des formes qui pouvaient avoir des inconvénients, mais pas plus sans doute que celles qu'on leur a substituées.

Le Tasse exprime, en finissant, la crainte que cet éloignement des nobles ne puisse avoir une influence funeste sur les lettres et sur les arts. Au lieu de s'en faire pour eux un instrument de puissance indépendante et modératrice, ils les abandonnent à des esprits vulgaires qui les exploitent dans l'intérêt d une cupidité sordide, ou d'une ambition mesquine. Tout cela était à coup sûr fort bien dit, mais cela manquait essentiellement de justesse, même au point de vue du seizième siècle, et surtout de libéralité. C'était sans doute en toute innocence *fine che è per avere.* M. Buchon qui, en 1819, a parmi nous, je crois, signalé le premier cet ouvrage, regrettait qu'il ne fût point imprimé. Il existe en manuscrit dans les bibliothèques de Venise et de Modène, et il serait fâcheux que l'indication du savant biographe n'eût point été mise à profit. Il ne serait pas sans intérêt de consulter l'opinion d'un grand poète, aussi fervent catholique que philosophe, sur une des époques romanesques de notre histoire, qu'ont maintes fois, sciemment ou non, défigurée les romanciers.

Il reste, dans les œuvres du Tasse, peu de traces de son voyage en France, quelques lettres seulement, qui n'ont d'autre intérêt que de sortir de la plume d'un homme aussi éprouvé par le malheur que par la gloire, et quelques poésies dont la date est incertaine ; parmi ces lettres, il en est cependant une fort longue, et même beaucoup trop longue, qui mérite qu'on la distingue. Elle est adressée au comte Hercule de Contrari, et renferme, sur les mœurs et l'état de la France, une foule de réflexions qui ne sont pas sans finesse, mais qui dénotent, suivant moi, plus de subtilité que de profondeur, une sorte de prétention à la sagacité surtout, plus faite pour encourager la contradiction que pour la désarmer.

Dans un passage de cette lettre, il blâme avec une éloquence satirique, qui devait attendre deux cents ans avant de rencontrer un écho, l'usage où étaient généralement nos femmes de ne pas allaiter leurs enfants, et de les nourrir avec du lait de vache. Si au moins, nous dit-il, c'était de la moelle de lions, comme Achille et Roger ! Mais le lait d'un



Fig. 396. — Gravure sur bois pour les *Hymnes des Vertus représentées au vif par belles et délicates figures.* Jean de Tournes (Genève, vers 1603). Ces « hymnines » sont une sorte de poèmes sur la modération, la patience, la promptitude, la vigilance..., toutes les vertus. La présente vignette est une représentation de la vigilance.

qu'il énonçait ce paradoxe, mais c'est égal : on est fâché de voir un homme comme le Tasse, même en littérature et en philosophie, vouloir déshériter les classes plébéiennes au profit des classes privilégiées. La vraie philosophie ne déshérite personne. Cette thèse a été reprise et soutenue de nos jours par Alfieri. Mais ce farouche républicain était le plus obstiné des patriciens, et le plus absolu des despotes ; il n'est pas le seul exemple de cette étrange alliance de qualités qui devraient divorcer pour incomptabilité d'humeur et qui vivent au contraire sous la même peau en parfaite intelligence.

Manso, ou du moins l'inconnu qui a écrit sous ce nom une biographie fort inexacte du Tasse, raconte plusieurs anecdotes de son séjour en France, qui prouvent avec quelle faveur il était reçu à la Cour. Charles IX aimait à s'entretenir familièrement avec lui, et paraissait épier dans ces entretiens l'occasion de faire à son égard acte de royauté. Une fois, entre autres, ce prince lui demanda quel était le souverain qu'il jugeait être le plus heureux. Le roi s'attendait sans doute à entendre dire que c'était lui, quand le poète, feignant de ne pas comprendre dans quel but cette question lui était faite, répondit : Dieu. — Mais parmi les hommes ? — reprit le prince. — Celui qui ressemble le plus à Dieu. — Et en quoi pouvons-nous ressembler le plus à Dieu ? Par le pouvoir que nous exerçons, ou par le bien que nous faisons ? — Par la vertu. On ne pouvait pas éluder avec plus de concision une chance de fortune qu'il ne retrouvera pas.

Manso raconte encore qu'un homme, qu'il ne nomme pas, et qui n'était pas sans quelque talent pour la poésie, avait été, pour quelque faute ou crime qu'il ne nomme pas non plus, condamné à mort. Le Tasse, ému de pitié, résolut, pour l'honneur des lettres, d'aller demander la vie du coupable. En entrant au Louvre, il apprit que le roi avait confirmé la sentence, et juré de faire tout le contraire de ce qu'on viendrait lui demander. Le Tasse, avec une présence d'esprit qui me paraît trop de connivence avec la colère du monarque pour n'être pas arrangée, alla droit à ce prince et lui dit : « Sire, je viens vous demander en suppliant de faire mettre immédiatement à mort un savant dont les fautes ont démontré que la fragilité humaine a plus de puissance que tous les enseignements de la philosophie ». Le roi, frappé de cette singulière manière d'implorer son pardon, accorda de suite la grâce qu'on lui demandait. Il est possible que ce soit arrivé comme cela, mais je n'aime pas beaucoup cette clémence tirée par les cheveux. Il est vrai qu'avec Charles IX, il n'y faut pas regarder de si près.

Le Tasse était bien et dûment un des gentilshommes du cardinal d'Este, mais l'âme du poète et du penseur n'était pas de sa maison. C'est ce que le cardinal n'aurait jamais cru possible ; c'était compter sans les officieux qui lui firent apercevoir qu'un de ses attachés ne prenait conseil de personne, pas même de Son Altesse, pour juger les graves affaires qui bouleversaient alors tous les esprits, et qu'il s'en expliquait partout avec une sincérité de parole qui n'était que de l'insubordination. Le prélat qui n'avait pas vu sans jalousie de quel empressement il était l'objet de la part de la famille royale, se refroidit tout à coup à son égard, et parut ne plus le voir qu'avec répugnance. Non content de cette injustice, il y mit le comble en lui retirant, sans délicatesse, comme sans loyauté, les honoraires de sa place.

Le poète fut réduit, par ce traitement, à une détresse voisine de la misère, si bien, s'il faut en croire Balzac et Guy Patin, qu'il se vit, un our, obligé d'emprunter un écu pour vivre. Ne trouvant pas possible de rester à Paris plus longtemps, le Tasse sollicita son congé, et la permission d'accompagner en Italie un des secrétaires du cardinal que son Eminence envoyait à Rome. Le noble seigneur, enchanté d'être délivré d'un protégé dont la sagacité pouvait être gênante, et faire ombre à son habileté, consentit sans peine à cet éloignement ; et, après un an de séjour en France, toujours vêtu du même pourpoint qu'il y avait apporté, dit encore Balzac, le poète qui se croyait libre, partit joyeusement pour l'Italie, tournant peut-être le dos à un esclavage, mais se précipitant, sans le savoir, vers un autre.

[D'après Jules Le Fèvre-Deumier, extrait d'une étude : *Torquato Tasso,* restée inachevée, et retrouvée dans ses œuvres posthumes.]



Fig. 397. — FIGURE DE JEU DE CARTES ALLEMAND, AVEC DEVISES ET RÉBUS.

Gravure sur bois pour la *Logica memorativa*, de Théodore Murner. Strasbourg, Grüninger, 1509. Cet ouvrage est orné de 52 figures représentant un jeu de cartes, fantaisiste, lequel était destiné, dans l'esprit de l'auteur, à enseigner les règles de la logique.



LES PLAISIRS DE LA VIE, d'après une gravure sur bois populaire du XVIIe siècle.

Le XVIIe siècle a mainte fois représenté les plaisirs de la vie sous la forme des cinq sens. Dans cette estampe naïve, on retrouve les emblèmes habituels du temps : la rose, le violon, le verre, le miroir, etc. Ces emblèmes varieront selon les époques.



Fig. 398. — Un lépreux actionnant sa cliquette se présente à la porte d'une léproserie. Miniature de Vincent de Beauvais pour le *Miroir Historial.*

XIV

LES GRANDES ÉPIDÉMIES :

LA PESTE ET LA LÈPRE

DEUX fléaux ont précipité l'humanité aux abîmes de la douleur, du désespoir et de la folie : la peste et la lèpre, dont les noms seuls évoquent l'effroyable détresse de ceux qui en furent les victimes.

Il n'est pas d'agonie plus épouvantable que celle des patients que le monde méprise et dont on s'est toujours écarté avec terreur. Ceux qui en étaient atteints, rôdant comme des fantômes maudits, à masques horribles, n'avaient plus qu'une ressource : se tourner vers le grand mystère qui chante la promesse divine de la paix et de l'oubli. Jamais, d'autre part, la religion, avec ses superstitions, n'a vu venir en plus grand nombre des fidèles soumis, apeurés, presque inconscients, devant la hantise des pestiférés et des lépreux.

Par la parole, la plume et l'image, les deux fléaux ont leurs historiographes, qui ont usé de tout ce qui peut frapper l'imagination : abandon lamentable des malades sur des grabats, visages convulsés, costumes spéciaux stigmatisant l'homme courant par les villes, portant sa tare ignoble en holocauste, fresque de pitié, relèvement par la prière, miracles pour les âmes candides, glorification du Très-Haut dans un décor de misère et d'enfer.

Les orateurs sacrés, les chants populaires, les avocats, les maîtres d'Universités ont conté sur le ton tragique la cruelle histoire des malheureux pourchassés hors de la société, et les écrivains de toutes classes ont recueilli et consigné leurs paroles.



FIG. 399. — LE MALADE A SES DERNIERS MOMENTS.
Gravure sur bois, due sans doute, à un maître de l'école flamande, pour l'*Ars Moriendi*, imprimé à Cologne (1520).

Les savants et les médecins ont rédigé des constats, noté des remarques utiles à la science, et cependant, au cours des siècles, nul ne put dire qu'il pouvait triompher du mal.

Aujourd'hui encore, les hommes de l'art, attentifs et inquiets, travaillent dans leurs laboratoires, se penchent sur les malades tremblant de fièvre et cherchent à éloigner de plus en plus les spectres de la peste et de la lèpre.

***

L'histoire même des deux fléaux est curieuse et elle est écrite en marge du livre de l'humanité, qu'elle suit comme un gardien taciturne et cruel, prête à corriger la beauté d'une époque en la flétrissant sous le souffle empoisonné du mal.

La peste est une maladie épidémique commune à l'homme et au rat, caractérisée par la présence d'adénites ou « bubons », de purpura ou charbon et parfois de symptômes pulmonaires.

Elle est due au bacille de la peste découvert par Yersin en 1894 dans le suc des bubons et retrouvé par le Japonais Kitasato dans le sang.

L'épidémie humaine est secondaire à une épizootie de peste qui se produit pendant l'été chez les rats. Ceux-ci se contaminent mutuellement, soit directement par blessures, soit par piqûres de puces qui peuvent également inoculer la maladie à l'homme.

A la fin de l'été, presque tous les rats contaminés sont morts et la peste humaine, secondaire à cette épizootie, affecte la forme bubonique et septicémique. Mais, pendant l'hiver, la contagion peut se faire directement d'homme à homme, et, prenant la forme pneumonique, se transmet par les crachats, la toux, etc.

L'Asie, l'Inde, la Chine, où elle est endémique, constituent un formidable réservoir d'où l'épidémie pesteuse, transmise par les migrations spontanées de rats, par voie terrestre, et de nos jours par ceux qui sont les hôtes des cales de navires, s'étendra sur le monde.

Le développement des transports maritimes a donné un nouveau visage à la transmission de la peste, qui, maintenant, peut éclater brusquement en un point quelconque du globe, tandis qu'autrefois elle suivait la route bien déterminée que l'historique de la grande peste noire du XIVe siècle a illustrée tragiquement.

L'Histoire a gardé le souvenir des pestes d'Athènes, en 429 avant Jésus-Christ, qui, au préalable, avaient dévasté l'Orient, la Perse et l'Egypte : la peste Antonine et d'Orose (125 de notre ère), la peste de Galien (165), celle de Saint-Cyprien (251) et de Justinien, de 531 à 580.

Au XIVe siècle, de 1346 à 1353, la grande peste noire, partie de la Chine, gagna l'Europe par l'Asie-Mineure, l'Arabie, l'Afrique, l'Egypte et affola les peuples, qui se prosternèrent devant les images saintes, organisèrent des cérémonies farouches (les flagellants par exemple) et massacrèrent des Juifs. On aura une idée de la gravité des ravages faits par cette épidémie de peste noire quand on saura qu'elle causa la mort de vingt-cinq millions d'hommes en Europe et vingt-trois millions en Asie. Elle ne disparut que lentement pour réapparaître au XVIe siècle et réduire, à Milan, la population de 250.000 à 60.000 âmes.

Il faut signaler encore la peste de Londres (1655), la peste de Marseille de 1720, celle d'Egypte en 1729 et, plus récemment, celles de Chine (1878), de Madagascar et de l'Afrique Australe (1901-1902).

Il faut savoir qu'actuellement encore des foyers permanents sévissent en Perse et dans l'Inde.

Telle est la grande fresque.

L'aspect horrible des malades, le dégoût qu'ils soulevaient, la force et la rapidité d'expansion du mal qui traversait les pays en frappant tous les hommes sans distinction de races, de nation, de fortune, de rang, la brutalité hallucinante avec laquelle il tuait, tout cela fit naître dans l'esprit populaire la pensée que la peste n'était pas une maladie, mais un châtiment infligé par Dieu à l'humanité coupable.

Le grand mal fournit toujours matière à dissertations que les marchands d'illusions, de ferveurs nouvelles et les prêtres de toutes les religions empruntèrent à des fictions souvent grossières.

En 1475, les Turcs, qui avaient introduit la peste en Italie, trouvaient parmi leurs docteurs et lettrés musulmans (ce qui veut dire résigné à Dieu) des arguments dont le moins qu'on puisse affirmer c'est qu'ils étaient d'une fantaisie quasi-légendaire qui n'avait d'égale que la crédulité des gens, insondable et immense comme la bêtise !



Fig. 400. — LE LÉPREUX, gravure sur bois d'Hans Wechbelin, pour le « *Feldbuch der Wundtarznei* », de Gesdorf, médecin de Strasbourg, 1517. Au xve siècle, la maladie de Job passait, sans conteste, pour être la lèpre ; l'Eglise célébrait d'ailleurs le saint patriarche comme le patron des lépreux, et des chapelles lui étaient consacrées dans un grand nombre de maladreries. C'est donc Job, qu'Hans Wechbelin a représenté ici. — « *Benedic Deo et morere* » « Bénis Dieu et meurs », dit sa femme qui s'approche de lui. Les prédicateurs cherchaient à consoler les lépreux, en leur présentant l'horrible maladie qui les accablait, comme une faveur particulière, un présent inestimable de Dieu.

L'apparition du fléau, d'après les docteurs turcs, s'expliquait dans un pays par une fable qui rappelle le prétendu prodige opéré autrefois à Ephèse par Appollonius de Thyane à l'occasion d'une contagion très meurtrière ; ils prétendent que la « peste se promène la nuit dans les villes et dans les lieux habités, sous la forme d'un chien ou d'un mouton ». La peste sévit à Venise en 1479, depuis le mois de mai jusqu'au mois de novembre, avec une telle violence que 150 personnes mouraient par jour et que le grand conseil de la république fut réduit à 80 membres. Le peuple attribua les horribles ravages que le même fléau fit en Portugal, en l'année 1540, *à la contrainte exercée envers la princesse Jeanne, qui avait été obligée de prendre le voile à Coïmbre dans un monastère de religieuses.*

Les inventions les plus inattendues sollicitaient les médecins eux-mêmes, qui, par la conjonction des astres ou la mauvaise influence d'un quartier de lune, annonçaient que la peste allait sévir.

On peut déduire de ces fictions (c'est l'avis du docteur Cabanès) que « les troubles météorologiques, inondations, sécheresse, effondrement de montagnes, raz de marée, tremblements de terre, ont pu coïncider avec telle ou telle perturbation de la santé publique, sans qu'on soit autorisé à conclure à une relation de cause à effet ».

Faisons encore appel à l'Histoire : l'Angleterre fut à son tour dévastée, pour la première fois en septembre 1482, par la maladie appelée *suette d'Angleterre,* pour cette raison que les malades étaient couverts par tout le corps d'une sueur abondante qui subsistait jusqu'à la disparition de la maladie, dont le cours ne dépassait pas vingt-quatre heures au maximum.

Les symptômes étaient une extrême faiblesse accompagnée d'inquiétudes et de palpitations qui duraient

Le cõge pris du siecle seculier.



Fig. 401. — UN MALADE RECEVANT LA COMMUNION.
Gravure sur bois. Titre pour le *Congé pris du siècle séculier* de Jacques Bugnin. Paris (vers 1525), Alain Lotrian (?). Recueil de maximes et de proverbes, classés par ordre alphabétique et composé à Tours, en 1480, d'après les indications que fournit une poésie finale.

deux ou trois ans, et quelquefois même toute la vie chez ceux qui n'en succombaient pas. Le traitement que les médecins employèrent avec le plus de succès consistait à administrer des cordiaux doux pour soutenir les forces et à entretenir une chaleur tempérée dans la chambre des malades pour les préserver du refroidissement, qui était mortel ; mais il périt un grand nombre de personnes avant qu'on eût découvert les remèdes convenables. La marche de cette maladie était si rapide, dit Sennert, qu'en débutant dans une ville, elle y attaquait chaque jour cinq à six cents personnes à la fois, et elle était d'une telle malignité qu'à peine échappait-il à la mort la centième partie des malades. Caïus Britannicus rapporte que, dans le temps où parut la *suette,* les Anglais qui avaient passé la mer avant que cette maladie se déclarât parmi leurs compatriotes, en furent également atteints sur le continent. Heister, Fabrice, Degner et quelques autres praticiens éclairés assurent avoir réuni des observations semblables, faites durant les épidémies d'Altdorf, de Bâle et de Nimègue. La *suette* reparut encore dans le même pays en 1485 et 1486.

Andrinople, quelques années plus tard, en 1490, n'échappa point à la peste qui ravagea la ville et la contrée environnante. Les historiens musulmans rapportent que le sultan Bajazet II, effrayé par les conséquences de la contagion, s'arrêta sur sa route et fit halte pendant quelques semaines à Ipsala et Ilhmuldjéné. Pour la même raison, deux ans après, il n'entra pas à Constantinople, au retour d'une expédition en Albanie, et n'occupa sa capitale qu'au commencement de l'hiver, lorsque l'épidémie eût cessé.

En 1505-1517, 1518 et 1581, différentes parties de l'Europe sont atteintes, et Mead rapporte que la peste fut introduite par des bâtiments turcs venus en 1486 de Rhodes, où ils l'avaient déjà répandue. Mead et Astruc l'appelaient peste mitigée ; Pennent et Forest, qui décrivirent ses ravages, prétendent qu'elle a son origine dans la corruption de l'air.

Caïus Britannicus attribue son développement meurtrier aux effluves marécageux ; il ajoute qu'elle s'attachait particulièrement aux personnes grasses, oisives et bien nourries ; qu'elle épargna la classe laborieuse et pauvre, ou du moins lui fit beaucoup moins de mal, et il ajoute que les Ecossais, dont le pays touche à l'Angleterre, ainsi que les membres de la légation française à Londres, n'en furent pas atteints. Cette maladie fut si meurtrière en 1517 que Henry VII transporta sa Cour à Calais ; Londres perdit plus de 30.000 habitants ; douze heures de temps décidaient de la vie des malades ; dans ce court intervalle, ils étaient ou morts ou guéris. Une sueur soudaine, ardente et infecte, annonçait l'invasion de la contagion ; la lassitude qui en résultait était si accablante qu'elle empêchait de soulever les bras ; si, dévoré par la chaleur, le malade restait quelques moments dans un endroit frais, il succombait aussitôt. Ces divers caractères confirmeraient l'opinion des auteurs cités plus haut, qui ont soutenu que cette maladie était la *suette.*

En 1485, le Midi de la France fut désolé par une très meurtrière épidémie ; en 1495, Rome en souffrit gravement ; en 1504, Marseille éprouva ses ravages ; en 1506, c'est l'Espagne et le Portugal dont le roi chercha refuge à Abrantès. La contagion que les Italiens appelaient *mazzuco,* enleva le roi Philippe après avoir tragiquement sévi à Rome où plusieurs prélats périrent. Machiavel, que la république de Florence avait chargé de ses affaires dans la capitale, en fut atteint au mois de décembre de cette année. « Elle affectait », dit-il dans ses *Correspondances politiques,* « la tête et la poitrine, et faisait éprouver des secousses aussi violentes que celles que causerait un voyage en poste ». Cette épidémie, selon le publiciste florentin, « provenait du mauvais temps et de l'incurie ». Padoue éprouva aussi les désastreux effets de la maladie, en l'année 1558 ; les malades saisis



Fig. 402. — Un lépreux, avec sa corne d'avertissement, se présente à Notre Seigneur Jésus-Christ. Miniature d'un manuscrit antérieur à l'an 1000.

d'une fureur subite voulaient se jeter par les fenêtres, dans les puits, dans les rivières, et les médecins ne trouvèrent aucun traitement efficace pour les calmer. Le poète et médecin Frascator prétend que cette épidémie frappa les Vénitiens même hors de leur patrie, observation qui a été faite déjà au sujet de la *suette* des Anglais. Il est en tous cas certain qu'à l'époque où elle eut lieu à Venise, André Navagero, littérateur et homme d'Etat distingué, ambassadeur de cette république auprès de François Ier, en mourut dans la ville de Blois. Galien, qui a décrit une maladie du même genre, se tait sur la circonstance mentionnée plus haut, qui n'a pas échappé à plusieurs habiles médecins de divers pays. — Une épidémie qui régna à Paris en 1510 y faisait périr chaque jour plus de mille personnes, au rapport de Machiavel qui habitait alors cette ville en sa qualité d'envoyé de la seigneurie de Florence. Une maladie pestilentielle ravagea l'Allemagne en 1515 pendant deux années; elle se manifesta avec une égale malignité, en Italie, où les médecins qui étaient chargés du traitement des malades reçurent l'ordre, en 1516, d'attacher un linge blanc sur leur épaule pour annoncer leur présence ou leur passage, afin qu'on pût réclamer leur secours ou les fuir, selon l'état de santé des habitants. Cette distinction faillit être fatale à Erasme, que l'on prit à Bologne pour un médecin des pestiférés. Comme il portait une robe noire et un scapulaire blanc, costume assez semblable à celui des gens de l'art employés au service des malades, et qu'il parcourait avec confiance les rues et les places publiques, il fut tout-à-coup assailli par une populace furieuse, qui criait avec frénésie, *qu'on tue ce chien*, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'un jeune seigneur parvint à lui sauver la vie. Dès ce moment, Erasme supplia ses protecteurs à Rome d'obtenir qu'il lui fût permis d'adopter un costume moins dangereux dans le pays où il voyageait; Jules II, alors souverain pontife, non-seulement s'empressa d'accueillir cette demande, mais, *de son propre mouvement*, il remit à Erasme les peines canoniques qu'il avait pu encourir en ne portant pas l'habillement que lui avait prescrit l'évêque d'Utrecht, en remplacement de celui de chanoine régulier.

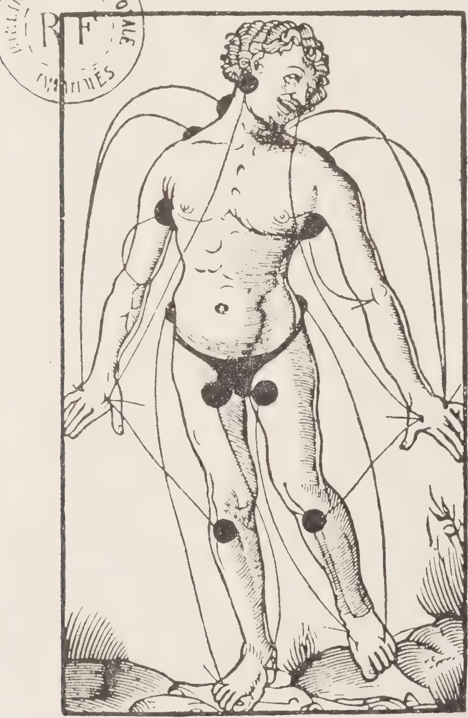


Fi . 403. — Prière à Saint Sébastien, patron des pestiférés, d'après une gravure sur bois allemande.

Ce que les Italiens appelaient *mazzuco*, maladie qui reparut à Padoue en 1568 et en 1580, provoquait des maux de tête, une toux continuelle et des nausées. En France la nouvelle maladie fut nommée *coqueluche*. De Thou prétend qu'il valait mieux ne pas se soigner, pour en réchapper rapidement.

A côté de la peste, d'autres épidémies désignées comme très meurtrières s'abattirent en Lorraine et à Metz en 1508. Les magistrats de cette ville en combattirent les ravages par des processions, qu'ils firent célébrer depuis Pâques jusqu'au mois d'octobre ; *et pour dissiper la tristesse et la mélancolie qui s'étaient emparées des habitants, on établit des jeux de quilles à chaque porte de la ville.*

Regime contre la pestilē/ce faict et compose par messieurs les medecins de la cite de Basle en allemaigne, en laquelle depuis dix ans en ca a regne en ladicte cite.



B. N.

FIG. 404. — REGIME CONTRE LA PESTILENCE DES MÉDECINS DE BALE. (Imprimé à Lyon, par Claude Nourry, vers 1520.)
La place des bubons est indiquée par des taches noires ; chacune de ces taches est reliée par un trait à la saignée correspondante.

La petite vérole s'introduit en Nouvelle-Espagne, par un nègre de la suite de Pamphile Navarez. La moitié de la population, dit Robertson, en mourut. On ne prenait contre les maladies contagieuses aucune précaution. Dans une lettre datée de Paris, du 13 octobre 1518, le cardinal Bibiena, légat du Saint-Siège, et auteur de la *Calandra*, mandait au Pape que la mort d'un de ses domestiques, qui venait d'être enlevé par la peste, l'avait empêché de se rendre chez la Reine : que le même motif, deux jours après, lui avait encore interdit de voir le Roi, mais que comme ce prince avait chargé Babou, son secrétaire, de l'amener au Palais, tous ses scrupules s'étaient évanouis.

Vers 1521, la peste affligea de nouveau l'Angleterre, Rouen, la Normandie dont le Parlement fit désigner de croix blanches, par les *marqueurs*, les maisons infestées.

Rome est de nouveau frappée en 1520 et 1523. Tous les empiriques et charlatans triomphent, même au nom de la foi et pour sauver la capitale du catholicisme.

Veut-on un fait qui prouve la force du merveilleux ?

« Un Grec, nommé Démétrius, autorisé par les magistrats, se fit amener un bœuf, lui fendit l'une des cornes, attacha un filet à l'autre corne, et après avoir promené l'animal dans toutes les rues de la ville, l'égorgea publiquement et le peuple se crut soulagé. »

La peste gagne Leyde et Vienne en 1525 ; la Pouille en est dépeuplée en 1527 ; Rome, pillée et saccagée par Charles-Quint, souffre plus gravement encore des « maladies de peste » ; Florence compte quatre cents morts par jour. Pour prévenir le retour du fléau, les magistrats survivants résolurent de se ménager dans le ciel un puissant intercesseur : *le Christ*, disent les historiens, *fut reconnu et solennement proclamé roi perpétuel de Florence.*

En 1527 également, recrudescence de la *suette* en Angleterre et contagion de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Hollande, d'Amsterdam où pendant quatre jours, en 1529, elle coucha plus de cent personnes chaque vingt-quatre heures, et n'épargna ni les vieillards, ni les enfants.

Les historiens du temps ont rempli de circonstances bizarres et extraordinaires les récits qu'ils ont

laissés de cette contagion : les oiseaux abandonnèrent leurs nids, les bêtes sauvages leurs repaires ; on trouvait de tous côtés sous les arbres une foule de reptiles et de serpents languissants ou totalement inanimés, etc.

La peste fut maîtresse des mêmes pays, en 1533, après cinq années de famine. Mêmes désastres en Espagne, vers 1541, et à Genève l'année suivante.

Jean Calvin offrit au Sénat de prendre le service de l'hôpital des pestiférés, restés sans secours spirituels ; mais sa proposition ne fut pas acceptée ; on désigna un ecclésiastique qui avait aussi volontairement offert ses services, et l'on défendit même formellement aux pasteurs de charger Calvin des fonctions qu'il sollicitait « *en raison des grands besoins que l'église et l'état avaient de lui* ».

Une épidémie nouvelle, en 1541, se répand encore en France et notamment en Picardie, pendant que François I[er] campait entre Abbeville et Montreuil. Le duc d'Orléans, troisième fils du monarque, en mourut. Comme un feu qui gagne de meule en meule, Delft, la Suisse, le Lyonnais, la Savoie, Dantzig, Nuremberg, Francfort, Moscou sont terrassés de 1545 à 1550. Moscou perdit en quatre mois deux cent cinquante mille habitants. Une dernière apparition en Europe, en 1557, marque la fin de la grande mort semée à tous vents. Cependant Ambroise Paré rapporte que, dans l'année 1562, une partie de l'Agenais fut dévastée par une maladie pestilentielle qui fit beaucoup de ravages à la distance de trois ou quatre lieues du village de Pile, où elle avait eu pour première cause la putréfaction d'un grand nombre de cadavres, jetés dans un puits par ordre de Montluc, gouverneur de la Guyenne.



B. N. Estampes.

Fig. 405. — LE MÉDECIN ET L'APOTHICAIRE,
d'après une estampe d'Israel Van Mekenen (xv[e] siècle).
Israel van Mekenen naquit à Mecheln, vers 1440, il eut un fils. On n'a pu distinguer les œuvres du père de celles du fils. L'œuvre gravée des deux artistes comprend 250 pièces, généralement signées I. M., I. V. M. ; V. M. ; Israel V. M.

La peste ne fut plus signalée qu'en Sicile et en Italie, en 1575 et 1576, à Vérone, Milan, Trente, Venise où elle enleva quarante mille habitants, dont le célèbre peintre *Le Titien*. Le Collège de Médecine attribua la maladie aux eaux stagnantes et bourbeuses de la lagune. En 1580, une poussée violente de l'épidémie ravagea le Portugal.

Enfin, Paris et plusieurs provinces furent encore désolés par une maladie désastreuse, en 1586 ; les malades tombaient promptement en frénésie, et les autres accidents variaient avec l'état du bas-ventre. Michel de Montaigne a peint très énergiquement les ravages qu'elle fit en Gascogne :

« La vie de ma maison m'étoit effroyable », dit-il, « tout ce qui y estoit, estoit sans garde et à l'abandon « à qui en avoit envie... Quant au monde des environs, la centiesme partie ne se peut sauver... Généralement, chacun renonçoit au soing de la vie... Les raisins demourèrent suspendus aux vignes... Touts « indifféremment se préparants et attendants la mort, à ce soir ou au lendemain... ; pour ce qu'ils meurent « en mesme mois, enfants, jeunes, vieillards, ils ne s'étonnent plus, ils ne pleurent plus ; j'en veis qui craignoient de demourer derrière comme en une horrible solitude... Somme toute, une nation feut incontinent, par usage, logée en une marche, qui ne cède en roideur à aucune résolution étudiée et « consultée. »

Ce fut pendant un siècle l'effroi, la peur du redoutable fléau, et cette période, plus que toute autre époque, fut marquée d'une recrudescence de mysticisme, de foi ardente, de religiosité plutôt, desquels profitèrent les prêtres ou les pasteurs. On ne se libérait pas du mal par des soins, mais par des prosternations et des fausses extases. Les annales de provinces sont prolixes de renseignements à ce sujet.

Comment vaincre l'ennemi redoutable ? Le plus simplement du monde, par la foi exagérée jusqu'au

fanatisme. Ne voyons-nous pas le pape Grégoire pendant la peste de Rome promener les images vénérées de la Vierge et provoquer, — c'est du moins l'antique légende, — l'apparition de l'Ange exterminateur sur le Môle d'Adrien devenu depuis le Fort-Saint-Ange ? A Beaucaire, Toulon, Beaune, Carcassonne, Toulouse, Montpellier, selon les mêmes rites, on organisa des processions. Le saint purificateur invoqué changeait de qualité et de nom. Saint Sébastien, percé de flèches, fut un des plus familiers, de même que saint Roch suivi de son chien. Faut-il rappeler la frayeur de François Ier apprenant, en 1545, que son second fils était mort de la peste et sa dévotion à saint Roch, dont le culte depuis fut suivi par la Cour avec ferveur ?

Les malades ne recevaient pas de secours. Le plus souvent ils étaient abandonnés et se couchaient d'eux-mêmes dans les fosses creusées à leur intention, tenant une croix sur leurs lèvres et attendaient la mort qui, d'ailleurs, ne tardait pas à venir. Le fait est rapporté par M. le Dr Louis Porquet, dans une relation : *La Peste en Normandie du XVe au XVIIe siècle.*

Scènes effroyables, drames de l'esprit égaré et de la chair meurtrie, délires et exaspération d'âmes auxquelles on a promis les consolations éternelles et qui vont sans se préserver davantage de la contagion et des misères semées sur le passage du fléau.

On sait que, généralement, on enterrait autour des églises, mais bientôt il fallut créer de vastes cimetières pour les pestiférés, malgré la résistance des croyants qui pensaient profaner le corps des chrétiens en les ensevelissant hors de la maison de Dieu.

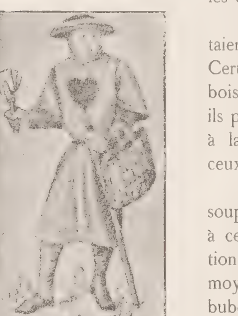


Fig. 406. — Un lépreux dans son costume caractéristique, avec le panier et la cliquette.

Les cas de folie provoqués par la peste se multipliaient. Des patients montaient sur les toits et se précipitaient sur le sol ou se jetaient dans les rivières. Certains exigeaient qu'on s'agenouillât devant eux. D'autres vivaient dans les bois, comme des bêtes, pourchassés par les paysans, et cherchaient l'asile où ils pourraient se cacher. La terreur criminelle que répandaient les pestiférés incitait à lapider non seulement les malades, mais les médecins qui les soignaient, et ceux-ci ne devaient sortir que la nuit.

On prit des jugements d'une exceptionnelle sévérité contre ceux que l'on soupçonnait d'avoir semé la peste. Les tribunaux de santé, au XVIe siècle, rendirent à ce sujet des arrêts stupéfiants. Par mesure de représailles, de véritables associations secrètes fabriquaient effectivement des poisons pour « semer » le mal au moyen d'une graisse préparée avec des déjections et des emplâtres ayant touché les bubons sanieux des pestiférés. On écartela, brûla les criminels dont les maléfices jetaient le désarroi dans les provinces.

Comme il fallait s'y attendre, la vieille haine des chrétiens pour Israël se réveilla, ardente, inexorable, sans pitié envers les êtres qui étaient eux-mêmes atteints par la terrible maladie.

On accusa les Juifs de ces manœuvres, surtout en Suisse, à Chillon, Berne, Fribourg et Bâle. Une diète fut réunie à Bennefed, en Alsace, qui rendit contre les Juifs un arrêt si terrible « qu'on les massacrait de toutes parts » sans autre forme de procès.

Il y eut, après chaque épidémie de peste, une recrudescence de vie. Déjà, au Moyen Age, on l'avait remarqué. « Les hommes, dit un chroniqueur, se hâtèrent d'épouser les femmes qui survivaient et celles-ci conçurent outre mesure. Aucune ne fut stérile. Beaucoup enfantèrent des jumeaux et quelques-unes trois enfants vivants. » Michelet, dans son *Histoire de France*, écrit : « Comme après la peste de Marseille, comme après la Terreur, comme après tout grand fléau, ce fut une joie sauvage de vivre, une orgie d'héritiers ».

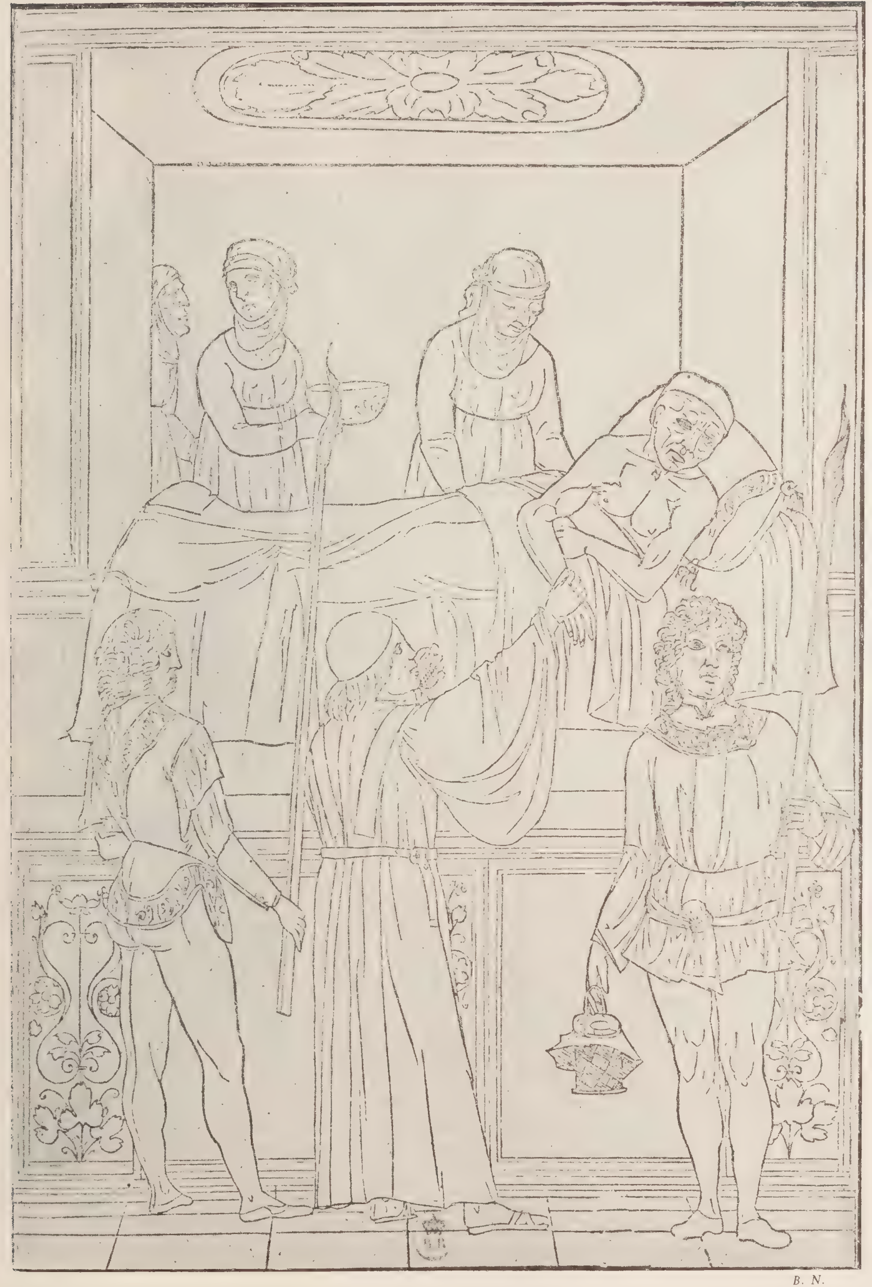


Les règlements contre la peste étaient formulés en quelques phrases qui ne manquent ni de logique ni de sagesse. En voici les principales :

A Lille, en 1484, on interdit de rapporter en ville ou de vendre les habits provenant des lieux infectés.

En 1489, on interdit la mendicité aux infectés. Ceux qui soignent les pestiférés doivent porter un scapulaire rouge et défense pour eux d'assister à la messe, sauf chapelles des hôpitaux. D'autres mesures complémentaires sont prises contre le fléau, et c'est d'année en année que se modifient les arrêtés de police.

En 1519, fermeture des étuves, ou bains de vapeur, prohibition de la vente des denrées ou fruits provenant des lieux pestiférés.



B. N.

FIG. 407. — UN MÉDECIN VISITANT UN PESTIFÉRÉ, d'après une gravure sur bois du *Fasciculus Medicinæ* de Jean de Ketham, 1500. Le médecin approche de son nez un morceau de camphre destiné à le préserver de la contagion.

En 1521, défense de nourrir dans les maisons des animaux malpropres et de vendre des fruits réputés dangereux, prunes surtout, sauf celles cueillies le jour même.

En 1523, interdiction d'ouvrir pendant six semaines les fenêtres des maisons infectées.

En 1533, on ferme les écoles et l'on défend de jeter dans la rivière des bêtes mortes.

Ceux qui soignaient les pestiférés étaient, eux-mêmes, spécialement désignés à la foule.

D'après une estampe du XVIe siècle, l'habit des « médecins et autres personnes qui visitent les pestiférés est de maroquin du Levant, le masque a des yeux de cristal et un long nez rempli de parfums ». D'autres portaient des chemises préservatrices ou des bottes à la polonaise, des gants à crispin.



Fig. 408. — Habit de pestiféré.

Les chirurgiens modernes, suivant les principes de la médecine microbienne, revêtent la longue blouse, les gants de caoutchouc, les masques à lunettes, etc... Ils n'ont fait que perfectionner les costumes d'autrefois. « Pour se préserver de la contagion, les chirurgiens, leurs aides, les religieux, les corbeaux (fossoyeurs) étaient revêtus de toile qui les enveloppait de la tête aux pieds, les chirurgiens portaient la bourguignotte, la culotte et le gilet de treillis noir. » A côté des remèdes réellement effectifs, tabac, parfums, inhalations, lotions, etc., persista jusqu'au XVIIIe siècle, pour conjurer la peste, l'emploi des « pantacules, périales, amulettes, huiles et emplâtres magnétiques », le plus souvent des médailles et scapulaires contenant des poudres.

Mais, si l'on veut un tableau saisissant et d'un réalisme méticuleux, nous ne saurions passer sous silence la description de la peste de Florence, par Boccace, qui s'attache à peindre les suites de la contagion et son influence sur le régime de la vie et des mœurs.

« Les uns croyaient que la tempérance et la modération en toutes choses étaient le meilleur préservatif, se retiraient, vivaient à part, se renfermaient en petit nombre dans des maisons où il n'y a aucun malade, n'y vivaient que de mets choisis et de vins exquis dont ils buvaient modérément, fuyaient toute sorte d'excès, ne parlaient point et ne permettaient à personne de venir leur parler de mort et de maladie, enfin passaient leurs jours à entendre de la musique ou à goûter tous les autres plaisirs qu'ils pouvaient se procurer. D'autres, au contraire, tenaient pour certain que le meilleur remède d'un si grand mal était de boire beaucoup, de jouir de toutes manières, de chanter et de s'amuser sans cesse, de satisfaire autant qu'on le pouvait toutes ses fantaisies et, quoi qu'il pût arriver, de rire et de se moquer de tout.

« Dans l'excès de l'affliction et de misère où la ville fut réduite, la vénérable autorité des lois divines et humaines était tombée et comme dissoute ; leurs ministres ou leurs exécuteurs étaient tous, comme les autres hommes, ou morts, ou malades, ou restés tellement seuls qu'ils ne pouvaient remplir aucune fonction, de sorte que chacun pouvait se permettre ce dont il avait envie. Quelques-uns, ennemis de tous ces excès, ne changeaient rien à leur train de vie. On les voyait seulement porter à la main, l'un des fleurs, l'autre des herbes odorantes, d'autres différentes sortes de parfums et les respirer souvent, comme le meilleur moyen de fortifier les organes et de repousser la contagion.

« Quelques autres étaient d'une opinion plus cruelle, mais peut-être aussi plus sûre : ils disaient que rien n'est aussi bon contre la peste que de la fuir. Frappés de cette idée, beaucoup d'hommes et de femmes,

ne s'occupant plus de rien que d'eux-mêmes, abandonnèrent leur ville natale, leurs propres maisons, leurs biens, leurs parents, leurs affaires et se retirèrent à la campagne. Plusieurs échappaient en effet au mal, mais plusieurs aussi en étaient frappés ; l'exemple qu'ils avaient donné quand ils étaient en santé n'était que trop suivi, et ceux qui se portaient bien encore les abandonnaient à leur tour.

« Cet abandon était général. Les citoyens s'entr'évitaient, presque aucun voisin ne prenait soin de l'autre, les parents cessaient de se voir ou ne se voyaient que rarement et de loin, la terreur allait même au point



FIG. 409. — Le Médecin au lit du pestiféré. Gravure sur bois du *Liber Pestilentialis* de Jérôme Brunschwig (Strasbourg, 1500).

qu'un frère ou une sœur abandonnait son frère, l'oncle son neveu, la femme son mari, et, ce qui est plus fort encore et presque impossible à croire, les pères et les mères craignaient de visiter et de soigner leurs enfants, comme s'ils leur fussent devenus étrangers.

« Et voici la conséquence sur les traditions perdues, les habitudes, les convenances si particulières à Florence, ville des arts et d'une aristocratie justement réputée :

« De cette désertion des voisins, des parents, des amis et de la rareté des domestiques, vint un usage presque inouï jusqu'alors : aucune femme, quelque jolie ou même quelque belle et de quelque naissance qu'elle fût, ne fit difficulté, lorsqu'elle était malade, d'avoir à son service un homme, ou jeune ou vieux, de se découvrir sans honte devant lui, comme elle l'eût fait devant une femme, dès que sa maladie l'exigeait. Il en résulta que celles qui guérirent eurent dans la suite moins d'honnêteté peut-être, ou certainement moins de pudeur. De cette cause et de plusieurs autres naquirent parmi ceux qui survécurent des habitudes toutes contraires aux anciennes mœurs des Florentins ! »

Ce tableau vraiment vivant, tracé par Boccace, est cité par Guinguené dans son *Histoire de la Littérature italienne,* et il situe admirablement l'état des esprits devant le fléau et après.

En France, on ne peut citer le terrible mal sans évoquer la peste de Marseille, sur laquelle M. Stéphane Piot, dans la *Revue des Etudes historiques,* en 1902, donne des détails inédits.

En quelques mots, rappelons le principal des arguments et commentaires : la peste fut, croit-on, introduite à Marseille par le bateau *Grand-Saint-Antoine,* capitaine Chataud, arrivé du Levant, le 25 mai 1720. Ses patentes étaient pourtant nettes. Le navire avait touché Chypre, Tripoli, Livourne, mais en arrivant au Château-d'If, il y eut des malades suspects et c'est le 10 juillet seulement que l'épidémie commença de sévir. En trente jours, cinquante morts. Les cadavres sont enfouis dans les champs et les maisons emmurées. On

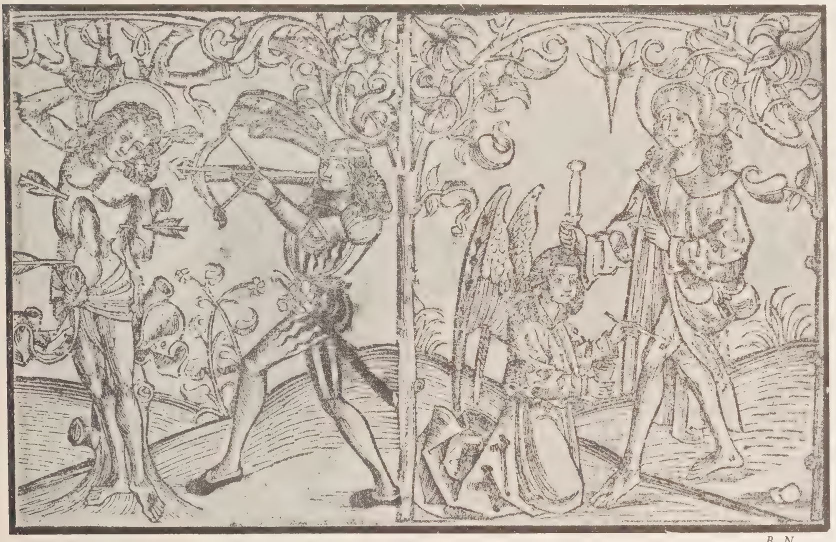
doutait de l'origine du mal. En ville on croyait à la peste. Les esprits s'exaltèrent. On en vint à souhaiter, pour en finir plus vite, que les uns et les autres, tous, riches et pauvres, fussent foudroyés. Bientôt, hélas ! le doute ne fut plus permis. « Le 13 août, cent soixante entrées à l'hôpital, soixante morts ; le 14, cent quatre-vingts entrées, soixante-seize morts ; le 15, cent six entrées, soixante-dix-huit morts ; le 16, cent quarante entrées, soixante-dix morts ». Un témoin ajoute : « La violence de la peste n'attaque qu'en foule et sa fureur porte mille morts à la fois ».

Alors régnèrent en maîtres terribles la panique, le désordre, l'effroi, la peur de la mort. Ils étaient partout et, pour lutter contre eux, on ordonna des bals publics, on paya des musiciens, violons et tambours. « Mais », dit un autre témoin, « ceux que je vis danser le matin, je les vis, le soir, étendus morts dans la rue ». Tous les remèdes, même les plus fantaisistes, étaient préconisés par des histrions qui vendaient des mixtures étranges, quatre-vingts et cent francs la bouteille. Or, à la même époque, la misère s'étendait sur le pays. Marseille était sans ressources et les particuliers ruinés par le système de Law. Le billet de mille livres n'en valait plus que quatre-vingt-douze. Aix interdit « à peine de vie » tous rapports avec Marseille. On ferma les barrières. Ce fut l'isolement. Les confesseurs manquaient. Les capucins et les jésuites seuls vinrent réconforter et absoudre les mourants. Les autres moines s'éclipsaient sans scrupules. L'évêque d'Arles écrivait : « Je vous accorderais bien des orateurs et des bénédictins appelants damnés dont je suis guère contant ». Les échevins furent affolés Le blé coûta cinquante livres, le café trois livres, la viande huit sols. Personne ne livra les denrées qu'il possédait. Il fallait de l'argent : le régent envoya deux cents livres, Law cent mille. On travailla, on ravitailla, grâce à des dons particuliers. Les grands voulurent faire payer trop cher toutes choses. On vécut au jour le jour. La disette menaçante fut pourtant arrêtée. A l'hôpital qui pouvait contenir deux cents malades, il y en avait trois cent cinquante. Les cadavres étaient amoncelés les uns sur les autres, pourrissants, éventrés. On compta plus de dix mille chiens morts dans le port et on ne put bientôt plus passer qu'avec difficulté à travers les rues encombrées de morts et de malades, de meubles et de literie contaminés. Chacun fit sa police. On ne sortit plus qu'armé de bâtons pour éloigner les gens suspects. On proposa de brûler les cadavres ou de les entasser sur des vaisseaux qui seraient coulés en pleine mer. Des galériens, quatre-vingts environ, enchaînés, borgnes, boîteux ou malingres faisaient office d'infirmiers et de nettoyeurs ; mais ils étaient si pillards, si odieux pour tous qu'on dut les encadrer, au cours de leurs corvées, de soldats de la milice qui, d'ailleurs, protestaient contre un tel abus de pouvoirs.

Fig. 410. — Frontispice d'un traité sur la peste publié à Cologne en 1514. Le diable y est représenté propageant la peste de maison en maison.

Cet état de choses dura un mois. La Cour intervint enfin et, le 12 septembre, M. de Langeron, gouverneur des galères, est nommé commandant de la ville avec pleins pouvoirs et tous moyens d'agir. « Jusque là », dit un contemporain, « la peste avait été traitée comme la peste : c'est-à-dire comme un mal auquel il n'y a pas de remède ». On s'y soustrayait en fuyant. Grâce à une intervention énergique, on la traita comme une maladie. Et peu à peu le fléau fut enrayé.

On sait quelle fut l'admirable conduite de Monseigneur de Belzunce, évêque de Marseille, dont les



B. N.

Fig. 411. — Cette gravure est extraite du *Liber Pestilentialis* dont nous reproduisons plus loin le titre (fig. 412). A gauche, on voit le martyre de Saint Sébastien, l'un des Saints dont on invoquait la protection contre la peste. A droite, un ange soigne le bubon de Saint Roch qui était également considéré comme l'un des patrons des pestiférés. Saint Roch se voua au soulagement des pestiférés. La croyance populaire lui attribuait la puissance de guérir le terrible mal. Rubens, Annibal Carrache, Le Tintoret, Le Guide ont représenté le Saint protecteur dans certaines de leurs œuvres.

ettres à Le Brest, intendant de Provence, sont des modèles de charité et de courage. L'une commençait par ces mots :

« Monsieur, j'ai plus de quarante morts autour de ma maison, tristement étendus, quelques-uns depuis quatre jours. »

Cependant l'attitude de Mgr de Belzunce ne fut pas toujours comprise, témoin cette réponse, impertinente, signe d'une révolte d'abord sourde, qui se manifesta ensuite par des lettres et des invectives entre les échevins, le haut clergé, le gouverneur de la Provence et qui fut envoyée à l'évêque de Marseille par un prêtre de la Ciotat :

« Ainsi les payens accusoient les chrétiens des malheurs de l'empire romain, parce qu'ils n'adoraient pas les idoles. Mais votre mandement sent la peste, et rien de plus. »

***

L'autre fléau, la lèpre, n'a pas une histoire moins tragique que la peste. Elle existait en Egypte et aux Indes vingt siècles avant Jésus-Christ. En Gaule, elle fut importée par les armées romaines et une recrudescence s'affirma pendant les croisades. Toujours l'isolement fut prescrit aux lépreux. Le mal revêtit un caractère de gravité exceptionnelle sur les côtes de la Méditerranée, de la Mer Noire, dans les Balkans, la Russie du Sud, l'Espagne, la Norvège, la Livonie, la Chine, l'Amérique et, en France, dans les Vosges, la Bretagne et la Provence.

La nature réelle de la lèpre fut connue seulement à la fin du XIXe siècle, grâce à la découverte du bacille par Hansen. Sa présence donne lieu au développement de néoplastes au niveau des nerfs ou de la peau des muqueuses, des ganglions lymphatiques et des viscères. La lèpre se présente sous deux aspects :

1° La lèpre anesthésique, caractérisée par des plaques cutanées, des troubles nerveux de plus en plus accentués, l'atrophie de la peau, des amyotrophies, des contractures et l'amputation mutilante des extrémités.



B. N.

Fig. 412. — Titre du *Liber Pestilentialis de Venenis epidemie.* A Strasbourg chez Gruninger, in-fol., le 18 août 1500. Hommes et femmes agenouillés implorent le seigneur de leur épargner les horreurs de la peste. Dieu apparaît dans un nuage s'emparant du glaive que lui tend un archange. Il s'apprête à répandre parmi les humains le terrible fléau, considéré comme une faveur de la divinité, une épreuve pour les âmes élues.

2° La lèpre tuberculeuse avec nodules et tubercules saillants, fréquents à la face, au nez, aux pharynx, aux mains, le tout suivi d'ulcérations, de fièvre, de troubles cérébraux, de douleurs térébrantes, de gangrène, de paralysie et se terminant par une mort lente.

Or, le mal horrifiant existe toujours.

En 1897, le Congrès Médical de Berlin dénonçait aux pouvoirs publics la recrudescence de la lèpre dont les foyers se multipliaient. En Asie, dans l'Inde Anglaise, vivent cent dix mille lépreux. En Indo-Chine, il y en a vingt-cinq mille. On constate des cas moins nombreux dans les Indes Néerlandaises, aux Philippines, en Amérique latine, en Guyane, au Vénézuela, au Brésil, en Polynésie, aux îles Hawaï ; en Nouvelle-Calédonie, où les Canaques sont décimés par le mal. Le Japon, la Colombie et Madagascar n'en sont pas indemnes. En France, nous sommes privilégiés. On compterait environ cinq cents lépreux, répartit sur la Côte d'Azur, en Camargue et en Bretagne, comme au temps où Ambroise Paré disait : « ... qu'on voyait plus de ladres en notre Languedoc, Guyenne et Provence, qu'au reste de la France ».

Les lépreux ont été de tous temps des sujets de répulsion. Chassés de toutes parts, ils n'avaient même pas droit d'asile dans les églises et entendaient l'office de la porte. Dans les Basses-Pyrénées, on voit encore à Dognan le bénitier des cagots ou cacous. Ils avaient le monopole des grandes constructions, tel le château de Pau. Plus souvent, ils ne pouvaient exercer que certains bas métiers ou d'autres dits infamants : fossoyeurs, équarisseurs, cordiers. On voit encore, dans le Finistère et le Morbihan, des léproseries (corderies ou Madeleine), des cimetières de « pourris », des ponts, trous et landes de lépreux.

Dès l'antiquité, la lèpre était un sujet d'épouvante et les lépreux fléchissaient sous l'anathème.

Un poète hindou s'exprimait ainsi dans une vibrante apostrophe : « Qu'il se cache et vive à l'écart sur une litière de fumier, avec les chiens galeux et les animaux immondes, celui dont le corps se couvre de postules semblables aux bulles d'air infect qui s'élèvent des marécages et crèvent à la surface car il outrage

la lumière ! Qu'on le chasse des villages à coups de pierres et qu'on le couvre d'ordures, lui, vivante ordure ! Que les fleuves divins vomissent son cadavre ! »

Depuis l'antiquité, l'aspect des lépreux, hommes ou femmes, est horrifiant. Quel affreux spectacle s'offrit de tout temps aux yeux : mains amputées de leurs doigts, moignons sanglants, pieds énormes, éléphantiasis inconcevable et, surtout, la face horrible de la lèpre, le masque léonin inoubliable, aux chairs tuméfiées, pustuleuses, aux yeux vidés de leurs orbites, ou projetés sur les joues, bouches et nez rongés, faces de cauchemar et de douleur. Les patients sont de tous âges. Ils vivent dans l'illusion qu'ils guériront un jour et c'est cette illusion qui les tient en haleine, les empêche de désespérer à jamais. Le temps pour eux, n'a plus mesure. Ils attendent... jusqu'à la mort lente et inexorable, qui les restituera à la poussière éternelle, déformés et hideux.



FIG. 413. — LE SAINT HOMME JOB GISANT SUR SON FUMIER SUBIT LES PAROLES AMÈRES DE SA FEMME, d'après une gravure sur bois de Hans Holbein le Jeune. — « Job prit un tesson pour se gratter et s'assit sur la cendre. Sa femme lui dit : « Tu demeures ferme dans ton intégrité ! Maudis Dieu et meurs ! Mais Job lui répondit : Tu parles comme une femme insensée. Quoi ! Nous recevons de Dieu le bien, et nous ne recevrions pas aussi le mal !... » Sur cette estampe Job est représenté la peau recouverte de plaies, indice d'une maladie de peau : syphilis ou lèpre. Tandis que sa femme l'invective, les hommes s'éloignent de lui avec horreur.

Il est déconcertant de constater que la pitié chrétienne ne s'étend pas sur le lépreux. L'Eglise exige de lui l'oubli, la soumission, la réclusion volontaire, l'abandon de tout ce qui lui fut cher. Elle pourvoit à ses besoins comme l'on vient en aide à un affamé ou à un chien errant, recueilli par une charité qui ne durera pas toujours.

Cette malédiction sur le lépreux le suit encore de nos jours. A toutes les époques, même au temps biblique, les lépreux étaient séparés du reste du monde. Les Hébreux, les Grecs et les Romains connurent l'affreux mal. Don Calmet, fameux Bénédictin, n'hésite pas à laisser soupçonner que la lèpre a été sans doute apportée en Europe par les Juifs venus de Palestine ou de Syrie après les croisades. D'autre part, on admet aussi que la lèpre vint en Europe, au VIIIe siècle, dans le nord de l'Italie, par les Lombards qui arrivaient de la Germanie. En tous cas, notre pays, ravagé successivement par les Lombards en 570, les Sarrasins en 729, les Normands en 860, les Hongrois en 934, a hérité du funeste fléau.

Cependant il ne faut pas oublier que la lèpre, antérieure aux croisades, avait déjà des refuges ou léproseries placées sous la protection des saints. Grégoire de Tours s'occupait de la léproserie de Saint-Claude, fondée vers 460. En 549, le Concile d'Orléans en fit établir dans le diocèse. En 634, une maladrerie fut installée à Verdun. Le Concile de Lyon, en 583, avait prescrit la création, « dans chaque ville, d'un logement séparé pour les lépreux ». Les actes de Clotaire, Pépin et Charlemagne, de 630 à 789, en font foi. Rouen eut son « mont au malades ». Sous saint Louis, « l'Etat des maladreries de France mentionne 1.502 établissements de fondation royale, seigneuriale ou du clergé », réservés aux lépreux. En 1515, le couvent de Saint-Lazare leur est ouvert.

Au Moyen Age, les lépreux vivaient dans les hospices spéciaux, à peu près séquestrés, mais les différences sociales disparaissent devant la monstrueuse affection. La vie était assez « facile et abondante » dans les maladreries « et sans grands efforts de culture » pour les patients. Sœurs et frères converts qui les soignaient affectaient une certaine coquetterie et une bonne humeur inaltérables. Le Concile de Rouen en 1214 exigea d'eux les « vœux de continence, d'obéissance et de pauvreté ». Tout ce que laissaient les ladres après leur mort restait en héritage à la maison qui les abritait. Le port d'une arme était interdite aux

lépreux qui avaient pour tout ornement un « chapelet pendu à la ceinture et long d'au moins vingt-cinq *pater* ».

Lorsque, de gré ou de force, un malade entrait dans une maladrerie, la cérémonie était impressionnante. « On célébrait l'office des morts que le patient écoutait, isolé des siens, le visage couvert comme un mort dans son cercueil. » On le conduisait ensuite au cimetière, et là, le prêtre, prenant trois fois de la terre, touchait son front et lui disait : « Tu es mort pour le monde ! »

Enfin, au seuil de la léproserie, le malheureux jurait obéissance, fidélité, soumission absolue et renoncement sur les saints canons. Après avoir prêté serment, il disait adieu à l'assistance. C'était fini ! Il allait vivre avec pour seule distraction la culture d'un modeste jardinet.

La lèpre devint endémique au point que, dès le XIIIe siècle, il y avait dix-neuf mille maladreries dans le monde chrétien, dont deux mille pour la France. Mais ces asiles étaient insuffisants. Les ladres parcouraient les routes, villes et campagnes et sollicitaient la charité en exhibant leurs plaies. On n'hospitalisait, en effet, que les malades avérés. Le plus grand nombre, non reconnus, erraient libres et propageaient la lèpre. Notons encore que le lépreux pouvait vivre avec sa femme et exiger d'elle le devoir conjugal. Il revêtait, comme les juifs, un habit spécial, tunique ou manteau, appelé esclavine ou housse, de couleur grise ou noire. On lui donnait une besace ou cabas, la crécelle ou cliquette (morceaux de bois qu'il frappait l'un contre l'autre en marchant) « pour avertir les passants de son approche ». Le signe d'infamie suivait les lépreux au delà de la tombe. On voit encore, sur des mausolées, le défunt portant la cliquette suspendue à la ceinture, le pied d'oie ou de canard, la marque rouge à la poitrine, la cocarde au chapeau.

Mais voici que les fureurs religieuses s'en mêlent. Au XIVe siècle, vers 1321, on découvrit que, par mesure de représailles, les lépreux et les juifs s'étaient unis pour exterminer les chrétiens du royaume de France. Il y eut réaction : les léproseries et ghettos furent brûlés, et l'on supprima sans pitié les malheureux soupçonnés de complots, dans toutes les classes de la société.

Versailles, cent ans plus tard, fut désigné comme siège d'une léproserie.

Dès le XVIe siècle, on se livra sur les lépreux à de rigoureux examens, « et si la terrible maladie n'a pas complètement disparu de France, elle n'était déjà plus une calamité publique ». Cette opinion du docteur Cabanès mérite d'être retenue.

On traitait les lépreux, au Moyen Age, par l'empirisme, car le mal était considéré comme incurable. Henri de Mondeville, médecin de Philippe le Bel, recommande, comme Arétée, l'ellébore, les bains sulfureux et la chair de vipère (!), les étuves, les fumigations, des lavages au vinaigre. Bernard de Gordon, au XIVe siècle, prescrivait les saignées, les purges lentes, les lavements « externutatoires, masticatoires, pour purger le chef », des sétons au col, des cautères aux bras, aux jambes, des bains de plantes émollientes.

Ambroise Paré conseille l'isolement et la castration.

Depuis, les moyens de défense sont assez bénins. Nous ne sommes pas à l'abri du fléau, pas plus que les citoyens d'Anvers, au XVIIe siècle, lors des évasions de malades de la célèbre léproserie édifiée dans la vieille ville qui fut un fief redoutable du fléau de 1600 à 1768, époque à laquelle il disparut à peu près complètement.

Le traitement curatif est, dans certains cas, efficace. On obtient des améliorations, l'arrêt de la maladie par des injections intra-musculaires d'huile de Chaulmoogra et, lorsqu'il y a stabilisation de l'état général du sujet, le changement de climat peut, seul, amener la guérison complète. Mais un tel résultat ne s'obtient que dans certaines conditions d'existence, de confort et d'hygiène qu'il est difficile de rencontrer dans les pays où sévit le fléau et les milieux où vivent les êtres qu'il frappe.

Quant à la prophylaxie de la lèpre, on doit la développer par les moyens les plus énergiques. Quelques foyers seulement de lèpre médiévale subsistent encore en France, mais ils sont en voie d'extinction et il ne faut pas craindre une expansion quelconque. Cependant, le mal sournois existe toujours. Il se perpétue par contagion dans les familles atteintes, pour la plupart indigentes.

Il nous paraît inutile d'insister sur la marche de la maladie et son évolution tantôt lente, tantôt rapide, sur la prophylaxie générale et individuelle, la sérothérapie et la vaccination.

Le professeur A. Sartory, de l'Université de Strasbourg, rappelait les conditions lamentables des malheureux qui ne sont pas encore recueillis dans les asiles et qui végètent, réprouvés, comme au temps du Moyen Age.

Et il signalait le danger qui peut troubler les pays d'Europe et particulièrement la France, danger autrement sérieux que les cas localisés du « grand mal », ainsi qu'on le nomme sous les tropiques et dans l'Inde.



Caricature visant certains conflits entre la cour de France et la cour de Rome et s'élevant contre les prétentions de l'Espagne en matière de préséance.

Il n'est pas indifférent de noter que, dans l'état actuel de notre législation, rien n'empêche un lépreux de se marier, et la lèpre n'est pas une cause de divorce.

Rien n'est changé, du moins à ce sujet, depuis les us et coutumes des anciennes maladreries, sauf que les victimes de l'abominable maladie sont traitées avec plus d'humanité et ne portent plus des insignes infamants.

***

Tels furent les grands fléaux qui dévastèrent jadis presque tous les pays et sont encore répandus comme des ennemis cruels et épouvantables à travers le monde. Ils ont fomenté des désordres et des crimes, ouvert la porte aux superstitions les plus dérisoires, fait la fortune des marchands d'orviétans et des pécheurs de patenôtres.

Nous n'avons parlé longuement que de la peste et de la lèpre. Mais elles firent partie de multiples épidémies que le seizième siècle, pas plus que le Moyen Age, n'avait pu cataloguer, s'en remettant à de vagues notions que rien ne vérifiait ou ne précisait davantage, à des apparences épouvantables qui semblaient être de fatidiques châtiments.

Et en même temps que l'aggravation des maux physiques, des épidémies, surgissait une théorie de superstitions. Grâce à l'esprit religieux, qui les fomentait à travers les peuples, ceux-ci, affolés, avides de consolations, fervents dans une foi quelquefois négligée et qu'ils retrouvaient sous le coup de fouet de la peur, surenchérissaient, se livraient à toutes excentricités, à l'abri de la croix. La superstition, ce que l'on pourrait appeler le cauchemar apocalyptique de la religion, la peur hallucinante de la peste noire, du mal rouge, de la lèpre et autres calamités ou autres épidémies redoutables, courbaient de plus en plus les malheureux sous la férule du prêtre.

La crainte de Dieu prime tous autres soins. Les corps pourrissent. On essaie d'épurer les âmes, passionnément, en hâte et sans mesure. La prière est une perpétuelle exaltation. L'ignorance et la crédulité puérile triomphent. Les guérisseurs sont rangés à côté des hommes d'église. Des foules succombent sous l'œil impassible des charlatans et des bénisseurs. On est victime du mauvais sort ou de ses péchés !

Hélas ! à côté de la peste physique, il y a la peste morale. Le corps dépérit et meurt, retourne à la cendre éternelle, mais l'esprit est lui aussi contaminé, jeté à l'ombre perfide que lui imposent ceux pour qui la lumière et la vérité sont les agents redoutables de la raison. Il ne s'agit pas de religion, de croyance ou de foi sincères, mais de l'abus de pouvoir, de la main mise sur le malheur et la souffrance pour asservir l'humanité et la dominer au nom de lois divines qui sont pour le moins contradictoires avec leur application.

Superstition : peste morale, frayeur inconsidérée de l'au-delà, lèpre sentimentale que jamais n'ont voulue les maîtres suprêmes, quelque nom qu'on leur donne.

La science vigilante et sacrée met toutes choses à leur plan.

Elle a circonscrit le fléau, corrigé les erreurs commises et, au nom de la pitié, lutté avec force contre tout ce qui peut mener aux abîmes une humanité marquée par la douleur.

J.-F. Louis Merlet.



LA PLIQUE ET LE SCORBUT.

En 1599, la maladie connue sous le nom de *plique,* encore très commune au XIXe siècle sur les frontières de Transylvanie, commença à faire de grands ravages dans la Pologne. Les médecins prétendent que le siège du mal est dans les cheveux, qui se mêlent d'abord sans beaucoup de douleur; mais ensuite la suppuration s'établit et fait sortir une innombrable vermine qui cause des tiraillements et des picotements insupportables; la chevelure ne forme plus alors qu'une masse compacte. Le traitement répercussif a souvent l'inconvénient d'occasionner des inflammations internes, ou diverses affections à d'autres organes.

« Celui qui, par l'impatience de souffrir, fait couper ses cheveux, assure le Laboureur, dans sa *Relation de Pologne,* perd souvent les yeux, et demeure même perclus de la partie du corps où l'humeur maligne va retomber. » Cette maladie, qu'il appelle *gozdziec,* attaque plus fréquemment, dit-il, ceux qui boivent les eaux du Boristhène. La plique a été plus attentivement observée au siècle dernier dans l'Inde, où elle est répandue depuis longtemps; elle y attaque indifféremment les personnes de tout âge sans porter néanmoins un trouble considérable dans les fonctions de la vie. Les Indiens atteints de plique coupent leurs cheveux en cérémonie dans les pagodes, *dès qu'ils ont assez pour payer les droits exigés par les ministres de ces temples.* Quelques écrivains fixent à l'année 1241 l'apparition de la plique en Pologne, et prétendent qu'elle y fut apportée par les Tartares; mais, s'il en est ainsi, comment se fait-il que cette maladie ait toujours été inconnue en Russie, malgré le voisinage des deux pays et la similitude du genre de vie, de mœurs et de nourriture des habitants?

Le *scorbut* a été décrit par Hippocrate comme une *tumeur de la rate et de l'estomac,* causée par les eaux froides, crues et troubles. Pline le naturaliste le désigne sous le nom de *stomacacée* ou *sceletyrbe,* et indique comme remède à ce mal la plante nommée *herba britannica,* que l'on a reconnue, dans ces derniers temps, être la *cochlearia.* Le scorbut se dé-

clara dans l'armée de Germanicus campée au delà du Rhin, sur les bords de la mer, et fit périr plus du tiers des soldats, au rapport de Tacite; les effets ordinaires de cette maladie étaient de faire tomber les dents et de paralyser les genoux. On trouve des renseignements sur le scorbut dans l'histoire de l'expédition de Thorstein, chef des Normands, qui, s'étant embarqué en l'an 1002 pour le Groënland, fut jeté sur les côtes désertes de ce pays et y mourut de cette maladie avec vingt-cinq de ses compagnons. Voici un exemple des ravages du scorbut, rapporté par Guillaume de Chartres, et qui figure dans son histoire de la première croisade de saint Louis : « Nous vint une grant persécution et maladie en l'os, qui estoit telle que la chair des jambes nous desséchoit jusques à l'os, et le cuir nous devenoit tanné et noir de terre..., et oultrez à nous aultres, qui avions cette maladie, nous venoit une autre persécution de maladie en la bouche, de ce que nous avions mangié de ces poissons et nous pourrysait la chair entre les gencives dont chacune estoit orriblement puant de la bouche, et en la fin guère n'en échappaient, qui tous mourussent, et le signe de mort que on y congnoissait continuellement, estoit quand on se prenoit à seigner du neys et tantoust on estoit bien asseuré d'être mort de brief. » Fabrice de Hilden place en l'année 1481 la première apparition du scorbut en Allemagne, où il fut appelé *scharbock* ou *schorbuch*, mot qui signifie inflammation, tranchée, déchirement d'entrailles, et d'où l'on a fait évidemment le nouveau mot latin *scorbutus*. Freind, dans son *Histoire de la Médecine*, prétend que cette maladie fut apportée en Europe à la fin du quinzième siècle, par les Portugais, à leur retour des Indes orientales, mais on a remarqué depuis qu'elle était endémique en Islande, au Groënland, en Finlande, en Norvège, en Danemark, dans les provinces septentrionales de la Russie, et en général parmi les habitants des pays adjacents à la Baltique et à la mer du Nord. Le scorbut fit de grands ravages en 1498, sur la flotte de Vasco de Gama; il fit périr 55 matelots au rapport des historiens de cette expédition. Une épidémie semblable attaqua aussi la flotte de Cartier, qui, en 1535, alla découvrir le Canada : « La maladie, raconte Marc Lescariot, commença autour de nous d'une merveilleuse sorte et de la plus incogneue; car les ungs perdaient les substances et leur devenoient es jambes grosses et enflez, et les nerfs rettrez et noircis comme charbon, et à aucuns toutes semées de gouttes de sang comme pourpre, puis montaient la dicte maladie aux hanches, cuisses et espaules, aux bras et aux cols, et à tous venait la bouche si infecte et pourrye par les gencyves, que toute la chair en tomboit jusqu'à la racine des dents, lesquelles tomboient presque toutes, et tellement il esprint la dicte maladie à nos trois navires, qu'à la my-febvrier, de cent dix hommes que nous estions, il n'y en avait pas dix sains, etc. » Avant les progrès de l'art de guérir, cette maladie était fort commune en Angleterre, en Irlande, en Hollande et dans les Pays-Bas.

Le médecin Martin de Vitré, qui se glorifie, dans sa relation, d'avoir été le premier Français qui se soit rendu aux Indes orientales (1602), a donné des renseignements détaillés sur le scorbut : « Le ventre est quasi toujours constipé, dit-il, et néanmoins les malades font de grands efforts comme si leur ventre se devait entr'ouvrir. Quelques Flamands ont appelé cette maladie, la maladie du *ventre ouvert*. » Ce mal, tant de fois funeste aux navigateurs, et notamment aux équipages de la fameuse Armada de Philippe II, a dépeuplé en différents temps plusieurs pays du nord de l'Europe. Jean Mocquet rapporte que les Portugais appelaient *berber* cette maladie, dont il fut lui-même atteint, et qui fit de grands ravages sur la flotte qui le conduisait, en 1608, de Lisbonne à Mozambique. « Force de nos gens en mouraient tous les jours, et ne voyait-on autre chose que jeter corps en mer... » Il ajoute : « Ce n'estoit que cris de grande soif et altération... Le plus souvent, privez d'eau et faulte d'une petite goutte, ils mouraient misérablement sans qu'aucun les en voulust secourir d'un peu, non pas le père au filz, ni le frère au frère, tant le désir de vivre en buvant pressoit chacun en son particulier, etc. »

Le scorbut était très redouté du temps du médecin Dellon, auteur de la relation de l'Inquisition à Goa, et qui a dédié à Bossuet une histoire de ses voyages aux Indes orientales : « Le scorbut, dit-il, que nos mariniers appellent *mal de terre*, est le plus cruel de ceux qui affligent les voyageurs. *Il est contagieux*, et celui qui se contracte en mer ne se guérit jamais que sur terre. Les causes ordinaires de cette maladie sont l'air sec et brûlant de la mer, les aliments salés, et par conséquent de mauvais sucs, le chagrin qui suit presque toujours ceux qui sont dans de longues routes, etc. Le scorbut commence toujours à paraitre aux gencives, qui deviennent enflées, noires et puantes; en sorte que, non-seulement il y faut faire de profondes incisions, mais encore en ôter souvent une quantité considérable de chair baveuse et corrompue, et déchausser si fort les dents, que l'on les voit toutes trembler et quelquefois tomber... Pour éviter ce mal qui désola les équipages, continue Dellon, les officiers d'un vaisseau doivent avoir soin, quand ils sont en mer, de tenir leur bâtiment bien net, le faisant balayer et laver tous les jours avec de l'eau salée, l'arrosant et le parfumant deux ou trois fois la semaine avec du fort vinaigre pour purifier l'air et le rendre plus subtil. Les particuliers doivent, s'il leur est possible, faire provision de jus de citron, de verjus, rossolis, confitures et fruits secs, particulièrement de pruneaux; s'abstenir autant que faire se pourra d'aliments gâtés, de chair et de poisson, s'ils ne sont frais ou bien dessalés; manger souvent du riz, de l'orge, du gruau, avec des pruneaux et de la bouillie; boire du bon vin trempé, et ne point endurer de soif; changer souvent de linge, etc. »

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE.

La belle revue " *Æsculape* " a publié de nombreux documents sur la Peste et la Lèpre, et possède dans sa collection un nombre d'estampes fort intéressantes sur ce sujet qu'elle a bien voulu mettre à notre disposition.



Fig. 414. — Bal donné à la Cour de Henri III à l'occasion du mariage d'Anne, duc de Joyeuse, avec Marguerite de Lorraine (24 septembre 1581). — Gravure de Giroux, d'après la peinture de Clouet.

XV

CURIOSITÉS DIVERSES SUR LE SEIZIÈME SIÈCLE

A) FÊTE DES INNOCENTS



N l'appelait encore : fêtes des Fous, de l'Ane, des Sous-Diacres, c'est-à-dire des Diacres-Soûls, des Cornards, des Libertés de Décembre, etc.

Ces divertissements avaient ordinairement l'église pour théâtre et les ecclésiastiques pour acteurs.

Dans certaines églises, pendant les trois jours de saint Etienne, de saint Jean et des Innocents (fin décembre), un jeune clerc décoré du titre d'*évêque des fous, Episcopus stultorum*, occupait le siège épiscopal, revêtu des ornements pontificaux à l'exception de la mître, qui était remplacée par une sorte de bourrelet. A la fin de l'office, il recevait les mêmes honneurs que le prélat véritable, et son aumônier prononçait une bénédiction, dans laquelle il demandait pour les assistants le mal de foie, une banne de pardons, vingt bannes de maux de dents, et deux doigts de teigne sous le menton (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, etc., tome VII, p. 254).

La Fête des Fous, dit Millin, donnait lieu à des cérémonies extrêmement bizarres. On élisait un *évêque*, et même dans quelques églises un *pape des fous*. Les prêtres, barbouillés de lie, masqués et

travestis de la manière la plus folle, dansaient en entrant dans le chœur et y chantaient des chansons obscènes, les diacres et les sous-diacres mangeaient des boudins et des saucisses sur l'autel, devant le célébrant, jouaient sous ses yeux aux cartes et aux dés, et brûlaient dans les encensoirs de vieilles savates. Ensuite, on les charriait tous par les rues, dans des tombereaux pleins d'ordures, où ils prenaient des poses lascives et faisaient des gestes impudiques.

Ce n'étaient pas seulement dans les cathédrales et les collégiales que ces joyeusetés se célébraient : elles étaient aussi pratiquées dans les monastères des deux sexes.



Fig. 415. — *L'âge d'airain et de fer* est l'âge des combats, de la guerre, et de la férocité humaine, tel que le voyait le xvie siècle. (D'après une gravure de Jacob Mathan (xvie siècle) faisant partie d'une suite sur les âges.)

Les jeunes personnes qu'on pouvait surprendre au lit le jour des Innocents, 28 décembre, recevaient sur le derrière quelques claques et quelquefois un peu plus, quand le sujet en valait la peine. Clément Marot adressait, croit-on, à Marguerite de Navarre elle-même, l'épigramme suivante :

Très chère sœur, si je savais où couche
Votre personne, au jour des Innocens,
De bon matin j'irais à votre couche
Voir ce corps gent, que j'aime entre cinq cents.
Adonc, ma main, vu l'ardeur que je suis,
Ne se pourrait bonnement contenter,
Sans vous toucher, tenir, tâter, tenter.
Et si quelqu'un survenait d'aventure,
Semblant ferais de vous *innocenter* :
Serait-ce pas honnête couverture ?

La coutume de donner les innocents n'est pas un de ces usages isolés qui ne puisse être comparé à aucun autre. Dans diverses villes, les chanoines, les ecclésiastiques et, quelquefois, les séculiers étaient, à certains jours de l'année, pris le matin, dans leur lit et dans un état complet de nudité, conduits par les rues, dans les églises jusque sur l'autel, où on les arrosait d'eau. Cela avait lieu aux xive et xve siècles, au Puy-en-Velay, à Nevers, à Mantes, à Angers.

Des indécences du même genre, bien dignes de la grossièreté de nos ancêtres, avaient aussi trouvé leur place parmi les folies que les ecclésiastiques se permettaient le jour des Innocents. Ils allaient jusqu'à promener par la ville et exposer sur des théâtres des hommes entièrement nus. C'est là un détail nouveau

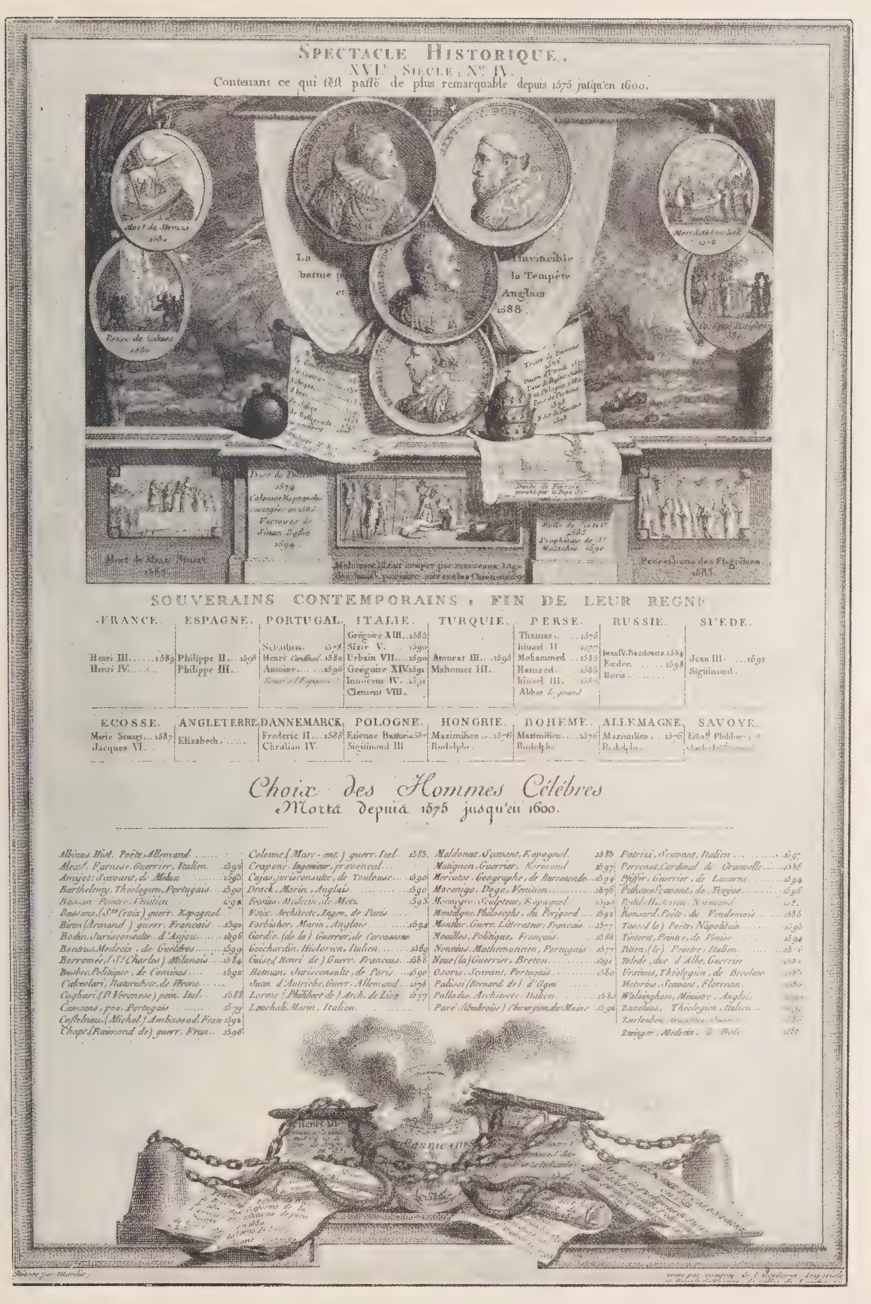


Fig. 416. —Estampe de la série des spectacles historiques résumant les principaux événements survenus depuis 1575 jusqu'à 1600, et donnant un choix d'hommes célèbres, morts pendant cette période. D'après une gravure de Godefroy ((XIXe siècle .



Fig. 417. — POLYMNIE, d'après une estampe de Crispin de Passe (XVII[e] siècle).

ajouté par Louis, archevêque de Sens, dans ses statuts de l'année 1445, aux turpitudes reprochées au clergé.

Mesures prises pour mettre fin à ces désordres. — Le premier ban publié à cet effet est du 31 décembre 1519 :

« De non faire evesques des fols. » On fait deffense, de par eschevins et de par le conseil de la ville, aux manants et aux habitans de ladite ville et taille d'icelle de eulx ingerer et annunchier doresenavent, faire ne assister à faire evesque des folz, ne le accompaignier en quelque maniere que ce soit, ne aussi juer dépposuit du dit evesque. En, pareillement, que nul ne se ingere de venir en ladite ville et taille accompaignier lesdits evesques, a peril si comme : les gens lays de estre pugnis à la discretion desdits esclaves et eschevins et les gens d'église de estre constituez prisonniers pour estre renvoyez à leur ordinaire. Publiez à la bretesque le darrain jour de décembre XV[e] et XIX[e] ».

Mais si le personnage a disparu des comptes de la ville, le subside habituel y est continué au « vicaire de l'Eglise Saint-Pierre et à ses suppôts ». Le « prélat des fols » réapparaît encore en 1525 et 1526, la dernière mention en est faite au compte de 1526 : « Aux vicaires et suppos du prélat des folz de saint Pierre en support des pris par eulx donnés à ceulx qui, en decorant la procession, ont joué plusieurs belles et honnourables histoires rommaines, XII livres. »

Le ban d'interdiction fut alors renouvelé et complété par l'adjonction suivante :

« Pour ce que les eschevins et conseil de la dite ville sont informez que nonobstant les deffenses dessus dites et en irreverence et vilipendence d'icelle aucuns se sont ingerez et advauchiez de faire ou avoir fait ung evesque ou prelat des folz en ladite ville, je fais le ban de deffense de par l'empereur notre sire par lesdits eschevins et conseil de ladite ville que nuls de quelque estat ou condition quilz soient ne se ingerent ou advauchent et en contrevenant auxdites deffenses creer ledit évesque ou prelat des fols ne de le compaignier ne favourissez par assemblée ne aultre maniere quelconque le tout sur paine estre banny criminellement..., etc. » [Archives de la ville de Lille.]



Fig. 418. — Jean Passerat, 1534-1602, un des auteurs de la *Satire Ménippée*, professeur d'éloquence au collège royal, d'après un portrait de l'époque.



FIG. 419. — Lamentations des malheureux au sujet de la hausse considérable de la valeur de l'argent, laquelle amène une cherté excessive de tous les produits. Extrait du recueil des Fliegende Blaetter des XVI[ten] et XVII[ten] Jahrhunderts de Schebele (Stuttgart, 1850). Dans le fourneau à face démoniaque s'agitent les damnés. Un hypogriffe infernal surgit du coffre empli de louis d'or et saisit dans ses griffes les malheureux réduits à la misère.

B) LES FOLIES HUMAINES. — PROCES INTENTÉS AUX ANIMAUX.

On ne se contenait pas, au Moyen Age, et encore longtemps après, de prendre des innocents et de brûler des hérétiques, on condamnait aussi à la potence ou au bûcher de malheureuses vaches ou d'innocentes truies. Il ne suffisait pas à l'Eglise d'excommunier les hommes, elle poussa l'absurde jusqu'à excommunier les animaux. Rats, mouches, sauterelles, taupes, poissons, toute la faune y passa.

Les délits commis par les bêtes étaient, comme ceux des humains, de deux sortes. Et la procédure pour les instances civiles — si l'on peut dire — était toute différente de la procédure suivie dans les affaires criminelles.

Occupons-nous d'abord de la juridiction pénale.

Il faut remonter au XIII[e] siècle pour rencontrer des jugements écrits contre les animaux. Des chroniqueurs ont relaté des procès de ce genre dès le XI[e] siècle, mais cette singulière jurisprudence ne paraît prendre date qu'en 1266, année ou un pourceau fut brûlé vif à Fontenay-aux-Roses pour avoir dévoré un enfant.

Jean Duret, avocat du roi, eut la Senéchaussée et siège présidial de Moulins. Il écrivait en 1673 : « Si les bestes ne blessent pas seulement, mais tuent ou mangent, la mort y eschet, et les condamne-t-on, à estre pendues et estranglées pour faire perdre mémoire de l'énormité du faict ». *Traité des peines et amendes*, p. 36.

Par application de ce principe, dès qu'un animal commettait un méfait, l'autorité compétente se saisissait de la cause. Le délinquant était incarcéré dans la prison du siège de la justice criminelle qui devait connaître de l'affaire, procès-verbal était dressé, et l'on se livrait à une enquête très minutieuse. Le fait étant bien établi, l'officier du ministère public près la justice seigneuriale requérait la mise en accusation de

l'inculpé. Alors le juge entendait de nouveau les témoins et rendait sa sentence. Souvent même, avant de statuer, les magistrats prenaient conseil « d'officiers praticiens et autres gens de bien ». Toutes les formalités de la procédure étaient observées, la sentence était signifiée à l'animal lui-même dans sa prison ; après quoi, le bourreau était appelé, parfois de très loin, pour procéder à l'exécution.



Fig. 420. — JEAN SECOND, AUTEUR DE POÉSIES ÉROTIQUES.
D'après une gravure du XVIe siècle.

Jean Second, poète latin, né à la Haye en 1511, mort en 1536. Sa célébrité n'est fondée que sur un petit nombre de poésies érotiques dans la langue de l'ancienne Rome. Il rivalise avec les anciens, et rien ne l'égala de son temps. Les poésies de Jean Second se composent de trois livres d'élégies, de ses *Baisers (Basia)*, au nombre de dix-neuf, d'un livre d'épigrammes, d'un livre de *Sylves* et d'un livre de pièces funèbres *(Funera)*. Une épitaphe touchante qui disparut en 1566, pendant les troubles, rappelait sur sa tombe qu'il était mort avant l'âge de vingt-cinq ans, « et qu'il n'a pas plus pesé sur la terre que le son de ses élégies ». Chose curieuse et digne de remarque, les poésies de Jean Second furent traduites en français par Mirabeau l'aîné.

C'est ainsi qu'en 1405, à Gisors, un bœuf fut pendu pour « ses démérites ». Pareillement, à Beauvais, en 1499, un taureau fut condamné à la pendaison pour avoir « par furiosité occis » un jeune homme de quinze ans. Le 27 mars 1567, à Senlis, une truie dévore un enfant. Elle expie ce forfait par la mort. Voici un extrait de la sentence : « Les informations faictes pour raison du dict cas interrogatoire des dicts Louis Mathieu et sa femme, avec la visitation faicte de la dicte truye, à l'instant du dict cas advenu et tout considéré en conseil, il a été conclu et advisé par justice que pour la cruauté et férocité commise par la dicte truye, elle sera exterminée par mort et pour ce faire sera pendue par l'exécuteur de la haulte justice en ung arbre estans dedans les fins et mottes de la dicte justice, sur le grand chemin rendant de Saint-Firmin au dict Senlis ».

L'exécution de ces arrêts se faisait publiquement et avec la même solennité que pour les criminels ordinaires.

Généralement le propriétaire de l'animal ainsi que le père de la victime, s'il s'agissait d'un enfant, étaient tenus d'y assister.

Les frais d'exécution étaient supportés par le maître de la bête. Et ces frais n'étaient pas sans importance. Qu'on en juge par ce compte présenté au propriétaire d'une truie à Meulan, le 15 mars 1403 :

« Pour dépense faicte par la truye dedans la geole, six sols parisis.

« Item, au maître des haultes œuvres qui vint de Paris à Meullent faire la dicte exécution par le commandement et ordonnance de nostre dit maistre le Bailli et du Procureur du Roi, cinquante quatre sols parisis.

« Item pour la voiture qui amena la dicte truye à la justice, sics sols parisis. »

« Item pour gans, deux deniers parisis. »

Ces gants étaient destinés à garantir le bourreau de tout rapport avec « la bête brute ». Un chroniqueur anonyme voit là « un trait où toute l'honnêteté de notre Moyen Age se retrouve » ! *Le Magasin pittoresque*, année 1845, p. 66.

On infligeait quelquefois à l'animal la peine du talion. A Falaise, une truie s'étant montrée particulièrement cruelle envers un enfant, le juge ordonna qu'avant d'être pendue, elle fut mutilée à la tête et à la jambe. On lui coupa le grouin, à la place duquel on appliqua un masque de figure humaine. *Galeron, statistique de Falaise*, 1827 (t. I, p. 83).

A Saint-Quentin, le 6 décembre 1557, un pourceau fut condamné à être « enfoui tout vif dans une fosse,

pour avoir dévoré ung petit enfant en l'hostel de la Couronne ». *G. Lecoq, Hist. de la ville de Saint-Quentin,* p. 143.

La peine de mort était encore prononcée contre tout animal qui avait servi à l'accomplissement de... certains actes honteux. Dans ce cas, c'était le supplice du feu. L'individu lui-même était brûlé avec sa complice. La simple tentative, non suivie d'exécution, suffisait pour faire condamner à mort les coupables. Deux arrêts du Parlement de Bordeaux furent rendus dans ce sens, l'un le 6 février 1528, l'autre le 23 novembre de la même année.

Papon, commentant ces deux arrêts, explique que « de droit et de coustume générale de ce royaume l'on ne punit l'essay sans la suite de l'effect. Ce néanmoins pour l'énormité de ce maléfice qui est des plus malheureux et abominables, et contre la nature humaine, joint à ce les approches et apparences dont estoi faict mention par ceux qui le surprindrent et par sa confession, la peine entière y eschoit, ores que le maléfice ne fust entièrement parfait ». Liv. XXII, tit..... VII.

Il y avait des nuances dans l'application du châtiment. Certains arrêts portaient que la strangulation aurait lieu avant le feu. Un arrêt du 13 août 1540 décide que les coupables « sentiront un peu le feu » seront étranglés et puis brûlés.

Le genre de mort était considéré en effet comme chose très importante, et ce n'est pas au hasard qu'il était choisi. Deux sentences, notamment, furent infirmées en 1613 et en 1623, qui avaient condamné une ânesse et une truie à être pendues. Ces criminelles bénéficièrent d'une manière d'adoucissement de peine et furent simplement assommées.

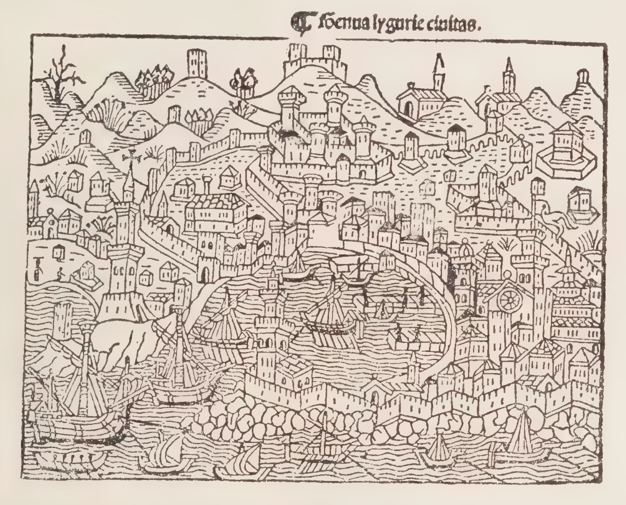


Fig. 421. — COMMENT ON DONNAIT LE PROFIL D'UNE VILLE A VOL D'OISEAU.

Vue de Gênes pour le *Supplementum Chronicorum* (Le Supplément des Chroniques) de Johannus Philippus Forestus Bergamensis (c'est-à-dire de Bergame). Venise, Bernardinus Benalius (1486).

* Cette célèbre chronique qui fut souvent réimprimée contient 71 vues de villes dont plusieurs paraissent purement imaginaires. Celle de Gênes, ici reproduite, est une des rares qui puissent être considérées comme authentique, ce qui la rend doublement précieuse.

Toutes ces gravures sont l'œuvre du célèbre graveur vénitien Hieronimo di Sancti.

En regard de ces procès criminels, il y avait, nous l'avons dit, les instances civiles. Celles-ci étaient dirigées contre toutes sortes de bêtes nuisibles et malfaisantes, telles que chenilles, rats, taupes, mulots, etc., etc.

Les populations qui avaient à se plaindre de dégâts commis par des bêtes, et qui n'avaient pu conjurer le fléau par leurs oraisons, choisissaient un procureur pour les représenter en justice, puis adressaient leurs doléances sous forme de requête au juge ecclésiastique. Cette requête contenait la désignation exacte des endroits ravagés, ainsi que la valeur et la nature des dommages causés. En outre, pour éviter toute erreur possible sur la personnalité des coupables, et afin d'empêcher ces derniers de plaider, par la suite, la nullité de l'assignation, la requête devait donner un signalement détaillé des animaux dévastateurs. Le juge alors autorisait la citation en justice des auteurs du délit. Un sergent ou un huissier se rendait sur les lieux où se trouvaient les animaux et les assignait à comparaître personnellement devant le magistrat, à ses jours et heures indiqués, pour s'entendre condamner à vider les lieux, et ce au plus tôt sous les peines de droit. Cette assignation devait être renouvelée trois fois, après quoi les bêtes étaient déclarées défaillantes. Alors le juge leur nommait un curateur, auquel s'adjoignait généralement un avocat qui prêtait le serment de présenter leur défense « avec zèle et probité ».

Tous les ressorts de la controverse étaient mis en jeu dans ces sortes d'affaires. Fins de non-recevoir, exceptions dilatoires, sursis, nullités, tout était invoqué, suivant les lois d'une procédure formaliste à l'excès.

Dans une étude qui a pour titre « *les Animaux en Justice* », de E. de Kerdaniel, nous trouvons cette anecdote invraisemblable et pourtant authentique :

« Barthélemy Chassanée, mort premier président du Parlement de Provence, se fit connaître, très jeune, en défendant les rats du diocèse d'Autun. Il sut montrer dans cette circonstance tant d'éloquence et d'habileté que ce procès lui valut une grande célébrité.



B. N. Estampes.

FIG. 422.—LOUISE LABBÉ, connue sous le nom de *la Belle Cordière*, née à Lyon en 1526. Elle était la femme de Perrin, riche marchand de cordages, qui possédait plusieurs maisons à Lyon. Passionnée pour les lettres, elle trouva dans la fortune de son mari un moyen de se satisfaire, et, dans un temps où les livres étaient rares et précieux, elle eut une bibliothèque composée des meilleurs ouvrages, grecs, latins, italiens, espagnols et français. Ses agréments la rendirent célèbre. Elle possédait des jardins spacieux près de la place Bellecour. La licence de ses écrits appartient au goût du siècle. Son principal ouvrage est une espèce de drame intitulé *Débat de la folie et de l'amour*, dans lequel La Fontaine a trouvé le sujet d'une de ses plus jolies fables.

Le recueil des ouvrages de Louise Labbé a été imprimé à Lyon par Jean de Tournes, en 1555, in-12, et en 1556, in-16. La troisième édition est celle de Lyon, 1762, petit in-8, ornée d'une *Vie* de Louise Labbé, et d'un portrait qui se trouve ici reproduit.

On a rapproché Louise Labbé de la poètesse Sapho. Comme elle, elle aimait avec transport, et cette trempe de son âme ardente donne l'explication du contraste que l'on aperçut entre ses bonnes qualités et la conduite qu'elle tint avec son amie, Clémence de Bourges. Elle est morte en 1566.

« C'est ainsi que l'assignation étant régulière en la forme, il obtint pourtant qu'on l'annulât sous prétexte que, l'action intentée intéressant tous les rats, il était illégal d'en citer seulement quelques-uns. Adoptant ses motifs, le juge enjoignit de réassigner les rats, par l'entremise des curés de chaque paroisse d'Autun, à l'aide d'une publication faite au prône. Fier de son succès, Chassanée ne s'arrêta pas là. Il parvint à démontrer que les délais pour comparaître, quoique considérables, n'étaient pas encore suffisants : il s'étendit sur la distance, véritablement longue, pour les courtes pattes de ses clients ; il supputa les difficultés du voyage ; montra les chats du voisinage guettant leurs proies; indiqua les tours et détours nécessaires. Bref sur ce point aussi il eut gain de cause et l'on prorogea le terme de la comparution. »

Les débats, dans certaines contrées, étaient contradictoires. Ainsi, en 1481, l'évêque de Lausanne, à l'occasion d'un procès intenté à des sangsues, ordonna au curé de Berne de se procurer quelques-unes de ces délinquantes et de les présenter au magistrat pour lui permettre de trancher le litige en toute équité.

A la requête du défenseur, le juge nommait des experts. Ceux-ci évaluaient les dégâts et dressaient un rapport. Mais tout cela prenait bien du temps. Aussi, pour hâter la solution de l'affaire, les demandeurs offraient parfois à leurs adversaires une parcelle de leur terre où ils pourraient se réfugier et vivre en paix. C'est ce que firent, en 1587, les habitants de Saint-Julien-en-Maurienne au cours d'un procès engagé par eux contre les charançons qui ravageaient les vignobles. Suivant le conseil que leur avait donné le sieur Fay, leur avocat, ils décidèrent de « bailler aux dicts animaux place et lieu hors les vignobles de Saint-Julien, peuplés de plusieurs espesses de bois, plantes et feuillages, comme foulx, allagniers, cerysiers, chesnes, planes,

arbessiers et aultres arbres et buissons, oultre l'herbe et pasture qui y est en assés bonne quantité et de laquelle les sieurs advocat et procureur d'ilceux animaux se veuillent comptenter ».

Les bêtes, opposant généralement la force d'inertie, le juge ecclésiastique fulminait contre elles les monitoires qui devaient précéder l'excommunication.

Ce monitoire était simplement une injonction d'avoir à déguerpir dans un délai qui variait suivant la nature et l'importance des dégâts.

Si cette dernière sommation restait encore sans effet, l'autorité supérieure prononçait solennellement la malédiction et l'excommunication des animaux ravageurs.

La première de ces excommunications remonte au XIIe siècle. D'après Saint-Foix, elle aurait été prononcée, en 1120, par l'évêque de Laon contre les chenilles et les mulots qui dévastaient les récoltes. Elle fut suivie, l'année d'après, par celle que lança saint Bernard contre les mouches qui avaient envahi la chapelle de l'abbaye de Soigny. Aussitôt que le saint personnage eut parlé, les mouches tombèrent toutes mortes. [*Traité des monitoires avec un Plaidoyer contre les insectes* par Gaspard Bally (1668).]

Le jugement qui ordonnait l'excommunication prescrivait, en même temps, des oraisons, des processions, des pénitences et — bien entendu — le payement d'une dîme.

L'exécution de la sentence s'effectuait au moyen d'exorcisme, d'adjurations dont le rite variait à l'infini.

Mais l'excommunication des animaux n'était pas forcément précédée d'un jugement. Ainsi, en 1596, le port de Marseille fut obstrué, non pas par une sardine, mais par une quantité prodigieuse de dauphins. Le cardinal légat Acquaviva, qui habitait Avignon, délégua l'évêque de Cavaillon pour les exorciser. Le prélat partit sur-le-champ pour Marseille, se rendit au port et procéda à l'exorcisme en présence des magistrats et d'une foule énorme de curieux. Défense fut faite aux dauphins de rester dans le port. Les poissons se le tinrent pour dit et ne reparurent plus. [Fornery, *Histoire du Comtat-Venaissin*.]

En ces temps reculés, les bêtes, comme les hommes, étaient respectueuses, beaucoup plus qu'aujourd'hui, de l'autorité ecclésiastique. Un jour, un prêtre, pendant le sacrifice de la messe, est agacé par des



B. N. Estampes.

FIG. 423. — GROUPE DE FEMMES NUES, d'après une estampe d'Albert Dürer.

* L'estampe que nous reproduisons ici, est gravée en contre partie de l'estampe de Dürer. Les initiales qui sont sur le globe diffèrent de celles de l'estampe originale. Voici comment Bartsch (1775) décrit cette dernière : « Quatre femmes nues dont l'une est couronnée, est vue de dos, ainsi qu'une seconde à la gauche de l'estampe. Les deux autres placées à droite, l'une devant l'autre. Elles sont représentées debout et dans une chambre, où l'on voit à terre, une tête de mort et d'autres ossements, et dans le fond, à gauche, le démon qui paraît sortir de l'Enfer. — On a cru que ce sujet représentait les trois grâces. L'opinion de ceux qui y voient une assemblée de sorcières paraît avoir plus de fondement ; mais comme on ne remarque rien qui le désigne précisément, l'on s'en tient à croire que ce sont des femmes sans aucun caractère, qui, se trouvant tentées par le démon, ont recours à Dieu, si toutefois, les initiales O. G. H., écrites sur le globe qui pend au-dessus de leurs têtes, ont le sens qu'on leur donne communément et qui est : « *O Gott, hilf !* » c'est-à-dire : « O Dieu, secourez-nous ».

L'année 1497 est marquée sur le globe et le chiffre de Dürer au milieu du bas de l'estampe.

grenouilles qui coassent dans un étang voisin. Il leur ordonne de se taire, et les bonnes grenouilles de fermer leur bec. On rapporte aussi que saint Hugues, évêque de Grenoble, se trouvant à Aix-les-Bains, excommunia des reptiles qui s'étaient répandus dans la ville et qu'à partir de ce moment, leur morsure cessa d'être venimeuse. [Gaspard Bailly, *Traité des monitoires.*] Quant à saint Eloi, il obtint d'un ours qui venait, à ses yeux, de dévorer un bœuf, qu'il prit la place de ce dernier dans l'attelage. [J. Le Vasseur, *Annatales de l'Eglise de Noyon* (1533)]. Pareillement saint Gens, patron de... Montreux (Vaucluse), contraignit un loup à labourer à la place d'une vache. [Louis de Laincel, *Avignon, le Comtat et la principauté d'Orange.*]



Fig. 424. — LA VUE D'UN COIN SPÉCIAL. LA CITÉ ROYALE DE VENISE.
Gravure sur bois pour le *Supplementum Chronicarum* de Johannus Philippus Foristis (Venise, Bernadus Rizum, 1490.)

Ajoutons enfin que les animaux étaient parfois condamnés à mort pour crime de sorcellerie. A Bâle, en 1474, un coq eut la fâcheuse idée de pondre un œuf. Le gallinacée fut mis en jugement et livré au bourreau qui le brûla publiquement avec son œuf. [*Promenades pittoresques dans l'Evêché de Bâle,* Lausanne, 1811.] D'autre part, Voltaire nous raconte qu'un procès fut intenté, en 1610, à un cheval et à son maître, accusés tous deux de sortilèges. [*Siècle de Louis XIV,* chap. II.]

Ces pratiques n'étaient pas sans soulever de vives critiques chez les esprits éclairés, et même parfois de la part des membres du clergé. Voici ce qu'en pensait un moine espagnol du XVe siècle, du nom de Léonard Vair :

« On donne, disait-il, sentence d'excommunication contre la vermine si, dans certains cas, elle ne sort. Cette façon de faire est pleine de superstition et d'impiété ; soit pour ce qu'on ne peut mener procès contre les animaux qui n'ont aucune raison et comme ainsi, soit qu'elles sont engendrées de la pourriture de la terre, elles sont sans aucun crime ; soit pour ce qu'on pèche et blasphème grièvement quand on se moque de l'excommunication de l'Eglise, car vouloir soubmettre les bêtes brutes à l'excommunication, c'est tout de même que si quelqu'un voulait baptiser un chien ou une pierre. » *De fascino.* [L. III. Trad. de J. Bourdon (1583).]

Malgré le moine Léonard Vair et quelques autres, ces étranges mœurs eurent encore de beaux jours. Elles persistèrent dans tous les pays de la chrétienté jusqu'à la fin du XVIIe siècle.



C) LA PIERRE LEVÉE

Cet exemple n'est pas unique. Il en existait d'autres, épars sur le territoire, et qui portaient également les marques de la curiosité des voyageurs. Les inscriptions de ces monuments sont à l'image du temps, c'est-à-dire qu'elles se mêlent d'allusions aux événements et qu'elles tirent leur signification des circonstances ; celle dont nous donnons ici l'image est située sur les hauteurs de la rive droite du Clain, en face de Poitiers.

Mentionnée dans quelques titres du Moyen Age, avec son nom latinisé de différentes façons : *Petra-Levata* en 1299, *Petra-Soupeaze* en 1302, *Petra-Suspensa* en 1322. La Charte de 1302 indique, en outre, sa position : *Super dubiam,* sur les dunes.

La Pierre levée est un dolmen, et nous savons aujourd'hui que les dolmens sont des caveaux funéraires ou des ossuaires.

Jean Bouchet, le premier, à propos des foires de Poitiers, a émis une opinion sur l'origine du monument des dunes : « Les deux foires anciennes sont, dit-il, l'une à la mi-caresme, et l'autre au mois d'octobre, qu'on appelle la Pierre levée, parce que lorsque ladicte foire fut octroiée, en mémoire d'icelle, une grosse pierre ou roche fut enlevée, comme on voit encores hors ladite ville du costé du ponth à Joubert, dès le temps de Madame Aliénor, duchesse d'Aquitaine. » [*Annales d'Aquitaine*, édit. de 1525.]

A cette légende, qui veut avoir l'air d'être de l'histoire, nous préférons (?) celle d'après laquelle sainte Radegonde aurait apporté l'énorme bloc sur sa tête et les pilliers dans son tablier, ou l'explication donnée par

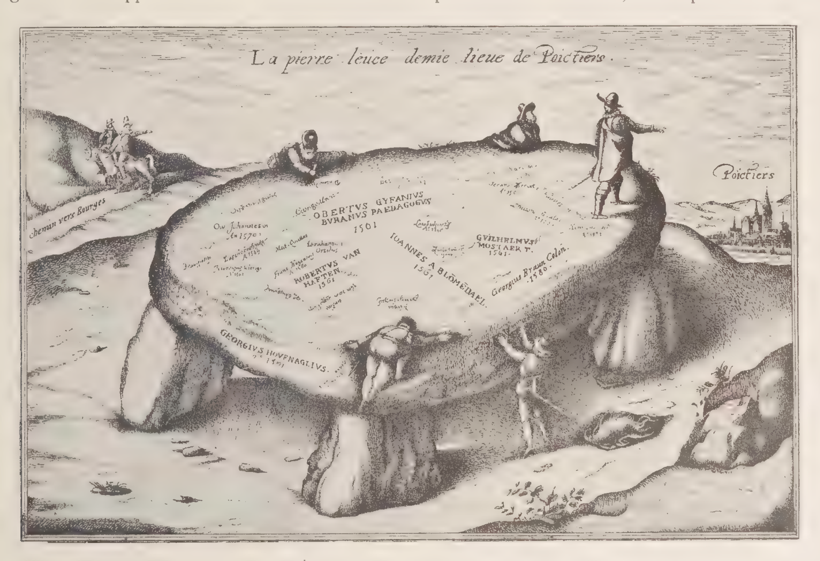


Fig. 425. — LA PIERRE LEVÉE DE POITIERS, d'après l'estampe de Hœfnagel (xvie siècle).

Rabelais, sur laquelle non plus personne ne saurait se méprendre. Elle se trouve au chapitre des « Faits du noble Pantagruel en son jeune âge ».

« Ainsi croissait Pantagruel de jour en jour, et profitait à vue d'œil, dont son père s'éjouissait par affection naturelle… Puis l'envoya à l'école pour apprendre et passer son jeune âge. De fait, vint à Poitiers pour étudier, et y profita beaucoup ; auquel lieu voyant que les écoliers étaient aucunes fois de loisir et ne savaient à quoi passer temps, il en eut compassion. Et un jour prit, d'un grand rocher qu'on nomme Passelaudir, une grosse roche ayant environ douze toises en carré et d'épaisseur quatorze pans, et la mit sur quatre piliers au milieu d'un champ, bien à son aise, afin que les dits écoliers, quand ils ne sauraient autre chose faire, passassent temps à monter sur la dite-pierre, et là banqueter à force flacons, jambons et pâtés et écrire leurs noms dessus avec un couteau ; et, de présent, l'appela-t-on Pierre Levée. Et, en mémoire de ce, n'est aujourd'hui passé aucun en la matricule de la dite Université de Poitiers, sinon qu'il ait bu en la fontaine caballine de Crontelles, passé à Passelourdin et monté sur la Pierre-Levée. »



D) LA PIERRE DES BAVARDES

Parmi les tâches difficiles que le Moyen Age avait courageusement assumées, plus courageusement poursuivies, il y eut à côté de la quadrature du cercle, du grand œuvre et du mouvement perpétuel, bien des efforts tentés pour mettre les femmes à la raison.

La littérature ne permet guère de croire qu'ils aient été fructueux : elle est de nature à consoler nos contemporains.

Et, cependant, nos vieilles coutumes témoignent parfois de beaucoup d'expérience et de philosophie chez leurs auteurs. Alors que l'homme qui a injurié son semblable est passible d'une amende, la femme qui, sous le moindre prétexte, à la moidre démangeaison, se répand en flots d'invectives dont rien ne peut plus arrêter le cours, la femme est en outre punie dans ce qu'elle a de plus sensible, dans son amour-propre, elle est condamnée à une exhibition infamante, et qui pis est, pour elle, ridicule.



Fig. 426. — UNE VUE D'ENSEMBLE. LA CITÉ DE ROME.
Gravure sur bois pour *Supplementum Chronicarum* de Johannus Philippus (Venise, Bernadus Rizum, 1490).

La coutume d'Argonne, en 1263, lui donne le choix entre une amende de cinq sols à répartir entre le seigneur, le mayeur et l'offensé, et l'obligation de suivre la procession du dimanche, en chemise, une pierre attachée au cou.

M. Stœber a retrouvé cette coutume dans toute l'Allemagne, en Frise, en Flandre et dans les pays scandinaves. Grimm et Michelet l'avaient déjà constatée en divers lieux au XIVe et au XVe siècles.

En Alsace, elle avait cours à Mulhouse et à Ensisheim ; on la retrouve en Hongrie, où une pierre patibulaire s'est conservée à Budessin.

Ces pierres portaient des noms caractéristiques : les uns expriment leur destination ; *Schandstein,* pierre d'infamie ; *Loeterstein,* pierre du vice ; *Klapperstein,* pierre des bavards. Les autres désignent leur forme, car le Moyen Age aimait à mettre de l'art partout : *Kroentenstein,* pierre du crapaud, est un nom qui semble témoigner que ces crapauds, que les sculpteurs promenaient si volontiers sur le corps des damnés, symbole du vice, ont aussi pris la forme de pierre patibulaire. D'autres se nomment *Pfeife,* sifflet, ou *Fiedel,* violon ; le sifflet est encore aujourd'hui une signification de mésestime ; quant au violon, c'est un instrument à danser et sans doute accompagnait-il de son ironie la danse de la condamnée, que la personne offensée était autorisée à faire marcher en la piquant d'un aiguillon.

Ailleurs, la pierre s'appelait *Büttelsflasche,* la bouteille du bourreau et, en effet, elle a la forme de ces grands flacons plats en métal, du XVe siècle, qui s'attachaient par des chaînes au bât des bêtes de somme, pour fournir des provisions de voyage. Sans nul doute, c'est à la suite d'excès bachiques que plus d'une femme se laissait emporter par le genre d'éloquence, pour récompense duquel l'ordre de la *Büttelsflasche* avait été institué. Sur la *Büttelsflasche* de Budessin, qui peut avoir été sculptée au XVIe siècle, se voit, dans un médaillon circulaire, une scène de dispute entre deux femmes.

Ce type de pierre est à rapprocher du tonneau d'infamie, dans lequel on entrait le corps de la patiente, pour la promener, selon la coutume de Valenciennes ou de certaines villes d'Allemagne.

***

Il ressort de l'examen des documents authentiques les plus anciens que la peine « *de la pierre au col* » fut infligée primitivement par les évêques à titre de pénitence publique, en expiation « des péchés de langue ».

Certains auteurs estiment que cette pierre très pesante, au XIIIe siècle tout au moins, pouvait symboliser



Fig. 427. — Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, puis cardinal et ministre de Louis XII, dont il administra les finances (1460-1510), d'après un recueil espagnol.

le fardeau des iniquités. Ils évoquent encore, pour expliquer son usage, un texte de saint Pierre qui mentionne « la pierre d'offense et la pierre d'achoppement » — *lapis offensionis* et *petra scandali*. D'après eux, « la pierre aurait été prise comme symbole du « laid » ou offense, qui, lorsqu'elle est publique, provoque à la riposte, c'est-à-dire au scandale ».

Voici le texte même de la loi de Mulhouse « *contre les gens qui médisent des autres* », telle que nous la trouvons indiquée dans le *Magasin pittoresque :* « La femme qui dira *lait* à une autre femme, s'il est prouvé par le témoignage de deux hommes ou de deux femmes, elle paiera cinq sols : au seigneur quatre sols ; au mayeur, six deniers ; et celle à laquelle elle aura dit *lait,* six deniers. Et si elle ne veut payer l'argent, elle portera la pierre à la procession *en peure sa chemise*. Si la femme dit *lait* à homme, et s'il est prouvé par loyaux témoignages, elle paiera cinq sols, et si li homme dit *lait* à sa femme, il paiera cinq sols, sans devise faire (c'est-à-dire sans faire de réclamation, ou sans autre forme de procès). »

La commune origine de toutes ces coutumes est évidente. C'est bien d'une « pénitence publique » d'ordre religieux qu'il s'agit ici et qui fut infligée pendant tout le Moyen Age. Mais, à partir du XVIe siècle, le châtiment prit un caractère *civil*. La femme condamnée à porter la pierre au cou ne fut plus conduite en procession autour de l'église, elle fut promenée à son de trompe, escortée par un ou deux gardes armés à travers les rues de la cité et exposée aux sarcasmes, à la risée des passants.



E) JEROME CARDAN ET SON LIVRE " DE LA SUBTILITÉ "

Comme tous les livres sortis de l'imagination étrange et capricieuse du célèbre médecin milanais, le *Traité de la Subtilité* porte les traces d'une science profonde, mais aussi les vestiges de l'incohérence et du tumulte des idées. Le titre même semble une énigme. Jérôme Cardan traite dans ce livre non pas de la subtilité en elle-même, mais des sciences qu'il appelle subtiles, c'est-à-dire difficiles à comprendre et plus difficiles encore à exposer.

La première édition de cet ouvrage est de l'année 1550. Cardan, dit-on, mit seulement huit mois à le composer, ce qui semble extraordinaire, eu égard au grand nombre de matières qu'il traite. Mais il employa trois ans à le corriger, à l'augmenter et à le refondre. Une traduction française due à Richard Leblanc, et faite sur l'édition de 1554 [*Les Livres de Hiérôme Cardan, médecin milanais, intitulés De la Subtilité et subtiles inventions, ensemble les causes occultes et les raisons d'icelles,* Paris, in-4°] est donc beaucoup plus complète que l'œuvre primitive. Elle contient également les passages censurés et supprimés dans les éditions postérieures.

Le traité *De la Subtilité* est divisé en vingt et un livres, et chacun de ces livres porte une rubrique spéciale ; mais, comme dans tous les ouvrages de Cardan, si l'on n'y trouve guère ce qu'on y cherche, on y trouve ce qu'on était loin d'y chercher. Ce livre traite de tout, comme le fameux traité de Pic de la Mirandole, *De omni re scibili et quibusdam aliis*. On conçoit, en le lisant, qu'il était malaisé de mettre en ordre un tel amas de connaissances, véritables ou erronées, d'observations justes ou de recettes empiriques. Il est presque aussi difficile d'en faire un résumé.

Le premier livre est intitulé *De l'essence des choses, du vide et du mouvement*. Les idées de Cardan à ce sujet, vu la physique défectueuse de l'époque, ne pouvaient être que fort peu précises. Cependant, sous son fatras, on devine un esprit pénétrant, à qui il répugne de ne pas se rendre compte des choses. Il parle des propriétés du vide, il devine l'indestructibilité de la matière, dont il suit les transformations sans voir la substance périr. Il décrit toutes les inventions que l'on considérait, de son temps, comme le comble de la subtilité humaine : la lampe athénienne, qui brûlait à l'aide du vide ; la vis d'Archimède ; le cric ; le levier ; la balance ; l'horloge. Ces descriptions sont pour ainsi dire les jalons de la science ; la comparaison des anciennes méthodes et des nouvelles font voir quels pas elle a faits en avant.

Le second livre est intitulé *Des éléments et de leurs actions*. Cardan, malgré l'autorité d'Aristote, réduit les éléments à trois, en supprimant le feu, qu'il considère comme un composé. C'était une innovation audacieuse. Dans ce livre aussi, Cardan cherche à comprendre et à expliquer tout, aimant mieux donner une



LES EMBARRAS DE PARIS (fin XVII[e]), d'après une estampe de Guérard pouvant servir d'illustration à la fameuse satire de Boileau.

Des paveurs en ce lieu me bouchent le passage...
Vingt carrosses bientôt arrivant à la file
Y sont en moins de rien suivis de plus de mille ;
Et pour surcroît de maux, un sort malencontreux
Conduit en cet endroit un grand troupeau de bœufs ;
Aussitôt cent chevaux dans la foule appelés
De l'embarras qui croît ferment les défilés...
Le bois, le plus funeste et le moins frequenté,
Est, au prix de Paris, un lieu de sûreté...

mauvaise raison que de n'en point donner du tout ; il explique, à sa manière, la foudre, les effets des mines, le bruit du canon, et ses explications font voir de combien l'application a précédé la théorie, ou pour mieux dire, avec quelle hardiesse l'homme a utilisé les forces nouvelles découvertes, sans se rendre aucunement compte des phénomènes physiques qui les produisaient.

Les livres suivants traitent *Du ciel, De la lumière, Des composés métalliques, Des métaux, Des pierres, Des plantes* [livres II à VII]. Le huitième livre traite *Des animaux engendrés par la putréfaction,* et Cardan, comme tous les savants de son époque, comme Isidore de Séville, qui, par un ouvrage similaire, le précédait de plus de cinq siècles, y expose la théorie des générations spontanées. Il considère cette génération comme la première manifestation de la vie sur le globe, la nature ne s'étant essayée que plus tard à la génération par germe et par semence. Le neuvième livre traite *De l'Homme,* et l'on peut y remarquer cette assertion que l'homme n'est pas un animal. L'argument de Cardan est ingénieux : « L'homme n'est pas plus un animal, dit-il, que la plante ne l'est. L'animal n'est pas une plante parce que, de plus que la plante, il a une âme sensitive ; de même l'homme, étant admis qu'il a une âme intellective, cesse d'être un animal ». Cet argument revient à dire qu'il y a autant de distance entre l'animal et l'homme qu'entre la plante et l'animal. Les livres suivants traitent *Des sens et choses sensibles, De l'âme et de l'intelligence, Des subtilités inutiles* ; dans ce livre, il n'est question que des charades, des pièces de vers disposées de certaines façons. *Des sciences* : Cardan y envisage surtout la géométrie ; *Des arts* : c'est un traité de l'art industriel de son temps, navigation, artillerie, imprimerie ; la poterie, la gravure y tiennent la plus grande place (livres X à XVII) ; *Des inventions merveilleuses et choses incroyables* (XVIIIe livre) ; on s'attend à de grandes révélations dans ce chapitre, et l'on n'y rencontre que les procédés des joueurs de passe-passe, des avaleurs d'étoupe enflammée et de sabres, des gens qui se font casser des pavés sur le ventre et tenir des baguettes sur le bout du nez, l'enfance de l'art des funambules. Les trois derniers livres sont intitulés : *Des esprits, Des anges, De Dieu et de l'univers.* Ce sont les chapitres où la crédulité de Cardan, sa foi aux sorciers, aux apparitions, aux revenants est le mieux mise à nu. Dans le chapitre où il traite de Dieu, son sujet principal est presque perdu de vue, car on y rencontre souvent des observations météorologiques sur la pluie et sur la neige, avec des recettes pour se tenir chaudement l'hiver. Cependant Cardan y a écrit une phrase qui est presque la



B. N. Estampes.

Fig. 428. — GUILLAUME LEGANGNEUR, d'après une gravure de Thomas de Leu. Habile calligraphe, né dans l'Anjou, vers 1550, mort en 1624. Pourvu de la charge de secrétaire-écrivain du Roi, il fut confirmé dans cette place par Henri IV. Il vit ses talents célébrés par tous les poètes de la cour, et amassa ainsi de grands biens. On lui doit la *Calligraphie* ou *Belle Escripture de la Langue grecque ;* la *Technographie* ou *Briesve méthode pour parvenir à la parfaite connaissance de l'escripture françoise ;* la *Rizographie ou les Sources, éléments et perfections de l'escriture italienne.* Paris, 1599, 3 parties in-fol. oblongs. Ce recueil, d'une exécution assez belle, est fort recherché des curieux.

célèbre phrase de Pascal : « On ne sait rien de Dieu, ni ce qu'il est, ni qui il est ». Cardan avait dit avant lui : « Personne ne connaît Dieu, ni ce qu'il est, ni si il est ». [*Nemo novit Deum, nec quid sit, quisque sit.*] Sa croyance en Dieu ne saurait pour cela être mise en doute, quoique la censure ecclésiastique ait fait supprimer de son livre maints passages qui semblaient conclure à l'athéisme ; dans le préambule du *De subtilitate*, il déclare qu'il a surtout écrit ce livre pour faire adorer Dieu dans son œuvre ; et il oppose sa foi, basée sur l'étude du phénomène admirable, foi savante et consciente d'elle-même, avec la foi de l'ignorante qui croit parce qu'on lui dit de croire.

On ferait un volume des singularités semées à profusion dans ce traité, si plein de choses diverses. Dans l'exposition qu'il fait des éléments et de leurs propriétés, il trouve le moyen de donner une recette pour empêcher les cheminées de fumer ; de même, ses considérations, fort élevées, sur l'homme et la nature, sont juxtaposées à des recettes pour fabriquer l'or potable et l'élixir de longue vie. Ayant observé que les enfants naturels sont plus mal élevés et ont de plus mauvais instincts que les enfants légitimes, il veut y remédier. La cause efficiente, selon Cardan, c'est la mère qui, fille dépravée, élève mal son fils : « Prenez pour maîtresse, dit-il, non pas une chambrière paillarde, mais une fille riche et noble ; enseignez-lui les bonnes mœurs, et si vous avez des enfants d'elle, ils seront en tout semblables aux légitimes (livre XI) ». Ce n'est pas plus difficile que cela. Cardan croit que la nourrice qui a des yeux noirs rend noirs les yeux de l'enfant (livre XII) ; que ceux qui ont la vue longue n'aiment pas les femmes (livre XII) ; que les tintements de l'oreille dénoncent de mauvais présages (livre XII) ; que la corne de bélier se convertit en asperge (livre XVIII) ; que la moëlle d'une mule, bue par un homme, le rend stupide ; bue par une femme, elle l'empêche de concevoir (livre VIII) ; que le nombril d'un enfant, porté en anneau, délivre de la colique ; que la musique guérit de la goutte ; que les marques des ongles ont une grande signification, suivant qu'elles sont noires, blanches ou rouges, et suivant le doigt qu'elles affectent (livre XVIII), etc.



FIG. 429. — André, vicomte et baron de Bourdeille, écrivant au roi Charles IX, d'après une gravure de Schley (1740).

Malgré ces superstitions et ces puérilités, le livre de Jérôme Cardan reste comme une œuvre originale, et voici d'ailleurs, en terminant, la dédicace que Richard Le Blanc a placée en tête de sa traduction française :

A Mademoiselle Marguerite de Bourdonné,
femme de Monsieur de Morainville,
Maistre d'hostel de feu monseigneur le Duc de Guise.

Puis que l'esprit en ensuivant nature,
Prend son plaisir de voir diversité :
Le vostre aimant des Auteurs, la lecture,
Ici sera à ce faire incité,
Ou Cardanus a tres bien recité
Divers propos avec raison subtile.
Lisé donc l'œuvre à tous certes utile,
Qui est donné à celle qui mérite
Par sa vertu en tous bons fruits fertile
De remporter le nom de Marguerite.

F) UN PRETENDANT A LA COURONNE DE FRANCE AU XVIe SIÈCLE

« Le vendredi 8 mars 1596, fut pendu en la place de Grève, à Paris, un nommé la Ramée, jeune homme âgé de vingt-trois à vingt-quatre ans, qui se disait fils naturel de Charles IX, et, en cette qualité, avait été à Reims demander l'onction pour être sacré roi ; laquelle, la justice du lieu avait trouvé bon de changer à la corde, de laquelle il s'était rendu appelant à Paris. Je le vis à la chapelle : il se disait natif de Paris, mais avoir été nourri secrètement en la maison d'un gentilhomme en Bretagne, à trois lieues de Nantes. Et à voir sa façon, n'y avait que celui qui le jugeât, comme moi, issu de bon lieu ; car il avait même quelque chose de majesté écrit au visage... Mais à ses propos paraissait un transport d'esprit qui l'envoya à la mort, lequel en un autre temps eût été châtié d'un confinement en quelque moinerie, qui semblait être assez de peine à ce pauvre fou, n'eût été que les royautés de la Ligue, étaient encore toutes fraîches. Ce qui fut cause qu'on vit, ce jour, à Paris, un fils de France à la Grève.

« Quand il fut pris, on lui trouva une écharpe rouge dans sa pochette, sur laquelle le président Riant l'ayant interrogé, dit que c'était pour montrer qu'il était bon et franc catholique et ennemi juré des huguenots, desquels il en tuerait autant qu'il pourrait, et les poursuivrait à feu et à sang. Sur quoi M. le Président lui ayant demandé en quelle autorité et de quelle puissance il prétendait faire cette exécution, lui répondit qu'il la ferait comme fils du roi Charles, son père, qui avait commencé la Saint-Barthélemy, laquelle il achèverait, si jamais Dieu lui faisait la grâce de rentrer en possession de son royaume qu'on lui avait volé ; avec plusieurs autres sots propos qu'il tint, et entre autres, de certaines révélations qu'il avait eues par un ange, dont il produisit quelques témoins, qui s'en dédirent et en firent amende honorable.

Fig. 430. — Portrait du Sultan Mourat Kan. Gravure sur cuivre de Th. de Brypour *Pannonia historia chronoligica* de J.-J. Boissardus (Francfort, 1596).

Sans doute Amurat II, qui monta sur le trône comme sultan, l'année de l'hégire 825 (1422, ap. J.-Ch.). Fils de Mohammed Ier, il apporta, dans son gouvernement, un courage mâle et une force de volonté peu commune. Il fit la guerre aux Vénitiens qu'il chassa de l'île de Zanthe, aux Hongrois et aux Polonais. Malgré la valeur de Jean Huniade, Amurat franchit le Danube, ravagea le pays et assiégea Belgrade. Il envahit et subjugua la Serbie ; mais il rendit cette province, quand il conclut la paix. Dans le parfait repos de son empire, et s'étant montré toujours fort attaché aux principes de sa religion, il renouvela l'exemple de mépris que, jusqu'alors, le seul Dioclétien avait donné au monde : il abdiqua, laissant le trône au jeune Mohammed II (Mahomet II) qui devait s'emparer de Constantinople et mettre fin à l'empire grec en 1453.
Amurat mourut d'une maladie de cerveau, après vingt-neuf ans de règne. Il avait à peine quarante-sept ans.

« Il était chargé, outre tout cela, d'avoir voulu attenter à la personne du roi, qui était la pire folie de toutes, et digne du dernier supplice. Quand Sa Majesté eut entendu cette histoire, Elle se mit à rire, et dit qu'il y venait trop tard, et qu'il fallait se hâter pendant qu'il était à Dieppe. »

[Journal de l'Estoile, *collection Michaud-Poujoulat, Tome II, pages 271 et 272.*]

G) UN ENTERRÉ VIF AU XVIe SIÈCLE

« En 1562, au siège de Rouen, un gentilhomme normand et huguenot, nommé Civille, fut blessé dans un assaut, d'un coup d'arquebuse à la joue droite. Ce coup l'ayant fait tomber du haut du rempart dans le fossé, quelques personnes qui se rencontrèrent là le mirent dans une fosse avec un autre corps qu'ils jetèrent sur lui, et les couvrirent tous deux d'un peu de terre. Il fut là depuis onze heures du matin, et même un peu avant, jusqu'à six heures et demie du soir. Son valet, informé du fatal accident, songea à lui donner une plus honorable sépulture et obtint du comte de Montmorency la permission de l'aller déterrer, ayant avec lui un officier des gardes dudit comte pour lui aider. Après avoir considéré le premier corps sans le connaître, le valet tire le second de la fosse, et ne le reconnaissant point non plus, tant il était défiguré par la boue, le sang, l'enflure et la pâleur. Il remit donc les deux corps dans la fosse, et les couvrit légèrement de terre. Comme l'officier et lui s'en allaient, le premier remarqua que le corps qui avait été mis sur l'autre était mal couvert, une main paraissant entière. Il retourna donc, et la voulut enfoncer avec le pied ; mais, en la repoussant, il aperçut, à la faveur du clair de lune, un diamant qui jetait un assez grand éclat. L'ayant pris, et ayant recouvert la main, il montra le diamant au valet, lui disant qu'il n'avait pas perdu sa peine. Le valet reconnut le diamant par sa figure triangulaire, ce qui l'obligea à retourner pour enlever le corps de son maître. Après l'avoir bien essuyé, il le reconnut enfin ; et son affection l'ayant engagé à le baiser et à l'embrasser, il trouva encore en lui quelque chaleur et quelque apparence de vie. Il le porta donc le plus vite qu'il pût aux chirurgiens de l'armée. Mais ceux-ci l'ayant regardé comme mort, n'eurent aucun égard aux prières qu'il leur fit d'essayer à lui rappeler les esprits, alléguant pour raison que, ne leur restant que peu de médicaments, ils n'avaient garde de les employer sans nécessité. Lui cependant, qui n'était pas du même sentiment qu'eux, transporta le corps à la maison où son maître avait accoutumé à loger. Ce corps fut là plus de cinq jours et cinq nuits, sans parler ni remuer, ni donner aucune marque de sentiment, mais aussi ardent de fièvre qu'il avait été froid dans sa fosse. Quelques parents du pauvre malade, l'étant venus voir en cet état, envoyèrent chercher deux médecins et un chirurgien pour le visiter. Ceux-ci l'ayant bien considéré et sondé sa plaie, trouvèrent à propos de le panser, puisqu'il n'y eut presque point d'apparence de guérison. Il fut résolu qu'on lui appliquerait un séton ; et la chose fut exécutée sur le champ. On lui desserra aussi les dents, et on lui fit avaler par force quelque peu de bouillon bien nourrissant. Le lendemain, comme on leva l'appareil, une grande quantité de pus étant sortie de la plaie, et l'enflure de la tête et du cou étant fort diminuée, le patient commença à faire paraître quelque sentiment ; il prononça même quelques paroles, et se plaignit de douleur au bras ; mais il ne reconnut d'abord personne. Il était dans un grand étonnement, comme un homme réveillé en sursaut, dans le temps de son plus profond sommeil. La connaissance lui étant ainsi peu à peu revenue, quoi qu'il eût toujours beaucoup de fièvre, on commençait à bien espérer, lorsque la ville étant prise d'assaut (26 octobre), la frayeur lui fit redoubler la fièvre avec une violence extraordinaire. Quatre soldats qui pillèrent d'abord la maison où il était, le traitèrent humainement et même charitablement. Mais, quelques jours après, ces soldats ayant eu ordre de loger ailleurs, et le logis ayant été marqué pour un officier de l'armée royale, les valets de cet officier enlevèrent Civille de son lit, et le jetèrent sur une méchante paillasse, dans une petite chambre de derrière. Pour comble de disgrâce, quelques ennemis du jeune frère de Civille l'étant venu chercher pour le tuer dans cette maison, où on lui avait dit qu'il était, et ne l'ayant pas trouvé, déchargèrent leur furie sur l'innocent, et le jetèrent par la fenêtre. Mais, cette fenêtre n'étant pas fort haute, et un tas de fumier s'étant rencontré justement au-dessous, à la porte d'une écurie, il y fut reçu assez mollement. Il demeura là plus de trois fois vingt-quatre heures, nu, en chemise, avec un simple bonnet de nuit sur la tête, exposé aux injures de l'air, sans être secouru de personne.

« Enfin, un de ses parents qui savait que le capitaine Civille avait accoutumé de loger dans cette maison, mais qui n'avait rien appris de ce qui était arrivé, vint demander de ses nouvelles. Une vieille femme qui était demeurée là seule lui ayant répondu qu'il était dans une cour de derrière, mort sur un fumier depuis trois jours, il voulut l'aller voir, et fut fort surpris de le trouver vivant. Civille était si faible qu'il ne pouvait parler : il fit entendre, par quelques signes, qu'il avait soif, et on lui apporta de la bière qu'il but fort avidement, mais ayant essayé d'avaler une bouchée de pain, il fallut lui retirer le morceau de la gorge,



FIG. 431. — BERNARD PALISSY, potier-émailleur, créateur de l'art céramique en France, écrivain et savant.
* Une des plus belles figures du protestantisme. Arrêté en 1589 comme huguenot, il fut enfermé à la Bastille où il mourut peu après.

tant le canal était rétréci. Cependant l'abstinence et le froid avaient apparemment produit un heureux effet, car le malade était presque sans fièvre ; et, quelques heures après, on jugea qu'il pouvait être transporté par eau au château de Croisset, sur la Seine, une lieue au-dessous de Rouen..... Civille fut mal reçu par le concierge du château de Croisset, qui le fit longtemps attendre sur le pont, où il fut saisi d'un grand froid, et où il fût mort sans doute, si un valet de M. de Croisset ne fût heureusement arrivé et n'eût donné les ordres nécessaires. Nonobstant ces ordres, le malade souffrit beaucoup pendant le premier mois. On ne se servait, pour tout onguent, que de mie de pain imbue de jaune d'œuf, et tout le reste lui manquait proportionnément...... Après que le malade eut repris une partie de ses premières forces, il fut résolu qu'on le mettrait entre les mains de deux gentilshommes, frères, demeurant dans le pays de Caux, qui étaient en réputation d'avoir divers excellents remèdes... Ceux-ci employèrent si heureusement toute l'adresse de leur art, qu'en six semaines de temps, au mois d'août 1563, Civille fut rétabli dans un état qu'on pouvait appeler de santé. Il ne parut alors lui rester d'incommodité que celle d'être un peu sourd, et de ne pouvoir se servir du petit doigt de la main droite, dont le tendon avait été coupé par la même balle de mousquet qui avait fait la grande blessure ; de sorte qu'il fut capable de rentrer dans le service, et qu'il essuya depuis bien de nouveaux coups et bien des fatigues ; mais la plaie de la mâchoire, se rouvrant de temps en temps, il se formait des apostumes, qui l'affligeaient beaucoup ; et, souvent, il s'est vu malade à l'extrémité. Le roi Henri III ayant chassé les protestants du royaume en 1585, Civille se retira en Angleterre ; et, l'année suivante, s'étant mis entre les mains de deux fameux médecins qu'il rencontra, leurs soins eurent de si heureux succès qu'il fut bientôt guéri. Il écrivit lui-même son histoire, l'an 1606, âgé de plus de soixante-dix ans, quarante-quatre ans après sa blessure ; et c'est de cette histoire qu'on a tiré le présent extrait (1). »



B. N. Estampes.

FIG. 432. — LE CHIRURGIEN, d'après une estampe de Lucas de Leyde (1524).
Il s'agit, dans cette gravure, d'un barbier de village qui faisait également office de chirurgien.

« J'ai vu, raconte Agrippa d'Aubigné, Civille aux assemblées nationales, député de Normandie, qua-
« rante-deux ans après sa blessure ; et j'observais que quand nous signions les résultats, il mettait toujours :
« *François de Civille, trois fois enterré, et trois fois, par la grâce de Dieu, ressuscité.* Quelques ministres,
« contre mon opinion, ont voulu le faire désister de cette curiosité, mais il n'ont pu obtenir cela de lui. »

(1) *Nouveau voyage d'Italie*, par Mission, 4e édition, 1702, tome III, pages 361 et suivantes. Le manuscrit de Civille, dont Mission se servit, était entre les mains de Sicqueville, qui avait épousé l'une des arrière-petites-filles du gentilhomme normand.



Fig. 433. — Combat d'hommes sauvages ou les effets de la jalousie, par Lucas Cranach. Il existe à la Gemaldegalerie de Weimar, une peinture de Cranach sur le même sujet. Lucas Cranach fut l'ami de Luther, dont il a laissé des portraits. On lui doit de magnifiques estampes. Dans la peinture que nous reproduisons, on peut voir comment le XVIe siècle se représentait les hommes sauvages.

ANECDOTES MÊLÉES.

« L'an 1540, en un village près d'Anneberg, certain paysan esgorgea et escorcha un veau en présence de quelques siens petis enfans. Estant allé tost apres à quelque afaire, et la femme sortie de la maison, les enfans qui y estoient demeurez, avec un petit couché au berceau, vont exécuter un horrible cas. Ils prennent un cousteau et esgorgent le petit, chantant : « Nous esgorgerons le veau ». Mais voyant le sang et le petit roide mort, ils commencent à s'effrayer et vont se cacher dedans le fourneau du poêle, pour n'estre point trouvez. La mère, ne soupçonnant rien de mal, revient en la maison et devant qu'entrer au poêle allume une grosse poignée de chenevottes et la jette dedans le fourneau, puis entre au poêle et, voyant son petit misérablement esgorgé et baignant en son sang, s'enfuit demi-desesperee en la rue, criant misericorde. Les voisins accoururent, demandent que c'est : elle les meine au poêle, leur monstre ce massacre. Comme ils s'occupent à desvelopper et visiter l'enfant, la mère demande les autres. On les appelle, on les cherche haut et bas : enfin, sur le bruit que le dernier expirant avoit faict, on les trouve estouffez dedans le fourneau. Quelque voisin les avoit ouys chantans : « Nous esgorgeons le veau ».



Fig. 434. — LE DUEL DE L'ANDOUILLE.
C'est un crêpage de chignon auquel nous fait assister le graveur, mais dont la signification est équivoque, à cause de l'objet de la dispute.

[Job Fincel, au livre II des *Merveilles de ce temps.*]

⁂

« Un jeune Prince, valétudinaire et fort pressé de douleurs de cœur, fit assembler force médecins pour consulter de sa maladie. Entre autres se trouva un jeune médecin, lequel proposa avoir leu en certains mémoires que l'usage des aulx tous les matins chassoit une sorte de ver qui s'attachoit au cœur. Et le remesde, et le jeune homme qui le proposoit, furent mesprisez. Quelque temps après ce prince mourut, et le corps d'icelui fut ouvert par le commandement de son père, pour trouver la cause de ceste maladie et du trespas. La dissection faicte, fut trouvé un ver blanc, ayant un bec pointu et de corne comme celui d'un poulet, attaché au cœur. Les médecins le font tirer vif et poser sur une table, dans un cercle fermé et couvert en son tour de suc d'aulx. Le ver commence à se plier et contourner en mainte sortes, se donnant garde de toucher à ce suc qui l'environnoit. Finalement surmonté par la force et l'odeur des aulx, il mourut dedans ce cercle, à l'estonnement de ceux qui avoyent mesprisé un si aysé remède. »

[J. Hebensteit, en son *Traité de la Peste.*]

⁂

« L'an mil cinq cens nonante six, Monsieur Billiocti, homme d'honneur de la ville d'Aix, en Provence, estant à Lyon, recita à Monsieur et Madame de Botheon, plusieurs autres personnages presens, puis mit aussi par escrit et soussigna de sa main ce qui s'ensuit : l'an mil cinq cens huictante et trois, un citoyen de la ville d'Aix en Provence, ayant une plantee d'oliviers à une harquebuzade des portes de la ville, print certain jour avis de faire rompre un petit roc qui estoit en cette plantee. Et comme il eust faict avancer la besongne, fut trouvé au milieu du roc le corps entier d'un homme de petite stature, incorporé dedans ce roc de telle façon que la pierre du roc remplissoit ce vuide ; et entredeux, qui estoit d'un membre à l'autre. Ce qui estoit encores plus admirables, ores que les os fussent fort endurcis, si est-ce qu'en les grattant avec l'ongle on les reduisit en pouldre. Mais la moüelle d'iceux estoit si dure, qu'une pierre ne l'est pas davantage, et n'estoit possible d'en rien enlever Voire que le cerveau estoit endurci et petrifié, qu'en le touchant d'un fusil, on faisoit voler les estincelles comme d'un caillou à feu. Ce skelète est demeuré en la puissance de M. Balthazar de la Burle, habitant à Aix, et premier audiencier en la Chancellerie de Provence. Tout ce que dessus ai-je oculairement veu, disoit Billiocti : j'en suis bon tesmoin, ayant mesme tenu entre mes mains le cerveau de ce corps, couvert d'os en une partie. Ce que j'atteste estre véritable. Et en foi de ce que j'ay signé la présente le 22e jour de novembre 1596. Billiocti. »

[*Mémoires de Lyon.*]

⁂

« Hieronimus Cardanus escrit qu'un laboureur sien ami, homme de bien, lui raconta que par longues annees il avoit esté malade d'une maladie inconnue : pendant laquelle, par le moyen de quelques charmes, il avoit souventes fois vomi du verre, des cloux et des cheveux : et encores que depuis il eust été guéri, que toutesfois si sentoit-il en son ventre une grande quantité de verre rompu, lequel faisoit un bruit pareil à celui que se faict par plusieurs pièces de verre rompu enfermées dedans un sac. Il adjoustoit que ce bruit le travailloit fort et que de dix-huit en dix-huit nuicts, sur les sept heures, encores qu'il n'observast le nombre d'icelles, si est-ce qu'il avoit senti par l'espace de dix-huict ans, qu'il y avoit qu'il en estoit guéri, autant de coups en son cœur, comme il y avoit d'heures à sonner : ce qu'il enduroit, non sans un grand tourment. »

[J. Wier, au quatriesme livre des *Impostures diaboliques,* chap. VII.]

⁂

« Un paysan nommé Jean Muller, charpentier et menuisier de son estat, demeurant à Weigeldorff, village de Silésie, appartenant à un gentil-homme nommé Frideric de Gelhorn, sous la souveraineté de l'Empereur, print à femme une nommée Hedwigh, d'Endersdorff village en le duché de Breslaw au mesme pays. Ces deux mariez vivans honestement et sans reproche en leur basse condition eurent un fils qui leur nasquit le 22e jour de Decembre 1585, fut baptisé quatre jours apres, nommé Christofle, soigneusement eslevé, puis l'an 1593 envoyé à l'école du village avec les autres enfans. Un peu devant Pasques, certaine fille descouvre qu'à ce jeune enfant aparaissoit la dernière dent mâchelière du costé gauche, d'or assez luisant : plusieurs autres incontinent virent le



Fig. 435. — L'APOTHICAIRE, d'après une estampe de Van Hæften (XVIIe siècle).

mesme. Soudain le bruit de cela s'espand de telle sorte, que les Ducs de Silésie, de Lignitz, de Brige, de Munsterberg, etc., plusieurs gentilshommes et citadins se firent apporter cest enfant pour le veoir. Entre autres, Monsieur André, evesque de Nisse, grand gouverneur de Silésie, le fit venir exprès vers lui à Nisse, et par les chirurgiens fit attentivement considérer la force, la matière, forme et disposition de ceste dent. L'an 1594, au mois de Septembre, estant allé en Silésie pour vendre quelque maison que j'avois à Speidnitz, et m'estant arresté à Reihenbach, ville distante d'une heure de chemin loin de Weigeldorff, j'obtins aisément de Frideric de Gellion, duquel je medicamentois le fils malade, que cest enfant me fust amené par la mère au logis de Melchior Horst notaire mon parent où, avec les principaux du lieu, je regardai un matin, devant le disné, bien attentivement par deux fois, ceste dent d'or de Christofle, je l'empoigne de mes doigts, je la touche et remue de costé et d'autre : mais je la trouve ferme et immobile. Lui ayant faict ouvrir la bouche, je vois l'or luisant d'icelle dent, qui estoit la dernière mâchelière, en la mâchoire d'en bas du costé gauche, estant un peu plus espaisse que les autres machelières, mais de même forme et hauteur que les autres, ayant la gencive entière, molle, rouge, et telle qu'il convient. Je remarque aussi qu'en ce temps l'enfant aagé de huict ans avoit toutes ses dents, excepté la mâchoire proche de celle d'or, qui par ce moyen paroissoit encore mieux par une spéciale providence de Dieu. Sur ce, estant en doute s'il mâchoit de ceste dent, comme des autres, je priay mon hoste de faire disner la mere et l'enfant. Ils n'avoient point achevé, que je r'appelle les principaux de la ville et en leur presence j'ouvre la bouché à l'enfant, et trouve encore de la viande mâchée sur ceste dent d'or. Je lui fais lors laver la bouche avec eaue pure, et d'une pierre de touche je frotte la dent, et trouve que l'or approchoit du carat de celui de Hongrie. Au reste, cest enfant est de complexion chaude et seiche, le corps gresle, de belle taille, de vif esprit, paisible et fort traitable, studieux merveilleusement : et falut que je lui donnasse deux livres qu'il me demanda. »

[J. Horst, Docteur Medecin, en son *Discours historique et philosophique de la dent d'or de l'enfant silésien.*]

☘

« Amatus, Medecin de grande estime en Portugal, en ses centuries, recite qu'en un lieu appelé l'Esgueyrie, à neuf lieuës de Coymbre, demeuroit un Chevalier, pere de certaine damoiselle nommee Marie Pacheco, laquelle parvenue en l'aage auquel les filles ont acoustumé d'avoir leurs flueurs, en lieu d'icelles lui sortit le membre viril qui jusques lors estoit demeuré caché au dedans, par ainsi de femme elle devint homme, fut habillee en homme, et changeant de nom comme de sexe, fut nommee Manuel Pacheco. Cest homme nouveau passa en l'Inde orientale et retournant de là fort riche et avec réputation de brave Chevalier, espousa une noble Dame. Amatus confesse n'avoir sçeu s'il eust enfans ou non : dist avoir remarqué que la barbe ne lui estoit jamais venue, et qu'il avoit un visage féminin. »

[Torquemada, en sa *Première Journée.*]

☘

« Jonianus Pontanus escrit d'une femme à Gayette au Royaume de Naples, laquelle après l'espace de quatorze ans qu'elle avoit été mariée à un jeune pescheur, fust changée en homme, et pour ce qu'on se mocquoit de lui, se rendit moyne en un cloistre, où il dit l'avoir conneu, et y estant mort fut enseveli à Rome en l'Eglise de Saincte Marie, à la Minerve. Il adjoute qu'une autre nommee Æmilie ayant été mariée à un nommé Antoine Spense par l'espace de douze ans, fut finalement changée en homme, et espousa femme après avoir restitué son dot par le commandement de Ferdinand Roy de Sicile. De nostre temps à Bruxelles en Brabant, on a veu un nommé Peter ou Pierre, paravant Lise ou Elisabeth, à cause qu'il avoit esté du sexe féminin. »

[Philippe de Marnix, au premier tome de son *Tableau des différends de la religion,* 3e partie, chapitre 15.]

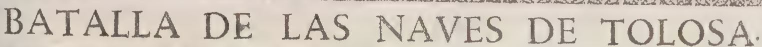
☘

« Passant à Vitry le François, je peux veoir un homme que l'Evesque de Soissons avoit nommé Germain, en confirmation, lequel tous les habitants de là ont connu et vu fille, jusques à l'aage de vingt-deux ans, nommee Marie. Il est devenu fort barbu, a vescu longtemps, et ne s'est point marié. Faisant dit-il, quelque effort en sautant, ses membres virils se produisirent : et est encores en usage, entres les filles de là, une chanson, par laquelle elles s'entr'avertissent de ne faire point de grandes enjambées, de peur de devenir garçons comme Marie Germain. »

[Michel de Montaigne, au Livre I de ses *Essais*, chapitre 21.]

Fig. 436. — JUNON ET LE PAON, gravure d'après Maître Roux (le Rosso, XVIe siècle).

* Les *Cartons* des *Dieux* furent commandés au *Rosso* par François Ier pour orner l'extérieur du château de Madrid, au bois de Boulogne. Ils ne furent cependant livrés qu'en 1559, sous Henri II. Les grandes plaques en émail que Pierre Courtoys exécuta à cet effet à Limoges, d'après ces cartons, se trouvent au musée de Cluny. Elles sont de forme ovale, mesurent $1^{m}65$ de haut sur $1^{m}00$ de large. On y voit notamment Jupiter, vainqueur des Titons, qui reproduirait, dit-on, les traits de Henri II.





LATINVM.

ALPHONSVS cognomento bonus, Rex Castilliæ: vt mauros ex Hispania expelleret, cōsilio inito in ciuitate Tolet: & bulla iubilei sanctissimæ cruciatæ ab innocentio tertio obtenta, maximum conuocauit exercitum concomitante Petro II. Arragonū Rege & Roderico Archiepiscopo Tolet: & aliis pluribus & equitibus illustribus Hispaniarū & aliarum prouinciarum: pro parte Andalogiæ plures villas & terras debellauit, tumore postea facto in exercitu, omnes fere aliarum Prouinciarum Catholicum regem dereliquierunt, quo relato à Rege infidelium in planitie Boeciæ, Regi Cath. aduenienti prelium presentauit, qui pro sequenti die illud acceptauit. Nocte vero Archiepiscopus diuinis officiis celebratis & singulis exercitus sanctissima Eucharistia humiliter porrecta plenarium iubilei sanctissimæ cruciatæ publicauit: cœpta postea pugna Christi rebelles campum lucrentibus dicente Catho. Rege moriamur & nos, respondit Archiepiscopus, non moriemur sed triumphabimus, & mandans Dominico Paschali Canonico tolet, crucem ante ipsum deferenti, vt pergeret per exercitum infidelium miraculose euenit, vt quo crux ibat, infideles mortui caderent absque eo quod viderent qui eos offenderet. Et affirmatur, vltra 200000. infideles periisse, fideles vero non vltra 25. sub die sexto Iulij 1212. In Hispania appellant, BATALLA DE LAS NAVES DE TOLOSA, ob quam victoriam quolibet anno tali die sub datum est Romæ à Gregorio 13. vt hoc festum sub inuocatione triumphi sanctissimæ crucis celebraretur.

FRANÇOIS.

ALPHONSE surnommé le bon, Roy de Castille: affin qu'il expulsast les Maures hors de l'Espagne, ayant pris conseil en sa ville de Tolede & par la Bulle du Iubilé de la tressaincte croysade, obtenue du Pape Innocent troisiesme, assembla vne grande armée estant accompagné de Pierre second Roy d'Arragon & Roderique Archevesque de Toled, & de plusieurs autres & Illustres Chevaliers d'Espagne & d'autres Provinces: & surprit beaucoup de villes & terres pour vne partie d'Andalogie, mais estant fait quelque bruit & rumeur en l'armée, tous ceux des autres Provinces delaisserent presque le Roy. Ce qu'estant sceu du Roy des infideles, fit incontinent dresser vn combat en vne plaine de Boetie au Roy Catholique, lequel l'accepta pour le iour ensuyuant. mais toute la nuit l'Archevesque vacquant aux divins offices & distribuant à vn chacun de l'ost la sainte Eucharistie, dés lors publia pleniere Indulgence du Iubilé de la saincte Croysade, et estant commencée en apres la bataille & les infideles gagnant le champ, le Roy Catholique dit mourons tous: mais l'Archevesque respondit: nous ne mourerons mais triompherons, & mandant à Dominique Paschal Chanoine de Toled, qui portoit devant luy la saincte Croix en allant par le milieu de l'ost des infideles, advint miraculeusement que par tout où la croix alloit, les infideles tomboient morts sans voir qui les offensoit, [illegible] plus de 200000. infideles, [illegible] fut le seiziesme iour de Iuillet, 1212. En Espagne [illegible] BATAILLA DE LAS NAVES DE TOLOSA, [illegible] victoire, tous les ans [illegible] de cest heureux retour, [illegible] à Rome [illegible] [illegible]

ESPAÑOLO.

ALPHONSO sobrenombrado el bueno, y Rey de Castilla, paraque echasse fuera de España los mauros, auiendo tomado consejo en su ciudad de Toled, y por las bullas del Papa Innocencio tercero: se ayunto vn grand exercito, estando acompañado de Pedro segundo Rey de Arragon y Roderico Arçobispo de Toled y de muchos otros perlados y caualleros ilustres de Spagna y otras prouincias: el gano conquistando muchas Ciudades y tieras, por parte de Andalogia mas estādo hecho alguno tumor en el exercito, todos los estrāgeros casi el Rey dexaron, lo que estando sabido del Rey de los infieles, hizo subitamente preparar vna batalla en vna plana de Boecia, al Rey Catholico, el qual la recebo para el dia seguiente; mas toda la noche el Arçobispo vacando a los diuinos officios y distribuyendo a cada vno del exercito la santa Eucharistia, entonces el publico intero regalo del Iubileo de la santa Cruzada, y estando despues incomençada la batalla, y los infieles ganando el campo, el Rey Catholico [illegible] tros, mas el Arçobispo respondio [illegible] mos, y mando a Domenico Pascual canonigo de Toled que llevasse antes le la santa Cruz [illegible] por el medio del campo de los infieles, [illegible] donde la Cruz andaua, los [illegible] los offendesse, y es cierto que [illegible] los [illegible] fieles [illegible] Iulio [illegible] en España [illegible] BATALLA DE LAS NAVES DE TOLOSA, [illegible] Roma el año 1572 por el Papa [illegible] se celebrasse debaxo la Inuocacion [illegible] Cruz.

A Paris, chez PIERRE FIRENS, *rue S. Iacques à l'enseigne de la fleur de lys, & de la victoire.*

FIG. 437. — Alphonse de Castille chassant les Maures d'Espagne, le 13 juillet 1212, d'après une estampe de Jaspar Isac (XVIIe siècle). Dominique Paschal, chanoine de Tolède, y est représenté, portant la croix devant lui, au milieu de « l'ost des infidèles » qui tombent morts miraculeusement.

« Environ l'an 1517, un jeune citoyen de Modene, fort riche et non marié, nommé Francisque Torte, s'abandonnant aux plaisirs du monde, se print à frequenter en la maison d'une damoiselle mariee qu'on surnommoit la Calore, laquelle tenoit maison ouverte, par la connivence de son mari, pour le bal, les jeux de cartes et de dez, les devis et caresses à tous venans, de qui elle tiroit toujours quelques plumes, estant au reste fort attrayante, et magnifique en habits, meubles, festins et tout ce qui en despend. Ce jeune Modenois, qui avoit de quoi se despendre, commence à hanter en ce porche d'enfer, et dans peu de temps s'enyvre tellement des allechements et appasts de cette courtisane qu'il ne cesse de la poursuivre de telle sorte qu'ils s'accordent se porter de là en avant amitie naturelle et plus spéciale qu'à nuls autres. Ils vivent en cest estat environ trois ans, que le Modenois possédoit et estoit tellement possédé par cette Calore, à laquelle il donnoit sa personne et ses biens, plus n'eust fait à une femme légitime. Elle le manioit dextrement ; mais un jour comme elle jouait aux échecs avec un certain gentil-homme, advint que se souriant elle empoigna la main de ce joueur, et la lui serra en femme de son mestier. Francisque prend la mouche sur cette contenance, et de là en avant fait du renfrogné. Calore, femme licencieuse, et non accoustumée à la bride, commence à ruer et à le rabrouer. En fin le desdain croist de parole en autre, tellement que lui ayant dit qu'elle ne se soucioit de ses quintes et despits, le malheureux s'enferme en une chambre, où ayant fait quelques billets contenans ce qu'il ordonnoit de ses biens, et qu'il ne vouloit qu'aucun ne fust accusé de sa mort que luimesme, il les accommoda dans ses escarpins, tellement qu'on pouvoit incontinent les voir, puis avec la ceinture de son espee et ses jartieres, fit une façon de licol, et se lançant dessus un grand coffre, s'estrangla tout à l'heure. C'estoit en la maison mesme de Calore, qui depuis vescut plus resserree. En ce temps, François Guichardin, excellent historien de nostre siècle, estoit gouverneur de Modene pour le Pape.

[*Histoire d'Italie.*]

***



FIG. 438. — Reproduction d'une gravure d'Annibal Carrache faisant partie d'une suite sur les dieux et les amours olympiens.

On connaît de cet artiste un certain nombre de gravures à signification érotique. De ce genre, est l'estampe symbolique portant la légende : « *Omnia vincit amore !* ». Le Dieu Pan y est représenté, les yeux aveuglés par l'Amour. Le petit Dieu dérobe, ainsi, à sa vue, le couple amoureux que forme la nymphe Echo et une de ses compagnes. Carrache a gravé encore : *Le fil à plomb*, sujet traité souvent à cette époque, et dans lequel le chèvrepied tend un fil à plomb au-dessus du sexe d'une nymphe nue. On connaît également une suite d'estampes de ce graveur sur Vénus, parmi lesquelles celle de « Vénus et le jeune satyre », est entre toutes érotique.

« L'an mil cinq cens soixante, comme M. Adrien Turnebus, lors professeur en grec à Paris, interprétoit une comédie d'Aristophane, intitulee *les Guespes*, où il est faict mention de certain Eurycles, insigne Engastrimythe, il afferma en une de ses leçons publiques, où se trouvèrent mes deux fils, Théodore, Jurisconsulte, et Henri, Docteur Medecin, qu'autresfois il avoit veu dedans Paris un tel imposteur qu'Eurycles, lequel s'appeloit Pierre le Brabançon. Icelui, quand bon lui sembloit, parloit du ventre, tenant la bouche ouverte sans remuer les lèvres : et par telle dextérité, ou par l'imposture du diable, il affrontoit beaucoup de gens. Il devint amoureux d'une ieune et belle Parisienne, orpheline de pere. Ne pouvant induire la mere au mariage qu'il pourchassait, finalement, comme un jour ils en estoyent en propos, il commence à faire sortir une voix de son corps, comme si le defunct mary se seroit plaint d'estre tourmenté en purgatoire, à cause de la deffiance de sa veufve, qui refusoit de bailler leur fille à Brabançon, lequel l'avoit tant de fois demandée, et qui estoit si homme de bien. La femme effrayée de telles complaintes, ayant compassion de son mari, consentit à la demande de cet affronteur, lequel avec la fille cherchoit aussi certaine grande somme de deniers à elle laissée par le testament de son pere, comme il aparust bientost après. Car six mois après les espousailles, et qu'il eust mangé tout le mariage de sa femme, il la laisse avec sa belle-mere et s'enfuit à Lyon. Il y aprint qu'un riche banquier estoit mort quelque temps auparavant, lequel avoit été mal renommé de son vivant, à cause de ses usures et rapines. Sur ce il va trouver le fils et heritier unique de ce banquier, lequel se promenoit en une galerie pres du cimetière, et lui fist entendre qu'il estoit envoyé vers luy, pour lui aprendre quelque cas important, dont il avoit afaire. Et sur ce qu'il l'admonestoit de penser plus à l'honneur et à l'ame de feu son pere qu'à sa mort, on entendit une voix soudain contrefaisant celle du pere, laquelle le Brabançon faisoit sortir de son ventre, et cependant il jouoit à l'esbahi avec une dexterité singulière. Par cette voix le fils estoit admonesté de l'estat auquel le pere estoit reduit par sa meschanceté, et de quelles peines il estoit tourmenté au feu de purgatoire, tant pour soy que pour son fils, qu'il avoit laissé heriter de tous ses biens acquis en mauvaise conscience, déclarant qu'il ne pouvoit estre delivré, si son fils ne satisfaisoit deüement, distribuant les aumosnes à ceux qui pour lors pourvoyent en avoir plus grand faute : que ceux là estoient les Chrestiens prisonniers des Turcs : et qu'il s'en fiast au personnage qui parloit à lui, lequel estoit envoyé en Constantinople par d'autres gens de bien : et que Dieu l'avoit adressé bien à poinct vers ce fils pour ce mesme effect. Le fils qui n'estoit pas des plus avisez du monde, encore qu'il ne se doutast d'aucune fraude, toutefois ne pouvant bien digerer ce mot de fournir argent, respondit qu'il y penseroit et assigne le Brabançon pour le lendemain en ce mesme lieu. Cependant il fut en merveilleuse angoisse, tenant pour suspecte la place où la voix avoit parlé, parce que c'estoit un lieu couvert à l'ombre, resonnant, et propre à faire quelque fourbe. Par quoy le lendemain il meine le Brabançon en un autre lieu descouvert, plat, où il n'y avoit buisson ni ombre quelconque. Néanmoins devisans ensemble, le fils ouyt la chanson susmentionnée, avec additions que sans aucun delai il baillast six mille francs au Brabançon, et que tous les jours il fist chanter trois Messes pour le salut de l'ame de son feu pere : autrement il estoit damné pour tout jamais. Le fils, consciencieux et estonné, sans s'aviser de plus ferme resolution, les biens mal acquis ayant des ailes, mit es mains de l'imposteur, assez à regret toutesfois, ceste somme de six mille francs, sans en prendre recepissé, ni tesmoin des choses qui se passoyent. Le pere ne revint plus importuner son fils, ains demeura en son lieu. Quant au fils, après avoir dict à Dieu au Brabançon



DISCOVRS VERITABLE SVR LA DEFFAICTE du Comte de Mansfeld, assiegé dans Bredac.

AMY Lecteur, le desir que i'ay eu de faire vn chascun participant des nouuelles de la fuitte de Mansfeld, ensemble les regrets & lamentations qu'il a faict sur le subiect de son desastre, & l'infortune de sa deffaicte, m'a occasionné de mettre la main à la plume pour deduire au vray le subiect de sa venuë en France, & le discours de sa deffaicte, auec sa fuitte dans la ville de Bredac, où il est de present assiegé par l'armée de Dom Gonsale de Cordoua.

Le Comte de Mansfeld ayant rauagé & pillé vne partie de l'Allemagne auec son armee composee de toutes sortes de gens ramassez, qui n'ont laissé aucune Ville ny Prouince qui n'aye ressenty le venin de leur diabolique auarice, il s'en vint rendre sur les frontieres de Lorraine, auec toutes ses trouppes, au nombre de huict mille cheuaux & dix mil hommes de pied; & ayant obtenu passage de son excellence de Lorraine pour luy & ses gens, auec promesse de ne rien entreprendre contre son pays, ny contre celuy de sa Majesté, il se vint loger dans les Eveschez de Mets & de Verdun, où il a exercé des cruautez plus que barbares. De là il s'en vint rendre sur la frontiere de Champagne à six lieuës de Mouson, où il se campa auec toutes ses gens, esperant de receuoir quelque argent du Duc de Boüillon pour la paye de son armee, qui s'estoient presques tous mutinez contre luy, à faute de ne leur auoir tenu la promesse qu'il leur auoit faicte quand ils partirent d'Allemagne, de leur faire receuoir argent si tost qu'ils seroient sur les frontieres de France: mais voyant qu'il ne les pouuoit contenter, faute d'argent, craignant qu'ils ne se prinsent à luy, & luy fissent quelque outrage; D'autre part estant aduerty que Monsieur de Neuers s'approchoit auec son armée pour le chasser hors de France, se voyant reduit à l'extremité, il demanda au Comte de Grand-pré, Gouuerneur de ladite ville de Mouson, permission de loger dans les Faux-bourgs de ladite Ville, auec vne partie de son armée, disant se vouloir mettre au seruice du Roy, ce qui luy fut accordé, en ba[...] pour hostage le ieune Prince Veimar de la maison de Saxe, auec six pieces de canon. Estant demeuré deux iours dans ledit fau[...] il receut nouuelles, que sa Majesté n'auoit voulu accepter son seruice, ce qui l'occa[...] trousser bagage, auec toute son armée, & print son chemin le long [...] Bas, passant par la Duché de Luxembourg, là où il luy fut deffaict quatre cents cheuaux, par les trouppes de Mr Neuers, & de là se retira auec tout son arm[...], le premier Septébre 1622. pres de Rocroy, sur le Namurois, là où par [...] de Dom Gonsale de Cordo[...] les deux armées, si bien qu'il y demeura du costé de Mansfeld trois mil hommes de pied, & [...] ou douze cents cheuaux, & du costé de Gonsale y en de[...] pres de deux mille, tant de [...] les deux armées se retire[...] en bon ordre, auec de [...] La dessus ar[...] le Capitaine Gaucher, auec douze cens cheuaux, & d'vne extreme fu[...] de Mansfeld, qui auoient desia commencé la meslée auec les gens de Dom Gon[...] de Cordoua, que du premier choc il y fut tué plus de trente Capitaines des plus apparens [...] feld en toute son armée, entre autres six Coronnels, auec la fuitte de Brunswich, qui receut vn [...]

[...] assiegez & [...] a faict sa complaincte.

COMPLAINCTES ET REGRETS DV [...] de Mansfeld, sur l'infortune de sa deffaicte.

ME voicy, grand Prince, hors des coups, mais non p[...] hors de peur, ny de perte. Me v[...] de retour d'vne entreprise mal conceuë, & plus mal enfantée. O l'heureuse victoire q[...] nos armes sembloient nous promettre, si nous n'eussions trouué que des gens q[...] [...] té des hommes, & si aguerris, qu[...] [...] du boire de la biere chez moy que de penser [...] bois, ou du vin de marque de Beaune; la fu[...] peu gouster, & a tellement troublé le repos de [...] & presque tomber au piege. E[...] pris, qu[...] [...] s'il e[...] sté plus courag[...] [...] seil a de sinistres effets! & qu'il me faict faire aujourd'huy de iustes souhaits, que bie[...] ceux qui m'ont mis le feu [...] oupes dans l'esprit, quoy qu'ils croyent [...] de se la la[...] [...] qu'ils [...] croupe de mon cheual [...] aussi ne me viens-je plaind[...] [...] le desbris du [...]

FIG. 439. — Placard satirique sur la défaite du comte de Mansfeld dans Breda. Le comte Ernest de Mansfeld était le fils naturel de Ernest de Mansfeld, général allemand sous Charles-Quint.

lequel s'en alla viste de Lyon avec sa proye) comme il se monstrast plus joyeux que de coustume, dont les autres banquiers estoyent esbahis, après en avoir entendu l'occasion, ils se mocquerent de luy, pour ce qu'avec si peu de jugement il s'estoit ainsi laissé affronter, et lui descouvrirent l'imposture : ce qui le picqua tellement, que peu de jours apres il mourut, et alla vers son pere pour sçavoir la vérité de ce faict. »

[J. WIER, au livre deuxiesme des *Prestiges*, chap. 14.]



B. N. Estampes.

FIG. 440. — JEROME CARDAN, médecin et géomètre, né à Pavie en 1501. Esprit moins fort que superstitieux, ses chimères ne s'accordaient point avec celles qui étaient alors en crédit, et ses ennemis le chargèrent de l'imputation d'athéisme, parce que c'était la plus odieuse qu'on put imaginer à cette époque.

A trente-trois ans, il professait la médecine, puis il s'en vint à Bologne, et finalement alla terminer sa carrière à Rome. Là il fut agréé au collège des médecins, et il reçut une pension du Pape. En 1547, le roi de Danemark l'avait invité à venir dans ses Etats, mais le climat et la religion le détournèrent d'accepter les offres avantageuses que lui faisait ce souverain. Le dernier motif de son refus paraît bien singulier pour un homme qui fut accusé d'irréligion, mais les biographes sont peu d'accord sur ses véritables sentiments à cet égard.

Jérôme Cardan s'entêta de l'astrologie, au point de tirer plusieurs fois l'horoscope de sa mort, et d'attribuer la fausseté de ses prédictions, *non à l'incertitude de l'art, mais à l'ignorance de l'artiste*. On a été jusqu'à dire que, pour accomplir sa dernière prédiction, où plutôt pour ne pas survivre à la honte que son erreur devait attirer sur lui, il se laissa mourir de faim à l'âge de soixante-quinze ans, mais ce fait n'est pas constaté. Il ne fut guère plus heureux dans les prédictions qu'il fit pour les autres, et son horoscope de Jésus-Christ peut être regardé comme un chef-d'œuvre parmi les extravagances de ce genre. Malgré les persécutions que Cardan éprouva à ce sujet, il ne voulut jamais en restituer l'honneur à Pierre d'Ailly et à Russilianus Sextus, qui avaient fait les frais de l'invention.

⁂

« Une Vénitienne, prétendant mettre tant plus en credit certain ordre surnommé de perfection, nouvellement inventé, se fist accommoder deux livres de mesme grandeur : l'un desquels estoit la Bible, l'autre un coffret garni de fermoirs, où elle cachoit des bouteilles quarrees pleines de malvoisie, et de massepains forts délicieux. Avec ses deux livres, elle s'enfermoit en une chambrette, où elle demeuroit close en contemplation, sans sortir durant cinq ou six jours, feuilletant ores un livre, ores l'autre, le bruit courant qu'en cest extase elle ne prenoit aucune nourriture. Ayant pippé pour quelque temps la ville de Venise, en fin l'on descouvrit son imposture, et lui trouva en outre ce coffret force lettres d'amour, tellement que par sentence de la Seigneurie elle fut reléguee. »

[LYSCOTÈNES, en son recueil des *Prodiges*, chap. XIV].

⁂

« Au livre 2. des faits et dits memorables d'Alphonse Roy d'Aragon et de Naples, grande oncle de Jeanne mere de l'empereur Charles V, l'auteur raconte qu'on vint dire nouvelle un jour au Roy, de mort hideuse de certain moine Augustin nommé Antoine, lequel peu avant sa mort vomit plusieurs horribles outrages et blasphèmes contre Jésus Christ et l'heureuse Vierge sa mere. Ce moine estoit tenu par toute l'Italie, la Sicile et l'Espagne, pour un sainct homme, qui avoit jeusné quarante jours et quarante nuicts sans boire ni manger, s'enfermant alors qu'il faisoit tels miracles dedans une chambrette, où il n'y avoit viande ni breuvage quelconque, et où il estoit gardé par des gens qui le veilloyent. Le bruit estoit que les Anges le servoient et devisoient avec luy. Mais il faisoit porter dedans la chambrette force grosses chandelles, la plupart desquelles estoyent couvertes légèrement d'un peu de cire, creuses au reste, et remplies de tuyaux plains de massepains et de saucissons faits de chairs de chapons et de phaisans, saupoudrez de sucre, de canelle et autres bonnes épices. Il portoit une large ceinture creuse et garnie d'une longue bourasse pleine d'hypocrasses friandises, dont il n'avoit faute, servoient à maintenir son jeusne, se comportant si dextrement en son imposture, que le menu peuple tenoit que ce moine menoit une vie Angelique. Lorsque le Roy Alphonse receut les nouvelles, que finallement la fourbe estoit descouverte, et que la vermine avoit mangé tout vif cet imposteur, il dit que Dieu traitoit ainsi justement les hypocrites, qui se couvrent du prétexte de son saint nom pour tromper les hommes. Que bien souvent en leur vie, et devant les yeux de tout le monde, ils estoyent découverts et chatiez extraordinairement, afin que ceux qui contemployent tels supplices, aprinssent d'avoir toute hypocrisie en abomination. »

[ANT. DE PALERME, au deuxième livre des *Dicts et Faicts mémorables d'Alphonse*, chap. IX.]

∴

« En la ville d'Artigue, diocèse de Rieux, ressort du Parlement de Tholose, avint qu'un Martin Guerre, ayant esté marié l'espace de dix ou onze ans avec Bertrande Rosbi, depuis, par un je ne scay quel mescontentement qu'il eut de son pere, abandonna sa maison, se retirant au service de l'Empereur Charles cinquiesme, et depuis du Roy Philippe son fils, où il fut l'espace de douze ans, jusques à ce qu'à la prise de la ville de Sainct-Quentin il perdit une jambe. Or y ayant environ huict ans que sa femme n'ovoist eu ni vent ni voist de luy, un nommé Arnaut Tillier (aucuns l'appellent Arnaut du Til), natif du comté de Foix, que quelques-uns estimoyent avoir esté nourrit en la Magie, print argument de jouer le personnage de Martin Guerre, aidé en ceci tant de la longue absence de luy, comme aussi que les traits et lineamens de son visage, se rapportoient aucunement à ceux de l'autre. S'estant présenté à la femme, du commencement elle ne le vouloit reconnoistre : mais outre les conformitez du corps, il lui discourut des privautez qui s'estoyent passees entre eux deux, mesmes la première nuict de leurs nopces, voire jusqu'aux hardes qu'il avoit laisses dans un coffre, lors de son partement. Choses qui ne pouvoient être sceues que par le vray mari : tellement qu'en fin non seulement elle, mais la plupart de ses proches parents et amis, le recognurent pour Martin Guerre ; et en ceste opinion s'ecoulerent quatre ans entiers sans aucune contradiction. Au bout desquels, un soldat passant par là dit que Martin Guerre avoit perdu une jambe. Peu auparavant ceste femme estoit rentree en quelque desfiance de son mari putatif : au moyen de quoy elle prend acte sous main par devant deux notaires de la déclaration du soldat. Cette desposition, pour bien dire, estoit esvolée : premier mal-heur toutefois de ce misérable Tillier. Car comme il est malaisé d'un menteur de ne varier, aussi recueillit la femme plusieurs propos de lui, qui la firent esbranler contre lui : et de fait sollicitee par Pierre Guerre, oncle de Martin, non seulement l'abandonne, mais le poursuit extraordinairement devant le Seneschal de Rieux, où il fut condamné à mort par sentence, de laquelle il appela devant le Parlement de Tholose, lequel se trouva infiniment perplexe sur la nouveauté de ce fait. Car d'un

côté Tillier descouvroit de point en point toutes les particularitez qui s'estoyent passées entre lui et Bertrande devant sa desbauche, les discours qu'ils avoient eus ensemblement le premier soir de leurs nopces, nommoit ceux qui avoient apporté le lendemain matin le chaudeau : qu'on leur avoit noué l'aiguilette l'espace de huict ans entiers, laquelle leur fut depuis desnouee par le moyen d'une vieille, racontant par le menu le temps, le lieu, les personnes qui avoient été employées à ceste affaire. Que depuis estans allez aux nopces d'un de leurs parens aux champs, pour autant que le lieu estoit trop estroit pour les coucher, et qu'il faloit que sa femme couchast avec une autre : il fut entre eux advisé que, lorsque les autres seroient endormis, il iroit se coucher avec sa femme, qu'ils avoyent eu un enfant, nommant le nom du prestre qui le baptisa et les parrains qui l'avoient tenu sur les fonts : le tout d'une telle franchise et asseurance, que la femme y perdoit pied : adjoustant les motifs de son partement, les fatigues qu'il avoit eues tant en Espagne qu'en France. Toutes lesquelles particularitez se trouvèrent depuis estre vrayes, par le rapport de Martin Guerre.

« Ce qui rend ceste histoire plus esmerveillable, c'est que ce supposé mari n'avoit jamais familiarisé avec l'autre. Les presomptions qui combattoyent encores pour luy estoient une dent gemelle, un ongle enfoncé en la main dextre, certains pourreaux, et en l'œil une tache rouge, tout ainsi comme Martin Guerre : mesmes qu'il ressembloit aucunement à ses sœurs. Lesquelles s'estoyent tellement aheurtees à une sotte opinion qu'elles l'avouayent pour leur frère. D'un autre costé faisoit contre lui la deposition du soldat, une infinité de tesmoins produits par la femme, entre lesquels un hostelier d'une ville prochaine deposoit que, le connoissant et l'ayant veu passer, puis appelé Arnaut par son nom, il le pria à l'aureille de ne le nommer ainsi, mais bien Martin Guerre. Outre cela se trouva une autre preuve d'un sien oncle, lequel le voyant en voye de perdition, vint tout esploré devers lui, pour l'admonester de sa faute, et qu'il ne voulust achever de le perdre. Ce neantmoins ces preuves n'estoyent si regnantes qu'elles annulassent les autres : car à toutes les objections qu'on lui faisoit, il respondoit constamment, rejettant tout l'artifice de ce qu'on le tourmentoit contre Pierre Guerre son oncle, lequel il avoit menacé quelque tems auparavant de lui faire rendre compte de la tutelle et curatelle qu'il avoit autrefois euë de lui. Et pour donner fueille à son dire, il requit que sa femme fut assermentée, sçavoir si elle ne le vouloit recognoistre pour son vray mari : declarant qu'il remettoit sa vie ou sa mort au serment qu'elle feroit. Ce que l'estonna tellement qu'elle ne voulut l'accepter. Circonstances qui esmurent tellement les juges en la faveur de l'accusé, qu'ils firent mettre en prisons separees l'oncle et la niepce, a fin qu'ils n'eussent à prendre langue l'un de l'autre. Estimans que ceste femme avoit esté subornee à faire ceste accusation par les menees de l'oncle qui estoit en danger de sa personne.

« Or comme les Juges estoient en cest estrif, il avint que le vrai Martin Guerre retourne en sa maison, où il fut dès la premiere salutation reconnu de tous ses parens et voisins, et dès l'instant adverti de l'affront que l'autre lui avoit fait, il s'achemine droit à Tholose, où il presente requeste, pour estre receu partie. Des lors les Juges se trouvent plus estonnez qu'au paravant : parce qu'Arnaut avec honte effacee soustenoit que cestui estoit un affronteur, atiltré par les parties adverses. C'estoit proprement la rencontre de Mercure et de Sosias, dedans l'Amphitrion de Plaute. En cest estrif, les Juges, pour s'assurer, firent atteindre de prison l'oncle, tout pasle et desfait, et mirent Martin Guerre au milieu de quelques autres, habillez de mesme parure que lui, pour voir s'il le reconoistroit : mais soudain il vint le choisir avec une infinité de caresses et accolades. Le semblable fit puis apres Bertrande, lui requerant pardon du tort qu'elle lui avoit faict insciemment. Toutesfois le mari ne prenant ces paroles en paiement, d'un mauvais œil commença de la blasmer. Comment est-il possible, lui dit-il, que tu ayes presté consentement à cest abus ? car et en mon oncle et en mes sœurs il peut y avoir quelque excuse. Mais nulle en l'attouchement de l'homme à la femme. Et en cette aigreur persevera longuement, quelques remonstrances qu'on lui fist. Ce qui fléchit les cœurs des Juges, et leur donna aucunement à penser que ceste violente douleur estoit une très poignante présomption pour le recognoistre vrai mari. Toutefois, ce qui les tint aucunement en suspend, fut que les Commissaires de la Cour interrogèrent Martin Guerre, s'il avoit jamais eu le Sacrement de confirmation, respondit qu'ouy, en la ville de Pamiers, et cotta le tems, l'Evesque, ses parrains et marraines. A quoy Arnaut séparément fit toute pareille response. Ce nonobstant, en fin, par



B. N. Estampes.

FIG. 441. — Portrait de l'Arétin, reproduction d'une gravure d'après Le Titien.



B. N. Estampes.

FIG. 442. — JEAN HENNUYER, d'après une gravure en couleur de Sergent (XVIIe siècle). Fameux évêque de Lisieux, né en 1497, à Saint-Quentin, selon les uns, à Laon selon les autres. Il fit ses études à Paris, au collège de Navarre, et fut reçu docteur en 1539. Il fut répétiteur du Dauphin, devenu depuis Henri II; précepteur d'Antoine de Bourbon, père de Henri IV; enfin promu au cardinalat en 1543. Directeur de conscience de Diane de Poitiers, puis de Catherine de Médicis, Henri II en fit son premier aumônier, charge qu'il conserva sous François II, Charles IX et Henri III jusqu'en 1575.
Adversaire violent des calvinistes, il fit très vivement un acte d'opposition au célèbre édit du 17 janvier 1562, qui leur était favorable. C'est cette opposition que l'on a confondue mal à propos avec les événements de 1572, pour attribuer à Hennuyer la miséricorde d'avoir sauvé les protestants de son diocèse du massacre de la Saint-Barthélemy.
Il faut reléguer cette action imaginaire parmi les mensonges qui sont, sans examen, répétés de siècle en siècle, et qui font de l'histoire, comme disait Fontenelle, un recueil de *fables convenues*.
Hennuyer est mort à Lisieux, le 12 mars 1578.

arrêt du mois de septembre 1560, il fut déclaré atteint et convaincu du fait dont il estoit accusé, et en ce faisant condamné à faire amende honorable en chemise, la torche au poing, en plein Parlement, et en apres devant la porte de la principale Eglise d'Artigues, puis à estre pendu et estranglé, son corps fut bruslé et converti en cendres. Jugement qui fut prononcé aux grands arrests de Tholose en la Mi-Septembre, et depuis exécuté : ayant ce mal-heureux homme paravant que mourir reconu toute la verité de l'histoire, descrite depuis et publiee par M. Jean Corras, grand Jurisconsulte, rapporteur de procès, avec certains commentaires. »

[ET. PASQUIER, au cinquiesme livre des *Recherches sur la France*, chap. 19.]



« De nostre temps advint à Breslaw en Silesie, que certaine jeune Fille, assistant avec plusieurs autres au supplice d'un brigand, que l'exécuteur décapita, qu'elle devint épileptique. On y appliqua divers remedes qui ne servirent de rien. Quelque voisin, se meslant (à la coutume du vulgaire) d'en dire son avis, alla dire que si l'on bailloit du sang de chat à boire à ceste fille, le mal cesseroit. Ceux qui la gouvernoyent, suivant ce fol conseil, lui en firent avaler. Mais tost après la pauvre fille change de naturel, et par intervalles prend le naturel des chats, miaulant, sautillant, se contournant et courant comme font tels animaux, espiant fort coyement les rats et souris par tous les coins de la maison : et essayant en toutes sortes de les attraper. Elle continuoit en tels exercices de chat, jusqu'à ce que la vehemence de l'accès fust passee. »

[MARTIN WEINRICH, en son *Commentaire sur l'Origine des Monstres*.]



« Du temps que César Borgia Duc de Valentinois, et fils du Pape Alexandre sixiesme, dominoit en la Romagne, comme François Guichardin le monstre en son histoire des guerres d'Italie, se trouva dedans la ville de Cesene un jeune homme nommé Livio, lequel s'estant amouraché de la fille d'un sien voisin, nommée Camille, et se voyant rebuté du commencement, tomba en maladie qui le mena jusques au seuil de la mort. Camille entendant ceste nouvelle, change d'avis, et estant allee voir la sœur de Livio, laquelle estoit aussi griefment malade en une chambre proche, sa voix reconue par Livio, il fut saisi de si vehemente passion, qu'après quelque cri la parole et toute vigueur lui faillit. Sa sœur et Camille y estant courues, car il n'y avoit qu'une cloison de bois mal jointe entre deux, Camille ne pouvant plus se feindre, commença à joindre sa face à la sienne, tellement qu'il revient à soy, et entend d'elle que, si son pere trouvoit bon leur mariage, elle n'y contrediroit point. Livio gueri fait demander Camille selon l'ordre acoustumé entre gens d'honneur. Le pere remet sa decision au retour du voyage de son fils aisné lequel estoit à Rome. Camille attendant ce retour s'aprivoise tellement de Livio que, sans pouvoir patienter davantage, ils se promettent mariage par paroles de present. Or, ce frère nommé Claude fit tant qu'il destourna son père de ce mariage, tellement qu'on donna congé et refus à Livio, dont Camille fut si dolente, qu'après estre tombee en diverses pasmoisons s'alita. Livio d'autre costé la sollicite par lettres et messages secrets à l'accomplissement de leur mariage. Eux trouvent moyen de deviser ensemble, et prennent heure au soir pour leurs nopces clandestines. Ce qu'ayant fait, et couchez ensemble, le jeune homme transporté de joie et de l'impétuosité de son désir, au bout de quelques heures trespassa pres de Camille, laquelle le sentant froid et expiré, rendit aussi l'esprit. La servante, qui avait fait les messages, commence à crier, le frère accourt, et voyant ce mesnage lui donne un coup mortel. Elle déclare tout, et



DIALOGUE DE DAME ALISON ET DE LUBIN, SON MARI, DANS LE CABARET, d'après l'estampe de Ganière (XVIIe siècle).

Dans cette estampe, l'esprit gaulois se manifeste aussi bien par la légende que par l'attitude des personnages ; l'époque était au réalisme, souvent scatologique, presque toujours paillard, très en faveur dans ces imageries populaires qui faisaient les délices du peuple de ce temps-là.

meurt deux jours après. Claude eut la teste tranchee pour ce meurtre, par ordre du duc de Valentinois. »

[*Histoire d'Italie.*]

« Antoine Vicé, surnommé Codrus, docte personnage de nostre temps, comme ses escrits imprimez en font foi, avoit sa chambre et estude en un endroit reculé dn palais de Forli, mais si obscur sur le commencement du jour jusques sur les neuf heures, qu'il faloit necessairement allumer la chandelle pour y voir clair. Il se servoit d'une lampe de terre, fort belle et ingenieusement faite, au haut de laquelle estoit empraínte une devise latine, portant en sommaire : que les estudes, qui sentent la lampe, sentent bon. L'ayant laissee allumee en sa chambre, avant qu'il en sortist du matin pour vaquer à quelques afaires par la ville, sur ce, on ne sçait comment, le feu print à des papiers, et en peu de tems, envahit tous les coins et endroits de ceste estude, où tout fut consumé, tant papiers, livres, que meubles. Entre autres escrits de sa main fut bruslé un livre, intitulé *Pastor*, comme tout le reste de son vaillant, au regard des biens du monde. On dit qu'aux premieres nouvelles de cet embrasement il entra en tel desprit et courroux contre soi mesme, que s'escriant comme un forcené, et courant par les rues vers le palais, estant près de la porte de sa chambre, où il n'osa entrer à cause du feu, il commence à dire, adressant son propos au Fils de Dieu : Que t'ay-je fait, ô Christ, ou qui ay-je offensé des tiens, pourquoy tu ayes deu me frapper, et desployer sur moi le tesmoignage d'une haine inexplicable ? Se tournant puis après vers une image de la Vierge Marie : Escoute vierge, dit-il, ce que je te declaire d'entendement rassis, et comme je le pense. Si d'avanture sur l'heure de mon trespas je me recommande à toi, je te prie ne m'exauce pas, ni ne m'acceptes au nombre des tiens, je fais estat d'estre damné. Ses amis là présens firent tout leur possible pour adoucir cette fureur : mais la cholere bouillante et faisant un feu dedans l'ame de ce misérable, plus ardant et violent que nul feu du monde, ne permettoit qu'il peust ouyr parole quelconque qui le redressast. Il fut tellement accablé de sa passion, qu'ayant menacé tous ses amis s'ils s'ingeroyent de le suivre, il sortit de la ville, et sans pouvoir s'arrester courut se fourrer dedans une forest espaisse proche de Forli, où il passa tout le jour en terribles discours et tracas d'esprit, comme chacun peut penser. Estant revenu fort tard, et trouvant les portes fermees, il se coucha sur un fumier, où il attendit le jour. Au matin il r'entre, et se va cacher en la maison d'un charpentier, en laquelle il demeura six mois entiers, sans livres quelconques, et sans communiquer avec personne. Il vescut assez longtemps apres, devenu tout autre qu'il n'estoit auparavant, peu soucieux de vraye ou de fausse religion, et mourut misérablement. »

[BARTHÉLEMY DE BOLOGNE, en la *Vie* d'icelui.]



FIG. 443. — PHEBUS ET CLYTIE, dessiné et gravé par H. Goltzius.

* On sait que Clytie, fille de l'Océan et de Thétys, ou d'Euryonne et d'Orchamus, roi de Babylone, fut aimée d'Apollon qui la quitta pour Leucothoé, sa sœur. Clytie, piquée, découvrit l'intrigue de sa rivale à son père : désespérée, elle se laissa mourir de faim, tournant sans cesse les yeux vers le soleil, jusqu'à ce qu'Apollon la métamorphosât en une fleur appelée *héliotrope* ou *tournesol*.



« Un conseiller du Parlement de Grenoble, espris de l'amour d'une damoiselle, en fut si extremement passionné, qu'il quitta son estat et toute honnesteté pour la suivre partout où elle alloit. Mesprisé d'elle, il s'anonchalit tellement, que ne tenant conte de sa propre personne, il fut accueilli de poux, qui prindrent tellement habitude en lui, qu'on ne peut jamais l'en desenger. Car ils croissoient sur lui et sortoient de toutes les parties de son corps, comme l'on voit les vers sortir d'une charongue pourrie. Finalement, quelques jours devant sa mort, se voiant atteint de la main de Dieu, il commença à desesperer de la misericorde d'icelui : et pour abreger ses jours conclud de se laisser mourir de faim joint que les poux le tenoyent de si court à la gorge, qu'ils sembloient vouloir l'estrangler. Ceux qui voyoyent ce spectacle furent grandement esmeus, et de pitié conclurent de le contraindre à manger, voulust-il ou non : et pour lui faire prendre le coulis et pressis, d'autant qu'il y resistoit de toute sa force, ils lui lierent les bras, et le baaillonnerent d'un baston, pour tenir sa bouche ouverte, pendant qu'on y mettoit de la viande. Estant ainsi baaillonné, il mourust comme une beste enragée, de l'abondance des poux qui entrerent jusques en sa gorge. Cela avint l'an 1559. »

[*Histoire de François second.*]

« Aldana, capitaine espagnol, lieutenant du Roy Ferdinand en Transsylvanie, craignant que Mahumet Bassa de Bude, ne vinst assieger Lippe, se laissa tellement gagner par ceste peur, qu'il delibera de ruiner la ville et le chasteau. Deux gens d'armes ayans esté envoyez à la descouverte, n'ayans eu vent ni voix du Bassa, approchans de la place commencent à picquer et courir a bride abattue, pour annoncer qu'il n'y aurait rien à craindre. Ils estoient suivis d'un gros haras de bétail. Aldana se figurant que c'estoit l'armée du Turc, devant laquelle ses deux gens d'armes fuyoyent sans avoir patience qu'ils fussent arrivez, et transi de peur, fit mettre le feu à une traisnee de poudre, qui renversa les tours, le chasteau, et brisa les canons au grand regret de ses soldats, condamnans une telle lascheté : quoy fait il s'enfuit en Transsylvanie. Le Bassa s'empare incontinent des ruines, et d'un chasteau inexpugnable,

nommé Solimon, abandonné des Chrestiens estonnez, lesquels il poursuivit en telle diligence, qu'il les atteignit et tailla en pieces. Puis ayant empoigné la Transsylvanie par ses deux cornes, la soumit aisement au joug. Aldana emprisonné, et convaincu de sa lascheté, fut condamné à perdre la teste, mais par l'intermediaire de Marie roine de Boheme, fille de Charles-Quint et femme de Maximillian second, il eut la vie sauve. »

[ASCANIUS CEUTORINS, au cinquiesme et sixiesme livre de ses *Commentaires de la guerre de Transylvanie.*]



« Entre autres places fortes que le Turc a prinses en Hongrie sur les Chrestiens, on peut nommer Giula, rendue par le traistre Ladislas Kererzin, lequel y commandoit au nom de l'Empereur Maximilan au commencement de juin 1566. Combien qu'on l'eust averti que dedans deux jours il seroit secouru infailliblement, la place, rendu par composition, premierement les Turcs esgorgerent tous les soldats, reservez quelques-uns qui se sauverent dextrement. Quant à Ladislas, il fut mené pieds et poings liés à Selim, accusé d'avoir fait mourir cruellement quelques prisonniers turcs, condamné par Selim, et livré à ses accusateurs, pour le traiter à leur plaisir. Ils l'enfermerent dedans un grand tonneau, qu'ils garnirent puis après de clous angus, puis le roulerent d'une montagne en bas, en telle sorte que donnant sur ses clous qui le perçoyent de toutes parts, il expira en des tourmens horribles. Son fils, complice de la trahison, mourut miserablement, desnué de moyens, abandonné de chacun, après avoir vendu tous ses biens meubles et immeubles et meschamment consumé tout son vaillant. »

[J. LEONCLANIUS, au supplément de ses *Annales de Turquie.*]



« Deux grands princes Alemans, qui avoyent vescu plusieurs années en fort estroite amitié, jusques là que l'un d'iceux faisoit un riche present annuel à l'autre, presques d'ordinaire ensemble, finalement entrerent en querelle si aspre, qu'ils assemblerent leurs vasseaux, alliez et amis, et se donnerent bataille en rase campagne l'an 1553, en laquelle le victorieux, qui gaigna le champ, plus de soixante enseignes, l'artillerie et tua la pluspart de l'armee de son ennemi, fut si rudement blessé, qu'il mourut dedans trois jours après. Le vaincu eschappé ne fit que traisner les ailes depuis, et mourut pauvre, engagé, battu d'une maladie fort extraordinaire qui le suivit jnsqu'au dernier soupir. Peu devant leur querelle il s'estoyent trouvez ensemble chez un autre prince, durant les jours gras, où que ne fut question de chère lie. Certain soir assez tard, estans à table, assis l'un pres de l'autre, un fantosme ressemblant à quelque belle Damoiselle, richement atournée, vestue d'une robe bleuë, vint s'asseoir entre eux deux, sans estre veuë d'aucun (quoi qu'il y eust bon nombre de gens en leur chambre) fors de ces deux Princes, et de celuy qui les avoit conviez, lequel ne s'en esmeut pas beaucoup. Mais eux en furent merveilleusement troublez, et sortirent hors de la chambre, laissant leur hoste avec autres convives continuer le combat des gobelets toute la nuit. Ce fantosme séparant les corps de ces deux Princes, puis s'esvanouyssant, figura l'esprit de discorde, lequel separa tost après leurs esprits tellement que leur mal talent continua jusques à la mort, violente à l'un, lente et terriblement virulente à l'autre. »

[JOACHIM CAMERARIUS, au troisième volume de ses *Méditations historiques,* chapitre 55.]



« Ange Politian descrit tout à la fin de ses œuvres latines l'histoire de la conjuration faicte contre Laurent et Julien de Médicis à Florence, par quelques-uns des principaux de la ville, ne pouvant supporter la prospérité des Médicis aprez la mort de Cosme. Les chefs estoient Jaques de Pazzi chevalier et l'archevesque de Florence avec autres, qui tuerent Julien et faillirent Laurent, lequel vescut en grande estime depuis, et maintint les affaires d'Italie en un merveilleux contrepoids, comme François Guichardin le marque au commencement de son histoire. Combien que Jaques de Pazzi soit représenté par Politian et autres, homme sans religion, dissolu, adonné au jeu, tenant peu de compte de ses afaires : neamoins il fit un trait la veille de l'execution de son dessein, qui fut notable, soit qu'il presageast sa mort prochaine (car il fut pendu et estranglé quatre jours après), soit qu'une force plus puissante qu'humaine poussast sa conscience à ce devoir. Ainsi donc le Samedi, precedant ce Dimanche que Julien fut tué dans l'Eglise, Pazzi paya tout ce qu'il devoit à plusieurs particuliers, jusques à la dernière maille, et d'une sollicitude extraordinaire fit retirer de la douane, et rendre aux uns et aux autres les marchandises y gardees sous son nom, sans réserve de piece quelconque : comme aussi tout ce qu'il avoit en son palais autre que du sien fut renvoyé et rendu ce mesme jour aux propriétaires. Tout cela fut executé sans bruit, d'esprit rassis en apaience, et sans soupçon de la part d'aucun : de sorte qu'avant nuit close ce personnage se vid nettement desgagé de la main des hommes. C'estoit se desfaire du moindre lien : tant ya qu'un tel acte flestrit infinis hommes venus depuis, lesquels ni durant leur vie, ni proches de la mort, n'ont tenu compte de leurs devoirs envers les autres. »

[BRUTUS, au sixiesme livre de son *Histoire de Florence.*]

UN DISCIPLE DE NOSTRADAMUS.

Arrêt du Parlement de Bordeaux (2 mars 1542-43)

Je vous envoie pour le *Bulletin* un arrêt du Parlement de Bordeaux, tiré des archives d'Agen, qui m'a paru assez curieux. J'y joins quelques notes sur les circonstances qui ont amené les sévérités de cette nature.

Il y a dans les archives d'Agen, la préfecture et la mairie, des détails intéressants sur le protestantisme aux XVIe et XVIIe siècles ; le Bourdellois, le Condomois, l'Albret, le Périgord, l'Agenois comptaient des Eglises florissantes et nombreuses ; mais ces données auraient besoin, pour former un tout, d'être complétées par les pièces qui existent aux archives de l'évêché, sous la rubrique de : *Liasses des hérétiques.* Elles ne sont pas livrées au public, et je ne sais si j'obtiendrai la faveur de les consulter.

Emile OBERKAMPFF.

Vu les charges et informations, recollement et confrontation des tesmoings, enquestes faites sur les faits objectifs et justificatifs de Pierre Rivière, apothicaire de Port-Sainte-Marie, et procès criminel faict à la requeste du procureur général du Roy, contre ledit Rivière, chargé du crime d'hérésie, et lui ouy, en la Court, dict a esté : que ladite Court déclare ledit Rivière avoir excidé et délinqué, et pour réparation des cas résultants dudit procès le condamne à abjurer par devant l'évêque d'Agen, son diocésain ou son vicaire, et dire et déclarer qu'il croit qu'il y a enfer, et que Judas est dampné ; aussy qu'il fault honorer et prier les saincts, et ce faict, menné audit Port-Sainte-Marie, auquel venu, en sa présence, au jour du Dimanche au autre jour de feste, sera faict un sermon en l'esglise dudit lieu, après lequel ledit Rivière fera amende honorable devant ladite esglise, et illec, en chemin, teste et pieds nus, ayant la corde au col, et un fagot sur les épaules, et une torche de cire ardente en sa main, demande pardon à Dieu, au Roy et à la justice, dira et déclarera qu'il croit qu'il y a enfer et que ledit Judas est dampné, aussy qu'il faut honorer et prier les saincts, et ladite amende faite, sera renvoyé en ladite ville d'Agen pour illec tenir prison en la maison du bailli de ladite ville jusqu'à ce qu'il soit décidé des lettres de remission par lui obtenues, desquelles est faicte mention audit procès, et que aultrement en justice en soit ordonné.

Dict aux partyes, Bourdeaulx, en Parlement, le deuxiesme jour de mars 1642.

Signe : DE PONTAC.

Ce Rivière était problablement un des disciples du fameux Nostradamus ; son état d'apothicaire avait dû le mettre en rapport avec ce curieux personnage, qui, obligé de quitter Agen, avait été à Port-Sainte-Marie continuer l'exercice de la médecine. Fils d'un Juif, il avait reçu à son baptème le nom très-catholique de Nostre-Dame, ce qui ne l'empêcha pas, passant sous le cloître des Augustins au moment où frère Jean de Saint-Remi coulait en étain une statue de Notre-Dame, de dire, en se moquant de l'artiste religieux : « Qu'en faisant de pareilles images il ne faisait que des diables » ; et une autre fois : « Que, si la chose était en sa puissance, il ferait abattre toutes les images des églises ».

Nostradamus, né en Provence, avait, pendant le cours de ses études, rencontré Jules-César Scaliger, et était devenu son ami intime. Appelé par lui à Agen, il y exerça la médecine, et se lia avec Philibert Sarrazin et d'autres « escholiers d'estranges pays, comme des Allemaignes, qui, sous

« prétexte de régenter, vinrent répandre la doctrine de Luther. On les « ouyssait parler disant : en notre pays tiennent tels cas et tel austre ; « entre autre disoient qu'ils tenoient qu'il n'y avoit point purgatoire, et « que l'on ne prioit les saincts ; la confession aussi, que l'on ne se confes- « soit point, sinon à Dieu seulement »

Ils discutaient et soutenaient hardiment ces opinions, et en public et dans les réunions ; ils allaient souvent chez Jean Flegnens, poète aujourd'hui oublié, mais qui avait alors une certaine célébrité, et dont la demeure hospitalière est ouverte à toutes les opinions (les siennes semblent avoir été peu orthodoxes), était désignée sous le nom de maison du poète agenais.

Ils eurent un tel succès, que quelques années après, des personnes des plus considérables de la ville : M. le général de Secondat, M. de Cosconac, beau-frère du juge mage de Sevin ; M. de Godailh, le trésorier (chez qui était Sarrazin) ; MM. de Durfort, et nombre d'autres, jusqu'au prieur du couvent des Augustins, étaient partisans de la Réforme. Le clergé s'en émut : une cotisation fut faite entre l'archevêque de Bordeaux, les évêques de Bazas, d'Agen, Condom, Périgueux, Sarlat, Limoges, Saintes, Dax, Bayonne et Aire pour payer les frais à faire pour le procès intenté contre plusieurs personnages du ressort, « sectateurs, fauteurs et autheurs de doctrines réprouvées ». Jehan Bernède fut poursuivi par l'official d'Agen pour avoir proféré des propos hérétiques (1542), Jehan de Pommières, condamné à l'exil et à l'amende honorable pour le même motif (1) et, en 1546, les poursuites contre les hérétiques furent reprises avec un nouveau zèle ; un arrêt ordonna la remise au greffe des instructions commencées et la reprise de tous les procès entamés pour hérésies, en même temps qu'il serait publié dans les églises un monitoire contre les détenteurs et recéleurs des charges et procédures afférentes jusqu'à révélations. Ces mesures sévères amenèrent la rétractation des uns, la condamnation et la dispersion des autres. Sarrazin était allé à Lyon, et Nostradamus à Port-Sainte-Marie, qu'il quitta plus tard pour retourner en Provence, où il mourut en 1566, plus connu comme astrologue que comme médecin (1).



Fig. 444. — JOSEPH ET PUTIPHAR (d'après une gravure du XVIIe siècle).
* On connait l'histoire du patriarche Joseph qui est racontée dans la *Genèse*. L'artiste a représenté l'anecdote célèbre du manteau. La femme de Putiphar, intendant de la maison royale, à qui Joseph avait été revendu en Egypte, ayant conçu pour ce dernier, une passion violente, essaya de le séduire. Un jour même, elle le saisit par le manteau, afin de l'attirer sur sa couche, auprès d'elle. Joseph lui échappa en lui en abandonnant son manteau.

(1) Stella, qui tenait une école chez M. de Linoch, fut obligé de passer en Espagne, ainsi que plusieurs de ses compatriotes, Allard, qui enseignait les enfants de M. de Saint-Simon, conseiller au parlement ; Lagarde et André Mélanchton, neveu du fameux Philippe, qui évangélisa Tonneins et Nérac.

(1) Ces détails peuvent être utilement rapprochés de ceux relatés par Bèze, *Hist. eccl.*, t. I, p. 23 et 151.

FRANÇOIS Ier POÈTE.

Il existe à la Bibliothèque nationale un manuscrit des poésies de François Ier, manuscrit provenant de la succession Chatre-Imbert de Cangé.

On y remarque une lettre en prose et en vers que ce prince adressa de sa prison à l'une de ses maîtresses, une églogue intitulée *Admetus*, et un très grand nombre de petites pièces qui ne manquent ni de grâce, ni de délicatesse.

Nous en extrayons quelques-unes :

Le mal d'amour est plus grand que ne pense
Celui qui l'a seulement ouï dire ;
Ce qui nous semble ailleurs légère offense,
Et amitié se répute martyre.
Chacun se plaint, et gémit, et soupire,
Mais s'il survient une seule heure d'aise,
La douleur cesse, et le tourment s'apaise.



B. .N Estampes

Fig. 445. — Le montreur de chats.

Il s'agit d'un bateleur qui apprenait aux chats à miauler en musique et montrait ainsi ses capacités de professeur de chant : Je ne saurais manquer, dit-il, de vous instruire tous, ni de vous éclaircir des notes difficiles. » C'est en somme, une image publicitaire de ce temps-là.

⁂

Elle jura par ses yeux et les miens,
Ayant pitié de ma longue entreprise.
Que mes malheurs se tourneraient en biens,
Et pour cela me fut heure promise.
Je crois que Dieu les femmes favorise,
Car de quatre yeux qui furent parjures,
Rouges les miens devinrent sans feintise,
Les siens en sont plus beaux et azurés.

Les vers qu'il fit sur Agnès Sorel sont plus connus. Le manuscrit dont nous avons parlé, les reproduit ainsi avec quelques variantes :

Ici dessoubz des belles git l'eslite,
Car de loüanges sa beauté plus mérite,
Estant cause de France recouvrer,
Que tout cela que en cloître put ouvrer
Clause nonnain, ou en désert hermite.

Dans le tome X de son *Histoire de France*, le P. Daniel a rapporté une lettre curieuse qu'il transcrivit de l'original, et qui fut écrite par François Ier, à sa mère, lorsque les Impériaux levèrent le siège de Mézières.

Le *Père des Lettres*, comme on peut le voir, traitait assez cavalièrement l'orthographe.

« Madame, tout asetheure (à cette heure), ynsy que je me vouoys mettre o lyt, est aryve Laval, leque m'a aporté la sertenetè « (la certitude) deu lèvement du syège de Mésyères. « Je croy que nos anemys sont en grant pène, vu la « honteuse retrète qu'yl ont fet : pour tout le jour de « demayn, je soré le chemin-qu'ys prandront. Et selon « sela, il nous fodra gouverner. Et s'yl on joué le « pasyon, nous jourons la vanganse. Vous suplyant, « vouloyr mander partout pour fère remercyer Dieu : « car sans poynt de fote, il a montré se coup qu'yl est « bon François.

« Et fesant fyn à ma lettre, remettant le tout seur « le porteur, pry à Dieu qu'il vous doynt très bonne « vye et longue.

« Vostre très-humble et très-obéyant fyls,

« François. »

ORDONNANCE DE CHARLES IX, EN DATE DU 20 JANVIER 1563, DÉFENDANT AUX ROTISSEURS DE VENDRE :

		L.	S.	D.	
Le meilleur chapon	plus de.	»	6	»	tournois
Les chapons moyens	— .	»	5	»	—
Les meilleures poules	— .	»	4	6	—
Les moindres	— .	»	4	»	—
Le poulet gras	— .	»	1	8	—
Le moindre	— .	»	1	4	—
Le pigeon	— .	»	1	»	—
Le lapin	— .	»	5	»	—
La perdrix	— .	»	4	»	—
La bécasse	— .	»	3	»	—
La caille	— .	»	1	3	—
Le canard sauvage	— .	»	4	»	—
Une messe dite par des prêtres étrangers plus de . . .		»	2	2	—

[*D'après un manuscrit de l'époque.*]

FRAIS D'UN GRAND FESTIN DONNÉ DANS LE MOIS D'AOUT 1520 PAR LA VILLE D'HARFLEUR A FRANÇOIS Ier, ROI DE FRANCE.

	L.	S.	D.
Pour 15 douzaines de pain à 2 sols la douzaine .	1	10	»
Pour perdrix, canards, rognons de coq, pluviers, chapons.	7	15	»
Deux moutons à 16 sols pièce	1	12	»
Quatre gigots de mouton à 2 sols 6 deniers pièce .	»	10	»
Six tartes à 3 sols	»	18	»
Huit livres de lard à larder, à 2 sols la livre . . .	»	16	»
Une douzaine de verres à pied	»	9	»
Cinquante-sept gallons de vin à 2 sols 6 deniers le pot	14	5	»
Un poçhon de vin clairet d'Orléans	8	»	»
Pour avoir l'honneur de régaler un roi de France et sa suite.	35	15	»
De plus, au fourrier	8	»	»
Aux laquais du Seigneur Roy.	6	»	»
Total de la dépense.	49	15	»

ou environ 195 fr. 90 c. [quand le franc est au pair].

[*Extrait d'un manuscrit du seizième siècle.*]

Les entre-paroles du Manant de-ligué, & du Maheutre.

LA LIGVE
LE MANANT
LE MAHEVTRE

Man. BON Dieu ie ſuis perdu, las! où me cacheray-ie?
Voicy venir vers moy vn homme de cheual,
Pour me garder de luy, ou m'en retourneray-ie?
Ie ne m'en veux pas fuir, il ne me fera mal.

Mah. Qui viue, arreſte court, ne marche d'auantage:
Approche, n'aye peur, ie veux parler à toy:
Qui viue, parle donc, ne change de viſage:
De quel party és tu? or vien ça; dy le moy.

Man. Monſieur, ie ne ſçay pas que veut dire qui viue,
Ie n'ay iamais apris deſſous vn magiſter
Quand quelque-fois quelqu'vn auecque moy eſtriue,
Pour n'eſtre pas vn Clerc, il m'en faut bien quitter.

Mah. Par ce mot de QVI VIVE, apprend que ie demande
De quel party tu és, il me le faut ſçauoir.

Man. Monſieur, puis qu'il vous plaiſt que reſponce ie rende,
Touſiours pour mon party Dieu i'ay voulu auoir.

Mah. O que tu és matois, tu as l'ame Eſpagnole,
Ie veois à ton minois, que tu és vn Ligueur:
Ne l'es-tu pas, dy ouy: n'as-tu point de parole?
Dy le moy franchement, & n'aye point de peur.

Man. Monſieur, ie l'ay eſté, & paty autant qu'autre,
Pour le party Ligueur, & bien mangé des chiens:
Mais maintenant ie ſuis, croyez, du party voſtre,
Et ie veux pour le Roy, employer tous mes biens.

Mah. Pourquoy ne ſuy-tu plus le party de la Ligue?
Qui t'en-a deſtourné? qui te la faict laiſſer?

Man. I'ay cogneu à la fin que c'eſtoit vne brigue,
Qui au lieu de ſon Roy ſe vouloit aduancer.

Mah. La mercenaire voix des Preſcheurs ſonne-guerre
Qui regnoient dans Paris, ne t'a preſché cela.

Man. Non, mais ayant bien ſçeu que leur bruiant tonnerre
S'engendroit de Doublons, ie les ay laiſſez-là.

Mah. Ie te ſçay fort bon gré, ſi tu parles ſans fainte,
Les doublons, non la foy, les faiſoient tempeſter:
La ſeule ambition, ſans raiſon & ſans crainte,
Encontre leur ſalut les faiſoit caqueter.

Man. L'vn voulant eſtre Eueſque; inuentoit des menſonges:
L'autre pour eſtre Abbé, des bourdes racontoit:
L'vn pour eſtre Prieur, preſchoit cent mille ſonges,
Et de paquets nouueaux vn peuple contentoit.

Mah. Le peuple croyoit-il ce que ces faulx prophetes
Ou pluſtoſt ces pippeurs gazoüilloient ſans rougir?

Man. Si on vouloit regner auec gens de leurs ſectes,
Leur menſonge il falloit pour verité tenir.

Mah. Voylà d'eſtrange cas! grandement ie m'eſtonne,
Comme les gens de bien le pouuoient endurer.

Man. Il ne faut s'eſtonner, il n'y auoit perſonne
Qui s'oſaſt pour rien dire alors aduanturer:
Si quelqu'vn s'ahazardoit de dire quelque choſe
Son bien eſtoit maheutre, il le falloit piller
Pour payer les ſoldats qui maintenoient la cauſe:
Il falloit tout ſon bien ſans ſe plaindre employer.
Buſſi, Louchard, Crucé, ſuiuy de gens de meſme,
Sans iuſtice, iugeoient ſelon leurs paſſions,
Et pour mieux cacher tout au peuple de faim bleſme,
Ils feignoient n'aymer rien que les deuotions:
Si quelque clair-voyans apperceuoit leur ruſes,
Il le falloit pouſſer dans l'enfer de Buſſy:
On n'en ſortoit iamais par faueurs ou excuſes,
On ſortoit par ces mots, or ça, or donne icy.

Mah. Paris eſt bien-heureux que ces peſtes maudites,
Ses poiſons, ſes venins, ne ſont plus dans ſon ſein.

Man. Dieu (las de veoir regner ces peruers hipocrites)
Y-a logé le Roy malgré leur fol deſſeing.

Mah. En viens-tu maintenant? dy moy, ne me le cele,
Dy moy pareillement, quelle femme ceſla?

Man. I'en viens, & ceſte femme eſt la Ligue cruelle,
Qui pour perdre Soiſſons, hors de Paris s'en va.

Mah. Elle eſt autre qu'vne autre, & crois à veoir ſa mine,
Qu'elle vint des Enfers, pour nous enſorceler.

Man. Comme (frere Bernard) la maudite chemine,
Elle a l'œil de Mendoçe, & les grande dents du Clerc
Sa main gauche ſouſtient la feinte hypocriſie,
Elle a à ſon coſté le couſteau de Boucher,
Couſteau dont il ſouloit, ſelon ſa fantaſie
Pour gaigner des doublons, l'eſcripture eſcorcher.

Mah. Que denotent ces chiens deſquels elle eſt ſuyuie?
Ie croy qu'elle s'en paiſt quand la faim la ſaiſit.

Man. C'eſt pource qu'ainſi qu'eux elle eſt pleine d'enuie,
Et qu'elle taſche à mordre à l'heure qu'elle rit.

Mah. Dieu deſormais nous garde & d'elle, & de ſes ruſes.
De ſes coups clandeſtins, de ſes conſeils zelez:

Man. Ses practiques d'icy pour iamais ſoient eſcluſes,
Par elle nous auons par trop eſté volez:
Sans le Roy, que Dieu gard, nous ſerions miſerables,
Nous ſerions malheureux, & eſteins de la faim:
Les Cieux nous ont eſté grandement fauorables,
De nous auoir reduits ſoubs ſa Royale main.

Mah. Depuis qu'il a Paris, l'abondance eſt venue,
Vous foiſonner de biens, la Iuſtice, & les Arts
Y ont reprins vigueur, la Court y eſt reueuë,
Et au lieu de brigands, de genereux ſoldarts.

Man. De tout Dieu ſoit loué, Monſieur, ie vay parfaire
Mon chemin, s'il vous plaiſt, ie prend congé de vous.

Mah. Va à Dieu mon amy, racheue ton affaire:
Crains orès les Ligueurs, & n'aye peur de nous.

B N. E stampes.

FIG. 446. — LES ENTRE-PAROLES DU MANANT LIGUÉ ET DU MAHEUTRE, placard contre la Ligue. On voit à gauche la Ligue démasquée ; à droite l'abondance tomber du ciel, sous la forme d'épis de blé, derrière le malheutre.

La pauureté & lamentation de la Ligue.

A Paris, par Iean le Clerc, rue S. Iean de Latran, à la Salemandre. Auec priuilege du Roy.

B. N. Estampes.

Fig. 447. — LA PAUVRETÉ ET LAMENTATION DE LA LIGUE, d'après une estampe de J. Le Clerc (fin du xvie siècle).

Voici, à titre de curiosité, une pièce célèbre de l'époque qui nous paraît la meilleure légende de cette image.

LA GRACE FAITE PAR HENRI IV AUX CHEFS LIGUEURS.

Après avoir forcé toutes leurs citadelles,
Il voit à ses genoux, les grands chefs des Rebelles,
Qui d'un zèle obstiné couvrans un attentat,
Pour affermir un Temple, ébranloient un Etat,
Et par leur malheureuse et fausse Politique,
Mesloient la Monarchie avec la République.

Le Roy, pour divertir de plus tragiques maux,
Sembloit avoir traitté ces subjects comme égaux,
Et pour les retenir sous son obéissance,
En leur donnant la Paix relasche sa puissance ;
Mais cette ambition qui veut tout desunir,
Leur ostant de ce bien le faible souvenir,
Renversoit leurs esprits par sa noire manie,
Et leur faisoit passer la Loy pour tyrannie :
On les voyait tousiours dans les extremitez,
Ou tantost abbatus, ou tantost agitez ;
Et par leurs passions, leurs ames inégalles
Entre mille fureurs avoient peu d'intervalles.

Ce Prince, après avoir leurs Temples demolis,
Replanté dans ces lieux, et la Croix, et les Lys ;
Battu leurs alliez et par mer et par terre,
Esteint dedans le sang, le flambeau de la guerre,
Et si bien reüssy par ses exploits vainqueurs,
Que l'Hydre pour tous forts, n'avoit plus que des cœurs.
Des Rebelles soumis voyant leurs testes basses,
Iuste dans ses Desseins, généreux dans ses graces,
Prefere sa clemence à des faits glorieux.
Et sans armes enfin s'en rend victorieux.

ERREURS POPULAIRES

SUR LE XVIe SIÈCLE

Jusqu'au commencement du xixe siècle, on a imprimé et réimprimé que François Ier, après la bataille de Pavie, écrivit immédiatement à sa mère cette seule phrase : « *Tout est perdu, fors l'honneur!* (1) Et l'on ne manquait pas de se récrier sur la simplicité et sur l'énergie de cet *apophtegme à la laconienne,* comme dit le docteur Pancrace. Par malheur pour la mémoire du *roi chevalier,* on a retrouvé, dans les registres manuscrits du Parlement, le texte de la lettre adressée par ce prince à Louise d'Angoulême. La voici telle qu'elle est rédigée :

« Pour vous advertir comment se porte le ressort de mon infortune, de toutes choses ne m'est demouré que l'honneur et la vie, qui est sauve ; et pour ce que, en nostre adversité, cette nouvelle vous fera quelque peu de resconfort, j'ay prié qu'on me laissât vous escripre ces lettres, ce qu'on m'a agréablement accordé. Vous suppliant de volloir prendre l'extremité de vous meismes, en usant de vostre accoustumée prudence ; car j'ay espoir en la fin que Dieu ne m'abandonnera point ; vous recommandant vos petits-enfans et les miens, vous suppliant de faire donner seur passage et le retour pour l'aller et le retour en Espaigne à ce porteur, qui va vers l'empereur, pour savoir comme il faudra que je sois traicté. Et sur ce très humblement me recommande à vostre bonne grâce (2).

« François. »

Au nombre des lettres historiques dénaturées ou forgées de toutes pièces, certains auteurs mettent la lettre écrite par le vicomte d'Orthez, gouverneur de Bayonne, à Charles IX, qui, lors de la Saint-Barthélemy, lui avait ordonné de faire massacrer les protestants ; cette lettre, donnée par certains écrivains modernes, avec quelques variantes, est rapportée ainsi par d'Aubigné (3), que nous soupçonnerions bien volontiers d'en être l'auteur, car on y retrouve l'énergie et la vigueur de style de ce grand écrivain.

« Sire, j'ai communiqué le commandement de Votre Majesté à ses fidèles habitants et gens de guerre de la garnison : je n'y ai trouvé que bons citoyens et braves soldats ; mais pas un bourreau. C'est pourquoi, eux et moi, supplions très humblement Votre dite Majesté de vouloir bien employer en choses possibles, quelque hasardeuses qu'elles soient, nos bras et nos vies, comme étant, autant qu'elles dureront, Sire, vôtres. »

Ajoutons que nous avons entendu dire à quelques personnes du pays basque qu'il existait dans les archives de Bayonne des pièces prouvant que le vicomte d'Orthez ne s'était nullement opposé aux ordres de Charles IX ; c'est là un fait qu'il nous a été impossible de vérifier et dont nous n'oserions pas garantir l'exactitude.

Mais ce que nous n'osons pas nier pour le vicomte d'Orthez, nous le nions, sans crainte, pour Hennuyer, évêque de Lisieux, que l'on prétend aussi s'être opposé dans son diocèse au massacre des protestants. Le caractère implacable du prélat, sa haine violente contre les calvinistes, ses charges d'aumônier de Charles IX, et de confesseur de Catherine de Médicis qui devaient le retenir

(1) On montre encore de nos jours, à la Chartreuse de Pavie, la table sur laquelle François Ier aurait écrit ce billet. Il est juste de dire que cette table est de l'époque.

(2) *Registres manuscrits du Parlement,* au 10 novembre 1525.

(3) *Histoire universelle,* édition de 1618, part. 2, I. 1, chap. V, p. 28.



FIG. 448. — « Prenons le Temps comme il vient ». D'après une estampe de la série des *Proverbes du Temps* (XVIIe siècle). Les proverbes du XVIIe siècle, qui expriment si bien la misérable condition du peuple, nous donnent parfois, comme dans cette estampe, le spectacle de la résignation.

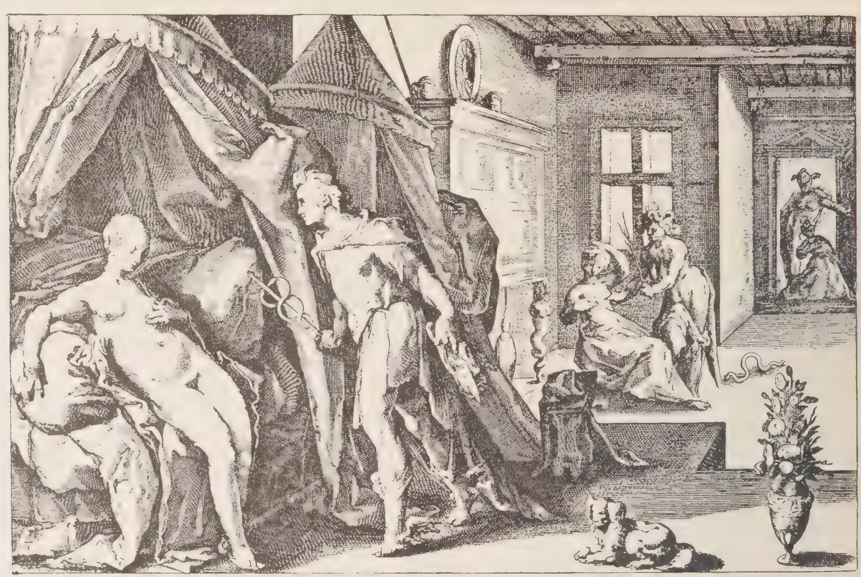


Fig. 449. — L'AMOUR VÉNAL, d'après une estampe de H. Goltzius.

* Dans le fond de la chambre, on aperçoit Mercure devant lequel une matrone s'agenouille, sur le seuil de la porte. Tandis que la courtisane procède à sa toilette, on voit auprès d'elle la *Cupidité* qui lui prodigue ses conseils. A gauche, Mercure portant son caducée, s'approche de la courtisane nue à demi couchée sur son lit. C'est une de ces estampes d'un symbolisme érotique dans lesquelles Goltzius a excellé. On connaît de lui, dans ce genre notamment, la belle estampe de Vulcain découvrant aux yeux de l'Olympe les amours de Mars et de Vénus, sous le titre de *la honte de Vulcain*, et dans laquelle l'artiste a représenté les amants coupables nus sur leur couche, tandis que Vulcain arrache les couvertures et dévoile le couple enlacé aux yeux irrités de Jupiter (1585).

à la Cour, rendaient inexplicable cet acte de fermeté, quand même l'on n'aurait pas d'ailleurs la certitude de l'absence d'Hennuyer, hors de son diocèse. — Aussi les auteurs de *Gallia christiana* n'ont pas hésité à rejeter complètement cette anecdote (1).

***

C'est surtout lorsqu'il s'agit d'apprécier les caractères de certaines reines ou princesses, que les erreurs les plus grossières ont été commises par les biographes.

Le biographe Michaud, par exemple, termine ainsi l'article consacré à Christine de France, duchesse de Savoie : « Digne fille de Henri IV, elle fut une des princesses les plus accomplies de son siècle. » Disons-le d'abord, ce n'était guère le moyen d'être une personne accomplie que de ressembler à Henri IV, grand roi, il est vrai, mais paillard effronté, ladre et quelque peu larron, qui avouait lui-même que, s'il n'eût été roi, il eût été pendu (2). Puis, pour savoir à quoi s'en tenir sur les vertus publiques de cette femme qui, *digne fille de son père*, eut de nombreux amants, et que ses sujets révoltés chassèrent honteusement en 1639, il suffit de parcourir les mémoires contemporains et les historiens français et italiens. Voici comment osa en parler Richelieu, qui s'adressait au frère même de cette princesse, à Louis XIII : « La mauvaise conduite de Madame, votre sœur, dit-il dans sa *Succincte narration*, lui ayant fait perdre en peu de temps *l'estime et la réputation*, qui lui devaient estre plus chères que sa propre vie, du *mépris*, ses sujets passèrent à la haine, et de la haine à la révolte (3). »

On a aussi fait grand bruit du billet de Henri IV : « Pends-toi, brave Crillon ! etc. » Or, ce billet, qui a été publié pour la première fois dans le troisième volume des lettres de ce prince (in-4°) porte, non pas *pends-toi*, mais *pendez-vous*, locution familière d'ailleurs à Henri IV, qui l'a employée fort souvent dans sa correspondance.

Dans une exposition de peinture du début du XIXe siècle, on a vu un tableau de Gigoux, représentant Léonard de Vinci expirant dans les bras de François Ier, sujet déjà traité, en 1781, par Ménageot.

La tradition à laquelle le peintre a emprunté son sujet repose uniquement sur une épitaphe latine conçue en termes fort amphibologiques. Elle est, il est vrai, rapportée par Vasari (1), mais on ne l'a jamais vue sur aucun monument. Léonard de Vinci mourut au château de Clou, à Amboise, le 2 mai 1519. Or, à cette époque, la Cour était à Saint-Germain-en-Laye, où la reine était accouchée de Henri II, le 31 mars, et les ordonnances royales données le 1er mai sont datées de cet endroit. De plus, le journal de François Ier ne signale aucun voyage du roi jusqu'au mois de juillet. Enfin, l'élève de Léonard, François Melzi, auquel il lègue ses livres et ses pinceaux, et qui était dépositaire de son testament, écrivit au frère du grand peintre une lettre où il raconte la mort de son maître. Pas un mot n'y fait allusion à la circonstance mentionnée plus haut, et qui, si elle eût été vraie, n'aurait certainement pas été oubliée.

(1) Edition de 1759, tome II, art. Lisieux.

(2) « Il étoit larron naturellement, il ne pouvoit s'empescher de prendre ce qu'il trouvoit ; mais il le renvoyait. Il disoit que s'il n'eût été roi, il eût été pendu. » [Tallemand des Réaux, tome I, p. 93.]

(3) Collection Michaud-Poujoulat, 2e série, tome IX, p. 348.

(1) Voici cette épitaphe :

LEORNADUS VINCIUS : QUID PLURA ? DIVINUM INGENIUM,
DIVINA MANUS,
EMORI IN *Sinu Regio*, MERUERE.
VIRTUS ET FORTUNA HOC MONUMENTUM CONTIGERE
GRAVISSIMUS IMPENSIS CUAVRERUNT.

Sinu Regio, expression fort vague, et probablement métaphorique, peut fort bien être traduite par *chez le roi*, et être regardée comme une allusion à la mort de Léonard dans un château royal.

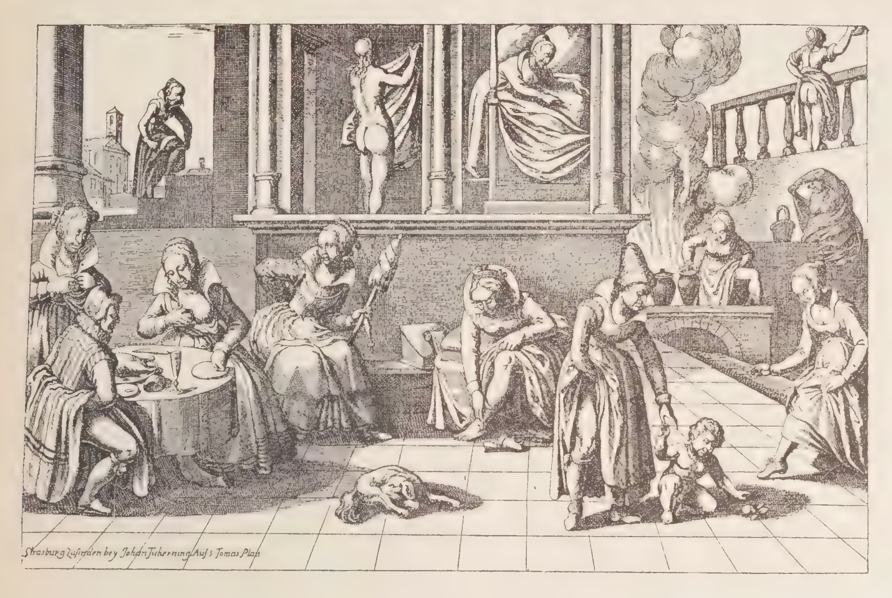


FIG. 450. — LE JEU DES FEMMES ET DE LA PUCE.

* Au Moyen Age la puce fut déjà un sujet de choix pour les graveurs. La chasse quotidienne de ce parasite sautant montrait des attitudes les plus burlesques et les plus osées. Et, parce que cet esprit était particulièrement érotique, il était fort goûté : c'est pourquoi on rencontre ce motif dans l'art galant du XVIIIe siècle. Le plus souvent on donnait à ces estampes cette signification que les femmes et les puces s'entendaient à merveille et que les femmes avaient les mieux nourries et les plus grasses d'entre les puces. On pourrait retrouver dans nos folklores de vieilles chansons sur ce thème, comme on en chante encore aujourd'hui dans certaines régions de la haute Bavière, une dont le refrain dit : « Je t'appartiens tout entier — qu'il pleuve ou qu'il neige, — mais je ne m'en viens jamais, — parce que tu as trop de puces ! »

QUELQUES ÉPITAPHES DU SEIZIÈME SIÈCLE.

D'*Erasme :*

HIC JACET ERASMUS, QUI QUONDAM BONUS ERAT MUS,
RODERE QUI SOLITUS RODITUR A VERMIBUS.

⁂

De l'*Arétin :*

QUI GIACE L'ARETINO, POETA TOSCO,
CHE D'OGNI UN DISSE MAL FUORCHE D'IDDIO
SCUSANDOSI COL DIR IO NON LO CONOSCO.

⁂

[Variante]

LE TEMPS PAR QUI TOUT SE CONSUME,
DANS CETTE PIERRE A MIS LE CORPS
DE L'ARÉTIN, DE QUI LA PLUME
BLESSA LES VIVANTS ET LES MORTS.
SON ENCRE NOIRCIT LA MÉMOIRE
DES MONARQUES, DE QUI LA GLOIRE
EST VIVANTE APRÈS LE TRÉPAS ;
ET S'IL N'A PAS CONTRE DIEU MÊME
COMMIS QUELQUE HORRIBLE BLASPHÈME,
C'EST QU'IL NE LE CONNOISSOIT PAS.

⁂

D'une *Femme publique :*

CI-GIT PAQUETTE CAVILLIER
ET SON PETIT PARTICULIER. (1)

⁂

D'un *Débauché :*

JE SUIS MORT D'AMOUR ENTREPRIS
ENTRE LES BRAS D'UNE DAME,
BIENHEUREUSE D'AVOIR RENDU L'AME
AU MÊME ENDROIT OU JE L'AY PRIS.

⁂

D'un *Homme de rien,* et sans naissance, devenu riche et puissant :

TERRA TEGIT TERRAM.

⁂

Traduite d'Henri Estienne :

ICI GIT SILVIUS, AUQUEL ONC EN SA VIE,
DE DONNER RIEN GRATIS NE PRIT AUCUNE ENVIE
ET ORES QU'IL EST MORT ET TOUT RONGÉ DE VERS,
ENCORE A-T-IL DÉPIT QU'ON LIT GRATIS CES VERS.

(1) Cette épitaphe est au cimetière des Saints-Innocents, à Paris. [*Note de l'époque.*]



Epitaphe ironique du chancelier-cardinal du Prat, par Bèze.
[Le dit du Prat était un homme fort gros.]

HIC JACET VIR AMPLISSIMUS.



D'un *Capitaine*, lâche et libertin :

UN HOMME GIT SOUS CE TOMBEAU,
QUI NE FUT VAILLANT QU'AU BORDEAU :
MAIS AU RESTE PLEIN DE DIFFAME :
CE FUT POUR VOUS LE FAIRE COURT,
UN MARS AU COMBAT DE L'AMOUR,
AU COMBAT DE MARS UNE FEMME.



Epitaphe énigmatique « qui est à Liancourt, près de Lion » (1)

CI-GIT LE FILS, CI-GIT LA MÈRE,
CI-GIT LA FILLE AVEC LE PÈRE,
CI-GIT LA SŒUR, CI-GIT LE FRÈRE,
CI-GIT LA FEMME ET LE MARI.
ET NE FONT QUE TROIS CORPS ICI.

(1) *Note de l'époque.*



Fig. 451. — Cul de lampe d'un recueil d'*Emblèmes*.



FIG. 452. — Vignette décorative de Chauveau (XVIIe siècle).

TABLES DES ILLUSTRATIONS ET DES TEXTES DU TOME DEUXIÈME

I. — PLANCHES HORS TEXTE

(COLORIÉES OU TIRÉES EN BISTRE, EN ROUGE ET EN SANGUINE

Pages

N.-B. — *Les lettres ornées des chapitres sont toutes empruntées à des ouvrages anciens.*

II. — TABLE DES GRAVURES DANS LE TEXTE



III. — TABLE DES MATIÈRES

IV. — TABLE DES ARTISTES ET DES ŒUVRES ICI REPRODUITES

N. B. — *L'astérisque placé en tête du nom indique les planches hors texte.*



FIG. 453. — Pendentif par Benvenuto Cellini.

ACHEVÉ
D'IMPRIMER LE 18 NOVEMBRE 1927
POUR LA LIBRAIRIE DE LA CURIOSITÉ ET DES
BEAUX-ARTS SUR LES PRESSES DE LA SOCIÉTÉ
RÉGIONALE D'IMPRIMERIE (M. DORMANN,
DIRECTEUR). — REPRODUCTION
DES ESTAMPES PAR LA
Cie FRANCO-AMÉRICAINE
DE PHOTOGRAVURE
(M. DEVÈZE,
DIRECTEUR)

